



HAL
open science

Atlas linguistique des variétés berbères du Rif.

Mena B. Lafkioui

► **To cite this version:**

Mena B. Lafkioui. Atlas linguistique des variétés berbères du Rif.. Rüdiger Köppe Verlag, 2007, ISBN 978-3-89645-395-2. hal-01486630

HAL Id: hal-01486630

<https://hal.science/hal-01486630>

Submitted on 28 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



BERBER STUDIES

ISSN 1618-1425

Volume 16

Edited by

Harry Stroomer

University of Leiden / The Netherlands

Mena Lafkioui

Atlas linguistique
des variétés berbères du Rif



RÜDIGER KÖPPE VERLAG · KÖLN

The series *Berber Studies* is a linguistic and text oriented series set up to enrich our knowledge on Berber languages and dialects in general. It is a forum for data-oriented studies on Berber languages, which may include lexical studies, grammatical descriptions, text collections, diachronic and comparative studies, language contact studies as well as studies on specific aspects of the structure of Berber languages. The series will appear at irregular intervals and will comprise monographs and collections of papers.

Information bibliographique de la Deutsche Nationalbibliothek

La Deutsche Nationalbibliothek a répertorié cette publication dans la Deutsche Nationalbibliografie; les données bibliographiques détaillées peuvent être consultées sur Internet à l'adresse <http://dnb.d-nb.de>.

ISBN 978-3-89645-395-2

© 2007

RÜDIGER KÖPPE VERLAG

B.P. 45 06 43

D - 50881 Cologne

Germany

www.koeppe.de

Tous droits réservés.

Imprimé grâce à une subvention du *NWO Nederlandse Organisatie voor Wetenschappelijk Onderzoek*, Pays-Bas

Production: Druckerei Hubert & Co., Göttingen / Allemagne

⊗ Printed on acid-free paper which falls within the guidelines of the ANSI to ensure permanence and durability.

Remerciements

Tout d'abord j'aimerais remercier chaleureusement l'institut néerlandais « Organization for Scientific Research » (Nederlands Instituut voor Wetenschappelijk Onderzoek) pour ses subventions qui m'ont permise de mener à bien mes enquêtes de terrain et mes recherches au sein du département Langues et Civilisations du Moyen-Orient (TCMO) à l'Université de Leiden.

Ma gratitude profonde va également à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce travail, et en particulier :

Les Rifains et Rifaines sans lesquels cette étude n'aurait pas pu aboutir aux résultats souhaités. Mes nombreux collègues, dont particulièrement Harry Stroomer et Maarten Kossmann qui, par leur soutien professionnel et amical m'ont permise d'avancer et de circonscrire cette recherche.

Mon ami Bart Cocquyt pour son aide précieuse en matière d'informatique.

Mes amis.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE I. INTRODUCTION	11
1. Les études de géographie linguistique berbère.....	11
2. Enquêtes de terrain et réalisation du corpus.....	11
3. Conception de la carte géolinguistique du Rif et présentation des résultats	12
4. Liste des abréviations et des symboles.....	13
4.1. Les abréviations.....	13
4.2. Les symboles.....	13
5. Les tribus berbérophones du Rif.....	14
6. Points d'enquête géoréférenciés avec leur code de localisation systématique.....	15
PARTIE II. GÉOGRAPHIE LINGUISTIQUE DES VARIÉTÉS BERBÈRES DU RIF : PHONÉTIQUE ET PHONOLOGIE	17
Chapitre 1. Les voyelles.....	17
1. Réalisations des voyelles pleines.....	17
2. Variations de timbre des voyelles.....	17
3. Traitement de la voyelle préfixale du nom.....	21
4. La voyelle centrale /e/	24
4.1. Position de la voyelle centrale /e/ dans des lexèmes avec ou sans affixes	24
4.2. Comportement de la voyelle centrale /e/ en syllabe ouverte	26
5. Les Semi-voyelles	27
5.1. Vocalisation de la semi-voyelle bilabiale /w/.....	27
5.2. Vocalisation de la semi-voyelle palatale /y/	28
Chapitre 2. Les consonnes	29
1. La vocalisation des alvéolaires /r/ et /rr/.....	29
1.1. Vocalisation de la battue alvéolaire simple /r/.....	29
1.2. Vocalisation de la vibrante alvéolaire tendue /rr/	34
1.3. Comportement de /V ⇐ Vr/ devant des affixes morphologiques	35
1.4. Le cas d'Ayt Weryaǧel	37
2. La spirantisation	38
2.1. La spirantisation synchronique	38
2.1.1. Spirantisation synchronique de la bilabiale /b/	38
2.2. La spirantisation dynamique.....	41
2.2.1. Spirantisation dynamique de la vélaire occlusive simple /k/	41
2.2.2. Spirantisation dynamique de la vélaire occlusive simple /g/	49
2.2.3. Spirantisation dynamique de l'interdentale fricative /t/	57
3. La palatalisation des vélaire /k/, /kk/, /g/ et /gg/	59
3.1. Palatalisation de la vélaire simple /k/	59
3.2. Palatalisation de la vélaire tendue /kk/	62
3.3. Palatalisation de la vélaire simple /g/	65
3.4. Palatalisation de la vélaire tendue /gg/	68
4. Les mutations consonantiques.....	69
4.1. Mutations consonantiques de la liquide simple /l/.....	69
4.2. Mutations consonantiques de la liquide tendue /ll/.....	72
4.3. Mutations consonantiques de la suite /lt/	75
5. La tension consonantique	77
5.1. Tension et labio-vélarisation.....	77
5.2. Tension et affrication	79
6. La vélarisation des uvulaires /q/ et /qq/.....	81
7. Le dévoisement et la vocalisation de la vélaire /ǧ/.....	82
8. Les assimilations	84
8.1. Les assimilations paradigmatiques	84
8.1.1. Les assimilations de sonorité	84
8.1.2. Les assimilations de point d'articulation	89
8.2. Les assimilations syntagmatiques	91
9. Quelques cas disparates.....	93
PARTIE III. GÉOGRAPHIE LINGUISTIQUE DES VARIÉTÉS BERBÈRES DU RIF : MORPHOLOGIE ET SYNTAXE	97
Chapitre 1. Le nom.....	97
1. Le genre.....	97
2. Le nombre.....	98
2.1. Formation du pluriel par affixation.....	98
2.2. Formation du pluriel par apophonie.....	98
2.3. Les pluriels particuliers.....	99
3. L'état.....	113
Chapitre 2. Le pronom	116
1. Les pronoms personnels	116
1.1. Les pronoms personnels indépendants	116
1.2. Les pronoms personnels affixes.....	122
1.2.1. Les pronoms affixes directs	122
1.2.2. Les pronoms affixes indirects	128
1.2.3. Les pronoms affixes des noms de parenté	133

1.2.4. Les pronoms affixes des prépositions	136
1.2.5. Les pronoms affixes des auxiliaires prédicatifs et des présentatifs	141
2. Les pronoms non-personnels	145
2.1. Les pronoms indéfinis.....	145
2.2. Les pronoms d'altérité	151
2.3. Les pronoms démonstratifs.....	154
2.4. Les pronoms interrogatifs	161
Chapitre 3. Le verbe.....	164
1. La structure de la forme verbale	164
1.1. La racine	164
1.2. La base	164
1.3. La forme verbale.....	164
2. Les indices de la forme verbale	164
2.1. Les indices de personne	164
2.2. L'indice de participe	165
2.3. Les indices modaux	166
2.3.1. Les indices d'impératif.....	166
2.3.2. Les indices de cohortatif	167
3. Les formes verbales primaires et dérivées.....	170
3.1. Les formes verbales primaires	170
3.1.1. Les formes verbales primaires non-orientées.....	170
3.1.2. Les formes verbales primaires orientées	170
3.2. Les formes verbales dérivées.....	170
3.2.1. La dérivation verbale à sifflante.....	170
3.2.2. La dérivation verbale à dentale	171
3.2.3. La dérivation à nasale	171
3.2.4. Les surdérivés	172
4. Morphologie des thèmes verbaux : les conjugaisons	174
4.1. Les oppositions thématiques.....	174
4.1.1. L'opposition thématique [aoriste ~ préterit]	174
4.1.2. L'opposition thématique [aoriste ~ aoriste intensif]	174
4.1.3. L'opposition thématique [préterit ~ aoriste intensif]	175
4.1.4. L'opposition thématique [préterit ~ préterit négatif]	175
4.1.5. L'opposition thématique [aoriste intensif ~ aoriste intensif négatif]	175
4.2. Alternances vocaliques particulières du thème de préterit	177
4.2.1. Alternances vocaliques des verbes de type /ccv/ au préterit.....	177
4.2.2. Alternances vocaliques des verbes de type /cc/ ou /C/ au préterit.....	178
4.2.3. Alternances vocaliques des verbes de type /ac/ au préterit.....	179
4.2.4. Alternances vocaliques du cas particulier de /ari/ (écrire) au préterit.....	181
4.3. Les cas de conjugaison particuliers	182
5. Valeurs des thèmes verbaux	188
5.1. Valeurs du thème d'aoriste	188
5.1.1. Valeurs du thème d'aoriste avec marqueur /ad/.....	188
5.1.2. Valeur d'impératif de l'aoriste sans marqueur /ad/.....	188
5.2. Valeurs du thème d'aoriste intensif	188
5.3. Valeurs du thème de préterit.....	189
5.4. Valeurs du thème de préterit négatif.....	189
5.5. Valeurs du thème d'aoriste intensif négatif	189
6. Les noms verbaux.....	192
6.1. Les noms d'action ou d'état.....	192
6.2. Les noms d'agent ou de qualité	202
6.2.1. Dérivation par affixation vocalique	202
6.2.2. Dérivation par affixation vocalique et consonantique	202
Chapitre 4. Les unités invariables en genre, nombre et personne.....	206
1. Les démonstratifs.....	206
2. Les prépositions.....	206
3. Les adverbes	211
3.1. Les adverbes de temps	211
3.2. Les adverbes de lieu.....	218
3.3. Les adverbes de manière.....	221
3.4. Les adverbes de quantité.....	222
4. Les auxiliaires prédicatifs.....	224
5. Les marqueurs d'ordinaux	225
6. Les conjonctions	227
7. Les marqueurs de subordination.....	233
8. Les marqueurs de négation.....	234
9. Les interrogatifs.....	237

PARTIE IV. GÉOGRAPHIE LINGUISTIQUE DES VARIÉTÉS BERBÈRES DU RIF : LEXIQUE.....	243
Chapitre 1. Les noms de corps	243
Chapitre 2. Les noms de parenté.....	256
Chapitre 3. Les noms d'animaux	260
Chapitre 4. Les noms de couleur.....	264
Chapitre 5. Les numéraux	266
Chapitre 6. Des noms et verbes divers	268
INDEX DES CARTES	281
INDEX DES TABLEAUX	287
BIBLIOGRAPHIE	289

PARTIE I. INTRODUCTION

1. Les études de géographie linguistique berbère

Les premiers travaux de dialectologie berbère datent de la fin du dix-neuvième siècle avec R. Basset qui est considéré comme le précurseur des études berbères. Mais c'est avec A. Basset au début du vingtième siècle que la géographie linguistique berbère a connu un véritable essor dans la mesure où des études plus approfondies et développées ont été menées dans différentes aires d'Afrique du Nord.

A. Basset a parcouru entre 1926 et 1949 le territoire berbère du Nord (partie nord de l'Algérie : Kabylie, région de Chélif, région Chaouia ; 1929a, 1936a) au Sud (région du Sahara : Zénaga de Maurétanie, région de Figuig, Touat, Tidikelt, Gourara, Mzab, Ouargla, Ngoussa, Touggourt, Sud tunisien, Djerba, Ghadamès, et tout le domaine touareg ; 1933, 1934a/b, 1935, 1936b/c, 1937, 1945, 1948) en passant par le Maroc (Maroc du Sud, 1942).

Il s'est donné comme objectif central de collecter un nombre restreint de matériaux dans des localités variées de l'aire berbère. Au vu de la vaste répartition des peuples berbères, il se rendait souvent aux marchés hebdomadaires, lieu de rencontre idéal des locuteurs de diverses variétés, afin d'économiser du temps pour mener ses nombreuses enquêtes¹.

Son questionnaire de base se limitait à deux champs de vocabulaire, celui du corps humain et celui des animaux domestiques. Il a ajouté un nombre de verbes (conjugués en partie) et environ cent cinquante noms de plantes, d'habillement, d'armements, etc. au questionnaire destiné aux variétés du Sahara².

Dans ses publications qui sont fondées sur une grande partie de ses données collectées, A. Basset est arrivé aux conclusions principales selon lesquelles :

- Ses questionnaires de type onomasiologique sont trop limités pour représenter tout le domaine berbère (1952). Ils ont néanmoins le mérite de permettre la comparaison du lexique de base de diverses variétés berbères. Ces multiples lexèmes pourraient en outre servir de matériaux pour l'analyse comparative des unités phonétiques dont ils sont composés.
- Les variétés berbères nord se différencient des variétés berbères sud par la répartition géographique de leur langue. La variation linguistique est plus importante dans le Nord chez les sédentaires que dans le Sud chez les nomades (1959). Sous réserve du touareg et de quelques îlots linguistiques isolés tels le siwi et le zénaga, A. Basset (1929a : VIII) affirme que « il n'y a pas proprement de dialecte en berbère, il n'y a que des faits dialectaux. Ceux-ci communs à plusieurs parlers ont sauf accident rare, chacun sa limite propre, et l'on passe insensiblement d'un parler à un autre par transitions plus rapides ou plus lentes, mais jamais par coupure brutale ».

Depuis la dernière publication d'A. Basset (1959), aucune suite systématique n'a été donnée aux recherches géolinguistiques dans le domaine berbère³. La présente étude essaie de combler ce vide, pour les variétés berbères du Rif en tout cas. Cette région du Maroc du Nord n'a d'ailleurs jamais fait l'objet d'une étude de géographie linguistique auparavant.

Dans la présente recherche, le Rif correspond à cette région du Maroc du Nord qui est peuplée par des locuteurs parlant des variétés berbères diverses limitées (voir carte des tribus)⁴ :

- A l'Ouest par les variétés de la tribu de Ktama (faisant partie de ce qu'on appelle aussi les variétés des Senhajas) ;
- Au Sud par la koinè de Gersif, dernier point géographique rifain avant le corridor de Taza ;
- A l'Est par les variétés de la tribu des Iznasen qui se prolongent dans des variétés arabophones vers la frontière algéro-marocaine.

La variation linguistique examinée ici est essentiellement de type horizontal ou géographique mais n'exclut pas des analyses de type vertical ou diachronique, car toute diversité géographique renvoie nécessairement à une diversité temporelle (Saussure, 1968 : 271).

La variation sociale et la variation individuelle contribuent de façon directe à cette diversité géolinguistique⁵. La première couvre plusieurs réalités dont principalement celle de l'habitat (ville / campagne, pays d'origine / pays d'immigration), du sexe, de l'âge, de la classe sociale et du niveau et du type d'instruction. La variation individuelle recoupe en partie la variation sociale, mais intègre aussi l'aspect idéo-historique et psychologique de l'individu.

2. Enquêtes de terrain et réalisation du corpus

Ce travail de géographie linguistique des variétés berbères du Rif est fondé sur des enquêtes de type⁶ :

- *Dirigé*, faisant appel à des questionnaires dressés en fonction de la nature linguistique de ces variétés. Celles-ci ont montré la nécessité d'inclure à pied égal tous les plans linguistiques intervenant dans la construction d'une étude géolinguistique comparative : la phonétique, la phonologie, la morphologie, la syntaxe et le lexique. Ce choix théorique et méthodologique est particulier dans la mesure où il n'a jamais été pris auparavant dans les études de géographie linguistique berbère généralement limitées au domaine du lexique⁷. Au fur et à mesure que nous avons progressé dans la collecte et l'exploitation des matériaux, des adaptations et des affinements de ces questionnaires se sont imposées. Car, dans une région très peu explorée comme le Rif (surtout le Rif occidental et méridional), des situations inattendues – linguistiques, mais aussi géographiques et démographiques – ont sensiblement altéré le contenu et la forme du questionnaire (Pop, 1951 : 1075). Il va sans dire que le passage par une langue seconde (arabe dialectal, français ou espagnol) a présenté ici une utilité considérable, dans la mesure où il a permis de minimiser l'influence (linguistique et autre) possible de l'enquêteur sur l'enquêté.
- *Semi-dirigé*, réalisées par le biais d'interviews dans lesquelles des questions ouvertes traitant des thèmes divers ont été posées. Elles ont été parfois soutenues par des images.
- *Non-dirigé*, où la primauté a été donnée aux expressions verbales et non verbales spontanées, tout en tenant compte de leur diversité formelle et fonctionnelle.

Ces enquêtes de terrain ont été effectuées en neuf mois étalés sur la période été 2001 - été 2003. Elles ont été réalisées en plusieurs phases dont la sélection des points d'enquête accompagnée d'enregistrements préliminaires constitue la première phase. Dans la seconde, tout le programme d'enregistrements – incluant les différents types d'enquête – a été accompli⁸. La dernière phase a

¹ Les enquêtes menées dans le cadre de cette recherche géolinguistique du Rif ont montré que cette méthode n'a de valeur que dans la phase préliminaire, c'est-à-dire pour les premiers enregistrements indiquant les points d'enquête qui mènent à la variation et la comparaison linguistiques.

² On retrouve des données intéressantes sur la méthode d'enquête adoptée par A. Basset dans Pop (1951 : 1073-1075).

³ A l'exception de l'article de Galand (1978) et de Stroomer (1998) traitant de certaines variétés du tachelhit, de l'article général de Brugnatelli (1982), et du mémoire de D.E.A. de Madoui (1995) portant sur six localités de la Petite-Kabylie. Galand (1953) a également publié un article sur « La phonétique en dialectologie berbère ».

⁴ Nous y avons adopté la notion controversée de « tribu » en raison de son existence perpétuée en tant que concept et dénomination chez les berbérophones du Rif. D'autant plus parce que la délimitation géographique de certains phénomènes linguistiques correspond aux frontières tribales.

⁵ Martinet (1967 : 157) a écrit à ce propos que « Ce n'est pas la distance elle-même qui produit la différenciation mais le relâchement des contacts. ».

⁶ Pour l'élaboration des questionnaires et les critères de sélection des points d'enquêtes et des informateurs, voir entre autres : Gilliéron (1902-1910), A. Basset (1929a, 1936, 1939, 1942), Pop (1951), Kurath & Bloch (1939), Kurath (1972), Frei (1953), Grosse (1960), Goossens (1969, 1977), Möhlig (1980), Orton (1960, 1962), Bouquiaux (1990), Bouquiaux & al. (1980, 1987), Trudgill (1975, 1994) et Trudgill & al. (1980, 2001).

⁷ Les analyses géolinguistiques sur la Petite-Kabylie que Madoui (1995) a présentées dans son mémoire de D.E.A forment une exception.

⁸ Nous avons essayé d'obtenir, à chaque séance, le programme d'enquête entier du même informateur. Mais ceci dépendait fortement de ses capacités mentales et physiques, de sa disponibilité et du contexte d'enregistrement. Ainsi, les différentes parties du programme ont été parfois répandues sur plusieurs jours. Une version réduite du programme a été utilisée dans les séances préliminaires et les séances de vérification ou de complétion.

servi de vérification des données collectées afin de les compléter et de les affiner.

Les points d'enquête ont été sélectionnés suivant le principe d'équidistance divisant le terrain d'enquête en plusieurs mailles dont chacune d'elle a été affectée d'un point qui pouvait correspondre sur le terrain à une localité⁹. Plus la variation était grande plus les mailles ont été réduites. Les quatre cents cinquante-deux localités retenues pour cette recherche ont été, en majeure partie, choisies de façon qu'elles puissent, a priori, indiquer des frontières linguistiques, ce qui découlait principalement de la connaissance empirique et scientifique de l'enquêteur des différentes variétés parlées au Rif¹⁰.

D'autres méthodes ont aidé à trouver sur le terrain des points indicatifs et à vérifier les conclusions premières tirées des inventaires linguistiques. L'une des plus centrales est la conscience de la variation linguistique des locuteurs, appelée aussi conscience dialectale. Elle n'a toutefois pas servi d'outil méthodologique de base pour la démarcation dialectale, comme en font certains dialectologues tels Daan (1999)¹¹, car elle prend principalement appui sur l'expérience subjective des locuteurs dont les valeurs quantitatives – étant difficiles à mesurer – dépendent fortement de leurs dispositions personnelles (idéologiques, sociales, historiques). Même si les locuteurs se considèrent comme appartenant au même groupe linguistique – en se dénommant par le même anthroponyme par exemple¹² – leur attitude linguistique semble souvent être motivée par le statut social accordé aux variétés en question et par le degré de solidarité à l'intérieur du groupe (Lafkioui, 1998).

Un autre concept extralinguistique qui a été employé, avec précaution tout de même, comme critère subsidiaire dans la sélection des points d'enquête, est l'intercompréhension¹³. Son inconvénient, toutefois, réside dans le fait que sa validité dépend essentiellement de la volonté consciente ou inconsciente des locuteurs, ce qui ne permet pas toujours de savoir si elle découle réellement de leurs seules compétences linguistiques¹⁴.

Les points d'enquêtes présentés finalement dans cet atlas linguistique correspondent aux localités où la variation est la plus accusée et permet le mieux la comparaison linguistique. Ces cent quarante et un points géoréférencés – appartenant à trente-deux tribus rifaines – ont été répertoriés avec leur code de localisation systématique au-dessous de la carte qui les présente (voir carte des points d'enquête).

Des facteurs auxquels nous avons particulièrement prêté attention pendant les enregistrements (sur magnétophone et minidisk) concernent les informateurs et le contexte d'enquête.

- Non seulement nous avons veillé à ce que les deux sexes, les différents âges et les différents statuts socio-économiques des informateurs soient représentés pour chaque point d'enquête, mais aussi à ce que leur origine native soit garantie. Outre leur ascendance, leur mobilité extra-tribale a été vérifiée afin d'exclure le mieux possible les effets de contact et donc d'assurer la représentativité¹⁵.
- Pour le contexte d'enquête, la différence s'est surtout située sur le plan formel versus informel.

Dans le souci permanent de représentativité et d'exhaustivité, il a été important de prendre en considération, autant que peut se faire, le caractère oral des textes lors de la transcription et la traduction des matériaux recueillis ; c'est-à-dire, toutes les dimensions (verbales, para-verbales et non verbales) accompagnant leur production effective, même si elles s'avèrent souvent très difficiles à rendre en

graphie. L'« Alphabet Phonétique International » a été adopté pour la notation phonétique. Pour les énoncés phonologiques, nous avons employé le système de notation généralement reconnu et suivi par les berbérissants.

3. Conception de la carte géolinguistique du Rif et présentation des résultats

Au vu de la variation linguistique rencontrée pendant le parcours d'enquêtes de plus de 400 km (452 villages), il valait mieux – pour des raisons d'exhaustivité et de clarté scientifique – présenter les nombreuses données en format d'atlas linguistique, c'est-à-dire un ensemble structuré de cartes géolinguistiques référant à des phénomènes linguistiques précis sélectionnés sur la base de leur degré d'aptitude à l'analyse comparative.

Compte tenu de la spécificité du berbère, et en l'occurrence les variétés du Rif, nous avons intégré dans cet atlas, là où cela s'est avéré nécessaire, un nombre considérable d'analyses explicatives d'ordre synchronique et diachronique.

Comme il n'existe pas de carte géoréférencée exacte des tribus et villages berbérophones du Rif – accessible au public – il a fallu en concevoir une qui permet en outre des traitements automatiques¹⁶. A cette fin, nous nous sommes servie de :

1. Cartes topographiques et satellites du Maroc provenant de ;
 - Ministère de l'agriculture du Maroc, Service topographique (échelle 1/50000) – 1972¹⁷
 - National Geospatial Intelligence Agency
 - Pennsylvania State University Map Library
 - Computamaps (NASA)
 - The Digital Chart of the World (DCW)
2. Logiciels informatiques d'image ;
 - Corredraw
 - Qcad
3. Logiciels informatiques spécialisés en géographie et en applications géographiques ;
 - GIS (Geographic Information System)
 - Mr. Sid, (Georeference Images Data)
 - Mapinfo Professionel 7.0 (Data Mapping)
4. Logiciels informatiques de traitement de données (systématisation et conversion) :
 - Excell
 - Access
 - plusieurs logiciels faits sur mesure

Une fois que la carte des tribus et celle des points d'enquête¹⁸ – toutes deux accompagnées de leurs indexes systématiques – ont été réalisées, a suivi le procédé de « mapping » qui consiste à articuler les faits linguistiques sur les points géographiques choisis, bien évidemment après avoir correctement inséré les données dans le système. C'est à ce moment-là que le logiciel de « Mapinfo Professionel » est devenu indispensable.

Le résultat final est un ensemble de cartes géolinguistiques présentant des phénomènes divers de la linguistique berbère. Chacune de ces cartes porte un titre qui introduit le phénomène traité dans la carte en question. La notation en majuscule dans l'exemple, présenté comme cas de figure dans le titre, renvoie à la position du phénomène analysé. Par exemple :

Carte 51 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /g/, le cas de /aGuGil/ (orphelin).

La majuscule « G » indique que cette forme de spirantisation traitée dans la carte 51 a uniquement trait aux deux vélares du lexème /aGuGil/. Tout autre phénomène compris dans cet exemple n'est pas examiné, sauf s'il est en rapport direct avec la spirantisation. Dans le

⁹ A ce sujet, voir entre autres, les auteurs cités dans la note 6.

¹⁰ Cette connaissance a été obtenue des nombreuses années de recherches de terrain à partir de l'année 1991.

¹¹ « ...the division of the regional varieties must start with the vague, yet real consciousness of the language users ... » (1999 : 20).

¹² Voir aussi A. Basset (1959 : 24). Mais, comme l'a remarqué à juste titre Kossmann (1999a : 17), l'origine berbère d'un anthroponyme n'implique pas nécessairement une pratique linguistique du berbère dans la région en question.

¹³ Ce concept est valorisé par Ameer (1990) mais rejeté par Durand (1992) dans leur classification des variétés berbères.

¹⁴ Il n'est pas rare de rencontrer des locuteurs qui prétendent ne pas comprendre, parce qu'ils refusent de comprendre :

« People, it seems, sometimes do not understand because, at some level of consciousness, they do not want to. » (Trudgill, 1980 : 4).

¹⁵ Pop (1951 : 1159) et Basset (1959 : 109) insistent aussi sur l'importance de l'ascendance pour le choix des informateurs.

¹⁶ Les seules cartes des tribus rifaines disponibles (sans détails toutefois) sont celle de Renisio qui remonte à 1932 et celle de Ibáñez de 1944.

¹⁷ Ces cartes ont été en général dressées et dessinées par l'Institut Géographique National de la France en 1967 et publiées en 1972 par la Division du Cadastre et de la Cartographie.

¹⁸ Nous avons opté, pour des raisons de clarté et de cohérence de l'exposé des données et des analyses, pour une notation des noms de tribus et de villages qui ne tient pas compte de la variation phonétique locale. Il en est de même pour l'anthroponyme général /ayt/ (ceux de) qui représente les variantes locales principales : /aykt/, /aykšt/, /ayšt/, /ašt/, /at/, /iykšt/, /iyšt/, /išt/, /it/, /ušt/ et /uʃ/.

présent cas, il est aussi question de la mutation consonantique de la liquide /l/, pour laquelle on réfère au chapitre portant sur cette problématique. Les formes mutées du /l/ ont toutefois été insérées dans le corps du texte durant l'analyse de ce phénomène de spirantisation.

4. Liste des abréviations et des symboles

4.1. Les abréviations

A	Aoriste
AD	Affixe direct
AFF	Affixe
AI	Aoriste intensif
AID	Affixe indirect
AIN	Aoriste intensif négatif
AIP	Aoriste intensif positif
AP	Auxiliaire de prédication
CC	Complément circonstanciel
CDD	Complément déterminatif direct
CDI	Complément déterminatif indirect
CE	Complément explicatif
CO	Complément obligatoire
EA	Etat d'annexion
EL	Etat libre
FS	Féminin singulier
FP	Féminin pluriel
IP	Indice de personne
INTER	Interrogatif
IT	Indicateur de thème
MA	Marqueur d'aoriste
MAI	Marqueur d'aoriste intensif
MADV	Marqueur adverbial
MC	Marqueur de conditionnel
MD	Marqueur discursif
MNEG	Marqueur de négation
MD	Marqueur déictique
MO	Marqueur d'orientation

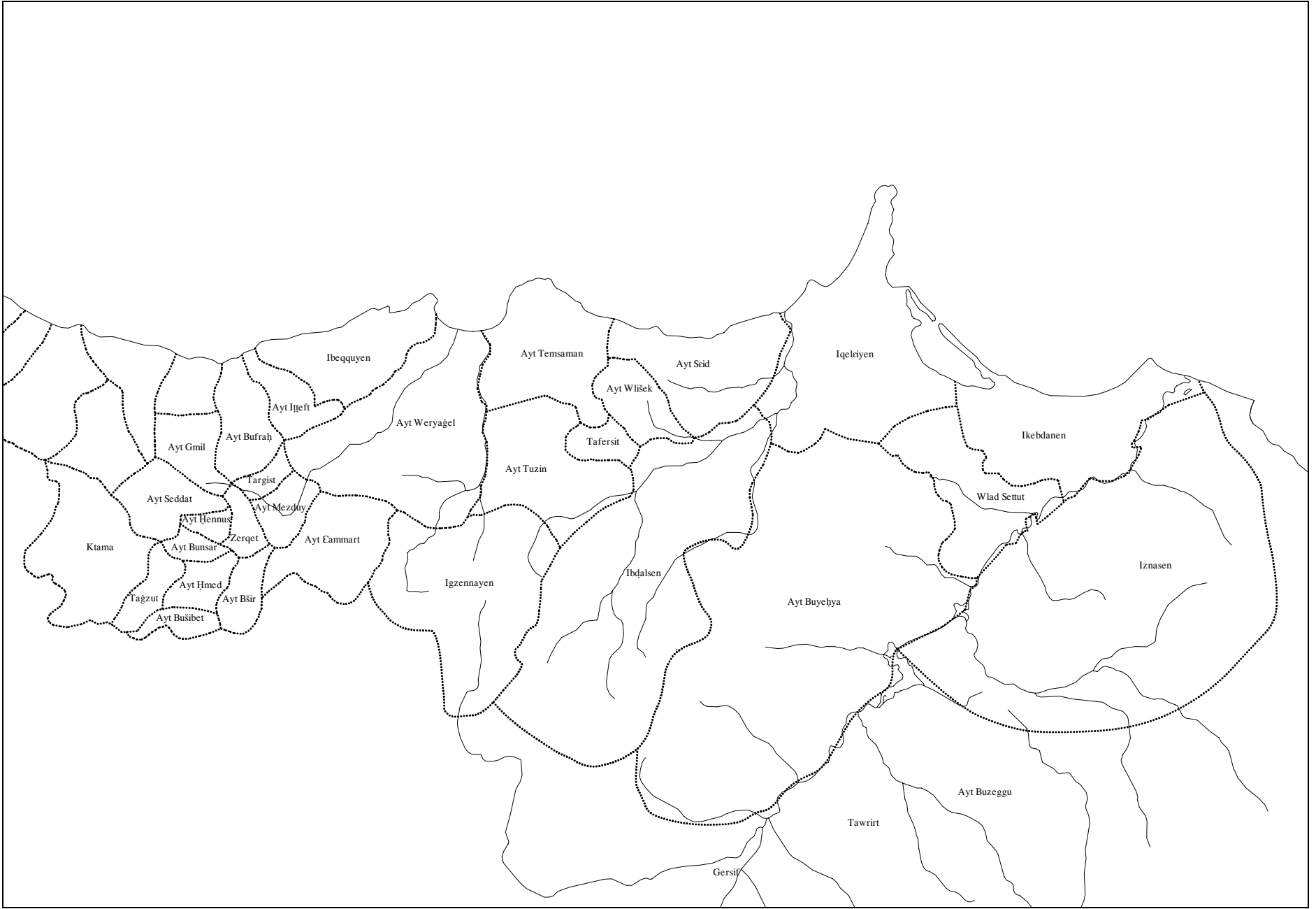
Pour la présentation cartographique de la variation linguistique, nous avons opté pour des cartes « display » dont chaque signe symbolique correspond à une variante précise ou un groupe de variantes défini. Cette méthode a comme avantage majeur de représenter la variation linguistique pour des localités exactes, de rendre les cartes directement parlantes et d'indiquer les rapports entre les différentes aires géolinguistiques.

MOP	Marqueur d'optatif
MP	Masculin pluriel
MPNR	Marqueur du présent non-révolu
MPR	Marqueur du passé-révolu
MPV	Marqueur préverbal
MS	Masculin singulier
NOMV	Nom verbal
P	Prétérit
PN	Prétérit négatif
RI	Rupture intonative
S	Sujet
SP	Syntagme prédicatif
SPNV	Syntagme prédicatif non-verbal
SPV	Syntagme prédicatif verbal
SUBrel	Subordonnée relative

4.2. Les symboles

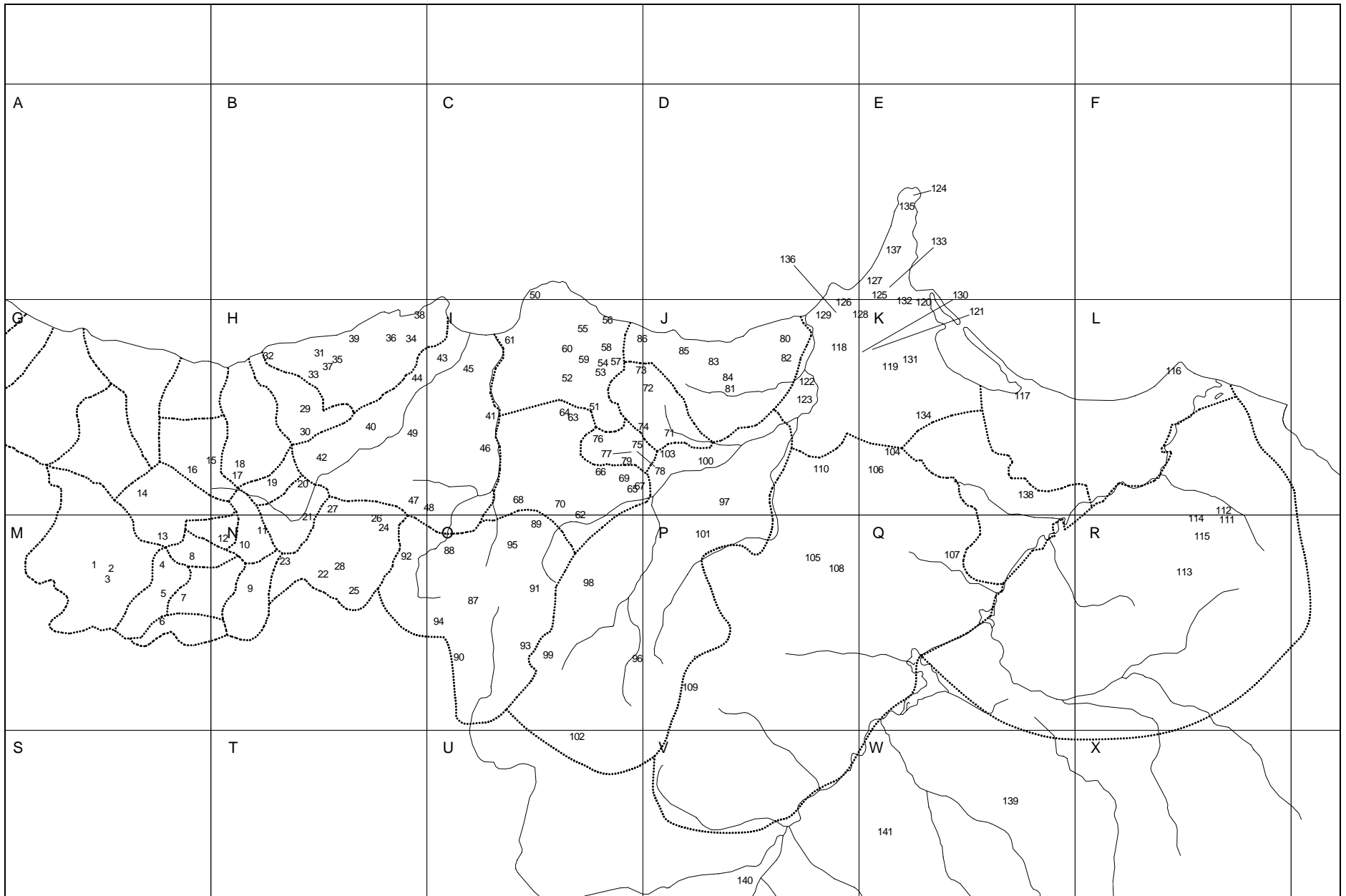
//	Notation phonologique
[]	Notation phonétique ou paire d'opposition
⇒	... a comme résultat...
()	Elément facultatif, spécification, traduction
/	Présence simultanée
~	Opposition
-	Trait démarcatif entre le noyau et ses satellites
+	Rapport privilégié entre deux unités
« »	Citation ou soulignement

5. Les tribus berbérophones du Rif



- | | | |
|---------------|-----------------|----------------|
| 1 Ktama | 12 Targist | 23 Igzennayen |
| 2 Tağzut | 13 Ayt Mezduy | 24 Ibdalsen |
| 3 Ayt Bušibet | 14 Ayt Ĥammart | 25 Ayt Buyehya |
| 4 Ayt Ĥmed | 15 Ayt Iṭteft | 26 Iznasen |
| 5 Ayt Bunsar | 16 Ibeqquyen | 27 Ikebdanen |
| 6 Ayt Bšir | 17 Ayt Weryaḡel | 28 Iqelciyen |
| 7 Zerqet | 18 Ayt Tamsaman | 29 Wlad Settut |
| 8 Ayt Ĥennus | 19 Ayt Tuzin | 30 Ayt Buzeggu |
| 9 Ayt Seddat | 20 Ayt Wlišek | 31 Gersif |
| 10 Ayt Gmil | 21 Tafersit | 32 Tawrirt |
| 11 Ayt Bufraḥ | 22 Ayt Seid | |

6. Points d'enquête géoréférenciés avec leur code de localisation systématique



M1	Asammar	H48	Tamerzga - Tafsst	O95	Tizi Wesli - Ayt Ziyyan
M2	Lmeħzen	H49	Tmasint - Zawiyet n Sidi Eisa	O96	Eayn Żura - Ayt Ĥeqqun
M3	Ssaħel	C50	Laezib n Sidi Šeayb u Meftaħ	J97	Ayt Dawed
M4	Lqalea	I51	Amzzawru	O98	Ayt Ĥidra
M5	Ssaqya	I52	Ayt Buyaequb	O99	Ayt Muħend u Eabdellāh
M6	Tarya	I53	Ayt Merġnin - Ieewwaden	J100	Drivš
M7	Mazuz	I54	Ayt Mayyit	P101	Ifeħtušen
M8	Luħa	I55	Ayt Tacban	O102	Mezġitem - Ayt Ĥmed Ĥbiršat
N9	Tizirt	I56	Ayt Tayar - Sidi Dris	J103	Wlad Melluk
N10	Aġennuy	I57	Ayt Yaequb	K104	Earwi
N11	Wersan	I58	Buediyya	P105	Afsu
N12	Aeraben	I59	Budinar	K106	Bni Wkil
M13	Azila	I60	Ifasiyyen	Q107	Ĥasi Berkan
G14	Tamadda	I61	Rabeē n Trugut	P108	Iqedduren
G15	Azru n tili	I62	Igerduħen	P109	Saka
G16	Tizi	I63	Igermawas - Friħa	J110	Tizduħin
H17	Igzennayen	I64	Igermawas - Iżarayen	L111	Ayt Waklan
H18	Iharunen	I65	Laezib n Miħar	L112	Berkan
H19	Ayt Eazza	I66	Miħar Altu - Išennuden	R113	Tafuħalt
H20	Ayt Buġay	I67	Laq Azirar	L114	Tġasrut
H21	Buedi	I68	Talamġašt	R115	Zegzel
N22	Aġir Ĥmed	I69	Tawrirt n Wuššen	L116	Qabu Yawwa - Imrabden - Ayt Yusef
N23	Asammar	I70	Tlata Uzlaf	K117	Qaryat Arkman - Mellaħ
N24	Ayt Ĥmed	J71	Ben Teyyeb	J118	Aġir Umedġa
N25	Sidi Bušetta	I72	Mhaħer	K119	Ayt Buyefrur - Zġenġen
H26	Tazrut	I73	Taliwin	E120	Ayt Nsar
H27	Ufis	I74	Tawerda	K121	Ayt Sidar - Rabeē n Tlat
N28	Wad Maħkim	I75	Ayt Buħidus	J122	Bumiyya
H29	Lears	I76	Ayt Yarur	J123	Burtwal
H30	Tufist - Imuruten	I77	Buħfura	E124	Qab Ddenya
H31	Aduz	I78	Ĥammuda	E125	Ĥedd n Ayt Šikar
H32	Bades	I79	Yerzuħen	D126	Iezanen - Sidi Leħsen
H33	Buġembew	J80	Amežžaw	E127	Ibuyqeddiden
H34	Izemmuren	J81	Dar Kibdani	J128	Išemlalen
H35	Maya	J82	Išerħiwen	J129	Iħninaten
H36	Tafnessa	J83	Igar n Tzaġt	K130	Imeħħuten
H37	Taġza	J84	Meqdada	K131	Imezzuħen - Ayt Nnaħur - Išeēēaren
H38	Tala Yusef	J85	Sidi Ĥsayn	E132	Imezzuħen - Iferħanen - Ieemħanen
H39	Tawssart	I86	Tazaġin	E133	Imezzuħen-Iferħanen - Ijuħraten
H40	Ayt Eabdellāh - Išibanen	O87	Aknul - Tiġezdratin	K134	Selwan
I41	Ayt Bueiyyaš	O88	Aždir - Tala Tazeggwaġt	E135	Tibuda
H42	Ayt Ĥdifa - Tazrut	O89	Ayt Ĥazem	J136	Tifasur
I43	Ayt Ĥišem - Idiž	O90	Ayt Ĥmu u Emar	E137	Ĥaħeb
H44	Ayt Qamra - Lwaz	O91	Ayt Mħend	K138	Zayyu
I45	Imzuren	N92	Bured	W139	Ayt Buzeggu
I46	Mnud - Ayt Ĥišem	O93	Ieetmanen - Lberdun	V140	Gersif
H47	Mulay Eabd Qader	O94	Suyyaħ	W141	Tawrirt

PARTIE II. GÉOGRAPHIE LINGUISTIQUE DES VARIÉTÉS BERBÈRES DU RIF : PHONÉTIQUE ET PHONOLOGIE

Chapitre 1. Les voyelles

1. Réalisations des voyelles pleines

Le système vocalique des variétés berbères du Rif est fondé sur les trois voyelles de base /i/, /u/ et /a/ qui sont d'articulation relâchée.

- La voyelle antérieure (étirée) /i/ d'aperture minimum est réalisée [i] : [θɪsɪθ] (miroir).
- La voyelle postérieure /u/ (arrondie) d'aperture minimum est réalisée [u] : [ænu] ou [ɛnu] (puits).
- La voyelle médiane /a/ d'aperture maximum est réalisée [æ] ou [ɛ] : [æmæ'n] ou [ɛmɛ'n] (eau).

Elles sont très sensibles au contexte phonétique qui peut entraîner leur déplacement sur l'échelle vocalique et faire varier leur longueur. Par exemple,

- La voyelle /i/ :
 - . s'allonge en syllabe finale fermée et devient [iː], [θɪsɪθ] (miroir).
 - . s'ouvre au contact des pharyngalisées et devient [e] ou [eː] en syllabe finale fermée, [ɪzːe] (bile), [θeːtː] (œil).
- La voyelle /u/ :
 - . s'allonge en syllabe finale fermée et devient [uː], [θusɪθ] (toux).
 - . s'ouvre au contact des pharyngalisées et devient [o], [ɪðːo] (il s'est envolé).
- La voyelle /a/ :
 - . s'allonge en syllabe finale fermée et devient [æː] ou [ɛː], [æsəggːæːs] ou [ɛsəggːɛːs] (année).
 - . se positionne plus en avant et s'ouvre davantage au contact des phonèmes d'arrière et devient [a], [waxxa] (d'accord).
 - . se positionne plus en arrière au contact des pharyngalisées et devient [ʌ] ou [ʌː] en syllabe finale fermée, [βðːʌ] (Partage !), [βðːʌ'n] (Ils ont partagé.).

Ce groupe vocalique élémentaire est enrichi d'une série de voyelles qui sont le résultat de la vocalisation de la battue alvéolaire /r/ qu'ils précèdent (Partie II, Chapitre 2 : 1.1.)¹⁹.

- La voyelle /ā/, réalisée [æː] ou [ɛː] en contexte neutre, est attestée dans toutes les variétés connaissant l'amuïssement du /r/ (principalement le Rif central).
- La voyelle /ī/, réalisée [ɛæː] en contexte neutre, est attestée dans toutes les variétés connaissant l'amuïssement du /r/ (principalement le Rif central), à l'exception de celles faisant partie des Ayt Weryaǧel et ses variétés frontières qui montrent également la présence systématique de [iː].
- La voyelle /ū/, réalisée [ɔɑː] en contexte neutre, est attestée dans toutes les variétés connaissant l'amuïssement du /r/ (principalement le Rif central), à l'exception de celles faisant partie des Ayt Weryaǧel et ses variétés avoisinantes qui montrent également la présence systématique de [uː].

Cependant, la réalisation de la quantité vocalique de ces voyelles varie souvent de façon libre selon les variétés et les locuteurs en question.

A cet ensemble dérivé se rajoutent des voyelles issues de la vocalisation du /r/ pharyngalisé. Leur fréquence d'apparition est toutefois marginale par rapport aux autres voyelles. La réalisation vocalique la plus attestée est [ʌː] qui provient du contact avec la voyelle médiane /a/, comme dans l'exemple de [θʌː:wɛ] (progéniture).

Tableau 1 : Système vocalique des variétés berbères du Rif

Voyelles de base	Voyelles dérivées
/i/	/ī/
/u/	/ū/
/a/	/ā/
	/ā̄/

Le vocalisme rifain est caractérisé par un allongement du timbre en syllabe finale fermée.

En outre, une nasalisation se superpose aux voyelles en syllabe finale des lexèmes suivis par une pause, surtout dans les énoncés expressifs de type interrogatif ou exclamatif.

- [ɪwæː?!] (Et alors ? !)
- [ɪnū!] (C'est à moi !)

Le contact avec une nasale, comme dans le dernier exemple, favorise davantage la nasalisation.

Les variations de timbre qui marquent les différentes variétés rifaines seront traitées dans ce qui suit.

2. Variations de timbre des voyelles

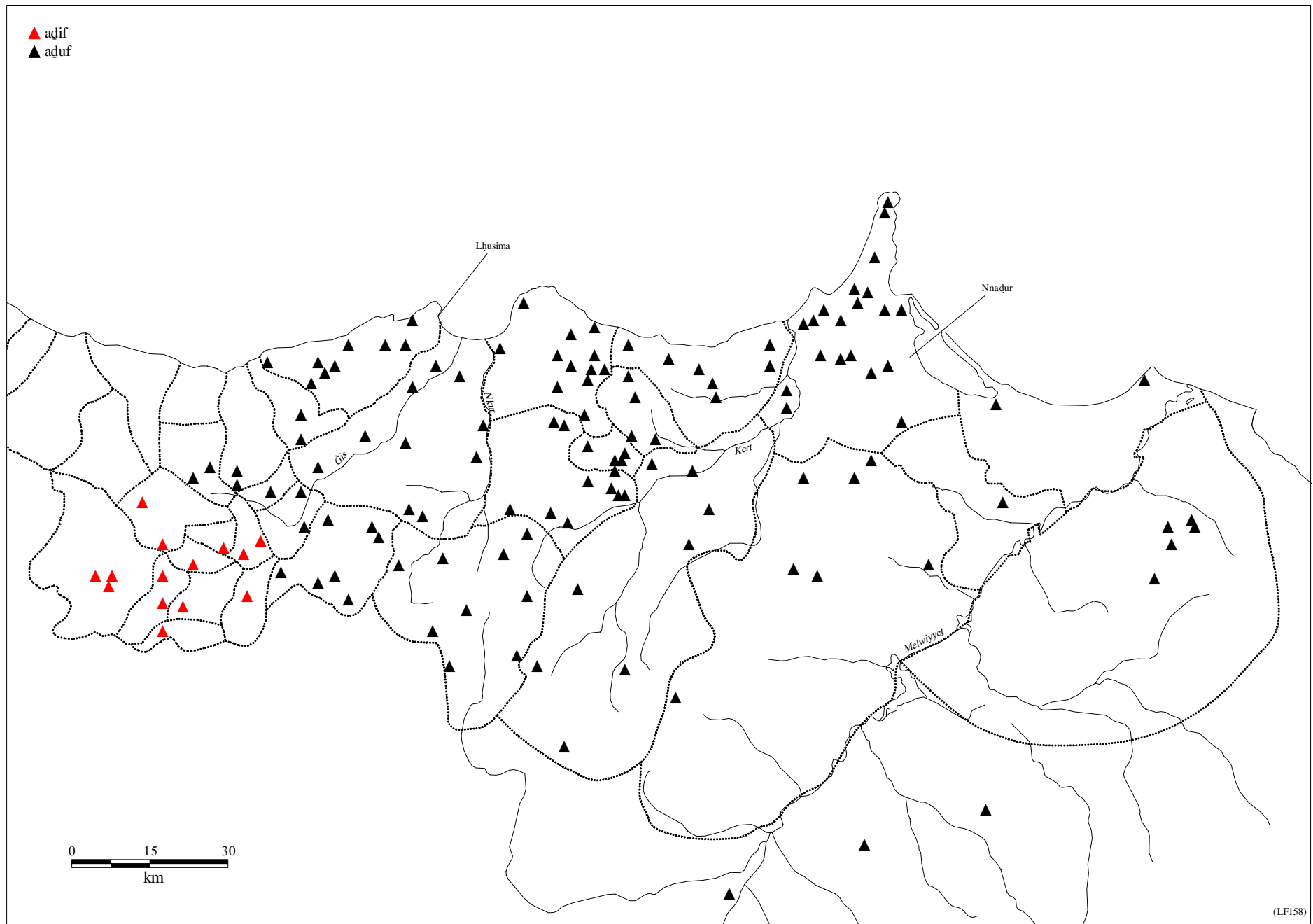
Des variations de timbre à l'intérieur des lexèmes sont régulièrement constatées dans l'aire géolinguistique du Rif. Parmi les correspondances les plus répandues et les plus systématiques figurent :

- /u/ ~ /i/
- /u/ ~ /i/ ~ /e/
- /i/ ~ /u/
- /a/ ~ /u/
- /a/ ~ /i/

Leur répartition géographique peut diverger selon le lexème en question, sans qu'on puisse toujours en déterminer les causes.

¹⁹ Ces voyelles se distinguent des voyelles allongées (mais non pas longues) issues des effacements divers comme celui du /ǧ/ qui a produit la voyelle /a/ au stade final : /eǧ/ ⇒ /aǧ/ ⇒ /ā/ ⇒ /a/ (Partie II, Chapitre 2 : 7). Cet allongement compensatoire lié à la vocalisation du /ǧ/ est également attesté dans d'autres régions berbérophones telles les Ayt Snous (Destaing, 1907 : 10).

Carte 1 : Variation de timbre vocalique /u/ ~ /i/, /aɖUf/ (moelle)



Pour la correspondance /u/ ~ /i/, la variante /aɖuf/ (carte 1, moelle) est attestée dans toutes les variétés du Rif à l'exception des variétés de l'Ouest qui emploient /aɖif/. Même les tribus contiguës connaissent l'usage du timbre majoritaire /u/.

Une répartition similaire est retrouvée pour le timbre /u/ de /*(a)lUm*/ (carte 2, foin). La seule différence réside dans le fait que les variétés du Rif occidental témoignent de l'existence du timbre /e/ outre /i/. Il apparaît dans /*ayem*/ et /*ažem*/ suite à la mutation phonétique de la liquide /l/ qui dans d'autres régions du Rif a abouti dans /r/ ou /ʕ/²⁰.

La corrélation vocalique /u/ ~ /i/ ~ /e/ est conditionnée par la règle selon laquelle la voyelle /u/ n'apparaît que dans les formes /*lum*/, /*rum*/ et /*fum*/, alors que les voyelles /i/ et /e/ sont réservées aux formes à voyelle initiale /a/ : /*alim*/, /*ayem*/ et /*ažem*/.

Les cas illustrés dans les cartes 3, 4 et 5 sont des emprunts au latin (carte 3) et à l'arabe (cartes 4 et 5).

La carte 3 présente, pour la voyelle /i/ de l'emprunt /*(i)filu*/ (fil), la voyelle /u/ chez les Igzennayen (/furu/ et /fuʕu/), les Ayt Buyehya (/fuyʕi/) et les Ibdalsen (/fuyʕu/)²¹. Toutefois, la variété des Ayt Dawed, faisant partie des Ibdalsen, emploie aussi facultativement la forme /fiʕu/. Parmi les variétés qui utilisent le /i/, celles appartenant au Rif occidental disposent d'une voyelle initiale dans /ifilu/ et /ifiyu/, alors que les autres variétés ne la connaissent pas : /filu/, /firu/ et /fiʕu/. Les variétés de Ktama, de Tağzut et d'Ayt Bušibet se distinguent nettement par l'emploi de /lhiʕ/ emprunté à l'arabe.

L'emprunt arabe /*tḥatemt*/ (carte 4, bague) est réalisé avec la voyelle /a/ dans toutes les tribus rifaines, partant de l'est jusqu'à Ayt Weryağel, Ayt ʕammart, Ibeqquyen et Ayt Itteft où il entre en variation libre avec le timbre /u/. Dans le premier groupe, la voyelle /a/ se présente généralement dans la forme /*tḥademt*/ ou /*tḥadent*/²². Les parlers des Ayt ʕammart, des Ibeqquyen et des Ayt Itteft connaissent les variantes /*tḥatent*/ et /*tḥutent*/, tandis que les Ayt Weryağel utilisent pour les mêmes voyelles les formes : /*dḥatend*/ et /*dḥatent*/ ou /*dḥutend*/ et /*dḥutent*/. Le groupe occidental, par contre, connaît un emploi exclusif du timbre /u/ dans le lexème /*tḥutemt*/, à l'exception d'Ayt Mezduy où nous constatons /*tḥutent*/ et d'Ayt Buḥraḥ où apparaît outre /*tḥutent*/ aussi /*tḥutent*/. Nous observons en général aussi dans ce groupe la présence de la voyelle /a/ succédant à l'indice du féminin /t-/.

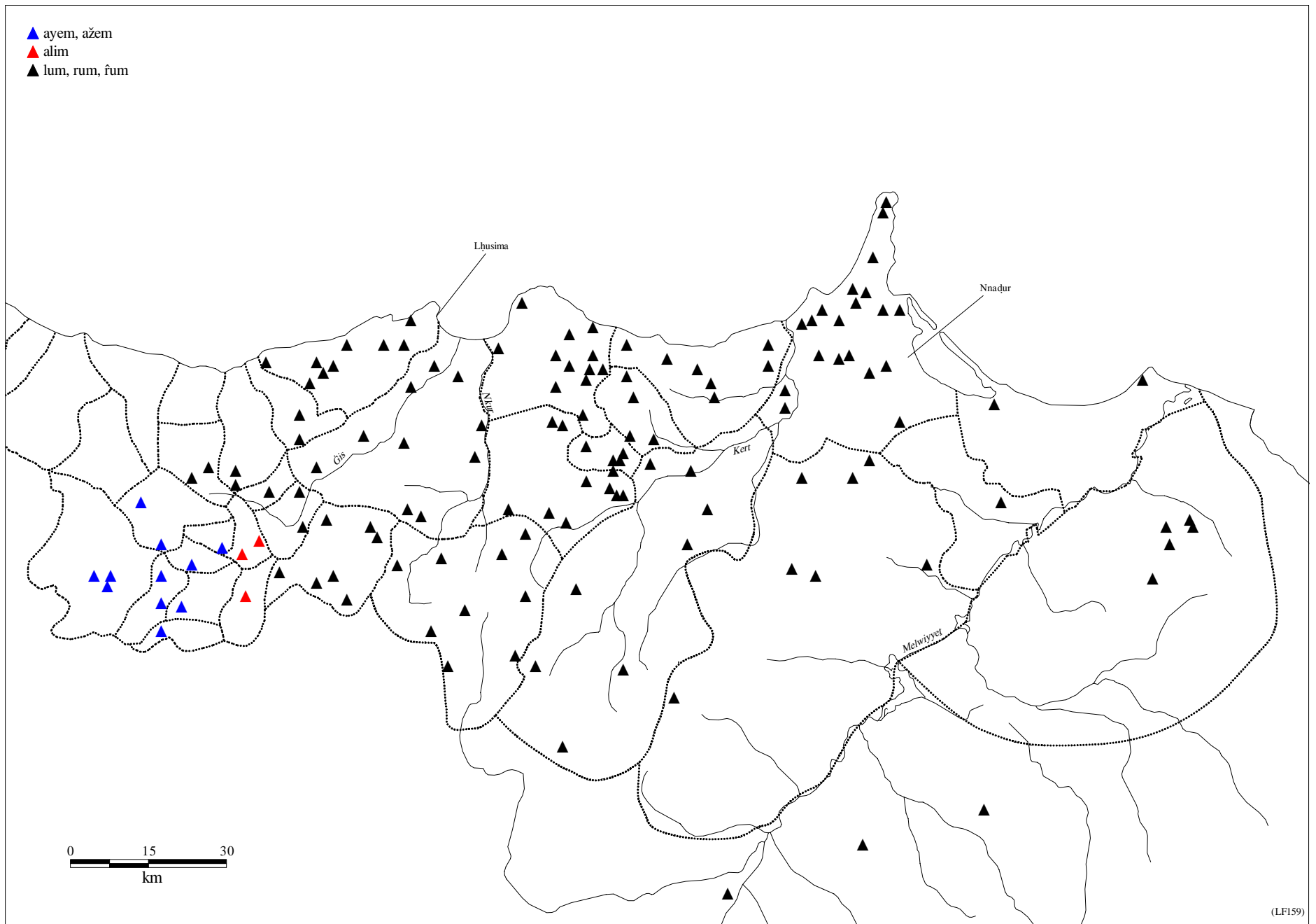
En ce qui concerne le second emprunt arabe /*dAḥel*/ (dans, dedans), la carte 5 expose trois regroupements des variétés du Rif. Le groupe du milieu semble fonctionner comme une zone transitoire entre les variétés utilisant la voyelle /a/ et celles employant la voyelle /i/. Toutes ces variétés gardent néanmoins la même morphologie pour ce lexème. Seule la mutation consonantique de la liquide /l/ peut les faire diverger phonétiquement (Chapitre 2 : 4.1.). Ce lexème a comme variantes morphologiques /*aḥel*/ et /*aḥel*/ (à l'intérieur de) qui affichent la même diffusion géographique.

²⁰ Pour les mutations consonantiques du /l/ simple, voir Partie II, Chapitre 2 : 4.1.

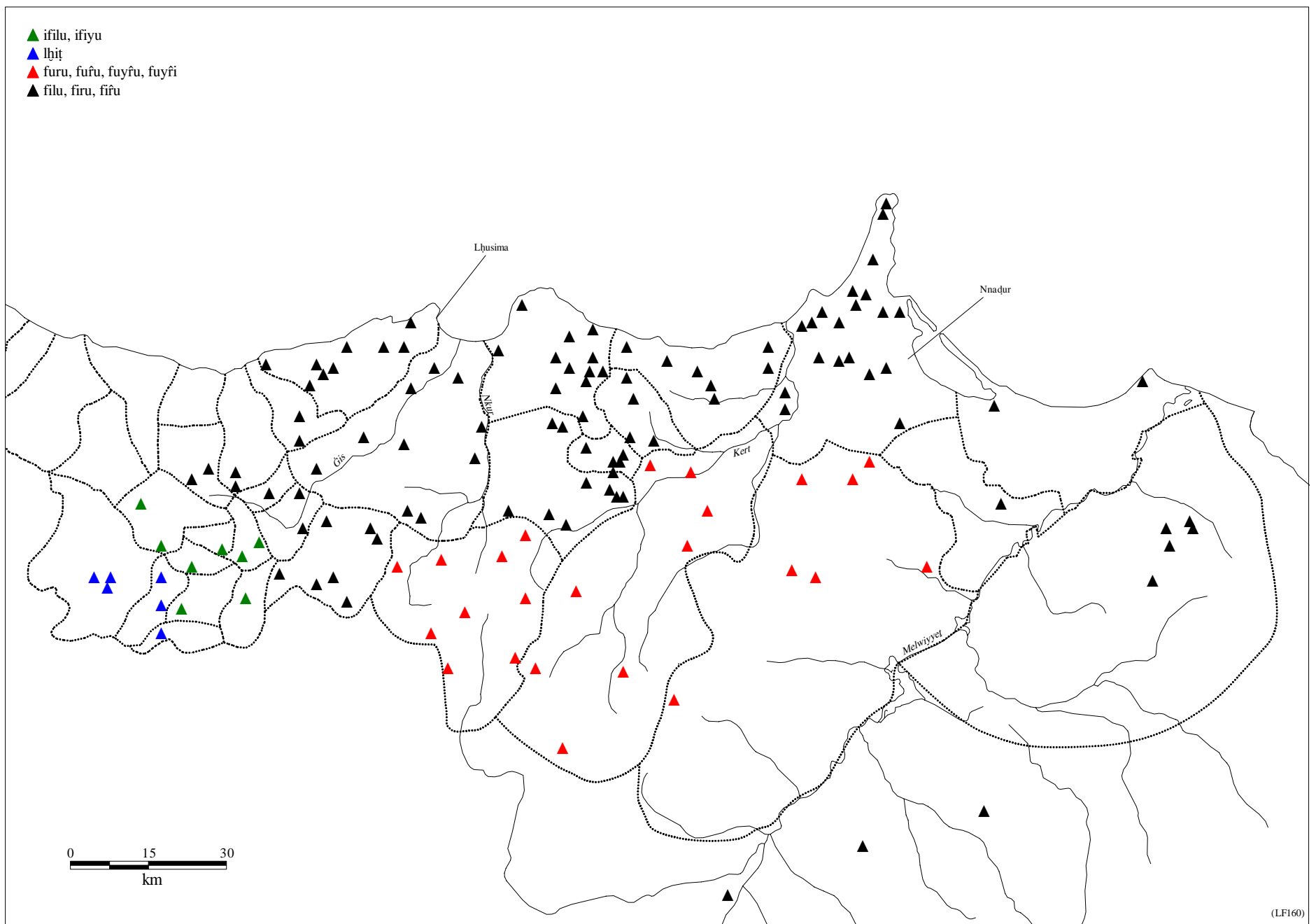
²¹ Cet emprunt provient fort probablement du lexème latin /*filum*/ (Schuchardt, 1918).

²² Les formes alternatives /*tḥatemt*/ et /*tḥatent*/ ont été attestées sporadiquement dans certaines variétés des Ikebdanen et des Iznasen.

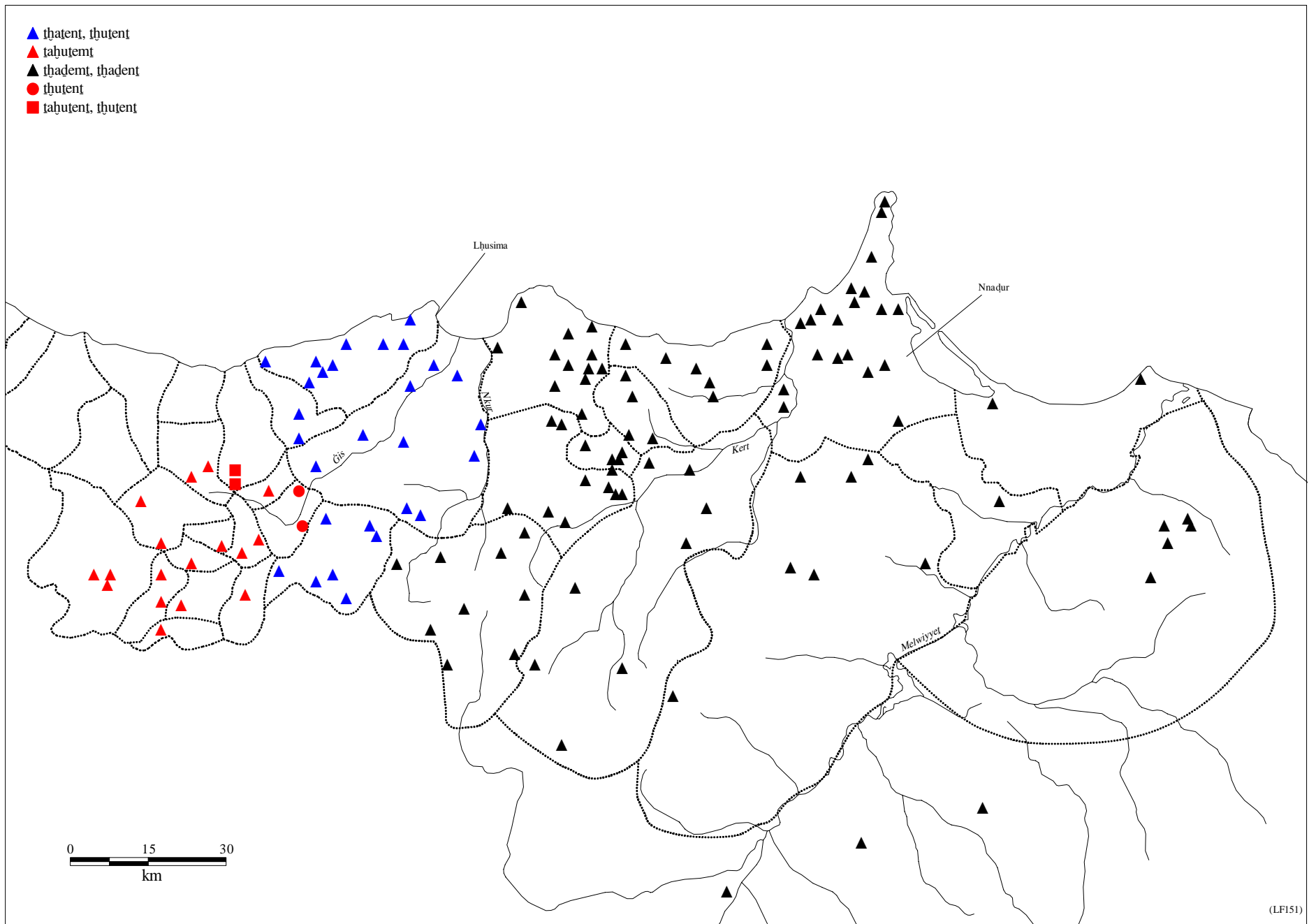
Carte 2 : Variation de timbre vocalique /u/ ~ /i/ ~ /e/, /(a)lUm/ (foin)



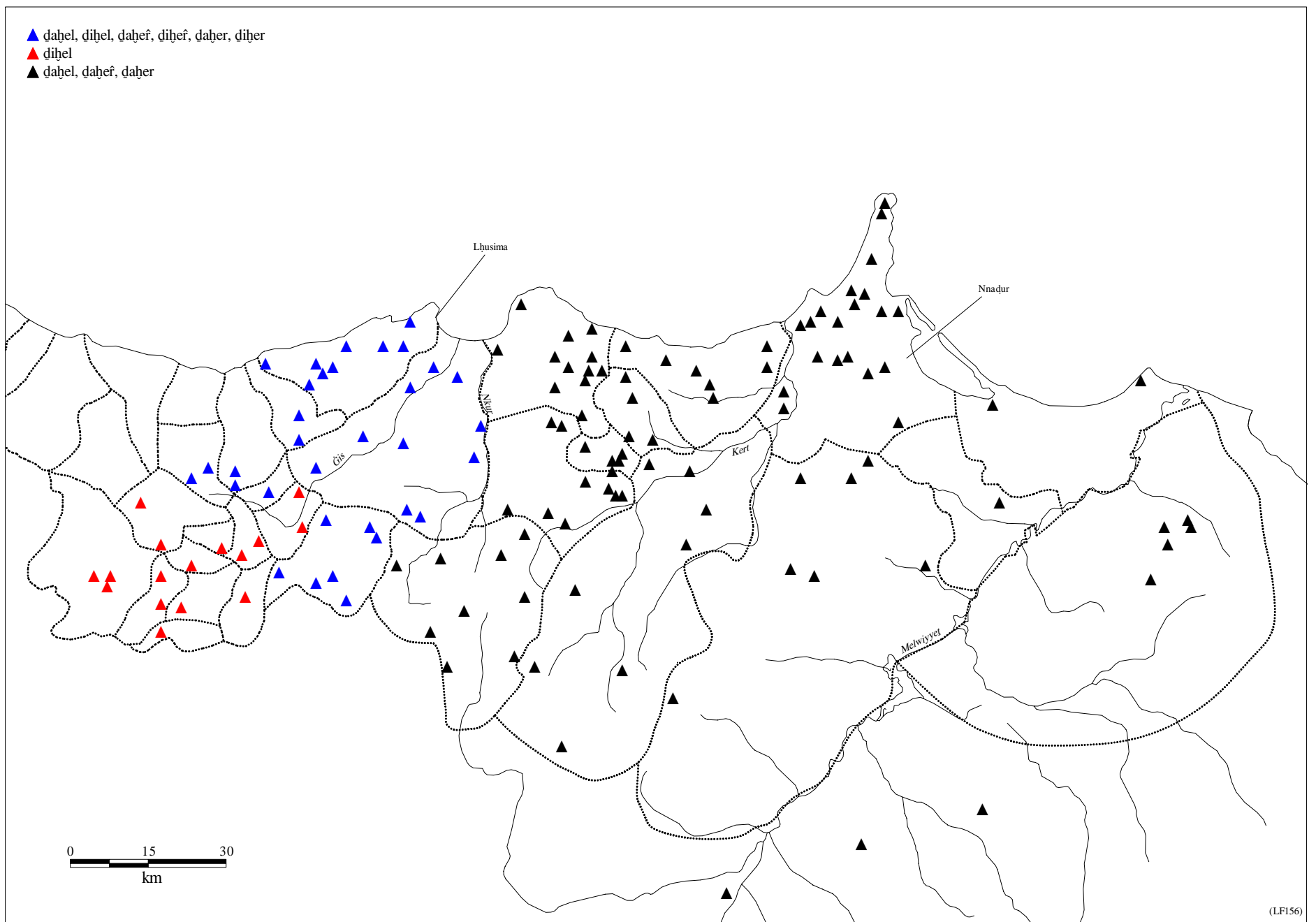
Carte 3 : Variation de timbre vocalique /i/ ~ /u/, /i)fIlU/ (fil)



Carte 4 : Variation de timbre vocalique /a/ ~ /u/, /tʰAtemt/ (bague)

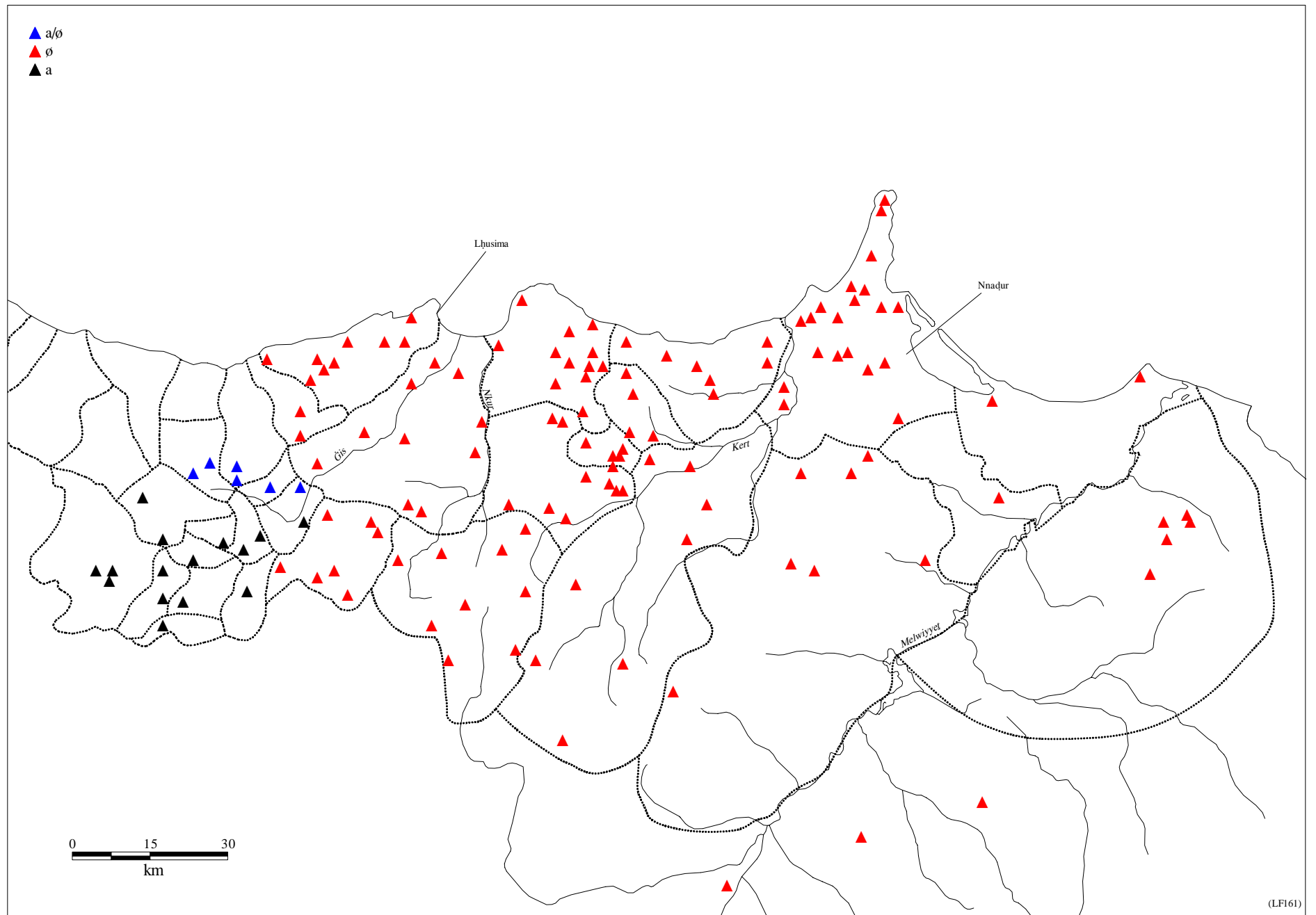


Carte 5 : Variation de timbre vocalique /a/ ~ /i/, /dAʰel/ (dans, dedans)



3. Traitement de la voyelle préfixale du nom

Carte 6 : Absence de la voyelle préfixale, /Afus/ (main)



L'absence de la voyelle préfixale /a/ dans le nom masculin /fus/ (main) est attestée dans la grande majorité des variétés berbères du Rif, comme en témoigne la carte 6 ci-dessus²³. Seules les variétés du Rif occidental disposent de la forme /afus/.

Dans le cas du nom féminin /tġirdemt/ (carte 7, scorpion), la voyelle /i/ qui suit l'indice de genre est observée dans le Rif occidental aussi bien que chez les Ayt Iznasen, les Ayt Buzeggu et les Ayt Tawrirt sous forme de /tġirdemt/ ou /tġirdent/. Un ensemble de variétés du Rif central, employant les lexèmes /tġirdent/ ou /tġirdemt/, viennent séparer les deux groupes de variétés disposant à la fois de /tġirdent/ ou /tġirdemt/ et /tġirdent/ ou /tġirdemt/.

L'absence de la voyelle préfixale /a/ ou /i/ est généralement constatée devant la séquence /CV/ avec une voyelle pleine pour /V/. Toutefois, des cas avec une voyelle préfixale sur cette position ont été retrouvés, tels /aġil/ et /iġil/ (bras) employés dans tout le Rif. Seuls les Ibeqquyen (/ġiġ/ ou /ġir/), les Igzennayen (/ġiġ/ ou /ġir/), et les Ikebdanen (/ġil/) – trois tribus relativement éloignées l'une de l'autre – connaissent également, pour cet exemple, des variantes sans voyelle préfixale.

Les cartes 8, 9, et 10 portent sur la variation de timbre /a/ ~ /i/ de la voyelle préfixale.

Pour le lexème /tAfdent/ (orteil), nous observons sur la carte 8 la voyelle /i/ dans la tribu d'Iznasen, d'Ikebdanen, d'Ayt Buzeggu, de Wlad Settut (Zayyu) et de Tawrirt dans le Rif oriental, et dans toutes les tribus du Rif occidental à l'exception de Ktama qui se différencie par la présence de /a/. La morphologie de ce lexème est /tġifdent/ ou

/tġibdent/ dans le Rif occidental. Dans le Rif oriental, par contre, la structure morphologique employée est /tġifednett/. La tribu d'Ayt Weryaġel et celle d'Iqeleiyen sont les seules à contenir les deux timbres²⁴. Les formes que l'on y rencontre sont /tAfdent/ et /tġifednett/ pour les Iqeleiyen ; /dAfdent/ et /dġifdent/ (ou leurs variantes /dAfdent/ et /dġifdent/) apparaissent chez les Ayt Weryaġel.

La distribution géographique de la voyelle /a/ de la forme /amensi/ (carte 9, dîner) est également très homogène et couvre la plus grande partie du Rif. Sa variante /imensi/ occupe, en revanche, la quasi-totalité des tribus du Rif occidental. Certaines variétés frontalières, telles que Targist et Ayt Buġay (Ayt Mezduy), comportent les deux variantes. Quelques cas isolés de l'emploi de /imensi/ ont été retrouvés chez les Ayt Buyeġya et les Ibġalsen.

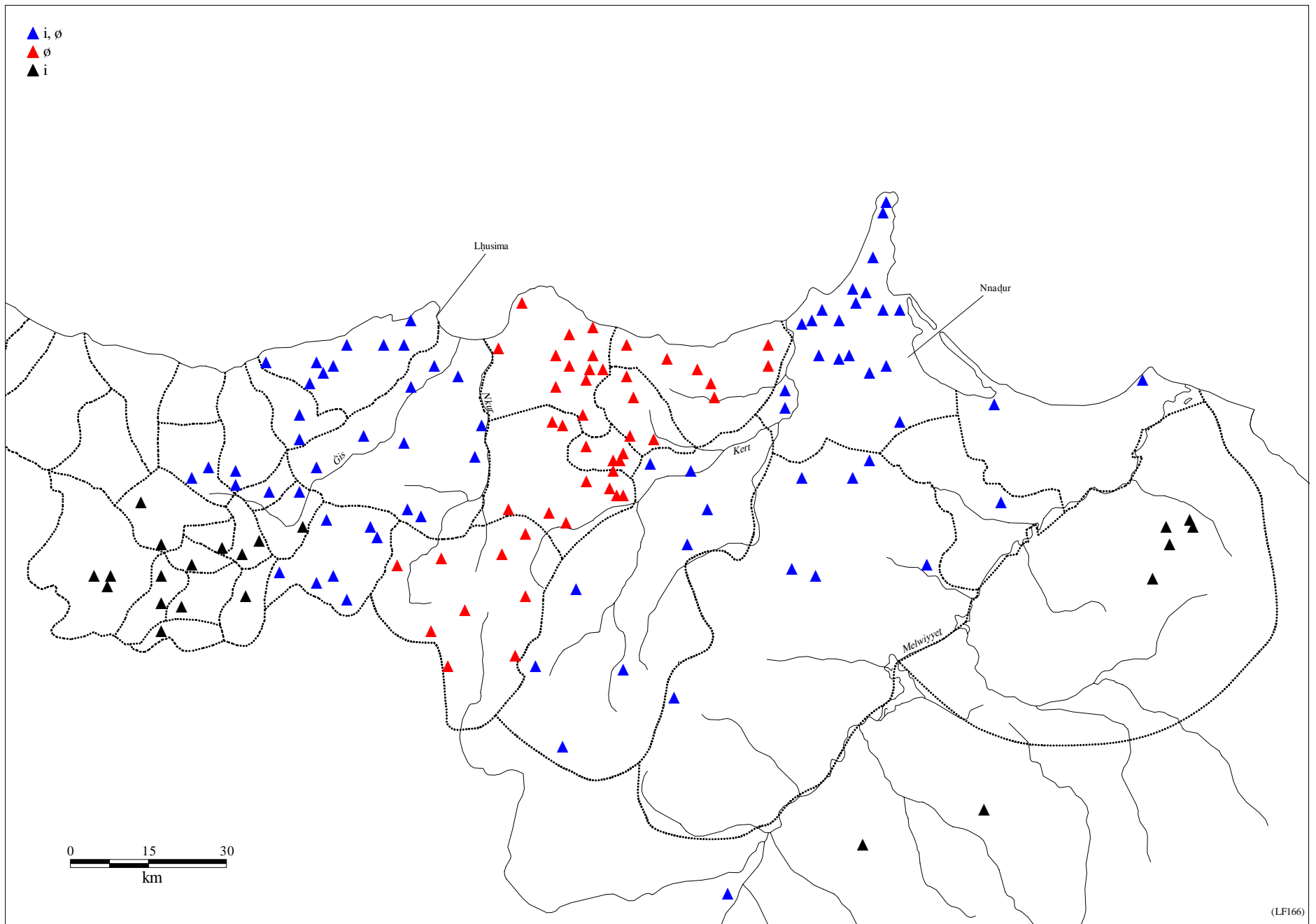
A partir des Ayt Weryaġel et des Ayt Ğammart, la diffusion de la voyelle /i/ pour /Aġzer/ (carte 10, rivière, fleuve, oued) s'arrête afin de reprendre plus loin dans certaines tribus de Rif occidental. Dans cette dernière région, on retrouve aussi le lexème /asif/ provenant d'une racine différente²⁵. Pour les variétés dont la battue /ɾ/ est vocalisée, les formes /aġzā/, /iġzā/ ou /iġzā/ et leurs réalisations phonétiques respectives ont été attestées (Chapitre 2 : 1.1.).

²³ La présence de /afus/ a tout de même été attestée dans quelques cas isolés chez les personnes âgées dans la tribu d'Ayt Iṭteft, d'Ibeqquyen, d'Ayt Weryaġel et d'Ayt Ğammart.

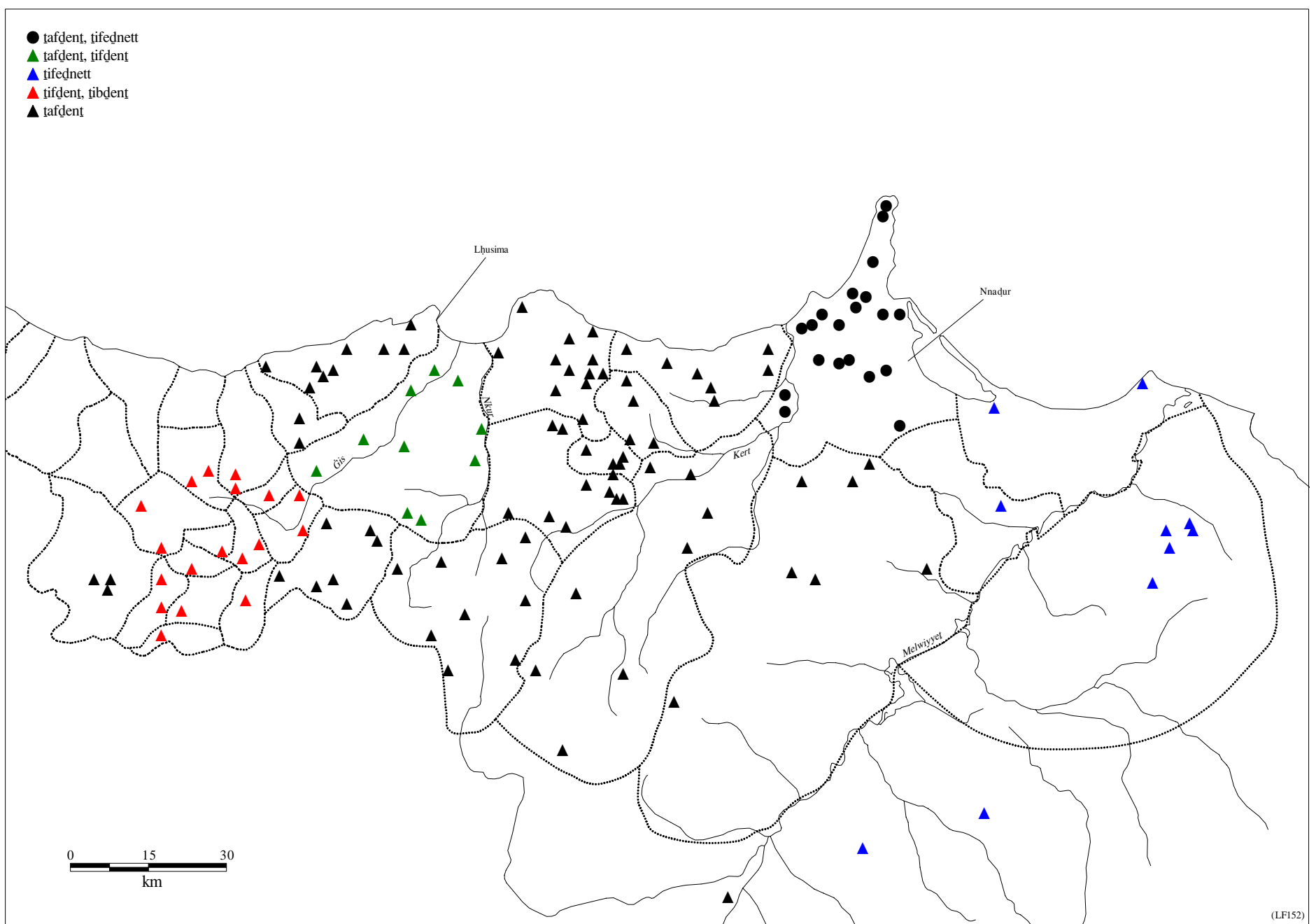
²⁴ Leur statut de centre socio-économique lié à leur histoire géopolitique pourrait probablement expliquer cette répartition de façon non-linguistique.

²⁵ Les variétés de cette région qui connaissent la forme /iġzer/ disposent souvent aussi de la variante libre /asif/.

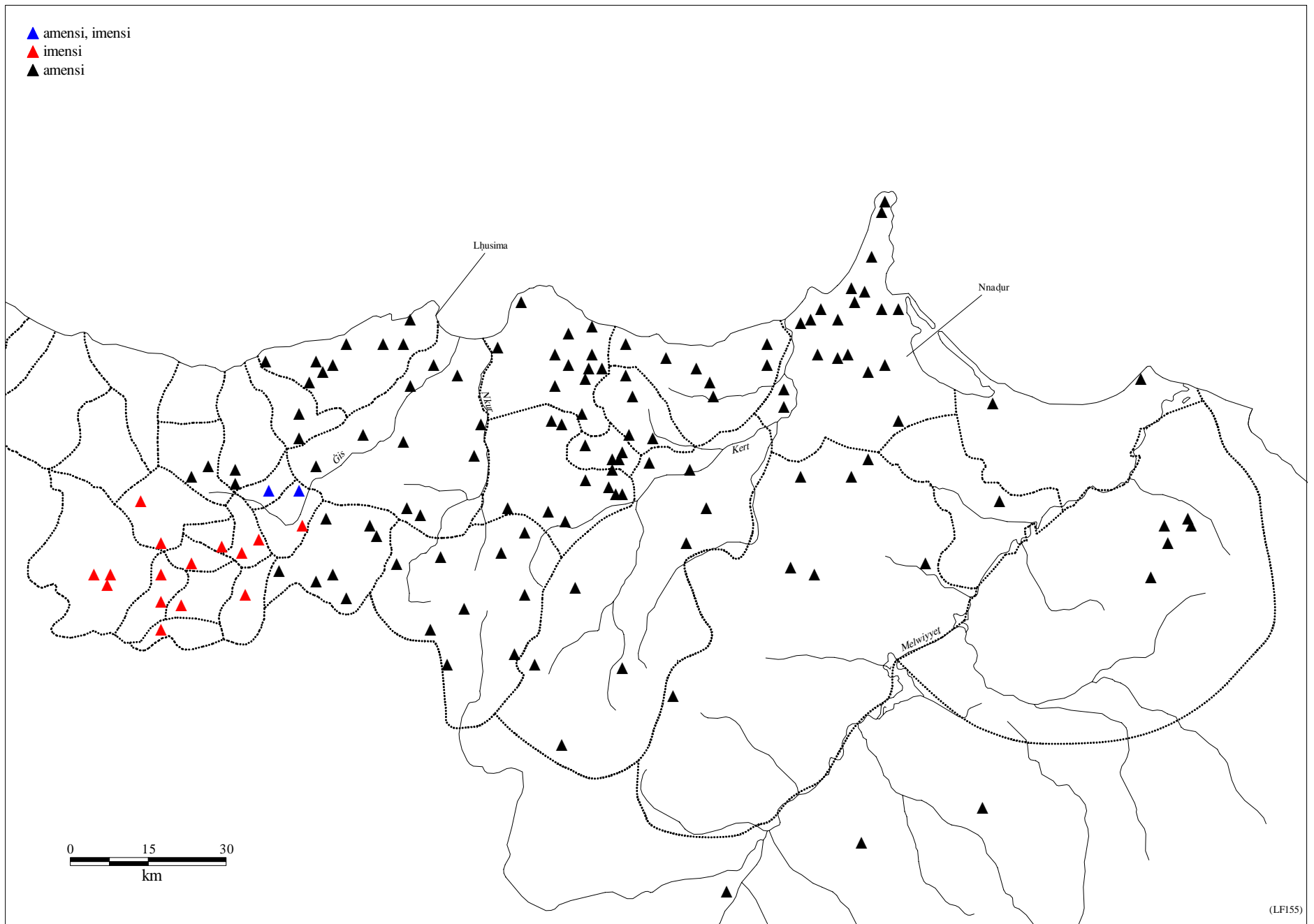
Carte 7 : Absence de la voyelle préfixale, /tǧirdent/ (scorpion)



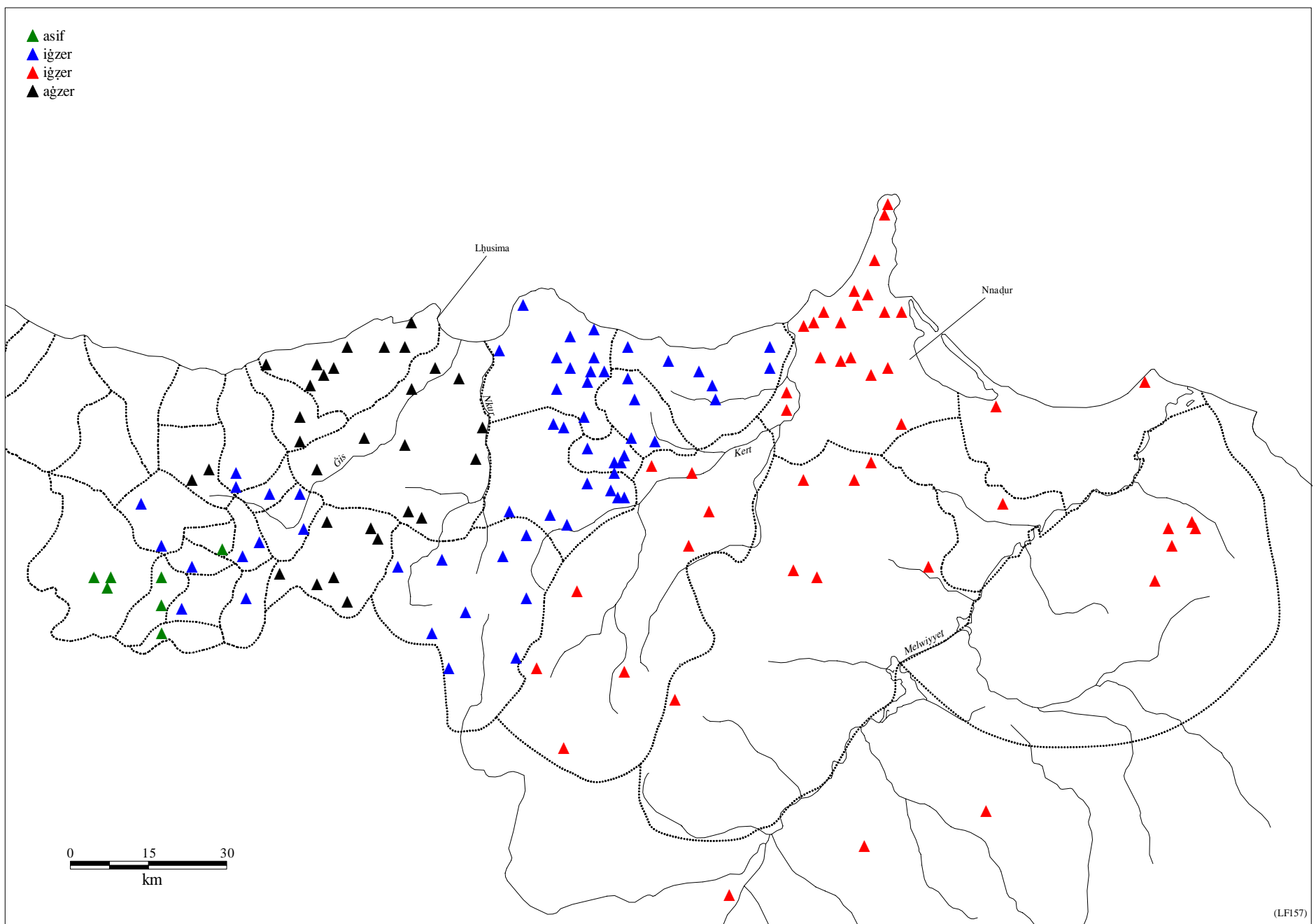
Carte 8 : Variation de timbre de la voyelle préfixale /a/ ~ /i/, /tAfdent/ (orteil)



Carte 9 : Variation de timbre de la voyelle préfixale /a/ ~ /i/, /Amensi/ (dîner)



Carte 10 : Variation de timbre de la voyelle préfixale /a/ ~ /i/, /Aǧzer/ (rivière, fleuve, oued)



4. La voyelle centrale /e/

4.1. Position de la voyelle centrale /e/ dans des lexèmes avec ou sans affixes

Tout comme les voyelles /i/, /a/ et /u/, la voyelle centrale [ə] est un vocoïde²⁶. Sa réalisation – aussi brève soit-elle – est caractérisée par, à la fois, la vibration des cordes vocales et l'absence d'occlusion ou de friction.

Sur son statut phonologique, les opinions sont encore partagées²⁷. Néanmoins, il est clair que sa fonction première est celle d'un « lubrifiant » évitant l'entassement de consonnes.

Son timbre peut varier suivant les unités qui lui sont contiguës et les variétés régionales en question. Ainsi, la voyelle [ə] s'abaisse et s'ouvre lors d'un contact avec des phonèmes d'arrière (vélares, uvulaires et pharyngales) dans tout le Rif, et en particulier dans le Rif occidental (et Ibeqquyen) où elle est encore davantage réalisée comme [ɐ], [æ] ou [ɛ]²⁸. En fait, la tendance dans cette région (Ibeqquyen exclus) est d'ouvrir le [ə] alors qu'ailleurs dans le Rif sa réalisation a tendance à être plus fermée ([ɪ], [ɪ], [i], [i]), sans qu'on puisse pour autant, ni pour l'une ni pour l'autre, en prédire les règles précises.

En outre, l'articulation antérieure du [ə] est souvent utilisée comme voyelle d'appui dans les formes verbales monosyllabiques à valeur d'« impératif énergétique » :

- [əʃʃ] ⇒ [i:ʃʃ] (Mange !)
- [rħəmm] ⇒ [irħəmm] ou [irħi'mmm] (Pousse-toi !)

La variété qui semble la plus être sujette à l'antériorisation de la voyelle [ə] est celle d'Ibeqquyen où l'on trouve de façon très récurrente des réalisations telles que [lxiðməθ] (travail), [ħsi'n] (mieux que) et [jəgg^wi'ɜ] (il est loin).

La position du /e/ dans un lexème sans affixation est généralement variable lorsqu'il est inséré entre des consonnes de la même échelle de sonorité²⁹. Le locuteur rifain emploie donc librement /imneġ/ ou /imenġ/ (il s'est disputé) par exemple, même si la première forme est plus courante dans le Rif occidental et une partie du Rif central (Ayt Iṭteft, Ibeqquyen, Ayt Weryaġel et Ayt Ğammart). Cependant, cette alternance facultative a tendance à disparaître à mesure qu'on se dirige vers l'est.

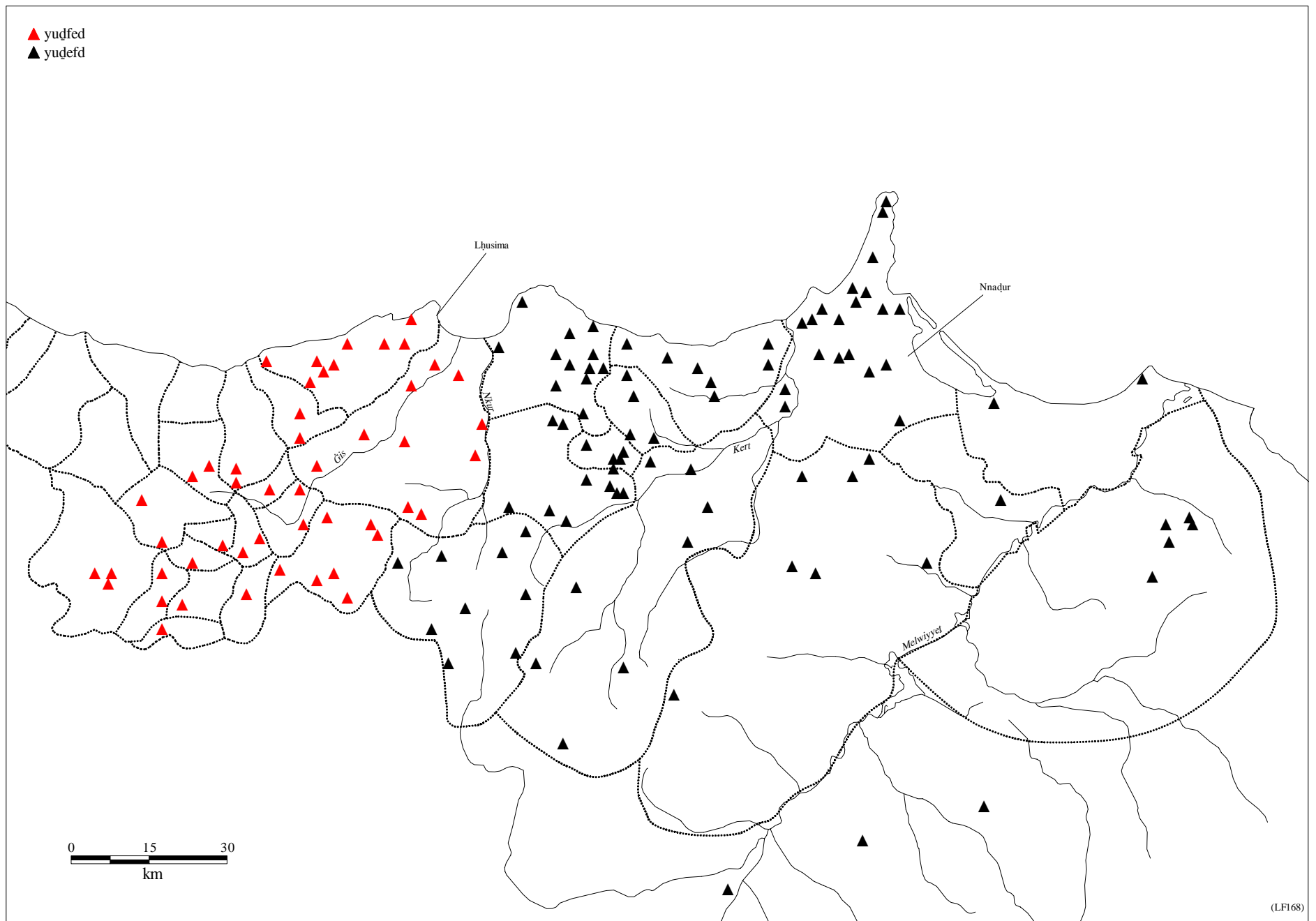
²⁶ Quand il n'est pas question de sa valeur phonétique, cette voyelle sera notée comme /e/.

²⁷ Seul Kossmann (1995) reconnaît deux types de schwa : un schwa phonétique inséré dans des agglutinations de consonnes et un schwa phonologique qui répond aux critères lui correspondant.

²⁸ Il importe de noter que le procédé inverse, à savoir la centralisation de la voyelle /a/, est attesté pour le marquage d'état d'annexion quand la voyelle n'est pas constante : /tamġart/ ⇒ /temġart/ (femme). Ce phénomène morphologique, qui fait donc appel à des transformations phonétiques, indique le lien syntaxique entre deux unités de l'énoncé.

²⁹ Au sujet de la sonorité des consonnes et la syllabation, voir entre autres Boukous (1990), Dell & Elmedlaoui (1985, 1988) et Dell & Tangi (1993).

Carte 11 : Position de la voyelle centrale /e/ après suffixation du morphème déictique /-d/, /yudEf-d/ (il est entré, P/3MS)



Lorsqu'un affixe se rajoute au noyau lexical (carte 11), certaines variétés du Rif passent par le procédé de resyllabation, ce qui entraîne généralement un déplacement de la position du /e/.

- Affixation sans resyllabation : forme verbale de base /yudEf/ (il est entré) + morphème déictique /-d/ ⇒ [ju|ðəfd] ou [ju|ðəvd] dans le Rif oriental et une partie du Rif central.
- Affixation avec resyllabation : forme verbale de base /yudEf/ (il est entré) + morphème déictique /-d/ ⇒ [juð|fəd] dans le Rif occidental et une partie du Rif central (Ayt Itteft, Ibeqquyen, Ayt Weryaǧel et Ayt Ǝammart).

Les deux variantes répondent donc à la règle générale qui interdit l'emploi du /e/ en syllabe ouverte.

Dans l'exemple suivant, par contre, le premier /e/ se trouve en syllabe ouverte lorsqu'on n'applique pas la règle de resyllabation ou celle d'antériorisation du /e/ en /i/.

- Affixation sans resyllabation : forme verbale de base /yeffeǧ/ (il est sorti) + morphème déictique /-d/ ⇒ [jə|ffəyɔd] ou [ji|ffəyɔd] - [i|ffəyɔd] en cas d'antériorisation ; dans le Rif oriental et une partie du Rif central.
- Affixation avec resyllabation : forme verbale de base /yeffeǧ/ (il est sorti) + morphème déictique /-d/ ⇒ [jəff|yɔd] ou [jiff|yɔd] - [iff|yɔd] en cas d'antériorisation ; dans le Rif occidental et une partie du Rif central (Ayt Itteft, Ibeqquyen, Ayt Weryaǧel et Ayt Ǝammart).

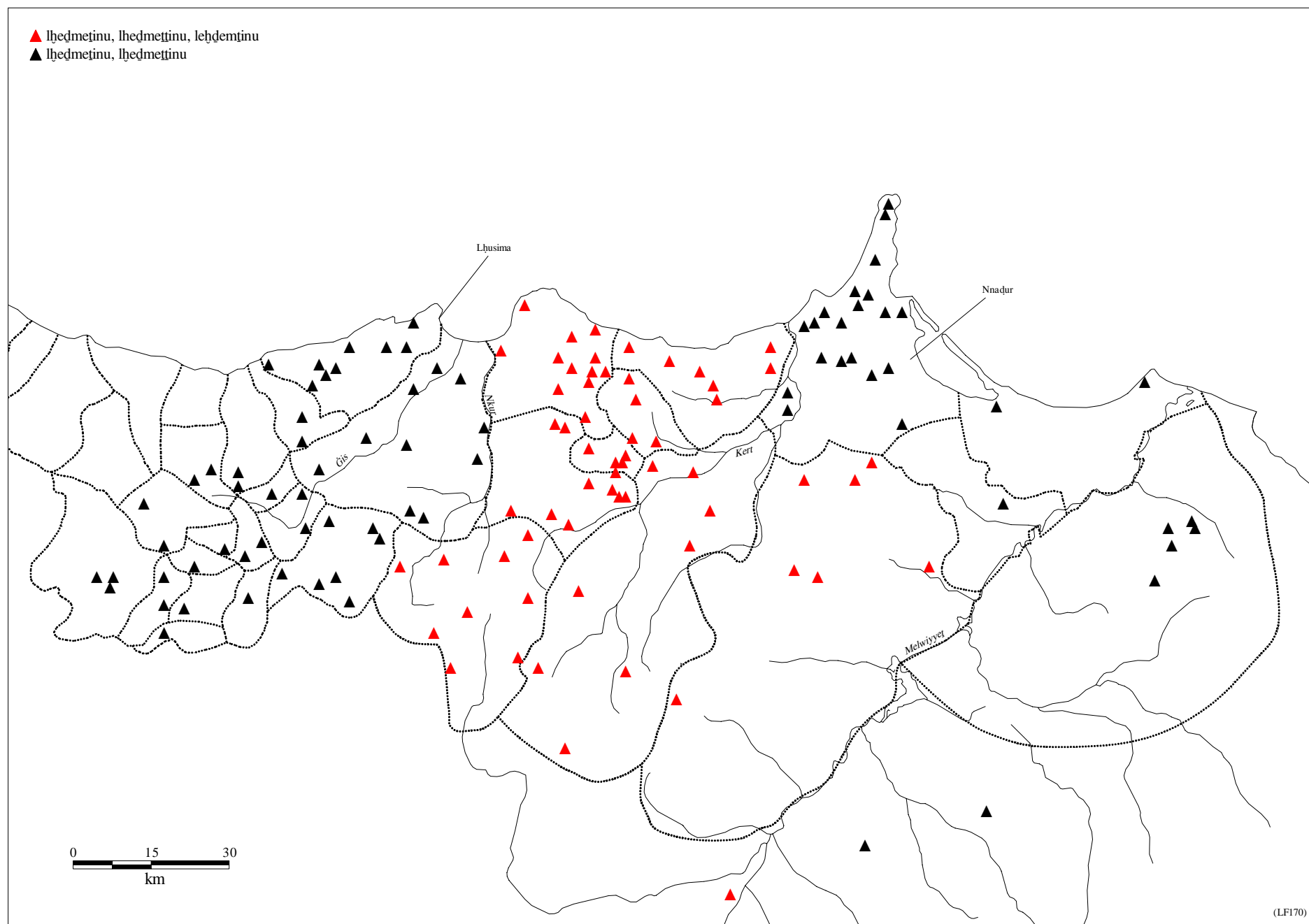
La forme [jə|ffəyɔd] s'expliquerait par le principe selon lequel la voyelle /e/ est tolérée en syllabe ouverte devant une tendue, bien que celle-ci ne soit pas le produit du jeu d'affixation comme dans³⁰ :

- /tfehmed/ (tu as compris) + /-as/ (lui) ⇒ [θfəh|mə|ððes] (tu l'as compris)

³⁰ Pour le comportement du /e/ en syllabe ouverte, voir Partie II, Chapitre 1 : 4.2.

4.2. Comportement de la voyelle centrale /e/ en syllabe ouverte

Carte 12 : Comportement de la voyelle centrale /e/ en syllabe ouverte, /lhEdmEt-inu/ (mon travail)



Contrairement à diverses autres variétés berbères d'Afrique du Nord, celles du Rif permettent la présence de la voyelle centrale en syllabe ouverte³¹. Les locuteurs rifains essaient tout de même de l'éviter en mettant en œuvre des procédés dont :

- la transformation de /e/ en /i/ ;
- le renforcement de la tension de la consonne succédante ;
- la resyllabation.

La carte 12 montre trois options pour la séquence /lhEdmEt-inu/ (mon travail) :

- affixation sans resyllabation
⇒ [lxəðməθɪnu] ([lxəð|mə|θɪ|nu] ou [lxəð|məθ|ɪ|nu])
- affixation sans resyllabation + tension consonantique
⇒ [lxəðməθθɪnu] ([lxəð|mə|θθɪ|nu])
- affixation avec resyllabation
⇒ [lɛxðəmθɪnu] ([lɛx|ðəm|θɪ|nu])

Ces trois procédés sont en alternance libre dans plusieurs variétés du Rif central (Ayt Buyeḥya, Ibḍalsen et Gersif inclus). Les autres variétés, en revanche, ne font pas appel à la règle de resyllabation.

Suivant cette même distribution géolinguistique, le syntagme verbal /žžet-ayi/ ou /ḡet-eyyi/ (laissez-moi, A/2P) est attesté :

- sans resyllabation + tension consonantique
⇒ /žžett-ayi/ ou /ḡett-eyyi/ ;
- sans resyllabation + changement de timbre
⇒ /žžit-ayi/ ou /ḡit-eyyi/ ou /ḡit-eyyi/ ;
- avec resyllabation
⇒ /ežžt-ayi/, /eḡt-ayi/ ou /eḡt-eyyi/.

Toutes les variétés rifaines connaissent les deux premiers procédés. Mais seule une partie du Rif central (Ayt Tamsaman, Ayt Seid, Ayt Tuzin, Ayt Wlišek, Tafersit, Igzenayen, Ibḍalsen, Ayt Buyeḥyi et Gersif) dispose aussi de la pratique alternative de resyllabation. Il importe toutefois de signaler que le déplacement de l'articulation du /e/ vers /i/ n'est réalisé que dans des formes verbales à suffixe personnel³².

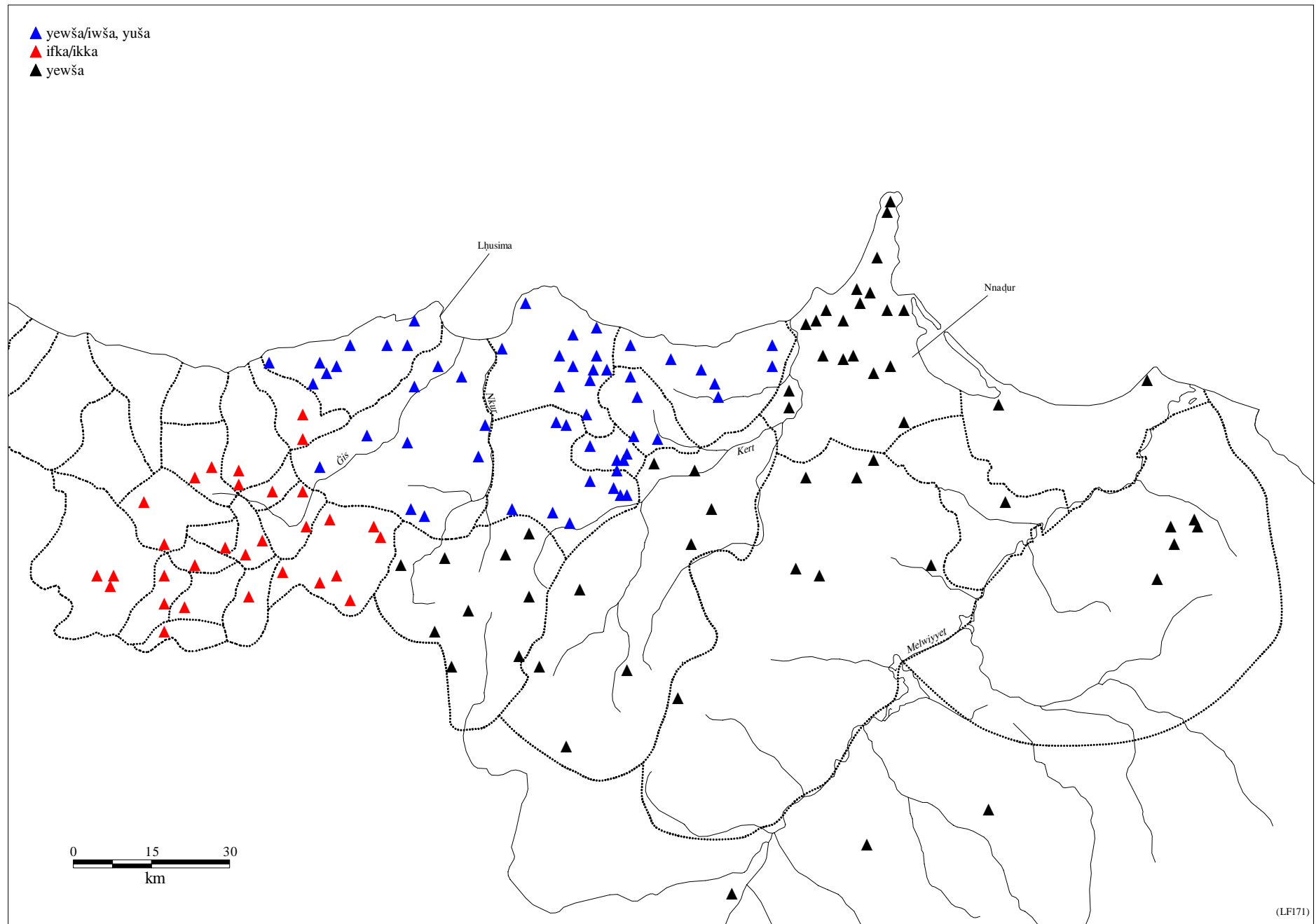
³¹ Tangi (1991 : 69-70) exclut ce phénomène (« alternance avec zéro ») dans la variété d'Ayt Sidar des Iqelleyen, pour laquelle de nombreux cas ont été attestés dans le cadre de cette recherche.

³² Kossmann (2000 : 19) l'a remarqué à juste titre pour certaines variétés des Iznasen et des Ikebdanen.

5. Les Semi-voyelles

5.1. Vocalisation de la semi-voyelle bilabiale /w/

Carte 13 : Vocalisation de la semi-voyelle /w/, /yeWša/ (il a donné, P/3MS)



La semi-voyelle bilabiale /w/ et la semi-voyelle palatale /y/ fonctionnent tantôt comme consonne tantôt comme voyelle selon leur emplacement dans la syllabe. Lorsqu'elles entrent en contact avec une ou deux voyelles, elles assument le rôle de glide consonantique en constituant des diphtongues. Des facteurs tels que le débit de la parole, les prédispositions psycho-pragmatiques individuelles du locuteur et l'économie phonotactique de la syllabe font varier sensiblement leur degré de vocalisation.

Ces semi-voyelles s'accrochent souvent comme appendice aux vélares /k/ et /g/: /k^w/ et /g^w/ lorsqu'il s'agit de labialisation ; /k^y/ et /g^y/ lorsqu'il s'agit de palatalisation ou de mouillure³³. En cas de spirantisation dynamique (Chapitre 2 : 2.2.), ces vélares peuvent même être à l'origine de l'apparition des semi-voyelles dont la vocalisation diffère suivant les variétés.

1. /k/ et /g/ ⇒ /y/ :
 /ameksa/ ⇒ /ameysa/, /amiysa/, /amisa/ (berger)
 /asegmi/ ⇒ /aseymi/, /asiymi/, /asimi/ (nourrisson)
2. /g/ ⇒ /w/ :
 /ugur/ ⇒ /uwur/ (marcher)

La vocalisation de la bilabiale /w/ (carte 13) a tendance à s'amplifier à mesure qu'on avance vers l'ouest.

Le même constat est valable pour la palatale /y/ lorsqu'elle fait fonction d'indice de personne du masculin singulier. Nous observons, par exemple, les formes verbales /yenḡa/ et /yinḡa/ (Il a

tué., P/3MS) surtout dans l'Est et la forme /inḡa/ surtout dans l'Ouest.

Pour le cas de /wYeḡ/ (j'ai apporté/emporté., carte 14, P/1S), où le /y/ fait partie du corps du lexème, le tableau de répartition est plus hétérogène et plus complexe³⁴. La raison principale est l'adjacence du /y/ avec les unités phoniques /w/ et /e/. Le fait que ce lexème puisse aussi faire l'objet de variation au niveau de la voyelle initiale ne fait qu'augmenter la diversité.

Les variétés des Ibeqquyen, et en moindre mesure celles des Ayt Itteft, des Ayt Weryaḡel et des Ayt Eammart, ont une prédilection remarquable pour la diphtongaison des voyelles /u/ et /i/ à la fin du lexème³⁵.

- /anu/ ⇒ /anew/ et /aniw/ (puits)
- /ṣafi/ ⇒ /ṣafey/ et /ṣafiy/ (c'est tout.)

A l'encontre de ce que Biarnay (1917 : 402) a constaté pour les variétés du Rif, la semi-voyelle /w/ n'est pas en variation libre avec la voyelle /u/ au début du lexème. Elle sert soit de liaison phonétique dans une suite syntagmatique de voyelles soit de marque d'état d'annexion. Ceci vaut également pour la palatale /y/.

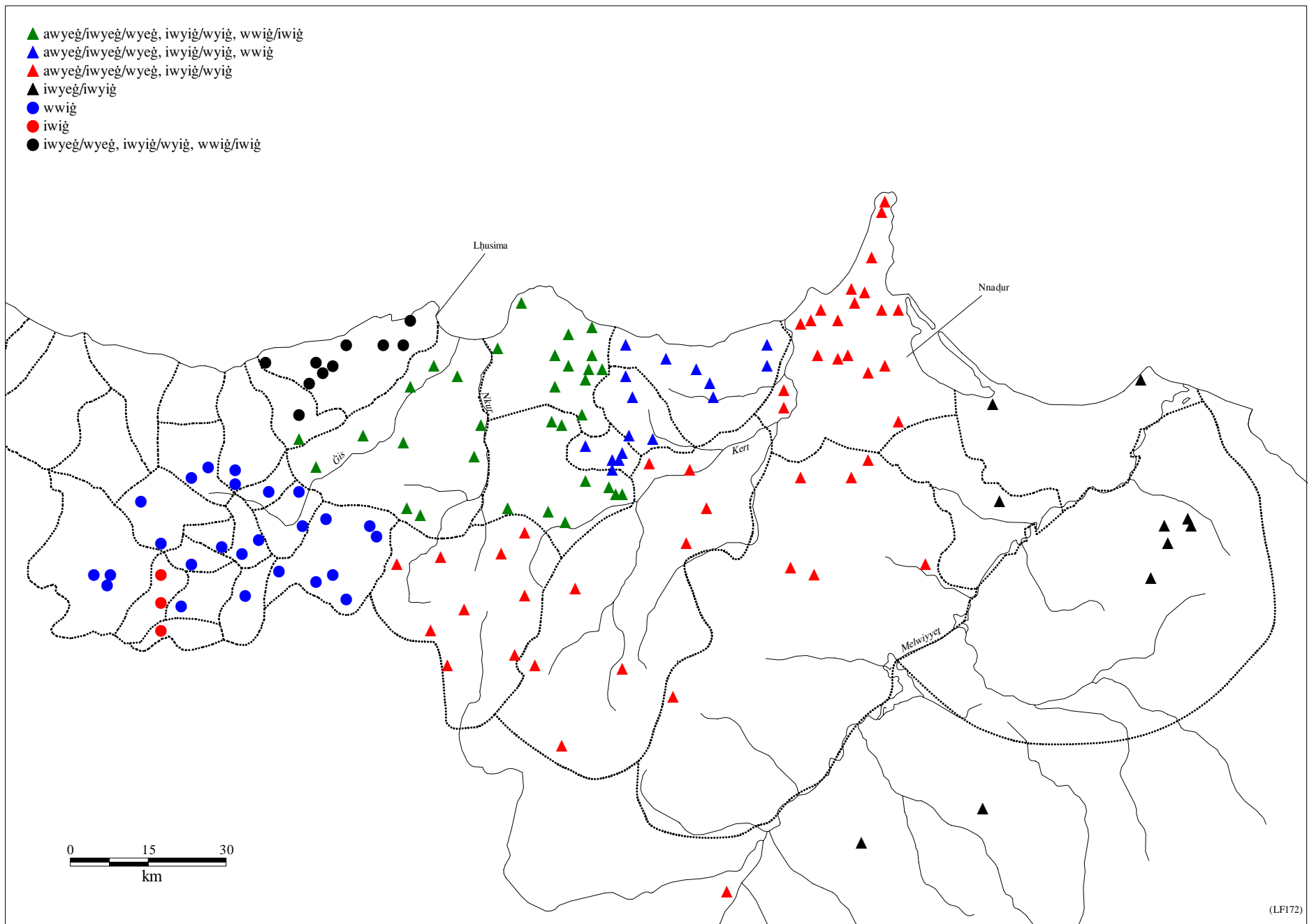
³³ Il est parfois aussi question d'ancrage à leurs corrélaires fricatifs /h/ et /ḡ/ (surtout dans le Rif occidental) et à leurs corrélaires spirantisés /k/ et /g/.

³⁴ Dans certaines variétés, l'indice de la première personne singulier /-ḡ/ est dévoisé en /-h/ (voir Partie II, Chapitre 2 : 7).

³⁵ Ce phénomène n'est pas à confondre avec la marque de genre masculin /-iw/ qui alterne, selon les régions, avec /-u/ dans des lexèmes dont la forme féminine est plus récurrente, tel l'exemple de /argu/ - /argiw/ (ogre) qui sont les corrélaires masculins de la forme /targu/ (ogresse). Comme Kossmann (2000 : 30) l'a bien noté, ce marqueur du masculin /-iw/ est plus fréquent dans le Rif oriental.

5.2. Vocalisation de la semi-voyelle palatale /y/

Carte 14 : Vocalisation de la semi-voyelle /y/, /wYeğ/ (j'ai apporté/emporté, P/IS)



Chapitre 2. Les consonnes

1. La vocalisation des alvéolaires /r/ et /r̄/

1.1. Vocalisation de la battue alvéolaire simple /r/

La consonne /r/ est une battue rhotique articulée au niveau des alvéoles de manière non-tendue : [r]. Elle tient sa particularité du fait qu'elle puisse faire l'objet du processus de vocalisation qui selon les régions est arrivé à différents stades d'évolution (carte 15 à carte 20). En fonction de la voyelle qui la précède elle est réalisée comme suit :

Tableau 2 : Réalisations du /r/ vocalisé

ir	i(r), ai(r), ī, ī̄
ur	u(r), au(r), ū, ū̄
ar	a(r), aa(r), ā
er	ar, a(r), aa(r), ā

Tableau 3 : Réalisations phonétiques du /r/ vocalisé

ir	[ɪr]
i(r)	[ɪr̄]
ai(r)	[ɛæ ^{r̄}]
ī	[ɛæ:]
ī̄	[ɪ:]
ur	[ʊr]
u(r)	[ʊr̄]
au(r)	[ɔɑ ^{r̄}]
ū	[ɔɑ:]
ū̄	[ʊ:]
ar	[ɛr] ou [ǣr]
a(r)	[ɛr̄] ou [ǣr̄]
aa(r)	[ɛ ^{r̄}] ou [æ ^{r̄}]
ā	[ɛ:] ou [æ:]
er	[ər]
ar	[ɛr] ou [ǣr]
a(r)	[ɛr̄] ou [ǣr̄]
aa(r)	[ɛ ^{r̄}] ou [æ ^{r̄}]
ā	[ɛ:] ou [æ:]

Ce phénomène implique un élargissement du système vocalique par trois unités qui se distinguent des voyelles de base par une qualité vocalique modifiée³⁶ et une valeur quantitative considérable à la suite d'un allongement compensatoire. Il s'agit plus précisément de la monophthongue /ā/ réalisée [ɛ:] ou [æ:], et des unités /ī/ et /ū/ réalisées, comme diphtongues, respectivement [ɛæ:] et [ɔɑ:] ou comme monophthongues, respectivement [ɪ:] et [ʊ:]³⁷.

Ce groupe vocalique est augmenté par des timbres résultant de la vocalisation du /r̄/ pharyngalisé :

Tableau 4 : Réalisations phonétiques du /r̄/ vocalisé

ir̄	[e ^{h̄} :]
ur̄	[o ^{h̄} :]
ar̄	[ʌ ^{h̄} :]

De ses trois voyelles marginales, seule /ā/ permet une opposition distinctive avec les autres valeurs. Leur parcours de transformation phonétique est similaire à ce qui a été détecté pour leurs homologues non-pharyngalisés.

Ceci mène au total de sept voyelles dont trois voyelles de base, trois voyelles longues et une voyelle longue et pharyngalisée³⁸.

Ce phénomène de vocalisation contribue donc de façon essentielle au renouvellement du système phonétique et phonologique de diverses variétés berbères du Rif, autant qu'à la transformation de certains de leurs paradigmes morphologiques, comme par exemple :

- l'extension du paradigme verbal de type /CCV/ au dépens de /CCC/ ;
- la diversification du marquage de l'opposition des thèmes verbaux ; par exemple, l'opposition [prétérit ~ aoriste intensif] représentée par l'opposition [ø ~ /r̄/] ou [ø ~ /ār/].

La vocalisation du /r/ est toutefois conditionnée par le fait qu'elle n'est permise, en principe, qu'en position de coda de la syllabe. Il arrive toutefois – surtout dans certaines variétés des Ayt Weryaǧel – que cette règle s'applique aussi au /r/ en position d'attaque, non sans conséquences importantes sur la structure phonétique, phonologique et même morphologique des lexèmes en question³⁹.

Il importe de remarquer aussi que ce phénomène d'idiosyncrasie est en corrélation directe avec la mutation phonétique de la liquide /l/ en /r̄/ ou /r/. L'élément /r/ est soit une battue rhotique à friction ultra légère ([r]) – dont l'articulation, au plan perceptif, est très proche ou parfois même similaire au /r/ non issu du /l/ – soit une vibrante ([r])⁴⁰. L'élément /r̄/, en revanche, est une fricative dont le son se situe entre /r/ et /l/ ([l]). Ces mutations du /l/ ne sont généralement pas sujette à la vocalisation⁴¹.

La battue /r/ fait fonction de sonante lors d'un contact des voyelles longues avec une autre voyelle dans une chaîne phonique à débit haut.

- /awssā i d-yusin/ + débit haut
⇒ /awssar i d-yusin/(le vieillard qui est venu)

Son insertion implique nécessairement une réduction de la quantité vocalique de la voyelle qui le précède. Cette réduction varie toutefois sensiblement suivant la valeur quantitative avec laquelle le /r/ est réalisé.

L'apparition du /r/ peut aussi être motivée par la complétude morphologique. Les conjugaisons verbales et nominales y font essentiellement partie.

- /ǧā/ + 1S /-iǧ/
⇒ /ǧriǧ/ (j'ai lu, P/1S)
- /awssā/ + pluriel interne
⇒ /iwssura/ (les vieux)
- /awssā/ + affixe démonstratif /-a/ (ceci)
⇒ /awssar-a/ (ce vieux-ci)

³⁶ Par le biais d'un abaissement compensatoire net pour /ī/ et /ū/.

³⁷ A l'exception de Tangi (1991), Dell & Tangi (1993), Louali & Puech (1997) et Louali-Raynal (2000, 2002), la plupart des berbérissants les identifient comme des voyelles « longues » (Biarnay, 1917 ; Renisio, 1932 ; Chami, 1979 ; Cadi, 1987 ; Chtatou ; 1982, 1994 ; Hamdaoui, 1985 ; Allati, 1986 ; El Aïssati, 1989 ; Lafkioui, 1999b, 2000b, 2002a, 2006a). On signale tout de même que la longueur de ces voyelles peut varier selon les régions et les locuteurs en question. Les avis sont davantage partagés pour ce qui de leur valeur qualitative.

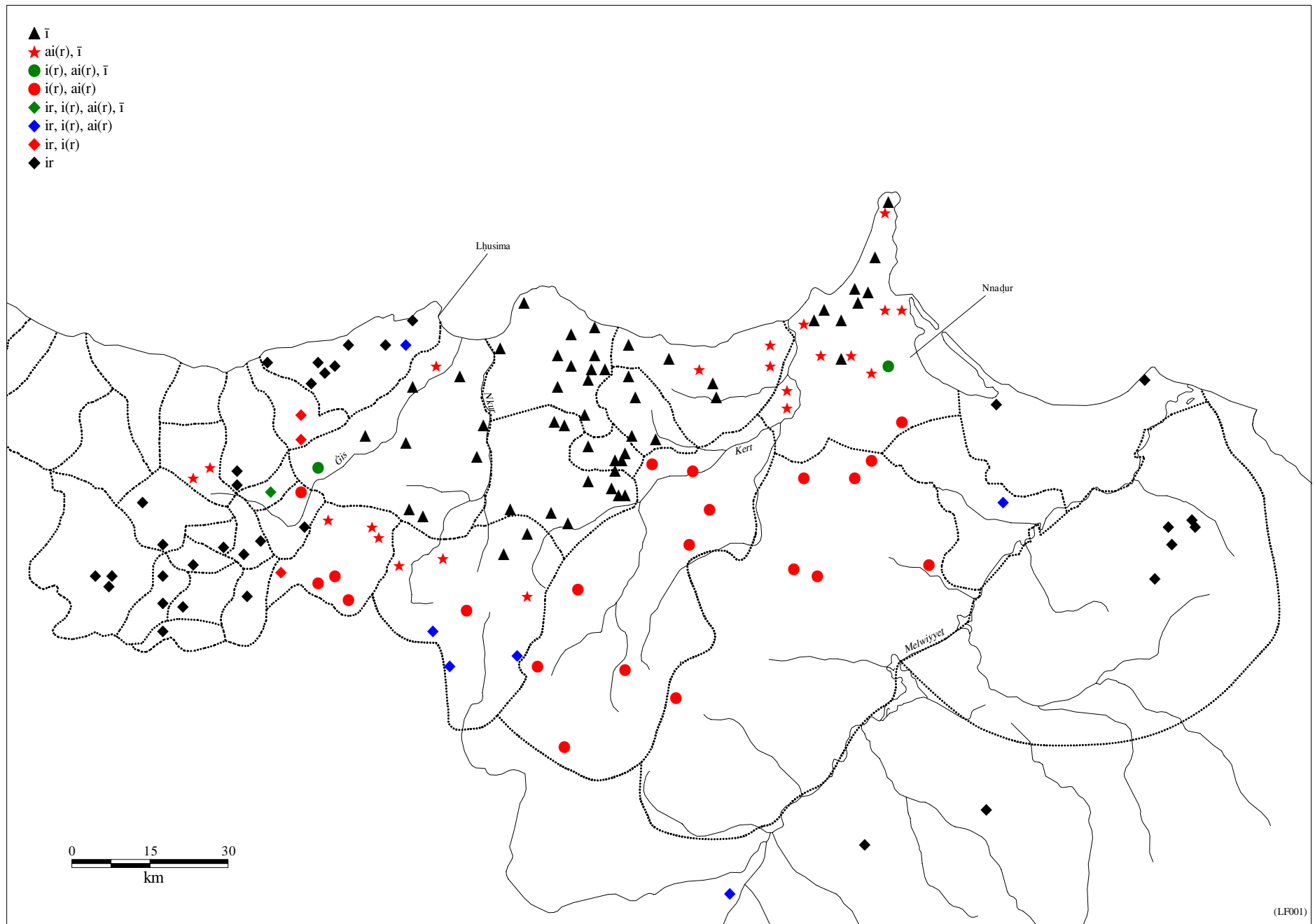
³⁸ Ces voyelles longues ont été intégrées dans le système phonologique des variétés berbères du Rif principalement en raison de leur réalisation phonétique nettement différente, de leur identification en tant qu'unités distinctives par le biais du procédé de commutation, du rendement fonctionnel considérable des oppositions distinctives qu'ils forment et de leur fréquence d'emploi élevée.

³⁹ Voir Partie II, Chapitre 2 : 1.4.

⁴⁰ Voir Partie II, Chapitre 2 : 4.1.

⁴¹ Les variétés des Ayt Weryaǧel forment une exception à cette règle (Partie II, Chapitre 2 : 1.4.).

Carte 15 : Vocalisation de la battue alvéolaire simple /r/, /IRden/ (blé)



En ce qui concerne la distribution des variantes phonétiques du /r/ vocalisé, les cartes 15 à 20 montrent une hétérogénéité et une complexité qui méritent d'être expliquées un peu davantage. Sur toutes ces cartes, on aperçoit clairement que seules les variétés aux extrémités du Rif et la majorité de celles des Ibeqquyen ne connaissent pas ce phénomène ; le /r/ y reste généralement intact. Partout ailleurs dans le Rif, les différentes phases du processus de vocalisation sont représentées – souvent de manière chevauchée – par des formes diverses. Les variétés les plus susceptibles à cette multiplicité de réalisations phonétiques appartiennent le plus souvent à des zones frontières (Ayt Buğay et Ietmanen par exemple), des lieux de passage (Izemmuren et Zayyu par exemple) ou des centres socio-économiques (Targist et Imezzužen d'Ayt Nnaður par exemple).

Dans le cas de /IRden/ (blé, carte 15), la vocalisation du /r/ a atteint son terme par la diphtongue longue /ī/ ([εæ:])⁴².

Pour ce qui est de /atbIR/ (pigeon, carte 16), en revanche, le processus est arrivé à l'étape de la voyelle longue non-diphtongue /ī/ ([ɪ:]⁴³) qui est en variation libre avec la diphtongue dans toute la tribu des Ayt Weryağel et quelques variétés lui avoisinant.

Ce dédoublement de la valeur vocalique – en pleine expansion à partir de la tribu des Ayt Weryağel – est également pratiqué pour le segment /ur/ qui est transformé en /ū/ ([ɔɑ:]) ou /ū/ ([u:]) selon la variété en cause (carte 17). Nous constatons cependant, dans plusieurs variétés de la région de Nnaður, la tendance de la produire en tant que monophthongue longue [Λ:] au contact des articulations d'arrière : [nnΛδ'Λ:] pour /nnaḏū/ (ville de Nnaður) par exemple.

⁴² Contrairement à Tangi (1991 : 132), nous avons constaté la présence nette des diphtongues /ī/ et /ū/ chez les Ayt Sidar des Iqeleiyen. Il importe aussi de signaler que les exemples sur lesquels ses affirmations sont fondées comportent en général la rhotique /r/ (/ifef/, porc ; /ifem/, peau) qui provient de la mutation consonantique de la liquide /l/ et ne permet donc pas d'être vocalisée.

⁴³ L'allongement vocalique est encore plus significatif ici.

Pour l'exemple /adrAR/ (montagne, carte 18), c'est la monophthongue /ā/ ([ε:] ou [æ:]) qui représente la fin du parcours de vocalisation du /r/ en coda. Elle prend toutefois la couleur plus postérieure [Λ:] lorsqu'elle est adjacente à des articulations vélaires, uvulaires, pharyngales ou pharyngalisées : [Λnz'Λ:] pour /anzā/ (pluie).

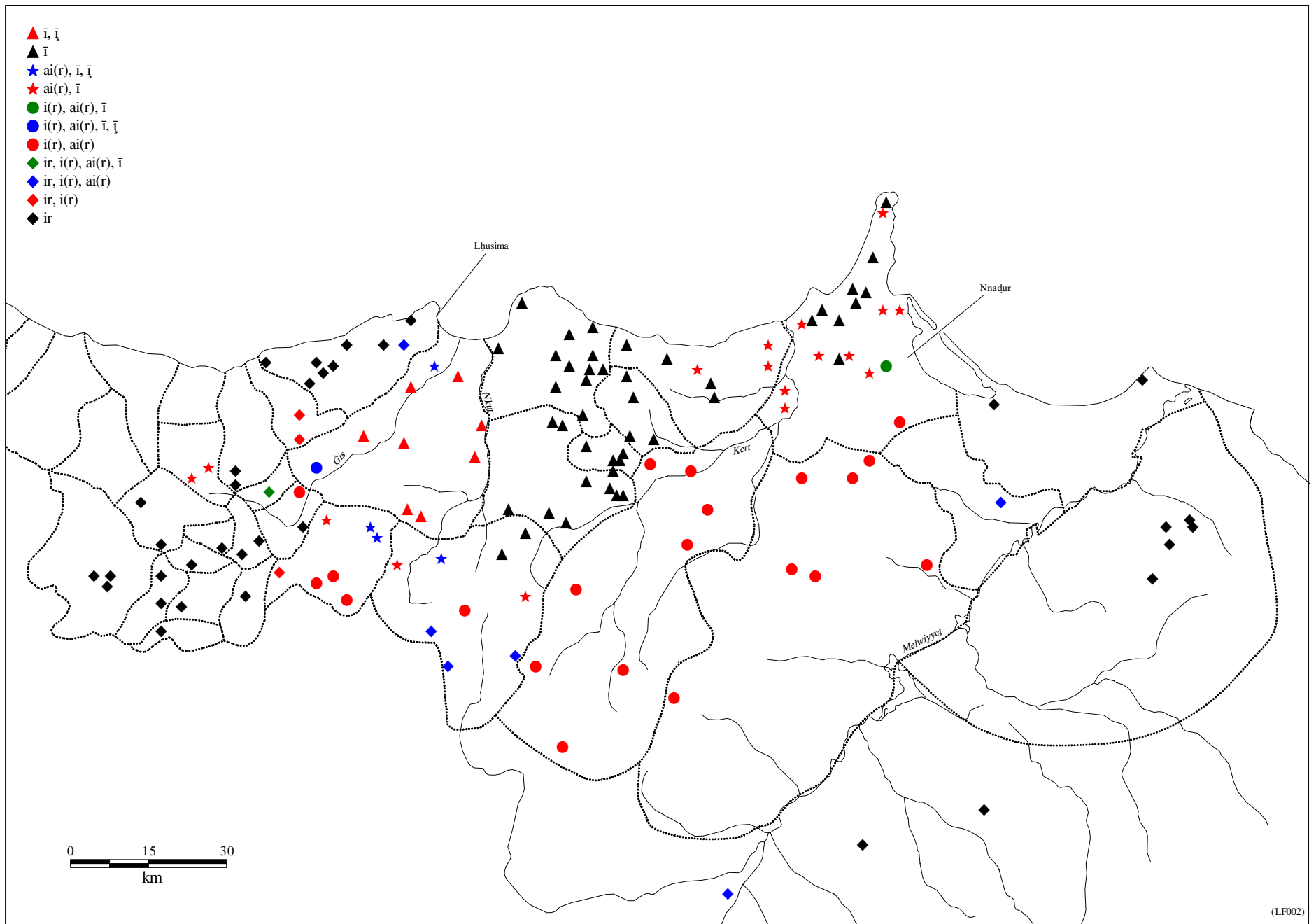
Cette dernière voie d'évolution est également suivie pour la vocalisation de la séquence /er/ dans des lexèmes tels que /asERdun/ (mulet) et /ağERḏa/ (souris, rat) (cartes 19 et 20), et ce à partir du stade /ar/. La divergence se situe au niveau de sa distribution géographique plutôt. Car les Ibeqquyen, les Ayt Bufraḥ et les Ayt Buedi (Ayt Mezduy) distinguent aussi la réalisation /ar/ à côté de /er/ dans le cas de /aserdun/ en raison de l'effet ouvrant de la rhotique /r/ sur la voyelle centrale /e/. Pour l'occurrence /ağerḏa/, même les variétés du Rif occidental connaissent la variante facultative /ar/, fort probablement issue de l'articulation plus ouverte du /e/ sous l'influence de la vélaire /ğ/.

A partir des données présentées dans les premiers travaux de linguistique berbère du Rif (Biarnay, 1917 ; Renisio, 1932), nous pouvons conclure que le fonctionnement et la répartition du phénomène de vocalisation du /r/ ont connu de sérieux changements ayant des répercussions significatives sur le fond berbère aux différents plans linguistiques.

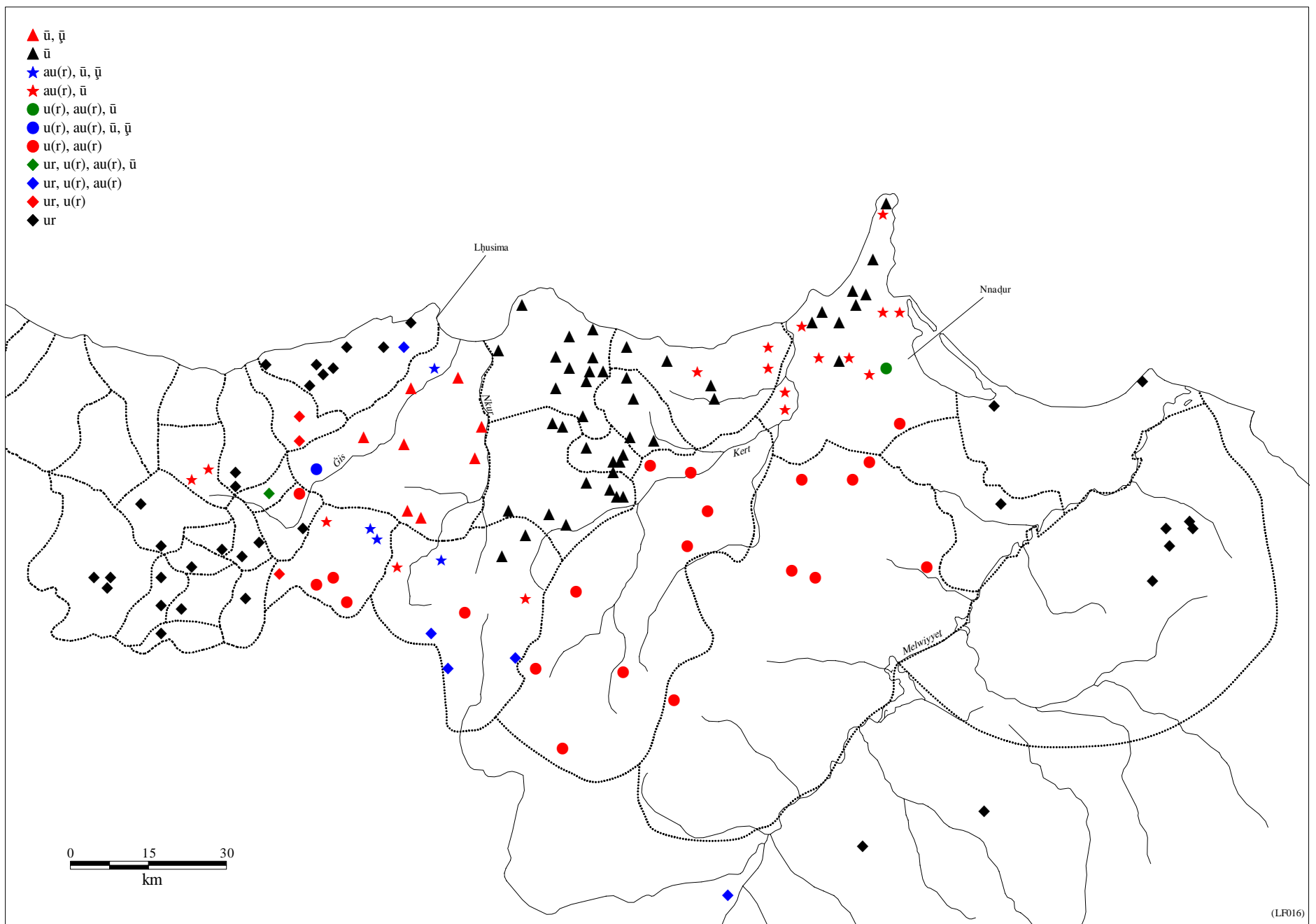
En dehors du tarifit, ce phénomène apparaît aussi à Timimoun (Gourara) où est constaté, en outre, des développements du /r/ pré-consonantique en /h/, /ħ/ ou /ε/. Suivant la notation de Boudot-Lamotte (1964), cette alvéolaire est effacée en finale absolue du lexème sans pour autant avoir laissé de traces⁴⁴.

⁴⁴ Des vérifications synchroniques des différentes réalisations du /r/ vocalisé ou transformé dans cette région s'imposent toutefois afin de permettre une véritable comparaison avec les données rifaines. Voir aussi à ce sujet, Kossmann (1999b) et Louali-Raynal (2002).

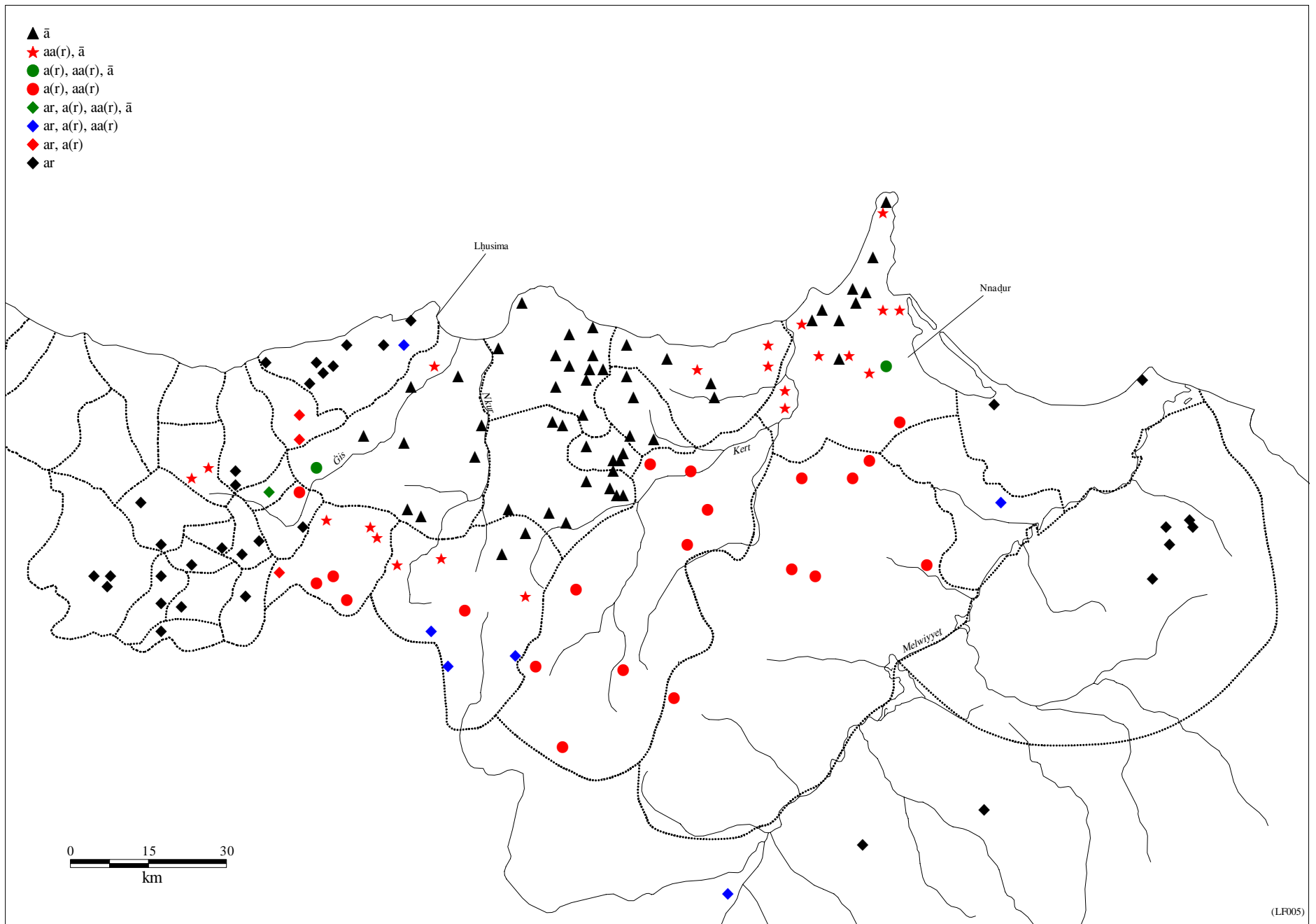
Carte 16 : Vocalisation de la battue alvéolaire simple /r/, /atbIR/ ou /adbIR/ (pigeon)



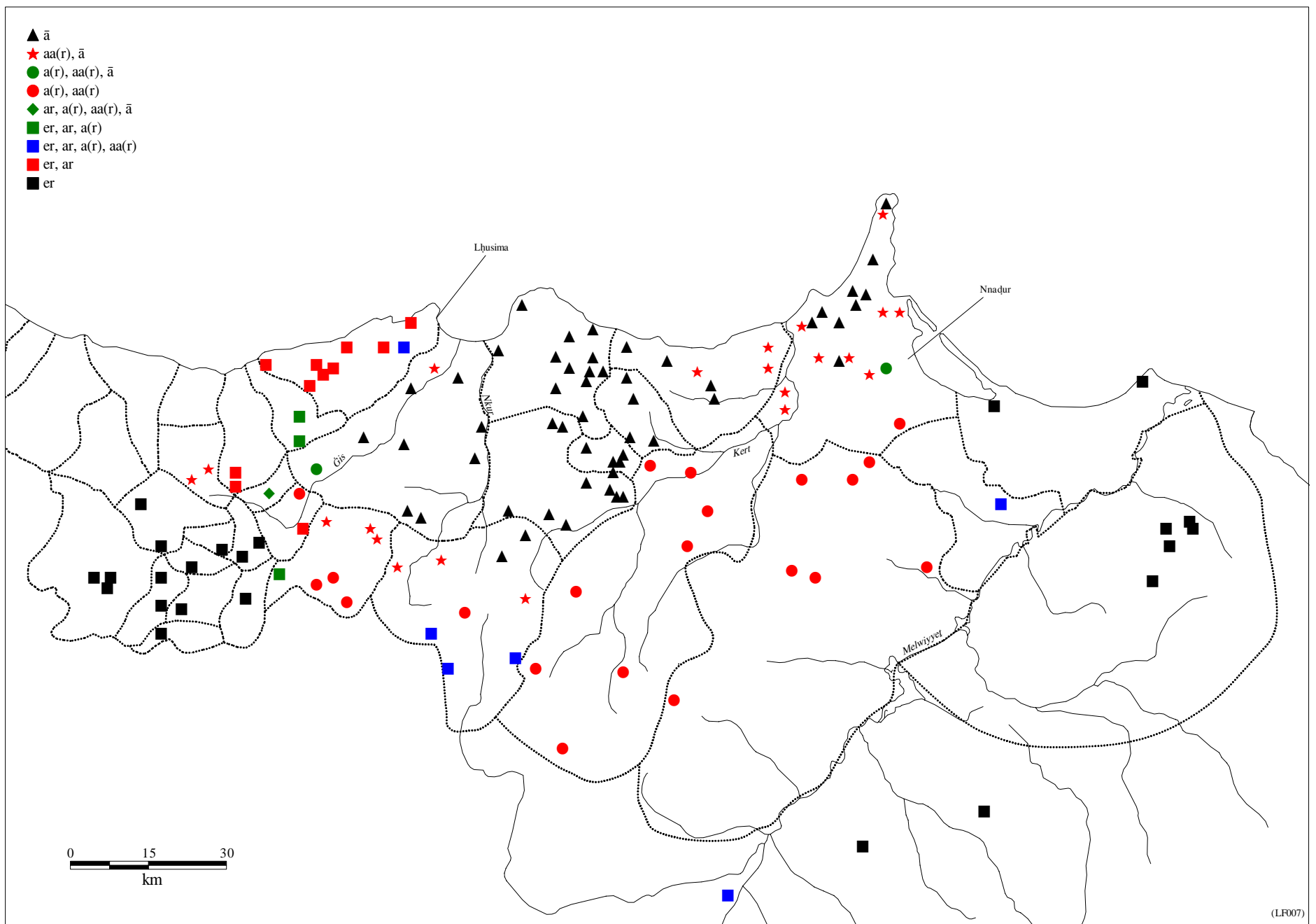
Carte 17 : Vocalisation de la battue alvéolaire simple /r/, /URtu/ (figuier)



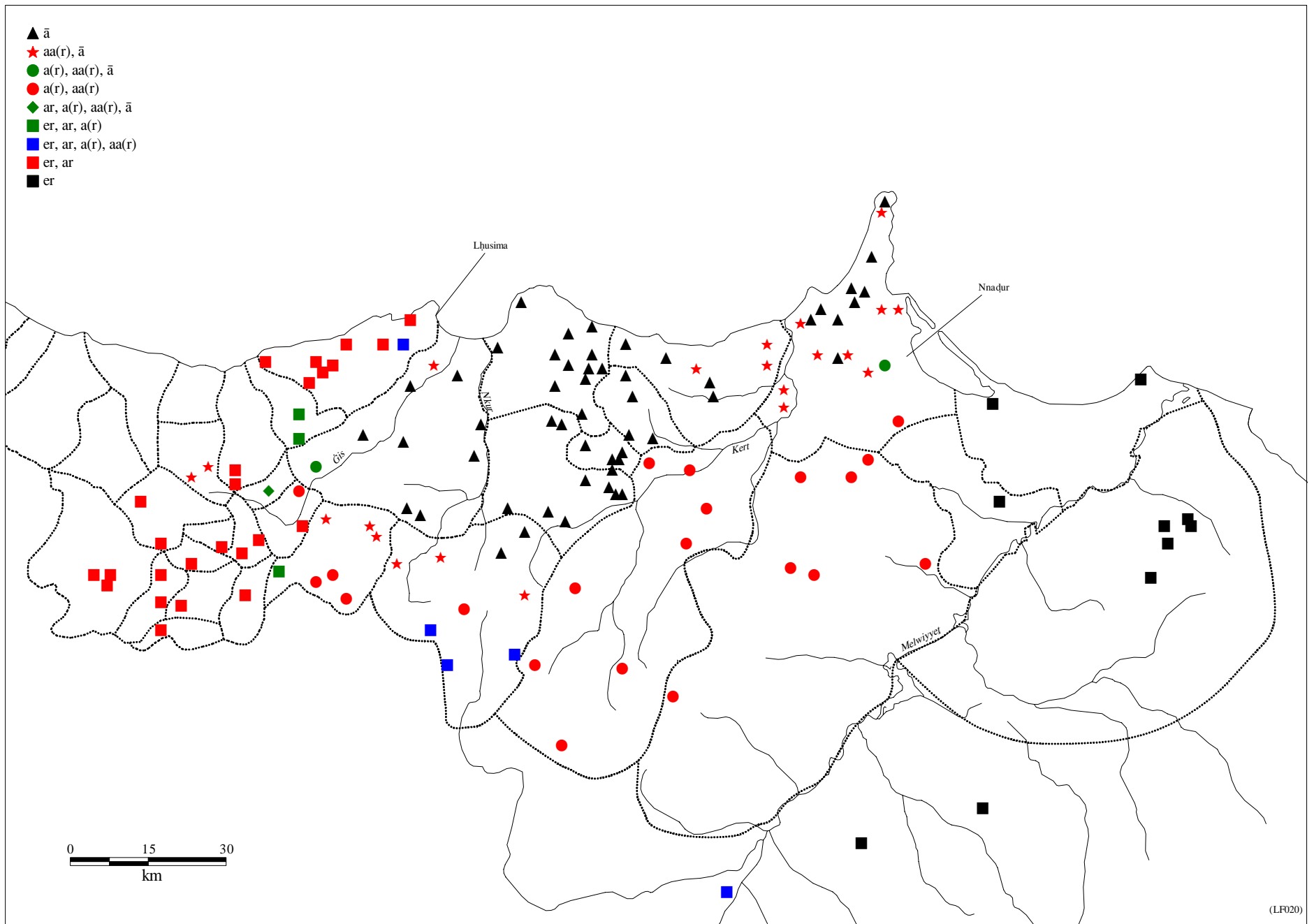
Carte 18 : Vocalisation de la battue alvéolaire simple /r/, /adrAR/ (montagne)



Carte 19 : Vocalisation de la battue alvéolaire simple /r/, /asERdun/ (mulet)

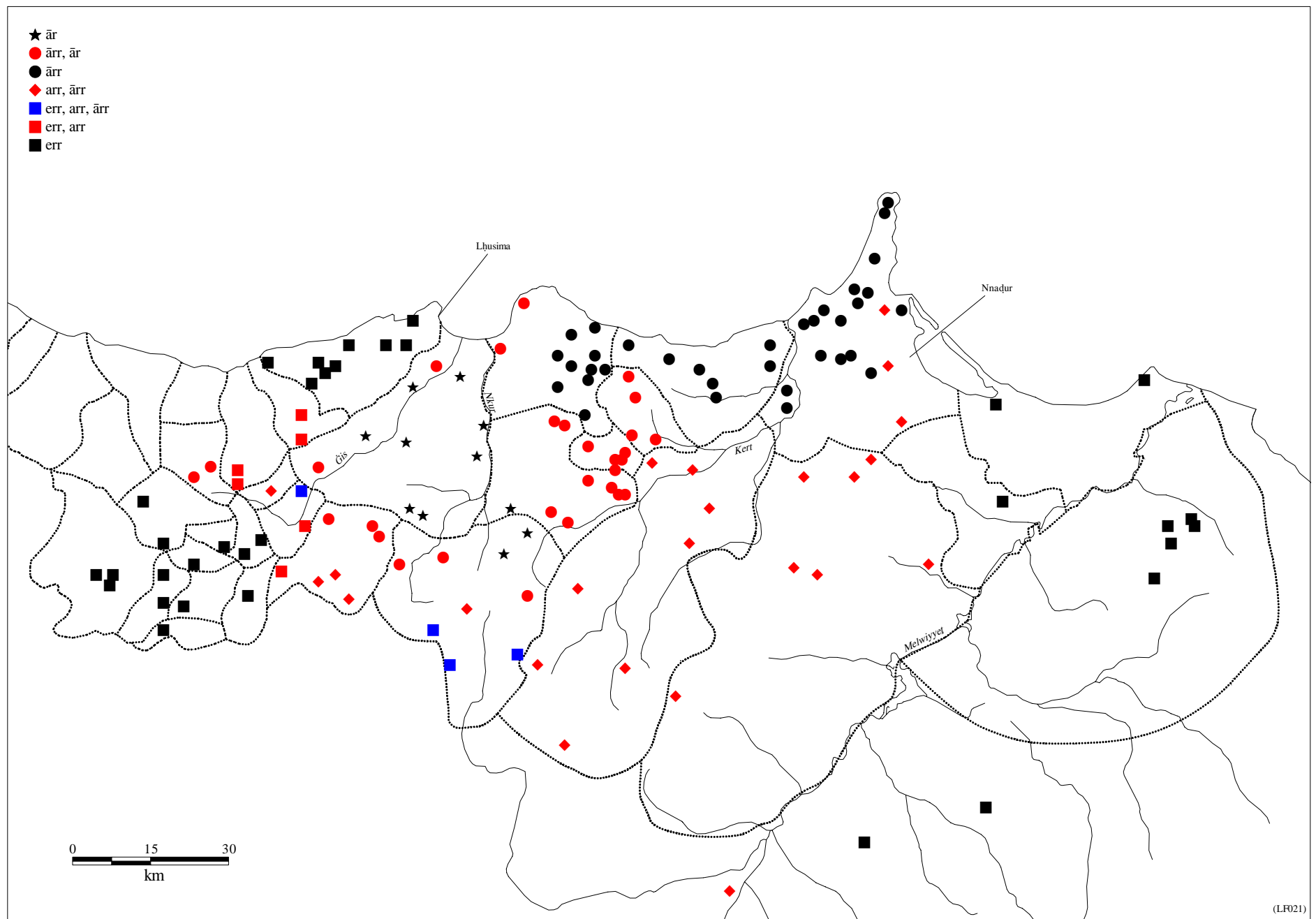


Carte 20 : Vocalisation de la battue alvéolaire simple /r/, /aḡERḡa/ (souris, rat)



1.2. Vocalisation de la vibrante alvéolaire tendue /r̄r̄/

Carte 21 : Vocalisation de la vibrante alvéolaire tendue /r̄r̄/, /ERR/ (rendre)



La vibrante alvéolaire tendue est réalisée dans le cas de l'exemple /ERR/ (rendre, carte 21) :

- sans vocalisation, /err/ ;
- sans vocalisation, avec changement qualitatif de timbre /arr/ ;
- sans vocalisation, avec changement qualitatif et quantitatif de timbre, /ārr/ ;
- avec vocalisation, allongement compensatoire et simplification de la tension articulaire, /ār/.

Dans les trois premiers stades, la vocalisation du /r̄r̄/ n'a pas eu lieu. Pour le deuxième stade, il est question d'effet ouvrant par sa présence en position de coda : /arr/, réalisé phonétiquement comme [err] ou [ærr]. Dans le troisième stade, il y a en outre un allongement vocalique bien perceptible : /ārr/, réalisé phonétiquement comme [ɛ:rr] ou [æ:rr]. Il importe de signaler que la battue simple [r] change de mode d'articulation et devient la vibrante [r̄r̄] dès qu'elle fait l'objet d'une amplification de la tension articulaire.

Ces constats confirment la généralisation phonétique suivant laquelle les tendues ne permettent pas qu'une loi linguistique ne s'applique pas à leur totalité⁴⁵. Cependant, cette règle n'est pas valable pour de nombreuses variétés du Rif où la tendue se comporte comme si elle était composée d'une suite de deux /r/ simples dont seul le premier est touché par la vocalisation. Le résultat est /ār/ qui est phonétiquement produit comme [ɛ:r] ou [æ:r].

De plus, le développement de la vocalisation du /r̄r̄/ tendu ne va pas nécessairement en parallèle avec celui de son concordant simple /r/. On distingue nettement pour la variété des Ayt Tamsaman, par exemple, une vocalisation totale du /r/ simple (/ā/) mais non pas du /r̄r̄/ tendu (/ārr/).

Si l'on considère le degré de vocalisation comme paramètre d'évolution diachronique, on peut avancer que ce processus – encore en propagation – est le plus avancé chez les Ayt Weryaǧel et non pas chez les Ayt Tamsaman comme le signale Louali & Puech (1998) et Louali-Raynal (2000)⁴⁶. D'autres faits qui le confirment, et accordent ainsi un statut particulier aux variétés des Ayt Weryaǧel, seront traités ultérieurement dans le Chapitre 2 : 1.4.

L'opposition [/r/ simple ou vocalisé ~ /r̄r̄/ tendu ou réduit] participe de façon essentielle au marquage de certaines opérations morphologiques. Telles, par exemple :

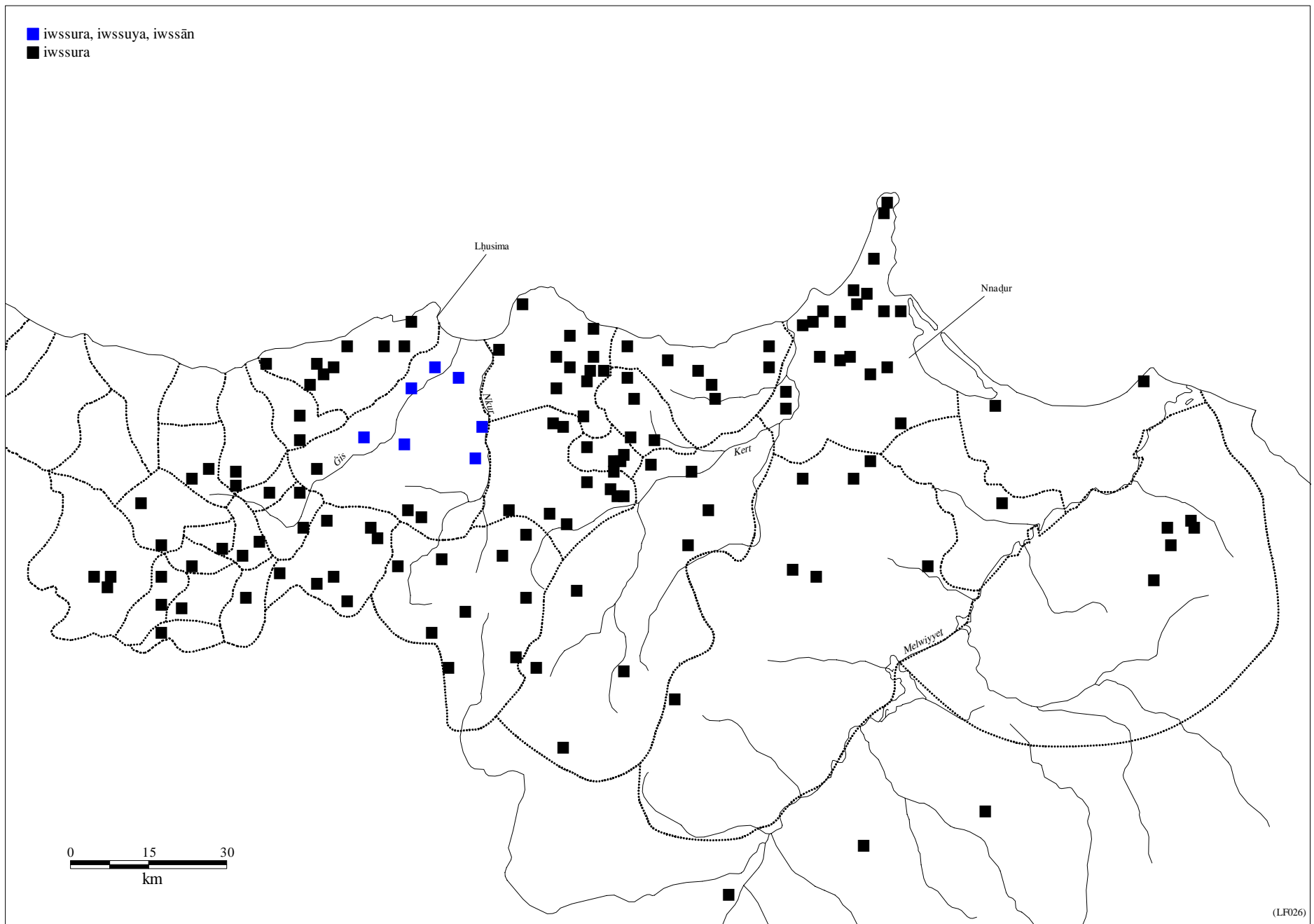
- Le jeu d'opposition des thèmes verbaux ;
prétérit - /r/ simple ou /r/ vocalisé /ifarḍ/ ou /ifāḍ/ (+ variantes phonétiques ; il a balayé)
~
aoriste intensif - /r̄r̄/ tendu ou réduit, /ifarreḍ/ /ifārr̄eḍ/ ou /ifāreḍ/ (+ variantes phonétiques ; il balaye)
- La dérivation des noms verbaux ;
prétérit - /r/ simple ou /r/ vocalisé /yarḍa/ ou /yāḍa/ (+ variantes phonétiques ; il s'est vêtu)
~
nom verbal - /r̄r̄/ tendu ou réduit
/arruḍ/, /ārruḍ/ ou /āruḍ/ (+ variantes phonétiques ; vêtements)

⁴⁵ Voir, entre autres, Kenstowicz & Pyle (1973) et Guerssel (1977).

⁴⁶ Les données de Biarnay (1917 : 520) à ce sujet ne sont malheureusement pas assez précises et cohérentes afin de permettre une comparaison diachronique. Selon les données peu nombreuses de Boudot-Lamotte (1964), la variété berbère de Timimoun ne connaît de vocalisation du /r̄r̄/ en /ar/ que dans la séquence /err/ : /err/ ⇒ /ar/ (vomir).

1.3. Comportement de /V ⇐ Vr/ devant des affixes morphologiques

Carte 22 : Comportement de /V ⇐ Vr/ devant l’affixe du pluriel irrégulier, /iwssuRa/ (vieillards)



Le procédé phonétique mis en œuvre généralement lors d’une contiguïté des affixes remplissant des fonctions morphologiques et des voyelles issues de la vocalisation du /r/ est celui de l’insertion d’un /r/ impliquant une réduction de la valeur quantitative de la voyelle précédente. Cependant, nombreuses variétés des Ayt Weryaġel font appel à d’autres procédés dont l’exemple suivant fait preuve.

La carte 22 laisse voir que le /r/ intervocalique de /iwssuRa/ (vieillards) – pluriel masculin interne de /awssar/ (vieillard) – peut ne pas être inséré après affixation du morphème du pluriel dans plusieurs variétés des Ayt Weryaġel. Le glide /y/ vient le remplacer à ce moment-là, ce qui donne /iwssuya/. La troisième possibilité est /iwssān/ qui représente, pour ce lexème, un nouveau pluriel suivant le modèle régulier de formation.

Ce modèle courant est appliqué sur des cas comme /iḍbiren/ (pigeons) dont les variantes sont /iḍbiyen/ et /iḍbīn/. La forme /iḍbīn/ est aussi attestée ailleurs dans le Rif central. Cette variante pourrait être expliquée par la règle engageant la sonorité du /r/⁴⁷ :

- /Cre/ ⇒ /Cer/ ⇒ /Ṽ/
- /iḥren/ ⇒ /iḥern/ ⇒ /iḥān/ (il a trié)
- /Vre/ ⇒ /Vr/ ⇒ /Ṽ/
- /iḍbiren/ ⇒ /iḍbirn/ ⇒ /iḍbīn/ (pigeons)

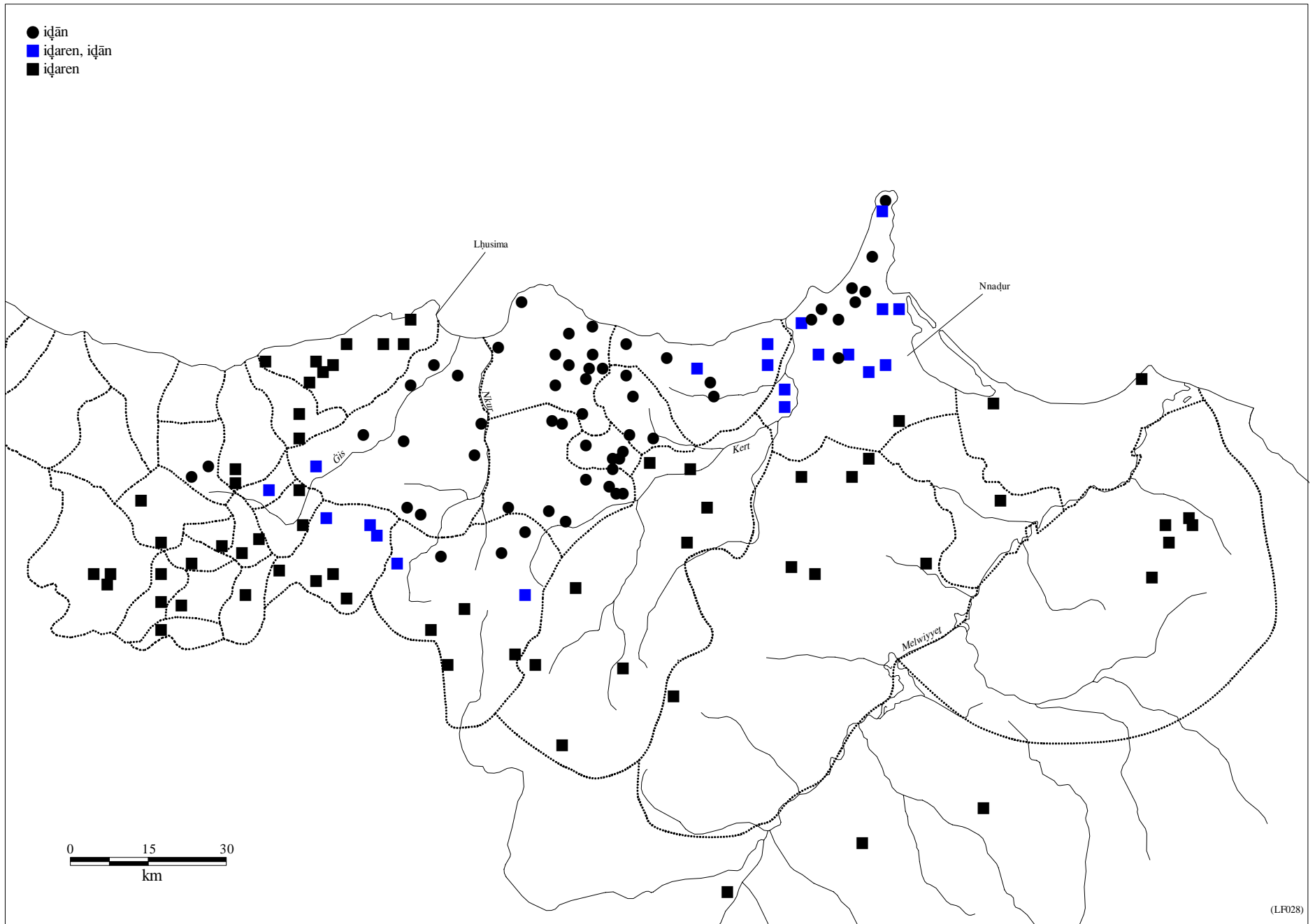
La forme similaire de pluriel régulier, /iḍaren/ ou /iḍān/ (pieds, carte 23), en porte appui. L’occurrence /iḍān/ est repérée dans la majorité des variétés du Rif central. La structure */iḍayen/, par contre, n’existe pas dans le Rif.

La suffixation du morphème prépositionnel /-inu/ (mon/ma, 1S) à la séquence /amžā/ (faucille) aboutit dans /amžā-ynu/ ou /amžar-inu/ (ma faucille, carte 24). La répartition géographique de la forme /amžā-ynu/ est comparable à celle de /iḍān/, à l’exception des Ayt Wlišek qui l’alternent facultativement avec le syntagme /amžar-inu/.

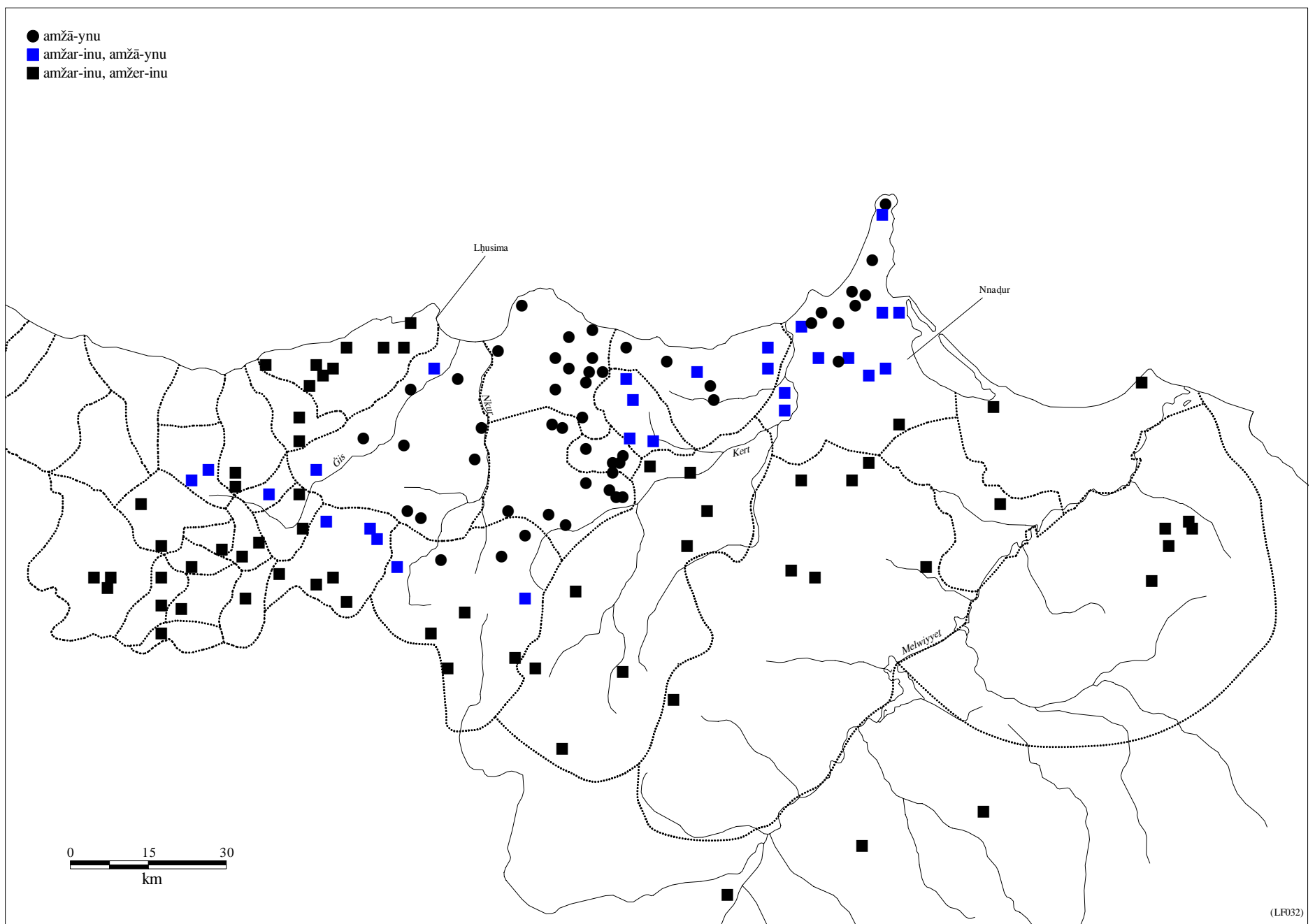
Tous ces cas où le /r/ n’apparaît pas après affixation morphologique infirment l’hypothèse de sa sous-jacence et portent appui au statut phonologique des voyelles issues de sa vocalisation.

⁴⁷ Voir à ce sujet aussi Kossmann (1995). Ce phénomène est également attesté à Timimoun dans le Gourara (Boudot-Lamotte, 1964 ; Kossmann, 1999b).

Carte 23 : Comportement de /V ⇐ Vr/ devant l'affixe du pluriel régulier, /idaRen/ (pieds)



Carte 24 : Comportement de /V ⇐ Vr/ devant l'affixe prépositionnel à valeur possessive, /amžer-inu/ (ma faucille)



1.4. Le cas d'Ayt Weryaǧel

Outre les phénomènes phonétiques et phonologiques traités antérieurement dans ce chapitre sur la vocalisation du /r/ et du /rʁ/, il en existe d'autres qui confèrent aux variétés des Ayt Weryaǧel un statut particulier, à savoir la vocalisation alternative du /r/ en position d'attaque et celle du /r/ (battue ou vibrante) issu de la liquide /l/.

La vocalisation du /r/ en position d'attaque peut être effectuée en :

- position post-consonantique et pré-vocalique,
 - . /aḥīd/ au lieu de /aḥrid/ (chemin)
 - . /aǧūm/ au lieu de /aǧrum/ (pain)
 - . /amqqān/ au lieu de /amqqran/ (grand)
- position intervocalique,
 - . /īy/ au lieu de /iri/ (cou)
 - . /āy/ au lieu de /ari/ (écrire)
 - . /ḍiǧūy/ au lieu de /ḍiǧuri/ (étude, lecture)
 - . /imzǧā(w)/ au lieu de /imzǧura/ (premiers)

Il en est de même pour la rhotique pharyngalisée /r̥/ :

- . /dḥ(w)/ au lieu de /dḥru/ (duro)

A l'exception de la voyelle /ī/ ([ɛæ:] ou [i:]) du lexème /īy/, toutes ces occurrences issues de la vocalisation du /r/ sont des monophthongues longues : [i:], [u:] et [a:], [ɛ:] ou [æ:].

Ce type de vocalisation du /r/ est particulier du fait qu'il se réalise dans un contexte de voyelles pleines. De plus, son emploi dans la région est d'une régularité frappante, chose qu'on ne peut pas conclure pour la variété de Timimoun (Gourara) qui semble connaître les réalisations marginales /ameqqān/ (grand) et /afah/ (garçon)⁴⁸.

L'exemple suivant a fait l'objet d'une double vocalisation, une du /r/ en position d'attaque et une autre en position de coda :

- . /æū/ au lieu de /æru/ (dos) dont le /ū/ est produit soit comme la diphtongue [ɔɑ:] soit comme la monophthongue [u:].

La vocalisation du /r/ provenant de la liquide /l/ suit chez les Ayt Weryaǧel le même procédé que celui du /r/ non-issu du /l/. Sa transformation est arrivée à la diphtongue longue [ɛæ:]. La séquence /iḥs/ (langue), par exemple, est devenue [ɛæ:s], [jɛæ:s] et [ɪjɛæ:s]⁴⁹.

Ces deux types de vocalisation sont relativement récents et fort productifs au plan linguistique, car ils touchent tant aux matériaux proprement berbères qu'aux emprunts anciens et nouveaux. De plus, les unités lexicales en question sont de fréquence d'emploi élevée.

Leur expansion géographique et démographique est également remarquable. Car, au cours des dernières années, nous avons observé leur diffusion rapide ayant probablement pris son départ de la variété d'Ayt Bueiyyaš, au sein de laquelle les processus phonétiques sont les plus avancés. En outre, on les rencontre chez les jeunes générations aussi bien que chez les générations plus âgées qui, il y a très peu, critiquaient et corrigeaient les premiers à ce sujet. Cependant, certains lexèmes (/amqqān/ et /aḥid/ par exemple) semblent avoir subi ces modifications il y a plus longtemps, car elles apparaissent chez des locuteurs âgés alléguant de les connaître depuis toujours.

⁴⁸ Elles sont les seules formes attestées à Timimoun selon Boudot-Lamotte (1964).

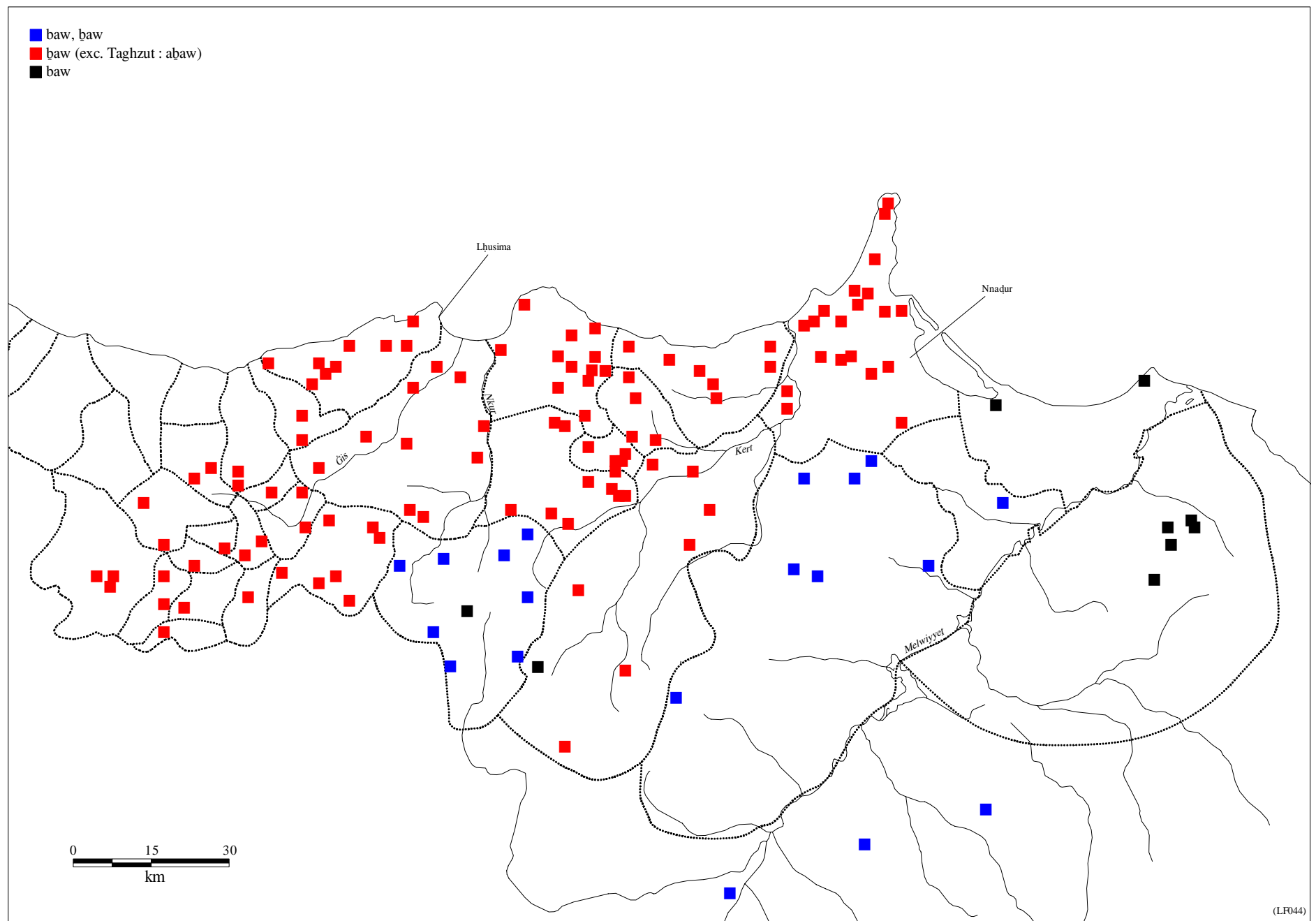
⁴⁹ Nous remarquons que dans d'autres variétés du Rif central, surtout celles contiguës aux Ayt Weryaǧel, ce phénomène apparaît sporadiquement dans le cas de /irseq/ ou /iḥseq/ (tous deux provenant de /ilseq/, il est collé) ayant comme variante facultative /yiseq/.

2. La spirantisation

2.1. La spirantisation synchronique

2.1.1. Spirantisation synchronique de la bilabiale /b/

Carte 25 : Spirantisation synchronique de la bilabiale /b/, /a)Baw/ (fève)



La spirantisation est un phénomène d'affaiblissement des occlusives : occlusives \Rightarrow fricatives \Rightarrow approximantes \Rightarrow zéro.

Elle peut être envisagée sur le plan de la synchronie au sens strict, spirantisation synchronique, et sur le plan de la synchronie dynamique qui correspond aux processus évolutifs arrivés en ce moment à des stades différents, plus au moins avancés selon les régions (spirantisation dynamique, Partie II, Chapitre 2 : 2.2).

Tout comme dans d'autres variétés berbères nord (dont par exemple le taqbaylit, le tamazight et le tachawit), la spirantisation synchronique n'a qu'une pertinence limitée dans les variétés du Rif. De plus, elle ne présente pas une régularité parfaite ni une homogénéité complète, dans la mesure où, selon les régions, elle n'affecte pas toutes les occlusives simples ou elle les affecte à des degrés variés.

Malgré la tendance dominante de spirantisation, il existe bien certaines occlusives simples dans les variétés berbères du Rif. Mais dans la plupart des cas, ces occlusives sont conditionnées par un contexte phonétique précis. Souvent, les liquides /l/, /m/ et /n/ empêchent la spirantisation des dentales.

- /ultma/ [ultmæ] (sœur)
- /tammemt/ [θemməmt] (miel)
- /andū/ [endū] (plat)

Les occlusives simples non-conditionnées sont peu nombreuses et proviennent en général des dérivées de tendues sous-jacentes. Celles-ci ont été simplifiées par contact avec des voyelles contiguës. Nous distinguons les dérivées des tendues homomorphes – elles appartiennent aux radicales – des dérivées des tendues

hétéromorphes qui résultent de l'assimilation d'une radicale dentale finale et la marque /-t/ du féminin ou du diminutif.

- /t̪brat/ \Leftarrow /t̪bratt/ (lettre)
- /t̪brit/ \Leftarrow /t̪britt/ \Leftarrow /abrid/ + /t̪- / (petit chemin, ruelle)

Le phénomène de spirantisation et de simplification de la tension articulaire sont ainsi à la base de l'opposition tripartite : occlusive tendue ~ occlusive simple ~ fricative simple⁵⁰. Par exemple :

- /tt/ ~ /t/ ~ /t̪/
- /netta/ (lui) ~ /izri-t/ (il l'a vue) ~ /izri-t̪/ (il l'a vu)
- /dd/ ~ /d/ ~ /d̪/
- /idder/ (il vit) ~ /-d/ (MD) ~ /d̪/ (avec)

La seule occlusive permettant par sa régularité relative une comparaison synchronique est la bilabiale /b/. Hormis les variétés des Ayt Iznasen et quelques cas disparates, toutes les variétés du Rif la spirantisent suivant des degrés divers (cartes 25 à 29)⁵¹. Elle a trait aux lexèmes proprement berbères (cartes 25, 27) aussi bien qu'aux emprunts (cartes 26, 28, 29).

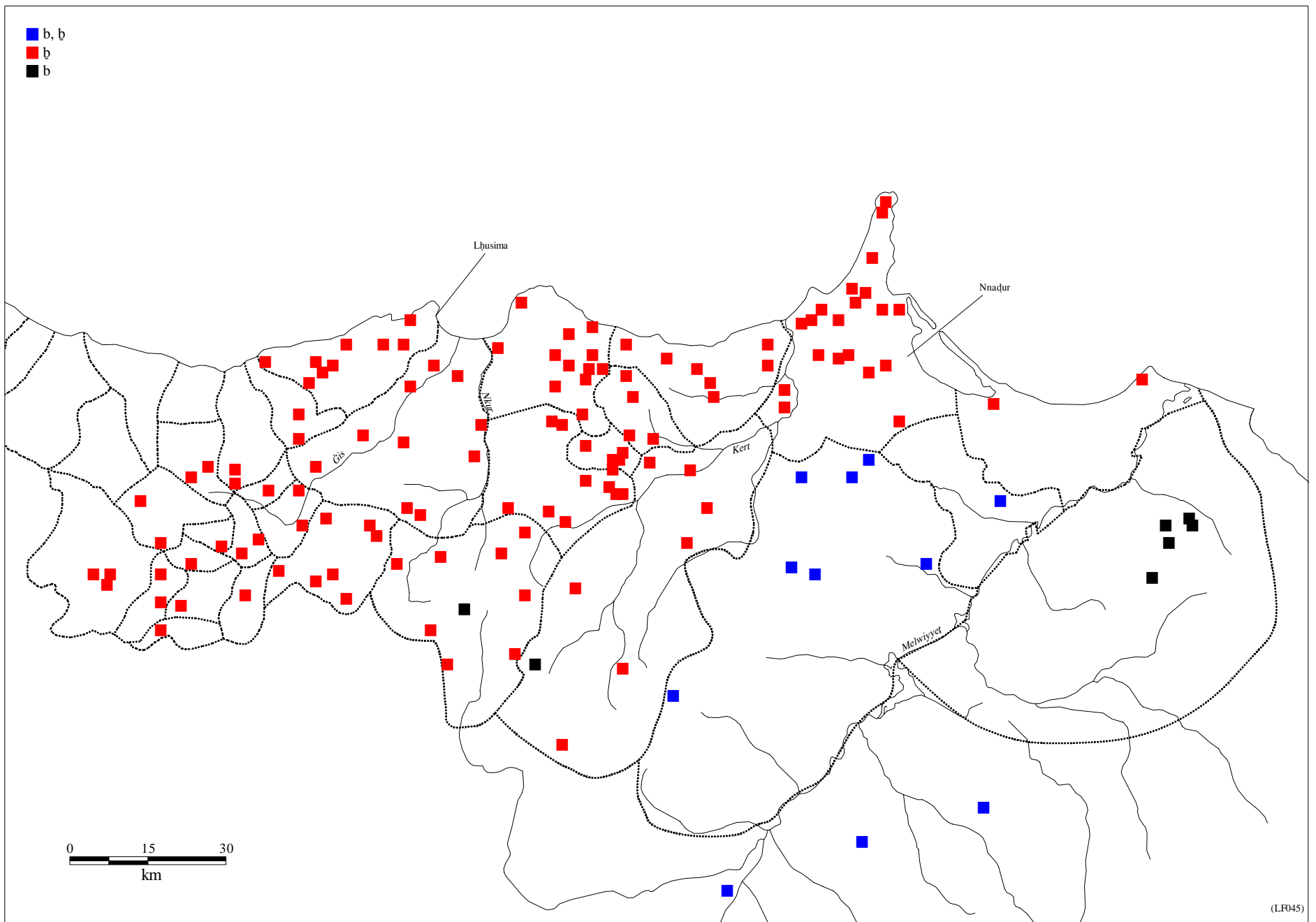
L'exemple de la carte 25 n'expose pas de voyelle initiale /a/ dans tout le Rif, /baw/ ou /ɸaw/ (fève), à l'exception de Taghzut où l'on retrouve aussi la variante /aɸaw/.

Il importe de rappeler qu'il ne s'agit ici que de tendances et que le facteur individuel garde un rôle important dans ce phénomène discontinu.

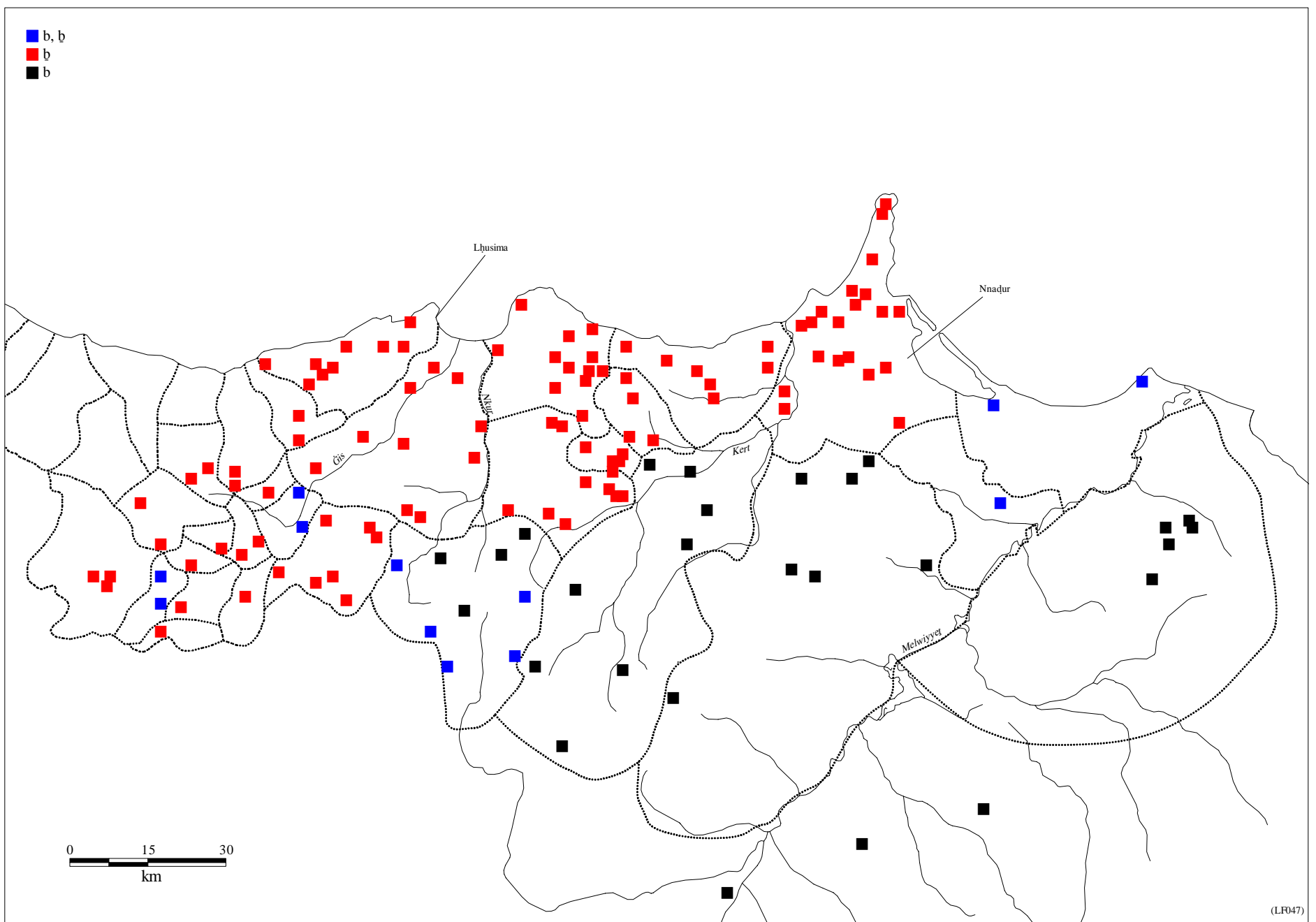
⁵⁰ Voir à ce sujet, Saib (1974) entre autres.

⁵¹ Les Ayt Iznasen ne spirantisent généralement pas le /b/, à l'exception parfois de quelques emprunts à l'arabe.

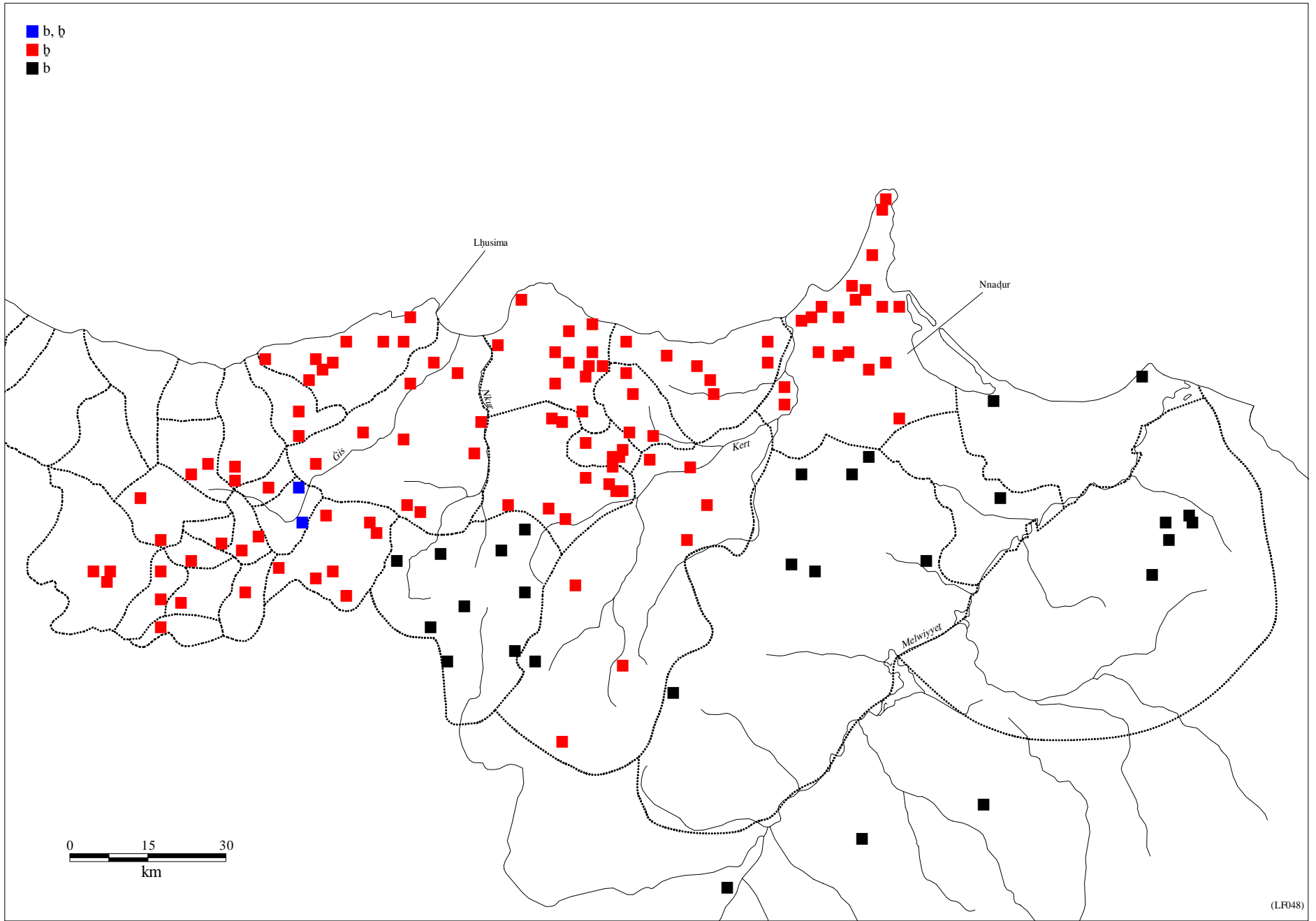
Carte 26 : Spirantisation synchronique de la bilabiale /b/, /aḍBiB/ (médecin)



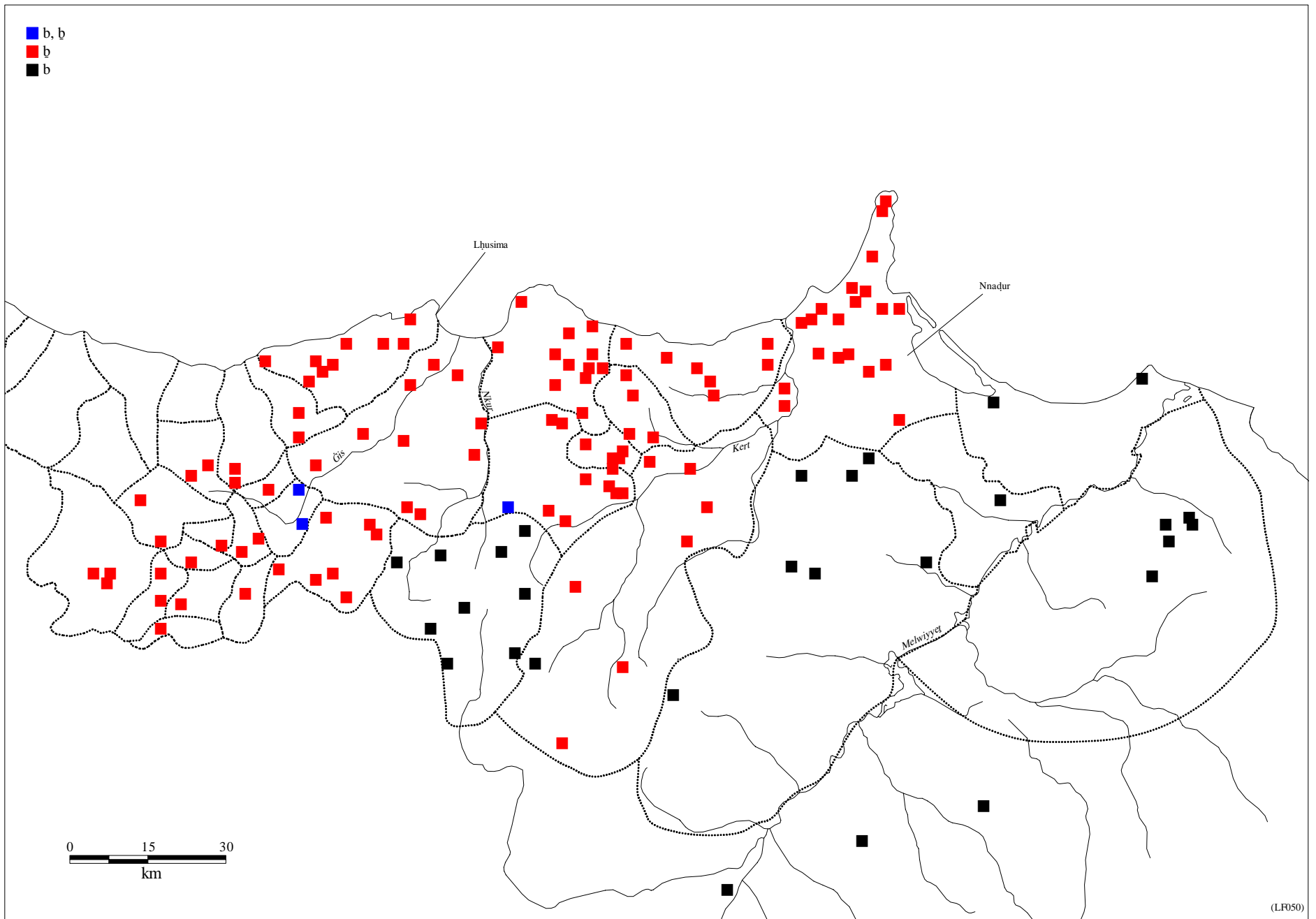
Carte 27 : Spirantisation synchronique de la bilabiale /b/, /Bedd/ (se lever, être debout, A)



Carte 28 : Spirantisation synchronique de la bilabiale /b/, /naBil/ (Nabil, nom propre)



Carte 29 : Spirantisation synchronique de la bilabiale /b/, /Baṭaṭa/ (pommes de terre)



2.2. La spirantisation dynamique

2.2.1. Spirantisation dynamique de la vélaire occlusive simple /k/

La spirantisation dynamique des vélares occlusives simples /k/ et /g/ correspond aux processus évolutifs réalisés en termes d'affaiblissement de la tension articuloire et de changement de lieu d'articulation par palatalisation : occlusive ⇒ fricative ⇒ semi-voyelle (⇒ voyelle).

Ces transformations diachroniques sont arrivées en ce moment à des stades différents, plus au moins avancés selon les régions du Rif.

Les diverses articulations produites par ce phénomène se conjuguent souvent avec des articulations palatales secondaires. Le résultat est une gamme de variantes polymorphes qui, dans une même variété, peuvent se présenter en cooccurrence libre ou conditionnée par des contraintes phonétiques ou morphologiques.

L'on distingue pour la vélaire sourde /k/ dix types de correspondances regroupées dans dix séries différentes et présentées dans les cartes 30 à 40.

Tableau 5 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /k/

Séries	Réalisations	Type
Série 1	a) /k/ - /ḳ/ - /š/ / b) /ḳ/ - /š/	/-aK/ / /Krez/
Série 2	/ḳ/ - /ḳʷ/ - /ḳš/ - /š/	/aKer/
Série 3	/ḳ/ - /ḳš/ - /š/	/Kmez/
Série 4	/k/ - /ḳ/	/taKettant/
Série 5	/k/ - /ḳ/ - /y/	/taKeča/
Série 6	/ḳ/ - /ḳš/ - /yḳš/ - /yḳ/ - /yš/ - /š/	/t(a)riKt/
Série 7	/ḳ/ - /yḳ/ - /yš/ - /š/ - /y/	/aKsum/
Série 8	/ḳ/ - /yḳ/ - /yš/ - /š/ - /y/ - /i/	/Ksi/
Série 9	/k/ - /ḳ/ - /ḳš/ - /yḳš/ - /yḳ/ - /yš/ - /š/ - /y/	/t(a)fuKt/
Série 10	/sk/ - /sḳ/ - /sš/	/sKer/

L'élément /ḳ/ représente la palatale fricative [ç] et sa variante alvéolo-palatale [ç^j] qui est surtout attestée dans le Rif oriental et dans le Rif central. L'élément /ḳš/ est la suite de ce processus transformateur où la palato-alvéolaire [ʃ] a gagné en quantité : [çʃ]. Une troisième palatalisation, celle de [j], peut être greffée à cet ensemble vocalique : [jçʃ]. Cette coarticulation fort complexe est typique pour certaines variétés du Rif central dont principalement celles des Ayt Tuzin. La labio-palatale /ḳʷ/ ([ç^w]), par contre, est caractéristique pour les variétés du Rif occidental.

Parmi les cas de la série 1 (cartes 30 et 31), l'affixe indirect /-aK/ (te, à toi, carte 30) connaît une spirantisation de la vélaire /k/ dans la plupart des variétés du Rif, à l'exception des variétés occidentales où la fricative /ḳ/ alterne facultativement avec sa correspondante occlusive.

Le cas de /Krez/ (labourer, carte 31) de la même série diverge du premier cas par l'absence absolue de la variante occlusive /k/. Ceci pourrait avoir un rapport avec le fait que ce lexème ne fait pas fonction de morphème grammatical. Il arrive en outre, selon les régions, que sa consonne /r/ soit vocalisée, ce qui résulte dans /ḳāz/ ou /šāz/ à l'état final⁵².

Dans la série 2 (carte 32), les articulations complexes /ḳš/ et /ḳʷ/ se rajoutent à la liste de la série 1. La première se limite aux Ayt Tuzin et Ayt Wlišek ; la seconde est exclusivement employée à Ktama. Les variantes /aķer/, /ašer/ et /aķšer/ (voler) subissent dans plusieurs variétés du Rif central la vocalisation du /r/ et deviennent donc /aķā/, /ašā/ et /aķšā/.

La série 3 (carte 33) se distingue de la deux par l'absence de la réalisation /ḳʷ/. L'articulation de /ḳš/ reste en pratique dans la tribu des Ayt Tuzin et des Ayt Wlišek. La variante /ḳmez/ (gratter) est caractéristique pour le Rif occidental et les variétés lui avoisinant, le Rif oriental et les variétés des Ibdalsen, des Ayt Buyeħya et des Ayt Gersif. La variante /šmez/ est principalement attestée dans le Rif central. Certaines variétés des Ikebdanen et des Iqeleiyen font alterner librement les articulations /ḳ/ et /š/.

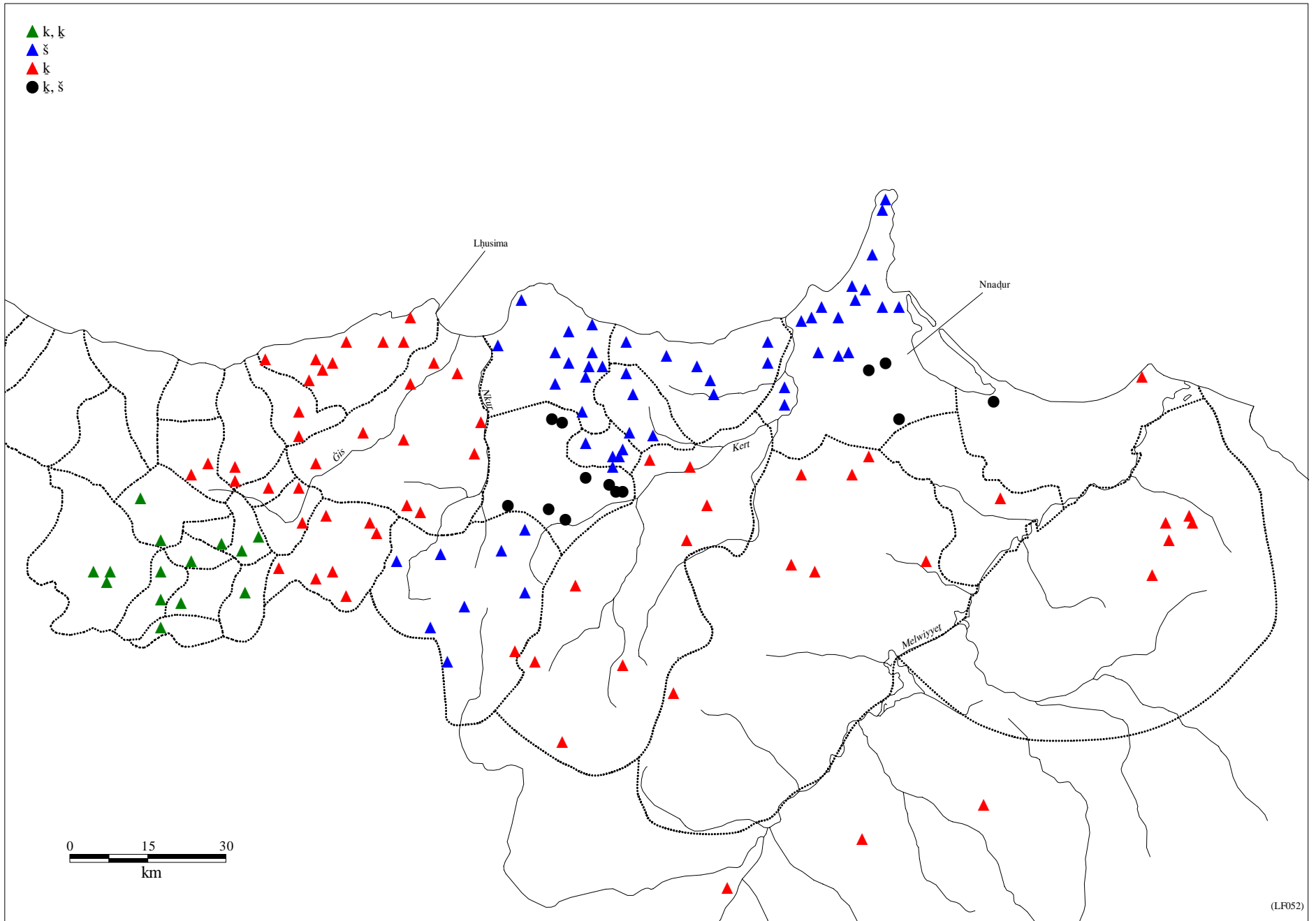
Le type /taKettant/ (bout de tissu, carte 34) de la série 4 ne connaît que deux variantes qui sont réparties de façon inégale dans l'aire du Rif : la majorité des variétés du Rif central emploie l'occlusive /k/ dans le lexème /takettant/. La productivité de la spirantisation pour cet emprunt arabe est la plus significative dans le Rif oriental où seulement la séquence /taķettant/ est attestée.

La région du Rif oriental montre une prédominance du /ḳ/ spirantisé pour l'occurrence /taKeča/ (ver, carte 35) de la série 5 dont la vélaire /k/ a tendance à maintenir l'occlusion ailleurs. En outre, les locuteurs des Ayt Iznasen l'alternent de manière facultative avec sa variante plus atténuée /y/. Ceci porte davantage appui au constat de la productivité de la spirantisation du /k/ dans le Rif oriental.

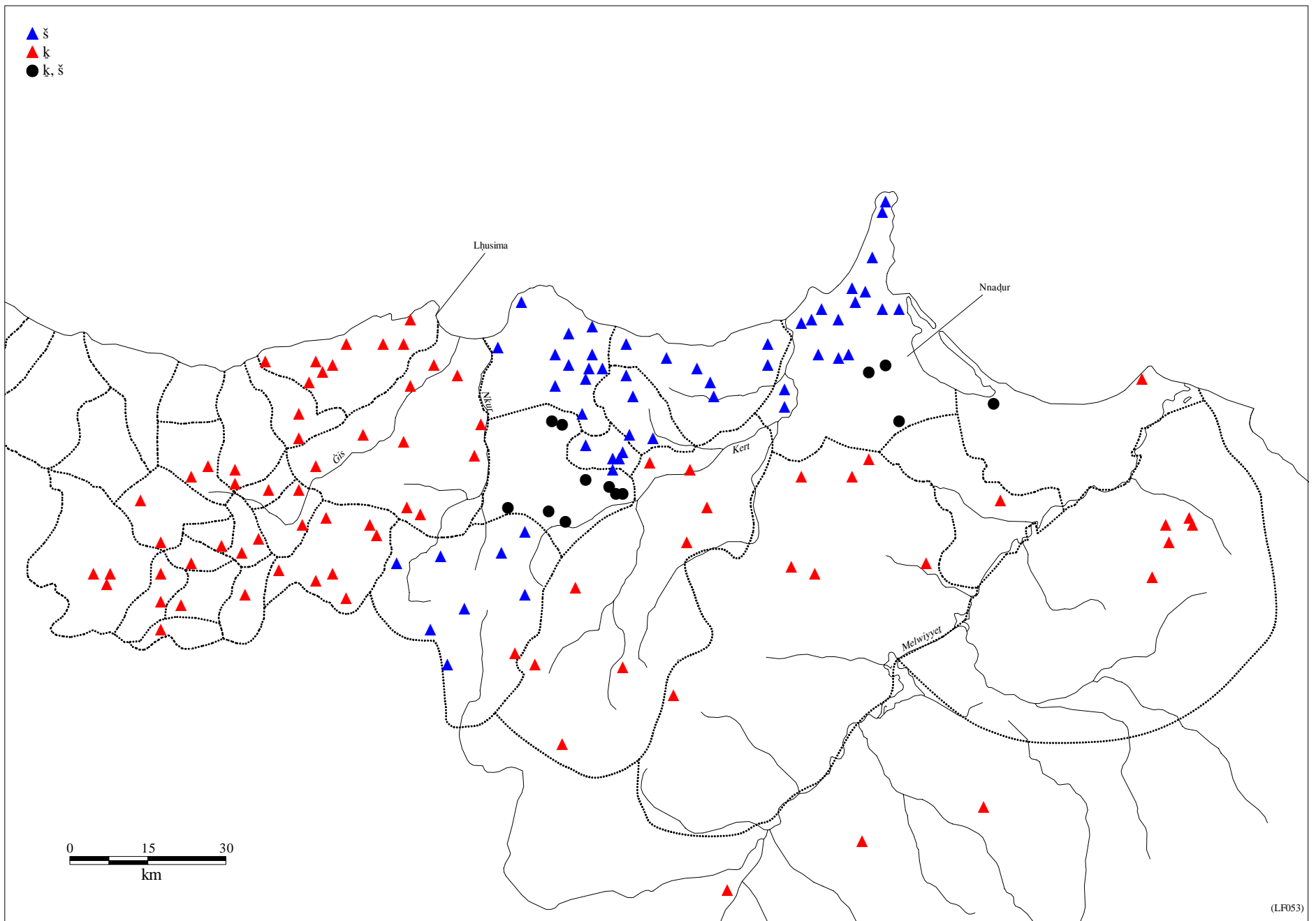
Cet exemple se présente sous forme de /taķeča/ ou /taķeča/ dans le Rif occidental et chez les Ibdalsen, les Ayt Buyeħya et les Ayt Gersif. Les variétés des Ibeqquyen rejoignent ce groupe pour ce qui est de l'alternance libre entre /k/ et /ḳ/, mais s'en diffèrent toutefois dans les formes employées : /takešša/ et /taķešša/. La forme de /takešša/ est la plus usitée dans les variétés du Rif central ; celle de /taķeča/ dans les variétés des Ikebdanen et des Ayt Zayyu, et enfin celle de /taķeča/ ou /tay(e)ča/ chez les Ayt Iznasen, les Ayt Buzeggu et les Ayt Tawrit.

⁵² Voir vocalisation du /r/, Partie II, Chapitre 2 : 1.1.

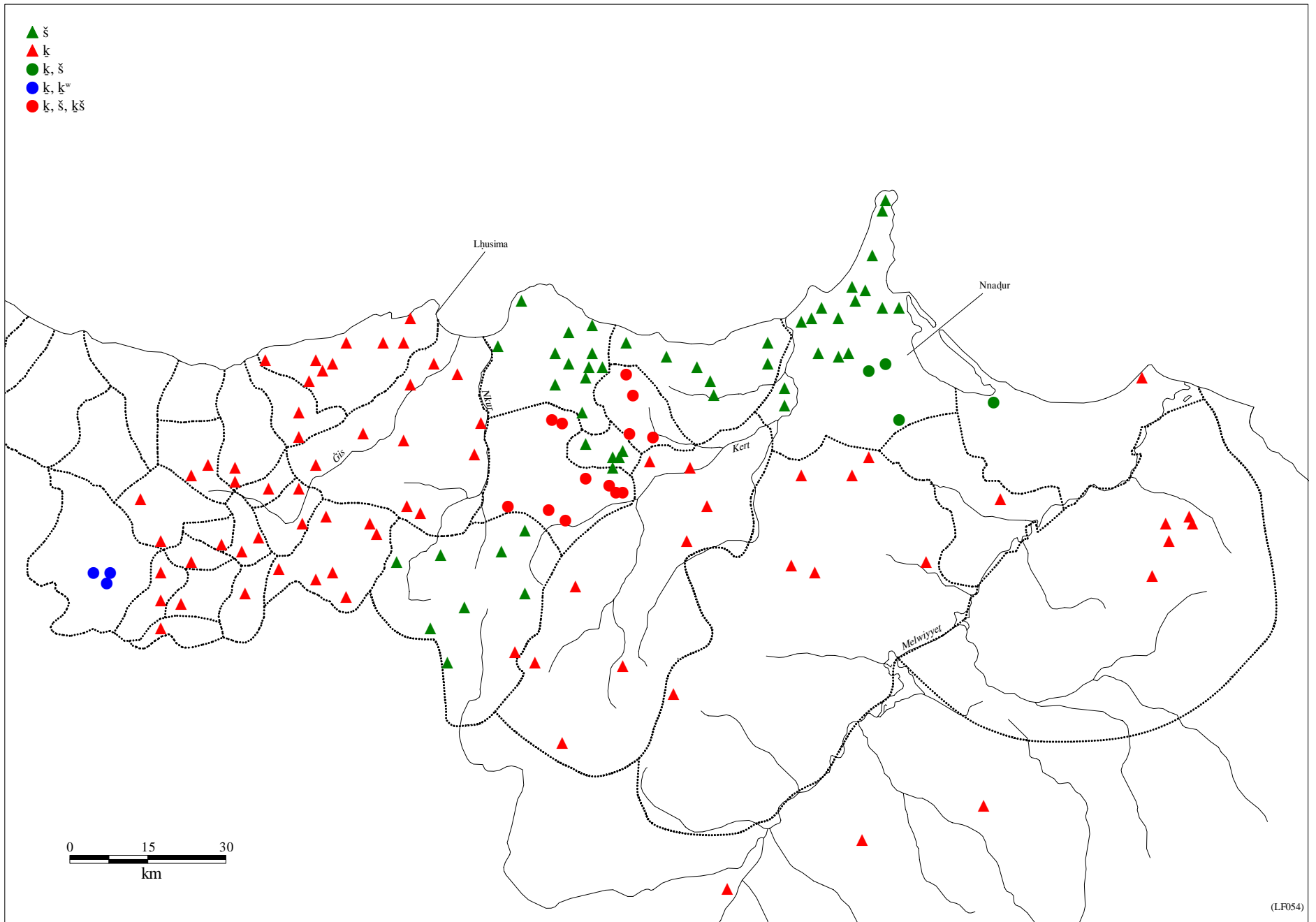
Carte 30 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /k/, série 1, /-aK/ (te, à toi, affixe indirect)



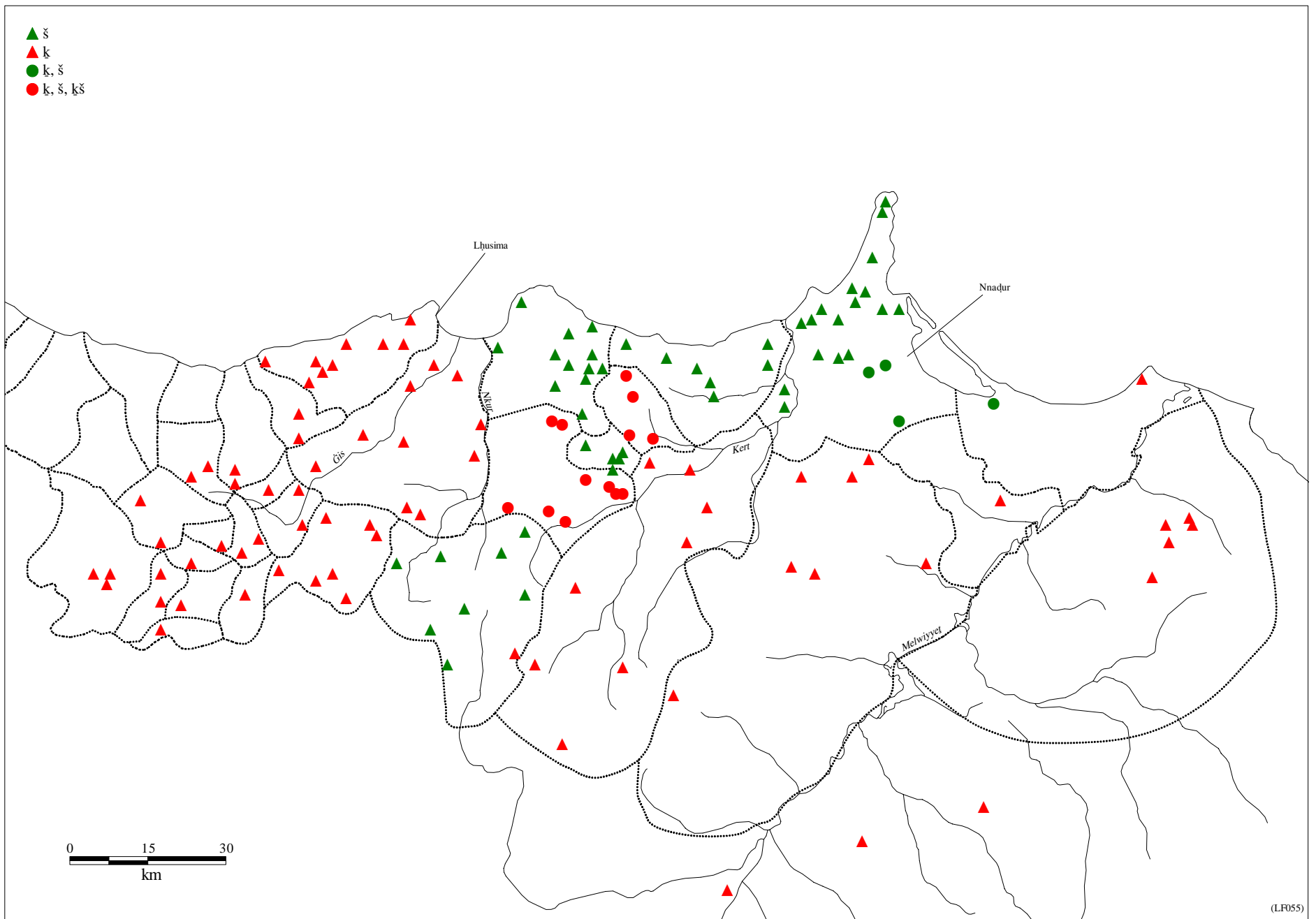
Carte 31 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /k/, série 1, /Krez/ (labourer, A)



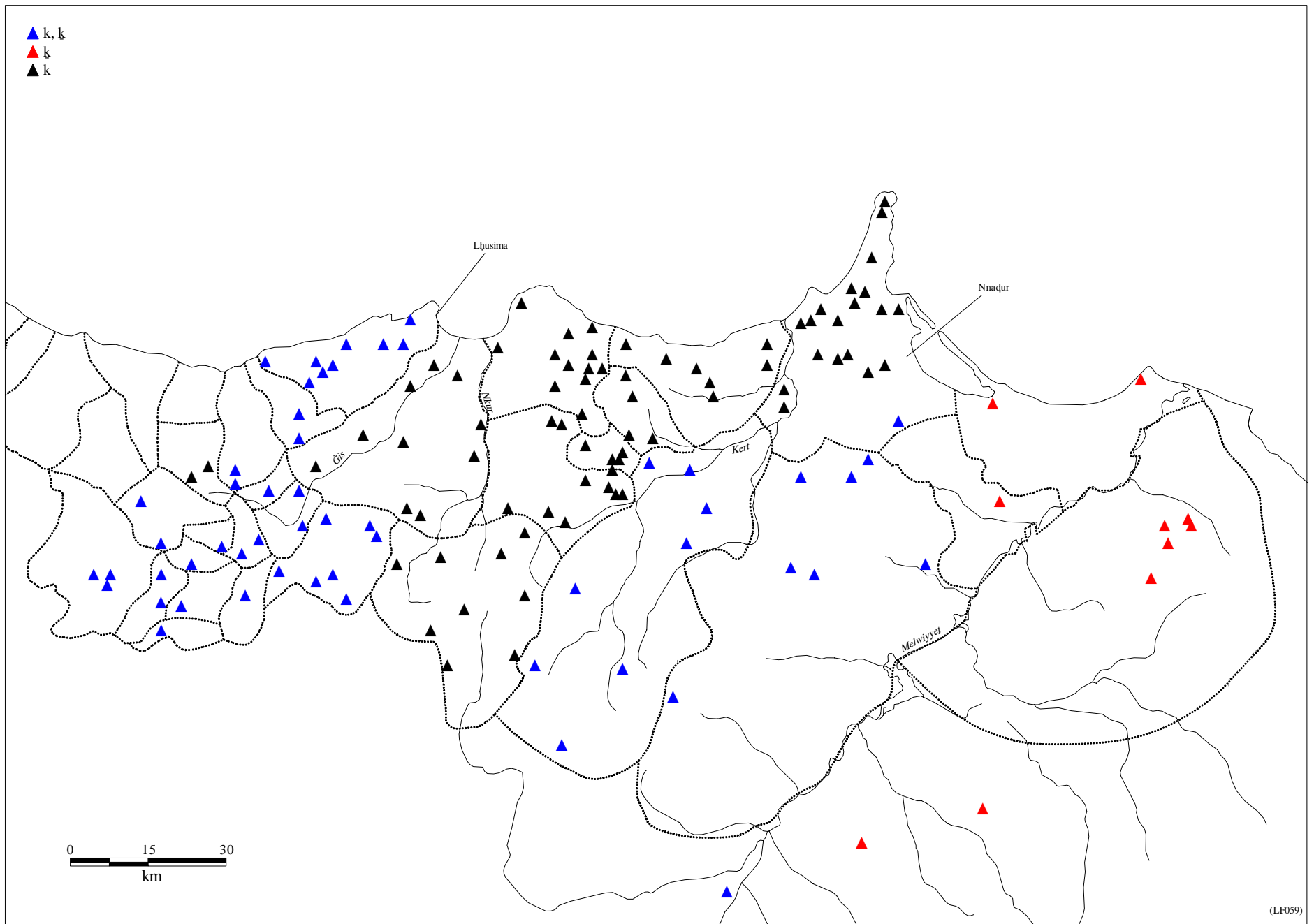
Carte 32 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /k/, série 2, /aKer/ (voler, A)



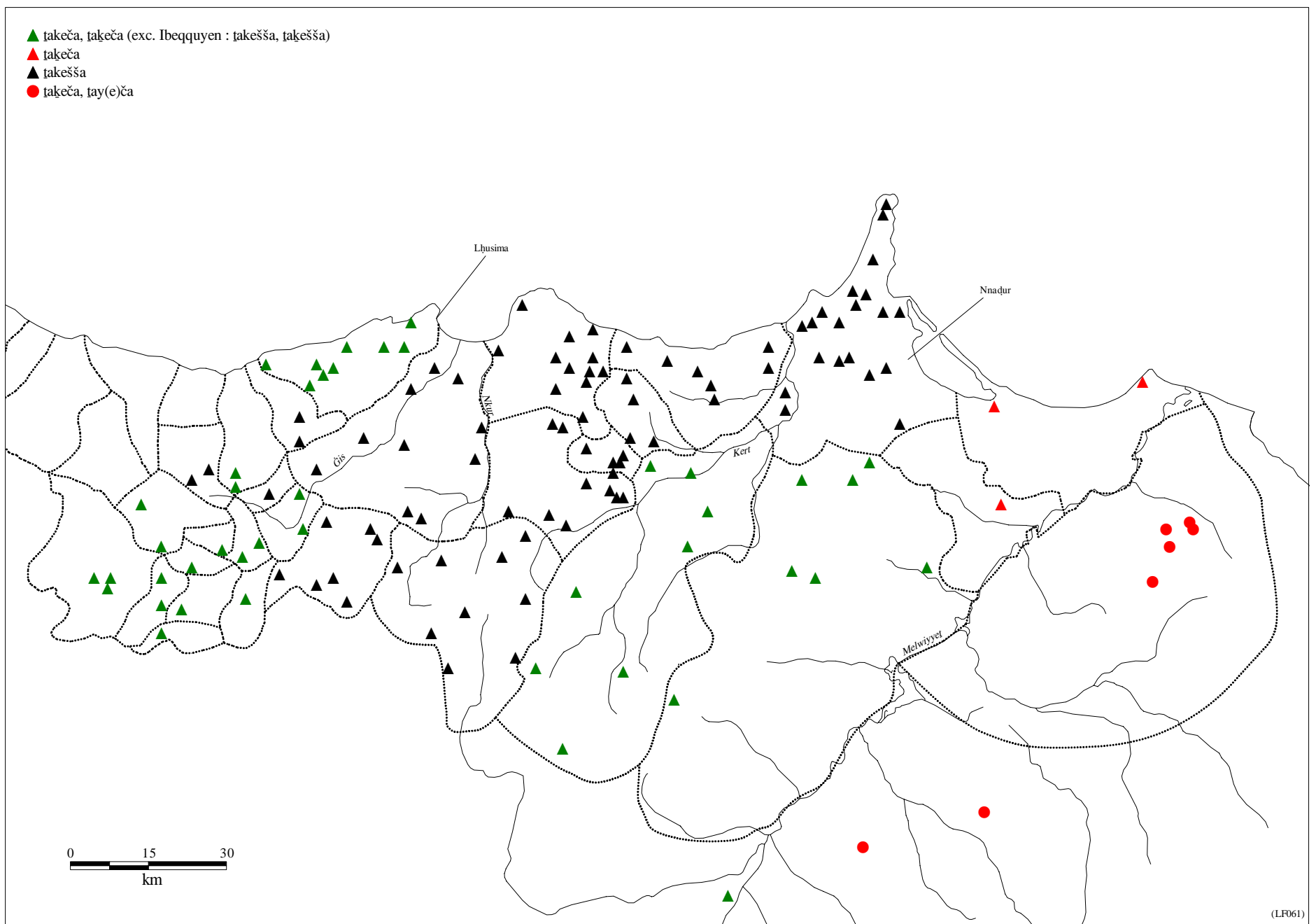
Carte 33 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /k/, série 3, /Kmez/ (gratter, A)



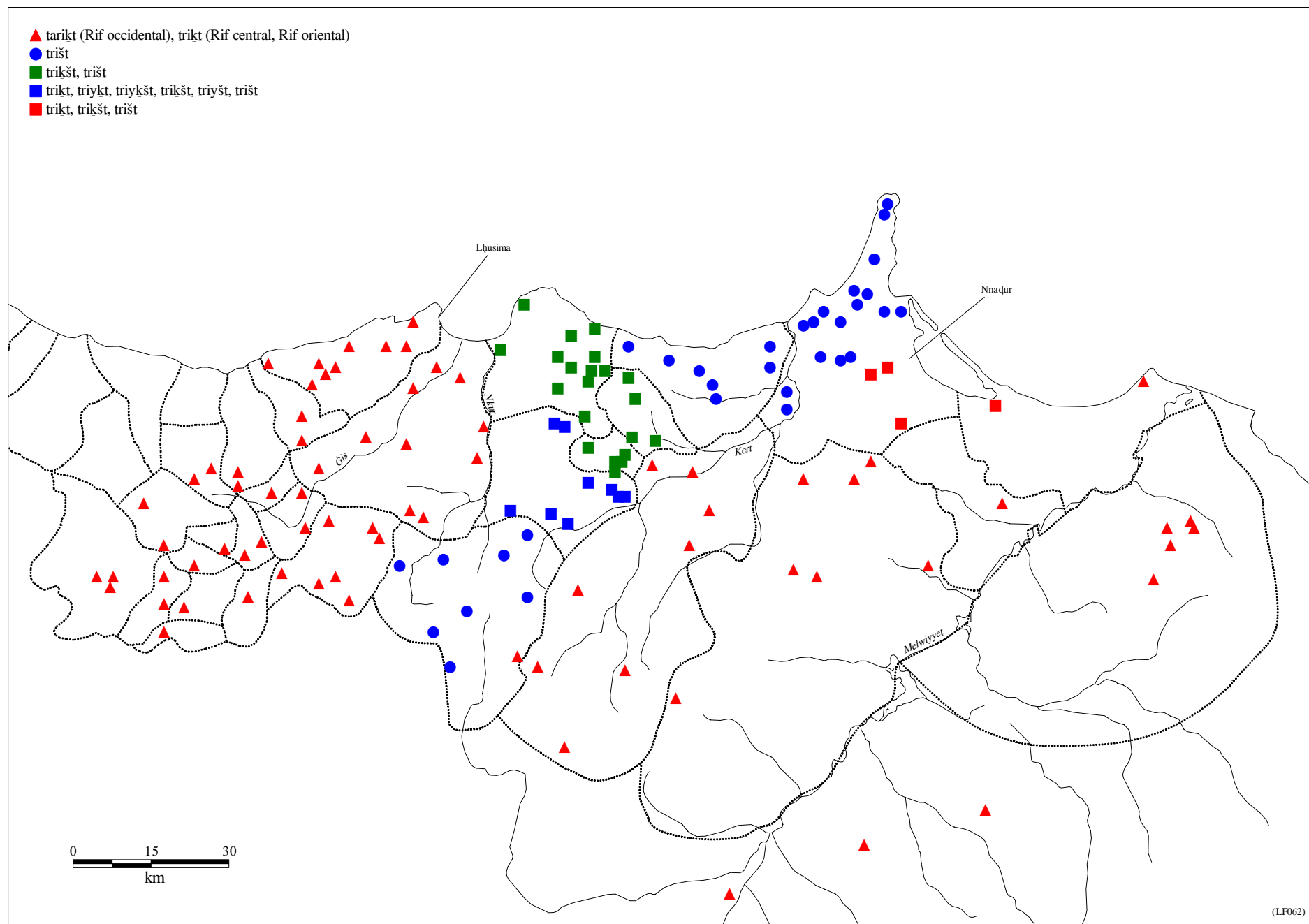
Carte 34 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /k/, série 4, /taKettant/ (bout de tissu)



Carte 35 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /k/, série 5, /taKeča/ (ver)



Carte 36 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /k/, série 6, /t(a)riKt/ (selle)



A partir de la série 6, les variantes se multiplient davantage. Diverses coarticulations hybrides apparaissent dans des segments tels que /t(a)riKt/ (selle, série 6), /aKsum/ (viande, série 7), /Ksi/ (prendre, série 8) et /t(a)fuKt/ (soleil, série 9). Dans les quatre cas, les variétés des Ayt Tuzin font librement usage de toute la gamme des variantes.

Pour le cas de /t(a)riKt/ (selle, carte 36), seules les variétés de l'Ouest ont tendance à manifester la voyelle préfixale /a/ : /tarikt/, /harikt/ et /arikt/. Il arrive toutefois que les variétés contiguës à cette région (Ayt Gmil, Ayt Bufraḥ, Ayt Mezduy et Ayt Targist) utilisent la variante /trikt/. Les Ayt Tuzin, à nouveau, se distinguent par leur multitude de variantes facultatives. Les Ayt Weryaḡel, par contre, emploient essentiellement la forme de /drikt/⁵³.

Nous notons que les chevauchements divers de ces variantes de spirantisation sont souvent induits par des phénomènes de type morphologique et historique. Ainsi, les variétés disposant de l'élément /k/ dans les formes du singulier (/tarikt/ et /trikt/) ont souvent /š/ pour concordant pluriel : /t(i)rišin/.

La particularité de la série 7 et 8 relève du contact immédiat entre la vélaire /k/ et l'alvéolaire /s/. Dans les deux cas de figure, il est question de déplacement de l'articulation de /s/ vers l'interdentale /t/ lors de son adjacence avec la palato-alvéolaire /š/ qui provient de la spirantisation du /k/. Toutefois, les variétés des Ayt Tuzin ont aussi conservé la réalisation alvéolaire complexe /šs/.

- /aksum/ ⇒ /ašsum/ ⇒ /aštum/ (viande)
- /ksi/ ⇒ /šsi/ ⇒ /šti/ (prendre)

La différence entre le type /aKsum/ (viande, carte 37) et le type /Ksi/ (prendre, carte 38) a principalement trait au fait que le dernier soit arrivé à son terme de spirantisation par la vocalisation totale en /i/ : /isi/. Ceci s'expliquerait par l'absence d'une voyelle dans la proximité immédiate de la vélaire /k/.

De plus, nous observons pour l'occurrence /Ksi/ l'apparition des formes /asi/ et /asyi/ dans le Rif occidental qui sont également attestées dans d'autres variétés berbères comme celles du tachelhit, /asi/ (Bounfour & Boumalk, 2001 ; El Mountassir, 2003) et du tamazight, /asy(i)/ (Taïfi, 1992). La forme similaire /siy/ ou /šiy/ apparaît aussi à Siwa (Laoust, 1932 : 173).

Il importe de remarquer que le verbe /Ksi/ met en évidence le jeu morphologique entre la vélaire /k/ et ses corrélaires spirantisés.

- /ḳsi/, /šsi/, /šti/, /yšṭi/, /ysi/, /isi/ pour les thèmes non-intensifs ;
- /kessi/ et /ḳessi/ pour les thèmes intensifs.

La présence de la palatale /y/ dans ces processus de spirantisation s'expliquerait par une règle zénète qui dicte la transformation : /k + C_{+dentale/alvéolaire, +dévoisé}/ ⇒ /yC/ (règle 1)⁵⁴.

Cette règle ne s'applique cependant pas à toutes les variétés du Rif ou bien elle les affecte à des degrés variés. Les articulations complexes contenant à la fois la palatale /y/ et une fricative – propres à nombreuses variétés du Rif central et oriental – auraient fait l'objet d'une assimilation de sonorité et de point d'articulation : /y + C_{+fricative, +dévoisé}/ ⇒ /ḳC/ ⇒ (⇒ /šC/) (règle 2).

La règle 2, historiquement postérieure à la règle 1, inverserait ainsi le cours des changements articulatoires de la palatale /k/ et neutraliserait donc les effets produits par la règle 1.

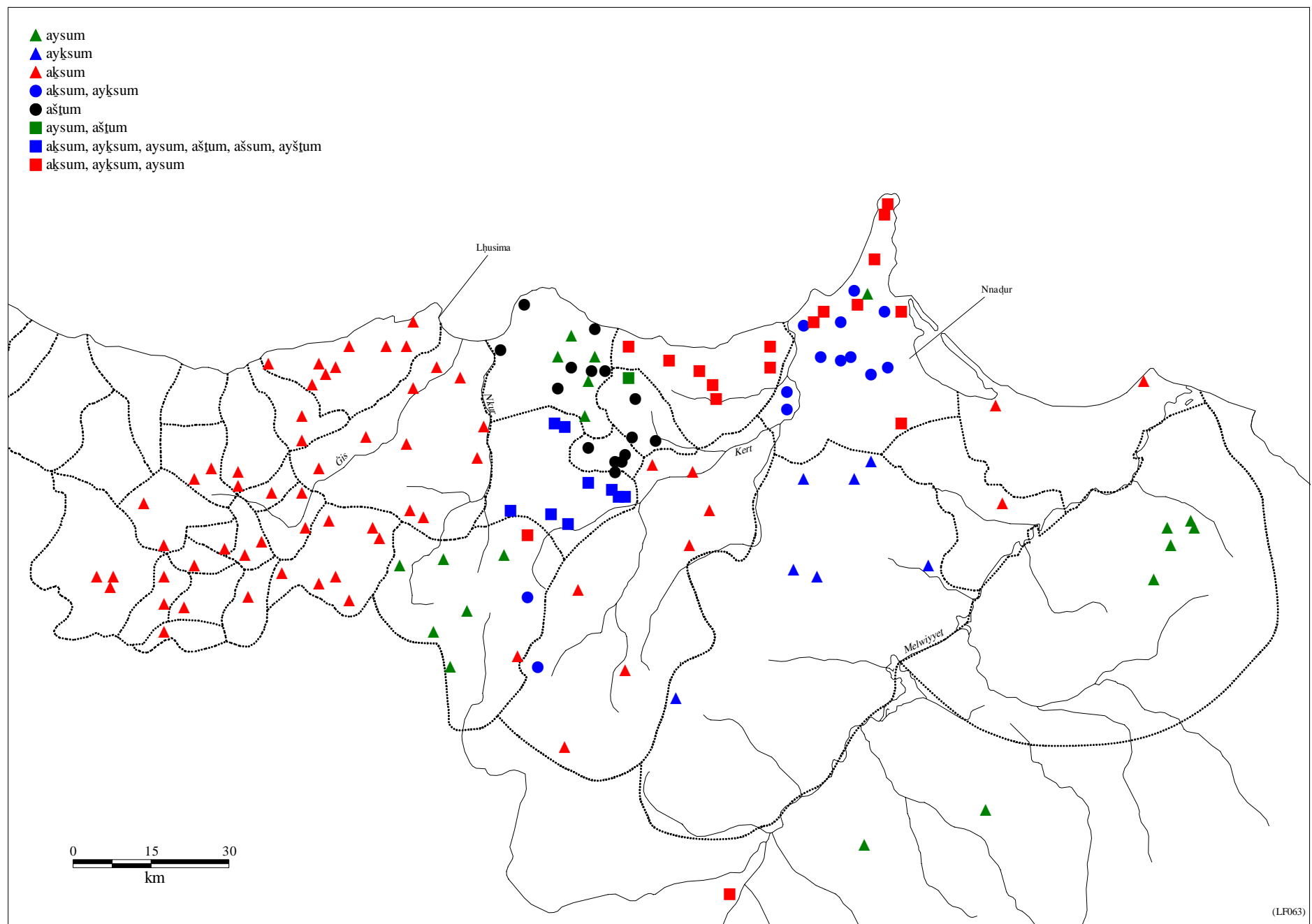
La régularité de la règle 2 est de sorte qu'elle porte aussi sur les emprunts anciens, comme par exemple /zzeYT/ (huile, emprunt arabe, carte 94) dont la répartition de ses variantes assimilées est comparable à celles des variantes spirantisées de la série six⁵⁵.

⁵³ En ce qui concerne le voisement du /t/ en /d/, voir Partie II, Chapitre 2 : 2.2.3.

⁵⁴ Voir à ce sujet Kossmann (1999a : 194-196).

⁵⁵ Pour les assimilations de /zzeYT/, voir Partie II, Chapitre 2 : 8.1.1.

Carte 37 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /k/, série 7, /aKsum/ (viande)



Les règles 1 et 2 expliqueraient aussi les différentes réalisations hybrides de spirantisation (procédés phonologiques) auxquelles font appel les locuteurs rifains pour indiquer certaines oppositions morphologiques courantes :

- l'opposition non-intensif/intensif des thèmes verbaux ;
/isi/ (il a pris) ~ /ikessi/ (il prend).
- l'opposition verbe/nom verbal dérivé ;
/išrez/ (il a labouré) ~ /tayerza/ (labour).
- l'opposition singulier/pluriel du nom ;
/trikt/ (selle) ~ /tirišin/ (selles).

Dans le cas de /išrez/ ~ /tayerza/, il serait également question d'une loi phonétique impliquant la transformation proto-berbère du $*\text{/k/}$ en /y/ en position intervocalique devant /e/. En position préconsonantique, par contre, l'opposition [$*\text{/k/}$ ~ $*\text{/k/}$] serait neutralisée (Kossmann, 1999a : 202-203)⁵⁶ :

- $*\text{/ekrez/} \Rightarrow \text{/ekrez/}$
- $*\text{/taķerza/} \Rightarrow \text{/tayerza/}$

En ce qui concerne l'opposition [/trikt/ ~ /tirišin/], les règles suivantes auraient été appliquées :

- $*\text{/t(a)rik}_2\text{/} \Rightarrow \text{/t(a)rik}_1\text{/}$ (proto-berbère)
- $*\text{/t(a)rik}_1\text{/} \Rightarrow \text{/t(a)rikt/}$ ($\text{/t(a)rikt, t(a)rišt.../}$) (proto-zénète)
- $*\text{/t(a)rikt/} \Rightarrow \text{/t(a)riyt/}$ (règle 1)
- $\text{/t(a)riyt/} \Rightarrow \text{/t(a)rikt, t(a)rišt.../}$ (règle 2)
- $*\text{/tirik}_2\text{/} \Rightarrow \text{/tirišin/} \Rightarrow \text{/tirišin/}$

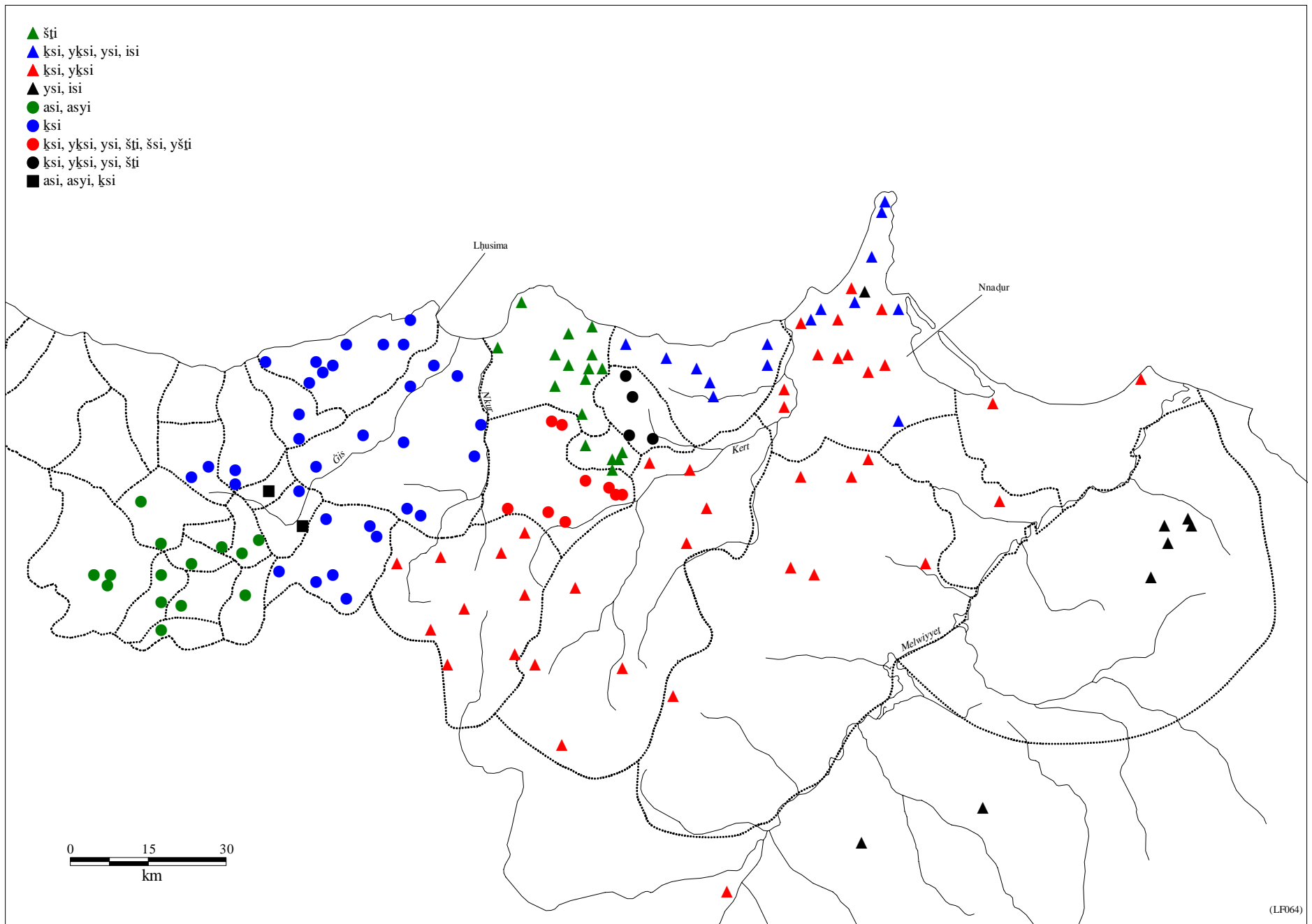
La vélaire /k/ du lexème /t(a)fuKt/ (soleil, carte 39) de la série 9 connaît dans la plupart des variétés du Rif occidental une spirantisation à premier degré : /tʰafukt/ ⁵⁷. Des exceptions à palatale /y/ sont tout de même attestées à Ktama (/tʰafiyt/) et à Ayt Hennis (/tʰafuyt/). En outre, nous constatons à Tagzut l'alternance libre entre /tʰafukt/ et sa variante occlusive /tʰafukt/ .

Les variétés adjacentes à cette région (Ayt Gmil, Ayt Bupraḥ, Ayt Mezduy et Targist) se rallient à certaines variétés du Rif central et du Rif oriental par l'usage de /tʰfuyt/ qui fait témoignage de la règle zénète : $\text{/k + C}_{\text{+dentale/alvéolaire, +dévoisé}} \Rightarrow \text{/yC/}$ (règle 1).

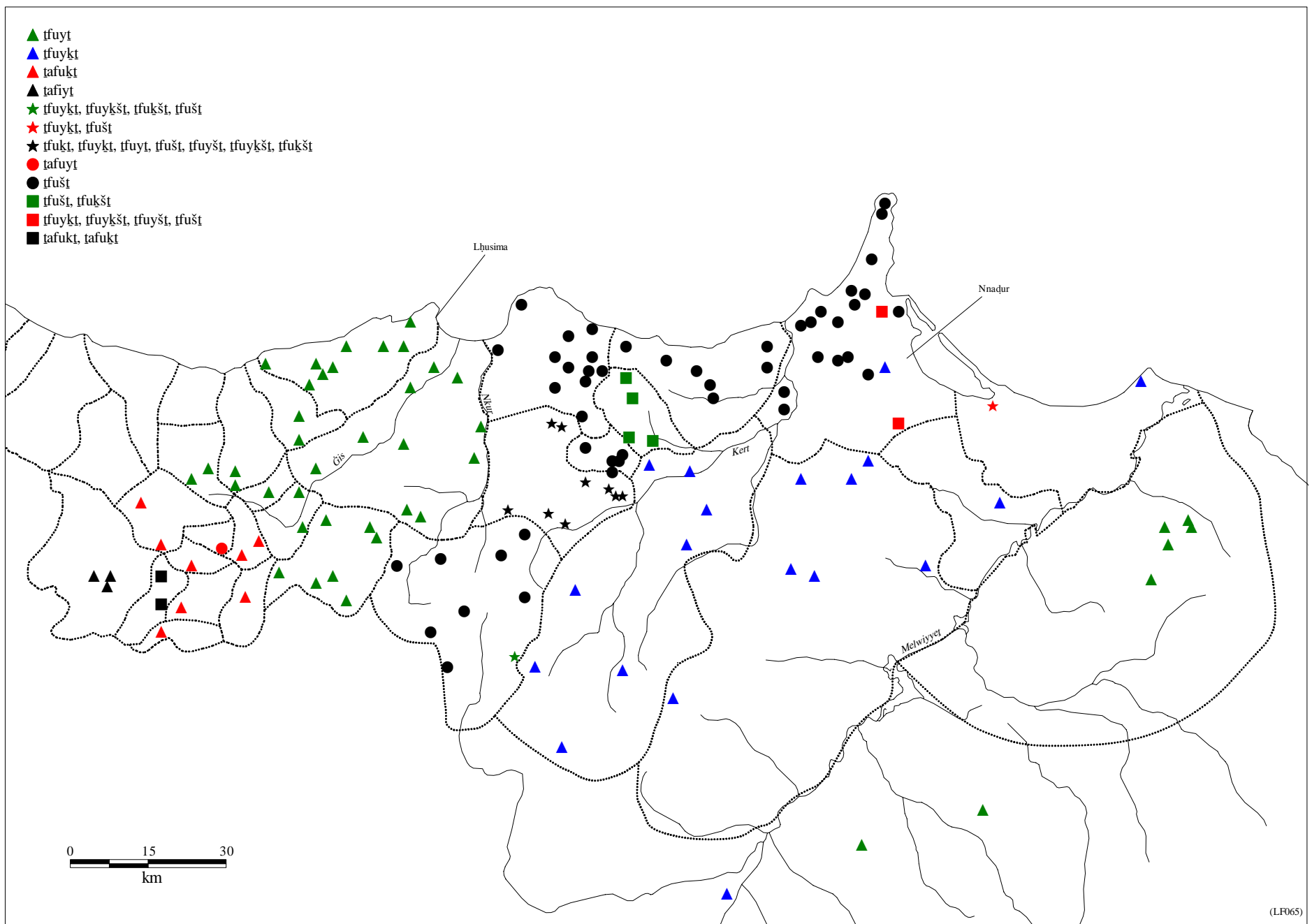
⁵⁶ La notation /k/ de Kossmann est gardée ici.

⁵⁷ Nous signalons la présence de la voyelle préfixale dans cette région.

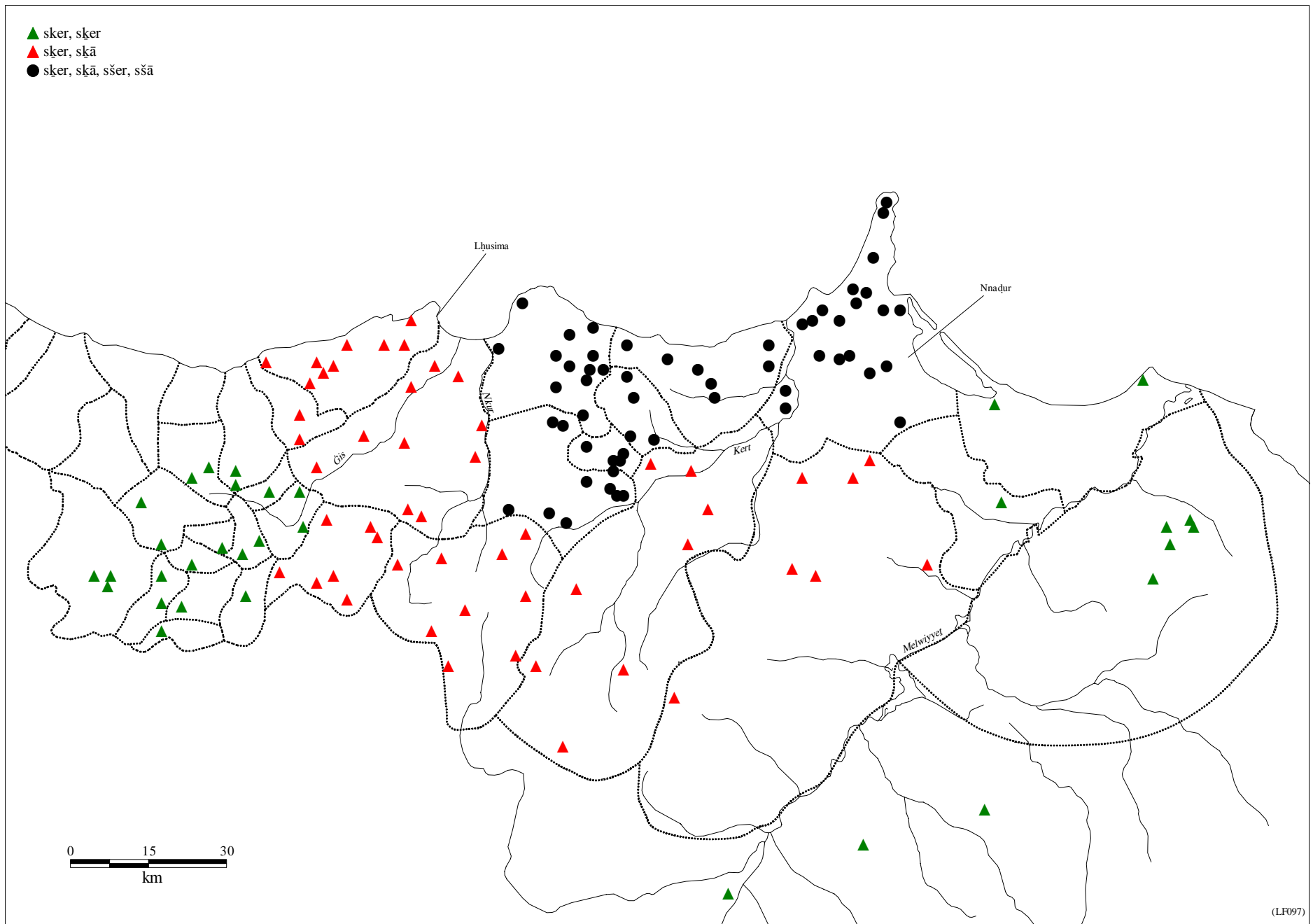
Carte 38 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /k/, série 8, /Ksi/ (prendre, A)



Carte 39 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /k/, série 9, /t(a)fuKt/ (soleil)



Carte 40 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /k/, série 10, /sKer/ (devenir/être ivre, A)



L'emprunt arabe /sKer/ (devenir/être ivre, carte 40) de la série 10 a comme variantes spirantisées /sker/ et /sšer/ dont la dernière est propre à certaines variétés du Rif central.

Les cas où la vélaire a gardé son occlusion dans le segment /sk/ sont peu fréquents en dehors des emprunts. Un exemple où l'on remarque la tendance, surtout dans l'Est, à conserver l'occlusive /k/ est /isek/ ('bouse' chez Iznasen, Ikebdanen, Zayyu, Tawrirt et Ayt Buzeggu) ou /tiskitt/ ('bouse sèche' chez Iznasen, Zayyu, Tawrirt et Ayt Buzeggu)⁵⁸. Néanmoins, la forme la plus attestée dans le Rif est /isek/ qui s'est développée dans quelques variétés du Rif central en /iseš/.

Les données du Rif traitant de la spirantisation du groupe /sk/ portent appui à l'hypothèse de Kossmann (1999a :185, 186) suivant laquelle il existerait en proto-berbère les séquences */sḵ/ et */sk/ qui auraient connu un développement différent en zénète et en kabyle⁵⁹ :

- */s(e)ḵ/ (⇒ /šḵ/) ⇒ /šš/
- */s(e)k/ ⇒ /s(e)k/.

La dispersion des ces processus diachroniques serait plus considérable que celle des processus homologues :

- */ḵ/ ⇒ /š/
- */k/ ⇒ /k/.

⁵⁸ On ne peut pas donc confirmer la conclusion de Biarnay (1917 : 552) selon laquelle le /k/ semble le mieux résister à la spirantisation chez les Ibequyen et les Ayt Iṭteft.

⁵⁹ La notation /ḵ/ de Kossmann est respectée ici.

2.2.2. Spirantisation dynamique de la vélaire occlusive simple /g/

La vélaire sonore simple /g/ connaît pour le phénomène de spirantisation dynamique cinq séries de correspondances et plusieurs cas particuliers présentés avec des illustrations dans les cartes 41 à 52.

Tableau 6 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /g/

Séries	Réalisations	Type
Série 1	/g/ - /g̃/ - /y/	/aGenduz/
Série 2	/g/ - /g̃/ - /yɡ/ - /y/ (/ey/-/iy/) - /i/	/aseGnu/ /iseGnu/
Série 3	/g/ - /g̃/ - /yɡ/ - /y/ (/ey/-/iy/) - /i/ - ∅	/tiGezzal/
Série 4	/g/ - /g̃/ - /y/ - /i/	/aGelzim/
Série 5	/g/ - /g̃/ - /ʒ/ - /y/	/tarGa/
Cas	Réalisations	Type
Cas 1	/g/ - /g̃/ - /gʷ/ - /ʒ/ - /w/ - /y/	/uGur/
Cas 2	/g/ - /g̃/ - /gʷ/ - /w/ - /y/	/t(a)yuGa/
Cas 3	/g/-/g̃/, /g/-/ʒ/, /g/-/ʒ/, /b/-/ʒ/, /b/-/ʒ/, /y/-/ʒ/	/aGuGil/
Cas 4	/i/-/g̃/, /i/-/g̃/, /y/-/g̃/, /i/-/yɡ/, /y/-/yɡ/, /iy/-/iy/, /y/-/iy/, /i/-/iy/, /y/-/i/, /i/-/ʒ/	/ideGdeG/

La représentation phonétique de la palatale fricative sonore /g/ est [j] ou [j̃], alors que celle de /yɡ/ est [j̃j̃]. Sa variante labialisée /gʷ/ a comme correspondant phonétique [j̃ʷ]. La palato-alvéolaire /ʒ/ ([ʒ]) fait aussi partie des réalisations du /g/ spirantisé. A mesure que l'on se déplace vers l'est, la palatalisation de cette vélaire occlusive gagne en importance.

La série 1 est représentée par deux cas de figure, /aGenduz/ (veau, carte 41) et /arGaz/ (homme, carte 42). Ils se différencient l'un de l'autre essentiellement par la répartition géographique de leurs variantes et par la présence plus éminente de l'occlusive /g/ dans l'exemple /arGaz/. La forme /argaz/ est la variante exclusive dans plusieurs variétés du Rif occidental et du Rif central, et dans les variétés plus méridionales telles Ibdalsen, Ayt Buyehyi, Ayt Gersif et la partie sud d'Igzennayen.

Les réalisations de spirantisation sont davantage diversifiées dans la série 2 dont /aseGnu/ - /iseGnu/ (nuage, nuageux, carte 43) et /azeGrar/ (long, carte 44) en font un bon exemple. Ce dernier devient après la vocalisation du /r/ : /azegrā/, /azeygrā/, /azeyrā/, /aziyrā/, /azirā/ suivant la variété en cause⁶⁰. Les formes à voyelle préfixale /i-/ dans /iseGnu/ sont caractéristiques des variétés du Rif occidental⁶¹.

Le processus de spirantisation du /g/ a atteint son terme dans le type /tiGezzal/ (reins, carte 45) de la série 3 par un effacement complet : /tizzal/ ou une de ses variantes à /l/ muté⁶². Il se pourrait aussi que ce résultat soit issu d'une assimilation de la voyelle /i/ avec le /i/ provenant de la spirantisation du /g/.

La vélaire /g/ de /aGelzim/ (hachette, pioche, houe, série 4, carte 46) a connu, dans certaines variétés du Rif central, une métathèse qui a abouti dans /arizim/ ou /ařizim/. Ces formes ont également fait l'objet de la mutation consonantique du /l/. En outre, nous observons sporadiquement la forme assimilée /ayezzim/ dans les variétés orientales, surtout chez les Ayt Iznasen.

Avec la série 5, la palato-alvéolaire /ʒ/ est introduite parmi les variantes spirantisées du /g/. Aussi bien la carte 47 de /tarGa/ (rigole, canal d'irrigation) que la carte 48 de /Gmar/ (chasser) montrent une préférence nette pour le maintien de l'occlusive /g/ dans certaines variétés de l'Ouest et dans les variétés des Ibdalsen, des Ayt Buyehya et de Gersif. La tribu des Ayt Tamsaman et d'Iqeleiyen laissent voir une répartition hétéroclite des variantes /g/, /ʒ/ et /y/. Selon les régions, ce phénomène est superposé par celui de la vocalisation du /r/ (Partie II, Chapitre 2 : 1.1.).

La plus grande variation de spirantisation de la vélaire /g/ dans le lexème /uGur/ (marcher, carte 49) se trouve au Rif central. Ce processus transformateur y est arrivé jusqu'aux semi-voyelles /y/ et /w/ : /uyur/ et /uwur/⁶³. Il est fort probable que la forme /uwur/ s'est développée, par labialisation, à partir de la forme /ugʷur/ qui annonce déjà sa présence. Ces deux formes sont d'ailleurs toujours employées en variation libre. De plus, leur usage exclut celui de la variante /užur/.

La distribution de ce phénomène à l'intérieur des tribus est, à une exception près, assez homogène. Il s'agit de la tribu des Iqeleiyen où le terrain est partagé entre les variantes /ʒ/ et /y/. Les variétés de la tribu de Tamsaman disposent de la particularité d'avoir facultativement /i/ comme voyelle initiale : /ižur/. Cette forme jouit de la préférence dans la variété de Laezib n Sidi Šeayb u Meftah et de Rabe' n Trugut. Cette voyelle /i/ est également attestée dans d'autres variétés « zénètes », plus précisément dans celles de Mzab (Delheure, 1984), /iğur/, et de Ouargla (Delheure, 1987), /igur/.

Le lexème /uGur/ n'existe pas dans les variétés de l'Ouest. Leurs locuteurs emploient les lexèmes /ddu/, /addu/, /ɛdu/ et /ɛda/ – les deux derniers sont des emprunts à l'arabe – pour signifier la notion de « marcher ». Ces emprunts sont utilisés dans les autres variétés du Rif pour exprimer l'action de « passer ». Ils sont en alternance facultative avec la forme verbale berbère /ekk/ (passer, aoriste) qui correspond en touareg (/ək/) au signifié « marcher ».

Le cas de /t(a)yuGa⁶⁴ (paire, paire de bœufs ou d'ânes pour le labour, carte 50) se distingue du cas précédant principalement par le fait qu'il ne permet pas de spirantiser le /g/ en /ʒ/. Ce lexème est aussi attesté dans le Rif occidental ; la seule région dans laquelle il est prononcé avec la voyelle préfixale /a/. Partout ailleurs, il se laisse voir sous la forme /tyuga/ ou une de ses variantes à spirantisation du /g/ : /tyuga/, /tyugʷa/, /tyuwa/ et /tyuya/. Leur distribution géographique est d'une hétérogénéité considérable.

Comme dans le cas de /ugur/, la bilabiale /w/ ne fait surface que lorsque le processus de spirantisation est déjà entamé.

⁶⁰ Pour la vocalisation du /r/, voir Partie II, Chapitre 2 : 1.1.

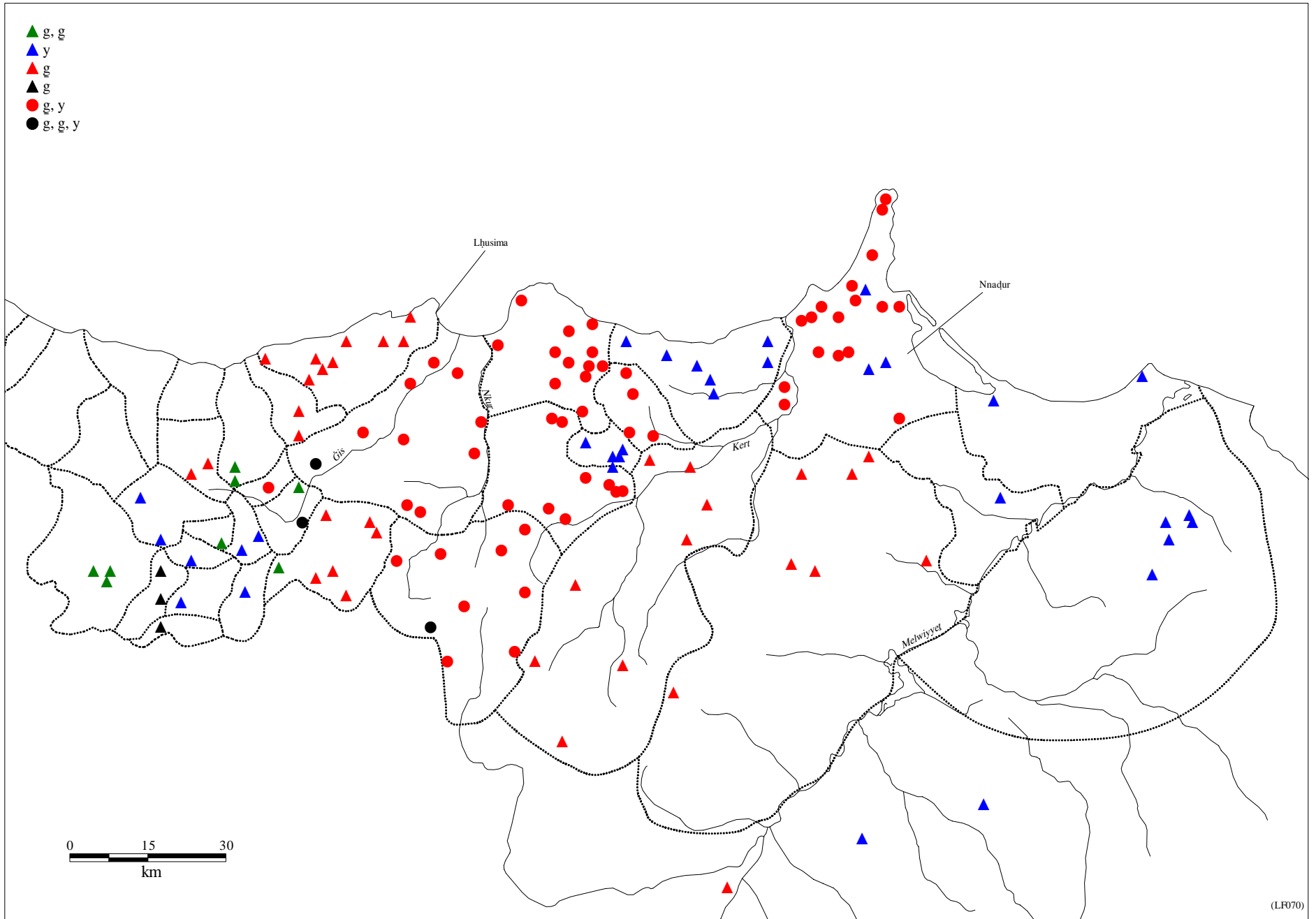
⁶¹ Voir traitement de la voyelle préfixale du nom, Partie II, Chapitre 1 : 3.

⁶² Pour les mutations consonantiques du /l/, voir Partie II, Chapitre 2 : 4.1.

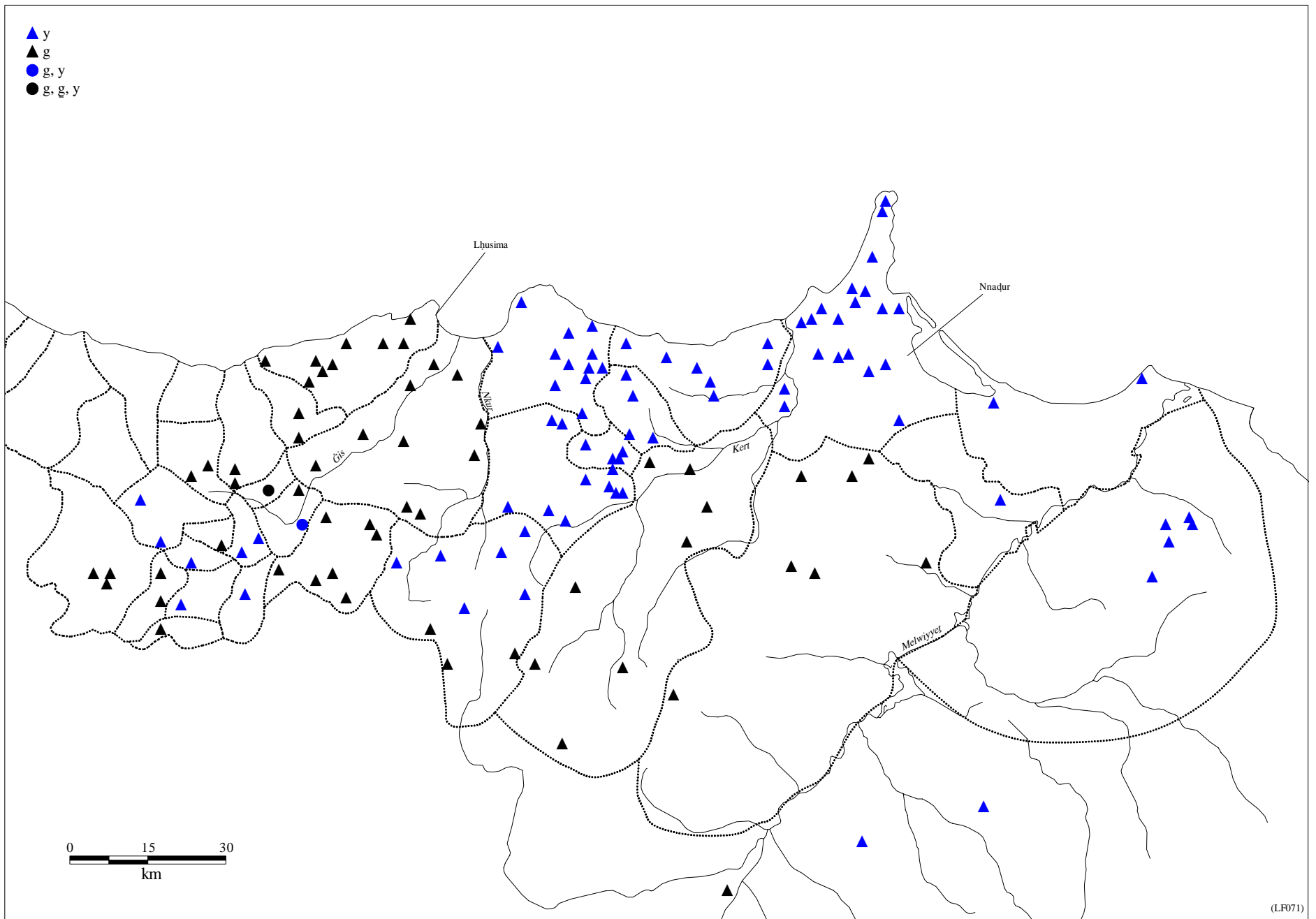
⁶³ Laoust (1912) donne pour la variété de Chenoua la séquence « ouour » que Kossmann (1999a : 149) a interprétée, à juste titre, comme /u)wur/.

⁶⁴ Ce lexème est un emprunt ancien au latin *jugum* - *juga* signifiant « paire, couple, joug » (Schuchardt, 1918). Voir également à ce propos Brugnatelli (1999).

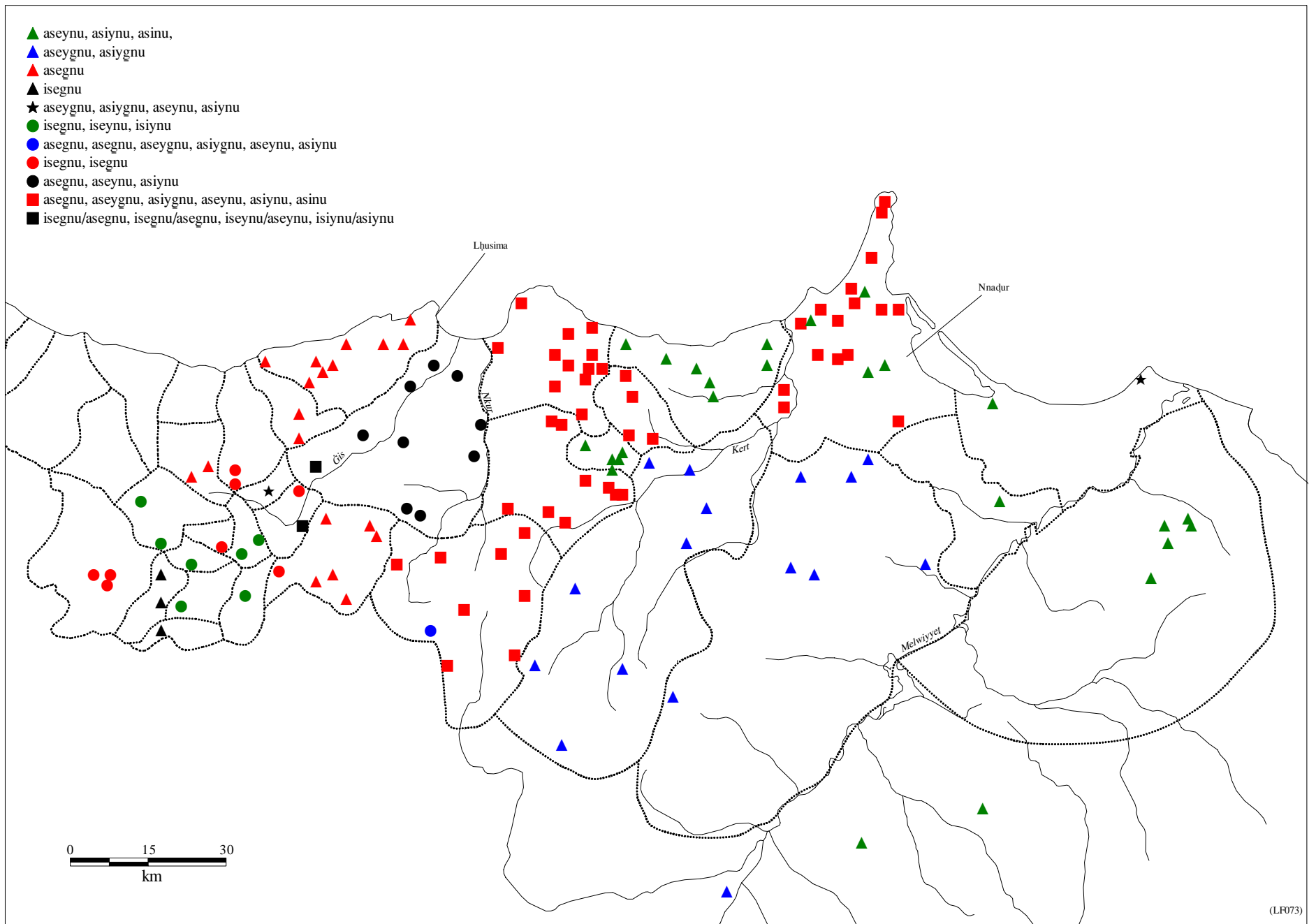
Carte 41 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /g/, série 1, /aGenduz/ (veau)



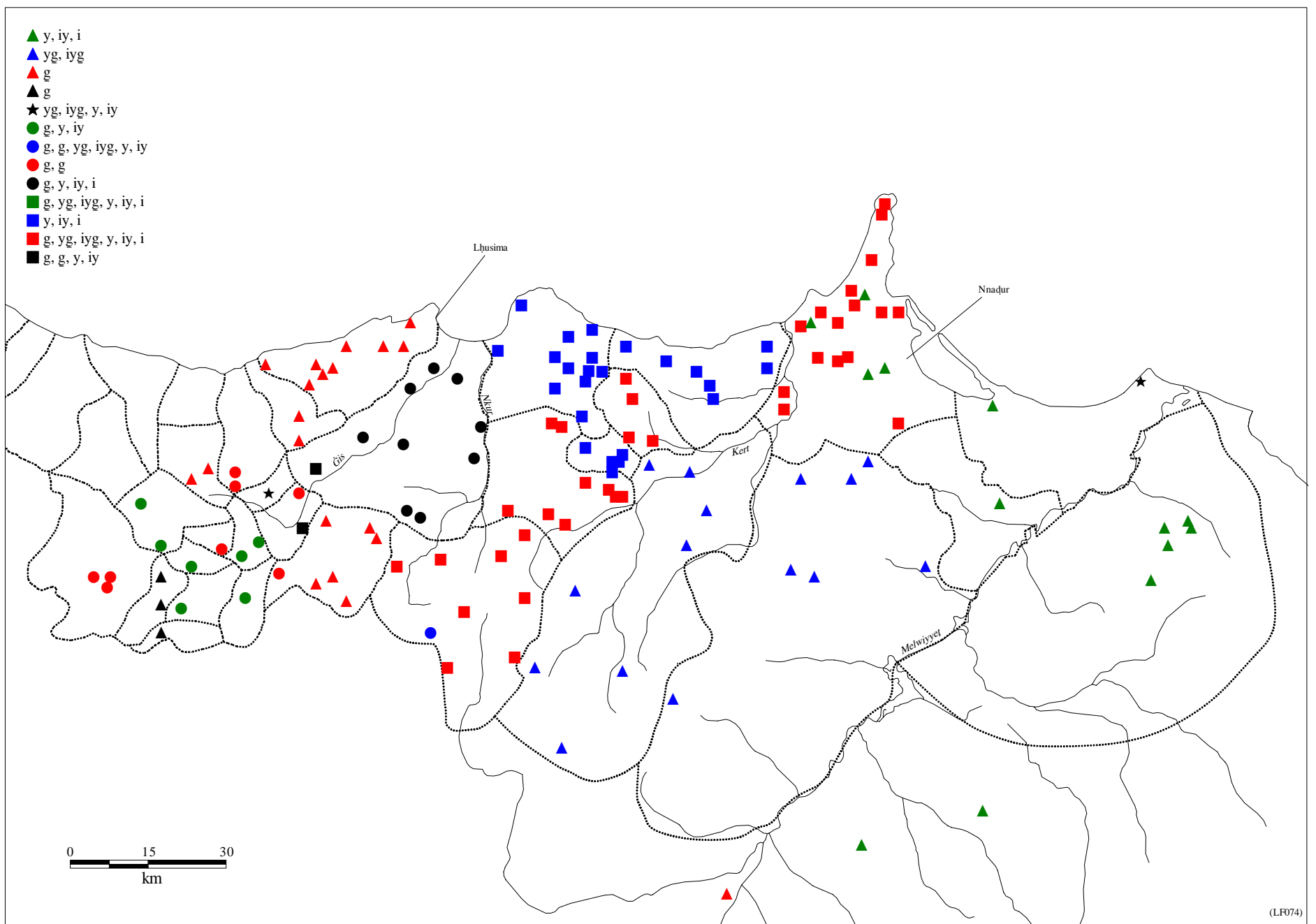
Carte 42 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /g/, série 1, /arGaz/ (homme)



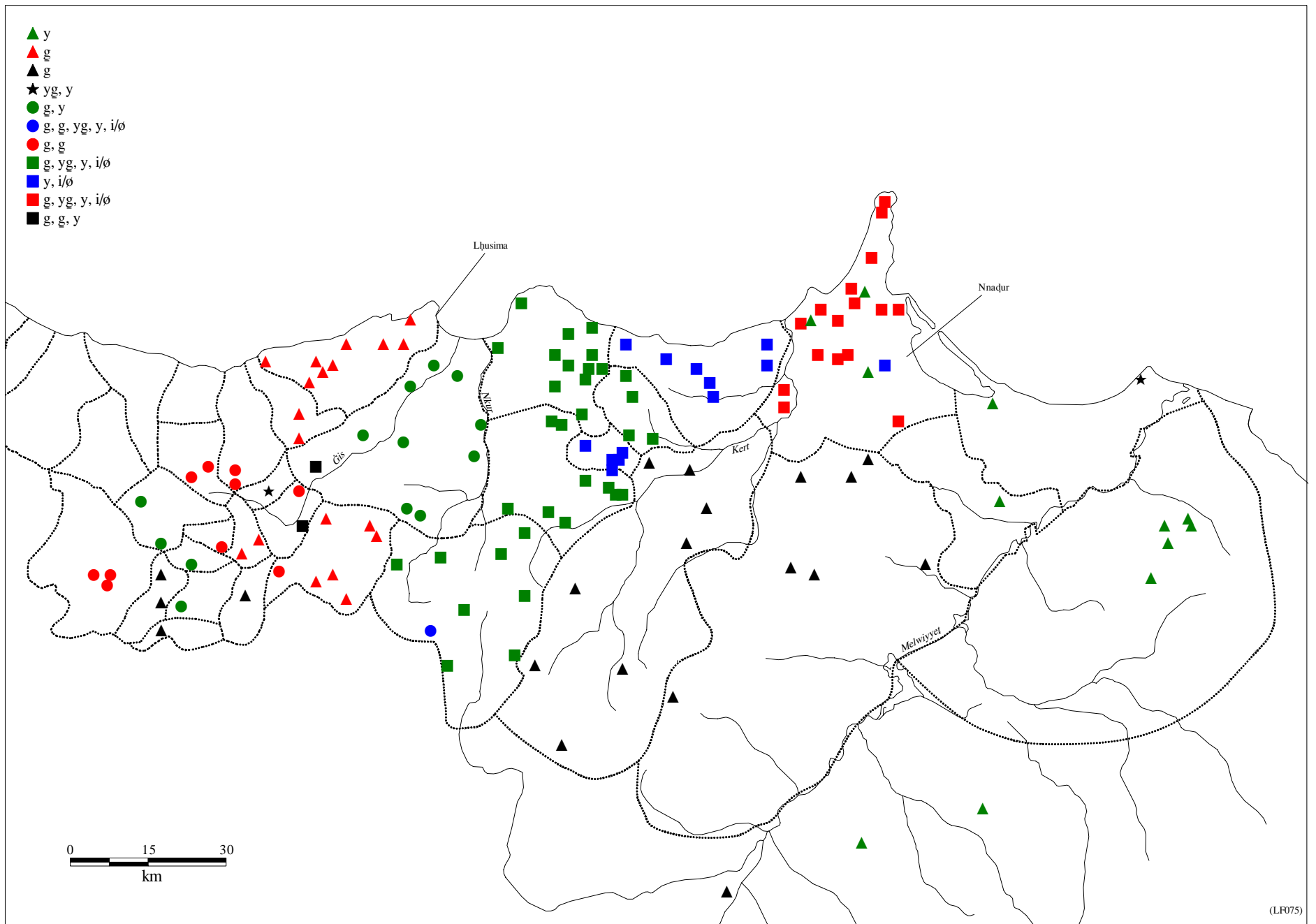
Carte 43 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /g/, série 2, /aseGnu/ - /iseGnu/ (nuage, nuageux)



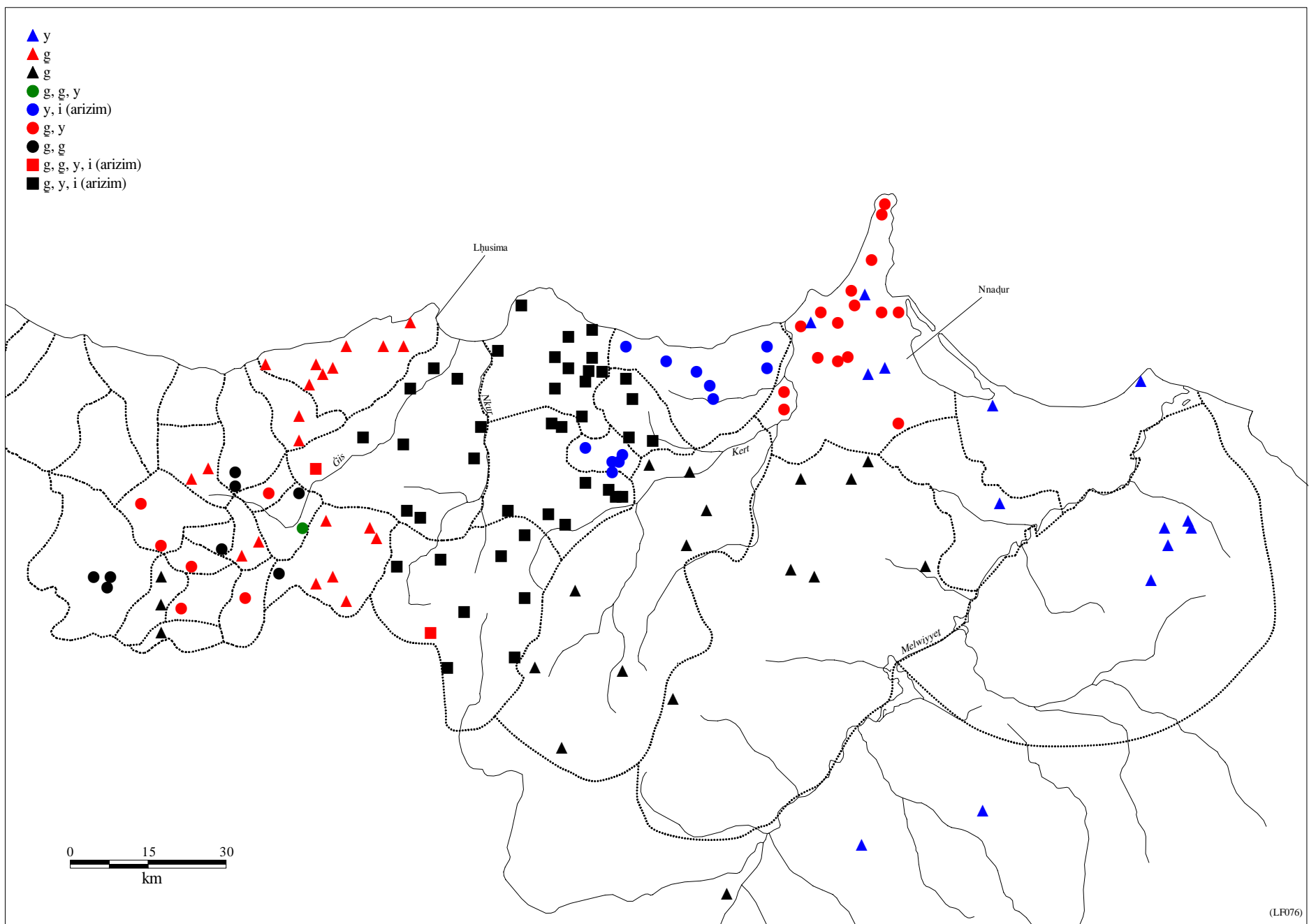
Carte 44 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /g/, série 2, /azeGrar/ (long)



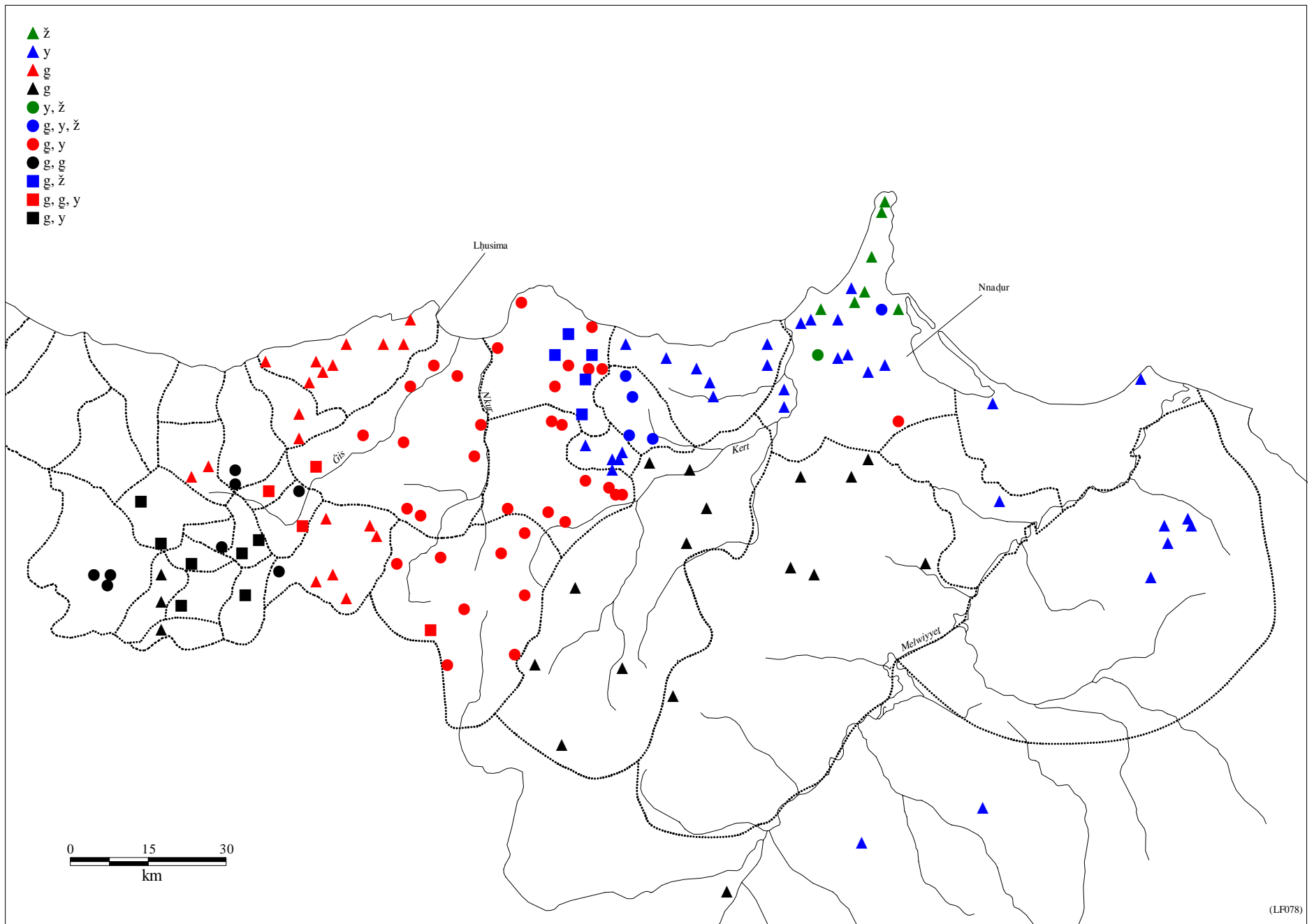
Carte 45 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /g/, série 3, /tiGezzal/ (reins)



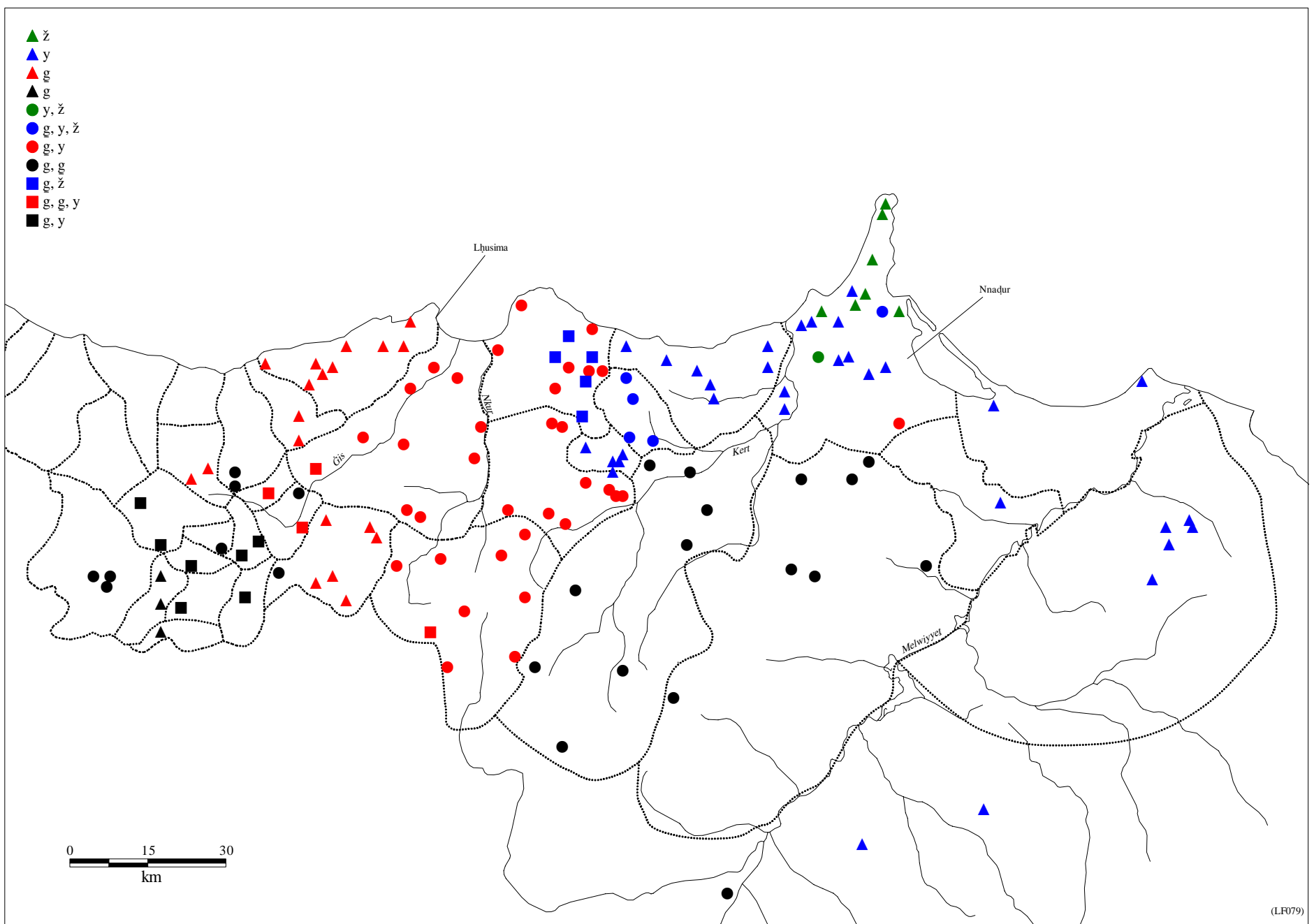
Carte 46 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /g/, série 4, /aGelzim/ (hachette, pioche, houe)



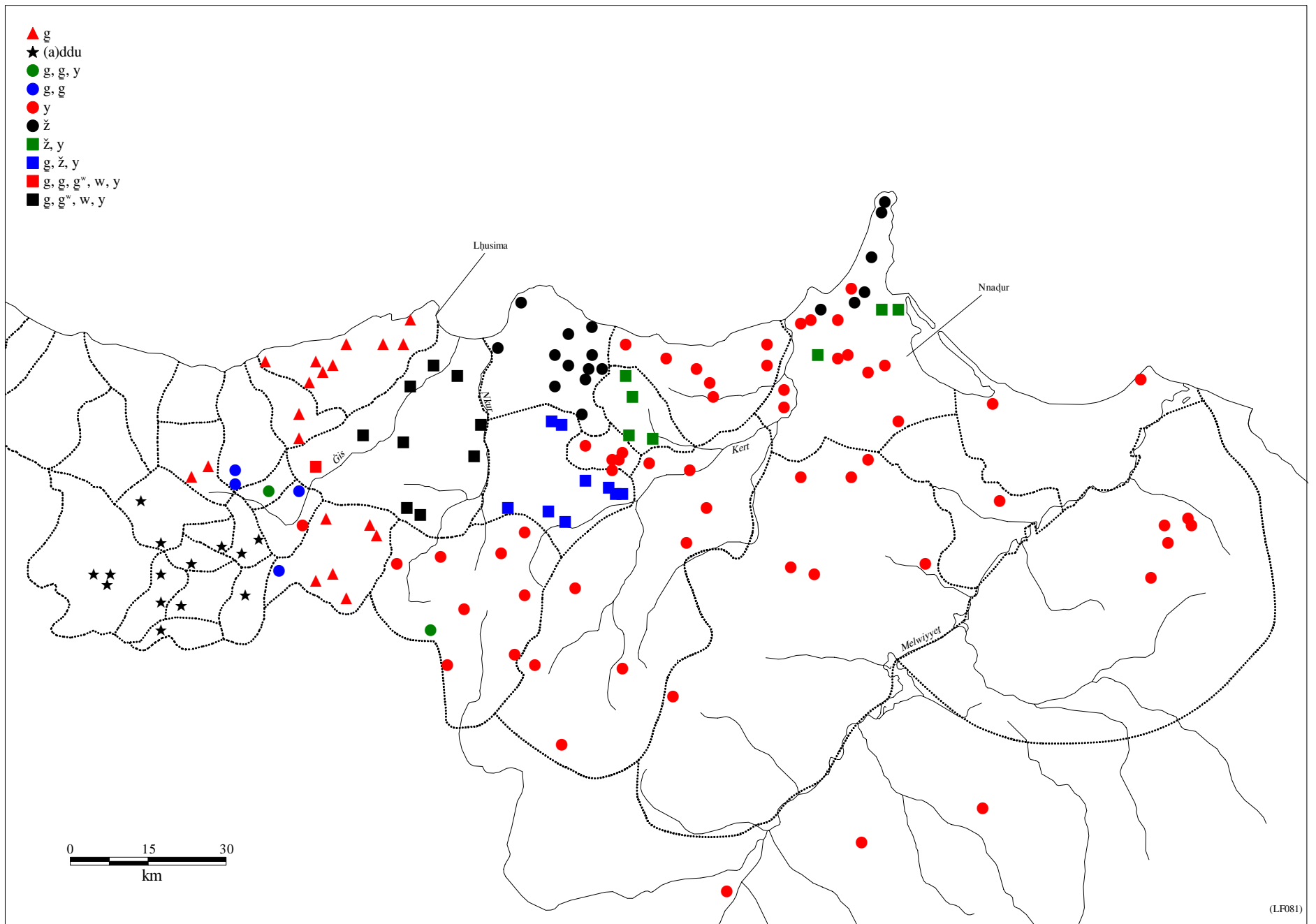
Carte 47 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /g/, série 5, /tarGa/ (rigole, canal d'irrigation)



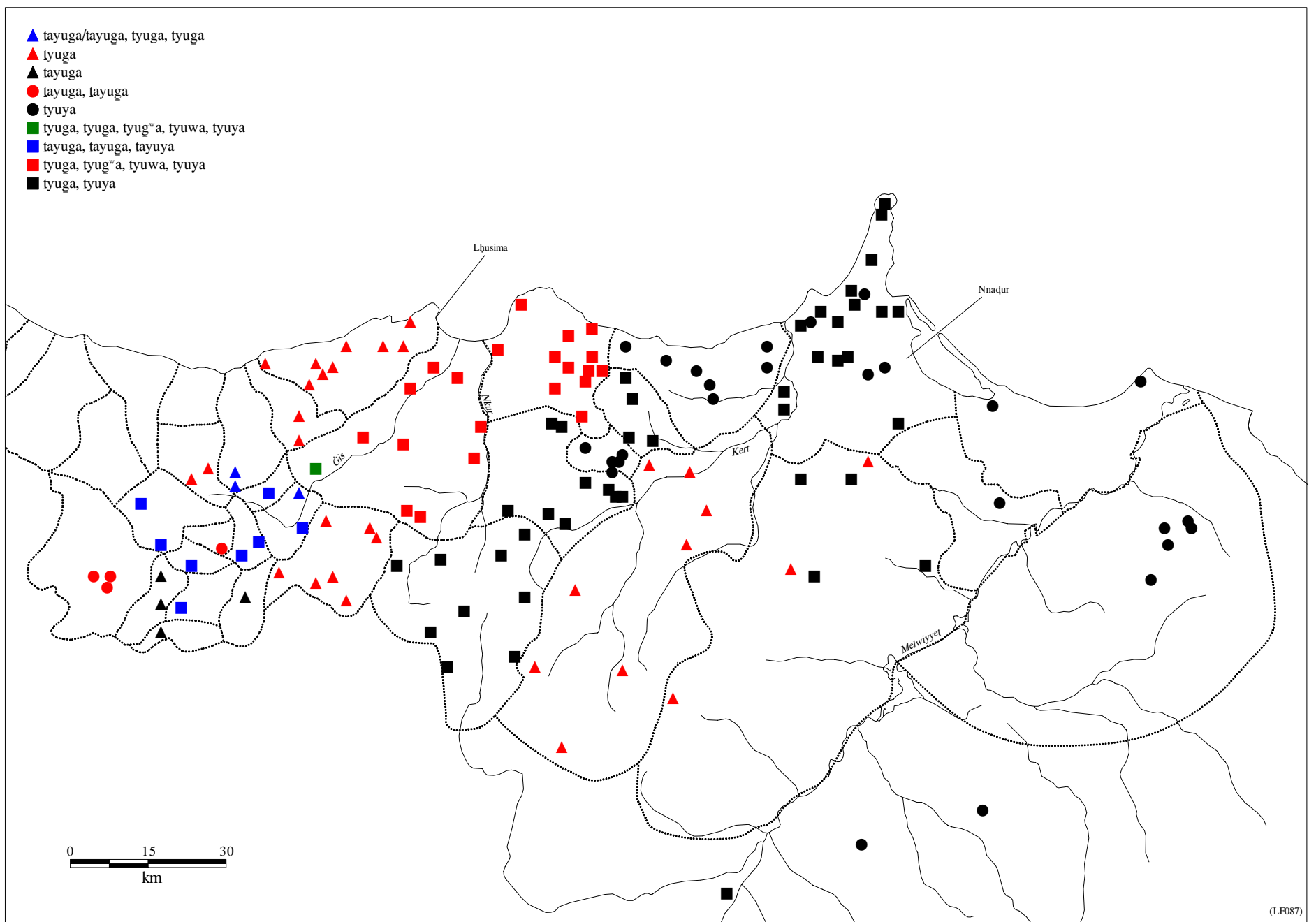
Carte 48 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /g/, série 5, /Gmar/ (chasser, A)



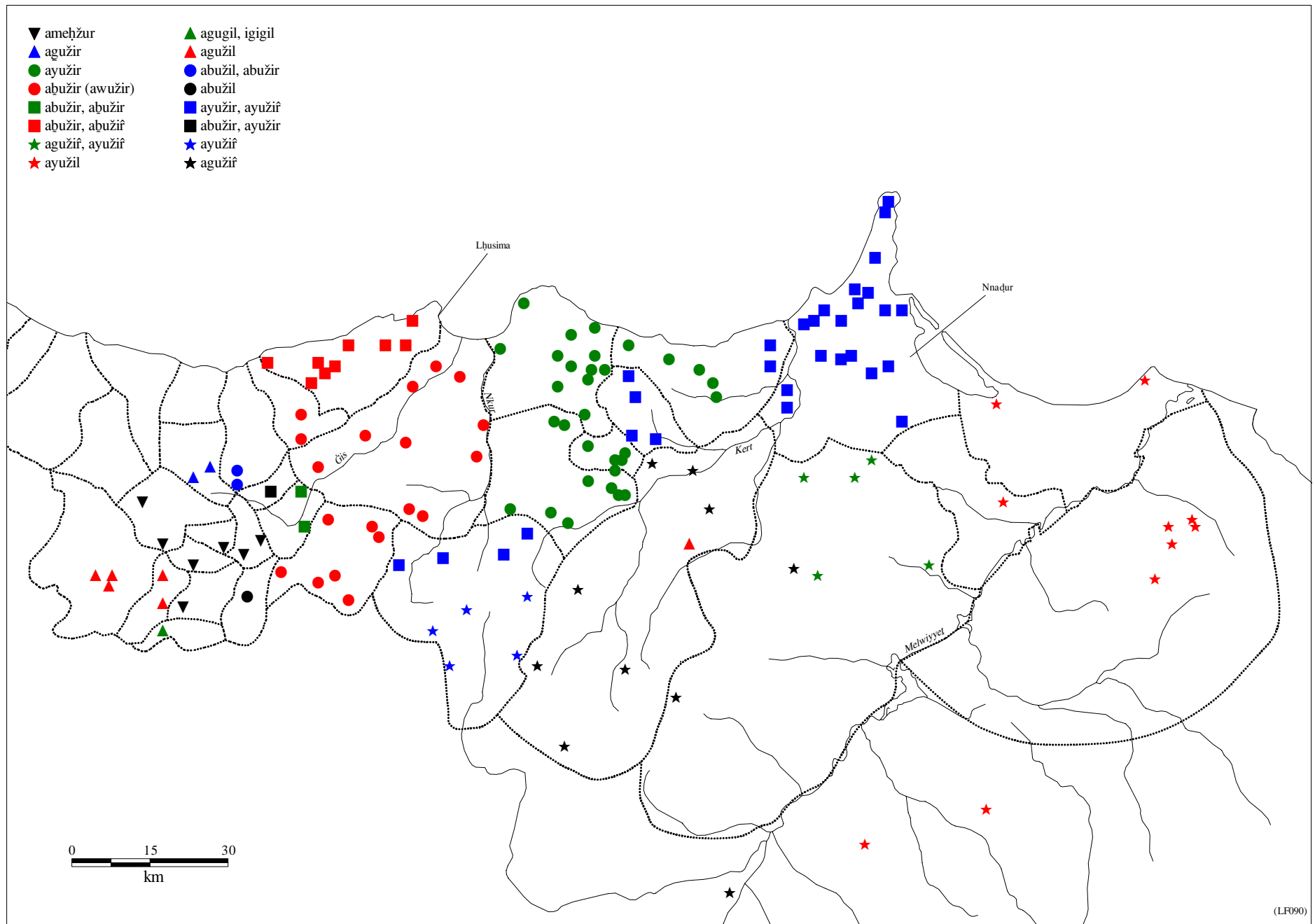
Carte 49 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /g/, le cas de /uGur/ (marcher, A)



Carte 50 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /g/, le cas de /t(a)yuGa/ (paire, paire de boeufs ou d'ânes pour le labour)



Carte 51 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /g/, le cas de /aGuGil/ (orphelin)



Les deux vélares de /aGuGil/ (orphelin, carte 51) font l'objet du processus de spirantisation. Outre l'atténuation de sa tension articulaire, il est aussi question de palatalisation ou de labialisation pour le premier /g/. Le second est généralement palatalisé en /ž/. Ainsi, nous détectons dans le Rif les variantes suivantes :

Tableau 7 : Variantes géolinguistiques du lexème /aGuGil/

Variante	Variétés géographiques
/agugil/ - /igigil/	Ayt Bušibet
/agužil/	Ktama, Tağzut, Ifeṭṭušen (Ibdalsen)
/ameḥžur/	Ayt Seddat, Ayt Ḥennus, Ayt Ḥmed, Ayt Bunsar, Zerget
/abužil/	Ayt Bšir
/abužir/ - /aḅužir/	Ayt Mezduy
/abužil/ - /abužir/	Ayt Bufraḥ
/abužir/ - /ayužir/	Targist
/agužir/	Ayt Gmil
/aḅužir/	Ayt Iṭteft, Ayt Weryaḡel, Ayt Ḥammart
/aḅužir/ - /aḅužiḥ/	Ibeqquyen
/ayužir/ - /ayužiḥ/	Igzennayen du Nord, Ayt Wlišek, certaines parties des Ayt Seid de l'Est, Iqeleiyen
/ayužir/	Ayt Tamsaman, Ayt Tuzin, certaines parties des Ayt Seid, Tafersit
/ayužiḥ/	certaines parties des Igzennayen
/agužiḥ/	Ibdalsen, certaines parties des Ayt Buyeḥya
/agužiḥ/ et /ayužiḥ/	certaines parties des Ayt Buyeḥya, Gersif
/ayužil/	Ikebdanen, Zayyu, Iznasen, Tawrirt, Ayt Buzeggu

Nous notons l'emploi exclusif de l'emprunt arabe /ameḥžur/ dans plusieurs variétés du Rif occidental.

De ces données et celles dont font témoignage d'autres variétés berbères d'Afrique du Nord (Kossmann, 1999a : 227) ressort l'hypothèse suivant laquelle la deuxième vélaire /g/ – qui n'apparaît que sous forme de /g/ ou de /ž/ dans le Rif – aurait suivi les processus évolutifs :

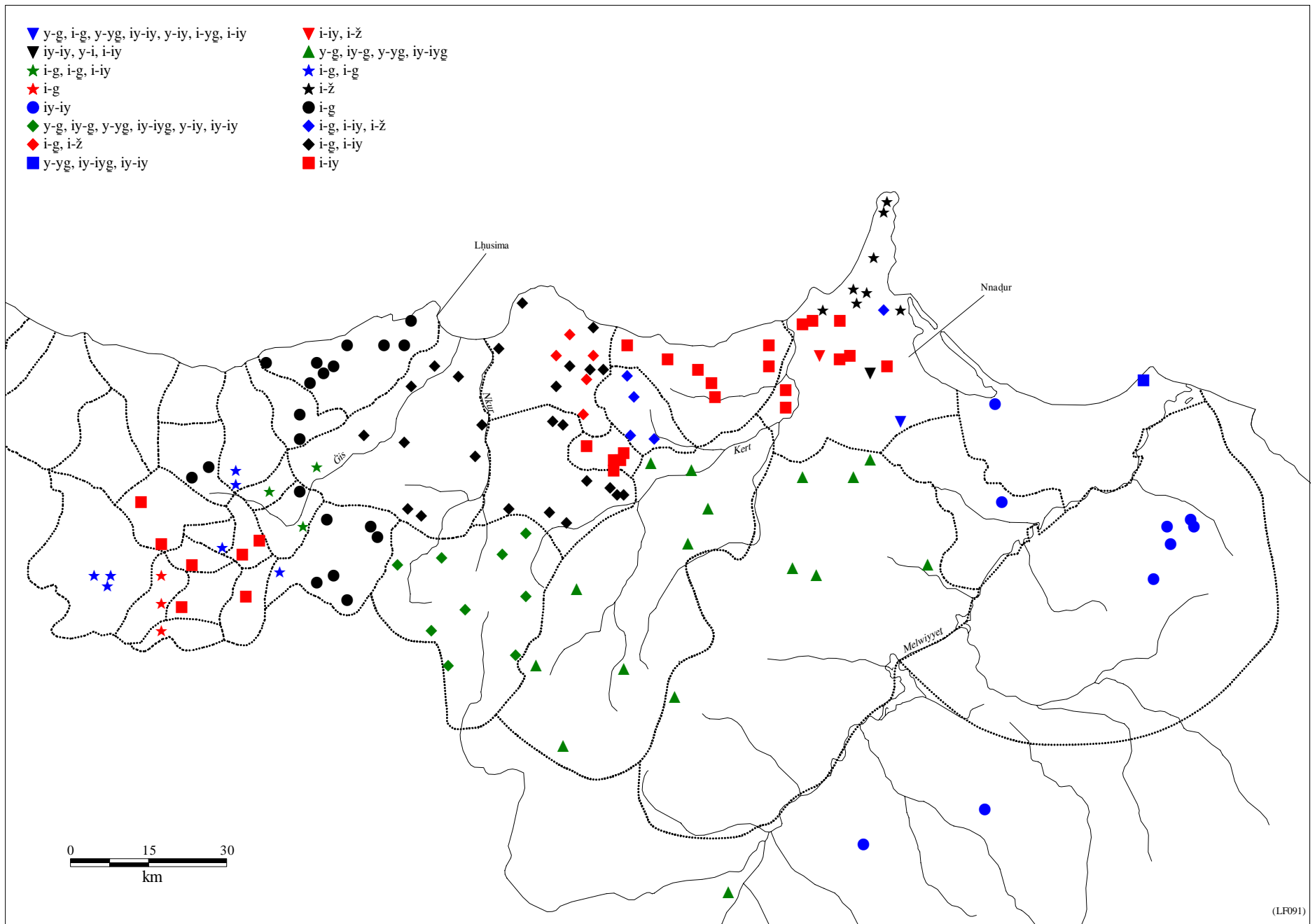
- */-gVgil/ ⇒ */-gVžil/ (règle de dissimilation)
- */-gVžil/ ⇒ /-gVgil/ (règle d'assimilation)

La règle de dissimilation aurait été appliquée à toutes les variétés du Rif, alors que la règle d'assimilation qui rétablit l'occlusive /g/ n'aurait été en cours ultérieurement dans certaines variétés du Rif occidental⁶⁵.

Le cas de /ideGdeG/ (mortier, carte 52) contient également deux vélares qui se spirantisent différemment selon les régions. L'ensemble des combinaisons attestées offre un tableau fort complexe.

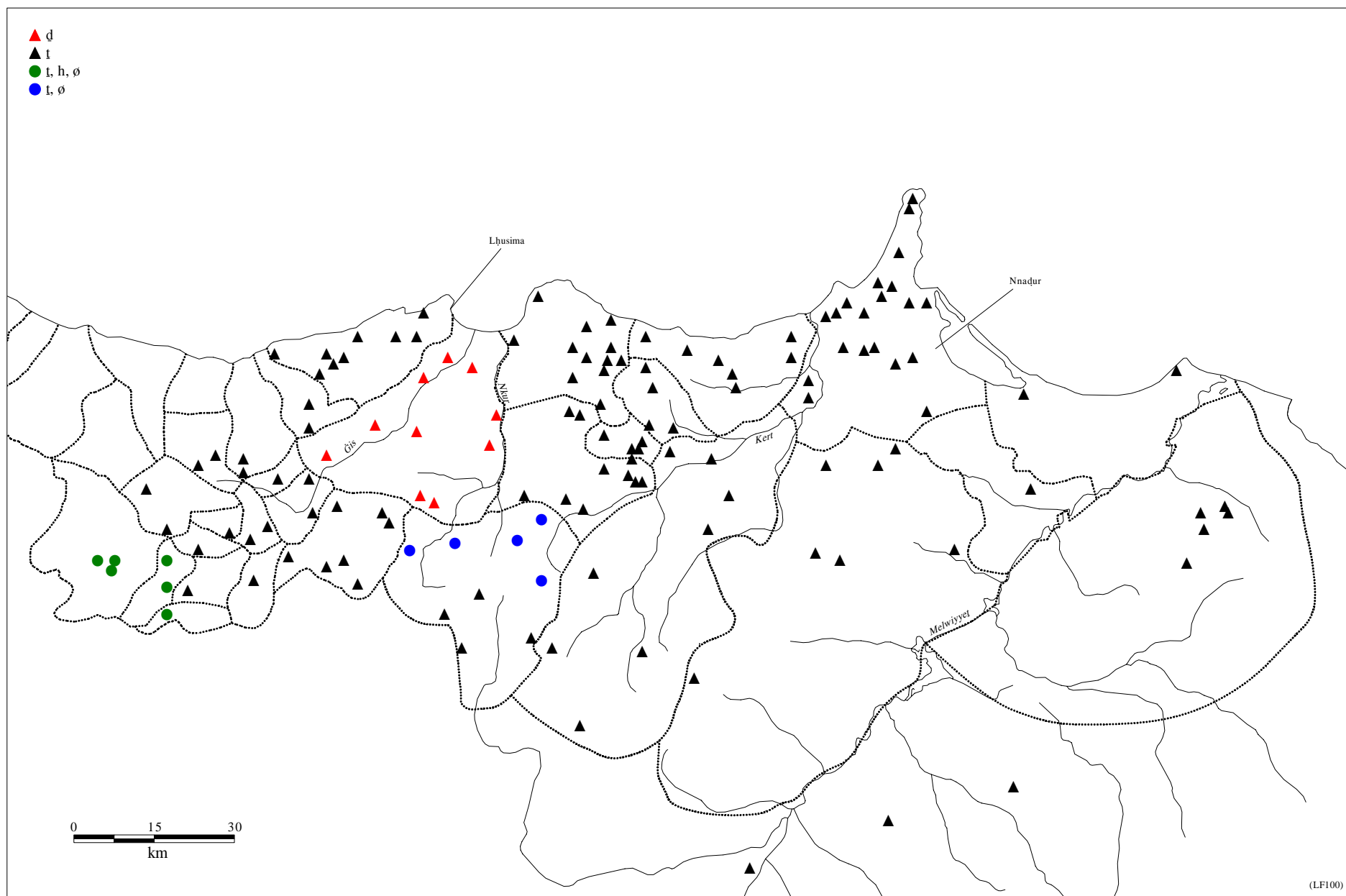
⁶⁵ La règle de dissimilation remonterait probablement au pré-proto-berbère ; la forme proto-berbère serait donc */agužil/. Cette hypothèse a été proposée par Kossmann lors d'une entrevue personnelle.

Carte 52 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /g/, le cas de /ideGdeG/ (mortier)



2.2.3. Spirantisation dynamique de l'interdentale fricative /t/

Carte 53 : Spirantisation dynamique de l'interdentale /t/, /Tamddukelt/ (amie)



La spirantisation dynamique de l'interdentale fricative /t/ ([θ]) est généralement réalisée par affaiblissement jusqu'à sa disparition⁶⁶. Il arrive toutefois dans certaines variétés que le procédé de voisement soit mis en œuvre.

- /t/ ([θ]) ⇒ /h/ ([h]) ⇒ ø
- /t/ ([θ]) ⇒ /d/ ([ð])

Le premier processus est propre à certaines variétés du Rif occidental et du Rif central, tandis que le deuxième est principalement réservé aux variétés des Ayt Weryaǧel⁶⁷. Ces évolutions phonétiques concernent essentiellement les morphèmes grammaticaux : indice du féminin (cartes 53 et 54) et indice de la deuxième personne singulier et pluriel (carte 55). Ils se trouvent souvent à l'initiale absolue du lexème (cartes 53, 55) qui est une position ne favorisant pas d'habitude la spirantisation (Ferguson, 1978).

Le phénomène de voisement en /d/, ne s'effectuant qu'au début du lexème, est fort systématique chez les Ayt Weryaǧel. Il porte sur les lexèmes berbères aussi bien que sur les emprunts à d'autres langues. Sa réalisation va de pair avec le maintien de l'interdentale /t/ dans le corps du lexème, alors que la quasi-totalité des variétés se trouvant à l'est de cette tribu a /d/ comme corrélaire. Le voisement s'y produit donc à l'intérieur du lexème, souvent en position post-vocalique et pré-consonantique ; deux positions favorables au voisement. De ces constats ressort la corrélation suivante :

- /d/ à l'initiale ~ /t/ à l'intérieur
- /t/ à l'initiale ~ /d/ à l'intérieur

Exemple d'emprunt arabe (voir aussi carte 4, Chapitre 1 : 2) :

- /tħaǧemt/ ~ /dħatend/, /dħatent/ (bague)

L'affaiblissement du /t/ en /h/ et /ø/ est attesté dans d'autres variétés berbères dont le tachawit témoigne d'une régularité considérable (Lafkioui & Merolla : 2002). Comme il s'agit généralement de morphèmes grammaticaux sur-spécifiés – marques discontinues –, l'effacement d'un segment n'altère en rien le fonctionnement morphologique de l'ensemble.

Dans le cas de /Tamddukelt/ (amie, carte 53), devenu /amddukelt/, le deuxième élément /-t/ suffit à lui seul pour marquer le féminin singulier.

Pour l'exemple de /nettaT(a)(n)/ (elle, carte 54), le processus s'est arrêté au stade de la glottale /h/, /nettaha/ et /nettahan/, probablement en raison de sa position intervocalique.

Cette atténuation porte également sur d'autres pronoms indépendants de la troisième personne, dont par exemple⁶⁸ :

- /nehni(n)/, /nehenti(n)/ au lieu /neṯni(n)/, /neṯenti(n)/ (eux, elles)
- /nhumi/, /nhumṯi/ au lieu /nṯumi/, /nṯumṯi/ (eux, elles)

Dans les variétés où /Tengid/ (tu as tué, carte 55) n'a que la forme /ngid/ comme corrélaire libre, l'élision du premier élément /t-/ de la marque sur-spécifiée /t—d/ (2S) est souvent induite par le débit accéléré de la chaîne vocalique.

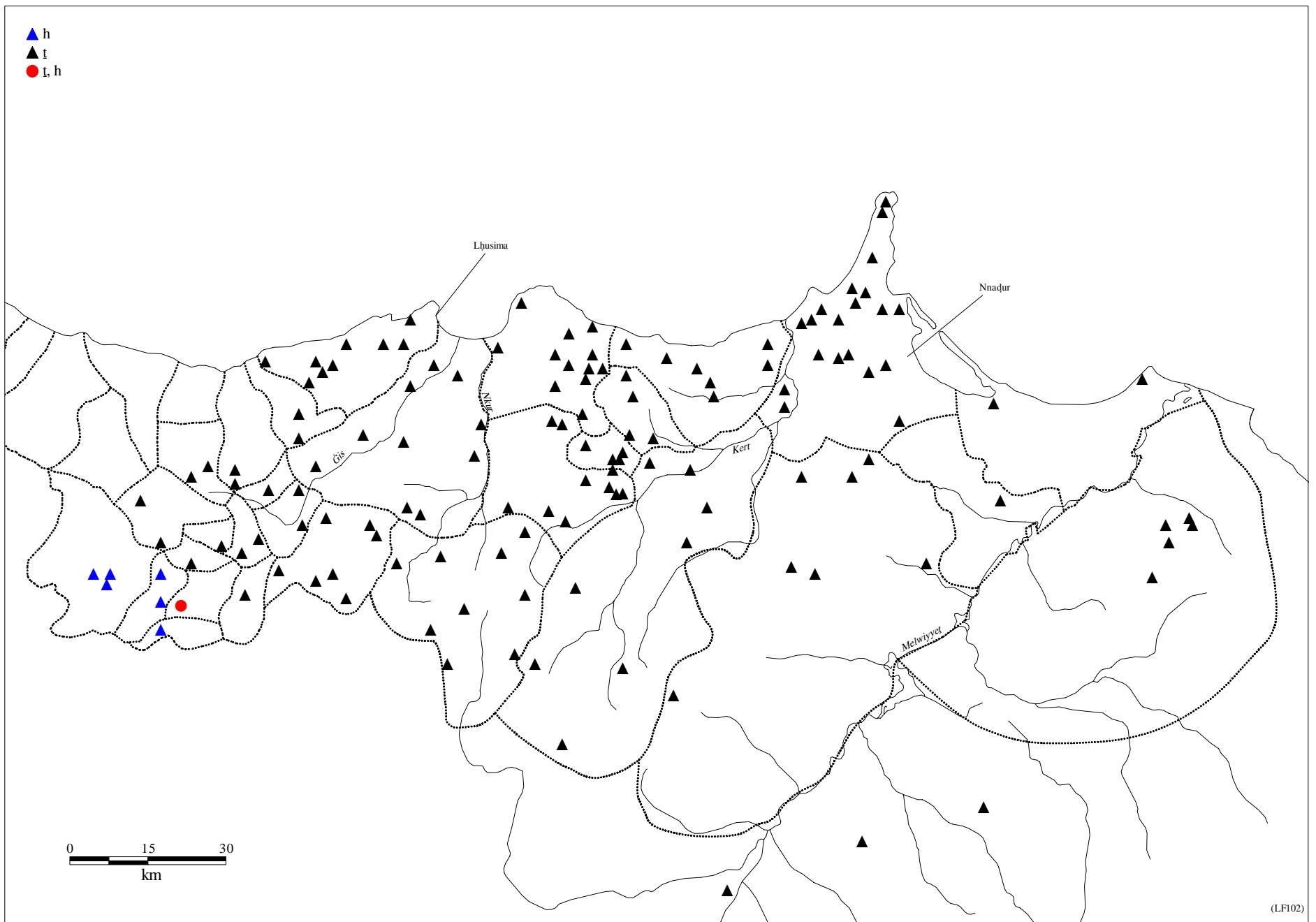
⁶⁶ Interdentale fricative ⇒ glottale fricative ⇒ zéro.

⁶⁷ Il arrive parfois que des variétés limitrophes exhibent des cas isolés de ce voisement du /t/. Chatou (1982 : Chapitre III) l'a attesté pour la variété des Iharrasen (Igzennayen). Le cas d'Ayt Gmil – dont les locuteurs berbérophones actuels se disent originaires des Ayt Weryaǧel – forme une exception.

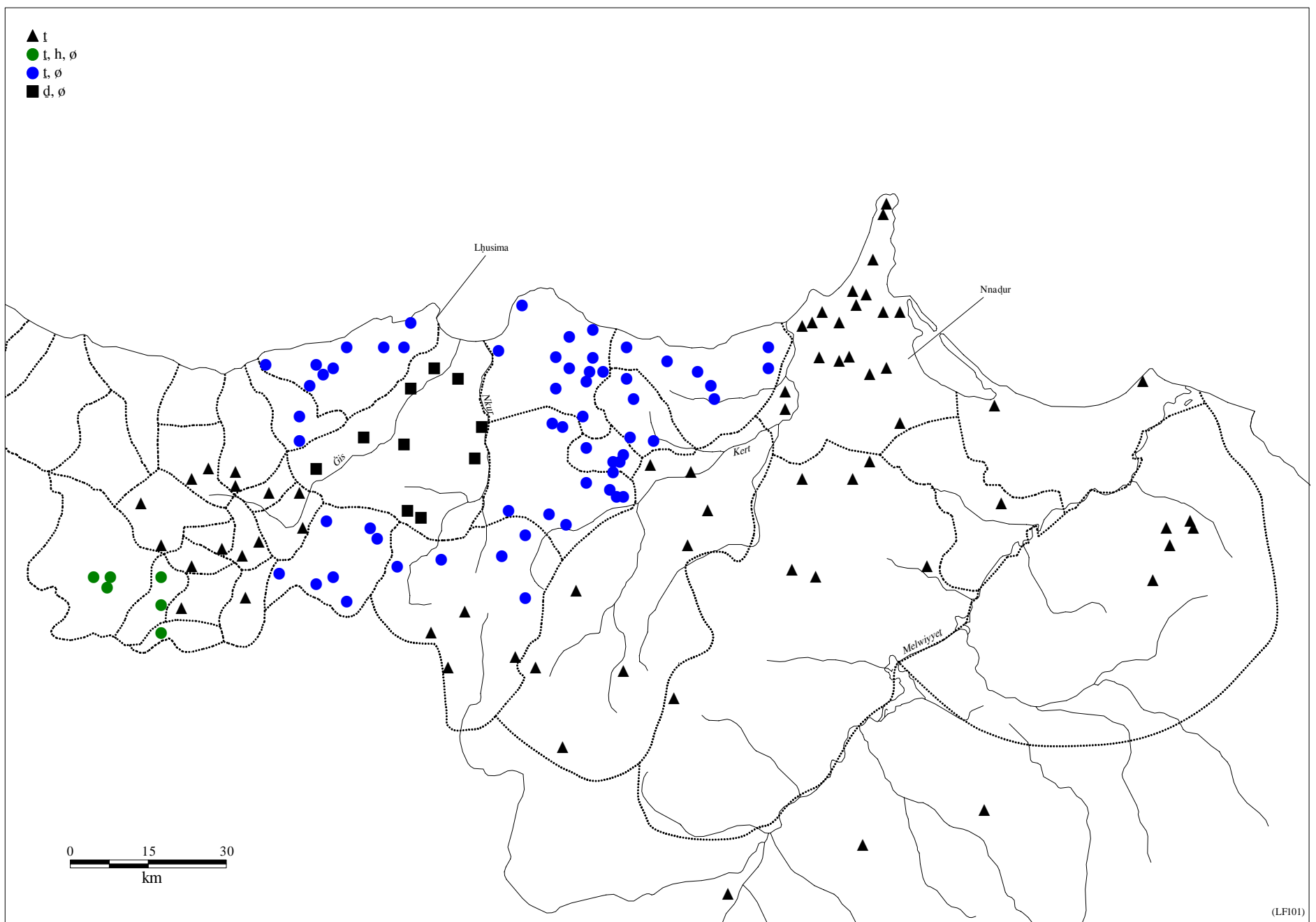
Louali-Raynal (1999) explique ce processus par le phénomène de contact avec les variétés de Djebel Habib. Celles-ci sont toutefois plus proches des variétés du Rif occidental – ne connaissant pas du tout ce phénomène de voisement – que des variétés dont il est question ici.

⁶⁸ On pourrait également considérer ces variantes libres à /h/ comme des allomorphes des variantes à /t/. Ceci s'appliquerait ainsi aussi au cas du pronom affixe direct 3MP/3FP : /-ṯen/ et /ṯent/ ayant donc comme allomorphes /-hen/, /-hent/, /-n/ et /-nt/.

Carte 54 : Spirantisation dynamique de l'interdentale /t/, /nettaT(a)(n)/ (elle, pronom personnel 3FS)



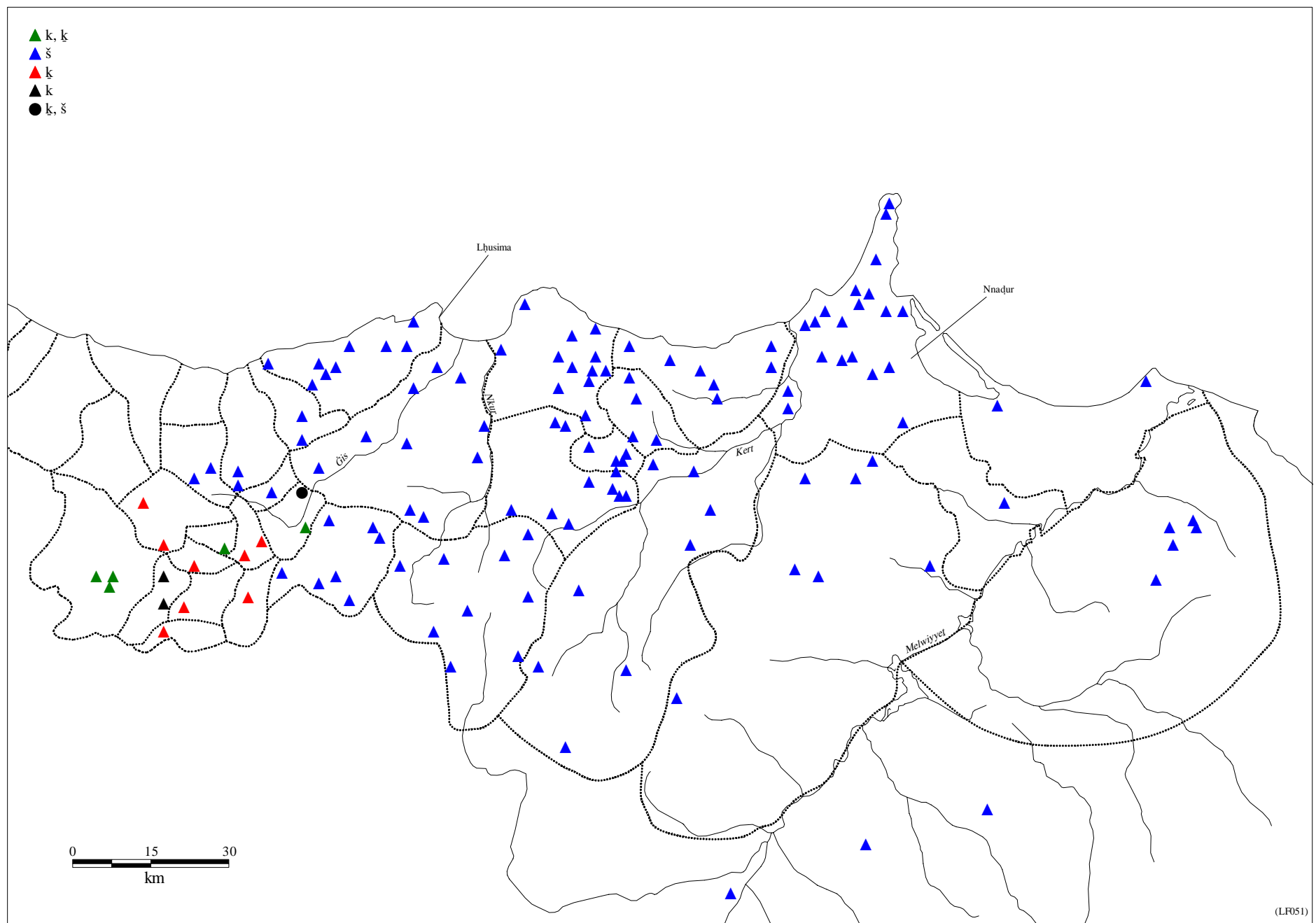
Carte 55 : Spirantisation dynamique de l'interdentale /t/, /Tengid/ (tu as tué, P/2S)



3. La palatalisation des vélares /k/, /kk/, /g/ et /gg/

3.1. Palatalisation de la vélaire simple /k/

Carte 56 : Palatalisation de la vélaire simple /k/, /Kem/ (toi, pronom personnel 2FS)



Le phénomène de palatalisation analysé dans ce chapitre traite de la corrélation bien connue dans les variétés « zénètes » :

- /k/ ~ /š/ - /kk/ ~ /č/ (⇒ /šš/)
- /g/ ~ /ž/ - /gg/ ~ /ǧ/ (⇒ /žž/)

Afin d'expliquer ces correspondances, Kossmann (1999a : 167-173, 180-182) a proposé en proto-berbère l'opposition de quatre phonèmes vélaire en position pré-vocalique et finale⁶⁹ :

- */k/, */g/ ⇒ /k/, /g/ (partout en berbère)
- */ḳ/, */ǧ/ ⇒ /k/, /g/ (variétés non-zénètes)
⇒ /š/, /ž/ (variétés zénètes)
- */kk/, */gg/ ⇒ /kk/, /gg/ (partout en berbère)
- */ḳḳ/, */ǧǧ/ ⇒ /kk/, /gg/ (variétés non-zénètes)
⇒ /č/ (⇒ /šš/), /ǧ/ (⇒ /žž/) (variétés zénètes)

En associant cette hypothèse avec les données présentées pour les vélaire simples /k/ et /g/ dans les cartes 56, 57, 58, 59, 64 et 65, nous constatons que certaines variétés du Rif occidental auraient suivi l'exemple non-zénète, alors que l'ensemble des autres variétés du Rif aurait fait l'objet des transformations zénètes.

Ainsi, la vélaire simple /k/ du pronom personnel indépendant /Kem/ (tu, 2FS, carte 56) et du nom /(a)Kal/ (terre, carte 57) aurait connu le changement en /š/ dans respectivement /šem/ et /šal/⁷⁰.

Les lexèmes /asKar/ (ongle, carte 58) et /tisKer/ (ail, carte 59) tiennent leur particularité de la contiguïté de la vélaire /k/ avec l'alvéolaire /s/ dans la suite /sk/. La palatalisation de cette séquence dans l'exemple /asKar/ a abouti dans /ašsar/ dans une très grande partie du Rif. Seulement dans l'Ouest, les réalisations /aškrud/⁷¹ et /ikmez/ ont été observées.

La forme /aškrud/ a trait à l'homologue /šk/ employé entre autres à Ghadamès (Paradisi, 1960 : /aškar/), à Augila (Paradisi, 1960 : /aškar/), chez les Touaregs des Iwellemmeden et de l'Ayr (Prasse & al., 1998 : /éškār/ et /aškar/) et à Ghat (Nehilil, 1909 : /išker/). Ailleurs dans le Rif, le nom /aškrud/ est généralement utilisée pour signifier l'entité « sabot ». Chez les Iwellemmeden, en revanche, on fait appel aux oppositions vocaliques [/éškār/ ~ /aškar/] pour désigner l'opposition sémantique [ongle ~ sabot].

La variante /ikmez/ ou /iḳmez/, par contre, est dérivée de la racine /kmz/ signifiant « gratter » (voir carte 33, Partie II, Chapitre 2 : 2.2.1.). Elle réfère aussi bien à l'entité sémantique de « ongle » qu'à celle de « pouce » dans le Rif occidental. Pour les autres variétés du Rif, elle ne fait référence qu'au sème « pouce », ce qui va dans la lignée des faits de nombreuses autres variétés berbères d'Afrique du Nord⁷². Comme dans plusieurs variétés zénètes, le lexème /imez/ est la forme de base dans ces variétés rifaines. Rares sont les cas où /ikmez/ s'y laisse voir.

⁶⁹ La notation de Kossmann est respectée ici.

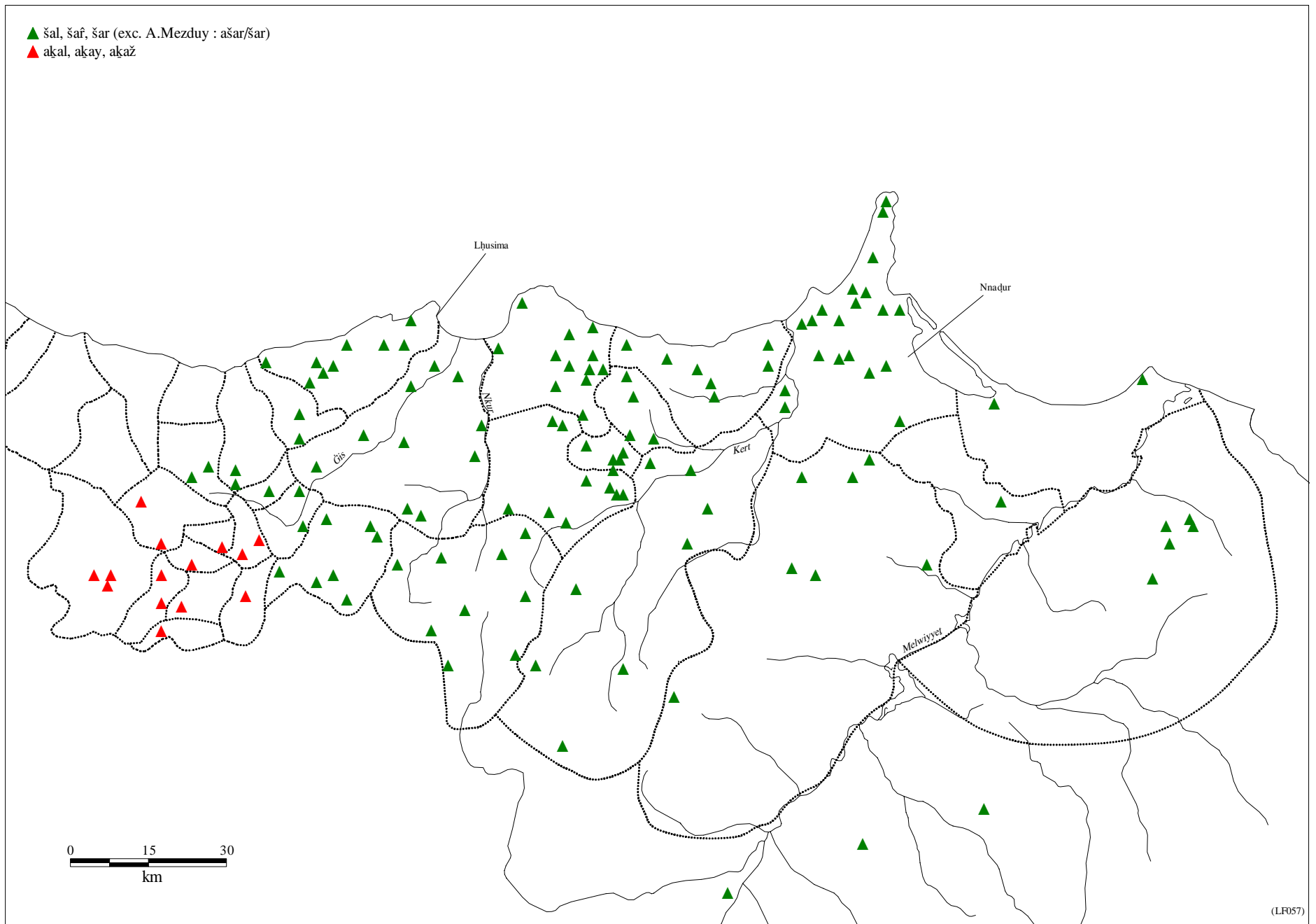
⁷⁰ Nous notons l'absence de la voyelle initiale /a/ dans l'occurrence /šal/ (Partie II, Chapitre 1 : 3). Seule la tribu frontière des Ayt Mezduy emploie indifféremment /šar/ et /ašar/. De la comparaison des données du Rif occidental avec les données des autres régions du Rif ressort clairement le rapport entre la présence/l'absence de la voyelle initiale et l'usage respectif de l'unité /k/ ou /š/.

Selon les variétés en question, le /l/ de /šal/ a connu des mutations consonantiques diverses (Partie II, Chapitre 2 : 4.1.).

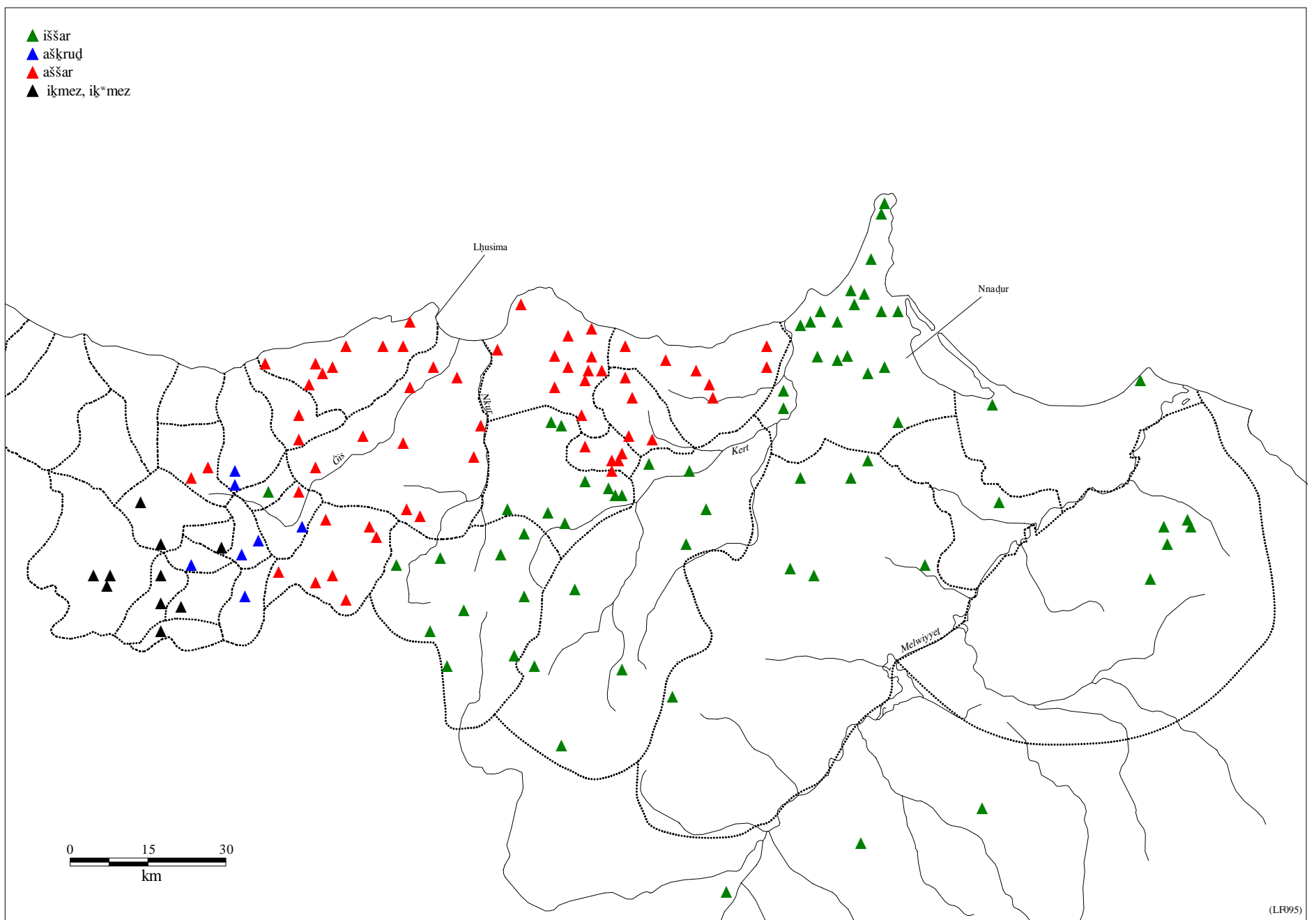
⁷¹ Elle a /aškrud/ et /aškrud/ comme variantes libres.

⁷² Comme par exemple dans les variétés du taqbaylit (Dallet, 1982), du tachelhit (Bounfour & Boumalk, 2001), du tamazight (Taïfi, 1992), de Figuig (Kossmann, 1997), du zénaga (Nicolas, 1953) et des Chenoua (Laoust, 1912).

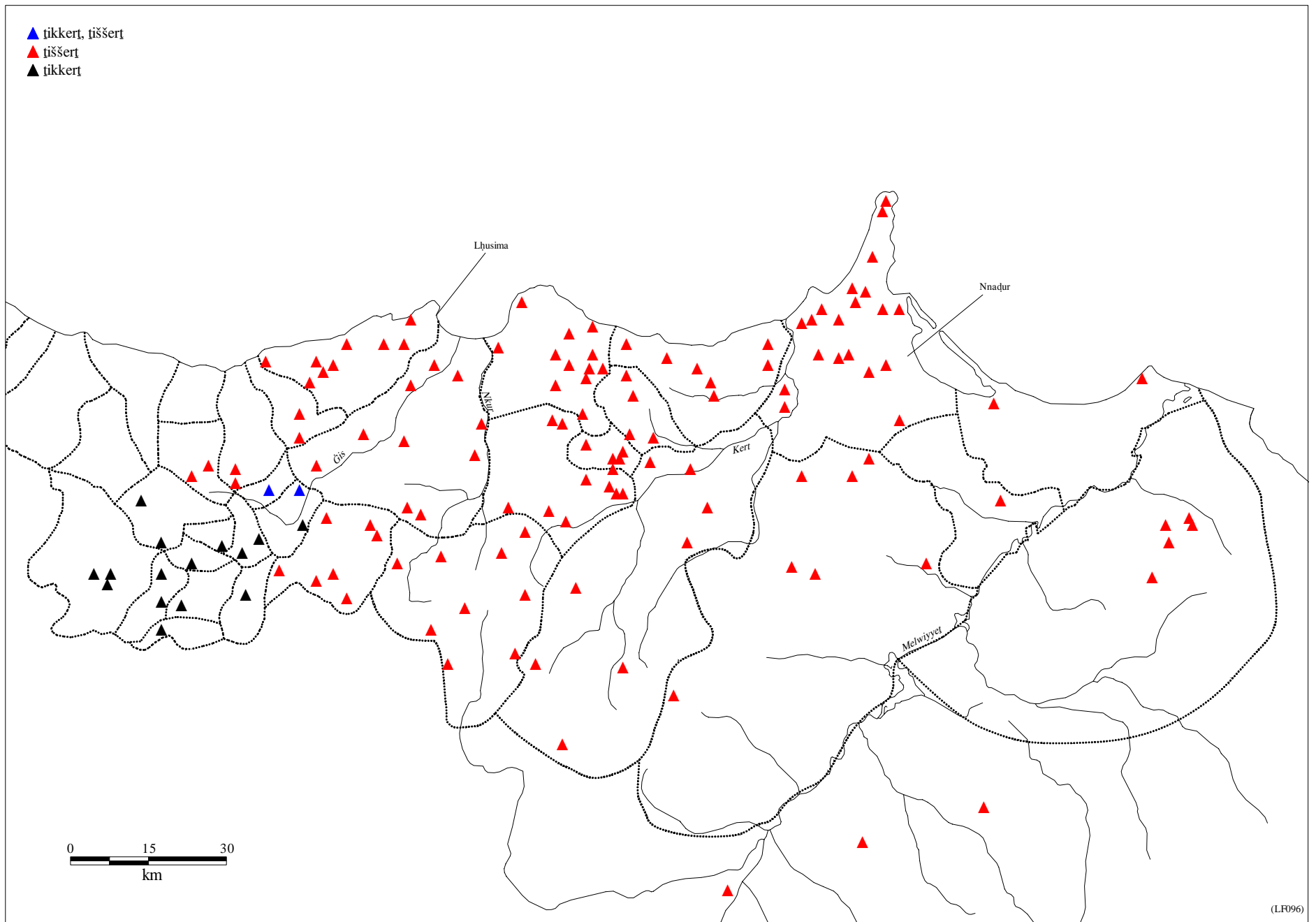
Carte 57 : Palatalisation de la vélaire simple /k/, /ʔaKa/ (terre)



Carte 58 : Palatalisation de la vélaire simple /k/, /asKa/ (ongle)



Carte 59 : Palatalisation de la vélaire simple /k/, /tisKert/ (ail)



La répartition du phénomène de palatalisation du /k/ pour /tisKert/ (ail, carte 59) est similaire à celle des cas précédents, du moins pour ce qui est des variétés du Rif ayant /šš/ comme séquence concordant à /sk/ : /tikkerɛ/ ⇒ /tiššerɛ/⁷³.

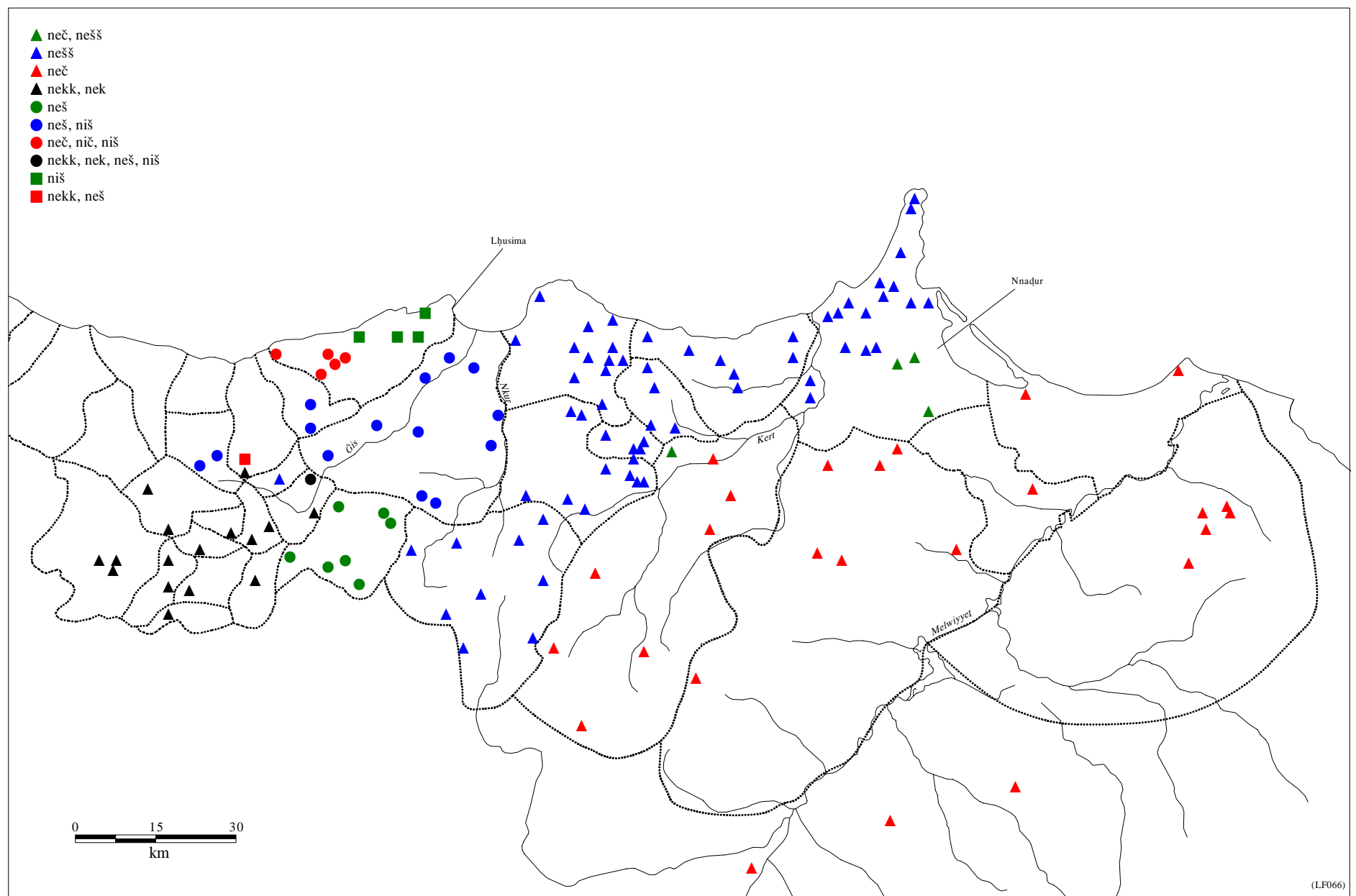
Le Rif occidental s'en différencie par l'occurrence /tikkerɛ/ dont la séquence /kk/ est probablement le résultat de l'assimilation au niveau du point d'articulation de la séquence /sk/ de /tikkerɛ/. Cette dernière forme y apparaît encore mais de façon sporadique et en alternance libre avec /tikkerɛ/⁷⁴.

⁷³ Suivant la variété en question, le /r/ peut être vocalisé et avoir comme dernière étape de transformation /ā/ comme dans /tiššāɛ/ (Partie II, Chapitre 2 : 1.1.).

⁷⁴ On pourrait voir un rapport de dérivation entre /tisKert/ (ail) et /asKar/ (ongle), en raison de l'existence régulière de ce même couple de morphèmes et de sèmes dans diverses autres variétés berbères d'Afrique du Nord (Kossmann, 1999a : 182).

3.2. Palatalisation de la vélaire tendue /kk/

Carte 60 : Palatalisation de la vélaire tendue /kk/, /neKK/ (moi, pronom personnel 1S)



La vélaire tendue /kk/ est palatalisée en /č/ ou /šš/ selon la variété rifaine en question.

La carte 60 de l'exemple /neKK/ (moi) affiche la présence remarquable des formes /neč/ et /nič/ chez les Ibeqquyen, alors que ces tribus sont entourées de variétés à correspondant /neš/ ou /niš/. L'emploi de /č/ comme variante de /kk/ a été probablement plus répandu jadis dans cette région, car Renisio (1932 : 80) l'a signalé pour les Ayt Ėammart outre les Ibeqquyen.

En ce qui concerne la carte 61, les occurrences /ačil/ et /aššil/ (lait caillé) se partagent le terrain rifain ; aucune trace de /akkil/ n'y est relevée⁷⁵. Ce lexème est par contre attesté dans la variété kabyle d'Aokas dans le nom /ikkil/ dérivé du verbe /kkal/ qu'on retrouve ailleurs en Kabylie (Dallet, 1982)⁷⁶.

Il n'est pas sans importance de remarquer que les variétés de Ktama emploient /aššiy/, alors que les formes /ačil/ et /ačiy/ prédominent dans le Rif occidental.

La variété limitrophe des Ayt Buğay (Ayt Mezduy) connaît à la fois /aššir/ et /ačir/. Elle partage la dernière forme avec son voisin Buədi de la même tribu et la première avec nombreuses variétés du Rif central.

L'occlusive tendue /kk/ du lexème /tiKKit/ (carte 62) connaît un emploi régulier dans le Rif occidental. Son homologue palatalisé /šš/ est utilisé dans /tiššit/ partout ailleurs dans le Rif, à l'exception des Ayt Bufraḥ qui préfèrent /tičit/⁷⁷.

Une question pertinente serait : l'occurrence /tikkit/, représente-t-elle le stade d'évolution d'origine ou n'est-elle que le résultat d'une assimilation de /tilkit/⁷⁸ ?

Le phénomène illustré par la carte 63 porte appui à l'hypothèse de l'assimilation, car il montre que, dans la région du Rif occidental, les consonnes au contact de la vélaire /k/ tendent à s'y assimiler : /ifka/ (il a donné, P/3MS) est de plus en plus réalisé comme /ikka/. Afin d'indiquer l'opposition avec l'aoriste intensif, le locuteur fait appel à l'insertion du morphème /-t-/ :

- /ifka/ ou /ikka/ ~ /itikk/

Dans les autres aires du Rif, l'opposition verbale [prétérit ~ aoriste intensif] est marquée par les corrélations :

- /iwša/ ou /yuša/ ~ /itišš/
- /iwša/ ou /yuša/ ~ /itič/

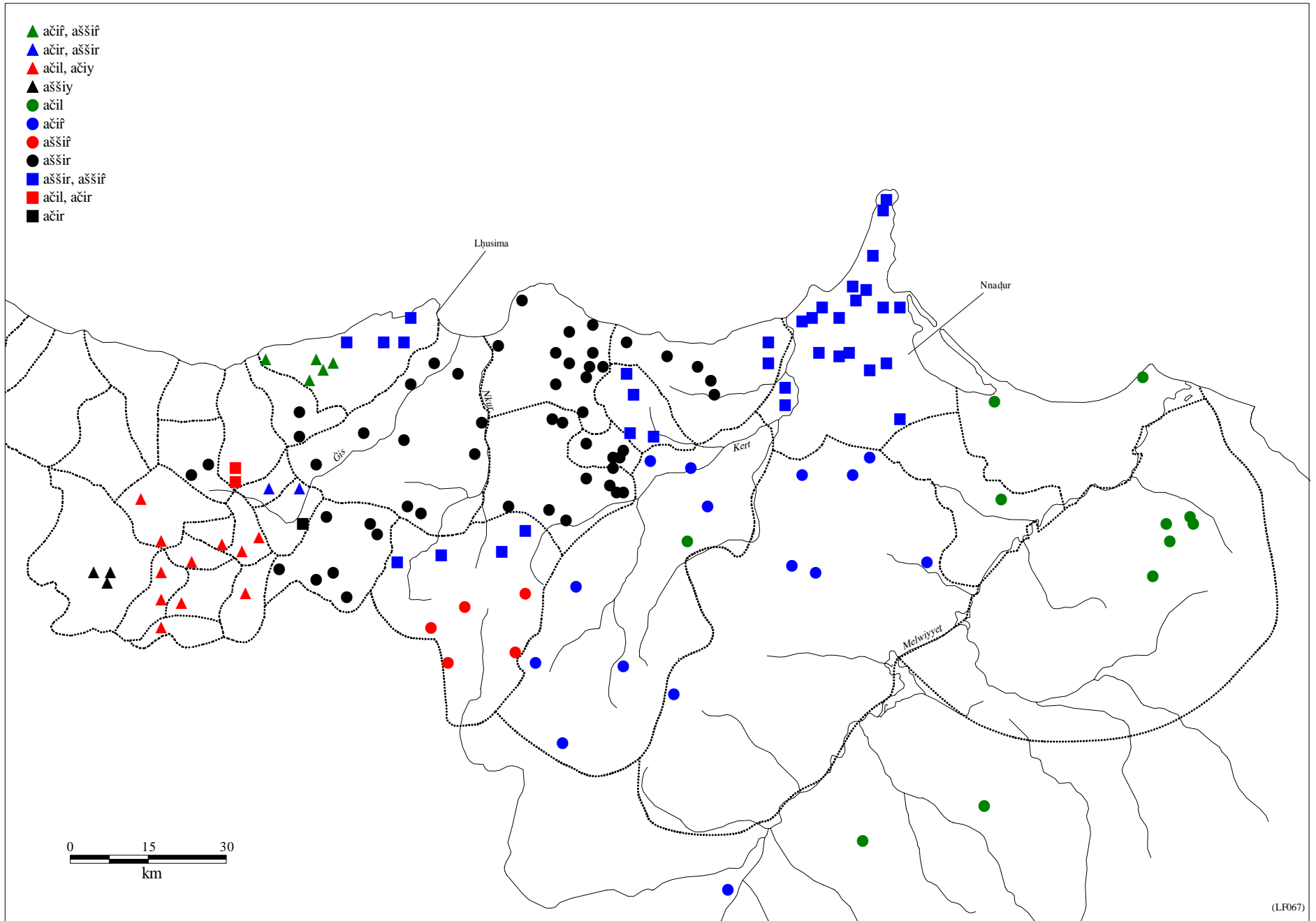
⁷⁵ Les mutations consonantiques du /l/ s'appliquent aussi à ces lexèmes dans la plupart des variétés du Rif (Partie II, Chapitre 2 : 4.1.).

⁷⁶ Pour la variété d'Aokas, voir la mémoire de magistère de Rabhi, 1994 : 15.

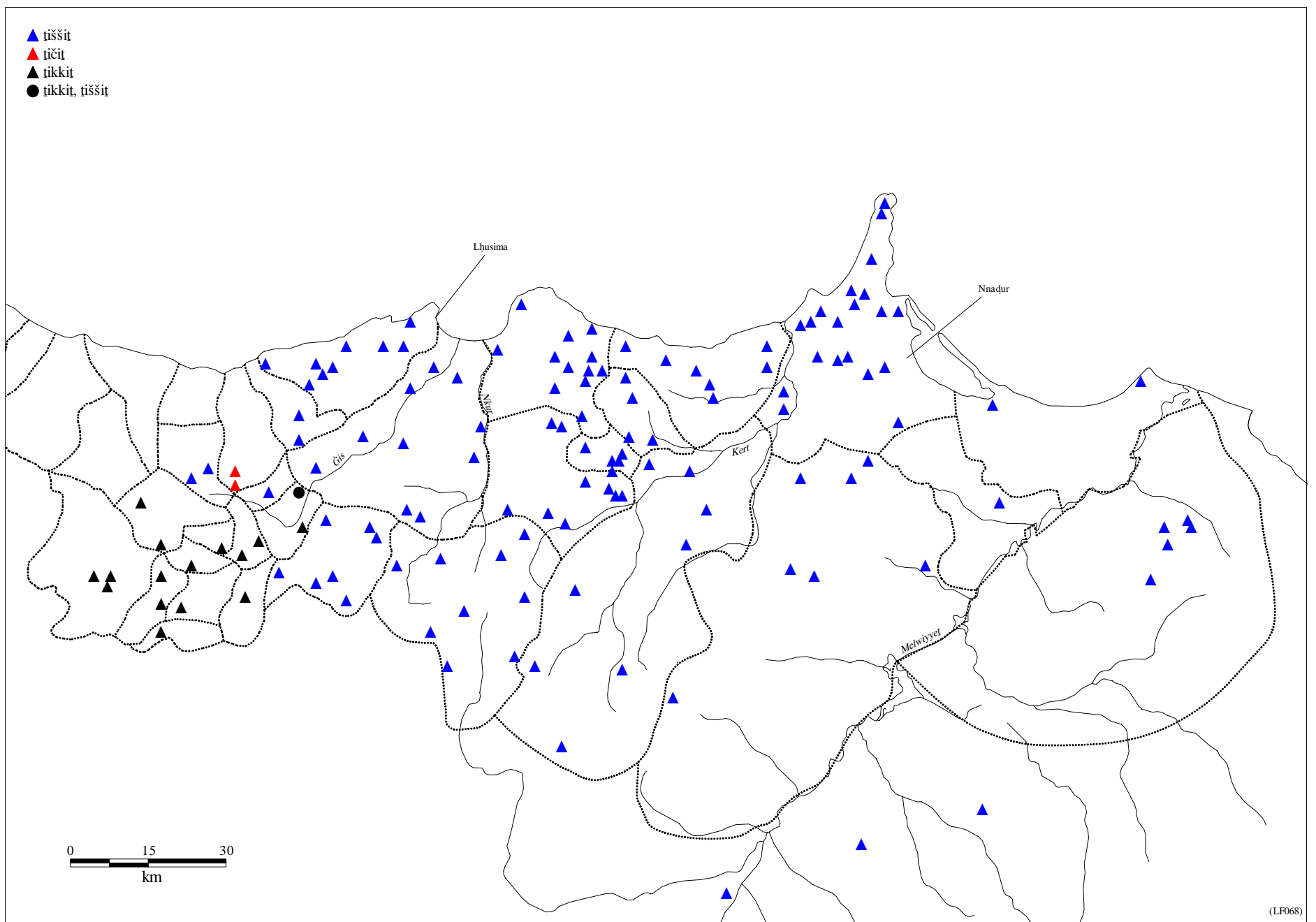
⁷⁷ Nous signalons la forme /tiššeḳt/, qui comporte une assimilation de sonorité de /iṭ/ en /eḳt/, dans certaines variétés du Rif central.

⁷⁸ Kossmann (1999a : 195, 224-225) propose deux origines différentes pour « pou » : une forme à */ḷk/ (*/iḷk/) et une autre à */šš/ (*/išš/).

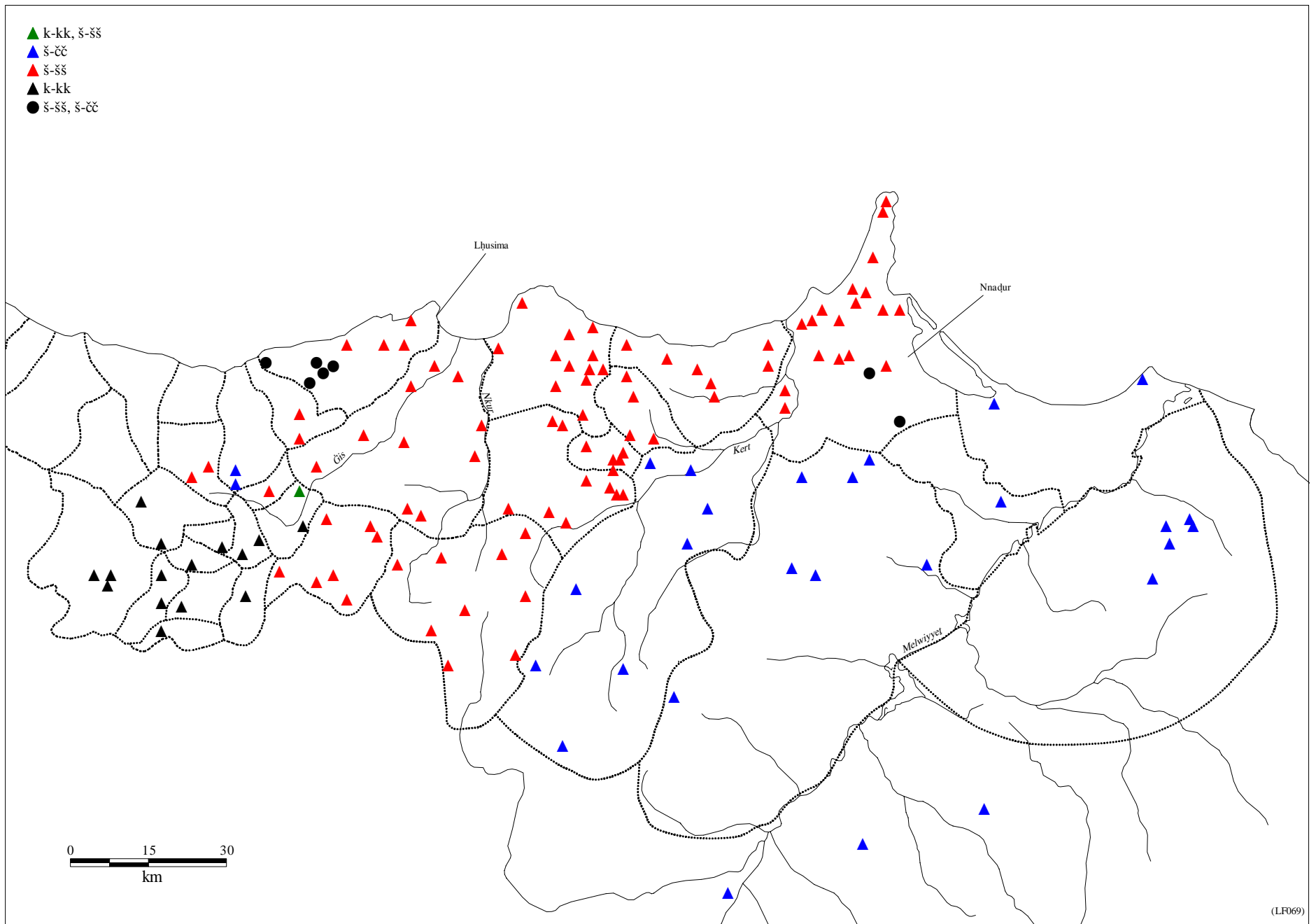
Carte 61 : Palatalisation de la vélaire tendue /kk/, /aKKil/ (lait caillé)



Carte 62 : Palatalisation de la vélaire tendue /kk/, /tiKKit/ (pou)

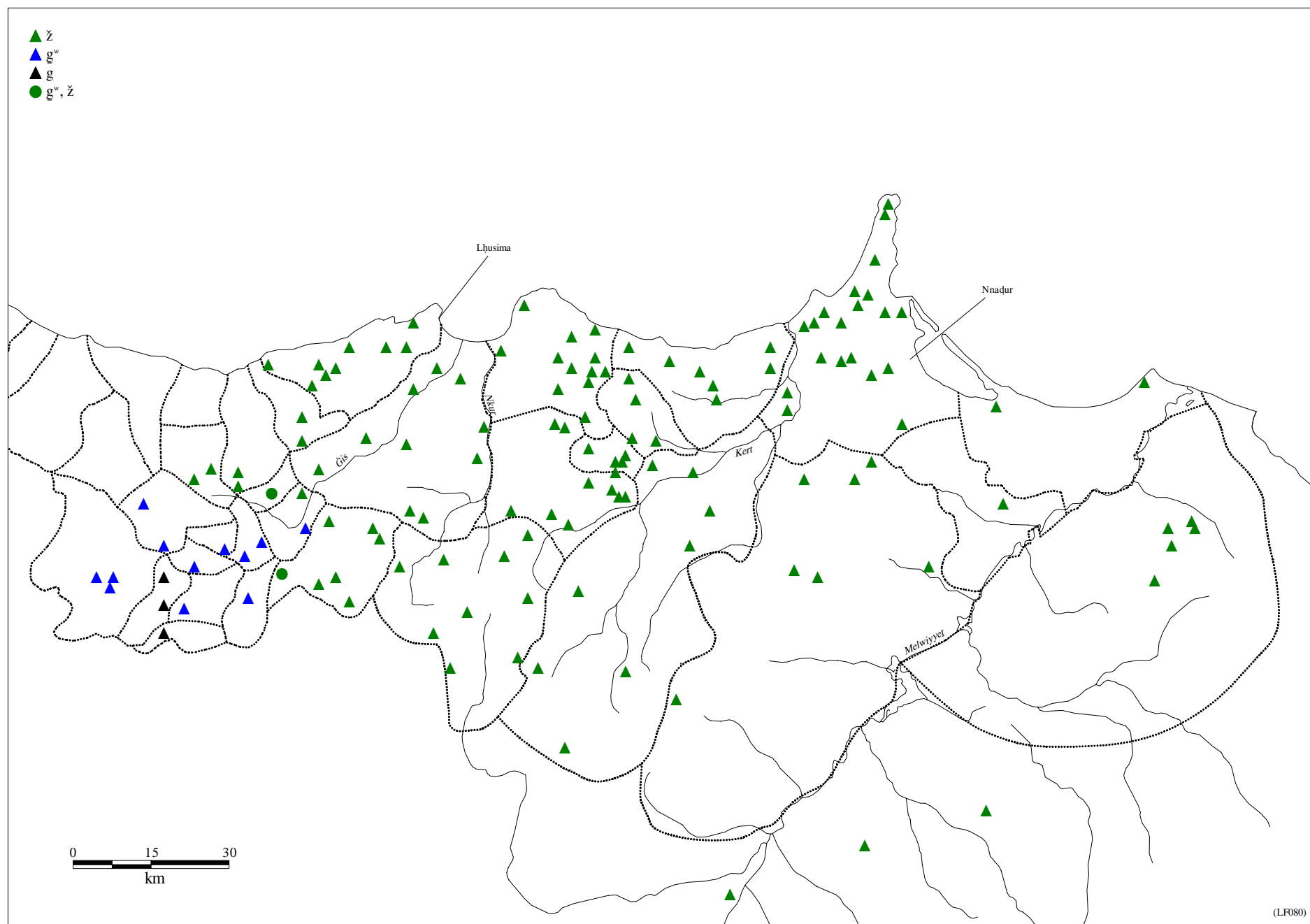


Carte 63 : Palatalisation de la vélaire tendue /kk/, /ifKa-iKKa ~ itiKK/ (il a donné ~ il donne, P ~ AI)



3.3. Palatalisation de la vélaire simple /g/

Carte 64 : Palatalisation de la vélaire simple /g/, /aGemmad/ (versant, côté opposé, rive opposée)



Les variétés de Tağzut et d'Ayt Bušibet sont les seules dans tout le Rif à avoir l'occlusive /g/ dans /aGemmad/ (versant, côté opposé, rive opposée, carte 64). Les autres variétés du Rif occidental, par contre, ont opté pour son correspondant labialisé /gʷ/. Partout ailleurs dans le Rif, c'est la consonne /ʒ/ qui prévaut.

Le lexème /ažemmaḍin/ – étant un assemblage lexicalisé de /ažemmaḍ/ et du morphème d'éloignement /-in/ – est employé en variation libre avec /ažemmaḍ/ dans le Rif central principalement.

La palato-alvéolaire /ʒ/ a gagné encore davantage du terrain dans /Gar/ (entre, carte 65) où elle entre en concurrence avec /g/ à Buēdi chez les Ayt Mezduy : /gar/ ou /žar/. Une autre trace de cette vélaire occlusive a été repérée à Tağzut, à Ayt Bušibet et à Ktama ; des régions connues de leurs particularités phonétiques.

La vocalisation du /r/ et la palatalisation du /g/ mènent dans nombreuses variétés du Rif central au lexème /žā/.

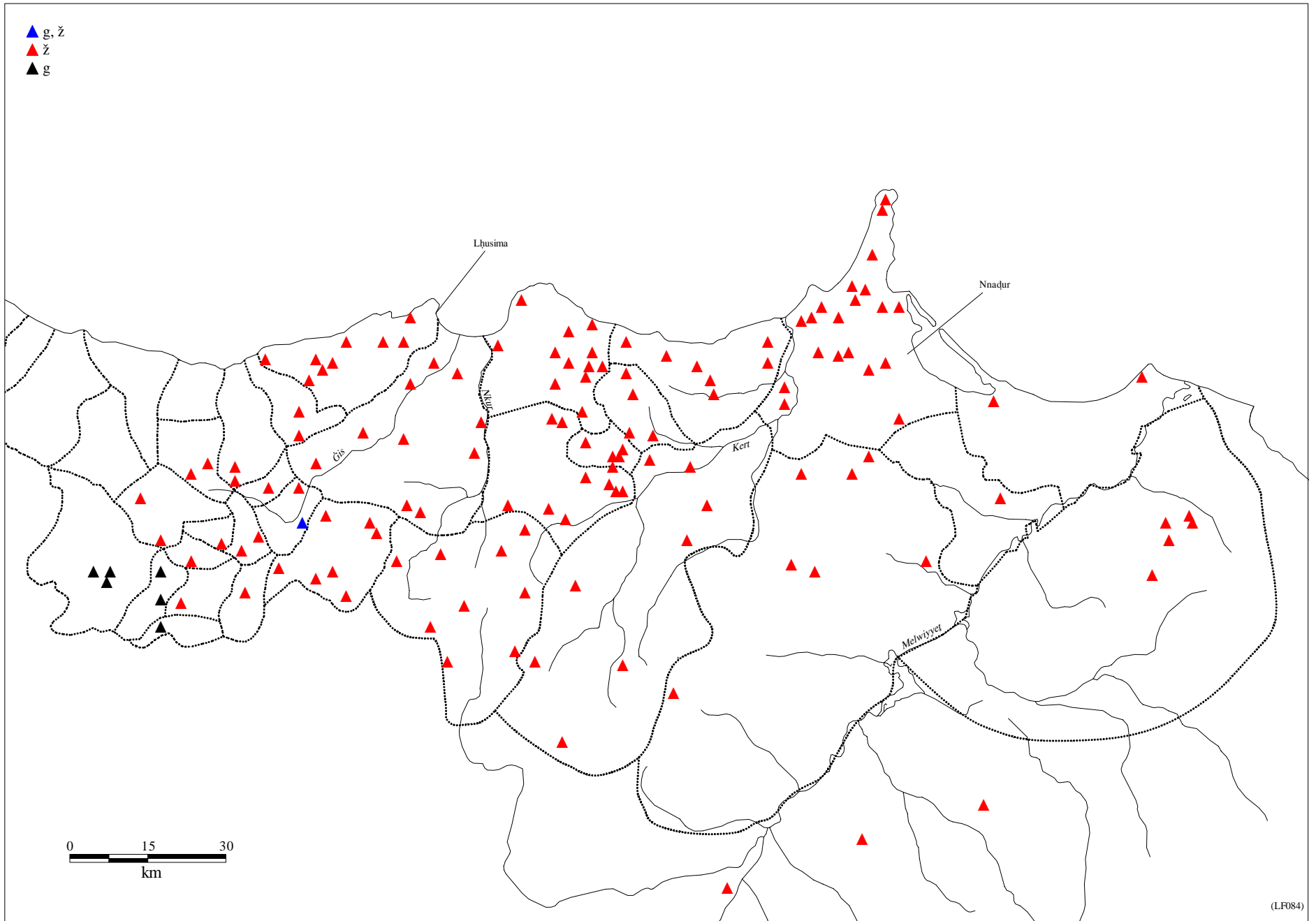
Il est remarquable que la bilabiale /w/ s'accroche comme appendice à l'occlusive /g/ dans /igʷen/ (un, carte 66), alors qu'en

général elle ne se combine qu'avec sa variante spirantisée comme dans /igʷen/. Les deux variantes sont attestées à Ayt Ḥennus.

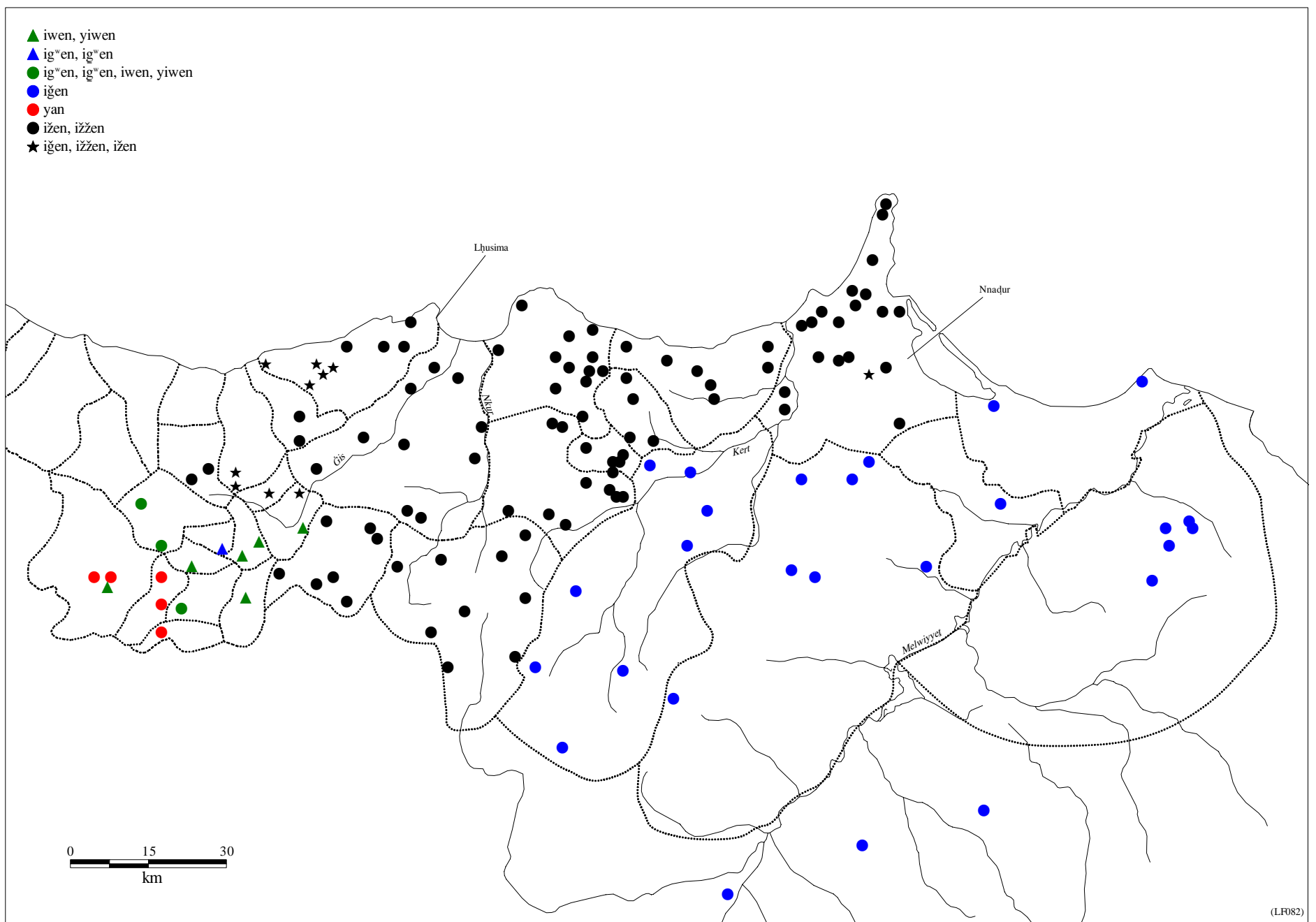
Les Ayt Seddat, les Ayt Bunsar et les Ayt Ḥmed en rajoutent la variante /iwen/. Cette dernière est en alternance facultative avec /yiwen/ à Buēdi (Ayt Mezduy), Zerqet, Ayt Bšir, et Ssaḥel (Ktama). Les autres variétés du Rif occidental ont /yan/ comme variante obligatoire. Ce phénomène témoigne du rapport spécifique entre la vélaire /g/ et la bilabiale /w/ qui remonte probablement à plus loin dans le temps.

Cette variation phonétique, morphologique et distributionnelle se réduit à mesure que l'on se dirige vers l'est. Car le Rif central est caractérisé par l'occurrence /ižžen/ ou sa variante libre /ižen/, tandis que /iğen/ est la forme prédominante à partir de la tribu des Ibḍalsen. Ces trois variantes sont en distribution libre dans la région de Zğenğen (Iqelciyen), d'Ayt Bufraḥ et d'Ibeqquyen de l'Ouest. Elles alternent en outre avec /ižž/ ou /iğ/ selon les variétés du Rif central et oriental.

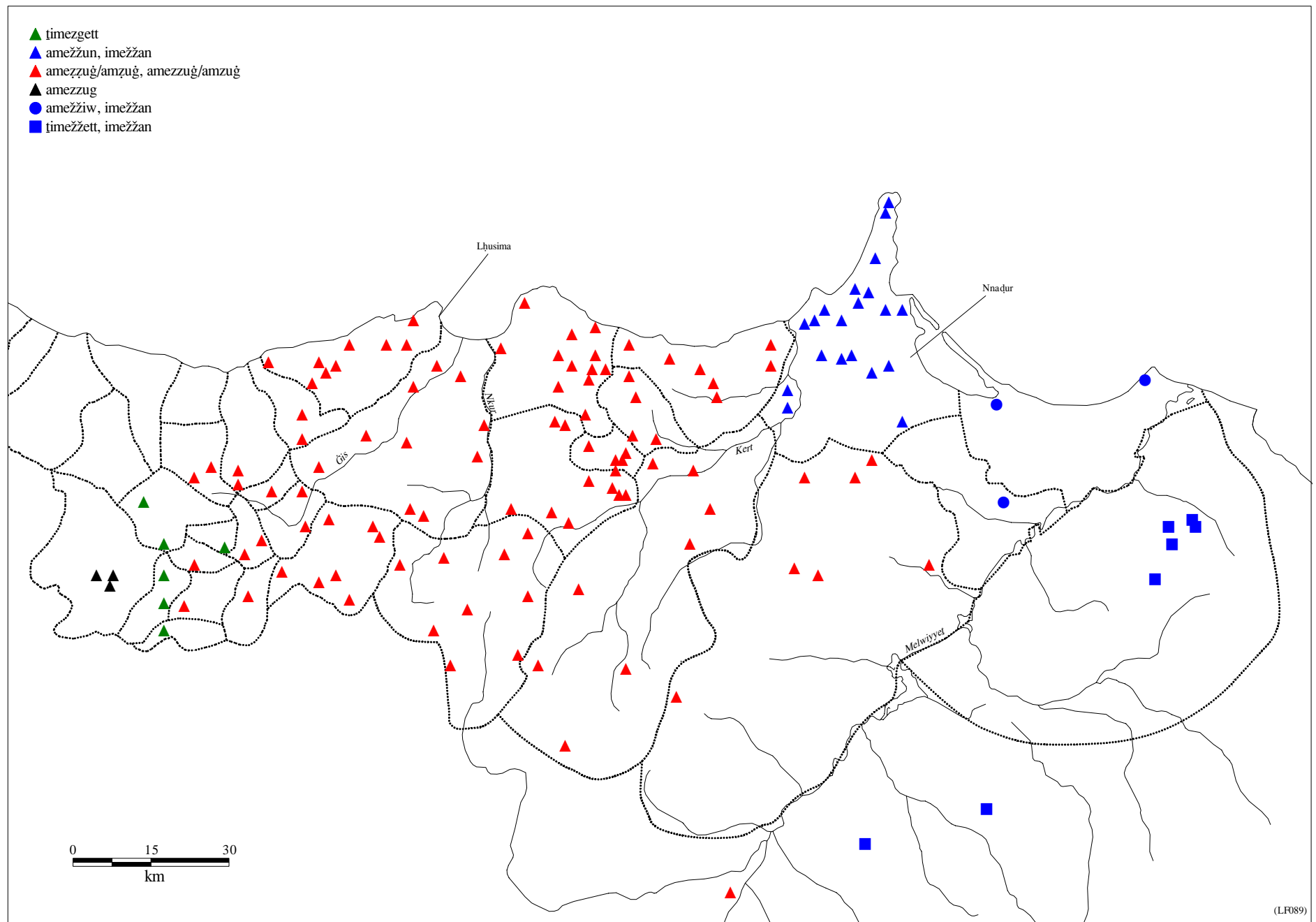
Carte 65 : Palatalisation de la vélaire simple /g/, /Gar/ (entre)



Carte 66 : Palatalisation de la vélaire simple /g/, /iGen/ (un)



Carte 67 : Palatalisation de la vélaire simple /g/, /amezzuG/ (oreille)



Pour /amezzuG/ (oreille, carte 67), la majorité des variétés du Rif dispose de la forme /amezzuġ/ dont la variante /amezzuġ/ est essentiellement attestée dans le Rif occidental⁷⁹. Leurs homologues respectifs /amzuġ/ et /amzuġ/ ont également été repérés dans le Rif central et le Rif occidental.

Les Iqelciyen, en revanche, emploient la forme /amežžun/ ou son pluriel /imežžan/ pour signifier « oreille ». La forme du pluriel dénote donc l'unité aussi bien que l'ensemble des deux oreilles. Ce constat s'applique aussi aux variétés des Ikebdanen, de Zayu, des Iznasen, de Tawrirt et d'Ayt Buzeggu, à cette différence qu'ils disposent d'une autre forme pour distinguer le singulier du pluriel. Les Ikebdanen font appel au lexème masculin /amežžiw/⁸⁰, alors que les autres variétés suivent la règle morphologique générale du marquage de l'unité par le féminin, en l'occurrence /timežžett/⁸¹.

Il importe de signaler que le lexème /amežzig/ et son pluriel /imežgagen/ ont été retrouvés dans certains enregistrements d'une femme âgée originaire de Earwi (Ayt Buyehya).

Le Rif est donc divisé, pour ce phénomène, en deux parties : la partie orientale minoritaire qui palatalise le /g/ en /ž/ et la partie majoritaire qui connaît /ġ/ comme variante de /g/. Cette situation s'expliquerait, en comparaison avec les données berbères d'autres régions, par les processus historiques suivants⁸² :

- */g/ ~ */ġ/ (proto-berbère)
- */ġ/ ⇒ /ġ/
- */g/ ⇒ /ž/ (variétés zénètes)

La séquence /žž/ ne serait que le produit de l'assimilation de /zž/. Le lexème /imežžan/ proviendrait donc de /imežžan/ qui à son tour résulte de la palatalisation de /imezgan/.

Un autre lexème qui aurait suivi aussi ce cheminement historique est /ismeG/ (esclave noir). Il est représenté par /ismeġ/ dans la totalité des variétés du Rif⁸³. Dans diverses autres variétés berbères, le corrélaire de /g/ est /ž/, comme dans /ismež/ à Ouargla (Delheure, 1987) et /išmež/ à Figuig (Kossmann, 1999a) et au Mzab (Delheure, 1984).

⁷⁹ Ces variétés du Rif partagent la variante /amezzuġ/ ou /amezzuġ/ – représentant probablement le second élément de l'opposition [*/g/ ~ */ġ/] – avec plusieurs autres variétés berbères dont par exemple celles du taqbaylit (Dallet, 1982), du tamazight (Taïfi, 1992), du tachelhit (Bounfour & Boumalk, 2001), de Figuig (Kossmann, 1997), de Mzab (Delheure, 1984), de Siwa (Laoust, 1932) et de Metmata (Destaing, 1914b).

⁸⁰ Le genre masculin est marqué ici par le morphème /-iw/ qui est généralement suffixé aux noms dont la forme du pluriel (ici, /imežžan/) ou du féminin est plus usuelle que celle du masculin singulier.

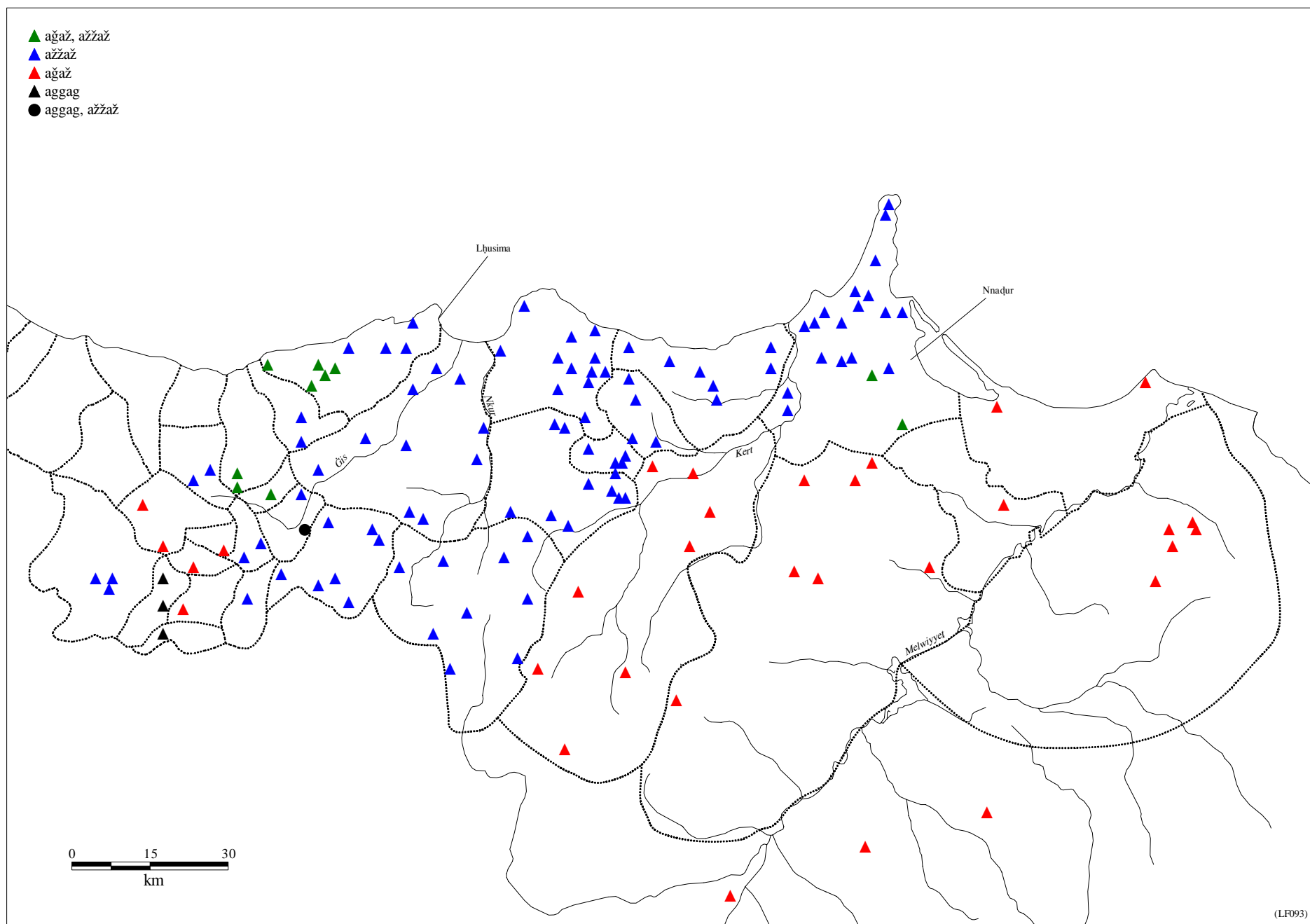
⁸¹ Cette variante ressemble clairement à celle qu'on retrouve, entre autres, à Ouargla (Delheure, 1987) et chez les Beni Snous (Destaing, 1914a).

⁸² Ces explications rejoignent Kossmann (1999a : 212-213) qui propose en outre la correspondance paradigmatique proto-berbère : */amezzuġ/ (S) ~ */imezgan/ (P).

⁸³ On retrouve cette variante, entre autres, en tamazight (Taïfi, 1992).

3.4. Palatalisation de la vélaire tendue /gg/

Carte 68 : Palatalisation de la vélaire tendue /gg/, /aGGag/ (tonnerre)



La vélaire tendue /gg/ s'est palatalisée en /ğ/ ou /žž/ dans le Rif suivant les règles (Kossmann, 1999a : 164, 167-173) :

- */ğğ/ ⇒ /gg/ (variétés non-zénètes)
- ⇒ /ğ/ (⇒ /žž/) (variétés zénètes)

Les quelques variétés du Rif occidental ayant l'occlusive /gg/ auraient donc suivi la première règle.

Le lexème /aGGag/ (tonnerre, carte 68) a connu une double palatalisation ; celle de la vélaire tendue /gg/ en /ğ/ ou /žž/, et celle de la vélaire simple /g/ en /ž/. La palatalisation de l'une implique nécessairement celle de l'autre.

4. Les mutations consonantiques

Les mutations consonantiques traitées dans ce chapitre sont des transformations phonétiques à conséquences phonologiques qui portent sur la liquide simple /l/, la liquide tendue /ll/ et la suite /lt/.

Tableau 8 : Mutations consonantiques des liquides

Liquides	Réalisations phonologiques et phonétiques	Cartes
/l/ simple	/l/, /r/, /r̄/, /ž/, /y/	69-72
	[l], [r]-[r], [l], [ʒ], [j]	
/ll/ tendue	/ll/, /dd/, /dd̄/, /ddž/, /ddž̄/, /dd̄/, /ǧ/, /č/, ø	73-77
	[ll], [dd], [dd̄], [ddʒ], [dd̄ʒ], [dd̄ʒ̄], [dʒ], [tʃ], ø	
suite /lt/	/lt/, /lt̄/, /rt̄/, /r̄t̄/, /št̄/, /č̄/, /žt̄/, /yt̄/, /tt̄/, /øt̄/, /øt̄/	78-80
	[lt], [lθ], [rθ]-[rθ], [lθ], [ʃt], [tʃ], [ʒt], [jθ], [tt], [øt], [øθ]	

4.1. Mutations consonantiques de la liquide simple /l/

Les réalisations /r/ et /r̄/ provenant de la mutation du /l/ sont toutes les deux des alvéolaires rhotiques. La première est articulée comme une battue ([r]) ou une vibrante ([r]), alors que la seconde est une fricative dont le son se situe entre /r/ et /l/ ([l])⁸⁴.

La différence phonétique entre la battue issue du /l/ (/r ← l/ avec légère friction) et la battue d'origine (/r/ sans friction) est toutefois très difficile à détecter⁸⁵. La friction de la battue /r ← l/ est tellement faible qu'elle ne permet pas une distinction au plan perceptif⁸⁶. Cependant, leur divergence articulatoire devient plus nette une fois précédées par des voyelles : /V/ + /r ← l/ ≠ /V/ + /r/. Car seule la battue /r/ a un effet d'abaissement sur les voyelles qu'elle suit.

- /ari ← ali/ (monter) : [æri] ou [ɛri]
- ≠
- /ari ← ari/ (écrire) : [ari]

Cette mutation est en rapport avec la restriction phonétique qui exclut en principe toute vocalisation du /r/ issu de la liquide /l/, et ce dans le Rif entier, à l'exception du cas des Ayt Weryaǧel⁸⁷.

- /urar/ + vocalisation /r/ ⇒ /urā/ (fête)
- /ires ← iles/ + maintien /r/ ⇒ /ires/ (langue)
- /ifēs ← iles/ + maintien /r̄/ ⇒ /ifēs/ (langue)

La mutation hétéromorphe du /l/ peut diverger, surtout dans l'Ouest, selon qu'il est question d'un lexème proprement berbère (cartes 69 et 70) ou d'un emprunt (cartes 71 et 72).

Pour les lexèmes berbères, l'exemple /uL/ (cœur, carte 69) laisse voir un assortiment de variantes dont /uy/ – uniquement attestée dans le Rif occidental – est celle à articulation la plus atténuée. La variante /už/ de Tagzut et d'Ayt Bušibet démarque aussi l'Ouest des autres régions du Rif⁸⁸. Nous remarquons le maintien de /ul/ chez les Ifeṭṭušen (Ibqalsen) qui est localisé dans une région à emploi exclusif de la variante /uŕ/⁸⁹.

Le second exemple berbère, /asLem/ (poisson, carte 70), se distingue du premier par le fait que son /l/ n'est pas muté dans le Rif occidental et dans certaines variétés des Ibeqquyen⁹⁰.

L'emprunt arabe ancien /aLef/ (mille, carte 71) n'a pas su résister aux mutations dans la majorité des variétés du Rif.

L'illustration /LmaLik/ (le roi, carte 72) ne l'a pas suivi, par contre, probablement parce qu'il se comporte comme un nom propre auquel ne s'appliquent souvent pas les mutations phonétiques. Les quelques variétés du Rif central qui font l'exception donnent tout de même la préférence à la présence du /l/ dans les deux positions. D'ailleurs, seul le premier /l/, étant le résidu de l'article défini de l'arabe, est touché par cette force transformatrice : /rmaLik/ ou /ŕmaLik/.

La règle de mutation du /l/ n'est en principe pas conditionnée par sa position dans la chaîne vocalique. Elle a néanmoins une prédilection pour le début ou la fin de la syllabe :

- début de syllabe : /ali/ (monter), /ili/ (être), /iles/ (langue) ;
- fin de syllabe : /aǧyul/ (âne), /azil/ (le jour), /azǧal/ (chaleur).

Il arrive parfois que le /l/ simple du morphème conditionnel /mala/ (si) soit transformé en /maǧa/, outre les variantes /mara/ et /maŕa/⁹¹.

Le rapport du /l/ avec l'affriquée /ǧ/ ressurgit clairement lors de son contact avec la préposition /n/ (de) à laquelle il s'assimile (Partie II, Chapitre 2 : 8.2.).

⁸⁴ Renisio (1932 : 22) a été le premier à constater une divergence phonétique entre ces deux alvéolaires.

⁸⁵ Ceci explique pourquoi certains auteurs travaillant sur des variétés qui ne connaissent que les deux battues /r/ et /r ← l/ et non pas la fricative /r̄/, arrivent à la conclusion qu'il n'existe pas de différence phonétique entre elles (Chatou, 1994 : 184-187 ; Tangi, 1991 : 119). Toutefois, les enquêtes effectuées dans la variété d'Ayt Sidhar (Tangi) témoignent du contraire, car elle dispose aussi de la fricative /r̄/ comme variante libre de la battue /r ← l/. Le problème de distinction ne se pose pas bien sûr quand il s'agit de la vibrante [r].

⁸⁶ Au sujet de la friction distinguant les deux battues, voir Louali & Puech (1997).

⁸⁷ La séquence /iles/ (langue), par exemple, est devenue /ires/, /iyīs/, /yīs/ et /īs/ chez les Ayt Weryaǧel (Partie II, Chapitre 2 : 1.4.).

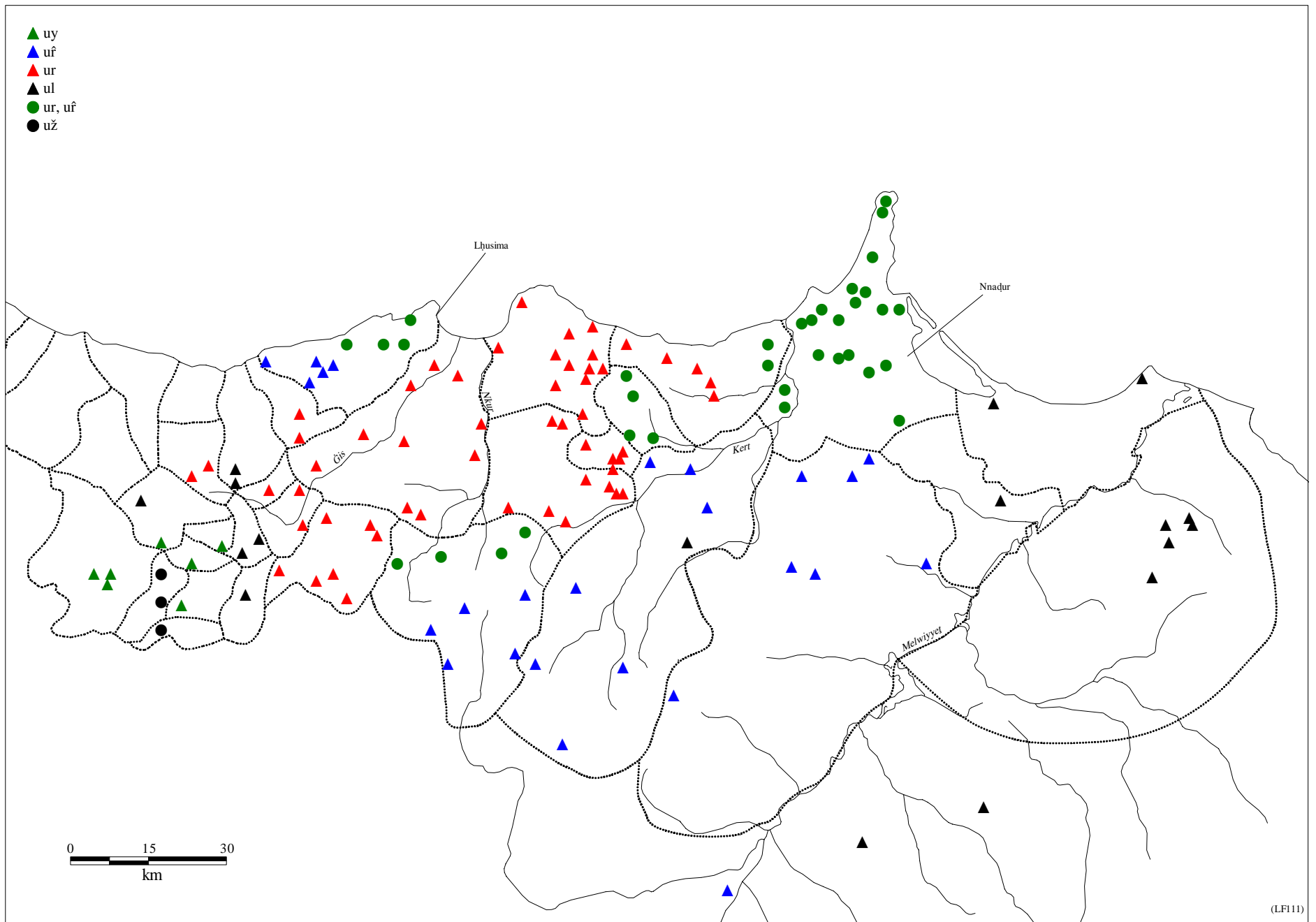
⁸⁸ Elle les rapproche par contre au tamazight, à la variété des Ayt Mguild (Taïfi, 1979 : 83) par exemple, mais aussi à certaines variétés du zénaga (Taine-Cheikh, 1999).

⁸⁹ La palatale [ʃ] a été constatée comme transformation du /l/ dans des variétés de la région de Zayan par Loubignac (1924 : 25).

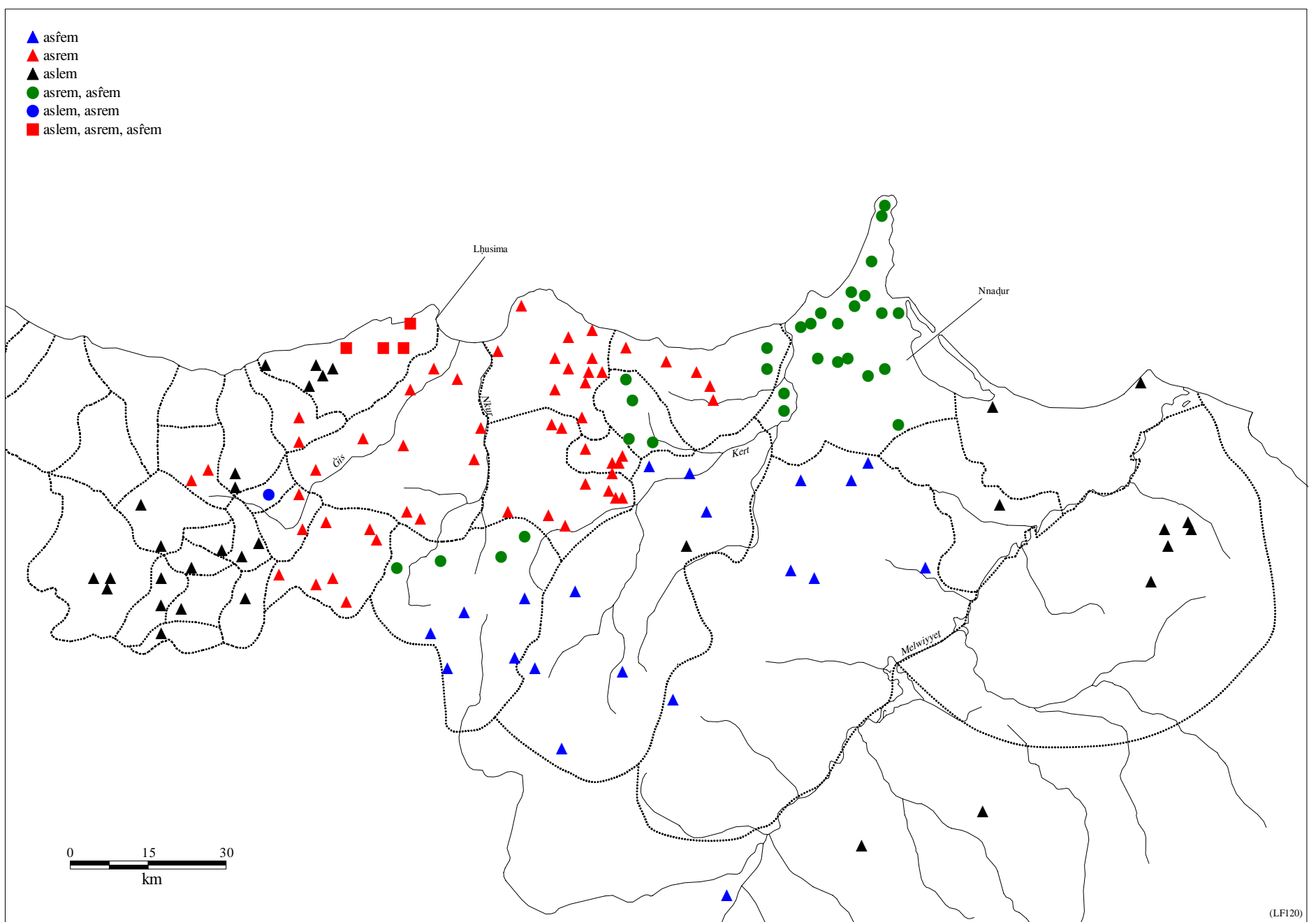
⁹⁰ Il n'est peut-être pas inutile de remarquer que l'entité /aslem/ (poisson) prend une place centrale dans la vie quotidienne des Ibeqquyen, tribu rifaine renommée pour sa pêche et ses marins.

⁹¹ Chami (1979 : 83) l'a aussi constaté pour certaines variétés des Iqelēiyen.

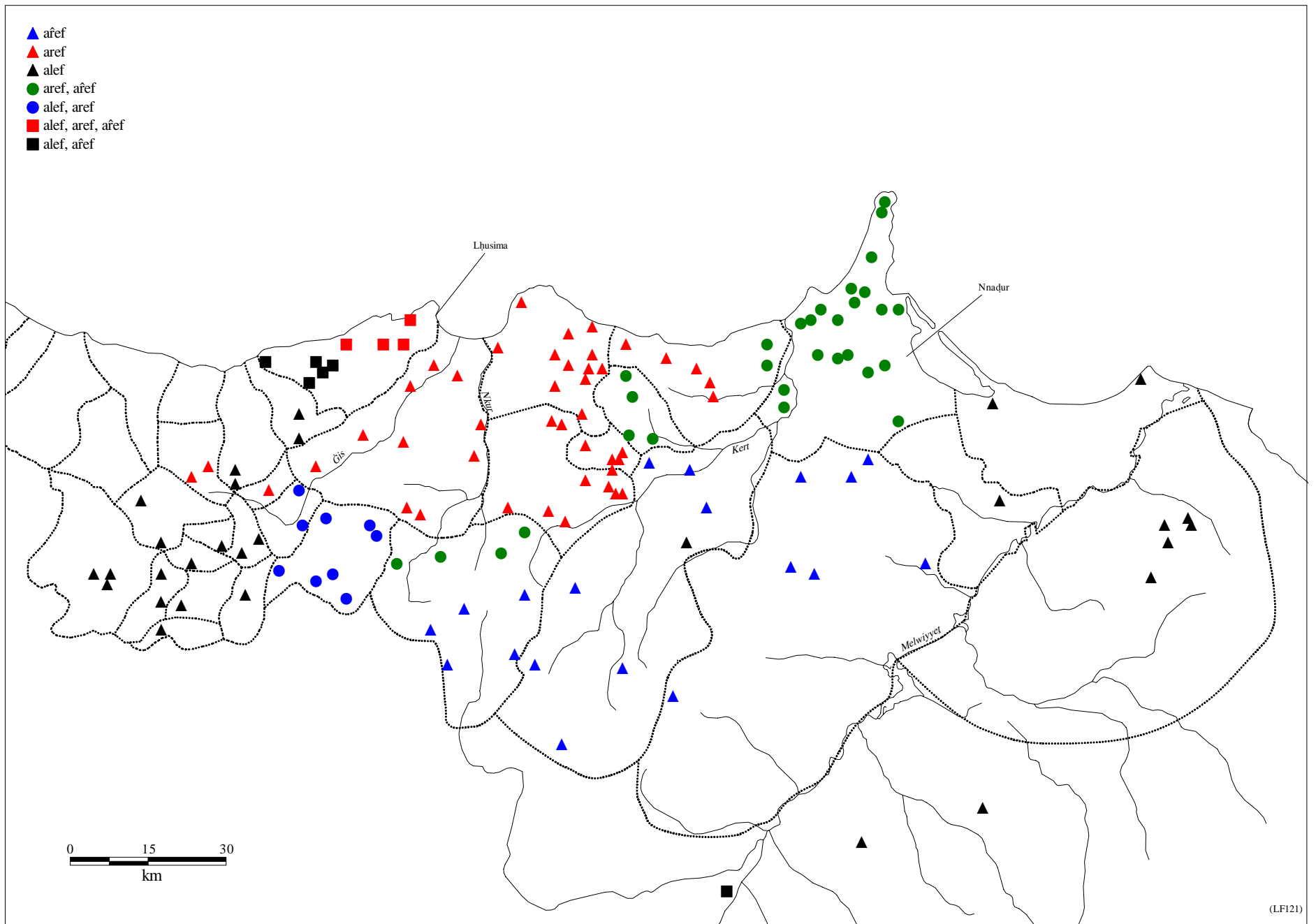
Carte 69 : Mutations consonantiques de la liquide simple /l/, /uL/ (cœur)



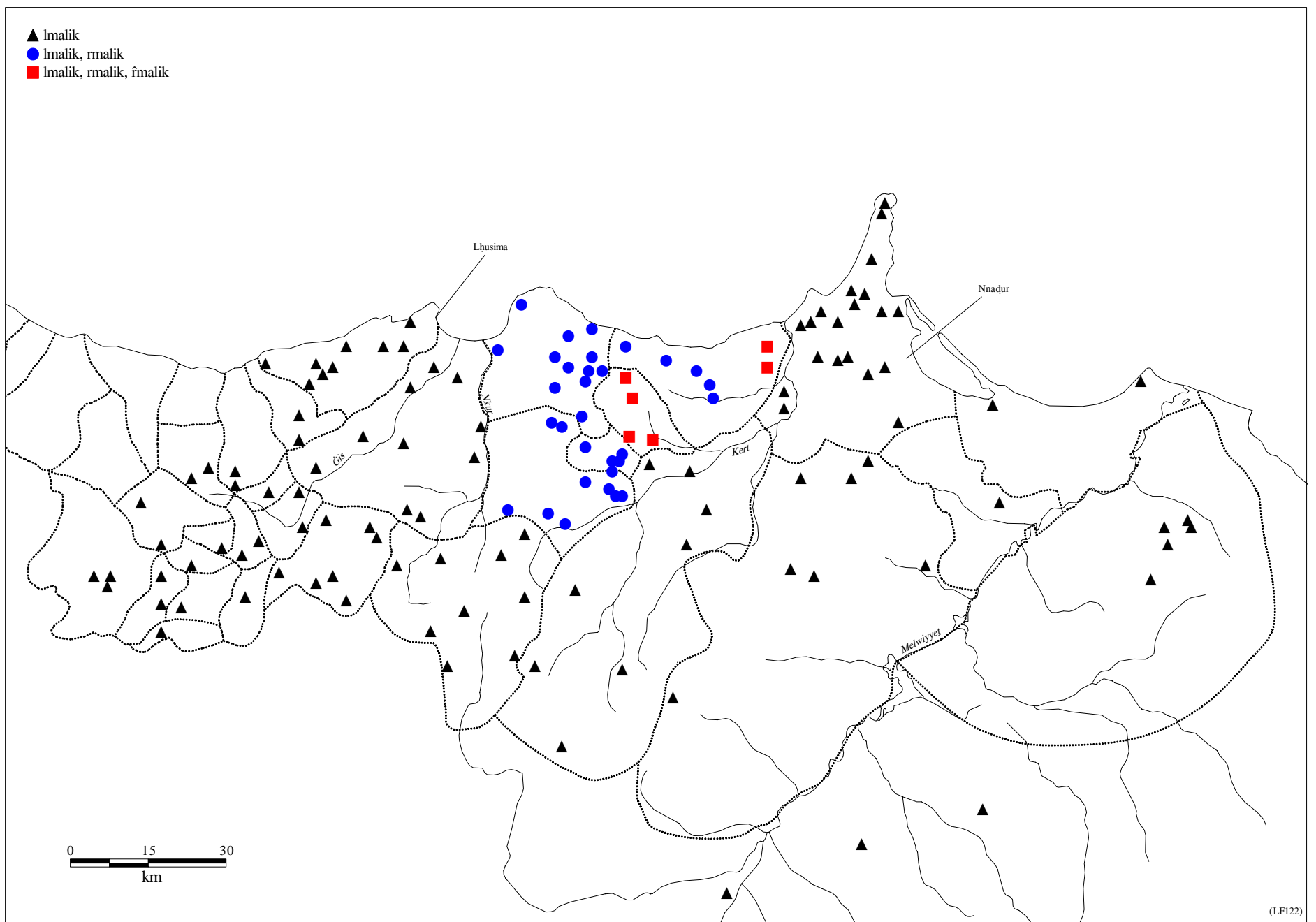
Carte 70 : Mutations consonantiques de la liquide simple /l/, /asLem/ (poisson)



Carte 71 : Mutations consonantiques de la liquide simple /l/, /aLef/ (mille)

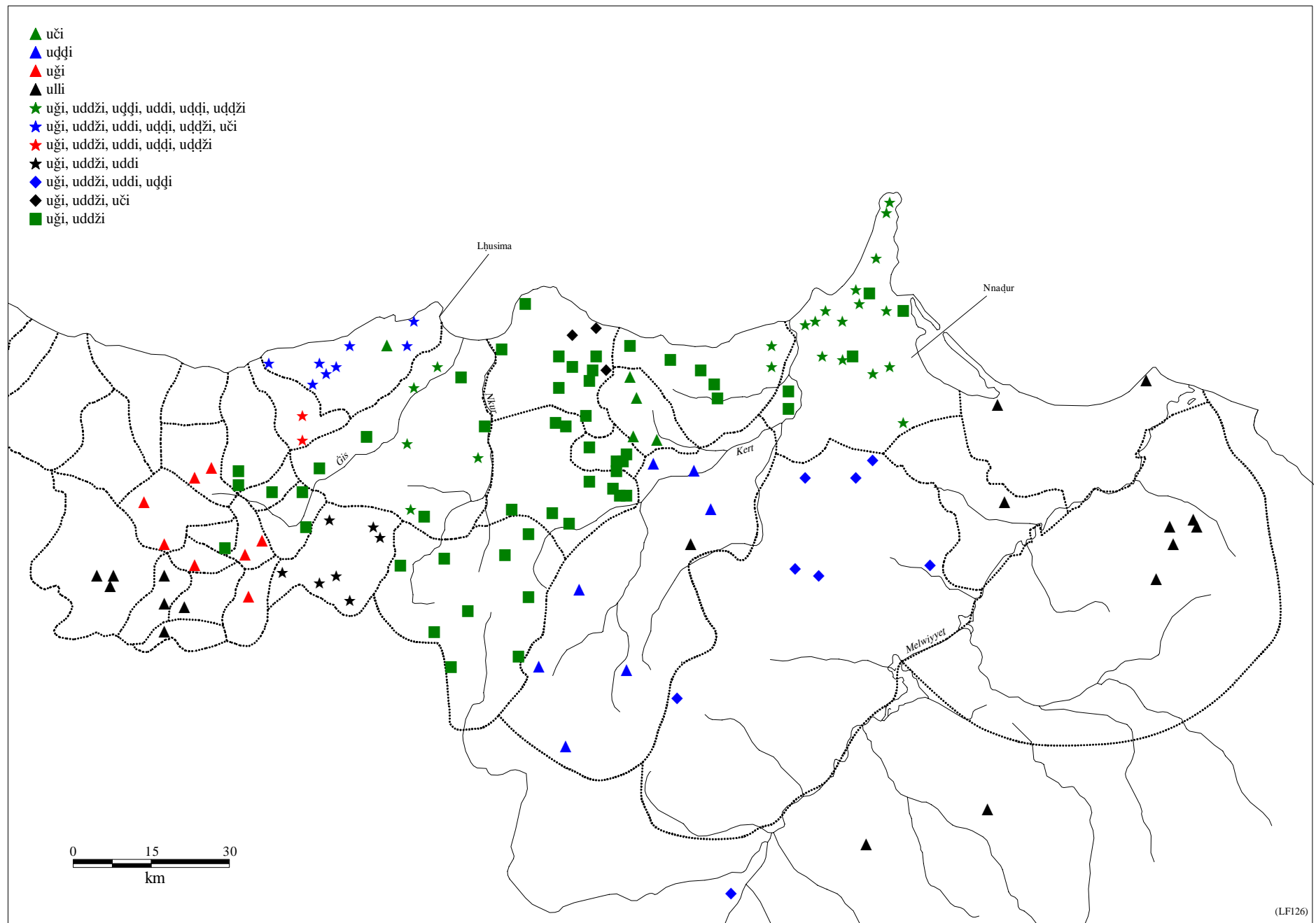


Carte 72 : Mutations consonantiques de la liquide simple /l/, /LmaLik/ (le roi)



4.2. Mutations consonantiques de la liquide tendue /l/

Carte 73 : Mutations consonantiques de la liquide tendue /l/, /uLLi/ (bétail)



Comme pour son corrélaire simple, la mutation de la liquide tendue /l/ connaît une productivité considérable dans plusieurs variétés du Rif pour les lexèmes proprement berbères autant que pour les emprunts. Elle a produit de nombreuses variantes à articulation complexe. Seuls quelques cas exceptionnels tels que /lla/ (non) n'ont pas été soumis à cette règle de transformation phonétique.

La carte 73 porte témoignage de la mutation du /l/ du lexème berbère /uLLi/ (bétail) dans la majorité des variétés du Rif. Celles-ci contiennent des réalisations diverses dont celle de l'occlusive dentale palatalisée /đđ/ ([dd^{čj}]) frappe à l'oreille par son articulation hétéroclite. Cette variante jouit d'une prédominance chez les Ibdalsen, et en moindre mesure chez les Ayt Buyehya et les Ayt Gersif. Elle apparaît régulièrement dans les variétés des Iqeleiyen et les variétés frontalières des Ayt Seid, surtout chez les locuteurs de la première génération. Elle est en outre attestée de façon moins fréquente et principalement chez les personnes âgées dans certaines variétés des Ayt Weryaġel, des Ibeqquyen et des Ayt Iṭteft. Le dévoisement de la variante principale /ġ/ en /č/ est propre aux variétés des Ayt Wlišek et quelques cas isolés faisant surtout partie des Ayt Tamsaman et des Ibeqquyen.

La carte 74 montre l'emploi de /tarbat/ ou /tarbat/ au lieu de /yeLLi/ (fille, carte 74) et ses variantes mutées dans plusieurs variétés du Rif occidental.

La variation est davantage composite dans le cas de /azeLLif/ (tête, carte 75) en raison des changements phonétiques induits par la proximité de la dentale /z/ et les séquences mutées de la liquide /l/. Parmi les multiples variantes engendrées de ce contact phonétique se rangent aussi les formes facultatives /ađđif/ et /ađif/, toutes deux d'une fréquence sporadique dans le Rif central et le Rif occidental. Toutefois, l'occurrence /ađif/, ayant perdu toute trace du /z/, est

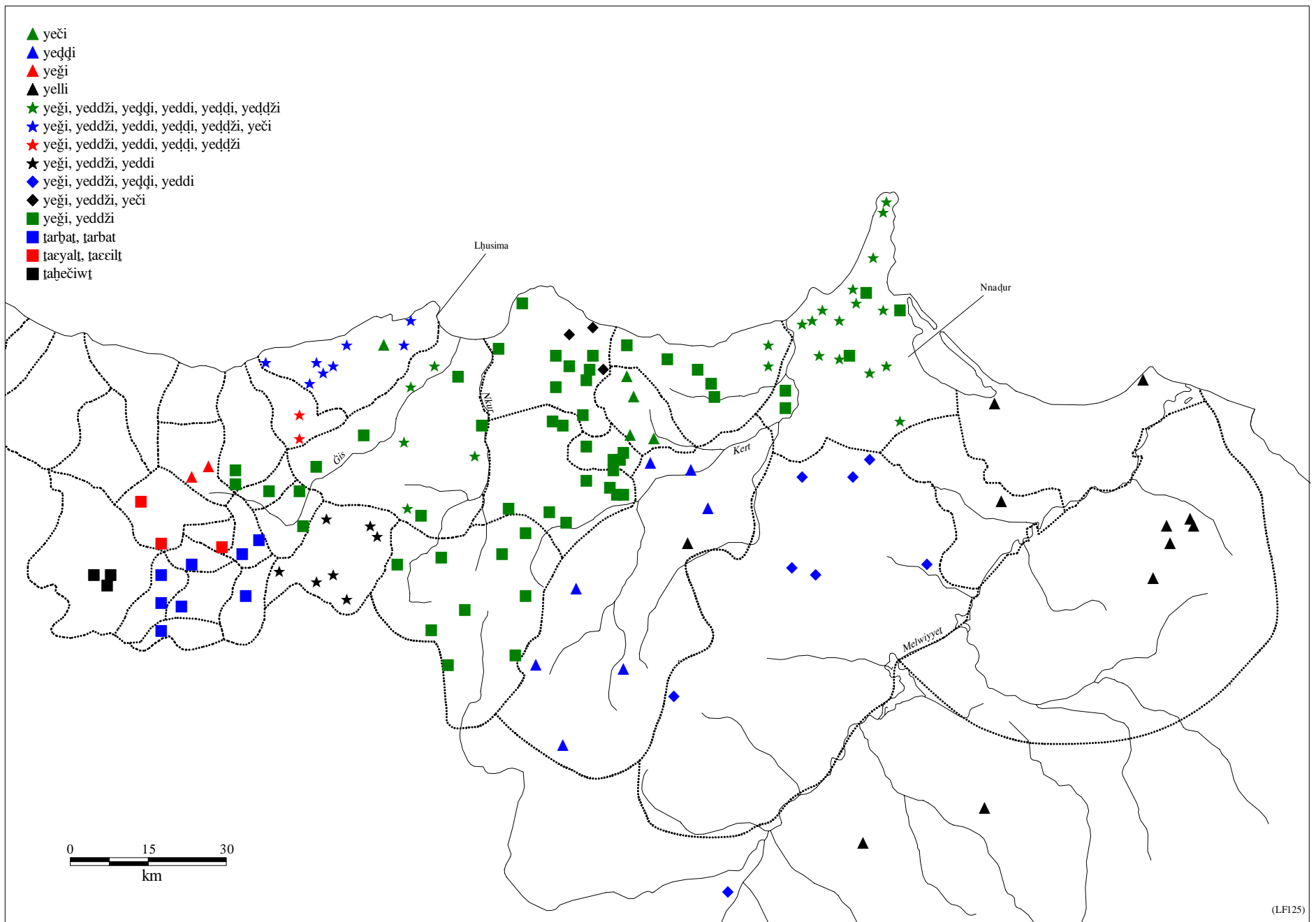
attestée comme variante principale à Ayt Hennis. Son corrélaire non-affriqué /ažžif/ est la seule forme employée à Zerqet et à Tamadda. Nous constatons une tendance à sauvegarder le /z/ de /azġif/ (ou une de ses variantes à /l/ muté) à mesure qu'on se dirige vers l'ouest. En se déplaçant vers l'est, en revanche, nous rencontrons une prépondérance de sa palatalisation en /ž/ ([ʒ]) par assimilation. En outre, les variétés du Rif tendent à éviter d'insérer la voyelle centrale /e/ entre les affriquées /ġ/ et /č/ et les phonèmes qui les précèdent : /azġif/, /ažġif/, /azčif/, /ažčif/ et /asčif/. Les autres séquences mutées, par contre, montrent l'intercalation indispensable de /e/ afin de pouvoir réaliser l'articulation plus tendue de l'unité subséquente : /azedđžif/, /ažedđžif/, /azedđif/, /ažedđif/, /azedđif/, /ažedđif/, /azedđif/ et /ažedđif/.

Les mêmes observations valent pour d'autres lexèmes similaires tels /ageLLid/ (roi) et /zeLLaba/ ou /ažeLLab/ (jellaba). Le premier s'est transformé par le biais du processus de palatalisation en /aželliđ/ qui a ensuite changé de point d'articulation dans la réalisation de /azelliđ/. Ces deux occurrences ont donné naissance, à travers des mutations consonantiques, à diverses variantes homologues à ce qui a été attesté pour /azellif/, comme par exemple : /azġid/, /ažġid/, /azčid/, /asčid/, /azedđžid/, /ažedđžid/, /azedđid/, /ažedđid/, /azedđid/, /ažedđid/, /azedđid/, /ažedđid/, /azedđid/ et /ađid/.

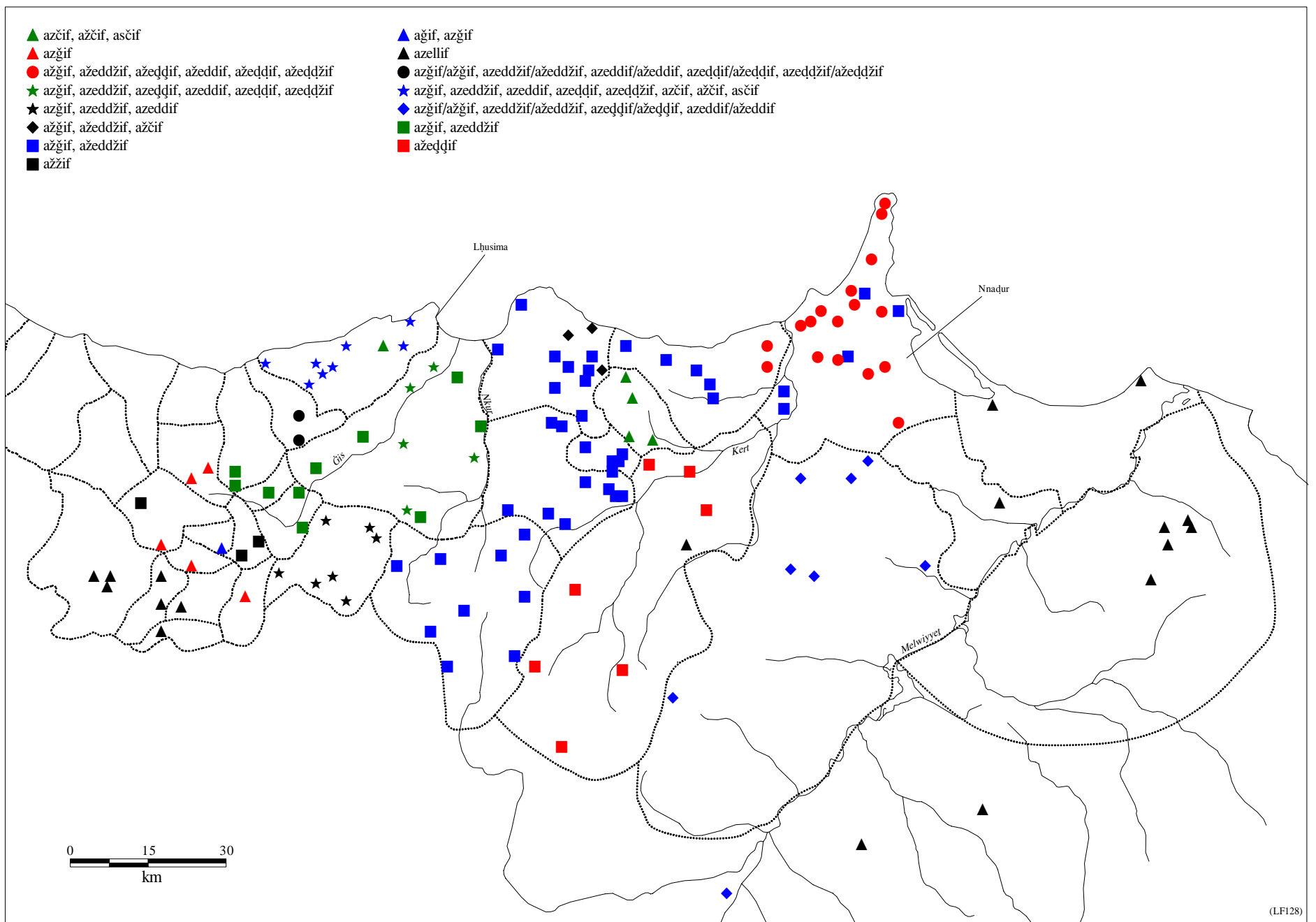
L'emprunt arabe /ažeLLab/, ayant suivi le même parcours, est devenu par exemple /ažġab/, /azedđžab/, /ažžab/, /ađđab/ ou /asčab/ après avoir été muté.

Hormis quelques différences distributionnelles dans le Rif occidental, les emprunts arabes /LLuz/ (amandes, carte 76) et /seLLem/ (saluer, carte 77) rejoignent les autres exemples et soutiennent donc la productivité régulière et progressive des mutations consonantiques dans la plupart des régions du Rif.

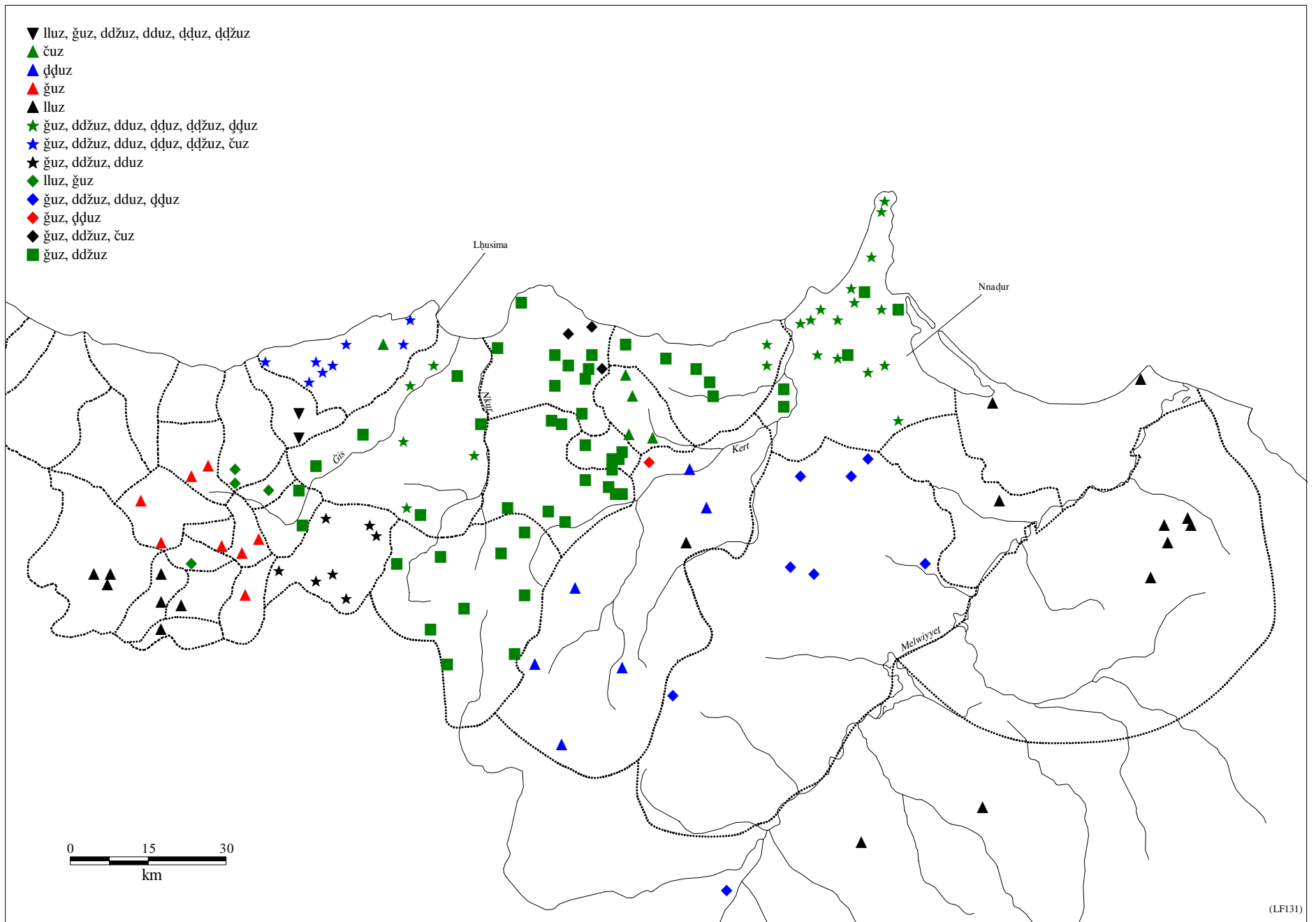
Carte 74 : Mutations consonantiques de la liquide tendue /ll/, /yeLLi/ (file)



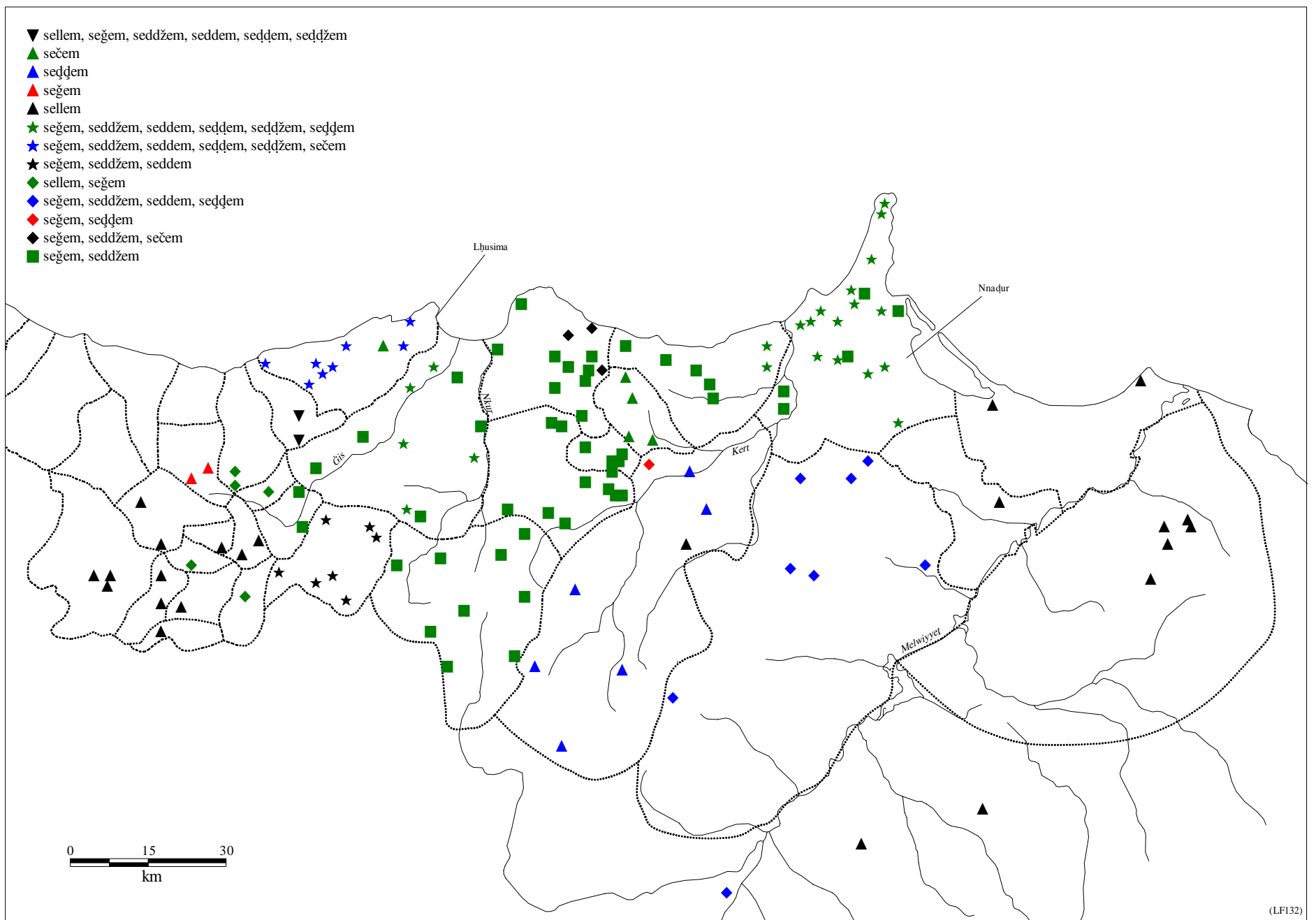
Carte 75 : Mutations consonantiques de la liquide tendue /ll/, /azeLLif/ (tête)



Carte 76 : Mutations consonantiques de la liquide tendue /ll/, /LLuz/ (amandes)

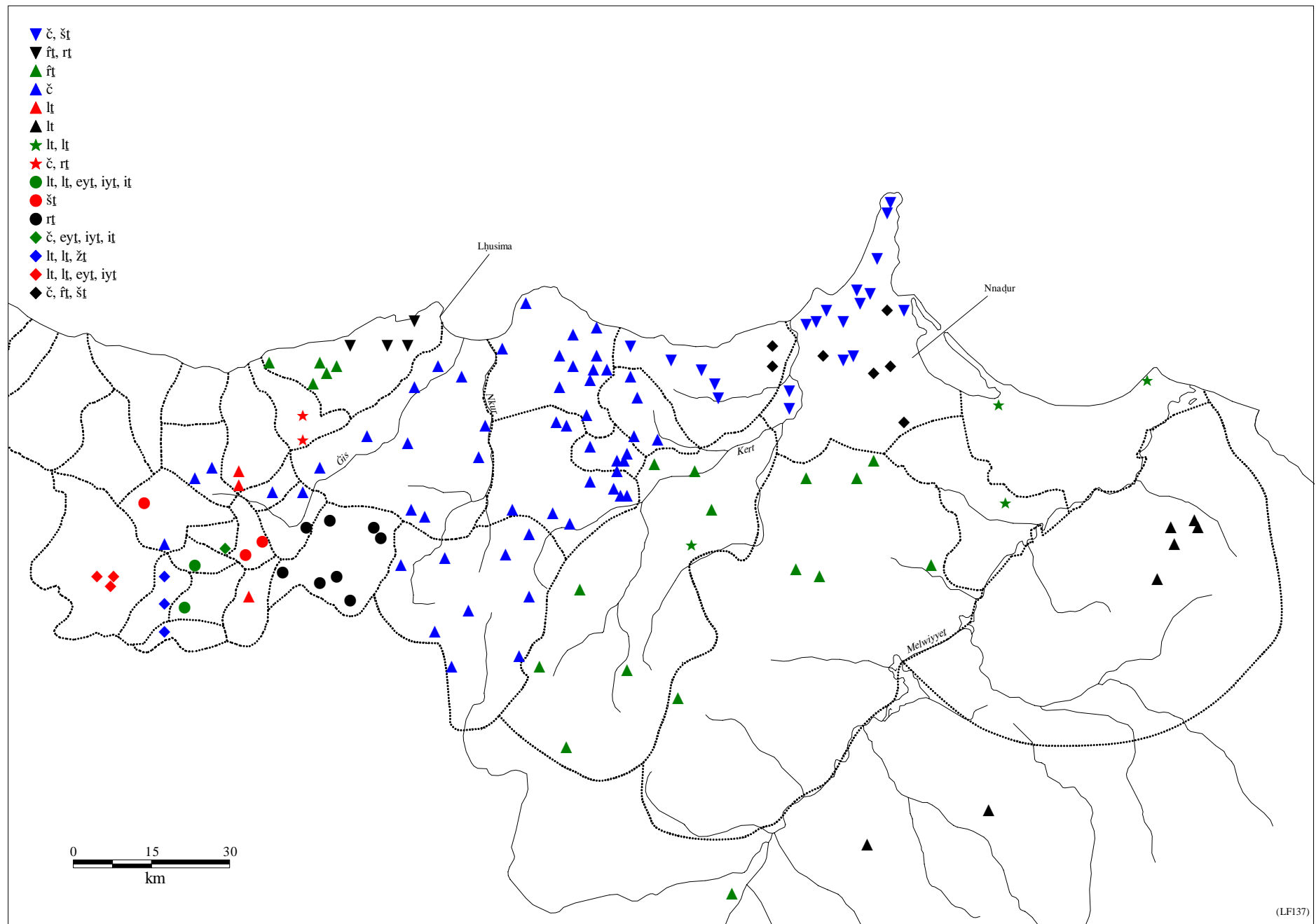


Carte 77 : Mutations consonantiques de la liquide tendue /ll/, /seLLem/ (saluer, A)



4.3. Mutations consonantiques de la suite /lt/

Carte 78 : Mutations consonantiques de la suite /lt/, /tamddukeLT/ (amie)



L'assimilation du /l/ muté avec l'indice /-t/ du féminin ou du diminutif a produit selon les régions des articulations variées (cartes 78 à 80). La séquence prédominante est /č/ dont l'existence porte appui au fait de la différence phonétique et étymologique entre /r/ et /r̥ ← l/, car seul le dernier peut résulter, en s'associant avec /-t/, dans /č/ ou son devancier synchronique /št/.

- /ašemlal/ ⇒ /ašemrar/ + /t—t/ ⇒ /tašemrač/, /tašemrašt/ (blanc/blanche)
- /awssar/ ⇒ /awssā/ + /t—t/ ⇒ /tawssāt/ (vieux/vieille)

La carte 78 expose chez les Ayt Ĥmed et les Ayt Bunsar une vocalisation totale de /lt/ en /iɫ/ en passant par /iyɫ/ et /eyɫ/ qui proviennent de l'agglutination de la marque du féminin au corrélaire masculin /iy/ ou /ey/. Ceci est le cas pour tous les lexèmes féminins terminant par la séquence /elt/ ou /ilt/.

Le lexème /taqbiLT/ (tribu), par exemple, devient dans les mêmes variétés /taqbilt/, /taqbilt/, /taqbiyt/ ou /taqbit/. La variante /taqbit/ est également attestée chez les Ayt Tamsaman, les Ayt Tuzin, les Ayt Tafersit, les Ayt Wlišek et les Ayt Seïd où elle est employée en variation libre avec /taqbič/, /taqbit/ et /taqbitt/. L'absence totale de la forme /taqbiyt/ et la présence évidente de /taqbit/ et /taqbitt/ mènent à l'hypothèse que ces formes seraient plutôt le produit de l'assimilation de /lt/ que celui de sa vocalisation en /i/. La séquence /lt/ aurait été assimilée en /tt/ afin d'aboutir par simplification de la tension articuloire dans /t/. La manifestation de /t/ s'expliquerait soit par la spirantisation du /t/ comme suite au processus d'affaiblissement très courant dans cette région, soit par simple élision étant une autre pratique attestée ici mais de façon nettement moins fréquente.

Ce phénomène est très régulier dans cette partie du Rif central et concerne aussi les lexèmes à /-ult/ comme fin. L'exemple /taɣyuLT/

(ânesse, carte 79) en fait preuve, car il s'y est muté en /taɣyut/, /taɣyut/ et /taɣyutt/.

L'illustration de /weLTma⁹² (sœur, carte 80) affiche une préférence nette pour la variante /wečma/. Le cas isolé de /wiɫma/ est aussi attesté à Sidi Leḥsen (Iqeleiyen) et à Aeraben (Ayt Ĥennus) où la présence ne s'explique pas aisément, à moins qu'ils fassent partie des seules variétés ayant conservé cette occurrence qui a été surtout supplantée par /wečma/ dans le premier cas et par le lexème /taqšiš/ dans le second cas. La forme de /wežma/, ayant perdu l'indice du féminin, est seulement employée à Taɣzut et Ayt Bušibet. L'occurrence /wellma⁹³, qui montre une assimilation régressive de l'indice /-t/, apparaît sporadiquement dans les variétés qui ont conservé la liquide /l/.

La comparaison diachronique entre les mutations des liquides examinées dans ce chapitre (/l/, /ll/ et /lt/) et les données présentées dans les premiers travaux de linguistique berbère du Rif (Sarrionandia, 1905 ; Biarnay, 1917 ; Renisio, 1932 ; Ibáñez, 1944) permet d'avancer que ce phénomène reste toujours d'une variabilité remarquable dans tout le Rif. Cependant, quelques tendances favorisant les occurrences /r/, /ř/, /ḡ/ et /č/ ont été relevées dans le Rif central essentiellement.

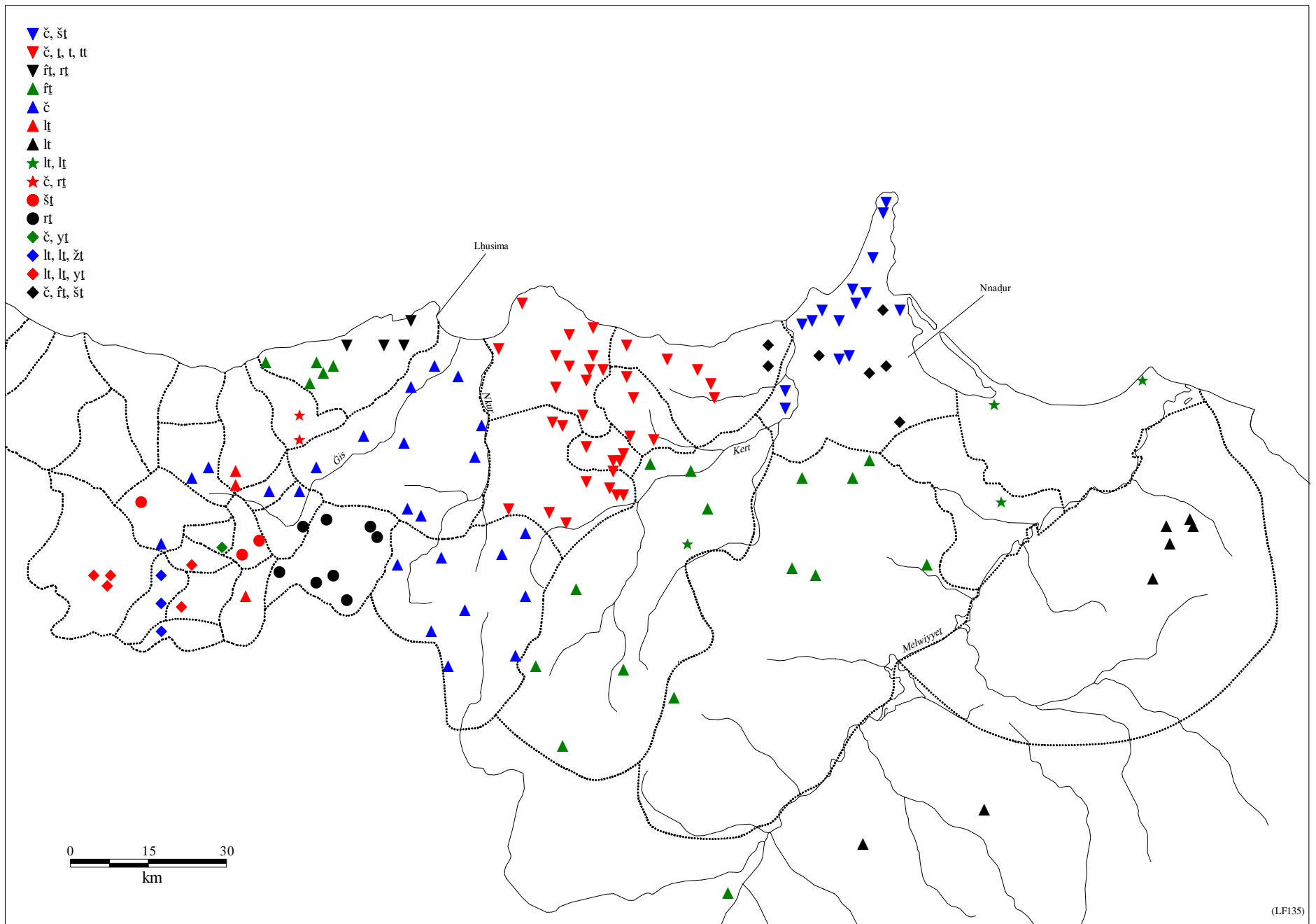
Ces développements ont été réalisés en rapport avec d'autres transformations phonétiques caractérisant les variétés du Rif, à savoir la vocalisation de l'alvéolaire /r/ (Chapitre 2 : 1.1.) et la perte de l'affrication des vélaires palatalisées /č/ et /ḡ/ (Chapitre 2 : 3)⁹⁴.

⁹² Ayant /uLTma/ comme variante facultative dans le Rif central et le Rif oriental.

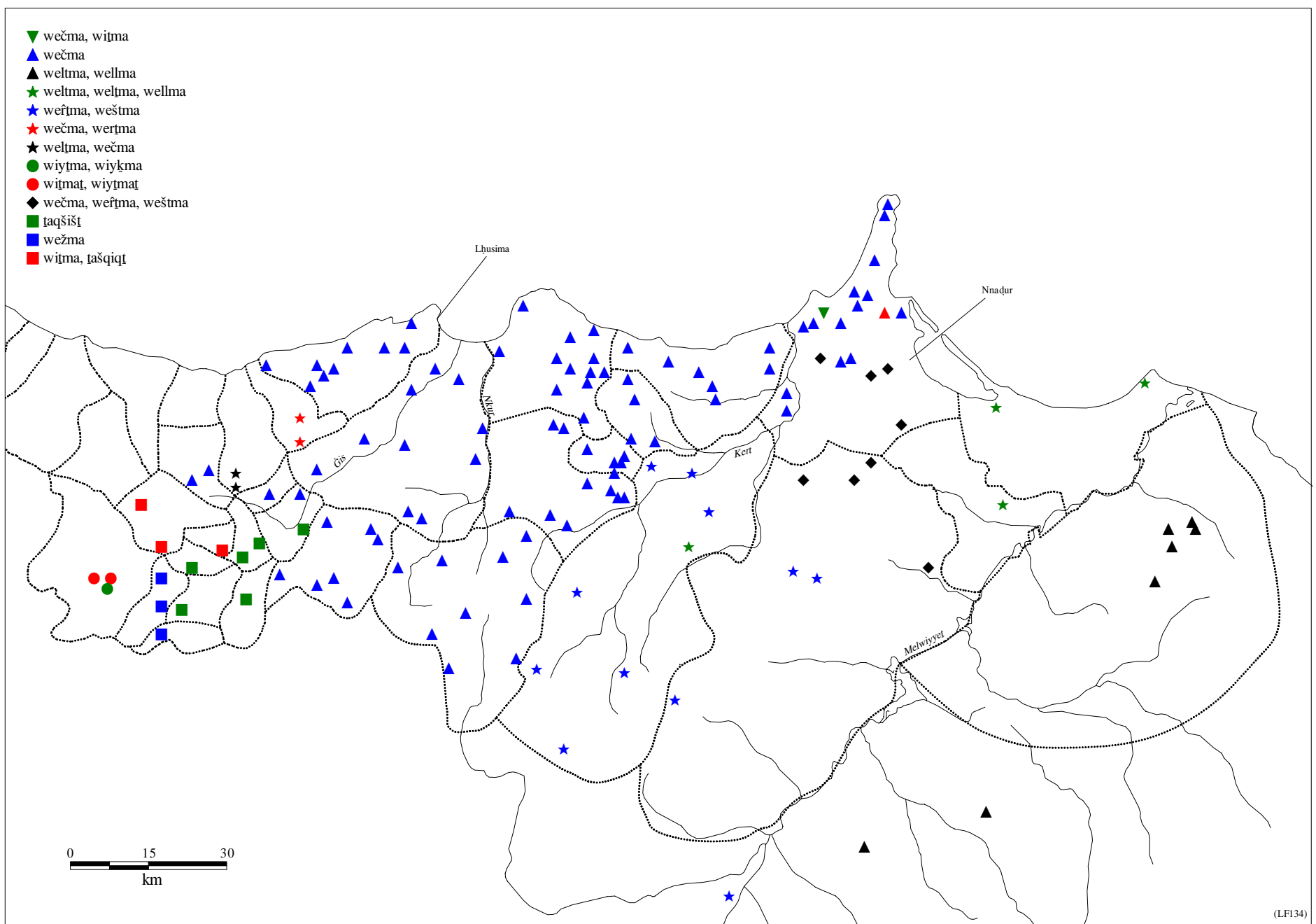
⁹³ Ayant /ullma/ comme variante libre.

⁹⁴ Les variétés connaissant les phonèmes mutés /č/ et /ḡ/ ont tendance à employer les unités non-affriquées /šš/ et /žž/ comme corrélares palatalisés des vélaires /kk/ et /gg/. Voir à ce sujet aussi Kossmann (1999a).

Carte 79 : Mutations consonantiques de la suite /lt/, /taɣyLT/ (ânesse)



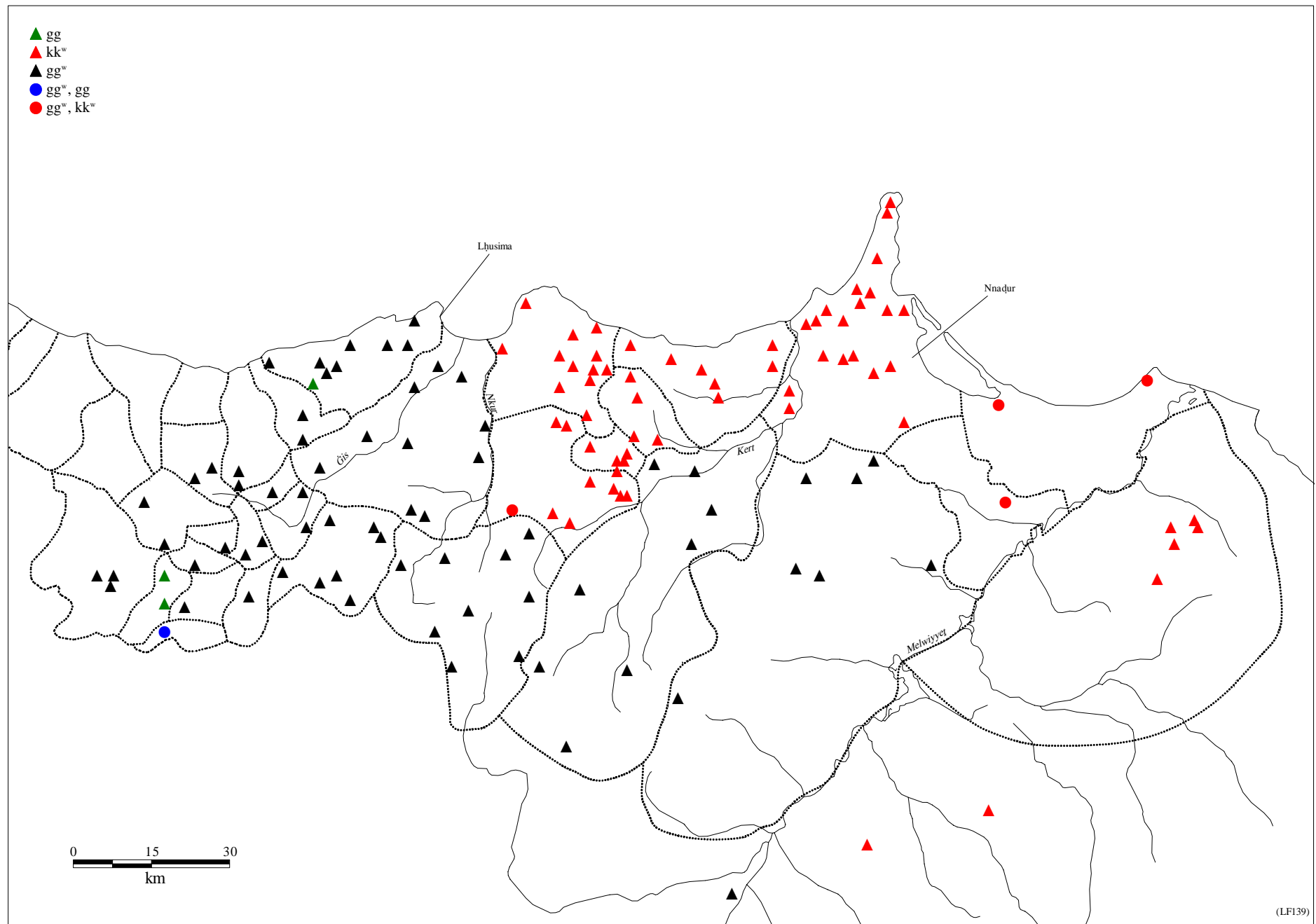
Carte 80 : Mutations consonantiques de la suite /lt/, /weLTma/ (sœur, ma sœur)



5. La tension consonantique

5.1. Tension et labio-vélarisation

Carte 81 : Tension/Labiovélarisation, /zWa/ (A) ~ /zeGG^wa/ (AI) ~ /zeKK^wa/ (AI) (traverser ~ en train de traverser)



Les consonnes tendues se divisent en vraies tendues et tendues dérivées. Les dernières sont le produit d'une assimilation ou d'une dérivation morphologique, comme la formation de l'intensif pour les verbes et celle du pluriel pour les noms. Ce chapitre est consacré à la dérivation qui fait appel aux règles morphonémiques suivantes :

- /w/ - thèmes simples ~ /gg^w/ ou /kk^w/ - thèmes intensifs⁹⁵
- /w/ - pluriel ~ /gg^w/ ou /kk^w/ - singulier

C'est le redoublement de tension de la bilabiale /w/ qui aurait engendré la labio-vélaire /gg^w/ et son corrélaire dévoisé /kk^w/⁹⁶. La tendue /ww/, comme telle, provient généralement d'une assimilation syntagmatique ou d'un emprunt arabe non-intégré :

- /n waman/ ⇒ [wwæmæn] (de l'eau)
- /gewwez/ (faire passer, emprunt)

La carte 81 montre une bipartition nette entre les variétés à intensif /zegg^wa/ (traverser), occupant le plus le terrain rifain, et celles à intensif /zekk^wa/. Certaines variétés limitrophes utilisent les deux formes.

Il est remarquable que l'occlusive /gg/ soit la seule occurrence attestée à Buğembew (Ibeqquyen) et à Tağzut. Elle apparaît aussi dans le village de Tarya (Ayt Bušibet), mais en variation libre avec la séquence /gg^w/. De plus, l'absence de labio-vélarisation dans ces variétés est à généraliser non seulement au cas de dérivation mais

également au cas non-dérivés, et probablement plus anciens, tels que /asegg^was/ ou /aseggas/ (année).

Ces constats mènent à la conclusion qu'il y aurait eu historiquement une perte de labialisation : */gg^w/ ⇒ /gg/. Cette élision aurait également trait aux vraies tendues labio-vélares dont l'origine serait */ww/ qui aurait connu un renforcement en /gg^w/. La variante /kk^w/ ne serait que le résultat du dévoisement de */gg^w/.

- */ww/ ⇒ */gg^w/
- */gg^w/ ⇒ /gg^w/ (⇒ /kk^w/)
- */gg^w/ ⇒ /gg/

L'exemple /dWel/ (retourner, carte 82) est différent du précédent sur le plan distributionnel par la cooccurrence de /gg^w/ et /kk^w/ chez les Ayt Ğammart, les Ayt Mezduy et les Ayt Ğazza de Targist⁹⁷. Il se distingue aussi par l'apparition du verbe /ağul/ (retourner), et ses variantes phonétiques /ağuy/ et /ağūž/, dans le Rif occidental.

Il importe de noter que le verbe /dWel/ dispose également d'un thème intensif marqué par le morphème /t-/ ou /tt-/ : /tedwel/.

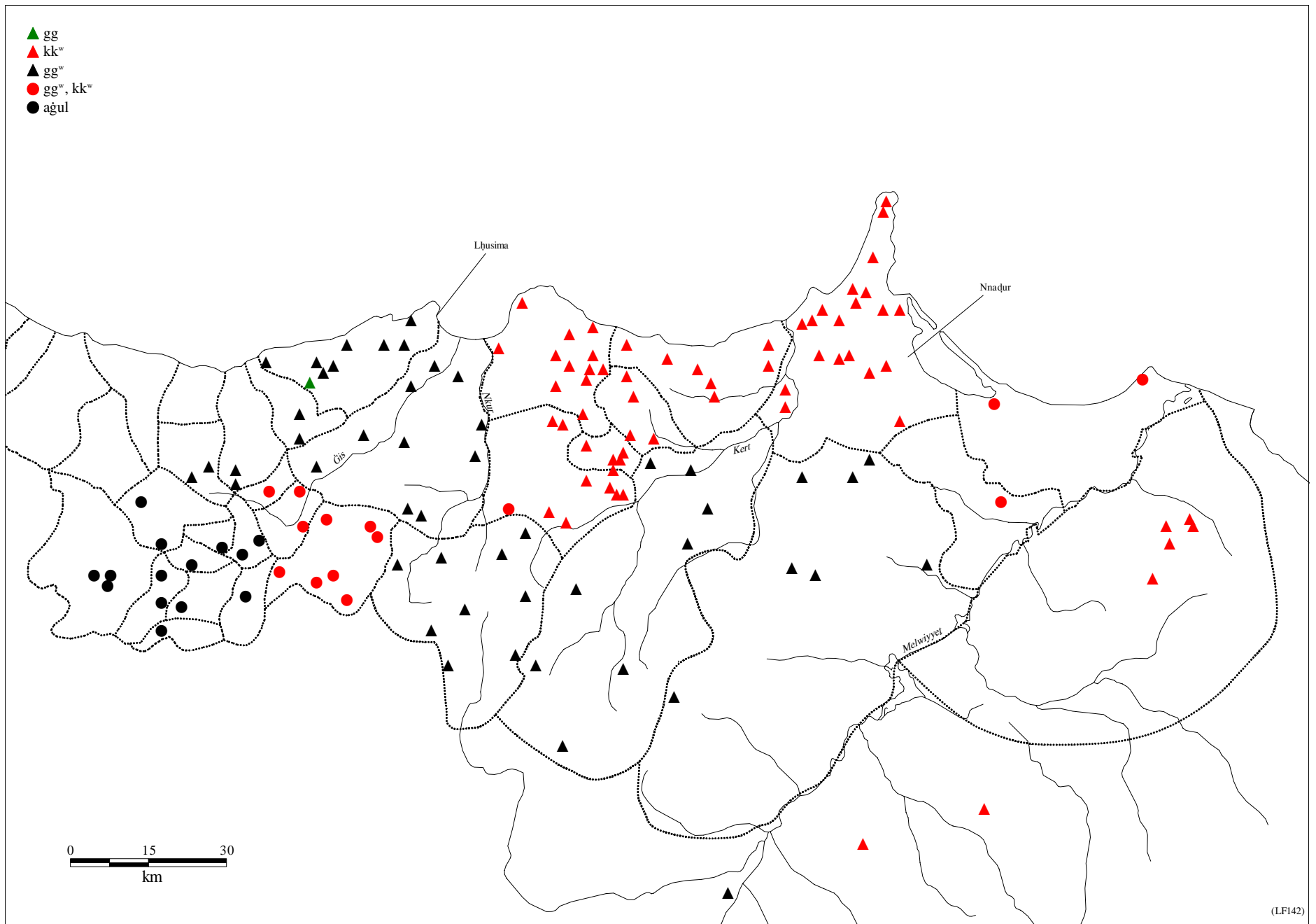
L'opposition entre les formes du singulier [/aḡeGG^wal/ ~ /aḡeKK^wal/] et leur pluriel commun /iḡeWlan/ (beau(x)-fils, beau(x)-frère(s), gendre(s), carte 83) connaît une répartition géographique identique à celle du couple [/zWa/ ~ /zeGG^wa/ ou /zeKK^wa/] (traverser ~ en train de traverser) de la carte 81.

⁹⁵ Nous avons repéré la forme /gg^wet/, outre /wwet/, pour l'aoriste simple chez les Ayt Weryağel principalement, mais aussi chez les Ayt Ğammart, les Ayt İtfeft, les Ibeqquyen et plusieurs variétés du Rif occidental.

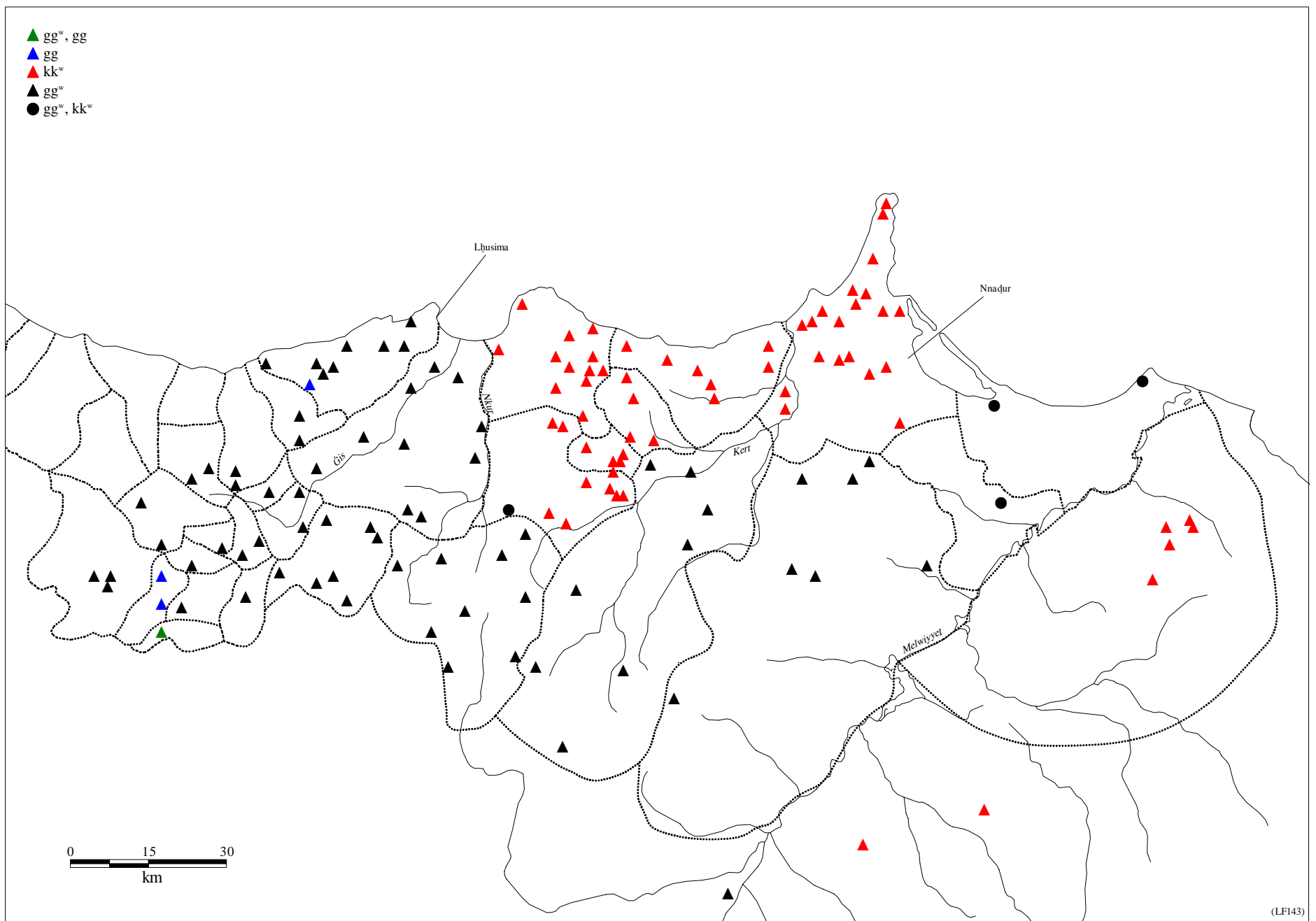
⁹⁶ A propos de l'origine de la labio-vélaire /gg^w/, voir entre autres Prasse (1975), Leguil (1981), Chaker (1984), Kossmann (1999a), Allati (2002) et Naït-Zerrad (2004).

⁹⁷ La liquide /l/ de ce verbe s'est mutée dans certaines variétés en /r/ ou /f/ (voir Partie II, Chapitre 2 : 4.1.).

Carte 82 : Tension/Labiovélarisation, /dWeI/ (A) ~ /deGG^wel/ (AI) ~ /deKK^wel/ (AI) (retourner ~ en train de retourner)

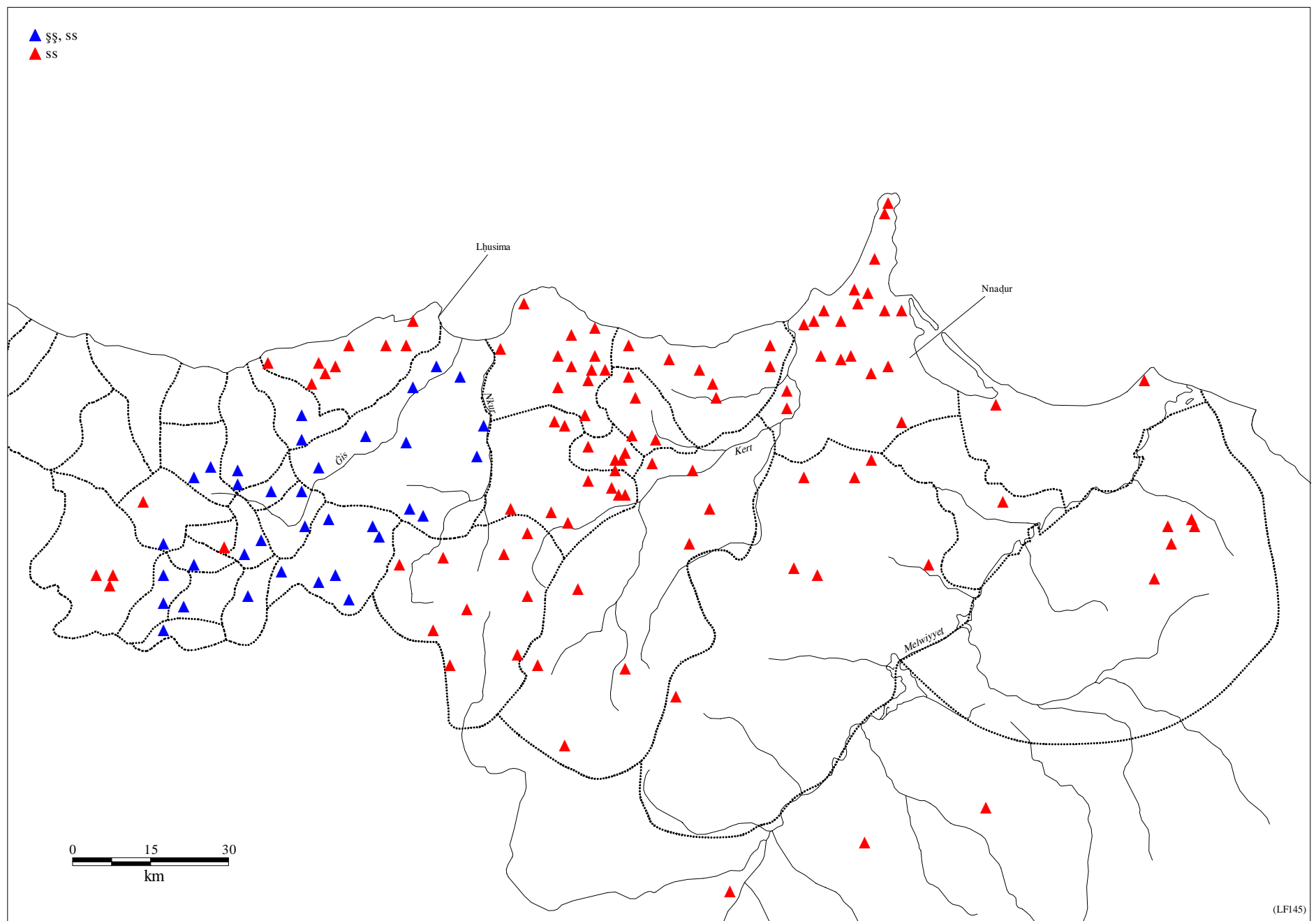


Carte 83 : Tension/Labiovélarisation, /aɣeGG^wal/ (S) ~ /aɣeKK^wal/ (S) ~ /iɣeWlan/ (P) (beau(x)-fils, beau(x)-frère(s), gendre(s))



5.2. Tension et affrication

Carte 84 : Tension/Affrication, /kSi/ ou /aS(y)i/ (A) ~ /keSSi/ (AI) ~ /kešš/ (AI) (prendre ~ en train de prendre)



La corrélation morphonémique entre la tension articulaire et la formation des thèmes intensifs est aussi valable pour les affriquées suivantes :

- /s/ des thèmes simples ~ /šš/ [ts] des thèmes intensifs
- /z/ des thèmes simples ~ /žž/ [dz] des thèmes intensifs

Le premier exemple (carte 84) montre une prédominance pour la variante /kessi/ (en train de prendre) qui est en emploi facultatif par rapport à /kešš/ dans un nombre de variétés de l'Ouest⁹⁸.

La carte 85 présente très peu de variation pour l'intensif du verbe /rZu/ (chercher). La variation libre entre /rezzu/ ~ /režžu/ se situe cette fois-ci dans le Rif oriental uniquement.

Cependant, une autre opposition verbale est repérée pour signifier l'action de « chercher » dans le Rif occidental principalement⁹⁹ :

- /šušš/ ou /šuš/ pour l'aoriste
- ~
- /tšušš/, /tšuš/ ou /teššu/ pour l'aoriste intensif.

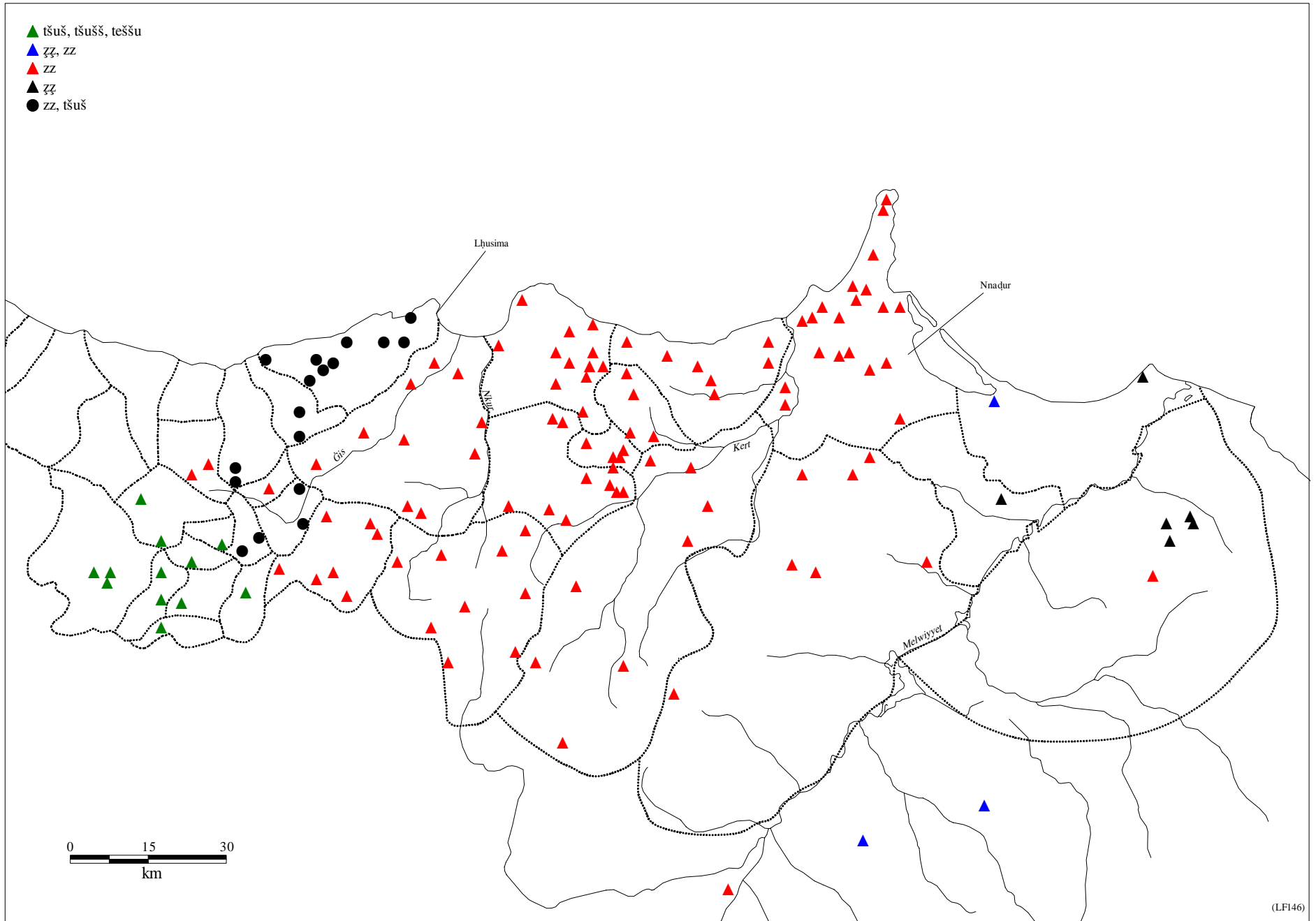
L'opposition [/ažžal/ ~ /ašal/] (veuf, carte 86) n'appartient pas aux cas de dérivation morphologique, mais fait fonction ici d'exemple d'une vraie tendue dont l'origine est empruntée à l'arabe¹⁰⁰. Contrairement à leur pratique régulière pour les lexèmes berbères, les locuteurs des Ibeqquyen de l'Ouest ne connaissent pas pour cet emprunt l'affrication et rejoignent donc leurs voisins de l'Est.

⁹⁸ Selon les variétés, la vélaire /k/ de ces verbes fait l'objet d'une spirantisation synchronique et devient donc /k̥/ (Partie II, Chapitre 2 : 2.1.).

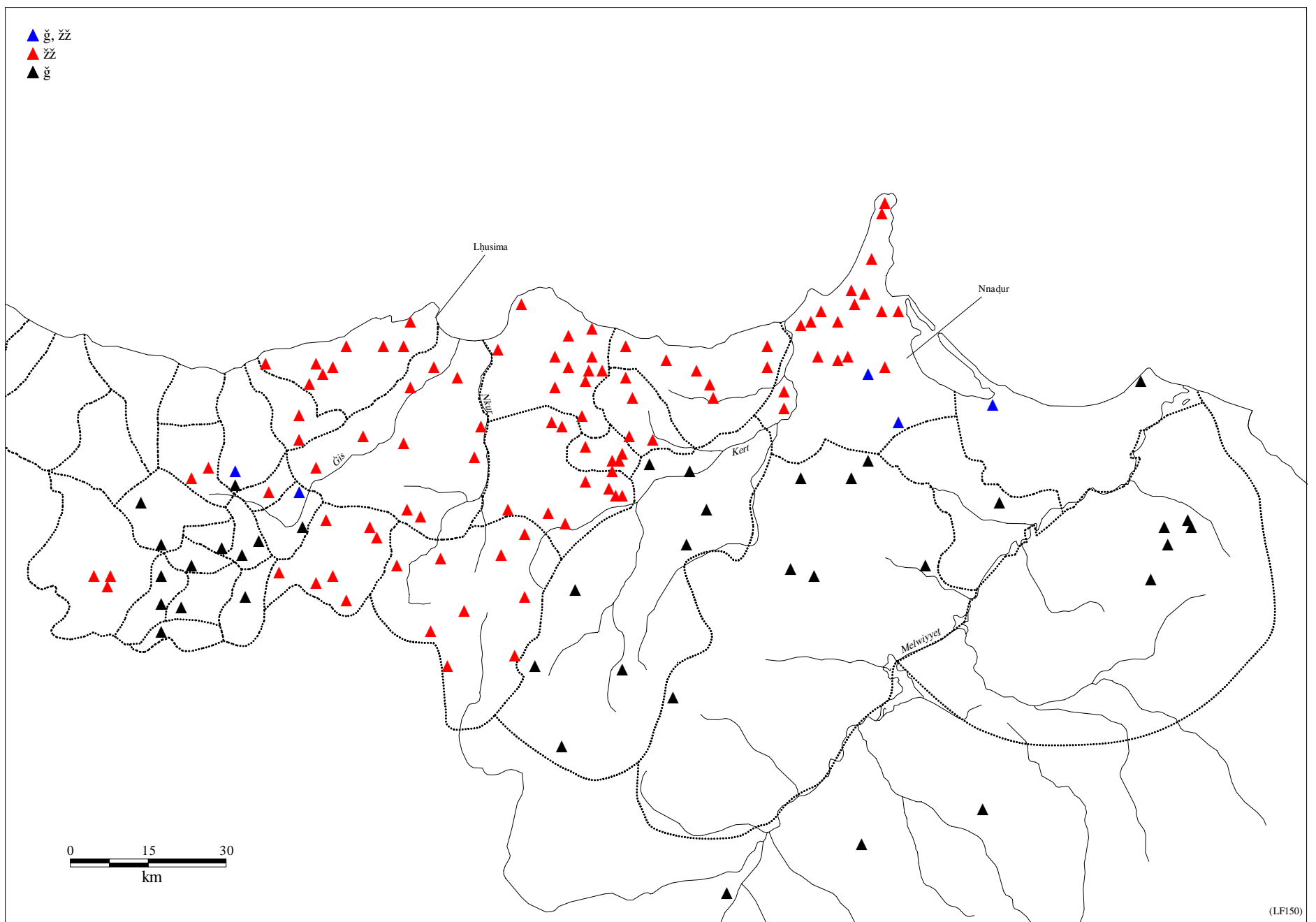
⁹⁹ Mais nous observons aussi l'opposition [/šuš/ (A) ~ /tšuš/ (AI)] dans certaines variétés frontières du Rif central.

¹⁰⁰ Le lexème arabe /hažžal/ (veuf) a perdu en berbère sa glottale initiale.

Carte 85 : Tension/Affrication, /rZu/ (A) ~ /reZZu/ (AI) ~ /reZZu/ (AI) (chercher ~ en train de chercher)

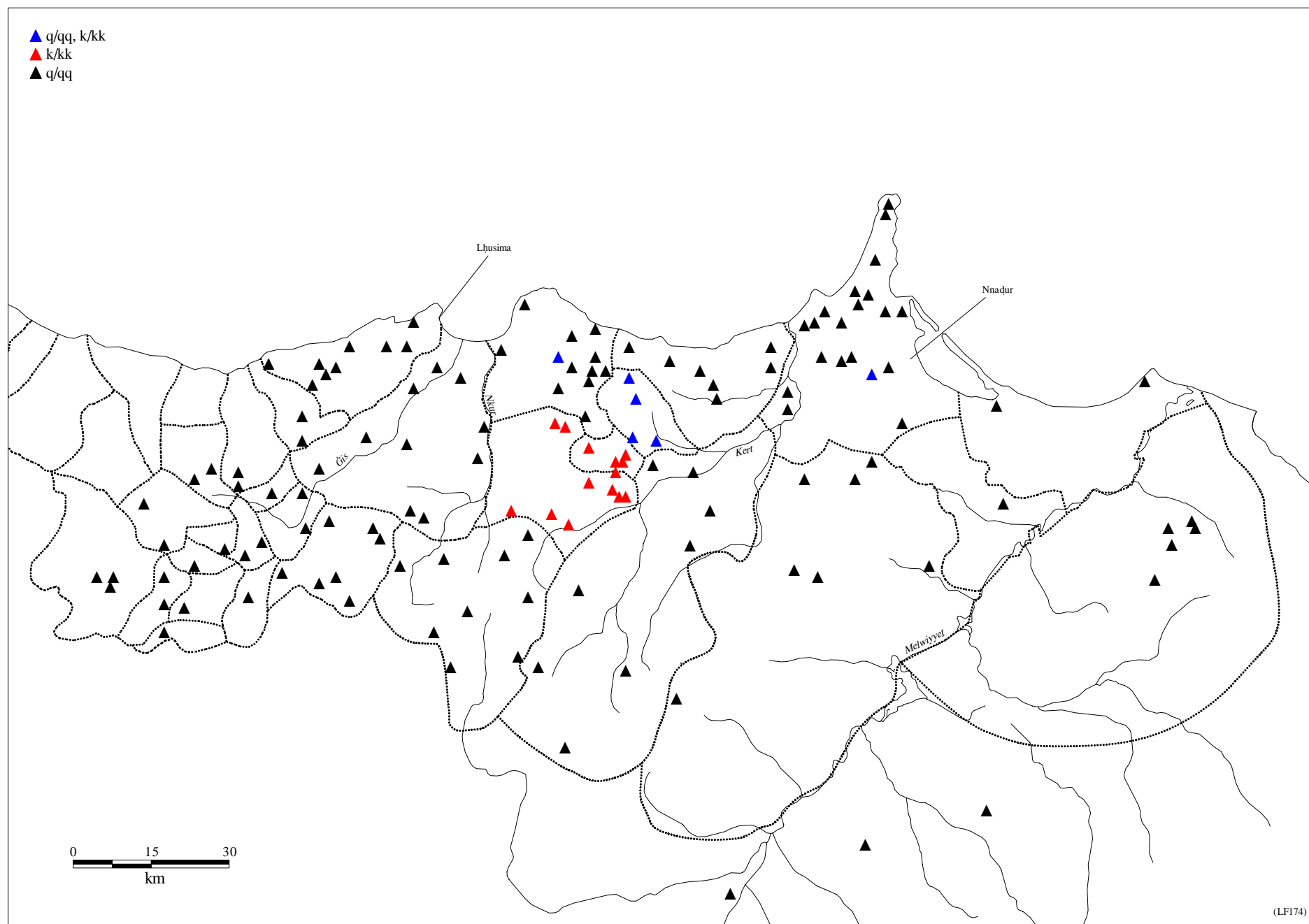


Carte 86 : Exemple de vraie tendue, emprunt arabe /ažžal/ ~ /ačal/ (veuf)



6. La vélarisation des uvulaires /q/ et /qq/

Carte 87 : Vélarisation des uvulaires /q/ - /aQrab/ (sac, sacoche) et /qq/ - /amQqran/ (grand)



La vélarisation de l'uvulaire simple /q/ en /k/ connaît une répartition géographique homologuée à celle de ses corrélaires tendus /qq/ et /kk/ (carte 87). La diffusion de ce phénomène est limitée à certaines variétés du Rif central dont celles des Ayt Tuzin et des Ayt Tafersit témoignent de sa présence prépondérante. Il a trait aux lexèmes berbères autant qu'aux emprunts arabes tels que :

- /rkehwa/ au lieu de /rqehwa/ (café)
- /kareb/ au lieu de /qareb/ (pain de sucre)

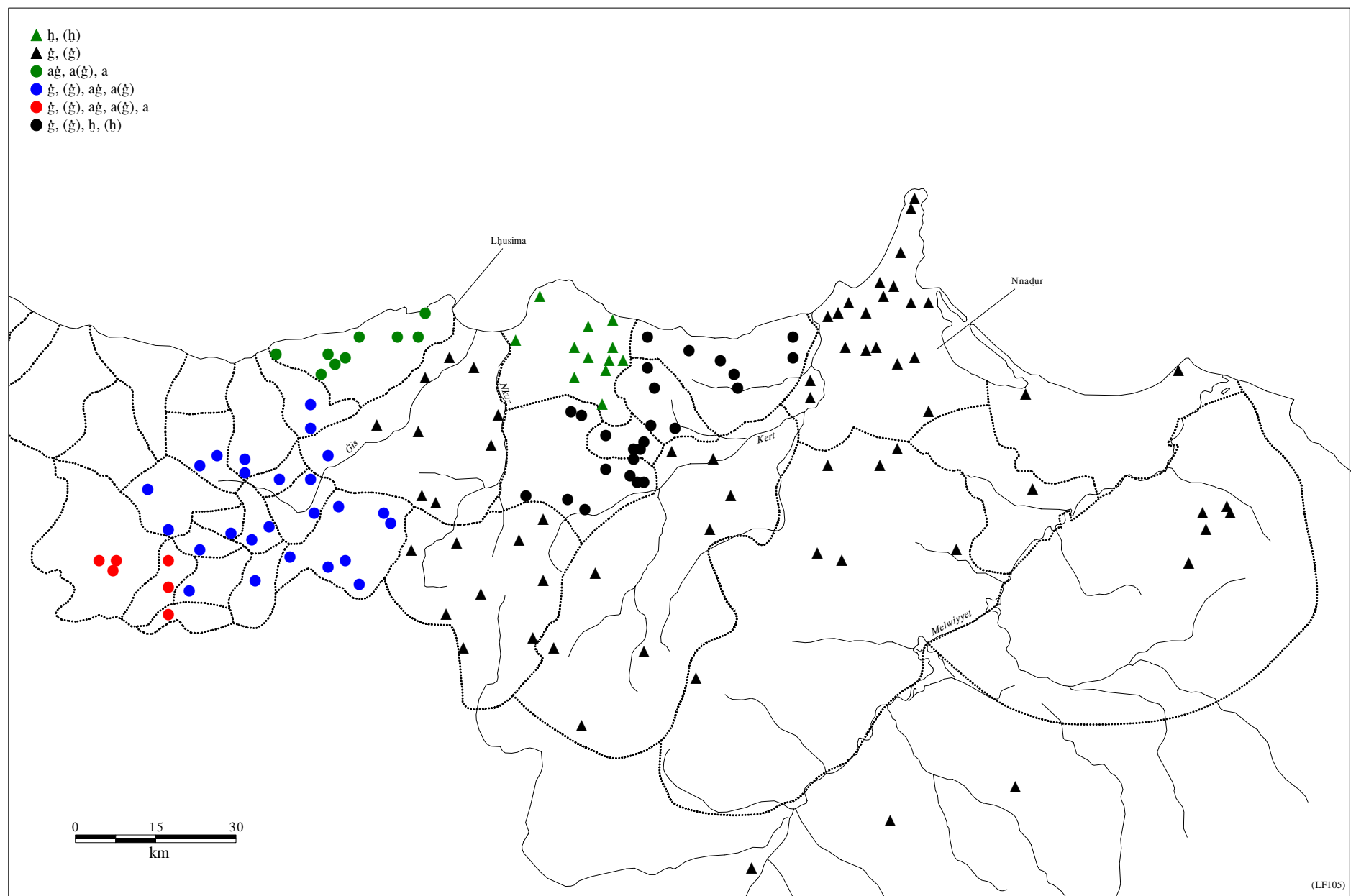
Les verbes aussi sont concernés par ce changement de lieu d'articulation :

- /ikerker/ au lieu de /iqerqer/ (il transporte)
- /ikkaz/ au lieu de /iqqaz/ (il enterre)

Le degré de vélarisation, en termes de qualité articulatoire, peut diverger sensiblement selon les prédispositions individuelles du locuteur.

7. Le dévoisement et la vocalisation de la vélaire /ġ/

Carte 88 : Dévoisement et vocalisation de la vélaire /ġ/ au contact avec /e/, /-aneġ/ (nous, à nous)



La vélaire sonore /ġ/, phonétiquement réalisée en tant que [ɣ], fait l'objet d'un dévoisement ou d'une vocalisation selon son contexte phonétique immédiat. Le degré d'amuïssement varie suivant les régions et les locuteurs en question. Mais dans tous les cas attestés, il n'a lieu qu'en fin de lexème.

Tableau 9 : Dévoisement et vocalisation de la vélaire /ġ/

Contextes	Réalisations phonologiques et phonétiques
/e/ + /ġ/	/eġ/, /e(ġ)/, /aġ/, /a(ġ)/, /a/
	[əɣ], [əʏ], [aɣ], [aʏ], [aʔ]
	/eġ/, /e(ġ)/, /eh/, /e(h)/
	[əɣ], [əʏ], [əx], [əʃ]
/i/ + /ġ/	/iġ/, /i(ġ)/, /ih/, /i(h)/
	[iɣ], [iʏ], [ix], [iʃ]
/a/ + /ġ/	/aġ/, /a(ġ)/, /ah/, /a(h)/
	[aɣ], [aʏ], [ax], [aʃ]
/u/ + /ġ/	/uġ/, /u(ġ)/, /uh/, /u(h)/
	[uɣ], [uʏ], [ux], [uʃ]

Son adjacence à la voyelle centrale /e/ a conduit dans certaines variétés du Rif occidental à sa vocalisation en [aʔ] (carte 88)¹⁰¹. Ce phénomène est très usité chez les Ibeqquyen où l'on ne rencontre plus les séquences à voyelle centrale. Mais dès qu'elles entrent en contact avec la voyelle /a/, la vélaire refait surface :

- /tʃfa/ (P/ICS, j'ai tenu) + AID /-as/ (lui)
⇒ /tʃfaġ-as/, /tʃfa(ġ)-as/ (je lui ai tenu).

Les variétés d'Ayt Tamsaman, d'Ayt Tuzin, d'Ayt Wlišek, de Tafersit et d'Ayt Seid ne connaissent que le dévoisement du /ġ/ en /h/ afin d'aboutir dans /h/. La voyelle contiguë /e/ garde en revanche son timbre. Les Ayt Tamsaman occupent une position un peu particulière dans ce groupe en raison de leur emploi exclusif des variantes dévoisées /h/ et /h/.

Toutes les autres variétés ont tendance à sauvegarder la vélaire sonore /ġ/ ou sa variante affaiblie /ġ/.

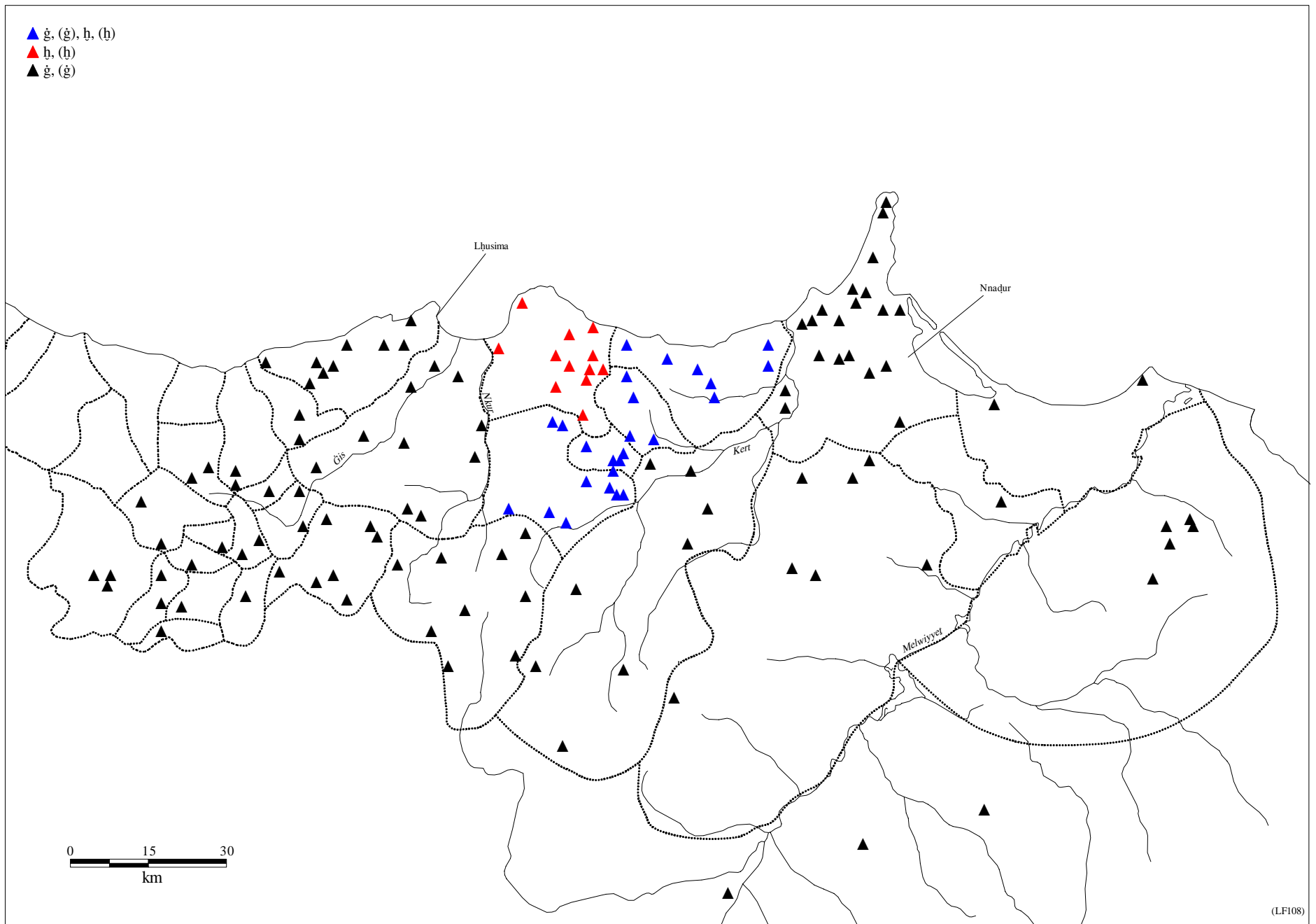
Lors d'une adjacence avec les voyelles /i/, /a/ ou /u/, la vélaire /ġ/ ne peut pas être vocalisée. Son dévoisement se limite d'ailleurs à certaines variétés du Rif central (cartes 89 et 90). Le cas de figure le plus fréquent dans cette région est celui de l'indice de personne /-ġ/ (1S) qui apparaît dans chaque conjugaison verbale.

L'on note la transformation phonétique marginale où le /ġ/ change d'abord de point d'articulation avant d'entamer le dévoisement : vélaire sonore /ġ/ ⇒ pharyngale sonore /ɛ/ ([ʕ]) ⇒ pharyngale sourde /h/ [ħ].

- /aleqqaġ/ ⇒ /aleqqaɛ/ ⇒ /aleqqaħ/ (doux)
- /ġa/ ⇒ /ɛa/ ⇒ /ħa/ (MA)

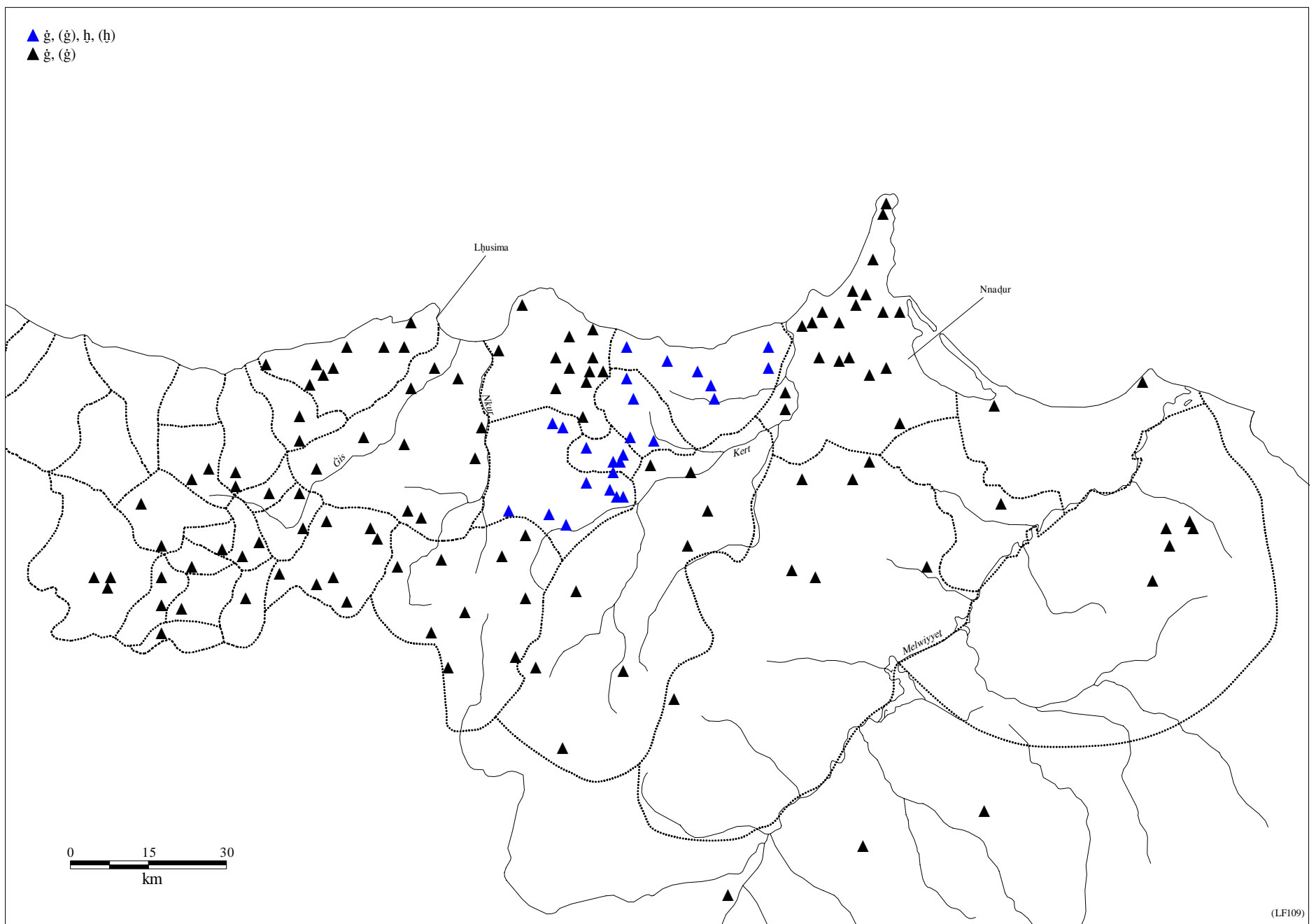
¹⁰¹ Ce processus de vocalisation a été signalé par Destaing (1907) chez les Ayt Snous.

Carte 89 : Dévoisement de la vélaire /ǧ/ au contact avec /i/, /niǧ/ (ou) - /nǧiǧ/ (j'ai tué, P/1S)



(LF108)

Carte 90 : Dévoisement de la vélaire /ǧ/ au contact avec /a/ ou /u/, /awraǧ/ - /awerraǧ/ - /awerruǧ/ (jaune), /ufuǧ/ (l'action de sortir)



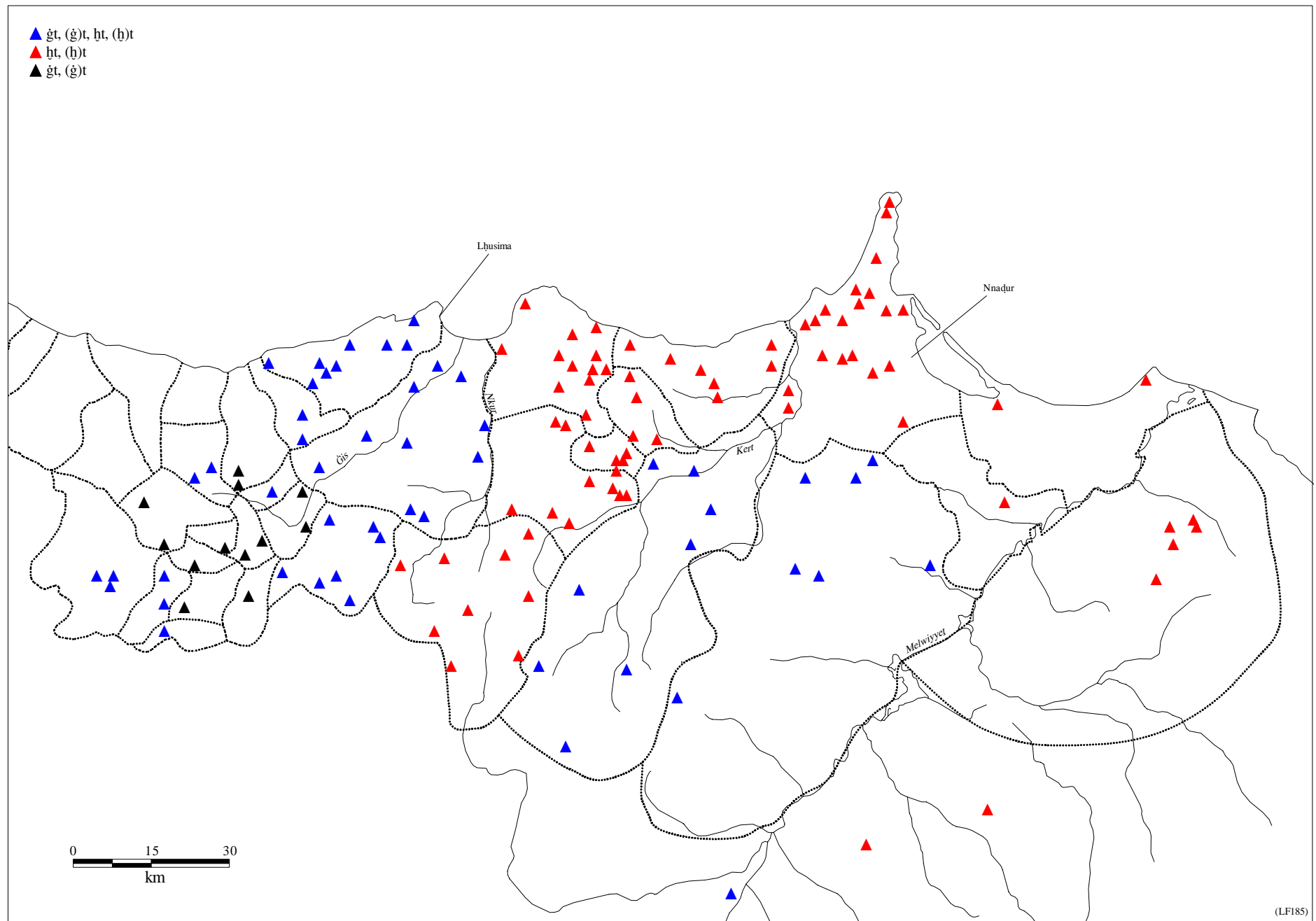
(LF109)

8. Les assimilations

8.1. Les assimilations paradigmatiques

8.1.1. Les assimilations de sonorité

Carte 91 : Assimilations paradigmatiques de sonorité de la vélaire /ǧ/, /tasmeǧT/ (esclave noir)



Les assimilations se distinguent en assimilations paradigmatiques et assimilations syntagmatiques. Les premières se divisent en assimilations de sonorité et assimilations de point d'articulation.

Dans le cas des assimilations de sonorité, il est généralement question de dévoisement d'une des deux séquences en contact. Pour les variétés berbères du Rif, c'est souvent l'interdentale fricative /t/ – faisant partie de la marque discontinue du féminin ou du diminutif – qui déclenche le dévoisement de la séquence qu'elle suit¹⁰². Par exemple :

- /-ǧt/ ⇒ /-ht/, /tasmeǧt/ ⇒ /tasmeht/ (esclave noire)
- /-bt/ ⇒ /-ft/, /taǧbibt/ ⇒ /taǧbift/ (médecin)
- /-ɛt/ ⇒ /-ht/, /tabdiɛt/ ⇒ /tabdiht/ (pot en terre cuite)
- /-zt/ ⇒ /-st/, /targazt/ ⇒ /targast/ (courage, virilité)

Les deux premiers cas de figure de dévoisement sont présentés dans les cartes 91 et 92. Pour la vélaire /ǧ/ (carte 91), le dévoisement est graduel et varie selon les régions et les locuteurs : /ǧ/ ⇒ /(ǧ)/ ⇒ /h/ ⇒ /(h)/. A mesure que l'on s'oriente vers l'ouest, la tendance à garder la sonorité pour cette vélaire est plus forte.

Avant de basculer dans la labiale sourde /f/ sous l'influence du /t/ subséquent, l'occlusive /b/ se spirantise en /b̥/¹⁰³. L'exemple /taǧbiBT/ (femme médecin) de la carte 92 traverse donc le parcours

suivant : /taǧbibt/ ⇒ /taǧbibt/ ⇒ /taǧbift/. Certaines variétés du Rif oriental et du Rif occidental ont conservé l'occlusive /b/ qui entraîne nécessairement l'occlusion de l'interdentale /t/ lui succédant. Les séquences /b/ et /f/ se combinent avec la fricative /t/ autant qu'avec l'occlusive /t/.

Les assimilations présentées dans les cartes 93 et 94 diffèrent des autres assimilations de contiguïté avec /t/, car elles engagent outre le procédé de dévoisement aussi celui de changement de point d'articulation. Ainsi l'assimilation de la séquence /-yt/ dans /taḥnaYT/ (poutre soutenant la toiture, carte 93) et /zzeYT/ (huile, carte 94) se réalise dans diverses étapes à chevauchements variés : /-yt/ ⇒ /-ykt/, /-ykšt/, /-yšt/, /-kt/, /-kšt/, /-št/¹⁰⁴.

Une absence totale de ce phénomène caractérise le Rif occidental et ses tribus voisines. Une variation abondante, par contre, est trouvée dans les tribus centrales, telles Ayt Tuzin, Ayt Wlišek et Ayt Seid.

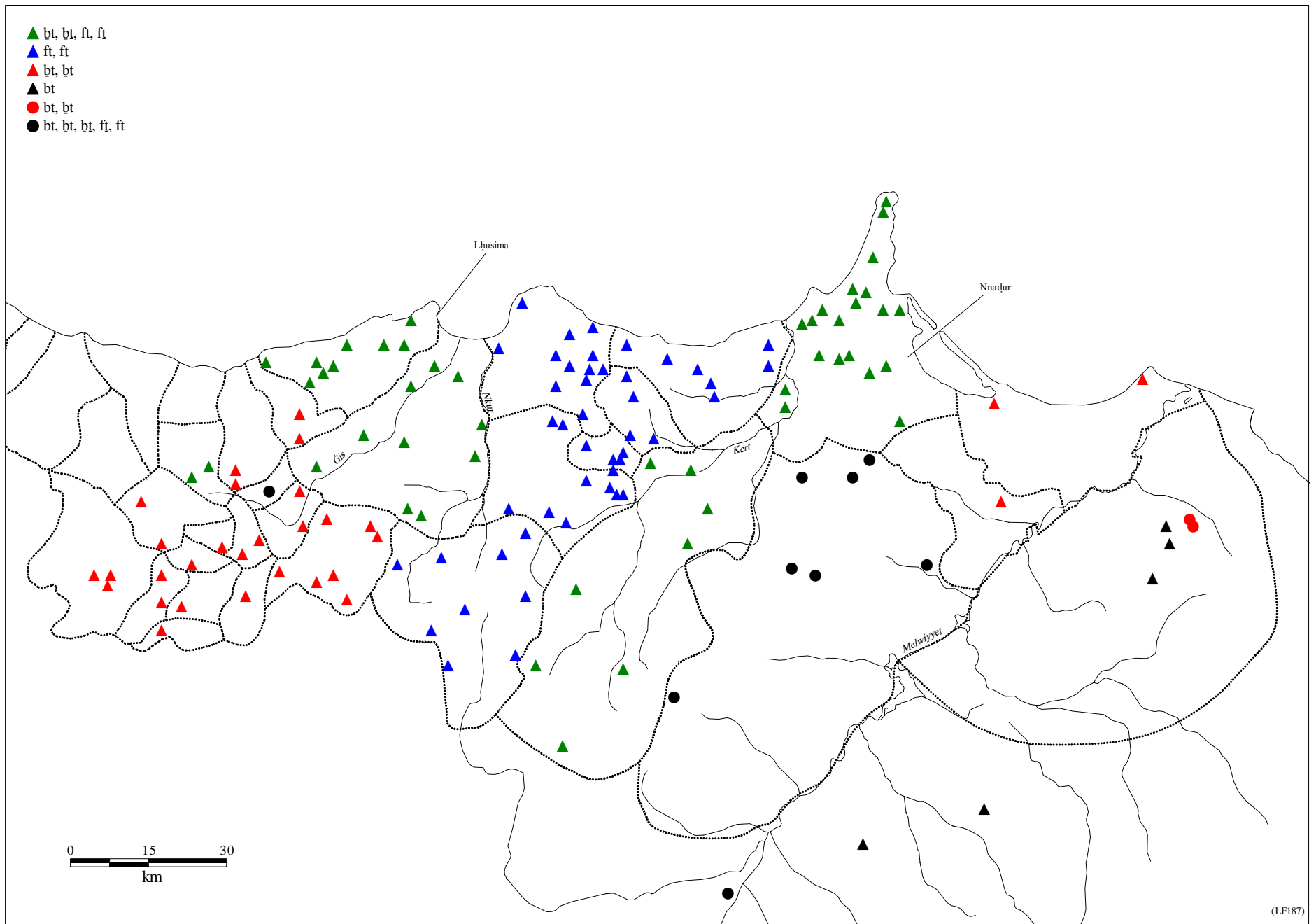
Il arrive parfois que la vélaire /k/ de l'occurrence /zzeḳšt/ (carte 94) soit remplacée par son homologue voisé /g/ dans certaines variétés du Rif central : /zzegšt/.

¹⁰² A l'exception de la nasale /n/.

¹⁰³ Sur la spirantisation synchronique de la bilabiale /b/, voir Partie II, Chapitre 2 : 2.1.1.

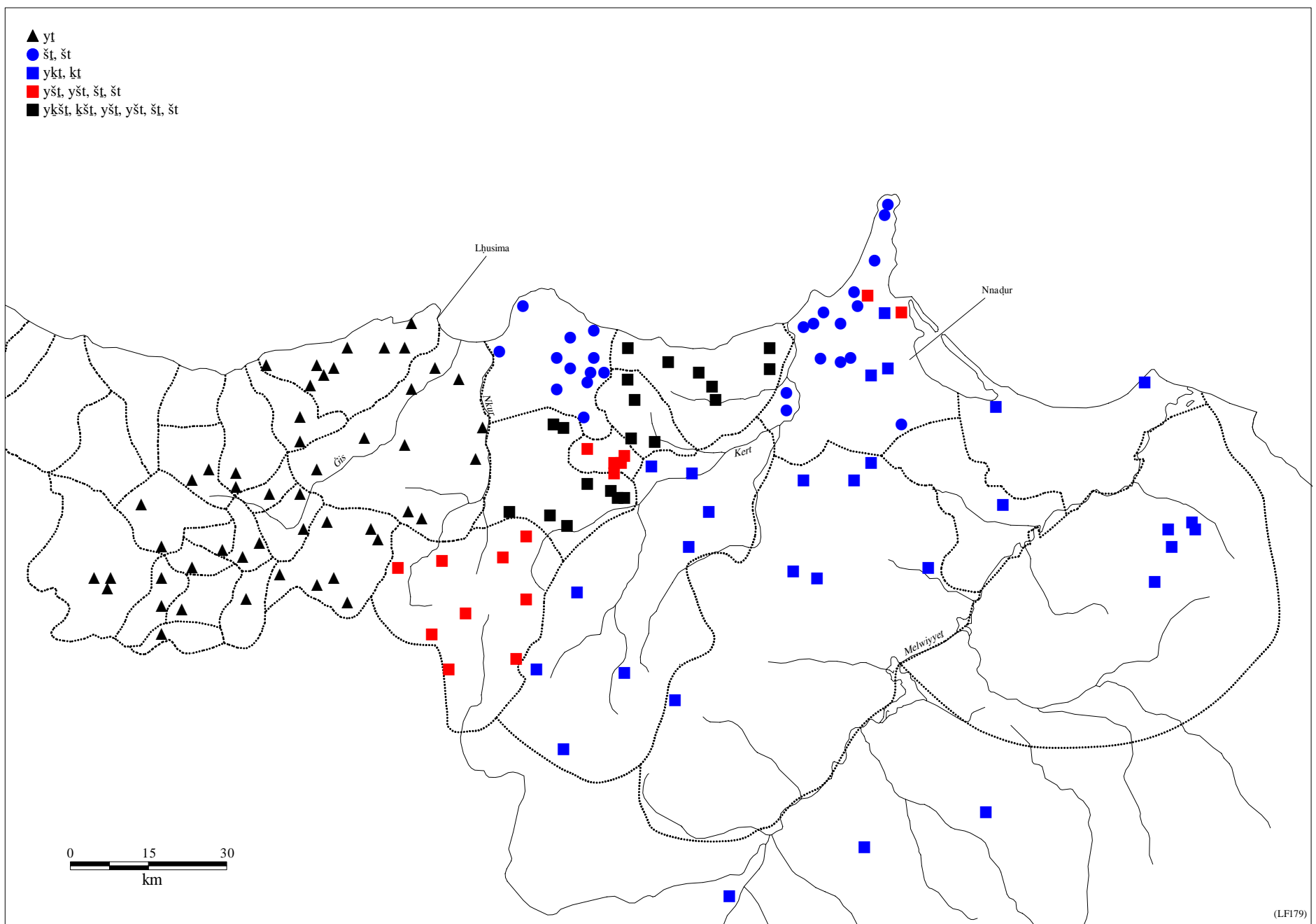
¹⁰⁴ La distribution des variantes est en grandes lignes similaire pour les séquences /-ayt/, /-iyt/ et /-uyt/. La carte 93 pourrait donc représenter les exemples /tameslayt/ (question, affaire), /tarifiyt/ (Rifaine) ou /tažeṭṭuyt/ (touffe de cheveux sur le crâne des hommes, queue de cheveux).

Carte 92 : Assimilations paradigmatiques de sonorité de la bilabiale /b/, /taɖbiBT/ (femme médecin)



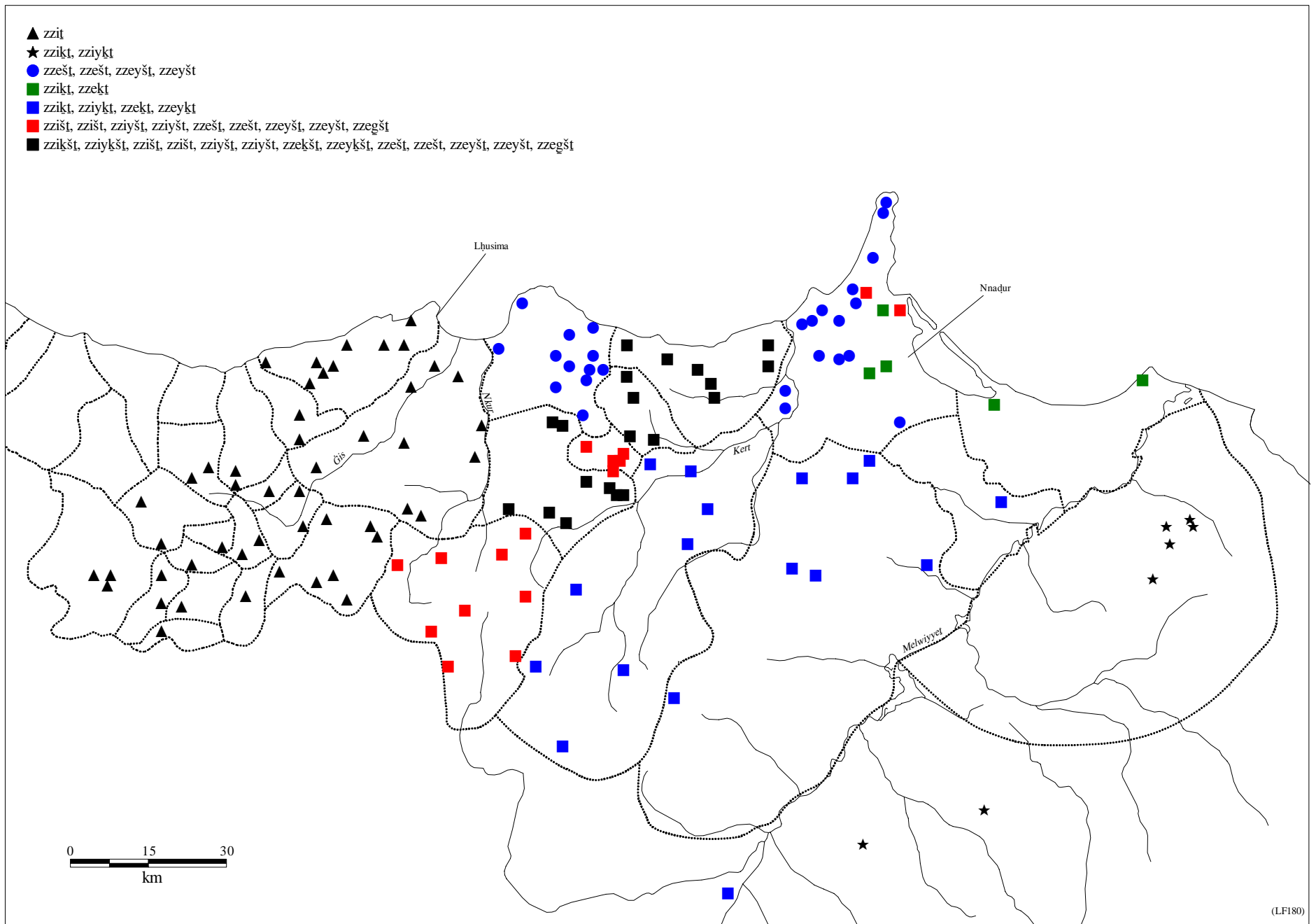
(LF187)

Carte 93 : Assimilations paradigmatiques de sonorité de la semi-voyelle /y/, /taɣnaYT/ (poutre soutenant la toiture)

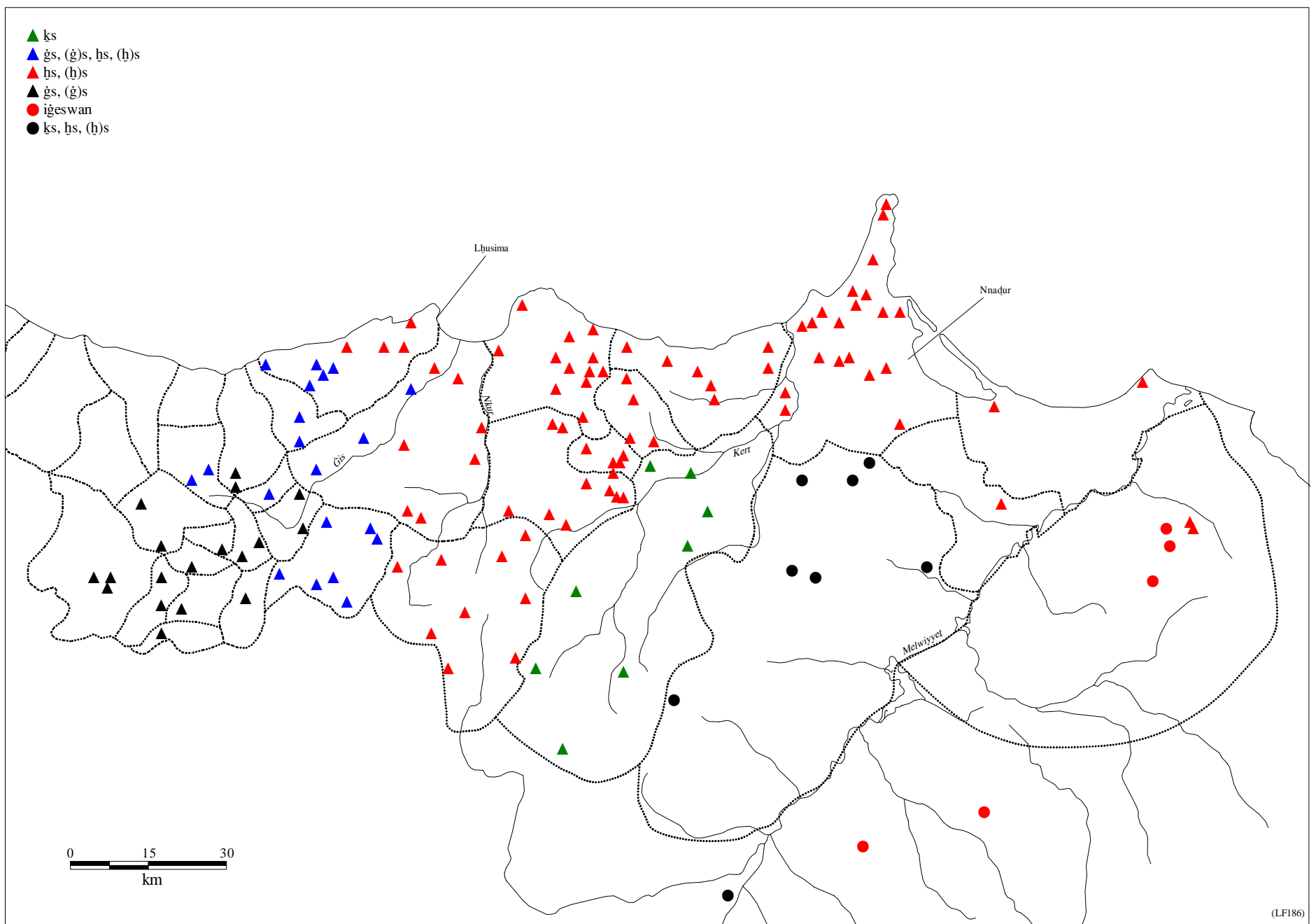


(LF179)

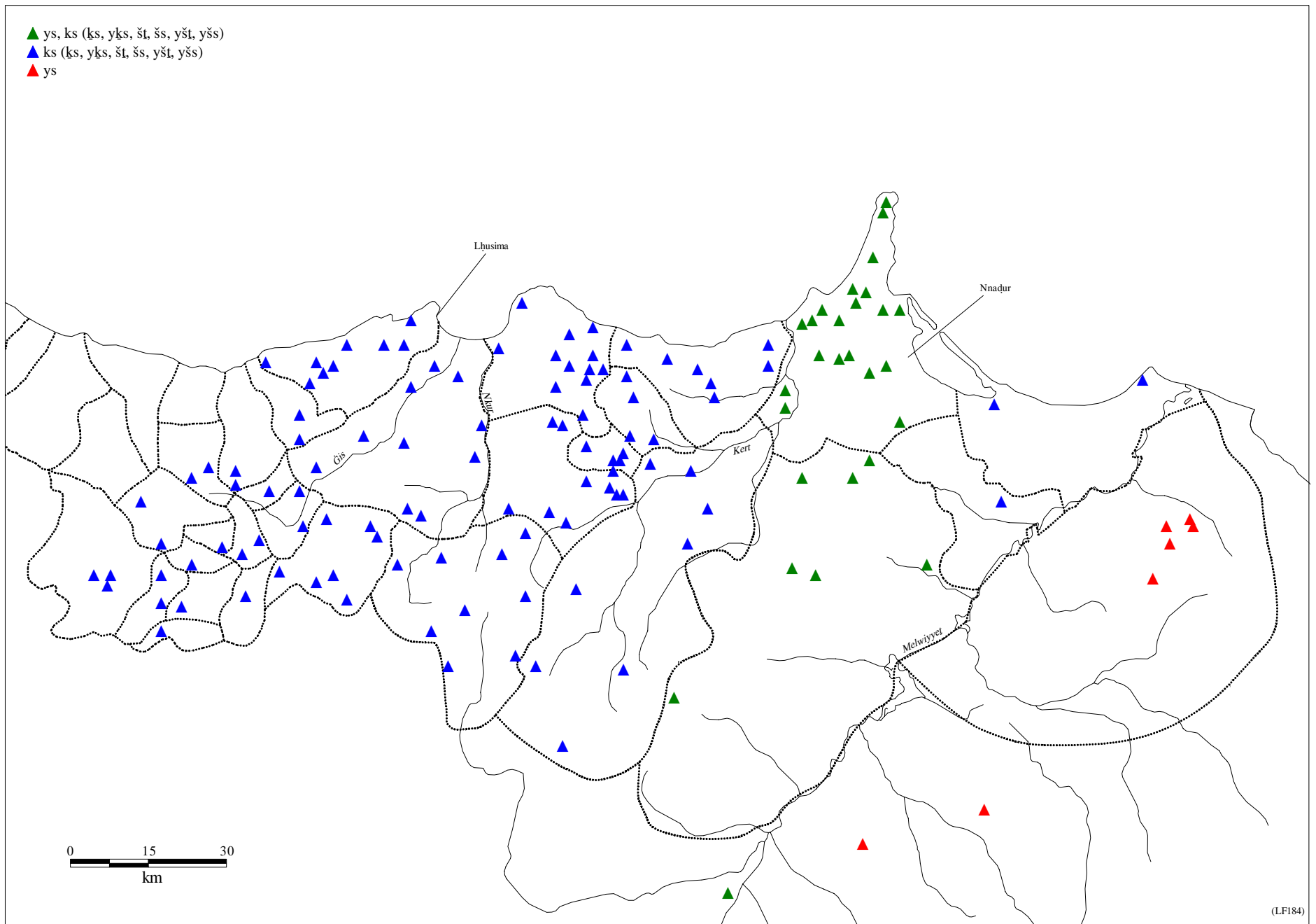
Carte 94 : Assimilations paradigmatiques de sonorité de la semi-voyelle /y/, /zzeYT/ (huile)



Carte 95 : Assimilations paradigmatiques de sonorité de la vélaire /ḡ/, /iḡSan/ (os, ossature, squelette)



Carte 96 : Assimilations paradigmatiques de sonorité de la vélaire /g/, /taGSart/ (pente, descente)



Les assimilations exposées dans les cartes 95 et 96 sont nées d'une contiguïté des vélares /ġ/ et /g/ avec la sifflante /s/.

C'est à nouveau vers l'ouest que les locuteurs ont la tendance de conserver la vélaire /ġ/ en proximité du /s/, comme dans le substantif pluriel /iġsan/ (os, ossature, squelette, carte 95). Certaines variétés limitrophes l'alternent librement avec son corrélaire dévoisé /h/ qui l'a entièrement supplantée dans le Rif central. En revanche, les variétés des Ibdalsen, des Ayt Buyeġya et de Gersif ont connu une palatalisation qui a conduit à /iġsan/¹⁰⁵. En outre, certaines variétés orientales préfèrent éviter le contact entre ces deux consonnes par l'insertion de la voyelle centrale /e/ en formant /iġeswan/¹⁰⁶. C'est ce qui se passe aussi pour le singulier /iġes/ dans tout le Rif¹⁰⁷.

Pour ce qui est de /taGSart/ (pente, descente, carte 96), la vélaire /g/ aurait connu, de toute vraisemblance, un dévoisement en /k/ avant d'enchaîner par le processus de spirantisation dynamique (Partie II, Chapitre 2 : 2.2.). Il est toutefois aussi plausible que les variétés orientales, ne connaissant que la séquence /ys/, ne soient pas passées par l'assimilation mais directement par la spirantisation du /g/. Cependant, des traces de /tagsart/ ont été retrouvées dans le Rif central et le Rif occidental.

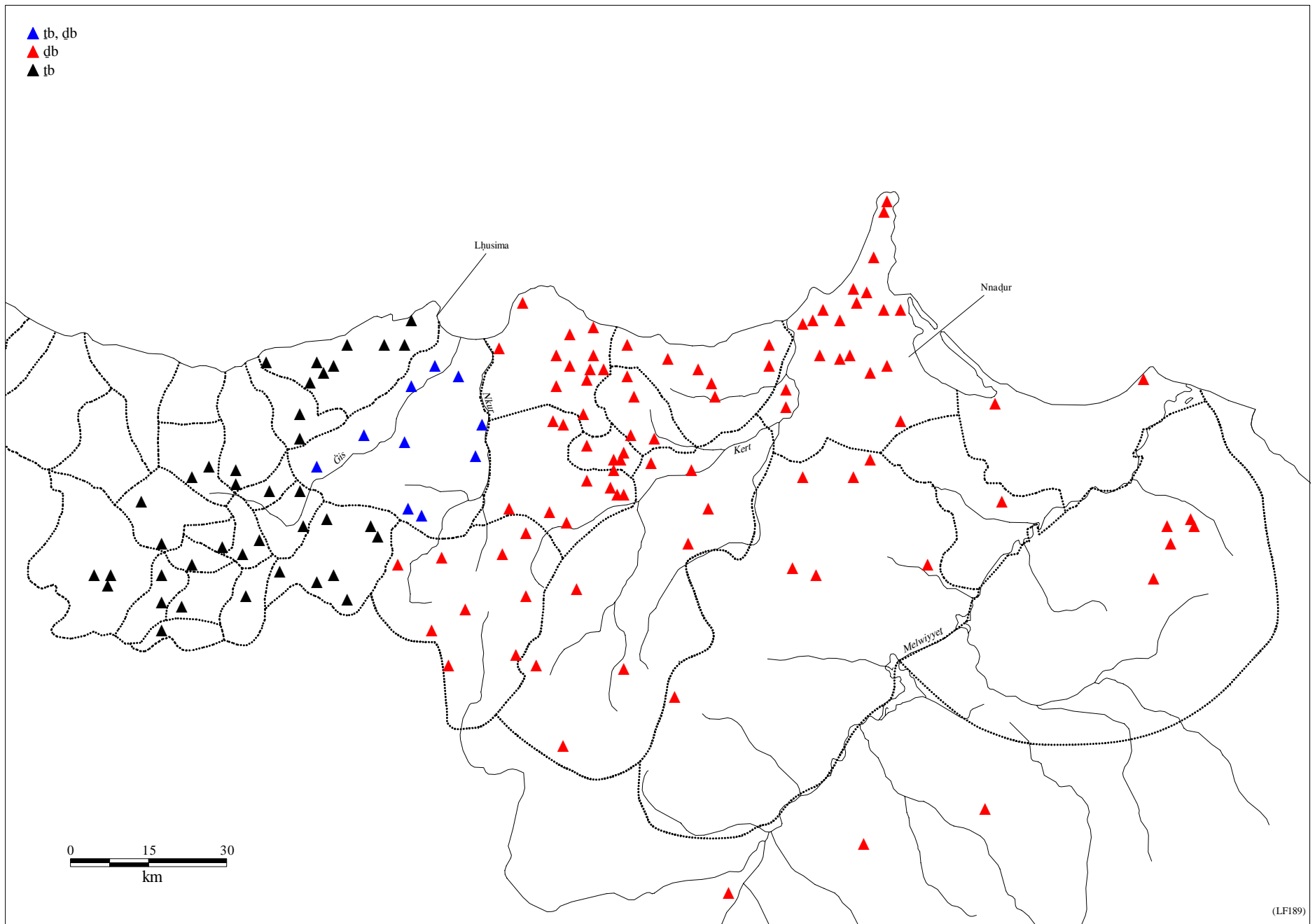
Il importe de noter le cas d'assimilation régressive /sw/ ⇒ /sb/ dont portent témoignage plusieurs variétés de l'Ouest : /iswa/ ⇒ /isba/ (il a bu). Ce type d'assimilation a été aussi retrouvé en zénaga (Nicolas, 1953 : 368).

¹⁰⁵ Ce lexème est toutefois le pluriel d'un autre lexème, /yis/ (cheval), dans plusieurs variétés du Rif. Les locuteurs des Ibdalsen, des Ayt Buyeġya et de Gersif, par contre, emploient le lexème /iyksan/ pour signifier « chevaux ».

¹⁰⁶ Les variantes facultatives /iġiswan/, /iġuswan/ et /iġussan/ ont été également attestées ailleurs dans le Rif.

¹⁰⁷ Le même procédé phonétique est parfois appliqué pour le contact entre /ġ/ et /f/.

Carte 97 : Assimilations paradigmatiques de sonorité de l'interdentale /t/ ou /d/ dans la variation /aṭBir/ ~ /aḍBir/ (pigeon)

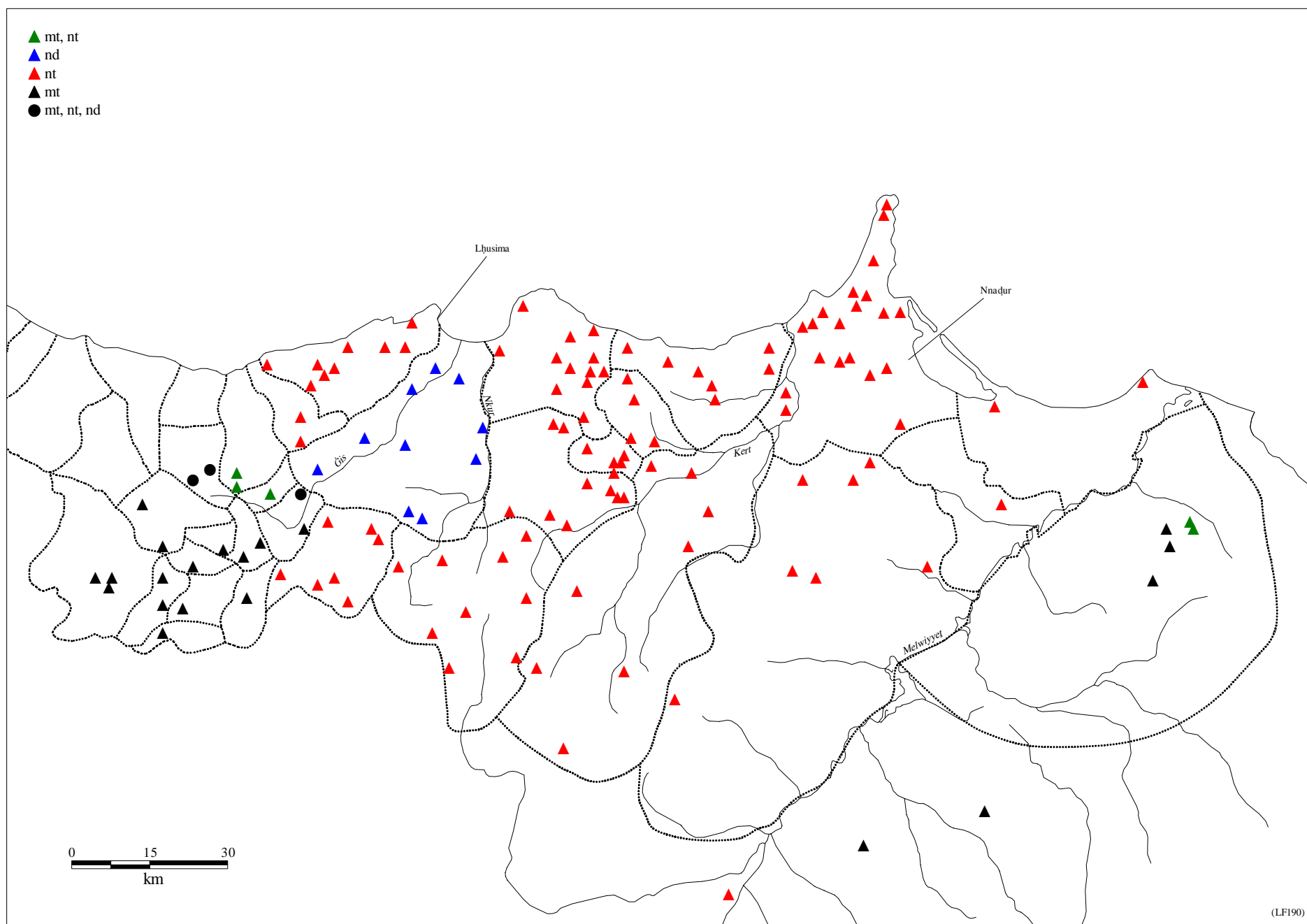


Le couple pan-berbère /aṭBir/ ~ /aḍBir/ (pigeon, carte 97), où il est question de dévoisement ~ voisement de l'interdentale respective, divise le Rif en deux : /aṭBir/ pour le Rif occidental et certaines variétés limitrophes du Rif central ~ /aḍBir/ pour le Rif central et le Rif oriental. La tribu des Ayt Weryaḡel constitue une zone frontière

qui connaît les deux variantes. Cependant la variante à /t/ jouit de la préférence générale des Ayt Weryaḡel, car l'emploi facultatif de la variante à /d/ est principalement limité aux jeunes générations.

8.1.2. Les assimilations de point d'articulation

Carte 98 : Assimilations paradigmatiques de point d'articulation de la bilabiale /m/, /tammeMT/ (miel)



En ce qui concerne les assimilations de point d'articulation (cartes 98 et 99), il est couramment question du contact d'une bilabiale avec une interdentale.

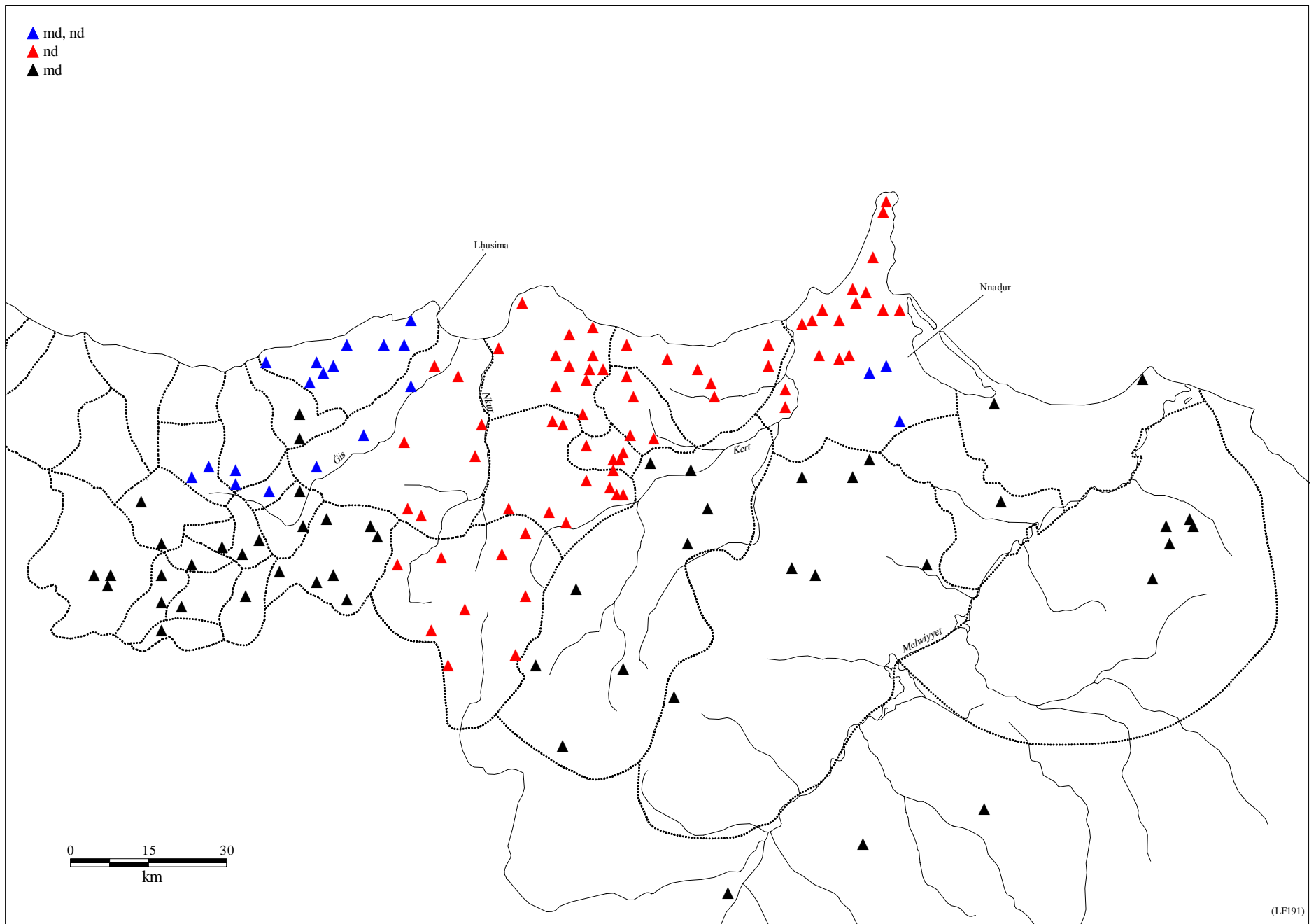
La proximité immédiate de l'interdentale /t/ et la bilabiale /m/ dans /tammeMT/ (miel, carte 98) a conduit le /m/ au changement de lieu d'articulation en /n/. Ceci est également à la base de l'occlusion du /t/¹⁰⁸. Cette assimilation connaît une expansion considérable dans le Rif central. Les variétés d'Ayt Weryaǧel forme de nouveau une exception dans la région par le fait qu'ils associent le changement de /m/ par /n/ au voisement de /t/ en /d/. Le premier /t/ de l'indice du féminin n'échappe pas non plus à ce voisement, ce qui résulte dans la forme /ɖammend/ dont la fréquence d'emploi est plus élevée que la forme /ɖamment/ utilisée par les jeunes locuteurs¹⁰⁹.

Pour le cas de figure de /taMDint/ (ville, carte 99), la bilabiale /m/ de la séquence /MD/ est relativement mieux sauvegardée que celle de /MT/. Comme dans le cas précédent, la présence de la nasale empêche la spirantisation de l'occlusive subséquente. Ce lèxème est généralement réalisé comme /ɖandind/ ou /ɖamdind/ chez les Ayt Weryaǧel. Des témoignages irréguliers de la réalisation /ɖamdint/ ont été constatés dans le Rif oriental.

¹⁰⁸ La variante /tamemt/ est régulièrement utilisée chez les Ibdalsen, les Ayt Buyehya et les Ayt Gersif.

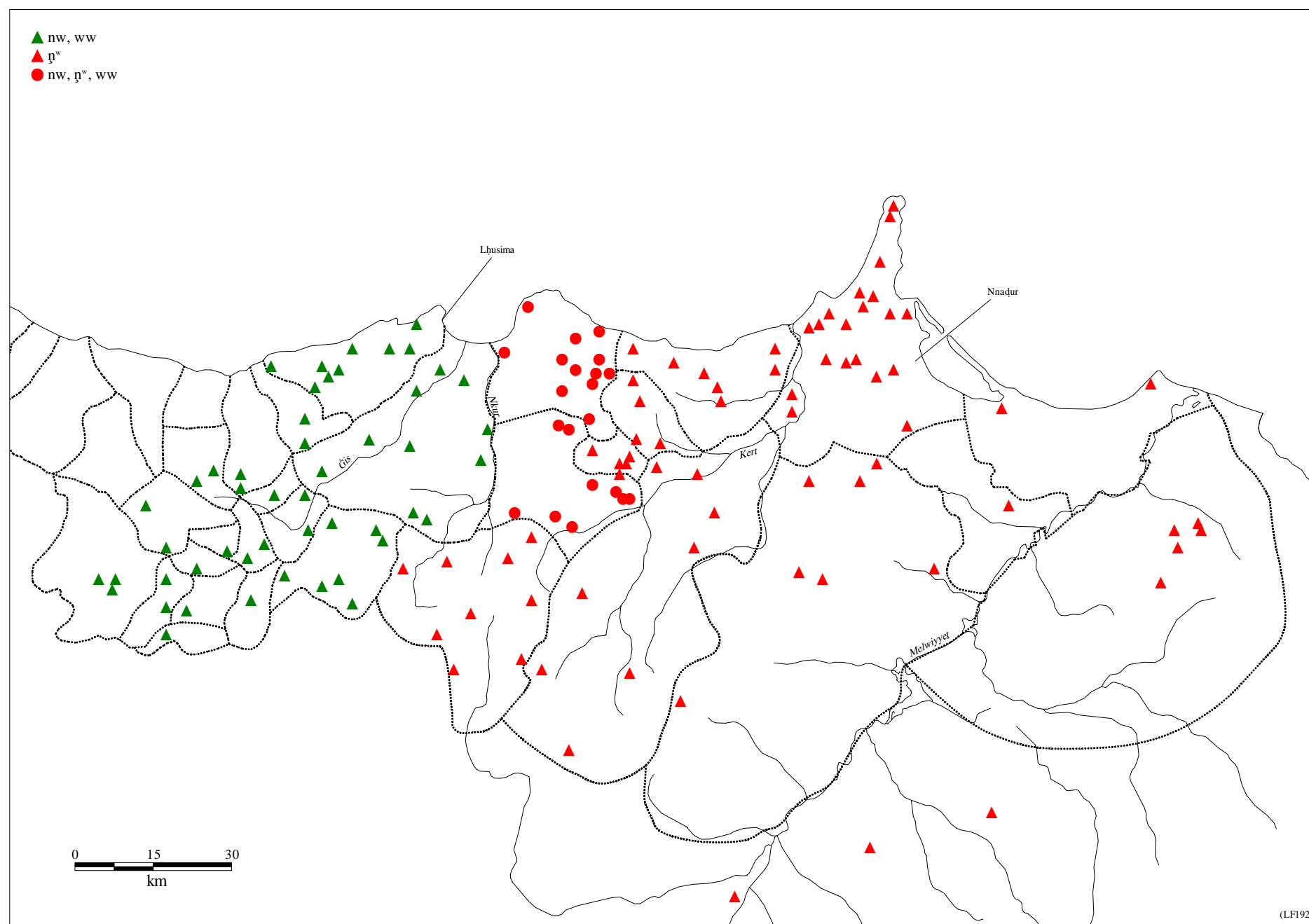
¹⁰⁹ A propos de la spirantisation dynamique de l'interdentale fricative /t/, voir Partie II, chapitre 2 : 2.2.3.

Carte 99 : Assimilations paradigmatiques de point d'articulation de la bilabiale /m/, /taMDint/ (ville)



8.2. Les assimilations syntagmatiques

Carte 100 : Assimilations syntagmatiques, /N Waman/ (de l'eau)



Parmi les assimilations syntagmatiques, les plus diversifiées sont celles issues d'un contact avec la préposition /n/ (de). Celle-ci implique nécessairement le marquage morphologique d'état d'annexion du nom qui la suit¹¹⁰.

Le syntagme /N Waman/ (de l'eau, carte 100) s'assimile selon les régions en [wwæmæ'n] - [wwemæ'n] ou [ɲ^wæmæ'n] - [ɲ^wemæ'n]. Ce phénomène découpe clairement le Rif en deux, à l'exception des deux tribus frontalières ; Ayt Tamsaman et Ayt Tuzin.

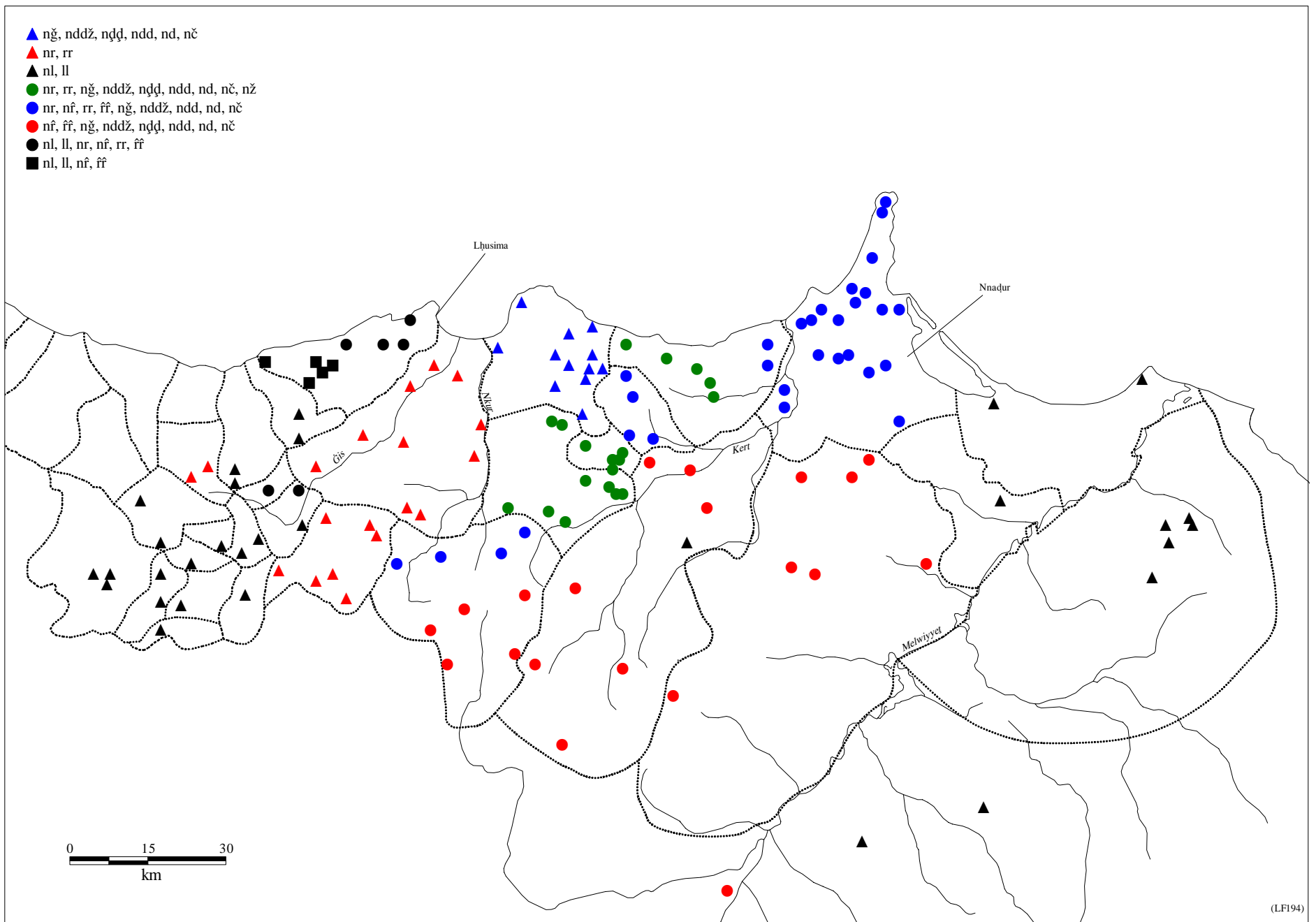
Le cas où la préposition /n/ précède un emprunt arabe dont le résidu /l-/ de l'article défini peut faire l'objet d'une mutation consonantique est plus complexe¹¹¹. L'exemple /N Leħmis/ (du jeudi, carte 101) en porte témoignage.

Il arrive parfois que la préposition /εa/ (chez, à) se comporte comme la préposition /n/ devant un emprunt arabe commençant par l'article /l/ : /εa lqayed/ (chez le caïd) devient /εa ġqayed/ (chez le caïd) par exemple.

¹¹⁰ Ce trait morphologique réfère au rapport syntaxique entre deux unités du syntagme, en l'occurrence la préposition /n/ et le substantif /waman/ dont /w/ est la marque d'état d'annexion.

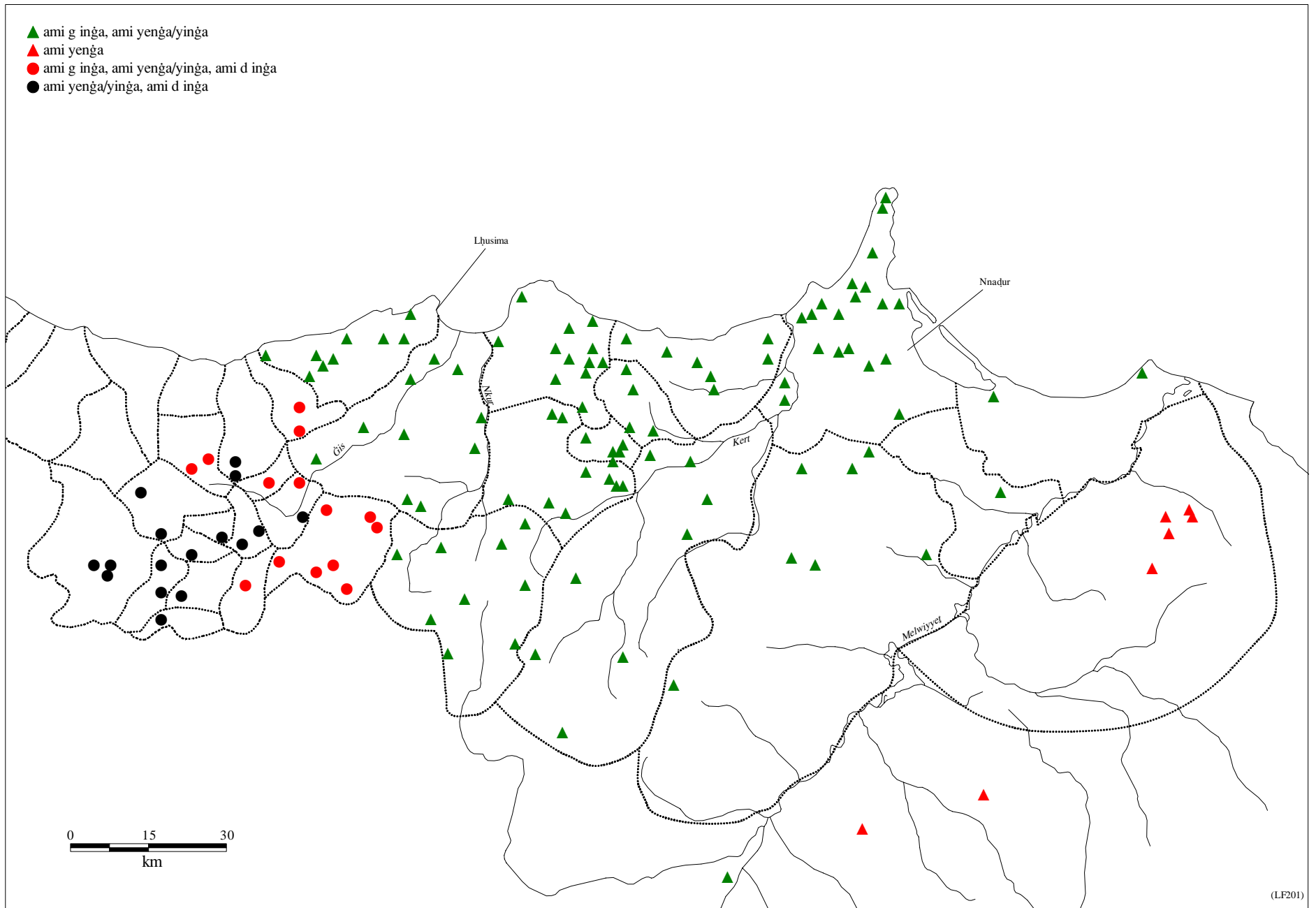
¹¹¹ Pour les mutations consonantiques de la liquide simple /l/, voir Partie II, Chapitre 2 : 4.1.

Carte 101 : Assimilations syntagmatiques, /N Leħmis/ (du jeudi)

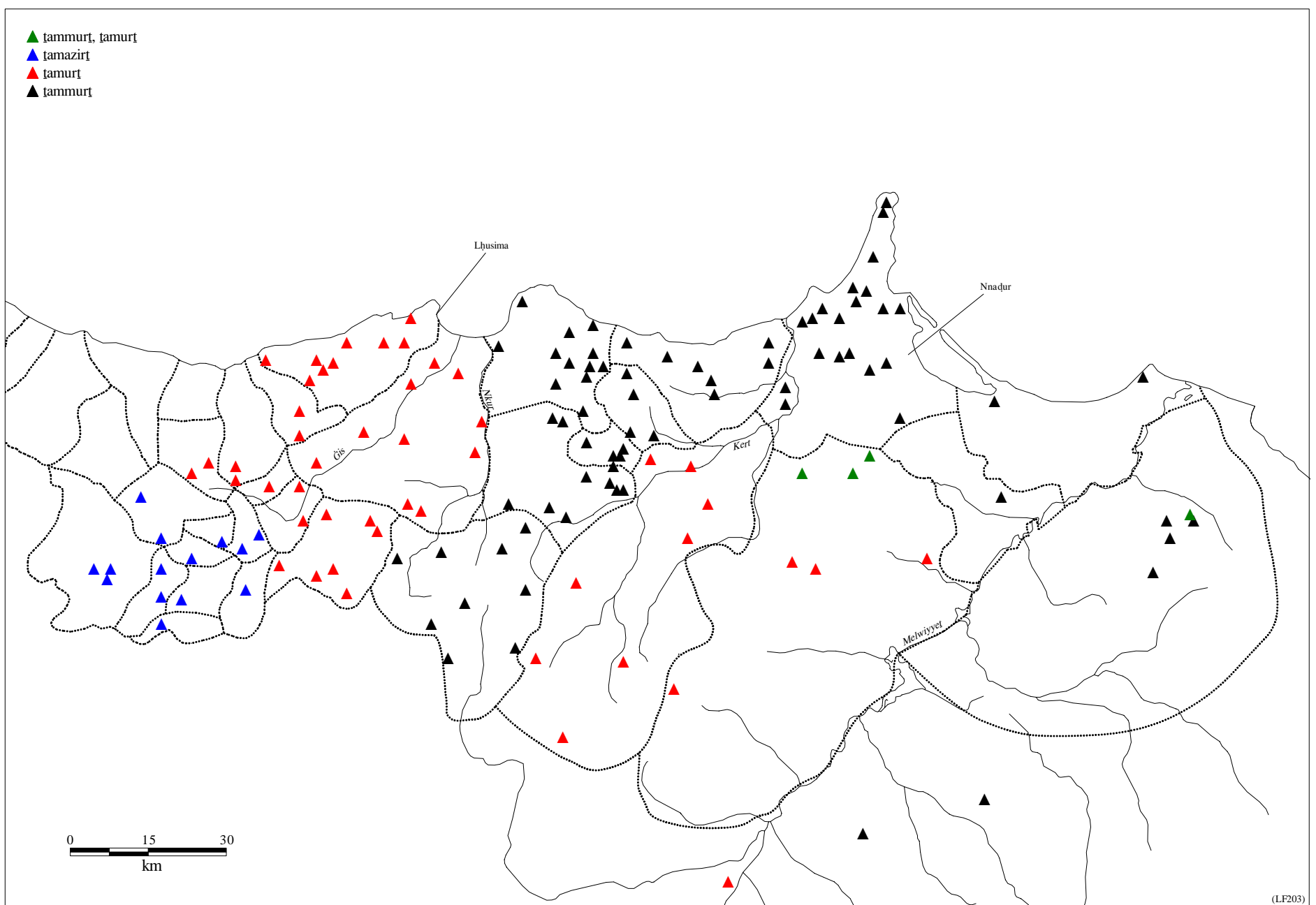


9. Quelques cas disparates

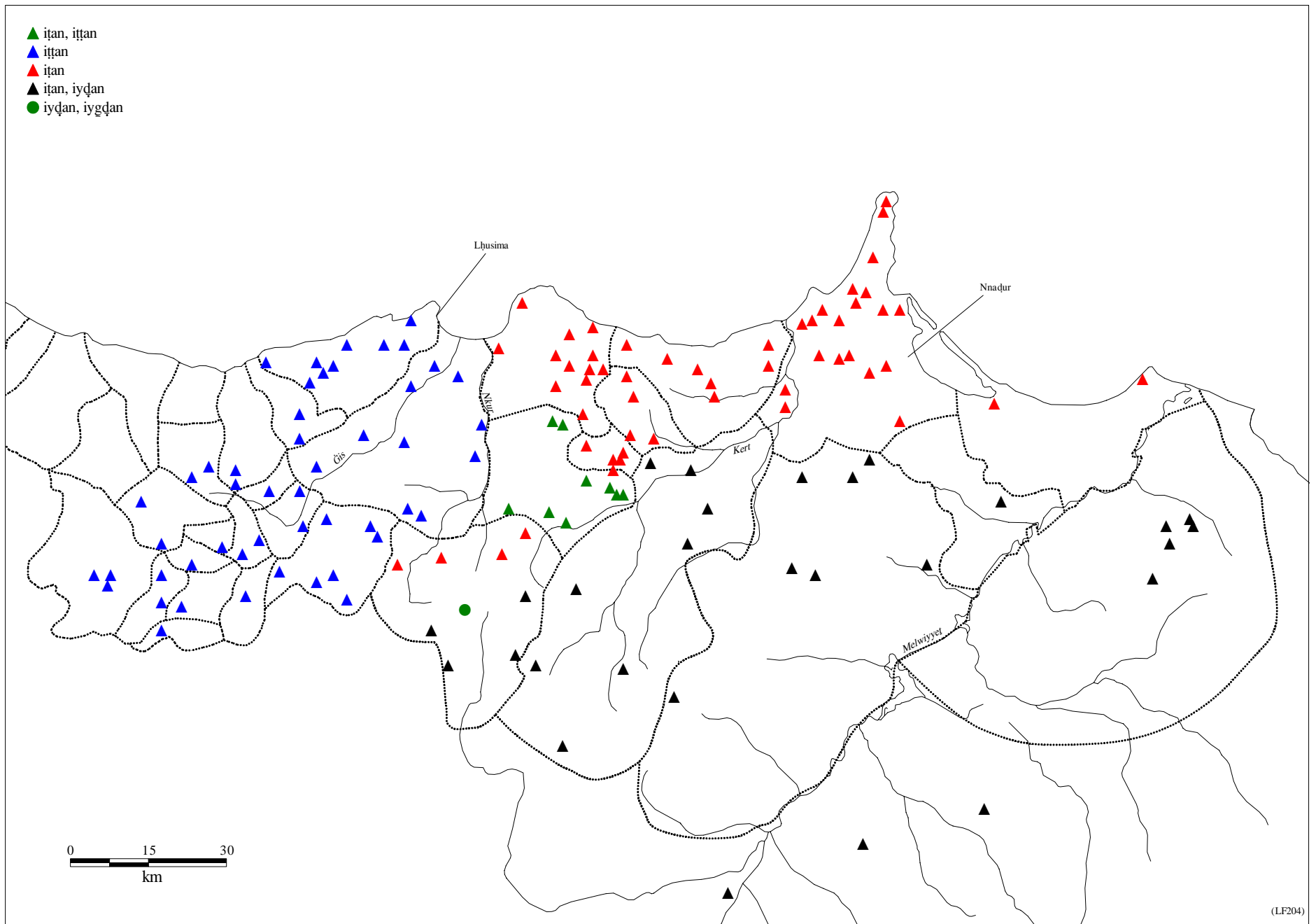
Carte 102 : Epenthèse entre voyelles (rupture d'hiatus), /amI Inga/ (quand il a tué, P/3MS)



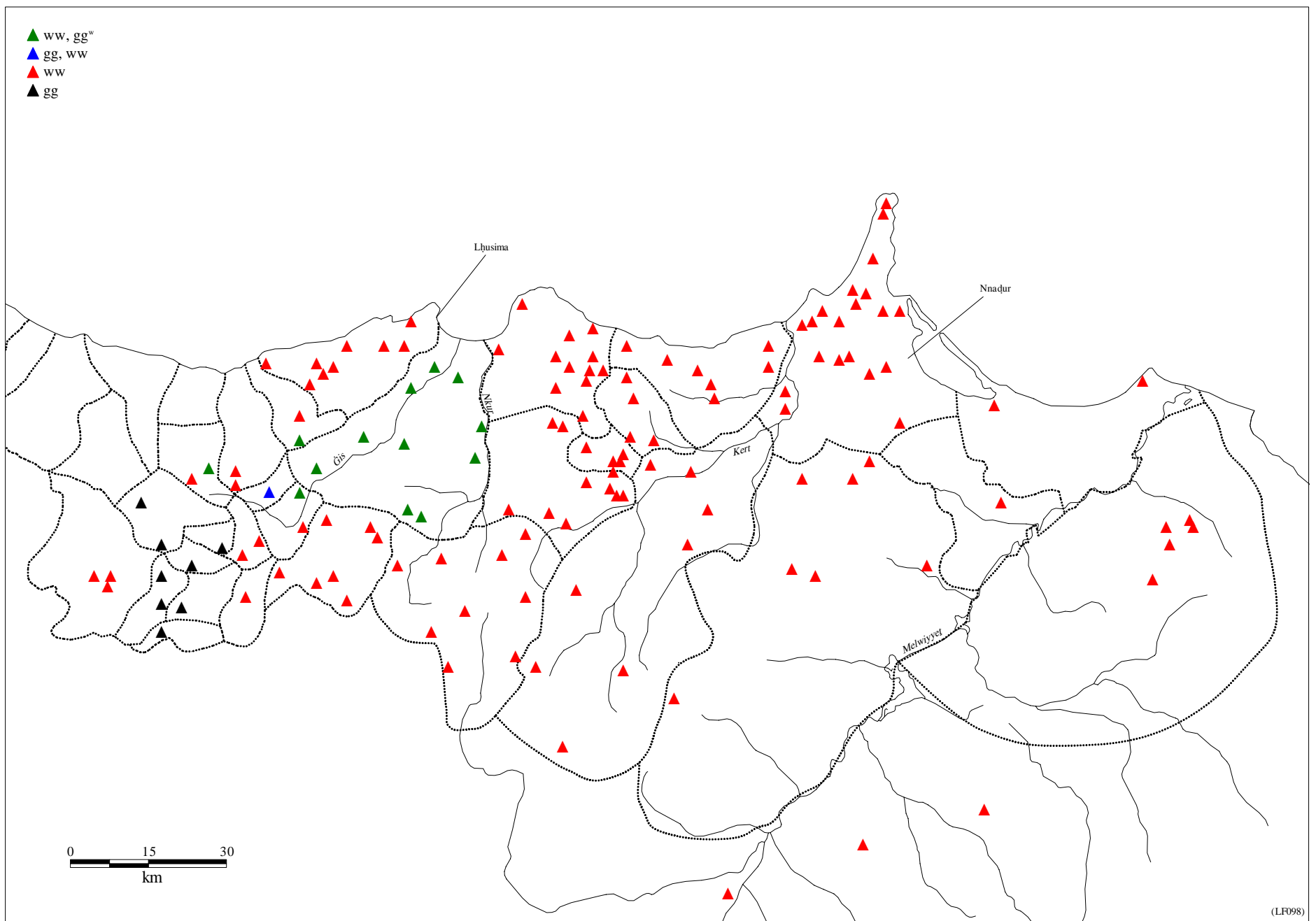
Carte 103 : Variation [simple ~ tendue homophone], /taMurt/ ~ /taMMurt/ (pays)



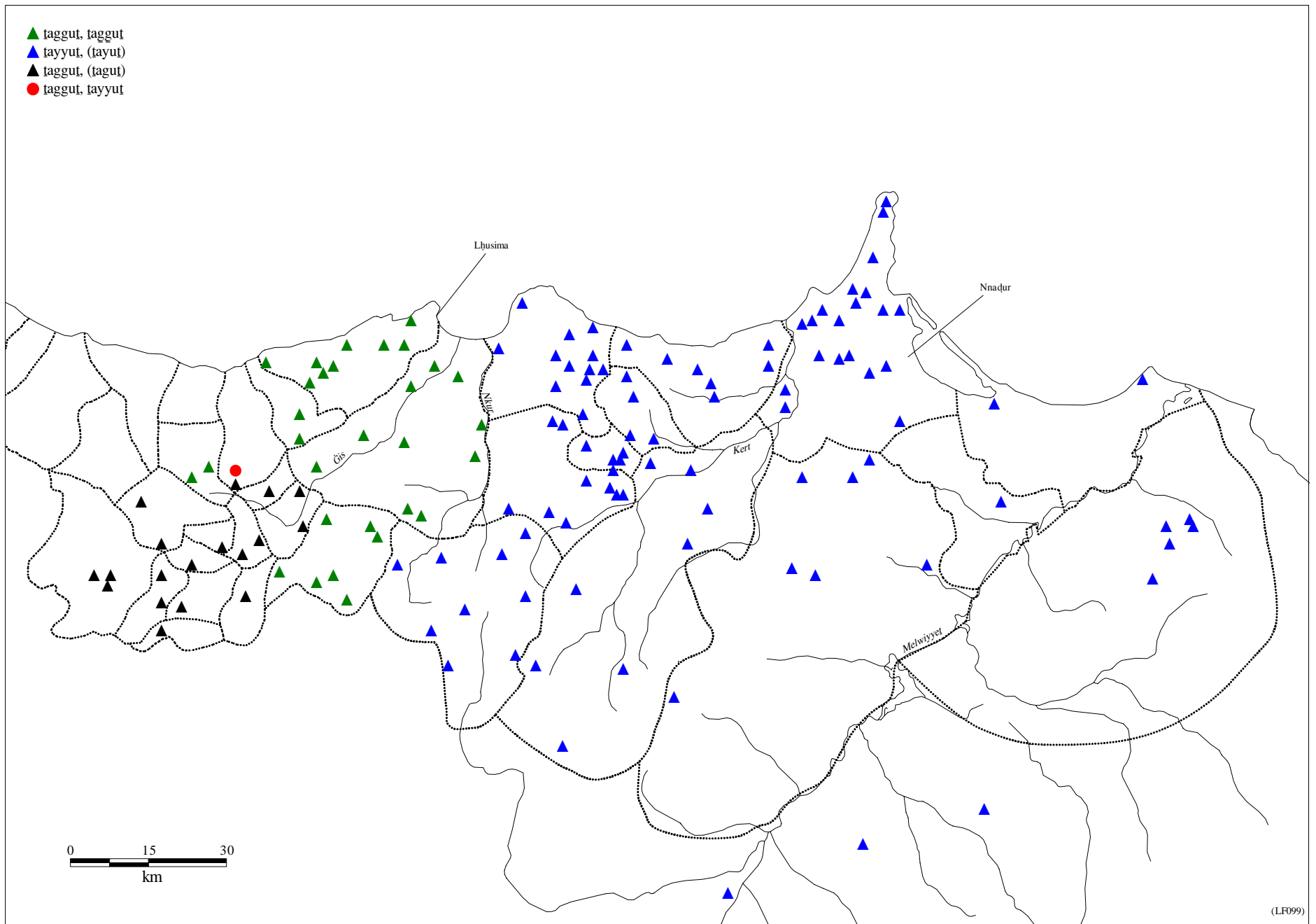
Carte 104 : Variation [d/ ~ /t/ ~ /tʰ/], /i(y)Ḍan/ ~ /iṬan/ ~ /iṬṬan/ (chiens)



Carte 105 : Variation [g/ ~ /w/] en position intervocalique, /taGḠur/ (porte)



Carte 106 : Variation [/gg/ ~ /gg/ ~ /yy/] en position intervocalique, /taGGut/ (brouillard)



PARTIE III. GÉOGRAPHIE LINGUISTIQUE DES VARIÉTÉS BERBÈRES DU RIF : MORPHOLOGIE ET SYNTAXE

Chapitre 1. Le nom

Le nom est une catégorie grammaticale qui varie en genre, en nombre et en état suivant le contexte linguistique. Cette variabilité est rendue par des marqueurs nominaux qui se combinent en diverses configurations.

Il n'y a pas encore de consensus dans les études berbères sur l'existence de la sous-catégorie de l'adjectif (qualificatif) qui partage, au plan morphologique, toutes les caractéristiques du substantif. Même au plan syntaxique, ces deux sous-catégories ont presque tous les traits combinatoires et fonctionnels en commun. Le seul critère qui les distingue nettement est d'ordre distributionnel : l'adjectif succède toujours au substantif¹¹².

Comme les adjectifs des variétés berbères du Rif ont généralement la forme d'un nom verbal¹¹³, ils seront examinés ultérieurement dans cette partie dans le Chapitre 3 : 6.2.

1. Le genre

Les variétés berbères du Rif connaissent deux genres grammaticaux, le masculin et le féminin. La marque principale du masculin singulier est /ø/. Elle est souvent associée avec des marqueurs d'état libre tels¹¹⁴ :

- la voyelle préfixale /a-/ (marque prédominante)¹¹⁵
. /a-fus/ (/ø-fus/ dans plusieurs variétés ; main)
- la séquence préfixale /wa-/ (marque très rare)
. /wa-weržiž/ (/a-weržiž/, gosier ; Rif occidental)¹¹⁶

Cependant, la marque d'état libre peut être /ø/ comme le montre les cas suivants débutant par la voyelle radicale /a-, /i-/ ou /u-/.

- /ø-anu/ (puits) ;
- /ø-iles/ (langue) ;
- /ø-ul/ (cœur).

Parmi les noms masculins singuliers à marque /ø/ se rangent aussi certains lexèmes pan-berbères, tels que /laz/ (faim), et des emprunts divers comme /lefqi/ (faqih) et /rižim/ (régime) par exemple. Dans le cas des emprunts arabes, la présence de l'article défini /l-/ empêche systématiquement l'apparition de la marque du masculin /a- ; /lefqi/ et non pas */alefqi/.

¹¹² A propos des structures morphologiques et des fonctions syntaxiques de l'adjectif berbère, voir entre autres Willms (1972), Penchoen (1973), Chami (1979 : 277-280), Bentolila (1981), Chaker (1983, 1984 : 129-136, 1995 : 21-30) et Allati (2002 : 271-280).

¹¹³ Dans les variétés occidentales, l'adjectif peut également avoir la forme participiale d'un verbe d'état ; voir ultérieurement Partie III, Chapitre 3 : 6.2.

¹¹⁴ Pour l'analyse de l'état d'annexion, voir ultérieurement dans ce chapitre (Partie III, Chapitre 1 : 3).

¹¹⁵ Sur le traitement phonétique et phonologique de la voyelle préfixale du nom, voir antérieurement Partie II, Chapitre 1 : 3. Certaines variétés berbères du Rif ont pour certains noms la voyelle préfixale /i-/ qui est soit une variante régionale de /a-, comme dans /t-i-fden-t/ et /t-a-fden-t/ (orteil) p.e., soit la seule variante vocalique possible dans tout le Rif, comme p.e. dans /t-i-ğirdem-t/ (scorpion) ayant /t-ğirdem-t/ comme variante régionale.

¹¹⁶ Une analyse diachronique traitant de la morphologie des noms préfixés par /w(a)-/ a été présentée par Brugnatelli (1998). Elle va dans la lignée de la tradition d'études berbères dont la théorie de Laoust (1920 : 468-487) forme l'ouverture du débat diachronique actuel. Les préfixes ou indices pré-radicaux du nom berbère y sont interprétés comme des anciens pronoms démonstratifs préposés qui seraient devenus des articles par la suite. Une consolidation de sa théorie est apportée par la comparaison avec les données d'autres langues que le berbère, telles l'ancien égyptien. Vycichl (1957) adopte entièrement cette analyse historique des faits berbères. Prasse (1974 : 12 ss.), en revanche, suit cette logique diachronique pour ce qui est de la nature pronominale des éléments pré-radicaux, mais s'en distancie toutefois par son hypothèse selon laquelle l'élément /wa-/ (« singulatif défini ») est réservé à l'état d'annexion et l'élément /a-/ (« collectif indéfini indéclinable ») à l'état libre.

Une théorie alternative qui rompt complètement avec cette tradition est celle de Allati (2002 : 170-177) qui considère les pré-radicaux nominaux comme des variantes évoluées de l'élément proto-berbère */ak/ agglutiné, comme préfixe ou suffixe, au prédicat d'existence proto-berbère.

D'autres analyses divergentes proviennent souvent du courant génératif ; l'examen de la problématique par Saib (1982) en est un bon exemple.

D'autres noms masculins dont le genre n'est généralement pas indiqué par la morphologie sont les noms de parenté. Leur référence logique à des êtres sexués rendrait le marquage morphologique superflu ; /baba/ (père) par exemple. Néanmoins quelques exceptions à initiale /a-/ ont été retrouvées ; /ayyaw/ (neveu utérin, petit-fils) par exemple.

Un dernier groupe de noms masculins sans marqueur de genre est composé par des noms d'action de type /cCu/ :

- /beṭtu/ (l'action de partager ou de tomber)
- /hegg^wu/ ou /hekk^wu/ (l'action de descendre)

La seconde marque du masculin singulier, marque subsidiaire toutefois, est la séquence suffixale /-iw/. Exemples à l'état libre :

- /amz-iw/ (ogre)
- /amežž-iw/ (grande oreille)

Ce type de noms masculins ont pour corrélaire féminin des noms à finale /-a/ ou /-ett/, respectivement /t-amza/ (ogresse) pour /amz-iw/ (ogre) et /t-imežž-ett/ (oreille) pour /amežž-iw/ (grand oreille)¹¹⁷.

Plusieurs variétés du Rif central font librement alterner la marque /-iw/ avec sa variante /-u/ pour certains noms masculins, comme /arg-u/ et /arg-iw/ (ogre) qui ont pour homologue féminin la forme /t-arg-u/ (ogresse). Partout dans le Rif, les formes féminines de ce genre de nom sont plus récurrentes que les formes masculines.

Le genre féminin au singulier et à l'état libre se distingue du masculin essentiellement par le préfixe /t-/ repris, selon la base en question, en forme de suffixe :

- /t-ili/ (ombre)
- /t-a-meddukel-t/ (copine, amie)

Le préfixe tout seul n'est combiné qu'avec des bases à finale vocalique. Le suffixe /-tt/ (ou sa variante simple /-t/) existe aussi comme second élément de la marque discontinue du féminin singulier. Il succède généralement à une voyelle (rarement à une semi-voyelle) et n'est donc pas le produit d'une assimilation phonétique¹¹⁸ :

- /ta-bra-tt/ ou /ta-bra-t/ (lettre)

Sa variante /-ett/ – surtout attestée dans les variétés orientales – est conditionnée par le fait que la base à laquelle elle s'accroche doit terminer par une consonne.

Les noms féminins à marqueur discontinu /t — t/ disposent en général d'un correspondant masculin de la même racine :

- /a-meddukel/ (ami) ⇒ /t-a-meddukel-t/ (amie)

Mais plusieurs noms féminins dérivés d'une racine différente de celle de leur homologue masculin ont été attestés également.

- /a-ryaz/ (homme) ⇒ /ta-meṭtu-t, tt, t/, /t-a-mğar-t/ (femme)

Certains noms féminins contiennent la semi-voyelle /w/ ou /y/ devant le second indice /-t/. Elle est absente, par contre, dans la forme masculine correspondante. Cela témoignerait de la disparition d'une radicale (faible) en position finale absolue du nom masculin. Cette radicale semi-consonantique ferait aussi son apparition dans la formation du pluriel (Renisio, 1932 : 87-88)¹¹⁹.

- /a-meḵsa/ (berger) ~ /t-a-meḵsaw-t/ (bergère)
- /a-meḵsa/ (berger) ~ /i-meḵsaw-en/ (bergers)
- /a-ğerḍa/ (souris, rat) ~ /t-a-ğerḍay-t/ (souris/F, rat/F)

¹¹⁷ On pourrait supposer sa provenance d'une analogie avec le pluriel où l'on voit paraître aussi cet élément, /t-imziw-in/ (ogresses) (Kossmann, 2000 : 30). Le problème est que plusieurs pluriels ne suivent pas ce modèle de formation, /t-imežž-in/ (oreilles) par exemple.

¹¹⁸ Le résultat d'une assimilation de contact est, par exemple, /t-a-yazi-tt/ (poule) qui provient de /a-yaziṭ/ (coq) + /t — t/.

¹¹⁹ On retrouve ce phénomène un peu partout dans le domaine berbère ; en kabyle (Nait-Zerrad, 2001 : 33) par exemple.

- /a-ğerđa/ (souris, rat) ~ /i-ğerđay-en/ (souris, rats)

L'emploi régulier du nom /a-meksaw/ dans certaines variétés du Rif occidental porte appui à cette hypothèse¹²⁰.

Outre le changement du genre, l'indice du féminin apporte au nom masculin aussi la dénotation :

- de femelle, /a-yđi/ (chien) ⇒ /t-a-yđi-t/ (chienne)
- d'unité, /lmešmaš/ (abricots) ⇒ /ta-mešmaš-t/ (un abricot)
- de diminutif ou d'affectif, /ul/ (cœur) ⇒ /t-ul-t/ (petit cœur)
- d'appréciatif ou de dépréciatif, /a-ryaz/ (homme) ⇒ /t-a-ryaz-t/ (virilité/homosexualité)

L'opposition sémantique [unité ~ collectif], réalisée morphologiquement par l'opposition [féminin ~ masculin] concerne les emprunts à l'arabe dans la plupart des cas attestés. Intéressant est d'observer que le nom collectif arabe au masculin singulier est inséré tel quel dans le système morphologique berbère, tandis que son correspondant féminin exprimant l'unité passe d'abord par des modifications morphologiques qui touchent souvent aussi à la structure de la base.

- /baťaťa/ ⇒ /t-abťaťa-t/ (patates - une patate)

La métathèse /ba/ > /ab/ de cet exemple permet d'avoir l'élément vocalique /a-/ en position appropriée pour la préfixation de la dentale /t/, premier constituant de l'indice discontinu du féminin singulier qui fait fonction ici de marque du nom d'unité. L'indice /t — t, tt, t/ caractérise donc, à quelques exceptions près, le nom d'unité inanimé. Il arrive cependant que l'opposition [collectif ~ unité] ne soit pas marquée morphologiquement, comme dans /t-azer-t/ (figues - une figue). Parfois, l'opposition [collectif ~ pluriel] n'est pas non plus distincte en morphologie, /t-i-keṭṭuf-in/ (fourmis). Afin d'y remédier, certaines variétés berbères du Rif oriental ont créé sur le modèle arabe un collectif pour ce nom berbère, à savoir /lkeṭṭuf/.

2. Le nombre

La formation du pluriel du nom à l'état libre s'effectue moyennant des procédés morphologiques qui s'associent régulièrement :

- préfixation et/ou suffixation
- modification de la base par apophonie ou par extension

2.1. Formation du pluriel par affixation

La plus simple des formations de ce type est fondée sur la combinaison de la base avec l'affixe /i — en/ pour le masculin et /t(i) — in/ pour le féminin. Exemples :

- /a-funas/ ⇒ /i-funas-en/ (bœufs)
- /t-a-funas-t/ ⇒ /t-i-funas-in/ (vaches)

La présence du préfixe du pluriel /i-/ est cependant conditionnée par le statut et l'identité de la voyelle initiale du nom singulier correspondant. Quand la voyelle initiale est constante, l'unité /i-/ n'est pas préfixée à la base du pluriel dans la plupart des variétés berbères du Rif :

- /uššen/ ⇒ /uššan-en/ (chacals)
- /t-uššen-t/ ⇒ /t-uššan-in/ (chacals f.)
- /il(e)s/ ⇒ /ilsaw-en/ (langues)¹²¹

Le suffixe du masculin pluriel /-en/ connaît la variante /-an/ qui est souvent accompagnée d'un changement de la voyelle interne de la base et/ou d'une élision de sa voyelle finale :

- /il(e)f/ ⇒ /ilf-an/ (sangliers)
- /ass/ ⇒ /uss-an/ (jours)
- /urṭu/ ⇒ /urṭ-an/ (figuiers)

En outre, la tendue médiane de la base du nom singulier est généralement transformée en consonne simple lors de son passage au pluriel.

- /a-kemmus/ ⇒ /i-kems-an/ (paquets)

L'affixation du suffixe régulier /-en/ (MP) ou /-in/ (FP) va parfois de pair avec l'insertion d'une voyelle pleine dans la base :

- /izmer/, /azmer/ ⇒ /izmar-en/, /azmar-en/ (agneaux)

Plus régulièrement est attesté le procédé morpho-phonologique qui implique à la fois un changement des voyelles de la base et de la tension de sa consonne finale.

- /a-fus/ ⇒ /i-fass-en/ (mains)

Aussi bien les suffixes /-en/ et /-in/ que /-an/ peuvent être précédés par des unités ou des séquences diverses qui appartiennent à la base et qui surgissent au pluriel.

- /-w-/: /t-iḥsi/ ⇒ /t-iḥesw-in/ (brebis)
- /-w-/: /ta-zeqqa/ ⇒ /ti-zeğw-in/ (toits)

Ce sont les noms féminins qui ont le plus souvent trait à ce phénomène entraînant une perte de la voyelle finale et une simplification des consonnes tendues. Pour les noms masculins, il est généralement question de la transformation de la voyelle finale /-u/ en semi-voyelle /-w-/: /a-žru/ ⇒ /i-žerw-an/ (grenouilles).

Devant la séquence /-aw-/, la voyelle finale de la base disparaît aussi : /iri/ ⇒ /iraw-en/ (cous). Cependant ce morphème est également attesté dans un nombre considérable de noms au singulier¹²².

- /-aw-/: /aššaw/ (/išš/) ⇒ /aššaw-en/ (cornes)

L'on rencontre le pluriel à /-iw-/ surtout dans les noms masculins qui ont une fréquence d'emploi plus élevée au pluriel qu'au singulier et dans les noms féminins terminant par la voyelle /-a/ au singulier¹²³.

- /abel/ ⇒ /abliw-en/ (cils)
- /a-bağel/ ⇒ /i-bağliw-en/ (corbeaux)
- /t(a)-barđa/ ⇒ /ti-barđiw-in/ (bâts)

La semi-voyelle /-y-/ est couramment attestée après une voyelle dans les noms masculins pluriels¹²⁴.

- /a-ğerđa/ ⇒ /i-ğerđay-en/ (souris, rats)

Leurs homologues féminins, par contre, la contiennent même au singulier devant le suffixe de genre¹²⁵ :

- /t-a-ğerđay-t/ ⇒ /t-i-ğerđay-in/ (souris f., rats f.)

La séquence /-at/ est en principe utilisée dans les noms féminins pluriels ayant le suffixe /-ett/ ou /-et/ au singulier.

- /t(a)-burž-et(t)/ ⇒ /ti-buržat-in/ (fenêtres)

Quelques rares noms masculins marquent le pluriel par l'apparition simultanée des éléments /-t-/ et /-en/.

- /anu/ ⇒ /anuṭ-en/ (puits)

2.2. Formation du pluriel par apophonie

Les alternances vocaliques employées dans ce genre de pluriel sont très diverses et le plus souvent combinées avec d'autres procédés de marquage morphologique, notamment l'insertion de la voyelle /-u/ entre la première et la deuxième consonne de la base (/ccac/ ⇒ /-cucac/), et la suffixation de la voyelle /-a/ en finale absolue. Exemples :

- /a-drar/ ⇒ /i-durar/ (montagnes)
- /t(a)-mar-t/ ⇒ /ti-mira/ (mentons)

¹²² Ce constat pourrait soutenir l'hypothèse d'une ancienne radicale finale disparue au singulier dans certaines variétés berbères. Chami (1979 : 249-250) l'affirme explicitement pour le rifain. Par contre, Chaker (1983 : 90), qui a repéré ce phénomène aussi en kabyle, hésite entre « allongement compensatoire ? » et « réapparition au pluriel d'une ancienne radicale semi-vocalique ? ».

¹²³ Pour certains de ces noms, la fréquence d'emploi la plus élevée revient au féminin singulier ; la forme /t(a)-bağla/ (corbeau, f.) p.e. est plus fréquente que /a-bağel/ (corbeau) dans le Rif entier.

¹²⁴ Les noms à finale /-i/ au singulier ont souvent la tendue /-yy-/ au pluriel : /a-ḥedmi/ ⇒ /i-ḥedmiyy-en/ (ou /i-ḥedmiy-en/ ; coutelas).

¹²⁵ Nous signalons que la séquence /-y-t/ connaît suivant la région du Rif des transformations d'assimilation multiples ; voir antérieurement Partie II, Chapitre 2 : 8.1.1.

¹²⁰ Voir ultérieurement Partie IV, Chapitre 6 : carte 335.

¹²¹ Nous signalons l'existence du pluriel /alsaw-en/ dont la base a connu une modification de sa voyelle initiale.

2.3. Les pluriels particuliers

Parmi ces pluriels font partie un certain nombre de noms berbères à formation irrégulière ou à racine divergente (voir cartes 107-126), et un nombre considérable d'emprunts variés.

Pour le pluriel des emprunts, les variétés berbères du Rif font appel au suffixe /-at/ principalement¹²⁶.

- /tʊmubin/ ⇒ /tʊmubin-at/ (voitures)

Ce morphème est alterné avec la variante /-t/ quand le nom singulier termine par une voyelle :

- /lʃuʃa/, /lʃuʃ-et/ ⇒ /lʃuʃa-t/ (serviettes)
- /niβira/ ⇒ /niβira-t/ (réfrigérateurs)

Certains des pluriels à suffixe /-at/ contiennent l'extension /-w-/ ou /-yy-/, comme dans :

- /ddwa/ ⇒ /ddwaw-at/ (médicaments)
- /rehri/ ⇒ /rehriyy-at/ (magasins)

Les emprunts non intégrés dans la morphologie berbère sauvegardent cependant leur structure d'origine aussi au pluriel.

- /ħali/ ⇒ /ħwali/ (oncle maternel)
- /lbuq/ ⇒ /lebwaq/ (haut-parleur)

Il existe dans les variétés berbères du Rif des noms, souvent pan-berbères, qui apparaissent soit au pluriel seulement soit au singulier seulement¹²⁷.

- Noms au masculin pluriel :
 - /aman/ (eau)
 - /midden/, /miden/, /medden/ (gens, étrangers, les autres)
- Noms au féminin singulier :
 - /t-id-et(t)/ (vérité)
 - /mača/, /mašša/ (nourriture)

Bien que certaines règles directrices aient été dégagées pour la formation du pluriel (voir ci-dessus 2.1. et 2.2.), les données de terrain exposent autant d'exceptions et d'irrégularités. Il est aussi courant de constater divers pluriels en variation libre dans une seule et même variété. Les pluriels particuliers traités dans les cartes 107 à 126 servent d'échantillon de cette variation avérée dans leur morphologie et leur répartition géographique.

La carte 107 (parole) présente un contre-exemple de la règle qui veut que les voyelles initiales constantes soient conservées au pluriel. Les variétés des Iqleiyen connaissent la modification de la voyelle constante /a-/ en /i-/, probablement par analogie régulatrice. Leurs voisins, les Ikebdanen, l'emploient aussi mais en variation facultative avec la formation morphologique appliquée partout ailleurs dans le Rif.

Pour le lexème « oiseau » (carte 108), trois types de configurations morphologiques du pluriel ont été repérés. Le type apophonique /i-ccac/, le type /i-cucac/ (apophonie + insertion de /-u-/) et le type régulier /i-ccic-en/. Ce dernier est caractéristique pour les variétés du Rif occidental et celles des Ibdalsen, des Ayt Buyeħya et de Gersif. Il entre en concurrence d'emploi avec la configuration /i-ccac/ dans certaines variétés du Rif central. De plus qu'on s'oriente vers l'est de plus le jeu d'alternances vocaliques gagne en importance. Dans les variétés orientales, les locuteurs y adjoignent aussi la voyelle /-u-/.

Outre la forme majoritaire /uššan-en/ (chacals), la forme /uššan-an/ a été observée dans le Rif occidental et dans certaines tribus frontalières (carte 109). La première forme est construite par suffixation du morphème /-en/ et insertion de la voyelle pleine /-a-/ devant la dernière radicale. La seconde, en revanche, ne s'appuie que sur la suffixation de /-an/. Toutes deux conservent toutefois la voyelle initiale constante.

¹²⁶ Les marqueurs /i — en/ (MP) et /ti — in/ (FP) sont aussi utilisés. Les cas d'alternances et/ou insertions vocaliques sont également en cours en arabe, langue d'emprunt principale. Par exemple : /lħedd/ ⇒ /leħdud/ (frontières, limites). Plusieurs autres variétés berbères d'Afrique du Nord, telles le kabyle (Chaker, 1983 : 91, Naït-Zerrad, 2001 : 38), connaissent le signifiant /-at/ ou une de ses variantes pour marquer le pluriel des emprunts.

¹²⁷ Certains de ces pluriels ont une signification spécialisée ; d'autres servent à dégager des différences de sens pour des noms poly-sémiques.

Le pluriel de /il(e)s/ (langues, carte 110) est essentiellement fondé sur la configuration morphologique /vccaw-en/. Sa différence géolinguistique est surtout du ressort de la phonologie¹²⁸. Cependant, les variétés d'Ayt Iṭteft et la variété de Buedi (Ayt Mezduy) ont un allomorphe à semi-voyelle /-y-/ qui est inséré devant la séquence /-aw-/ ; /vccyaw-en/. La variété d'Ayt Ḥazem (Igzennayen) distingue la structure /vcc-an/ où le suffixe /-an/ est accolé à la base du singulier. Elle partage cette formation avec la variété avoisinante de Tizi Wesli. Les données d'Ayt Tamsaman, par contre, divergent de la structure principale par la modification de la voyelle initiale /i-/ en /a-/¹²⁹. Suite à la vocalisation du /r/ issu d'une mutation consonantique du /l/¹³⁰, les locuteurs des Ayt Weryaġel ont créé les pluriels facultatifs /iyīs-en/ et /yīs-en/ pour les singuliers respectifs /iyīs/ et /yīs/¹³¹.

La configuration prédominante du pluriel de « hérisson » (carte 111) est similaire à celle de « langue » (carte 110), à savoir /vccaw-en/ (/insaw-en/). La configuration subsidiaire /vccyaw-en/ (/insyaw-en/) a été également détectée pour ce nom, et ce dans un nombre de variétés plus grand que pour le nom « langues » (Ayt Ğammart, Ayt Iṭteft, Ibeqquyen, Igzennayen du Nord)¹³². Intéressant est de constater que le modèle directeur /vccaw-en/ est le pluriel du singulier /inisi/ (Rif occidental) autant que /insi/ (ailleurs dans le Rif). Une modification de la voyelle initiale est retrouvée chez les Ikebdanen (/ansaw-en/), dont la variété de Qarya dispose en outre de la forme particulière /ansay-en/. Les autres variétés du Rif oriental (Iznasen, Tawriert, Ayt Buzeggu) utilisent généralement le pluriel /insiw-en/. La variante remarquable de /insay/ est attestée à Ğayn Zura (Ibdalsen). Elle serait le résultat de l'insertion de la voyelle /-a- / devant la voyelle finale /-i/ qui aurait été modifiée en semi-voyelle /-y/ : /insi/ + /-a- / ⇒ /ins-a-i/ ⇒ /insay/.

Le nom féminin /t-a-sekkur-t/ (perdrix) a comme pluriel la construction irrégulière de /ti-sekr-in/ dont toutes les variantes à spirantisation de la vélaire /k/ ont été présentées dans la carte 112¹³³. Sa variante libre /ti-sekkur-a/, qui est employée par les locuteurs des Iqleiyen et de Qarya (Ikebdanen), a sauvegardé en revanche la tendue /-kk- / et la voyelle /-u-/. Elle tient son irrégularité de la suffixation du /-a/ final. Le forme régulière /ti-sekkur-in/ a été fournie par les locuteurs de certaines variétés du Rif central et de quelques variétés occidentales leur avoisinant, souvent pour rendre le pluriel par rapport au collectif exprimé par la forme irrégulière de /ti-sekr-in/.

Le formation du pluriel la plus diffusée pour le nom /aġezdīs/ (côte) est la configuration régulière /i-cccvc-en/ qui alterne avec /i-cccvc-an/ et /i-cccvc-a/ chez les Iqleiyen et chez certaines variétés orientales des Ayt Seïd (carte 113). Les Ayt Tamsaman et les Ikebdanen, par contre, optent pour le seul pluriel /i-cccvc-an/ (/i-ġezdīs-an/). Dans le Rif occidental, les locuteurs de Taġzut et d'Ayt Bušibet suivent le modèle général mais avec un /-z/ au lieu d'un /-s/ comme consonne finale de la base, /i-ġezdiz-en/. Les locuteurs de Ktama utilisent de façon secondaire le pluriel /leħšayer/ dérivé d'une racine arabe.

¹²⁸ Pour les mutations consonantiques de la liquide simple /l/, voir Partie II, Chapitre 2 : 4.1.

¹²⁹ Nous avons détecté sporadiquement ce procédé chez les Ayt Iznasen aussi.

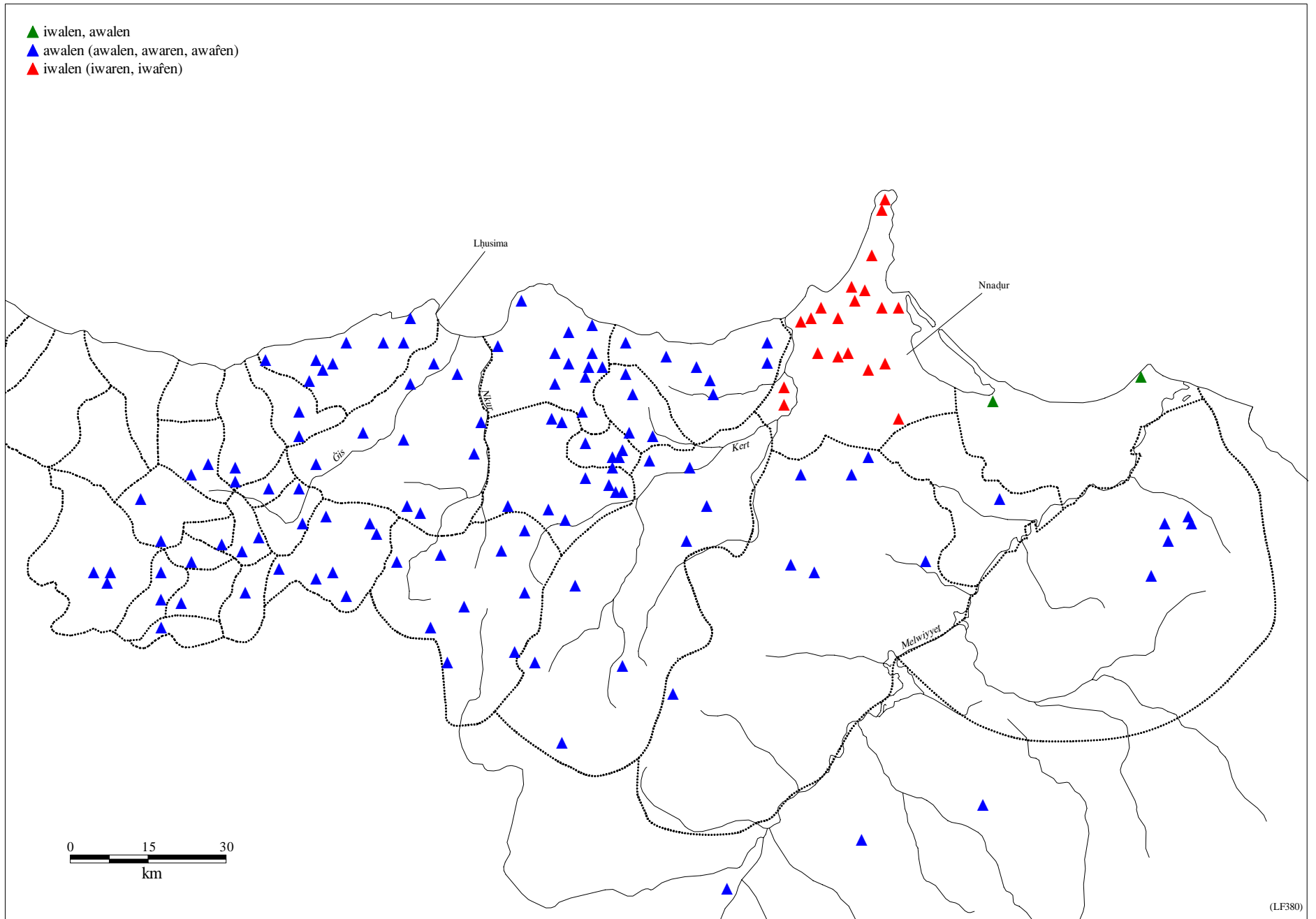
¹³⁰ Phénomène phonétique et phonologique qui a apporté des transformations fort importantes à la structure fondamentale du nom.

¹³¹ Sur la vocalisation de l'alvéolaire simple /r/ et le cas des Ayt Weryaġel, voir Partie II, Chapitre 2 : 1.1 et 1.4.

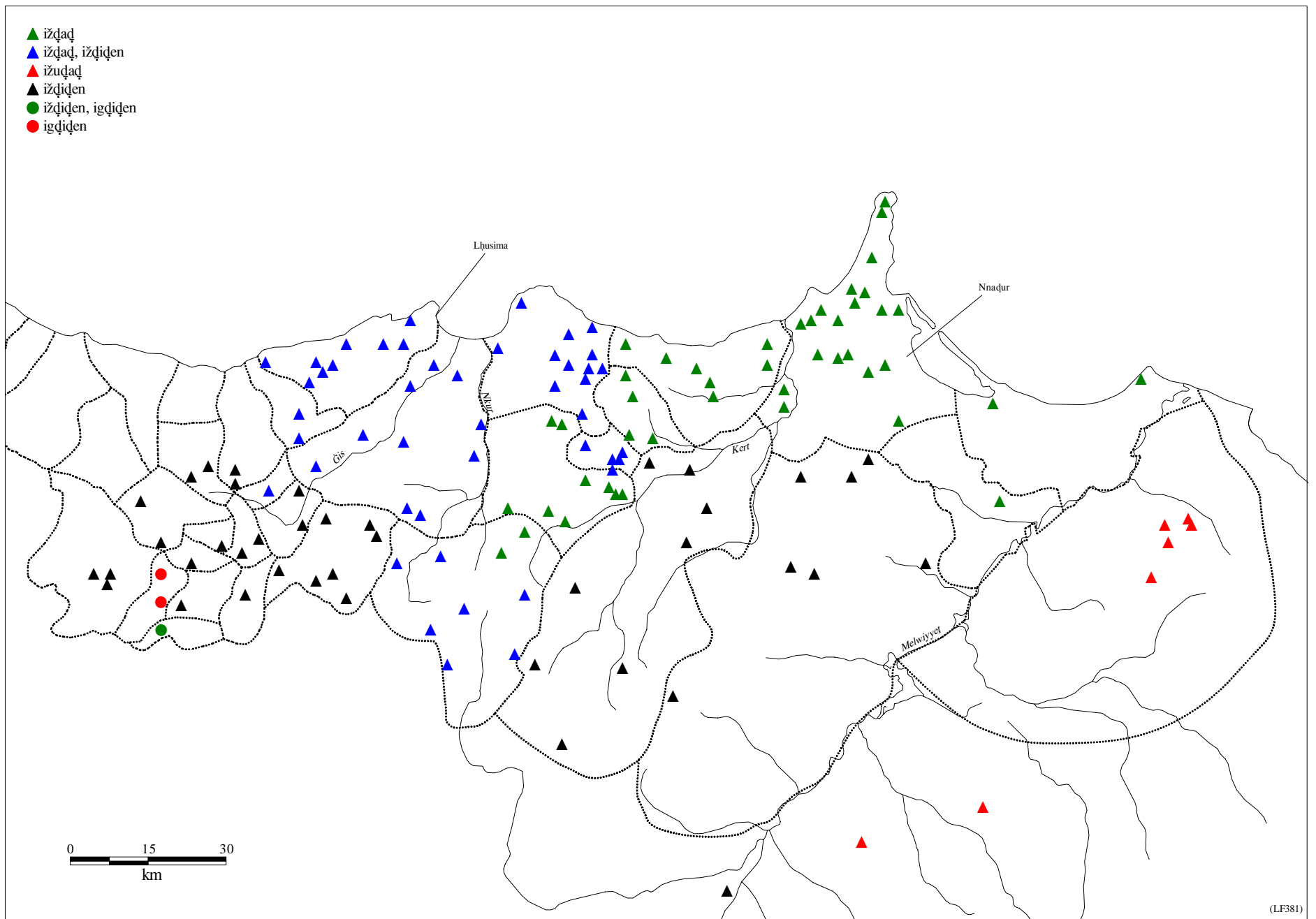
¹³² La raison en est probablement le fait que ce nom finisse par un /-i/ au singulier qui devient /-y- / au contact avec une voyelle au pluriel.

¹³³ Le phénomène de spirantisation est traité en détail dans la partie II, Chapitre 2 : 2.2.

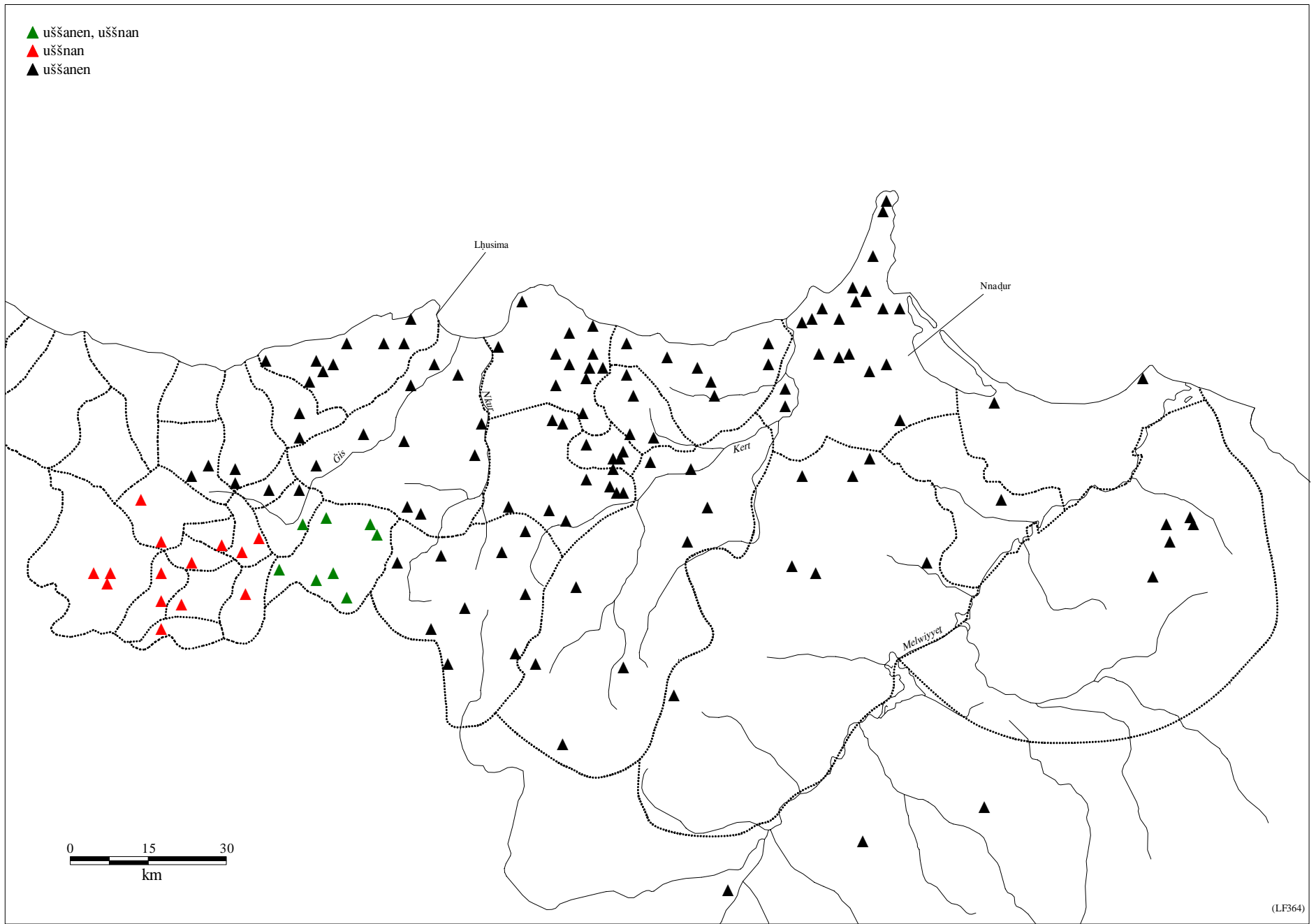
Carte 107 : Formations du pluriel du nom « parole »



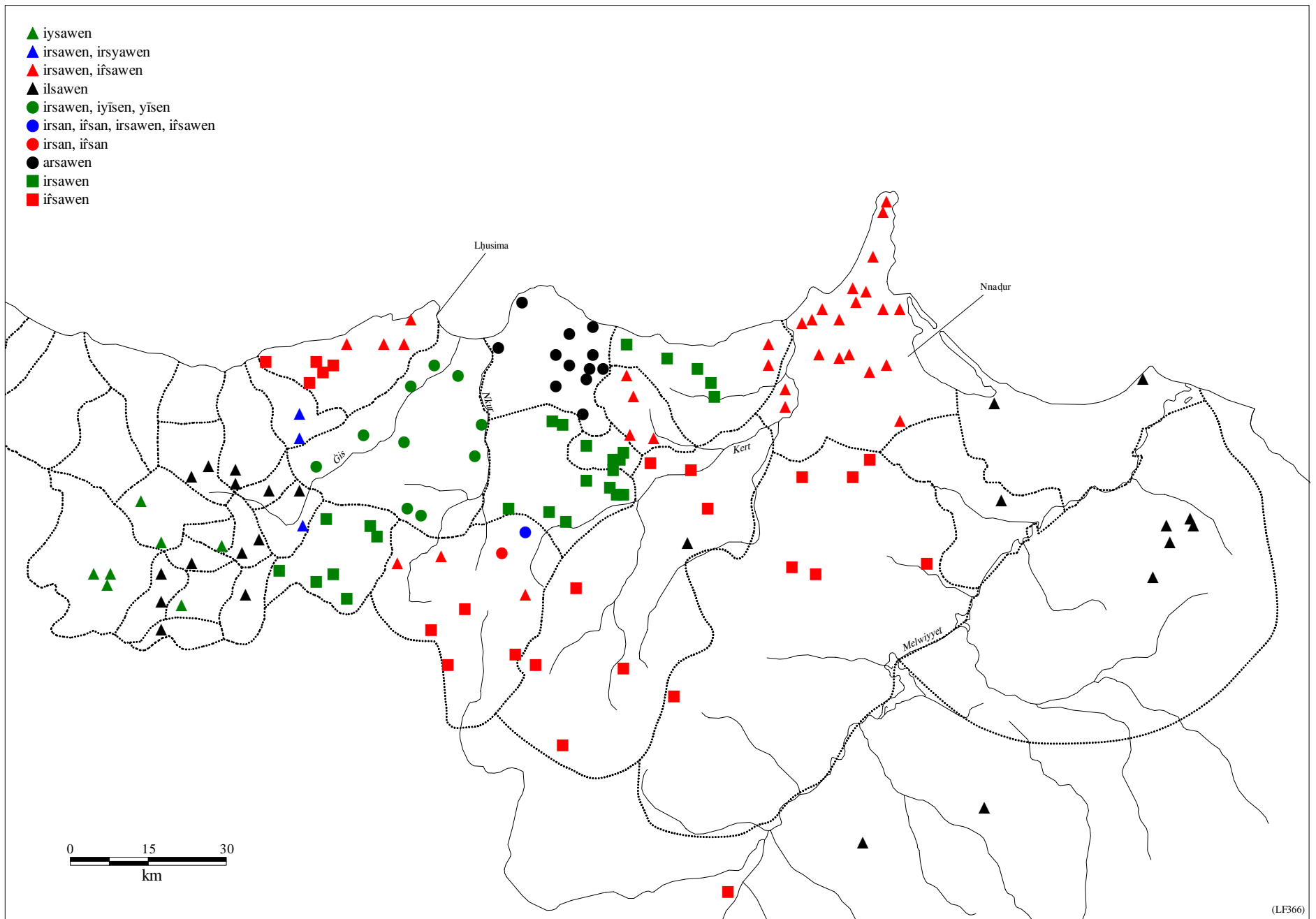
Carte 108 : Formations du pluriel du nom « oiseau »



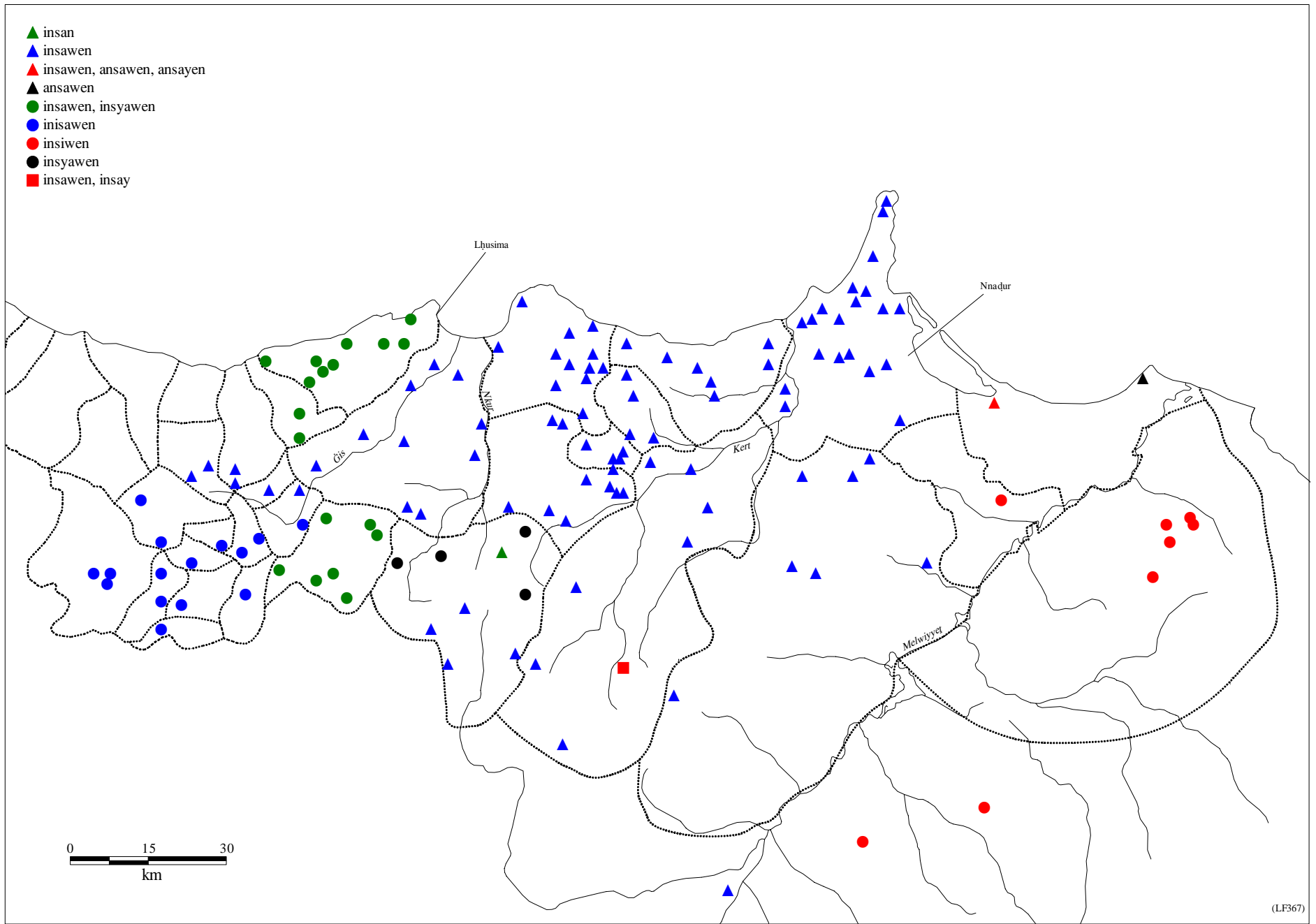
Carte 109 : Formations du pluriel du nom « chacal »



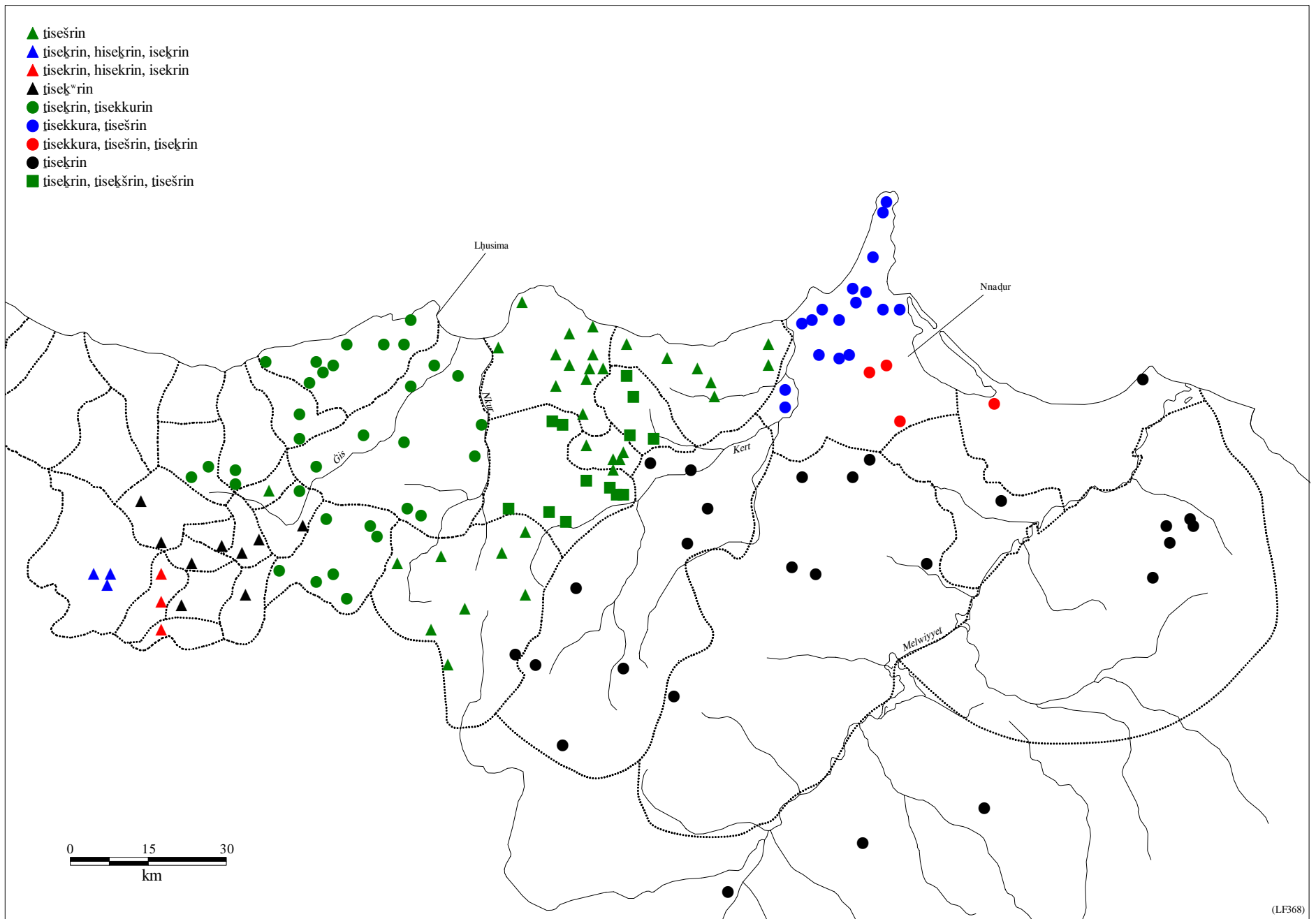
Carte 110 : Formations du pluriel du nom « langue »



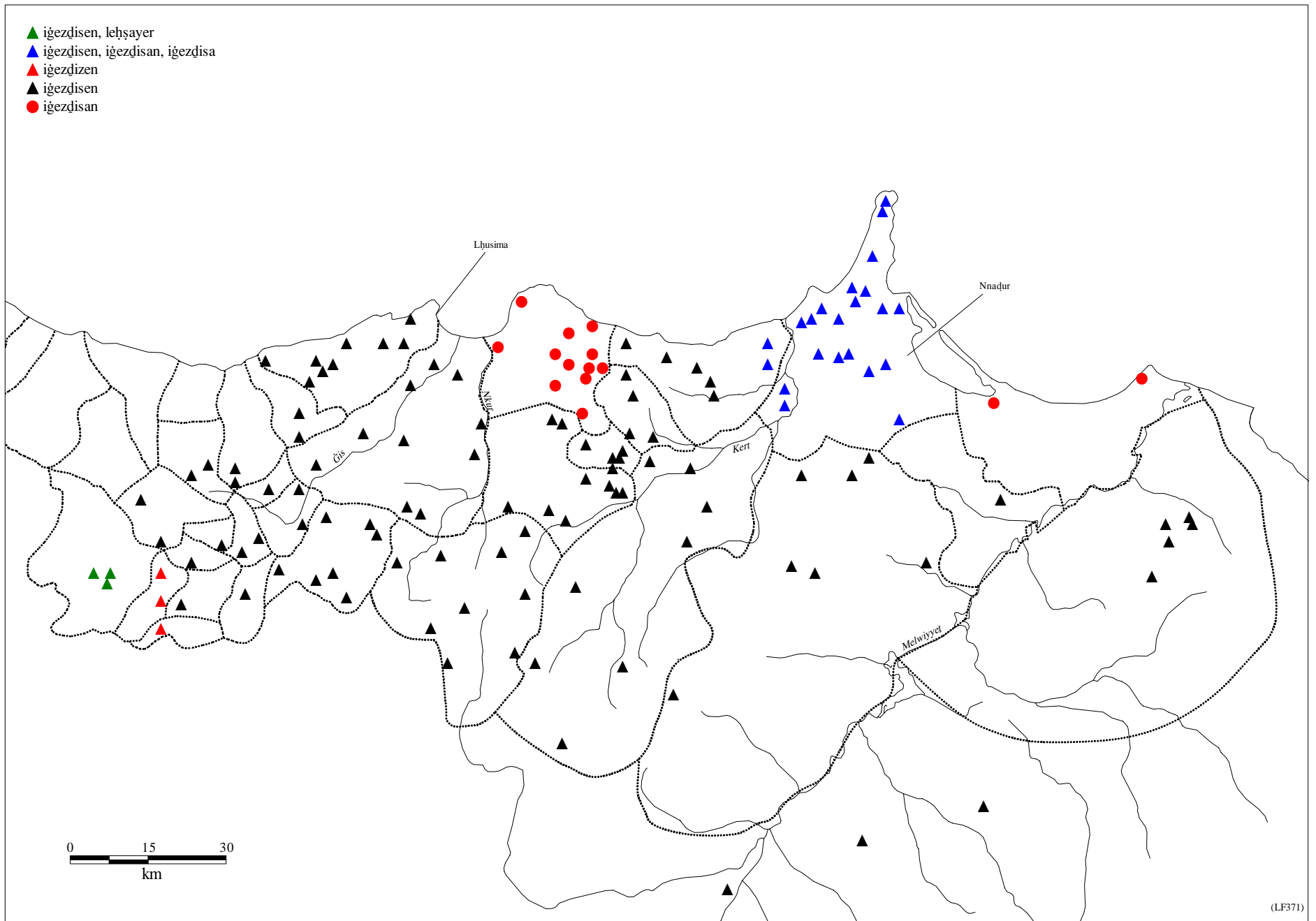
Carte 111 : Formations du pluriel du nom « hérisson »



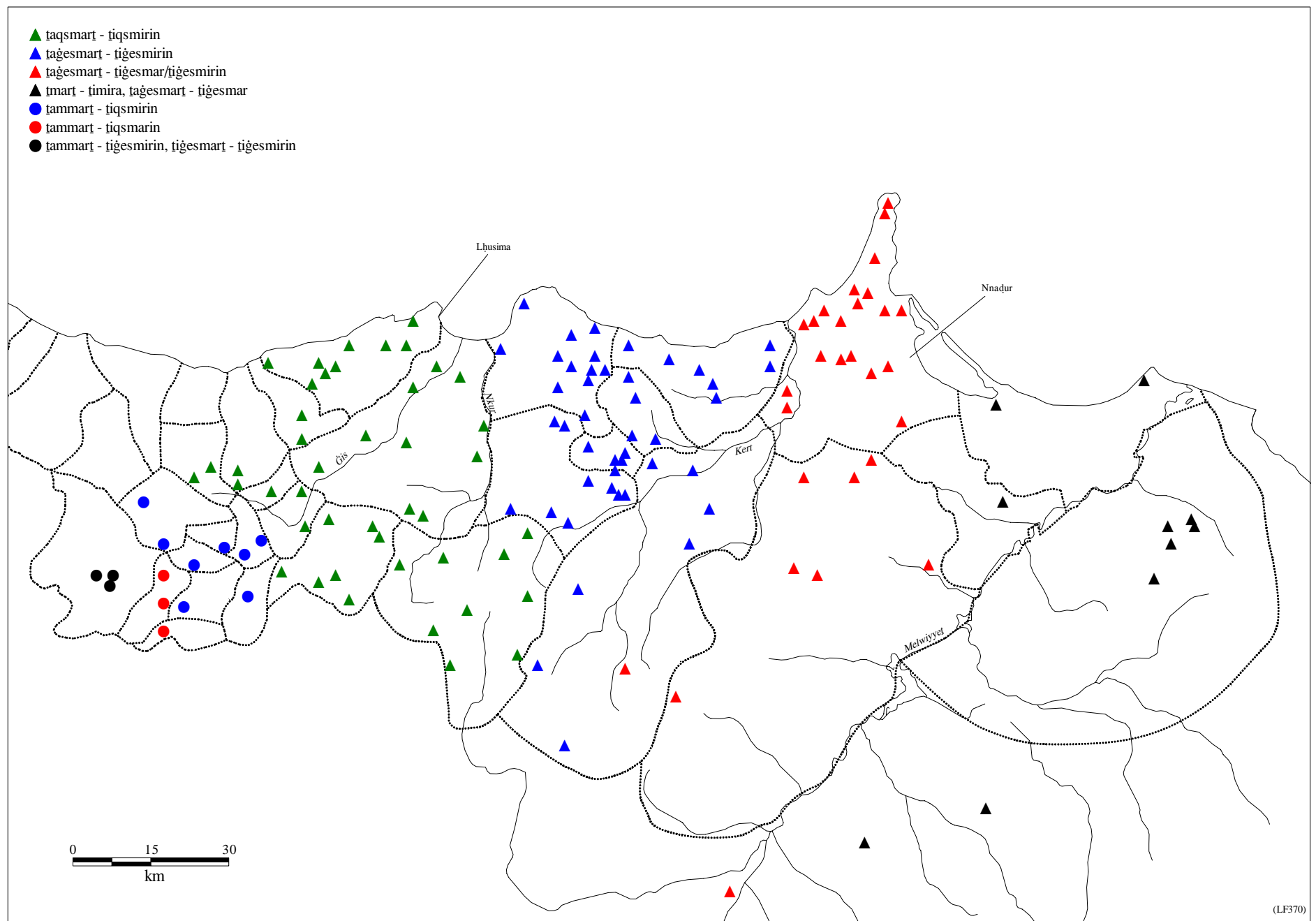
Carte 112 : Formations du pluriel du nom « perdrix »



Carte 113 : Formations du pluriel du nom « côte »



Carte 114 : Formations du pluriel du nom « menton »



A partir de la carte 114, le degré d'irrégularité morphologique est davantage élevé. Des procédés spécifiques qui ont trait au matériel consonantique sont appliqués. Il s'agit essentiellement de la modification irrégulière de la tension consonantique et de l'insertion de consonnes au sein de la base. En outre, il arrive parfois que le pluriel soit construit sur une racine différente de celle dont est dérivé son homologue singulier. Les noms concernés appartiennent dans ce cas à la sous-catégorie sémantique des noms d'êtres sexués.

Le nom « menton » (carte 114) connaît trois configurations du singulier qui correspondent à quatre bases différentes¹³⁴ :

- /-cccvc-/ ; /-qsmar-/ , /-ḡsmar-/ ⇒ /t-a-qsmar-t/ , /t-a-ḡsmar-t/ , /t-i-ḡsmar-t/
- /-cvc-/ ; /-mar-/ ⇒ /t-mar-t/
- /-Cvc-/ ; /-mmar-/ ⇒ /ta-mmar-t/

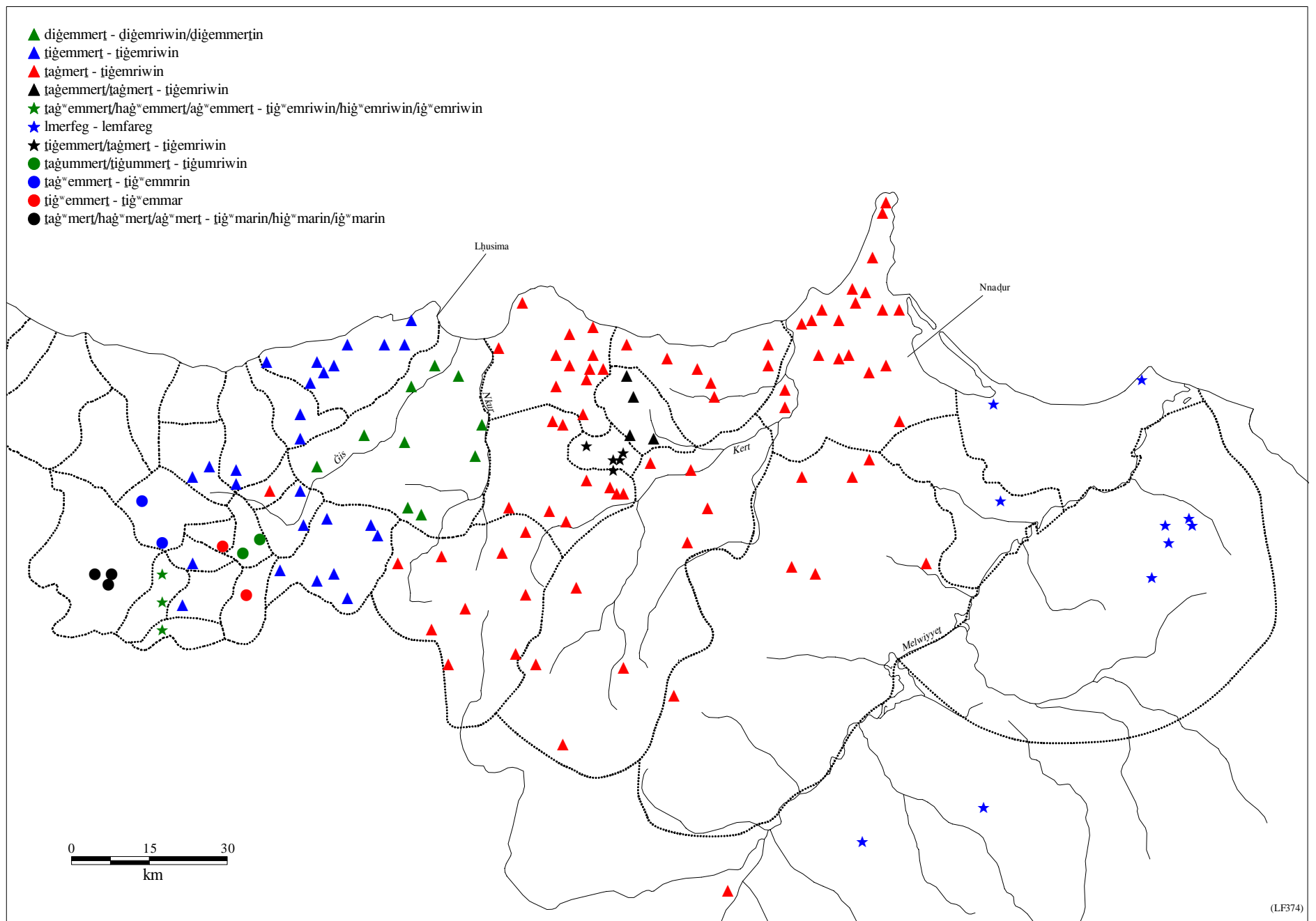
Les pluriels y corrélant sont :

- /-qsmar-/ (S) ⇒ /-qsmir-/ (P) ⇒ /ti-qsmir-in/
- /-ḡsmar-/ (S) ⇒ /-ḡsmir-/ (P) ⇒ /ti-ḡsmir-in/
- ⇒ /-ḡsmar-/ (P) ⇒ /ti-ḡsmar/
- /-mar-/ (S) ⇒ /-mira/ (P) ⇒ /ti-mira/
- /-mmar-/ (S) ⇒ /-qsmir-/ , /-qsmar-/ , /-ḡsmir-/ (P)
- ⇒ /ti-qsmir-in/ , /ti-qsmar-in/ , /ti-ḡsmir-in/

Parmi ces corrélations, les dernières – réservées au Rif occidental – laissent voir un modèle de pluriel qui ne correspond pas à celui du singulier de la région (/ -Cvc-/) mais à celui décelé dans d'autres régions du Rif, /-cccvc-/.

¹³⁴ Seules les variantes au féminin ont été retenues pour cette analyse comparative. Pour une vue d'ensemble de toutes les formes attestées au singulier, voir ultérieurement Partie IV, Chapitre 1 : carte 306.

Carte 115 : Formations du pluriel du nom « coude » ou « coin »



La plupart des variétés berbères du Rif ont une base à séquence /-iw/ pour le pluriel de « coude, coin » (carte 115) :

- /-ǧemriw-/ (Rif central et oriental)
- /-ǧumriw-/ (Rif occidental)
- /-ǧ^wemriw-/ (Rif occidental)

Les variétés du Rif oriental et celles des Iqelīyen distinguent, outre la base générale /-ǧemriw-/, la base /-ǧemmar-/. Cette dernière a connu, à l'égard de la base du singulier /-ǧmer-/, une modification de tension consonantique du /m/ et l'insertion de la voyelle pleine /-a-/. La structure comparable /-ǧ^wemmar-/ est repérée dans le Rif occidental chez les Ayt Ḥennus. Les Ayt Seddat de la même zone géographique connaissent une construction semblable mais sans insertion vocalique, /-ǧ^wemmr-/. Les locuteurs de Ktama, en revanche, font appel à l'insertion vocalique mais non pas au jeu de la tension consonantique. Les variétés du Rif présentent donc pour ce nom des pluriels à changement de tension consonantique très irrégulier. Un essai de régularisation par analogie est repéré chez les Ayt Weryaǧel qui emploient la variante /di-ǧemmer-t-in/¹³⁵. Celle-ci est fondée sur la simple suffixation de l'indice du féminin pluriel /-in/. Bien que cette forme demeure subsidiaire par rapport à /di-ǧemriw-in/, son usage gagne de plus en plus de terrain chez les jeunes locuteurs.

Pour le nom /t(a)-ǧaṭ-ṭ/ (chèvre, carte 116), trois pluriels ont été retrouvés. La forme principale est /ti-ǧeṭṭ-en/ ; elle est également attestée dans d'autres variétés berbères d'Afrique du Nord, comme par exemple les variétés du kabyle (Chaker, 1983 : 89), des Ayt Seghrouchen (Pellat, 1955 : 158) et des Ayt Snous (Destaing, 1914a : 68). Son irrégularité se situe au niveau de l'alternance vocalique /-a-/ ⇒ /-e-/ et du suffixe masculin /-en/ au lieu de celui du féminin /-in/. De nombreuses variétés du Rif central et certaines variétés du Rif oriental ont pour pluriel la variante /ti-ǧaṭṭ-in/. Seules les variétés des Ibequyen connaissent la forme irrégulière /ti-ǧaṭ-en/ qui ressemble d'une part à /ti-ǧeṭṭ-en/ et de l'autre part à /ti-ǧaṭṭ-in/. Le Rif occidental diverge de ces pratiques morphologiques par l'emploi exclusif de l'emprunt arabe /leksiba/ comme pluriel¹³⁶.

Les bases sur lesquelles le pluriel de /a-ydi/ (chien) est construit exposent des irrégularités variées (carte 117)¹³⁷. L'affixe /i — an/, en revanche, est partout identique.

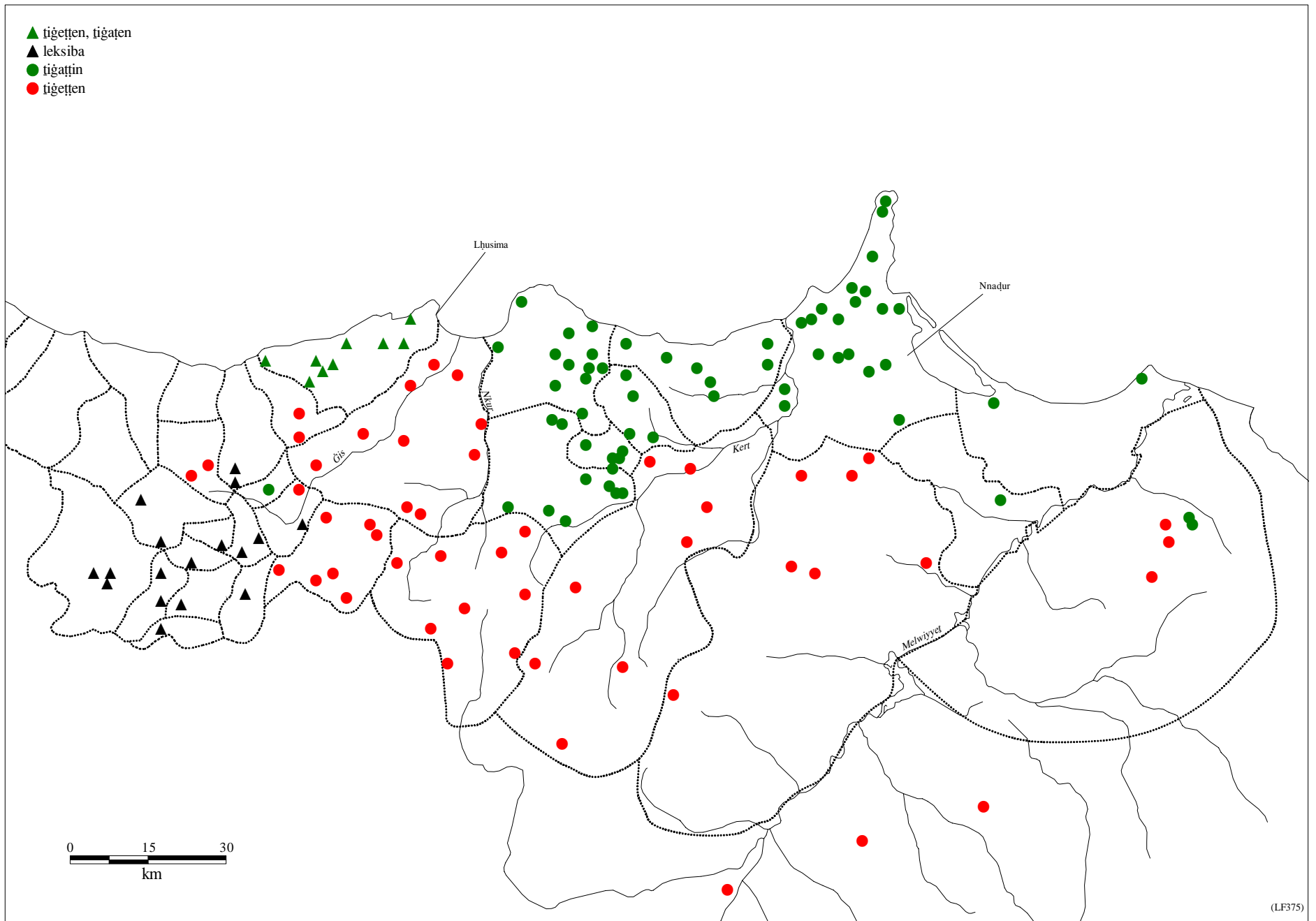
- /-d-/, /-yd-/ et /-ygd-/ ⇒ /i-d-an/, /i-yd-an/ et /i-ygd-an/
- /-t-/ et /-tt-/ ⇒ /i-t-an/ et /i-tt-an/

¹³⁵ Les différents traitements phonétiques et phonologiques du préfixe du féminin ont été intégrés dans la présentation de ce phénomène sur la carte 115. Pour des analyses sur la question, voir Partie II, Chapitre 2 : 2.2.3. En ce qui concerne les réalisations diversifiées du /r/ dans le Rif, voir Partie II, Chapitre 2 : 1.1.

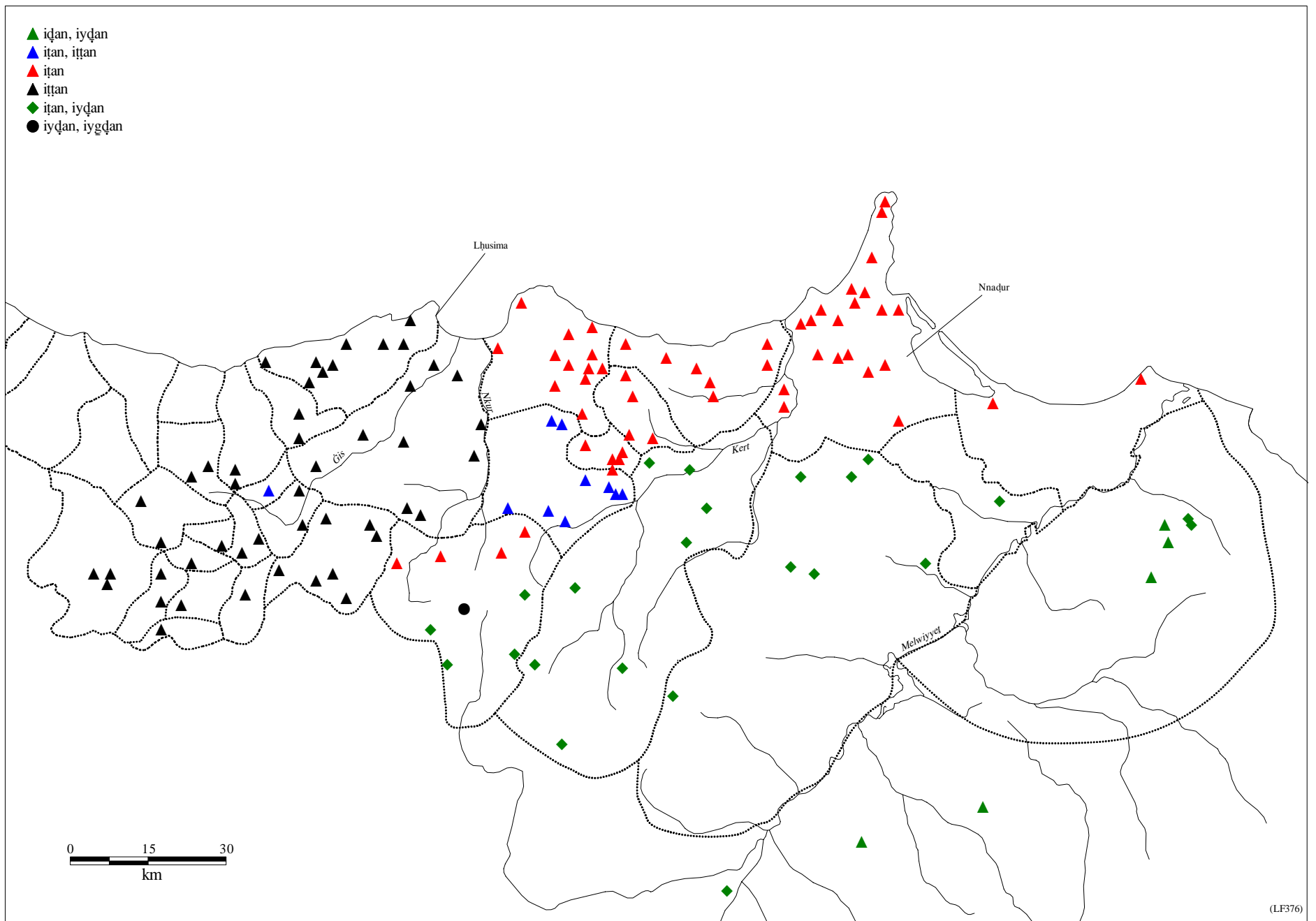
¹³⁶ Cet emprunt (souvent sous des formes berbérisées) est également utilisé ailleurs dans le Rif pour dénoter le « petit bétail ».

¹³⁷ Pour les autres signifiants de « chien », voir ultérieurement Partie IV, Chapitre 3 : carte 324.

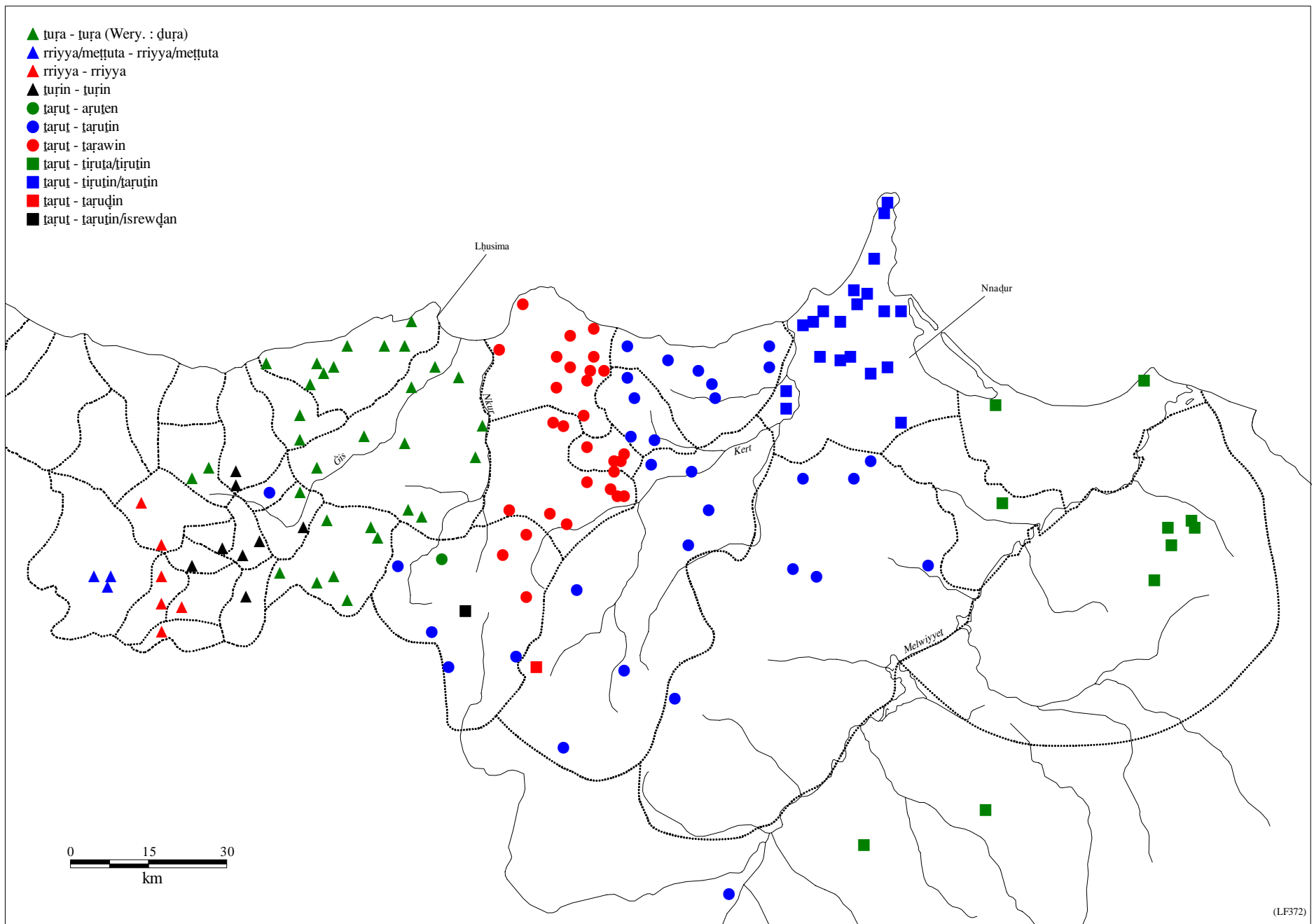
Carte 116 : Formations du pluriel du nom « chèvre »



Carte 117 : Formations du pluriel du nom « chien »



Carte 118 : Formations du pluriel du nom « poumon »



La carte 118 indique une variation remarquable pour la formation du pluriel de « poumon ». Il importe de souligner le fait que les variétés du Rif occidental et celles de certaines tribus limitrophes du Rif central emploient la même forme pour le singulier aussi bien que pour le pluriel :

- /t-ur̥a/ pour les variétés du Rif central
- /t-ur̥-in/ pour certaines variétés du Rif occidental et certaines variétés limitrophes du Rif central
- /rriyya/ ou /meṭṭuta/ pour les variétés les plus occidentales

Une seconde catégorie regroupe les variétés faisant une distinction morphologique entre le singulier et le pluriel. La plupart des pluriels y sont créés autour de la base /-ru-/ ou /-aru-/. Mais des bases telles que /-araw-/ (Rif central), /-ruṭa-/ (Rif oriental) et /-aruḍ-/ (Ayt Muḥend U ʿabdellāh des Ibdalsen) ont été également détectées. La formation particulière de /i-srewḍ-an/ se distingue complètement des autres pluriels par sa base et son affixe discontinu /i — an/. Celui-ci indique le genre masculin alors que le corrélaire singulier /t-ar̥u-t/ est au féminin. Le suffixe /-en/ (MP) constitue le seul marqueur du pluriel /ar̥u-t-en/ de la variété de Ajdir (Igzennayen). L'absence de préfixe du féminin pluriel (/t-/ ou /ti-/ en général) rend cette forme encore plus remarquable.

Les variétés occidentales utilisent indifféremment /ta-sa/ pour le singulier et le pluriel du nom « foie » (carte 119)¹³⁸. Les variétés du Rif central avoisinantes ont le nom /ta-šwi-t/ pour les deux nombres, excepté le cas des Ibeqquyen où le pluriel /ti-šwi-in/ est attesté. Le pluriel de /t-sa/ dans les autres régions du Rif est fondé sur des bases distinctes par leur composant final : /-saw-/ (Rif central), /-satt-/ (Rif central et oriental), /-satt^w-/ (Rif oriental) et /-sakk^w-/ (Rif oriental).

Le pluriel de « femme » (carte 120) est spécifique du fait qu'il est, à plusieurs reprises, érigé de racines entièrement différentes de celles qui fondent son singulier. Ces pluriels correspondent, souvent de façon croisée, aux singuliers /ta-meṭ(t)u-t/ et /t-a-mḡer-t/ :

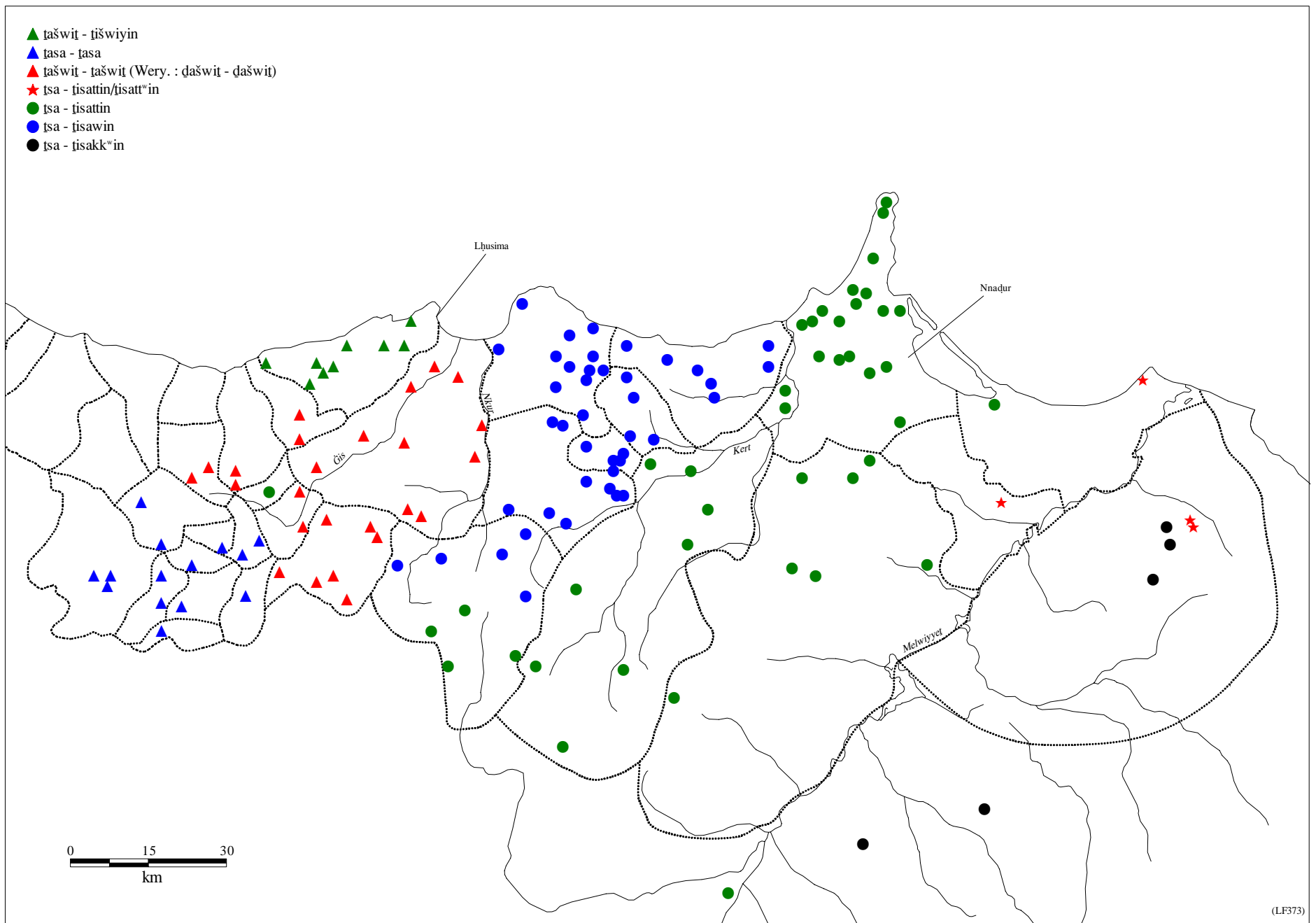
- /ta-meṭ(t)u-t/ ⇒ /ti-meṭ(t)u-t-in/, /ti-meṭ(t)u-t-en/
 ⇒ /ti-mḡar-in/
 ⇒ /ti-eḍay/
 ⇒ /lḡal-at/
 ⇒ /ti-seḍn-an/
- /t-a-mḡer-t/ ⇒ /ti-mḡar-in/
 ⇒ /ti-mḍan-in/
 ⇒ /ti-seḍn-an/

De multiples combinaisons asymétriques ont été repérées dans les données examinées et présentées dans la carte 120.

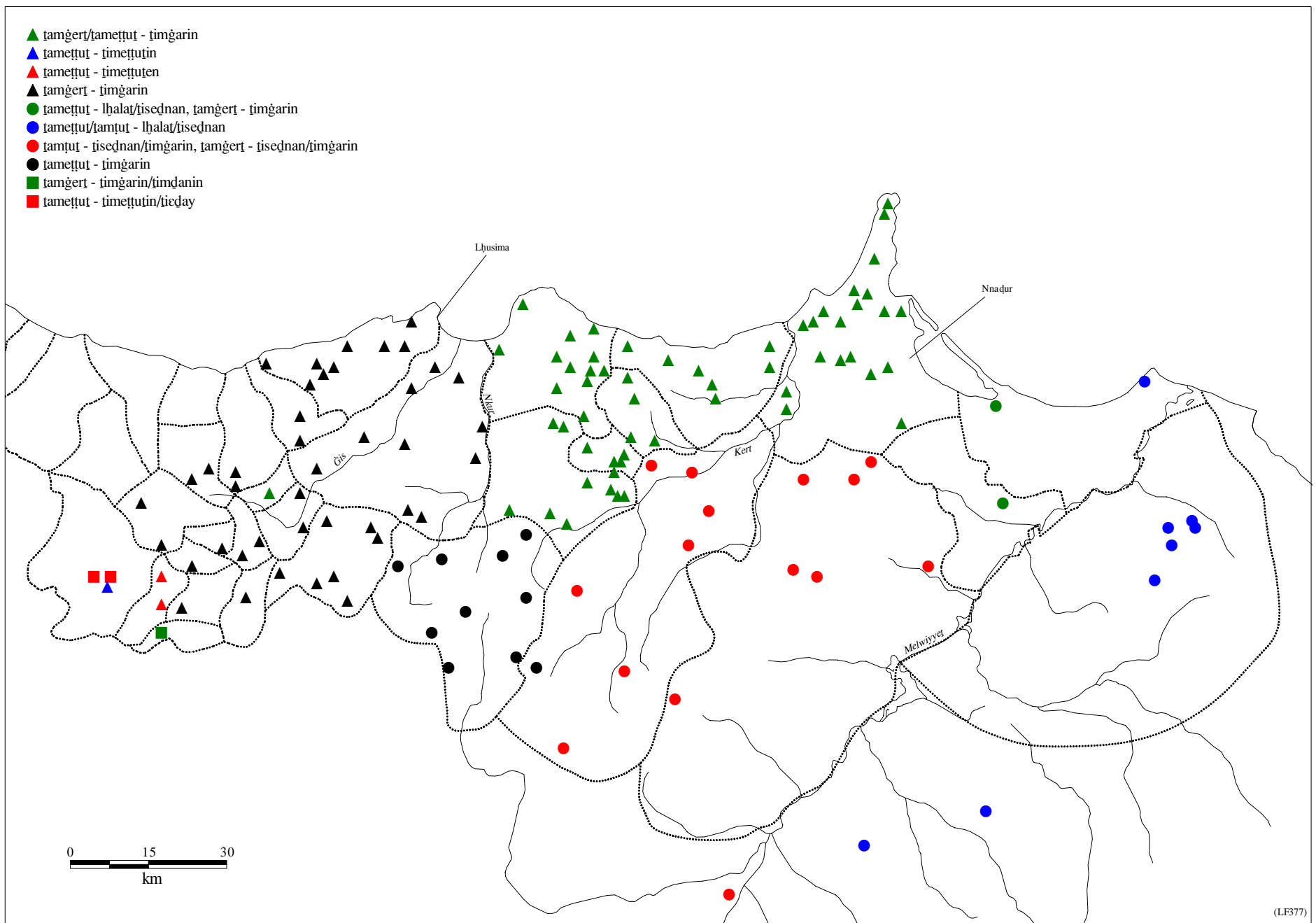
Le même degré de complexité et de diversité a été constaté pour d'autres matériaux géolinguistiques dont un échantillon a été exposé en détail dans la carte 121 pour le pluriel de « garçon » et un autre échantillon dans la carte 122 pour le pluriel de « fille ».

¹³⁸ Ce nom est également utilisé pour le collectif.

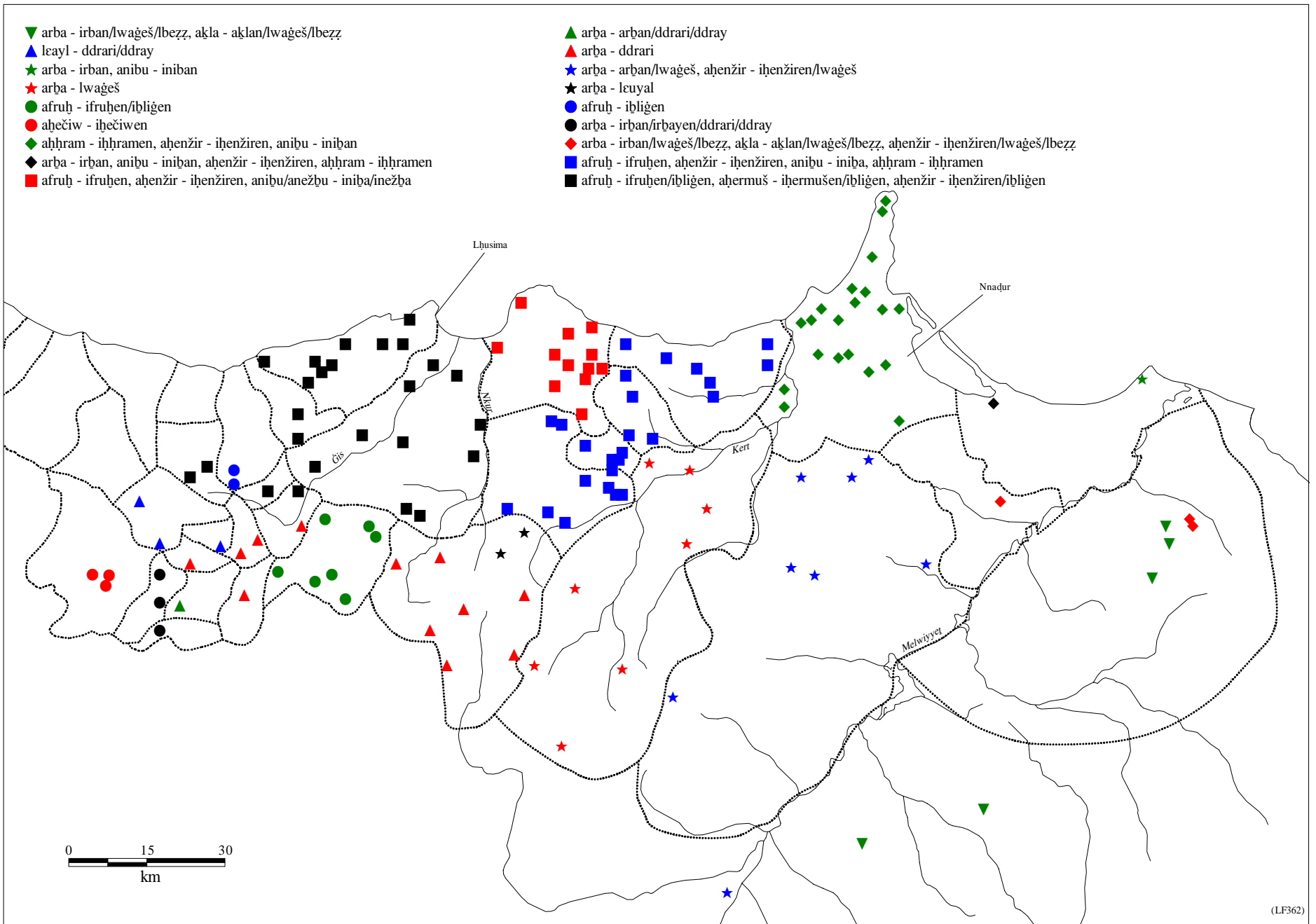
Carte 119 : Formations du pluriel du nom « foie »



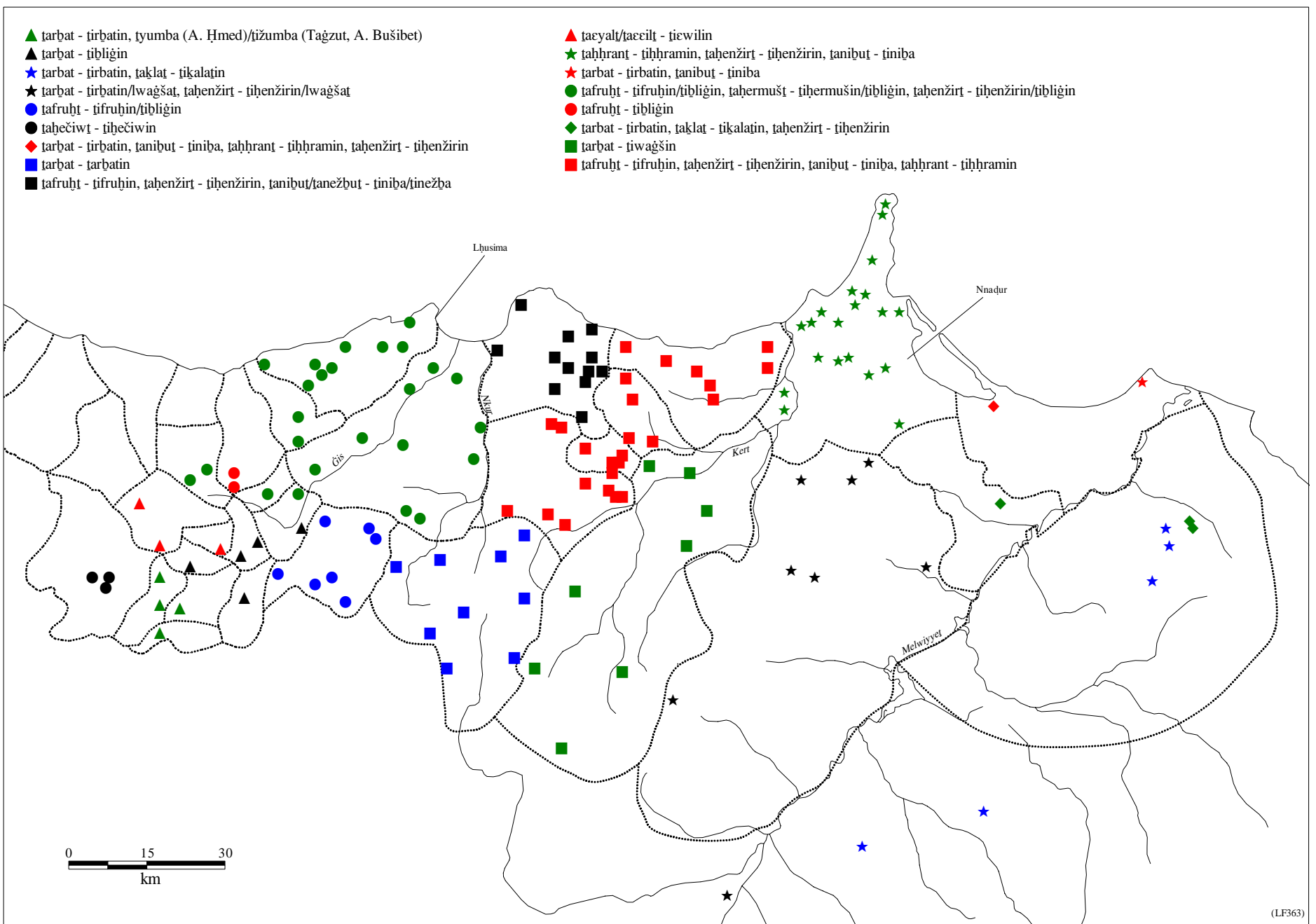
Carte 120 : Formations du pluriel du nom « femme »



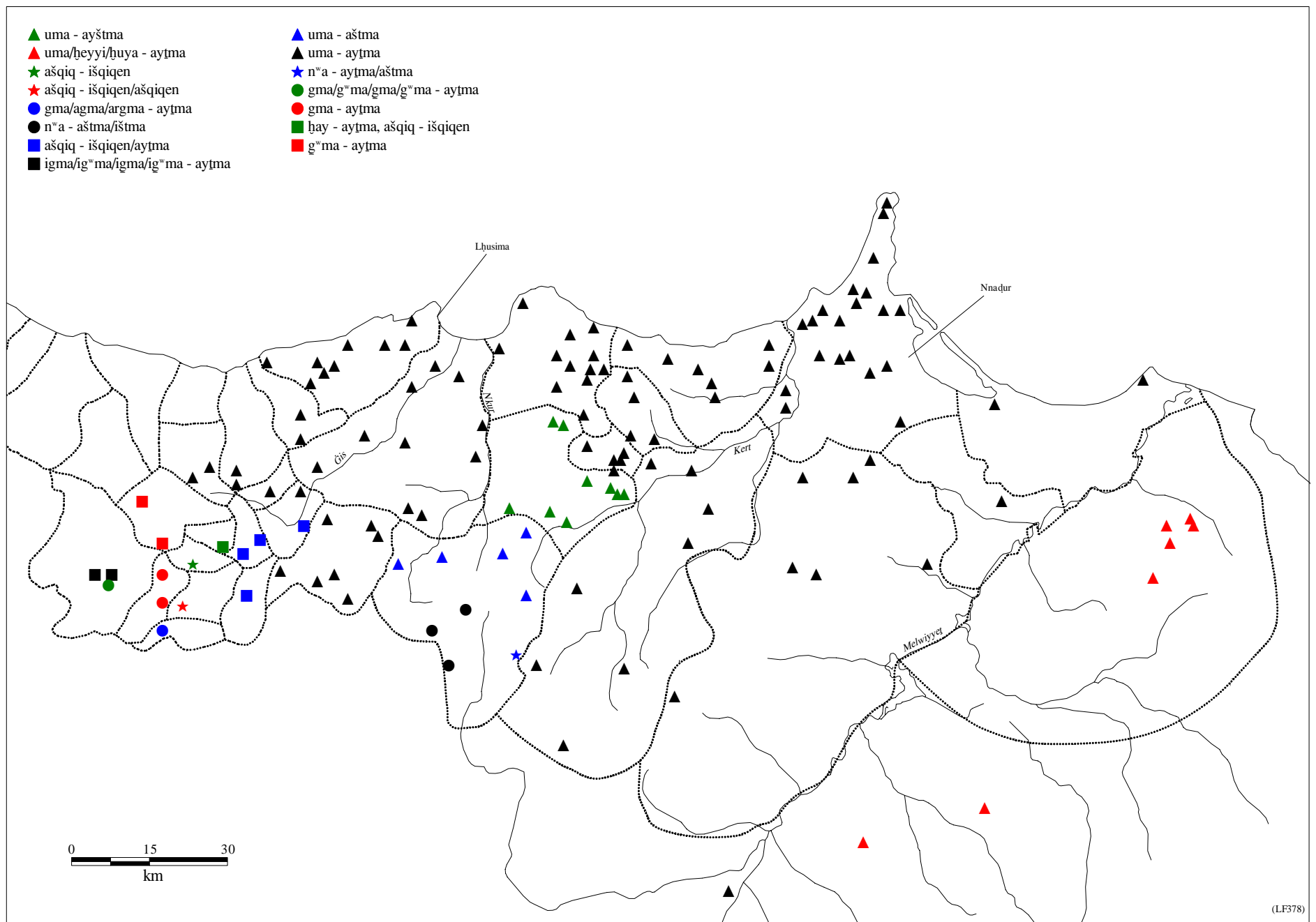
Carte 121 : Formations du pluriel du nom « garçon »



Carte 122 : Formations du pluriel du nom « fille »



Carte 123 : Formations du pluriel du nom « frère »



La variation composite affichée sur la carte 123 pour le pluriel de « frère » peut être reconduite à la formation centrale /aytma/ dont les variantes sont généralement le produit d'une assimilation de sonorité de la suite /-yt-/ ; /ayštma/ et /aštma/ par exemple¹³⁹. Ces pluriels sont tous particuliers en raison de l'absence totale d'affixe¹⁴⁰. De plus, certaines variétés y font correspondre des singuliers dérivés d'une autre racine, généralement empruntée à l'arabe. Les pluriels /a-šqiq-en/ ou /i-šqiq-en/ du nom singulier /a-šqiq/ ont été attestés dans la région occidentale seulement, pour ce signifié en tout cas.

Un autre pluriel sans affixe est celui de « sœur » (carte 124) dont les variantes hétéroclites connaissent une répartition géographique davantage fragmentée¹⁴¹. Dans cette panoplie de variantes, deux formations conductrices ont été décelées ; celle de /suytma/ au Rif occidental et central, et celle de /y)issma/ au Rif central et oriental. Des variantes plus particulières comme /wiytma/, /t-aytma/ et /h-aytma/ ont été attestées dans le Rif occidental. D'autres variantes telles /istma/, /ištma/ et /suyštma/ ont été repérées dans le Rif central¹⁴². Nous portons l'attention sur le fait que les pluriels /t-aytma/ et /h-aytma/ contiennent toutes les deux le préfixe du

féminin /t-/ ou sa variante affaiblie /h-/. Ces cas exceptionnels laissent voir une base identique pour le pluriel des deux genres.

Nous avons rencontré pour le cas de « béliet » (carte 125) divers procédés irréguliers qui, surtout dans les variétés du Rif central, existent en parallèle : alternances, insertions et élisions vocaliques ; changement ou maintien de la voyelle initiale constante ; changement de la consonne tendue de la base. Exemples à l'appui :

- /aḳerri/ ⇒ /aḳrar-en/, /iḳrar-en/, /leksib-et/¹⁴³
- /iḳerri/ ⇒ /aḳrar-en/, /iḳrar-en/, /leksib-et/

La carte 126 montre pour le pluriel du nom « œil » une variation qui peut être regroupée en deux grandes catégories ; les pluriels à /-t(t)-/ comme consonne centrale de la base et ceux à /-ll-/¹⁴⁴. Comme pluriel à /-t(t)-/, nous avons retrouvé /ti-t(t)aw-in/, /aṭ(t)aw-in/ et /aṭ(t)aw-en/ dans le Rif central et oriental essentiellement. Les pluriels à /-ll-/ sont /all-en/, /i-wall-en/, /i-waḡ-en/, /i-waḡ-en/ et /ti-waḡ-en/ (Rif occidental). Dans les trois derniers cas, la tendue /-ll-/ a fait l'objet d'une mutation consonantique¹⁴⁵. Les variétés de Ktama ne s'insèrent ni dans le premier groupe ni dans le second, car elles utilisent systématiquement le pluriel régulier /i-berruq-en/ du singulier /a-berruq/.

¹³⁹ Sur les assimilations paradigmatiques de sonorité, voir Partie II, Chapitre 2 : 8.1.1.

¹⁴⁰ Cependant, il existe aussi, dans la plupart des variétés centrales et orientales, des pluriels à suffixe /-en/, /awmaṭ-en/ et /umaṭ-en/ par exemple, qui sont employés de façon absolue pour indiquer le pluriel (le nombre est souligné) seulement. Les variantes sans suffixe, par contre, sont toujours accompagnées d'un pronom affixe ; elles dénotent souvent la valeur de collectif (le groupe est souligné) plutôt que celle de pluriel.

¹⁴¹ Une variante qui apparaît sporadiquement dans quelques variétés centrales (certaines variétés des Igzenayen et des Ayt Tuzin par exemple) est le pluriel irrégulier /tiwčma/.

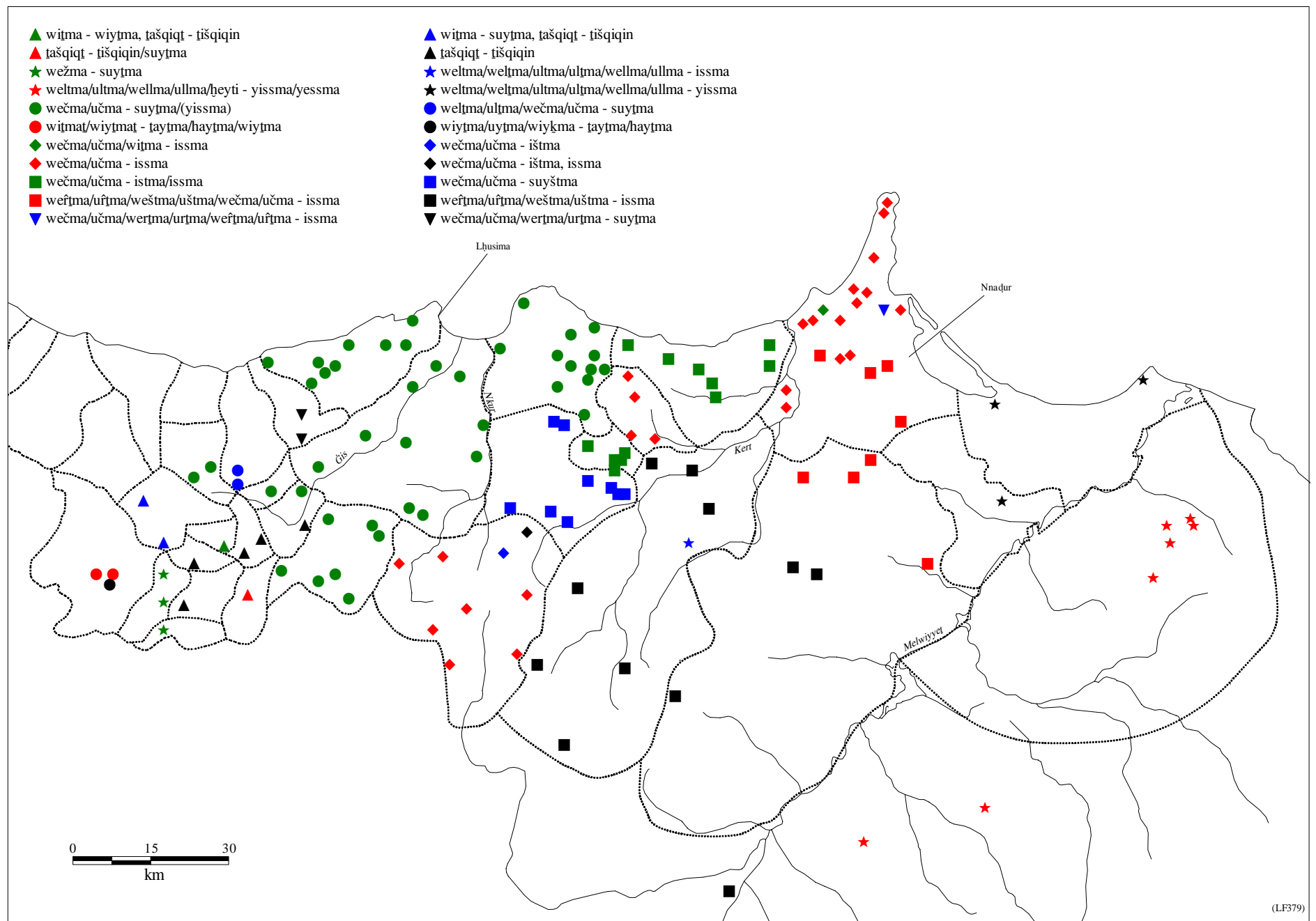
¹⁴² Des variantes à affixe ont été également observées pour le féminin pluriel/collectif : /t-awmaṭ-in/, /t-umaṭ-in/, /ti-welṭmaṭ-in/, /ta-welṭma-in/ par exemple. Tout comme pour le masculin, elles sont en distribution fonctionnelle complémentaire avec les variantes sans affixe ; par exemple, /t-awmaṭ-in/ (FP à affixes et en emploi absolu ; sœurs) ~ /issma-nnem/ (FP sans affixe et en emploi avec pronom affixe 2FS ; sœurs + tes = tes sœurs).

¹⁴³ Le nom /leksib-et/ est aussi employé comme nom collectif. Pour « béliet », les variétés berbères du Rif disposent également de la variante empruntée de l'arabe /ḥawli/, généralement intégrée dans la morphologie berbère sous forme de /a-ḥuli/ (ou variantes locales) qui a comme pluriel le nom /i-ḥuli(y)y-en/.

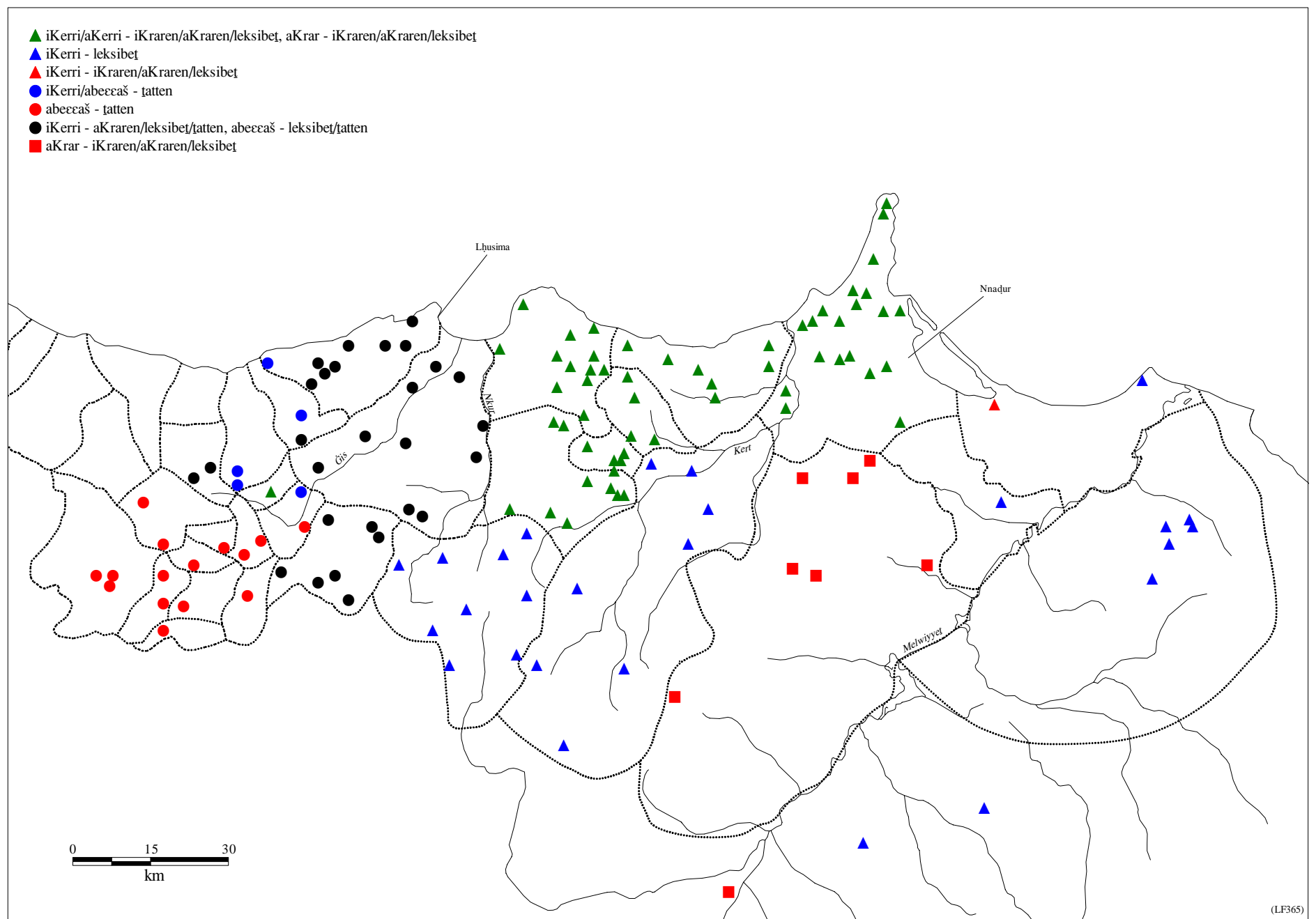
¹⁴⁴ On retrouve la base /-all-/ sous forme du pluriel /all-en/ dans d'autres variétés berbères d'Afrique du Nord, comme par exemple en kabyle (Naït-Zerrad, 2001 : 37) et en tachelhit (Bounfour & Boumalk, 2001 : 192). Cette dernière variété connaît également la forme alternative /ti-tṭaw-in/.

¹⁴⁵ A ce sujet, voir Partie II, Chapitre 2 : 4.2.

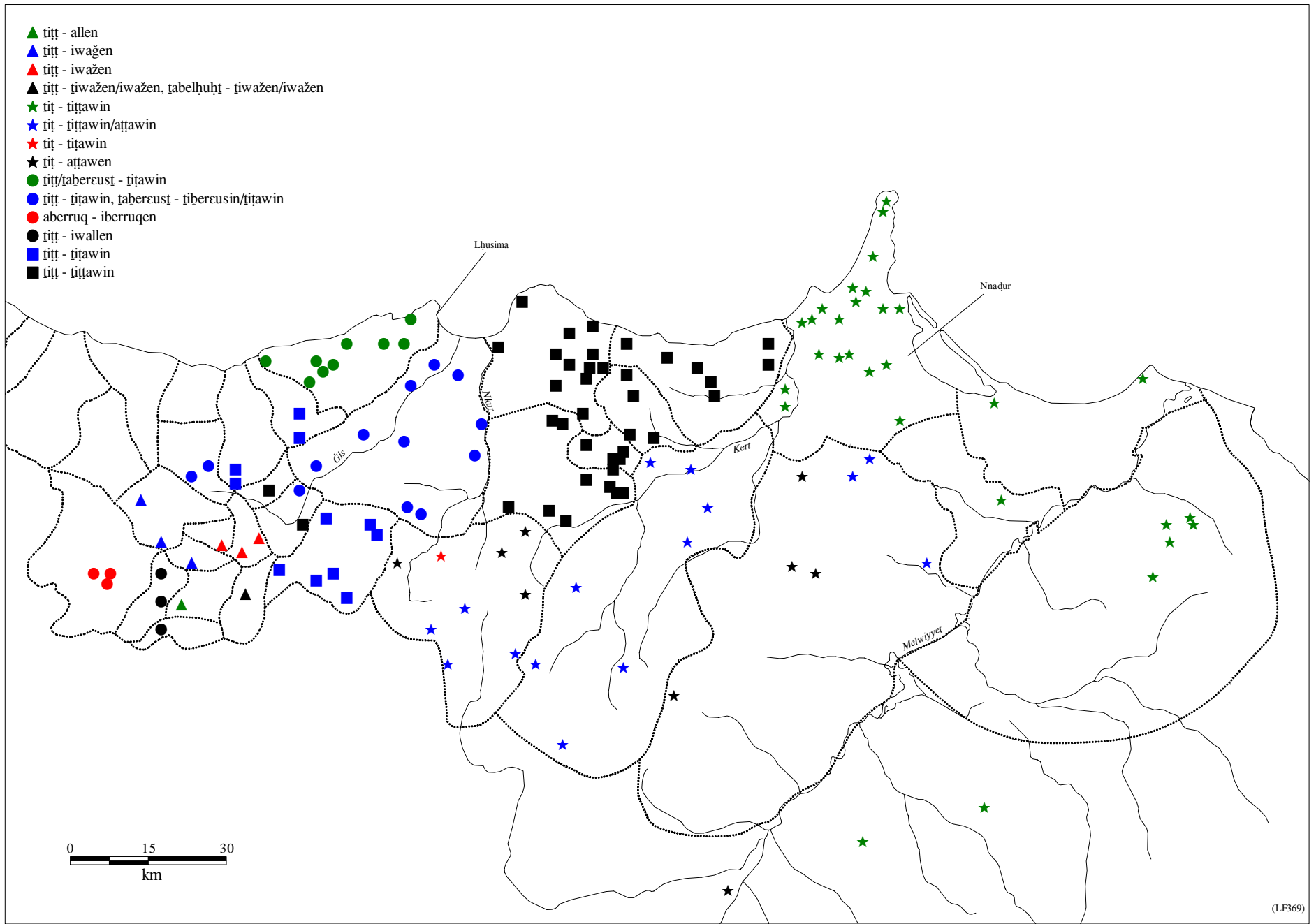
Carte 124 : Formations du pluriel du nom « sœur »



Carte 125 : Formations du pluriel du nom « bélier »



Carte 126 : Formations du pluriel du nom « œil »



3. L'état

Comme dans toutes les variétés berbères nord, l'état libre du nom masculin des variétés du Rif s'oppose en principe à l'état d'annexion. Celui-ci indique un rapport de dépendance morpho-syntaxique entre deux unités de l'énoncé par le biais de certaines alternances phonétiques :

Tableau 10 : Marqueurs d'état du nom en berbère

Etat libre	Etat d'annexion
+ voyelle d'état	- voyelle d'état
- semi-voyelle	+ semi-voyelle

Exemples :

Tableau 11 : Exemples de noms masculins aux deux états

Genre & Nombre	Etat libre	Etat d'annexion
MS (homme)	/a-ryaz/	/we-ryaz/
MS (genou)	/a-fud/ ou /fud/	/u-fud/
MS (puit)	/anu/	/w-anu/
MP (hommes)	/i-ryaz-en/	/ye-ryaz-en/
MP (genoux)	/i-fadd-en/	/i-fadd-en/
MP (puits)	/anu-ten/	/w-anu-ten/

Cependant les exemples laissent clairement voir que ces règles s'appliquent en général aux noms à structure /a-cc.../, tels l'exemple de /a-ryaz/ (homme) et son pluriel /i-ryaz-en/. Les lexèmes à structure nominale /(a)-cv.../ à l'état libre (/v/ = voyelle pleine ou centrale) ont /u-cv.../ à l'état d'annexion, comme dans /u-fud/¹⁴⁶.

Les noms débutant par une voyelle constante ne sont pas non plus affectés par l'ensemble de ces procédés, car ils ne disposent pas de voyelle d'état. La voyelle initiale de la base y est sauvegardée dans tous les cas de figure : /anu/ et ses corrélaires.

L'opposition d'état des noms féminins est seulement marquée par l'alternance [présence à l'état libre ~ absence à l'état d'annexion] de la voyelle d'état. Les noms à voyelle initiale constante ne sont pas non plus concernés ici. Les exemples suivants le montrent bien :

Tableau 12 : Exemples de noms féminins aux deux états

Genre & Nombre	Etat libre	Etat d'annexion
FS (femme)	/t-a-mger-t/	/te-mger-t/
FS (truie)	/t-ilef-t/	/t-ilef-t/
FP (femmes)	/ti-mgar-in/	/te-mgar-in/
FP (truies)	/t-ilf-in/	/t-ilf-in/

Voici un résumé des marqueurs d'état du nom des variétés berbères du Rif :

Tableau 13 : Marqueurs d'état du nom dans les variétés berbères du Rif

Genre & Nombre	Voyelle initiale	Etat libre	Etat d'annexion
MS	NC	/a-/ ou /ø-/ /i-/ /ø-/	/u-, w-, we-, wu-/ /i-, y-, ye-, yi-/ /u-/
MS	C	/ø-/	/w-, y-/
MP	NC	/i-/ /ø-/	/i-, y-, ye-, yi-/ /w-, y-/
FS	NC	/ta-/ ou /tø-/	/t-, te-/
FS	C	/tø-/	/tø-/
FP	NC	/ti-/ /tø-/	/t-, te-/ /tø-/
FP	C	/tø-/	/tø-/

¹⁴⁶ C'est justement aussi ce type de nom ((a)-cvc/) qui fait l'objet d'un effacement de la voyelle préfixale dans de nombreuses variétés du Rif et dans les variétés zénètes en général. Sur le traitement de la voyelle préfixale, voir Partie II, Chapitre 1 : 3. Quelques rares exceptions, comme /wu-fud/ par exemple, ont été cependant repérées dans le Rif occidental.

Leur diversité à l'état d'annexion est généralement conditionnée par le contexte phonétique immédiat. Deux règles principales sont valables dans la majorité des cas :

- /u-, i-/ comme préfixe dans /-cv.../
- /we-, ye-/ comme préfixe dans /-cc.../

Cependant, plusieurs variétés du Rif occidental exposent l'occurrence des voyelles /u-/ et /i-/ devant la séquence /-cc.../ ; d'autres variétés de cette même région affichent les variantes /wu-/ et /yi-/. Celles-ci sont en alternance libre avec les variantes les plus fréquentes /we-/ et /ye-/ dans certaines variétés du Rif oriental (voir carte 127). Certaines variétés frontalières du Rif central (surtout Ayt Weryaǧel, Ayt Eammart, Ibeqquyen, Ayt Iṭteft, Ayt Mezduy et Ayt Gmil) portent témoignage de l'emploi facultatif entre les marqueurs /we-/, /ye-/ et leurs homologues vocaliques /u-/ et /i-/ devant certaines bases commençant par la séquence /-cc.../. Par exemple :

- /a-drar/ (EL) ~ /we-drar/ (EA) (montagne)
- ~ /wu-drar/ (EA)
- ~ /u-drar/ (EA)
- /i-fran/ (EL) ~ /ye-fran/ (EA) (caves)
- ~ /yi-fran/ (EA)
- ~ /i-fran/ (EA)

En outre, nous avons observé, dans les variétés où /u-/ et /i-/ apparaissent devant la séquence /-cc.../ (phénomène morphologique), l'existence en parallèle de la vocalisation des semi-voyelles au début absolu du nom (phénomène phonologique).

- /we-/ ⇒ /u-/
- /ye-/ ⇒ /i-/

Le préfixe /ø-/ d'état libre concerne essentiellement les noms dont la base commence par une voyelle. Selon la nature phonétique de cette voyelle initiale, la base des noms masculins à l'état d'annexion est associée au préfixe semi-vocalique /w-/ ou /y-/.

- /aman/ (EL) ⇒ /waman/ (EA) (eau)
- /iri/ (EL) ⇒ /yiri/ (EA) (cou)

Les noms féminins, par contre, ne subissent aucune modification. L'opposition morphologique entre état libre et état d'annexion est donc neutralisée dans ce cas.

- /t-affa/ (EL) ⇒ /t-affa/ (EA) (meule de gerbes)
- /t-uššen-t/ (EL) ⇒ /t-uššen-t/ (EA) (chacal, F)

D'autres noms qui ne font pas de distinction morphologique entre les deux états sont ceux à configuration /i-cvc.../¹⁴⁷ :

- /i-durar/ (EL) ⇒ /i-durar/ (EA) (montagnes)

Mais les exceptions sur cette règle ne sont toutefois pas négligeables. Un autre cas significatif est celui de /ø-ayt/ (fils de, ceux de) et de /ø-aytma/ (frères) qui restent généralement invariables dans les deux états¹⁴⁸. D'autres exemples pan-berbères comme /medden/, /midden/ ou /miden/ (gens, les autres) font également partie de cette liste, sans oublier les emprunts arabes non intégrés, comme par exemple /lhell/ (vinaigre) et ses variantes locales. Dans un nombre restreint de cas isolés, la voyelle d'état libre est absente. Ce sont surtout les variétés centrales et orientales du Rif qui sont concernées¹⁴⁹. Un exemple est /baw/ (fève) à l'état libre qui devient /u-baw/ à l'état d'annexion.

¹⁴⁷ Dans certaines variétés rifaines (occidentales), quelques noms de type /i-cc.../ ne marquent pas l'opposition [EL ~ EA], [/i-z(i)mer/ (EL) ~ /i-z(i)mer/ (EA) (agneau)] par exemple, alors que d'autres variétés (centrales et orientales) le font par la préfixation de /y(e)-/ à l'EA. Encore d'autres variétés, surtout du Rif central, connaissent la neutralisation du marquage d'état pour certains noms masculins singuliers ayant comme préfixe /a-/, tels /a-zmer/ qui est l'homologue de /i-z(i)mer/ (agneau).

¹⁴⁸ Cependant, certaines variétés orientales et centrales portent témoignage du marquage d'état d'annexion de ces noms par le préfixe /y-/, respectivement /y-ayt/ et /y-aytma/. Ceci a été également indiqué par Kossmann (2000 : 26).

¹⁴⁹ C'est aussi dans ces variétés que la voyelle préfixale du nom manque souvent. Voir à ce sujet, Partie II, Chapitre 1 : 3.

Seul le nom féminin /ta-mmur-t/ (pays) connaît à son passage à l'état d'annexion un changement de sa base dans certaines variétés du Rif ; /ta-mmur-t/ ⇒ /t-mur-t/. Cette forme d'état d'annexion est la même utilisée dans les variétés ayant /ta-mur-t/ à l'état libre¹⁵⁰.

Sur le plan syntaxique, la marque d'état d'annexion du nom apparaît selon certaines conditions qui réfèrent toutes à sa dépendance fonctionnelle d'une autre unité du syntagme. Elle se manifeste dans les noms compléments qui assument la fonction syntaxique de :

1. Complément déterminatif prépositionnel.
2. Complément déterminatif non prépositionnel.
3. Complément explicatif¹⁵¹ (sujet lexical post-verbal).

Le complément déterminatif prépositionnel est conditionné par la présence d'une préposition qui le précède. Dans les variétés berbères du Rif, quasiment toutes les prépositions de tout genre (primaires ou secondaires, simples ou composées) impliquent l'état d'annexion du nom succédant. La seule exception attestée partout dans le Rif est la préposition /ar/ (jusqu'à) et ses variantes. Comme le montre l'exemple ci-dessous, elle ne dicte pas l'état d'annexion au nom qui suit.

- /ar anu/ (jusqu'au puits)

Parmi les prépositions les plus usuelles compte /n/ (de) employée seule ou en association avec d'autres éléments, tels par exemple :

- une ou deux autres prépositions ; /adu n/ = /s-adu n/ (au-dessous de).
- un affixe personnel ; /i-n-es/ ou /n-n-es/ (de lui)¹⁵².

L'unité succédant à cette préposition – déterminant l'unité qui la précède – peut être un nom aussi bien qu'un pronom.

- /ifri n w-uššen/ (trou de chacal)
- /ifri n-n-es/ (trou à lui = son trou)

Le nom qui précède /n/ peut appartenir à des classes morphologiques variées, même à des noms de nombre, ce qui est en principe exclu en tachelhit (Galand, 1969).

- /setta n y-iḵsan/ (six de chevaux = six chevaux)

Les analyses comparatives des variétés rifaines portent toutes à croire que les cas d'état d'annexion sans préposition /n/ sont généralement le produit de leur assimilation avec le nom qu'ils précèdent. Car aussi bien des structures assimilées que des structures désassimilées ont été attestées pour les mêmes signifiés selon les variétés en question et souvent même selon les prédispositions individuelles du locuteur en cause¹⁵³. Nous avons régulièrement et invariablement retrouvé les deux possibilités chez le même locuteur, comme l'illustre cet exemple d'usage fréquent chez les Ayt Bšir (Rif occidental)¹⁵⁴ :

- /awal n u-ryaz/ ⇒ [ɛwɛ:l nuryɛ'z] (parole d'homme)
⇒ [ɛwɛ:l uryɛ'z]

Les compléments déterminatifs non prépositionnels sont peu nombreux et appartiennent aux noms accompagnant nécessairement les unités de¹⁵⁵ :

- la série simple /ayt/ (fils de, ceux de), /t-ayt/ (filles de, celles de), et leurs variantes régionales¹⁵⁶ ; /ayt t-mazir-t/ = /ayt t-mur-t/ (ceux du pays).

- la série simple /bu/ (celui à), /mm/ (celle à) et leurs variantes régionales ; /bu t-berbu-t/ (celui à bosse = le bossu).
- la série composée /ayt-bu/ (ceux à), /ayt-mm/ (celles à) et leurs variantes régionales ; /suyt-mm iberquqen/ (celles à grands yeux).

Le « complément explicatif » (Galand : 1964) a comme propriétés générales¹⁵⁷ :

1. Sa position post-posée par rapport au prédicat.
2. La marque d'état d'annexion.
3. Sa présence relativement facultative dans l'énoncé¹⁵⁸.

Exemple d'énoncé verbal :

- /i-šša we-ryaz a-ḡrum/
SPV CE CDD
il a mangé homme pain
Il a mangé, l'homme, du pain.

Exemple d'énoncé non-verbal :

- /ḡer-s ta-mmur-t(.) we-ryaz-a/
SPNV- RI CE
chez-lui terre (.) homme celui-ci
Il a des terres, cet homme-ci.

Dans les deux cas, le complément explicatif (sujet lexical) fonctionne comme extension référentielle du sujet, représenté dans l'énoncé verbal par l'indice /i-/ (il) qui constitue avec le prédicat /-šša/ le syntagme prédicatif verbal. Dans l'énoncé non-verbal, la fonction sujet est assumée par l'affixe personnel /-s/ (le, lui) qui compose avec le prédicat prépositionnel /ḡer/ et le complément obligatoire /ta-mmur-t/ (état libre) le syntagme prédicatif¹⁵⁹. Nous voyons un parallélisme frappant pour la distribution des fonctions syntaxiques entre les deux types d'énoncé. Cependant, le complément explicatif suit immédiatement le prédicat dans l'énoncé verbal, alors qu'une rupture intonative (RI), représentée dans l'exemple par une virgule entre parenthèses, vient les séparer dans l'énoncé non-verbal¹⁶⁰.

Le complément explicatif se reporte en principe au syntagme prédicatif dont il explique un ou plusieurs composants : généralement l'indice de personne (sujet) et/ou pronoms affixes (compléments) pour le syntagme verbal ; le prédicat nominal pour le syntagme non-verbal. Il se démarque morphologiquement du complément déterminatif direct (CDD) – étant un complément non-primaire – par la marque d'état d'annexion.

Intéressant est de constater que l'énoncé non-verbal à prédicat prépositionnel connaît une structure alternative où la préposition est reprise devant le complément explicatif, sans pour autant que le rapport prédicatif soit affecté :

- /ḡer-s ta-mmur-t(.) ḡer we-ryaz-a/
SPNV- RI CE
chez-lui terre(.) chez homme celui-ci
Il a des terres, cet homme-ci.

¹⁵⁰ Pour la répartition géolinguistique de l'opposition [/ta-mmur-t/ ~ /ta-mur-t/] dans le Rif, voir Partie II, Chapitre 2 : 9 ; carte 103.

¹⁵¹ Terme emprunté à Galand (1964, 1969).

¹⁵² Dans quelques variétés du Rif occidental, le paradigme de ce genre de syntagme prépositionnel à valeur possessive sert de pronom affixe au nom de parenté, phénomène fort remarquable dans l'ensemble du domaine rifain.

¹⁵³ Cette analyse rejoint les résultats de Galand (1966a) pour le chleuh, et d'autres berbérissants à sa suite pour d'autres variétés berbères, tels Brugnatelli (1997), mais se distingue de l'analyse de Chaker (1988, 1995 : 43-45) qui ne reconnaît pas la sous-jacence et l'assimilation de la préposition /n/ dans ces cas pour le kabyle.

¹⁵⁴ Les assimilations syntagmatiques concernant la préposition /n/ ont été traitées dans la Partie II, Chapitre 2 : 8.2.

¹⁵⁵ Galand (1969) les appelle pour cette raison des noms « symphonnes ».

¹⁵⁶ Leurs correspondants singuliers, respectivement /w/ (fils de, celui de) et /welt/ (fille de, celle de), n'ont pas été repérés dans les variétés du Rif examinées. Afin d'exprimer ces signifiés, les berbérophones du Rif utilisent les noms /mmi-s/ (fils à lui/elle) et /yelli-s/ (fille à lui/elle) ou leurs variantes géolinguistiques. Il importe de rappeler ici que le marquage morphologique

d'état d'annexion ne s'applique pas aux anthroponymes, excepté dans certaines variétés orientales et centrales.

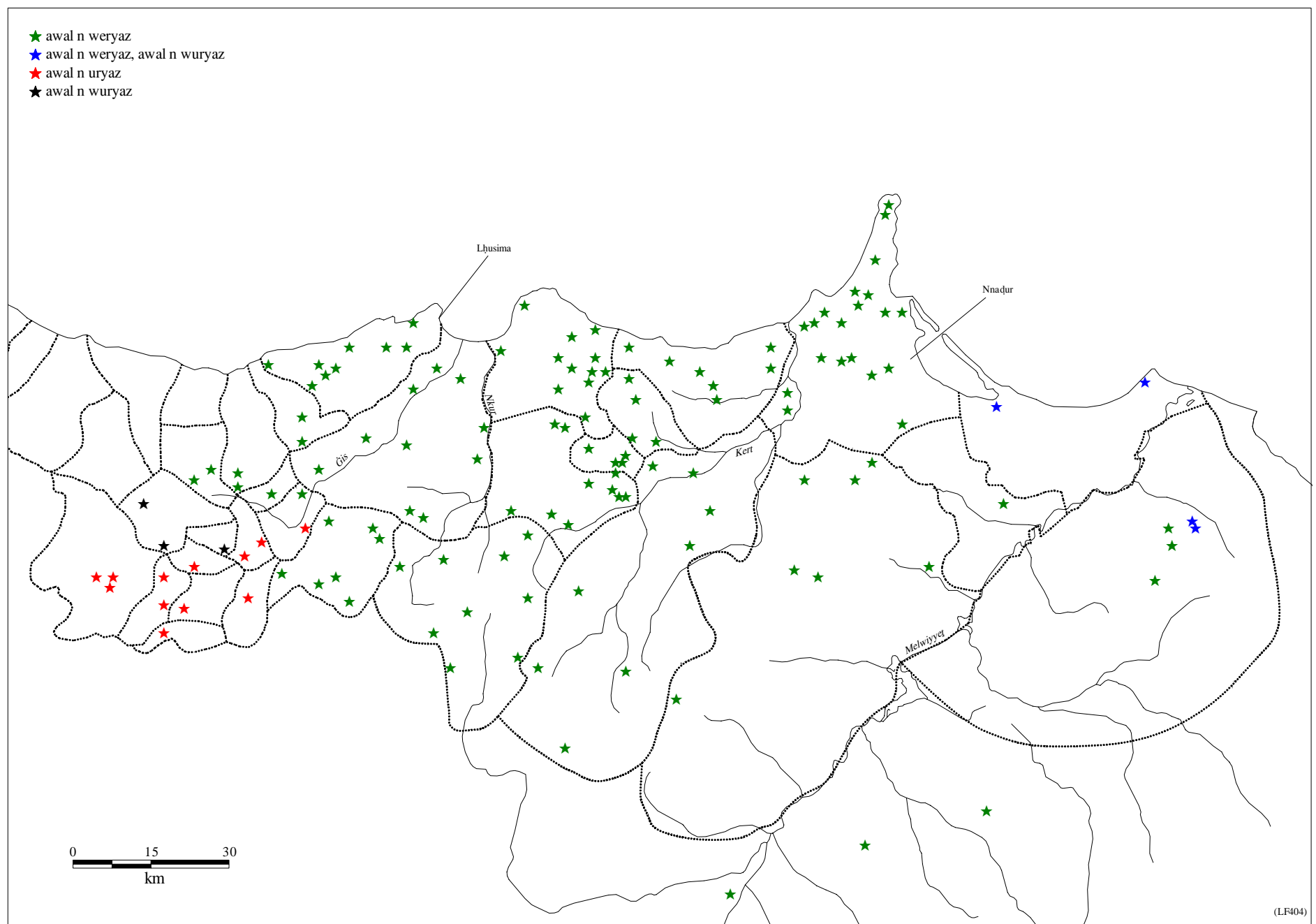
¹⁵⁷ Appelé aussi « expansion référentielle » (Chaker : 1978, 1983) ou « complément référentiel » (Bentolila : 1981).

¹⁵⁸ Au plan de la syntaxe, ceci correspond à la caractéristique principale d'un complément.

¹⁵⁹ Pour l'analyse de « syntaxe intégrée » de l'énoncé non-verbal berbère, voir Lafkioui (1999a, 2000a, 2001).

¹⁶⁰ Pour le rapport intonation-syntaxe, intonation-sémantique, intonation-pragmatique en berbère (principalement tarifit), voir Lafkioui (2002b) et Lafkioui (2006c).

Carte 127 : L'état d'annexion dans le syntagme /awal n weryaz/ (parole d'homme)



L'opposition morpho-syntaxique [état libre ~ état d'annexion] a donné, dans la linguistique berbère, matière à divers débats de type diachronique¹⁶¹. Les analyses les plus convaincantes dans leur logique et leur clarté demeurent de nos jours celles que l'on taxe comme « traditionnelles ». Vycichl (1957), Prasse (1974 : 12ss), et plus récemment aussi Brugnatelli (1987, 1997) en font indiscutablement partie. C'est le dernier qui a apporté à cette lignée d'études de linguistique berbère historique une nouvelle donnée importante, à savoir le rôle de l'accent.

La distribution entrelacée des marqueurs d'état (voir tableau 10) explique la difficulté de trouver une reconstruction historique concluante pour ce phénomène remarquable. La problématique est généralement abordée par la situation des noms masculins à l'état d'annexion, ce qui appelle indispensablement à l'analyse en parallèle de la nature historique de leur préfixe à l'état libre. Deux hypothèses principales ont été formulées à ce sujet :

1. Présence de la semi-voyelle dans les deux états, suivie ultérieurement par une chute de la semi-voyelle à l'état libre¹⁶².
2. Absence de la semi-voyelle dans les deux états, suivie ultérieurement par une préfixation de la semi-voyelle à l'état d'annexion¹⁶³.

La première hypothèse serait la plus vraisemblable pour les raisons suivantes :

- nombreux sont les exemples qui témoignent de la présence (noms à préfixe /wa-/¹⁶⁴) ou de la sous-jacence (réapparition par des procédés phonétiques et/ou morphologiques) de la semi-voyelle à l'état libre aussi bien qu'à l'état d'annexion¹⁶⁵.
- le rôle de l'accent dans ce processus dont font la preuve plusieurs variétés berbères. La modification de la voyelle (réduction ou chute) serait le résultat d'un déplacement de l'accent qui entraîne le maintien ou l'effacement de la syllabe (ordre phonétique). La modification de la semi-voyelle dépend de sa position dans le syntagme : en position initiale absolue ou en position de liberté relative par rapport à l'unité succédant, elle peut être supprimée. A l'intérieur du syntagme, par contre, surtout lorsqu'elle marque une certaine dépendance syntaxique, sa présence (sous différentes formes) devient généralement indispensable (ordre syntaxique)¹⁶⁶.

¹⁶¹ Parmi les publications traitant de ce sujet figure celle de Vycichl (1957), Prasse (1974 : 12 ss.), Chaker (1988, 1995), Brugnatelli (1987, 1997) et Allati (2002). Nous renvoyons également à Saib (1982) et Guersell (1983), entre autres, pour les études de type génératif.

¹⁶² Hypothèse de Vycichl (1957), suivi par Brugnatelli (1987, 1997) entre autres.

¹⁶³ Hypothèse de Chaker (1988 : 686-695, 1995 : 39-52).

¹⁶⁴ Dans les variétés du Rif, ce phénomène est très réduit, voir Partie III, Chapitre 1 : 1.

¹⁶⁵ Pour certaines autres variétés d'Afrique du Nord, voir entre autres Laoust (1920 : 486), Vycichl (1957), Prasse (1974 : 12 ss.) et Brugnatelli (1987, 1997).

¹⁶⁶ Nous référons pour un exposé intéressant de cette problématique à Brugnatelli (1986, 1997) qui conclut nettement qu'il s'agit du même accent dynamique dans l'ensemble du domaine berbère.

Chapitre 2. Le pronom

1. Les pronoms personnels

Le pronom est une catégorie grammaticale de substituts de nom divers que nous regroupons dans deux sous-catégories ; celle des pronoms personnels et celle des pronoms non-personnels. La sous-catégorie des pronoms personnels réunit les pronoms qui se distinguent les uns les autres par un système d'opposition de la personne grammaticale. Les pronoms non-personnels, par contre, ne font pas partie d'une série d'opposition systématique de personnes grammaticales, mais peuvent tout de même référer à des entités humaines.

Parmi les pronoms personnels se rangent les pronoms personnels indépendants et les pronoms personnels affixes. Les premiers sont des pronoms libres assumant des fonctions syntaxiques variées dans l'énoncé. Les seconds, en revanche, sont toujours liés à un autre segment précis de l'énoncé. Ils servent souvent de point de référence à des compléments explicatifs (sujets lexicaux post-verbaux) qui les explicitent dans des structures verbales.

Le système pronominal berbère est fort complexe et connaît une variation morphologique remarquable liée à :

- la variation géographique ;
- la variation de contexte syntaxique, surtout au plan de la distribution et de la combinatoire des unités de l'axe syntagmatique ;
- la variation de contexte sémantique et pragmatique, surtout celle en rapport avec l'expressivité.

Les données exposées et analysées dans les tableaux et les cartes qui suivront en porteront clairement témoignage.

1.1. Les pronoms personnels indépendants

La série des pronoms personnels indépendants (cartes 128 à 137) montre une variation substantielle que le tableau ci-dessus résume :

Tableau 14 : Les pronoms personnels indépendants

Personne Grammaticale	Variantes prédominantes
1S	/neš(š)/, /neč/, /nek(k)/
2MS	/šek/, /kež(ž)/, /keğ/
2FS	/šem/, /kem(m)/
3MS	/netta(n)/
3FS	/netta/, /netta(n)/
1P	/neššin/, /nešnin/, /nečin/, /nekk ^w ni/, /nekk ^w na/
2MP	/kenniw(en)/, /kennumi/
2FP	/kennint(i)/, /kennimt(i)/, /kenniw/, /kennumi/
3MP	/neṭni(n)/, /nehnim/, /ntumi/
3FP	/neṭnint/, /neṭenti/, /nehnim/, /ntumi/

La première personne du singulier (carte 128) distingue trois variantes capitales, réparties de façon assez homogène sur l'aire du Rif : /neš(š)/ pour le Rif central et quelques variétés de frontière avec le Rif occidental, /neč/ pour le Rif oriental et certaines variétés limitrophes, et /nek(k)/ pour le Rif occidental. La répartition de ces variantes morphologiques se fait en parallèle avec celle du phénomène de palatalisation de la vélaire tendue /kk/¹⁶⁷. Certaines variétés des Ibeqquyen (Rif central) font cependant usage du pronom /neč/ qui caractérise les variétés orientales. La forme /nek(k)/ est la seule à connaître des variantes renforcées par les extensions /-i/, /-in/ ou /-ini/ dans tout le Rif occidental ; les extensions /-ti/, /-tin/ et /-tini/ ont été uniquement repérées à Tağzut et Ayt Bušibet.

Le renforcement du pronom par les suffixes /-i/, /-in/ ou /-ini/ dans les variétés occidentales est également valable pour la deuxième personne singulier de genre masculin (carte 129) et de

genre féminin (carte 130). La seule exception est le pronom /ker/ (2MS) détecté chez les Ayt Mezduy qui se trouvent d'ailleurs à cheval entre deux zones géolinguistiques¹⁶⁸. La forme majoritaire dans le Rif pour le pronom 2MS est /šek/ qui alterne librement avec /šeḱ/ à Ayt Iṭteft. Pour la 2FS, c'est la forme /šem/ qui prédomine ; la variante /kem(m)/ est employée dans le Rif occidental seulement.

De nouveau, le renforcement du pronom 3MS (carte 131) n'est régulièrement pratiqué que dans le Rif occidental. Le lexème prépondérant /netta/ y connaît /nettan/ et /nettani/ comme variantes étendues. Bien que la forme étoffée /nettan/ soit aussi attestée dans plusieurs variétés orientales, son rendement fonctionnel demeure moins élevé que celui de sa variante libre /netta/.

Les variétés occidentales permettent aussi une extension du pronom de la 3FS (carte 132) ; /netta(n)/ et /netta(ni)/ qui chez les locuteurs de Ktama, de Tağzut et d'Ayt Bušibet prennent la forme respective de /nettahan/ et /nettahani/¹⁶⁹.

Les données d'enquêtes et les analyses comparatives avec des variétés berbères d'autres régions que le Rif mènent à ne pas considérer, pour l'instant, le pronom /netta/ (repéré dans le Rif oriental et le Rif occidental) comme une forme étoffée de /netta/¹⁷⁰.

Les pronoms de la première personne pluriel /neššin/ (Rif central) et /nečin/ (Rif central et oriental) occupent la plus grande partie du terrain rifain (carte 133). A mesure que l'on avance vers l'ouest, l'on voit les variantes se diversifier. Ainsi, on rencontre d'abord, dans le Rif central, les formes /nešni(n)/ et /nišnin/ avant de basculer dans les formes occidentales /nekk^wni/, /nekk^wna/, /nekkni/, /nekkna/, /nekknu/, /nuk(k)ni/ et /nukki/¹⁷¹.

Deux autres constats méritent de s'y attarder un peu : le premier est l'existence isolée du pronom /nečin/ chez les Ayt Buzeggu (Rif oriental) ; il est l'homologue affriqué de la forme /nešnin/ de certaines variétés du Rif central. Le second constat concerne la présence de la forme /nečin/ chez les Ibeqquyen de l'Ouest qui se situent pourtant dans une zone linguistique où prédomine la forme /nešnin/. En parallèle et dans la même région existe la forme /neč/ ou /niš/ pour le singulier (voir carte 128).

Enfin, il importe de noter que, dans certaines variétés du Rif oriental (principalement Tafuğalt et Tğasrut), la forme du féminin /nečinti/ est employée sporadiquement, et ce dans un cadre littéraire en général¹⁷².

La variation géolinguistique attestée pour les pronoms indépendants de la deuxième personne du pluriel est la plus considérable dans le Rif occidental, pour laquelle nous référons aux cartes 134 et 135.

Les allomorphes du pronom personnel indépendant de la troisième personne pluriel sont également très diversifiés. Leur diffusion sur la région du Rif est faite de manière inégale. Les cartes 136 et 137 le reflètent nettement.

¹⁶⁸ Il serait question d'inversion du procédé de mutation consonantique /ll ⇒ ġ/ (Partie II, Chapitre 2 : 4), /keğ ⇒ /kell/, où la liquide tendue /ll/ a connu un affaiblissement en /l/, /kel/, avant de subir enfin la mutation consonantique /l ⇒ r/, caractéristique de la région. Soit : /keğ ⇒ /kell ⇒ /kel ⇒ /ker/.

¹⁶⁹ Elles résultent de l'affaiblissement de l'interdentale fricative /t/, voir Partie II, Chapitre 2 : 2.2.3.

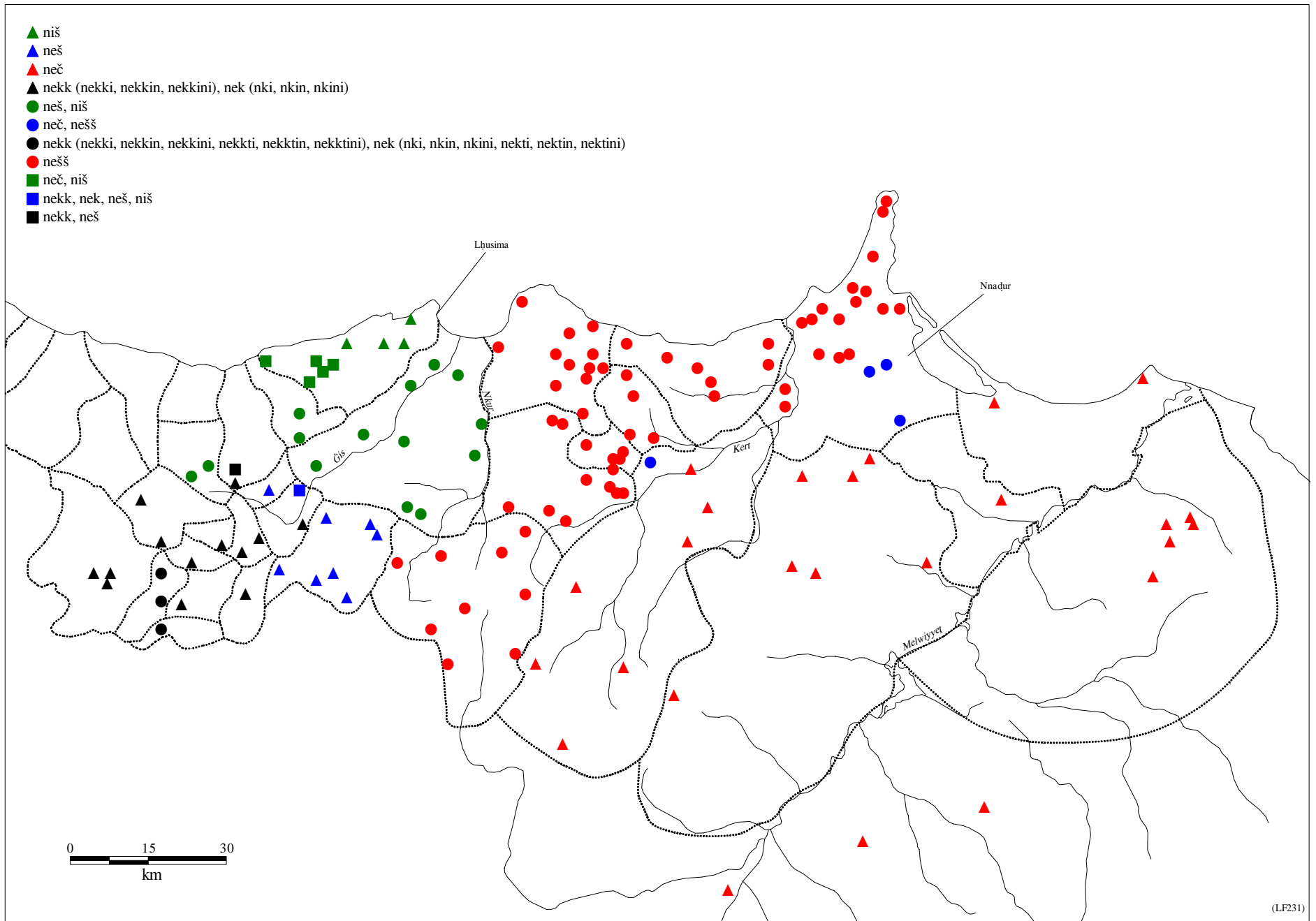
¹⁷⁰ Pour l'analyse comparative, nous nous sommes appuyée sur Destaing (1920), Galand (1966b, 1994), Prasse (1972), Delheure (1984), Chaker (1983 : 154) et Taifi (1992) entre autres.

¹⁷¹ Plusieurs de ces allomorphes ont été repérés dans des variétés berbères autres que rifaines, telles celles du tamazight (Taifi, 1992), du chleuh (El Mountassir, 1999 : 32 ; 176), et du kabyle (Chaker, 1983 : 154).

¹⁷² Une distinction de genre pour la première personne du pluriel n'est pas très courante en berbère. Les variétés qui connaissent cet usage, essentiellement subsidiaire, sont par exemple celles du tamazight des Ayt Mguild (Taifi, 1992), du touareg de l'Ahaggar (Prasse, 1972), et du kabyle (Chaker, 1983 : 154).

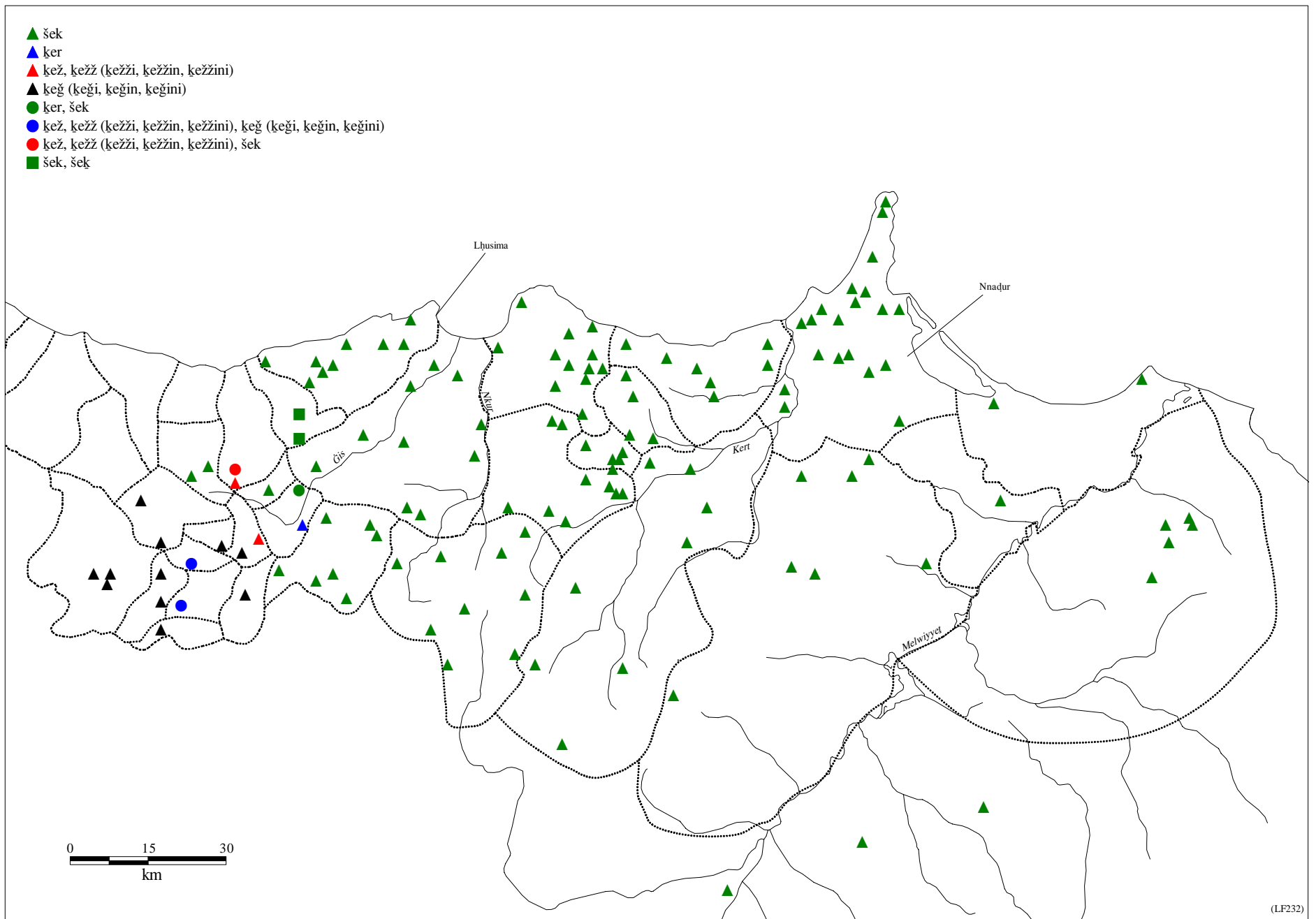
¹⁶⁷ Sur ce sujet, voir Partie II, Chapitre 2 : 3.2 (carte 60).

Carte 128 : Le pronom personnel indépendant de la 1^{ère} personne du singulier (1S)



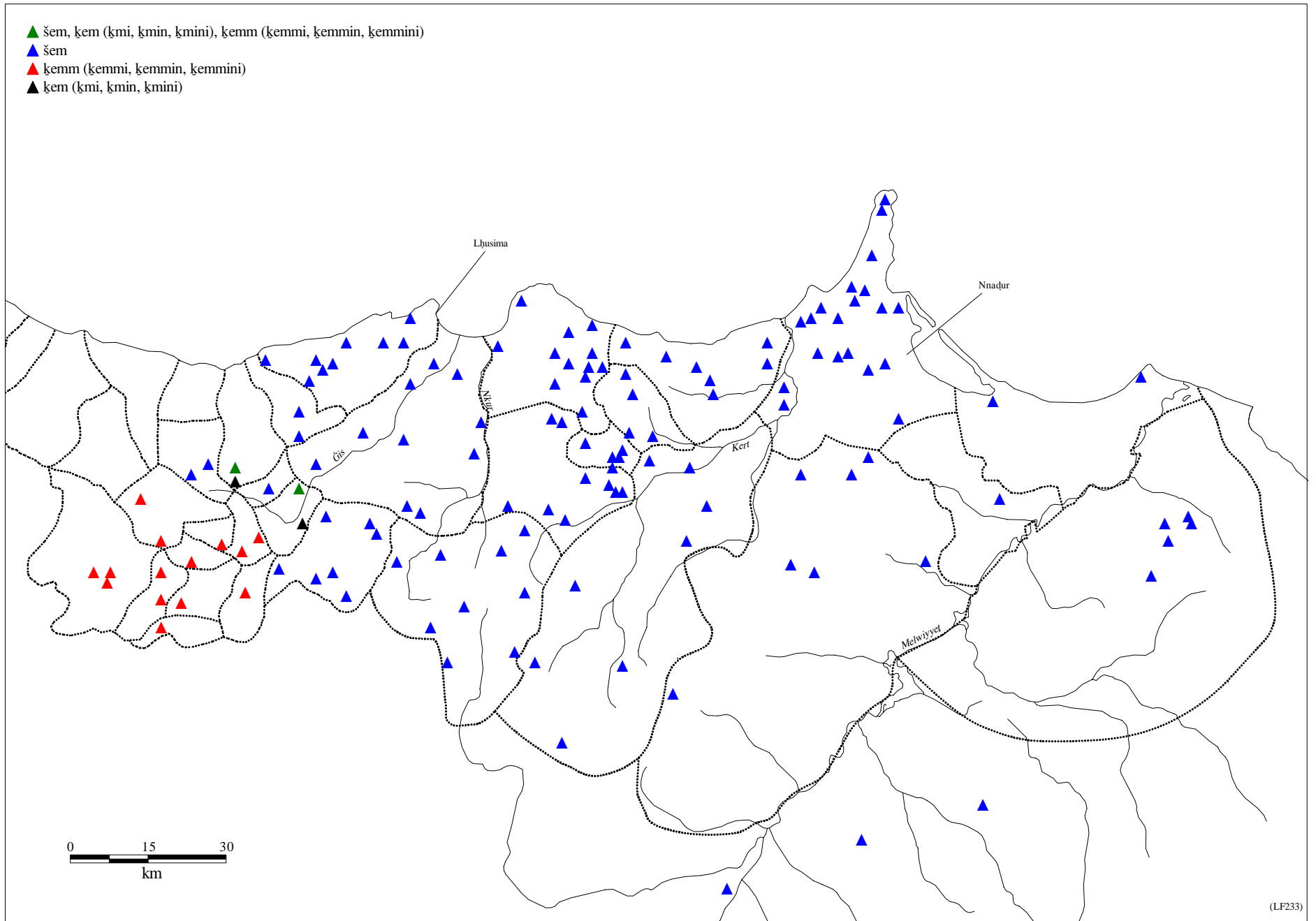
(LF231)

Carte 129 : Le pronom personnel indépendant de la 2^{ème} personne du masculin singulier (2MS)

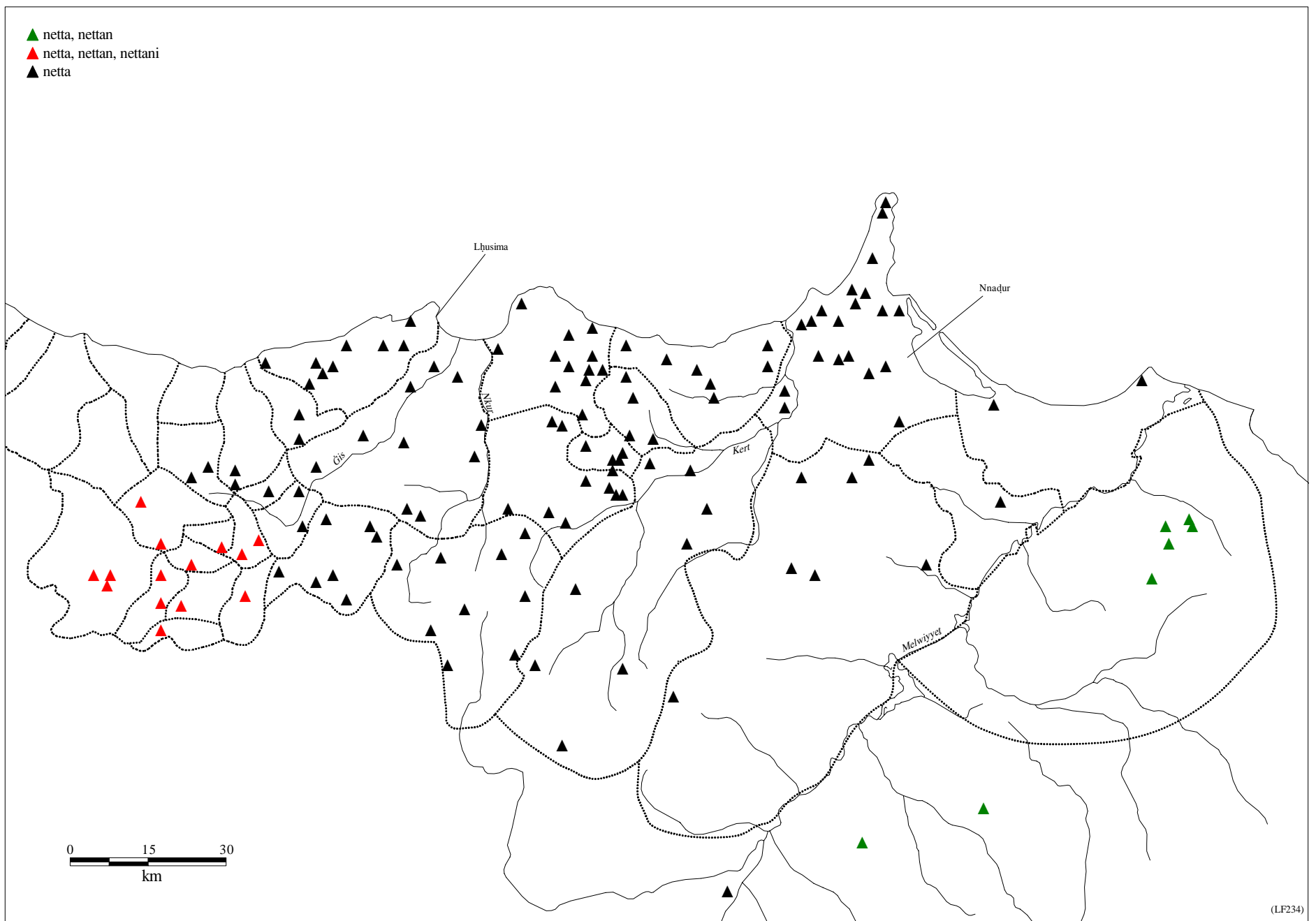


(LF232)

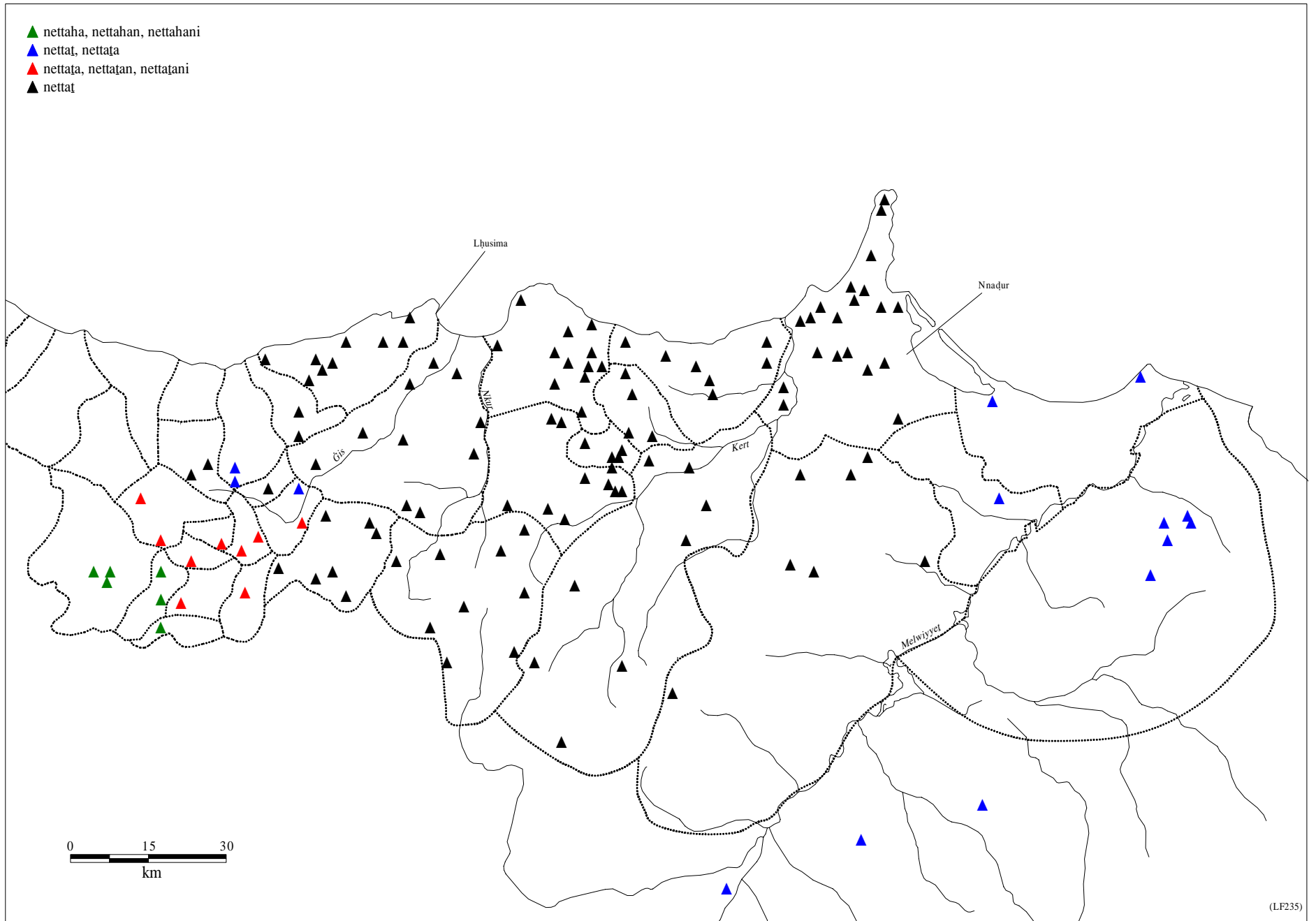
Carte 130 : Le pronom personnel indépendant de la 2^{ème} personne du féminin singulier (2FS)



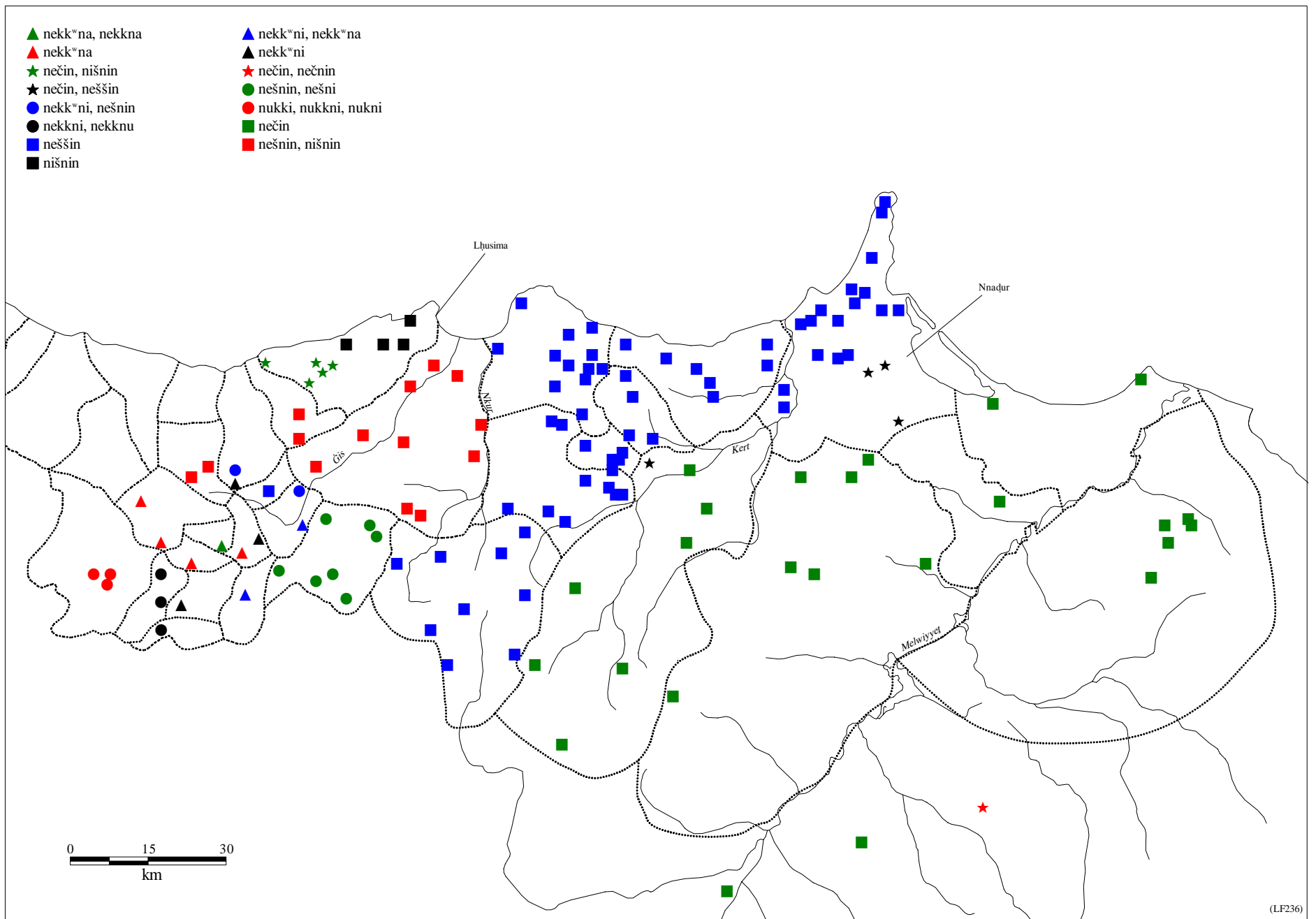
Carte 131 : Le pronom personnel indépendant de la 3^{ème} personne du masculin singulier (3MS)



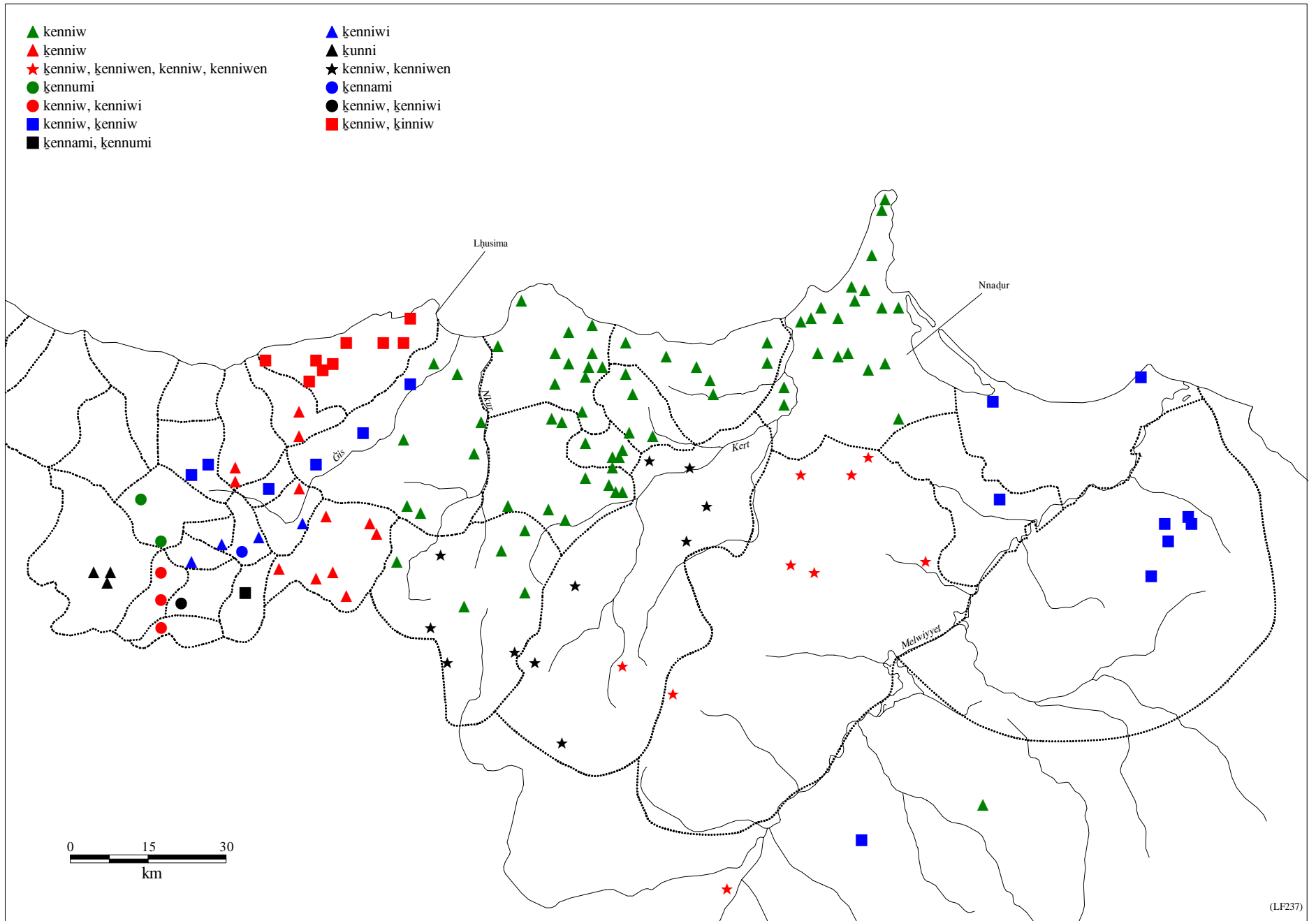
Carte 132 : Le pronom personnel indépendant de la 3^{ème} personne du féminin singulier (3FS)



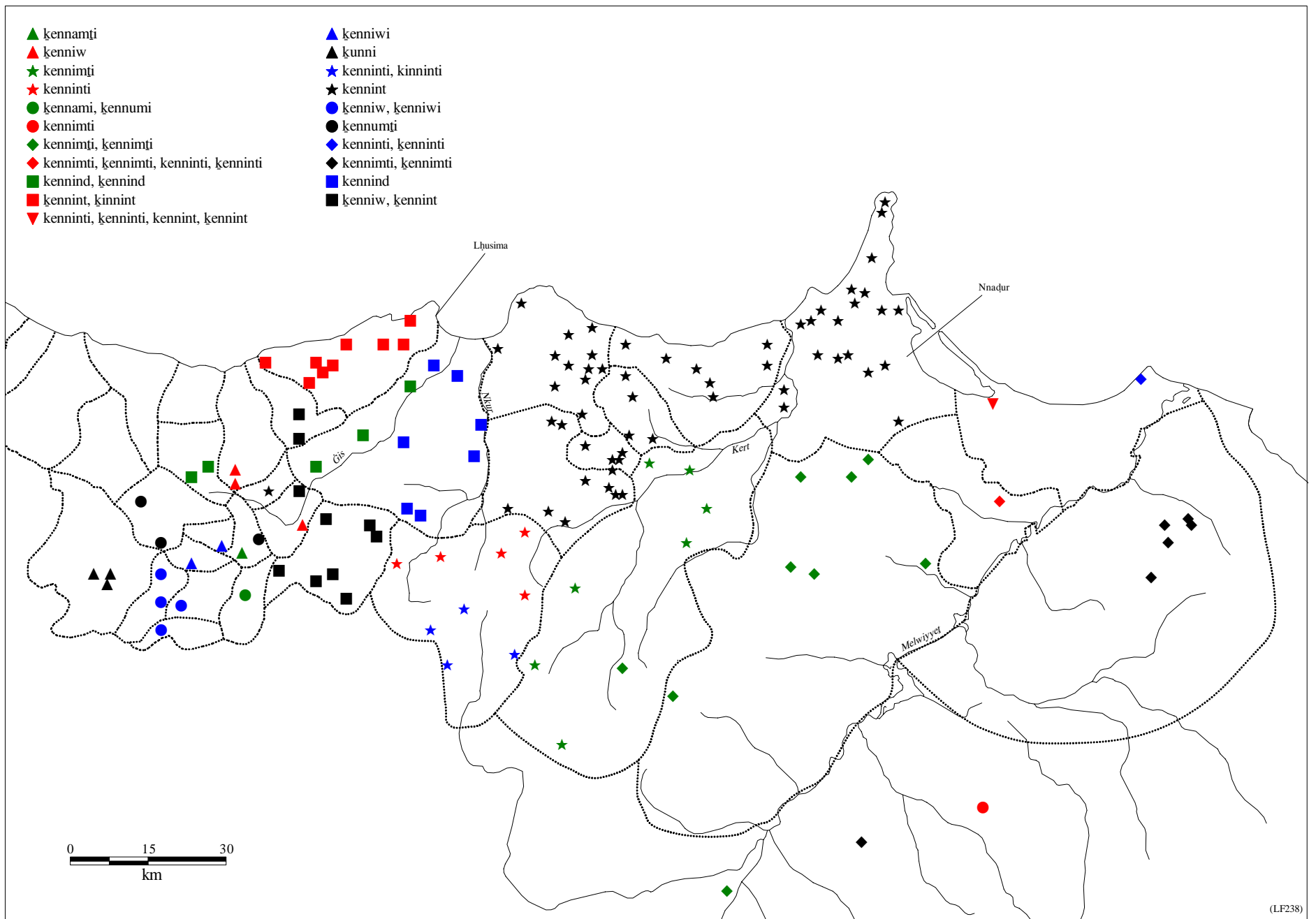
Carte 133 : Le pronom personnel indépendant de la 1^{ère} personne du pluriel (1P)



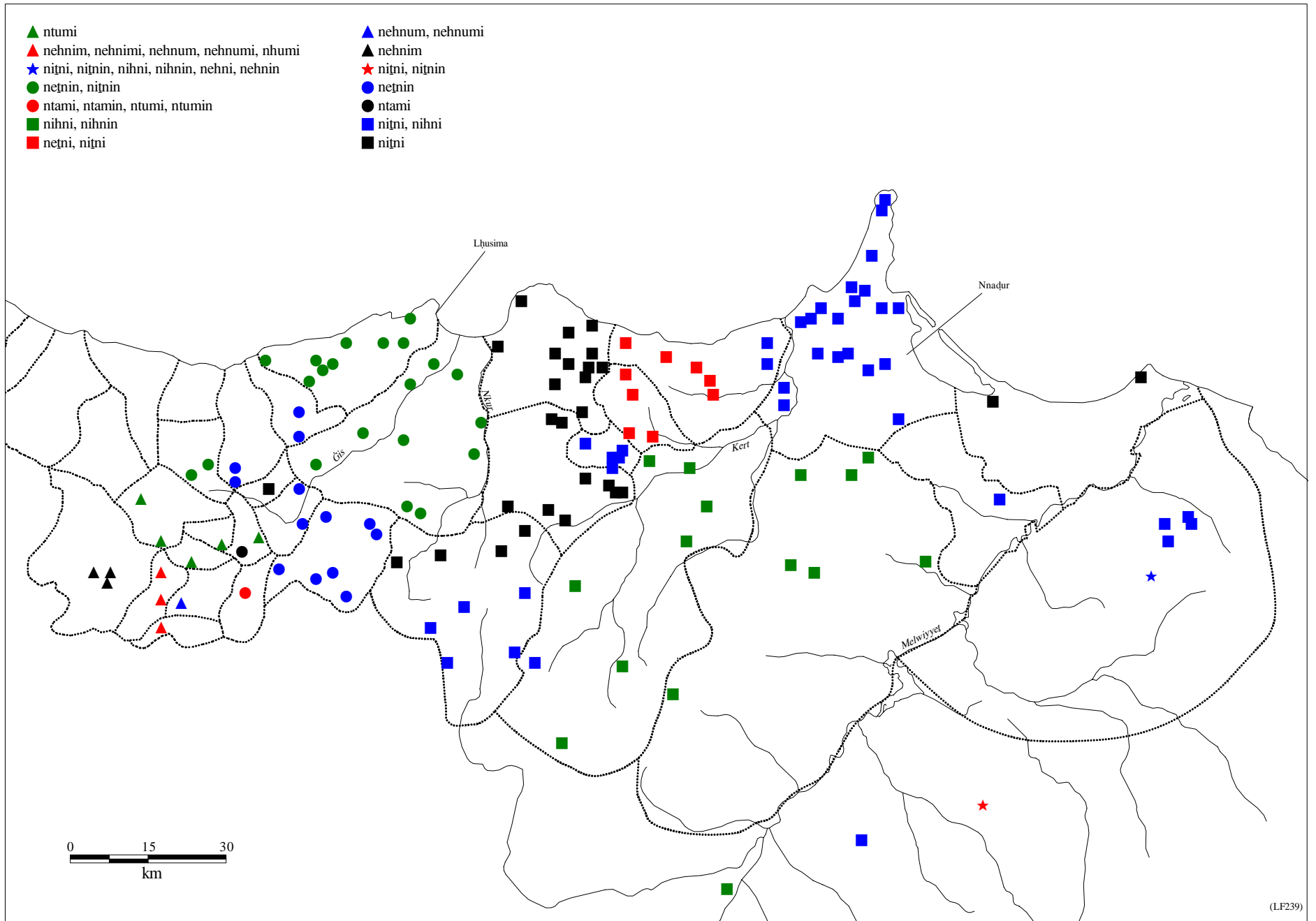
Carte 134 : Le pronom personnel indépendant de la 2^{ème} personne du masculin pluriel (2MP)



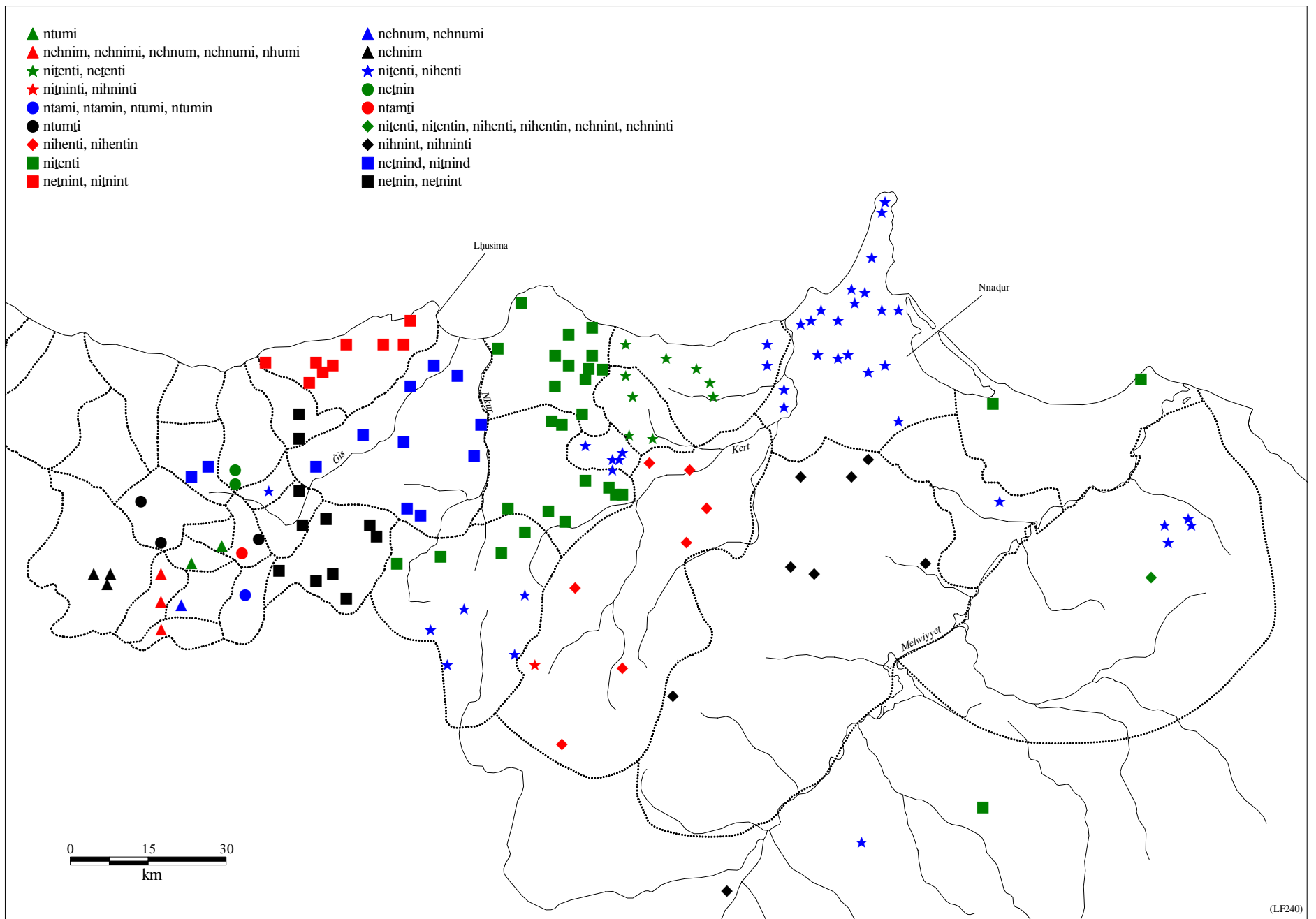
Carte 135 : Le pronom personnel indépendant de la 2^{ème} personne du féminin pluriel (2FP)



Carte 136 : Le pronom personnel indépendant de la 3^{ème} personne du masculin pluriel (3MP)



Carte 137 : Le pronom personnel indépendant de la 3^{ème} personne du féminin pluriel (3FP)



1.2. Les pronoms personnels affixes

Les pronoms personnels affixes sont répartis dans plusieurs séries suivant leur fonction morpho-syntaxique dans l'énoncé¹⁷³. Ainsi, nous distinguons le pronom affixe direct et indirect, le pronom affixe des noms de parenté, le pronom affixe des prépositions, et le pronom affixe des auxiliaires prédicatifs et des présentatifs¹⁷⁴. Le pronom affixe direct et le pronom affixe indirect connaissent deux sous-séries selon leur position dans le syntagme verbal.

1.2.1. Les pronoms affixes directs

La fonction syntaxique principale des pronoms affixes directs est celle de complément direct du verbe. Ces affixes se divisent sur le plan morpho-syntaxique en deux types de séries : les affixes post-verbales (série I) et les affixes préverbaux (série II)¹⁷⁵. Les premiers sont aménagés en deux sous-séries fondées sur la structure morphologique du syntagme verbal.

La sous-série post-verbale Ia est employée après une forme verbale qui termine par :

1. Une voyelle pleine (à l'exception du prétérit des verbes de type /cc/ ou /C/ dans plusieurs variétés du Rif central et oriental) ;
 - /tɾebbɯ-ʃem/ (elle t'endosse)
 - /ibɖa-t/ ou /ibɖu-t/ (il l'a commencé)

Dans le Rif occidental, cette règle est valable pour tous les types de verbe finissant par une voyelle ;

 - /tečča-ten/ (elle les a mangés)
2. Une consonne qui représente l'indice de personne ;
 - /swiɣ-ten/ (je les ai bus ; « les » réfère à /aman/ « eau » qui est masculin pluriel en berbère)
 - /tʃfen-ʃ/ (ils t'ont pris)

La sous-série post-verbale Ib est employée après une forme verbale terminant par :

1. La voyelle /a/ du prétérit des verbes de type /cc/ ou /C/ qui est effacée lors du procédé d'affixation (surtout Rif central et oriental)¹⁷⁶ ;
 - /inɣ-iʃkum faɖ/ (← /inɣa-wen faɖ/ dans le Rif occidental ; il vous a tués, la soif = vous êtes morts de soif)
2. Une consonne qui ne représente pas l'indice de personne. Mais certaines variétés orientales, comme celles de Tafuɣalt et d'Ayt Buzeggu, suivent la série Ia lorsque /e/ précède la consonne finale.
 - /iɖeɣr-ikenniɯ/ (il vous a suivis)
 - /iɖeɣr-ken/ (dans certaines variétés orientales)

Au plan morphologique, ces deux sous-séries divergent par la présence d'un /-i-/ initial dans les pronoms affixes de type Ib. Les seuls pronoms qui restent invariables dans les deux cas sont ceux de la première personne, parce qu'ils disposent déjà d'une voyelle initiale. Cependant, il arrive que les variétés qui ont /-eyy(i)/ comme affixe du premier singulier type Ia marque le type Ib par la forme /-iyy(i)/, bien que leur réalisation phonique soient souvent très proche. Exemples de la 2MS :

- /-k/, /-k/, /-ʃ/, /-ʃek/ pour type Ia
- /-ik/, /-ik/, /-iʃ/, /-iʃek/ pour type Ib.

Tableau 15 : Les pronoms affixes directs post-verbales

Personne grammaticale	Variantes prédominantes
1S	/-ay(i)/, /-eyy(i)/, /-iyy(i)/, /-y(i)/
2MS	/-k/, /-k/, /-ʃ/, /-ʃek/
2FS	/-kem/, /-kem/, /-šem/, /-m/
3MS	/-t/
3FS	/-t/, /-t(t)et/
1P	/-aneɣ/, /-aɣ/, /-aneɣ/, /-aɣ/, /-ana/
2MP	/-wem/, /-wen/, /-ken/, /-ken/, /-kum/, /-kum/, /-šwem/, /-šwen/, /-škum/, /-kenniɯ/, /-kenniɯ/
2FP	/-kent/, /-kent/, /kemt/, /kemt/, /-škent/, /-škent/, /-šent/, /-wen/, /-kennint/, /-kennind/, /-kennint/, /-kennind/
3MP	/-ten/, /-hen/, /-n/
3FP	/-tent/, /-hent/, /-nt/, /-ten/, /-hen/, /-n/

La série préverbale (série II) des pronoms affixes s'oppose en morphologie à la série post-verbale Ia pour la première personne où elle contient la consonne /-d-/ (partout dans le Rif) ou /-l-/ (dans certaines variétés orientales) à l'initiale¹⁷⁷. A titre d'illustration, voici /-ɖay/, /-ɖi/, /-li/ pour 1S, et /-ɖaneɣ/, /-ɖaɣ/, /-laneɣ/ pour 1P.

Les cartes 138 à 146 présentent la série post-verbale Ia (et Ib pour 1S et 1P) des pronoms affixes directs. Seul le pronom de la 3MS n'y figure pas, en raison de l'absence de variation ; l'affixe /-t/ est retrouvé dans la totalité des variétés rifaines.

La forme la plus usitée pour la deuxième personne du masculin singulier (carte 139) est /-ʃ/ (Rif central et oriental) à laquelle se rajoutent, à mesure que l'on se dirige vers l'ouest, les formes /-k/ et /-k/ (Rif central) qui finissent par supplanter complètement la première dans les variétés du Rif occidental. L'affixe /-ʃ/ connaît la variante libre /-šek/ dans le Rif central et le Rif oriental¹⁷⁸. Sa morphologie montre une identité parfaite avec celle de son corrélaire indépendant /šek/¹⁷⁹. Ce phénomène existe aussi dans le Rif occidental où /-k/ et /-k/ varient, de façon non-conditionnée par la morpho-syntaxe, avec /-kež(ž)/ ou /-keğ/ et /-kež(ž)/ ou /-keğ/ respectivement.

La carte 140 montre une prédominance de la variante /-šem/ pour le pronom affixe 2FS. Elle est remplacée par /-kem/ ou /-kem/ dans la zone occidentale du Rif. Il importe de noter l'existence de la variante /-m/ dans les variétés de certaines tribus du Rif central. Son emploi est très irrégulier et conditionné par la morphologie, car elle n'apparaît que dans le prétérit des verbes de type /cc/ ou /C/ au 3S ou 1P.

- /inɣa-m faɖ/ (il t'a tuée, la soif = tu es morte de soif)
- /inɣ-išem faɖ/ (il t'a tuée, la soif = tu es morte de soif)

La première construction garde la voyelle finale de la forme verbale et fait donc appel à l'affixe post-verbal de type Ia. La seconde, par contre, laisse voir la suppression de la voyelle /-a/ et l'affixation du pronom de type Ib.

Pour le pronom affixe 3FS (carte 141), les données partagent le Rif en deux. Dans une partie se trouvent ces variétés du Rif oriental et du Rif central qui font alterner librement les affixes /-t/ et /-t(t)et/. Dans l'autre partie, se rangent ces variétés centrales et occidentales qui n'emploient que /-t/.

¹⁷³ Sur leur origine historique, voir entre autres Chaker (1995 : 233-234) et Allati (2002 : 192-206) qui présentent des analyses fort opposées.

¹⁷⁴ Comme les affixes du nom sont constitués du syntagme figé « préposition /n/ + affixe », ils seront traités dans le chapitre sur les affixes des prépositions.

¹⁷⁵ Outre sa fonction de complément direct, cet affixe peut jouer d'autres rôles syntaxiques dans l'énoncé.

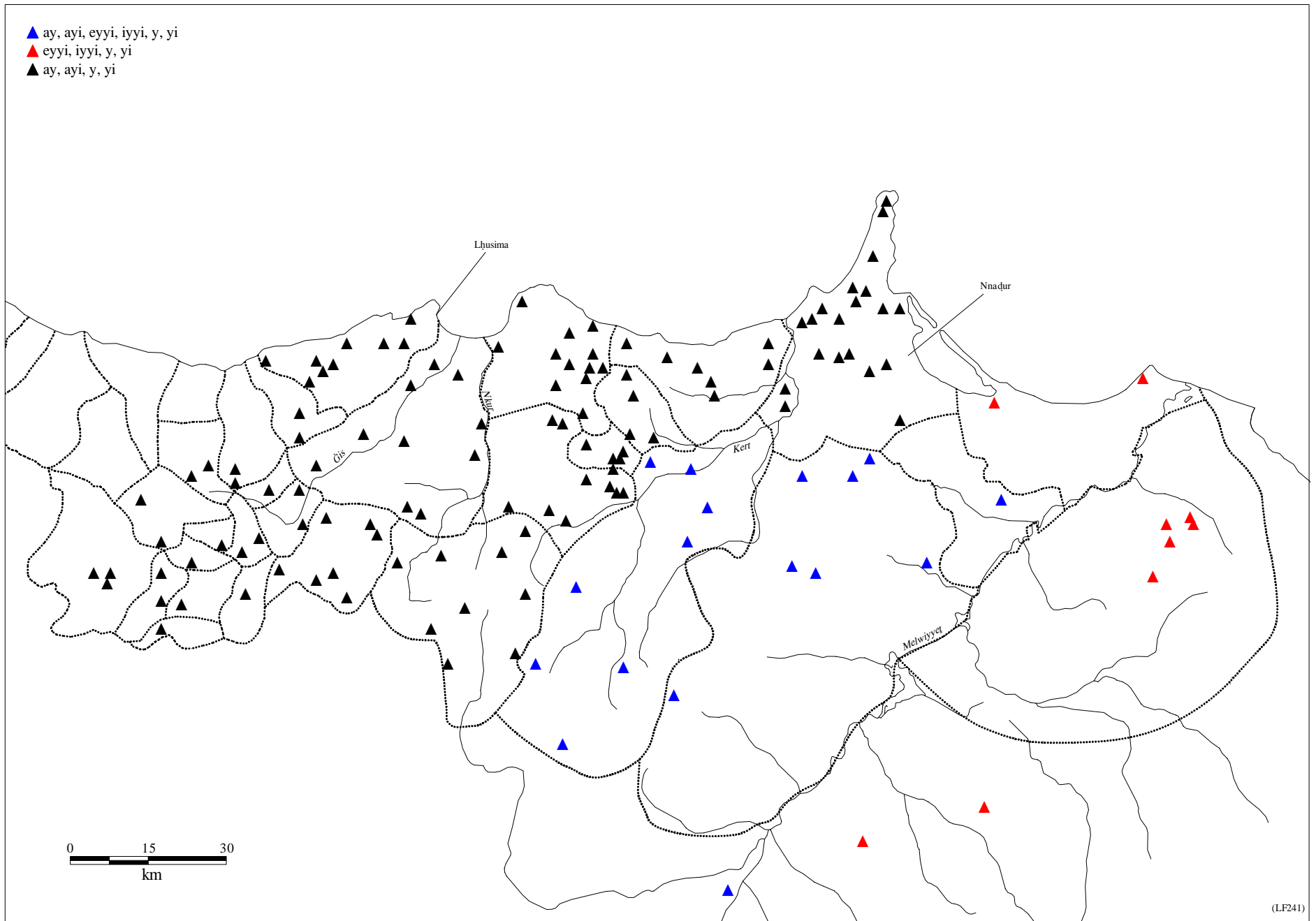
¹⁷⁶ Les exceptions attestées sont nombreuses, surtout dans le Rif central où /a/ est aussi maintenu devant certains affixes, comme p.e. /-kum/.

¹⁷⁷ Les formes /-li/ (1S) et /-laneɣ/ (1P) ont été attestées de façon irrégulière dans certaines variétés orientales dont principalement celle de Tafuɣalt et de Tɣasrut. Pour ce qui est des contextes d'emploi de la série préverbale, voir ultérieurement dans le même Chapitre point 1.2.2.

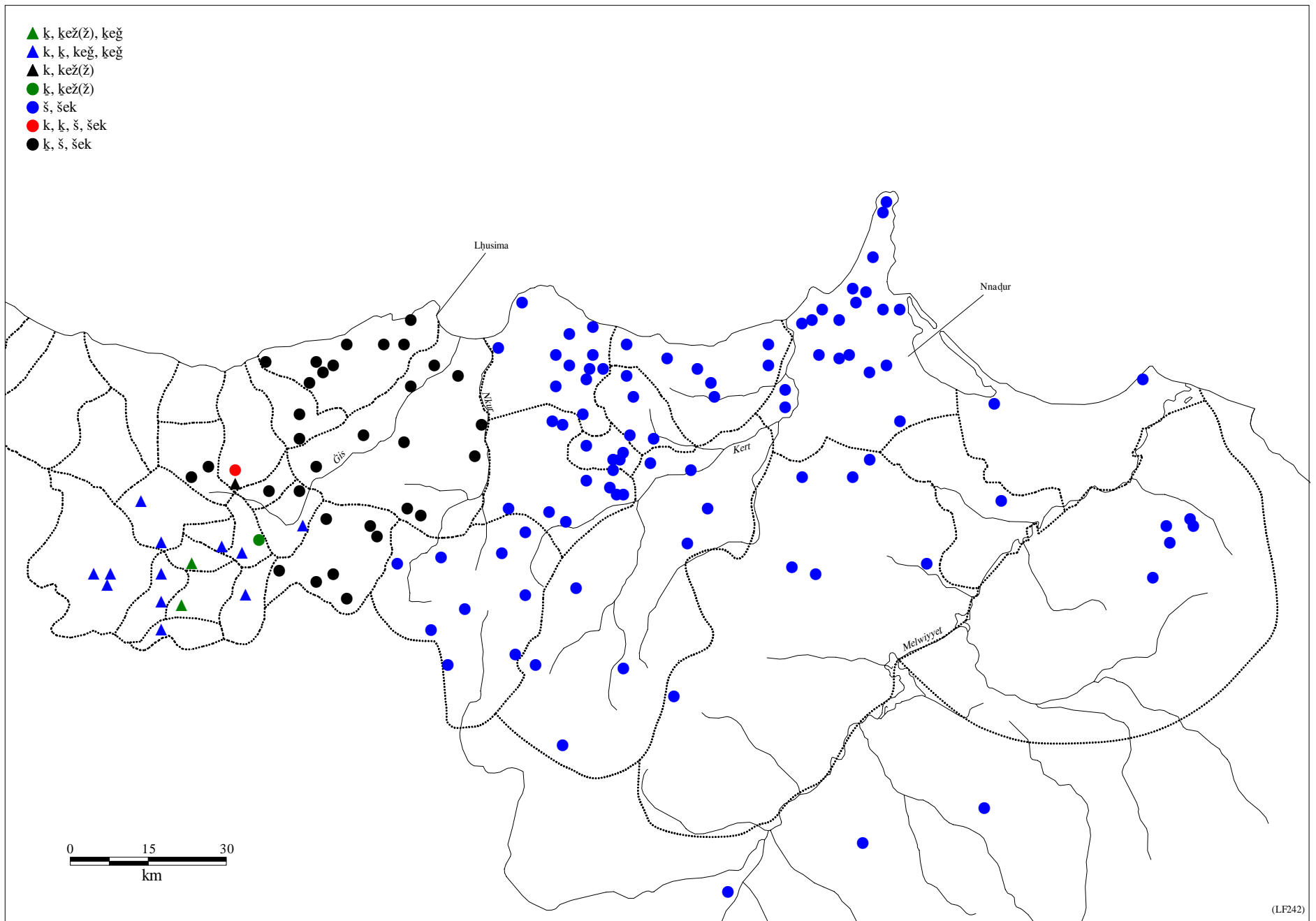
¹⁷⁸ Nous constatons une fréquence d'emploi élevée de /šek/ – un emploi à peu près égal à celui de /š/ – dans le Rif central et dans certaines variétés du Rif oriental comme celles des Ikebdanen, de Zayyu et de Berkan. Dans les autres variétés orientales, en revanche, son usage est moindre, voire même marginal parfois.

¹⁷⁹ La variante facultative /šek/ est sporadiquement observée chez les Ibdalsen, les Ayt Buyeɣya et les Ayt Gersif.

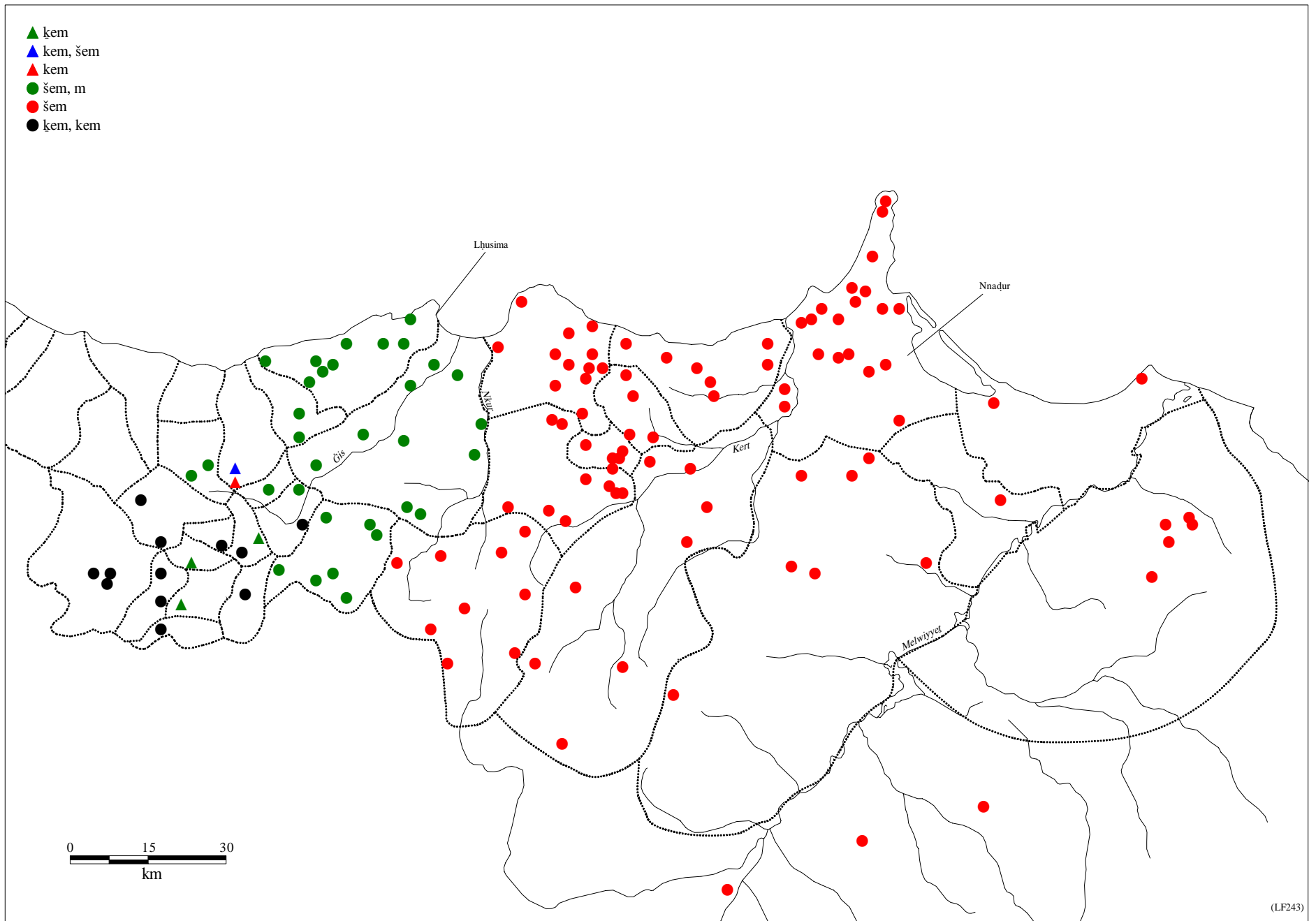
Carte 138 : Le pronom personnel affixe direct de la 1^{ère} personne du singulier (1S) post-verbal Ia et Ib



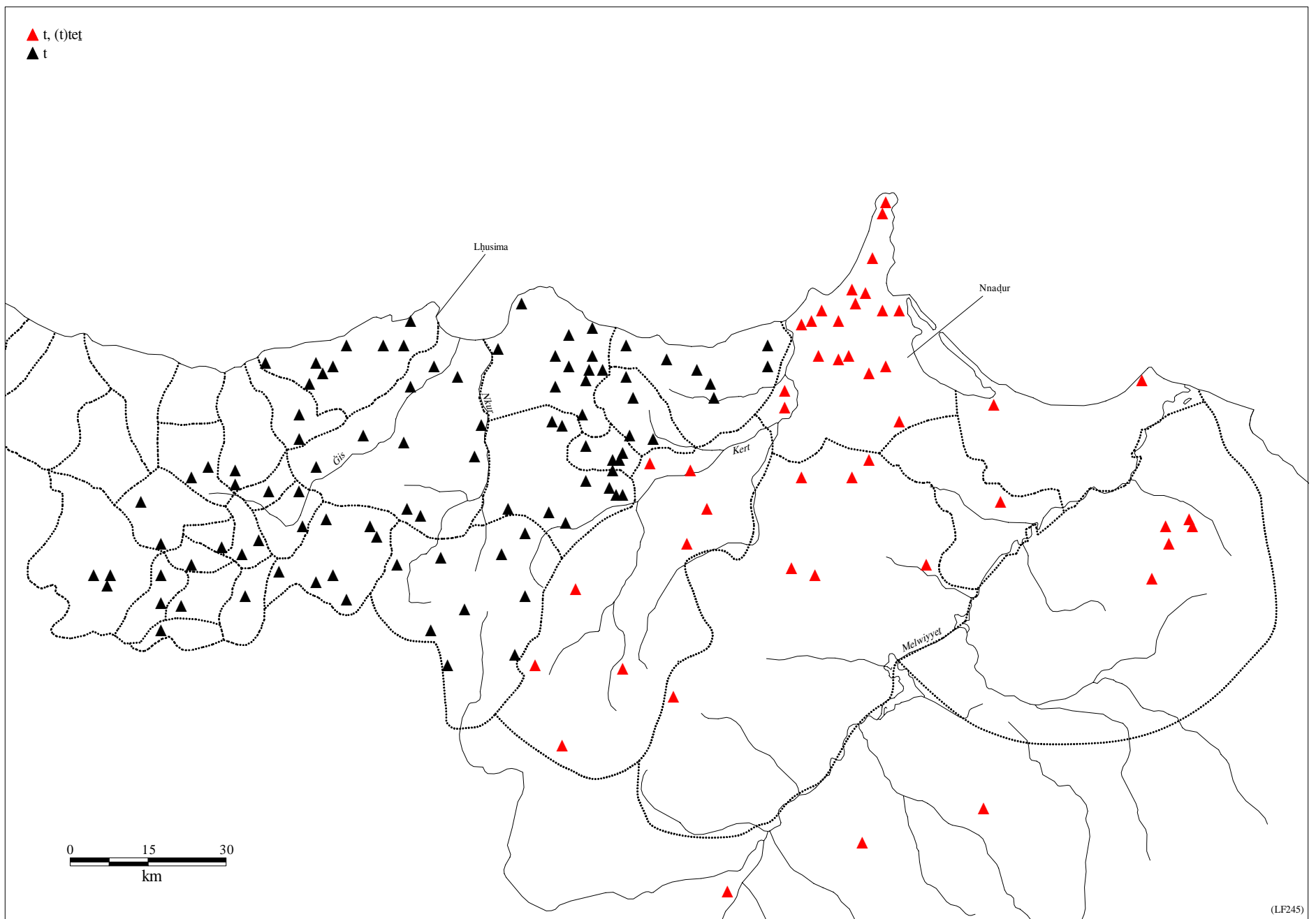
Carte 139 : Le pronom personnel affixe direct de la 2^{ème} personne du masculin singulier (2MS) post-verbal Ia



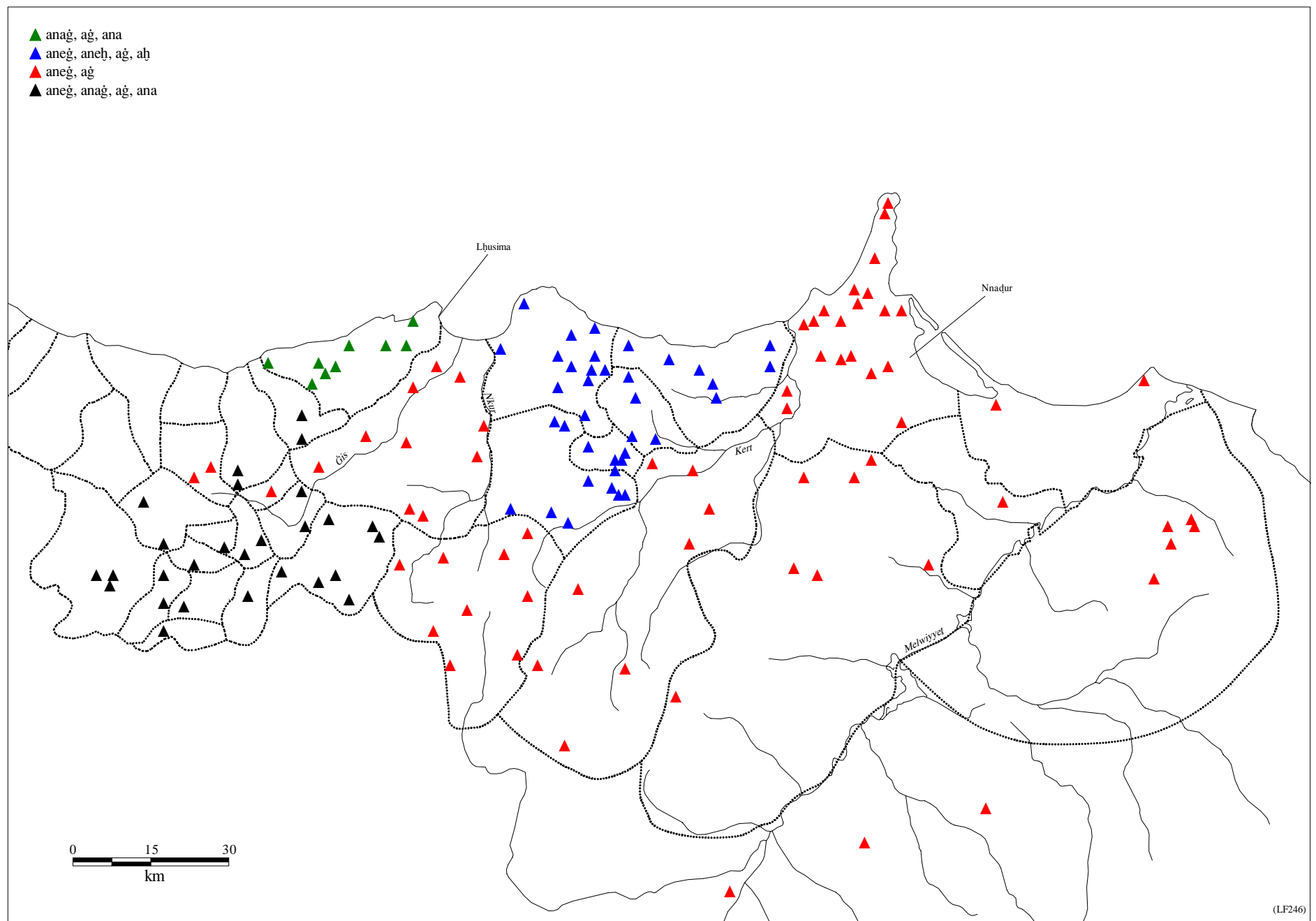
Carte 140 : Le pronom personnel affixe direct de la 2^{ème} personne du féminin singulier (2FS) post-verbal Ia



Carte 141 : Le pronom personnel affixe direct de la 3^{ème} personne du féminin singulier (3FS) post-verbal Ia



Carte 142 : Le pronom personnel affixe direct de la 1^{ème} personne du pluriel (1P) post-verbal Ia et Ib



La première personne du pluriel (série post-verbale) connaît les affixes principaux /-aneğ/ et /-ağ/ dans le Rif oriental et le Rif central (carte 142 ci-dessus). Cependant, certaines variétés du Rif central (Ayt Tuzin, Ayt Wlišek, Ayt Tafersit, Ayt Seid et Ayt Temsaman) les font varier librement avec les affixes /-aneḥ/ et /-aḥ/ qui sont les formes les plus usitées chez les Ayt Temsaman. Les variétés occidentales laissent voir l'emploi de l'affixe /-anağ/ et /-ana/, formes qu'ils partagent avec certaines variétés frontières du Rif central¹⁸⁰.

Partout dans le Rif, ce pronom affixe connaît dans la série préverbale (série II) des formes facultatives qui résultent d'une métathèse : /-ağen/, /-ḍağen/, /-aḥen/, /-ḍaḥen/¹⁸¹. D'autres formes, plus brèves toutefois, telles /-an/ et /-ḍan/ ont été repérées dans les variétés centrales surtout.

La carte 143 porte témoignage de l'existence de l'occurrence /-kenniw/ et sa variante /ḵenniw/ pour le pronom de la 2MP dans le Rif central et dans certaines variétés du Rif oriental. Formellement, il correspond exactement à son homologue indépendant.

Il est remarquable de constater que la plupart des variétés occidentales ignorent ce phénomène, bien qu'il y existe pour le singulier (voir carte 139 et 140).

A l'exception des locuteurs de Zerqet (zone limitrophe), les berbérophones du Rif occidental ne font pas une distinction de genre grammatical au pluriel. Les formes masculines /-wen/, /-ken/, /-kun/, /-kum/, /-ḵum/ sont aussi employées pour le pronom féminin (carte 144). Les formes /-kennint/ et /-ḵennint/ (et leurs variantes

/-kennind/ et /-ḵennind/ des Ayt Weryağel¹⁸²) sont très courantes dans le Rif central.

La forme /-ten/ (3MP, carte 145) est employée dans tout le Rif. Il arrive qu'elle soit remplacée par la forme réduite /-n/ dans certaines variétés centrales et occidentales. Cette unité monoconsonantique ne peut être produite qu'après des formes verbales qui terminent par une voyelle. Par exemple :

- /izra-ten/ (il les a vus)
- /izra-n/ (il les a vus)
- /zriğ-ten/ (je les ai vus)
- */zriğ-n/ (je les ai vus)
- /tezzim-ten/ (vous les avez vus)
- */tezzim-n/ (vous les avez vus)

C'est sa variante /-in/ de type Ib qui peut s'accoler à une consonne, comme par exemple dans :

- /ittf-in/ (il les a pris)
- /ittf-iṭen/ (il les a pris)

L'allomorphe facultatif /-hen/ du Rif occidental (Ktama, Tağzut, Ayt Bušibet) et son corrélaire /-ihen/ de type Ib seraient de toute vraisemblance le résultat de l'affaiblissement de l'interdentale fricative /-t/¹⁸³.

Ces restrictions combinatoires valent également pour l'affixe direct de la 3FP (carte 146) pour lequel /-tent/ (ou sa variante /-tend/ chez les Ayt Weryağel) est la forme prépondérante. La forme subsidiaire /-nt/ n'est affixée qu'aux verbes à finale vocalique.

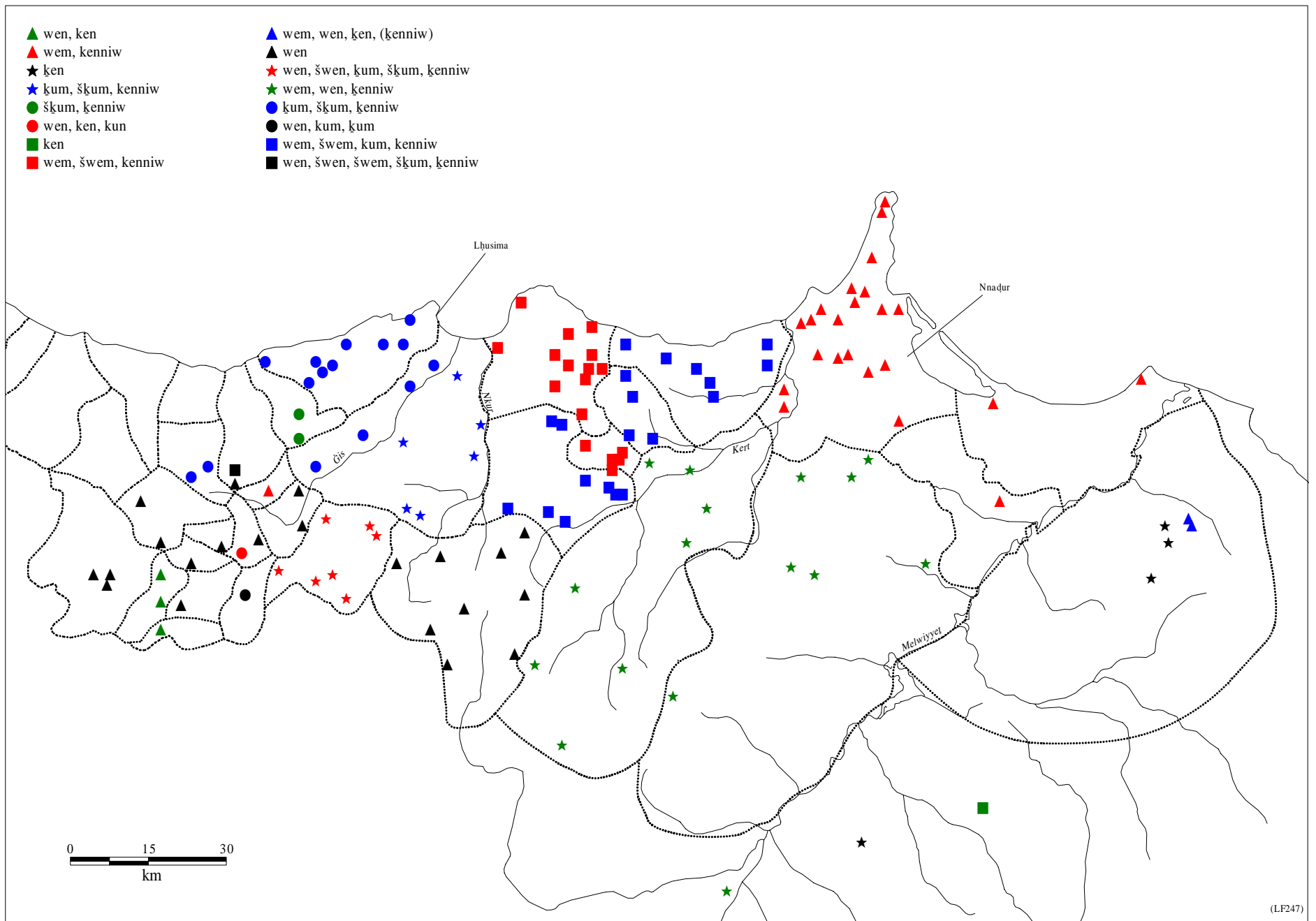
¹⁸⁰ Pour l'analyse phonétique et phonologique de ces formes, voir antérieurement Partie II, Chapitre 2 : 7.

¹⁸¹ L'affixe post-verbal /-ana/ est issu d'une vocalisation du /-ğ/ final, voir antérieurement Partie II, Chapitre 2 : 7. La métathèse de la structure pronominale est un phénomène repéré dans d'autres régions berbérophones d'Afrique du Nord, comme par exemple la région de l'Aurès et ses variétés du tachawit (Lafkioui & Merolla : 2002).

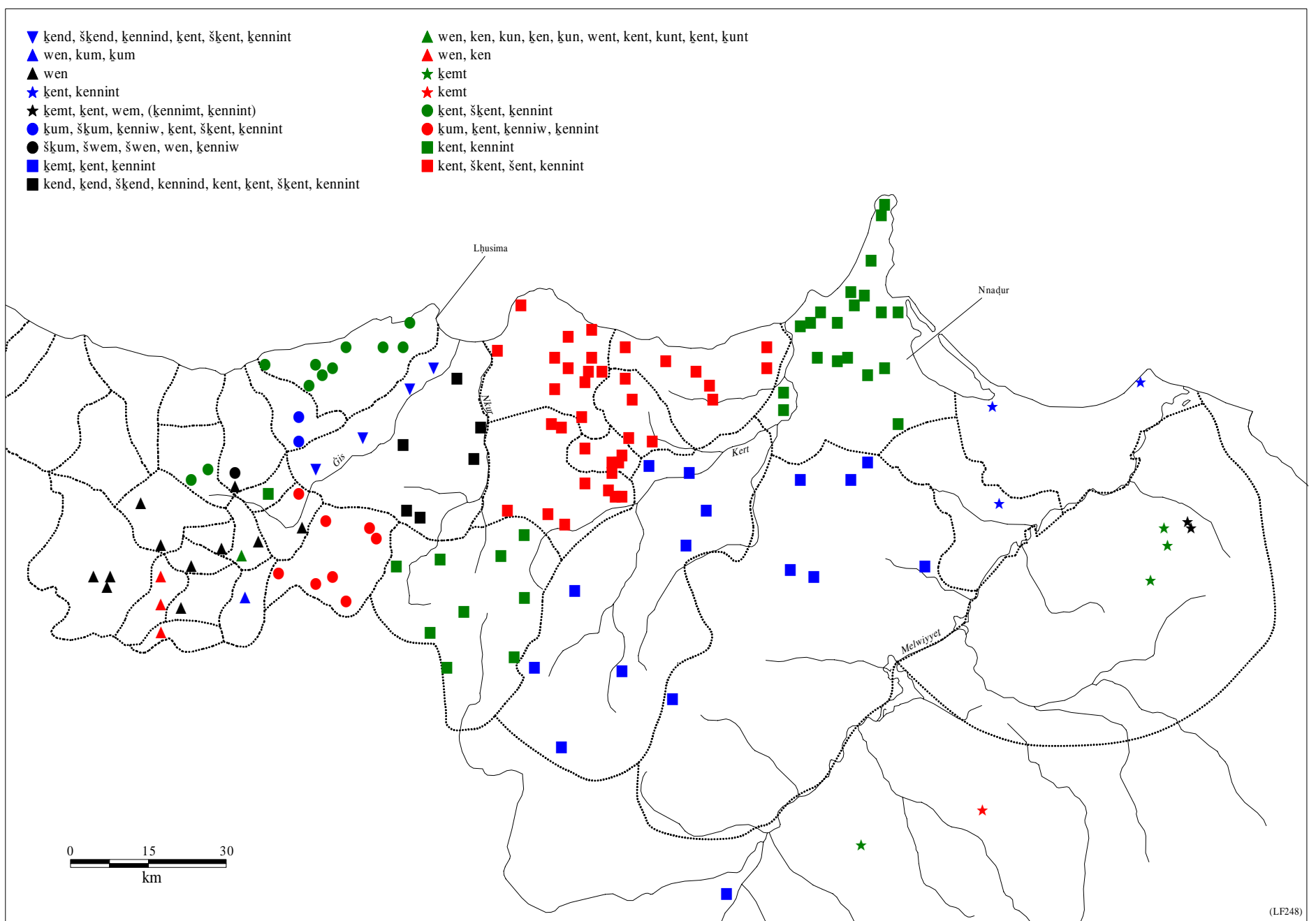
¹⁸² Cette consonne est le résultat du procédé de voisement de l'interdentale fricative /-t/ après /n/ ; Partie II, Chapitre 2 : 2.2.3. Ce phénomène est également attesté dans certaines variétés limitrophes mais de façon irrégulière.

¹⁸³ Car dans cette région, ce phénomène forme la règle ; voir Partie II, Chapitre 2 : 2.2.3.

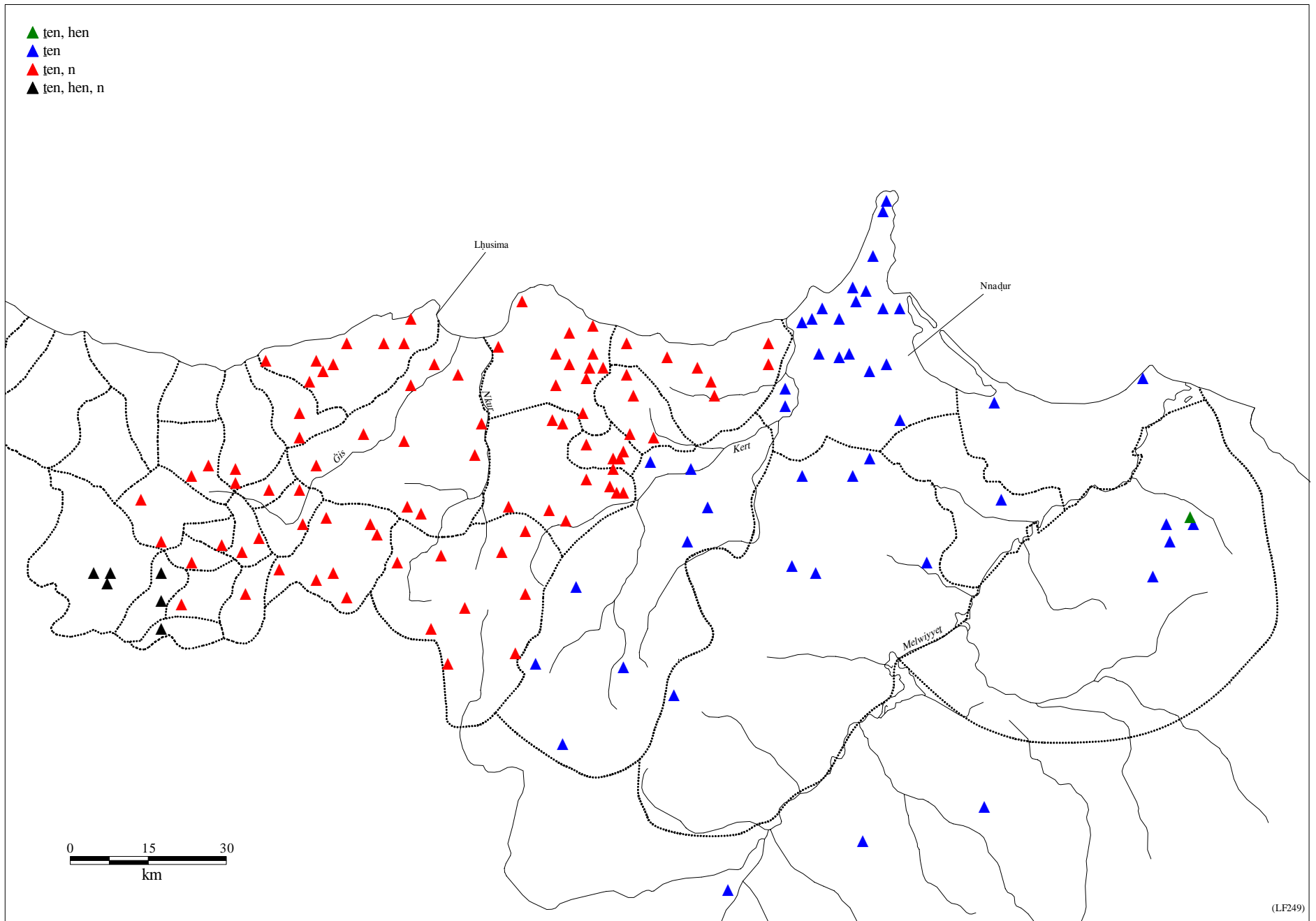
Carte 143 : Le pronom personnel affixe direct de la 2^{ème} personne du masculin pluriel (2MP) post-verbal Ia



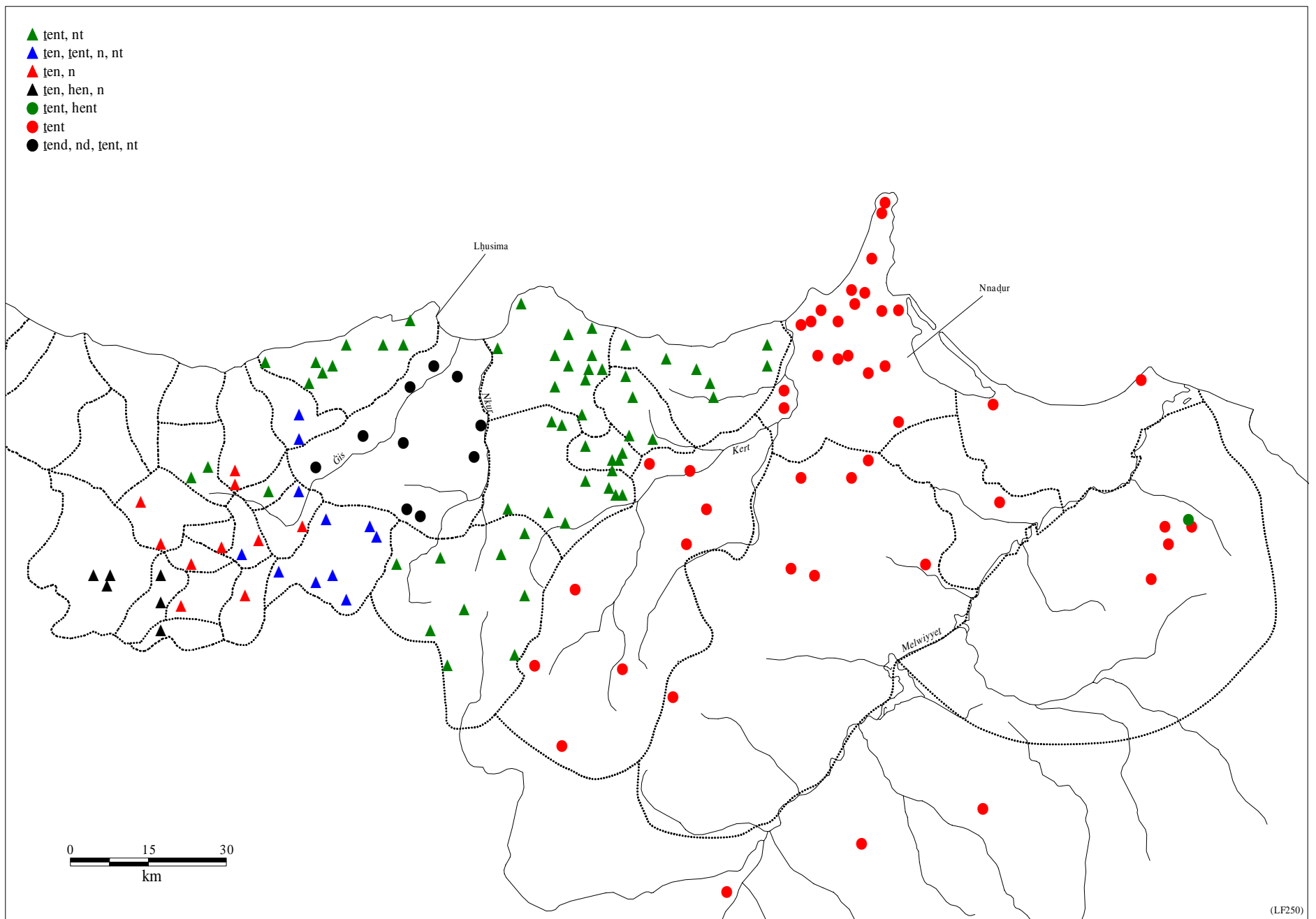
Carte 144 : Le pronom personnel affixe direct de la 2^{ème} personne du féminin pluriel (2FP) post-verbal Ia



Carte 145 : Le pronom personnel affixe direct de la 3^{ème} personne du masculin pluriel (3MP) post-verbal Ia



Carte 146 : Le pronom personnel affixe direct de la 3^{ème} personne du féminin pluriel (3FP) post-verbal Ia



1.2.2. Les pronoms affixes indirects

Le second type d’affixe des verbes est le pronom affixe indirect qui tient son nom de la fonction de complément indirect qu’il assume dans l’énoncé verbal.

Il est composé d’une série post-verbale (voir tableau 16 ci-dessous) et une série préverbale. Cette dernière série se distingue de la première par le composant /-d-/ (prédominant) ou /-l-/ (certaines variétés orientales ; Tafuğalt et Tğasrut principalement). Exemples : /-day/, /-daš/, /-dam/, /-das/, /-dağ/, /-dawen/, /-dağent/, /-dasen/ et /-dasent/. Lors d’un contact avec une voyelle, les variantes de la série post-verbale alternent de façon libre avec des allomorphes précédés par un /y/ :

- /ini-asen/ ⇒ /in-asen/ (Dis-leur !)
- ⇒ /ini-yasen/

La série préverbale est employée en présence de certains marqueurs morpho-syntaxiques, tels que le marqueur d’aoriste et d’aoriste intensif, de négation, de subordination et d’interrogation. Ces marqueurs attirent le pronom suffixé au syntagme verbal vers une position préverbale. Ce phénomène, appelé communément « attraction », est d’un emploi systématique dans les variétés berbères du Rif¹⁸⁴. Quelques exemples :

- /irağa-yasen/ (Il les a appelés.) + /ur/ (MNEG) ⇒ /ur dasen-iraği/ (Il ne les a pas appelés.)
- /teṭṭf-ay fus/ (Elle m’a pris la main.) + /aḍ/ (MA) ⇒ /aḍ ay-teṭṭf fus/ (Elle me prendra la main.)

Tableau 16 : Les pronoms affixes indirects post-verbaux

Personne grammaticale	Variantes prédominantes
1S	/-ay(i)/, /-eyyi/, /-iyyi/
2MS	/-ak/, /-aḵ/, /-aš/
2FS	/-akem/, /-aḵem/, /-am/
3MS	/-as/
3FS	/-as/
1P	/-aneğ/, /-ağ/, /-aneḥ/, /-aḥ/, /-ḥ/
2MP	/-awem/, /-awen/, /-akum/, /-aḵum/, /-akun/, /-aḵun/
2FP	/-akent/, /-aḵent/, /aḵemt/, /aḵemt/, /-ašent/, /-aḵumt/, /-aškent/, /-aškent/, /-awen/, /-akum/, /-aḵum/, /-akun/, /-aḵun/
3MP	/-asen/
3FP	/-asent/, /-asen/

Les variantes de l’affixe indirect de la première personne singulier (carte 147) sont divisées en deux groupes :

- la forme /-ay/ et son alternative renforcée /-ayi/ attestées dans la plus grande aire du Rif ;
- la forme /-eyyi/ et sa variante libre /-iyyi/ attestées principalement dans le Rif oriental et dans certaines variétés du Rif central (Ibdalsen, Ayt Buyeḥya et quelques variétés frontières des Iqeleiyen).

Lorsque ces occurrences suivent une forme verbale qui finit par la voyelle /a/, elles prennent la forme /-y(i)/ au lieu de /-ay(i)/, et /-yyi/ au lieu de /-eyyi/ ou /-iyyi/.

- /inna-y(i)/ (Il m’a dit.)
- /inna-yyi/ (Il m’a dit.)

La carte 148 expose pour l’affixe de la 2MS une répartition inégale sur le territoire rifain des formes /-ak/, /-aḵ/ et /-aš/¹⁸⁵.

La morphologie de l’affixe de la 2FS (carte 149), par contre, montre une prépondérance de la forme /-am/ diffusée de façon très

homogène dans le Rif. Seules les variétés occidentales connaissent aussi les affixes /-akem/ et /-aḵem/.

L’affixe indirect de la troisième personne singulier (masculin ou féminin) est représenté par la forme invariable /-as/ qui est employée non seulement dans le Rif mais partout dans le monde berbère¹⁸⁶.

Les mêmes formes représentent à la fois le pronom affixe indirect 1P (carte 150) et le pronom affixe direct 1P (voir antérieurement carte 142). Elles se distinguent cependant au plan de leur diffusion géographique qui, pour l’affixe indirect, est caractérisée par : l’absence de la variante /-ana/ dans plusieurs variétés occidentales ; l’emploi exclusif des formes /-aneḥ/ et /-aḥ/ chez les Ayt Tamsaman.

Les variantes de l’affixe 2MP (carte 151) peuvent être aménagées sous deux ensembles ; celui qui réunit les variantes à bilabiale /w/ et celui qui regroupe les variantes à vélaire /k/ ou /ḵ/.

- variantes à bilabiale /w/ : /-awem/ et /-awen/ ; diffusées de façon disparate partout dans le Rif.
- variantes à vélaire /k/ ou /ḵ/ : /-akum/, /-aḵum/, /-akun/ et /-aḵun/ ; utilisées seulement dans certaines variétés du Rif central et du Rif occidental.

Pour l’affixe indirect 2FP (carte 152), les allomorphes /-akent/, /-aḵent/, /-akend/, /-aḵend/, /aḵemt/, /aḵemt/, /-ašent/, /-aḵumt/, /-aškent/ et /-aškent/ apparaissent dans les variétés qui font une distinction de genre grammatical¹⁸⁷. Les variétés des Ayt Weryağel sont particulières, non seulement par leur emploi de /-akend/ et /-aḵend/, mais surtout par l’emploi irrégulier de /-aḵumt/. Ce pronom féminin montre un parallélisme morphologique parfait avec son correspondant masculin /-aḵum/.

Tout comme pour le singulier, l’affixe indirect du troisième pluriel affiche pour le masculin une seule et unique forme dans le Rif entier, à savoir /-asen/¹⁸⁸. Pour le féminin, cependant, la carte 153 montre l’existence de l’unité fondamentale /-asent/ qui coexiste dans la tribu des Ayt Weryağel avec l’unité /-asend/. Seules les variétés occidentales emploient la même variante /-asen/ pour le masculin aussi bien que pour le féminin.

Pour ce qui est de l’ordre des pronoms affixes personnels (directs et indirects) dans le syntagme verbal, les variétés berbères du Rif vont dans la lignée des pratiques linguistiques de la plupart des variétés berbères d’Afrique du Nord, à savoir :

- en position post-verbale ; syntagme verbal + pronom affixe indirect + pronom affixe direct ;
./inna-as-t/ (il a dit + lui + le ⇒ Il le lui a dit.)
- en position préverbale ; pronom affixe indirect + pronom affixe direct + syntagme verbal ;
./ur das-t-inni/ (ne lui + le + il a dit ⇒ Il ne le lui a pas dit.)

Le marqueur d’orientation /-d/ (ou son allomorphe /-id/) prend généralement place après les affixes post-posés ou préposés au syntagme verbal. Exemples :

- /inna-as-t-id/ (il a dit + lui + le + MO ⇒ Il le lui a dit.)
- /ur das-t-id-inni/ (ne lui + le + MO + il a dit ⇒ Il ne le lui a pas dit.)

Cependant, il arrive parfois que les locuteurs n’optent pas pour cet agencement normatif pour des raisons individuelles. Cet emploi secondaire se limite dans tous les cas relevés (des variétés orientales souvent) au niveau idiolectal¹⁸⁹. Exemples provenant des Ikebdanen (Qab Ddenya) :

- /wer yeffiğ-d/ (ne il est sorti + MO ⇒ Il n’est pas sorti.)
- /wer d-yeffiğ-d/ (ne MO + il est sorti + MO ⇒ Il n’est pas sorti.)

Il s’agit dans ce cas du maintien de ce marqueur sur la position post-verbale ou de son redoublement en position préverbale.

¹⁸⁴ Des agencements alternatifs irréguliers ont été cependant relevés lors de la présence du marqueur d’orientation /-d/.

¹⁸⁵ Nous avons attesté la variante /-ay/ (ou /-day/) de l’affixe /-aḵ/ (ou /-ḵaḵ/) dans les variétés du Rif oriental principalement. Elle apparaît de manière irrégulière dans ces contextes : devant un autre affixe pronominal ; devant le marqueur déictique /d/ ; après les divers marqueurs qui impliquent sa position préverbale, tels le MNEG et le MA par exemple. Pour son origine historique, voir Kossmann (2000 : 85).

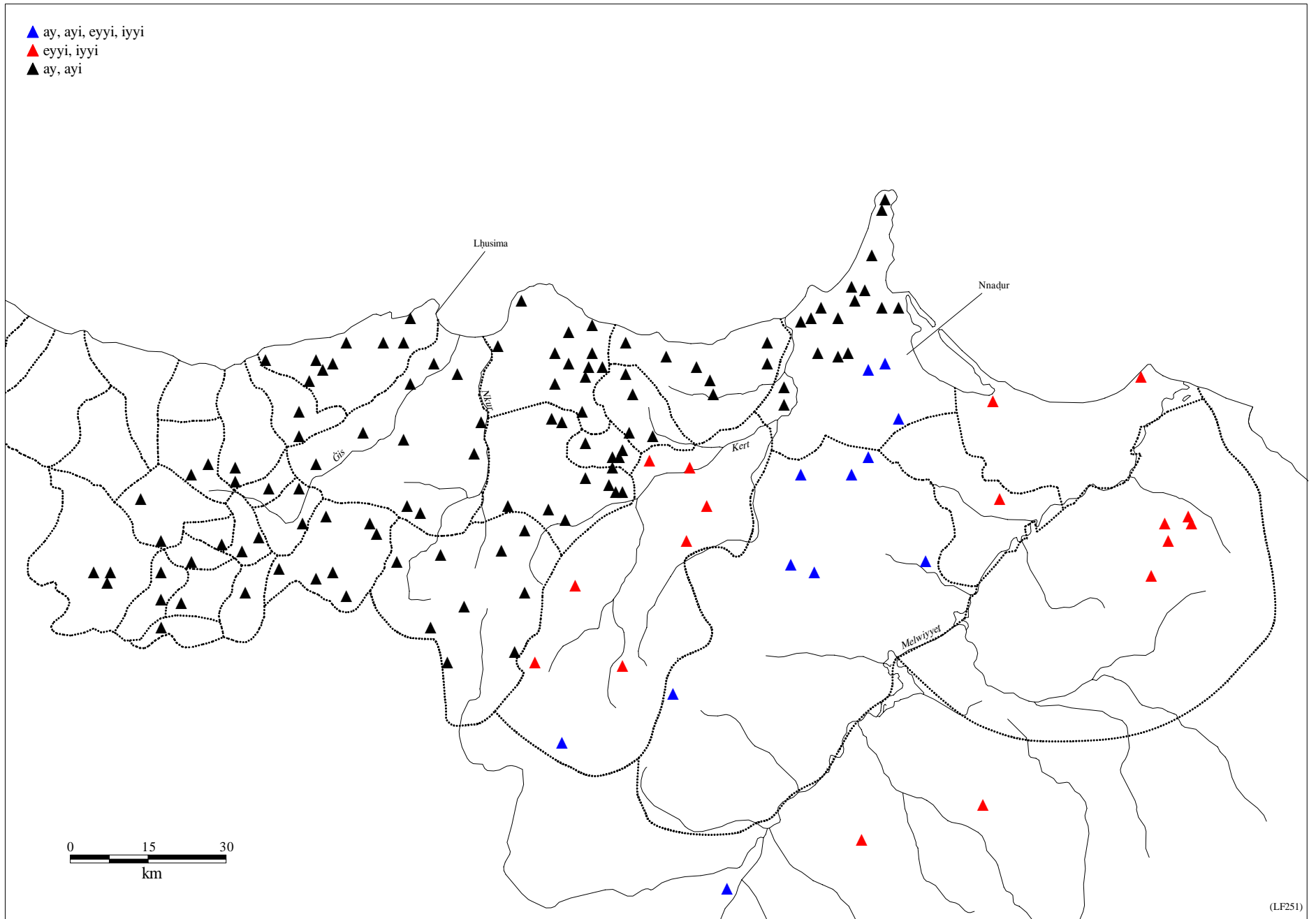
¹⁸⁶ Voir à ce propos, Galand (1994) parmi d’autres.

¹⁸⁷ Seules les variétés occidentales, à l’exception de Agennuy (Zerqet), ne différencient pas grammaticalement le masculin du féminin.

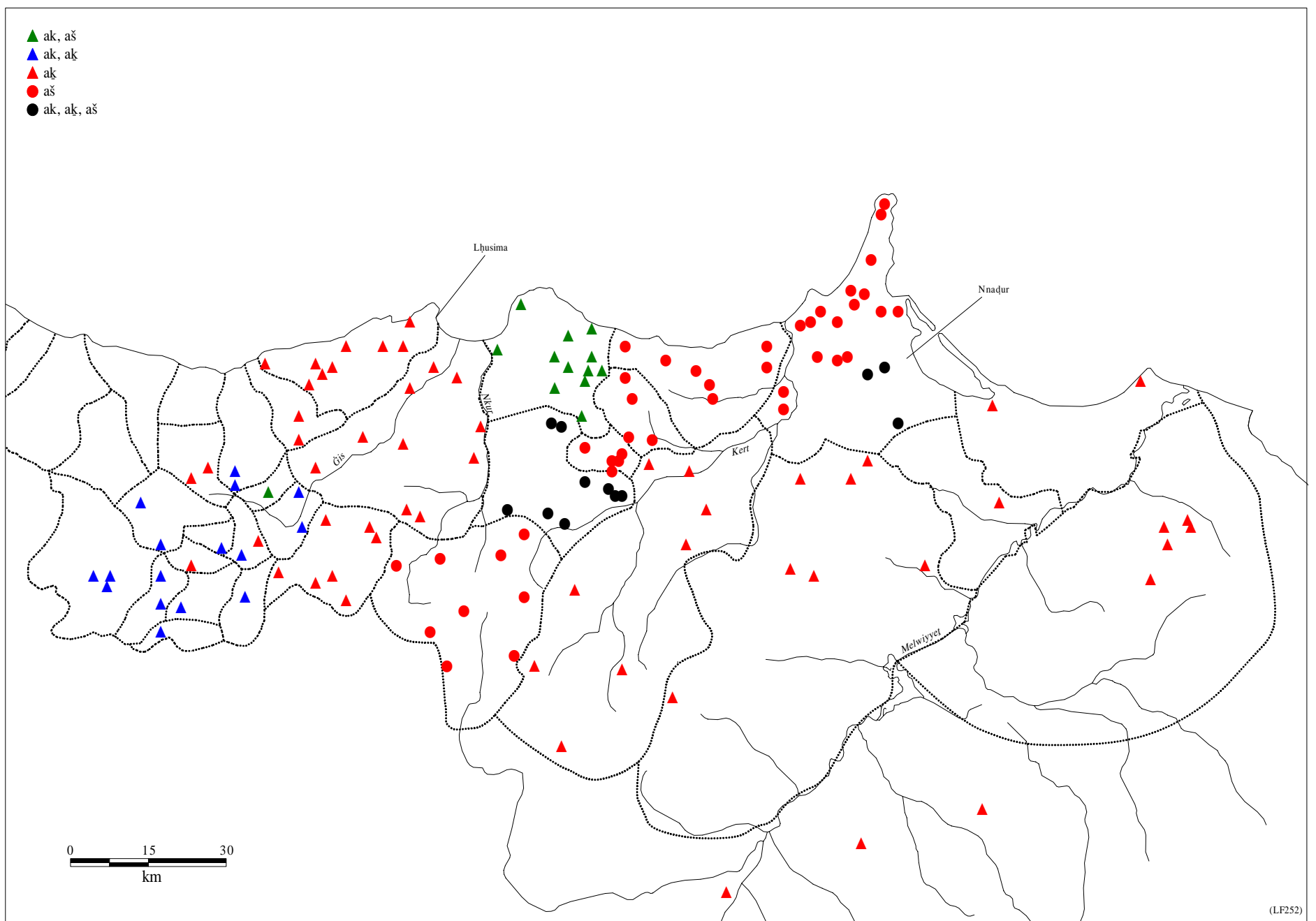
¹⁸⁸ Ce phénomène est commun à plusieurs variétés berbères d’Afrique du Nord (voir entre autres Galand, 1994).

¹⁸⁹ Dans certaines variétés du tachawit, par contre, ce phénomène est attesté de façon plus systématique (Lafkioui & Merolla, 2002).

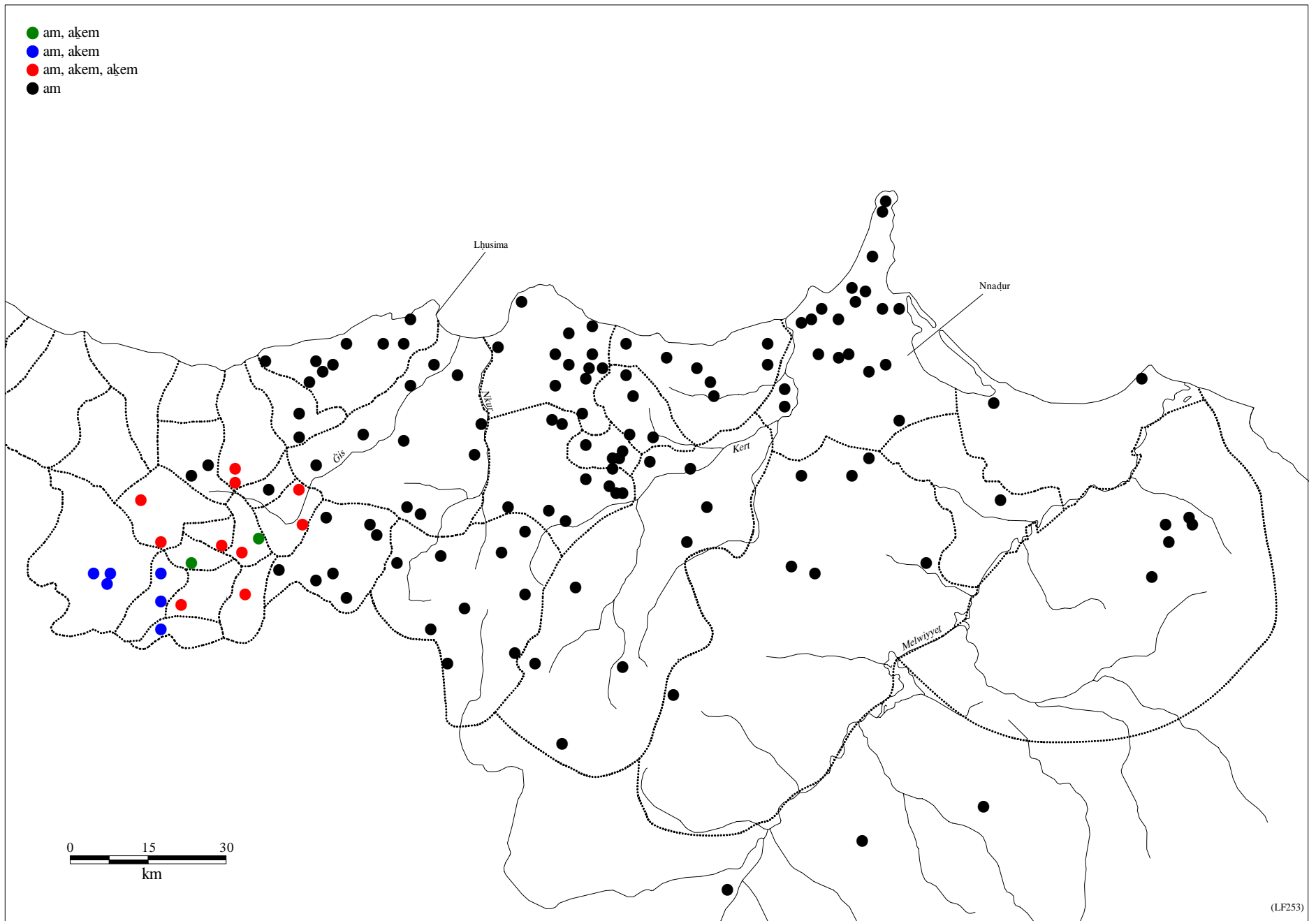
Carte 147 : Le pronom personnel affixe indirect de la 1^{ère} personne du singulier (1S) post-verbal



Carte 148 : Le pronom personnel affixe indirect de la 2^{ème} personne du masculin singulier (2MS) post-verbal

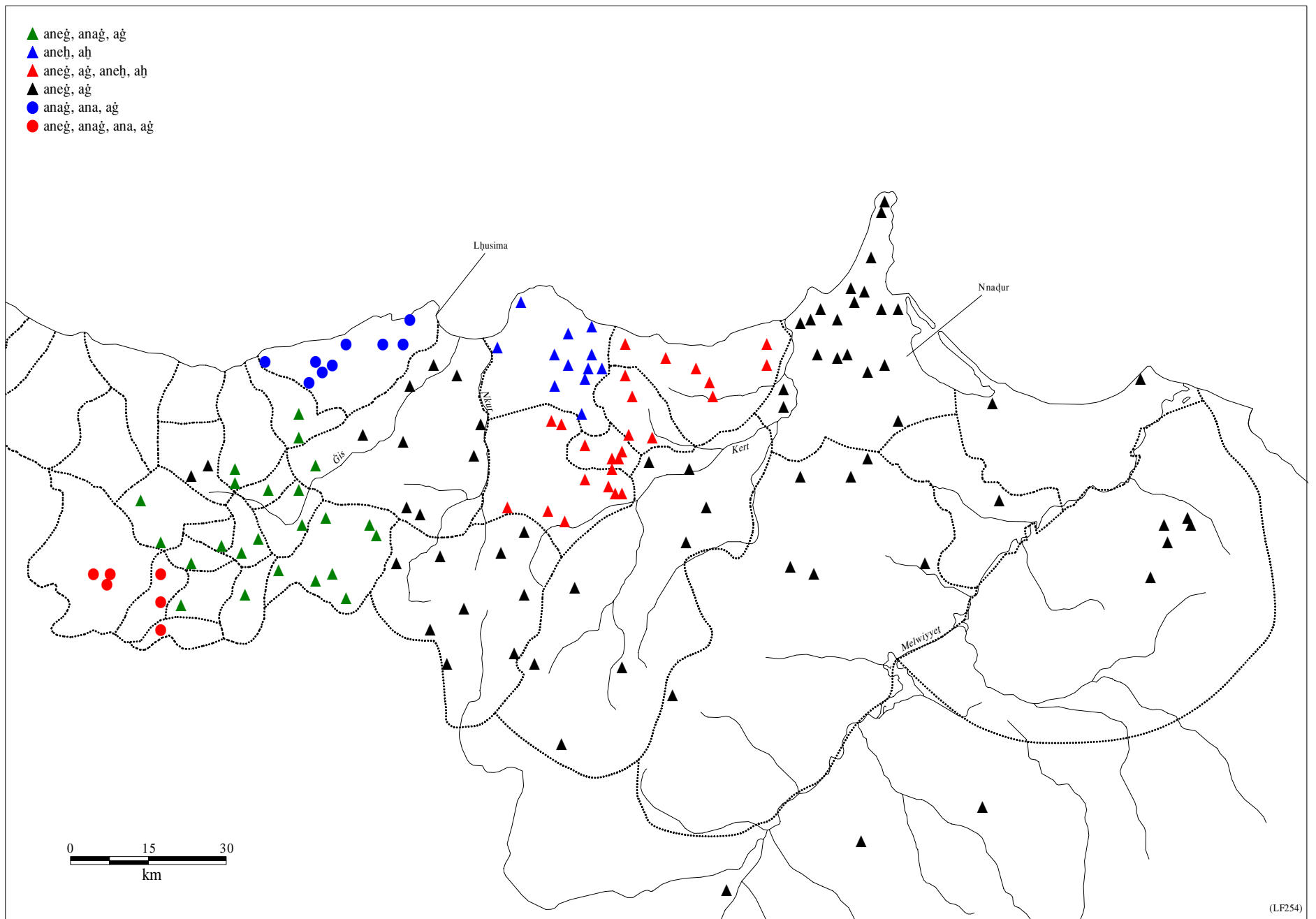


Carte 149 : Le pronom personnel affixe indirect de la 2^{ème} personne du féminin singulier (2FS) post-verbal



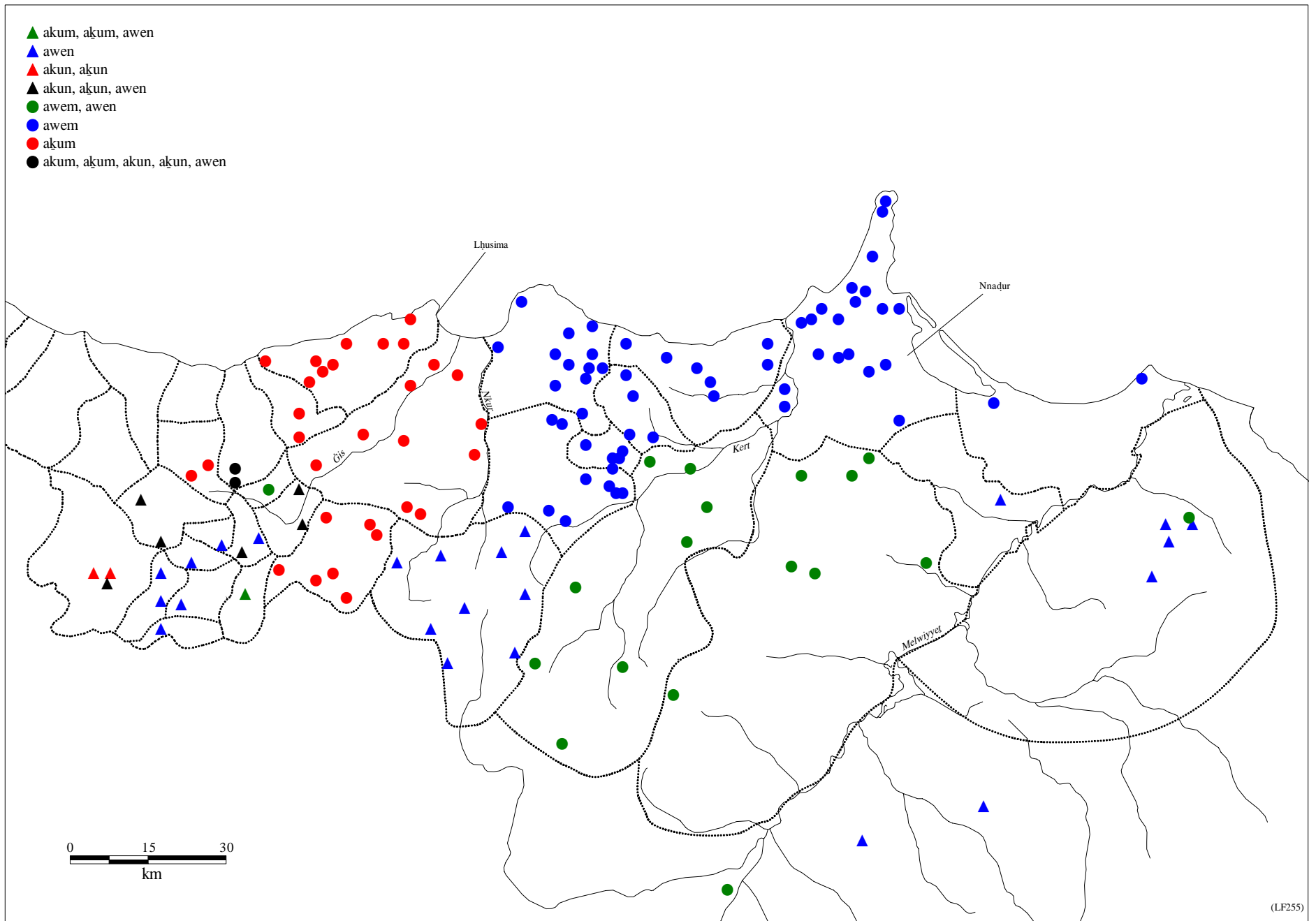
(LF253)

Carte 150 : Le pronom personnel affixe indirect de la 1^{ère} personne du pluriel (1P) post-verbal



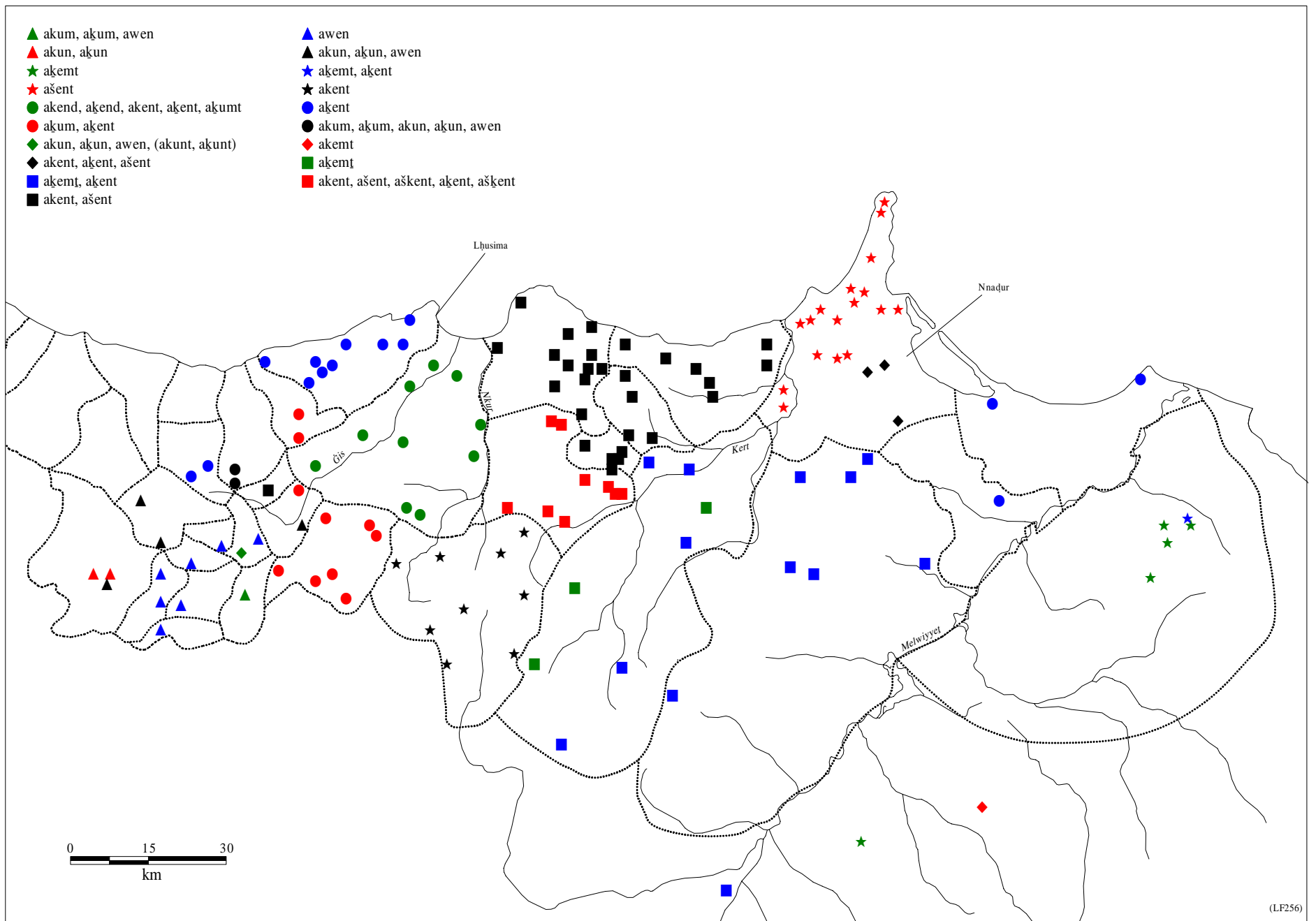
(LF254)

Carte 151 : Le pronom personnel affixe indirect de la 2^{ème} personne du masculin pluriel (2MP) post-verbal



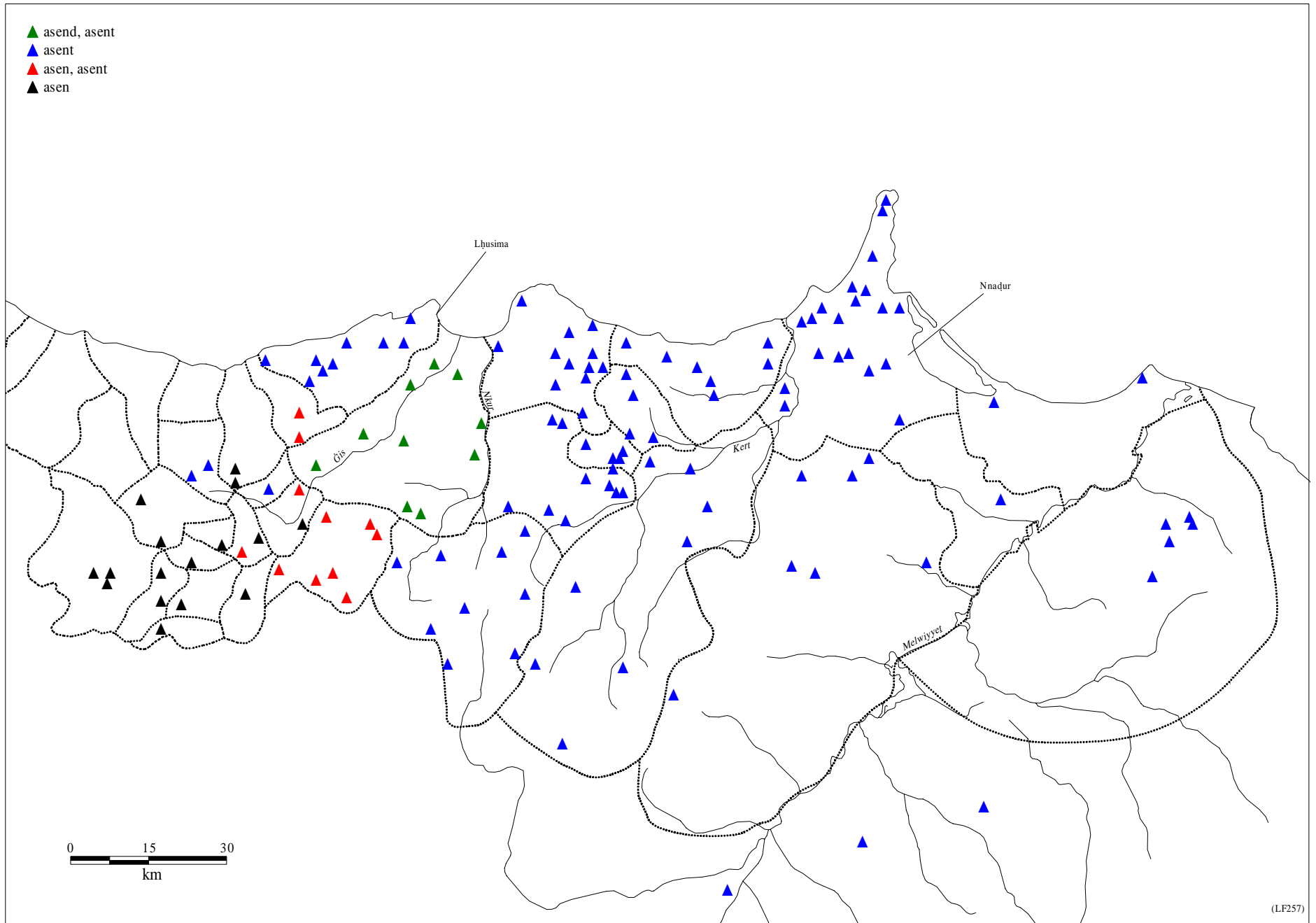
(LF255)

Carte 152 : Le pronom personnel affixe indirect de la 2^{ème} personne du féminin pluriel (2FP) post-verbal



(LF256)

Carte 153 : Le pronom personnel affixe indirect de la 3^{ème} personne du féminin pluriel (3FP) post-verbal



1.2.3. Les pronoms affixes des noms de parenté

Ce type de pronoms affixes s'associe nécessairement avec des noms de parenté qu'ils déterminent. Bien que leur capacité combinatoire soit restreinte au domaine des noms de parenté, leur morphologie indique des ressemblances fortes avec les affixes des prépositions (voir ultérieurement Partie III, Chapitre 2 : 1.2.4.). La différence entre ces deux types d'affixes se laisse voir, dans la majorité des cas, à partir du pluriel où les affixes des noms de parenté portent un /t/ au début (voir tableau 17 ci-dessous). Cependant, plusieurs variétés du Rif occidental affichent une analogie complète entre les deux paradigmes. Seules les variétés de Ktama sont nettement divergentes par leur emploi du paradigme des affixes du nom « ordinaire » qui lui-même est fondé sur la construction prépositionnelle spécifique [/n/ + affixe] (voir ultérieurement Partie III, Chapitre 2 : 1.2.4.).

Tableau 17 : Les pronoms affixes des noms de parenté

Personne grammaticale	Variantes prédominantes
1S	/-ø/
2MS	/-k/, /-ḳ/, /-š/, /-nneḵ/
2FS	/-m/
3MS	/-s/
3FS	/-s/
1P	/-tneḡ/, /-tṅaḡ/, /-tṅa/, /-tneḥ/, /-neḡ/, /-naḡ/, /-na/, /-nneḡ/, /-nnaḡ/, /-nna/
2MP	/-tṅem/, /-tṅen/, /-tḵum/, /-wen/, /-nwen/, /-nnun/
2FP	/-tḵent/, /-tḵenṭ/, /-tḵemt/, /-tṣent/, /-kent/, /-went/, /-tṅen/, /-tḵum/, /-wen/, /-nwen/, /-nnun/
3MP	/-tṣen/, /-sen/, /-nsen/
3FP	/-tṣent/, /-tṣen/, /-sen/, /-sent/, /-nsen/

De ce tableau ressort que les mêmes affixes du singulier, excepté la 2MS, ont été retrouvés dans le Rif entier.

La 2MS (carte 154) a comme variante morphologique principale l'affixe /-ḳ/ qui compose avec la préposition /n/ l'affixe synthétique /-nneḵ/ dans les variétés de Ktama (Rif occidental).

A partir de la première personne du pluriel (cartes 155 à 157), les affixes sont fondés sur trois types de construction :

- construction à /t/, /-tneḡ/ (1P), /-tṅen/ (2MP), /-tḵent/ (2FP), /-tṣen/ (3MP), /-tṣent/ (3FP) p.e. ; Rif oriental et central.
- construction sans /t/, /-neḡ/ (1P), /-wen/ (2MP), /-kent/ (2FP), /-sen/ (3MP), /-sent/ (3FP) p.e. ; Rif occidental.
- construction à préposition /n/, /-nneḡ/ (1P), /-nwen/ (2P), /-nsen/ (3P) p.e. ; Ktama.

Deux constats (cartes 156 et 157) importent d'être mis en lumière. Le premier concerne la propriété des Ayt Weryaḡel d'employer en variation libre des formes avec ou sans /t/ pour la 2P : /-tḵum/, /-ḵum/ pour le masculin (carte 156) et /-tḵent/, /-tḵenṭ/, /-tḵend/, /-tḵenḍ/, /-kent/, /-kenṭ/, /-kend/ et /-kenḍ/ pour le féminin (carte 157). Toutefois, les formes de préférence semblent être celles à /t/ d'après les locuteurs questionnés.

Le second constat porte sur l'existence du pronom /-wen/ pour l'affixe 2FP (carte 157) chez les locuteurs de Agennuy (Zerḡet). Ceux-ci parlent une des variétés berbères particulières du Rif occidental qui marquent le genre grammatical en morphologie.

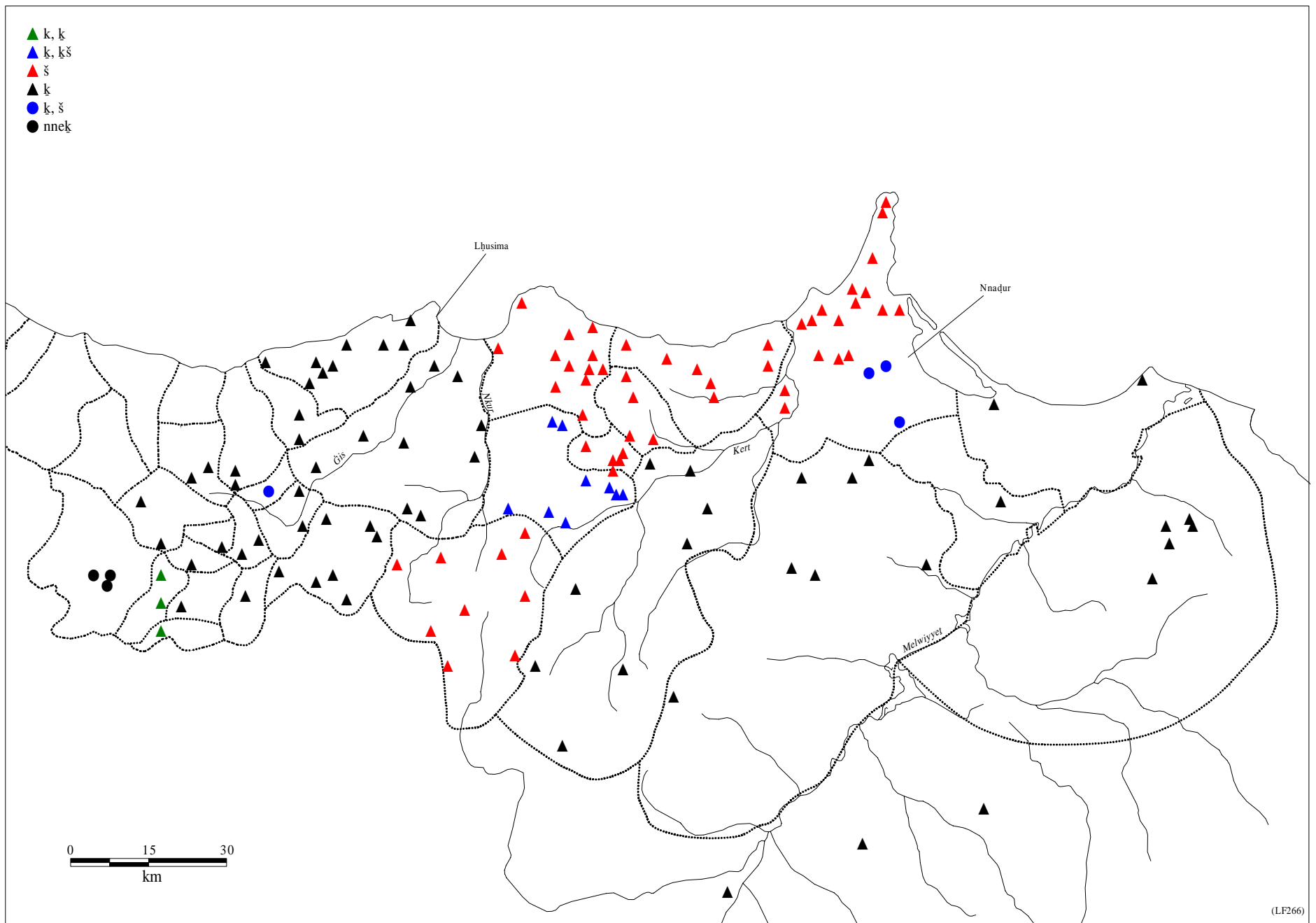
Il est intéressant de noter que la plupart des variétés occidentales changent la structure morphologique du nom de parenté /yemma/ (mère) au contact avec les affixes (sauf 1S). Exemples :

- /yemma/ + /-ḳ/ ⇒ /(m)may-ḳ/ (ta mère) ;
- /yemma/ + /-s/ ⇒ /(m)may-s/ (sa mère) ;
- /yemma/ + /-sen/ ⇒ /(m)may-sen/ (leur mère).

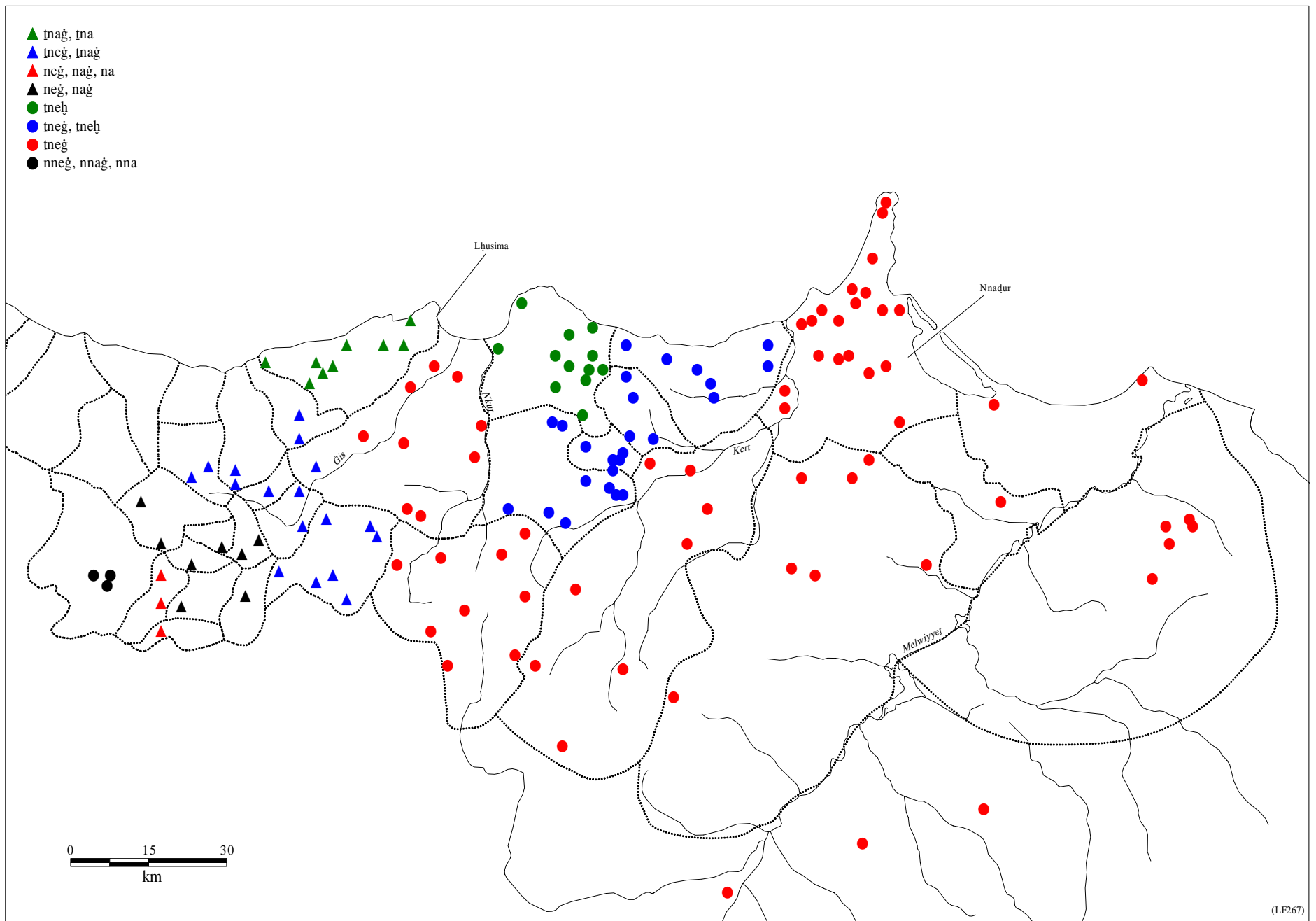
Dans le cas de la marque /-ø/ (1S), les noms de parenté sont perçus comme référant à la première personne. Exemples :

- /yemma/ (mère) + /-ø/ ⇒ /yemma/ (ma mère) ;
- /baba/ + /-ø/ ⇒ /baba/ (mon père).

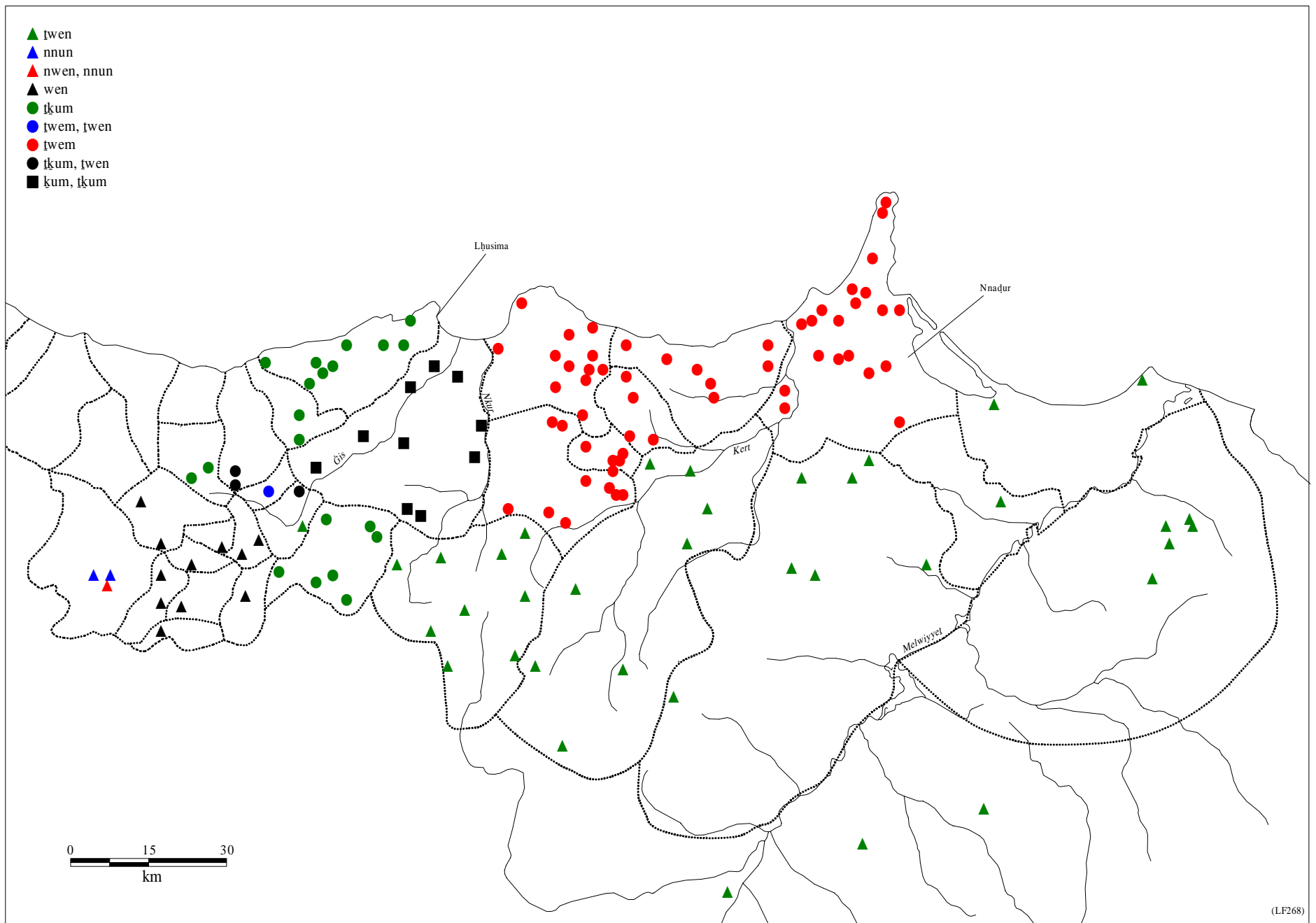
Carte 154 : Le pronom personnel affixe des noms de parenté, 2^{ème} personne du masculin singulier (2MS)



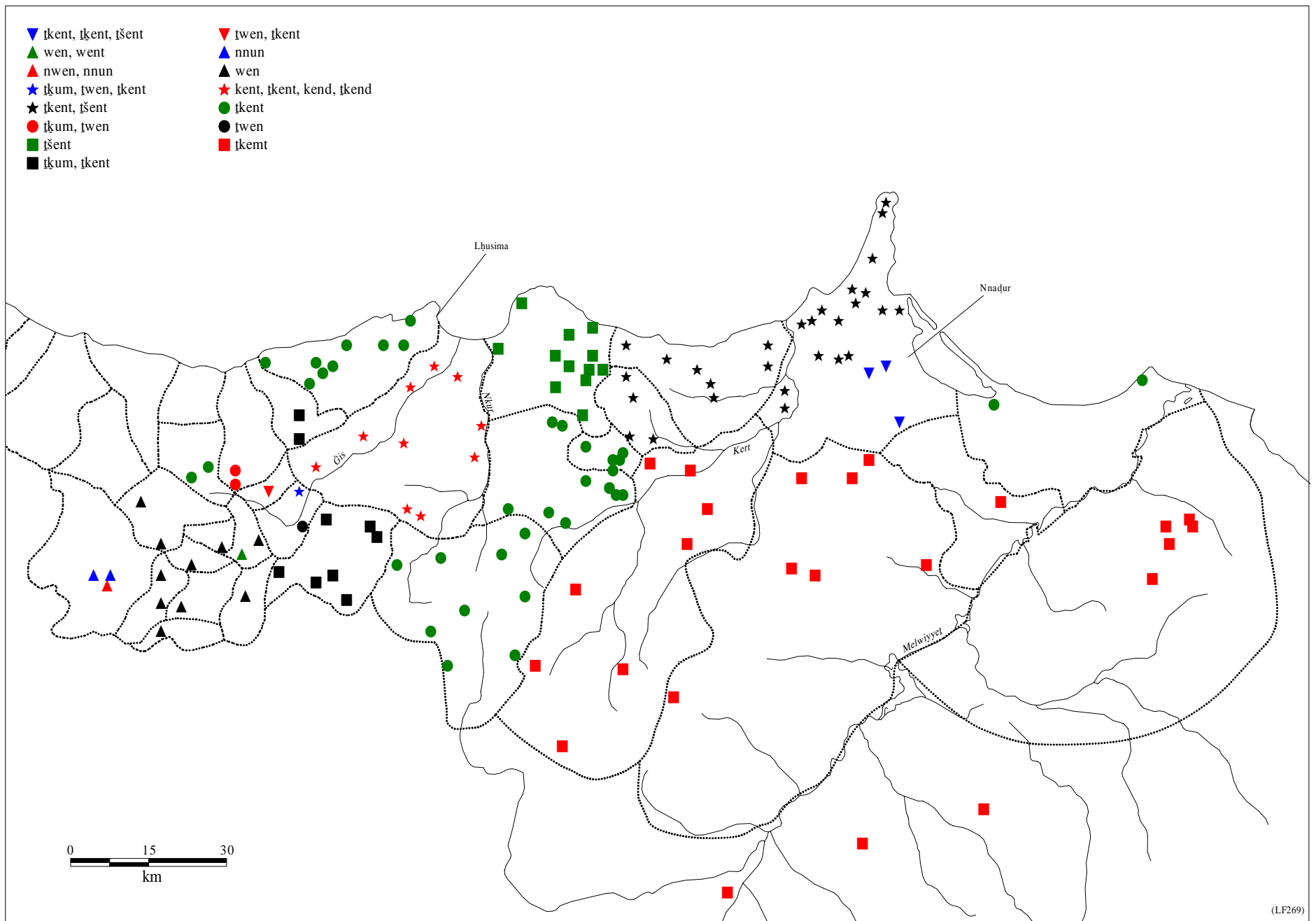
Carte 155 : Le pronom personnel affixe des noms de parenté, 1^{ère} personne du pluriel (1P)



Carte 156 : Le pronom personnel affixe des noms de parenté, 2^{ème} personne du masculin pluriel (2MP)



Carte 157 : Le pronom personnel affixe des noms de parenté, 2^{ème} personne du féminin pluriel (2FP)



1.2.4. Les pronoms affixes des prépositions

Le berbère dispose d'un paradigme de pronoms affixes qui se conjuguent avec des prépositions. La variation morphologique de ce type d'affixe est la plus accusée pour la deuxième personne. Les données rifaines présentées dans les cartes 158 et 159 et le tableau suivant le confirment¹⁹⁰.

Tableau 18 : Les pronoms affixes des prépositions

Personne Grammaticale	Variante prédominante
1S	/-i/, /-y(i)/
2MS	/-k/, /-ḳ/, /-š/
2FS	/-m/
3MS	/-s/
3FS	/-s/
1P	/-neğ/, /-neh/, /-nağ/, /-na/
2MP	/-wem/, /-wen/, /-kum/
2FP	/-kent/, /-ḳent/, /-kemt/, /kemt/, /ḳemt/, /šent/, /-wem/, /-wen/, /-kum/
3MP	/-sen/
3FP	/-sent/, /-sen/

Les prépositions dont il est question ici sont diverses et font souvent l'objet d'une modification morphologique après l'affixation d'un de ces pronoms. Par exemple :

- /ḍi tmurt/ (dans la maison) ⇒ /ḍi-s/, /ḍay-s/, /ḍeg-s/...
(dans elle)
- /ḥ tzeqqa/ (sur le toit) ⇒ /x-s/, /xa-s/, /xef-s/...
(sur lui)

La préposition /n/ (de) occupe une position particulière dans la morphologie pronominale du fait qu'elle constitue avec les affixes prépositionnels le paradigme des pronoms affixes du nom. Le résultat, pour le singulier, est un conglomérat fondé sur /-in-/ ou /-nn-/. Le pluriel, par contre, connaît uniquement /-nn-/ pour la première personne et /-n-/ pour toutes les autres personnes. Nous notons que la première personne du singulier est partout /-inu/. Exemples :

- Pour le singulier ;
 - . Type à /-in-/: /-inu/, /-inek/, /-inem/ et /-ines/¹⁹¹.
 - . Type à /-nn-/: /-inu/, /-nnek/, /-nnem/ et /-nnes/.
- Pour le pluriel ;
 - . Type à /-nn- et /-n-/: /-nneğ/, /-nwem/, /-nkent/, /-nsen/ et /-nsent/.

Les affixes de type /-in-/ changent en /-yn-/ quand ils succèdent à une voyelle.

- /anu-ynes/ (puits de lui ⇒ son puits)
- /anu-nnes/ (puits de lui ⇒ son puits)

L'affixe /-inu/ (de moi) peut devenir dans ce contexte /-yinu/ :

- /anu-yinu/ (puits de moi ⇒ mon puits)

L'accrochage du pronom affixe basé sur /n/ à certains noms sert à exprimer la valeur réflexive comme, par exemple, dans :

- /yegg-it s ufus-nnes/ (il l'a fait avec sa main = il l'a fait lui-même).

D'autres noms qui permettent de dégager ce signifié sont, entre autres, /ihf/ (tête), /iman(t)/ (âme, personne) et /ima/ (âme, personne)¹⁹².

Les cartes 160 à 165 exposent la variation géolinguistique du pronom affixe à la préposition /n/ pour les variétés berbères du Rif.

Quant à la syntaxe des structures prépositionnelles, des analyses approfondies ont été fournies par Lafkioui (1999a, Partie II, Chapitre 2 : 2 ; et 2001). Un échantillon d'analyse syntaxique de l'énoncé non-verbal contenant le syntagme [préposition + pronom affixe] est le suivant :

- /g̣ā-s afriwen./
- P + S CO
- chez + lui/elle ailes
- Elle (la perdrix) avait des ailes.

La fonction prédicative est accordée à la préposition /g̣ā/ parce qu'elle est le centre syntaxique par rapport auquel les autres éléments du syntagme s'organisent. Elle est le centre hiérarchique : elle est déterminable mais non déterminant.

La fonction de sujet, par contre, est conférée au pronom affixe /-s/ parce qu'il joue le rôle de complément primaire du prédicat à fonction « restrictive » (Hagège, 1984). Il est aussi l'« actualisateur » (Martinet, 1985) du message.

Au nom /afriwen/ est concédée la fonction et la dénomination de « complément obligatoire » (Lafkioui, 1999a) pour deux raisons :

- il est indispensable à un énoncé complet et intelligible, tant sur le plan syntaxique que sémantique. Même le support contextuel ne suffit pas à la formation d'une assertion finie constituée par le seul syntagme prépositionnel /g̣ā-s/ ;
- c'est un nom qui complète et/ou nuance le contenu sémantique véhiculé par le syntagme prédicatif.

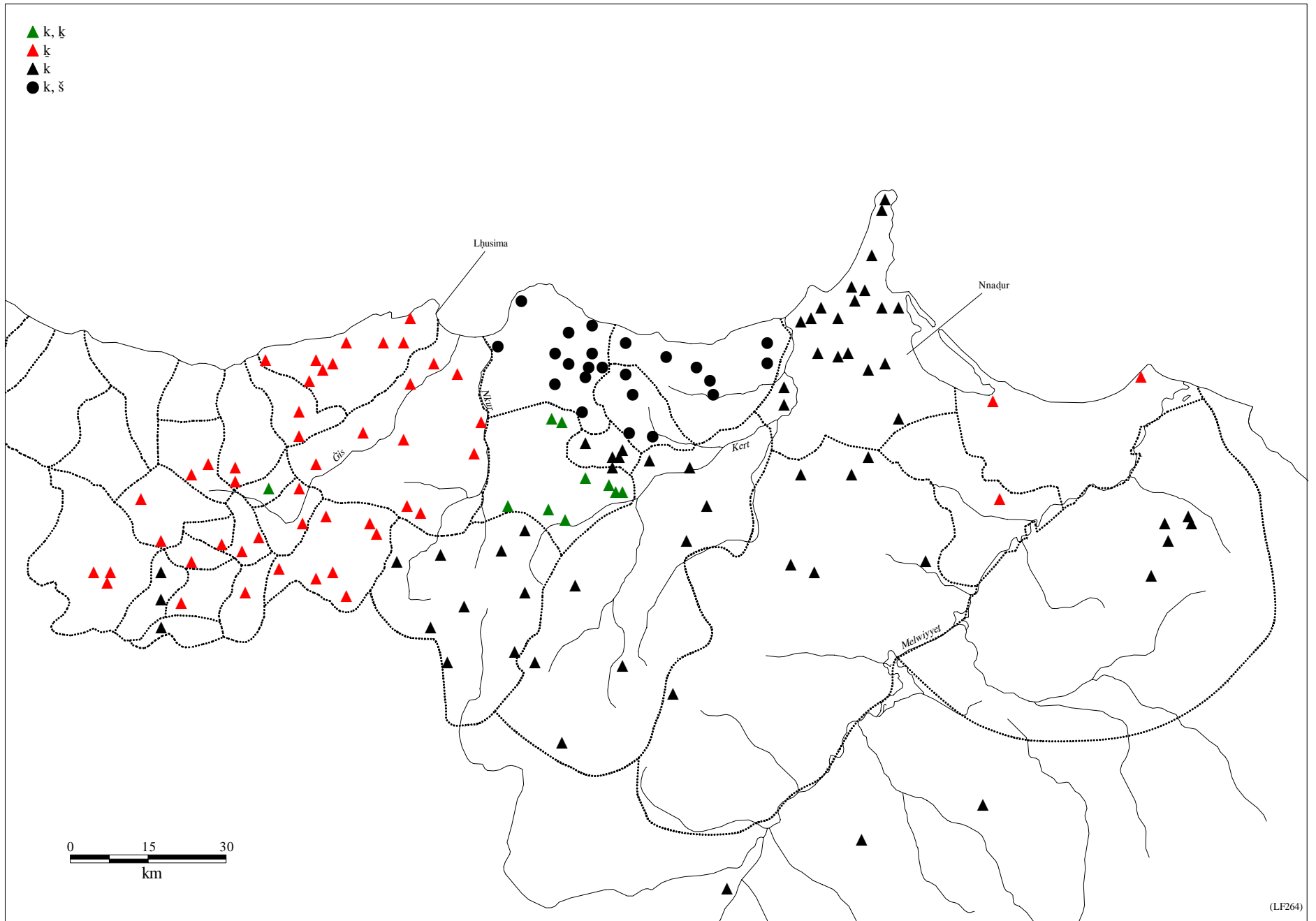
Un facteur à ne pas négliger pour la validité syntactico-sémantique de cette structure prépositionnelle est l'*unité intonative*. Durant toute l'énonciation, la courbe intonative n'est nulle part interrompue.

¹⁹⁰ Nous remarquons que plusieurs locuteurs rifains font librement alterner les affixes /-k/ et /-ḳ/ après la préposition /ger/ (chez) pour la 2MS (carte 158).

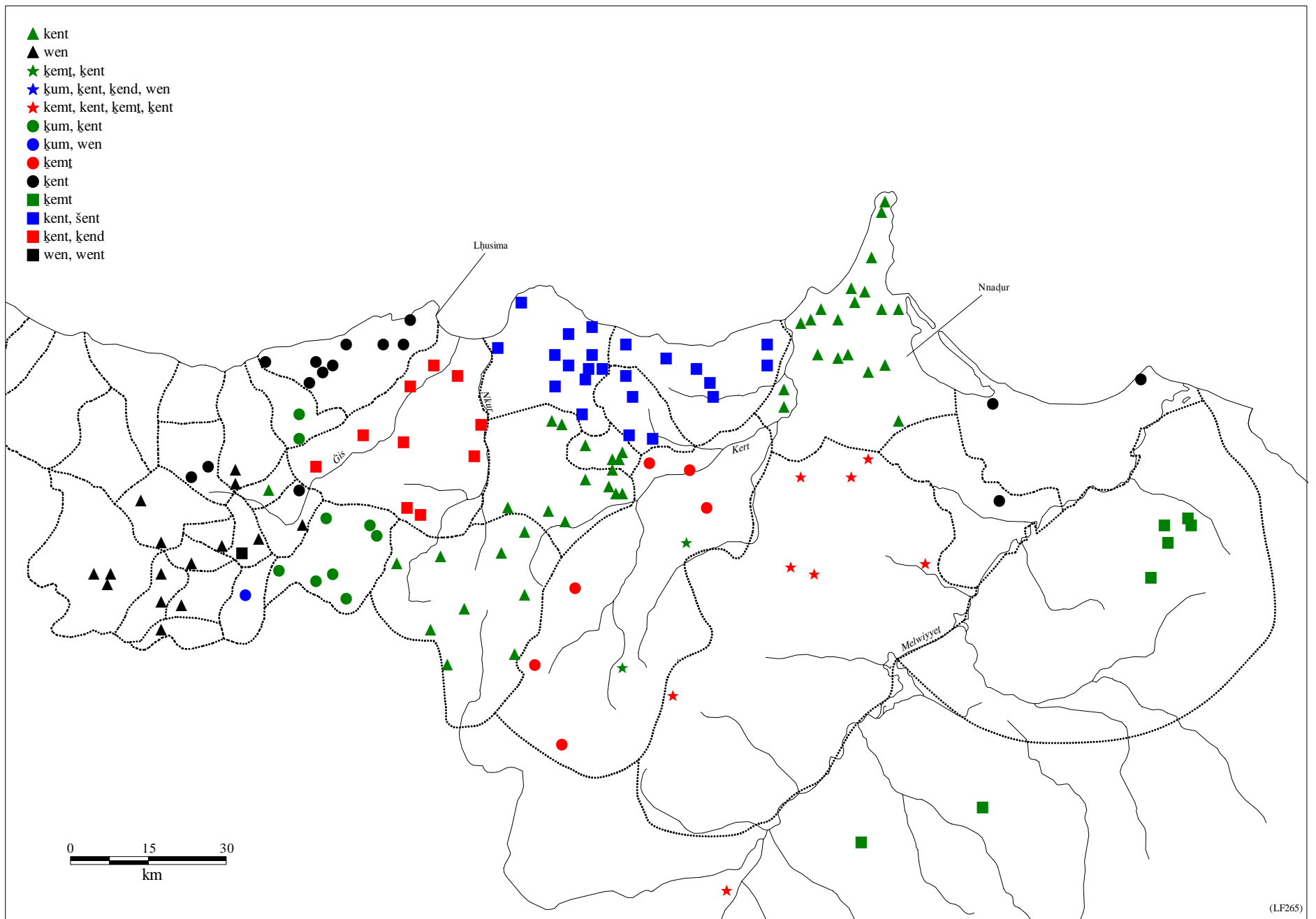
¹⁹¹ Les variétés des Ibeqquyen disposent des allomorphes suivants : /-inew/ et /-iniw/ (1S), /-inik/ (2MS), /-inim/ (2FS) et /-inis/ (3S). Ils apparaissent aussi sporadiquement chez les Ayt Weryağel, les Ayt Itteft et les Ayt Eammart. L'affixe /-inew/ y est le plus usité.

¹⁹² Les signifiants /iman(t)/ (âme, personne) et /ima/ (âme, personne) n'apparaissent que dans ce contexte et fonctionnent, par conséquent, comme marqueur réflexif.

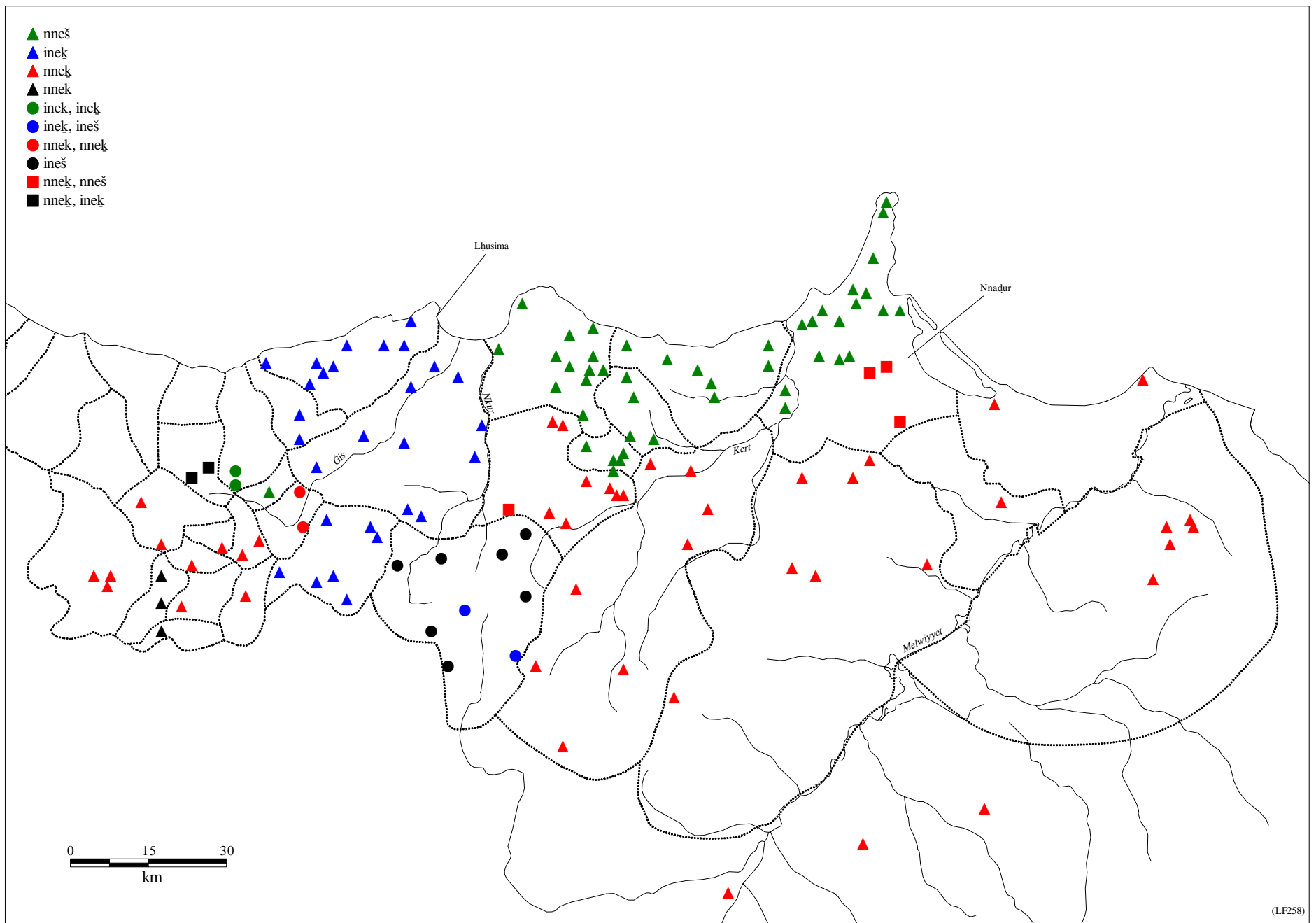
Carte 158 : Le pronom personnel affixe des prépositions, 2^{ème} personne du masculin singulier (2MS)



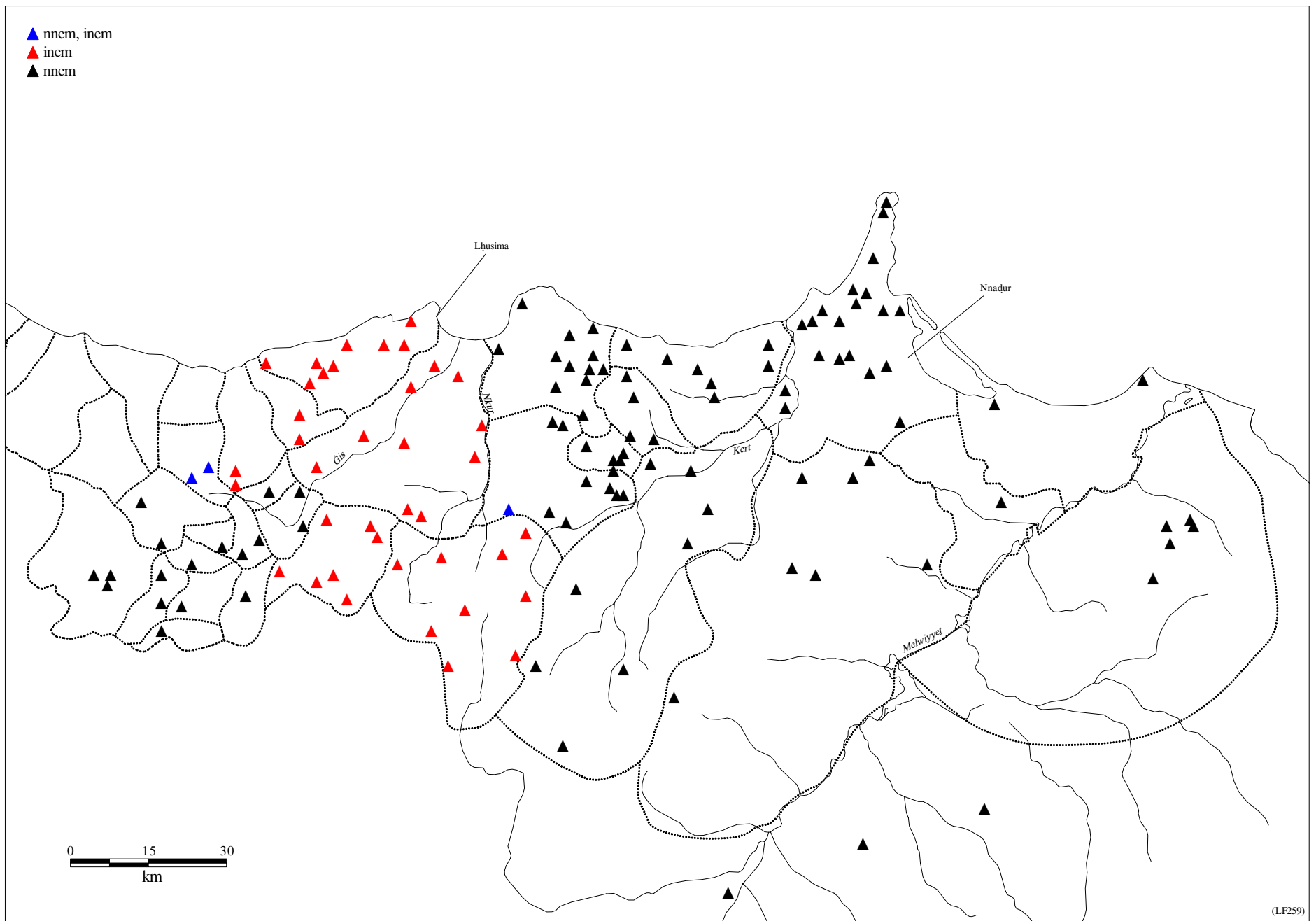
Carte 159 : Le pronom personnel affixe des prépositions, 2^{ème} personne du féminin pluriel (2FP)



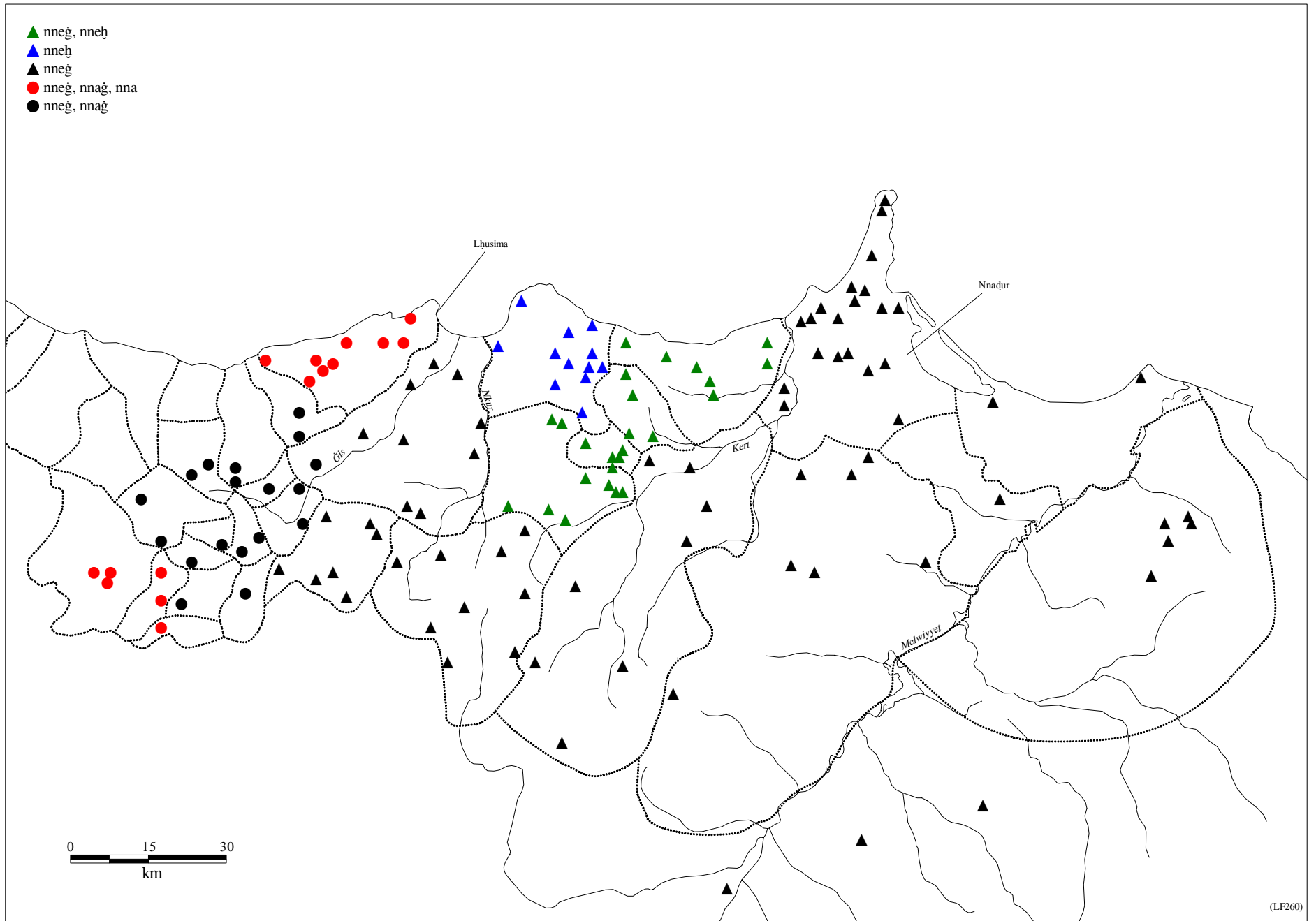
Carte 160 : Le pronom personnel affixe de la préposition /n/, 2^{ème} personne du masculin singulier (2MS)



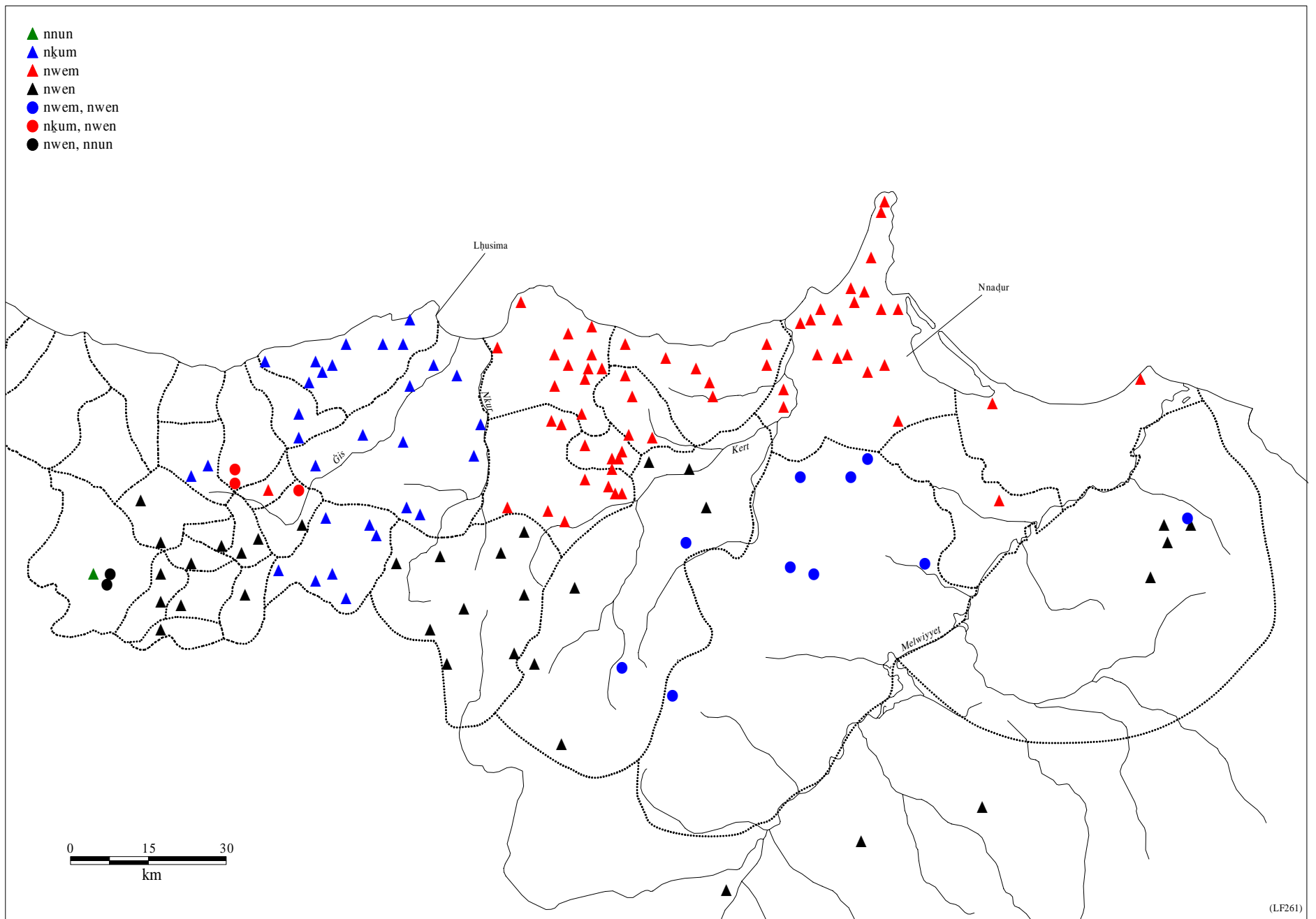
Carte 161 : Le pronom personnel affixe de la préposition /n/, 2^{ème} personne du féminin singulier (2FS)



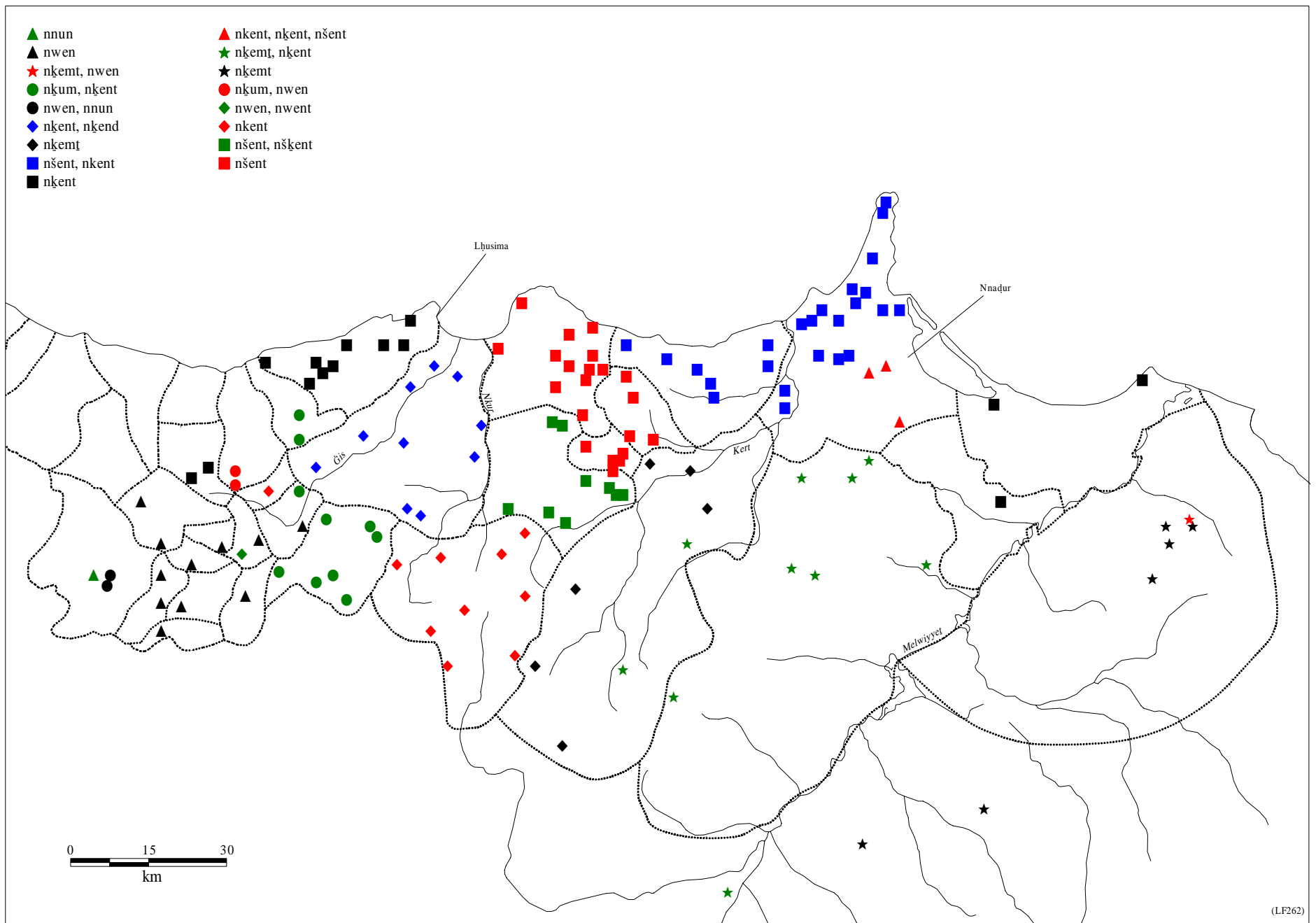
Carte 162 : Le pronom personnel affixe de la préposition /n/, 1^{ère} personne du pluriel (1P)



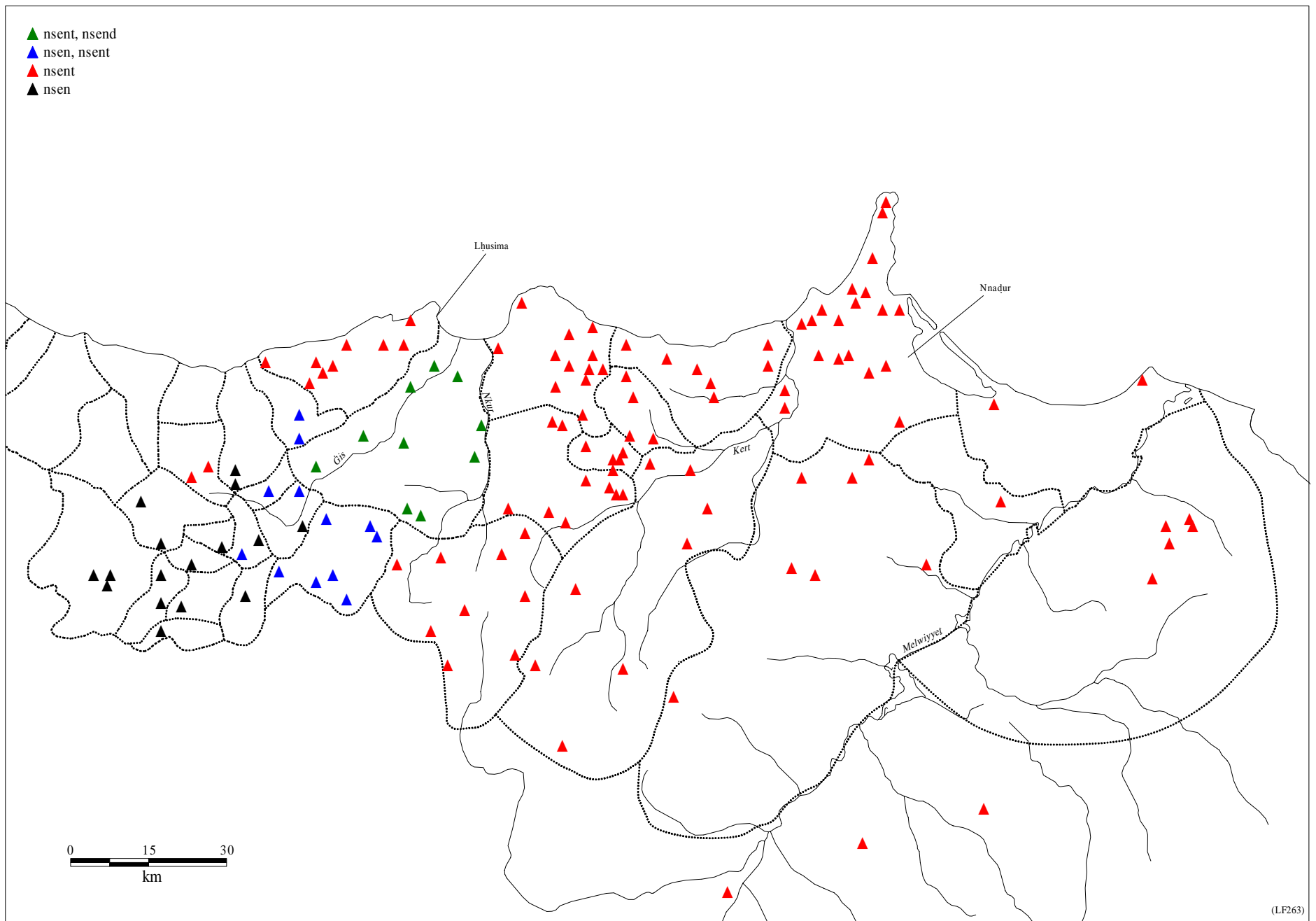
Carte 163 : Le pronom personnel affixe de la préposition /n/, 2^{ème} personne du masculin pluriel (2MP)



Carte 164 : Le pronom personnel affixe de la préposition /n/, 2^{ème} personne du féminin pluriel (2FP)



Carte 165 : Le pronom personnel affixe de la préposition /n/, 3^{ème} personne du féminin pluriel (3FP)



1.2.5. Les pronoms affixes des auxiliaires prédicatifs et des présentatifs

Il existe dans les variétés berbères du Rif une série de pronoms qui sont affixés aux auxiliaires prédicatifs et aux présentatifs. Leur morphologie ressemble, dans une certaine mesure, à celle des pronoms affixes d'objet direct (voir Partie III, Chapitre 2 : 1.2.1.). Ils s'en diffèrent toutefois par les formes /-yen/ (3MP) et /-yent/ (3FP) employées dans plusieurs variétés centrales et orientales¹⁹³.

Tableau 19 : Les pronoms affixes des auxiliaires prédicatifs et des présentatifs

Personne Grammaticale	Variantes prédominantes
1S	/-eyy(i)/, /-y(i)/
2MS	/-k/, /-k/, /-š/, /-šek/
2FS	/-kem/, /-šem/, /-m/
3MS	/-t/
3FS	/-t/
1P	/-aneġ/, /-aġ/, /-aneĥ/, /-aĥ/, /-na/
2MP	/-wem/, /-wen/, /-kun/, /-ken/, /kem/, /kum/, /-škum/, /-škem/, /-šwem/, /-šwen/, /kenniw(en)/, /kenniw/
2FP	/-kent/, /-kent/, /-kemt/, /-škent/, /kennint(i)/, /kennint/, /kennimti/, /-wem/, /-wen/, /-kun/, /kum/, /-škum/, /-šwem/, /-šwen/
3MP	/-ten/, /-hen/, /-yen/, /-n/
3FP	/-tent(i)/, /-hent/, /-yent(i)/, /-nt/, /-ten/, /-hen/, /-yen/, /-n/

Les auxiliaires prédicatifs auxquels sont accolés ces pronoms sont variés au plan morphologique, mais renvoient toujours à la valeur sémantique de « présent non-révolu » en cas de /aqla/ et ses allomorphes ou de « passé-révolu » en cas de /ttuġa/ et ses allomorphes¹⁹⁴. Dans ce type de syntagme, le pronom affixe joue le rôle de sujet auquel est prédiquée, à l'aide de l'auxiliaire prédicatif, la propriété du prédicat.

Les multiples présentatifs (de proximité et d'éloignement) dont il est question dans ce chapitre ont été traités minutieusement par Lafkioui (1999a, Partie II, Chapitre 2) pour de nombreuses variétés berbères. La fonction syntaxique accordée au pronom affixe est également celle de sujet qui actualise le message et qui l'asserte, avec le prédicat présentatif, comme fini.

Au singulier (cartes 166 et 167), la variation morphologique est relativement réduite et concentrée dans la zone occidentale du Rif. Les variétés de cette région connaissent pour la 2MS soit /-k/ soit /-k/ (carte 166), et pour la 2FS /-kem/ ou bien /-m/ qu'ils ont en commun avec les autres variétés du Rif (carte 167).

Au pluriel (carte 168 à 171), par contre, la variation est plus considérable. Pour la 2MP (carte 168), le Rif est partagé en quatre : les variétés orientales qui connaissent principalement l'affixe /-ken/ ou /-kem/ ; les variétés centrales des Ayt Weryaġel, Ayt Ğammart, Ibeqquyen, Ayt Iṭteft, Ayt Buġay (variété frontière des Ayt Mezduy) et Ayt Gmil (cas particulier) qui distinguent les allomorphes /-kum/ ou /-škum/ ; les autres variétés centrales qui disposent des affixes /-wem/, /-wen/ et /-kenniw/ ; les variétés occidentales qui emploient essentiellement les affixes /-kun/, /-wen/ et /-wem/.

Les locuteurs du Rif occidental utilisent pour la 2FP (carte 169) les formes de la 2MP. Les autres locuteurs rifains, en revanche, emploient des formes qui portent une marque de genre grammatical : généralement /-kent/ ou /-škent/ dans les tribus centrales les plus proches du Rif occidental¹⁹⁵ ; /-kent/ ou /-kennint/ dans une grande partie des variétés centrales ; /-kent/ dans la plupart des variétés orientales et celles des Ibḍalsen, des Ayt Buyeġya et des Ayt Gersif.

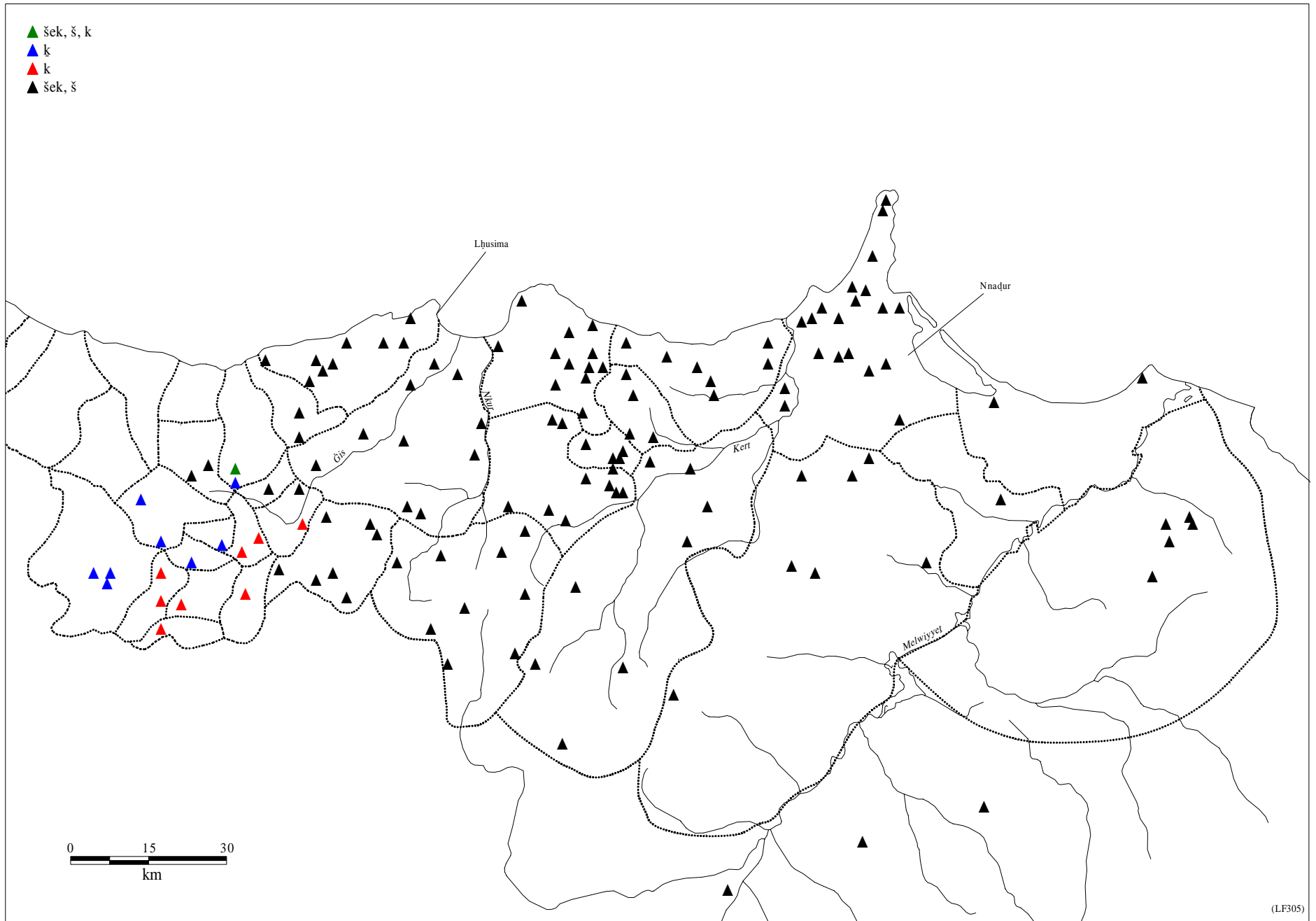
Les affixes /-yen/ (3MP, carte 170) et /-yent/ (3FP, carte 171) sont détectés dans plusieurs variétés du Rif central (Ayt Ğammart, Igzennayen, Ibḍalsen, Ayt Wlišek, Tafersit, Iqeleiyen) et dans la variété de Qarya (Ikebdanen). Ces variétés (exceptées celles d'Ayt Ğammart et de Tafersit) indiquent l'usage des formes /-ten/ (variante prépondérante de la 3MP) et /-tent/ mais non pas celui de leurs allomorphes réduits /-n/ et /-nt/.

¹⁹³ Nous avons repéré sporadiquement la forme /-yaneġ/ (1P) chez les Ikebdanen (Rif oriental).

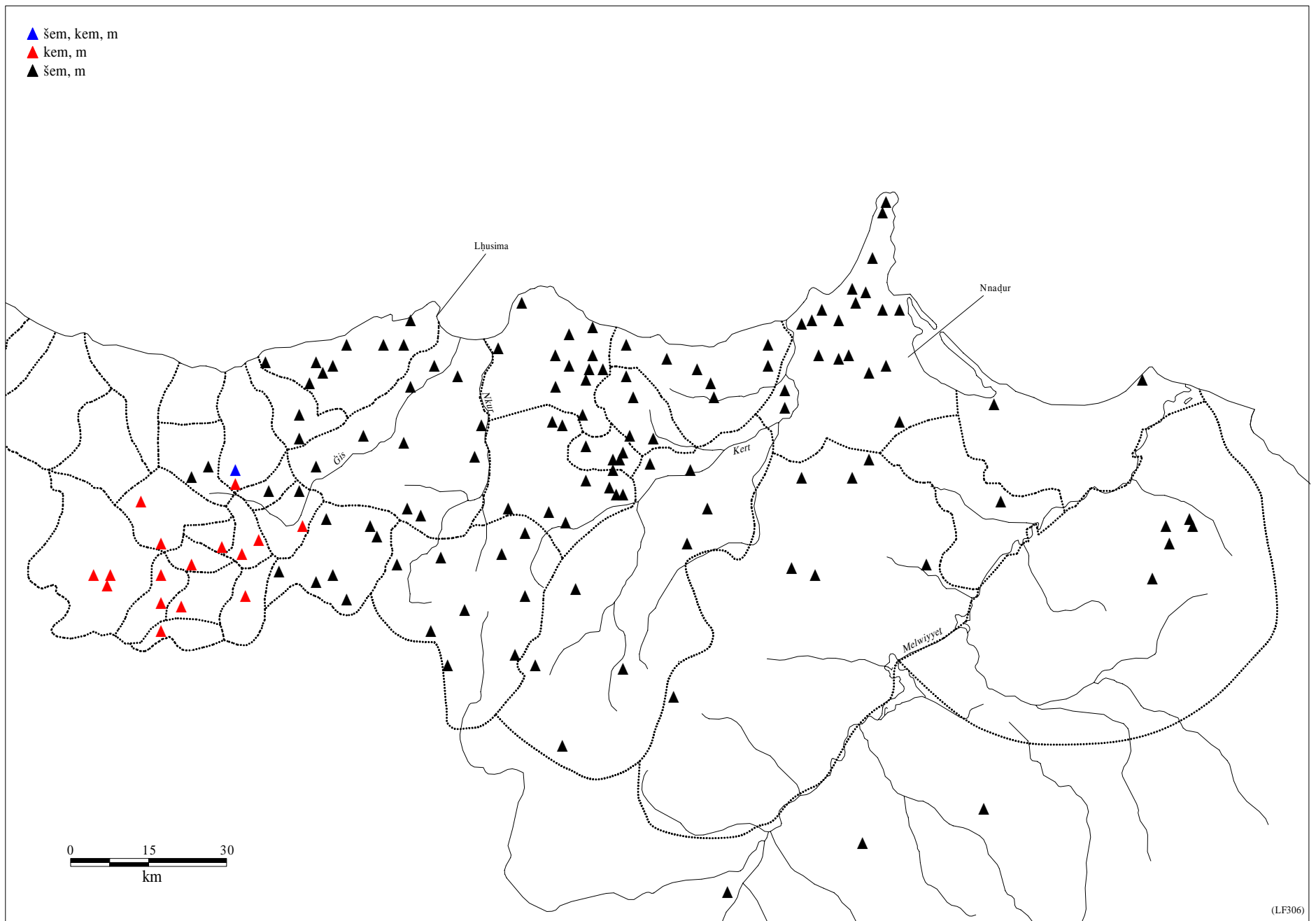
¹⁹⁴ A ce propos voir ultérieurement Partie III : Chapitre 4 : 4.

¹⁹⁵ Ces affixes sont en emploi libre avec /-kend/ et /-škend/ chez les Ayt Weryaġel.

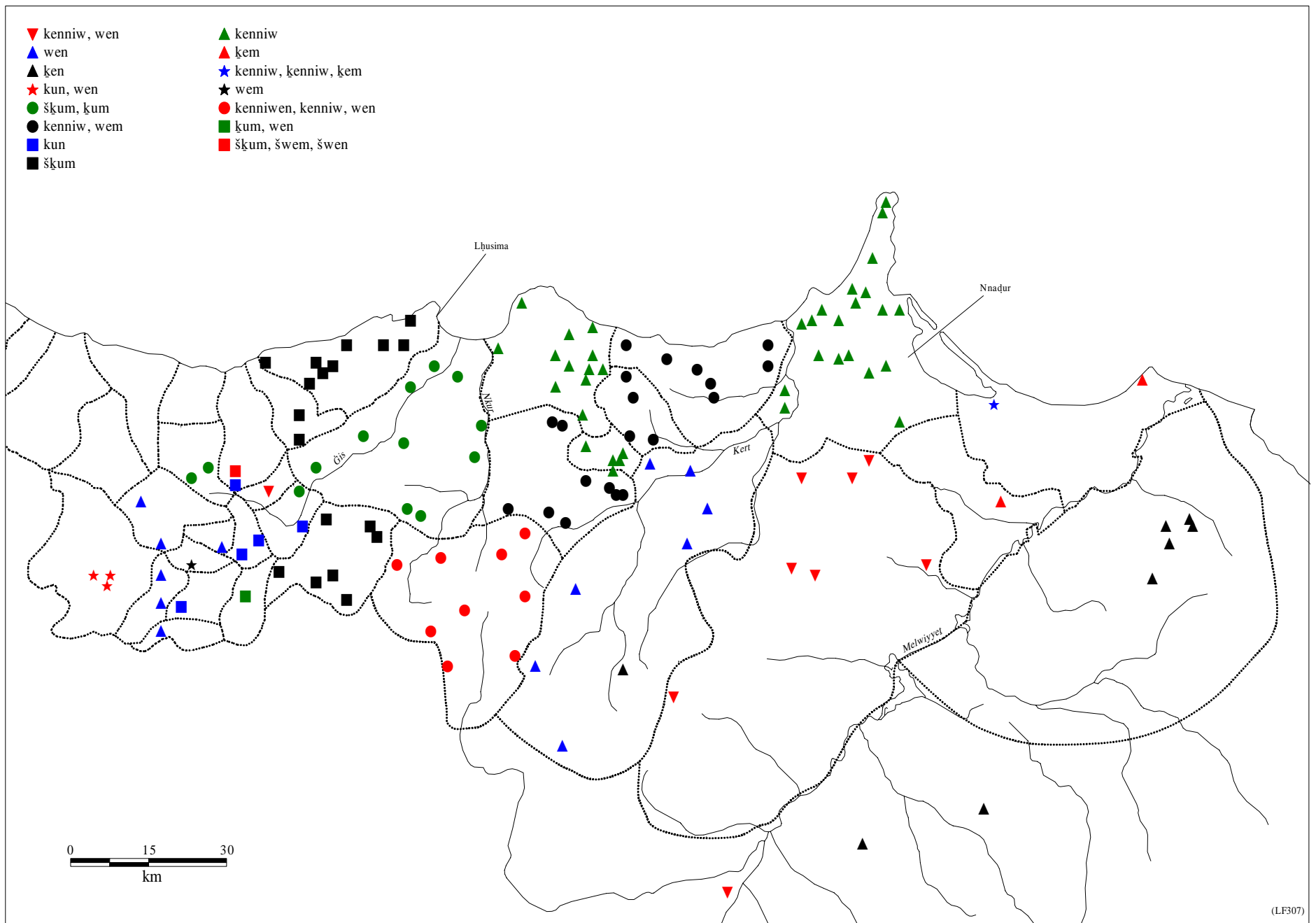
Carte 166 : Le pronom personnel affixe des auxiliaires prédictifs et des présentatifs, 2^{ème} personne du masculin singulier (2MS)



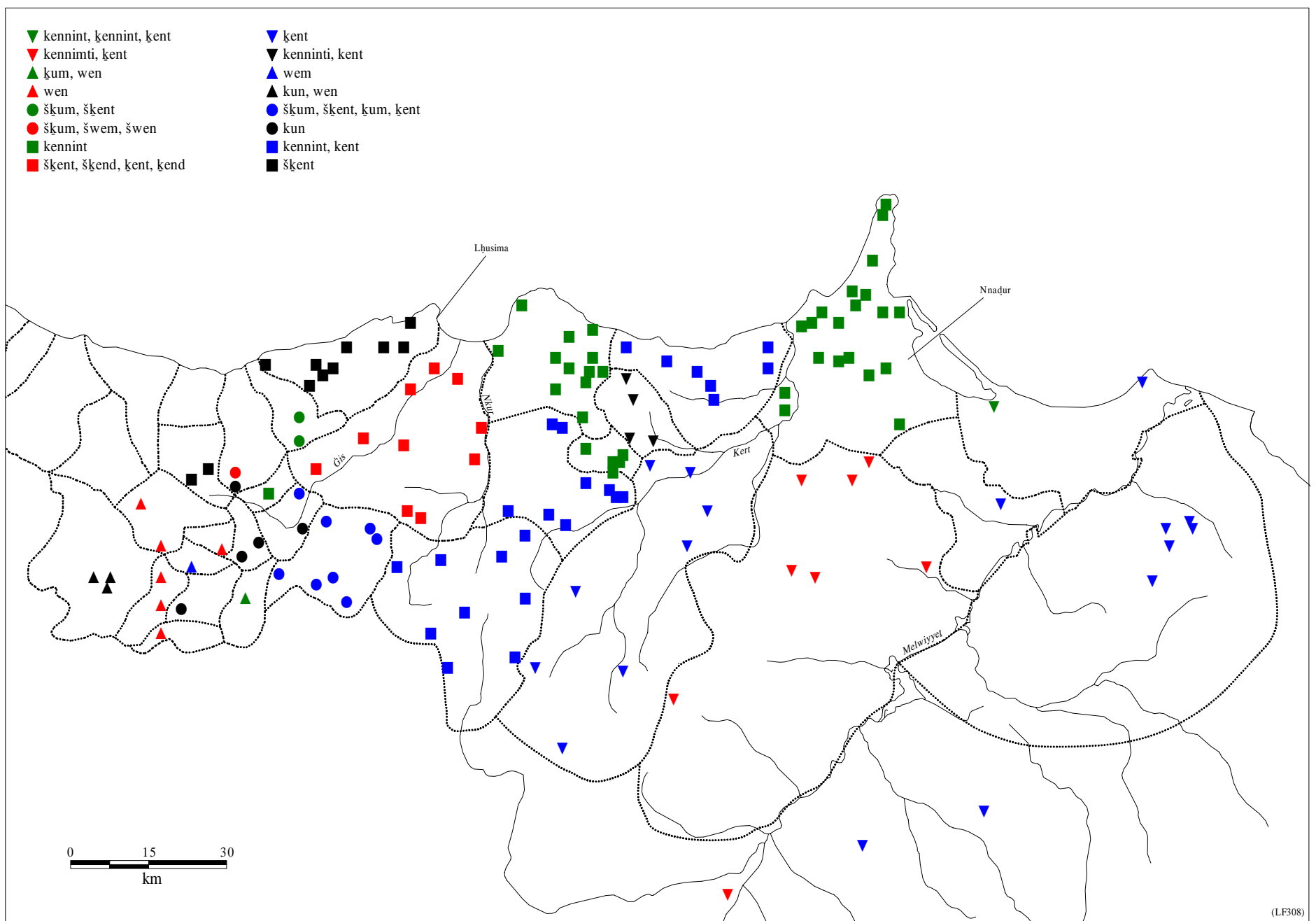
Carte 167 : Le pronom personnel affixe des auxiliaires prédictifs et des présentatifs, 2^{ème} personne du féminin singulier (2FS)



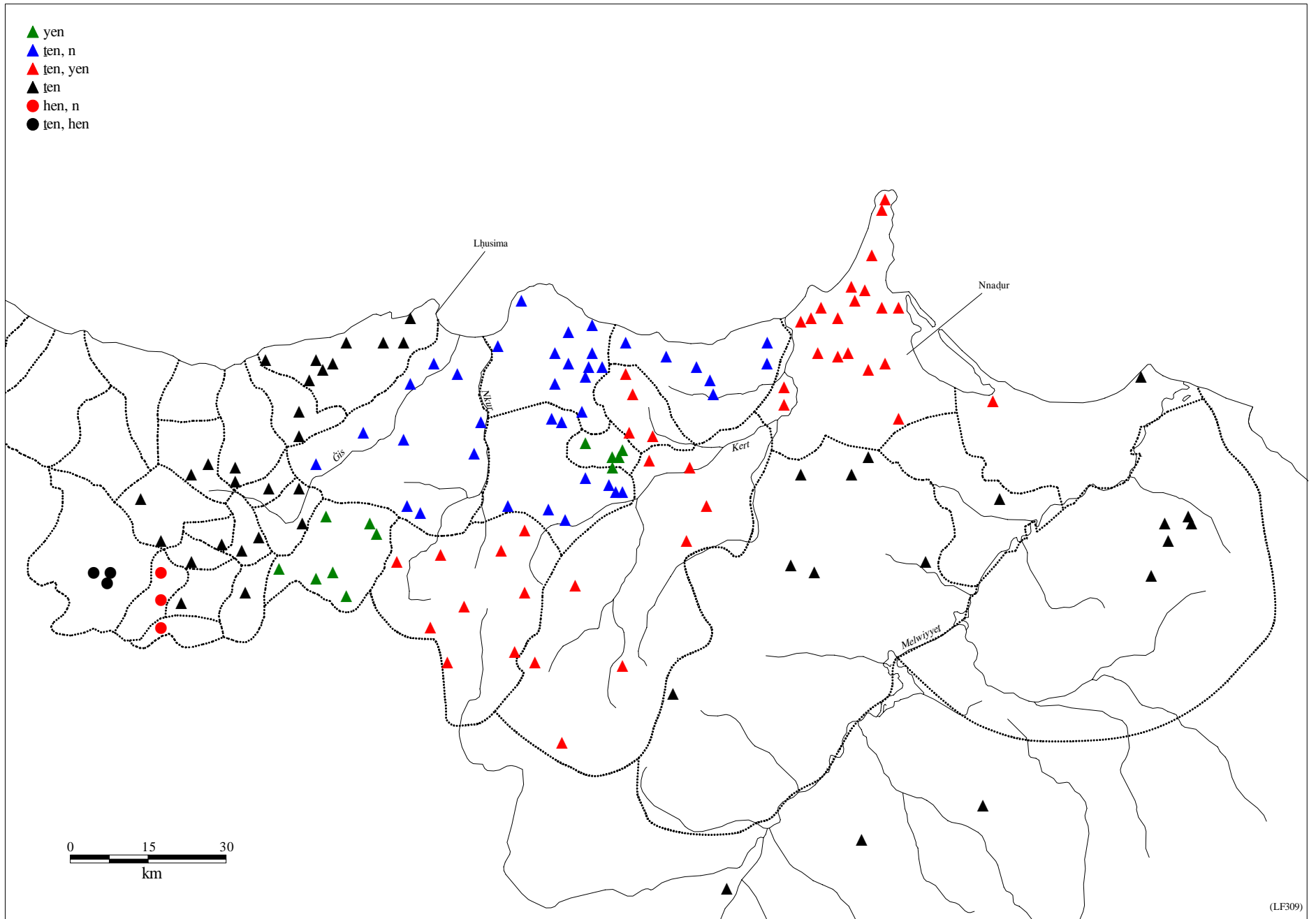
Carte 168 : Le pronom personnel affixe des auxiliaires prédicatifs et des présentatifs, 2^{ème} personne du masculin pluriel (2MP)



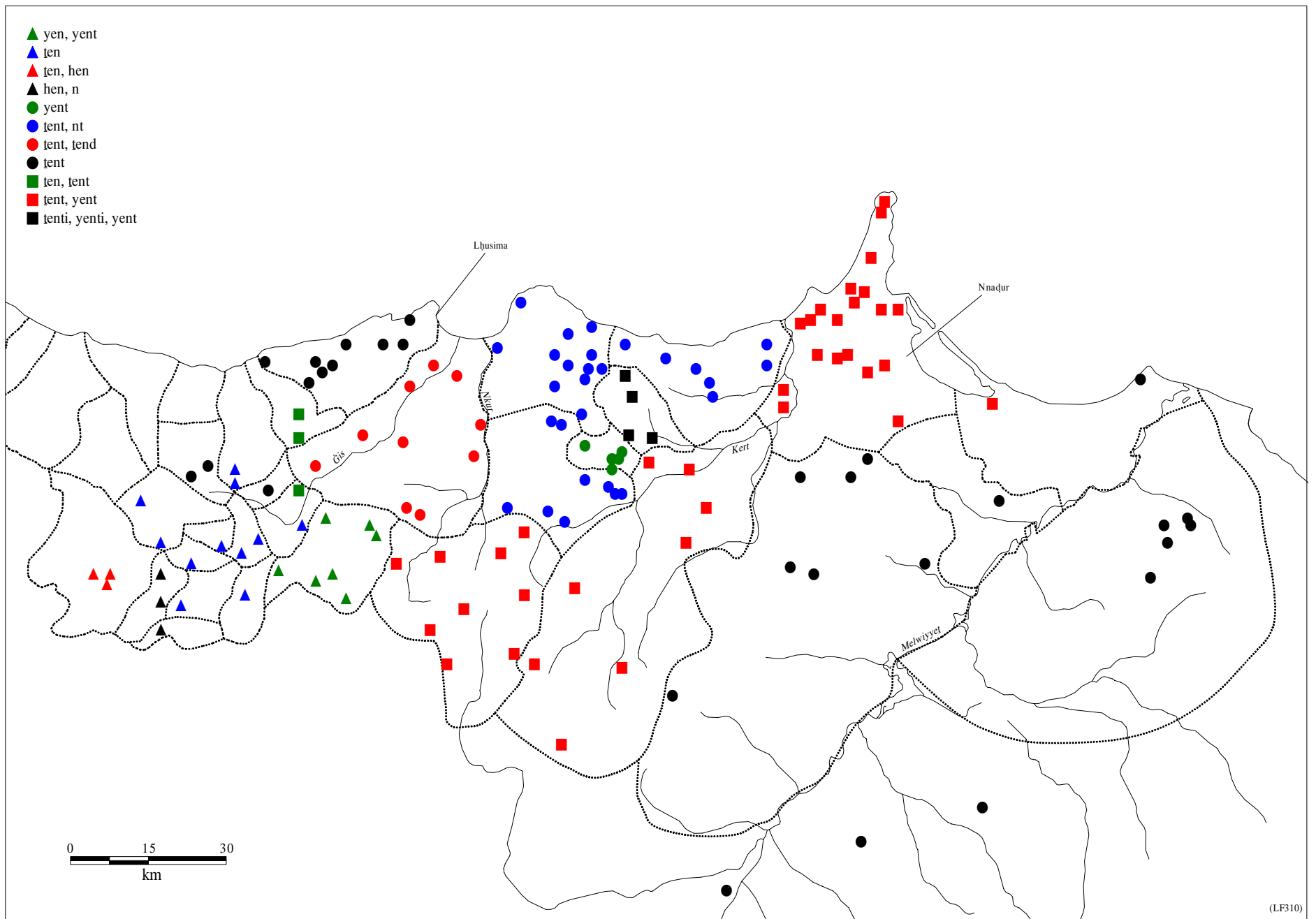
Carte 169 : Le pronom personnel affixe des auxiliaires prédicatifs et des présentatifs, 2^{ème} personne du féminin pluriel (2FP)



Carte 170 : Le pronom personnel affixe des auxiliaires prédicatifs et des présentatifs, 3^{ème} personne du masculin pluriel (3MP)



Carte 171 : Le pronom personnel affixe des auxiliaires prédicatifs et des présentatifs, 3^{ème} personne du féminin pluriel (3FP)



2. Les pronoms non-personnels

La catégorie des pronoms non-personnels est constituée de pronoms indéfinis, pronoms démonstratifs, pronoms d'altération et pronoms interrogatifs. A l'opposé des pronoms personnels, ils ne construisent pas de séries d'opposition de personne grammaticale. Ils n'apparaissent que sous forme de pronom indépendant qui assume, en tant que substitut du nom, des fonctions syntaxiques variées dans l'énoncé.

2.1. Les pronoms indéfinis

Les pronoms indéfinis sont divisés en indéfinis animés (cartes 172-174) et indéfinis inanimés (cartes 177-180). Au singulier, les indéfinis animés marquent morphologiquement l'opposition de genre grammatical qui correspond au plan référentiel à des êtres sexués (cartes 172 et 173). Au pluriel, par contre, le genre reste indifférencié grammaticalement ; c'est le contexte immédiat qui résout toute ambiguïté possible (carte 174).

L'indéfini animé masculin singulier (carte 172) connaît une diversité morphologique que nous regroupons ainsi selon les régions¹⁹⁶ :

- /yan/, /iwen/, /yiwen/, /iwwen/, /ig^wen/ et /ig^wen/ dans le Rif occidental ;
- /ižžen/, /ižen/, /yižžen/, /ižžent/ et /ižent/ dans le Rif central ;
- /iğen/ dans le Rif central et le Rif oriental.

Il importe de noter l'existence du pronom /iğen/ dans les variétés occidentales des Ibeqquyen qui sont géographiquement éloignées de la zone caractérisée par son emploi. Une autre observation intéressante est la présence de la dentale /t/ dans les pronoms masculins /ižžent/ et /ižent/, probablement pour renforcer la valeur d'unité exprimée par ce pronom.

Les variantes géolinguistiques du pronom indéfini animé féminin singulier exposent un parallélisme frappant avec leurs corrélaires masculins. Souvent, la seule divergence entre elles est le morphème du féminin /t/ ou /t/ (carte 173).

- /yat/, /iwet/, /yiwet/, /iwwet/, /ig^wet/ et /ig^wet/ ; Rif occidental ;
- /išten/, /ištent/, /yišten/ et /tišten/ ; Rif central et Rif oriental ;
- /iğten/, /iğet/ et /iğt/ ; Rif central.

Un des faits qui mérite d'être souligné est le marquage double du féminin (par /t/ et /t/) dans /tišten/ par les locuteurs des Ayt Ėammart. En outre, les occurrences /iğten/, /iğet/ et /iğt/ des Ibdalsen, des Ayt Buyehya et des Ayt Gersif ont échappé à la transformation d'assimilation par dévoisement de leur séquence /ğt/ qui est à la base de /št/ dans /išten/ et ses allomorphes.

La carte 174 présente moins de variation pour le pluriel. Les allomorphes les plus usités sont /ši/ et /ša/. Les pronoms /šra/ et /šra/ ne sont attestés que dans certaines variétés orientales. Les cas particuliers de /iħeṭṭura/ (MP) et /tiħeṭṭura/ (FP) ont été repérés à Ėayn Zura (Ibdalsen) ; ils se démarquent des autres allomorphes par leur différenciation du genre grammatical autant que par leur racine¹⁹⁷. Toutes ces variantes sont en concurrence d'emploi avec l'emprunt arabe /lbaeḍ/ et ses allomorphes régionaux.

Le pronom indéfini animé peut incarner le rôle de quantificateur dans un syntagme déterminatif de type :

[pronom indéfini/quantificateur + préposition /n/ (de) + nom à l'état d'annexion]¹⁹⁸.

Il s'y accorde, en principe, en genre et en nombre avec le nom qu'il précède et quantifie (cartes 175 et 176). Cependant, des cas déviants, comme celui où l'occurrence féminine /ut/ s'unit avec un nom masculin (voir carte 175), ont été détectés. Mais dans toutes les variétés du Rif occidental, les formes /un/ (MS) et /ut/ (FS) fonctionnent comme quantificateur.

Partout dans le Rif, l'accord du genre n'est pas assuré de façon régulière quand il s'agit de quantifier un nom féminin.

- /ižžen n tğatṭ/ (un de chèvre = une chèvre)
- /išten n tğatṭ/ (une de chèvre = une chèvre)

Rien ne change à la morphologie du pronom lorsqu'il sert à quantifier un nom au pluriel. Exemples à l'appui :

- /ša n yeryazen/ (quelques hommes) ;
- /ši n temğarin/ (quelques femmes) ;
- /šra n tfunasin/ (quelques vaches) ;
- /iħeṭṭura n twessura/ (quelques vieilles).

Les indéfinis inanimés (cartes 177-180) sont composés de deux éléments dont le premier est compatible avec les marqueurs de genre et de nombre alors que le second demeure invariable dans tous les cas : élément variable + élément /-naṭ-/ invariable¹⁹⁹.

Tableau 20 : Les composants variables des pronoms indéfinis inanimés fondés sur /-naṭ-/

Genre et nombre	Variantes de l'élément variable
MS	/i/, /wi/, /yi/, /ay/
FS	/ti/, /tay/, /i/
MP	/i — en/, /wi — en/, /yi — en/, /ay — en/, /i — in/, /wi — in/
FP	/ti — in/, /tay — in/

La comparaison de ces variantes montre que le genre féminin se démarque du masculin par l'unité /t-/ essentiellement. L'exception est faite par les variétés des Ayt Tamsaman qui emploient pour le féminin la forme masculine /i-naṭ/ (carte 178). Une explication plausible est qu'elle aurait fait l'objet d'une spirantisation dynamique aboutissant, dans ce cas, à son effacement total²⁰⁰.

Le pluriel est généralement rendu par le suffixe /-en/ pour le masculin et /-in/ pour le féminin (cartes 179-180). Cependant, les Iqeleiyen font aussi appel à l'élément /-in/ pour indiquer le masculin ; /i-naṭ-in/ et /wi-naṭ-in/.

Intéressant est de constater que les variétés occidentales – exceptées Agennuy de Zerqet et les variétés limitrophes – ne connaissent que le pronom invariable /ši/ pour exprimer la notion de chose ou réalité imprécise (cartes 177-180).

Une récapitulation des pronoms indéfinis inanimés est présentée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 21 : Les pronoms indéfinis inanimés

Genre et nombre	Variantes prédominantes
MS	/inat/, /winat/, /yinat/, /aynat/, /ši/
FS	/tinat/, /taynat/, /inat/, /ši/
MP	/inaṭen/, /winaṭen/, /yinaṭen/, /aynaṭen/, /inaṭin/, /winaṭin/, /ši/
FP	/tinaṭin/, /taynaṭin/, /ši/

A l'exception de la variante /ši/, tous ces pronoms sont compatibles avec des morphèmes déictiques, tels par exemple :

- /ti-naṭ-in-a/ (ces choses imprécises ici)
- /ti-naṭ-in-in/ (ces choses imprécises là)
- /ti-naṭ-in-nni/ (ces choses imprécises en question)

¹⁹⁶ Pour le phénomène de la palatalisation de la vélaire /g/ dans /iGen/ (un) qui aurait induit aux constats morphologiques actuels, voir antérieurement Partie II, Chapitre 2 : 3.3.

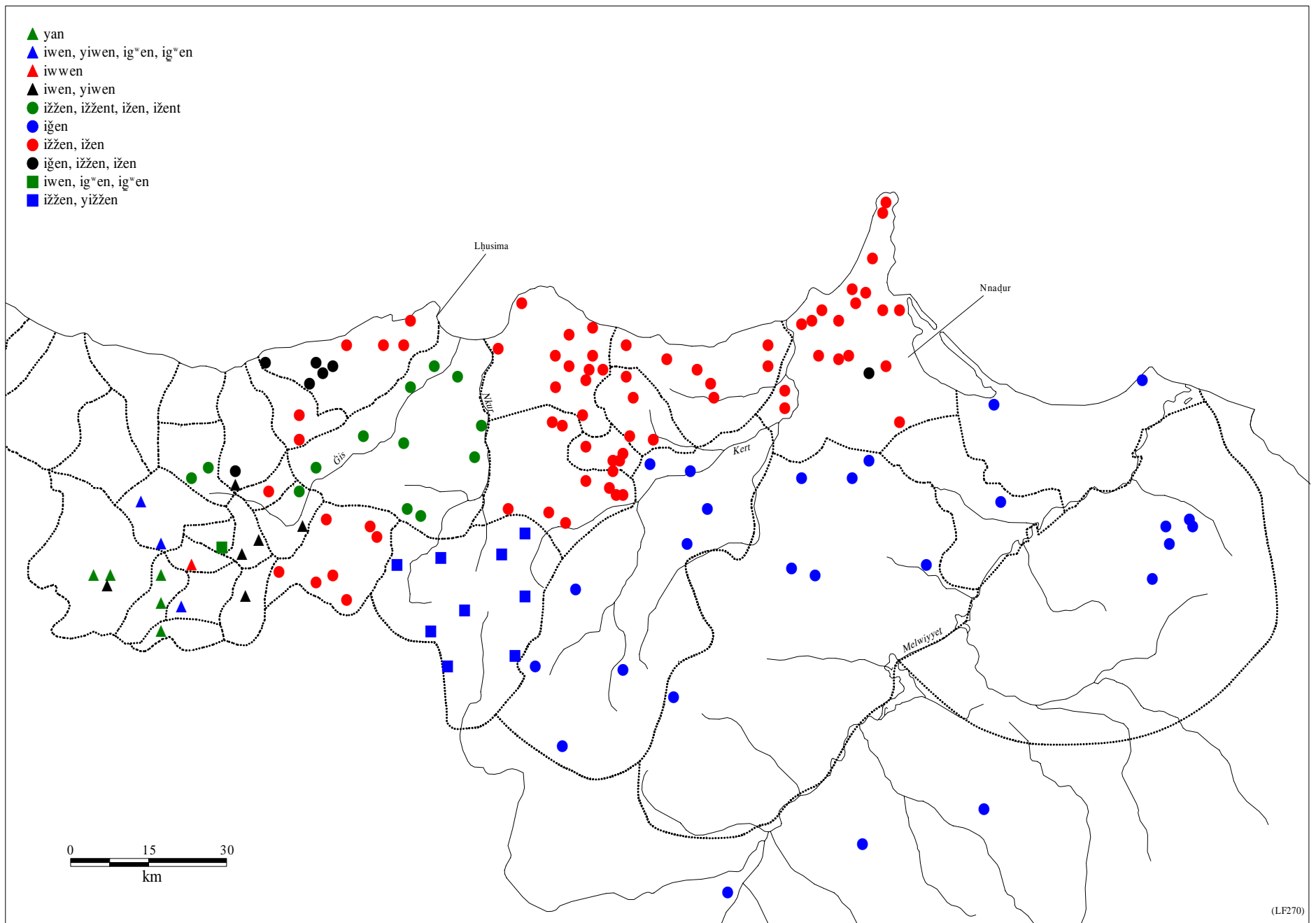
¹⁹⁷ On pourrait se demander s'il s'agit ici de vrais pronoms.

¹⁹⁸ Pour l'état d'annexion du nom, voir antérieurement Partie III, Chapitre 1 : 3.

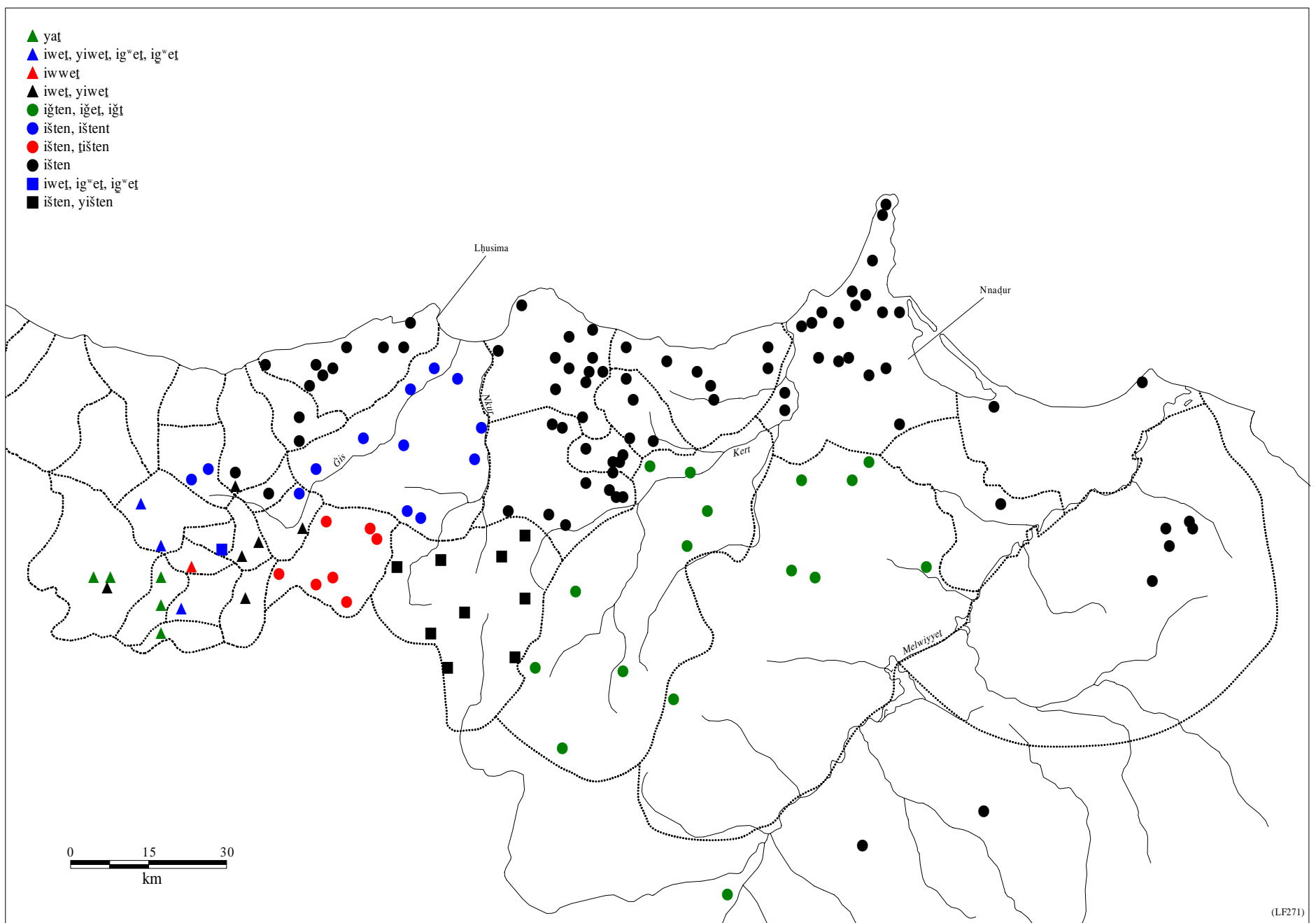
¹⁹⁹ Comme en kabyle (Chaker, 1983 : 256), l'élément /-naṭ-/ n'est pas attesté de manière indépendante dans les variétés berbères du Rif.

²⁰⁰ A propos de la spirantisation dynamique de l'interdentale /t/, voir antérieurement Partie II, Chapitre 2 : 2.2.3.

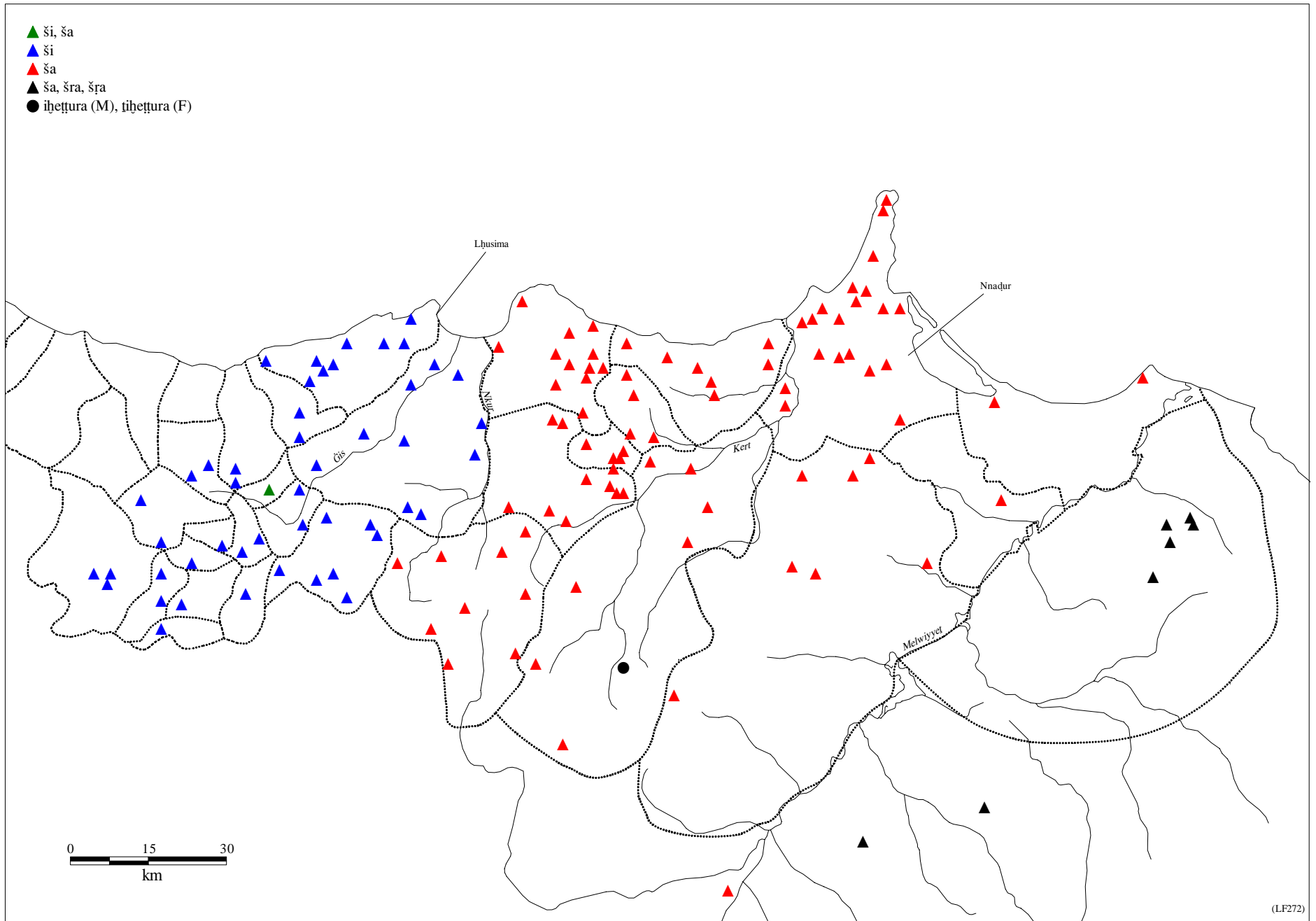
Carte 172 : Le pronom indéfini animé du masculin singulier (un, quelqu'un)



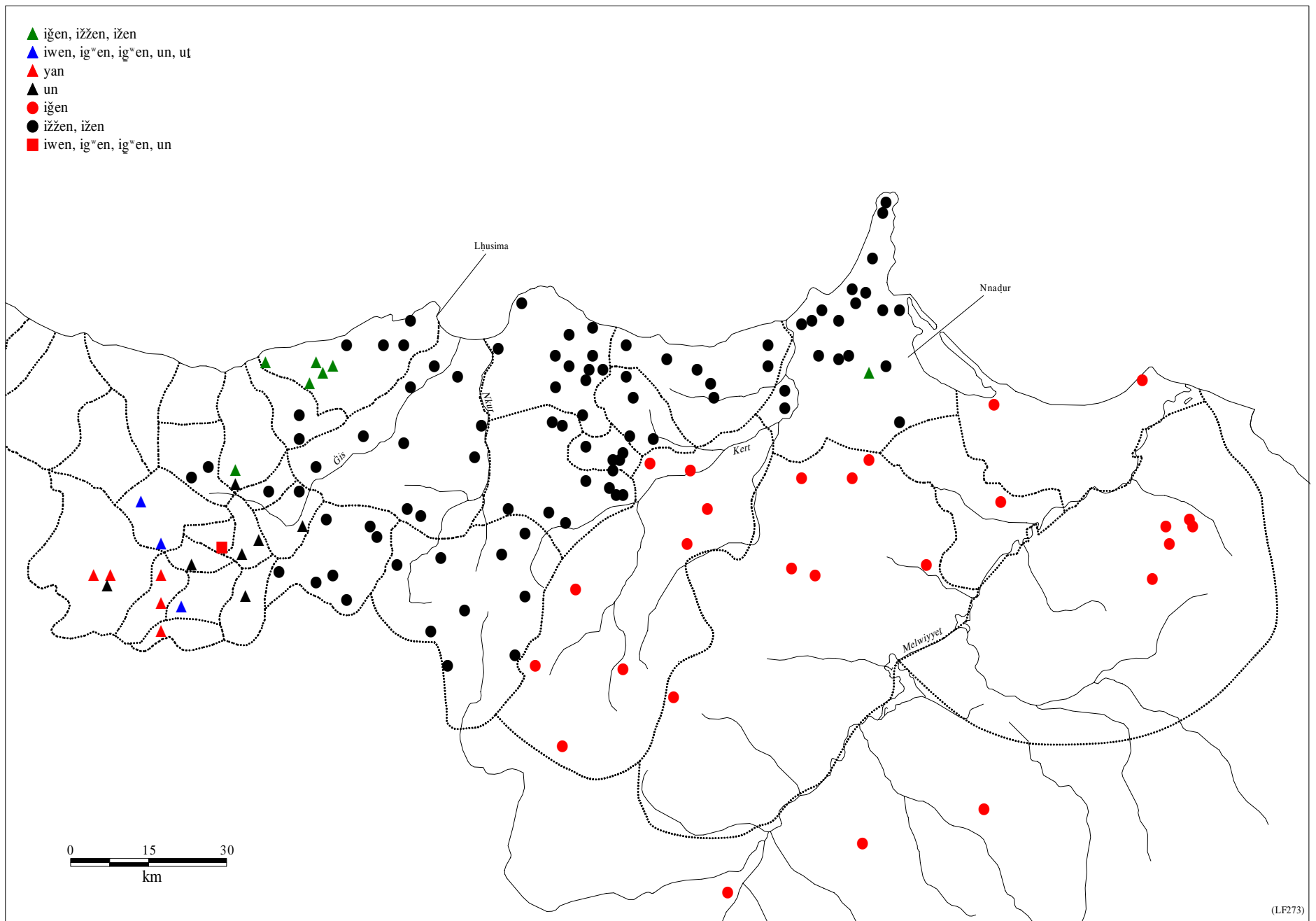
Carte 173 : Le pronom indéfini animé du féminin singulier (une, quelqu'une)



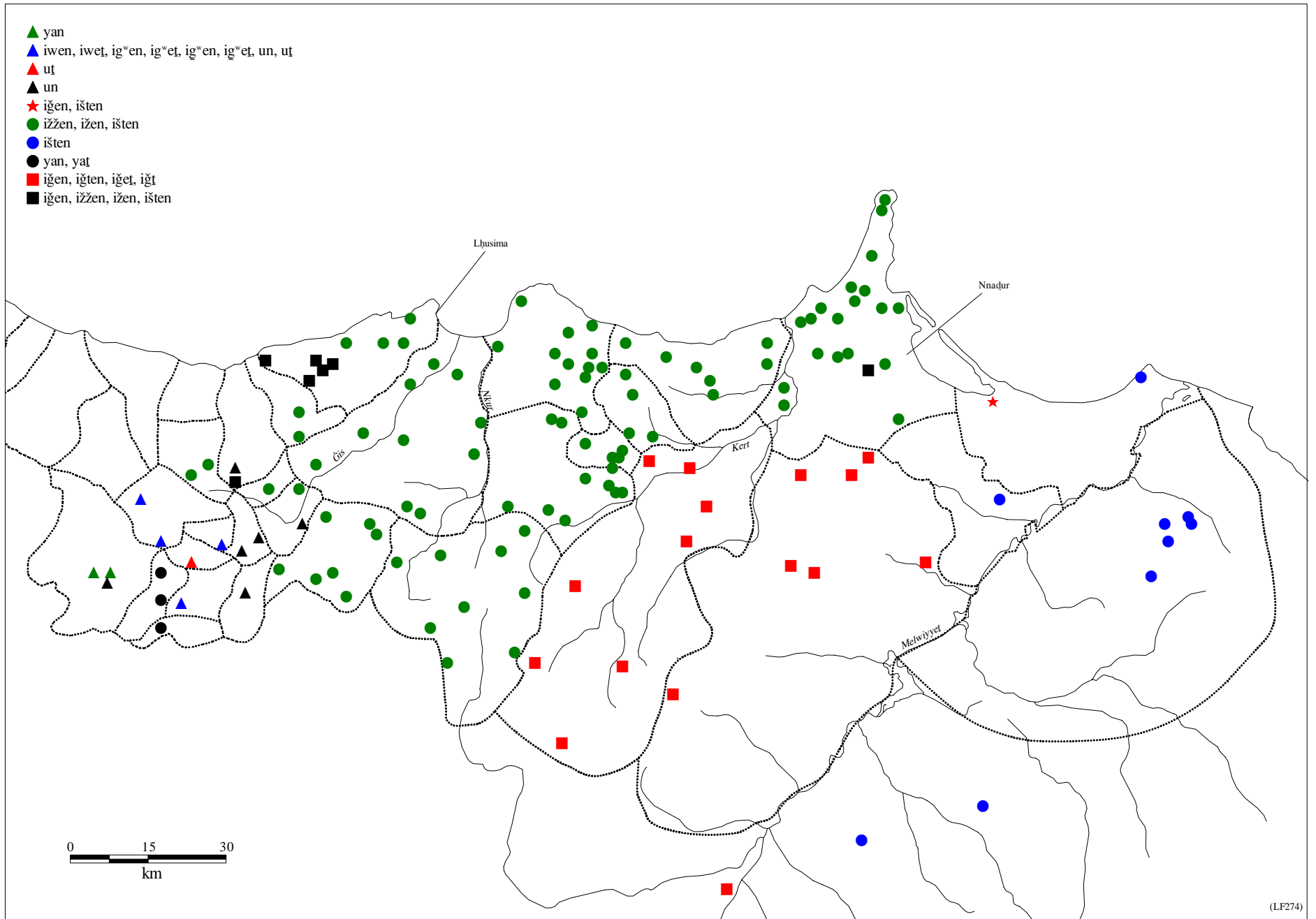
Carte 174 : Le pronom indéfini animé du pluriel (quelques-uns, quelques-unes unes, quelques)



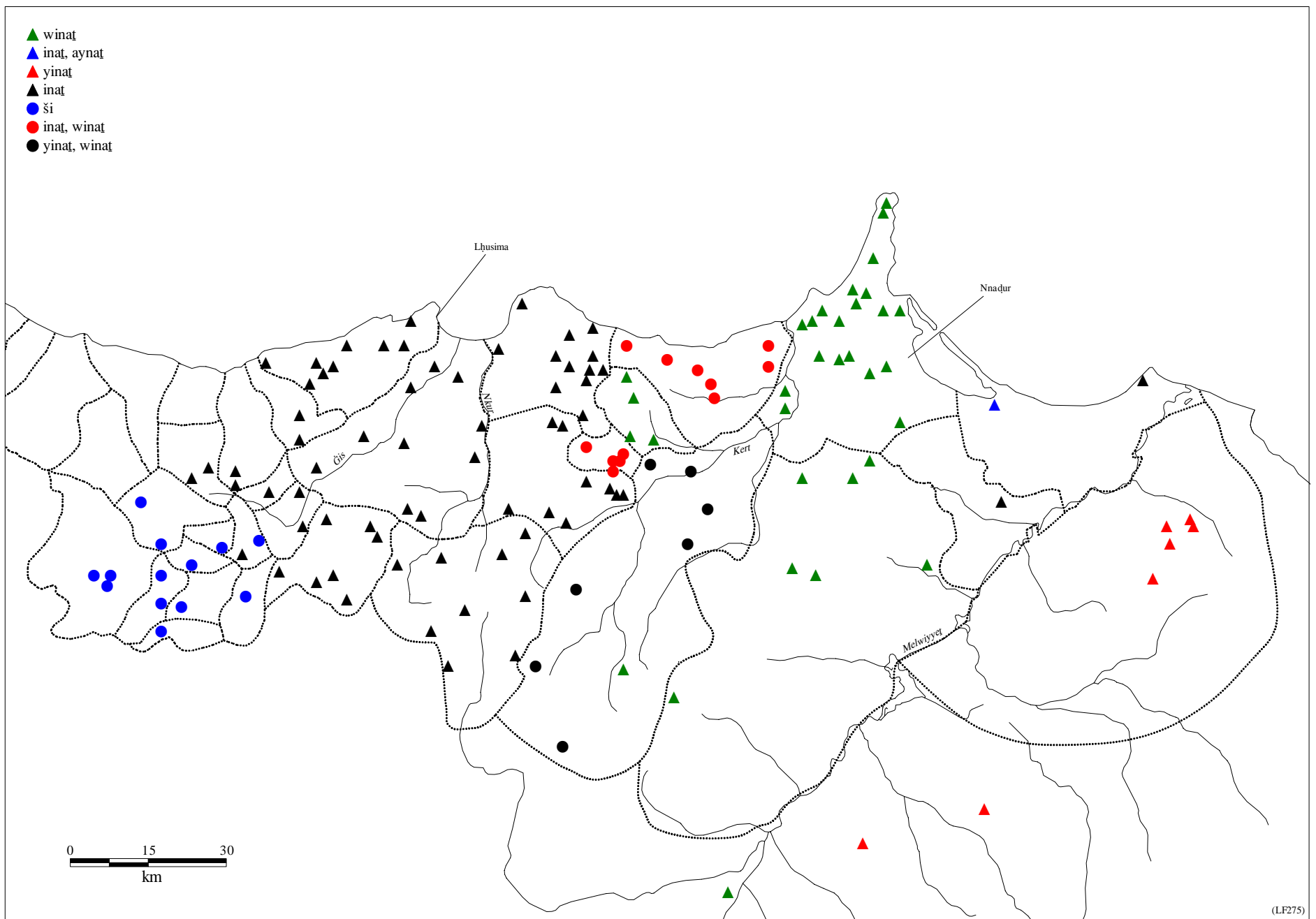
Carte 175 : Pronom indéfini masculin singulier (un) + /n/ + un nom au MS (puits)



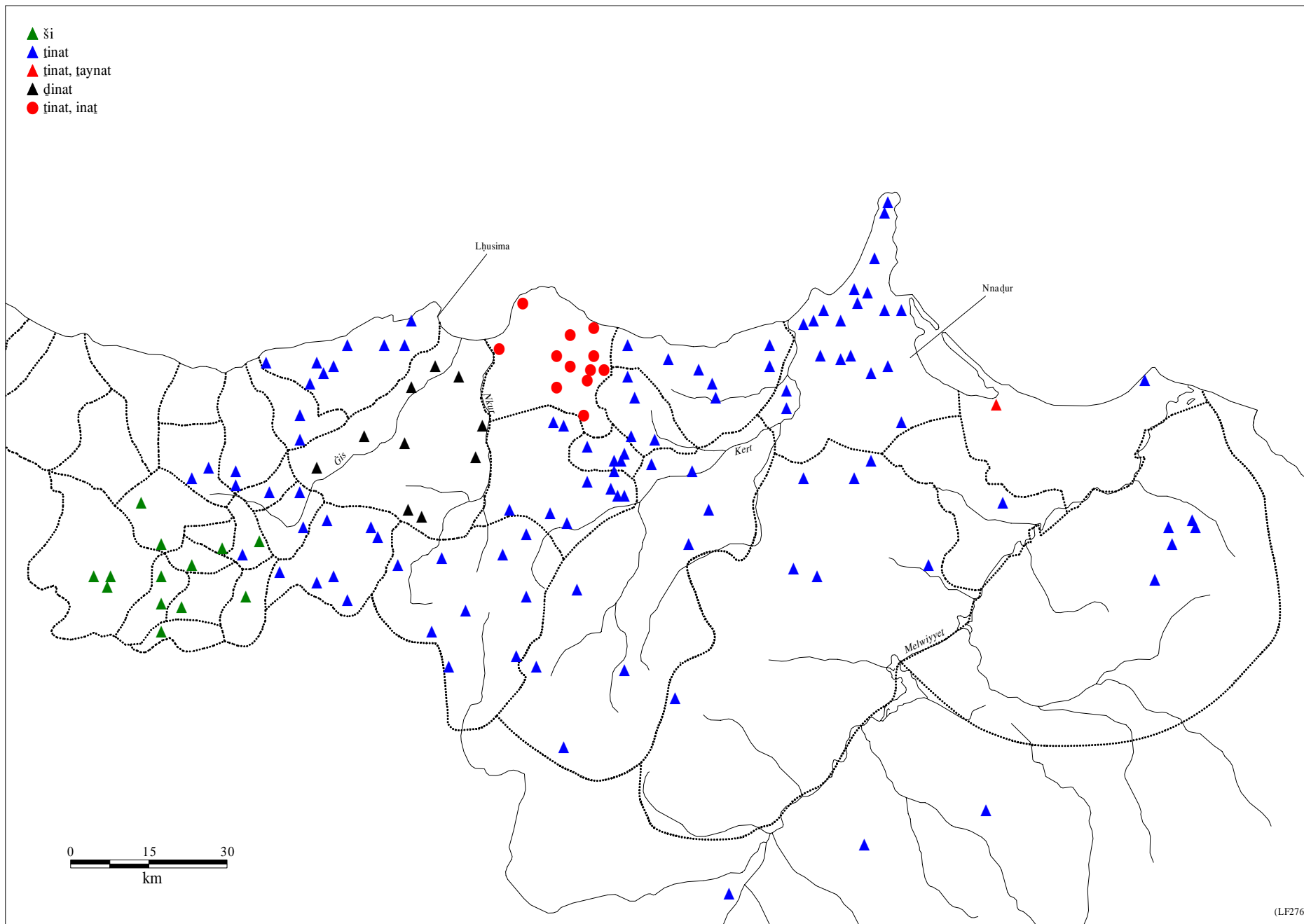
Carte 176 : Pronom indéfini féminin singulier (une) + /n/ + nom au FS (chèvre)



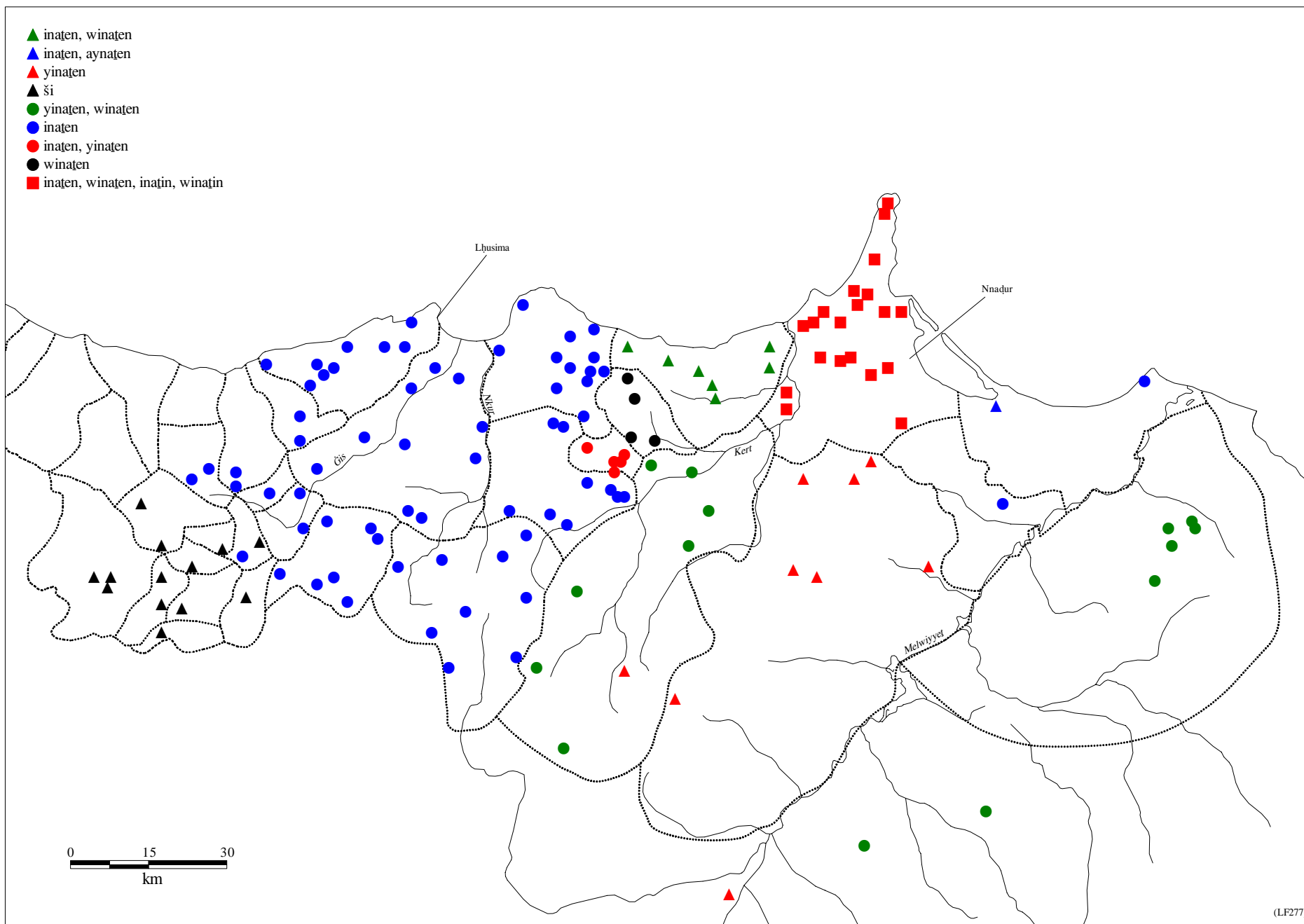
Carte 177 : Le pronom indéfini inanimé au masculin singulier (une chose indéfinie au MS, un tel)



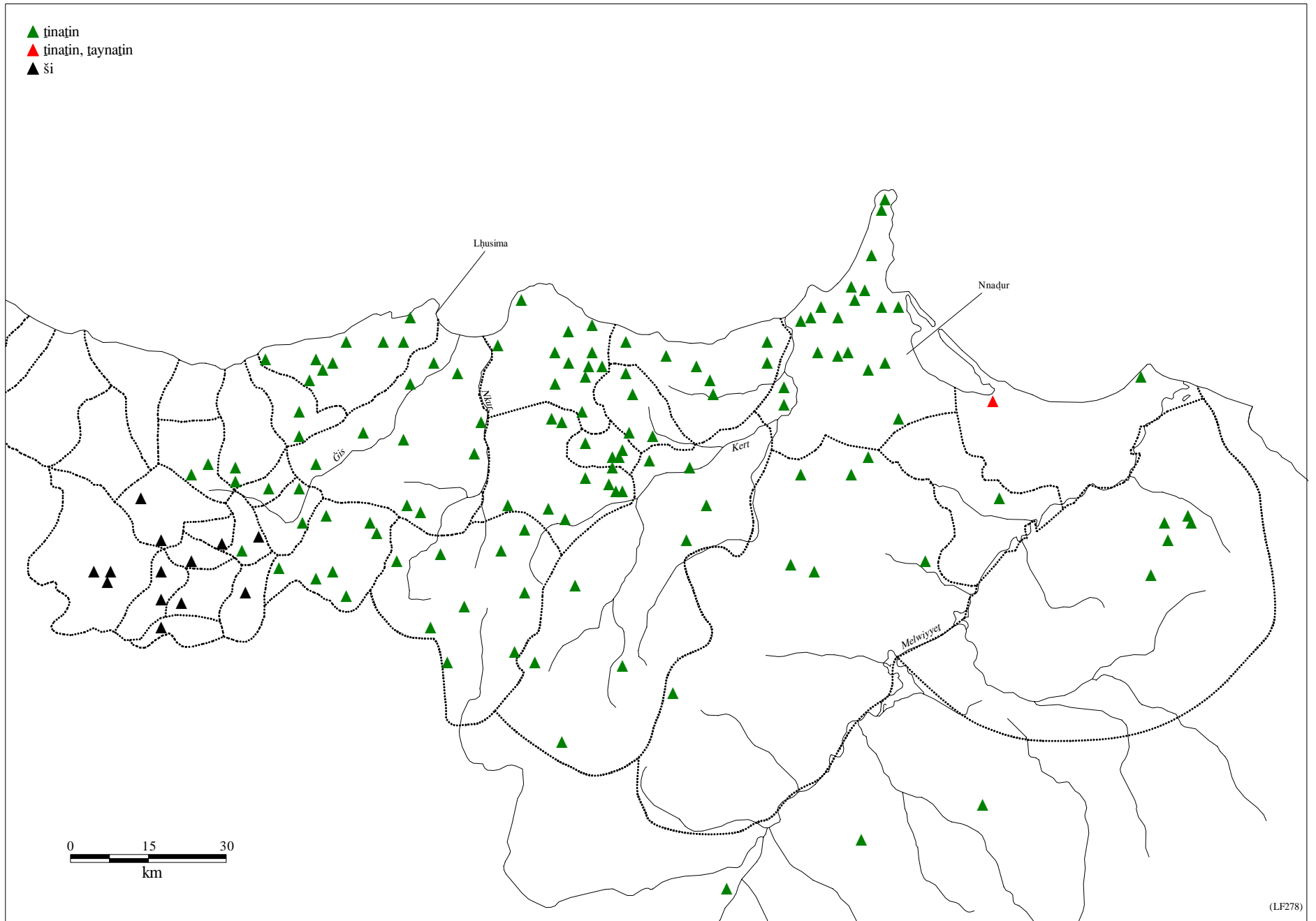
Carte 178 : Le pronom indéfini inanimé au féminin singulier (une chose indéfinie au FS, une telle)



Carte 179 : Le pronom indéfini inanimé au masculin pluriel (une chose indéfinie au MP, tels)



Carte 180 : Le pronom indéfini inanimé au féminin pluriel (une chose indéfinie au FP, telles)



2.2. Les pronoms d'altérité

Les pronoms d'altérité n'ont été attestés que dans le Rif occidental (cartes 181 à 184). L'opposition de genre et de nombre grammaticaux y est systématiquement marquée.

Tableau 22 : Les pronoms d'altérité dans le Rif occidental

Genre et nombre	Variantes des pronoms d'altérité
MS	/wayeḍ/
FS	/tayeḍ/
MP	/wiyyeḍ/, /wiyad/
FP	/tiyyeḍ/, /tiyaḍ/, /wiyad/, /wiyyeḍ/

La variété de Buēdi (Ayt Mezduy) est la seule dans la région à employer les variantes /wiyad/ et /tiyaḍ/ au pluriel²⁰¹. Certaines autres variétés occidentales rendent le pronom FP par la forme féminine /tiyyeḍ/ autant que par la forme masculine /wiyyeḍ/.

Voici quelques échantillons dans lesquels le pronom d'altérité suit un nom. Ils sont extraits des matériaux des Ayt Seddat qui marquent le genre grammatical pour les deux nombres :

- /argaz wayeḍ/ (un autre homme, l'autre homme)
- /tamgarṭ tayeḍ/ (une autre femme, l'autre femme)
- /irgazen wiyyeḍ/ (d'autres hommes, les autres hommes)
- /timḡarin tiyyeḍ/ (d'autres femmes, les autres femmes)

Par contre, les locuteurs de Tagzut, par exemple, emploient la forme masculine pour référer à des entités féminines au pluriel.

- /argaz wayeḍ/ (un autre homme, l'autre homme)
- /(t)amṭṭut tayeḍ/ (une autre femme, l'autre femme)
- /irgazen wiyyeḍ/ (d'autres hommes, les autres hommes)
- /(t)imṭṭuten tiyyeḍ/ (d'autres femmes, les autres femmes)
- = /(t)imṭṭuten wiyyeḍ/ (d'autres femmes, les autres femmes)

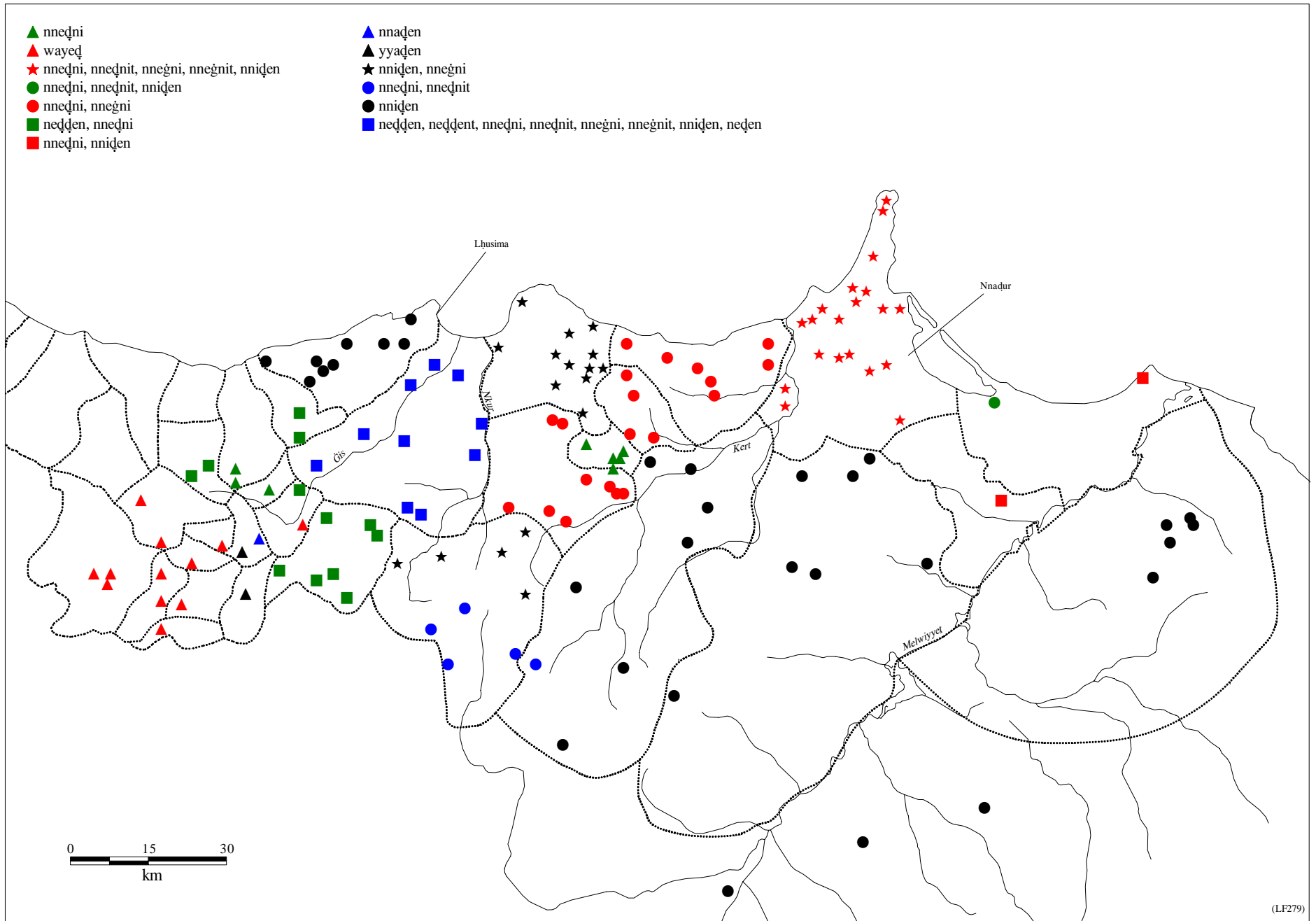
En raison de contact avec le Rif central, les variétés frontières de Zerqet et d'Ayt Bšir ne connaissent pas de pronom mais de modalité (/nnaḍen/ et /yyaḍen/) pour exprimer l'altérité. La plupart des variétés rifaines utilisent des formes invariables telles /nniḍen(t)/, /nneḍḍen(t)/, /neḍen/, /nneḍni(t)/ et /nneḡni(t)/ (cartes 181 à 184). Seules les variétés des Iznasen préfèrent réserver la forme /nniḍen/ au féminin.

Afin de signifier le sémantisme d'altérité, les variétés du Rif central et du Rif oriental s'appuient sur la structure déterminative :

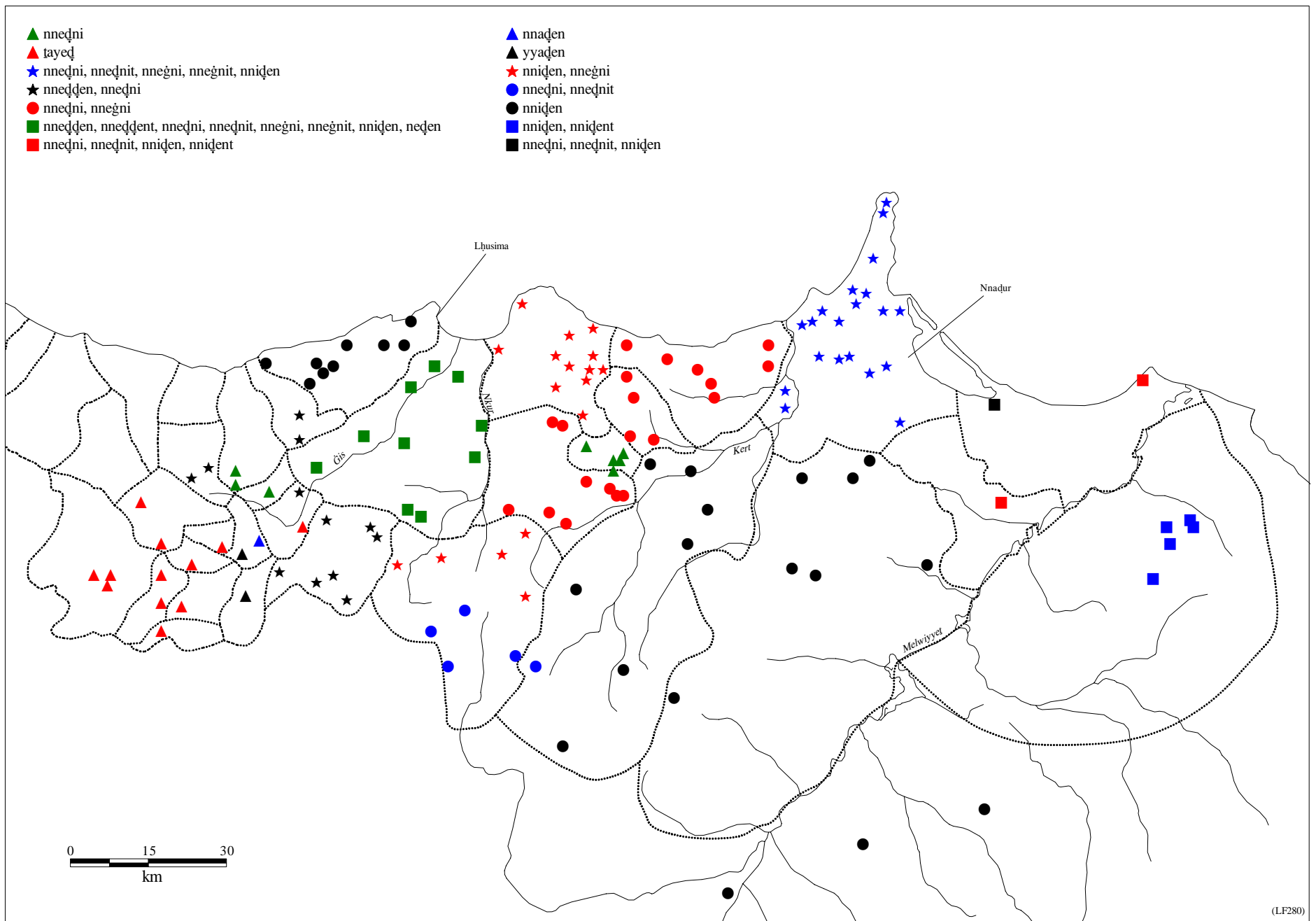
- [déictique + modalité d'altérité] pour exprimer l'altérité « définie » ;
 - . /wen nneḍni(t)/ (l'autre, MS)
 - . /ten nneḍni(t)/ (l'autre, FS)
 - . /yin nneḍni(t)/ (les autres, MP)
 - . /tin nneḍni(t)/ (les autres, FP)
- [indéfini + modalité d'altérité] pour exprimer l'altérité « indéfinie » ;
 - . /ižžen nneḍni(t)/ (un autre, MS)
 - . /išten nneḍni(t)/ (une autre, FS)
 - . /ša nneḍni(t)/ (des autres, MP)
 - . /ša nneḍni(t)/ (des autres, FP)

²⁰¹ Ces formes (et toutes les autres formes du tableau) ont été aussi retrouvées en kabyle (Naït-Zerrad, 2001 : 53).

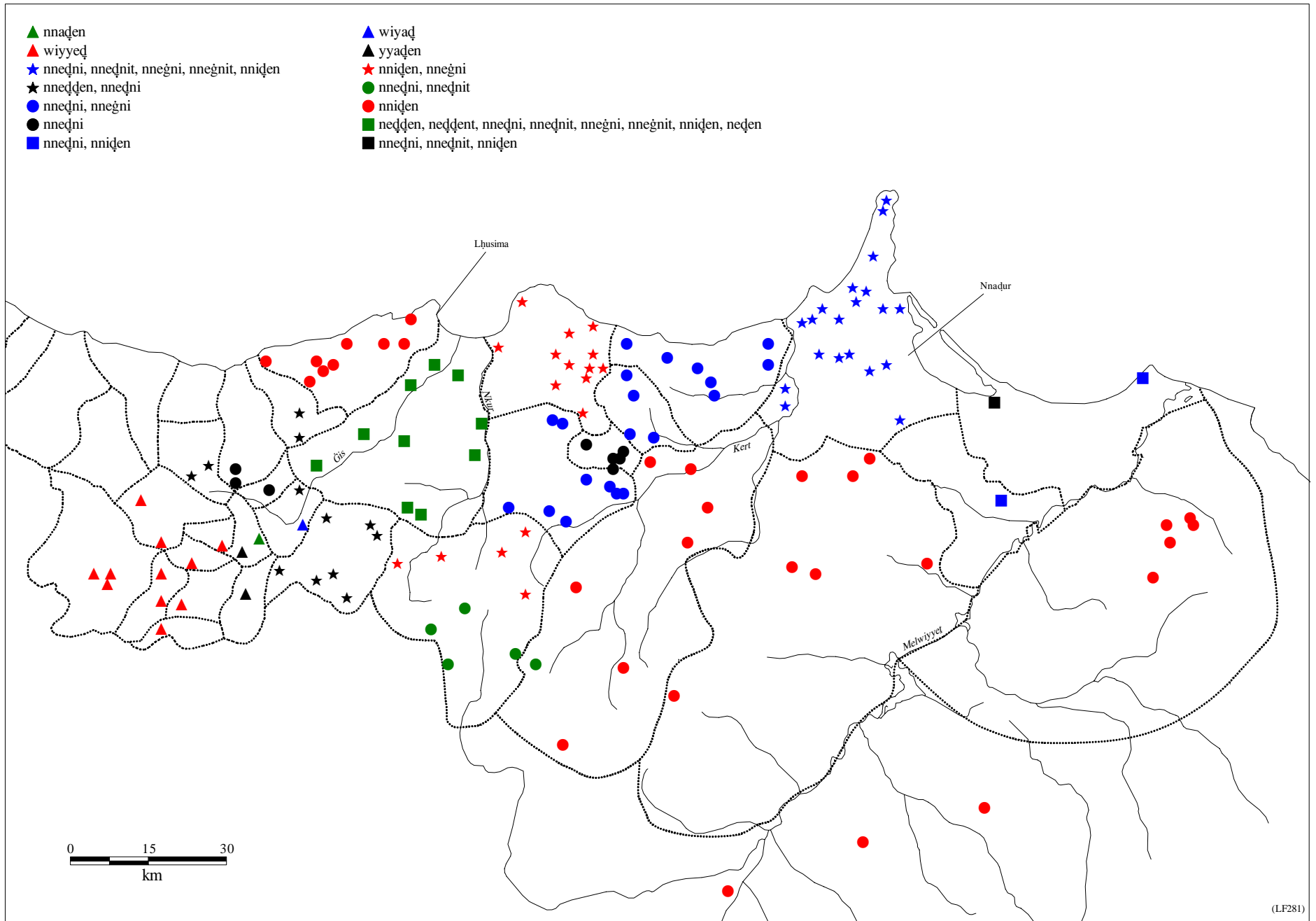
Carte 181 : Le pronom d'altérité au masculin singulier (un autre, l'autre)



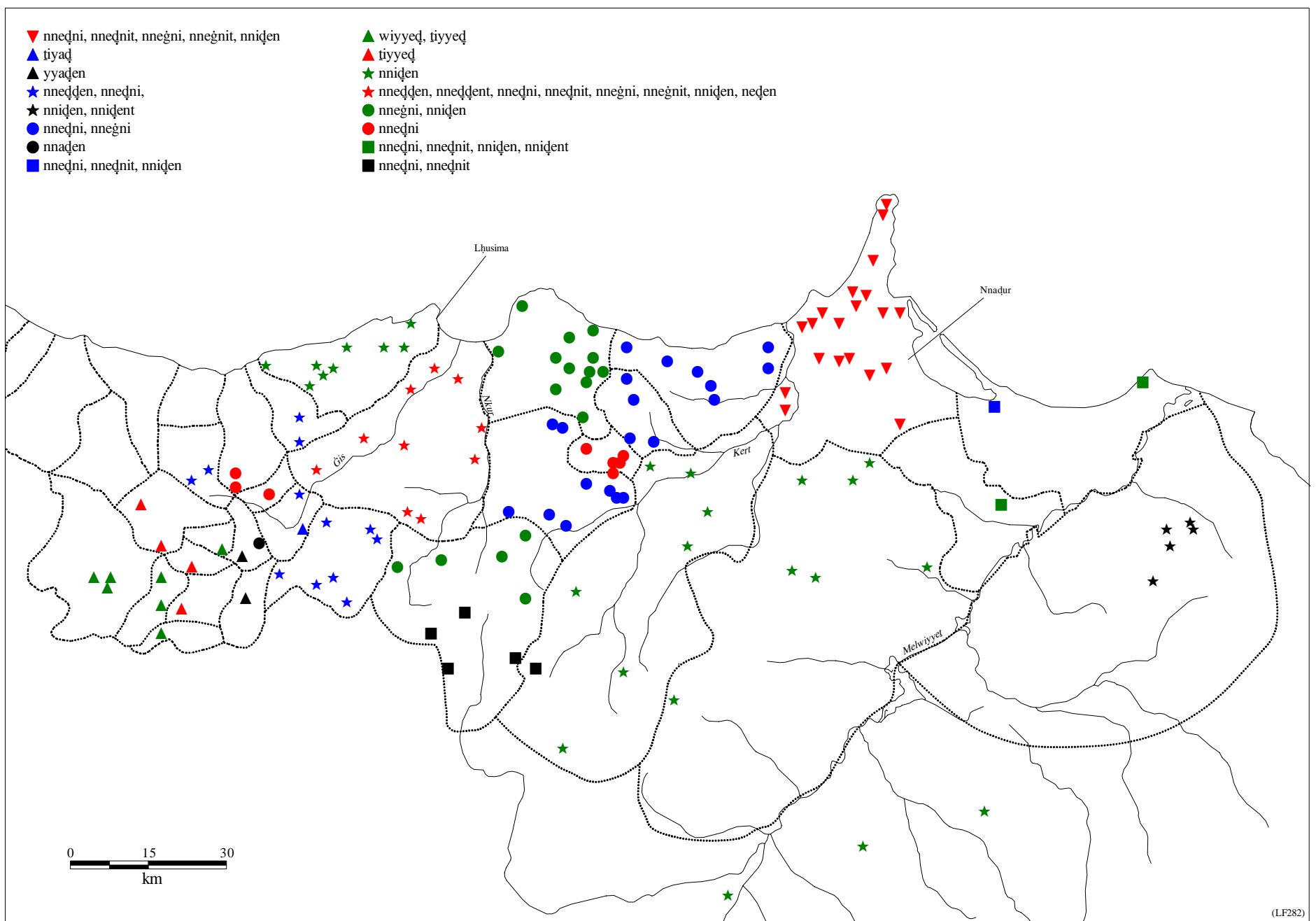
Carte 182 : Le pronom d'altérité au féminin singulier (une autre, l'autre)



Carte 183 : Le pronom d'altérité au masculin pluriel (des/les autres)



Carte 184 : Le pronom d'altérité au féminin pluriel (des/les autres)



2.3. Les pronoms démonstratifs

La variation géolinguistique du pronom démonstratif, exposée dans les cartes 185 à 196 et réunie dans le tableau suivant, dégage un système morphologique cohérent et fort développé²⁰².

Tableau 23 : Les pronoms démonstratifs

Genre & nombre	Variantes prédominantes
	Proximité
MS	/wa/, /wu/, /wani/, /wad(d)a/, /wadi/, /waha/
FS	/ta/, /tu/, /tani/, /tad(d)a/, /tadi/, /taha/
MP	/yina/, /ina/, /iy(y)a/, /iyya/, /iyyu/, /yuyu/, /yinu/, /yunu/, /wid(d)a/, /widi/, /wihi/
FP	/tina/, /ti(y)a/, /tiyyu/, /tuyu/, /tinu/, /tunu/, /tid(d)a/, /tidi/, /tihi/
	Eloignement
MS	/win/, /wen(i)/, /wida/, /wad(d)in/, /wahin/
FS	/tin/, /ten(i)/, /tida/, /tad(d)in/, /tahin/
MP	/yinin/, /inin/, /yiyyin/, /iyyin/, /wid(d)in/, /wihin/
FP	/tin(in)/, /tiyyin/, /tid(d)in/, /tihin/
	Anaphorique
MS	/wen(ni)/, /winni/, /wenna/, /wen-lla/, /wen-adin/, /wen-nna/
FS	/ten(ni)/, /tinni/, /tenna/, /ten-lla/, /ten-adin/, /ten-nna/
MP	/yinni/, /inni/, /yinna/, /winna/, /win-lla/, /win-idin/, /win-nna/
FP	/tinni/, /tinna/, /tin-lla/, /tin-idin/, /tin-nna/

La structure sur laquelle sont fondées toutes ces variantes est composée de deux parties : une partie invariable et commune à la plupart des variétés rifaines ; une partie variable selon la région et le type de démonstratif dont il s'agit.

La partie invariable concerne les éléments qui marquent le genre et le nombre :

Tableau 24 : Eléments invariables du pronom démonstratif

Genre & nombre	Eléments invariables
MS	/w-/
FS	/t-/
MP	/i-, /yi-, /yu-, /wi-/
FP	/ti/, /tu-/

Le masculin pluriel laisse voir le plus de différence géolinguistique. La variante /wi-/ est propre au Rif occidental, tandis que la variante /yu-/ caractérise le Rif oriental. Les deux autres variantes sont généralement attestées dans le Rif central. L'emploi de la variante /tu-/ du FP se limite au Rif oriental. En outre, il arrive régulièrement que certaines variétés occidentales alternent facultativement les éléments du féminin /t-/ et /ti-/ avec leurs allomorphes affaiblis /h-/ et /hi-/. Cependant, les variétés des Ayt Weryaǧel, connues du voisement de l'indice du féminin /t-/ en /d-/, conservent dans ce cas l'interdentale dévoisée /t-/.

La partie variable a trait aux éléments qui divergent en fonction du sémantisme déictique qu'ils dégagent et de la région du Rif où ils sont localisés.

Tableau 25 : Eléments variables du pronom démonstratif

Régions du Rif	Singulier (MS, FS)	Pluriel (MP, FP)
	Proximité	
Rif oriental	/-u/	/-yya/, /-yyu/, /-ya/, /-yu/, /-nu/
Rif central	/-a/	/-na/
Rif occidental	/-ani/, /-ad(d)a/, /-adi/, /-aha/	/-da/, /-d(d)a/, /-di/, /-hi(d)/
	Eloignement	
Rif oriental	/-in/	/-nin/, /-n/, /-yyin/
Rif central	/-in/, /-en/, /-eni/	/-nin/
Rif occidental	/-adin/, /-addin/, /-ida/, /-ahin/	/-din/, /-ddin/, /-hin/
	Anaphorique	
Rif oriental	/-inni/	/-nni/
Rif central	/-enni/, /-en/	/-nni/
Rif occidental	/-enna/, /-en-nna/, /-en-lla/, /-en-adin/	/-nna/, /-n-nna/, /-n-lla/, /-n-idin/

Dans le cas des démonstratifs d'éloignement, les variétés des Ayt Ēammart se démarquent des autres variétés de la même région par l'usage des éléments /-en/ ou /-eni/ au singulier ; /wen/ ou /weni/ pour le MS et /ten/ ou /teni/ pour le FS (cartes 189 et 190).

Dans le Rif oriental, les variétés des Ikebdanen (et parfois aussi de Zayyu) sont particulières parce que leurs pronoms de proximité et d'éloignement au pluriel contiennent tous l'unité /-y-/ ou /-yy-/ : /iyya/, /iyyaniti(n)/, /iy(y)a/, /iy(y)aniti(n)/, /iyyu/, /iyyuniti(n)/ pour le pronom de proximité au MP ; /tiyya/, /tiyyaniti(n)/, /tiyyu/, /tiyyuniti(n)/ pour le pronom de proximité au FP ; /iyyin/ et /yiyyin/ pour le pronom d'éloignement au MP ; /tiyyin/ pour le pronom d'éloignement au FP (cartes 187-188 et 191-192).

Il est intéressant d'observer l'existence du pronom d'éloignement /inin/ (MP) chez les Iqelciyen, les Ayt Tafersit et les Ibequyyen, trois tribus dont l'emplacement géographique est relativement éloigné l'un de l'autre (carte 191).

Pour ce qui est du pronom anaphorique MS (carte 193) et FS (carte 194), le cas des Ibequyyen est remarquable. Il permet l'emploi indépendant des allomorphes /wen/ (MS) et /ten/ (FS) ; comme réponse à une question directe par exemple. Ailleurs dans le Rif central et le Rif oriental, ces pronoms sont employés dans un syntagme déterminatif où ils sont généralement déterminés par un adjectif ou une subordonnée relative. Exemples du MS :

- /wen amz̄yan/ (celui petit = le petit)
- /wen iššin aǧrum/ (celui qui a mangé le pain)

Ils peuvent être librement alternés avec /wenni/ (MS) ou /tenni/ (FS) quand le déterminant débute par une consonne. Exemples du MS :

- /wen miḥef ssiwren/ (celui dont ils ont parlé)
- /wenni miḥef ssiwren/ (celui dont ils ont parlé)

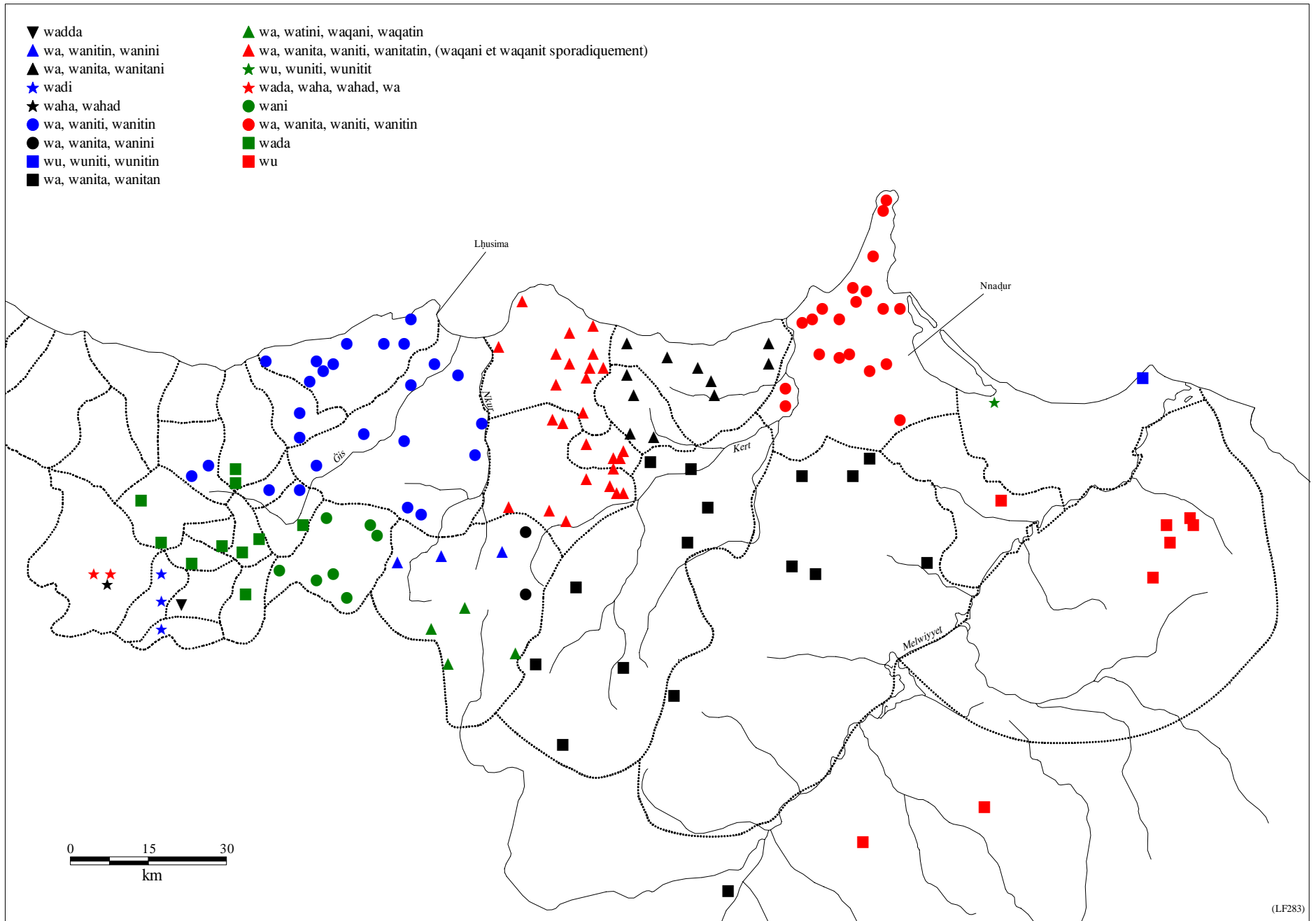
Les éléments /wen/ et /ten/ servent aussi de point de rattachement (composant essentiel) de divers pronoms anaphoriques attestés dans le Rif occidental : /wen-adin/ (MS) et /ten-adin/ (FS) par exemple.

La diversification morphologique du pronom démonstratif se fait nettement percevoir dans le Rif occidental. Par exemple, le pluriel des anaphoriques /wen-adin/ (MS) et /win-idin/ (MP) y est indiqué non seulement par le passage /w-/ ⇒ /wi-/ mais également par la modification analogique de /-adin/ ⇒ /-idin/ (cartes 193 et 195).

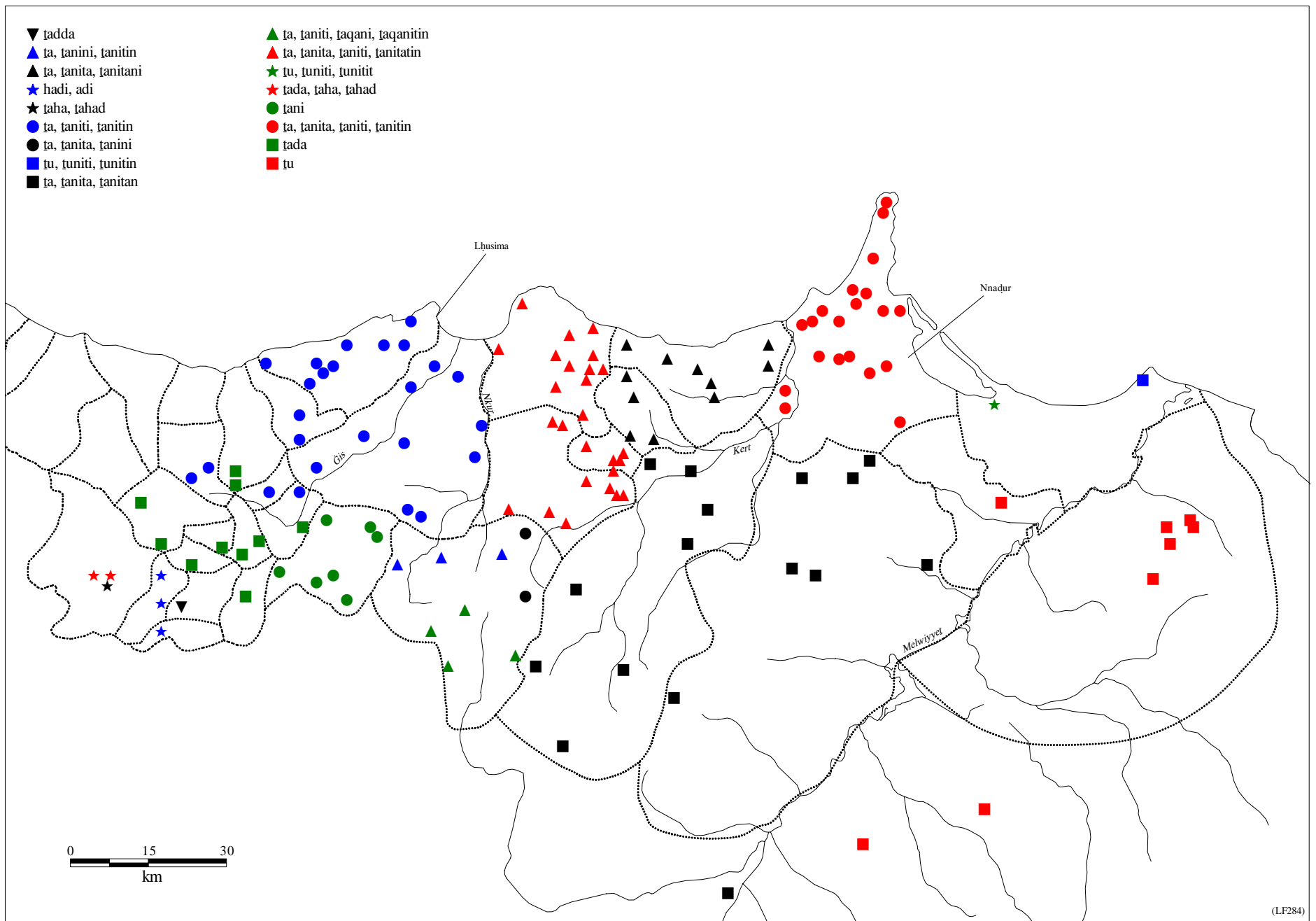
Ce sont surtout les variétés du Rif central qui ont développé une gamme de formes étoffées pour les pronoms de proximité. Toutefois, les enquêtes de terrain n'ont pas dévoilé de différence significative entre elles (cartes 283 à 286). Selon la situation d'énonciation et les dispositions psycho-individuelles des locuteurs, ces formes étendues peuvent servir à emphatiser ou nuancer la dimension de proximité relative de la réalité à laquelle elles renvoient.

²⁰² Le pronom démonstratif peut remplir toutes les fonctions syntaxiques d'un nom, telles que la fonction de prédicat, de complément explicatif (sujet lexical post-verbal), de complément direct, de complément indirect et d'indicateur de thème (sujet lexical préverbal). Il n'est cependant pas à confondre avec le démonstratif, élément invariable, qui s'affixe au nom qu'il détermine (voir ultérieurement Partie III, Chapitre 4 : 1).

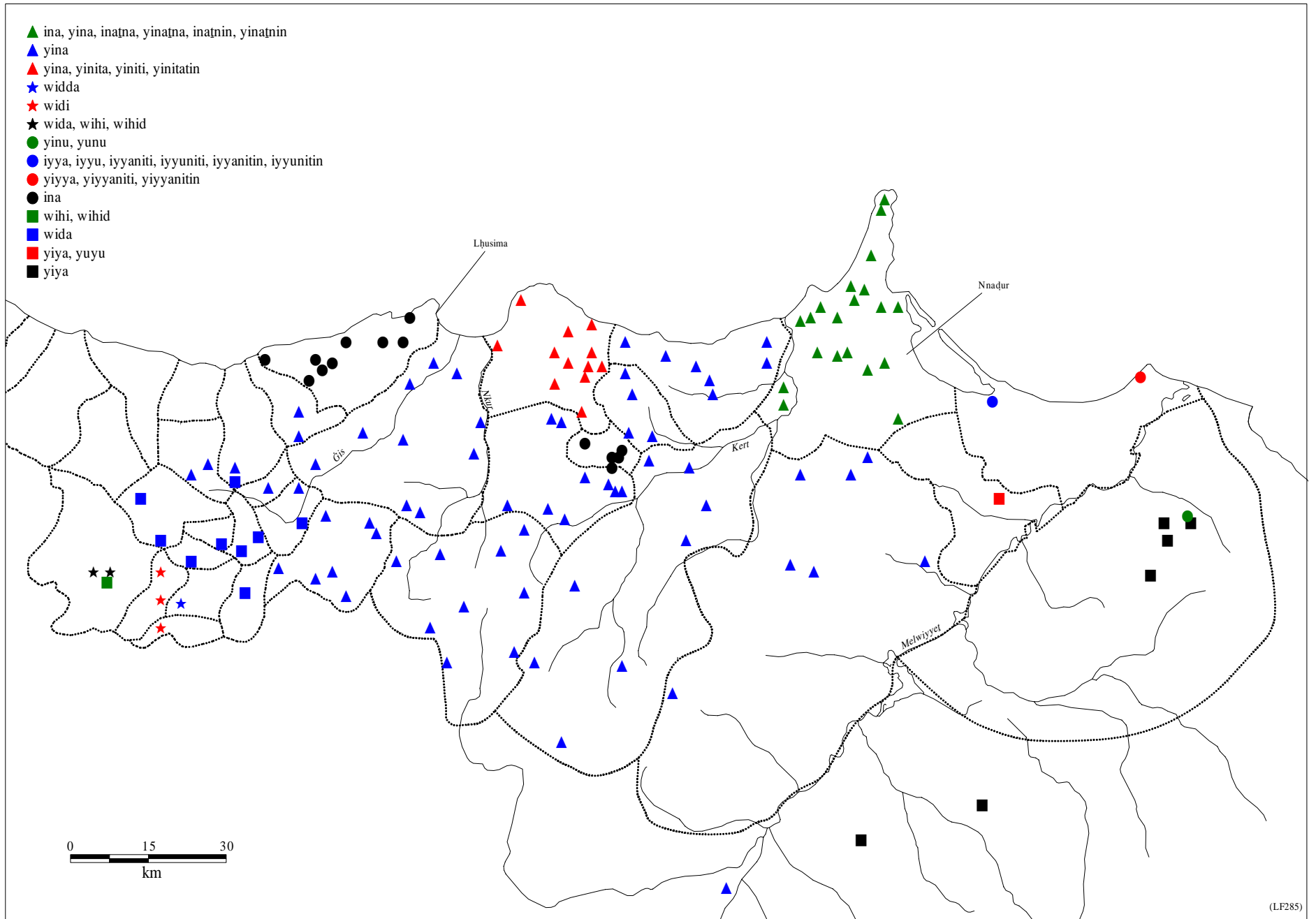
Carte 185 : Le pronom démonstratif de proximité au masculin singulier (celui-ci)



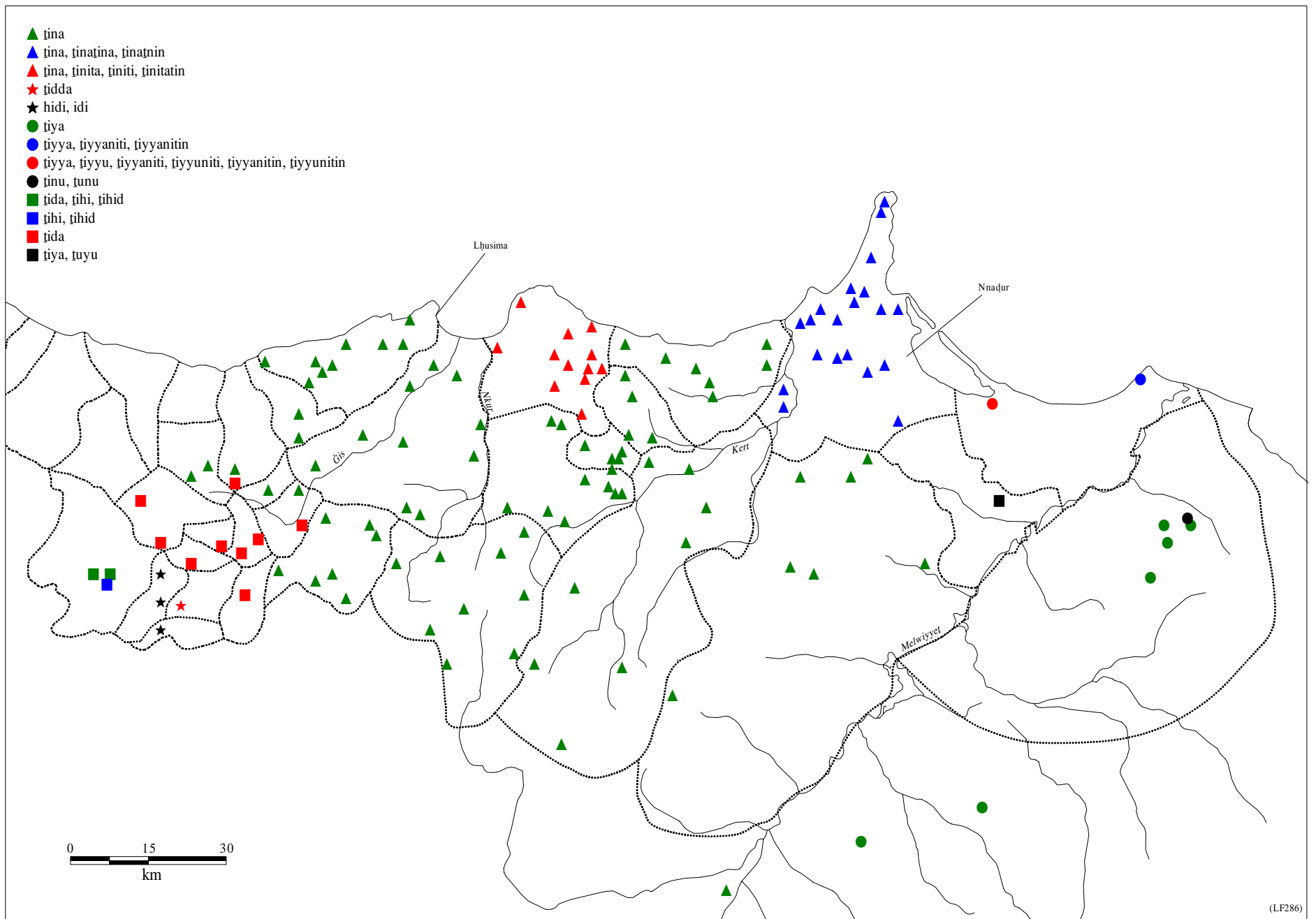
Carte 186 : Le pronom démonstratif de proximité au féminin singulier (celle-ci)



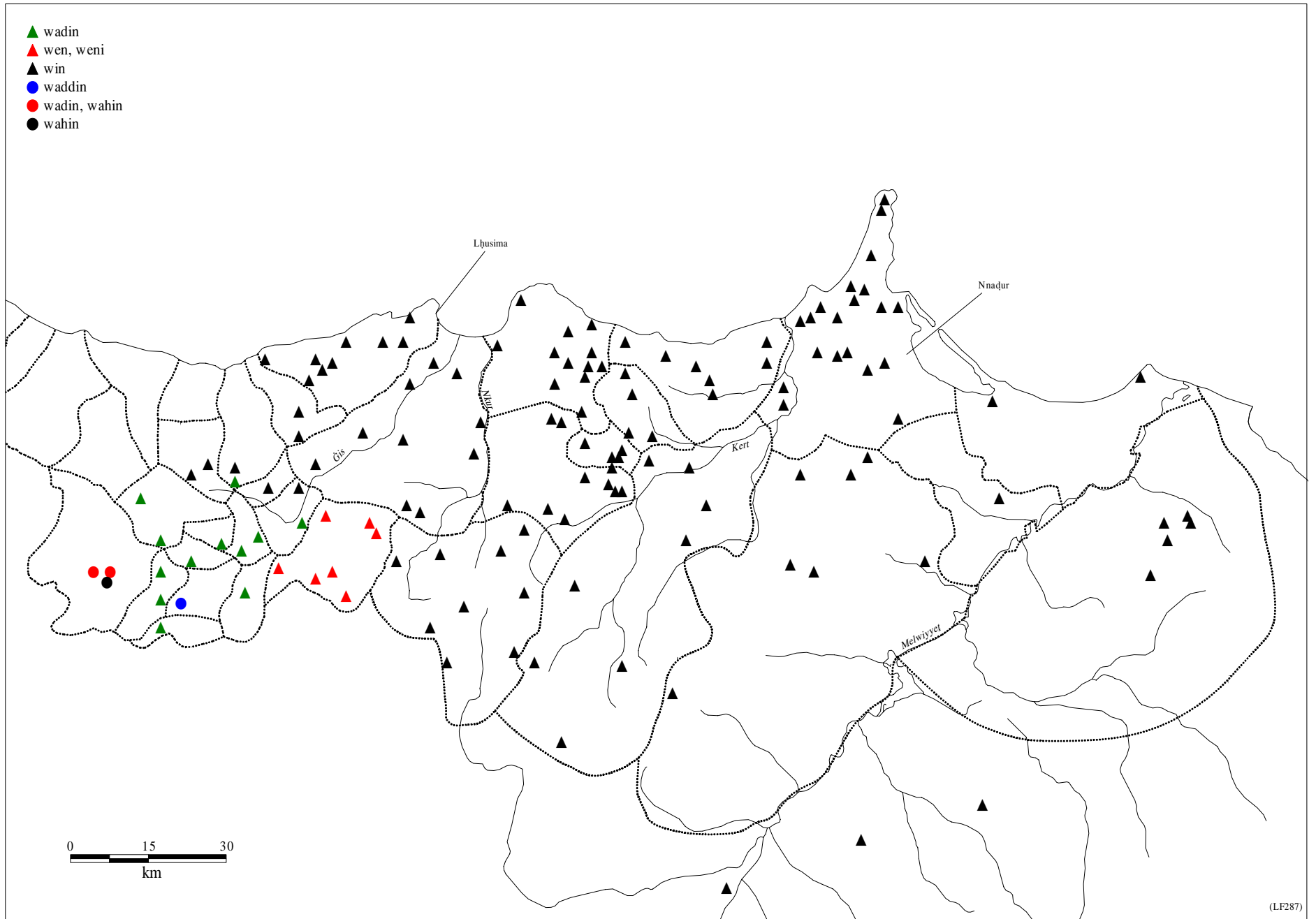
Carte 187 : Le pronom démonstratif de proximité au masculin pluriel (ceux-ci)



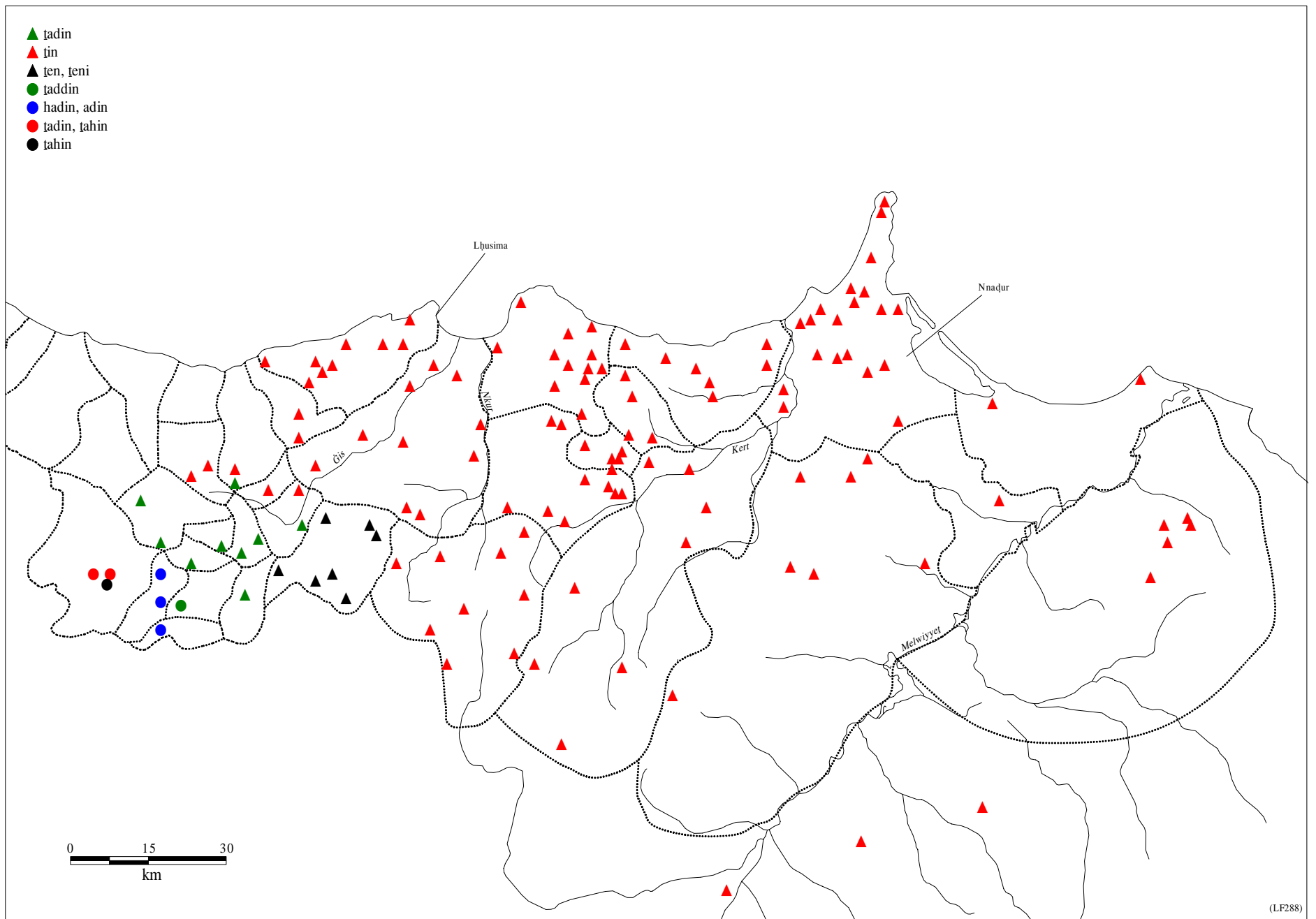
Carte 188 : Le pronom démonstratif de proximité au féminin pluriel (celles-ci)



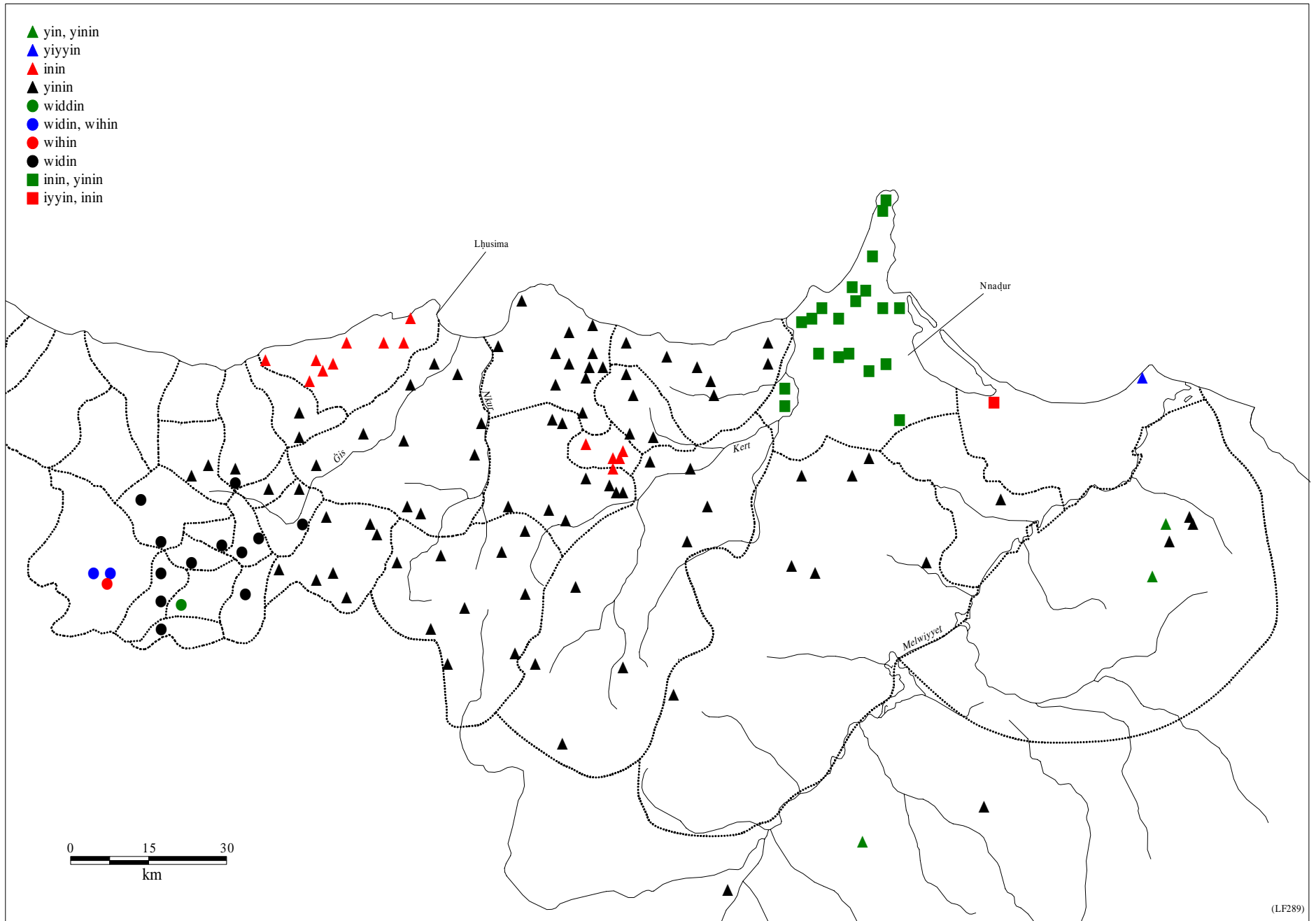
Carte 189 : Le pronom démonstratif d'éloignement au masculin singulier (celui-là)



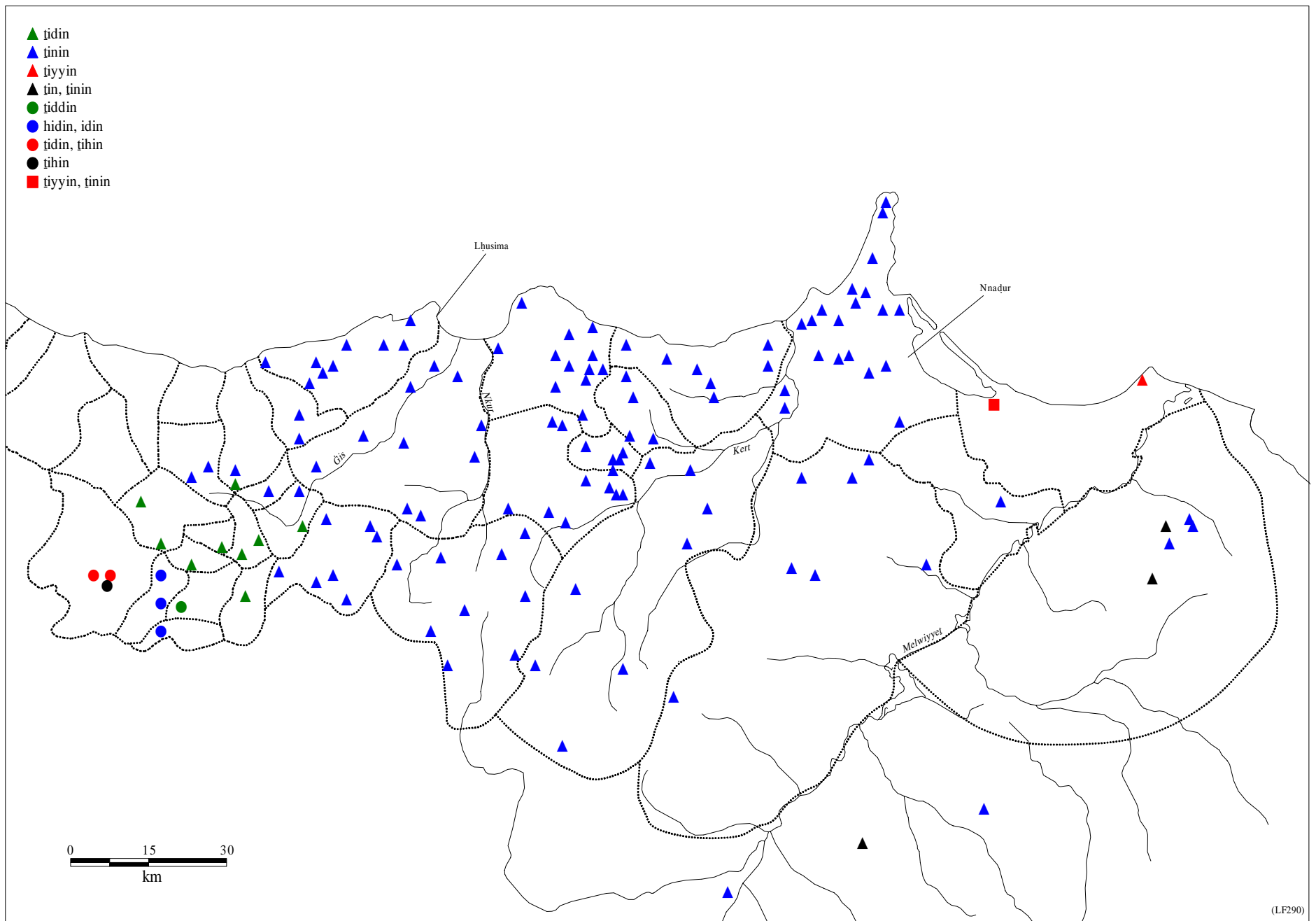
Carte 190 : Le pronom démonstratif d'éloignement au féminin singulier (celle-là)



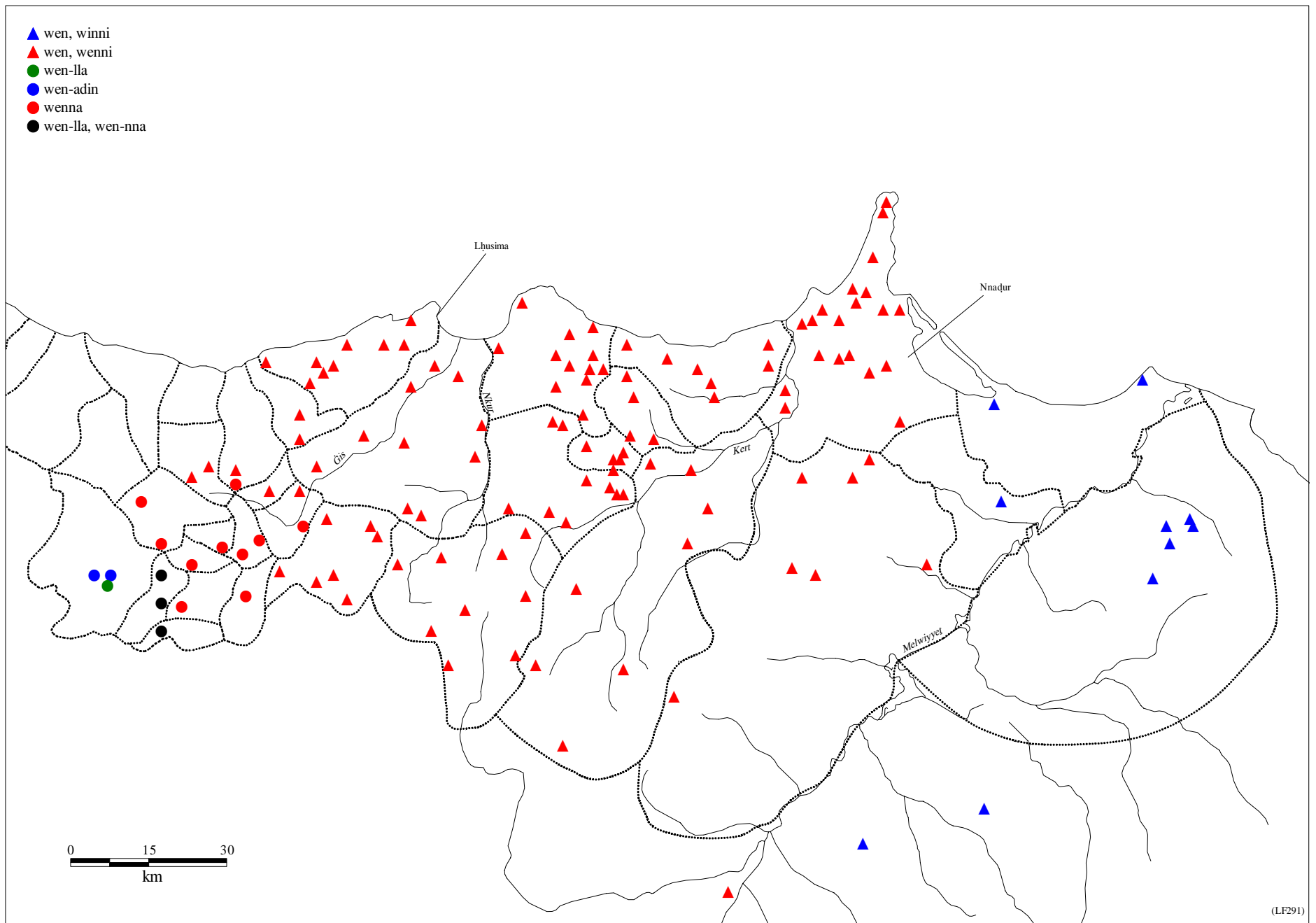
Carte 191 : Le pronom démonstratif d'éloignement au masculin pluriel (ceux-là)



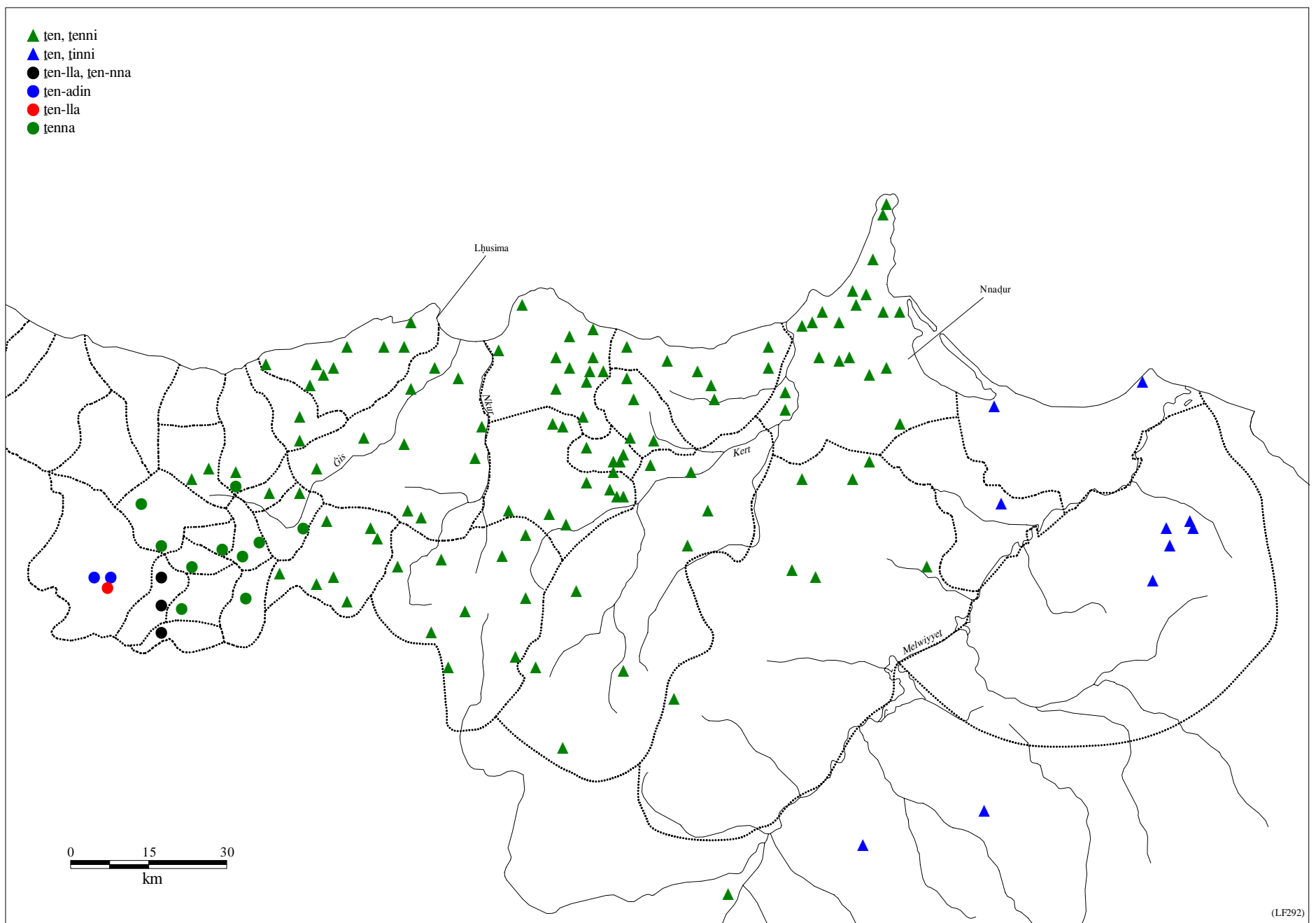
Carte 192 : Le pronom démonstratif d'éloignement au féminin pluriel (celles-là)



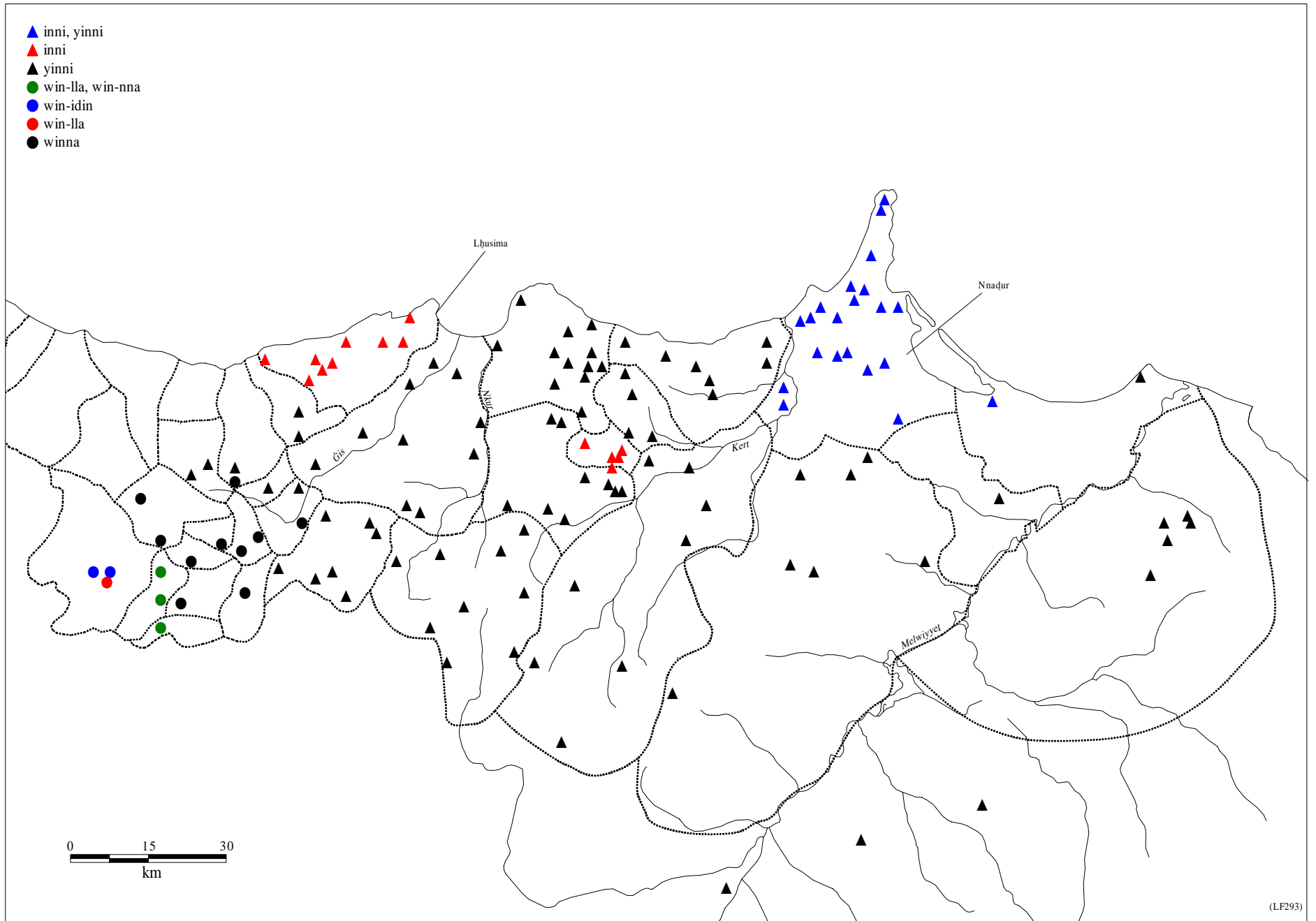
Carte 193 : Le pronom démonstratif anaphorique au masculin singulier (celui en question)



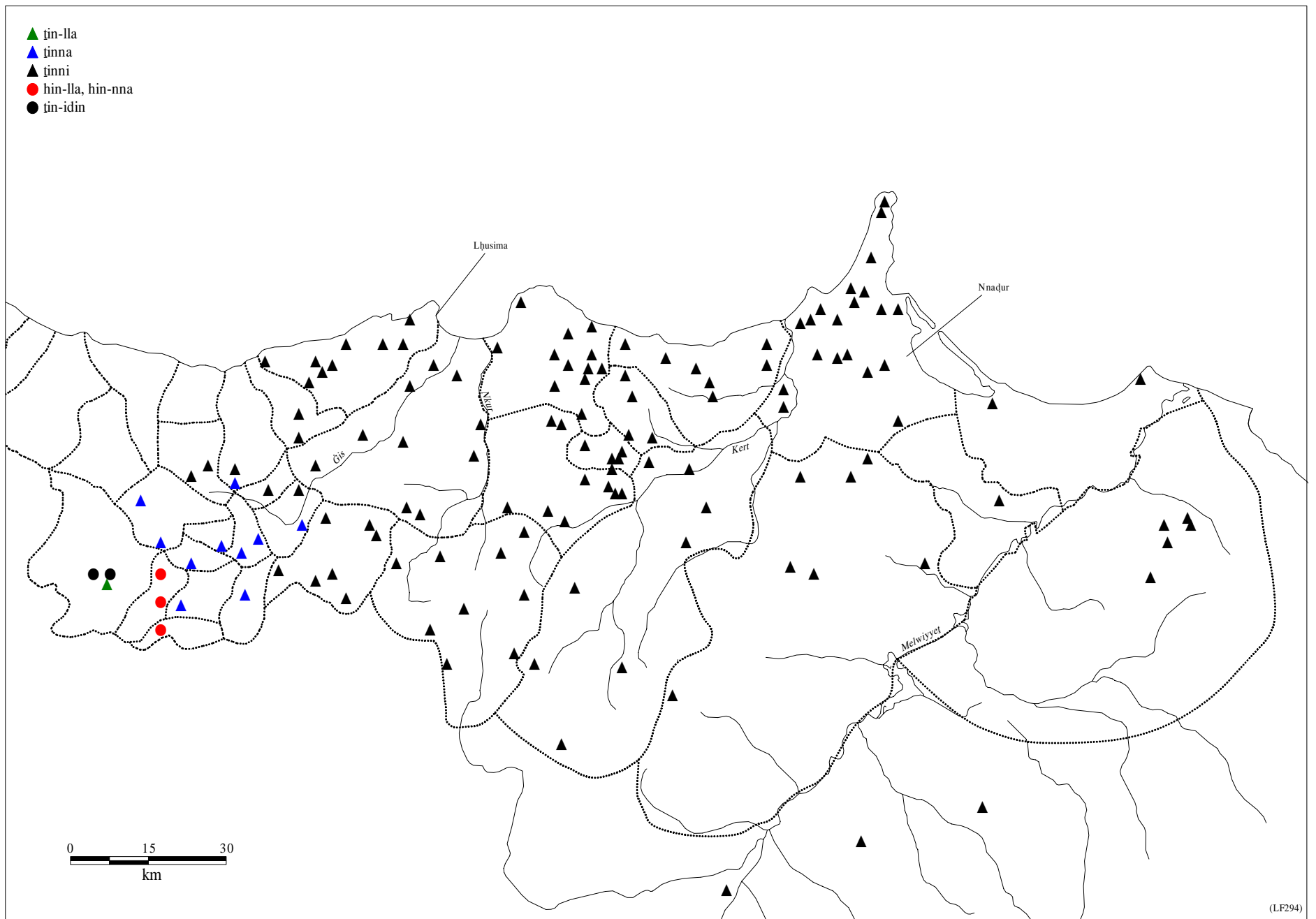
Carte 194 : Le pronom démonstratif anaphorique au féminin singulier (celle en question)



Carte 195 : Le pronom démonstratif anaphorique au masculin pluriel (ceux en question)



Carte 196 : Le pronom démonstratif anaphorique au féminin pluriel (celles en question)



2.4. Les pronoms interrogatifs

Les pronoms interrogatifs observés dans les variétés berbères du Rif se résument ainsi²⁰³ :

Tableau 26 : Les pronoms interrogatifs

Genre et nombre	Variantes prédominantes
MS	/man-wen/, /mana-wa/, /mana-wan/, /aš-men/, /škun/, /škun-ta/
FS	/man-ten/, /mana-ta/, /mana-tan/, /aš-men/, /škun/, /škun-ta/
MP	/man-yen/, /man-yin/, /man-yenni/, /man-yinni/, /mana-yna/, /mana-ynan/, /aš-men/, /škun/, /škun-men/, /škun-nehnum/
FP	/man-ten/, /man-tin/, /mana-tinni/, /mana-tina/, /mana-tinan/, /aš-men/, /škun/, /škun-men/, /škun-nehnum/

Lorsqu'ils sont d'origine berbère, ces pronoms sont constitués de deux éléments :

- un élément interrogatif invariable ; /man-/ (Rif central et Rif oriental) ou /mana-/ (Rif central) ;
- un élément variable en genre et en nombre (voir tableau ci-dessus et cartes 197-200).

Dans la majorité des variétés occidentales, les variantes berbères ont cédé la place aux emprunts à l'arabe marocain /aš-men/ et /škun/. Ceux-ci ne distinguent pas le genre et le nombre, et fonctionnent par conséquent comme modalité (cartes 197-200). Cependant, la variété de Ssaḥel (Ktama) forme une exception, parce qu'elle dispose des interrogatifs composites /škun-ta/ (lequel ?, laquelle ?) pour le singulier, et /škun-men/ ou /škun-nehnum/ (lesquels ?, lesquelles ?) pour le pluriel. Le dernier est fort remarquable du fait qu'il intègre dans le même canevas morphologique deux constituants d'origine linguistique différente : l'interrogatif arabe /škun/ (qui ?) et le pronom personnel berbère 3P /nehnum/ (ils, elles)²⁰⁴.

Les variétés des Ibeqquyen sont les seules dans tous le Rif à employer des pronoms interrogatifs fondés sur l'élément /mana-/ (cartes 197-200).

Sur le plan de la syntaxe, les pronoms interrogatifs remplissent souvent le rôle de prédicat nominal. Ils représentent les centres syntaxiques autour desquels s'organisent les autres parties de l'énoncé²⁰⁵. Un exemple à l'appui :

- /man-wen iruḥen/
- P CO = syntagme verbal
- lequel étant parti
- Lequel (d'entre eux) est parti ?

La fonction de complément obligatoire est afférée à la subordonnée verbale /iruḥen/ (forme participiale) parce qu'elle est indispensable à la prédication de l'énoncé. Sans elle le message ne pourrait être asserté comme fini.

La subordonnée, complétant nécessairement le pronom interrogatif, peut être aussi une construction nominale :

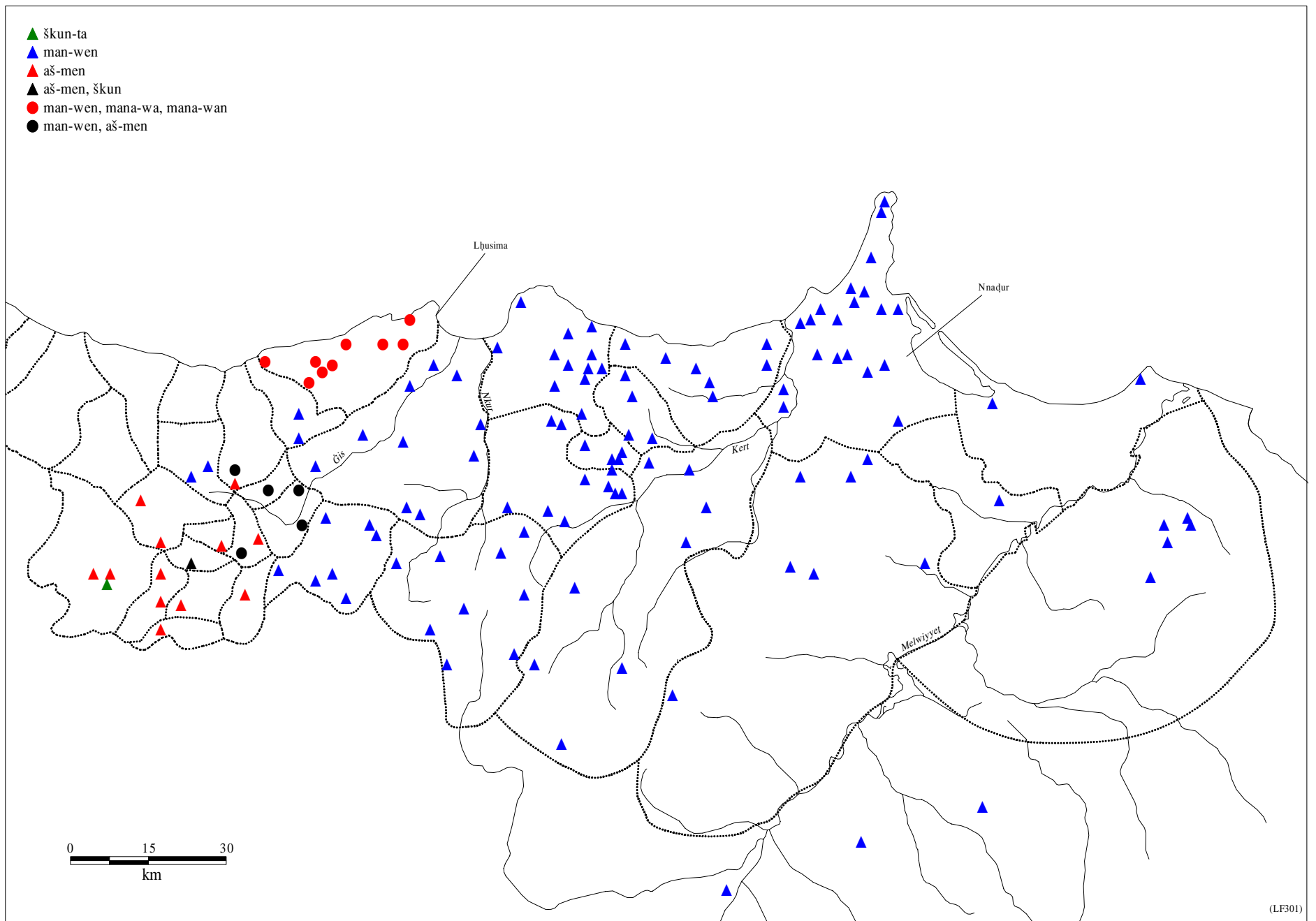
- /man-wen d mmi-s/
- P CO = syntagme nominal
- lequel ce fils + son
- Lequel (d'entre eux) est son fils ?

²⁰³ Pour les interrogatifs non-pronominaux, et donc invariables, nous référons à la Partie III, Chapitre 4 : 9.

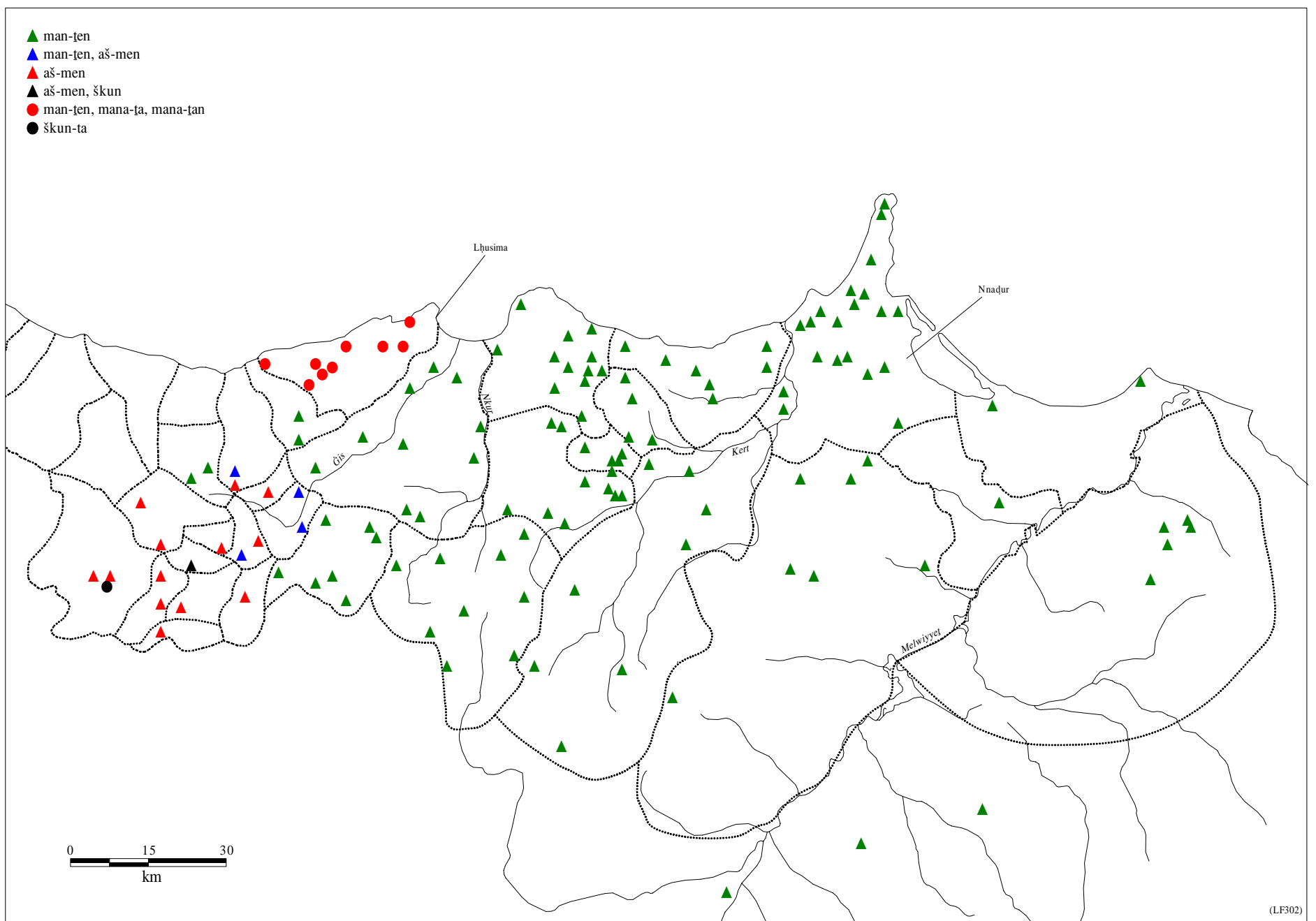
²⁰⁴ L'origine de cette structure morphologique se rattacherait plutôt au berbère qu'à l'arabe marocain, parce que les notions de « lesquels » et « lesquelles » sont rendues en berbère par des compositions similaires, /man-yen/ et /man-ten/ (interrogatif + démonstratif) par exemple. En arabe marocain, par contre, le locuteur est contraint de s'appuyer sur une composition de type /škun-fi-hum/ (interrogatif + préposition + pronom).

²⁰⁵ A ce propos, voir Lafkioui (1999a : Partie II, Chapitre 2 ; 2001).

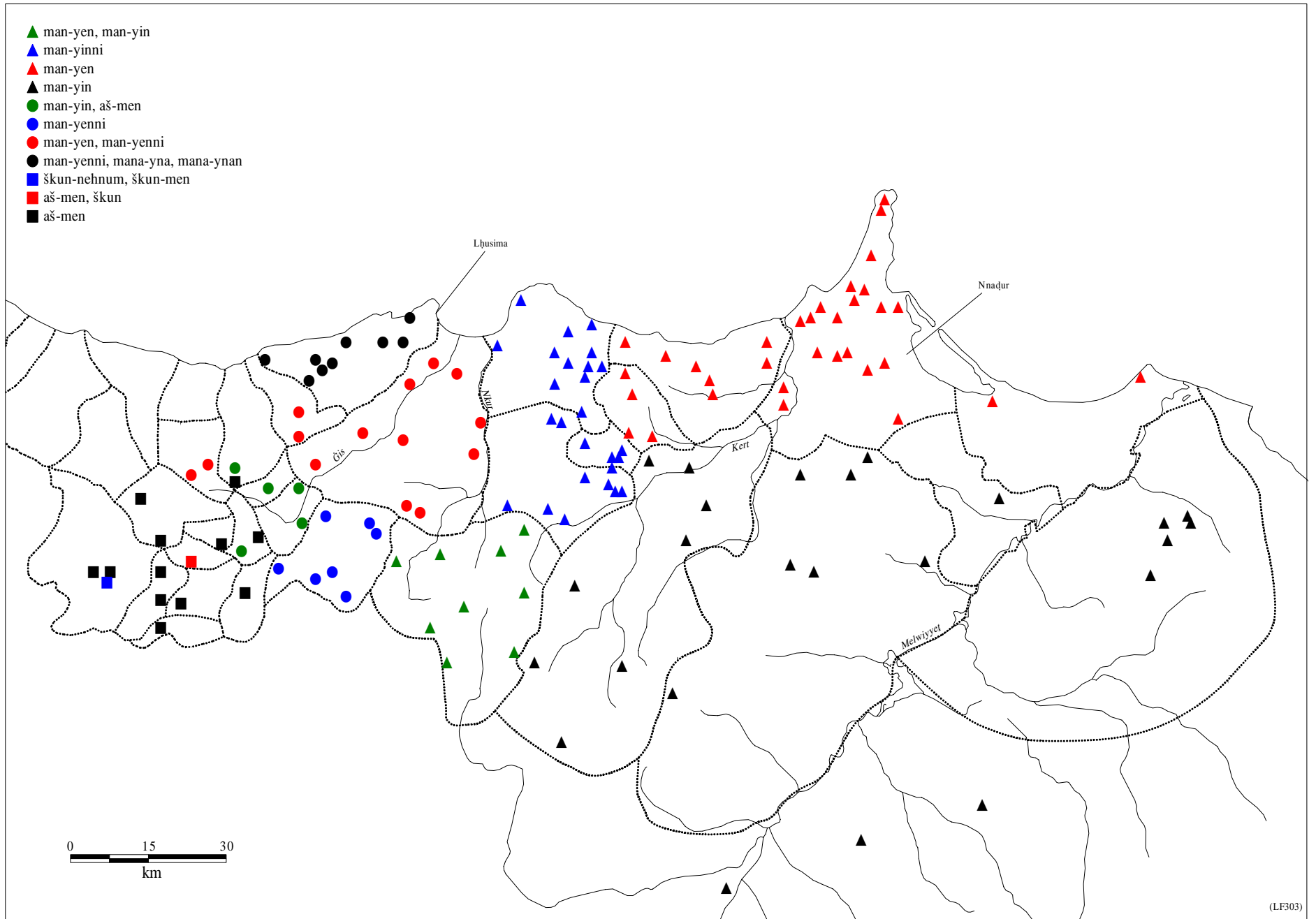
Carte 197 : Le pronom interrogatif au masculin singulier (lequel ?)



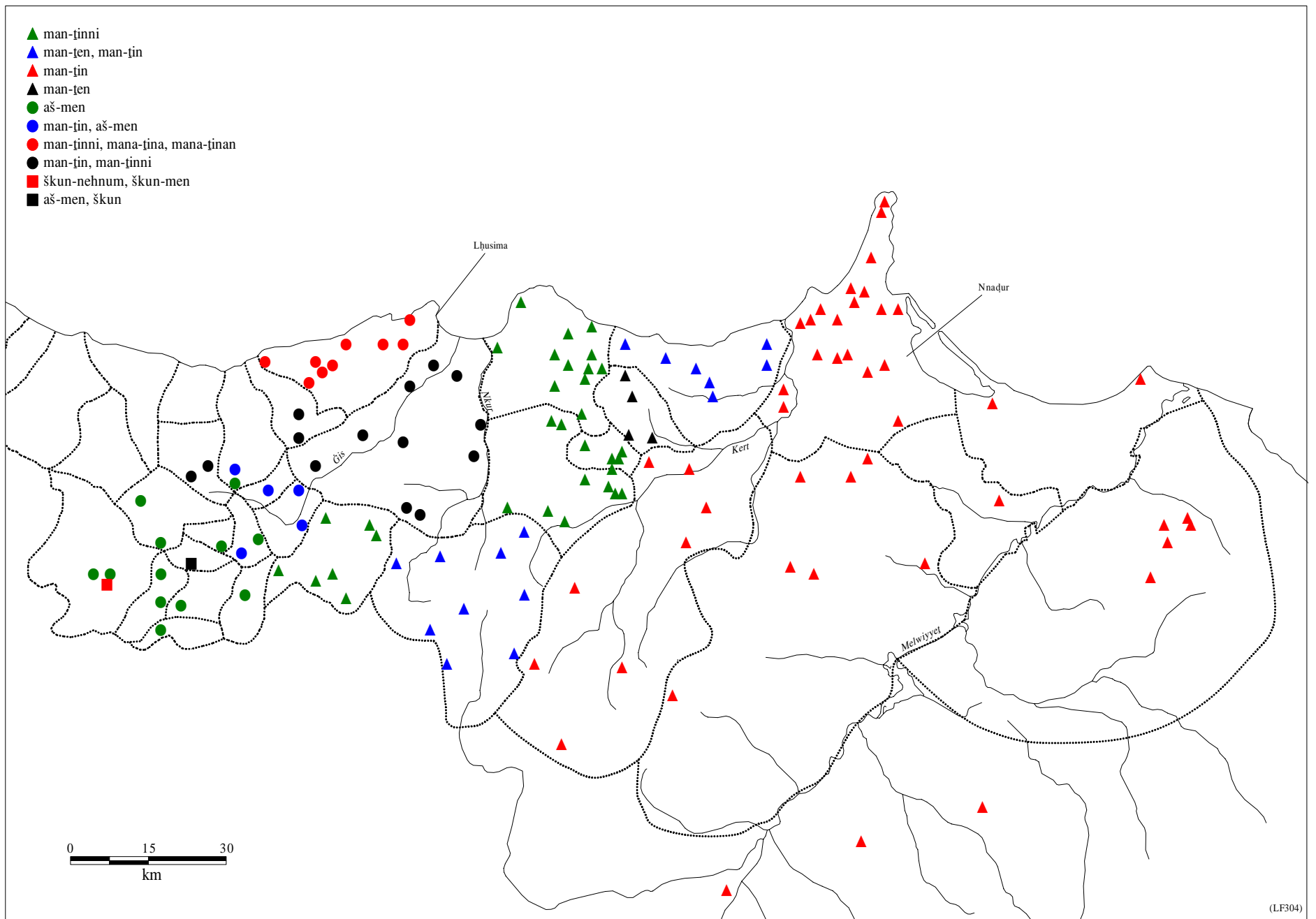
Carte 198 : Le pronom interrogatif au féminin singulier (laquelle ?)



Carte 199 : Le pronom interrogatif au masculin pluriel (lesquels ?)



Carte 200 : Le pronom interrogatif au féminin pluriel (lesquelles ?)



Chapitre 3. Le verbe

1. La structure de la forme verbale

Du point de vue synchronique, toute forme verbale berbère est nécessairement constituée d'une base et d'un indice de personne ou de participe. La base elle-même est composée d'une racine – fondée sur des radicales consonantiques – qui réfère à une valeur sémantique fondamentale et un schème vocalique qui l'oriente ou la précise.

La base et l'indice de personne ou de participe sont indissociablement liés dans le syntagme verbal. La base remplit la fonction de prédicat alors que l'indice personnel fonctionne comme sujet. Cet indice-sujet peut être explicité par un indicateur de thème (sujet lexical préverbal) précédant le syntagme verbal ou un complément explicatif (sujet lexical post-verbal) lui succédant²⁰⁶. Le syntagme verbal prédictif, soit le couple sujet-prédicat, peut être spécifié par des compléments divers dans la mesure où l'adéquation morpho-syntaxique et la suffisance sémantique de la base verbale le permettent.

Le système verbal berbère est donc structuré selon un modèle hiérarchique à trois niveaux, représentés par des unités morphologiques qui deviennent plus complexes structurellement et plus concrètes sémantiquement, à mesure que l'on monte sur l'échelle de la hiérarchie.

1. forme verbale = base + indice
2. base = racine + schème
3. racine = radicales consonantiques

Résumé de la structure de la forme verbale berbère :

Forme verbale = base [racine + schème] + indice de personne ou de participe

1.1. La racine

La racine lexicale est construite par une consonne ou une suite donnée de plusieurs consonnes (2, 3 et parfois 4). Celles-ci se rangent dans une série de lexèmes, qui malgré leurs significations différentes, ont en commun le sème porté par la racine²⁰⁷. Le terme de racine utilisé dans ce contexte n'implique aucune référence à son étymologie.

Ainsi, par exemple, les formes verbales /aḍef/ (Entre !), /y-uḍef/ (Il est entré.) et /y-uḍf-en/ (étant entré) contiennent toutes les consonnes /ḍf/ qui sont les radicales de la racine référant à l'acte de « entrer ». Il existe plusieurs façons de noter les radicales. Elles seront notées ici par la minuscule /c/ en cas de consonne simple et par la majuscule /C/ en cas de consonne tendue.

Ces radicales s'insèrent dans des « schèmes » – une sorte de moules morpho-sémantiques de nature vocalique – qui rendent la forme générale de la racine plus précise et sa signification abstraite plus concrète. Dans chaque schème, la place des radicales est bien déterminée. Deux racines avec un nombre différent de radicales ne peuvent être enchâssées dans le même schème. De plus, l'apparition d'une racine implique automatiquement celle d'un schème et inversement ; les deux sont indissolublement associés.

L'ensemble des schèmes homologues, primaires ou dérivés, forme ce qu'on appelle un « thème ».

1.2. La base

La base est le produit de l'articulation d'une racine lexicale avec un schème grammatical. C'est à partir d'elle que l'orientation du procès ou l'existence/description de l'état est spécifiée. Les bases des exemples cités ci-dessus sont :

- /aḍef/ pour /aḍef/
- /-uḍef/ pour /y-uḍef/
- /-uḍf-/ pour /y-uḍf-en/

1.3. La forme verbale

La forme verbale est le niveau ultime de la hiérarchie. Elle réunit la base et l'indice de personne ou de participe dans une structure

irréductible au plan morpho-syntaxique. Les deux composants sont en rapport de dépendance mutuelle et s'imposent donc à l'existence de la forme verbale²⁰⁸.

La forme verbale /y-uḍef/ (il est entré), par exemple, est constituée de l'indice de personne /y-/ (3MS) et de la base /-uḍef/ qui, à son tour, associe la racine consonantique /ḍf/ avec le schème de prétérit /u--/.

Chaque forme verbale « personnelle » est considérée comme un énoncé complet, parce qu'elle englobe à la fois le prédicat, représenté par la base, et le sujet représenté par l'indice de personne. Soit :

/y-uḍef/ = syntagme prédictif verbal personnel (il est entré)

=
/y-/ = indice de personne = sujet (il)

+
/-uḍef/ = base = prédicat verbal (est entré)

Cette répartition des fonctions syntaxiques est la même pour la forme verbale « participiale ». C'est le niveau syntaxique auquel ses fonctions opèrent qui est différent. Les formes verbales personnelles ont généralement trait à la proposition principale, alors que les formes verbales participiales fonctionnent au sein de la proposition subordonnée. Soit :

/y-uḍf-en/ = syntagme prédictif verbal participial (ayant mangé)

=
/y — en/ = indice de participe = sujet (il, elle, ils, elles)

+
/-uḍf-/ = base = prédicat verbal (ayant mangé)

2. Les indices de la forme verbale

2.1. Les indices de personne

La majorité des variétés berbères du Rif dispose du même paradigme d'indices personnels pour tous les verbes (verbes processifs aussi bien que verbes d'état) et tous les thèmes²⁰⁹.

Paradigme général d'indices de personne

1S	— /(e)ḡ/
2MS	/t(e)/ — /(e)ḍ/
2FS	/t(e)/ — /(e)ḍ/
3MS	/i/, /y(e)/ —
3FS	/t(e)/ —
1P	/n(e)/ —
2MP	/t(e)/ — /(e)m/
2FP	/t(e)/ — /(e)nt/, /(e)mt/, /(e)mt/, /(e)m/
3MP	— /(e)n/
3FP	— /(e)nt/, /(e)n/

L'indice de la première personne singulier /-(e)ḡ/ alterne facultativement avec l'allomorphe /-(e)ḥ/ chez les Ayt Tuzin, les Ayt Tafersit, les Ayt Wlišek et les Ayt Seid. Dans la tribu des Ayt Tamsaman, l'élément /-(e)ḥ/ a même complètement supplanté /-(e)ḡ/. Dans certaines variétés du Rif occidental et dans les variétés des Ibeqquyen, /-(e)ḡ/ a connu une vocalisation à degré divers²¹⁰.

²⁰⁶ Les appellations de « indicateur de thème » et de « complément explicatif » ont été empruntées à Galand (1964).

²⁰⁷ Voir à ce propos, entre autres, Basset (1952) et Galand (1977).

²⁰⁸ Voir à ce sujet, entre autres, Galand (1977).

²⁰⁹ Voir Lafkioui (sous presse), « Les indices personnels verbaux des variétés berbères du Rif », In : Bouhjar & Souifi (eds), *L'amazighe dans l'Oriental et le Nord du Maroc : variation et convergence*, Université de Oujda/Ircam, 10-11 novembre 2005.

²¹⁰ A ce propos, voir antérieurement Partie II, Chapitre 2 : 7 (cartes 88 à 90). Sur l'origine historique de cet indice, voir Galand-Pernet (1984) parmi d'autres.

L'élément préfixal /t(e)-/ est en variation libre avec les formes affaiblies /h(e)-/ et /ø-/ chez les Ayt Ktama, les Ayt Tağzut et les Ayt Bušibet (Rif occidental). La marque /ø-/ est régulièrement attestée dans plusieurs variétés centrales. L'allomorphe /d(e)/, issu du voisement de /t(e)/, est détecté chez les Ayt Weryağel²¹¹.

L'indice de la troisième personne du masculin singulier connaît deux formes alternatives :

- /y-/ devant une voyelle, /y-ufa/ (il a trouvé) par exemple ;
- /i-/ devant une consonne, /i-šša/ (il a mangé) par exemple.

Cependant, les variétés orientales et certaines variétés centrales emploient toujours /y-/ qui est réalisée /ye-/ devant une consonne.

- /y-uķer/ (il a volé) par exemple ;
- /ye-ča/ (il a mangé) par exemple.

L'élément suffixal de la 2FP (/-(e)nt/, /-(e)mt/ ou /-(e)mt/) et de la 3FP (/-(e)nt/) des variétés du Rif oriental fait l'objet d'une assimilation lors de son contact avec le morphème d'orientation /-d/²¹² :

- /-(e)mt/ + /-d/ ⇒ /-mmed/, /tusi-mt/ + /-d/ ⇒ /t-usi-mm-ed/ (Vous êtes venues)
- /-(e)nt/ + /-d/ ⇒ /-nned/, /usi-nt/ + /-d/ ⇒ /usi-nn-ed/ (Elles sont venues)

Les variétés du Rif central, en revanche, ont dans ce cas recours à l'allomorphe /-id/ dont l'adjonction respecte la morphologie des suffixes :

- /-(e)mt/ + /-d/ ⇒ /-mt-id/, /tusi-mt/ + /-d/ ⇒ /t-usi-mt-id/ (Vous êtes venues)
- /-(e)mt/ + /-d/ ⇒ /-mt-id/, /tusi-mt/ + /-d/ ⇒ /t-usi-mt-id/ (Vous êtes venues)
- /-(e)nt/ + /-d/ ⇒ /-nt-id/, /tusi-nt/ + /-d/ ⇒ /t-usi-nt-id/ (Vous êtes venues)
- /-(e)nt/ + /-d/ ⇒ /-nt-id/, /usi-nt/ + /-d/ ⇒ /usi-nt-id/ (Elles sont venues)

En dehors de ces phénomènes, qui résultent souvent des processus phonétiques divers, cette série d'indices personnels laisse voir très peu de variation morphologique, non seulement à l'intérieur du domaine rifain mais aussi par rapport aux variétés berbères en général²¹³.

Seuls les indices de la 2FP et la 3FP (cartes 201 et 202) montrent une véritable variation morphologique, qui est essentiellement basée sur la présence ou l'absence d'une différenciation du genre.

Cependant, certaines variétés du Rif occidental connaissent des indices particuliers pour le prétérit de certains verbes d'état qui complètent un verbe opérateur²¹⁴. Par exemple, les variétés d'Ayt Bšir exposent la conjugaison suivante pour le verbe /meqqur/ (être grand) lorsqu'il suit le verbe /ağul/ (devenir) :

1S	/ağul-eğ	meqqur(-t)/	(Je suis devenu(e) grand(e).)
2MS	/t-ağul-eđ	meqqur/	(Tu es devenu grand.)
2FS	/t-ağul-eđ	meqqur-t/	(Tu es devenue grande.)
3MS	/y-ağul	meqqur/	(Il est devenu grand.)
3FS	/t-ağul	meqqur-t/	(Elle est devenue grande.)
1P	/n-ağul	meqqur-en/	(Nous sommes devenus grands.)
2MP	/t-ağul-em	meqqur-en/	(Vous êtes devenus grands.)
2FP	/t-ağul-em	meqqur-en/	(Vous êtes devenues grandes.)

²¹¹ Pour une analyse de la spirantisation dynamique de l'interdentale fricative et sa répartition géolinguistique dans le Rif, voir antérieurement Partie II, Chapitre 2 : 2.2.3 (carte 55).

²¹² Une explication historique de ce phénomène a été fournie par Kossmann (2000 : 88-89).

²¹³ Pour une vue d'ensemble sur les variétés berbères, voir Galand (1994).

²¹⁴ D'autres variétés berbères disposant d'un paradigme d'indices de personne spécifique sont : les variétés kabyles (Allaoua, 1993 ; Naït-Zerrad, 2001 : 88 ; Rabdi, 2004 : 94), les variétés de la Libye dont celles de Ghadamès (Lanfry, 1968), de Aoudjila (Paradisi, 1960), de Djebel Nefousa (Beguinot, 1942) et de Sokna (Sarnelli, 1924-1925) ; la variété de Gourara, de Ighezran (Moyen Atlas) et de Ghomara (Kossmann, article sous presse pour lequel nous le remercions), certaines variétés du zénaga (Nicolas, 1953 ; Taine-Cheikh, 2003), et les variétés touarègues (Prasse, 1972-74, III : 11 ; Cortade, 1969 ; Galand, 1990 et 2002). Pour une comparaison général de ce phénomène en berbère, voir Basset (1952) et Galand (1980, 1990, 2002).

3MP	/ağul-en	meqqur-en/	(Ils sont devenus grands.)
3FP	/ağul-en	meqqur-en/	(Elles sont devenues grandes.)

Lorsque ce verbe ne joue pas le rôle de complétif, il adopte le paradigme d'indices personnels régulier :

1S	/meqqur-ğ/	(Je suis grand(e).)
2MS	/t-meqqur-eđ/	(Tu es grand.)
2FS	/t-meqqur-eđ/	(Tu es grande.)
3MS	/i-meqqur/	(Il est grand.)
3FS	/t-meqqur/	(Elle est grande.)
1P	/n-meqqur/	(Nous sommes grands.)
2MP	/t-meqqur-em/	(Vous êtes grands.)
2FP	/t-meqqur-em/	(Vous êtes grandes.)
3MP	/meqqur-en/	(Ils sont grands.)
3FP	/meqqur-en/	(Elles sont grandes.)

En outre, il pourrait être remplacé par des formes adjectivales qui en dérivent, soit par exemple :

1S	/ağul-eğ	đ (t)ameqqran(t)/	(Je suis devenu(e) grand(e).)
2MP	/t-ağul-em	đ imeqqranen/	(Vous êtes devenus grands.)
3FP	/ağul-en	đ timeqqranin/	(Elles sont devenues grandes.)

L'indice de personne – assumant la fonction de sujet – peut être contextuellement explicité par le biais d'un complément explicatif (sujet lexical post-verbal) ou d'un indicateur de thème (sujet lexical préverbal).

Exemple de complément explicatif (Ayt Tuzin) :

/te-swa	temğāt	aman/
SP	CE	CD
elle a bu	femme	eau
Elle a bu, la femme, de l'eau		

Exemple d'indicateur de thème (Ayt Tuzin) :

/tamğāt,	te-swa	aman/
IT + RI	SP	CD
femme	elle a bu	eau
La femme, elle a bu de l'eau.		

2.2. L'indice de participe

L'indice participial discontinu est constitué du préfixe /i-/ (devant une consonne), /y-/ (devant une voyelle) ou /ye-/ (devant une consonne) et du suffixe /-n/ (après une voyelle) ou /-en/ après une consonne : /i/, /y(e)/ — /-(e)n/.

Exemples :

- /i-swi-n/ (ayant bu ; Rif occidental et Rif central)
- /ye-swi-n/ (ayant bu ; Rif central et Rif oriental)
- /y-ufa-n/ (ayant trouvé ; Rif occidental)
- /i-tṭf-en/ (ayant saisi ; Rif occidental et Rif central)

Cet indice demeure invariable pour tous les genres et nombres grammaticaux des antécédents auxquels il réfère. Cependant, la variante libre /i/, /y(e)/ — /-(e)n/ existe aussi, mais de façon subsidiaire, dans les variétés berbères du Rif central et du Rif oriental pour marquer le féminin pluriel.

- /i-swi-n/, /ye-swi-n/ (ayant bu ; homme(s) ou femme(s))
- /i-swi-nt/, /ye-swi-nt/ (ayant bu ; femmes)

Afin de construire une forme verbale participiale, l'indice de participe est associé avec une base verbale fondée sur le thème de prétérit, d'aoriste et d'aoriste intensif principalement. Les variétés centrales et orientales distinguent, en outre, des participes pour le prétérit négatif et l'aoriste intensif négatif. Les mêmes indices participiaux sont employés pour tous ces thèmes verbaux. Aucune distinction n'est faite non plus entre les bases à valeur processive et celles à valeur d'état²¹⁵.

²¹⁵ Les variétés du kabyle et du tachelhit, par exemple, font une distinction morphologique entre les participes processifs et les participes d'état, et ce en parallèle avec l'usage d'indices personnels différents selon le type de forme verbale. D'autres variétés berbères, comme celles du zénaga (Nicolas, 1953 : 47) et du ghadamsi (Lanfry, 1968) place l'indice suffixal /-n/ (ou ses variantes) devant l'indice préfixal /y-/ quand le participe est précédé d'un marqueur de

Exemples des variétés d'Ayt Weryaġel (Rif central) :

Participes au prétérit ;

- /i-ssiwr-en/ (ayant parlé)
- /i-ffġ-en/ (étant sorti)

Participes à l'aoriste ;

- /i-ssiwr-en/ (aura parlé)
- /i-ffġ-en/ (sera sorti)

Participes à l'aoriste intensif ;

- /i-ssawar-en/ (étant en train de parler)
- /i-teffġ-en/ (étant en train de sortir)

Participes au prétérit négatif ;

- /ur i-ssiwr-en/ (n'ayant pas parlé)
- /ur i-ffġ-en/ (n'étant pas sorti)

Participes à l'aoriste intensif négatif ;

- /ur i-ssawar-en/ (n'étant pas en train de parler)
- /ur i-teffġ-en/ (n'étant pas en train de sortir)

Au plan syntaxique, l'indice participial ne peut renvoyer qu'à un antécédent qui assume la fonction de « sujet lexical » (complément explicatif ou indicateur de thème) dans l'énoncé verbal. Le participe, jouant le rôle de subordonnée relative, sert donc de détermination à ce complément.

Exemple de participe déterminant le complément explicatif (Ayt Temsaman) :

- /i-šša uħenžir i-ġuż-en aġrum/
 SP CE = NOM+SUBrel CDD
 il a mangé enfant ayant faim pain
 Il a mangé, l'enfant qui a faim, du pain.

Exemple de participe déterminant l'indicateur de thème (Ayt Temsaman) :

- /aħenžir i-ġuż-en(,) i-šša aġrum/
 IT = NOM+SUBrel+RI SP CDD
 enfant ayant faim il a mangé pain
 L'enfant qui a faim, il a mangé du pain.

Pour ce qui est de l'énoncé non-verbal, le participe explicite toujours un nominal (nom ou pronom) qui remplit des fonctions syntaxiques diverses, comme celle d'indicateur de thème (sujet lexical préverbal)²¹⁶ dans l'exemple provenant des Ayt Iznasen :

- /arba-yu ye-ttru-n(,) d memmi/
 IT = NOM+SUBrel+RI AP P
 enfant celui-ci étant en train de pleurer AP mon fils
 L'enfant qui pleure, c'est mon fils.

Étant aussi une forme verbale, le participe berbère est compatible avec les mêmes compléments que le verbe.

Les participes des verbes d'état entrent en concurrence d'emploi avec les noms verbaux exprimant une valeur qualificative, sans toutefois se confondre au plan morphologique et syntaxique.

- /ilem i-zewġ-en/
 NOM PARTIC
 peau étant rouge
 Peau qui est rouge.
- /ilem azegg^waġ/
 NOM NOMV
 peau rouge
 Peau rouge.

La présence du participe implique toujours celle d'un antécédent auquel il réfère, alors que l'apparition du nom verbal suffit à elle-même pour énoncer une qualité (paramètre 1). Ainsi, le terme /azegg^waġ/ renvoie à toute entité « rouge », en l'occurrence « peau rouge ». Comme le nom verbal partage tous les traits combinatoires et fonctionnels du nom, il peut assumer la fonction de prédicat nominal (voir exemple ci-dessous), fonction que le participe ne peut remplir (paramètre 2).

- /d azegg^waġ/
 AP NOMV (MS) = P
 AP rouge
 C'est rouge. / Il est rouge

Dans ce type d'énoncé non-verbal, la fonction prédicative est accordée au nom verbal /azegg^waġ/ qui est auxilié par le prédicateur /d/ afin d'asserter le message comme fini²¹⁷.

Ces deux paramètres syntaxiques permettent de distinguer nettement le participe du nom verbal, bien que tous les deux soient dérivés de la même racine /zwġ/ dénotant le sémantisme de « rouge ».

2.3. Les indices modaux

Trois formes d'expression modale ont été identifiées dans les variétés berbères du Rif : l'impératif qui est le plus important en termes de fréquence d'emploi ; le cohortatif qui connaît une formation particulière ; et l'injonctif qui n'est pas spécifiquement marqué par la morphologie et qui ne sera donc pas traité ici²¹⁸.

2.3.1. Les indices d'impératif

L'impératif est construit à partir d'une base verbale à thème d'aoriste et d'un indice d'impératif qui peut varier selon les régions rifaines en question. Comme partout ailleurs dans le monde berbère, l'indice d'impératif du singulier est marqué en morphologie par l'élément zéro. Il s'oppose aux indices du pluriel par le biais de divers marqueurs dont les cartes 203 et 204 présentent leur diffusion géographique dans le Rif.

Tableau 27 : Indices d'impératif prédominants

Genre et nombre	Variante prédominante
S	/-ø/
MP	/-(e)t/, /-at/, /-tet/, /-(e)m/
FP	/-(e)t/, /-at/, /-tet/, /-(e)mt/, /-(e)mt/, /-(e)nt/

Quelques exemples qui montrent la formation de l'impératif :

- Base /šš-/ + indice /-ø/
 ⇒ /šš/ (Mange !)
- Base /šš-/ + indices /-(e)t/, /-at/, /-tet/, /-(e)m/
 ⇒ /šš-et/, /šš-at/, /šš-tet/, /šš-em/
 (Mangez, vous hommes !)
- Base /šš-/ + indices /-(e)t/, /-at/, /-tet/, /-(e)mt/, /-(e)mt/, /-(e)nt/
 ⇒ /šš-et/, /šš-at/, /šš-tet/, /šš-emt/, /šš-emt/, /šš-ent/
 (Mangez, vous femmes !)

La carte 203 expose pour l'indice du masculin singulier une variation géolinguistique qui se résume comme suit : la variante prééminente est /-(e)t/ qui est répartie de façon inégale sur tout le domaine rifain. La variante /-at/ qui lui est morphologiquement proche est repérée dans certaines variétés occidentales, à savoir celles de Ktama, de Taġzut, d'Ayt Bušibet et d'Ayt Seddat²¹⁹. Les locuteurs de la dernière tribu emploient en outre la variante /-tet/, un

²¹⁷ A propos de ce type d'énoncé non-verbal, voir les analyses de morpho-syntaxe, de sémantique et de pragmatique de Lafkioui (1999a, 2000a et 2001).

²¹⁸ L'injonctif est fondé sur cette structure morpho-syntaxique : marqueur préverbal /aġ/ (ou variante) + aoriste 2S, 3S, 2P, 3P + intonation spécifique de l'injonction. Au plan morphologique, la formation de l'injonctif suit parfaitement la conjugaison régulière de l'aoriste à marqueur /aġ/ (ou une de ses variantes). L'identification de l'injonctif se repose entièrement sur la syntaxe, et plus précisément sur le phénomène prosodique d'intonation. Le support du contexte immédiat y est également essentiel. Sur l'intonation, la syntaxe et l'énonciation en berbère, voir Lafkioui (1999a).

²¹⁹ Ces variétés partagent cette forme avec des variétés berbères du Moyen Atlas (Loubignac, 1924 ; Taïfi, 1992), du sud du Maroc (Aspinion, 1953) et d'Augila (Paradisi, 1960) par exemple.

négation. Encore d'autres variétés berbères, telles celles du touareg des Iwellemmeden (Drouin, 1996) et du mozabite (Delheure, 1989a) emploient le seul indice /n-/ préposé immédiatement à la base verbale lorsqu'elle est niée.

Nous renvoyons à Drouin (1996) et Kossmann (2003) pour une analyse morphologique comparée du participe berbère.

²¹⁶ Voir à ce propos, Lafkioui (1999a et 2001).

cas isolé dans le domaine berbère en général. Dans la région occidentale, la variété de Agennuy (Zerqet) témoigne de l'emploi de l'indice /-(e)m/, élément qu'elle a en commun avec plusieurs variétés centrales où il alterne généralement avec /-(e)t/. Seules les variétés centrales des Ayt Tuzin et des Ayt Wlišek montrent un emploi exclusif de /-(e)m/.

L'indice d'impératif du féminin pluriel (carte 204) connaît une diversification morphologique considérable dans le Rif. Les variétés occidentales emploient les mêmes indices que ceux du MP, du fait qu'elles ne distinguent pas le genre grammatical au pluriel. Une exception est la variété de Agennuy (Zerqet) qui dispose de /-(e)mt/ outre /-(e)m/. Cet emploi indifférencié du genre pour l'indice du FP est également attesté chez les Ayt Ğammart et les Ayt Itteft, deux tribus frontalières au plan géographique. Leurs locuteurs utilisent à la fois /-(e)t/ et /-(e)nt/. On retrouve exceptionnellement ce phénomène aussi à Berkan (Rif oriental) où /-(e)t/ et /-(e)mt/ sont utilisés. La majorité des variétés centrales a /-(e)nt/ pour indice du FP. Les Ayt Weryaġel cependant le font alterner avec leur variante de préférence /-(e)nd/. L'indice /-(e)m/ caractérise les variétés orientales. Il est utilisé en variation libre avec /-(e)nt/ chez les Ikebdanen de Qarya (Rif oriental), les Iqelēiyen de Selwan (Rif central), les Ayt Buyeħya (Rif central) et les Ibdāsen (Rif central). Les variétés des deux dernières tribus contiennent en outre l'allomorphe /-(e)mt/.

Il importe de noter la modification morphologique de laquelle fait l'objet l'indice /-(e)t/ (MP) au contact avec le marqueur d'orientation /-d/ (a) ou le pronom affixe direct 3MS /-t/ (b).

- a. /as-t/ (MP) + /-d/ (MO) ⇒ /as-tt-iw/ (Venez vers ici !)
 b. /šš-et/ (MP) + /-t/ (AFF 3MS) ⇒ /šš-em-t/ (Mangez-le !)

L'adjacence de l'indice /-t/ et du morphème d'orientation /-d/ implique, pour des raisons phonotactiques, l'assimilation des deux interdentes en /-tt-/. Intéressant est d'observer l'apparition obligatoire de l'appendice /-iw/ qui évite que la syllabe finale du verbe termine par une tendue. Ce phénomène est très usité dans les variétés centrales et dans certaines variétés orientales²²⁰.

Nous constatons également, de façon régulière, le syntagme /as-tt-iw-d/ (Venez vers ici !) dans lequel le morphème d'orientation /-d/ est repris après /-iw-/, probablement parce que l'élément /-tt-/ est figé à tel point que son composant /-d-/ y a perdu son statut indépendant. En fait, c'est la séquence /-tt-iw-/ entière qui est figé ici.

Lorsque l'indice /-(e)t/ est suivi par l'affixe direct 3MS /-t/, il est modifié en /-(e)m/. Ce procédé général est aussi appliqué dans les variétés rifaines qui n'emploient pas /-(e)m/ d'habitude ; les variétés occidentales par exemple.

2.3.2. Les indices de cohortatif

Le cohortatif est formé par le biais de deux constructions morphologiques divergentes. La première, la plus courante, est celle qui combine le marqueur préverbal /aḡ/ (ou variante) avec un verbe à l'aoriste 1P. Exemple des variétés du Rif central :

- /a ne-šš/ (Mangeons !, hommes et/ou femmes)

La seconde structure rajoute à la première les indices d'impératif, ce qui résulte dans le conglomérat : marqueur préverbal + aoriste 1P + indice d'impératif. Elle est principalement utilisée dans les variétés du Rif central et dans certaines variétés du Rif oriental²²¹.

Exemples du Rif central :

- /a ne-šš-et/ (Mangeons !, hommes et/ou femmes)
 - /a ne-šš-em/ (Mangeons !, hommes et/ou femmes)
 - /a ne-šš-emt/ (Mangeons !, femmes)
 - /a ne-šš-ent/ (Mangeons !, femmes)

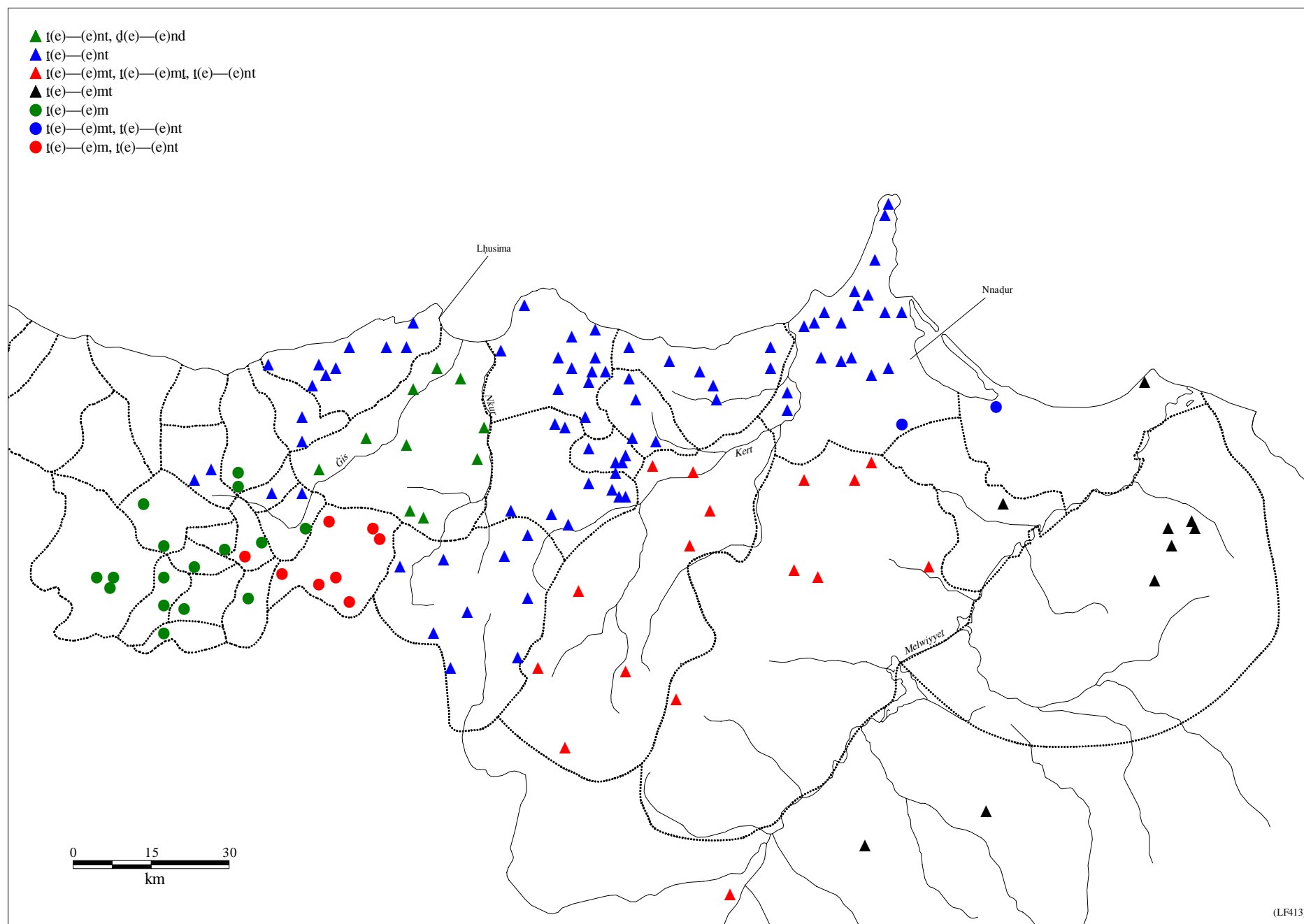
Ils laissent voir que les indices du féminin /-emt/ et /-ent/ ne s'appliquent qu'aux groupes exclusivement féminins (au moins deux personnes de sexe féminin, locutrice incluse). Les indices du masculin /-et/ et /-em/, en revanche, ont trait aux groupes féminins, masculins ou mixtes.

Une différence de contexte d'emploi bien tranchée n'existe pas entre ces deux types de configuration morphologique. Toutefois, les constats pointent tous vers l'idée que la structure à suffixes d'impératif emphatise davantage le nombre de personnes auxquelles est adressée la cohortation.

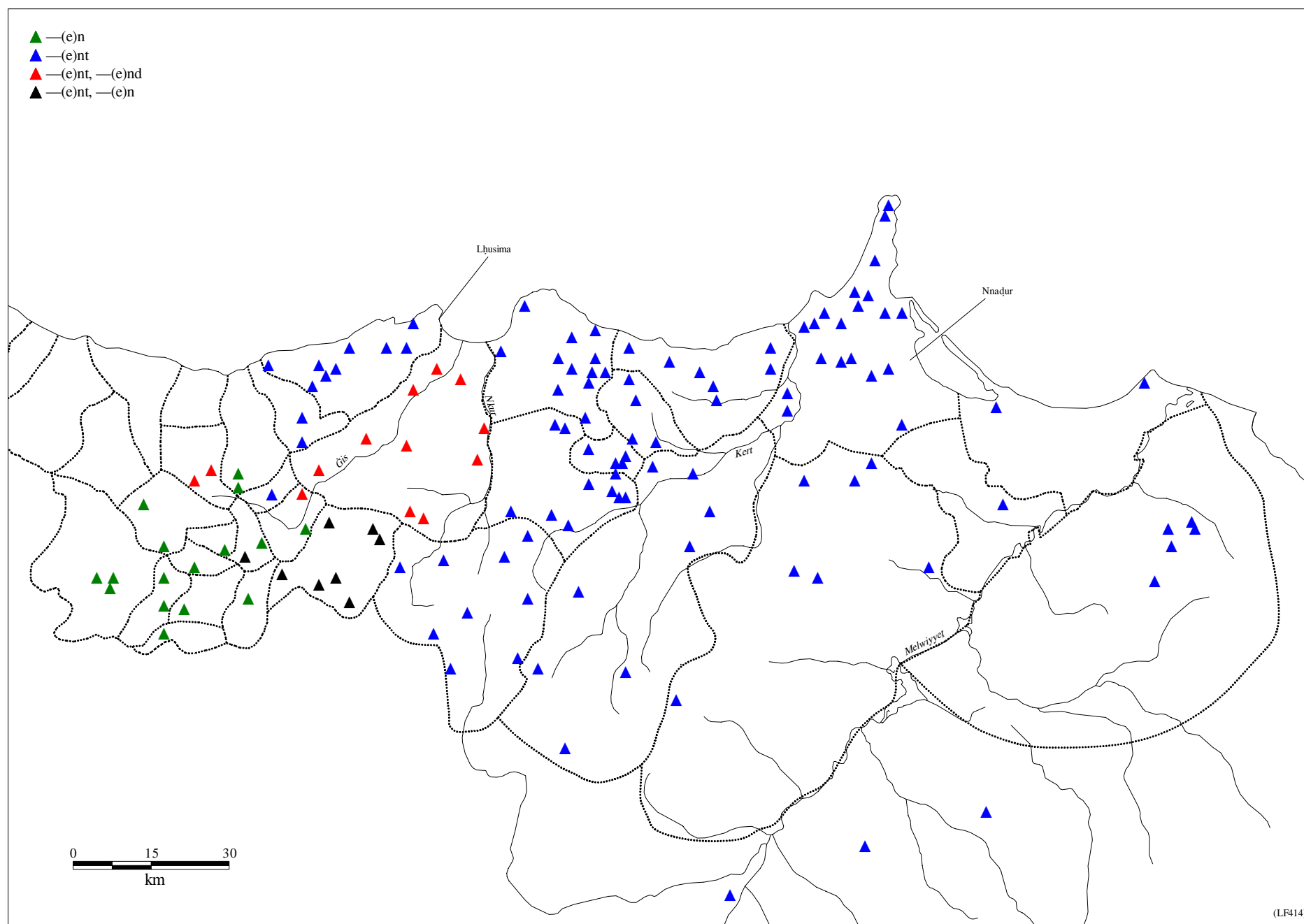
²²⁰ L'indice d'impératif MP à bilabiale /w/ a été aussi détecté en kabyle (Naït-Zerrad, 2001 : 85 ; 2004 : 25), en touareg des Iwellemmeden (Aghali-Zakara, 1986 : 32) et en tamazight du Moyen Atlas (Loubignac, 1924 : 158-160), par exemple. Kossmann (2001) en parle aussi dans son analyse comparative des désinences modales en berbère.

²²¹ Elle est aussi employée chez les Berbères de Mzab (Delheure, 1989b), de Niger (Aghali-Zakara, 1986 : 31) et de Figuig (Kossmann, 2001), parmi d'autres encore. Le type de cohortatif qui fait appel à l'élément /-aḡ/ (ou une variante) pour assembler une structure qui lui est propre – tel le cas des Ayt Seghrouchen par exemple (Bentolila, 1981 : 141) – n'a pas été observé dans les variétés rifaines examinées.

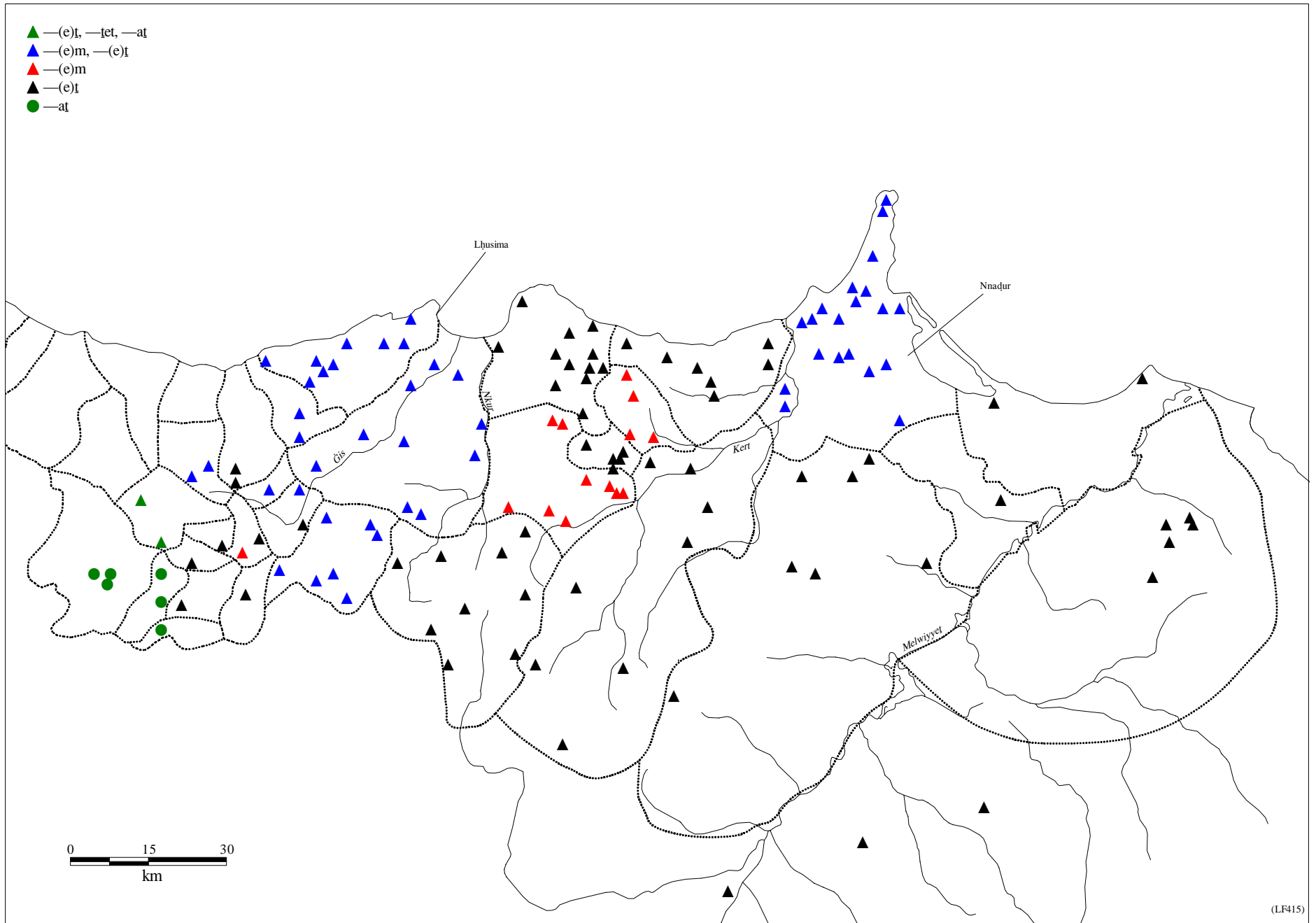
Carte 201 : L'indice de personne de la 2^{ème} personne du féminin pluriel (2FP)



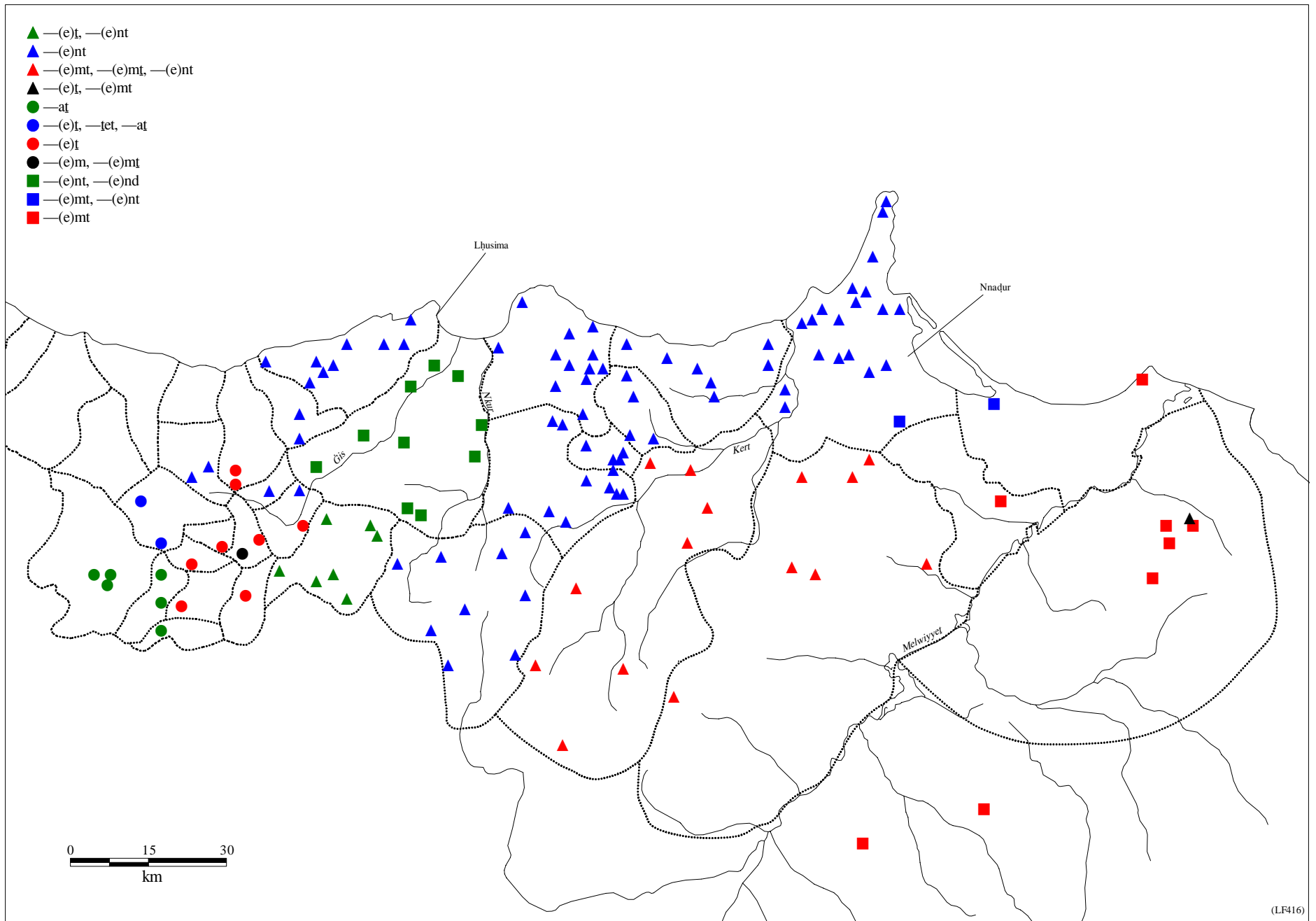
Carte 202 : L'indice de personne de la 3^{ème} personne du féminin pluriel (3FP)



Carte 203 : L'indice d'impératif du masculin pluriel (MP)



Carte 204 : L'indice d'impératif du féminin pluriel (FP)



3. Les formes verbales primaires et dérivées

Selon leur origine morphologique, on distingue en berbère des formes verbales primaires et des formes verbales dérivées.

3.1. Les formes verbales primaires

La forme verbale primaire ou thème primitif est une composition morphologique irréductible à des formations encore plus simples. Elle est la forme verbale minimale. Exemples :

- /čč/, /šš/ (manger)
- /ttu/ (oublier)
- /ađef/ (entrer)
- /wrey/ (jaunir)
- /neđref/ (trébucher)

La classe des formes verbales primaires est composée de verbes d'état et de verbes processifs. Les derniers se divisent en verbes non-orientés, c'est-à-dire des verbes sans orientation du procès, et en verbes orientés, soit des verbes qui orientent le procès.

3.1.1. Les formes verbales primaires non-orientées

Ces formes verbales n'indiquent pas précisément la direction dans laquelle le procès évolue. Le verbe /i-šehher/, par exemple, référant à l'action de « bouillir », peut apparaître sous la même forme dans les syntagmes :

- /i-šehher atay/
IP (3MS) - P CDD (MS + EL)
il a/est bouilli thé
Il a fait bouillir le thé.
- /i-šehher watay/
IP (3MS) - P CE (MS + EA)
il a/est bouilli thé
Il est bouilli, le thé.

Le verbe du premier syntagme décrit l'action de « faire bouillir », prise en charge par un agent indéterminé, représenté ici par l'indice de personne /i-/ (3MS). Il se comporte comme un verbe transitif qui a besoin du complément déterminatif direct /atay/ (thé) pour compléter le procès.

Dans le second syntagme, par contre, le verbe décrit l'état de « être bouilli » dont l'objet patient, exprimé par l'indice /i-, est spécifié par le complément explicatif (sujet lexical) /watay/ (thé).

C'est la structure morpho-syntaxique entière du syntagme verbal qui permet donc de dégager l'orientation du procès. La présence du complément déterminatif direct – morphologiquement marqué par l'état libre du nom (/ø-/ – implique la transitivité du verbe, alors que celle du complément explicatif (sujet lexical) – marqué en morphologie par l'état d'annexion (/w-/ – implique l'intransitivité du verbe.

3.1.2. Les formes verbales primaires orientées

Les formes verbales orientées indiquent toujours la direction de l'évolution du procès. Le verbe /i-swa/ (il a bu), par exemple, est toujours orienté vers un agent – représenté par le sujet qui est indiqué ici par l'indice de personne – et (souvent) un ou plusieurs compléments. Il ne peut signifier ici que « il a bu quelque chose » qui pourrait être explicité par un ou plusieurs compléments, comme dans l'exemple suivant :

- /iswa aman/
IP(3MS) - P CDD (MP+EL)
il a bu eau
Il a bu de l'eau.

Le verbe « boire » est dans cet énoncé orienté vers le sujet-agent /i- (il) et le complément déterminatif direct /aman/ (eau).

3.2. Les formes verbales dérivées

Les verbes dérivés ou secondaires diffèrent des verbes primaires de par leur préfixe de dérivation. Suivant la nature morphologique de ce préfixe, qui donne une certaine orientation au procès, il existe trois types de dérivation verbale en berbère :

1. La dérivation à sifflante :
 - ⇒ transitivateur/agentivateur
 - ⇒ valeur factitive/causative
2. La dérivation à dentale :
 - ⇒ intransivateur
 - ⇒ valeur passive
3. La dérivation à nasale :
 - ⇒ transitivateur/intransivateur
 - ⇒ valeur réciproque/passive

Il importe de souligner que la forme verbale secondaire n'est pas nécessairement dérivée d'une forme primaire. Elle n'implique pas non plus l'existence d'une forme primaire correspondante. En outre, il existe en berbère des verbes dérivés des bases nominales, tels l'exemple /ssiwel/ ou /ssawal/ (parler) qui est le résultat de la préfixation de l'élément /ss-/ au nom /awal/ (parole).

3.2.1. La dérivation verbale à sifflante

La sifflante qui caractérise ce type de dérivation est /ss-/ ou sa variante simple /s-²²². Elle est préfixée à une base verbale primaire attestée dans à peu près la moitié des cas (a). Cependant, ce préfixe figure également dans des formes verbales à racine nominale (b) ou dans des formes verbales sans homologue primaire attesté (c).

a. Formes dérivées à homologues verbaux primaires attestés :

- /bedd/ (se lever) + /ss-/ ⇒ /ssbedd/ (faire lever)
- /ađef/ (entrer) + /ss-/ ⇒ /ssidef/ (faire entre)
- /ffeğ/ (sortir) + /ss-/ ⇒ /ssufeğ/ (faire sortir)
- /qqim/ (s'asseoir) + /ss-/ ⇒ /ssğim/ (faire asseoir)

L'adjonction du préfixe à la base primaire entraîne parfois certaines modifications. Tout dépend des formes et des variétés en question. Ainsi, Nous constatons que la base verbale du premier exemple demeure invariable lors de ce procédé de dérivation. Les trois autres illustrations, par contre, exposent une modification de la base préfixée par /ss-/.

Dans le cas de l'opposition [/ađef/ (entrer) ~ /ssidef/ (faire entrer)], il est question de la règle morphologique propre à plusieurs variétés berbères²²³ :

- verbe à base /ac.../ + préfixe /ss-/ ⇒ /ic.../.

Toutes les variétés du Rif oriental et du Rif central obéissent à cette loi transformatrice. En voici un autre exemple :

- /ali/ (monter) + /ss-/ ⇒ /ssili/ (faire monter)

La plupart des variétés du Rif occidental, en revanche, ne sont pas concernées par cette règle :

- /ali/ (monter) + /ss-/ ⇒ /ssali/ (faire monter)
- /alli/ (monter) + /ss-/ ⇒ /ssalli/ (faire monter)

Les variétés occidentales qui contiennent la forme dérivée /ssali/ (faire monter) sont celles des Ayt Bšir, des Ayt Zerqet et des Ayt Mezduy²²⁴ ; la forme /ssalli/ est attestée chez les Ayt Bunsar. Ces variétés appartiennent toutes à des tribus relativement proches au Rif central. Intéressant aussi est d'observer que la voyelle /a/ est constante ici pour tous les thèmes sauf le thème de prétérit où elle devient /u/ : /ssali/ (A) ~ /ssuli/ (P).

²²² Il arrive que la tendue /ss-/ soit réalisée /s-/ devant une consonne – /sger/ (enseigner) par exemple – ou qu'elle soit assimilée à la consonne lui succédant quand celle-ci est une sifflante ou une chuintante, comme par exemple dans /ssew/ (arroser) qui provient de /ss-/ + /sew/ (boire). Nous avons également rencontré des cas où elle s'assimile à distance (harmonie phonique) à une sifflante telle la /z/ : /nz/ (vendre) + préfixe /ss-/ ⇒ /ssenz/ ⇒ /zzenz/ et /zenz/ (vendre) ; seule la forme dérivée de cet exemple a été attestée actuellement dans le Rif.

²²³ Telles celles du kabyle (Naït-Zerrad, 2001 : 92) par exemple.

²²⁴ Il est remarquable de constater que la variété d'Ayt Mezduy connaît la forme dérivée /ssidef/ (faire entrer), ce qui implique que la règle « verbe à base /ac.../ + préfixe /ss-/ ⇒ /ic.../ » s'applique également ici, mais de façon irrégulière, car la forme */ssili/, par exemple, n'y est pas perçue comme grammaticalement correcte. Le fait que cette variété soit limitrophe y est sans doute pour quelque chose.

Les autres variétés occidentales emploient les formes /sselli/, /sselle/ et /sse||e/. Ils proviennent d'une racine verbale arabe à base primaire /celli/. Les deux dernières formes dérivées seraient le produit d'une métathèse.

Dans l'opposition [/ffeğ/ (sortir) ~ /ssufeğ/ (faire sortir)], la préfixation de /ss-/ a engendré deux modifications de la base : le remplacement de la consonne tendue /ff-/ par la consonne simple /f-/ et l'insertion de la voyelle /-u-/. Ces transformations sont attestées dans toutes les variétés berbères du Rif.

Une autre transformation régulièrement repérée dans les variétés rifaines est celle qu'illustre l'opposition [/qqim/ (s'asseoir) ~ /ssgim/ (faire asseoir)]. Le rapport /ğ/ ~ /qq/ est aussi utilisé pour marquer d'autres oppositions morphologiques ; comme l'opposition [aoriste ~ prétérit intensif] où le dernier thème s'oppose au premier par un redoublement de la consonne médiane qui en cas de /ğ/ devient /qq/ : /ssger/ (A, enseigner) ~ /sseqqr/ (AI, enseigner)²²⁵.

C'est dans ce genre de dérivation que le préfixe assume le mieux la fonction de « transitivateur » ou de « agentivateur » qui confère une valeur factitive ou causative au procès verbal. Le nombre d'arguments compatibles avec le verbe est considérablement augmenté par ce procédé.

b. Formes dérivées de racines nominales :

- /awal/ + /ss-/ ⇒ /ssiwel/ (parler)
- /waḥlan/ + /ss-/ ⇒ /ssuḥhel/ (fâtiguer)

Dans ce type de dérivation, le morphème /ss-/ assume la fonction morphologique de « verbalisateur », car il transforme des formes nominales en formes verbales. Les verbes issus de cette opération sont appelés des « dénominatifs ». La verbalisation des noms implique certains changements morphologiques – différents selon les bases, les thèmes et les régions en cause – dont les exemples présentés ci-dessus portent témoignage.

c. Formes dérivées à homologues verbaux primaires non-attestés :

- /ssendef/ (toucher une blessure/plaie)
- /sslil/ (rincer)

C'est l'existence de ce type de dérivation, à fréquence d'emploi non négligeable, qui a mené des berbérissants tels Galand (1969) à postuler une tendance de lexicalisation des variétés berbères.

3.2.2. La dérivation verbale à dentale

La dérivation à dentale occupe la seconde position au plan du rendement fonctionnel. Les morphèmes dont il s'agit ici sont, par ordre d'importance géolinguistique (voir carte 205)²²⁶ :

- /twa-/ , /twa-/ , /twe-/ , /twe-/ (Rif oriental et Rif central, certaines variétés occidentales)
- /ttuya-/ , /tuya-/ (Rif occidental)
- /ttiya-/ , /tiya-/ , /ttya-/ , /tya-/ (Rif occidental : Ktama)
- /tt-/ , /t-/ (Rif central et Rif oriental)

Exemples :

- /tṭef/ (prendre) + /twa-/ ⇒ /twaṭṭef/ (être pris)
- /tṭef/ (prendre) + /twe-/ ⇒ /tweṭṭef/ (être pris)
- /tṭef/ (prendre) + /(t)tuya-/ ⇒ /(t)tuyaṭṭef/ (être pris)
- /tṭef/ (prendre) + /(t)tiya-/ ⇒ /(t)tiyaṭṭef/ (être pris)
- /tṭef/ (prendre) + /(t)tya-/ ⇒ /(t)tyaṭṭef/ (être pris)

Par rapport à la dérivation à sifflante, celle-ci montre une régularité plus significative ; à chaque forme dérivée attestée correspond une forme verbale primaire de la même racine.

- /šš/ (manger) + /twa-/ ⇒ /twašš/ (être mangé)
- /ttu/ (oublier) + /(t)tuya-/ ⇒ /(t)tuyaṭṭu/ (être oublié)
- /ffeğ/ (prendre) + /(t)tiya-/ ⇒ /(t)tiyaṭṭeğ/ (être sorti)
- /zzenz/ (vendre) + /(t)tya-/ ⇒ /(t)tyaṭṭenz/ (être vendu)

Ces allomorphes à composant principal /tt/ ou /t/ ont tous pour fonction syntaxique celle d'un « intransitivateur » qui est rendu au plan sémantique par la valeur du passif sans pour autant que l'agent soit spécifié.

- /i-ttu/ (il a oublié) + /ttuya-/ ⇒ /i-ttuyaṭṭu/ (il a été oublié)

Le préfixe /tt-/ (ou sa variante /t/) – malgré sa fréquence d'emploi réduite – semble dégager, par opposition aux autres préfixes dérivationnels à dentale, une certaine spécification de la valeur du passif. Ceci n'est valable que pour un nombre très limité de verbes dont le cas le plus fréquent est le suivant²²⁷ :

- /te-šša/ (elle a mangé) + /twa-/ ⇒ /te-twašš(a)/
⇒ (elle a été mangée ; une entité animée et connue mais non humaine est mangée par une entité animée, non connue et non humaine)
⇒ /tgaṭṭ(,) te-twašša, išš-it wuššen/ (La chèvre, elle a été mangée ; il l'a mangée, le chacal.)
- /te-šša/ (elle a mangé) + /tt-/ ⇒ /te-ttešš/
⇒ (elle a été mangée ; une entité non animée et connue est mangée par une entité animée et connue mais non humaine)
⇒ /ṭḥizzut-a(,) te-ttešš, tešš-it tkešša/ (Cette carotte, elle a été mangée ; ils l'ont mangée, les vers.)

Seule la dérivation à /twa-/ garde la voyelle /-a/ de la base de prétérit positif, /te-t^wašša/. Cependant, la variante libre sans /-a/ final, /te-t^wašš/, est couramment détectée dans les variétés du Rif central.

Il importe de signaler que les sémantismes accordés à ces préfixes peuvent varier selon les régions et les locuteurs en cause. Les exemples étudiés représentent les oppositions les plus régulières et les plus stables que nous avons retrouvés dans la majorité des variétés rifaines et chez la plupart des locuteurs monolingues.

3.2.3. La dérivation à nasale

Les principaux morphèmes dérivationnels à nasale sont la consonne simple /m-/, qui exprime la notion de réciprocité (médio-passif), et les consonnes /mm-/, /n-/ et /nn-/ qui expriment la valeur de passif. Ils sont généralement préfixés aux formes verbales primaires sans altérer la structure de leur base. Toutes les racines dont elles sont dérivées sont attestées.

Dérivation à /m-/ (réciproque) :

- /raža/ (attendre) + /m-/ ⇒ /mraža/ (s'attendre)
- /rzej/ (visiter) + /m-/ ⇒ /merzej/ (visiter l'un l'autre)
- /lqa/ (rencontrer) + /m-/ ⇒ /melqa/ (se rencontrer)
- /zer/ (voir) + /m-/ ⇒ /mzer/ (se voir)

Dérivation à /mm-/ (passif) :

- /ksi/ (prendre) + /mm-/ ⇒ /mmeksi/ (être pris)
- /rni/ (ajouter) + /mm-/ ⇒ /mmerni/ (être ajouté)

²²⁷ Pour compléter cette série d'exemples, en voici un à préfixe nasal :

- /te-šša/ (elle a mangé) + /mm-/ ⇒ /te-mmešš/
⇒ (elle a été mangée ; une entité non animée a été mangée par une entité animée, humaine et non connue)
⇒ /makla(,) te-mmešš, ššin-t iwḡan/ (Le repas, il a été mangé ; les gens, ils l'ont mangé.)

²²⁵ Voici un autre exemple (Ktama) du marquage de la dérivation par l'opposition [/ğ/ ~ /qq/] : /ger/ (étudier) ⇒ /sseqqr/ (enseigner).

²²⁶ L'allomorphe /ttu-/ est sporadiquement repéré dans des formes verbales à base longue.

Dérivation à /nn-/ ou /n-/ (passif)²²⁸ :

- /rʒem/ (ouvrir) + /nn-/ ⇒ /nnerʒem/ (être ouvert)
- /dʒfes/ (plier) + /nn-/ ⇒ /nneʒfes/ (être plié)
- + /n-/ ⇒ /neʒfes/ (être plié)

La base des formes réciproques fait l'objet d'une modification lorsqu'elle est dérivée d'une base primaire à structure /cacec/ : /cacec/ + /m-/ ⇒ /m-cacac/. Exemples :

- /ḡanen/ (taquiner) + /m-/ ⇒ /mḡanan/ (se taquiner)
- /zawer/ (insulter) + /m-/ ⇒ /mzawar/ (s'insulter)

L'insertion de la voyelle /a/ devant la dernière radicale est également détectée, mais de manière moins fréquente, pour la base primaire /acc/ ou /aci/. Exemples :

- /aḡer/ (voler) + /mwa-/ ou /mya-/
- ⇒ /mwaḡar/ (se voler) (surtout Rif oriental et Rif central)
- ⇒ /myaḡar/ (se voler) (surtout Rif occidental)
- /asi/ (prendre) + /mya-/ ⇒ /myasay/ (se prendre ; Rif occidental)

Le contact du /a/ des préfixes de dérivation avec la radicale /a/ résulte dans l'effacement du premier /a/ :

- ⇒ /mwa-aḡar/ ⇒ /mwaḡar/ (se voler)
- ⇒ /mya-aḡar/ ⇒ /myaḡar/ (se voler)

La dérivation par le biais des préfixes /mwa-/ et /mya-/ est essentiellement réalisée à partir de la base primaire /acc/ (tout le Rif) ou /aci/ (Rif occidental). Toutefois, certaines variétés occidentales laissent voir la préfixation du morphème /mya-/ à une base primaire de type /Cc/. La voyelle /a/ y est de nouveau intercalée devant la dernière radicale, soit par exemple²²⁹ :

- /ssen/ (connaître) + /mya-/ ⇒ /myassan/ (se connaître)

Du fait que le morphème /mya-/ précède une consonne, il conserve sa voyelle finale /a/.

Bien que la grande majorité des dérivations à nasale porte témoignage d'un parallélisme entre signifiants/signifiés primaires et signifiants/signifiés dérivés, il arrive que les signifiés des verbes dérivés reflètent des notions plus nuancées ou développées par rapport aux signifiés des formes primaires, suite au processus de glissement de sens. Le cas suivant en est une bonne illustration :

- /nneḡ/ (tuer) + /m-/ ⇒ /mneḡ/ (s'entretuer ⇒ se disputer).

3.2.4. Les surdérivés

Parmi les surdérivés les plus usités dans les variétés berbères du Rif compte le préfixe /ms-. Il révèle la valeur de réciprocité.

- /bḡa/ (diviser) + /ms-/ ⇒ /msebḡa/ (se séparer) ; surtout Rif central et Rif oriental.
- /wḡa/ (diviser) + /ms-/ ⇒ /msewḡa/ (se séparer) ; Rif occidental.

Il connaît la variante libre /ml-/ (et ses allomorphes régionaux /mr-/ et /mḡ-/) pour certains verbes à base bi-consonantique. Ce fait est principalement repéré dans les variétés centrales et orientales du Rif.

- /aḡes/ (être proche) + /ms-/ ⇒ /msaḡas/ (se rapprocher)
- /aḡes/ (être proche) + /ml-/ ⇒ /mlaḡas/ (se rapprocher)

Les marqueurs dérivatifs /sm-/ et /sn-/, moins fréquemment utilisés que /ms-/, rajoutent la notion de « factitif » au signifié du verbe primaire.

- /neḡ/ (tuer) + /sm-/ ⇒ /smneḡ/ (faire disputer).
- /qleb/ (tourner) + /sn-/ ⇒ /sneqleb/ (faire tourner)

Les surdérivés suivants, ayant trait au verbe /šš/ (manger), précisent la valeur sémantique du procès verbal et de ses agents ou patients explicités ou implicites²³⁰.

- /te-šša/ (elle a mangé) + /twa-/ + /tt-/ ⇒ /te-twattešš/
- ⇒ (elle a été mangée ; une entité animée et connue mais non humaine est mangée par une entité animée, non connue et non humaine)
- ⇒ /tgatt(,) te-twattešš, išš-it wuššen/ (La chèvre, elle a été mangée ; il l'a mangée, le chacal.)
- /te-šša/ (elle a mangé) + /m-/ + /t-/ ⇒ /te-mtešš/
- ⇒ (elle a été mangée ; une entité humaine et connue est mangée par une entité animée, non humaine et non connue)
- ⇒ /taḡenžirt(,) te-mtešš, išš-it buḡaru/ (La fillette, elle a été mangée ; il l'a dévorée, le lion.)

Dans le conglomérat des préfixes /twa-/ et /tt-/, c'est la dérivation à préfixe /twa-/ qui est suivie pour l'orientation du procès. Quant à la structure morphologique, c'est celle de la dérivation à préfixe /tt-/ (/te-ttešš/) qui est adoptée²³¹.

Il ressort clairement de tous les exemples de surdérivés examinés que le composant initial du préfixe dicte le sémantisme de la dérivation.

²²⁸ Il arrive que la préfixation de la nasale /nn-/ provoque un changement de la base du verbe primaire :

- /rʒem/ (ouvrir) + /nn-/ ⇒ /nnurʒem/ (être ouvert) ;
- /nqeb/ (trouer, picorer) + /nn-/ ⇒ /nnuqqeb/ (être troué).

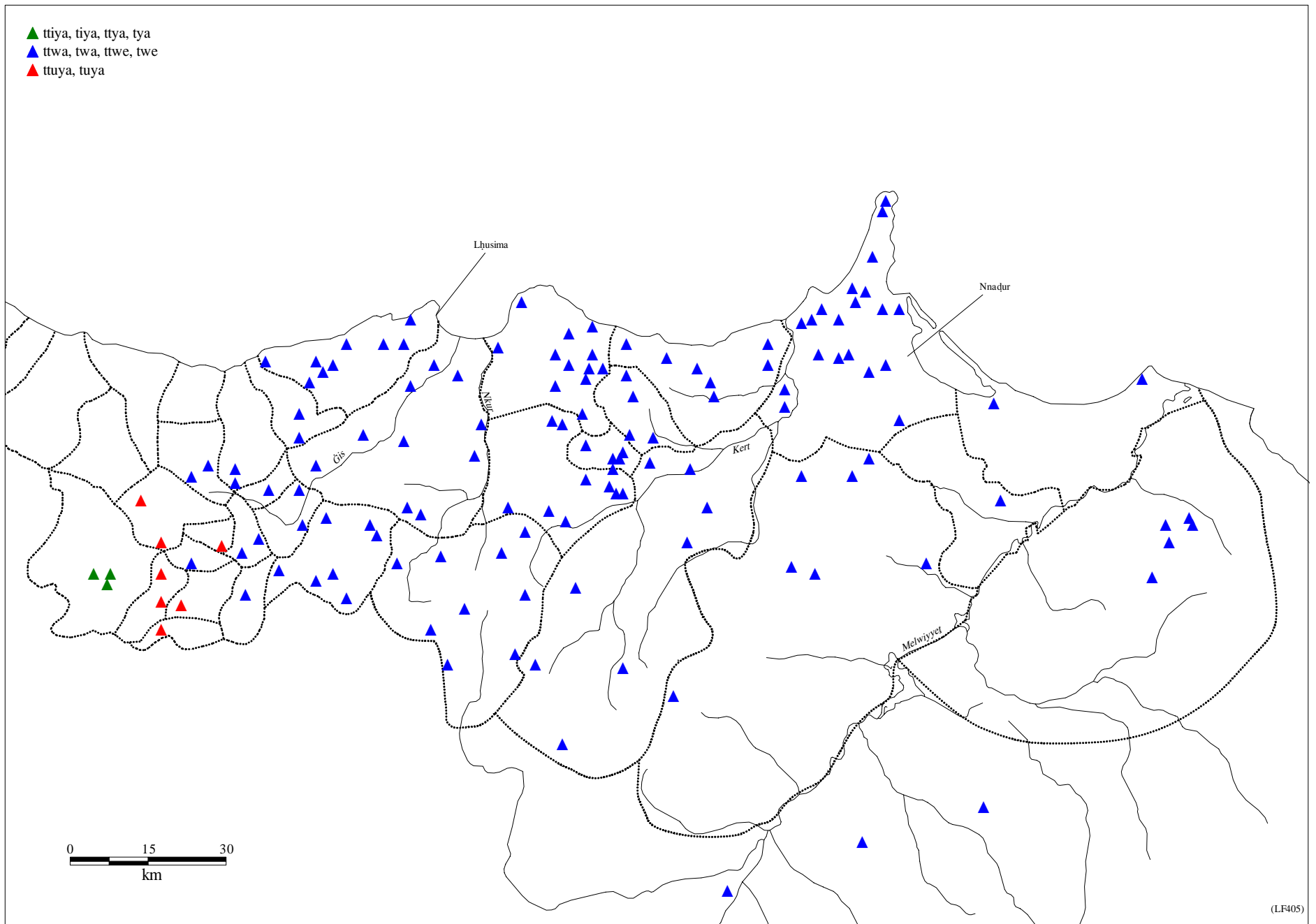
Le verbe dérivé /nnurʒem/ est une forme alternative de /nnerʒem/ que nous avons régulièrement repéré dans les variétés centrales et occidentales. La base du dérivé /nnuqqeb/ a fait l'objet d'une modification vocalique et consonantique à la fois.

²²⁹ Les règles [/mya-/ (ou variante régionale) + /acc/ ou /aci/ ⇒ /mya-acac/ ou /mya-acay/] et [/mya-/ (ou variante régionale) + /Cc/ ⇒ /mya-cac/] ont été également attestées dans d'autres variétés berbères d'Afrique du Nord, comme celle d'Ayt Hassan dans la région du Marrakech (Sadiqi, 2004 : 97-98).

²³⁰ Ils s'opposent morphologiquement et sémantiquement aux cas du verbe /šš/ (manger) exposés antérieurement pour la dérivation à dentale /tt-/ (voir 3.2.2) et la dérivation à nasale /mm-/ (voir supra note 227).

²³¹ Voir pour la comparaison, les exemples de /šš/ (manger) présentés dans 3.2.2. de ce Chapitre.

Carte 205 : Le marqueur de dérivation /twa/ et ses allomorphes



4. Morphologie des thèmes verbaux : les conjugaisons

Le système verbal berbère actuel est agencé autour de trois thèmes verbaux positifs dont l'opposition morphologique est généralement marquée par des procédés bien précis²³².

- L'aoriste : thème non-marqué qui incarne selon le contexte des valeurs aspectuelles ou modales diverses.
- Le prétérit : thème marqué renvoyant essentiellement à des valeurs aspectuelles en situant le procès ou l'état sur l'axe du « révolu » ou de l'« actuel instantané ».
- L'aoriste intensif : thème marqué renvoyant essentiellement à des valeurs aspectuelles en situant le procès sur l'axe du « non-révolu ».

En dehors de certaines variétés touarègues qui ont dérivé un « prétérit intensif » du prétérit, la majorité des variétés berbères suit cette distribution minimale, même si la répartition fonctionnelle des thèmes est variable selon les régions.

Ces thèmes positifs s'opposent en principe à des thèmes négatifs corrélaires dont le thème le plus attesté est celui de prétérit négatif. Cependant, plusieurs variétés berbères (telles le figuig, le ghadamsi et le touareg p.e.) portent témoignage de l'existence d'un aoriste intensif négatif où l'opposition avec l'aoriste intensif est nettement marquée par la morphologie²³³. Les variétés du Rif central et du Rif oriental en aussi font partie.

4.1. Les oppositions thématiques

4.1.1. L'opposition thématique [aoriste ~ prétérit]

Les variétés berbères du Rif montrent une tendance de neutralisation pour cette opposition qui est réalisée par des alternances vocaliques dont les principales sont :

- /-a-/ (A) ~ /-u-/ (P) ; ex.1, partout dans le Rif
- /-a-/ , /-i-/ (A) ~ /-a-/ , /-i-/ (P) ; ex. 2, Rif central et Rif oriental
- /-u-/ (A) ~ /-a-/ , /-i-/ (P) ; ex. 3, Rif occidental
- /-ø-/ (A) ~ /-a-/ , /-i-/ (P) ; ex. 4, partout dans le Rif

Tableau 28 : L'opposition [A ~ P]

Thèmes	Aoriste	Prétérit	Traduction
Exemple 1	/-ames-/	/-umes-/	salir
Exemple 2	/-bḍa-/ , /-bḍi-/	/-bḍa-/ , /-bḍi-/	diviser
Exemple 3	/-bḍu-/	/-bḍa-/ , /-bḍi-/	diviser, tomber
Exemple 4	/-neḡ-/	/-nḡa-/ , /-nḡi-/	tuer

Cependant, les verbes de type /ccv/, /cc/, /C/ et /ac/ disposent de paradigmes de conjugaison particuliers où les alternances vocaliques sont produites par rapport à la personne grammaticale avec laquelle la base verbale se conjugue (voir ultérieurement 4.2.).

4.1.2. L'opposition thématique [aoriste ~ aoriste intensif]

Cette opposition fort marquée est effectuée par le biais des procédés morphologiques variés²³⁴.

1. Préfixation de /t-/ ou /tt-/
2. Tension de la radicale médiane
3. Alternances et insertions vocaliques
4. Alternances et insertions consonantiques
5. Préfixation de /t-/ ou /tt-/ et insertions vocaliques
6. Préfixation de /t-/ ou /tt-/ et alternances/insertions consonantiques
7. Préfixation de /t-/ ou /tt-/ et alternances/insertions vocaliques et consonantiques
8. Changement de la racine verbale

1. Préfixation de /t-/ ou /tt-/

De ces deux préfixes, la dentale tendue /tt-/ est régulièrement repérée à l'initiale absolue (1S et 3P) ou après une voyelle (3MS). Devant une autre dentale, par contre, la variante simple /t-/ est préférée (exemples 4 et 5). Ce procédé morphologique est d'un usage fréquent dans le Rif entier.

Tableau 29 : L'opposition [A ~ AI] ; préfixation de /t-/ ou /tt-/

Thèmes	Aoriste	Aoriste intensif	Traduction
Exemple 1	/-usu-/	/-tusu-/ , /-ttusu-/	tousser
Exemple 2	/-af-/	/-taf-/ , /-ttaf-/	trouver
Exemple 3	/-ekk-/	/-tekk-/ , /-ttekk-/	passer
Exemple 4	/-ttu-/	/-tettu-/	oublier
Exemple 5	/-tṭef-/	/-teṭṭef-/	saisir

2. Tension de la radicale médiane

L'amplification de la tension de la radicale médiane s'applique généralement aux verbes à racine trilitère. Ce procédé provoque dans certains cas un changement de la qualité de la consonne en cause (exemples 3, 4, 5 et 6).

Tableau 30 : L'opposition [A ~ AI] ; tension de la radicale médiane

Thèmes	Aoriste	Aoriste intensif	Traduction
Exemple 1	/-mžer-/	/-mežžer-/	moissoner
Exemple 2	/-fren-/	/-ferren-/	trier
Exemple 3	/-rzu-/	/-rezzu-/ , /-rezzu-/	chercher
Exemple 4	/-rwel-/	/-rekk ^w el-/ , /-regg ^w el-/	fuire
Exemple 5	/-bḍa-/	/-beṭṭa-/	diviser
Exemple 6	/-neḡ-/	/-neqq-/	tuer

3. Alternances et insertions vocaliques

Les éléments vocaliques qui marquent l'aoriste intensif sont diversifiés. Les plus récurrents peuvent néanmoins être ramenés aux configurations :

- /-i-/ (A) ~ /-a-/ (AI)
- /-i-/ (A) ~ + /-a-/ (AI)
- /-a-/ (A) ~ + /-a-/ (AI)
- /-u-/ (A) ~ + /-u-/ (AI)
- /-e-/ (A) ~ + /-a-/ (AI)

²³² A l'exception de Abdelmassih (1968) et de Allati (2002), l'hypothèse que le système verbal berbère actuel serait le résultat d'une recombinaison profonde (Galand, 1977) de la structure bipartite [aoriste ~ prétérit] (Basset, 1952) est généralement acceptée par les berbérissants (entre autres : Prasse, 1973 : le verbe ; Chaker, 1989, 1995 ; Cadi, 1987 : 59-65).

²³³ Le rapport historique entre les faits linguistiques des variétés berbères connaissant ce phénomène a été traité par Kossmann (1989) et Chaker (1996).

²³⁴ Ils obéissent cependant à certaines règles combinatoires obligatoires ou préférentielles dont les prédominantes sont : la non compatibilité de la tension consonantique avec la préfixation du /tt- ; la préférence pour l'association du préfixe /tt-/ avec l'insertion d'une voyelle. Dans certaines variétés du Rif central, des formations secondaires de l'aoriste intensif existent. Elles seront exposées, par opposition aux formations de l'aoriste intensif négatif, dans la section 4.1.5.

Tableau 31 : L'opposition [A ~ AI] ; insertions vocaliques

Thèmes	Aoriste	Aoriste intensif	Traduction
Exemple 1	/-ssiġ-/	/-ssiġa/	tendre, allumer
Exemple 2	/-ssġuyy-/	/-ssġuyyu-/	crier
Exemple 3	/-ssuref-/	/-ssuruf-/	enjamber

De ces procédés d'insertion, celui de [-u-/ (A) ~ + /-u-/ (AI)] est le plus usité.

4. Alternances et insertions consonantiques

Ces jeux consonantiques n'ont trait qu'à un petit nombre de verbes irréguliers appartenant au lexique pan-berbère. Ils sont probablement très anciens car ils ont été repérés dans de nombreuses variétés berbères géographiquement éloignées.

Tableau 32 : L'opposition [A ~ AI] ; alternances et insertions consonantiques

Thèmes	Aoriste	Aoriste intensif	Traduction
Exemple 1	/-sew-/ , /-seb-/	/-sess-/	boire
Exemple 2	/-eč-/ , /-ešš-/	/-tett-/	manger

5. Préfixation de /t-/ ou /tt-/ et insertions vocaliques

Dans ces cas de figure, la voyelle interne est généralement reprise après la dernière radicale.

Tableau 33 : L'opposition [A ~ AI] ; préfixation de /t-/ ou /tt-/ et insertions vocaliques

Thèmes	Aoriste	Aoriste intensif	Traduction
Exemple 1	/-ržiž-/	/-teržiži-/	trembler
Exemple 2	/-zall-/	/-tẓalla-/	prier
Exemple 3	/-zağ-/	/-tzağa-/	jurer
Exemple 4	/-ḥnunnes-/	/-tḥnunnus-/	se salir
Exemple 5	/-zweġ-/	/-tezwiġ-/	être rouge

Cependant, les verbes d'état concernés (des verbes de couleur généralement) échappent à cette règle ; l'exemple 5 le montre clairement.

6. Préfixation de /t-/ ou /tt-/ et alternances/insertions consonantiques

Ce marquage morphologique complexe touche à un nombre limité de formes verbales.

Tableau 34 : L'opposition [A ~ AI] ; préfixation de /t-/ ou /tt-/ et alternances/insertions consonantiques

Thèmes	Aoriste	Aoriste intensif	Traduction
Exemple 1	/-kker-/	/-tnekker-/ , /-tenker-/	se lever
Exemple 2	/-šti-/ , /-šsi-/ , /-kssi-/ , /-ysi-/ , /-isi-/	/-kessi-/ , /-kessi-/	prendre
Exemple 3	/-rewweḥ-/	/-tregg ^w eḥ-/	rentrer

7. Préfixation de /t-/ ou /tt-/ et alternances/insertions vocaliques et consonantiques

Il est question ici de combinaisons de procédés morphologiques communs à toutes les variétés rifaines autant qu'à plusieurs variétés berbères d'Afrique du Nord.

Tableau 35 : L'opposition [A ~ AI] ; préfixation de /t-/ ou /tt-/ et alternances/insertions vocaliques et consonantiques

Thèmes	Aoriste	Aoriste intensif	Traduction
Exemple 1	/-qqim-/	/-tġima-/	s'asseoir
Exemple 2	/-mmet-/	/-tmetta-/	mourir
Exemple 3	/-eww-/ , /-eṛ ^w /	/-tnenna-/	cuire

8. Changement de la racine verbale

L'opposition [A ~ AI] est marquée ici par l'emploi de racines verbales différentes.

Tableau 36 : L'opposition [A ~ AI] ; changement de la racine verbale

Thèmes	Aoriste	Aoriste intensif	Traduction
Exemple 1	/-ini-/	/-qqar-/	dire
Exemple 2	/-wwet-/ , /-gg ^w et-/	/-ššat-/ , /-kkaṭ-/	battre

4.1.3. L'opposition thématique [prétérit ~ aoriste intensif]

Dans cette opposition fort marquée – probablement en raison de son rendement fonctionnel élevé – le prétérit se distingue nettement de l'aoriste intensif : par l'absence de tous les marqueurs d'aoriste intensif que nous venons de dénombrer ci-dessus (4.1.2.) et la présence de l'alternance vocalique [-u-/ (P) ~ /-a-/ (AI)]²³⁵.

Tableau 37 : L'opposition [P ~ AI]

Thèmes	Prétérit	Aoriste intensif	Traduction
Exemple 1	/-uḍef-/	/-(t)taḍef-/	entrer
Exemple 2	/-us-/	/-(t)tas-/	venir
Exemple 3	/-tṭes-/	/-tetṭes-/	dormir
Exemple 4	/-nġa-/	/-neqq-/	tuer
Exemple 5	/-ča-/	/-tett-/	manger

4.1.4. L'opposition thématique [prétérit ~ prétérit négatif]

Le prétérit négatif – utilisé uniquement en contexte de négation – se démarque du prétérit par la présence de la voyelle /i/ dans sa dernière syllabe. Cette voyelle provient soit de la modification [/a/ ou /u/ (P) ⇒ /i/ (PN)] (exemple 1) soit de son insertion tel quel (exemples 2 et 3).

Tableau 38 : L'opposition [P ~ PN]

Thèmes	Prétérit	Prétérit négatif	Traduction
Exemple 1	/-gga-/	/-ggi-/	faire
Exemple 2	/-ssen-/	/-ssin-/	savoir
Exemple 3	/-us-/	/-usi-/	venir

Cette opposition morphologique est régulièrement marquée dans les variétés du Rif oriental et du Rif central. Elle est toutefois absente dans la plupart des variétés occidentales. Certaines variétés occidentales limitrophes (Ayt Bšir, Ayt Mezduy et Ayt Bufrāḥ) disposent à la fois des deux usages, et ce de façon libre. Ce phénomène apparaît aussi de manière sporadique dans certaines variétés centrales relativement proches du Rif occidental ; Ayt Iṭteft, Ayt Ḥammart et Ibeqquyen.

4.1.5. L'opposition thématique [aoriste intensif ~ aoriste intensif négatif]

Le marqueur morphologique d'aoriste intensif négatif est la voyelle /i/ qui remplace de l'aoriste intensif tous les /a/ pleins (exemples 1 à 3). Dans tous les autres cas, ce jeu apophonique n'est pas appliqué en principe (exemple 4). Cette règle est systématique dans les variétés du Rif central et du Rif oriental²³⁶. Les variétés frontalières

²³⁵ La variation /-u-/ ~ /-a-/ est aussi celle qui marque l'opposition [prétérit ~ aoriste] (voir 4.1.1.).

²³⁶ L'aoriste intensif négatif, thème ancien repéré également dans certaines variétés berbères non marocaines (le touareg, le ghadamsi et le mozabite par

d'Ayt Bšir, Ayt Mezduy et Ayt Bupraḥ la connaissent aussi mais de manière irrégulière. Leurs voisins occidentaux, et d'ailleurs aussi la plupart des variétés berbères du Maroc, l'ignorent totalement.

Tableau 39 : L'opposition [AI ~ AIN]

Thèmes	Aoriste intensif	Aoriste intensif négatif	Traduction
Exemple 1	/-(t)tmetta-/	/-(t)tmetti-/	mourir
Exemple 2	/-ssaḡ-/	/-ssiḡ-/	acheter
Exemple 3	/-ssawaL-/ ²³⁷	/-ssiwiL-/	parler
Exemple 4	/-neqq-/	/-neqq-/	tuer

Il importe de noter que l'aoriste intensif négatif ne s'emploie en principe qu'en contexte de négation. Certaines variétés du Rif oriental (surtout Ikebdanen, mais aussi Iznasen et Ayt Zayyu) et du Rif central (surtout Ayt Iṭteft) l'utilisent aussi pour l'interdiction (impératif négatif), bien que celle-ci soit généralement construite à partir du thème d'aoriste intensif positif²³⁸. Autrement dit, à l'encontre de la pratique pan-berbère générale qui veut que l'interdiction soit formée sur la base de la structure [négation + aoriste intensif positif], ces variétés rifaines montrent l'existence de la formation alternative [négation + aoriste intensif négatif]. Ainsi, nous avons décelé, par exemple, dans les variétés orientales les variantes libres :

- /ur qqir šayt/ (Ne dis pas !); /-qqir-/ (AIN);
- /ur qqar šayt/ (Ne dis pas !); /-qqar-/ (AIP).

D'autres cas de figure qui illustrent ce phénomène proviennent des Ayt Iṭteft (Rif central) :

- /u ttadef ši/ (N'entre pas !); /-ttadef-/ (AIP)
- /u ttiḍef ši/ (N'entre pas !); /-ttiḍef-/ (AIN)
- /u traḥ ši/ (N'y va pas !); /-traḥ-/ (AIP)
- /u triḥ ši/ (N'y va pas !); /-triḥ-/ (AIN)

Remarquable est aussi le fait morphologique suivant qui caractérise certaines variétés du Rif central, telles celles des Ayt Weryaḡel²³⁹ : outre le cas de l'interdiction, il arrive que l'aoriste intensif positif soit employé dans un contexte de négation afin d'exprimer, par opposition à l'aoriste intensif négatif, certaines notions sémantiques spécifiques. Ce phénomène amplifie le système des thèmes verbaux de manière extraordinaire. En voici quelques exemples :

Tableau 40 : Les aoristes intensifs du verbe /aḍef/ (entrer) au 3MS chez les Ayt Weryaḡel

Contexte positif	Contexte négatif
/i-ttaḍef/	/ur i-ttaḍef/
	/ur i-ttiḍef/
/i-ttaḍaf/	/ur i-ttaḍaf/
	/ur i-ttiḍif/

Cette diversification et spécification du système d'opposition de l'aoriste intensif a connu son départ avec l'aoriste intensif progressif (« être en train de ») dont les procédés identificateurs ont été exposés antérieurement dans 4.1.2. Les mêmes marqueurs morphologiques, mais dans des configurations différentes, servent à la dérivation des aoristes intensifs secondaires à partir de l'aoriste intensif progressif (AI1):

- La préfixation de l'élément /tt-/ ou /t-/ au thème d'aoriste intensif progressif (AI2).
- L'insertion de la voyelle /a/ devant la dernière consonne de la base du thème AI2 (AI3).

Ces règles dérivationnelles sont cependant soumises à des restrictions combinatoires, faute desquelles l'opposition est neutralisée.

Pour le thème AI2, la préfixation n'a pas lieu quand AI1 commence déjà par /tt-/ ou /t-/. La préfixation engendre une simplification de la tension de la consonne succédant lorsque celle-ci est une tendue.

En ce qui concerne le thème AI3, l'insertion de /a/ n'a trait qu'aux verbes du thème AI2 qui finissent par une suite de deux consonnes simples ; il va sans dire que le /a/ ne doit pas non plus y figurer.

A ces oppositions morphologiques coïncident ces valeurs sémantiques²⁴⁰ :

- L'aoriste intensif AI1 exprime la valeur de progressif et de concomitance (« être en train de »)
- L'aoriste intensif AI2 exprime la valeur d'itératif (« faire par répétition »)
- L'aoriste intensif AI3 exprime la valeur d'habituel (« faire d'habitude »)

Exemples :

- /i-ḡkenef izumbiyyen./
(Il grille du maïs)
- /kur tmeddiṭ i-tḡkenef izumbiyyen./
(Chaque soir, il grille du maïs.)
- /i-tḡkennaf izumbiyyen ? !/
(Il a l'habitude de griller du maïs ? !)

Le sémantisme exact de l'emploi des thèmes « positifs » AI1, AI2 et AI3 après le marqueur de négation est encore complexe à déterminer. Néanmoins, on pourrait le synthétiser ainsi dans un premier temps : la structure [marqueur de négation + AIP] exprime la notion d'habituel pour les verbes ponctuels, alors que [marqueur de négation + AIN] exprime la notion de non-habituel. En voici quelques exemples d'un verbe ponctuel :

- /ur i-ttiḍef/ (il n'entre pas, il n'entrera pas)
- /ur i-ttiḍif/ (il n'entre pas toujours/à chaque fois)
- /ur i-ttaḍef/ (il n'a pas l'habitude d'entrer)
- /ur i-ttaḍaf/ (il n'a pas l'habitude de toujours entrer)

exemple), remonterait probablement au proto-berbère (Kossmann, 1989 et Chaker 1996).

²³⁷ La majuscule /L/ représente toutes les réalisations repérées dans les variétés berbères du Rif qui sont le produit des mutations consonantiques de la liquide simple /l/ (voir antérieurement Partie II, Chapitre 2 : 4.1.).

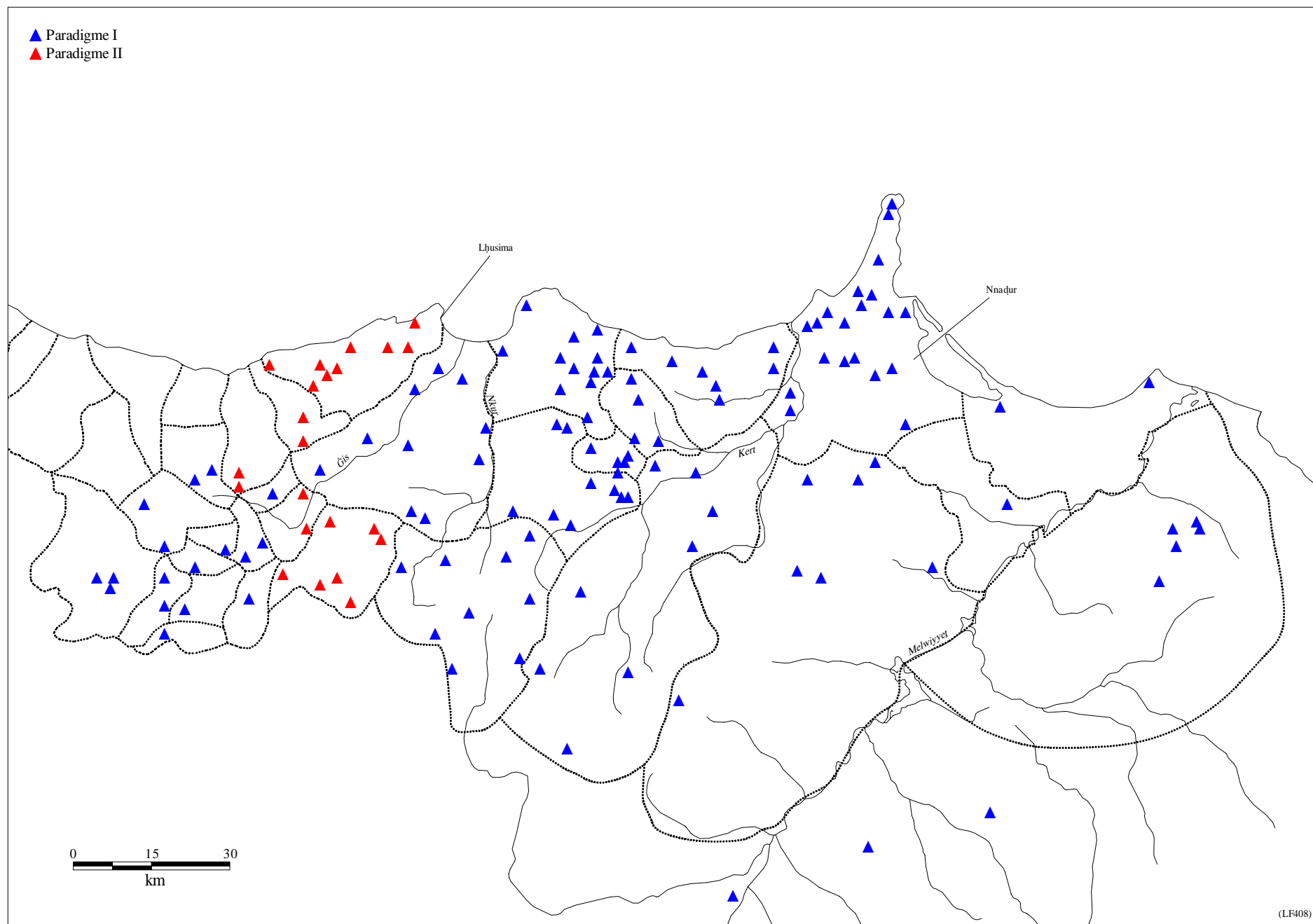
²³⁸ Dans les variétés du Rif oriental, la structure verbale suivante est aussi employée pour exprimer l'interdiction : /ur teqqireḍ šayt/, par exemple, qui montre un usage de l'aoriste intensif négatif tel qu'il apparaît en contexte de non-interdiction.

²³⁹ A ce propos, voir « Les inaccomplis du tarifit » de Lafkioui & Kossmann (sous presse), In : Bouhjar & Souifi (eds), *L'amazighe dans l'Oriental et le Nord du Maroc : variation et convergence*, Université de Oujda/Ircam, 10-11 novembre 2005.

²⁴⁰ Lorsque l'opposition morphologique connaît une neutralisation, l'opposition sémantique disparaît aussi.

4.2. Alternances vocaliques particulières du thème de prétérit

Carte 206 : Alternances vocaliques des verbes de type /ccv/ au prétérit, l'exemple de /bna/ ou /bnu/ (construire)



Les alternances dont il s'agit dans ce chapitre sont particulières du fait qu'elles sont réalisées non seulement en fonction du thème, en l'occurrence le prétérit, mais aussi en fonction de la personne grammaticale. Autrement dit, la base verbale du verbe au prétérit fait l'objet d'une modification selon la personne grammaticale avec laquelle il s'associe. Les formes verbales concernées sont de type différent (/ccv/, /cc/, /C/ et /ac/) et correspondent à des paradigmes hétérogènes.

4.2.1. Alternances vocaliques des verbes de type /ccv/ au prétérit

La carte 206 présente la répartition géographique des deux paradigmes d'alternances vocaliques attestés dans les variétés berbères du Rif. Le paradigme prédominant I montre une variation entre /i/ (1S et 2S) et /a/ (toutes les autres personnes, voir tableau 41). A sa différence, le paradigme II expose la présence de la voyelle /i/ pour la 2P. Il est repéré dans un nombre de variétés centrales appartenant à des tribus frontalières, telles les Ibeqquen, les Ayt Bufraḥ, les Ayt Mezduy, les Ayt Iṭteft et les Ayt Ḥammart. Deux constats intéressants méritent d'être mentionnés :

1. Le fait que les variétés occidentales réservent ces alternances vocaliques au thème de prétérit²⁴¹ alors que les variétés orientales et centrales les emploient pour tous les thèmes positifs (A, AI, P). Exemples :
 - /aḍ bni-ḡ/ (A ; je construirai), /benni-ḡ/ (AI ; je suis en train de construire), /bni-ḡ/ (P ; j'ai construit) ; Rif central et oriental.
 - /šaḍ bnu-ḡ/ (A ; je construirai), /bennu-ḡ/ (AI ; je suis en train de construire), /bni-ḡ/ (P ; j'ai construit) ; Rif occidental.

2. Le fait que l'opposition [A (*/bnu/) ~ P (*/bna/)] soit neutralisée en faveur du P (/bna/) dans les variétés orientales et centrales mais non pas dans les variétés occidentales²⁴². Exemples :
 - /aḍ bna-n/ (A ; ils construiront) = /bna-n/ (P ; ils ont construit) ; Rif central et oriental.
 - /šaḍ bnu-n/ (A ; ils construiront) ~ /bna-n/ (P ; ils ont construit) ; Rif occidental.

Tableau 41 : Alternances vocaliques du verbe /bna/ ou /bnu/ (construire) au prétérit

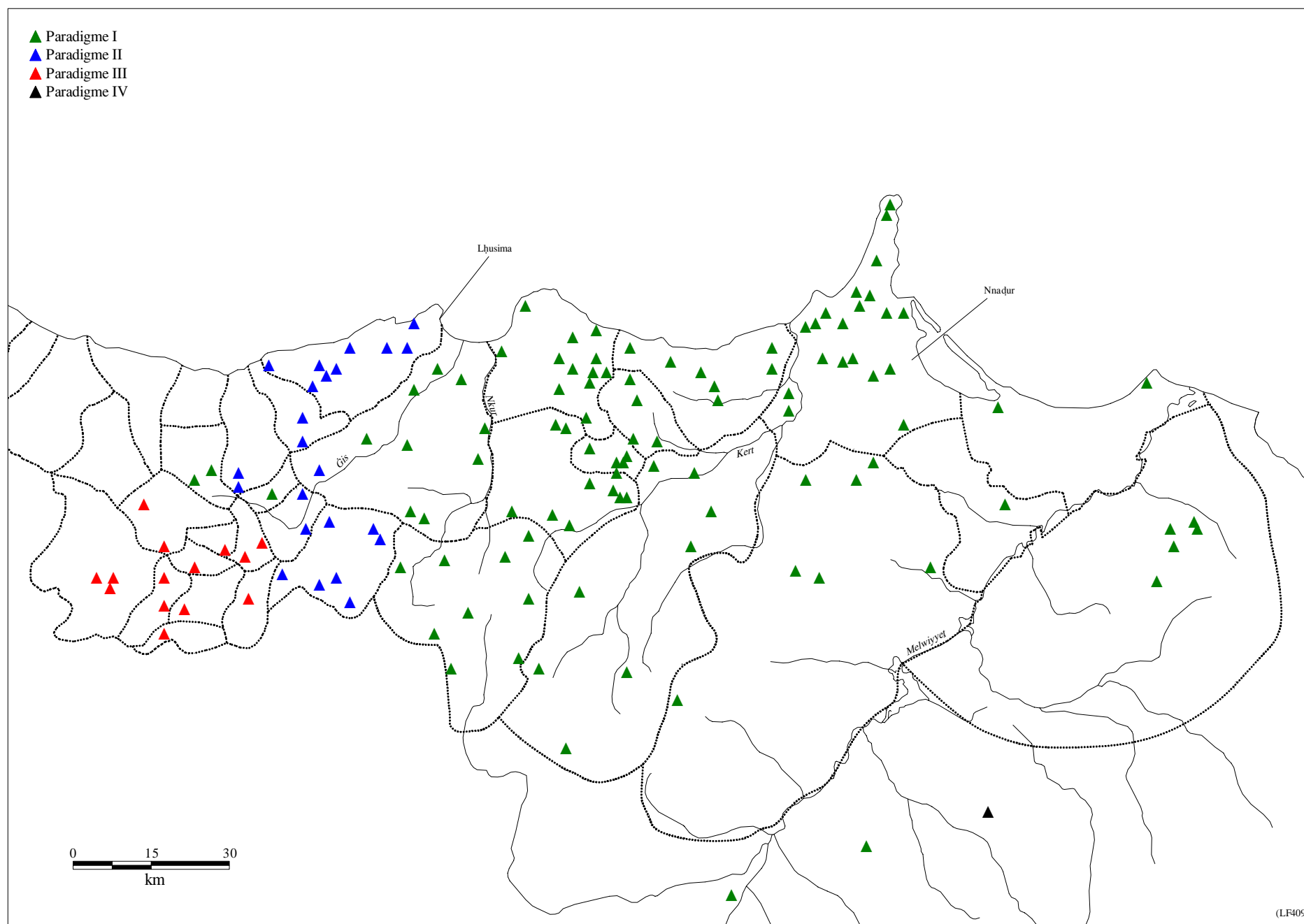
PG	Paradigme I	Paradigme II
1S	/bni-/	/bni-/
2MS	/-bni-/	/-bni-/
2FS	/-bni-/	/-bni-/
3MS	/-bna/	/-bna/
3FS	/-bna/	/-bna/
1P	/-bna/	/-bna/
2MP	/-bna-/	/-bni-/
2FP	/-bna-/	/-bni-/
3MP	/bna-/	/bna-/
3FP	/bna-/	/bna-/

²⁴¹ La base de l'aoriste et de l'aoriste intensif, par contre, y finit toujours par la voyelle /-u-/ ; peu importe l'affixe de personne.

²⁴² Ce fait indiquerait en parallèle l'opposition [variétés zénètes ~ variétés non-zénètes].

4.2.2. Alternances vocaliques des verbes de type /cc/ ou /C/ au prétérit

Carte 207 : Alternances vocaliques des verbes de type /cc/ ou /C/ au prétérit, l'exemple de /zer/ (voir)



Pour les verbes de type /cc/ (exemple /zer/, voir), la carte 207 montre un regroupement des faits morphologiques en quatre paradigmes (voir tableau 42).

Le paradigme IV des Ayt Buzeggu diverge des trois autres paradigmes par l'occurrence /u/ à la 3S et la 1P qui alterne avec /i/ aux autres personnes.

La distinction entre le paradigme I, II et III a trait à la 2P et à la 3P où le choix est partagé entre /i/ et /a/. Dans la majorité des variétés rifaines, c'est la voyelle /i/ qui l'emporte (paradigme I).

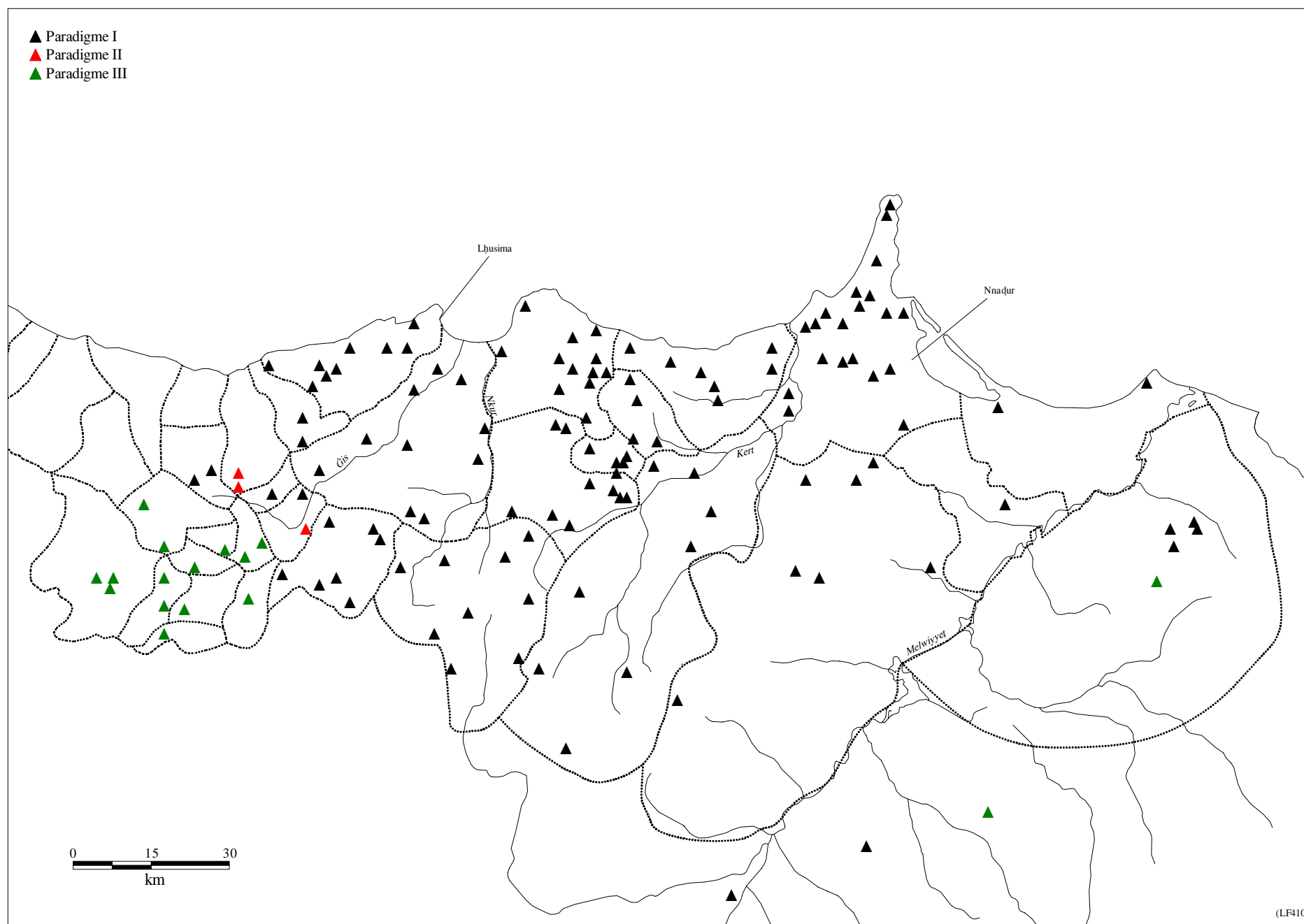
Les séries d'alternances vocaliques, présentées dans le tableau 42, et leur distribution sur l'aire du Rif, exposée dans la carte 207, a également trait aux verbes de types /C/, comme par exemple /gg/ (faire), /kk/ (passer) et /čč/ (manger).

Tableau 42 : Alternances vocaliques du verbe /zer/ (voir) au prétérit

PG	Paradigme I	Paradigme II	Paradigme III	Paradigme IV
1S	/zri-/	/zri-/	/zri-/	/zri-/
2MS	/-zri-/	/-zri-/	/-zri-/	/-zri-/
2FS	/-zri-/	/-zri-/	/-zri-/	/-zri-/
3MS	/-zra/	/-zra/	/-zra/	/-zru/
3FS	/-zra/	/-zra/	/-zra/	/-zru/
1P	/-zra/	/-zra/	/-zra/	/-zru/
2MP	/-zri-/	/-zri-/	/-zra-/	/-zri-/
2FP	/-zri-/	/-zri-/	/-zra-/	/-zri-/
3MP	/-zri-/	/-zra-/	/-zra-/	/-zri-/
3FP	/-zri-/	/-zra-/	/-zra-/	/-zri-/

4.2.3. Alternances vocaliques des verbes de type /ac/ au prétérit

Carte 208 : Alternances vocaliques des verbes de type /ac/ au prétérit, l'exemple de /af/ (trouver)



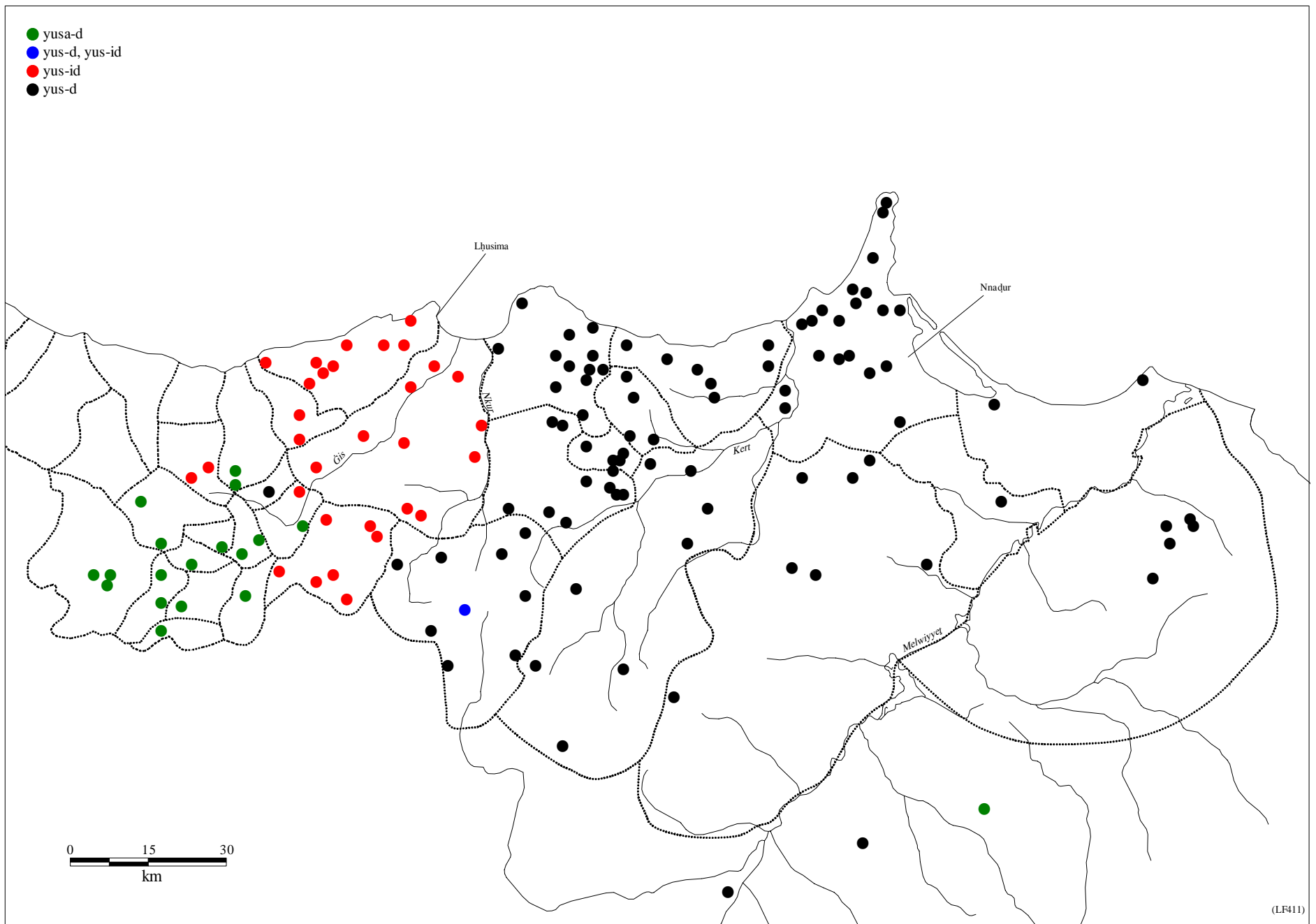
La variation des marques vocaliques de prétérit du verbe /af/ (trouver) de type /ac/ se laisse voir à partir de la 2P (tableau 43) pour laquelle le paradigme I et II ont /i/ par rapport à /a/ du paradigme III. En revanche, à la 3P, le paradigme II et III affichent l'élément /a/, alors que le paradigme I montre l'élément /i/.

La répartition géographique de ce phénomène (carte 208) expose un emploi fort majoritaire du premier paradigme. Toutes les variétés du Rif oriental et du Rif central en font usage, excepté les Ayt Buzeggu et les Ayt Tafugalt (Rif oriental) qui suivent le paradigme III, et les Ayt Bufraḥ et Ayt Buēdi (Rif central, variétés limitrophes) qui connaissent le paradigme II.

Tableau 43 : Alternances vocaliques du verbe /af/ (trouver) au prétérit

PG	Paradigme I	Paradigme II	Paradigme III
1S	/ufi-/	/ufi-/	/ufi-/
2MS	/-ufi-/	/-ufi-/	/-ufi-/
2FS	/-ufi-/	/-ufi-/	/-ufi-/
3MS	/-ufa/	/-ufa/	/-ufa/
3FS	/-ufa/	/-ufa/	/-ufa/
1P	/-ufa/	/-ufa/	/-ufa/
2MP	/-ufi-/	/-ufi-/	/-ufa-/
2FP	/-ufi-/	/-ufi-/	/-ufa-/
3MP	/ufi-/	/ufa-/	/ufa-/
3FP	/ufi-/	/ufa-/	/ufa-/

Carte 209 : Comportement de la voyelle finale de la base /-usa-/ (P/3S, « venir ») devant le marqueur déictique /-d/



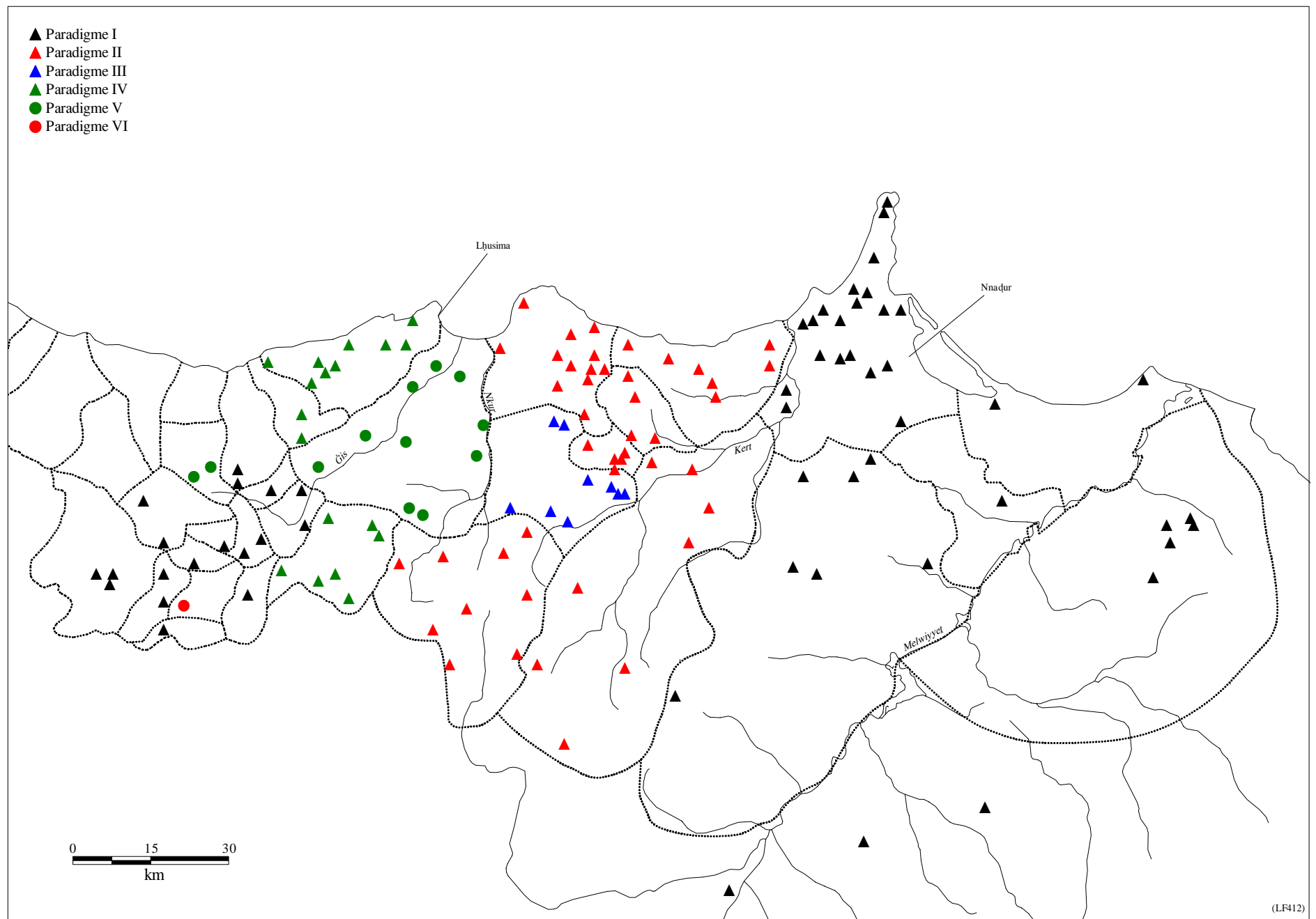
La carte 209 montre ce qui arrive à la voyelle finale de la base /-usa-/ – prétérit 3S du verbe /as/ (venir) de type /ac/ – quand elle précède le marqueur déictique /-d/. Elle est soit effacée, /yus-d/ (Rif oriental et Rif central), soit sauvegardée /yusa-d/ (Rif occidental), soit effacée en intercalant l'élément /i/ entre la base et le déictique, /yus-id/ (Rif central).

Ce phénomène a également trait à la 1P du thème de prétérit de ce verbe. Sa distribution géolinguistique est identique à celle exposée dans la carte 209 pour la 3S. Exemples :

- /nus-d/ (nous sommes venu(e)s ; Rif central et Rif oriental)
- /nusa-d/ (nous sommes venu(e)s ; Rif occidental)
- /nus-id/ (nous sommes venu(e)s ; Rif central)

4.2.4. Alternances vocaliques du cas particulier de /ari/ (écrire) au prétérit

Carte 210 : Alternances vocaliques du cas particulier de /ari/ (écrire) au prétérit



Le tableau 44 englobe les six paradigmes d'alternances vocaliques variées que distingue le prétérit du verbe /ari/ (écrire) dans les variétés berbères du Rif.

Il importe de noter que dans ce cas particulier, la variation touche aussi à la 1S et la 2S (/uri-/ ou /urye-/), ce qui le différencie davantage des alternances traitées antérieurement dans ce chapitre.

Au plan géolinguistique (carte 210), le paradigme I est attesté dans le Rif oriental, le Rif occidental et certaines tribus du Rif central. Il contient le seul élément vocalique /i/ pour toutes les personnes grammaticales ; la base /uri-/ demeure donc invariable.

La variation se laisse surtout voir au sein des variétés centrales où différentes combinaisons ont été détectées.

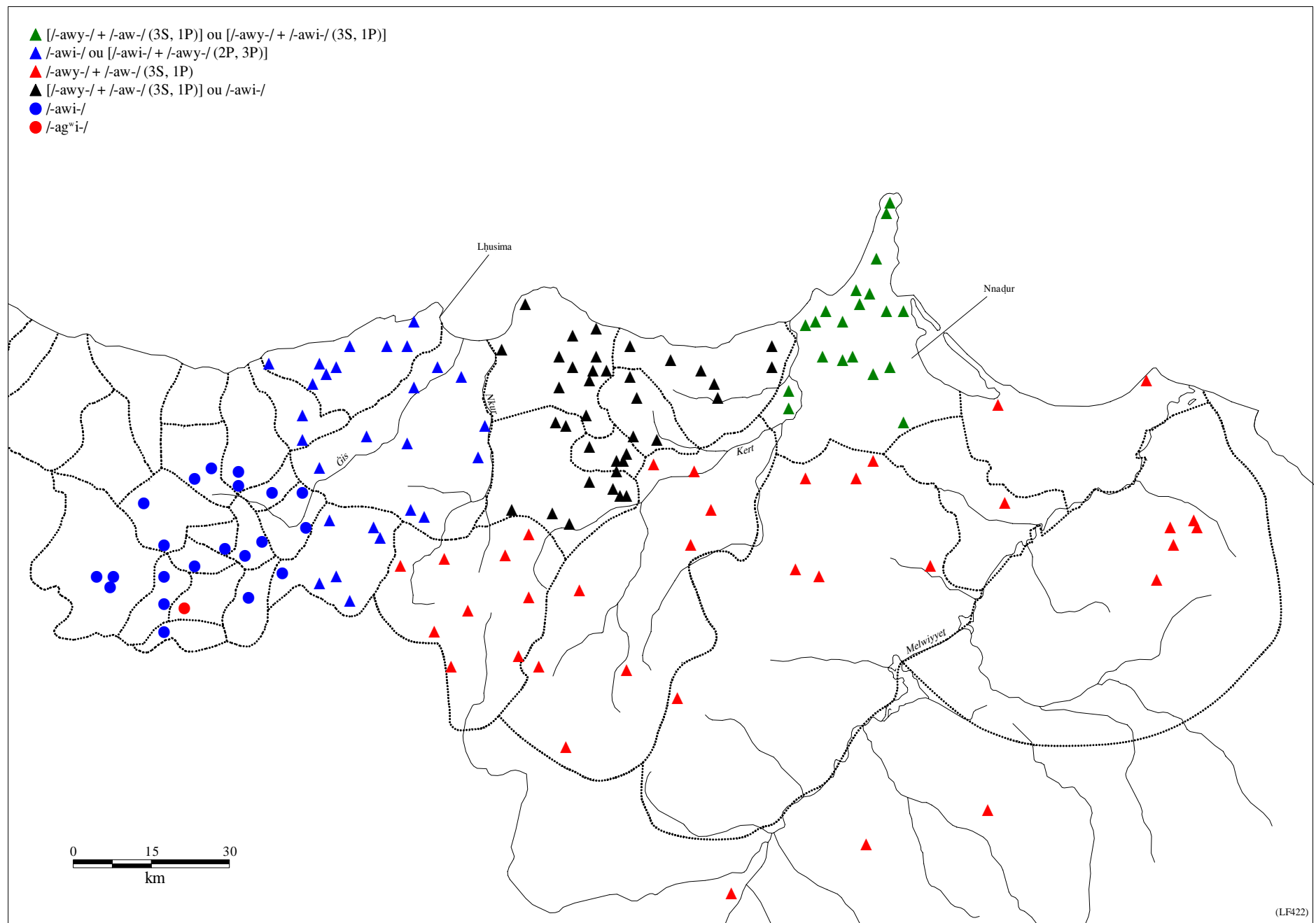
Le cas remarquable d'Ayt Weryaǧel (Rif central), employant le paradigme V, ne fait que souligner la complexité de ce phénomène.

Tableau 44 : Alternances vocaliques du verbe /ari/ (écrire) au prétérit

PG	Paradigme I	Paradigme II	Paradigme III
1S	/uri-/	/uri-/	/uri-/, /urye-/
2MS	/-uri-/	/-uri-/	/-uri-/
2FS	/-uri-/	/-uri-/	/-uri-/
3MS	/-uri/	/-ura/	/-ura/
3FS	/-uri/	/-ura/	/-ura/
1P	/-uri/	/-ura/	/-ura/
2MP	/-uri-/	/-ura-/	/-uri-/
2FP	/-uri-/	/-ura-/	/-uri-/
3MP	/uri-/	/ura-/	/uri-/
3FP	/uri-/	/ura-/	/uri-/
PG	Paradigme IV	Paradigme V	Paradigme VI
1S	/urye-/	/uri-/, /urye-/	/uri-/
2MS	/-urye-/	/-uri-/	/-uri-/
2FS	/-urye-/	/-uri-/	/-uri-/
3MS	/-uri/	/-ura/	/-ura/
3FS	/-uri/	/-ura/	/-ura/
1P	/-uri/	/-ura/	/-ura/
2MP	/-urye-/	/-uri-/, /-ura-/	/-uri-/, /-ura-/
2FP	/-urye-/	/-uri-/, /-ura-/	/-uri-/, /-ura-/
3MP	/urye-/	/uri-/, /ura-/	/uri-/, /ura-/
3FP	/urye-/	/uri-/, /ura-/	/uri-/, /ura-/

4.3. Les cas de conjugaison particuliers

Carte 211 : Variation de la base du verbe /awY/ (apporter) à l'aoriste



Le premier cas porte sur le verbe /awY/ (apporter) dont la base change en fonction du thème en question, et ce de manière divergente selon sa localisation géographique²⁴³. Nous avons aussi observé, dans certaines variétés, des changements de la base liés à la personne grammaticale. Ils sont obligatoires ou facultatifs suivant le thème et la variété en cause.

Au thème d'aoriste (carte 211), la base /-awy-/ alterne nécessairement avec la base /-aw-/ à la 3S et la 1P. Cette dernière base est en variation libre avec /-awi-/ chez les Iqelleyen. Certaines variétés centrales (Ayt Weryaǧel, Ibeqquyen, Ayt Iṭteft et Ayt Ğammart) distinguent, dans le paradigme fondé sur la base /-awi-/ , la forme alternative /-awy-/ pour la 2P et la 3P.

L'aoriste intensif de /awY/ (carte 212) est caractérisé par le préfixe dental tendu /tt-/ ou simple /t-/. Outre les variantes prédominantes /-(t)tawi-/ et /-(t)tawy-/, la forme isolée /-(t)tagwi-/ a été détectée chez les Ayt Ḥmed (Rif occidental). De plus, les variétés centrales qui disposent à la fois de /-(t)tawi-/ et /-(t)tawy-/ – deux bases constituant deux séries complètes – permettent des permutations facultatives, mais irrégulières, entre les formes de chacune des séries.

L'aoriste intensif négatif s'oppose en principe à l'aoriste intensif par le jeu apophonique respectif /i/ ~ /a/. Les données géolinguistiques du verbe /awY/ (carte 213) montrent qu'il n'existe cependant pas de correspondance parfaite entre les bases des deux thèmes, bien que l'opposition soit marquée par ce jeu vocalique²⁴⁴.

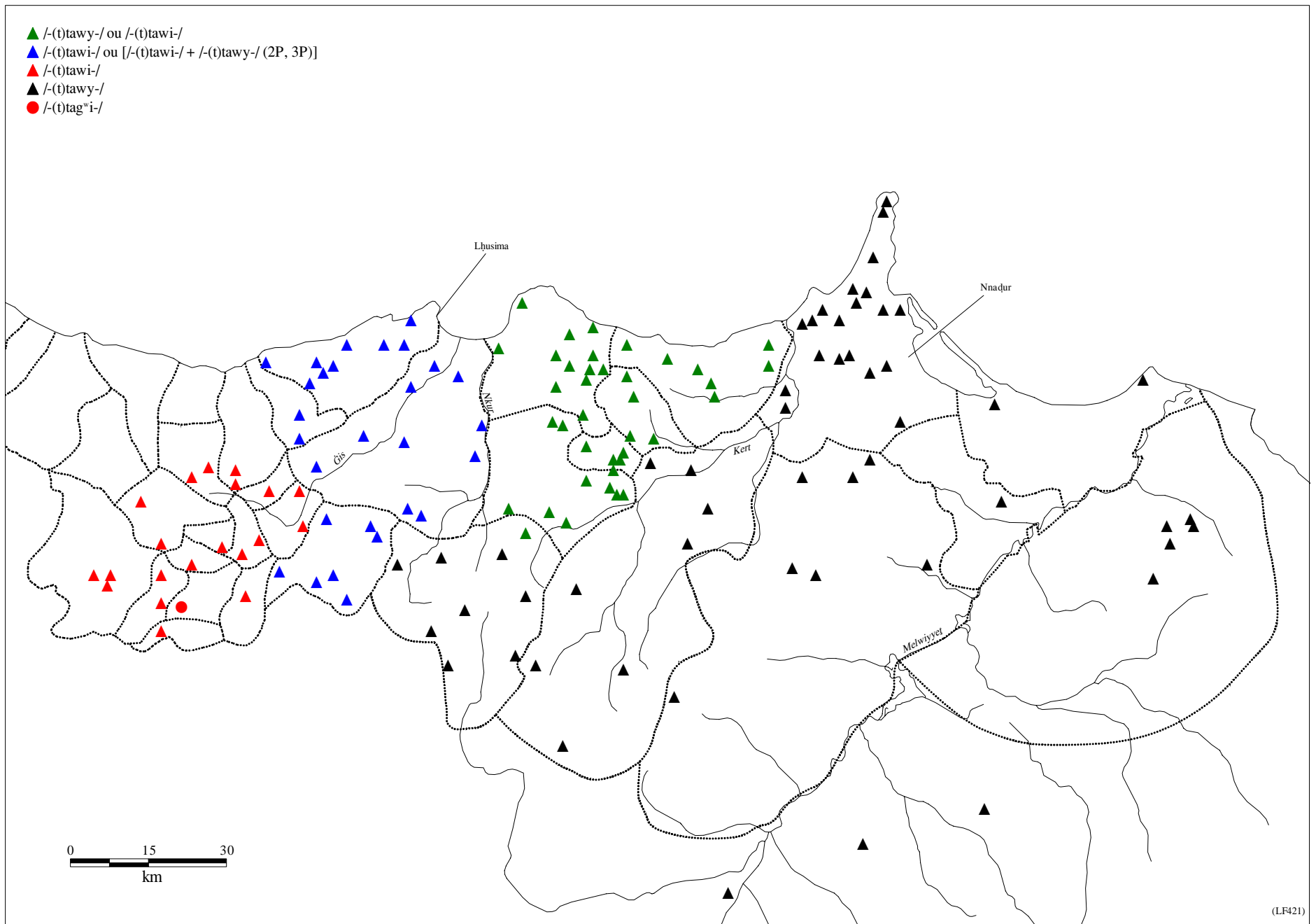
La base de prétérit de /awY/ (carte 214) connaît une composition variable selon les régions du Rif : la forme /-wwi-/ est principalement utilisée dans le Rif central et le Rif occidental ; la forme /-iwy-/ caractérise les variétés orientales mais apparaît aussi dans certaines variétés centrales ; la forme /-wy-/ est attestée dans plusieurs variétés centrales ; la forme /-igwi-/ est propre à la variété examinée des Ayt Ḥmed ; et enfin, la forme /-wi-/ est repérée dans les variétés de Taǧzut. Cependant, un brassage entre les allomorphes /-wwi-/, /-iwy/ et /-wy-/ est possible et même courant dans certaines variétés, et ce au sein du même paradigme.

Ce mélange de bases à l'intérieur d'un seul paradigme est davantage observé pour le prétérit négatif (carte 215). Dans plusieurs variétés centrales ayant /-wwi-/ comme forme capitale (Ayt Weryaǧel, Ibeqquyen, Ayt Tamsaman, Ayt Tuzin, Ayt Tafersit, Ayt Wlišek, Ayt Seid et Ayt Ḥazem des Igzenayen), une alternance régulière avec les formes /-wwiy-/, /-wwyi-/ et /-wwy-/ à la 2P et la 3P a été constatée. Les variétés occidentales et orientales ne marquent pas morphologiquement l'opposition entre le prétérit et le prétérit négatif pour ce verbe : /-wwi-/ dans le Rif occidental et /-iwy-/ dans le Rif oriental pour les deux thèmes. Les variétés des Ikebdanen (Rif oriental) y font l'exception parce qu'elles contiennent la variante /-iwyi-/ pour le prétérit négatif.

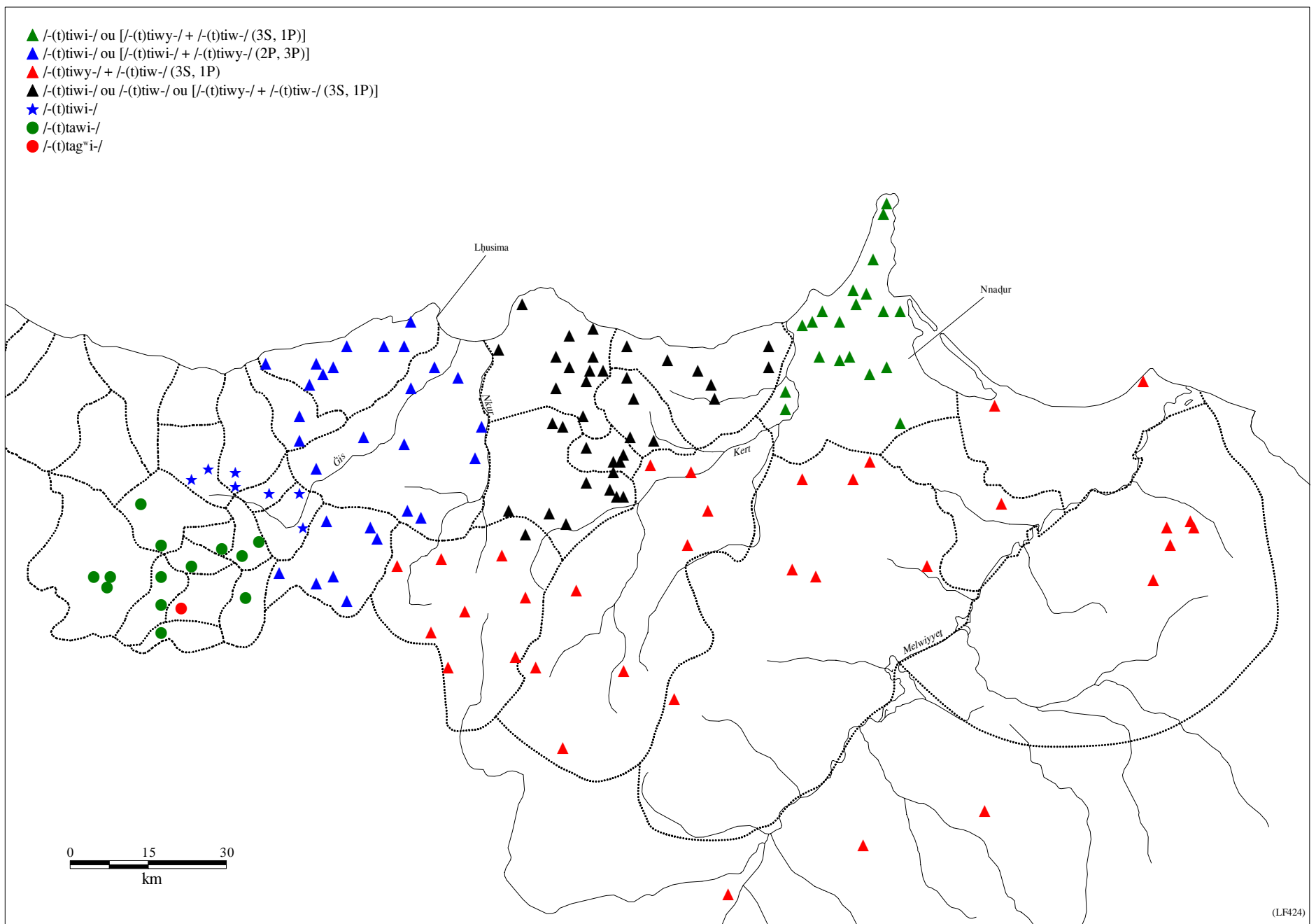
²⁴³ La majuscule /Y/ dans /awY/ représente ses diverses réalisations régionales attestées, soit /i/ dans /awi/ ou /y/ dans /awy/.

²⁴⁴ A l'exception des variétés occidentales dont la plupart ne marquent pas cette opposition.

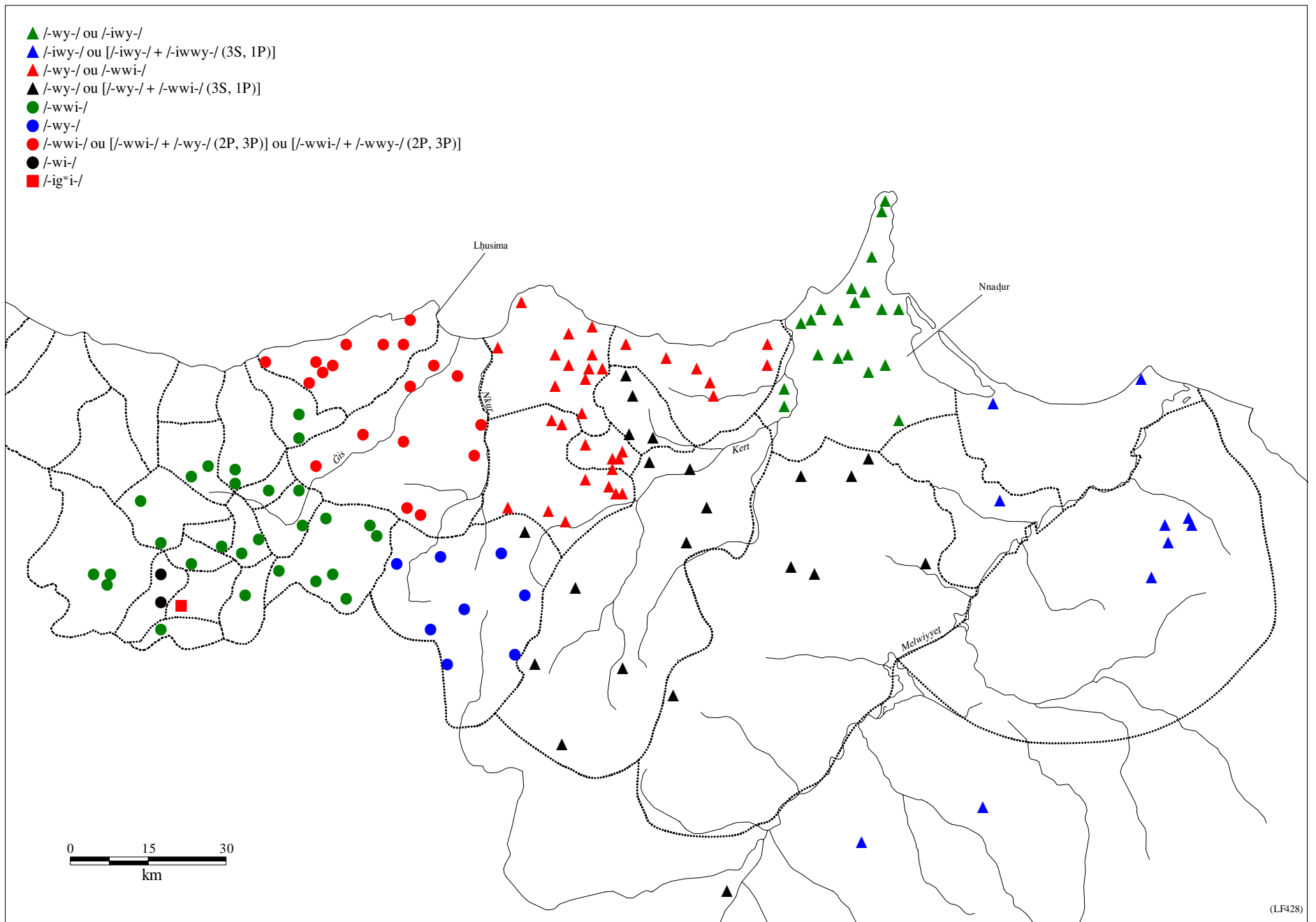
Carte 212 : Variation de la base du verbe /awY/ (apporter) à l'aoriste intensif



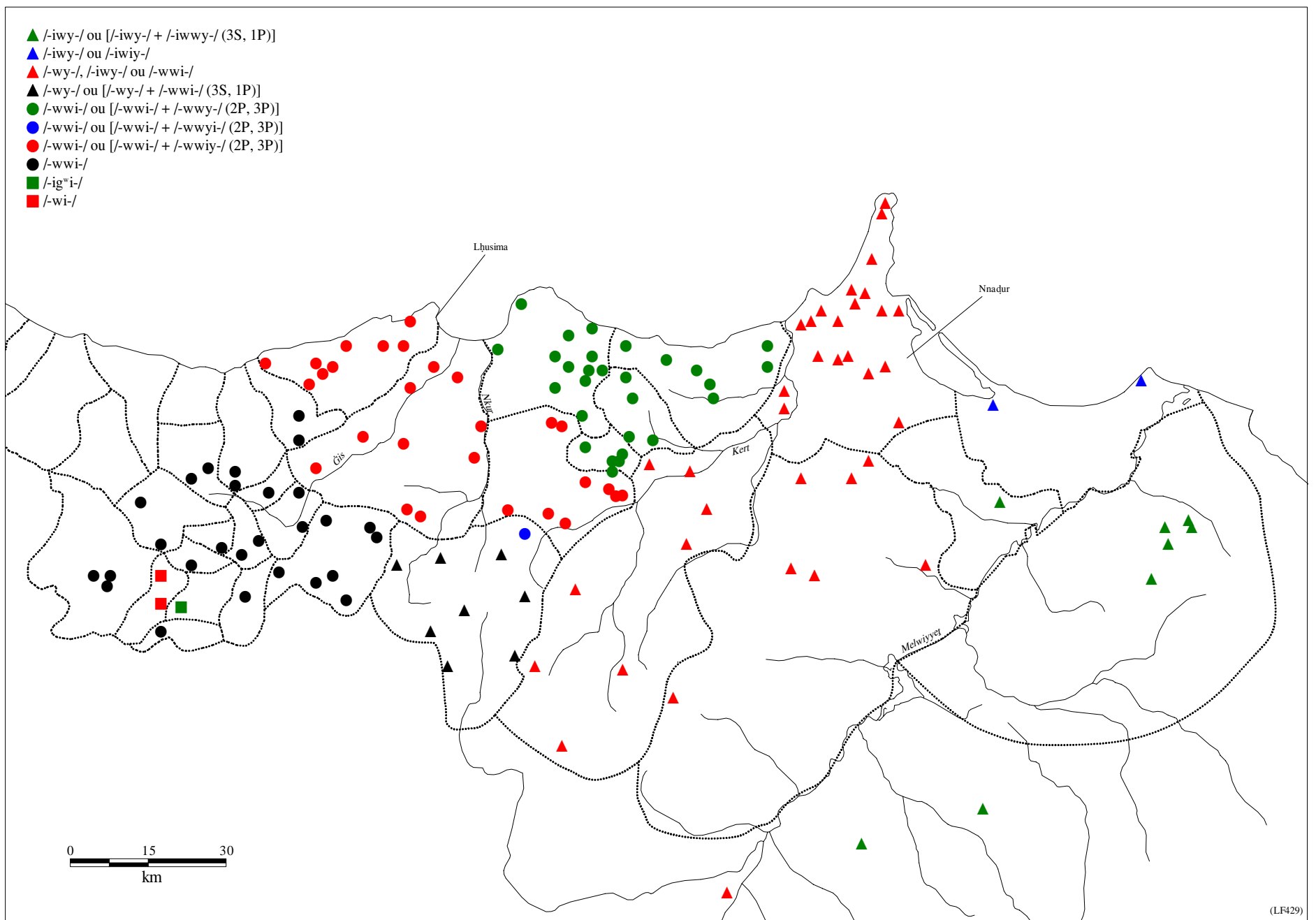
Carte 213 : Variation de la base du verbe /awY/ (apporter) à l'aoriste intensif négatif



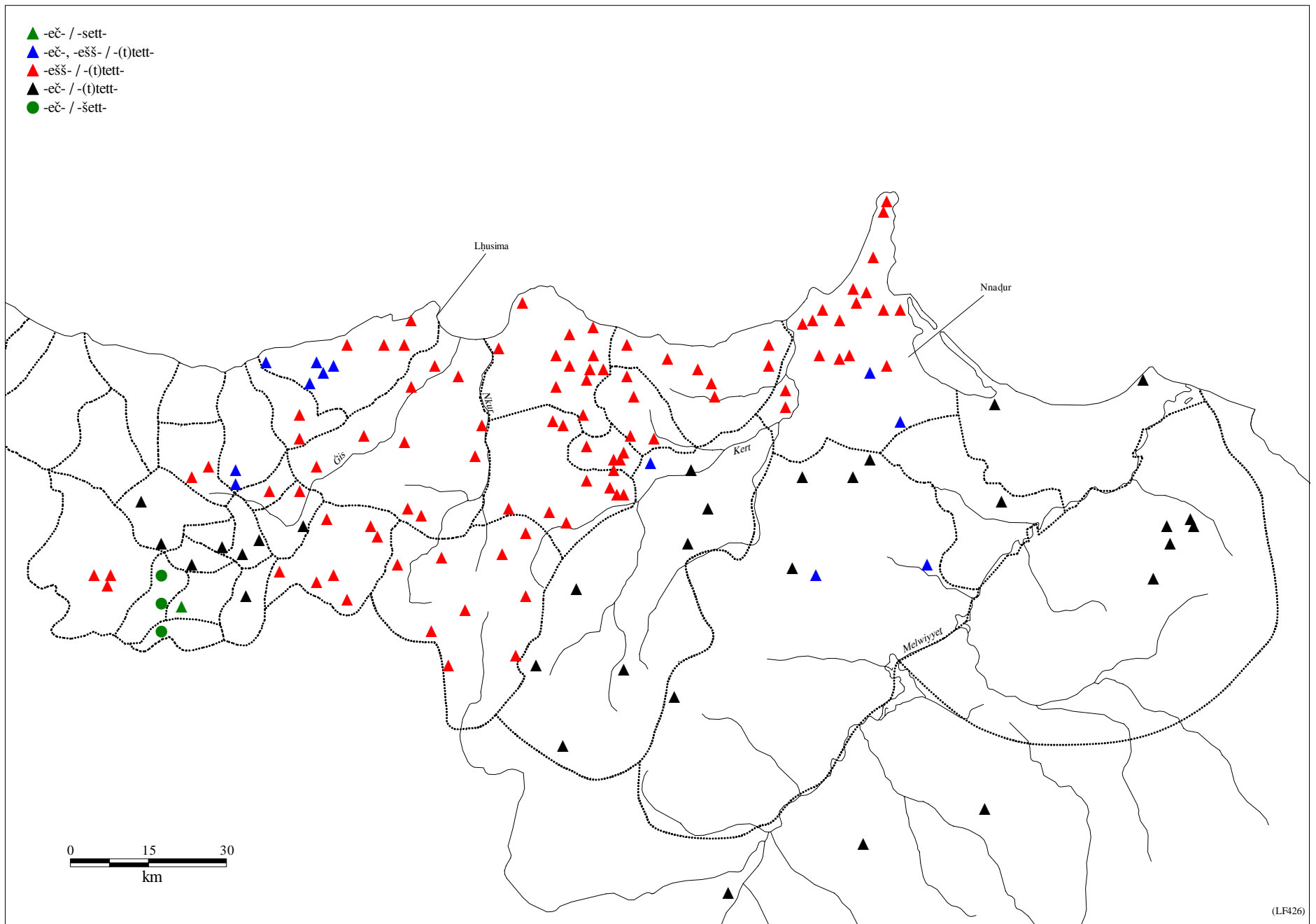
Carte 214 : Variation de la base du verbe /awY/ (apporter) au prétérit



Carte 215 : Variation de la base du verbe /awY/ (apporter) au prétérit négatif



Carte 216 : Variation de la base du verbe /č/ ou /šš/ (manger) dans l'opposition [A ~ AI]



Le cas du verbe /č/ (manger, carte 216) et du verbe /sew/ (boire, carte 217) sont particuliers en raison de la transformation bien marquée des constituants « consonantiques » de leur base à l'aoriste intensif²⁴⁵.

La base du verbe /č/ (manger, carte 216), ou /šš/ dans certaines variétés rifaines, fait l'objet d'un changement quasiment total à l'aoriste intensif (voir tableau 45). La forme la plus récurrente est /-(t)tett-/ où la base /-eč-/ aurait subi une dépalatalisation²⁴⁶. Les formes particulières /-sett-/ et /-šett-/, dont l'emploi est limité à quelques variétés du Rif occidental, seraient le résultat de la métathèse [tʃ] ⇒ [ʃt], suivie de la transformation [ʃt] ⇒ [st] dans le cas de /sett/.

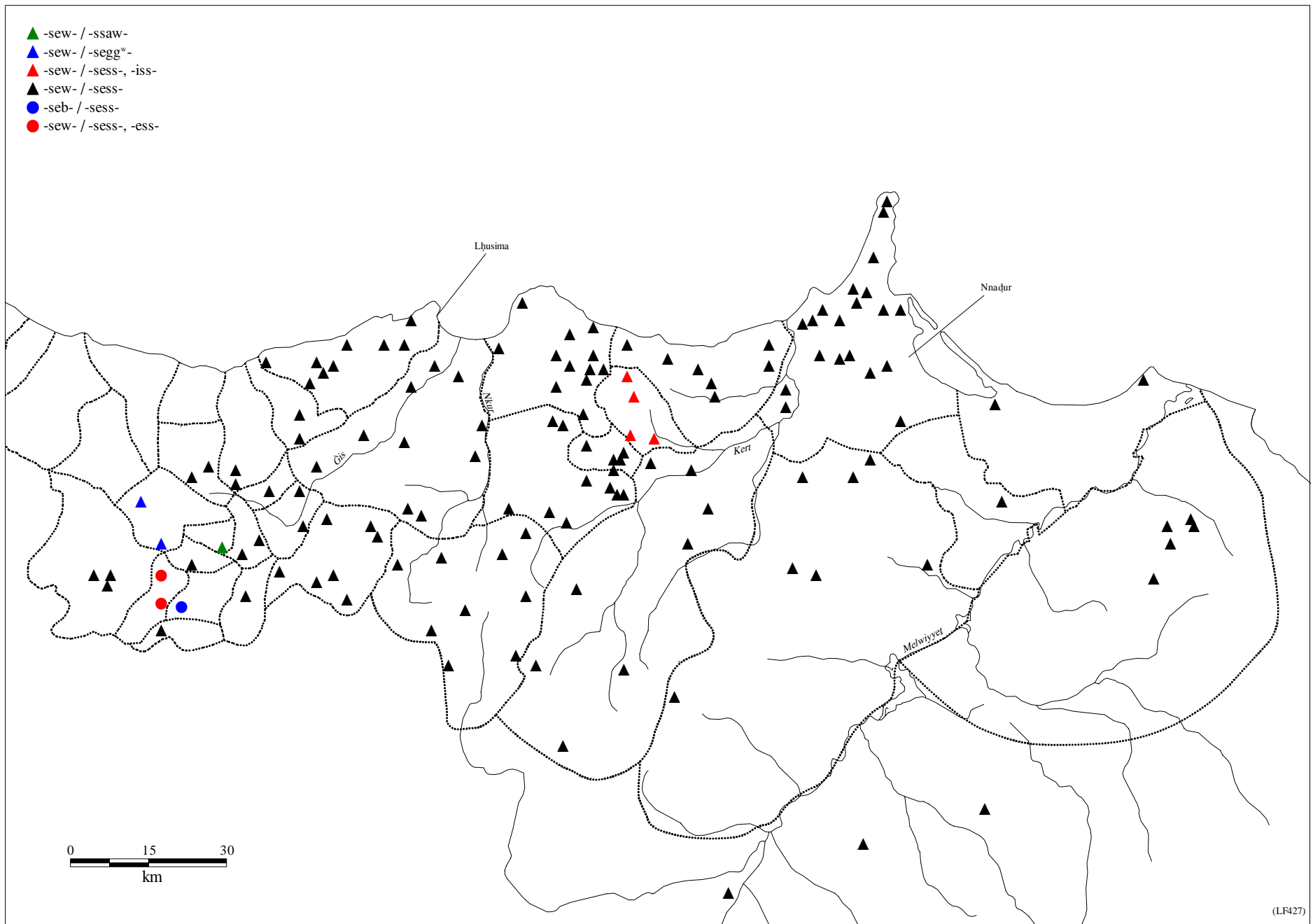
Tableau 45 : Transformations de la base /-eč-/ ou /-ešš-/ (manger) à l'aoriste intensif

Thèmes	Aoriste	Aoriste intensif
Bases	/-eč-/ ou /-ešš-/	/-(t)tett-/
Bases	/-eč-/	/-sett-/
Bases	/-eč-/	/-šett-/

²⁴⁵ Ces modifications consonantiques concernent aussi le nom verbal.

²⁴⁶ Le premier /t/ pourrait être interprété soit comme le préfixe d'aoriste intensif (Prasse, 1973 : 119) soit comme le produit d'une reduplication.

Carte 217 : Variation de la base du verbe /sew/ (boire) dans l'opposition [A ~ AI]



L'opposition [A ~ AI] pour le verbe /sew/ (carte 217, boire) affiche la prépondérance nette de la variante /-sess-/ à l'aoriste intensif²⁴⁷. D'autres variantes moins répandues, telles /-ess-/ (Taǧzut), /-iss-/ (Ayt Wlišek), /-segg^w-/ (Ayt Seddat) et /-ssaw-/ (Ayt Hennis) ont été également observées dans le Rif. Les variantes /-iss-/ (Rif central) et /-segg^w-/ (Rif occidental) semblent être des formes propres à certaines variétés rifaines. La forme /-segg^w-/ pourrait être expliquée par le fait que, dans la région du Rif occidental, la corrélation phonétique /ww/ ~ /gg^w/ n'est pas exceptionnelle : /seww/ ⇒ /segg^w/ où le redoublement de la semi-voyelle finale serait le marqueur d'aoriste intensif²⁴⁸.

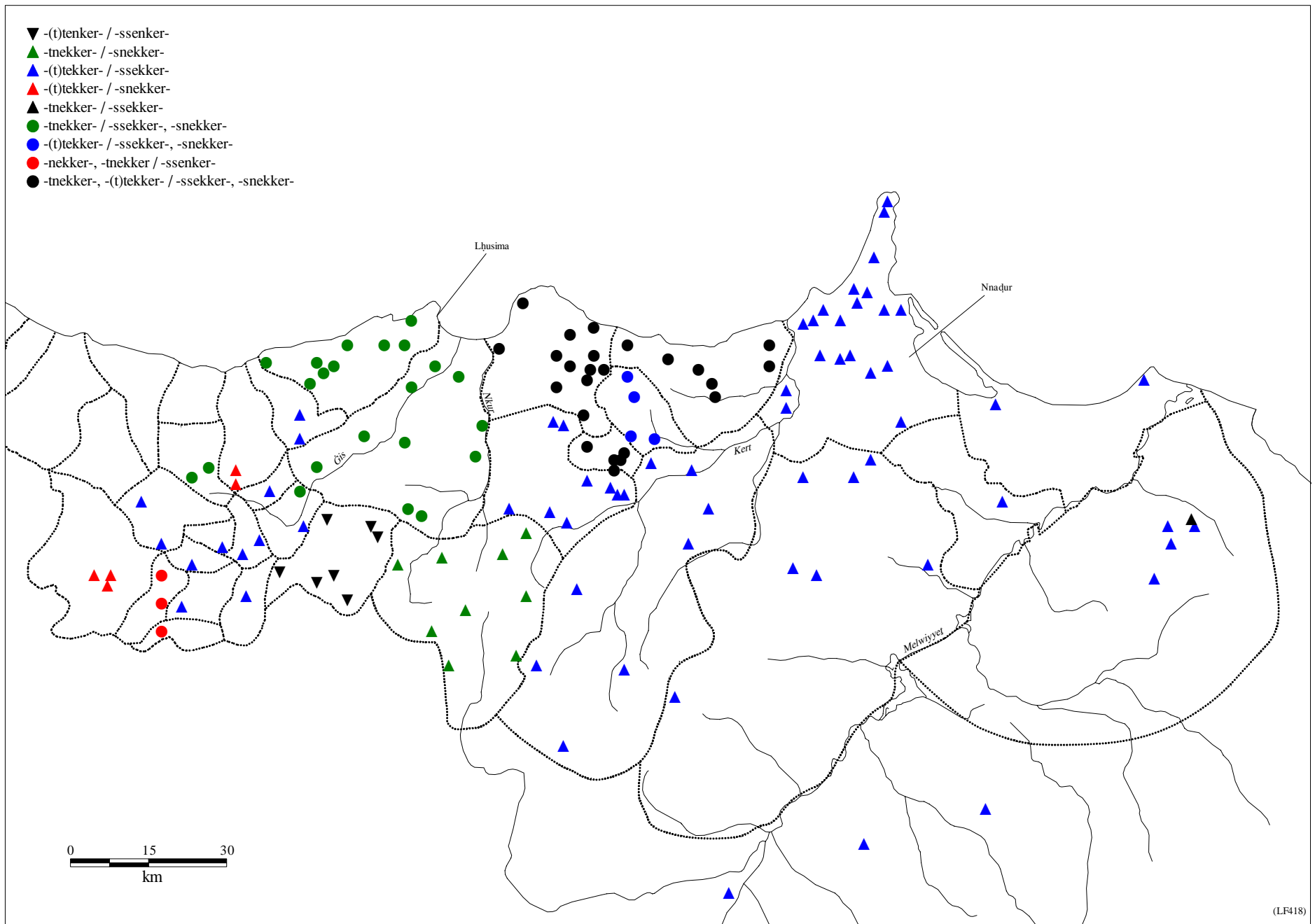
Tableau 46 : Transformations de la base /-sew-/ ou /-seb-/ (boire) à l'aoriste intensif

Thèmes	Aoriste	Aoriste intensif
Bases	/-sew-/	/-sess-/
Bases	/-seb-/	/-sess-/
Bases	/-sew-/	/-iss-/
Bases	/-sew-/	/-ess-/
Bases	/-sew-/	/-segg ^w -/
Bases	/-sew-/	/-ssaw-/

²⁴⁷ Lorsque la semi-voyelle /w/ de la base /-sew-/ clôtüre la forme verbale, elle peut être réalisée comme /u/ : /i-sew/ (Il a bu.) = /i-su/ (Il a bu.) par exemple.

²⁴⁸ Pour ce qui est de la correspondance phonétique /ww/ ~ /gg^w/, voir antérieurement Partie II, Chapitre 2 : 5.1.

Carte 218 : Variation de la base du verbe /kkr/ - /nkr/ (lever) dans l'opposition [AI forme primaire ~ P forme dérivée]



La carte 218 porte témoignage de l'opposition morphologique particulière entre l'aoriste intensif de la forme primaire du verbe « lever », marqué par le préfixe /tt-/ ou /t-/, et le prétérit de la forme dérivée du même verbe, marquée par le préfixe /ss-/ ou /s-/. Cette opposition est complexe dans la mesure où elle engage le matériel consonantique. Suivant la nature du préfixe (critère morphologique) et l'emplacement géographique considéré (critère géographique), ses bases sont sujettes à la variation. Nous distinguons dans les variétés berbères du Rif :

- pour l'aoriste intensif simple : /-(t)tenker-/, /-tnekker-/, /-(t)tekker-/, /-nekker-/.
- pour le prétérit dérivé : /-ssenker-/, /-snekker-/, /-ssekker-/.

Des multiples combinaisons croisées, obligatoires ou facultatives, se regroupent dans des ensembles régionaux assez homogènes. Autrement dit, la variation combinatoire est relativement réduite à l'intérieur de la même tribu.

5. Valeurs des thèmes verbaux

5.1. Valeurs du thème d'aoriste

L'aoriste est un thème neutre ou polyvalent qui retient ses multiples valeurs aspectuelles ou modales du contexte morpho-syntaxique immédiat. Il est généralement accompagné du morphème /aḍ/ ou une de ses variantes locales (voir carte 219). Cependant, l'aoriste sans marqueur préverbal est employé comme impératif dans le Rif entier²⁴⁹.

5.1.1. Valeurs du thème d'aoriste avec marqueur /aḍ/

Les diverses valeurs de « /aḍ/ + aoriste » sont de type aspectuel, modal ou temporel :

1. Valeur de révolu (aspect)
2. Valeur de général conceptuel (aspect)
3. Valeur de conditionnel, optatif, injonctif, potentiel (modalité)
4. Valeur de futur (temps)

1. Valeur de « révolu »

- /i-nna-as aḍ y-as./
P-3MS+AID MPV A-3MS
il a dit + lui MPV il vient
Il lui a dit de venir. (Ibeqquyen)

L'aoriste reprend ici la valeur aspectuelle du verbe auquel il succède, en l'occurrence le prétérit qui reflète la notion de « révolu ».

2. Valeur de « général conceptuel »

- /aḍ te-ttef ašeffay, aḍ t-te-g g uqduḥ ... /
MPV A-3FS CDD MPV AD+A-3FS CDI
MPV elle prend lait MPV le + elle met dans cruche
Elle prend le lait, elle le met dans une cruche... (Ayt Weryaḡel)

Cet exemple explique la préparation du lait caillé, et ce par le biais d'un enchaînement d'aoristes séparés l'un de l'autre par une courte pause (virgule). Les aoristes dégagent tous la valeur abstraite de concept général. Le fait que cette valeur soit insensible au changement de la personne grammaticale soutient sa « généralité ».

3. Valeur de « conditionnel », d'« optatif », d'« injonctif » et de « potentiel »

- Valeur conditionnelle :

/mara ufi-ḡ mizi, aḍ zwi-ḡ./
MC P-1S CDD MPV A-1S
si j'ai trouvé avec quoi MPV je traverse
Si je trouve de quoi, je traverserais (vers l'étranger). (Ayt Tuzin)

- Valeur optative :

/mri ɛa aḍ y-as./
MOP MOP MPV A-3MS
si/que que MPV il vient
Pourvu qu'il vienne ! (Ayt Tamsaman)

- Valeur injonctive :

/yaḵ aḍ i-quššer!/
MD MPV A-3MS
que MPV il est chauve
Qu'il devienne chauve ! (Ayt ʕammart)

- Valeur de potentialité :

/aḍ t-ili anešt-nnem./
MPV A-3FS CD
MPV elle est taille + ta
Elle doit avoir ta taille. (Ikebdanen)

Ces exemples contiennent tous des valeurs modales qui réfèrent au « non-réel ». Leur ancrage dans des contextes extralinguistiques bien précis, qu'ils soient réels ou virtuels, est rendu dans les matériaux linguistiques par les marqueurs syntaxiques (p.e. l'intonation spécifique : exclamation, souhait), les marqueurs discursifs et les choix lexicaux bien déterminés (p.e. « chauve », « ta taille »).

4. Valeur de « futur »

- /maš-aḍ ssg-en iselman./
MPV A-3MP CDD
MPV ils achètent poissons
Ils achèteront du poisson. (Ayt Bšir)

La valeur temporelle de futur, réalisée ici par le couple [marqueur /maš-aḍ/ + aoriste], peut être renforcée par l'adjonction d'un adverbe temporel, /azekka/ (demain) par exemple. Cette emphase adverbiale n'affecte en rien la structure syntaxique de l'énoncé de départ.

- /maš-aḍ ssg-en iselman azekka./
MPV A-3MP CDD CC
MPV ils achètent poissons demain
Ils achèteront du poisson demain. (Ayt Bšir)

5.1.2. Valeur d'impératif de l'aoriste sans marqueur /aḍ/

La valeur la plus usuelle pour l'aoriste sans /aḍ/ est celle d'impératif positif. En voici quelques exemples :

- /čč kulši !/
A-S CDD
mange tout
Mange tout ! (Iznasen)

- /ffḡ-eṭ reḥḥu !/
A-MP CC
sortez maintenant
Sortez maintenant ! (Iqeleiyen)

- /kk-ent ssa !/
A-FP CC
passez par ici
Passez par ici ! (Igzennayen)

5.2. Valeurs du thème d'aoriste intensif

L'aoriste intensif est un thème verbal primitif qui englobe des valeurs aspectuelles diversifiées : valeur de duratif, d'itératif, d'habituel et de concomitance. Toutes ces valeurs peuvent être ramenées à la catégorie générale de « processif » ou de « non-révolu ».

- /i-qqar./
AI-3MS
il + dit/lit/étudie
Il dit/lit/étudie. (Ayt Iṭteft)

Ce syntagme verbal est compatible avec les interprétations sémantiques suivantes :

- Il dit. (duratif)
- Il dit toujours. (habituel, itératif)
- Il dit d'habitude. (habituel)
- Il dit à chaque fois. (itératif)
- Il est en train de dire. (concomitant)

²⁴⁹ Les variétés rifaines ignorent, par contre, l'emploi de l'aoriste sans marqueur préverbal dans un contexte d'enchaînement au sein d'un récit descriptif, comme l'en font usage certaines autres variétés berbères marocaines, telles celles du tachelhit par exemple (Galand, 1987). Il apparaît toutefois dans certaines expressions archaïques, comme celle présentée par Cadi (1987 : 60) : /iḍar aQzin swžəḍ aemuḍ/ (Quand on parle du chien, il faut préparer le bâton).

Le sémantisme exact du verbe /i-qqar/ relève du contexte dans lequel il figure. La présence de marqueurs adverbiaux ou préverbaux aide à orienter le procès.

- Aoriste intensif + marqueur adverbial :

/i-qqar lebda./
AI-3MS MADV
il + dit toujours
Il dit toujours. (Ayt Iṭteft)

- Aoriste intensif + marqueur préverbal du non-réel (voir carte 219 pour ce type de marqueur) :

/aḍ i-qqar min issen./
MPV AI-3MS CD
MPV il + dit ce il sait
Il dira ce qu'il sait. (Ayt Iṭteft)

- Aoriste intensif + marqueur préverbal du passé-révolu (voir carte 220 pour ce type de marqueur) :

/ira i-qqar lebda./
MPV AI-3MS MADV
MPV il + dit toujours
Il disait toujours. (Ayt Iṭteft)

Les variétés berbères du Rif disposent d'un marqueur spécifique pour l'expression de la concomitance : l'élément /aqqa/ et ses allomorphes. En fait, ce marqueur situe le procès sur l'axe aspectuo-temporel du présent non-révolu²⁵⁰. Il est accompagné d'un affixe personnel concordant en genre et nombre avec l'indice-sujet du syntagme verbal prédicatif.

- /aqa-t i-ssaḡ iserman./
MPNR + AFF-3MS AI-3MS CDD
voici + lui il + achète poisson
Le voici en train d'acheter du poisson.
= Il est en train d'acheter du poisson. (Ayt Iṭteft)

Ce marqueur aspectuo-temporel n'est pas à confondre, au plan syntaxique, avec l'auxiliaire de prédication ou avec le prédicat présentatif, bien que les trois partagent les mêmes traits morphologiques. L'élément /aqqa/ (ou variantes) assume donc une de ces fonctions syntaxiques suivant son contexte d'emploi²⁵¹.

Il diverge nettement du marqueur discursif /qqa/ (et allomorphes) qui n'est pas compatible avec des affixes ; il accompagne tel quel le verbe. Comme son appellation l'indique, il sert à mettre en valeur certaines dimensions du discours plutôt qu'à souligner la notion du processif²⁵².

Bien que l'impératif de l'aoriste intensif (a) existe dans les variétés berbères du Rif, son rendement fonctionnel est moins élevé par rapport à celui de l'impératif de l'aoriste (b).

(a) /sess !/
AI-S
bois
Bois toujours ! (Ayt Seid)

(b) /sew !/
A-S
bois
Bois ! (Ayt Seid)

5.3. Valeurs du thème de prétérît

Le prétérît positionne le procès soit sur l'axe du « révolu » pour les verbes transitifs (a), soit sur l'axe de l'« actuel instantané » quand il s'agit de verbes modaux (b). En cas de verbes intransitifs, il présente l'état des choses ou des personnes (c).

(a) /ye-sḡa iselman./
P-3MS CDD
il + a acheté poisson
Il a acheté du poisson. (Ayt Iznasen)

(b) /ḥs-eḥ aḍ ṭṭs-eḥ./
P-1S MPV A-1S
veux + je MPV dors + je
Je veux dormir. (Ayt Tamsaman)

(c) /te-zweḡ./
P-3FS
elle + est rouge
Elle est rouge. (Ayt Tafersit)

Les verbes modaux, tels celui de l'exemple (b), sont nécessairement suivis du syntagme [/aḍ/ + verbe à l'aoriste] afin de répondre au critère d'adéquation morpho-syntaxique et de vraisemblance sémantique du message.

5.4. Valeurs du thème de prétérît négatif

Le prétérît négatif exprime les mêmes valeurs que le prétérît mais dans un contexte de négation.

(a') /ur ye-sḡi šay iselman./
MNEG PN-3MS MNEG CDD
ne il + a acheté pas poisson
Il n'a pas acheté du poisson. (Ayt Iznasen)

(b') /wa ḥis-eḥ ša aḍ ṭṭs-eḥ./
MNEG PN-1S MNEG MPV A-3MP
ne veux + je pas MPV dors + je
Je ne veux pas dormir. (Ayt Tamsaman)

(c') /wa te-zwiḡ ša./
MNEG PN-3FS MNEG
ne elle + est rouge pas
Elle n'est pas rouge. (Ayt Tafersit)

5.5. Valeurs du thème d'aoriste intensif négatif

Les multiples valeurs processives de l'aoriste intensif sont valables aussi pour ce thème qui apparaît seulement dans un contexte négatif, à l'exception de l'interdiction (impératif négatif) dans certaines variétés berbères du Rif²⁵³.

- /wa y-ttidef ša./
MNEG AIN-3MS MNEG
ne il + entre pas
Il n'entre pas. (Ayt Wlišek)

- /wa sess ša !/
MNEG AIN-S MNEG
ne bois pas
Ne bois pas (toujours) ! (Ayt Seid)

Le dernier exemple est le correspondant négatif de l'impératif de l'aoriste et de l'impératif de l'aoriste intensif (exemples a et b de 5.2.). L'interdiction (impératif négatif) est donc toujours fondée sur la négation d'un verbe à l'aoriste intensif. L'aoriste intensif négatif constitue également le corrélaire nié du syntagme verbal [/aḍ/ + Aoriste]. Exemples à l'appui :

- /aḍ i-seḡ./
Il achètera. (Ayt Seid)

- /wa y-ssiḡ ša./
Il n'achètera pas. (Ayt Seid)

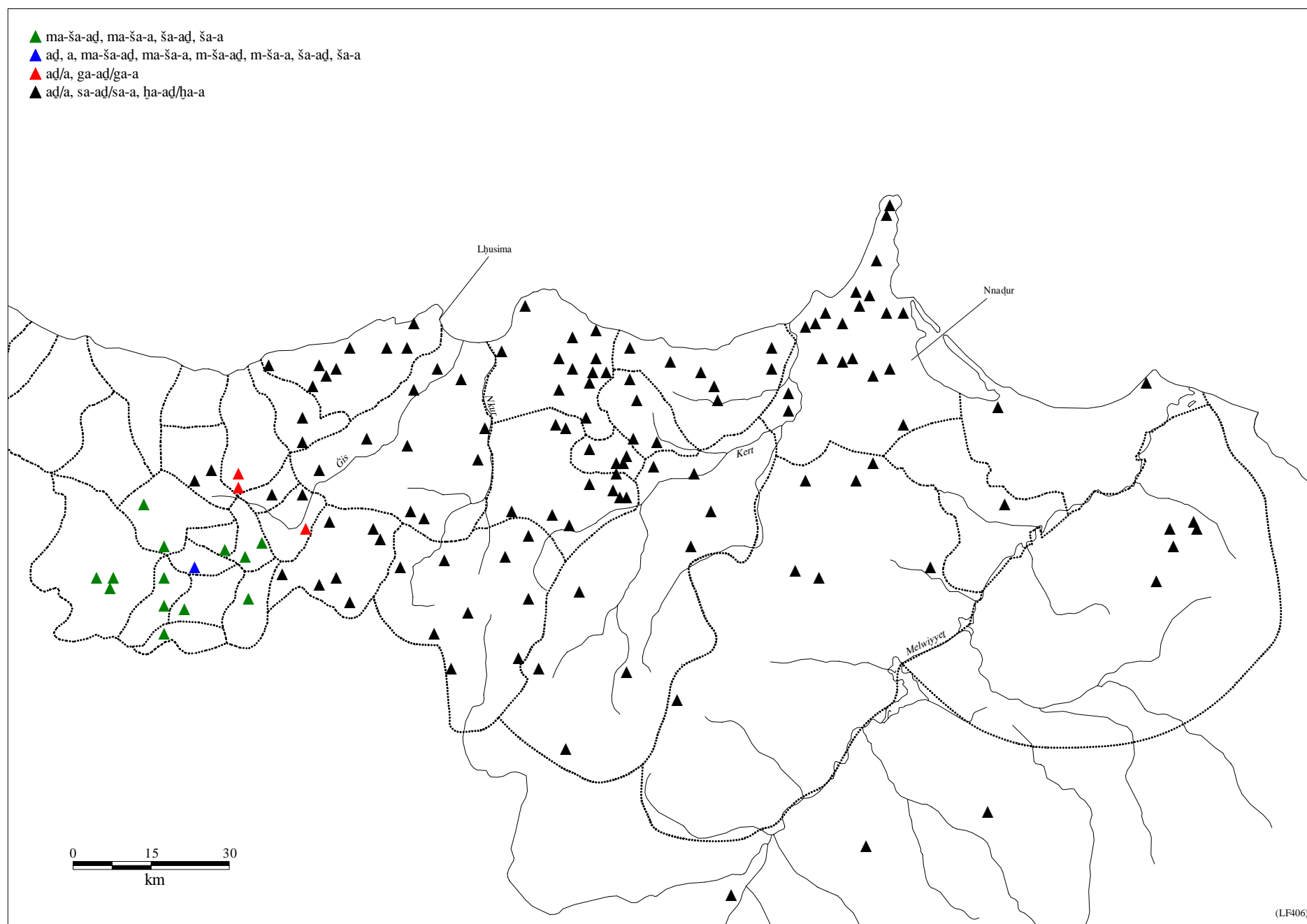
²⁵⁰ A ce propos, voir Lafkioui (1999a ; 2001).

²⁵¹ A ce propos, voir Lafkioui (1999a).

²⁵² A ce propos, voir Lafkioui (1999a).

²⁵³ Voir à ce propos antérieurement Partie III, Chapitre 3 : 4.1.5.

Carte 219 : Marqueurs préverbaux d'aoriste et d'aoriste intensif (en dehors du contexte de subordination et d'interrogation)



Parmi les marqueurs préverbaux, exposant de la variation géolinguistique considérable dans le Rif, comptent les marqueurs du non-réel (carte 219) et les marqueurs du passé-révolu (carte 220).

Les marqueurs préverbaux du non-réel s'associent à des verbes à l'aoriste ou à l'aoriste intensif (voir antérieurement). La variante prédominante est /aḍ/ (ou construction fondée là-dessus ; carte 219) qui, suivant le contexte morpho-syntaxique, alterne avec /a/ ou /ḡa/ dans les variétés centrales et orientales. Lorsque le verbe succède directement au marqueur préverbal, la forme /aḍ/ est employée, excepté à la 1P où l'allomorphe /a/ prend le relais (1). Celui-ci apparaît aussi lorsque le verbe est précédé par des éléments divers, tels des affixes et des prépositions (2). La variante /ḡa/, par contre, ne figure que dans des structures subordonnées ou interrogatives (3)²⁵⁴. Tous les exemples qui suivront proviennent d'Ayt Tamsaman (Rif central).

1. /aḍ kkāḥ/ (Je me lèverai.)
/aḍ tekkād/ (Tu te lèveras.)
/aḍ yekkā/ (Il se lèvera.)
/aḍ tekkā/ (Elle se lèvera.)
/a nekkā/ (Nous nous lèverons.)
/aḍ tekkām/ (Vous vous lèverez, hommes.)
/aḍ tekkānt/ (Vous vous lèverez, femmes.)
/aḍ kkān/ (Ils se lèveront.)
/aḍ kkānt/ (Elles se lèveront.)
2. /a t-ssnekkāḡ/ (Je le lèverai.)
/a ḡā-sen kkāḡ/ (Je me lèverai pour eux.)
3. /āyaz i ḡa yekkān.../ (L'homme qui se lèvera...)
/mermi ḡa yekkā ?/ (Quand est-ce qu'il se lèvera ?)

Dans les variétés occidentales, en revanche, les formes de type /aḍ/ et celles de type /a/ ne sont pas en distribution morphologique complémentaire mais facultative (4). De plus, les variétés de Ktama

et de Taḡzut ignorent complètement l'allomorphe /ḡa/ que les autres variétés occidentales utilisent en cas de subordination (5) ou d'interrogation²⁵⁵.

4. Exemples des Ayt Bunsar :

- /ma-ša-aḍ kkreḡ/ (Je me lèverai.)
- /ma-ša-a kkreḡ/ (Je me lèverai.)
- /aḍ kkreḡ/ (Je me lèverai.)
- /a kkreḡ/ (Je me lèverai.)

5. Exemples des Ayt Taḡzut (a) et des Ayt Ktama (b) :

- (a) /nekk a ša yddan ḡiḍ-k./ (C'est moi qui partirai avec toi.)
- (b) /Nekki š iddu iḍ-k./ (C'est moi qui partirai avec toi.)

La variante /š/ (5b) apparaît à Ktama lorsqu'elle entre en contact syntagmatique avec un élément vocalique²⁵⁶.

Les variantes composées, que les données attestées dévoilent, découpent le Rif en deux : le Rif occidental qui réunit les variantes de type /ma-ša-aḍ/, et le Rif central et oriental qui distinguent les variantes de type /sa-aḍ/ et /ḥa-aḍ/²⁵⁷. Des deux derniers, l'élément /sa-aḍ/ est indispensable après le marqueur du passé-révolu /ttuḡa/ (ou variante ; voir carte 220 pour ce type de marqueur). En voici des exemples d'Ikebdanen :

- /sa-aḍ yas/ = /ḥa-aḍ yas/ (Il viendra.)
- /ttuḡa sa-aḍ yas/ (Il voulait venir.)

Important est de noter que les variantes /sa-aḍ/ et /ḥa-aḍ/ sont subsidiaires par rapport à /aḍ/, surtout dans le Rif central où ils servent à souligner la notion temporelle de futur.

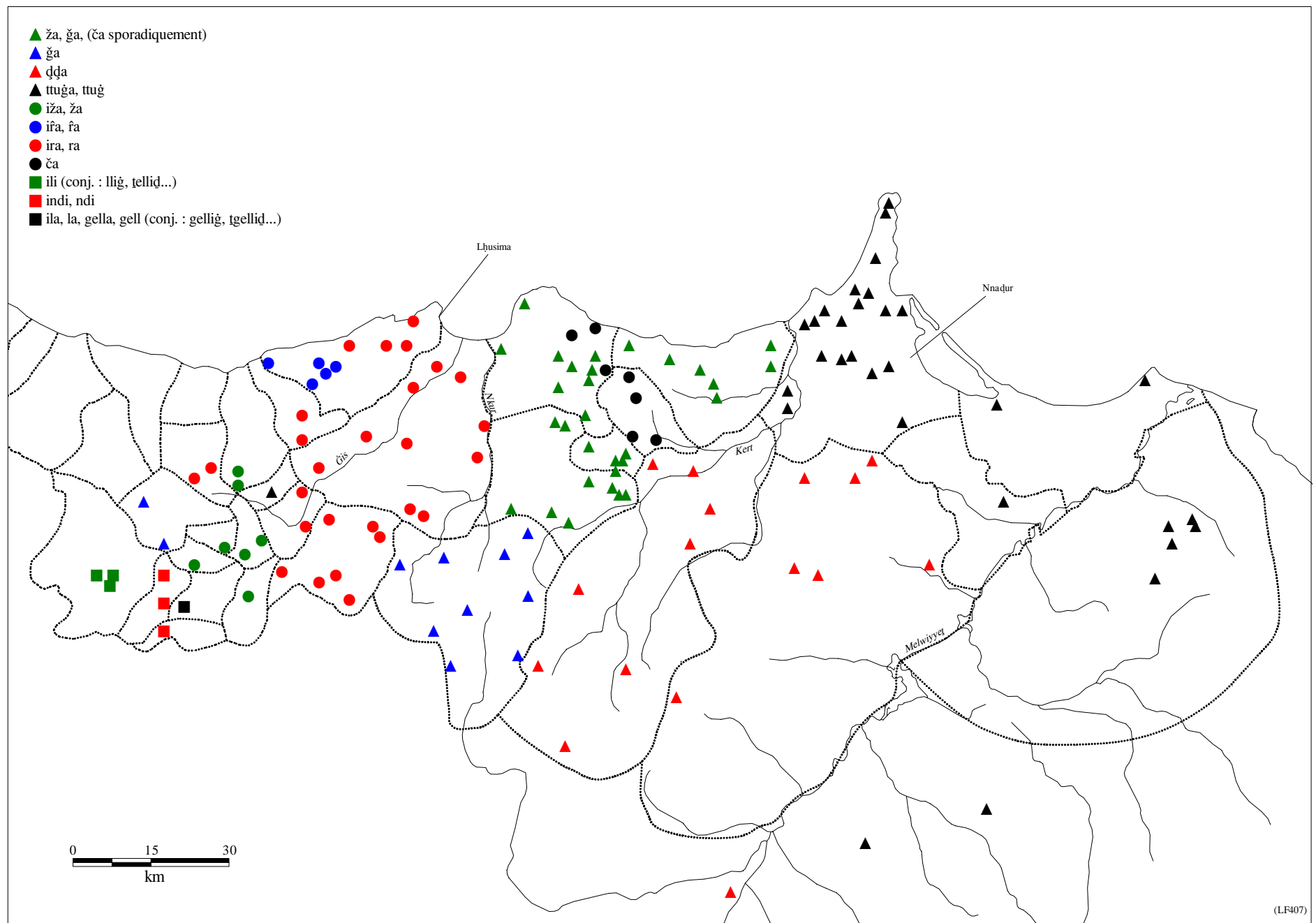
²⁵⁵ Plusieurs variétés occidentales ont le marqueur /ma/, souvent comme variante libre de /ḡa/, dans les subordonnées relatives.

²⁵⁶ Cet exemple montre aussi que, dans ces variétés, la focalisation n'est pas exprimée par les structures régulièrement repérées dans les variétés berbères du Rif (Lafkioui, 1999a) et des autres régions d'Afrique du Nord (Galand, 1957, 2002 : 331-355 ; Leguil, 1984, 1988 ; Mettouchi, 2003 parmi d'autres).

²⁵⁷ Contrairement à ce que Kossmann (2000 : 137) écrit, le marqueur /ḥa-aḍ/ ou /ḥa-a/ connaît un emploi considérable dans les variétés centrales du Rif. Nous y avons retrouvé même les variantes libres /uḥa-aḍ/ et /uḥa-a/.

²⁵⁴ Certaines variétés centrales, comme celles des Ayt Weryaḡel, des Ayt Eammart, des Ayt Iṭteft et des Ibequyen, connaissent /ḥa-aḍ/ comme variante libre de /ḡa/ dans les subordonnées circonstancielles principalement.

Carte 220 : Marqueurs préverbaux du passé-révolu non-redoublés



Quant aux préverbes du passé-révolu (carte 220), les données géolinguistiques du Rif sont divisées en deux blocs. Le bloc mineur est composé des variétés qui distinguent le marqueur /*ttuɣa*/ ou sa variante /*ttuɣ*/ (Rif oriental et Iqeleiyen)²⁵⁸. Le bloc majeur contient les variétés qui rendent cette notion aspectuo-temporelle par une forme conjuguée (Ktama et Ayt Ḥmed) ou figée (variétés centrales et occidentales) du verbe « être ». Comme formes figées existent /*ila*/, /*lla*/, /*gella*/ et leurs variantes multiples issues d'une réduction (/la/) et/ou une mutation consonantique de la liquide /l/ (/ira/, /iʔa/, /iʒa/, /ra/, /ʔa/ et /ʒa/) ou /ll/ (/ʒa/, /ɣa/, /ɖɖ/ et /ča/)²⁵⁹. Les formes conjuguées, en revanche, sont fondées sur /ili/ à Ktama et /gell/ à Ayt Ḥmed. Remarquables sont les éléments invariables /indi/ et /ndi/ de Taɣzut et d'Ayt Bušibet. Leur structure morphologie ne pourrait être rattachée aux variantes identifiées des deux groupes.

Le redoublement du marqueur du passé-révolu est une pratique usuelle dans certaines variétés du Rif central (Ayt Tamsaman, Ayt Seid, Ayt Tafersit, Ayt Wlišek, Ayt Tuzin et Igzennayen principalement). Il sert à ancrer davantage le procès ou l'état exprimé par le verbe dans le cadre aspectuo-temporel du passé-révolu. Quelques exemples d'Igzennayen :

- (a) /šši-ɣ/ (J'ai mangé.)
 /ɣa šši-ɣ/ (J'avais mangé.)
 /ɣa ɣa šši-ɣ/ (J'avais mangé.)

- (b) /tett-eɣ/ (Je mange.)
 /ɣa tett-eɣ/ (Je mangeais.)
 /ɣa ɣa tett-eɣ/ (Je mangeais.)

Ce préverbe peut donc accompagner un verbe au prétérit ou à l'aoriste intensif.

Cependant, de nombreux cas de redoublement ne dégagent pas ce renforcement de la valeur du passé-révolu. La situation d'énonciation précise et les prédispositions individuelles du locuteur en question y jouent sans doute un rôle important.

Un autre constat intéressant est que ce redoublement peut être réalisé par association de différentes variantes, comme dans les exemples d'Ayt Tuzin ci-dessous :

- /ʒa ɣa tett-eɣ/ (Je mangeais.)
 - /ʒa ča tett-eɣ/ (Je mangeais.)

²⁵⁸ L'élément /*ttuɣa*/ serait probablement dérivé du verbe /aɣ/ (saisir, prendre) ; voir à ce propos Chaker (1997). Il est employé comme prédicateur, toujours sous une forme invariable, dans l'énoncé non-verbal de certaines variétés berbères du Rif (Rif oriental et Iqeleiyen) ; voir à ce propos Lafkioui (1999a ; 2001).

²⁵⁹ Voir Partie II, Chapitre 2 : 4.1. et 4.2. pour ce qui est des mutations consonantiques des liquides /l/ et /ll/.

6. Les noms verbaux

Le nom verbal berbère est un nom dérivé d'une racine verbale par le biais de morphèmes de nominalisation affixés (préfixes, infixes et suffixes) qui peuvent produire des changements phonologiques autant que morphologiques. Il tient son statut de nom des fonctions nominales qu'il remplit et que la morphologie indique généralement. Bien qu'on puisse dresser une liste de modèles de formation principaux du nom verbal, aucune règle de prédiction exacte n'existe.

Suivant les notions sémantiques qu'ils expriment – concordant généralement à celles des verbes dont ils sont dérivés – les noms verbaux se scindent en noms d'action ou d'état et noms d'agent ou de patient. Les noms d'actions, fondés sur des bases verbales primaires ou dérivées, forment la majorité.

6.1. Les noms d'action ou d'état

Les schèmes de formation les plus réguliers du nom d'action ou d'état des variétés berbères du Rif s'appuient sur :

1. La préfixation de /a-/ à la base verbale, seule ou en combinaison avec d'autres procédés.
2. La préfixation de /i-/ à la base verbale, seule ou en combinaison avec d'autres procédés.
3. La préfixation et l'insertion de /u/ dans la base verbale et la simplification de la radicale tendue.
4. L'insertion de /a/ dans la base verbale.
5. L'amplification de la tension consonantique de la radicale médiane de la base verbale, seule ou avec alternance de sa voyelle finale avec /-u/.
6. La préfixation de /am-/ (ou /an-/) avec modifications vocaliques et consonantiques.
7. L'invariabilité de la base verbale.
8. L'affixation de la marque du féminin sans modification de la base verbale.
9. L'affixation de la marque du féminin avec modification de la base verbale.

Les noms d'action comportant l'élément /t — t/ ou /t-/ (ou variantes) sont féminins ; tous les autres sont masculins. Dans la notation des données qui suivront, la voyelle constante du nom est accolée à la base alors que la voyelle alternante y est séparée par un tiret.

1. Préfixation de /a-/ à la base verbale, seule ou avec d'autres procédés

Ce mode de formation concerne essentiellement les verbes trilitères, quadrilitères et quinquilitères, souvent d'origine dérivée.

- /knef/ ⇒ /a-knef/ (action de griller)
- /sudeŋ/ ⇒ /a-sudeŋ/ (action d'embrasser)
- /skerkes/ ⇒ /a-skerkes/ (action de mentir)
- /sselmeɖ/ ⇒ /a-sselmeɖ/ (action de faire apprendre)
- /nnerzem/ ⇒ /a-nnerzem/ (fait d'être ouvert)

La préfixation de /a-/ est combinée avec d'autres procédés morphologiques pour construire le nom d'action approprié.

- L'insertion de /-a-/, /-i-/ ou /-u-/ devant la dernière radicale d'un verbe de type /ccc/ :
 - . /ndeh/ ⇒ /a-ndah/ (action de conduire).
 - . /ršel/ ⇒ /a-ršel/ (action de marier).
 - . /kres/ ⇒ /a-krus/ (action de nouer).
- La suffixation de /-i/ après la dernière radicale d'un verbe de type /cC/, /cvc/ ou /ccc/ :
 - . /fek/ ⇒ /a-fekk-i/ (action de détacher).
 - . /šuš/ ⇒ /a-šuš-i/ (action de chercher).
 - . /menɖ/ ⇒ /a-menɖ-i/ (action de disputer)²⁶⁰.

2. Préfixation de /i-/ à la base verbale, seule ou avec d'autres procédés

Ils sont plutôt rares les noms d'action construits sur la base de la seule préfixation de /i-/. Exemple :

- /zzar/ ⇒ /i-zzar/ (action de devancer)

Le préfixe /i-/ est en général (surtout dans le Rif occidental) accompagné du suffixe /-i/ dans des formations déverbatives telles : /bedd/ ⇒ /i-bedd-i/ (fait d'être debout) qui a /a-bedd-i/ comme allomorphe dans les autres variétés rifaines²⁶¹.

3. Préfixation et insertion de /u-/ dans la base verbale, avec simplification de la radicale tendue

Ces procédés ont trait aux noms d'action dérivés des verbes de type /Cc/, comme par exemple :

- /ffeɖ/ ⇒ /u-fuɖ/ (action de sortir)
- /ffez/ ⇒ /u-fuz/ (action de mastiquer)

Les mêmes règles s'appliquent à certains verbes de type /CC/, comme dans l'exemple du Rif oriental :

- /lleff/ ⇒ /u-luf/ (action de divorcer/répudier)

où l'on voit une double simplification de la tension des consonnes.

4. Insertion de /a/ dans la base verbale

L'intercalation de l'élément vocalique /a/ se fait généralement devant la dernière radicale des verbes de type /acc/ tels :

- /aɖef/ ⇒ /aɖaf/ (action d'entrer)
- /agem/ ⇒ /agam/ (action de puiser l'eau)

Mais des constructions dans lesquelles /a/ est inséré après la première radicale ont été observées aussi. Les verbes dont elles sont dérivées sont de type /ccv/. Exemple :

- /ɖwa/ ⇒ /ɖawa/ (action de voler)

5. Amplification de la tension de la radicale médiane de la base verbale, seule ou avec alternance de la voyelle finale avec /-u/

Il s'agit dans ce cas des verbes à structure /ccv/ dont la voyelle est /a/ ou /i/ dans les variétés orientales et centrales, et /u/, /a/ ou /i/ dans les variétés occidentales. Lorsque la voyelle finale est /u/, le changement de la tension de la radicale médiane suffit pour assembler le nom d'action ; /ccu/ du verbe ⇒ /cCu/ du nom d'action. Lorsque le verbe termine par /a/ ou /i/, en revanche, ces voyelles font nécessairement l'objet d'une modification en /-u/, soit /cca/, /cci/ (verbe) ⇒ /cCu/ (nom d'action). Exemples :

- /wɖu/ ⇒ /weɖtu/ (action de partager)²⁶²
- /bɖa/ ⇒ /beɖtu/ (action de partager)
- /hɖa/, /hɖi/ ⇒ /heɖtu/ (action de surveiller)

6. Préfixation de /am-/ (ou /an-/) avec modifications vocaliques et consonantiques

Les noms d'action concernés ici ont pour point de départ un verbe à racine bilitère de type /cc/.

- /rez/ ⇒ /am-erriz/ (action de briser)²⁶³
- /res/ ⇒ /am-erwas/ (action de s'endetter)

Le premier exemple connaît, outre la préfixation de /am-/, un changement de /t/ en /rr/ et l'insertion de /-i-/ devant la dernière radicale. Le second, en revanche, fait intercaler l'extension

²⁶¹ L'alternance de la voyelle préfixale /a-/~ /i-/ dans les variétés berbères du Rif est traitée antérieurement dans Partie II, Chapitre 1 : 3.

²⁶² Pour l'action de « partager », le nom /weɖtu/ est repéré dans les variétés occidentales ; celui de /beɖtu/, par contre, couvre l'aire du Rif central et du Rif oriental.

²⁶³ Ce nom verbal signifie aussi « bosse, bosselure, enflure » dans plusieurs variétés rifaines.

²⁶⁰ La variante libre /mmneɖ/ (disputer) a aussi /a-menɖ-i/ comme nom déverbatif.

particulière /-wa-/ – qui n’apparaît que dans le nom verbal – entre les deux radicales²⁶⁴.

7. Invariabilité de la base verbale

La constance de la base pour la formation du nom verbal apparaît souvent dans des lexèmes pan-berbères, comme :

- /faḍ/ ⇒ /faḍ/ (fait d’avoir soif)
- /urar/ ⇒ /urar/ (action de jouer ou de fêter)

Mais elle est aussi relevée dans des emplois plus locaux, tels le cas suivant du Rif occidental :

- /aḡul/ ⇒ /aḡul/ (action de retourner)

8. Affixation de la marque du féminin sans modification de la base verbale

Ce procédé se distingue du précédent par l’adjonction de l’affixe discontinu du féminin /t — t/ à la base verbale.

- /usu/ ⇒ /t-usu-t/ (action de tousser)
- /azu/ ⇒ /t-azu-t/ (action d’écorcher)

Son allomorphe /t — ø/ est employé dans la construction du nom d’état des verbes comme :

- /mḡer/ ⇒ /t-mḡer/ (fait d’être grand/vieux) ;
- /mzi/ ⇒ /t-mzi/ (fait d’être petit/jeune).

Le genre n’affecte pas le signifié de base des noms d’action ou d’état. Le choix entre une forme masculine et une forme féminine ne paraît pas être motivé par la sémantique. Les deux formes renvoient autant à l’aspect abstrait exprimé par le nom verbal qu’à son aspect concret²⁶⁵.

9. Affixation de la marque du féminin avec modification de la base verbale

Dans ce mode de formation, l’indice du féminin est associé à :

- la préfixation d’une voyelle ;
 - . /ttu/ ⇒ /t-attu-t/ (fait d’oublier) ;
 - . /berken/ ⇒ /t-uberken-t/ (fait d’être noir)²⁶⁶ ;
 - . /neh̄ses/ ⇒ /t-ineh̄ses-t/ (action de sangloter) ;
- la préfixation d’une voyelle et la simplification de la tension de la radicale tendue qui peut entraîner un changement de la valeur qualitative de la consonne en question ;
 - . /dder/ ⇒ /t-uḍer-t/ (fait de vivre) ;
 - . /qqen/ ⇒ /t-iḡun-i/ (action d’attacher)²⁶⁷ ;
- la préfixation de /w-/ et la suffixation d’une voyelle ;
 - . /af/ ⇒ /t-w-af-i-t/ (action de trouver) ;
- la préfixation de /am-/ ou /im-/ et la suffixation de /-iw/²⁶⁸ ;
 - . /ns/ ⇒ /t-am-ens-iw-t/ (action de passer la nuit) ;
 - ⇒ /t-im-ens-iw-t/
- la préfixation de /mu-/ et la suffixation de /-i/ ;
 - . /ssen/ ⇒ /t-mu-ssn-i/ (fait de savoir) ;

²⁶⁴ La formation de ce type de nom d’action, très usitée dans le Rif, est relativement stable, car elle n’a pas changé depuis Renisio (1932 : 81).

²⁶⁵ Cependant, un petit nombre de noms verbaux féminins, dérivés de noms verbaux masculins corrélaires, dénotent une légère différence de signification. Ils reflètent la notion de « concret-particulier » à l’opposé de la notion de « abstrait-collectif » du masculin. En voici un bon exemple :

- /ar(e)f/ ⇒ /urif/ (action de griller = « grillade »)
 ⇒ /t-urif-t/ [= /urif/ + /t — t/] (grillade = « une grillade »)

²⁶⁶ Ce nom d’état a comme variante régionale /t-uberken-t/ qui a fait l’objet d’une modification de tension de la première radicale ; elle est également le nom d’état du verbe /bberken/ (être noir) où la radicale /bb/ est une tendue.

²⁶⁷ Dans la forme /t-iḡun-i/ (action d’attacher), aucune voyelle n’est préfixée à la base verbale dont elle est issue.

²⁶⁸ Le préfixe /im-/ est régulièrement attesté en combinaison avec le suffixe /-a/ dans des noms d’actions monoconsonantiques, comme /t-im-egg-a/ (l’action de faire ⇒ l’action de faire des sortilèges = sortilèges) qui provient du verbe /gg/ (faire) et /t-im-enn-a/ (l’action de dire = paroles) qui provient du verbe /ini/ (dire) ; les deux noms sont au féminin pluriel.

- la préfixation d’une voyelle et la suffixation de la voyelle /-a/ ;
 - . /ffer/ ⇒ /t-uffr-a/ (FP, action de cacher) ;
 - . /nuffer/ ⇒ /t-anuffr-a/ (FP, action de cacher) ;
- la préfixation d’une voyelle et la suffixation de /-in/²⁶⁹
 - . /asem/ ⇒ /t-ism-in/ (FP, fait d’être jaloux) ;
 - . /asem/ ⇒ /t-usm-in/ (FP, fait d’être jaloux) ;

Le cas des emprunts

Pour les emprunts, surtout à l’arabe, il arrive que les noms d’action ou d’état comportant un article défini (/le-/) soient intégrés tel quel dans la morphologie berbère.

- /fhem/ ⇒ /lefhama/ (fait de comprendre) en arabe et en berbère

Mais, souvent, les déverbatifs empruntés sont adaptés au système morphologique du berbère moyennant les mêmes procédés de dérivation que pour les verbes d’origine berbère. Des ajustements spécifiques ont été toutefois constatés, tels la suffixation de /-et/ qui va de pair avec l’élision de la voyelle finale /-a/ (marqueur du féminin arabe) en cas de nom féminin. Soit :

- /fhem/ ⇒ /lefhama/ (arabe) ⇒ /lefham-et/ (berbère).

Ceci implique que le passage de l’arabe au berbère s’est fait en sauvegardant la classe grammaticale de genre mais non pas ses marqueurs. L’article défini arabe /le-/ (ou variante à mutation consonantique) est maintenu²⁷⁰.

A titre d’exemple, nous présenterons dans les cartes 221 à 234 les formations variées du nom d’action de plusieurs verbes. Au vu de l’instabilité générale de ce phénomène, seuls les déverbatifs prépondérants ont été retenus pour la comparaison géolinguistique.

L’exemple qu’expose la carte 221 concerne les noms d’action du verbe « rajouter ». Les structures de dérivation sont : /t-(a)m-cci-w(k)-t/, /t-im-cci-t/, /t-im-cc-a/, /t-im-a-Cu/ et /am-cci/ ; avec /m/ comme radicales /cc/ et /R/ comme radicale /C/. Alors que les variétés du Rif central et du Rif occidental montrent une préférence pour les formes au féminin, marquées par /t — t/ ou /t-/, les variétés orientales dévoilent la prédominance de la construction masculine à préfixe /am-/. Celui-ci apparaît également dans le nom d’action féminin des Ibdalsen, des Ayt Buyehya et des Ayt Gersif. Sa voyelle initiale est cependant absente dans la formation du même type d’un grand nombre de variétés centrales²⁷¹. A mesure que l’on se dirige vers l’ouest, c’est le préfixe /im-/ qui est utilisé. Il occupe tout le terrain du Rif occidental sous forme de /t-im-a-rru/ et /t-im-rn-a/.

Les verbes /aḍef/ et /kšem/, tous deux signifiant « entrer », ont pour nom d’action : /aḍaf/ ou /attuf/ et /a-kšam/ respectivement (carte 222). Le dernier est obtenu par la préfixation et l’infixation de la voyelle /a-/ ; c’est la forme employée dans le Rif occidental. Les deux autres, par contre, sont le résultat de l’infixation de la voyelle /-a-/ tout court (Rif central) ou l’infixation de la voyelle /-u-/ avec modification de la consonne /ḍ/ (Rif oriental).

²⁶⁹ Les noms déverbatifs au féminin (/t-/) pluriel (/in/) expriment la même signification « fondamentale » que leur correspondant masculin singulier, s’il existe. L’exemple suivant en porte la preuve :

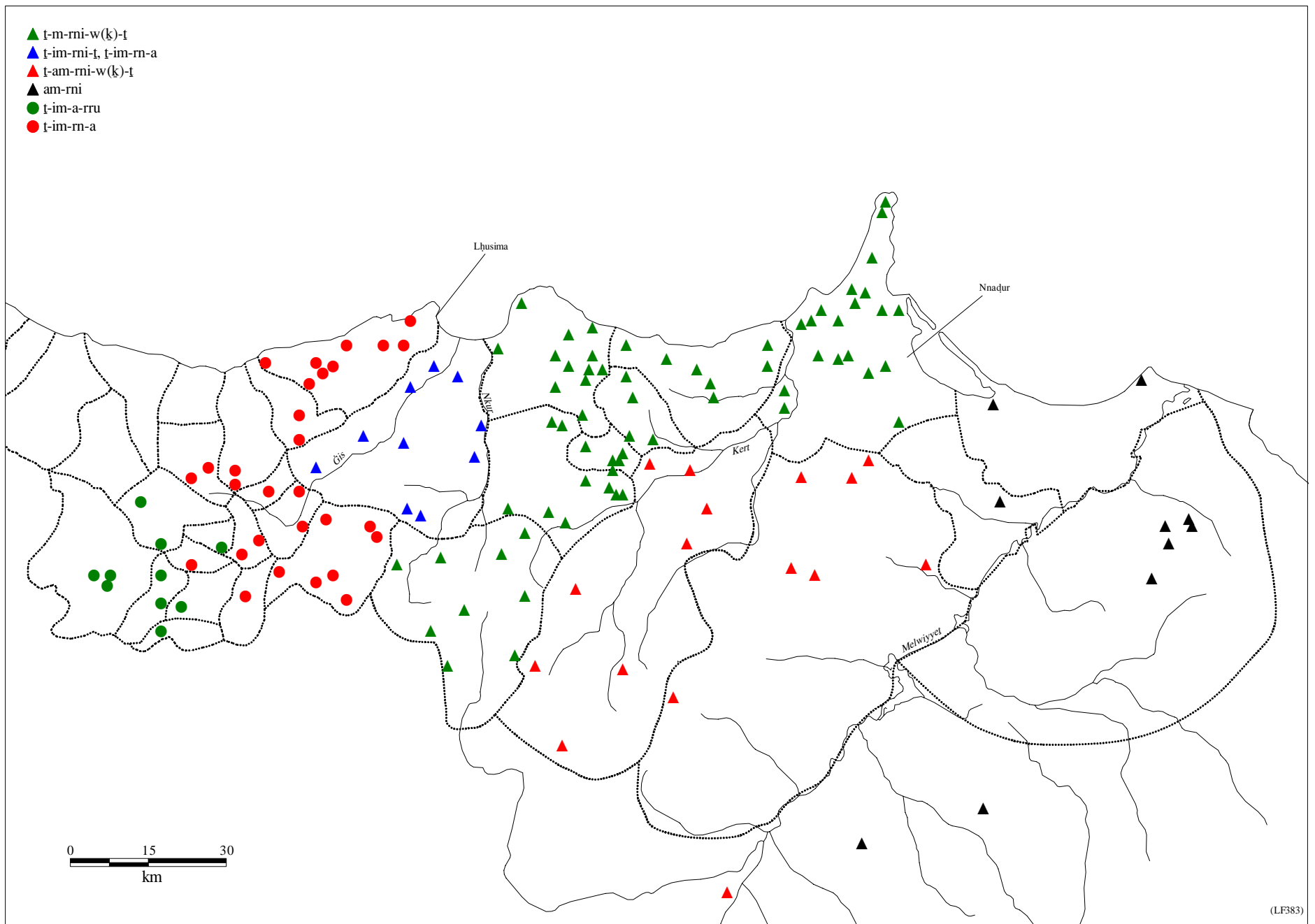
- /ffeḡ/ ⇒ /t-ufḡ-in/ (FP, action de sortir) ;
 ⇒ /ufuḡ/ (MS, action de sortir).

Le nom /ufuḡ/ est souvent employé comme euphémisme référant au sens dérivé de « excréments ».

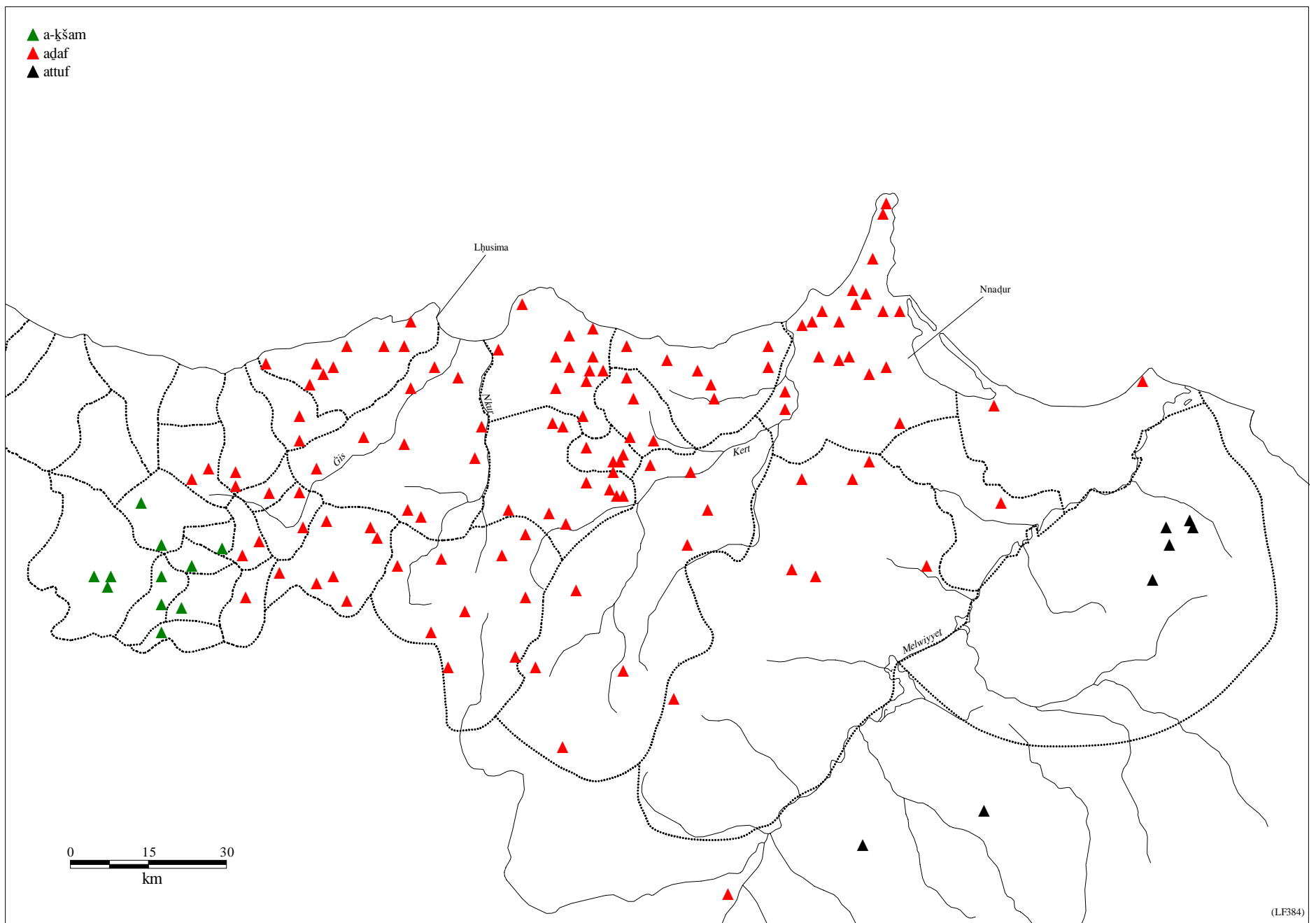
²⁷⁰ A propos des mutations consonantiques du /l/, voir antérieurement Partie II, Chapitre 2 : 4.1.

²⁷¹ Sur le traitement de la voyelle préfixale, voir Partie II, Chapitre 1 : 3.

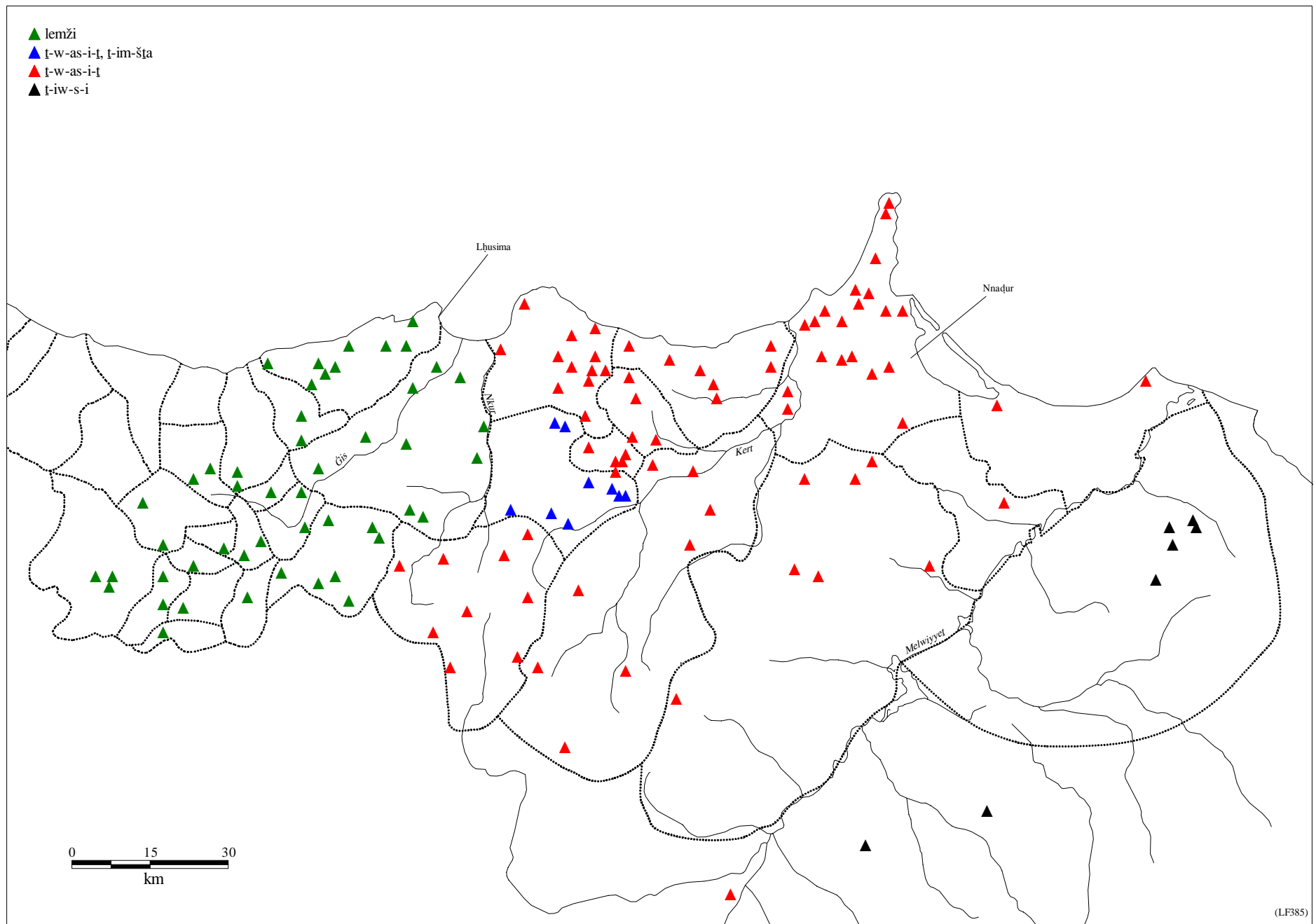
Carte 221 : Le nom d'action du verbe « rajouter »



Carte 222 : Le nom d'action du verbe « entrer »



Carte 223 : Le nom d'action du verbe « venir »



Le nom déverbatif de « venir » (carte 223) est particulier parce qu'il est remplacé par la forme arabe /lemži/, empruntée de toutes pièces dans le Rif occidental et les variétés centrales lui avoisinantes. Ailleurs dans le Rif, c'est l'association de la base berbère /as/ (venir) avec des affixes divers qui constitue ce nom. La forme /t-w-as-i-t/ (Rif central) y est la plus répandue. Elle est en alternance facultative avec /t-im-šta/ chez les Ayt Tuzin²⁷². L'emploi de /t-iw-s-i/ est principalement observé dans le Rif oriental.

Les noms d'action du verbe « devenir, revenir » (carte 224) sont, à l'exception du cas de /ağul/, tous fondés sur une structure à affixation :

- /ağul/ ⇒ /ağul/ (Rif occidental) ;
- /qleb/ ⇒ /a-qlab/ (Ktama) ;
- /εqeb/ ⇒ /a-εqab/ (Ayt Bufraḥ, Ayt Mezduy) ;
- /ɖewl/ ⇒ /t-aɖewl-a/ (Rif central) ;
 ⇒ /t-aɖewl-i/ (Tafersit) ;
 ⇒ /aɖwal/ (Rif central) ;
 ⇒ /t-im-ɖwel-t/ (Iznasen, Ayt Buzeggu, Tawrirt).

Pour ce qui est de la forme /t-im-ɖwel-t/, elle existe aussi dans les variétés centrales, mais avec un sens dérivé spécifique, à savoir « l'action par laquelle la mariée visite ses parents pour la première fois après son mariage ».

Pour exprimer l'« action de boire », les variétés du Rif connaissent essentiellement les noms /t-iss-i-t/ et /t-iss-i/ qui sont extraits des verbes /sew/, /su/ ou /seb/ selon la variété en question (carte 225). Les Ayt Wlišek, cependant, dévient de cette pratique par la création du nom /t-assu-t/.

Le verbe dérivé /sessew/ ou /sessu/ (arroser, carte 226) laisse voir les formations féminines complexes : /t-assaw-t/, /t-assu-y-t/, /t-assu-t/, /t-iss-i-t/, /t-iss-i/. Ses formations masculines /a-sessew/ et /a-sessu/, par contre, ont fait l'objet d'une simple préfixation du marqueur /a-/.

La variation morphologique est plus réduite pour le verbe qui dénote la valeur de « faire le lit » (carte 227). L'aire géolinguistique du Rif est partagée entre le groupe à nom d'action berbère /t-assu-t/ (Rif central et Rif oriental) – ou /t-assu-y-t/ chez les Ayt Ɛammart et les Ayt Iṭteft (Lears) – et le groupe à nom d'action arabe /lefraš/ (Rif occidental).

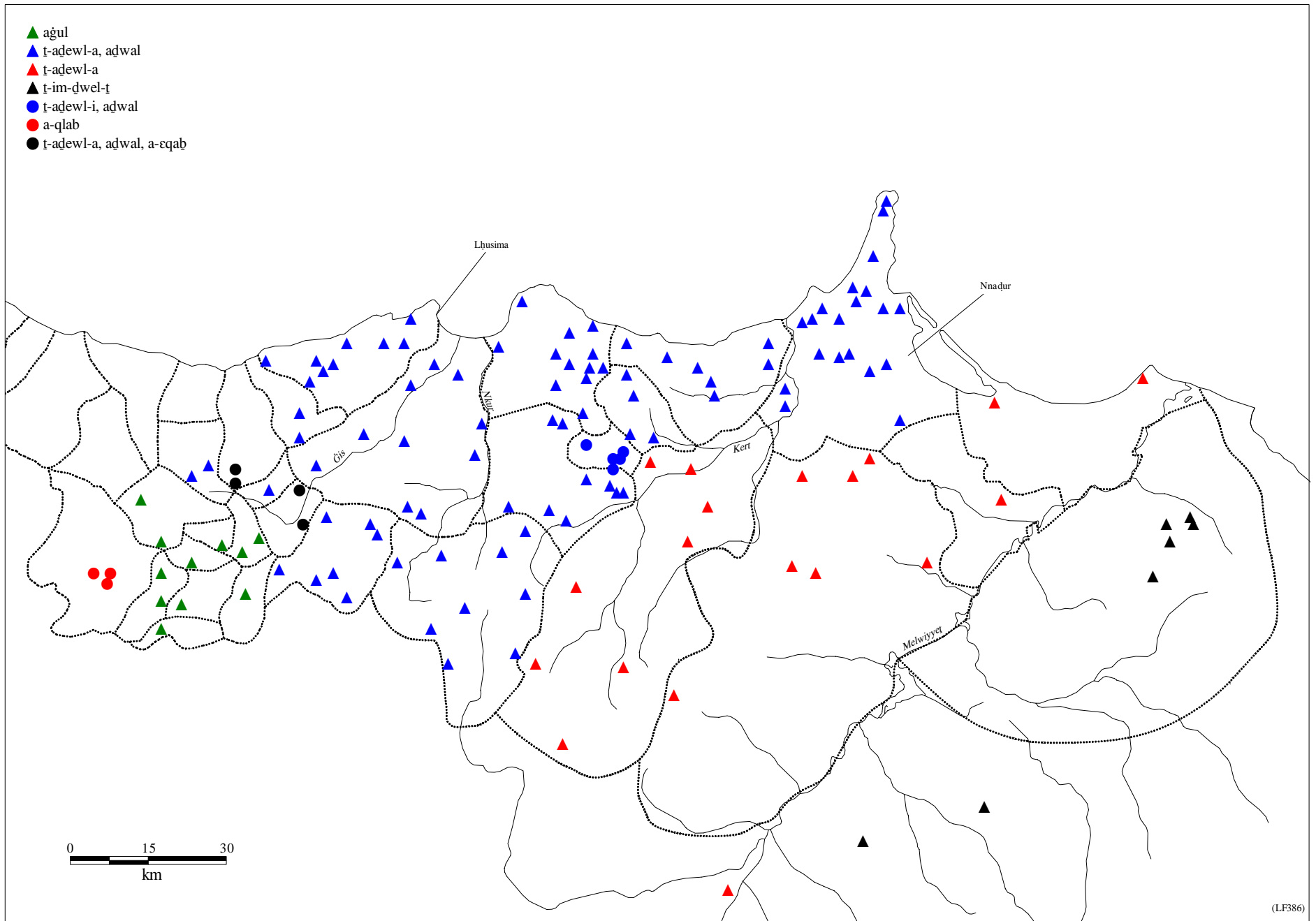
Pour le nom d'action de /zer/ (voir, carte 228), la majorité des variétés berbères du Rif utilise la construction /t-im-zr-a/²⁷³. Les Ayt Weryağel en adjoignent le déverbatif /t-am-zer-t/ (ou variante locale). Les locuteurs de Ktama, par contre, emploient le nom masculin /a-zuger/ (ou /a-zuger/) ou son allomorphe /a-zugur/ (ou /a-zugur/). Il est dérivé du verbe /zuger/ (ou /zuger/) dont les paradigmes de conjugaison alternent avec ceux de /zer/, parfois au sein d'un seul et même thème. Les variétés des Ayt Iznasen, des Ayt Buzeggu et des Ayt Tawrirt font dériver /izr-i/ de /zer/ par affixation de la voyelle /i/.

L'action de lire est généralement rendue par un nom verbal féminin dont la variation formelle est située au niveau de sa composition vocalique (carte 229). Seul le cas de /iqra/ (Ibdālsen, Ayt Buyeḥya, Ayt Gersif) en fait l'exception, mais il est dérivé de la base verbale /qra/ (lire) au lieu de /ğer/ (lire).

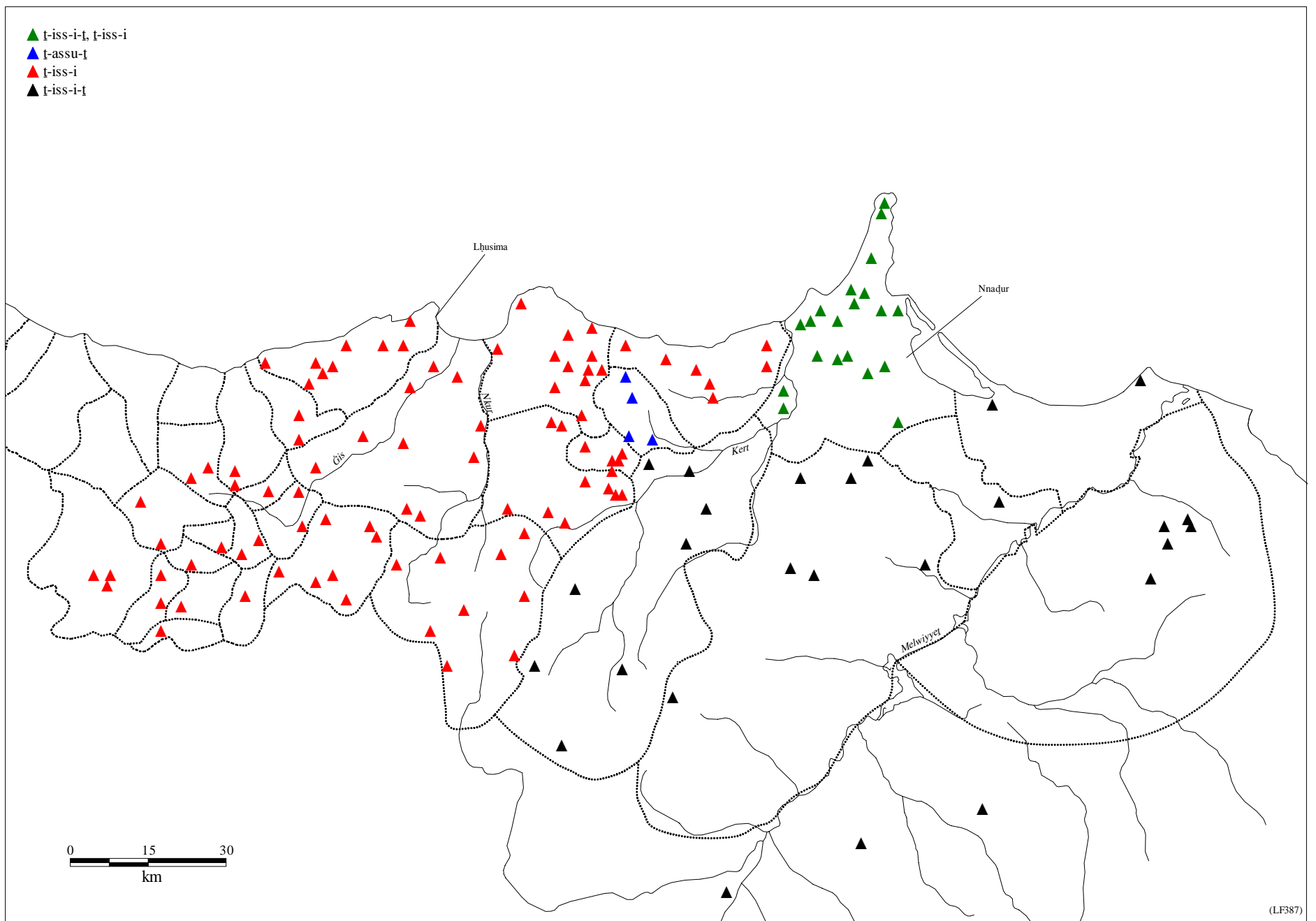
²⁷² Il n'est pas évident de retracer la ligne de dérivation de /t-im-šta/ à partir du verbe /as/.

²⁷³ Le nom /t-im-zr-a/ (avec /z/ non pharyngalisé) est dérivé de /zer/ (voir) selon les mêmes procédés morphologiques. Il est attesté chez les Ayt Tağzut.

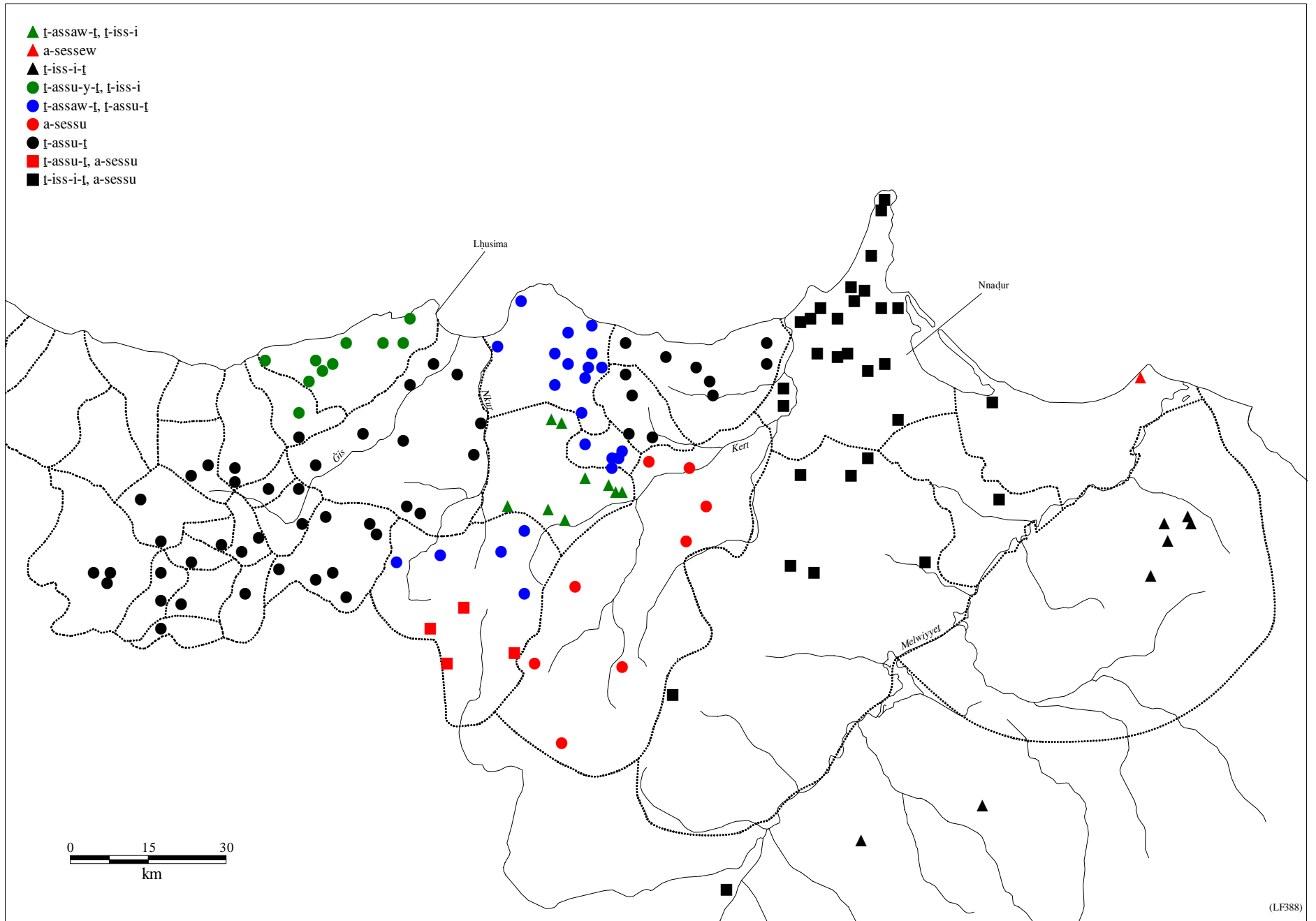
Carte 224 : Le nom d'action du verbe « devenir, retourner »



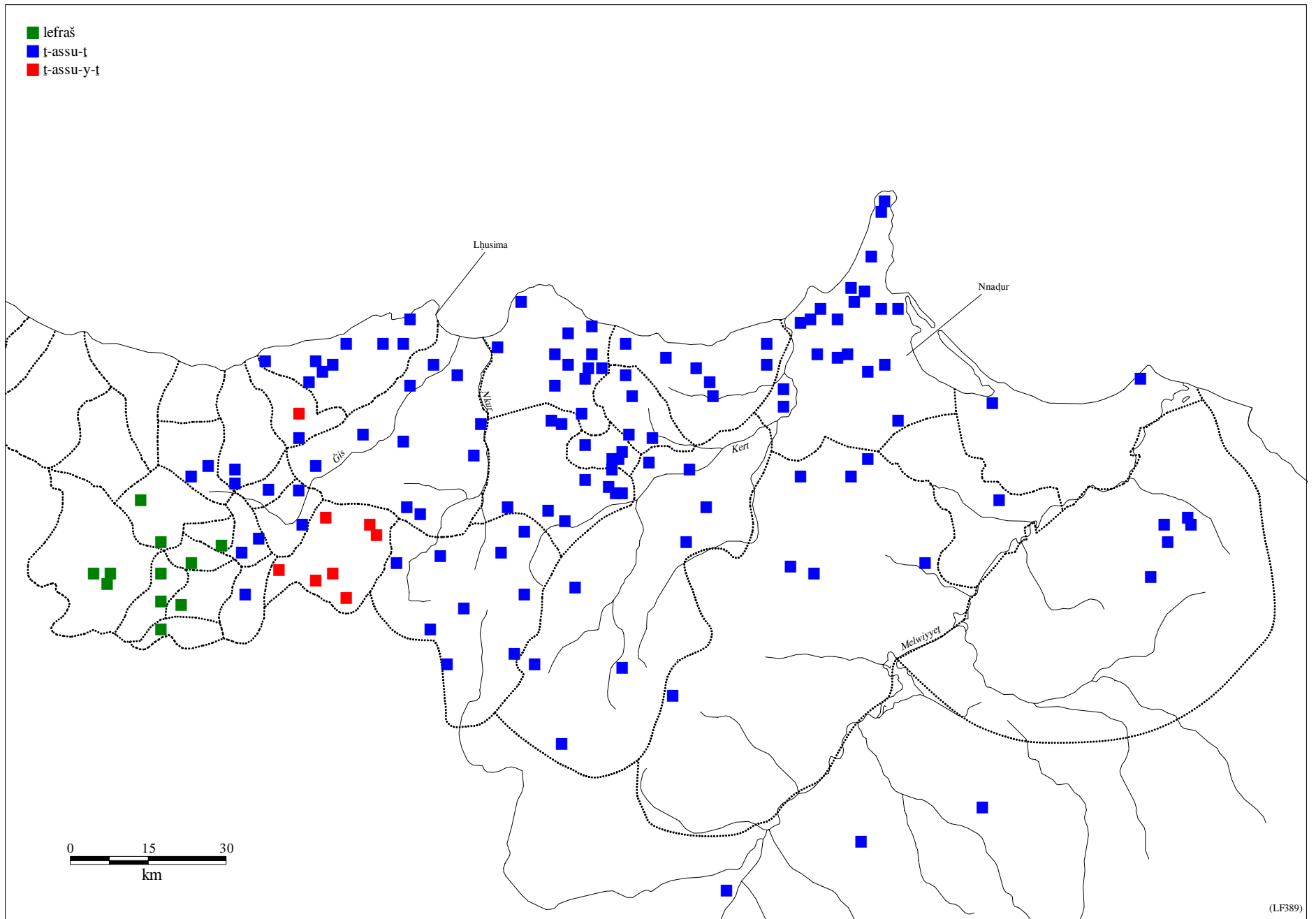
Carte 225 : Le nom d'action du verbe « boire »



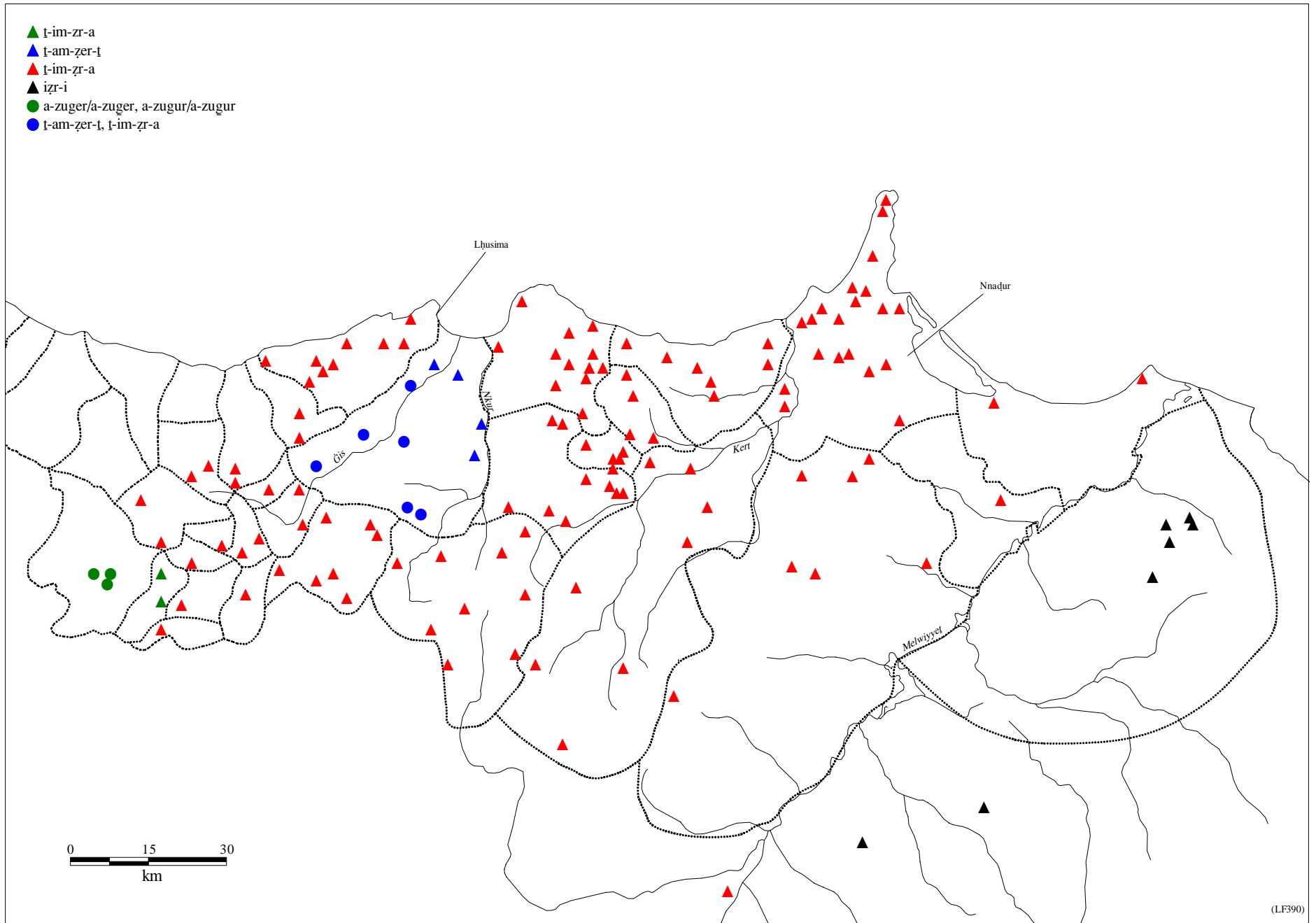
Carte 226 : Le nom d'action du verbe « arroser »



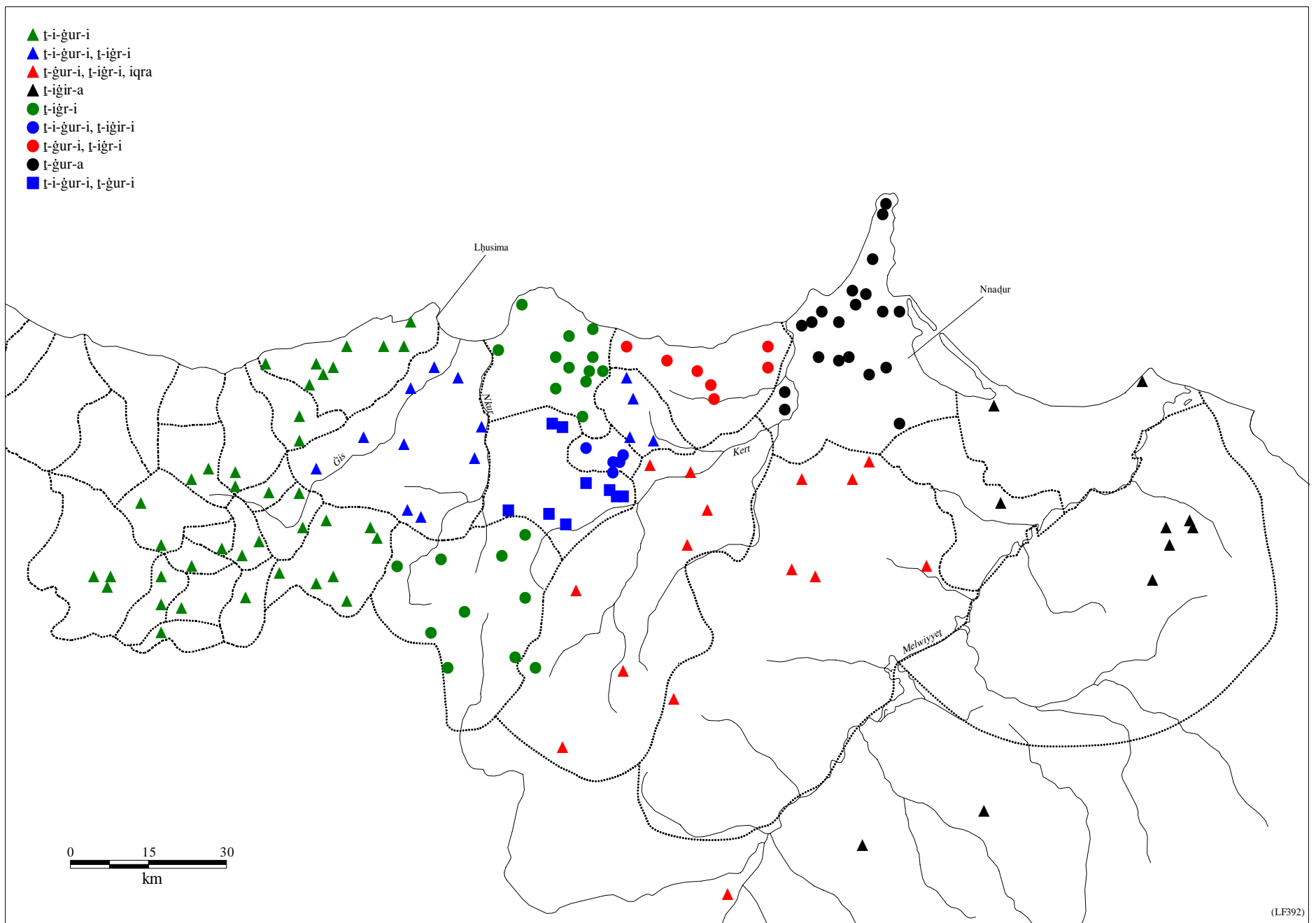
Carte 227 : Le nom d'action du verbe « faire le lit »



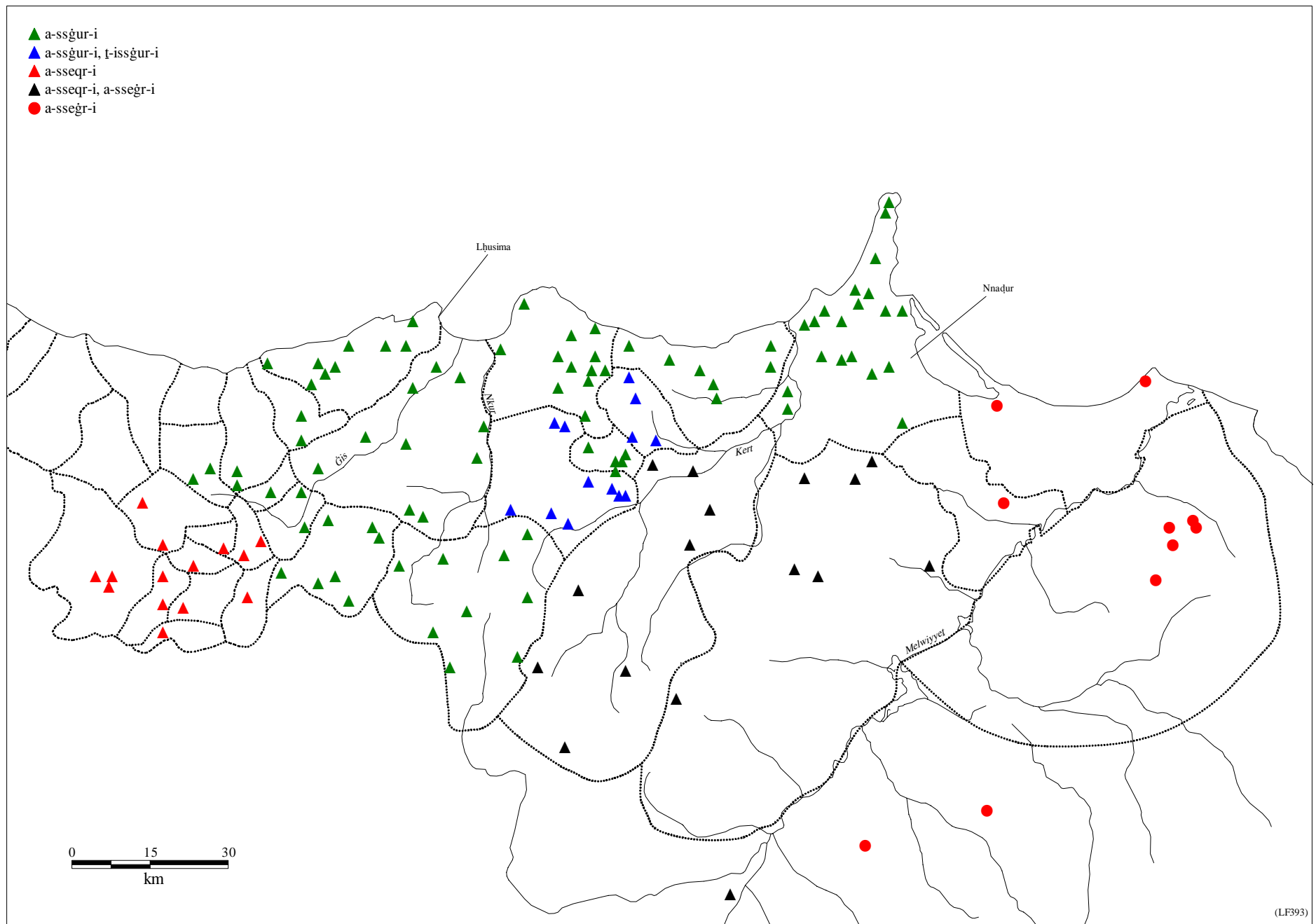
Carte 228 : Le nom d'action du verbe « voir »



Carte 229 : Le nom d'action du verbe « lire, étudier »



Carte 230 : Le nom d'action du verbe « enseigner »



Le verbe dérivé /ssǧer/ (enseigner, carte 230 ci-dessus) a comme nom d'action /a-ssǧur-i/ (Rif central), /t-issǧur-i/ (Ayt Wlišek et Ayt Tuzin), /a-sseǧr-i/ (Rif oriental), /a-sseqr-i/ (Rif occidental, Ibdāsen, Ayt Buyehya, Ayt Gersif). Dans les deux premiers noms, la voyelle /u/ est intercalée entre les consonnes /ǧ/ et /r/. Le modèle de dérivation des deux derniers noms d'action, en revanche, ne contient pas cette voyelle. Le nom /a-sseqr-i/, qui est dérivé de la base secondaire /sseqra/ (enseigner), a /a-sseǧr-i/ comme variante libre chez les locuteurs des Ibdāsen, des Ayt Buyehya et des Ayt Gersif.

Du verbe /ali/ (monter, carte 231) découlent les noms d'action /alay/, /t-alay-t/, /t-ali-t/ et /allay/. Leur diffusion géographique s'étend sur le Rif central, le Rif oriental et certaines variétés du Rif occidental. Les déverbatifs /a-elli/ (majorité des variétés occidentales) et /a-llaε/ ou /a-llaε/ (Ktama) sont issus des verbes /elli/ et /llaε/ ou /llaε/ respectivement²⁷⁴.

De la base verbale /aKer/ (voler, carte 232), où /K/ représente les différentes réalisations de spirantisation dynamique possibles²⁷⁵, est issu le nom d'action prédominant /t-ukker-ǧa/ (Rif central et Rif occidental). Sa composition dégage des affixations (vocalique et consonantique), un changement de la voyelle initiale et un passage de la radicale simple /k/ à la tendue /kk/. Son allomorphe /t-ikkur-ǧa/ est attesté chez les Ikebdanen. Le suffixe /-ǧa/, que partagent ces deux noms, serait une particularité pan-berbère qui n'apparaît que dans ce cas de figure. Le nom dérivé /t-w-aqr-a/ contient d'autres types d'affixation vocalique et consonantique (plupart des variétés orientales). Ses consonnes radicales, en outre, ne font pas l'objet d'un changement de quantité. Les Ibdāsen, les Ayt Buyehya et les Ayt Gersif font correspondre à ce verbe le nom d'action

/t-iħħiwn-a/ qui est dérivé de /ħwen/ (voler), verbe emprunté à l'arabe et ajusté à la morphologie berbère.

L'action d'« acheter » est représentée linguistiquement par de multiples noms verbaux du verbe /sseǧ/ (acheter, carte 233). Les variétés occidentales et plusieurs variétés centrales leurs adjacentes sont caractérisées par le déverbatif féminin /t-im-sǧ-a/. Certaines variétés centrales connaissent l'usage de la forme /t-am-seǧ-t/ que les Ayt Tuzin font varier facultativement avec la forme masculine /am-sǧ-i/²⁷⁶. Les variétés centrales localisées plus près du méridional ont /t-am-siǧ-t/ pour nom d'action. Celui-ci est aussi relevé dans les variétés des Iqelēiyen qui l'alternent avec /t-am-sǧ-i-t/ où le /i/ est suffixé au lieu d'être infixé entre les radicales. A cette forme se rajoute le suffixe /-w/ dans /t-am-sǧ-iw-t/, variante en cours dans les variétés orientales.

Le dernier cas de figure porte sur les noms d'action dérivés du verbe /zall/ (prier, carte 234). Ils sont construits suivant deux modes principaux qui définissent en même temps leur distribution géographique : le mode /t-(a)-zall-i-t/ (FS) observé partout dans le Rif occidental et le Rif central, et le mode /t-izill-a/ (FP) repéré dans le Rif oriental. Il importe de noter que nous avons tenu compte, dans la présentation des faits sur la carte 234, du phénomène de la mutation consonantique de la liquide /l/²⁷⁷, du comportement de la voyelle préfixale (absence ou présence)²⁷⁸ et du traitement du premier élément du marqueur de genre féminin /t-/²⁷⁹. Ce sont ces phénomènes qui sont à la base de la variation géolinguistique considérable qu'affiche cette carte.

²⁷⁴ Nous notons que les variantes phonétiques /t-alayk-t/ et /t-alak-t/, issues de l'assimilation de la suite /yt/ de /t-alay-t/, ont été aussi détectées de manière irrégulière dans les régions en cause.

²⁷⁵ A ce sujet, voir antérieurement Partie II, Chapitre 2 : 2.2. (série 2).

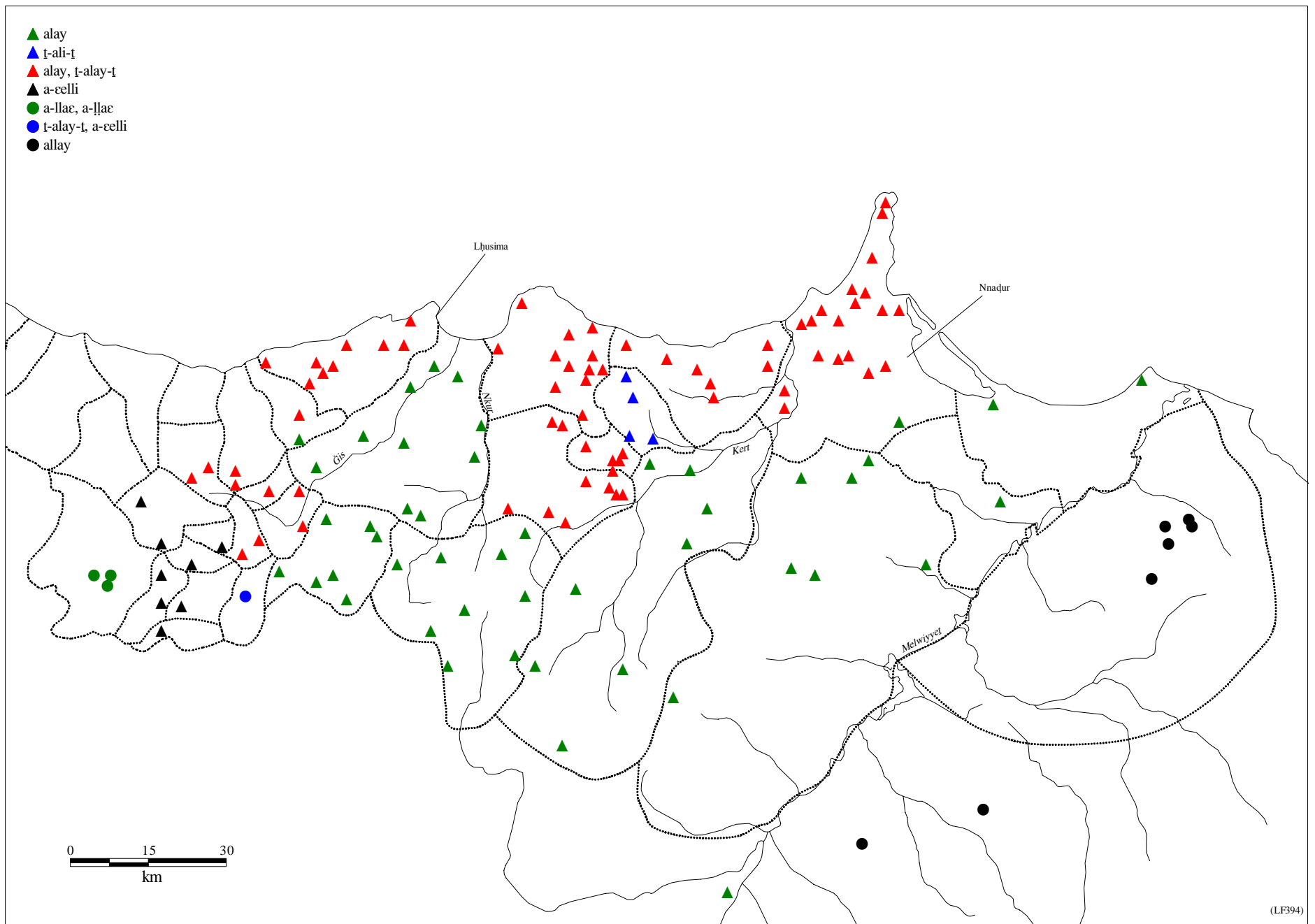
²⁷⁶ Selon son emplacement géographique, l'unité /ǧ/ des noms d'action /t-am-seǧ-t/ et /t-am-siǧ-t/ connaît différentes réalisations phonétiques en raison d'assimilation. A ce propos, voir antérieurement Partie II, Chapitre 2 : 8.1.1.

²⁷⁷ Voir antérieurement, Partie II, Chapitre 2 : 4.2.

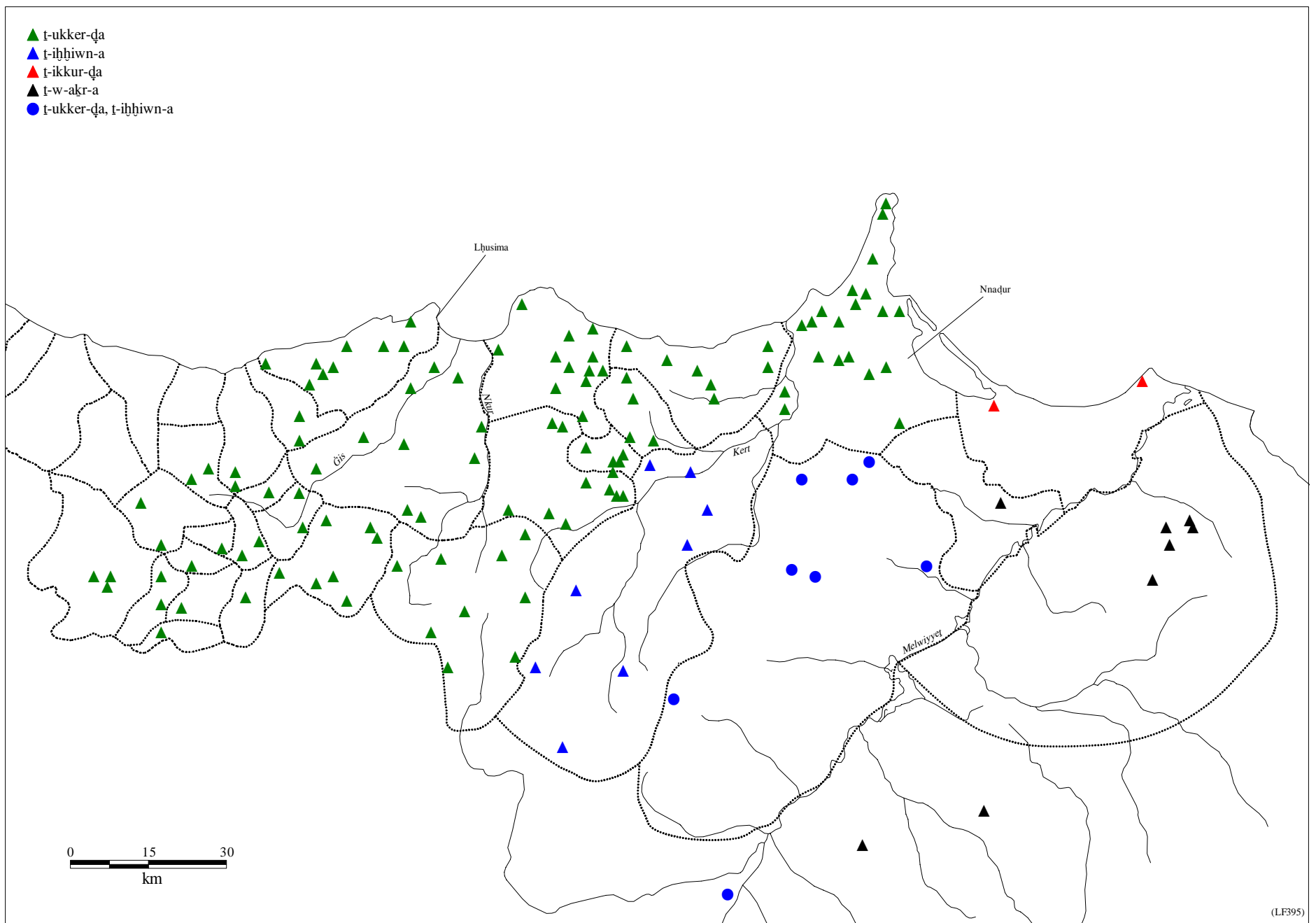
²⁷⁸ Voir antérieurement, Partie II, Chapitre 1 : 3.

²⁷⁹ Voir antérieurement, Partie II, Chapitre 2 : 2.2.3.

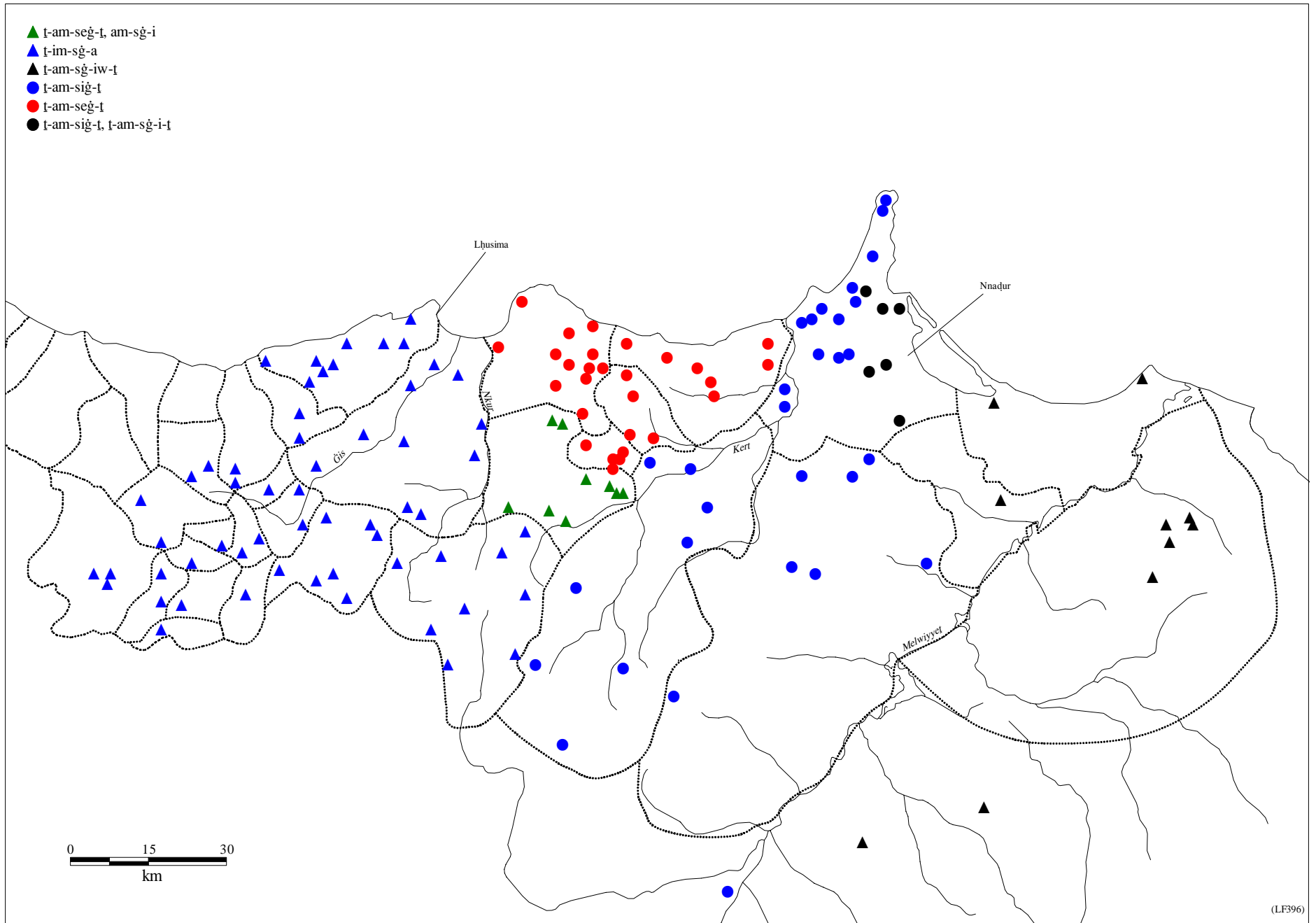
Carte 231 : Le nom d'action du verbe « monter »



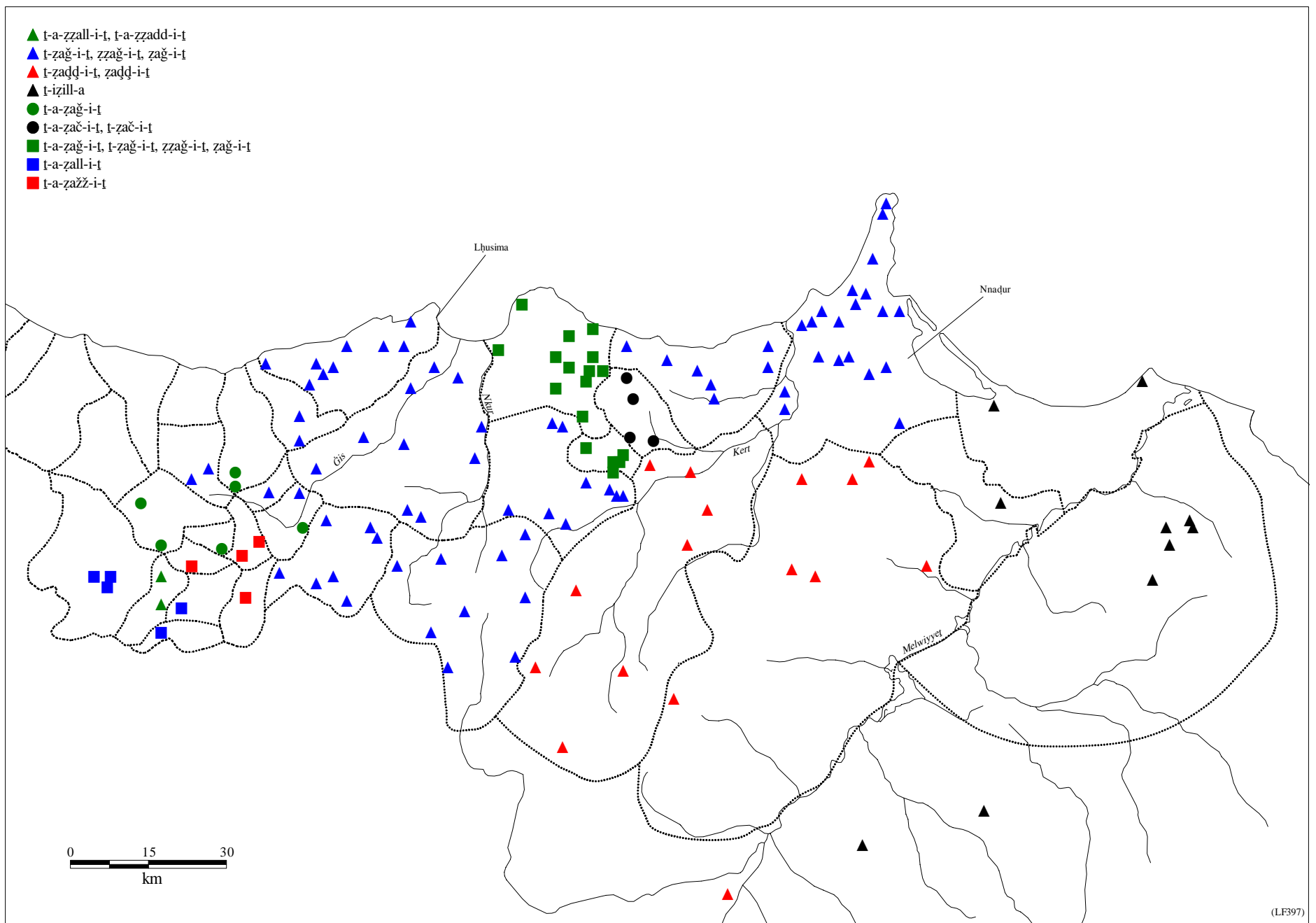
Carte 232 : Le nom d'action du verbe « voler »



Carte 233 : Le nom d'action du verbe « acheter »



Carte 234 : Le nom d'action du verbe « prier »



6.2. Les noms d'agent ou de qualité

Les noms d'agent ou de qualité sont dérivés des bases verbales par²⁸⁰ :

1. Affixation vocalique ;
2. Affixation vocalique et consonantique.

Les formations que nous présenterons sont toutes au masculin singulier. Leurs corrélaires pluriels et féminins y sont dérivés par le biais de procédés réguliers expliqués antérieurement dans la Partie III, Chapitre 1 : 1 et 2.

6.2.1. Dérivation par affixation vocalique

Nous avons affaire ici à deux procédés principaux ; préfixation de /a-/ avec insertion d'une voyelle entre les deux dernières radicales (a), et préfixation de /u-/ avec insertion de /i-/ entre les deux dernières radicales (b).

- a) /dɛrɣel/ ⇒ /a-dɛrɣal/ (aveugle)
/ḍuhʃer/ ⇒ /a-ḍehʃur/ (sourde)
/qdem/ ⇒ /a-qdim/ (vieux)
- b) /freɣ/ ⇒ /u-friɣ/ (tordu)
/ʃbeħ/ ⇒ /u-ʃbiħ/ (beau)

Ces formations peuvent être ramenées au modèle général /v-ccvc/ pour les racines trilitères et à /v-cccvc/ pour les quadrilitères.

6.2.2. Dérivation par affixation vocalique et consonantique

Le premier mode de dérivation est la préfixation de /am-/ , /ma-/ ou /m-/ combinée avec l'infixation de /-a-/ ou /-u-/ devant la dernière radicale, à condition que cette position ne soit pas déjà occupée par une voyelle pleine. Exemples :

- /tter/ ⇒ /am-ettar/ (mendiant)
⇒ /ma-ttar/ (mendiant)
- /zleɖ/ ⇒ /am-ezluɖ/ (miséreux)
- /rʃuɖ/ ⇒ /am-erʃuɖ/ (puant)
⇒ /m-erʃuɖ/ (puant)
- /rzeg/ ⇒ /am-erzag/ (amer)
⇒ /m-erzag/ (amer)
⇒ /a-rzag/ (amer)
- /zwer/ ⇒ /am-zwar/ (premier)
⇒ /am-zwar-u/ (premier)

L'exemple /rʃuɖ/ (puer) montre que la dérivation du nom de qualité peut se réaliser par la seule préfixation de /am-/ ou /m-/²⁸¹. Ces deux préfixes peuvent se présenter en alternance libre au sein de la même variété.

Le nom /a-rzag/ (amer) se distingue des deux autres noms de qualité dérivés du verbe /rzeg/ (être amer) par son suffixe /a-/ (voir 6.2.1. ci-dessus). Il est récurrent dans les variétés berbères du Rif occidental.

Le déverbatif /am-zwar-u/ (premier) est particulier par son suffixe /-u/. Il est en variation facultative avec /am-zwar/ dans de nombreuses variétés rifaines. Les deux noms découlent non seulement du verbe /zwer/ mais aussi de ses variantes géolinguistiques /izwer/ et /izzer/.

Outre le préfixe /am-/ , un suffixe (/a-, /-aw/ ou /-an/) peut être adjoind à la base verbale afin de former le nom d'agent ou de qualité.

- /eks/ ⇒ /am-eks-a/ (pâtre)
⇒ /am-eks-aw/ (pâtre)

Le préfixe /m-/ est souvent vocalisé par un /u/. Cet élément /mu-/ apparaît tout seul dans les verbes de type /ccuc/ ou en association avec un /-i-/ , inséré entre les deux dernières radicales, dans les verbes de type /ccc/. Soit :

- /ccc/ ⇒ /mu-ccic/ ;
- /ccuc/ ⇒ /mu-ccuc/.

Exemples de noms de qualité :

- /(w)wreɣ/ ⇒ /mu-(w)wriɣ/ (jaune, jaunâtre)
- /zdeɖ/ ⇒ /mu-zdiɖ/ (maigre, maigrichon)
- /fsus/ ⇒ /mu-fsus/ (léger, frivole)

Ces constructions laissent voir un glissement de sens potentiel lors de la dérivation. Elles expriment généralement des imperfections qualitatives.

Sporadiquement, le conglomérat /amen-/ (produit de /am/ + /n/) ou /amenn-/ est employé comme préfixe dérivatif. Il va de pair avec l'insertion de la voyelle /-u-/ ou /-a-/ devant la dernière radicale. Ce procédé attribue au nom dérivé une connotation péjorative. Par exemple :

- /ħreq/ (brûler) ⇒ /amen-ħruq/ (expulsé, malfaiteur)
⇒ /amen-ħraq/ (expulsé, malfaiteur)

Le mode d'assemblage suivant consiste à préfixer l'élément /an-/ , généralement en association avec l'infixe /-a-/ . Exemples :

- /gmer/ ⇒ /an-egmar/ (chasseur, pêcheur)
- /zdem/ ⇒ /an-ezdam/ (bûcheron)

La préfixation de /an-/ porte régulièrement sur des noms d'agent ou de qualité provenant de verbes qui contiennent une radicale /m/. Des occurrences déviant de cet usage ont été relevées, surtout dans les variétés centrales proches du Rif occidental. C'est l'élément /am-/ qui y est préfixé²⁸².

- /ħdem/ (travailler) ⇒ /an-eħdam/
(plat pour faire cuire le pain sur le feu)
⇒ /am-eħdam/
(plat pour faire cuire le pain sur le feu)

Le marqueur discontinu /a — an/ du nom de qualité connaît une productivité considérable dans les variétés berbères du Rif, bien que son application soit restreinte aux verbes d'état. Par exemple :

- /ʃbeħ/ ⇒ /a-ʃebħ-an/ (beau)
- /mɣer/ ⇒ /a-meqqr-an/ (grand, vieux)
⇒ /a-mqr-an/ (grand, vieux)
- /mzi/ ⇒ /a-mzy-an/ (petit, jeune)
- /mzey/ ⇒ /a-mzy-an/ (petit, jeune)

Certaines bases verbales subissent une modification consonantique lors de la constitution du nom de qualité ; le cas de /mɣer/ par exemple. Bien que ce type de nom ait tendance à être employé comme adjectif qualificatif, rien sur le plan de la morphologie ne l'identifie tel quel et le distingue donc du substantif²⁸³. Seul l'ordre syntagmatique permet de les démarquer : substantif = déterminé + adjectif = déterminant. En fait, ce constat est valable pour tous les noms déverbatifs exprimant une qualité.

Les cartes 235 à 239 présenteront dans les pages suivantes quelques échantillons du nom de qualité²⁸⁴.

²⁸⁰ Seuls les procédés les plus centraux seront exposés dans ce chapitre.

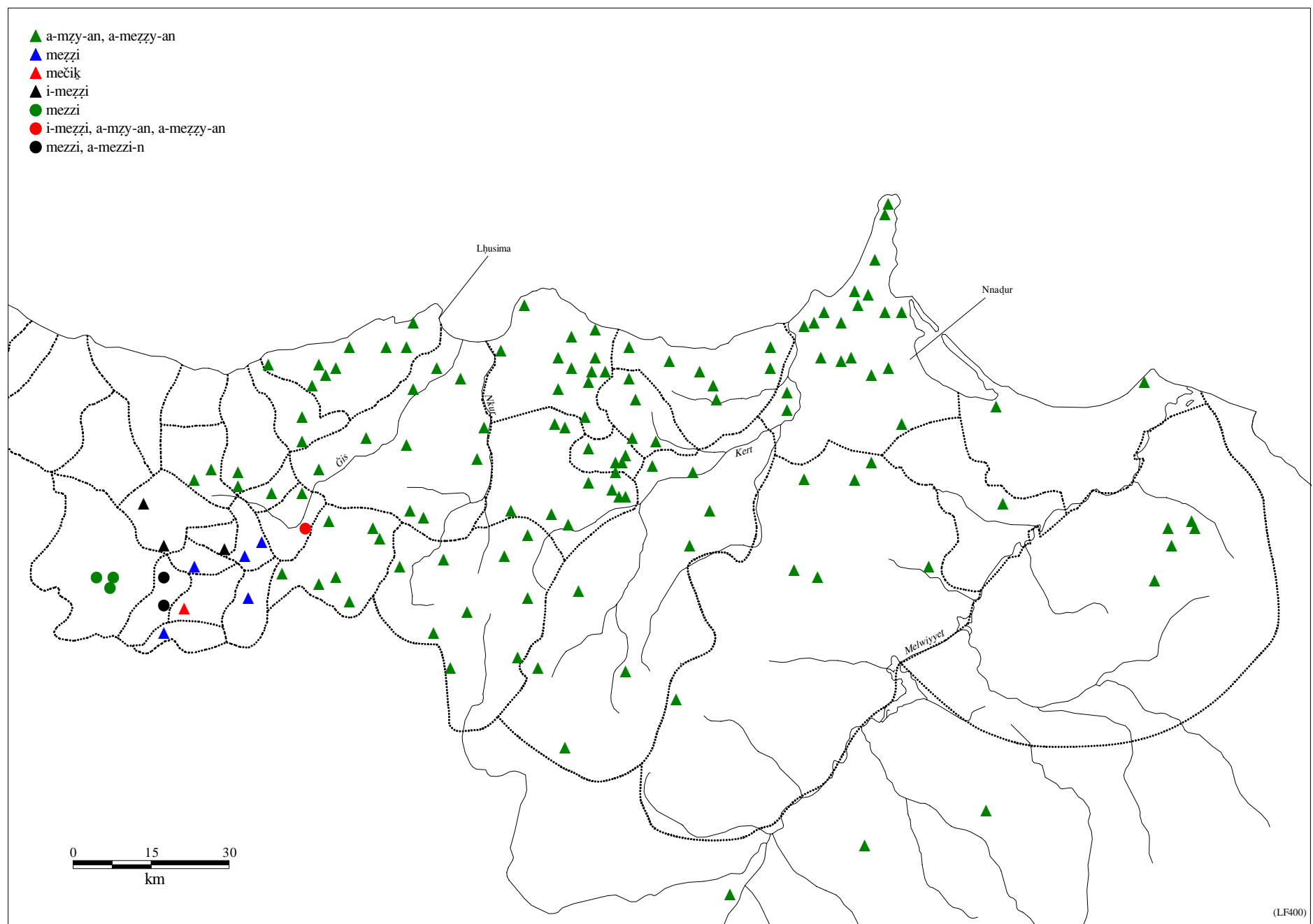
²⁸¹ La dérivation du nom d'agent ou de qualité par préfixation de /m-/ sans modification de la base verbale existe aussi en tant que composant d'une locution figée, du genre /m-eddez kuɣu/ (celui qui écrase les poux = pouce) par exemple. Le nom d'agent /m-eddez/ est dérivé du verbe /ddez/ qui signifie « écraser ».

²⁸² Au pluriel, cependant, c'est le morphème /in-/ qui est utilisé : /am-eħdam/ (S) ⇒ /in-eħdam-en/ (P).

²⁸³ Cette analyse s'aligne sur la position prise par Galand (1988a : 228), entre autres. Elle va à l'encontre de l'hypothèse présentée par Chaker (1995 : 21-38).

²⁸⁴ Pour ce qui est de l'opposition morpho-syntaxique entre le nom de qualité et le participe du verbe d'état, voir antérieurement Partie III Chapitre 3 : 2.2.

Carte 235 : Le nom de qualité du verbe « être petit, jeune »



La forme prépondérante du nom de qualité « petit / jeune » est /a-mzy-an/ ou sa variante libre /a-mezzzy-an/ qui sont marquées par l’affixe discontinu /a — an/ (voir carte 235 ci-dessus)²⁸⁵. Sa distribution n’atteint pas le Rif occidental où les variétés berbères exposent des formations diversifiées, telles /mezzi/ attesté à Zerqet, Ayt Bšir, Ayt Bunsar et Ayt Bušibet. La préfixation de /i-/ à ce nom déverbatif résulte dans /i-mezzi/ qui est utilisé chez les Ayt Buēdi (Ayt Mezduy), les Ayt Hennis et les Ayt Seddat. Le nom /mezzi/, comparable à /mezzzi/ quant à sa formation, est repéré à Tağzut et à Ktama. Les variétés de Tağzut disposent en outre de la forme /a-mezzi-n/ dans laquelle les affixes /a — n/ sont intégrés. Le déverbatif particulier de /mečik/ a été repéré chez les Ayt Hmed.

Le sémantisme « petite/jeune » est porté par des constructions qui divergent de celles que nous venons d’analyser par la présence du marqueur de féminin surtout. Leur distribution géographique est toutefois identique (carte 236).

- /a-mzy-an/ ⇒ /t-a-mzy-an-t/
- /a-mezzzy-an/ ⇒ /t-a-mezzzy-an-t/
- /a-mezzi-n/ ⇒ /t-a-mezzi-n-t/, /a-mezzi-n-t/
- /mezzi/ ⇒ /t-mezzi/
- /mezzzi/ ⇒ /mezzziyy-et/
- /mezzzi/ ⇒ /mezzzi-t/
- /mečik/ ⇒ /mečik-t/, /mečik/²⁸⁶

La marque /t — t/ est affixée aux noms masculins /a-mzy-an/, /a-mezzzy-an/ et /a-mezzi-n/. La forme /a-mezzi-n-t/ est le produit de l’affaiblissement du premier élément de l’indice féminin /t-/ de la

forme /t-a-mezzi-n-t/²⁸⁷. Dans les autres cas, l’unité /t/ est préfixée ou suffixée au déverbatif masculin, sans changement de la base verbale. Le nom /mezzziyy-et/ en fait toutefois l’exception par l’élément /yy/ qu’il contient.

Le pluriel masculin (carte 237) est principalement marqué par le suffixe /-n/ qui est associé au préfixe /i-/ dans la majorité des variétés berbères du Rif : /i-mzy-an-en/ ou /i-mezzzy-an-en/, /i-mezzi-n/ et /i-mezzi-n-en/. Cependant, la suffixation de /-n/ tout seul a été régulièrement observée dans les variétés occidentales. Sa présence implique, dans plusieurs variétés, l’apparition simultanée de /yy/ en finale de la base verbale ; /mezzziyy-en/ et /mezzziyy-en/. D’autres variétés, en revanche, conservent la forme de la base : /mezzi-n/, /mezzi-n-en/, /mečik-en/. Nous constatons que les formes qui ont recours à /yy/ dans la réalisation du pluriel, l’ont également au féminin singulier. Autrement dit, dans certaines variétés occidentales, la suffixation de marqueurs grammaticaux (genre et nombre) implique la présence de l’unité /yy/ à la fin de la base. Ceci mène à penser que la base verbale d’origine de ces noms serait */mezzzeyy/ dont les formes /mezzi/ et /mezzzi/ seraient issues.

Le féminin pluriel de ce nom déverbatif (carte 238) se démarque essentiellement par l’affixation des éléments discontinus /ti — in/, soit /ti-m(ez)zy-an-in/ détecté dans tout le Rif oriental et le Rif central. La plupart des variétés occidentales le réalisent de la même façon que pour le masculin pluriel. L’exception est toutefois rendue par les variétés de Zerqet qui utilisent en dehors de la forme masculine /mezzziyy-en/ la correspondante féminine /mezzziyy-en-t/.

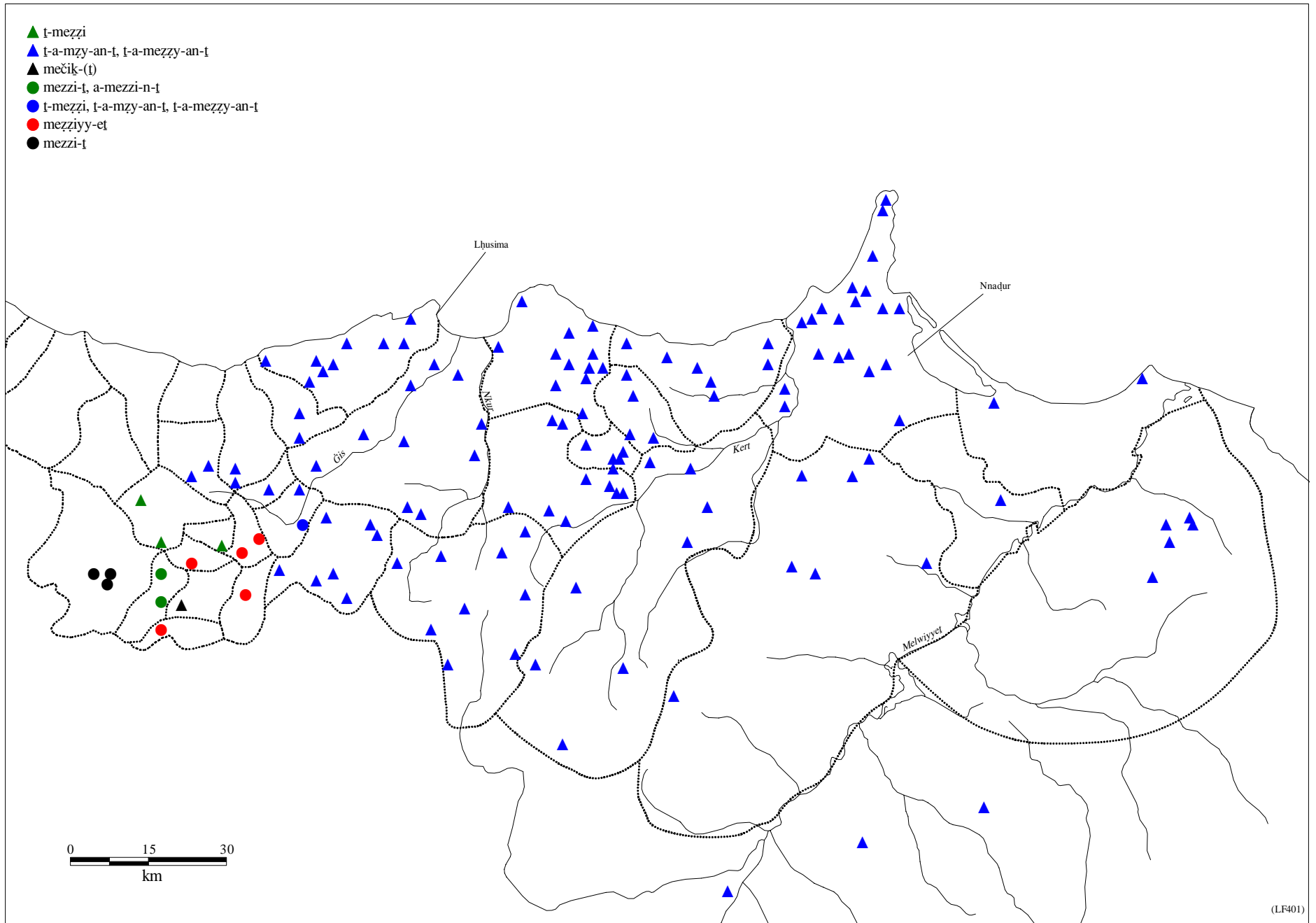
La carte 239 affiche les formations du nom de qualité dérivées, selon les régions, de la base verbale /mləl/ (être blanc) ou /šemlel/ (être blanc) suivant les configurations /a-cccac/, /a-cCac/ ou /a-cCuc/. Dans la présentation des faits, nous avons tenu compte des réalisations divergentes des liquides /l/ et /ll/ (voir antérieurement Partie II, Chapitre 2 : 4).

²⁸⁵ Bien que les deux formes soient en alternance libre, une certaine préférence pour /a-mzy-an/ est observée dans les variétés centrales. Les variétés du Rif oriental et plusieurs variétés centrales voisines, par contre, semblent préférer le dérivé /a-mezzzy-an/.

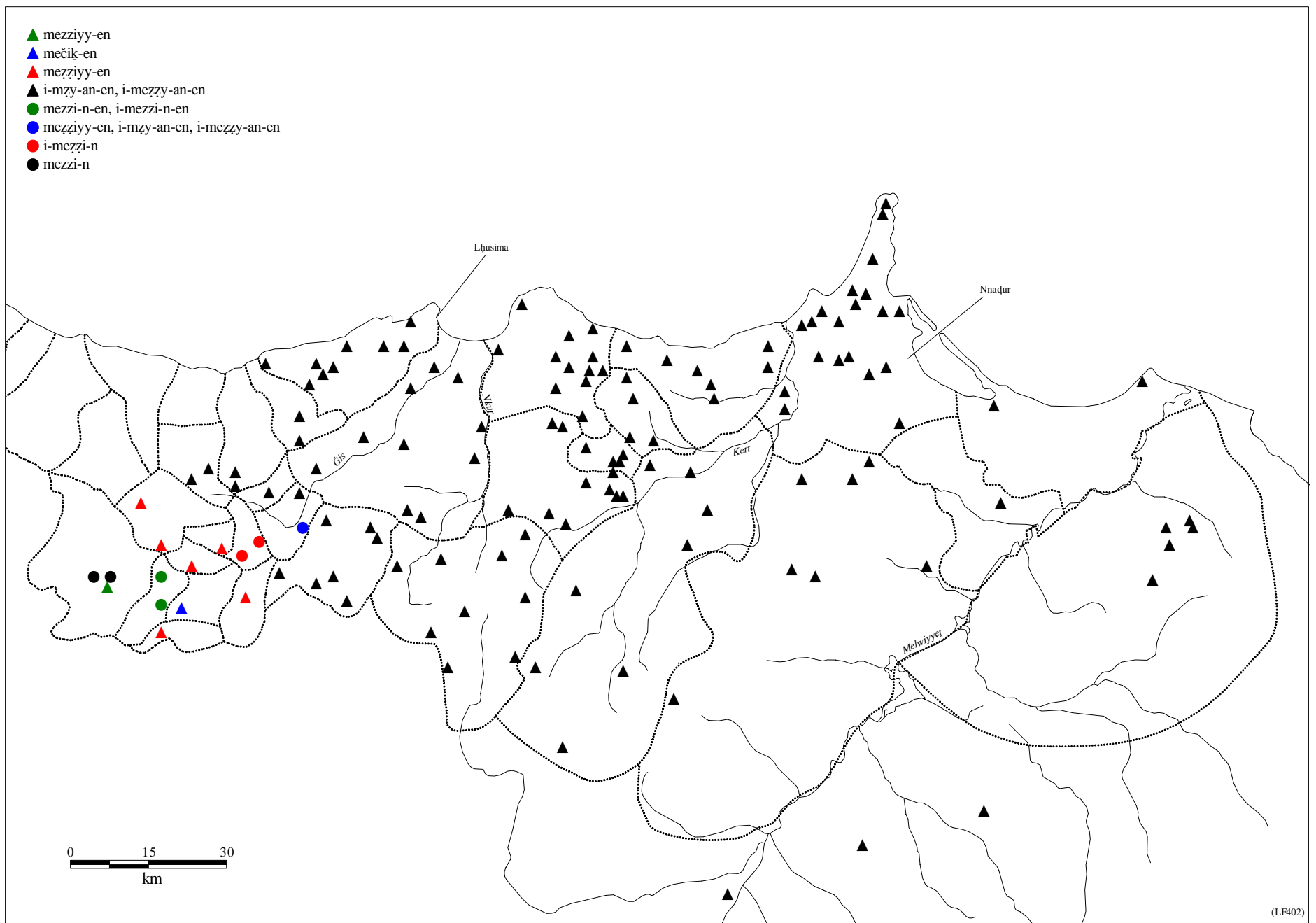
²⁸⁶ Les locuteurs des Ayt Hmed emploient librement les deux formes.

²⁸⁷ Pour l’analyse de ce phénomène très courant dans les variétés de Tağzut, voir antérieurement Partie II, Chapitre 2 : 2.2.3.

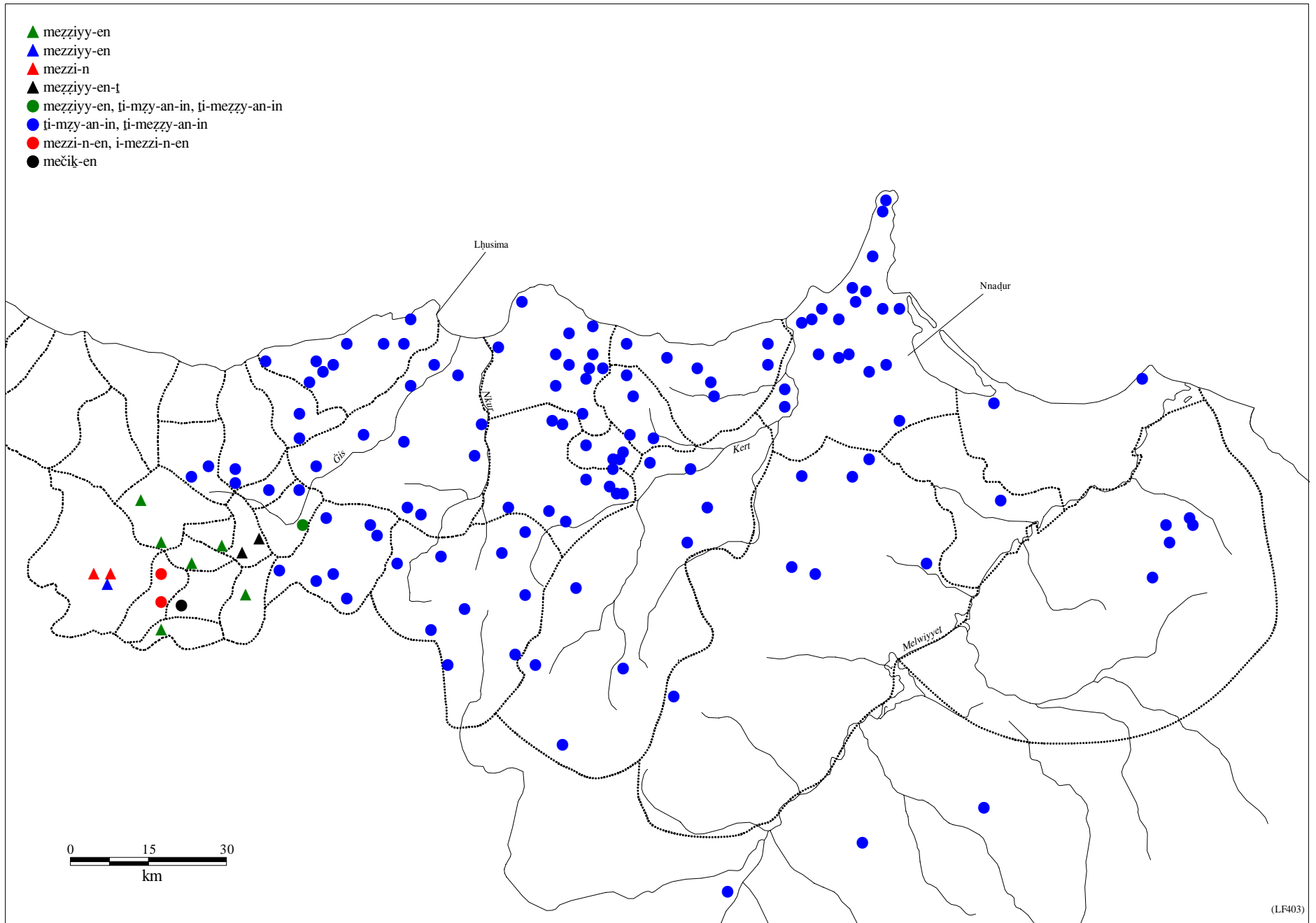
Carte 236 : Le nom de qualité du verbe « être petite, jeune »



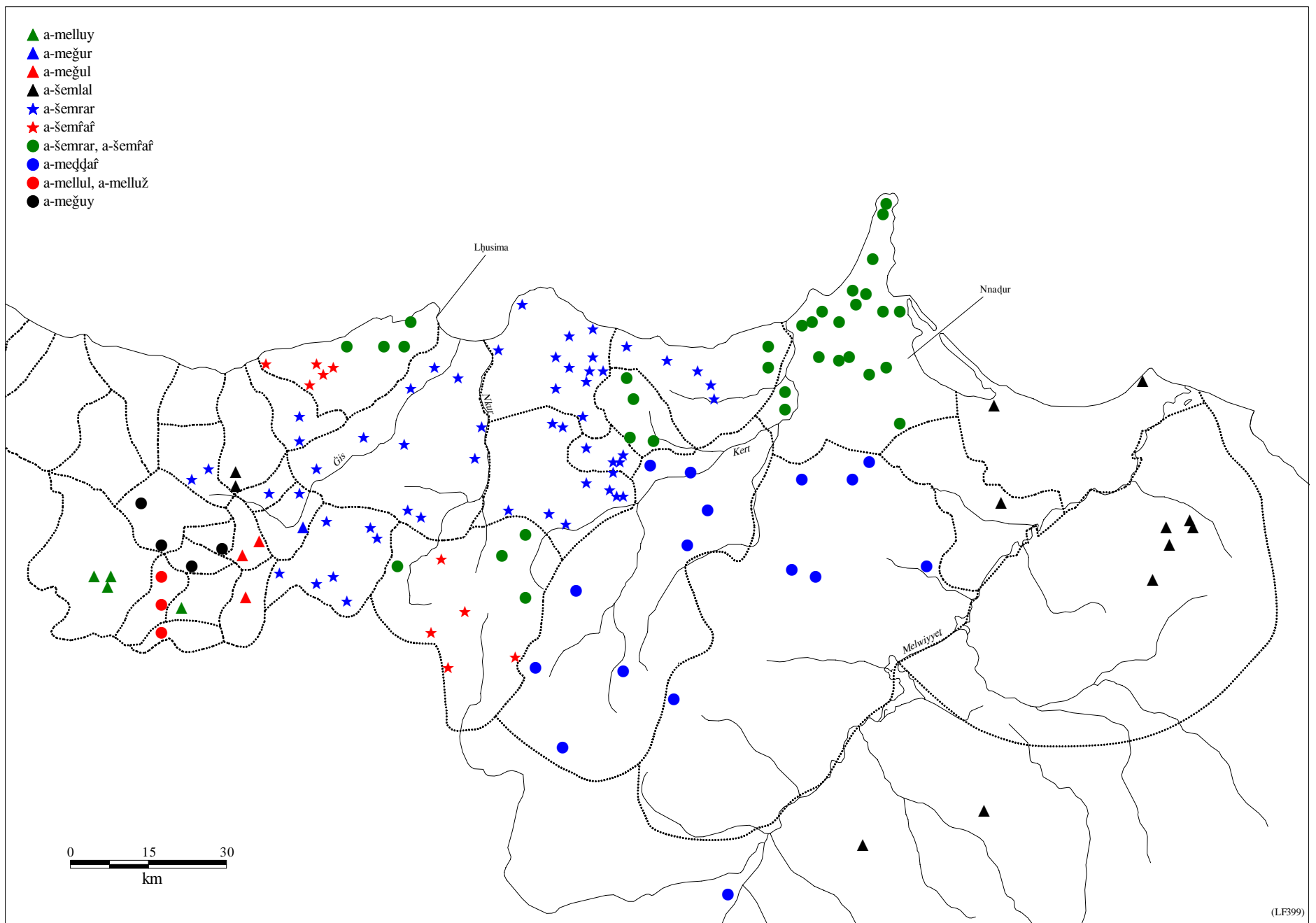
Carte 237 : Le nom de qualité du verbe « être petits, jeunes »



Carte 238 : Le nom de qualité du verbe « être petites, jeunes »



Carte 239 : Le nom de qualité du verbe « être blanc »



Chapitre 4. Les unités invariables en genre, nombre et personne

Les diverses unités invariables examinées dans le présent chapitre peuvent être subdivisées, selon leur domaine fonctionnel, en :

- Unités fonctionnant comme déterminant à l'intérieur du syntagme propositionnel ; démonstratifs, prépositions, adverbes, auxiliaires prédicatifs, marqueurs d'ordinaux.
- Unités fonctionnant comme ligateur entre différentes propositions agencées de manière simple ou hiérarchique ; conjonctions (de coordination ou de subordination), marqueurs de subordination.
- Unités fonctionnant comme déterminant (modalité d'expression) à l'intérieur de la proposition (rapport au prédicat) ou à l'échelle de l'énoncé composé d'une seule ou plusieurs propositions ; marqueurs de négation, interrogatifs.

1. Les démonstratifs

Les démonstratifs traités ici sont des suffixes invariables (exceptés certains cas du Rif occidental) qui déterminent le nom qu'ils accompagnent (cartes 240 à 242). En fonction du type de démonstratif (proximité, éloignement ou anaphorique) et de son emplacement géographique dans l'aire du Rif, telles sont les unités principales qui ont été attestées sur le terrain et regroupées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 47 : Les démonstratifs suffixes prédominants

Régions du Rif	Types de démonstratif
	Proximité
Rif oriental	/-(y)u/
Rif central	/-(y)a/, /-(y)aya/
Rif occidental	. /-(y)i(y)ya/ (S = P) . /-(y)ahad/, /-(y)ad/, /-(y)ada/, /-(y)adi/ (S) . /-(y)ihid/, /-(y)id/, /-(y)ida/, /-(y)idi/ (P)
	Eloignement
Rif oriental	/-(y)in/, /-(y)inni/
Rif central	/-(y)in/, /-(y)ayin/
Rif occidental	. /-(y)iyen/, /-(y)iyin/, /-(y)iyin/, /-(y)iyinha/, /-nna/ (S = P) . /-(y)adin/, /-(y)aynna/, /-(y)ann/ (S) . /-(y)idin/, /-(y)idinhi/, /-(y)iynna/, /-(y)inn/ (P)
	Anaphorique
Rif oriental	/-(e)nni/
Rif central	/-(e)nni/, /-(e)nniyya/, /-(e)nniyyin/
Rif occidental	. /-(e)nni/, /-enna/, /-(e)nna-nna/, /-na/, /-(e)lla/ (S = P) . /-(y)adin/, /-(y)ann/ (S) . /-(y)idin/, /-(y)iden/, /-(y)inn/ (P)

Les démonstratifs à semi-voyelle /y/ sont des allomorphes employés après un nom terminant par une voyelle. Ceux qui commencent par la voyelle centrale /e/, par contre, déterminent des noms à finale consonantique.

Les suffixes démonstratifs sont généralement invariables dans les variétés berbères du Rif. Cependant, certaines variétés occidentales (Ktama, Tagzut, Ayt Bušibet) connaissent des démonstratifs variables en nombre (cartes 240-242). Ces variantes particulières exposent une symétrie parfaite entre le singulier et le pluriel. Soit :

Proximité

- /-(y)ahad/ (S) ~ /-(y)ihid/ (P)
- /-(y)ad/ (S) ~ /-(y)id/ (P)
- /-(y)ada/ (S) ~ /-(y)ida/ (P)
- /-(y)adi/ (S) ~ /-(y)idi/ (P)

Eloignement

- /-(y)adin/ (S) ~ /-(y)idin/, /-(y)idinhi/ (P)
- /-(y)aynna/ (S) ~ /-(y)iynna/ (P)
- /-(y)ann/ (S) ~ /-(y)inn/ (P)

Anaphorique

- /-(y)adin/ (S) ~ /-(y)idin/, /-(y)iden/ (P)
- /-(y)ann/ (S) ~ /-(y)inn/ (P)

2. Les prépositions

Suivant le contexte morphologique et phonétique, les prépositions – spatiales ou rectionnelles – distinguent diverses variantes géolinguistiques. Pour ce qui est du contexte morphologique, la division se fait essentiellement entre la classe des prépositions suivies d'un nom et celle des prépositions suivies d'un pronom personnel affixe. Quant au contexte phonétique, c'est souvent l'initiale du nom (à l'état d'annexion) succédant la préposition qui détermine sa morphologie²⁸⁸. En voici quelques échantillons à titre d'exemple :

- /ḍi/ + /tmurt/ (nom EA) ⇒ /ḍi tmurt/ (dans le pays)
⇒ /gi tmurt/
- /ḍi/ + /-s/ (pronom affixe) ⇒ /ḍay-s/, /ḍy-es/, /ḍyi-s/ (dans lui)
⇒ /deg-s/, /dg-es/, /g-es/
⇒ /ḍig-s/, /gi-s/
⇒ /dug-s/, /ug-s/
⇒ /deg-s/, /g-es/, /eg-s/
- /ḍi/ + /wul/ (nom EA) ⇒ /degg wul/ (dans le cœur)²⁸⁹
⇒ /dugg wul/, /ugg wul/
⇒ /gg wul/
- /ḍi/ + /yirden/ (nom EL) ⇒ /deg yirden/ (dans le blé)²⁹⁰
⇒ /g yirden/

Bien que ces allomorphes soient très variables (suivant la variété régionale et le locuteur en question), il existe la tendance générale à faire succéder la préposition /ḍi/ (dans) par un nom. Les autres variantes sont compatibles avec des noms autant que des pronoms²⁹¹. Cependant, nous observons, de manière moins répandue, la séquence /ḍi-s/ (dans lui/elle) dans de nombreuses variétés du Rif.

Cette variation morphologique est également constatée pour d'autres prépositions, telles par exemple /zi/ (de, à partir de) et ses allomorphes (/zeg/, /zug/, /zay/, /z/ parmi d'autres) qui dénotent l'« instrument », la « direction » et la « cause ». La préposition /h/ et ses allomorphes (/ħħ/, /ħef/, /ħaf/, /ḡ/, /ḡef/, /ḡaf/ parmi d'autres) expriment la notion primordiale de « sur » ou « au-dessus de ». La préposition /aked/ et ses allomorphes (/akid/, /iked/, /ked/, /kid/, /aki/, /ak/, /ki/, /ik/ et /k/ parmi d'autres) signifient généralement « avec ».

Au plan géolinguistique, la variation se laisse le mieux voir pour les prépositions composées ou complexes. Ce sont des assemblages de prépositions qui fonctionnent comme un tout (cartes 243 à 246). Afin de rendre les cartes plus intelligibles, les signes suivants ont été utilisés dans leur légende :

- « () » qui signifie que la préposition entre parenthèses (/n/, /i/ ou /z/) peut suivre facultativement le complexe prépositionnel ; par exemple /zgenni (n)/ qui correspond à /zgenni/ et /zgenni n/ (au-dessus de).
- « i/n » qui veut dire que chacune des deux prépositions (/i/ ou /n/) peut suivre facultativement le groupe prépositionnel ; par exemple /zzaṭ i/n/ qui correspond à /zzaṭ i/ autant que à /zzaṭ n/ (devant).
- « (+n) » qui marque que le syntagme prépositionnel peut être facultativement suivi par la préposition /n/ avec ou sans la préposition /i/ la précédant ; par exemple, /a-wern i (+n)/ = /a-wern i/ ou /a-wern i n/ (derrière).

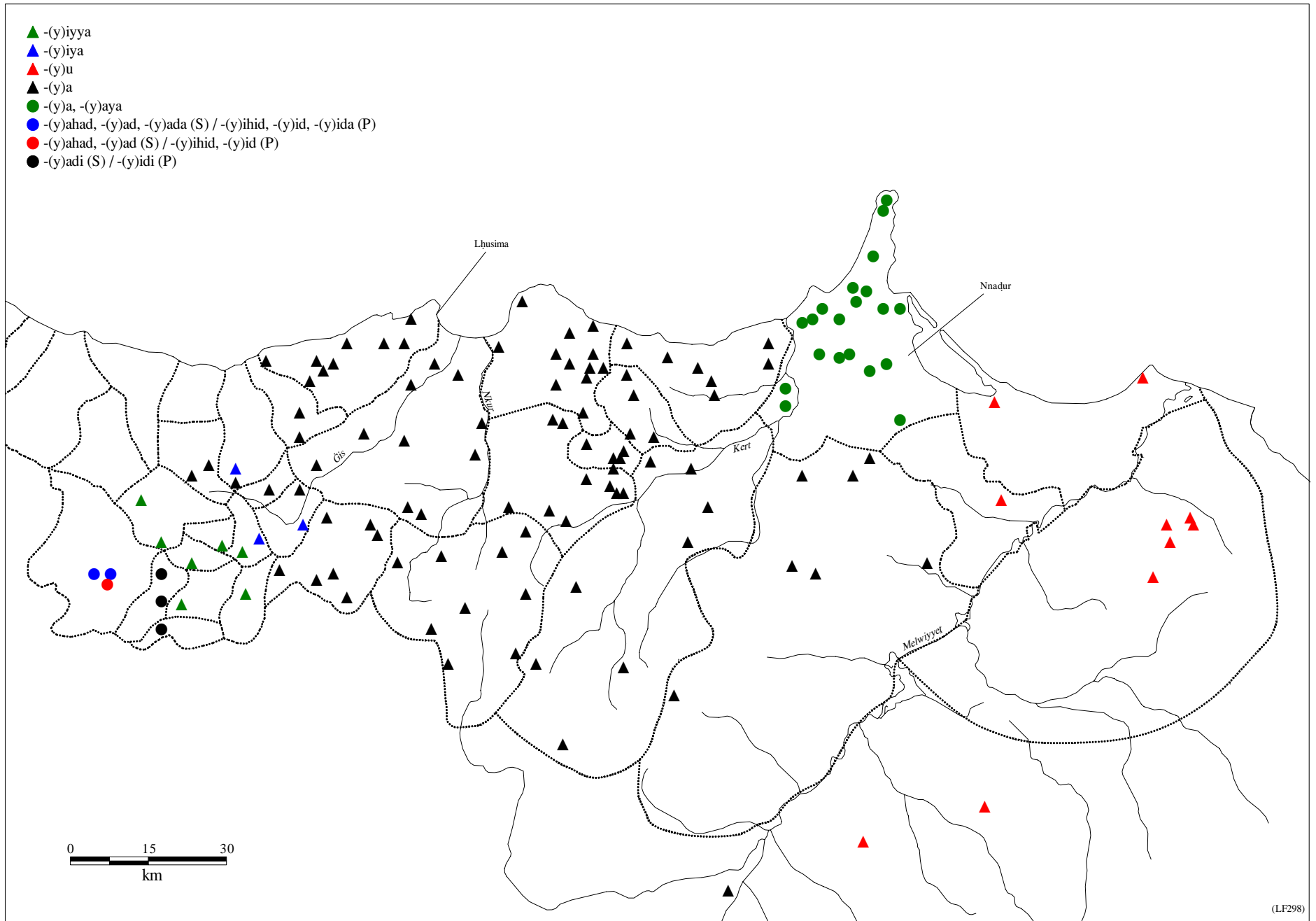
²⁸⁸ Pour le phénomène d'état d'annexion, voir antérieurement Partie III, Chapitre 1 : 3.

²⁸⁹ En raison d'assimilation syntagmatique, ces séquences peuvent être réalisées aussi comme /degg*ul/, /dugg*ul/, /ugg*ul/ et /gg*ul/ respectivement.

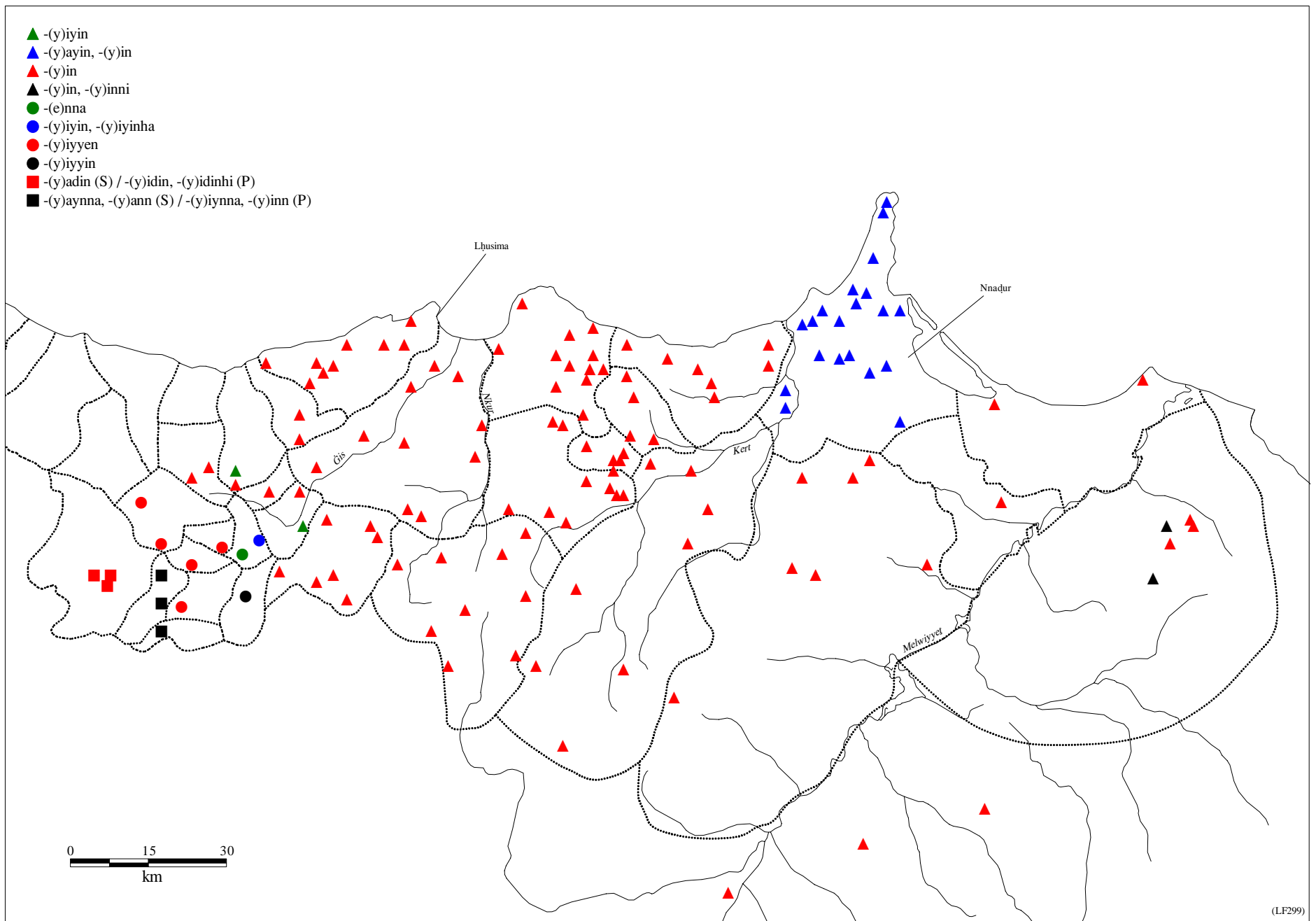
²⁹⁰ En raison d'assimilation syntagmatique, ces séquences peuvent être réalisées aussi comme /deggirden/, /iggirden/ et /ggirden/ respectivement.

²⁹¹ Les contraintes phonétiques y jouent néanmoins un rôle important.

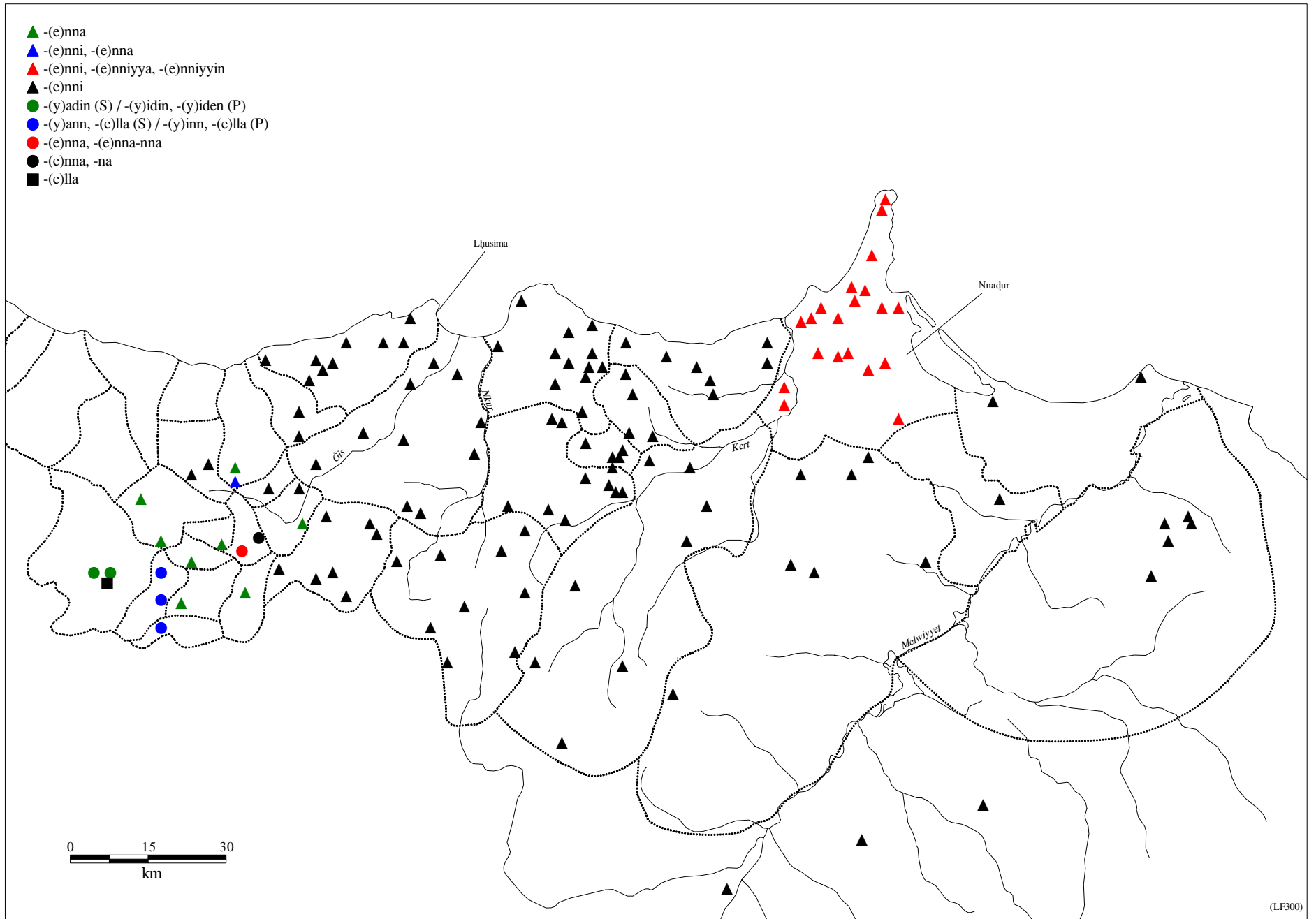
Carte 240 : Les démonstratifs de proximité



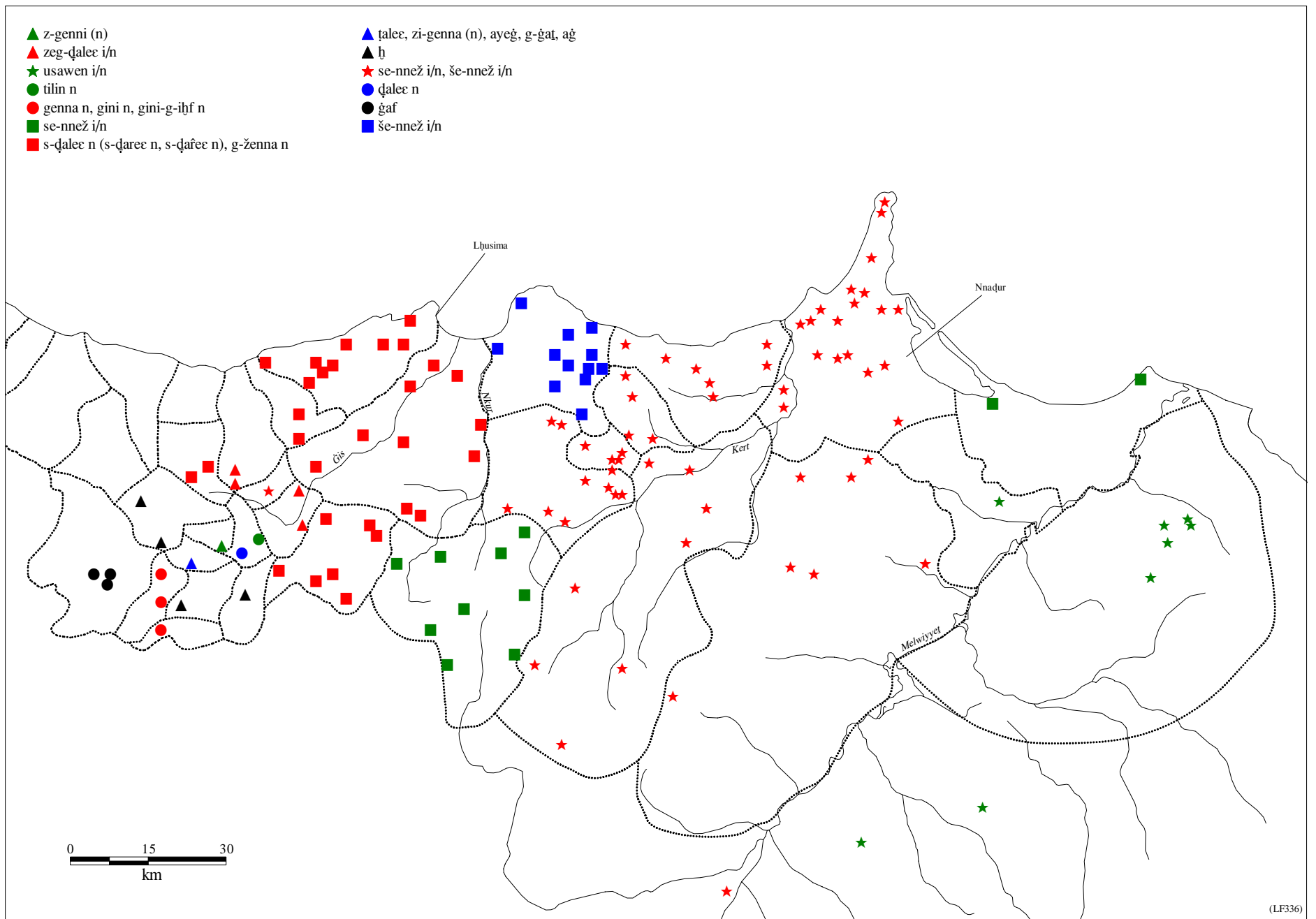
Carte 241 : Les démonstratifs d'éloignement



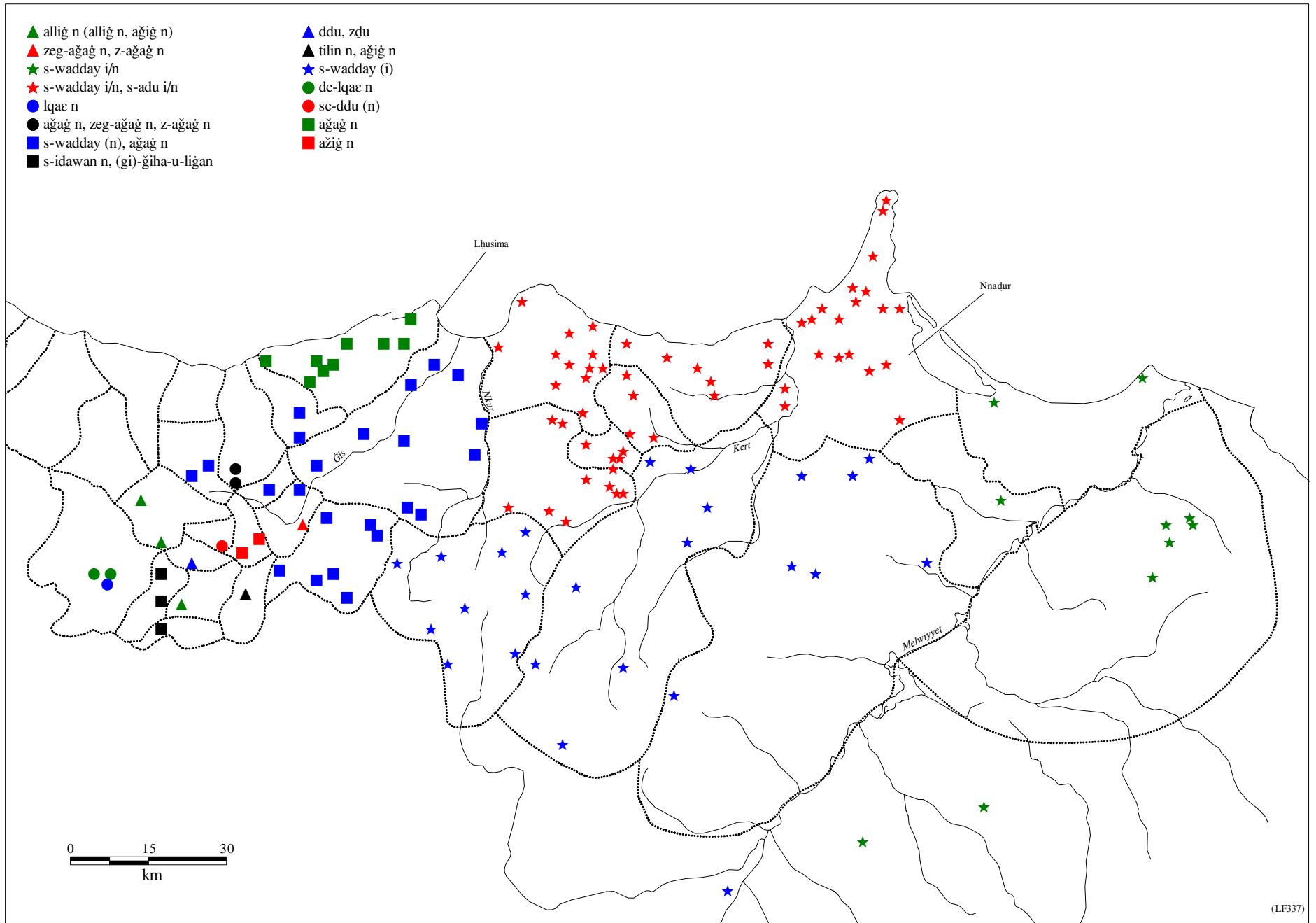
Carte 242 : Les démonstratifs anaphoriques



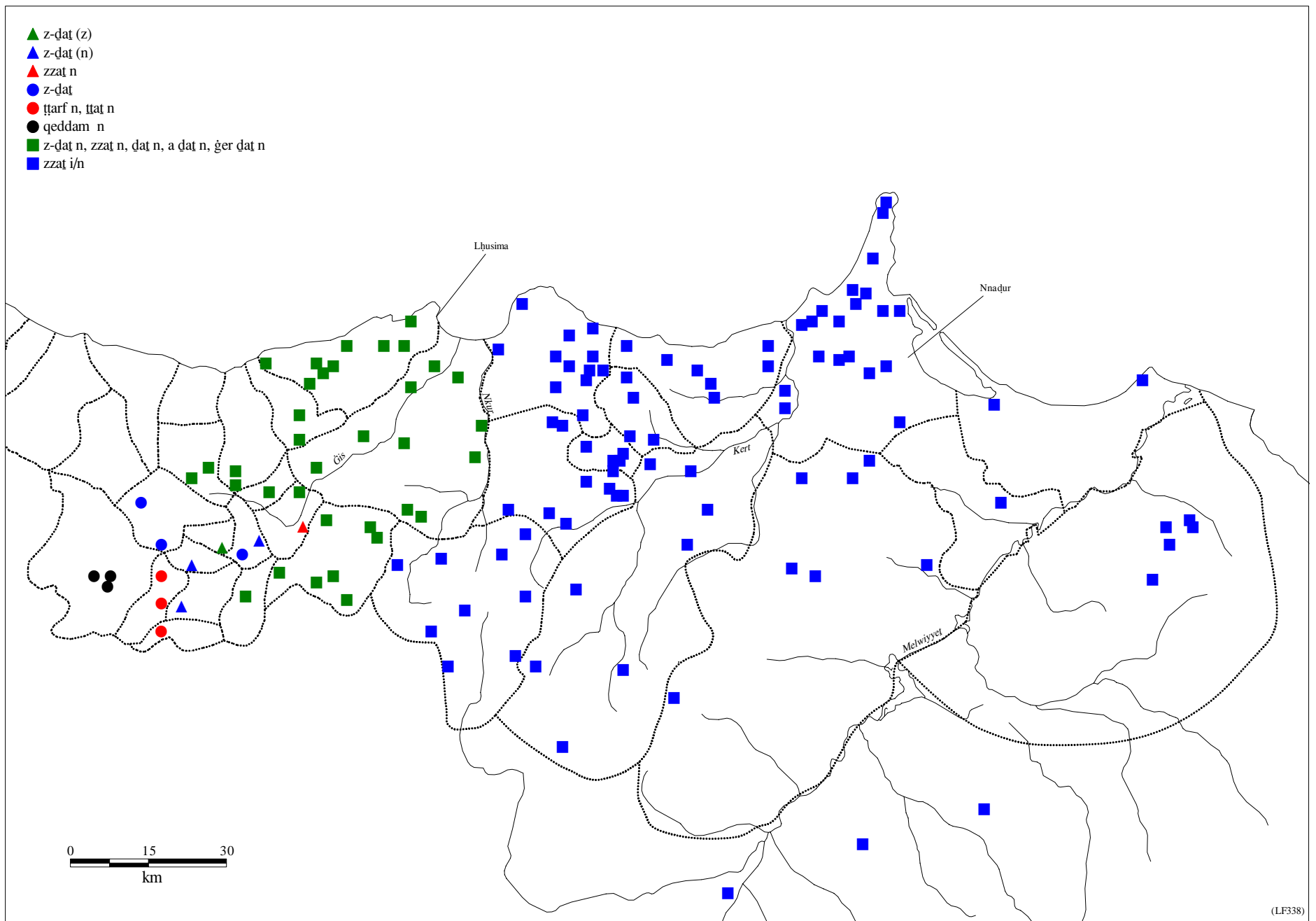
Carte 243 : La préposition « au-dessus de »



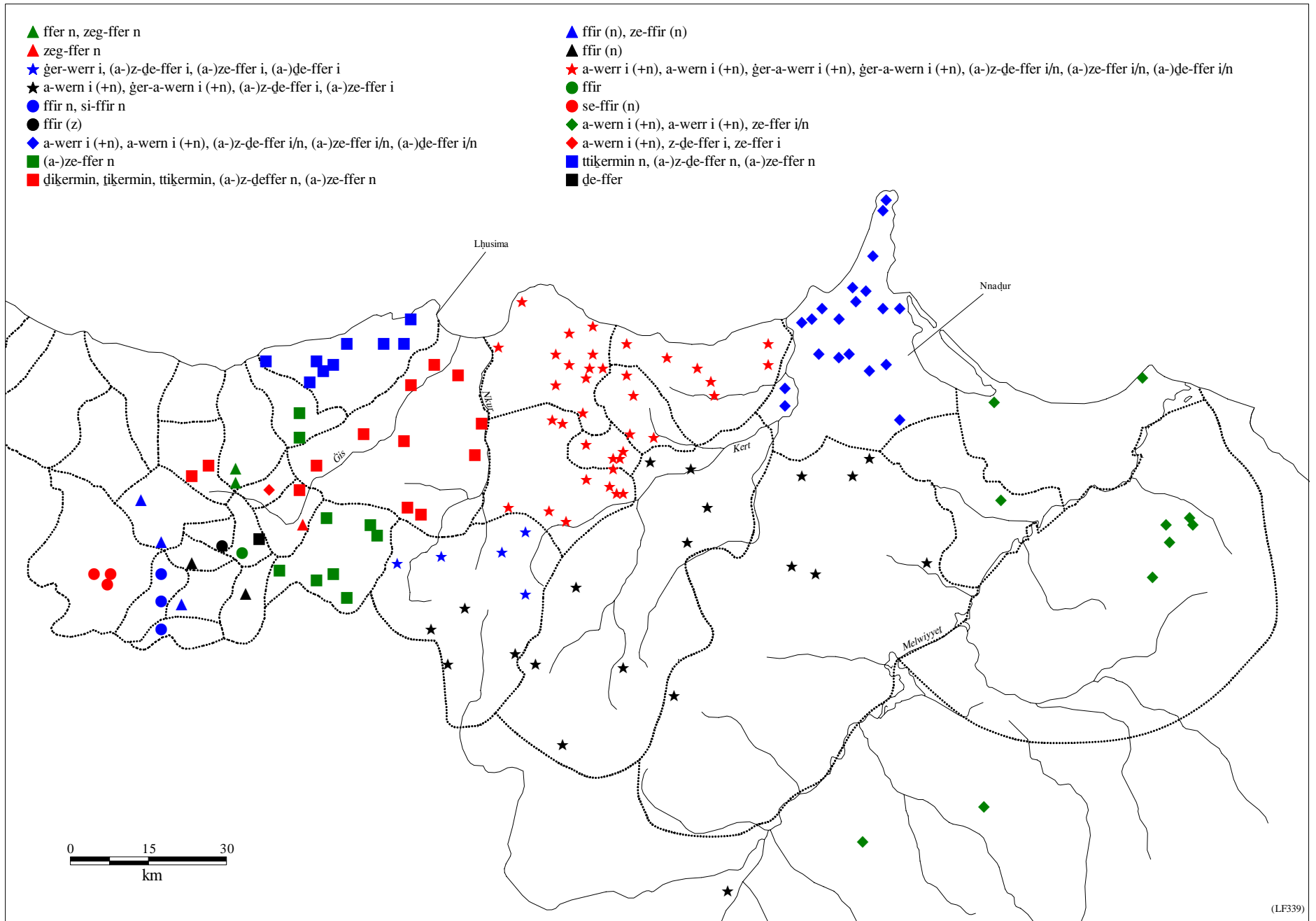
Carte 244 : La préposition « au-dessous de »



Carte 245 : La préposition « devant »



Carte 246 : La préposition « derrière »



3. Les adverbes

Les adverbes constituent une catégorie de déterminants facultatifs qui sont invariables au plan morphologique et autonomes au plan syntaxique. Autrement dit, ils ne dépendent d'aucun marqueur paradigmatique ou syntagmatique pour leur identification et fonctionnement. Par rapport aux autres déterminants, ils disposent d'une mobilité considérable qui, suivant le point d'incidence, s'étend d'une partie phrastique limitée à l'énoncé entier. Bien que leur origine linguistique soit diversifiée, la majorité des cas attestés se rattache au nom.

Nombreux sont les déterminants adverbiaux dont l'appartenance morpho-syntaxique n'est pas bien tranchée (nom, adverbe ou préposition) ou variable selon le contexte d'emploi²⁹². Quelques exemples à l'appui :

- /s-wadday/ (en bas) en tant qu'adverbe ; /yebna s-wadday/ (il a construit en bas).
- /s-wadday n/ (au-dessous de) en tant que préposition ; /yuf-it s-wadday n ttabra/ (il l'a trouvé au-dessous de la table).
- /wadday/ (en bas) en tant que nom à l'EA ; /taddart n wadday/ (la maison d'en bas).

Nous constatons cependant que l'emploi de /s-wadday/ comme préposition nécessite la présence de la préposition /n/, alors que l'on s'en passe pour la fonction adverbiale. L'unité /wadday/ se comporte comme un nominal qui marque sa dépendance syntaxique de la préposition /n/ par l'indice d'état d'annexion /w-/.

Comme ces exemples le montrent bien, les déterminants adverbiaux sont souvent construits par composition avec des prépositions qui se figent généralement par la suite dans l'ensemble adverbial. Un autre élément constitutif important est le démonstratif qui est régulièrement imbriqué dans le complexe adverbial temporel ou locatif (voir carte 247 par exemple).

Certains adverbes, généralement pan-berbères, trahissent une origine verbale. Un bon exemple est /drus/ (peu) et ses variantes dont le correspondant verbal est /idras/ (être peu nombreux).

Suivant le critère sémantique, les adverbes berbères sont principalement classés en adverbes de temps, de lieu, de manière et de quantité. La productivité de certains de ces adverbes est menacée par la concurrence des emprunts arabes, particulièrement nombreux pour les adverbes de manière et de quantité²⁹³.

3.1. Les adverbes de temps

Afin d'exprimer la notion temporelle de « aujourd'hui » ou « à présent » (voir carte 247), la majorité des locuteurs rifains emploie l'adverbe amalgame basé sur /iḍ/ et l'affixe démonstratif /-a/ (⇒ /iḍa/ ; Rif central + Ikebdanen) ou /-u/ (⇒ /iḍu/ ; Rif oriental). Ces constructions connaissent une extension par le nom berbère /ass/ (jour) ou l'emprunt arabe /nhar/ (jour) moyennant la préposition /n/, ce qui résulte dans, /nhar n yiḍa/ (Rif central), /ass n yiḍa/ (Ikebdanen) et /ass n yiḍu/ (Rif oriental) respectivement²⁹⁴. Il est intéressant de remarquer que, dans les variétés du Rif central, l'adverbe /iḍa/ et ses allomorphes ont tendance à signifier « à présent », alors que le sémantisme de « aujourd'hui » est de plus en plus conféré à /nhara/. Ce dernier est d'ailleurs le seul adverbe à rendre ces deux notions sémantiques dans les variétés occidentales, bien sûr avec une adaptation respective du démonstratif adjoint : /nhariyya/, /nharedda/, /nharad/, /nharada/, /nharahad/ et /nhayda/. La dernière forme – repérée à Tagzut et Ayt Bušibet – est particulière du fait que le figement de ses composants est de telle sorte qu'il a induit au changement morphologique de /nhar/ en /nhay/²⁹⁵.

²⁹² Rares sont les cas unifonctionnels.

²⁹³ Ce constat rejoint les données des variétés berbères d'autres régions d'Afrique du Nord. A ce propos, voir Chaker (1985 : 157-163 ; 1995 : 31-38).

²⁹⁴ Des configurations alternatives – issues en principe de procédés d'assimilation – sont /nhar yiḍa/ et /nhar n iḍa/ pour /nhar n yiḍa/ ; /ass yiḍa/ et /ass n iḍa/ pour /ass n yiḍa/ ; /ass yiḍu/ et /ass n iḍu/ pour /ass n yiḍu/.

²⁹⁵ La notion temporelle de « maintenant » est rendue, surtout dans les variétés orientales et centrales du Rif, par des constructions adverbiales de type : [(préposition /i/ facultatif) + emprunt arabe /lweqt/ + démonstratif de proximité

Le nom /iḍ/ (nuit) apparaît également dans la formation hétéroclite de l'adverbe « hier » (carte 248). Dans le Rif oriental et le Rif central, les configurations adverbiales de type [/iḍ/ + /nnaḍ/, /nnaṭ/ ou /nnaṭ/] sont employées. Le Rif occidental, par contre, témoigne d'un peu plus de variation géolinguistique. Le type [/iḍ/ + /lli/, /ḡi/] y existe à côté des variantes locales comme /iḍyan/ (Tagzut et Ayt Bušibet) et /iggam/ (Ktama). En outre, l'adverbe /aḍeḡay/ de Buēdi (Ayt Mezduy) se distingue du type adverbial régulièrement attesté dans cette région par sa vocalisation particulière.

L'adverbe « avant-hier » (carte 249) est, dans de nombreuses variétés rifaines, rendu par des conglomérats fondés sur l'association de l'adverbe « hier » avec la préposition « derrière » (/ffer/ ou variante) ou « devant, avant » (/zzat/).

- /zzaṭiḍennaṭ/ ou /zzaṭiḍennat/.
- /(i)friḍennaḍ/, /(i)friḍennaṭ/, /(i)friḍennat/, /feryiḍennaḍ/, /feryiḍennaṭ/, /feryiḍennat/, /ferwassidiḍeḡi/, /ffiriḍeḡi/ et /ffiriḍyan/.

L'état d'annexion est marqué ici, bien qu'il ne soit pas visible en raison d'assimilation de contact entre certaines prépositions et le complexe nominal succédant ; /zzaṭiḍennaṭ/ et /ffiriḍyan/ par exemple. Dans d'autres cas, tels /feryiḍennat/ et /ferwassidiḍeḡi/, l'état d'annexion est explicitement indiqué par la semi-voyelle /y/ ou /w/. Les variétés centrales d'Ayt Weryaḡel, d'Ibeqquyen, d'Ayt Itteft, d'Ayt Ḥammart, d'Ayt Gmil et d'Ayt Buḡay expriment ce sémantisme par la forme alternative /ityaḍen/ ou son allomorphe /ityaḍin/. Certaines variétés appartenant au Rif occidental (Zerqet, Ayt Mezduy et Ayt Bšir) font usage de l'adverbe /assliḍ/ (ou /assriḍ/) ou son allomorphe étoffé /assliḍeḡi/. Les variétés de Ktama s'en différencient par l'adverbe /siḍiggam/.

La reduplication de la préposition /ffer/ (ou une de ses variantes) devant l'adverbe « avant-hier » est un procédé morphologique courant pour dénoter la valeur de « il y a trois jours » ; /(i)friwfridiḍennaṭ/, /zeffruferiyiḍennaṭ/ et /firenfiriḍyan/ par exemple (carte 250). La superposition des deux prépositions identiques dans ces amalgames fort composites est solidifiée par la marque /w/ ou /y/, indice d'état d'annexion (rapport de dépendance). Celui-ci leur accorde la fonction de nom dans ce contexte. L'intercalation de la préposition /n/ entre elles dans l'adverbe /firenfiriḍyan/ le confirme.

La variété d'Ayt Bunsar (Rif occidental) préfère recourir à la composition nominale /assiḍeḡi/ (= /ass/ « jour » + /iḍeḡi/ « hier ») pour signifier « il y a trois jours » au lieu de redoubler la préposition /ffir/ de /ffiriḍeḡi/ (avant-hier).

Plusieurs variétés berbères du Rif emploient des structures adverbiales contenant un participe qui exprime l'idée de révolu : /teltiyam yeeḍun/ ou /teltiyam-nna igazen/, par exemple, signifiant littéralement « trois jours étant passés ». Certaines variétés occidentales connaissent en outre la locution adverbiale /hadi teltiyam/ (ceci trois jours = il y a trois jours) empruntée à l'arabe.

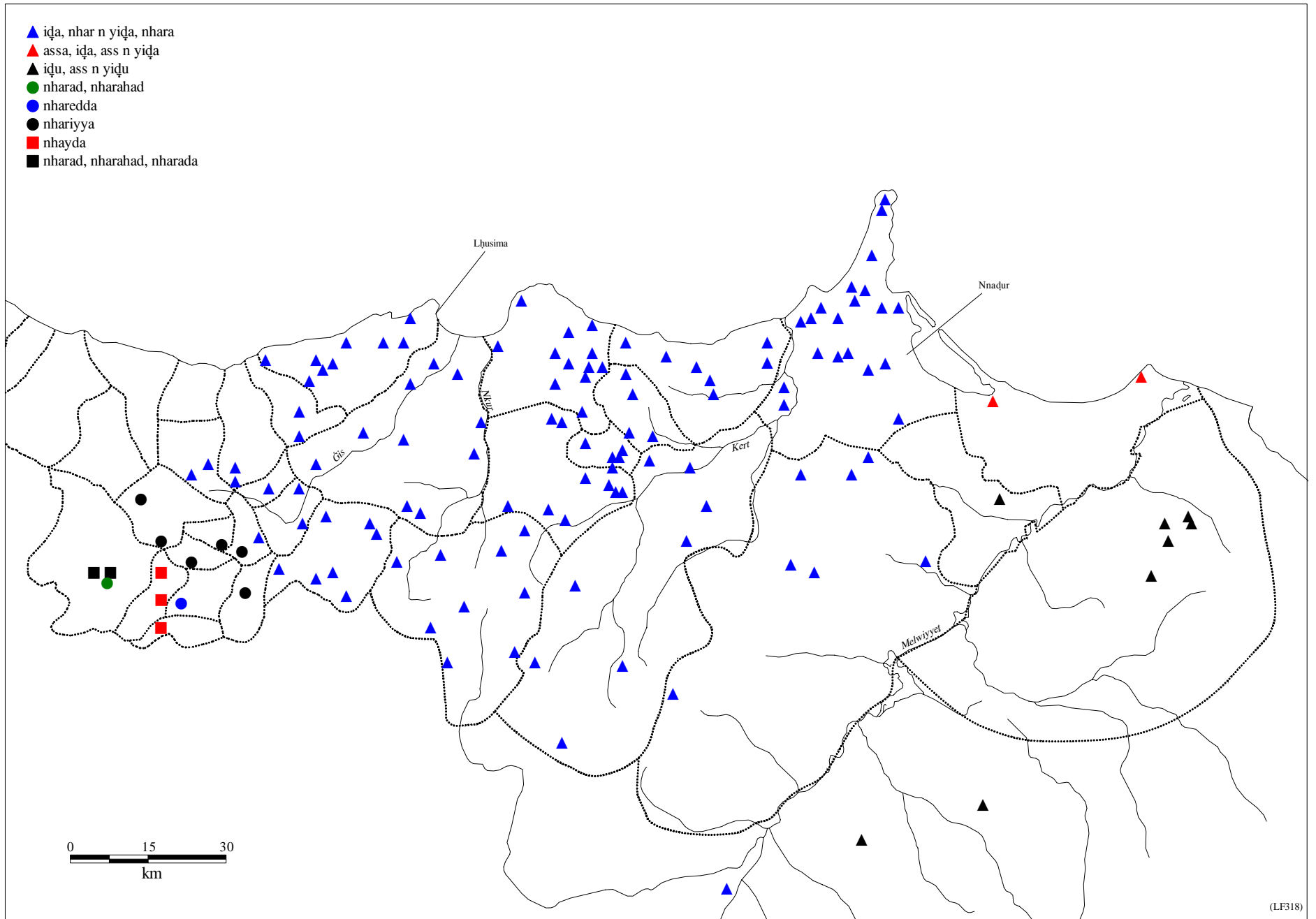
/u/ ou /a/]. Selon les régions, le nom /lweqt/ a subi des modifications phonétiques diverses dont l'assimilation de la suite /qt/ et la mutation consonantique de la liquide /l/ (voir Partie II, Chapitre 2 : 4.1.). Dans la plupart des variétés orientales, ces formes ont été relevées : /(y)ileqqu/, /iḡqu/, /qqu/, /leqtu/, /lweqtu/ et /luḡa/. La dernière forme, cependant, est marginale dans cette région. Dans le Rif central, par contre, c'est elle ou ses variantes phonétiques qui jouissent de la préférence d'emploi. Les variantes détectées dans le Rif central et dans certaines variétés du Rif occidental (Ayt Mezduy, Ayt Bufraḡ, Ayt Bšir, et Zerqet par exemple) sont principalement :

- /Luḡa/, /Luḡ/, /Lweqt-a/, /Lweḡta/ ; formes prédominantes du Rif central et de certaines variétés occidentales.
- /iLeḡḡu/, /Leḡḡu/, /ḡḡu/, /Leḡḡu/ et /iLeḡḡu/ ; formes repérées surtout chez les Iqleiyen, les Ayt Buyeḡya et certaines variétés des Ayt Seid.

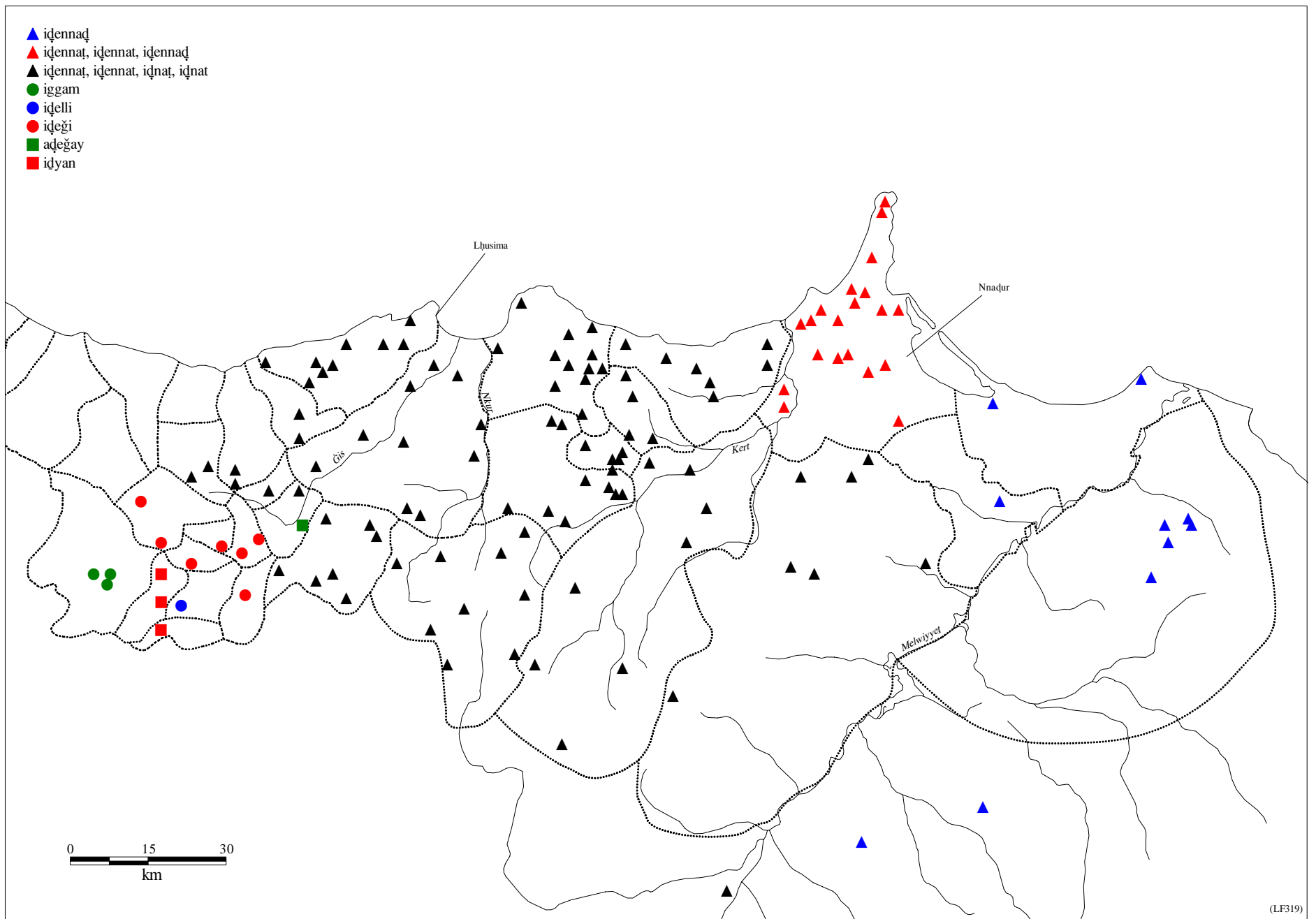
Elles ont été attestées chez les Ikebdanen (Rif oriental) aussi.

La majuscule /L/ y représente les réalisations phonétiques variées de la liquide /l/ (voir Partie II, Chapitre 2 : 4.1.).

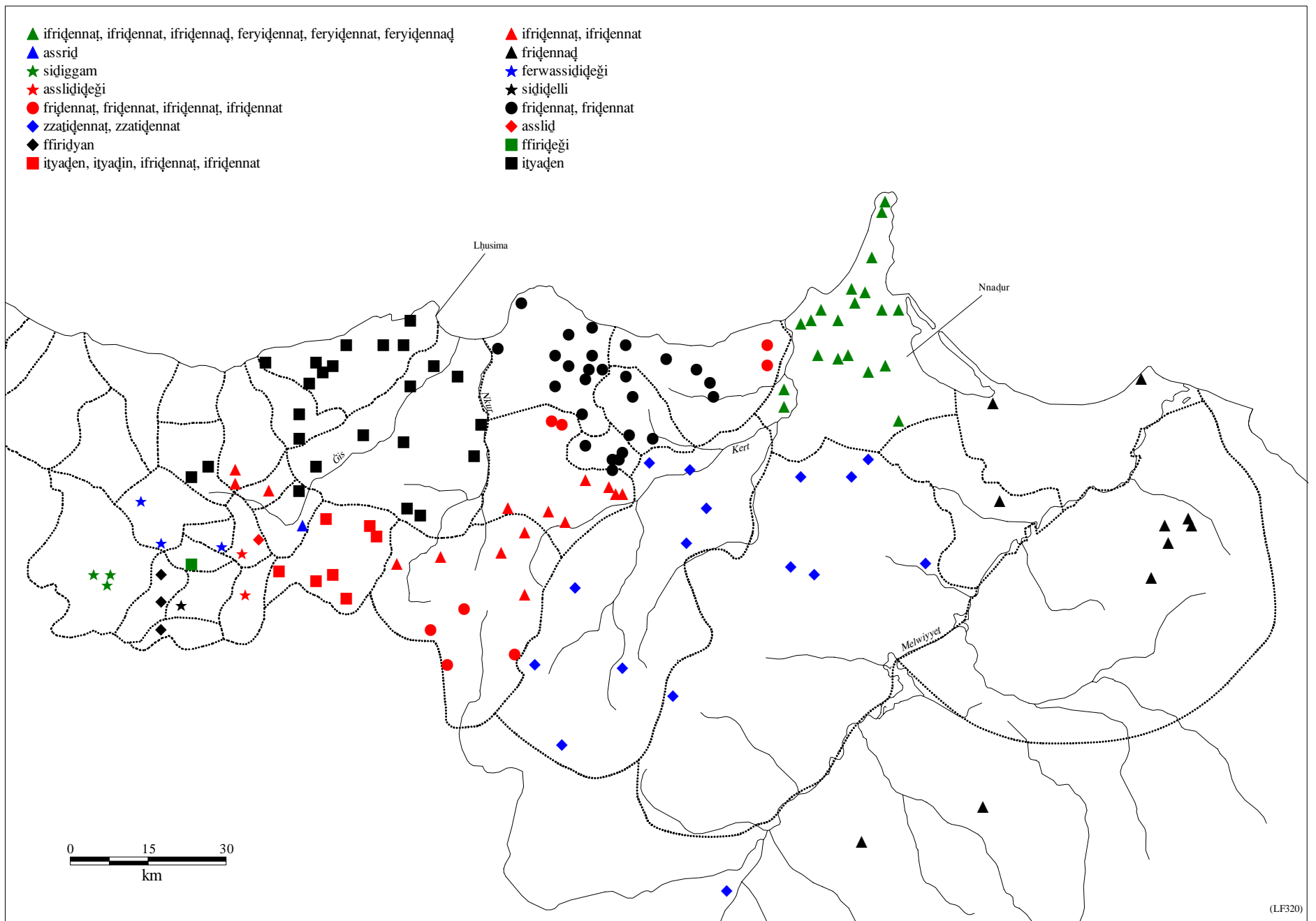
Carte 247 : L'adverbe de temps « aujourd'hui, à présent »



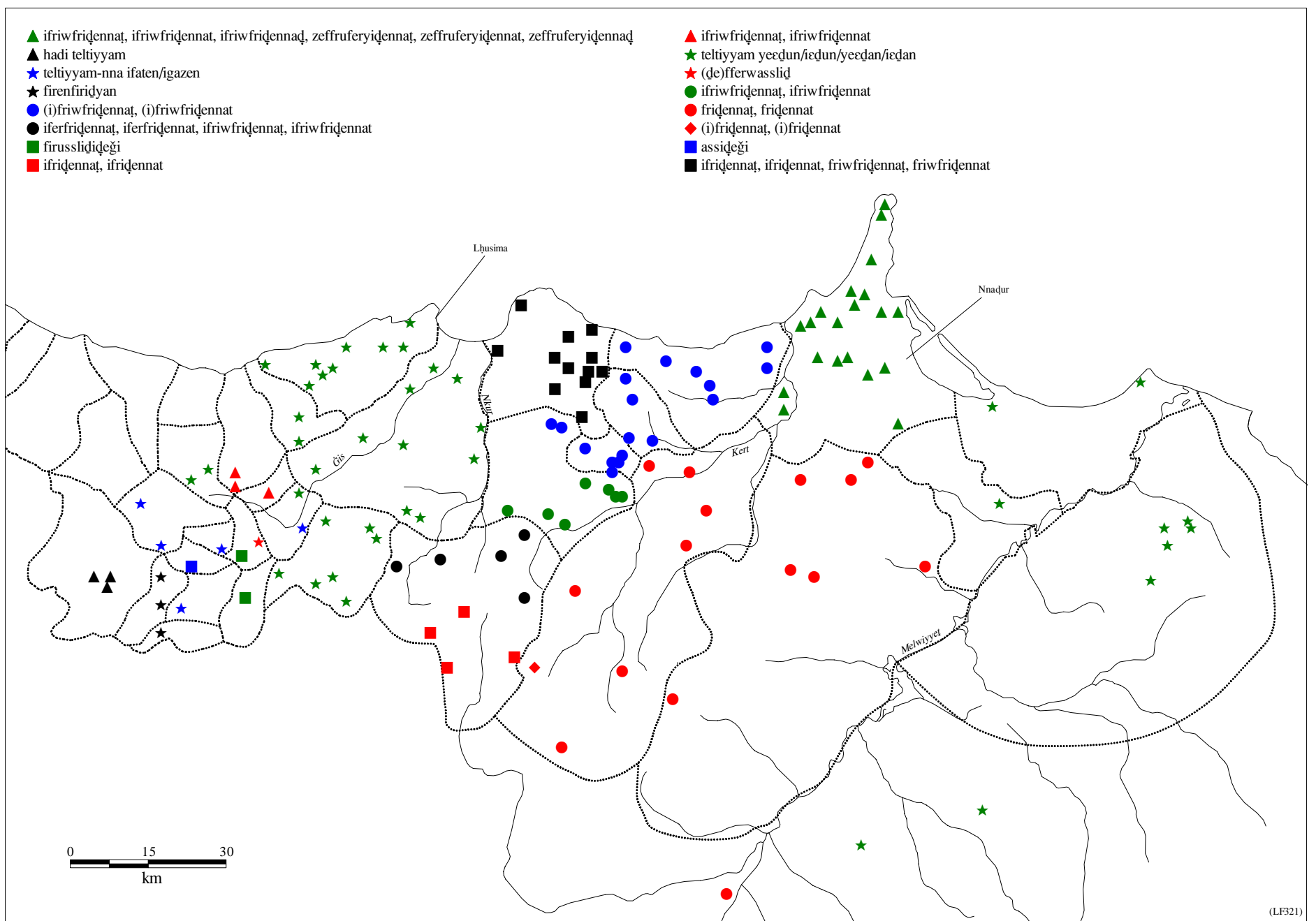
Carte 248 : L'adverbe de temps « hier »



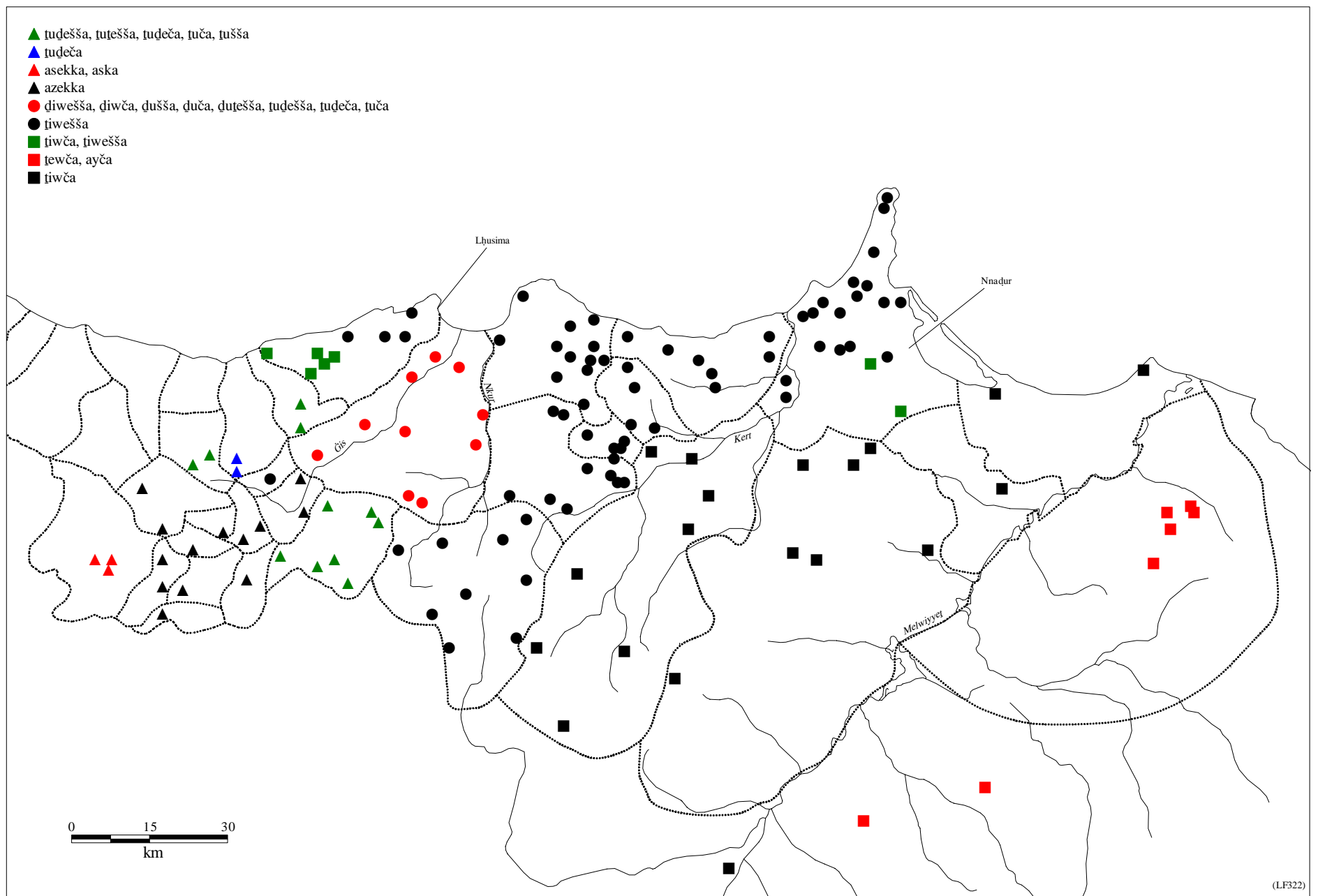
Carte 249 : L'adverbe de temps « avant-hier »



Carte 250 : L'adverbe de temps « il y a trois jours »



Carte 251 : L'adverbe de temps « demain »



L'adverbe « demain » est réalisé formellement par /ṭiwča/ et ses allomorphes dans le premier groupe de variétés berbères (Rif central et Rif oriental) et par /azekka/ et ses allomorphes (carte 251) dans le second groupe (Rif occidental)²⁹⁶.

A cet adverbe est préfixée la préposition « derrière, après » (/fer/ ou variante) afin d'exprimer la valeur de « après-demain » (carte 252). Cette préposition est précédée par une autre préposition, /zeg/ (de, à partir de) ou un de ses allomorphes, dans certaines variétés du Rif central et du Rif occidental²⁹⁷. La préposition /nnif/ n'est détectée qu'en combinaison avec le nom /asekka/ (demain) ou sa variante /aska/ chez les locuteurs de Ktama. Certaines variétés centrales (Ayt Weryaḡel, Ibeqquyen, Ayt Iṭteft, Ayt ʕammart, Ayt Bufraḡ et Ayt Gmil) contiennent l'adverbe composé /assyaḡen/ (après-demain) qui s'oppose à /ityaḡen/ (avant-hier, voir carte 249) et /alyaḡen/ (il y a deux ans, voir carte 255). Les formations adverbiales /lfazen/ et /azekkanes/ sont utilisées dans le Rif occidental. L'affixe personnel /-nnes/ (de lui) du dernier adverbe indique clairement le statut nominal de son composant /azekka/.

La carte 253 présente la variation géolinguistique de l'adverbe « cette année ». Elle se résume ainsi : d'un côté se trouvent les variétés occidentales qui emploient le syntagme figé [emprunt /leam/ + affixe démonstratif]; de l'autre côté se rangent les variétés centrales et orientales qui ont [/aseggaʷas/ + affixe démonstratif] pour configuration adverbiale figée. Les locutions /leam-a/ et /leam-u/ ne sont pas inconnues des berbérophones du Rif central et du Rif oriental, mais ne sont pas non plus exclusives dans leur emploi. Alors que dans le Rif occidental, les compositions avec /leam/ sont les seules employées. C'est pour cela que nous n'avons pas tenu

compte des ces locutions subsidiaires dans la présentation des données sur la carte 253.

Pour l'« an dernier », l'adverbe /azzḡat/ (carte 254) est attesté dans la majorité des cas (Rif central et Rif oriental)²⁹⁸. L'adverbe /innaṭ/, seul ou en combinaison avec /aseggaʷas/ ou /leam/, est repéré dans le Rif occidental et dans certaines variétés lui avoisinant. On y retrouve également la construction /leam-ann ifaten/ ou ses variantes réduites /leam ifaten/ et /leam-ann/.

De nouveau, la préposition /fer/ sert à indiquer l'antériorité dans la composition adverbiale de nombreuses variétés berbères du Rif (carte 255)²⁹⁹. Certaines variétés s'en différencient cependant par l'emploi des déterminants adverbiaux /alyaḡen/ (Rif central), /ilyaḡen/ (Rif occidental), /asyed/ (Ayt Ḥennus) ou des locutions à participe de type /ḡamayn-nna ifaten/ (Rif occidental).

Il importe de souligner la variation d'emploi des unités amalgamées et des signifiés leur attribués suivant leur contexte morphologique et leur localisation géographique précise. Ainsi, par exemple, une variante de l'élément /innaṭ/ (l'an dernier) est accolée à /aseggaʷas/ chez les Ayt Ḥennus (Rif occidental) afin d'obtenir /aseggaʷasent/ (l'an prochain, carte 256) qui signifie « l'an dernier » (voir carte 254) dans d'autres variétés occidentales. Chez les Ibeqquyen cependant, /innaṭ/ (en alternance libre avec /meneaš/) rend le sémantisme de « l'an prochain ».

L'adverbe constitué de [/fer/ (ou variante) + /imal/] sert à signifier « dans deux ans » dans le Rif central et le Rif oriental (carte 257). Ailleurs, on préfère des constructions de type /ḡamayn(-nn) ḡa d-yasen/ (deux ans qui viendront).

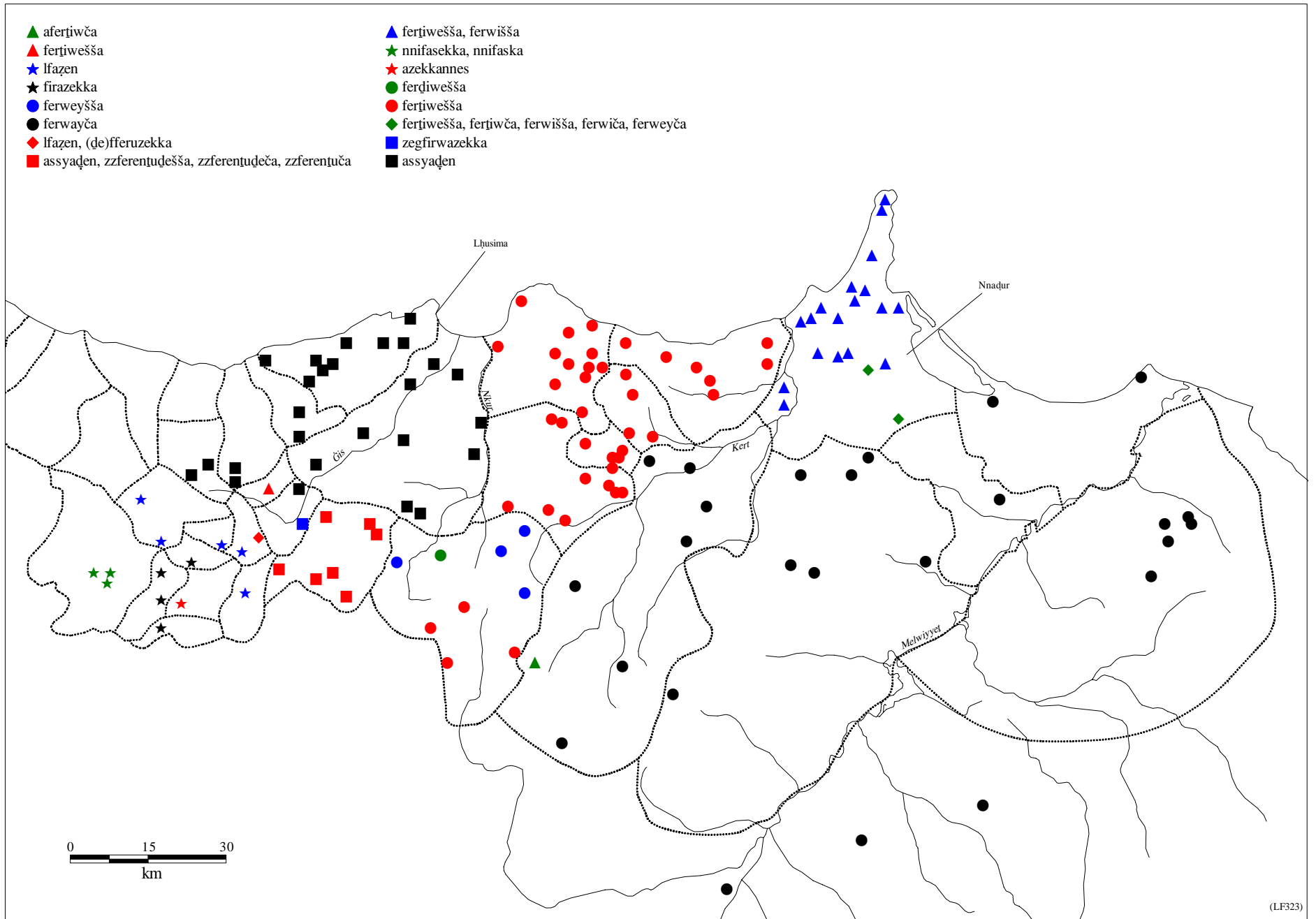
²⁹⁶ La variante la plus régulière de /ṭiwča/ est /ṭiwešša/. Celle-ci alterne à son tour avec /ṭiwša/ dans certaines variétés centrales, et ce de manière sporadique.

²⁹⁷ Dans le procédé d'amalgame, le noyau nominal (nom, préposition ou adverbe) peut être modifié, souvent pour des raisons phonétiques qui ont fini par affecter la composition morphologique.

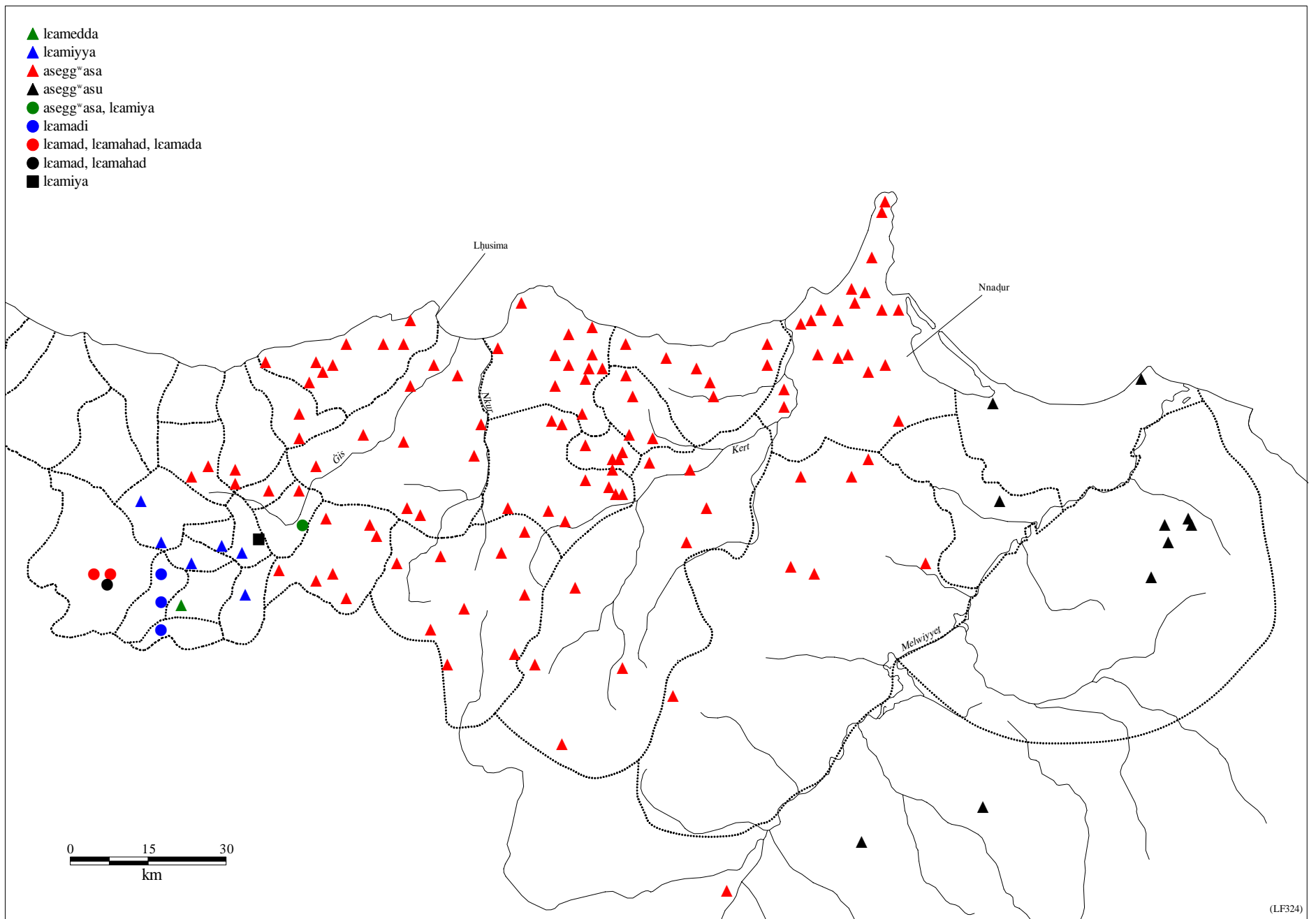
²⁹⁸ L'occurrence alternative /azḡat/ a été observée de façon irrégulière dans certaines variétés centrales.

²⁹⁹ Nous signalons l'emploi exceptionnel de la préposition /zzat/ (devant, avant) dans l'adverbe /zzaṭwazzḡat/ chez les Ayt Muḡend u ʕabdeḡlah (Ibdalsen) qui se situent dans une région où /fer/ est utilisé.

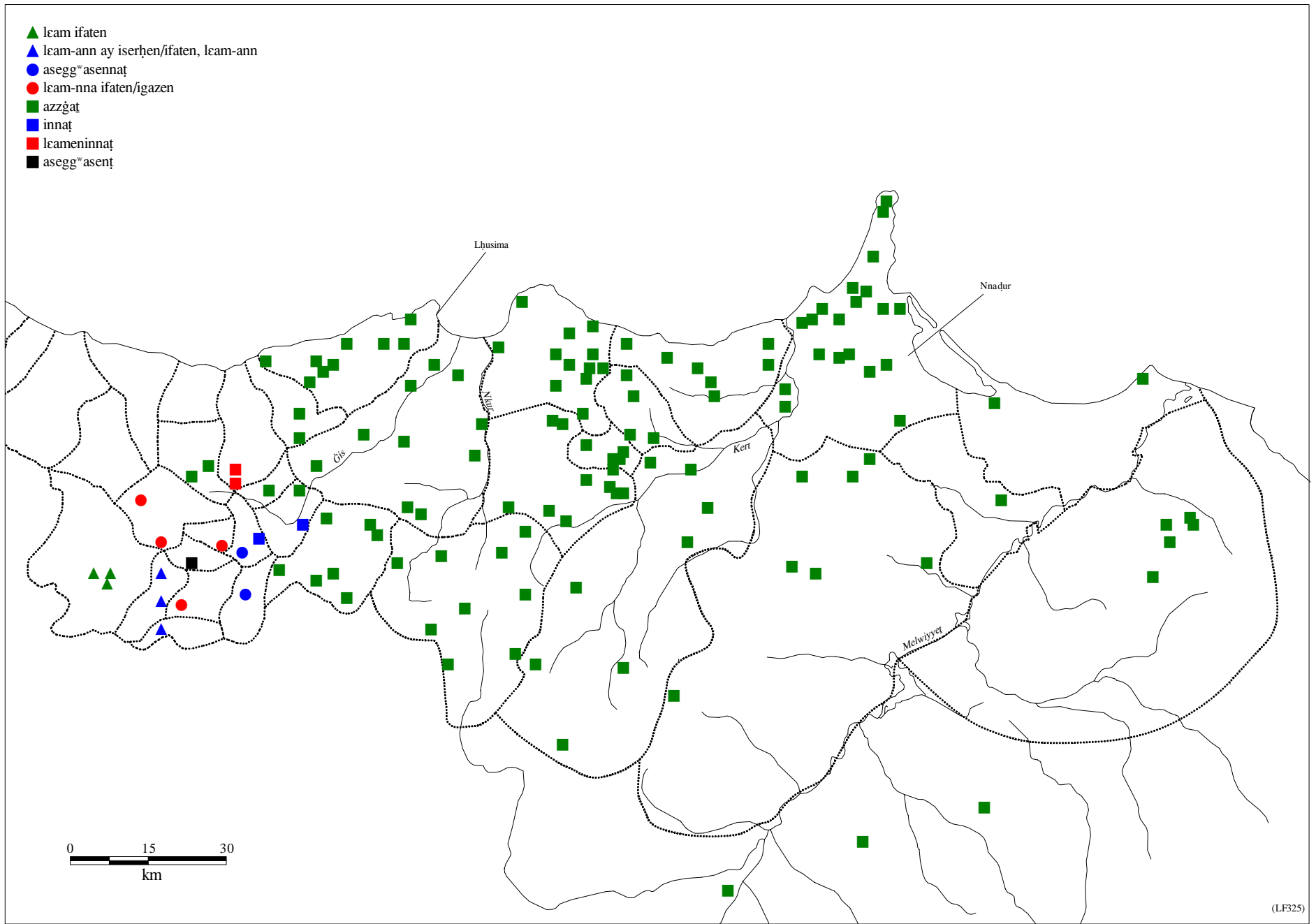
Carte 252 : L'adverbe de temps « après-demain »



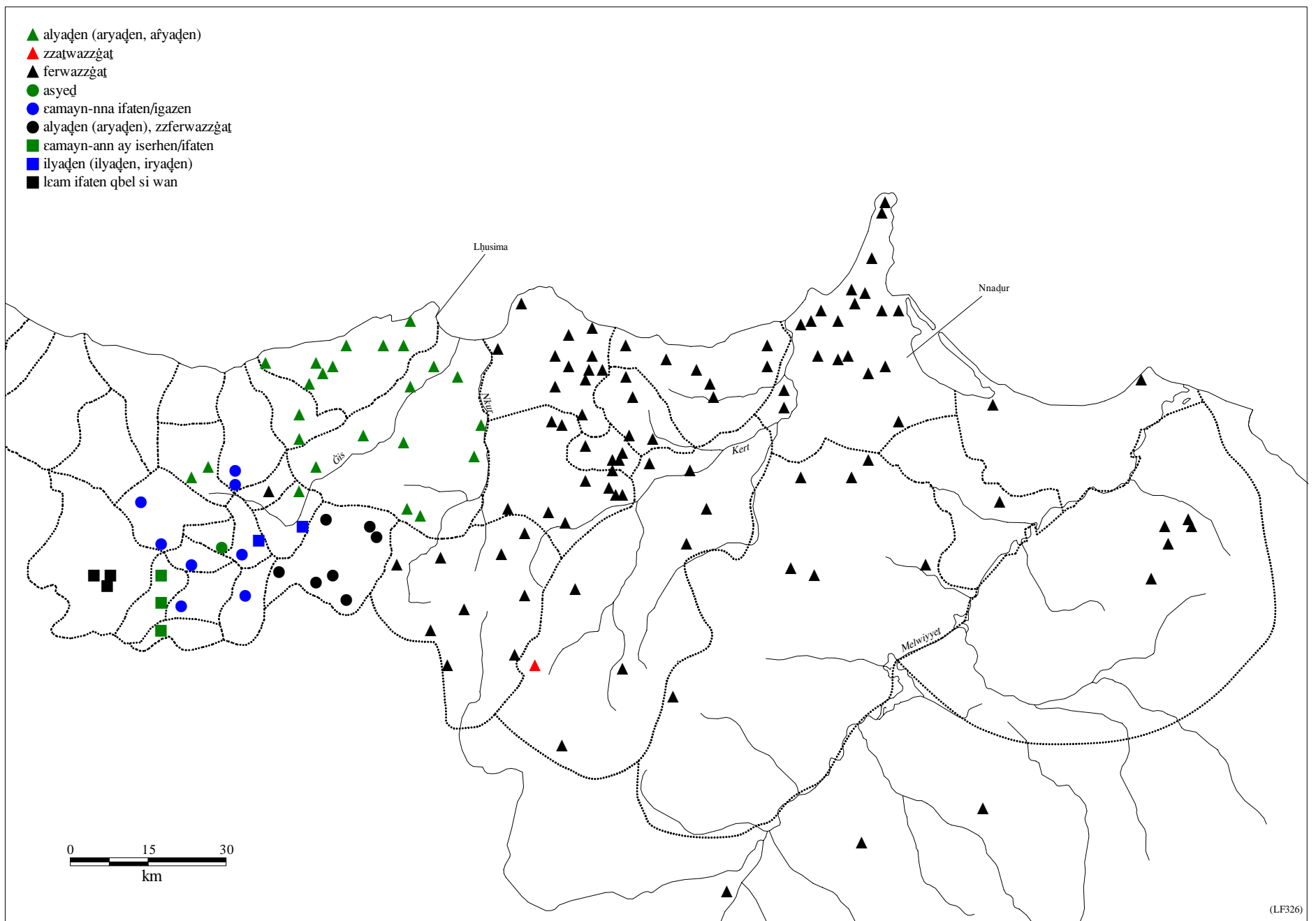
Carte 253 : L'adverbe de temps « cette année »



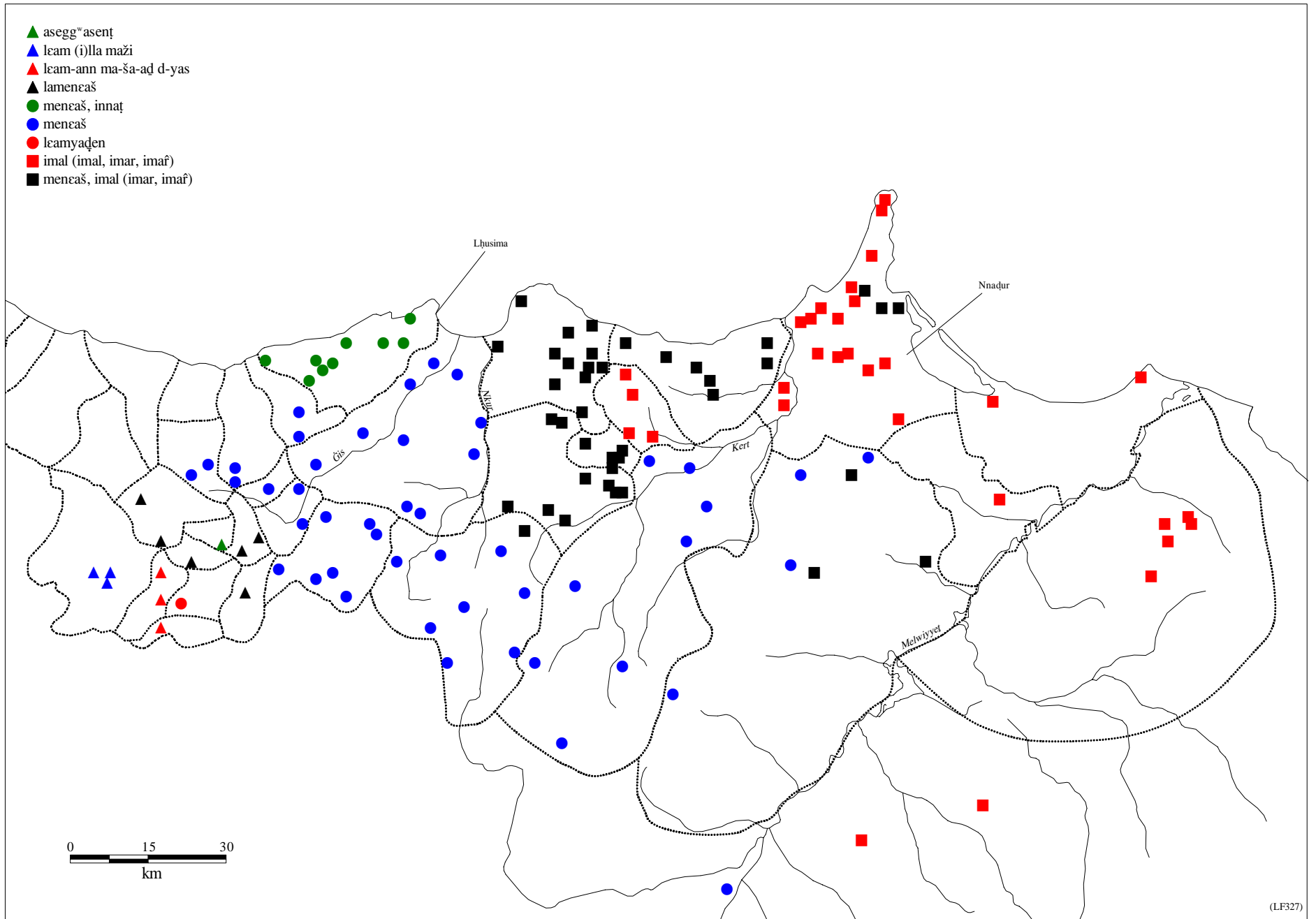
Carte 254 : L'adverbe de temps « l'an dernier »



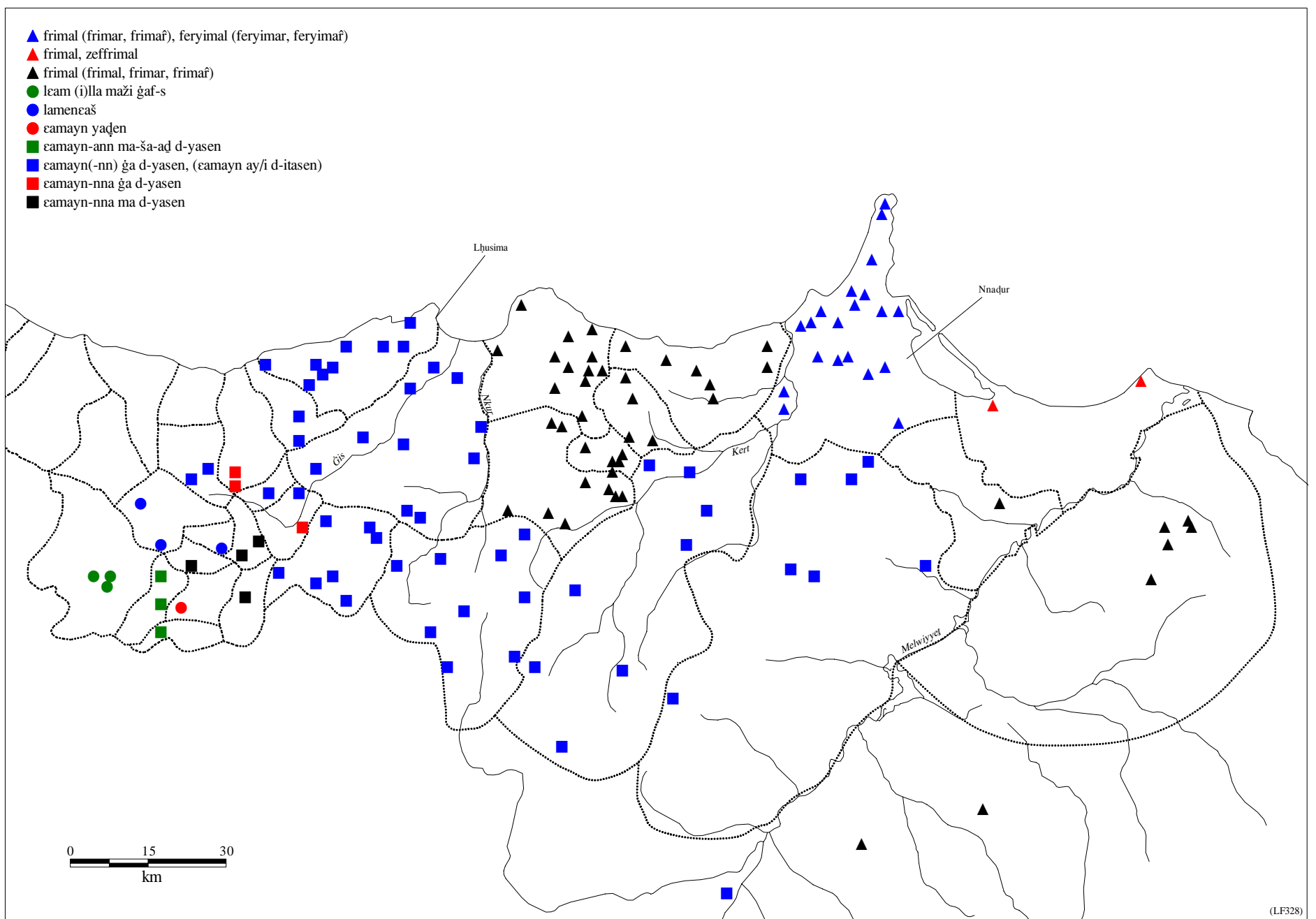
Carte 255 : L'adverbe de temps « il y a deux ans »



Carte 256 : L'adverbe de temps « l'an prochain »

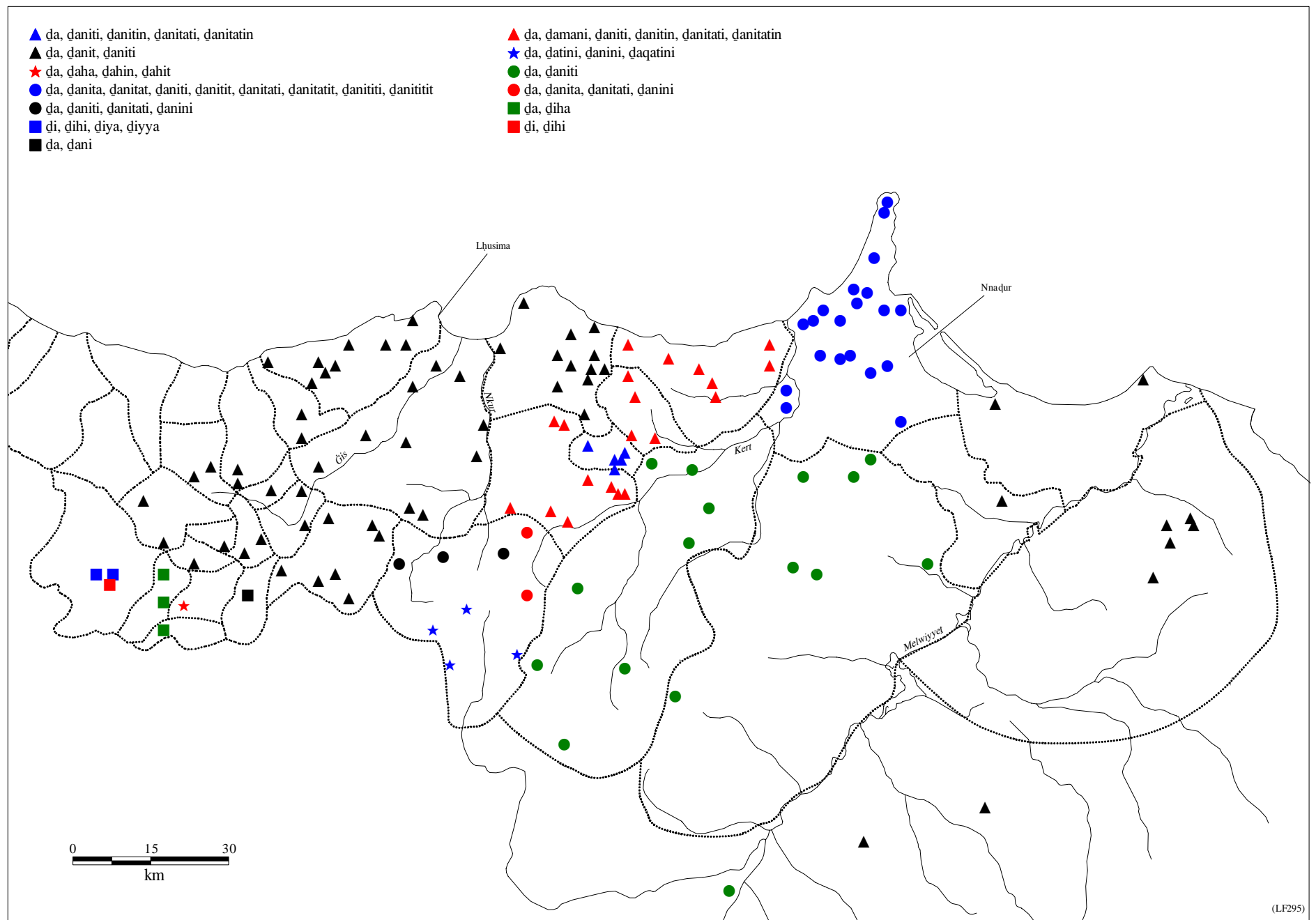


Carte 257 : L'adverbe de temps « dans deux ans »



3.2. Les adverbes de lieu

Carte 258 : L'adverbe de lieu « ici »



Parmi les adverbes de lieu se rangent les locatifs dont les cartes 258 à 260 présentent les plus principaux. Seules les variantes étoffées les plus régulières ont été prises en compte dans l'exposé des données.

Le locatif de proximité est représenté par l'unité /da/ (ici) ou une de ses variantes étoffées (carte 258). Les variétés de Ktama (Rif occidental), par contre, sont distinctes par leur emploi de l'élément /di/.

Pour exprimer l'éloignement relatif, les locuteurs rifains utilisent soit /din/ soit /dih/, tous deux signifiant « là-bas » (carte 259). Ces adverbes de lieu connaissent peu de variantes développées, excepté le cas des Igzennayen. La forme particulière /qayn/ a été observée à Wersan (Zerqet).

Les locuteurs rifains ne font pas toujours une distinction linguistique nette entre la notion de « là-bas » et celle de « là-bas plus loin » (carte 260). Tout dépend de la situation d'énonciation et des prédispositions individuelles du locuteur. Les faits prosodiques viennent généralement éclaircir les ambiguïtés. L'allongement mélodique sur /din/ ou /dih/ sert, en principe, à signifier « plus loin »³⁰⁰.

Dans le conglomérat /qayna/ (Wersan), l'unité /a/ marque la majoration de la distance relative. Toujours dans le Rif occidental, l'adverbe spécifique /sawran/ (Ktama) ou sa variante /surin/ (Ayt Bšir, Agennuy de Zerqet) indique un objet d'interlocution « encore plus éloigné ». Afin de soutenir l'expression de la distance, les locuteurs étirent la mélodie de la première syllabe de ces adverbes.

L'adverbe de lieu « vers ici, en avant », présenté dans la carte 261, découpe parfaitement le Rif en trois zones géolinguistiques : la

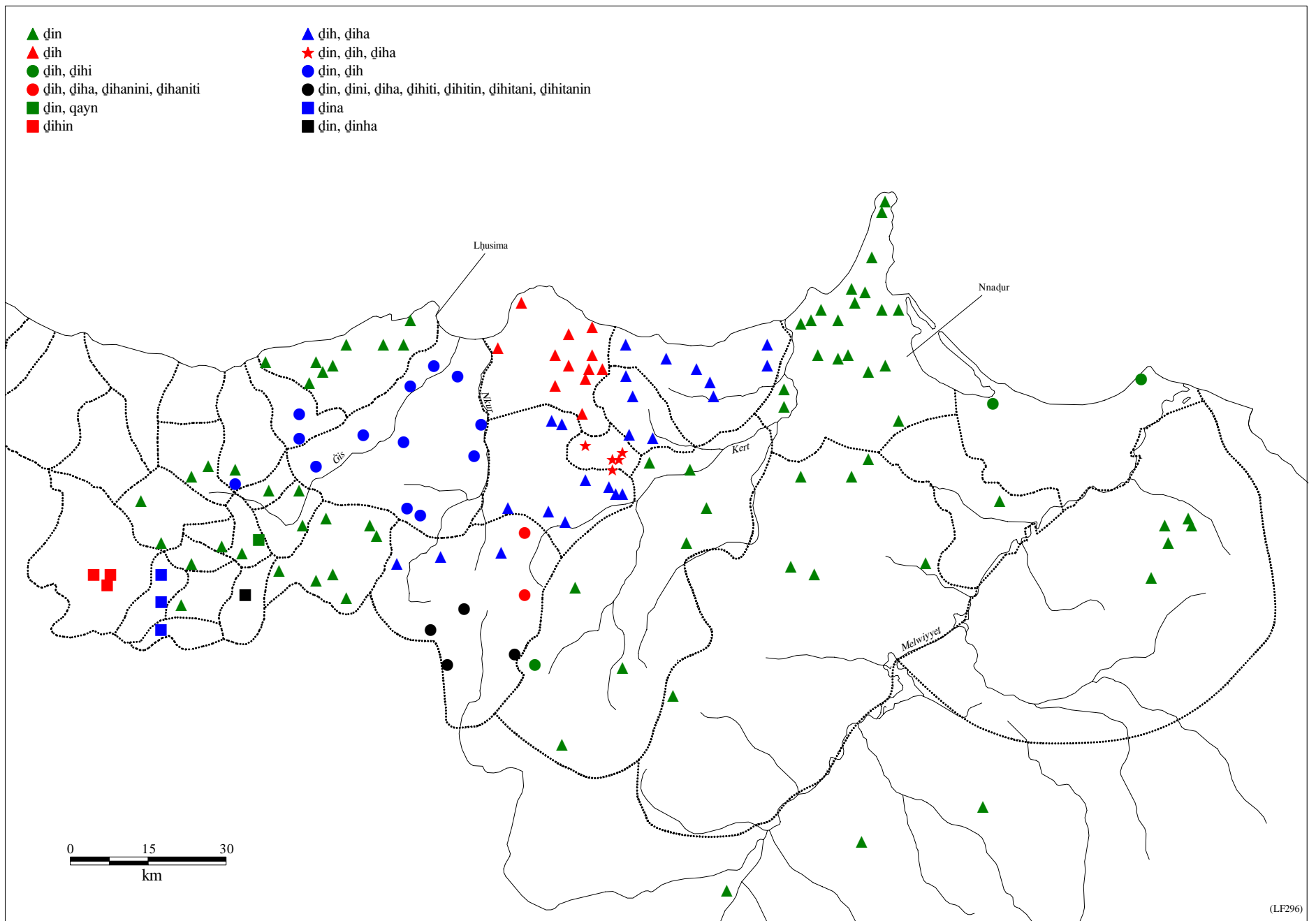
zone orientale avec /awru(d)/, la zone centrale avec /ağira(d)/ et la zone occidentale avec /zaraða/. Les variétés des Iqeleiyen, variétés frontalières qui se classent généralement parmi le Rif central, rejoignent cette fois-ci le Rif oriental.

En dehors de quelques cas limitrophes, les faits linguistiques pour la locution adverbiale « de loin » (carte 262) sont répartis de la même manière que ceux pour « vers ici » (carte 261). Le syntagme figé /zi lagg^aāž/ (ou variantes) est utilisé dans le Rif oriental et le Rif central. Les variétés centrales connaissent aussi la séquence /(z-)ğertasiε/ (ou variantes). Celle-ci n'est cependant pas attestée chez les Ayt Ğammart qui partagent avec leurs voisins occidentaux la configuration /zi lbued/. Les noms /ttasiε/ et /lbued/ ont été empruntés à l'arabe. L'emprunt arabe entre donc en compétition fonctionnelle avec la forme berbère à partir des variétés centrales, et la supplante complètement dans les variétés occidentales.

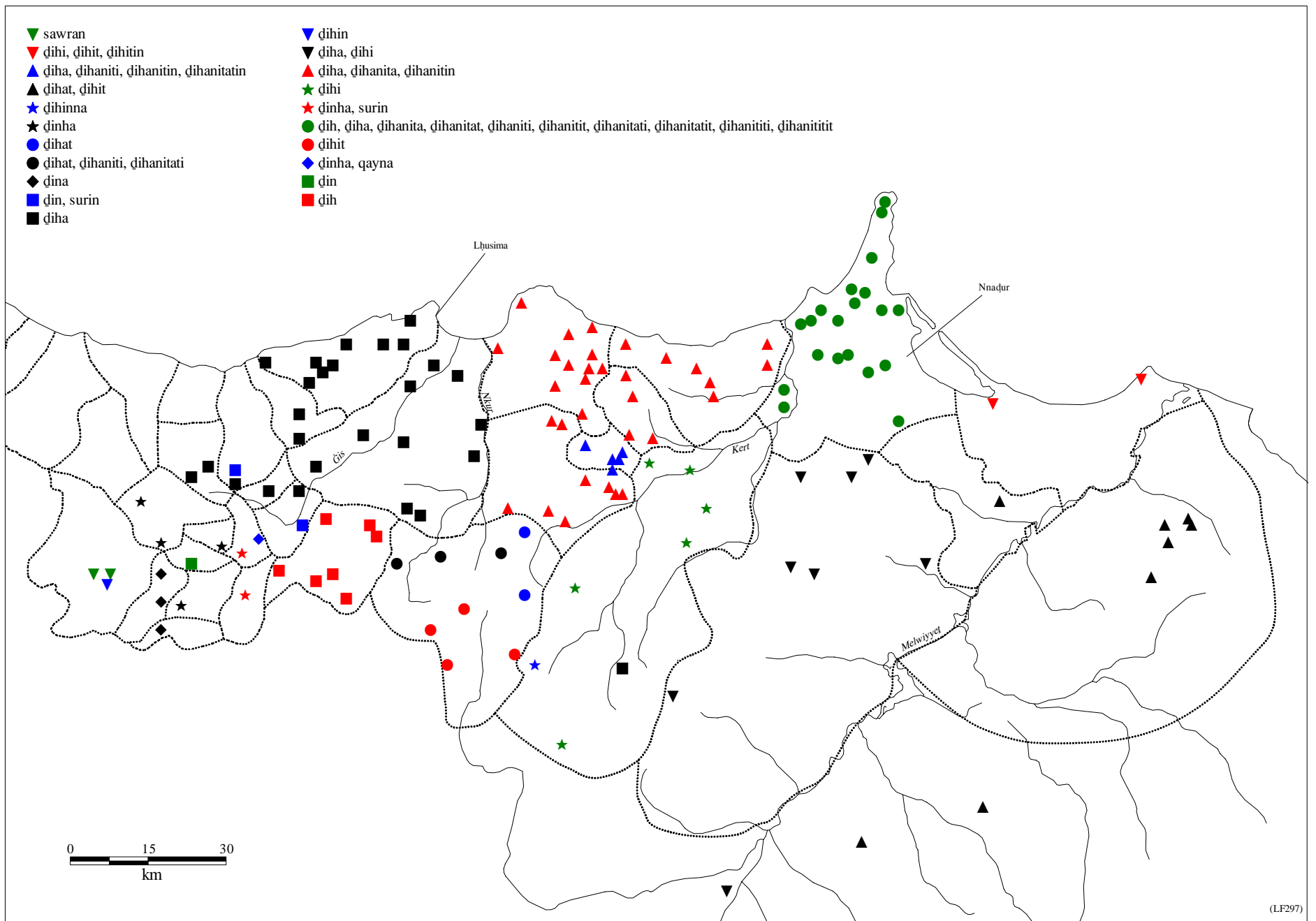
Comparés aux adverbes de temps et de lieu, les adverbes de manière (voir infra 3.3. : cartes 263 et 264) et de quantité (voir infra 3.4. : cartes 265 à 267) sont davantage susceptibles à l'emprunt arabe. Surtout les variétés du Rif occidental en font amplement usage. Les cartes 263 à 267 tâchent à présenter les tendances générales attestées dans chacune des variétés étudiées.

³⁰⁰ L'adverbe /dih/ (avec ou sans extensions) est tout de même plus usuel pour l'expression de « là-bas plus loin ».

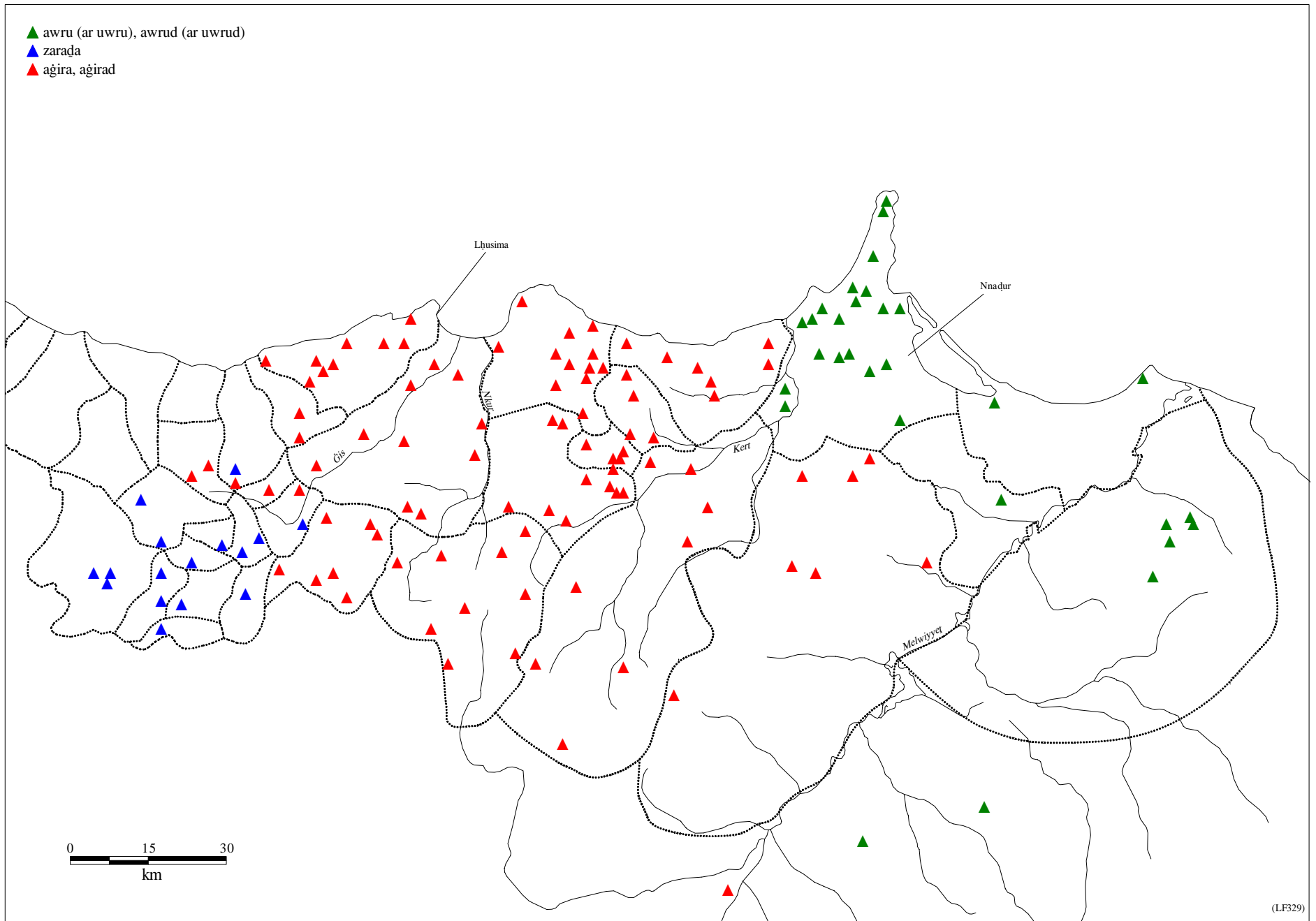
Carte 259 : L'adverbe de lieu « là-bas »



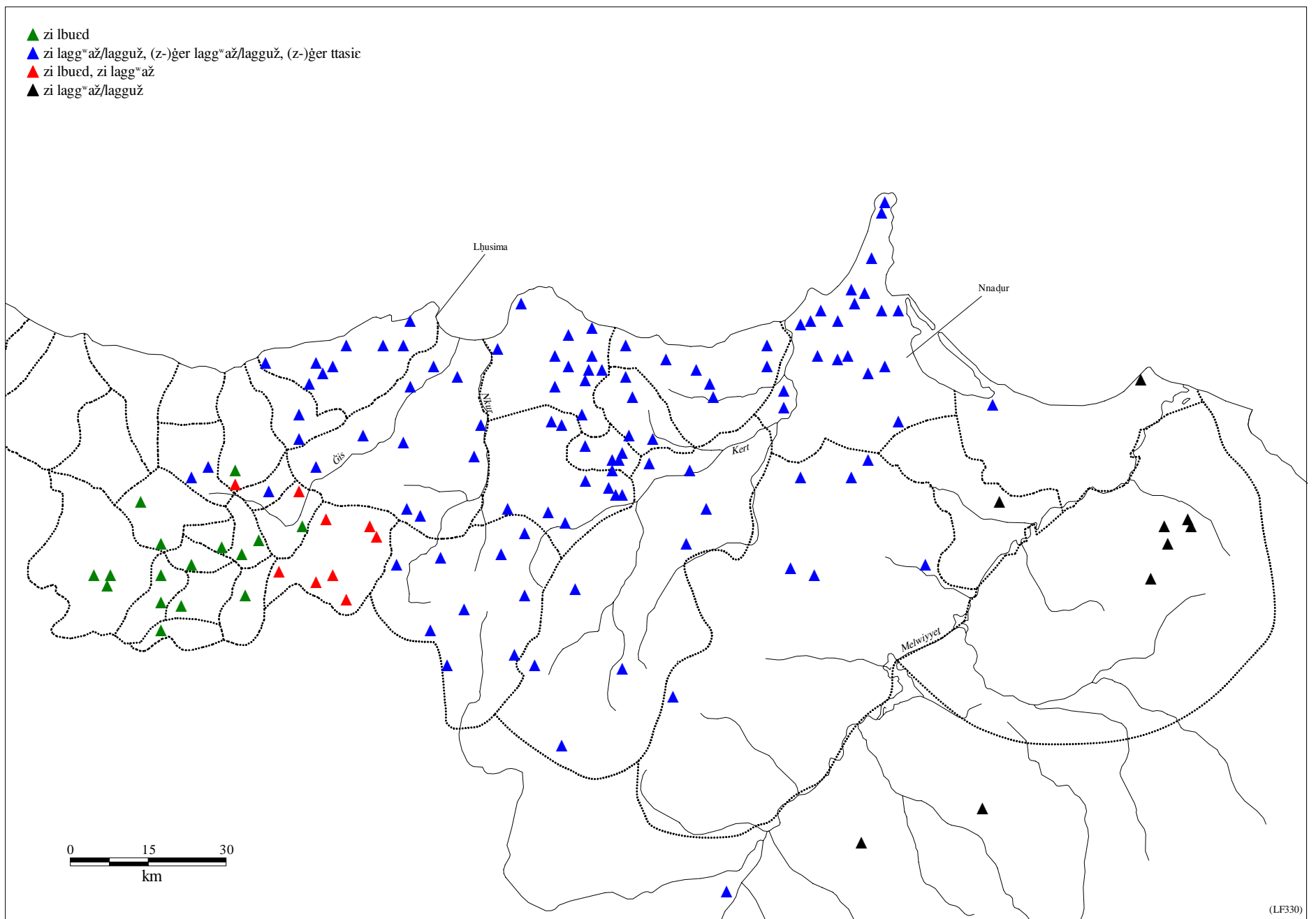
Carte 260 : L'adverbe de lieu « là-bas plus loin »



Carte 261 : L'adverbe de lieu « vers ici, en avant »

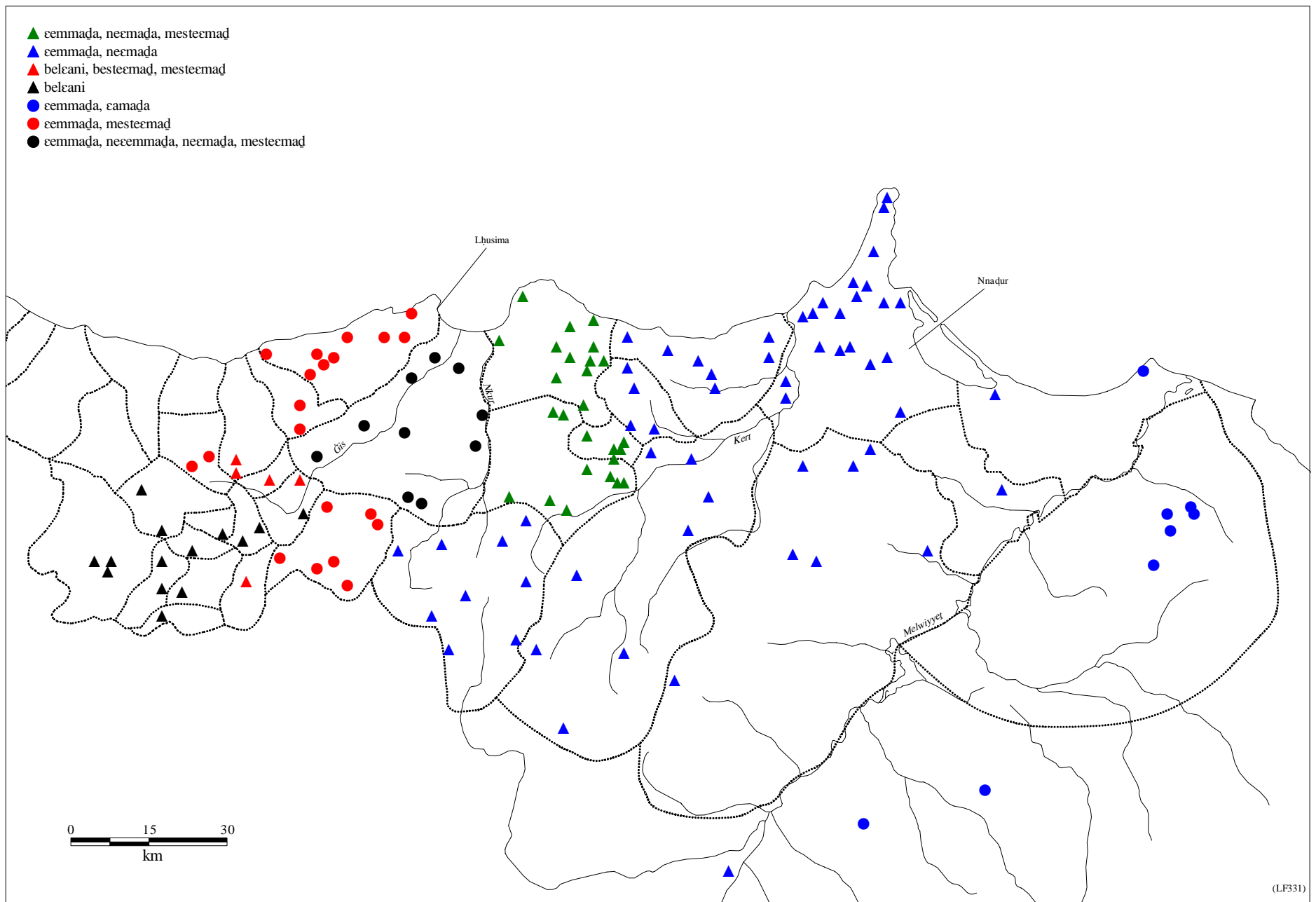


Carte 262 : L'adverbe de lieu « de loin »

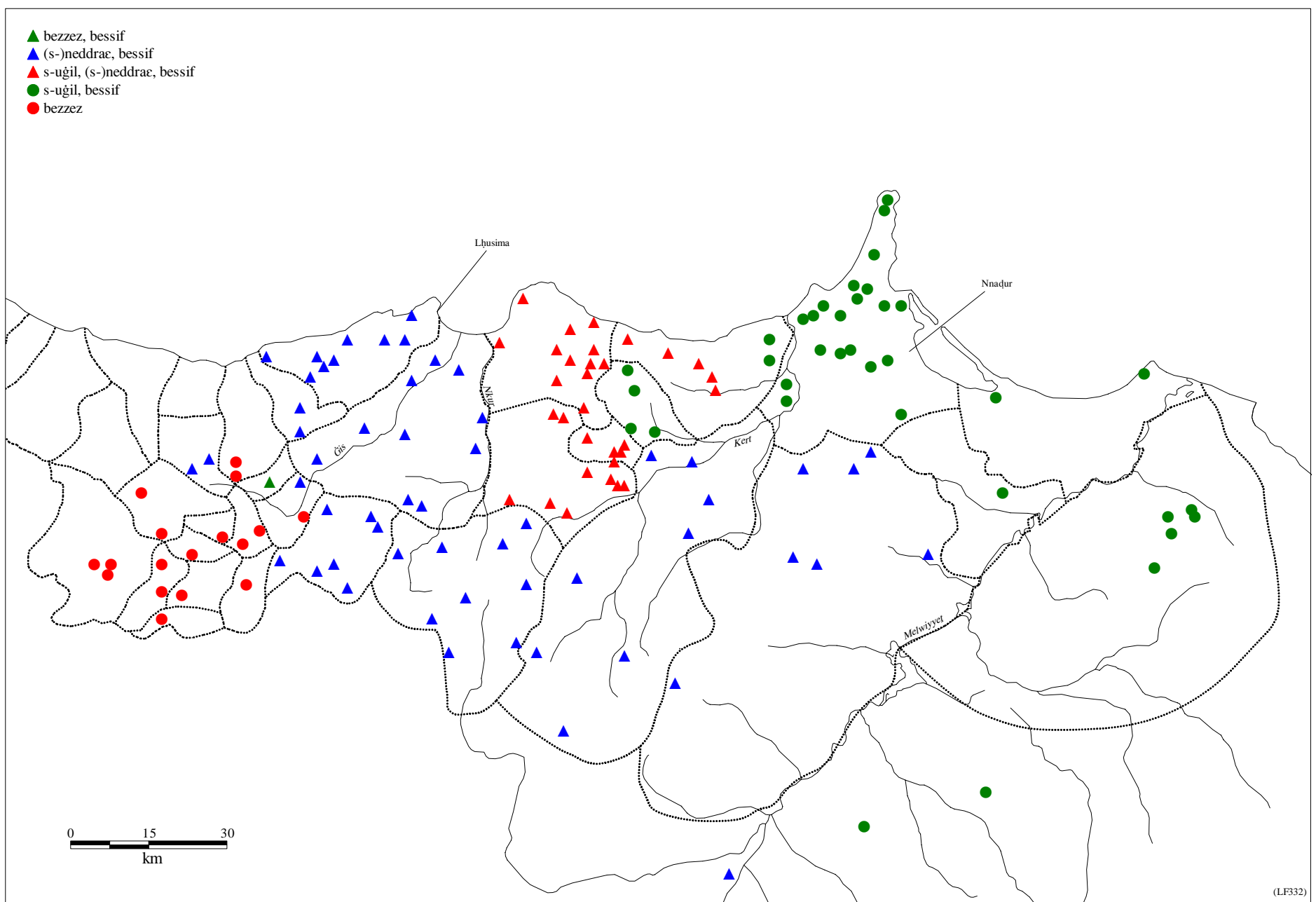


3.3. Les adverbes de manière

Carte 263 : L'adverbe de manière « exprès »

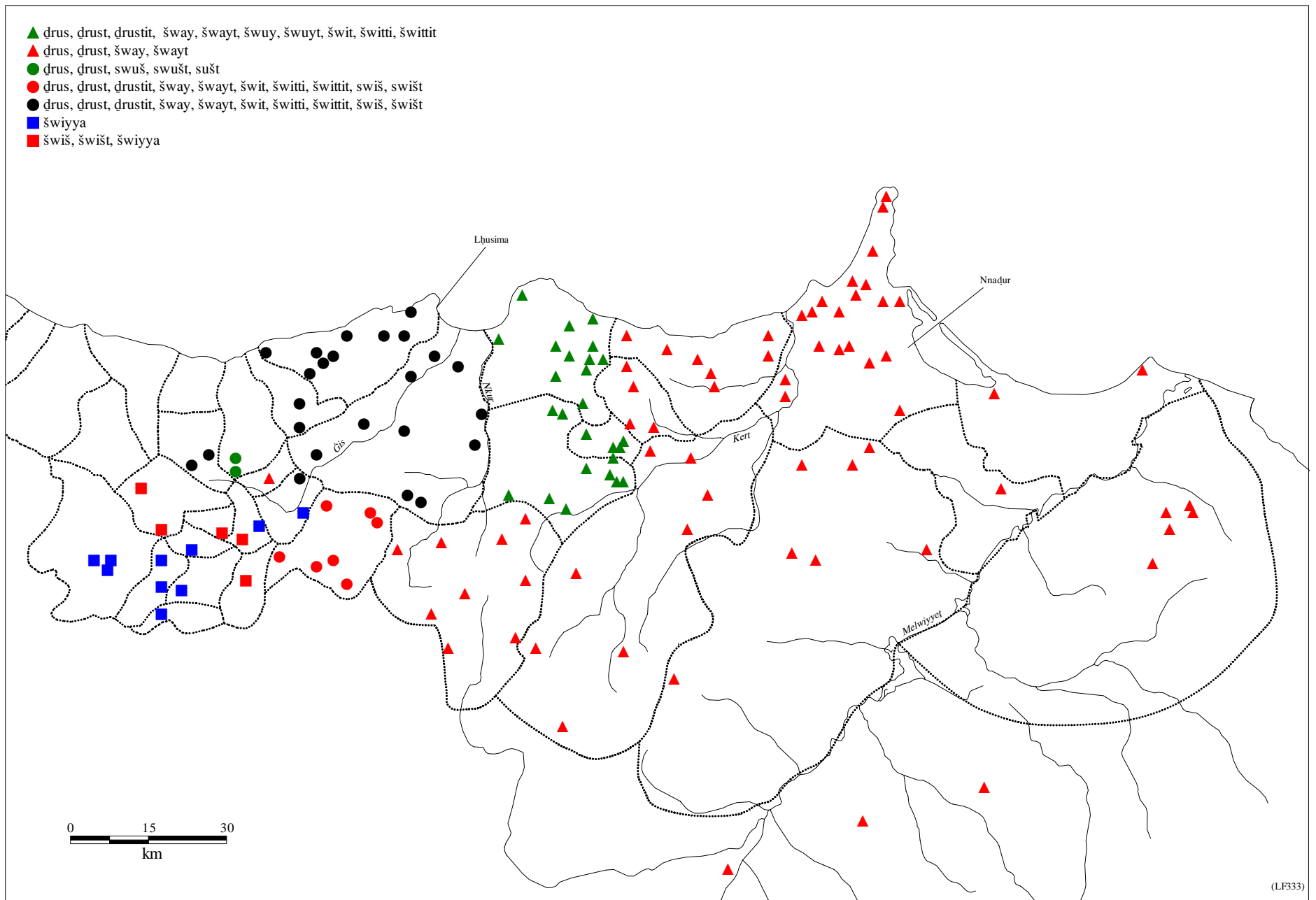


Carte 264 : L'adverbe de manière « de force »

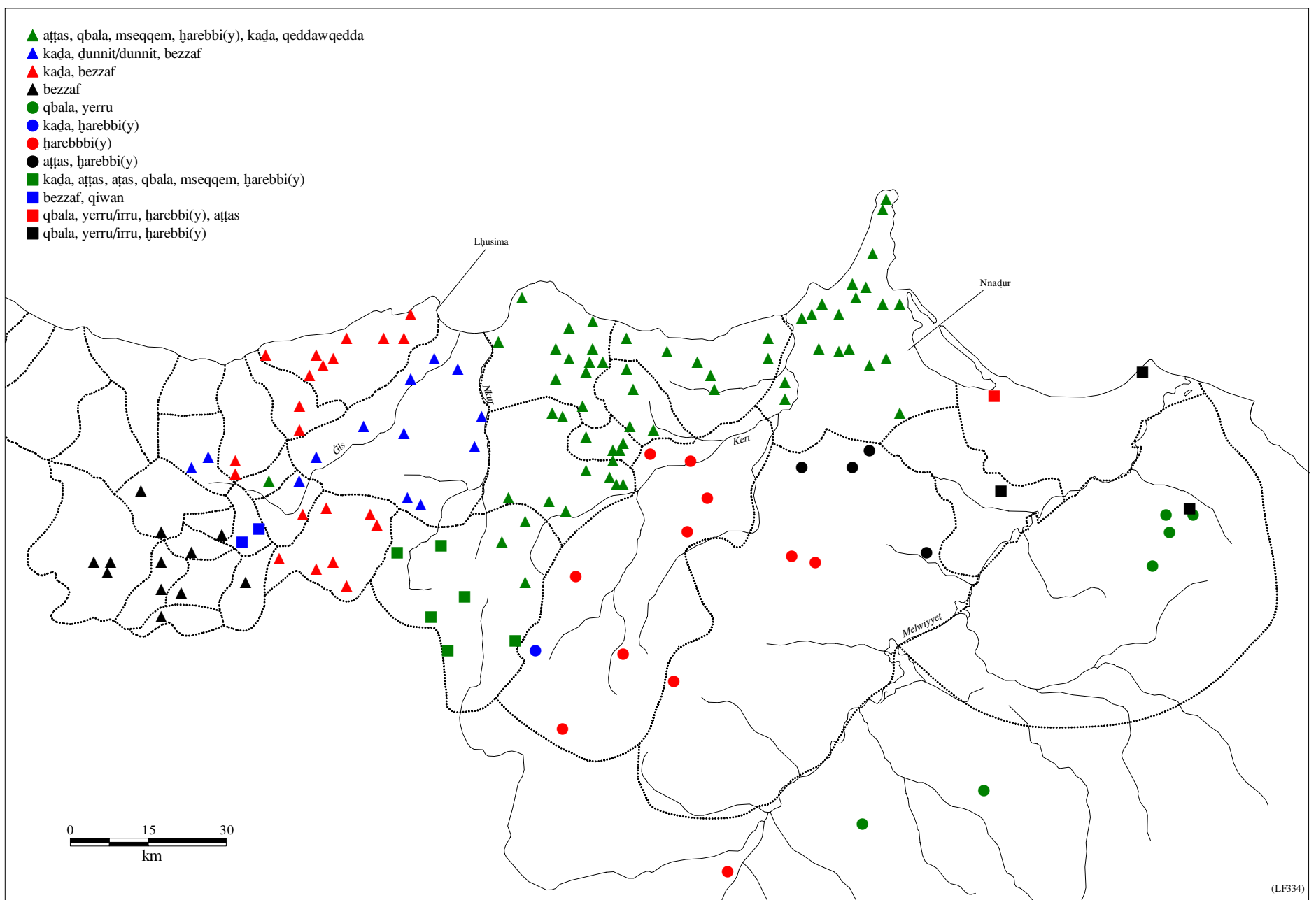


3.4. Les adverbes de quantité

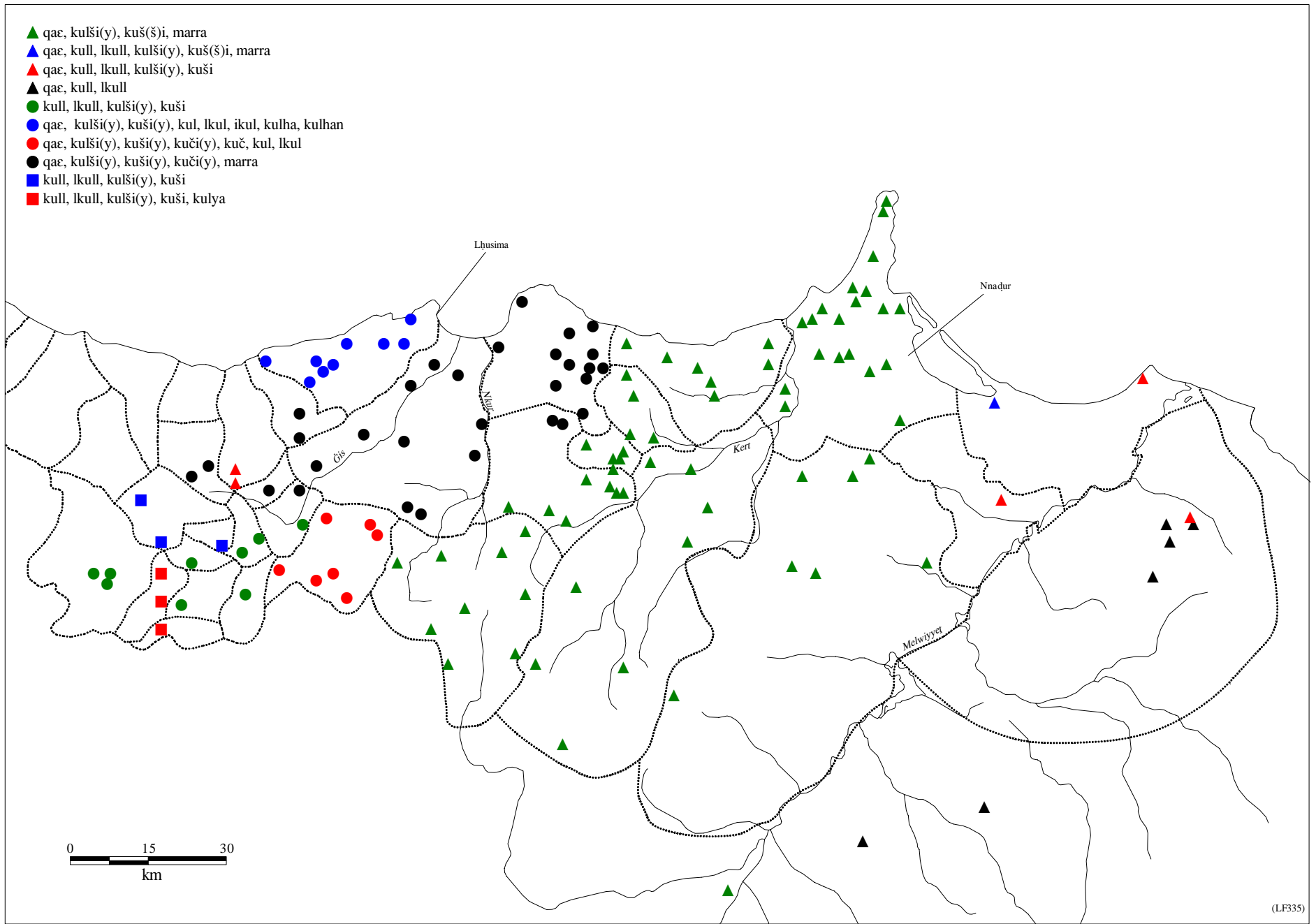
Carte 265 : L'adverbe de quantité « peu »



Carte 266 : L'adverbe de quantité « beaucoup »

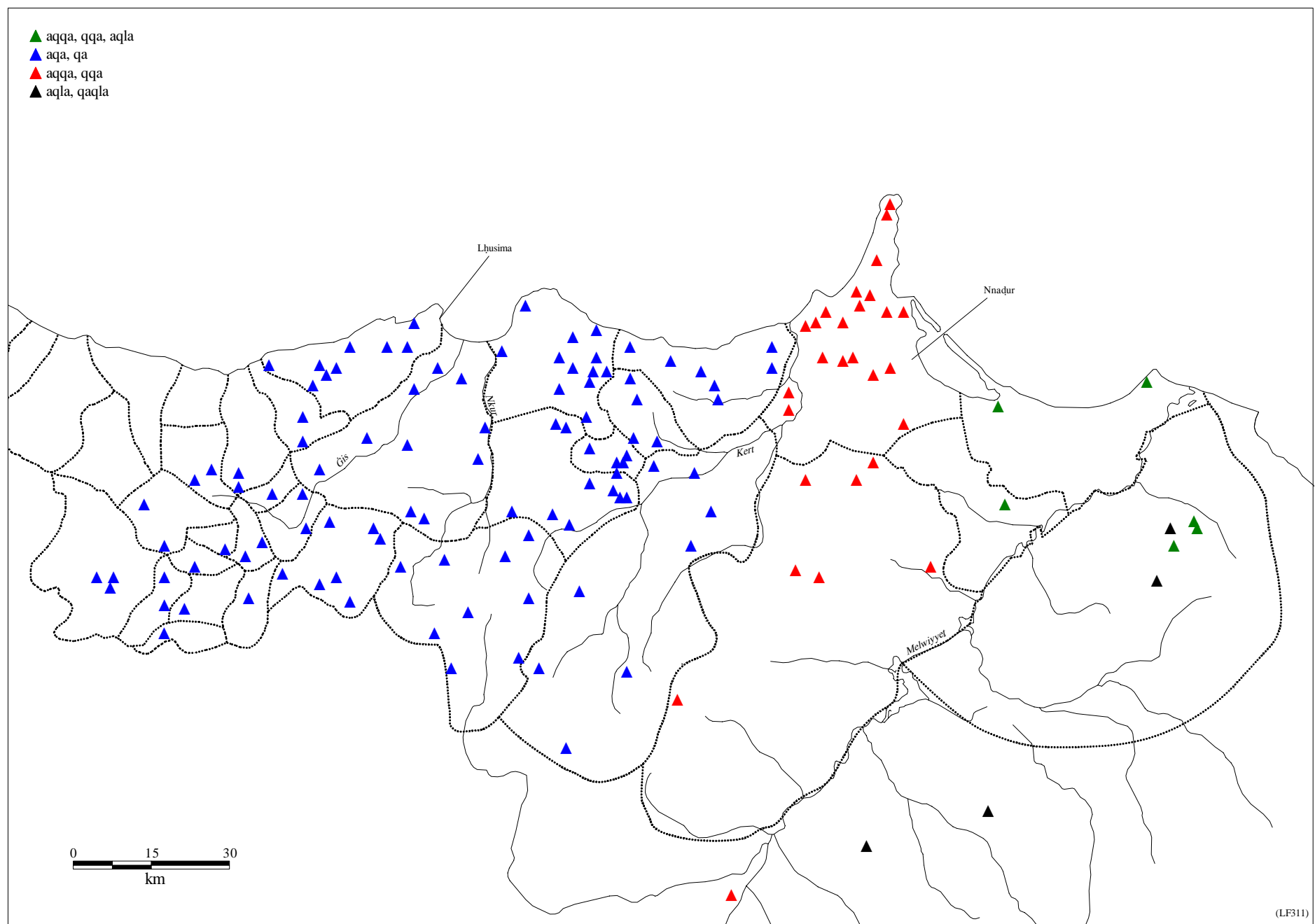


Carte 267 : L'adverbe de quantité « tout, tous, toutes »



4. Les auxiliaires prédicatifs

Carte 268 : L'auxiliaire prédicatif du présent non-révolu



Les auxiliaires de prédication aident à prédiquer le message en le posant, soit dans un temps qui coïncide avec l'instance d'énonciation (le présent non-révolu), soit dans un temps passé et révolu³⁰¹. Ils jouent également un rôle copulatif dans l'énoncé non-verbal, car ils servent à unir le prédicat et le sujet. Les affixes-sujets qui les accompagnent ont été répertoriés et comparés antérieurement dans cette partie dans le Chapitre 2 : 1.2.5.

La carte 268 affiche la répartition géolinguistique de l'auxiliaire prédicatif /aqqa/ et ses variantes. Du fait de l'existence nette de la variante /aqla/ dans les variétés orientales – et dans certaines variétés d'autres régions d'Afrique du Nord, en kabyle par exemple (Chaker, 1983 : 355) – on pourrait considérer /aqqa/ (et toute variante à /qq/ tendu) comme le produit de l'assimilation de /aqla/, un présentatif qui serait dérivé du verbe /qel/ ou /qqel/ (voir). Les variantes /aqa/ et /qa/ seraient le résultat d'un affaiblissement de tension de /qq/ ; ce phénomène phonétique n'est pas étrange aux variétés de la région du Rif central et du Rif occidental.

Afin de montrer le fonctionnement de cet opérateur aspectuo-temporel dans l'énoncé non-verbal, voici l'exemple :

- /aqqa-yi mliḥ/
- AP = MPNR + S P
- AP = MPNR + me bien
- Je suis bien. (= Je me sens bien.)

Le marqueur du passé-révolu /ttuḡa/ (ou allomorphe) n'est employé comme prédicateur que dans les variétés berbères du Rif

oriental et dans certaines variétés du Rif central (principalement celles des Iqeleiyen)³⁰². Exemple d'énoncé non-verbal :

- /ttuḡa-yi mliḥ/
- AP = MPR + S P
- AP = MPR + me bien
- J'étais bien. (= Je me sentais bien)

Ailleurs dans le Rif, on utilise un énoncé à prédicat verbal pour exprimer ce signifié. Exemple provenant de Tamsaman :

- /ira ḡi-ḡ mliḥ/
- MPR - P + S CC
- MPR - étais + je bien
- J'étais bien. (= Je me sentais bien)

Il s'avère que, dans la plupart des variétés centrales, la séquence /tuḡa/ – produit du figement d'un syntagme verbal – contient intrinsèquement la valeur sémantique « ça, s'est arrivé à »³⁰³. L'énoncé /tuḡa-yi ḡi taddāṭ/, par exemple, y signifie :

- « Ça m'est arrivé à la maison. ».

Dans les variétés à prédicateur /ttuḡa/, par contre, /ttuḡa-yi ḡi taddāṭ/ exprime le signifié :

- « J'étais à la maison ».

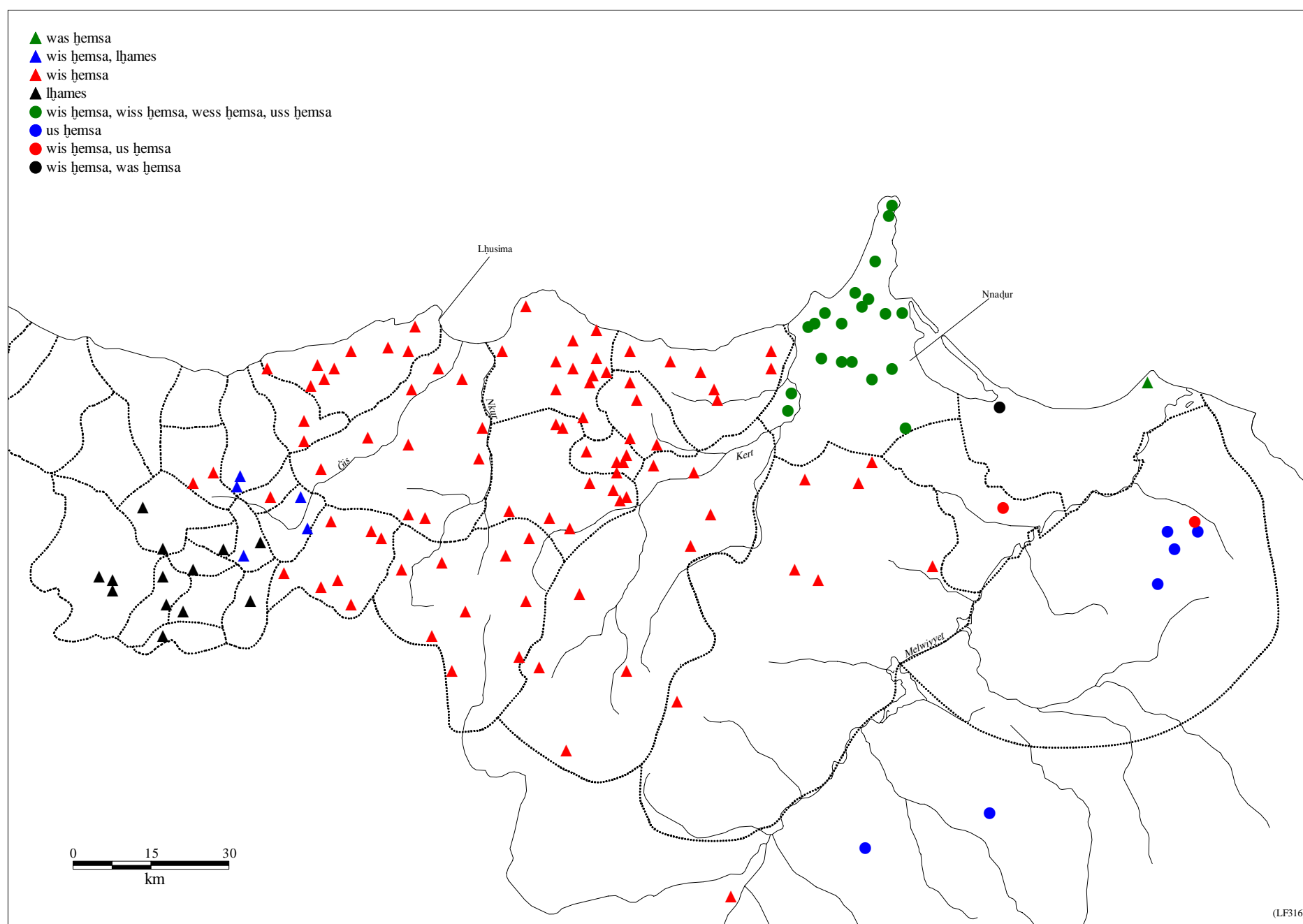
³⁰¹ Pour une analyse morpho-syntaxique précise de l'énoncé non-verbal à auxiliaire prédicatif, voir Lafkioui (1999a, Les assertions : II, Chapitres 4 et 5).

³⁰² Voir antérieurement Partie III, Chapitre 3 : 5, carte 220 pour la diffusion géolinguistique de ce marqueur.

³⁰³ Il s'agit probablement de la 3FS du verbe /aḡ/ (prendre, saisir), le même verbe dont serait dérivé l'élément /tuḡa/ et sa variante /ttuḡ/.

5. Les marqueurs d'ordinaux

Carte 269 : Les marqueurs d'ordinaux au masculin singulier ou pluriel ; le/les cinquième(s)



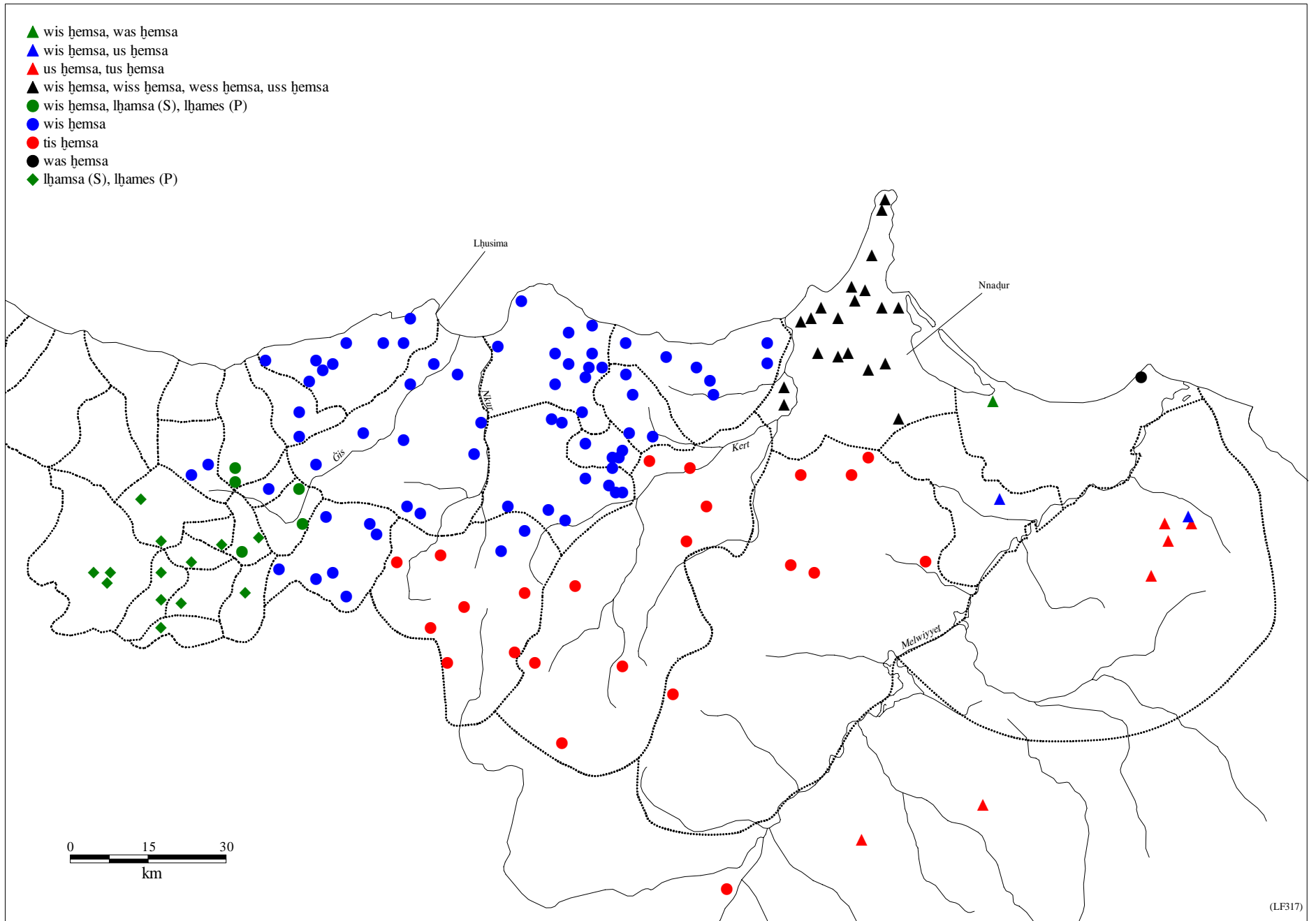
Les marqueurs d'ordinaux berbères sont encore employés dans les variétés du Rif central et du Rif oriental (cartes 269 et 270) : les éléments /wis(s)/, /wess/, /us(s)/ et /was/ pour indiquer le MS, FS, MP ou FP ; les éléments /tis/ et /tus/ pour indiquer le FS ou FP.

Les variétés occidentales, en revanche, connaissent uniquement des emprunts à l'arabe marocain.

La distinction du genre est principalement attestée dans les variétés orientales où le marqueur féminin /tus/ est en alternance

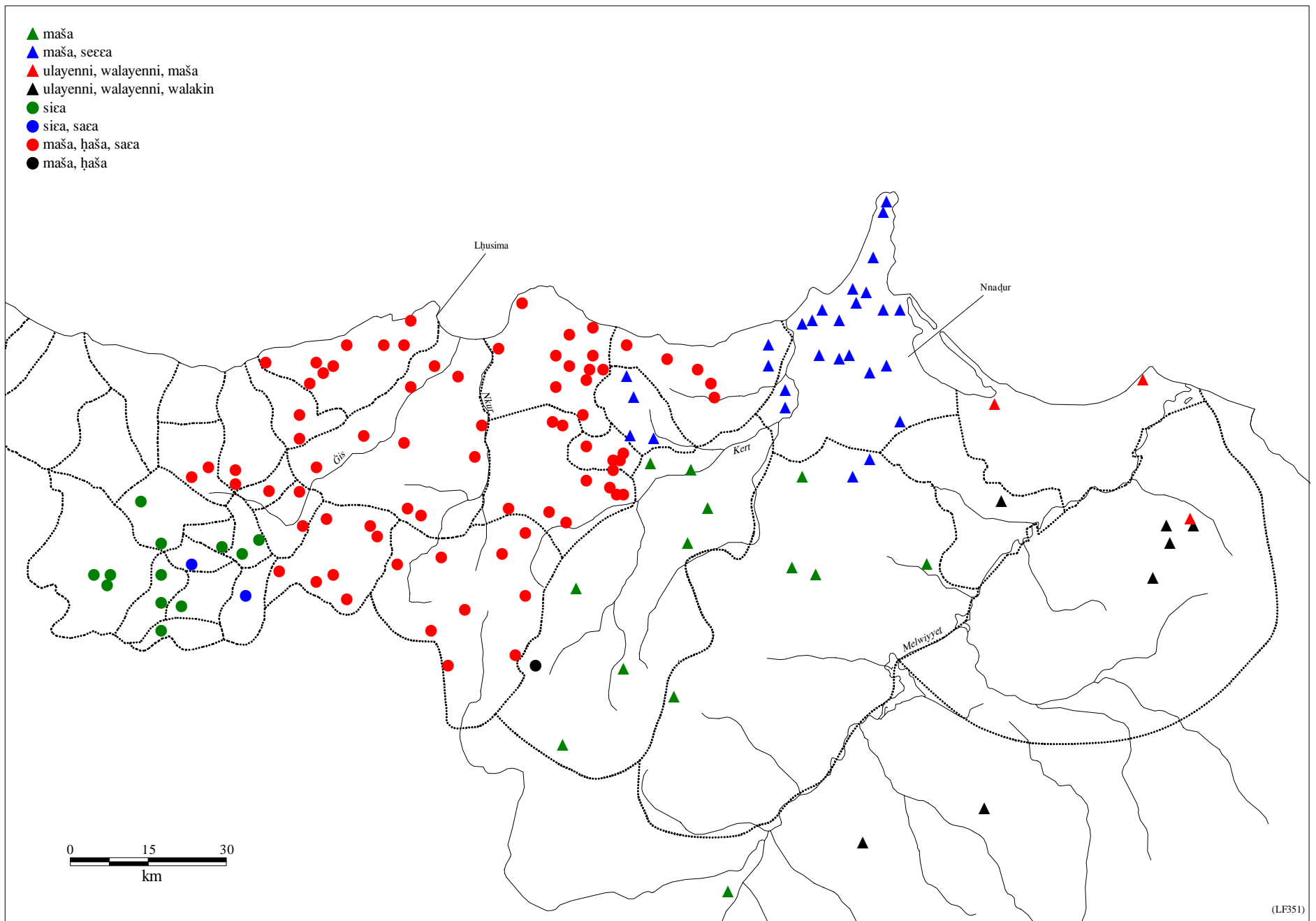
libre avec son corrélaire masculin /us/. Le marqueur féminin /tis/, par contre, est la seule forme employée chez les Ayt Buyeḥya, les Ibḍalsen et la majorité des Igzenayen. Ailleurs dans le Rif central, ce morphème (ou variante) apparaît dans des expressions archaïques, souvent du genre poétique. Il y est cependant utilisé, de manière régulière, comme marqueur de partitif ; /tis ḥemsa/ y signifie « un/une/des cinquième(s) ».

Carte 270 : Les marqueurs d'ordinaux au féminin singulier ou pluriel ; la/les cinquième(s)



6. Les conjonctions

Carte 271 : La conjonction « mais »

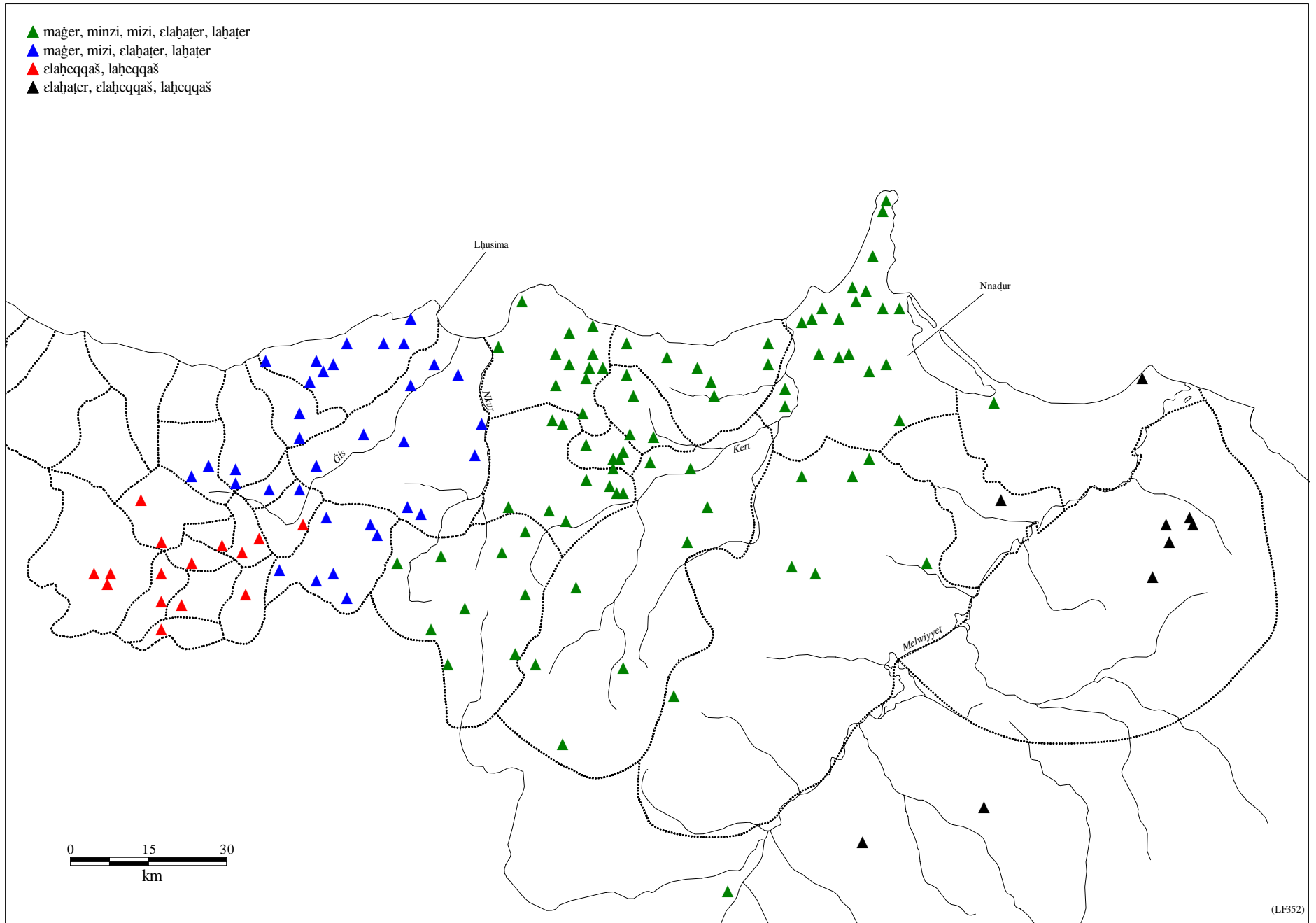


Les morphèmes étudiés dans ce chapitre, par le biais des cartes 271 à 281, fonctionnent comme ligateurs entre différentes propositions agencées de manière simple (conjonctions de coordination) ou de manière hiérarchique (conjonction de subordination). Certains sont d'origine lexicale berbère, d'autres sont empruntés à l'arabe, et encore d'autres sont un assemblage d'une partie berbère avec une partie arabe. La question d'emprunt ne dépend pas ici de la conjonction en question seulement mais aussi, voir même surtout, de la région du Rif concernée. Ainsi, nous constatons une tendance générale d'emploi de conjonctions d'origine arabe dans le Rif occidental. Le Rif central, en revanche, semble conserver le plus les

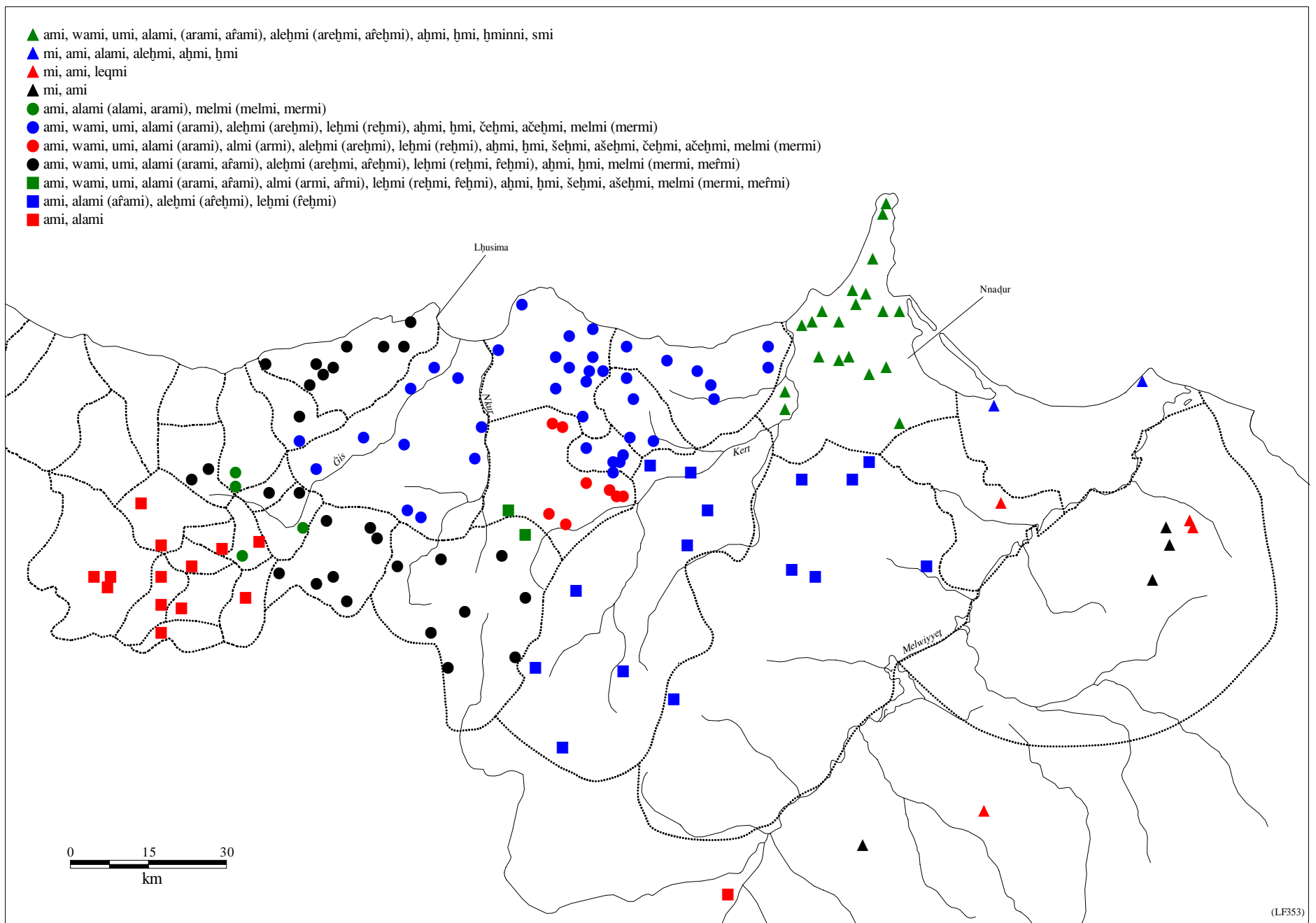
formes berbères. Les formes arabes y détectées jouent un rôle subsidiaire lorsqu'elles y existent outre les formes berbères.

Intéressant est de noter que, dans les variétés urbaines du Rif (surtout dans la koinè de Lḥusima et de Nnaqur et dans certaines variétés adjacentes), les emprunts à l'espagnol sont courants ; tels l'exemple très usité de « porque » (parce que) qui est en compétition d'usage forte avec les formes berbères et arabes dont la répartition géolinguistique sera présentée dans la carte 272.

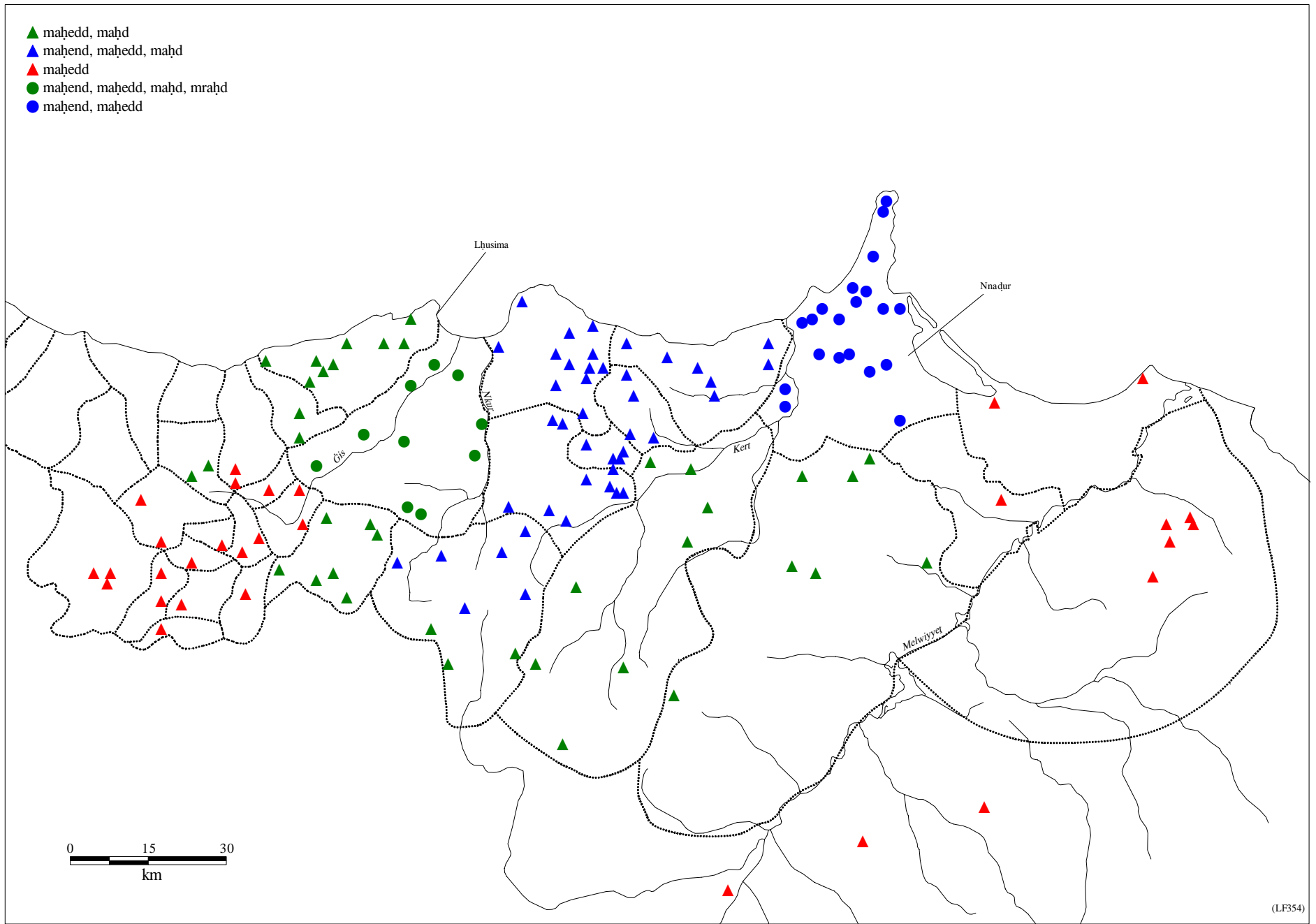
Carte 272 : La conjonction « parce que »



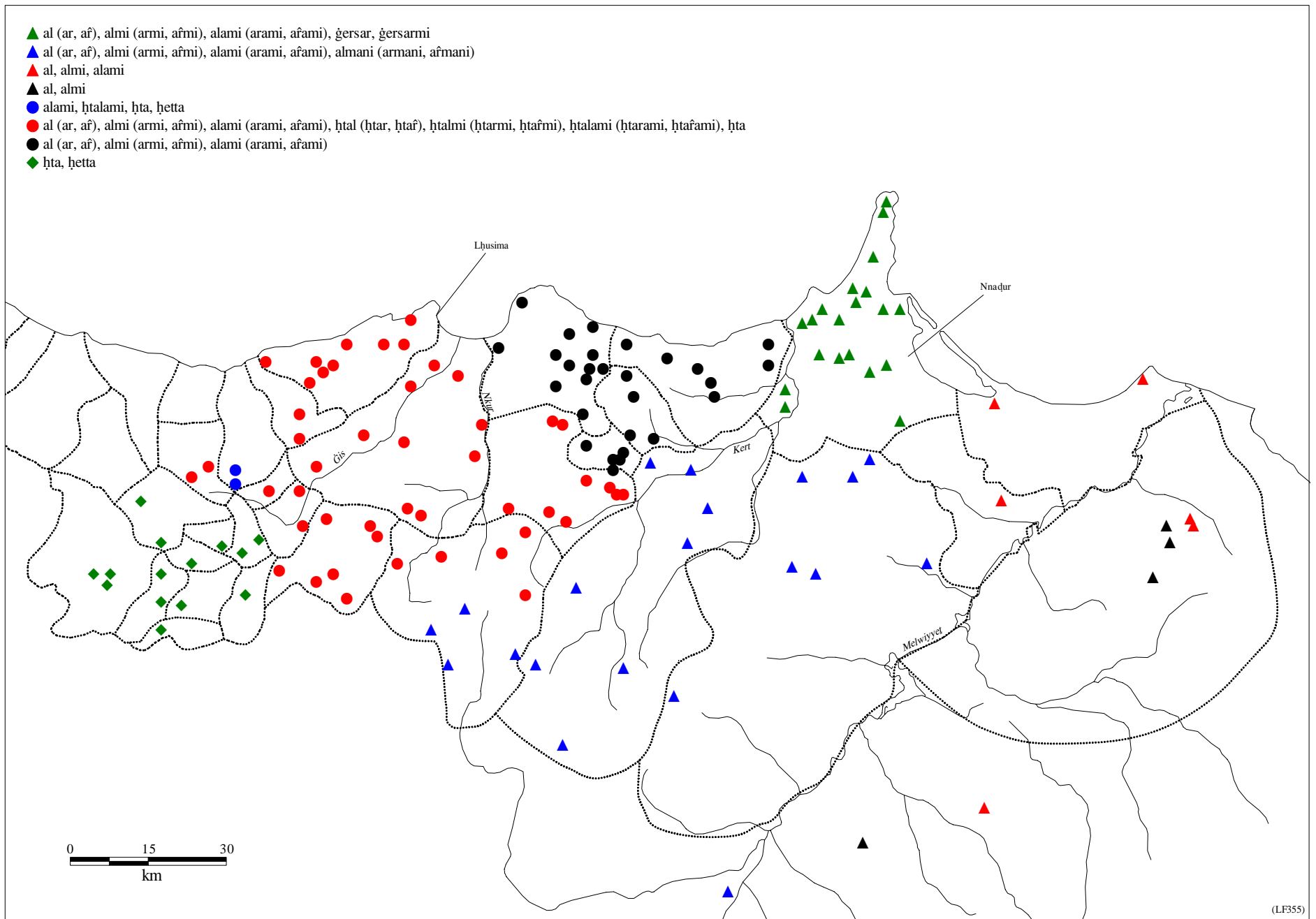
Carte 273 : La conjonction « quand, lorsque »



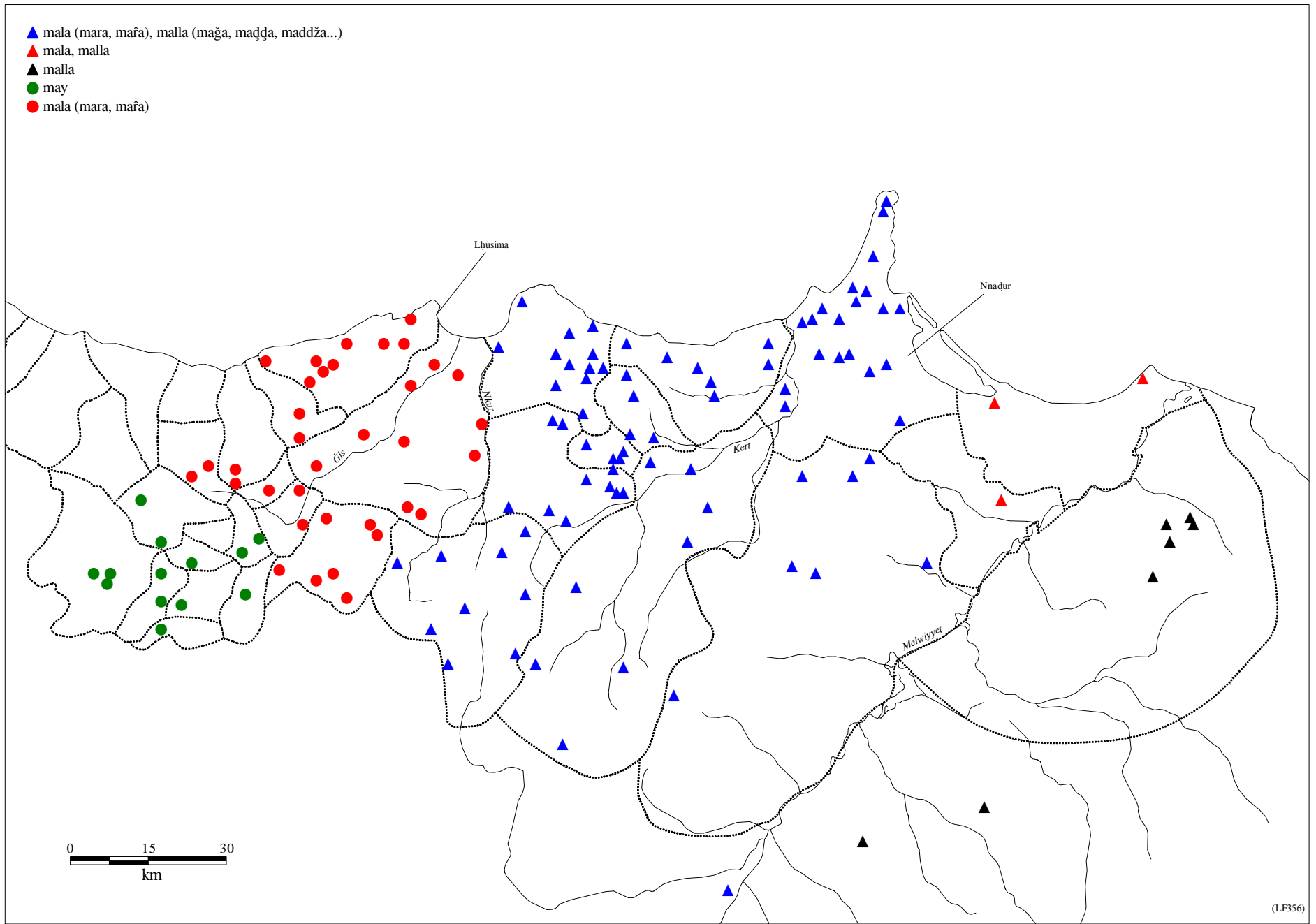
Carte 274 : La conjonction « tandis que »



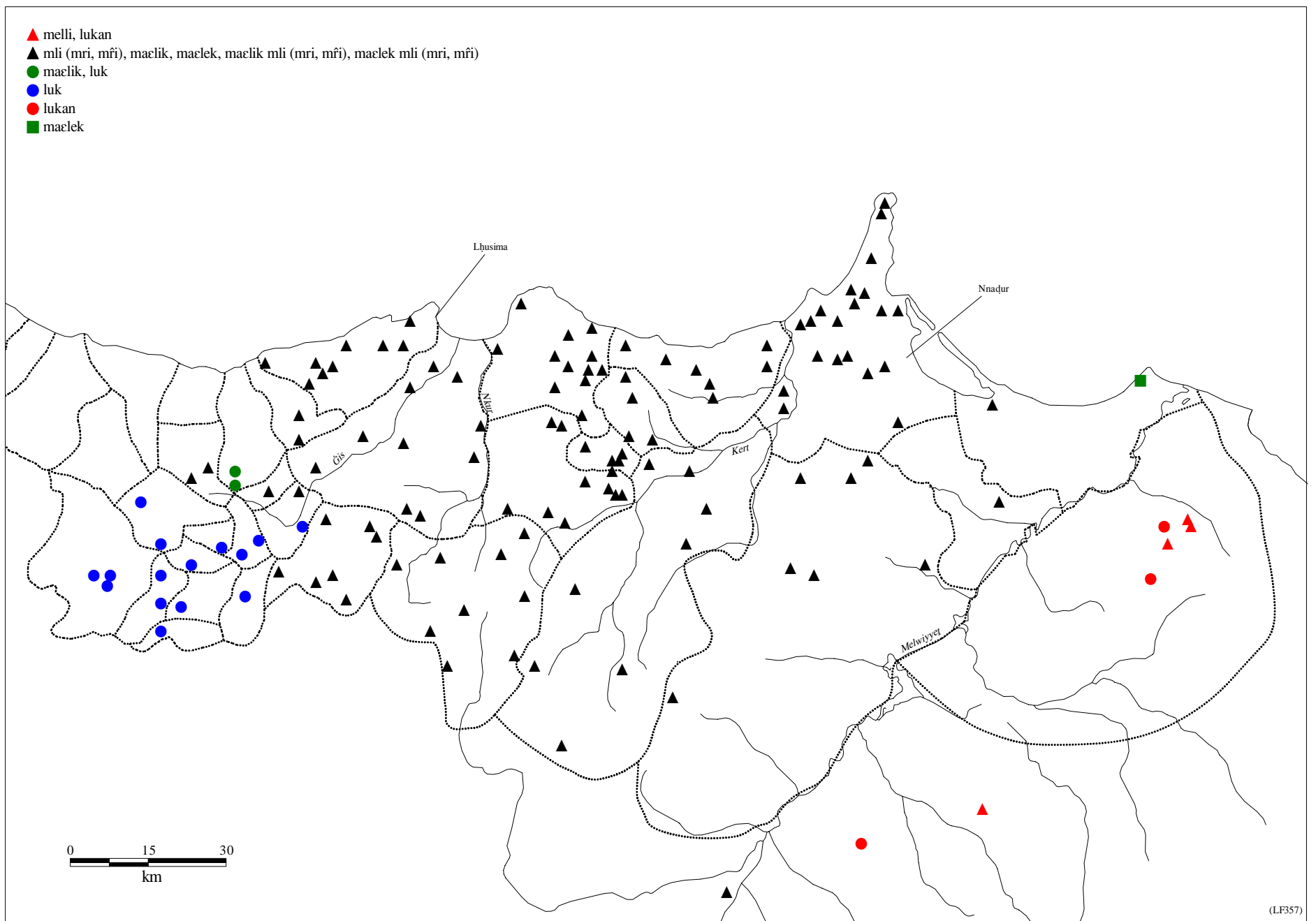
Carte 275 : La conjonction « jusqu'à ce que »



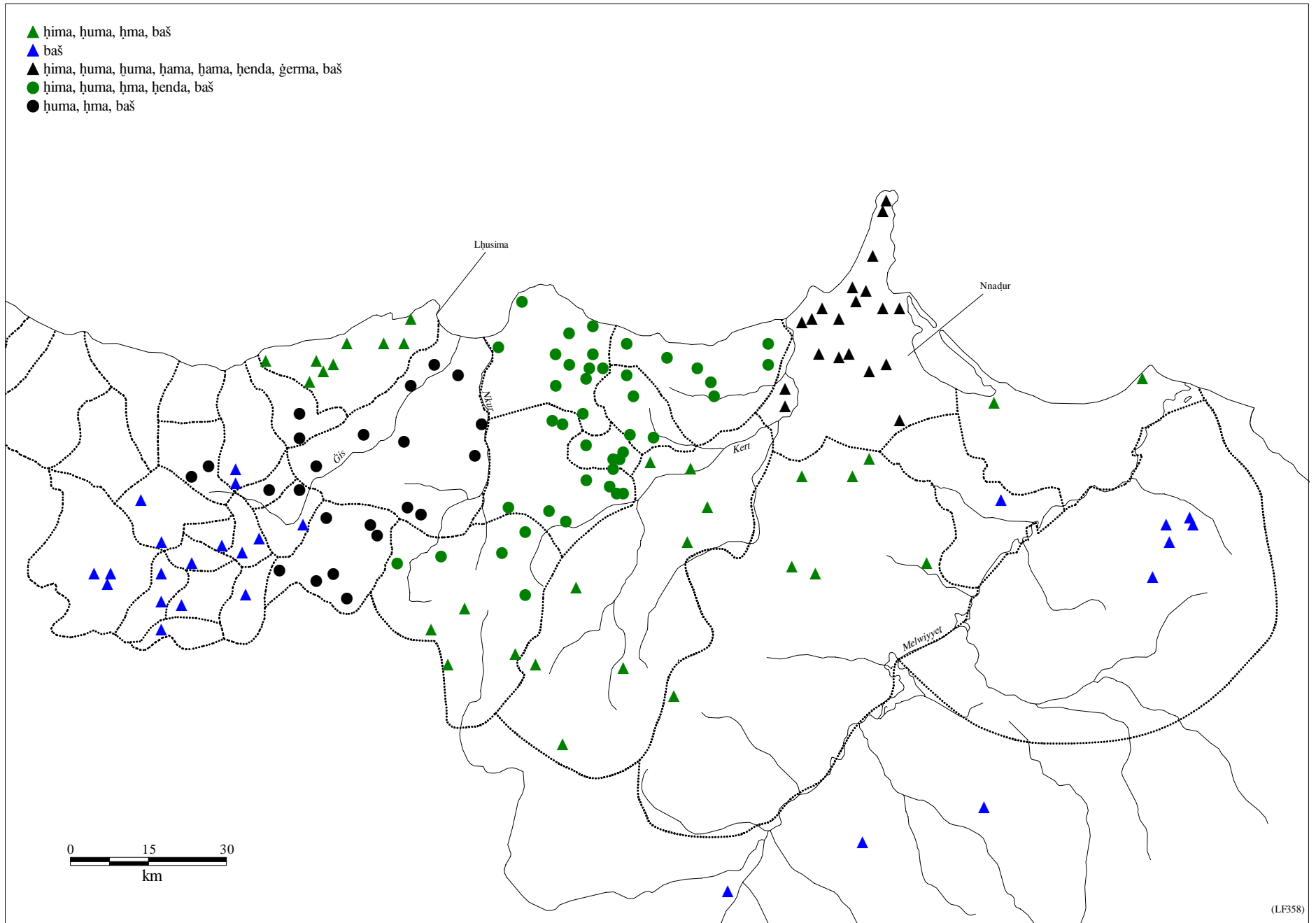
Carte 276 : La conjonction « si + condition réelle »



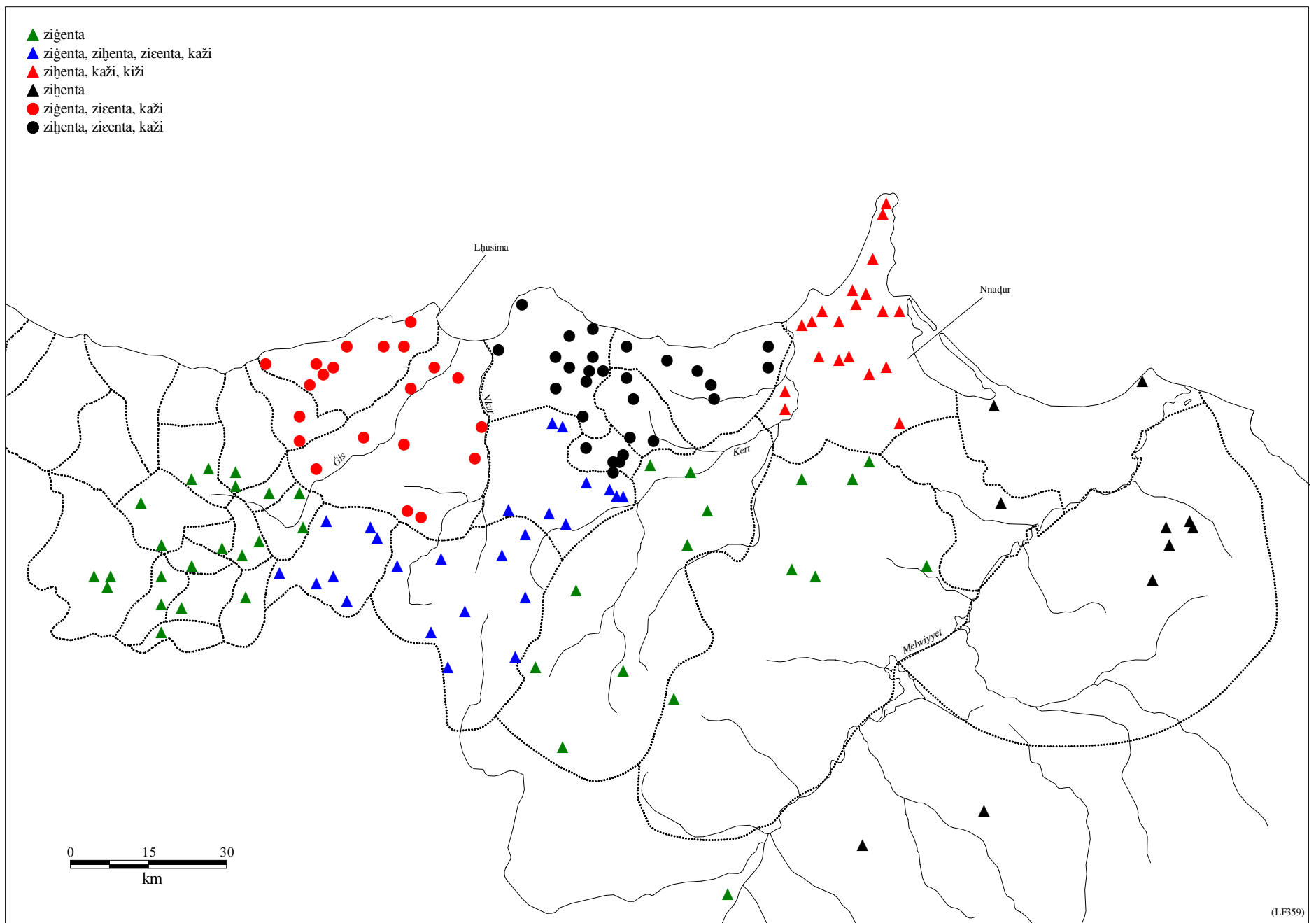
Carte 277 : La conjonction « si + condition irréelle »



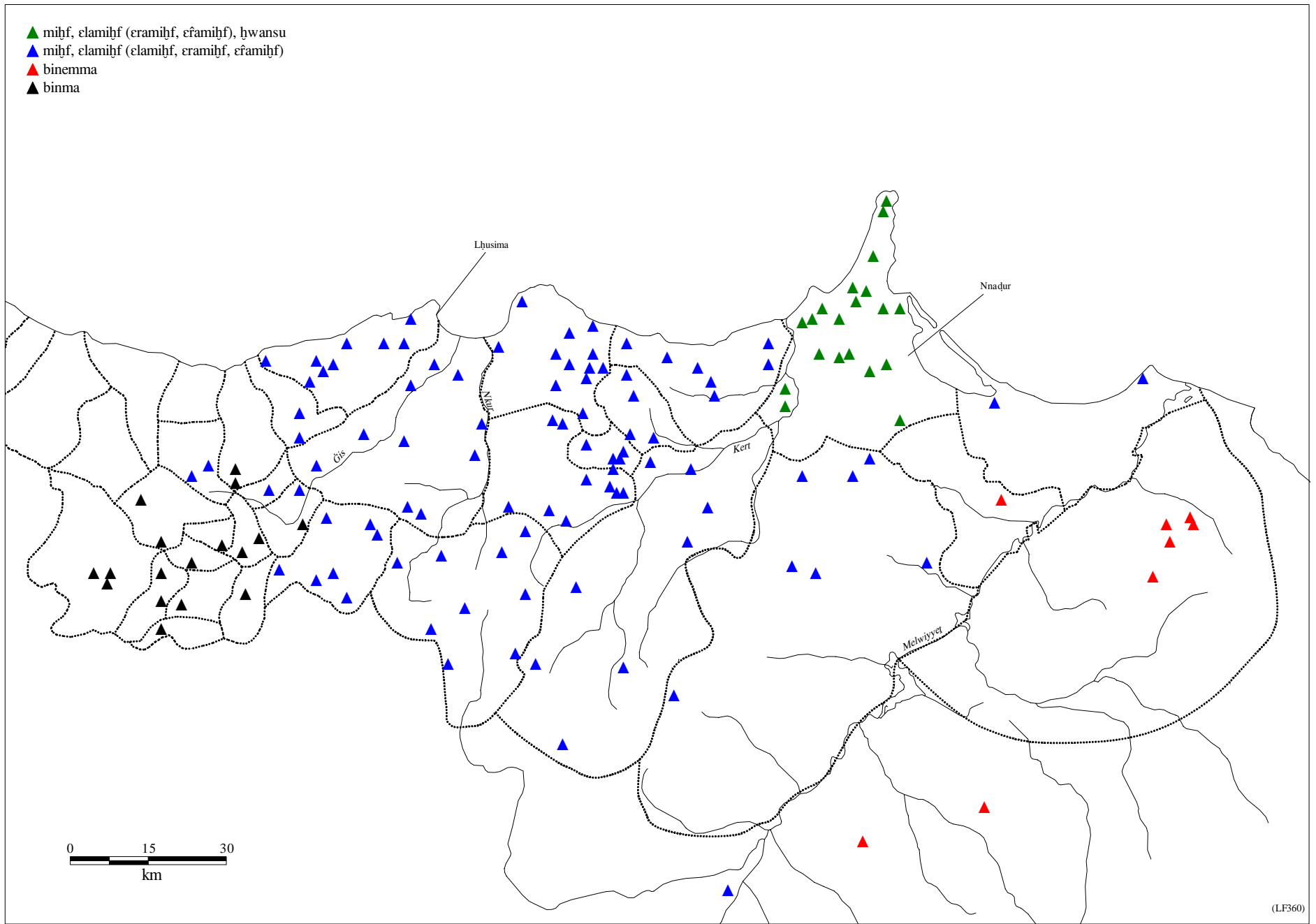
Carte 278 : La conjonction « pour que »



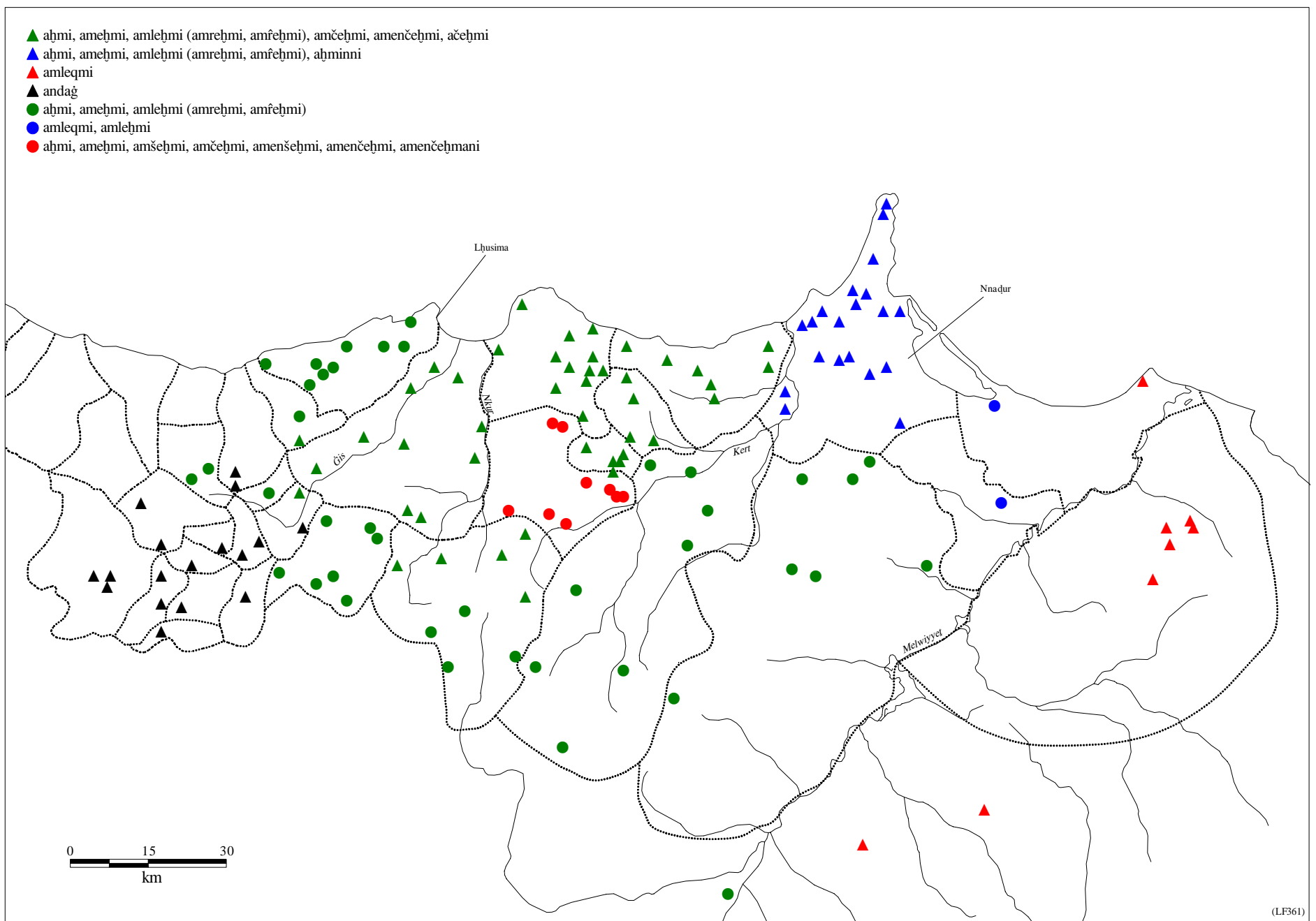
Carte 279 : La conjonction « alors, alors que »



Carte 280 : La conjonction « pendant que »

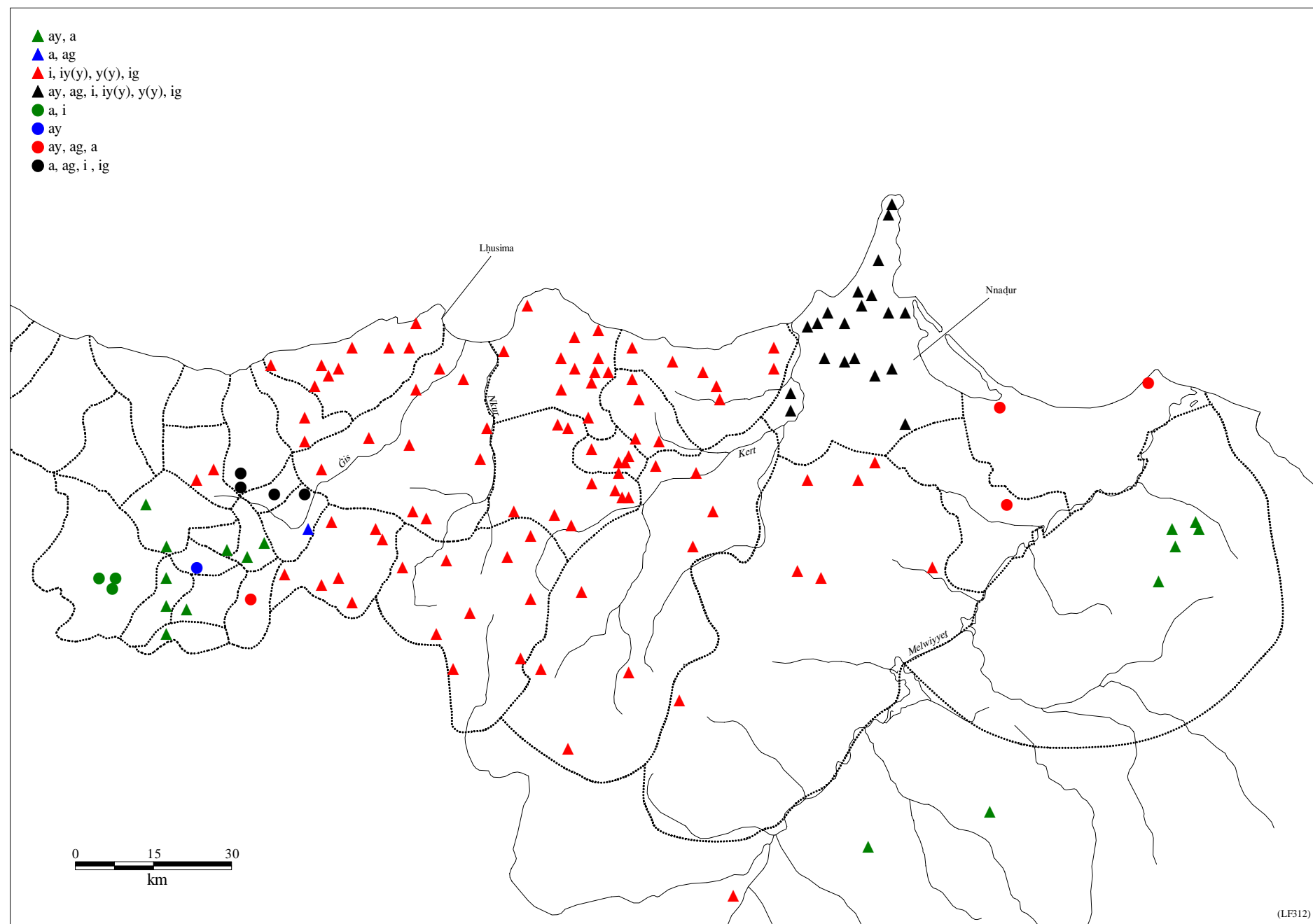


Carte 281 : La conjonction « comme si »



7. Les marqueurs de subordination

Carte 282 : Les marqueurs de subordination relative



Il est question dans ce chapitre des marqueurs de subordination relative, appelés aussi « relateurs ». Ils introduisent un type de proposition relative, distincte morpho-syntaxiquement de la relative parataxique (relative sans relateur). Cette dernière serait la structure la plus ancienne mais néanmoins encore toujours la préférée³⁰⁴.

Les relateurs des variétés berbères du Rif sont tous des variantes contextuelles de l'élément /ay/ (carte 282).

- Les marqueurs /a/ et /i/ apparaissent devant une consonne :
 - . /d̪ kem a d-yusan/ (C'est toi qui es venue.) (Rif occidental)
 - . /d̪ šem i d-yusin/ (C'est toi qui es venue) (Rif central)
- Les marqueurs /ag(g)/ et /ig(g)/ sont utilisés devant une voyelle :
 - . /immut̪ umdduker ig(g) iħeħmen akiḍ-s/ (Il est mort, le copain qui a travaillé avec lui) (Rif central)
- Les marqueurs /ay/, /iy(y)/ et /y(y)/ sont employés devant une voyelle aussi bien qu'une consonne :
 - . /teršel ultma-s ay zriğ/ (Elle s'est mariée, sa sœur que j'ai vue.) (Rif oriental)
 - . /izwa lebħer arba ay iddan iḍeği/ (Il a traversé la mer, le garçon qui est parti hier.) (Rif occidental)
 - . /netnin iy yruħen ħin/ (Ce sont eux qui sont allés là-bas.) (Rif central)

Intéressant est que certaines variétés orientales (Tafuğalt par exemple) ne permettent pas l'association de ce relateur avec le marqueur préverbal /ga/ dans des constructions clivées (focalisées) du genre³⁰⁵ :

- /d̪ neč ġa yzzuğren aɣyul / (C'est moi qui conduirai l'âne.)

Dans la plupart des variétés du Rif occidental, en revanche, les deux options coexistent. Par exemple, chez les Ayt Bšir, la construction clivée à relateur /a/ :

- /nekk a ġa itekkren s familya-nnes./ (C'est moi qui m'occuperai de sa famille.)

est en alternance facultative avec celle sans relateur :

- /nekk ġa itekkren s familya-nnes./ (C'est moi qui m'occuperai de sa famille.)

Ailleurs dans le Rif (Rif central et la majorité des variétés orientales), tous les matériaux portent témoignage de la présence obligatoire du relateur dans les structures clivées, même en association avec le morphème préverbal /ga/. Exemple d'Ayt Tuzin à l'appui :

- /d̪ nešš i ġa ykellfen s familya-nnes./ (C'est moi qui m'occuperai de sa famille.)

³⁰⁴ Pour une présentation et une analyse générale de la proposition relative en berbère, voir Galand (1988b).

³⁰⁵ Kossmann (2000 : 159) l'a également signalé.

8. Les marqueurs de négation

A l'instar de la nature du prédicat, nous faisons la division entre les marqueurs de négation verbale (carte 283) et les marqueurs de négation non-verbale (cartes 284 et 285). Les derniers sont, à leur tour, subdivisés en marqueurs de négation existentielle (carte 284) et marqueurs de négation attributive (carte 285)³⁰⁶.

Pour ce qui est de la négation verbale, la carte 283 laisse voir une multitude de marqueurs discontinus composés de³⁰⁷ :

- un premier élément qui précède le noyau verbal et dont la présence est obligatoire dans la plupart des variétés examinées (exceptées certaines variétés occidentales) ;
- un second élément qui suit le noyau verbal et dont la présence est, selon son contexte d'emploi, tantôt facultative – il sert alors de renforcement – tantôt obligée.

Les variantes prédominantes du premier composant sont /u/, /ur/, /wa/ et /war/, souvent en distribution facultative ou complémentaire. Les formes /u/ et /wa/ ne sont pas le produit de la vocalisation du /r/³⁰⁸, parce que d'abord, leur valeur vocalique ne l'indique pas – on aurait écrit /ū/ et /wā/ dans ce cas – et ensuite, ils sont régulièrement utilisés dans des variétés ignorant complètement ce phénomène phonétique, non seulement dans le Rif mais aussi ailleurs en Afrique du Nord³⁰⁹. L'emploi de /ur/ ou /war/ n'est pas non plus toujours lié à la rupture d'hiatus, car nous les avons retrouvés aussi devant des consonnes. D'ailleurs, les marqueurs /u/ et /wa/ peuvent précéder un verbe commençant par une voyelle, pourvu que le glide /y/ vienne relier phonétiquement les syntagmes énoncés. Quelques exemples à l'appui :

- /ur d-yusi/ (Il n'est pas venu.)
- /u d-yusi/
- /war išši/ (Il n'a pas mangé.)
- /wa y išši/
- /wa yišši/
- /war yešši/
- /wa yešši/

Une autre remarque porte sur le fait que les variantes /ur/ et /u/ se complètent morphologiquement dans les variétés orientales qui disposent des affixes personnels directs ou indirects à /l/ initial en position préverbale. La négation de ce genre de syntagme verbal ne peut se réaliser que par le biais du morphème /u/. Tous les autres contextes morpho-syntaxiques permettent l'alternance libre entre les deux formes. Exemples :

- /u laneġ-żrin/ (Ils ne nous ont pas vus.)
- /ur żrin ħedd/ (Ils n'ont vu personne.)

Les variantes /ud/, /la/, /lah/ et /ula/ ont été détectées dans le Rif occidental. La dernière variante serait le résultat de l'union de /u/ avec /la/, deux éléments qui marquent tel quel la négation. Ailleurs dans le Rif, elle peut fonctionner comme élément de renforcement (second élément) signifiant « rien ».

Très particulier est le fait que le premier constituant du marqueur de négation puisse être absent dans les variétés les plus occidentales du Rif, soit celles de Ktama, de Taġzut, d'Ayt Bušibet et d'Ayt Seddat. Cela est compensé par la présence indispensable du second élément /š/ ou /šay/. Exemples du Rif occidental :

- /iffeġ š/ (Il n'est pas sorti.)
- /iffeġ šay/ (Il n'est pas sorti.)
- /ud iffeġ š/ (Il n'est pas sorti.)
- /ud iffeġ šay/ (Il n'est pas sorti.)

³⁰⁶ Pour une analyse morpho-syntaxique de la négation (verbale et non-verbale) en rifain, voir Lafkioui (1996). Une comparaison morpho-syntaxique de la négation non-verbale en berbère a été présentée dans Lafkioui (1999a, Partie II : Chapitre II ; Les assertions négatives). Dans le même chapitre, on retrouve une étude sémantique et pragmatique de la négation non-verbale rifaine.

³⁰⁷ En ce qui concerne l'origine étymologique des deux constituants de l'opérateur négatif, différentes hypothèses ont été émises par les berbérissants. On en trouve une synthèse dans Galand (1995) et Chaker (1996).

³⁰⁸ Voir antérieurement Partie II, Chapitre 2 : 1.1.

³⁰⁹ Voir, entre autres, Galand (1995).

- /la y iffeġ š/ (Il n'est pas sorti.)
- /la y iffeġ šay/ (Il n'est pas sorti.)

Partout dans le Rif, la marque /ma/ (variante conditionnée de /u/ ou allomorphe) est employée en contexte de serment ou d'affirmation catégorique. Il est souvent introduit par une locution expressive du genre « formule de serment » ou « invocation sacrée », ponctuée d'une intonation exclamative appropriée³¹⁰. Cet élément n'est pas compatible avec les éléments occupant la deuxième place du marqueur de négation discontinu. Les exemples suivants, signifiant tous « Par Dieu, je n'ai pas menti ! », le montrent bien :

- /weļlah ma skurkseġ/ (Rif occidental)
- /weļlah ma (s)šharrqeġ/ (Rif central et Rif oriental)

Particulier est aussi le fait que ce marqueur ne soit compatible qu'avec des verbes à thème positif (aoriste, aoriste intensif et prétérit).

- /weļlah ma ffġeġ/ au P (Par Dieu, je ne suis pas sorti !)
- */weļlah ma ffiġeġ/ au PN (Par Dieu, je ne suis pas sorti !)

Quant au second composant du marqueur de négation verbale, les matériaux fournissent soit la marque zéro /ø/ soit une diversité de marques contenant l'invariant /š/ qui renforce à lui-même aussi la négation : /ša/, /šay/, /ši/, et /šiy/³¹¹. Le renforcement de la négation par ces éléments a généralement lieu lorsque le noyau verbal est succédé par un nom : [1^{er} marqueur de négation + noyau verbal + 2^{ème} marqueur de négation + nom à l'état libre]. Tel est également le contexte d'apparition de la marque /bu/ dans toutes les variétés centrales et plusieurs variétés orientales³¹². Exemples de Qab Ddenya (Ikebdanen) :

- /ur yeči/ (Il n'a pas mangé.)
- /ur yeči ša/ (Il n'a pas mangé.)
- /ur yeči ša aġrum/ (Il n'a pas mangé de pain.)
- /ur yeči bu aġrum/ (Il n'a pas mangé de pain.)

L'énoncé non-verbal à valeur existentielle (carte 284) est nié par à peu près les mêmes marqueurs que ceux dégagés pour l'énoncé verbal (carte 283). Dans les variétés berbères du Rif central, la similitude serait parfaite si le signifiant /ur — ø/ (ou variante à second élément zéro) y était aussi présent. Celui-ci a été également relevé dans les données des variétés orientales qui portent en outre témoignage du syntagme /ulaḥ n/, marqueur spécifique à l'énoncé non-verbal³¹³. Exemples :

- /ur ġer-neġ aman/ (Nous n'avons pas d'eau.)
- /ulaḥ ġer-neġ n waman/ (Nous n'avons pas d'eau.)
- /ġer-neġ ulaḥ n waman/ (Nous n'avons pas d'eau.)

Suivant le point d'incidence de la négation (énoncé entier ou partie de l'énoncé), ce marqueur se décompose et entoure le prédicat prépositionnel (2^{ème} exemple) ou reste tel quel et précède le complément nominal (3^{ème} exemple). Dans les deux cas, le nom qui succède à la préposition /n/ figure à l'état d'annexion.

Certaines variétés occidentales, en revanche, exposent l'incompatibilité des marqueurs /la — š/, /la — šay/, /lah — š/, /lah — šay/, /ul — š/ et /ula — š/ avec une structure à centre syntaxique non-verbal. Ils sont propres à la négation verbale. D'autres variantes qui caractérisent l'énoncé verbal sont celles ayant /ø/ comme premier élément du marqueur discontinu.

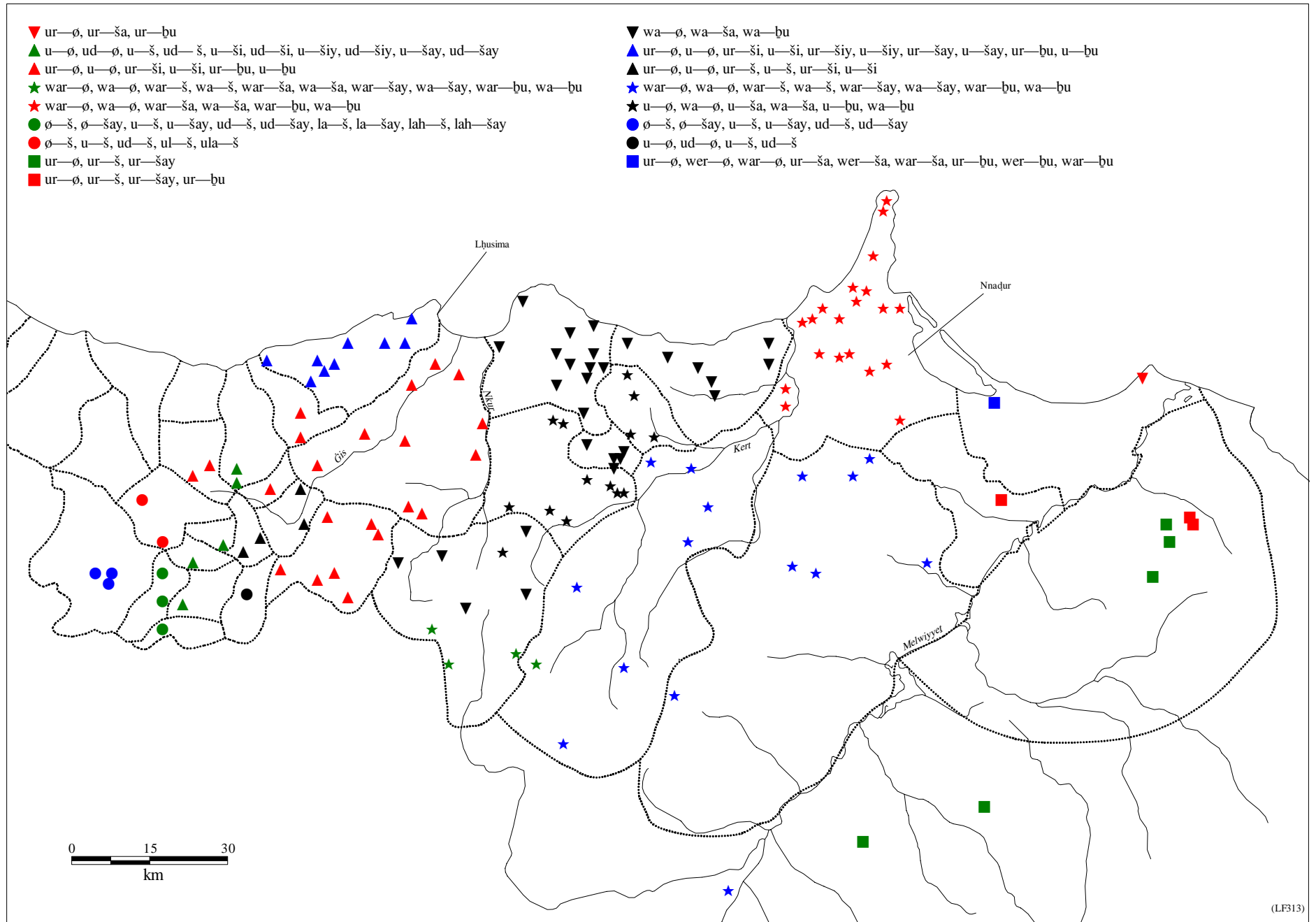
³¹⁰ Si le fonctionnel /ma/ était d'origine arabe, nous aurions affaire à un emprunt relativement ancien, en raison de son contexte fonctionnel très limité qui était à l'origine le seul et le même contexte en arabe ancien ; les textes arabes du septième et huitième siècle en portent témoignage. Néanmoins, l'arabe marocain actuel le connaît aussi, et ce dans le même contexte d'emploi que celui du berbère : /weļlah ma kdebit/ (Par Dieu, je n'ai pas menti!). Nous remarquons que certaines variétés occidentales alternent librement la variante locale et subsidiaire /ka/ avec /ma/ : /weļlah ka skurkseġ/ par exemple.

³¹¹ L'allomorphe /šayt/ est sporadiquement attesté dans certaines variétés orientales.

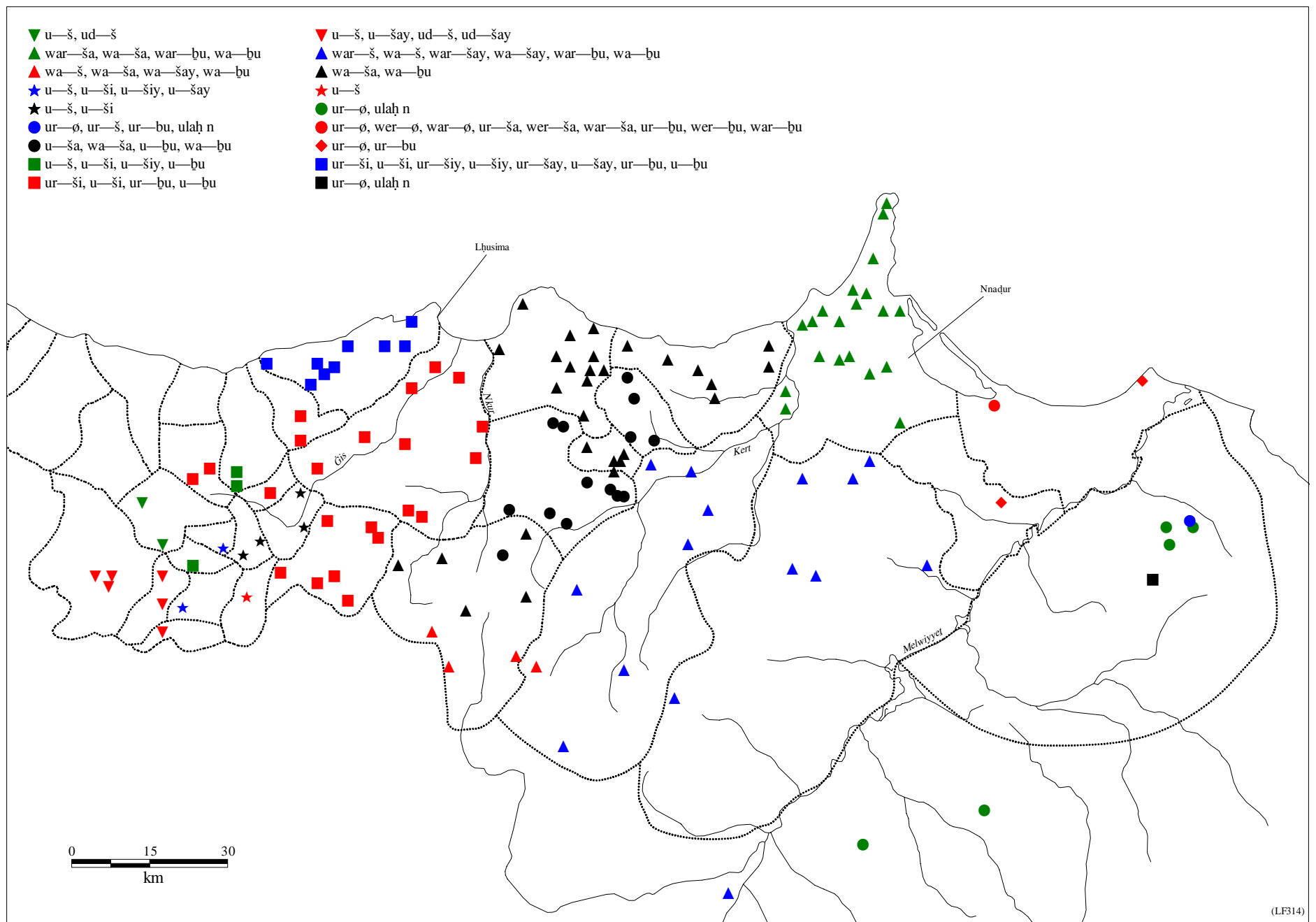
³¹² A l'encontre de Kossmann (2000 : 171), nous n'avons pas trouvé à Qarya (Ikebdanen) des cas de figure où le nom qui suit /bu/ est à l'état d'annexion.

³¹³ Il est constitué du composant figé /ulaḥ/ suivi de la préposition /n/.

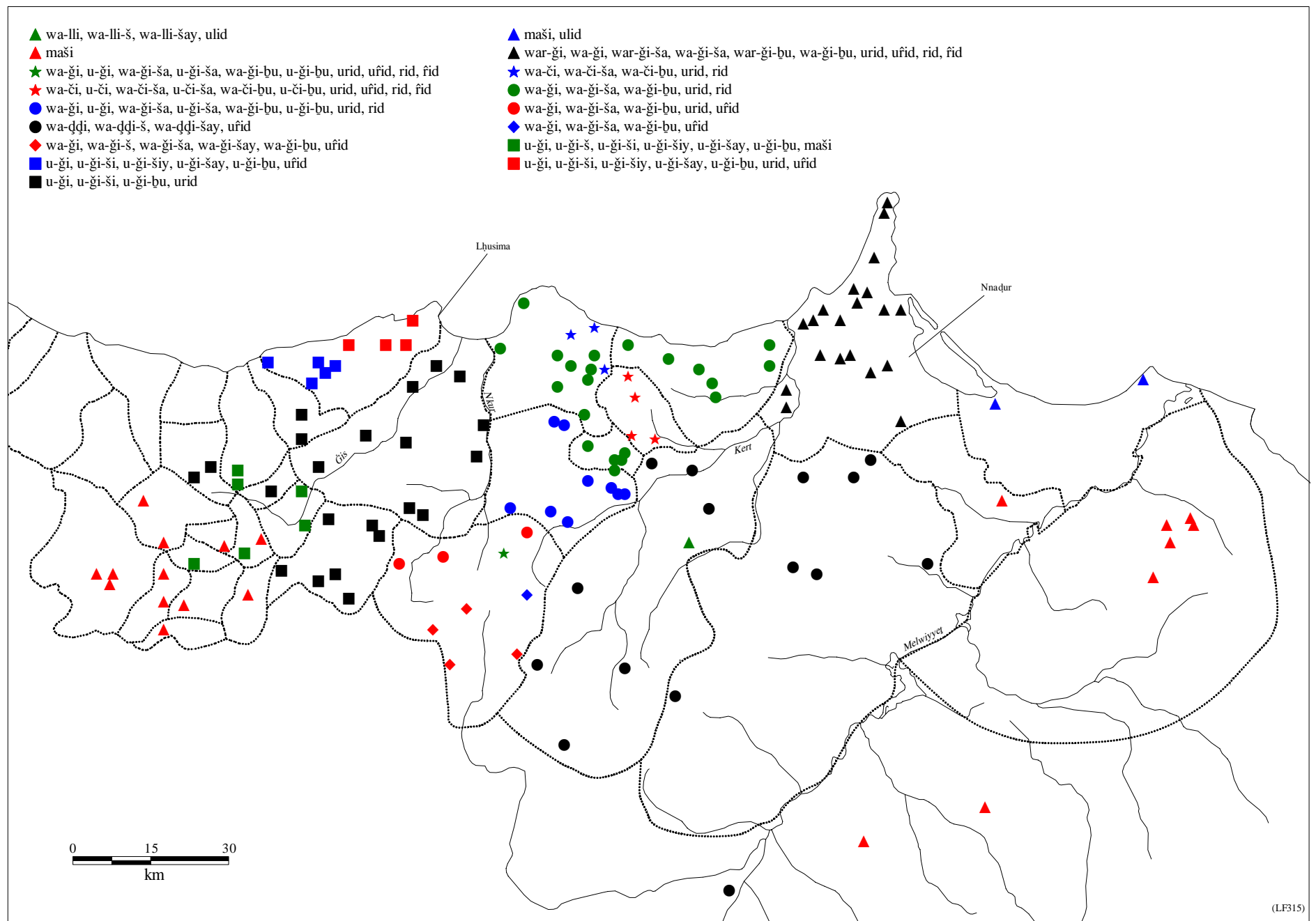
Carte 283 : Les marqueurs de négation verbale



Carte 284 : Les marqueurs de négation non-verbale existentielle



Carte 285 : Les marqueurs de négation non-verbale attributive



La négation non-verbale attributive est indiquée par des morphèmes diversifiés présentés dans la carte 285 ci-dessus. Ils peuvent être ramenés aux trois marqueurs prépondérants :

- (a) /maši/, emprunt arabe employé dans le Rif occidental et le Rif oriental.
- (b) /ulid/ et ses allomorphes, marque composite d'origine berbère utilisée surtout dans le Rif central et dans certaines variétés orientales frontalières ; elle est fortement concurrencée par la marque qui suit sous (c) et de plus en plus confinée à des usages idiomatiques³¹⁴.
- (c) /u-lli(-š)/ et ses multiples variantes, syntagme verbal figé (forme conjuguée de /ili/ « être ») et nié ; il est le marqueur à rendement fonctionnel le plus élevé dans le Rif central³¹⁵.

Voici quelques illustrations extraites des matériaux recueillis :

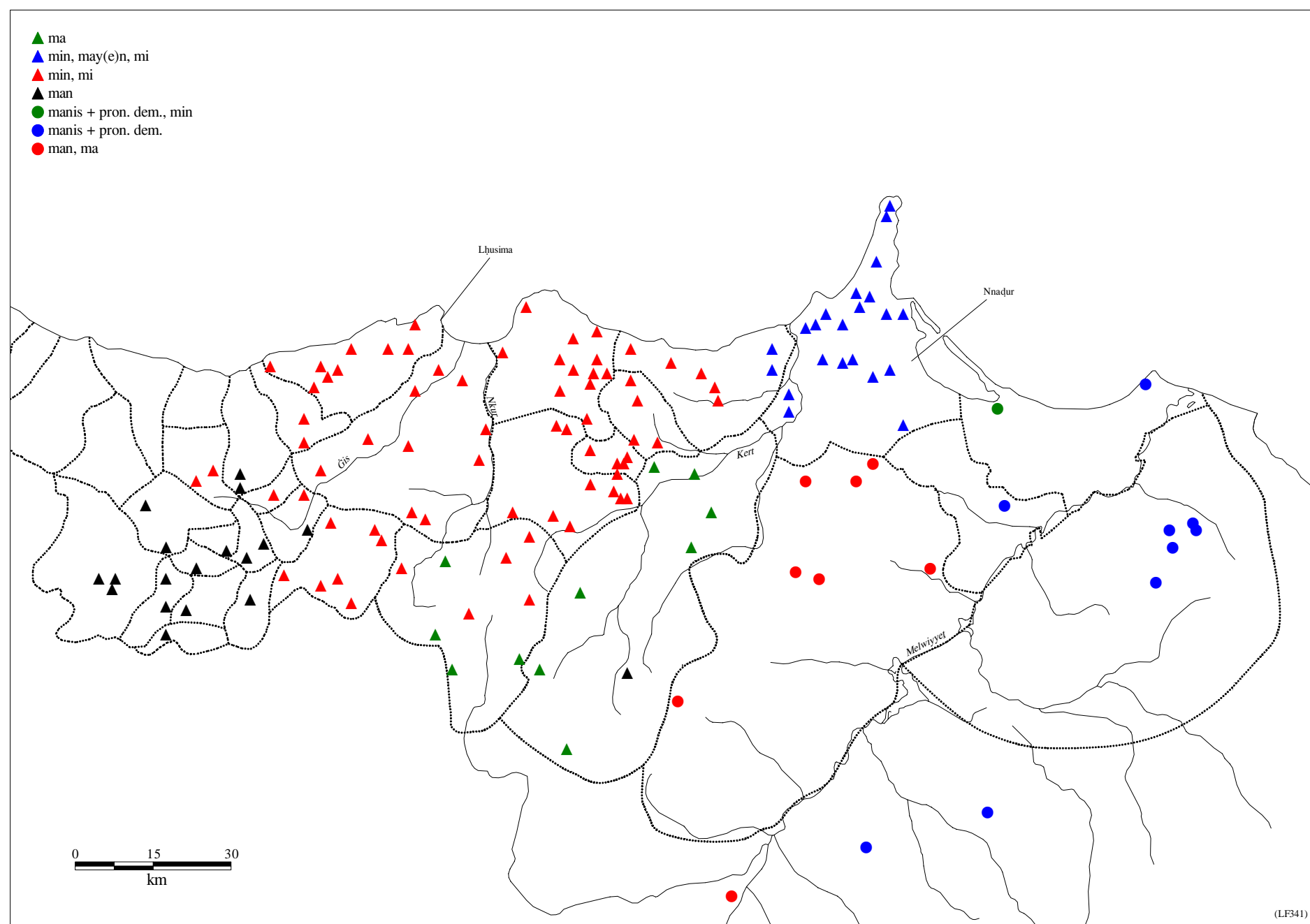
- /ɖ amɣyan/ (Il est petit.)
 - ⇒ /maši ɖ amɣyan/ (Il n'est pas petit.) (Zayyu)
 - ⇒ /uɖid amɣyan/ (Il n'est pas petit.) (Ayt Wlišek)
 - ⇒ /wa-ɣi-ša ɖ amɣyan/ (Il n'est pas petit.) (Igzennayen)
- /ɖ aɖfel/ (C'est de la neige.)
 - ⇒ /maši ɖ aɖfey/ (Ce n'est pas de la neige.) (Ayt Hmed)
 - ⇒ /urid aɖfer/ (Ce n'est pas de la neige.) (Ayt Seid)
 - ⇒ /wa-ɖɖi ɖ aɖfeɖ/ (Ce n'est pas de la neige.) (Ibdalsen)

³¹⁴ Les différentes réalisations de /l/ ont été intégrées dans la présentation des données attestées (carte 285). A propos des mutations consonantiques de la liquide simple /l/, voir antérieurement Partie II, Chapitre 2 : 4.1.

³¹⁵ Nous avons tenu compte des principales réalisations de /ll/ dans l'exposé des faits (carte 285). A propos des mutations consonantiques de la liquide tendue /ll/, voir antérieurement Partie II, Chapitre 2 : 4.2.

9. Les interrogatifs

Carte 286 : L'interrogatif « qu'est-ce qui ? »



Il est intéressant d'observer, dans les variétés orientales, l'usage de la construction [/manis/ + pronom démonstratif] pour exprimer la notion « qu'est-ce qui ? » (carte 286)³¹⁶.

La même structure morpho-syntaxique est employée dans cette région pour l'interrogatif « qui est-ce qui ? » (carte 288), représenté ailleurs dans le Rif par les unités berbères /wi/, /u/ et /mi/ (Rif central et Rif occidental) ou par l'emprunt arabe /škun/ (Rif occidental).

Le pronom démonstratif fait également partie de l'expression interrogative « qu'est-ce que ? » (carte 287) à Tafuğalt : [/maena/ + pronom démonstratif].

Pour les interrogatifs « ou ? » (carte 289) et « par où ? » (carte 290), les cartes laissent voir une dérivation par adjonction de la préposition /s/ (de, avec), excepté pour les variétés occidentales qui connaissent l'interrogatif spécifique /lay/ (« par où »). Ces interrogatifs sont toujours succédés par un syntagme verbal qui assume la fonction de centre syntaxique. En ce qui concerne l'interrogatif « où ? », il existe dans les variétés du Rif un homologue pour l'énoncé non-verbal qui contient l'élément /ka/, tel par exemple /manika/, /anika/, /mayka/. Ceux-ci sont nécessairement suivis par un affixe personnel avec lequel ils construisent le syntagme prédicatif de l'énoncé non-verbal³¹⁷.

L'interrogatif /melmi/ – ou les variantes phonétiques régionales /mermi/ et /meḥmi/ – revêt la valeur sémantique « quand ? » dans toutes les variétés berbères du Rif central et du Rif oriental (carte 291). Il est cependant inconnu des variétés occidentales qui ont emprunté à l'arabe marocain les expressions /(f-)waqt-aš/ et /fay-waqt/, réalisées /faḥš/ ou /aḥš/ et /faywaḥ/ respectivement.

L'interrogation totale est prise en charge par le morphème /ma/ dans les variétés orientales et centrales, et par le morphème /ka/ dans les variétés occidentales (carte 292). Seules les variétés d'Ayt Bufraḥ ignorent ces éléments et emploient la variante de l'arabe marocain /waš/. Tous ces marqueurs ne sont toutefois pas indispensables à l'adéquation morpho-syntaxique de l'énoncé interrogatif. L'intonation interrogative l'est par contre. Elle se charge du marquage de l'interrogation totale, que celle-ci soit soutenue par un morphème lexématique ou non.

Les interrogatifs « pourquoi ? »³¹⁸ (carte 293) et « comment ? »³¹⁹ (carte 294) contiennent, comme les autres interrogatifs, le constituant fondateur /m/, qui fait parfois défaut dans les données berbères du Rif occidental.

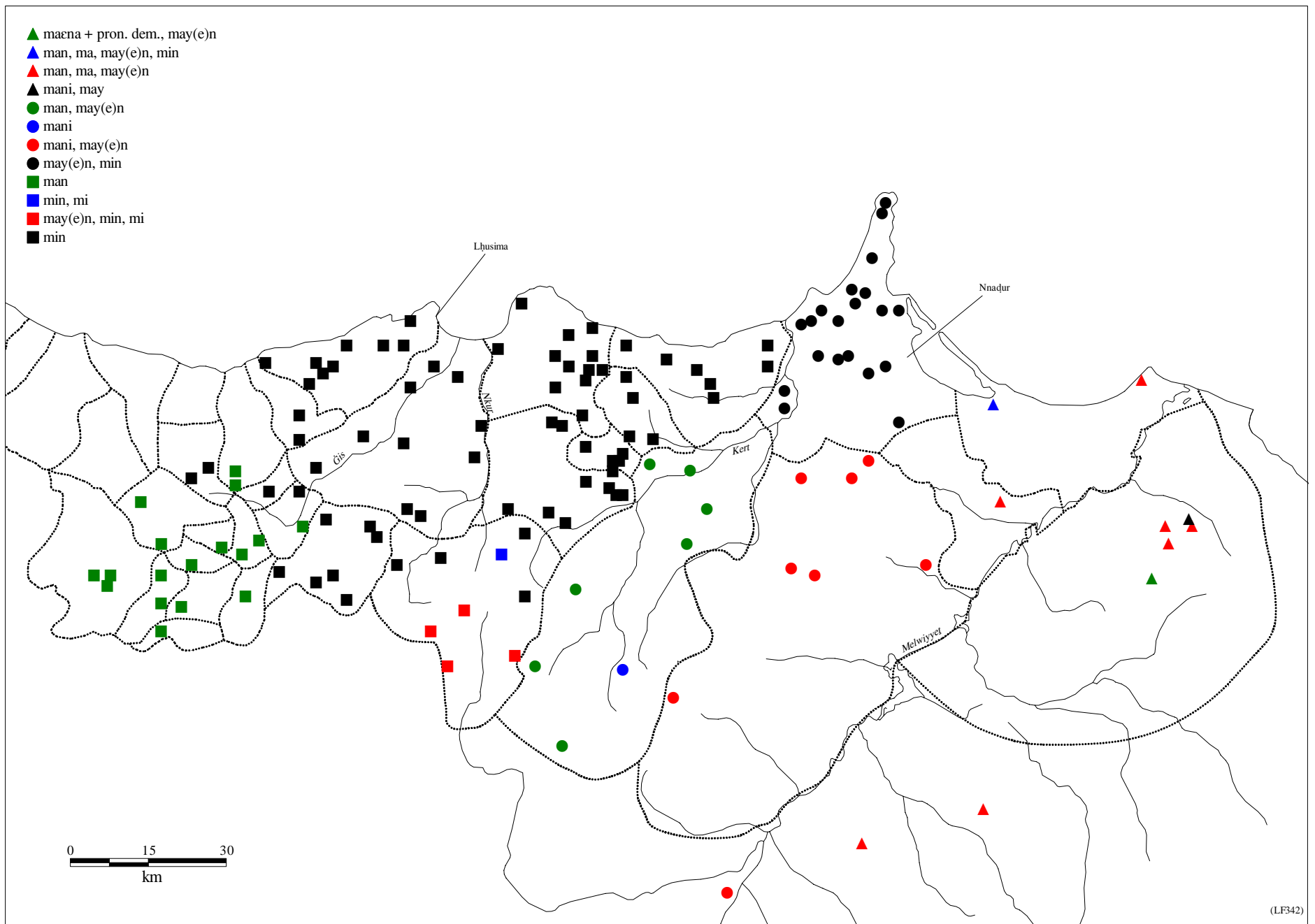
³¹⁶ Nous signalons l'emploi marginal de l'interrogatif /ay/ dans le Rif occidental.

³¹⁷ Pour plus d'information à ce sujet, voir Lafkioui (1999a ; Partie II, Chapitre 2, 2.10).

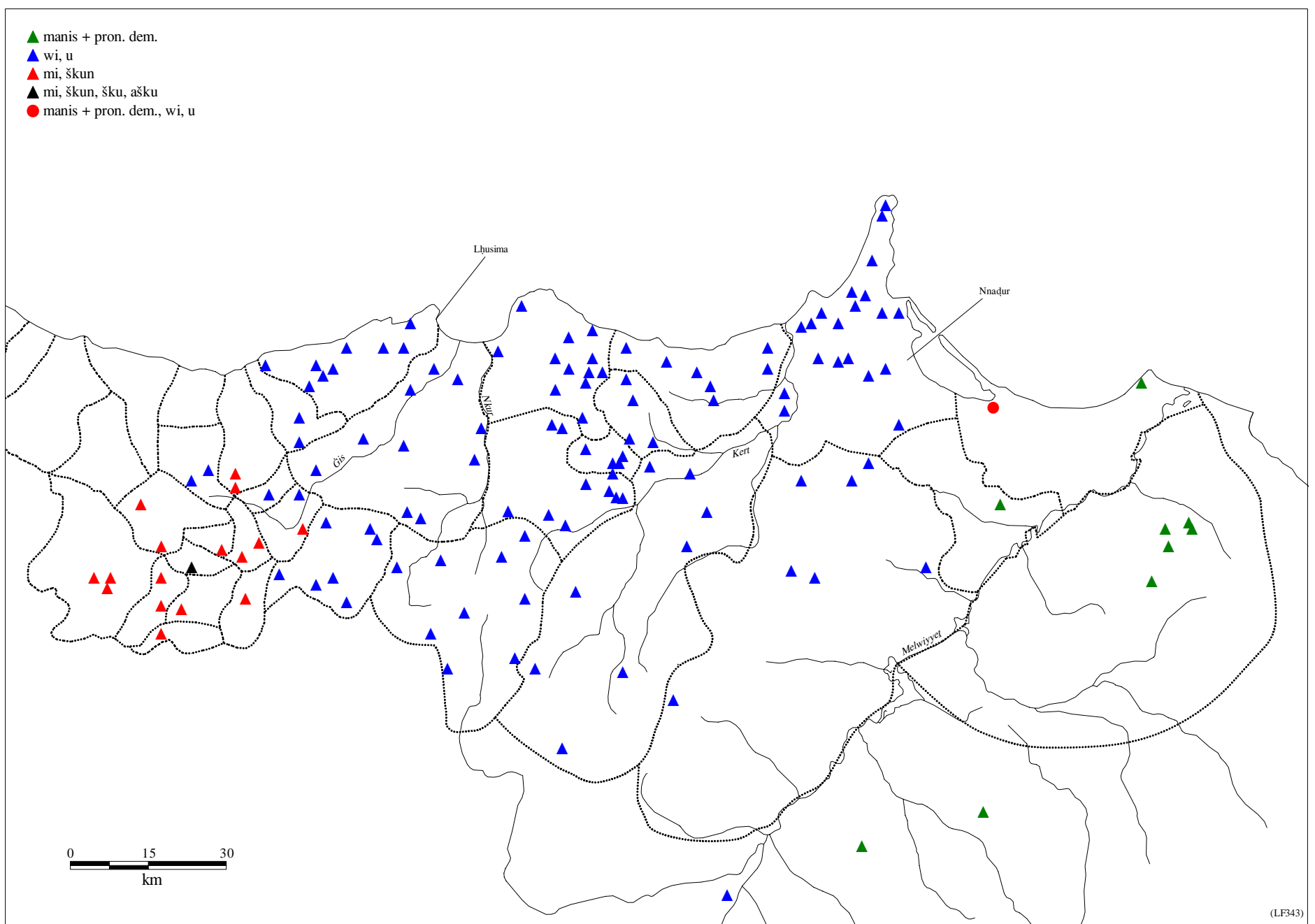
³¹⁸ Il arrive dans certaines variétés centrales que les interrogatifs /minḥef/, /miḥef/, /maynḥef/ et /mayḥef/ ont pour variante phonétique libre un correspondant à consonne /ḡ/, respectivement /minḡef/, /miḡef/, /maynḡef/ et /mayḡef/.

³¹⁹ Nous notons l'existence de l'interrogatif /matta/ dans les variétés centrales et dans certaines variétés orientales et occidentales. Il permet de rendre l'idée de « comment va ... ? » par le biais de la structure non-verbale figée [/matta/ + nom ou pronom indépendant] qui est ainsi assertée comme finie.

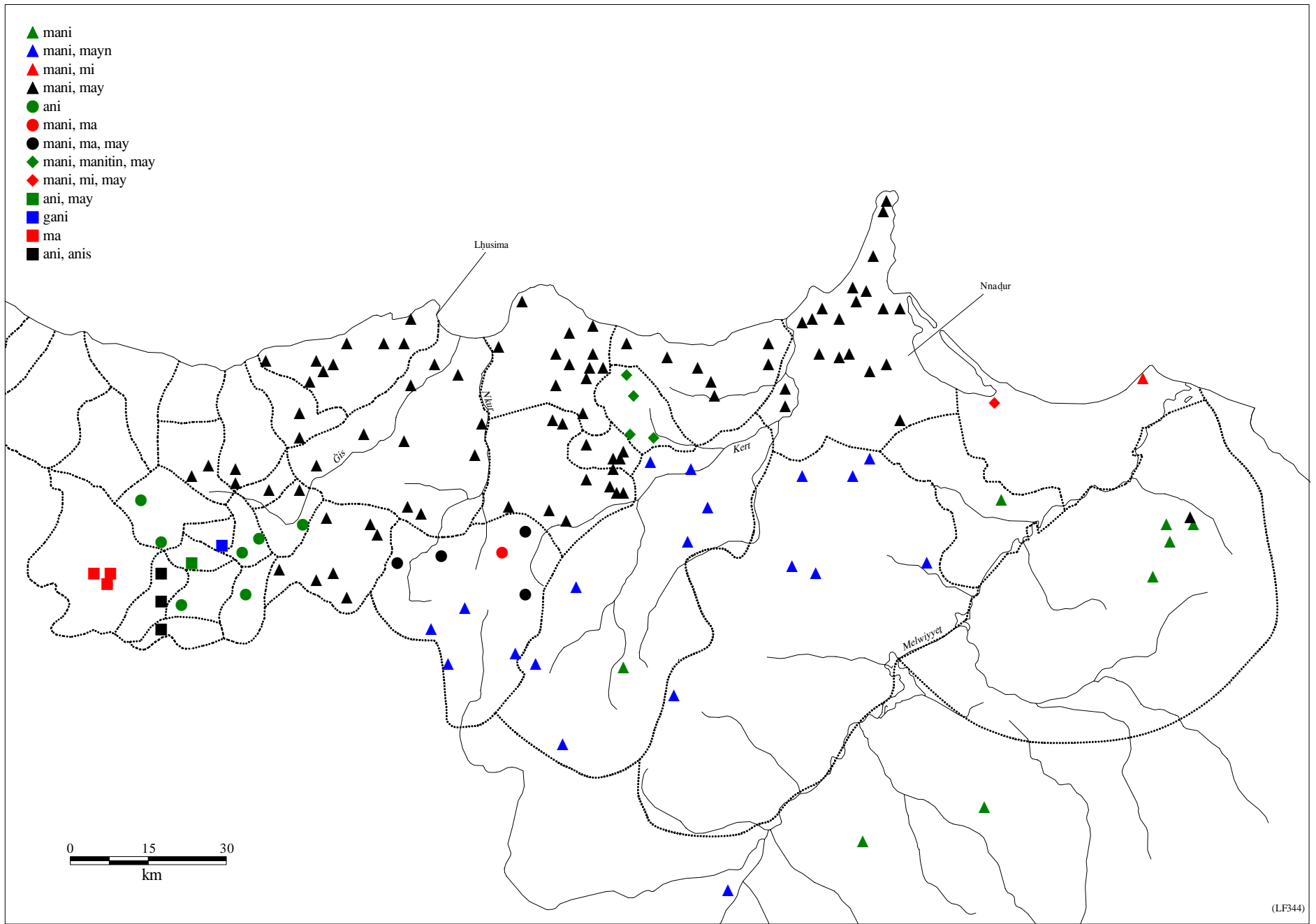
Carte 287 : L'interrogatif « qu'est-ce que ? »



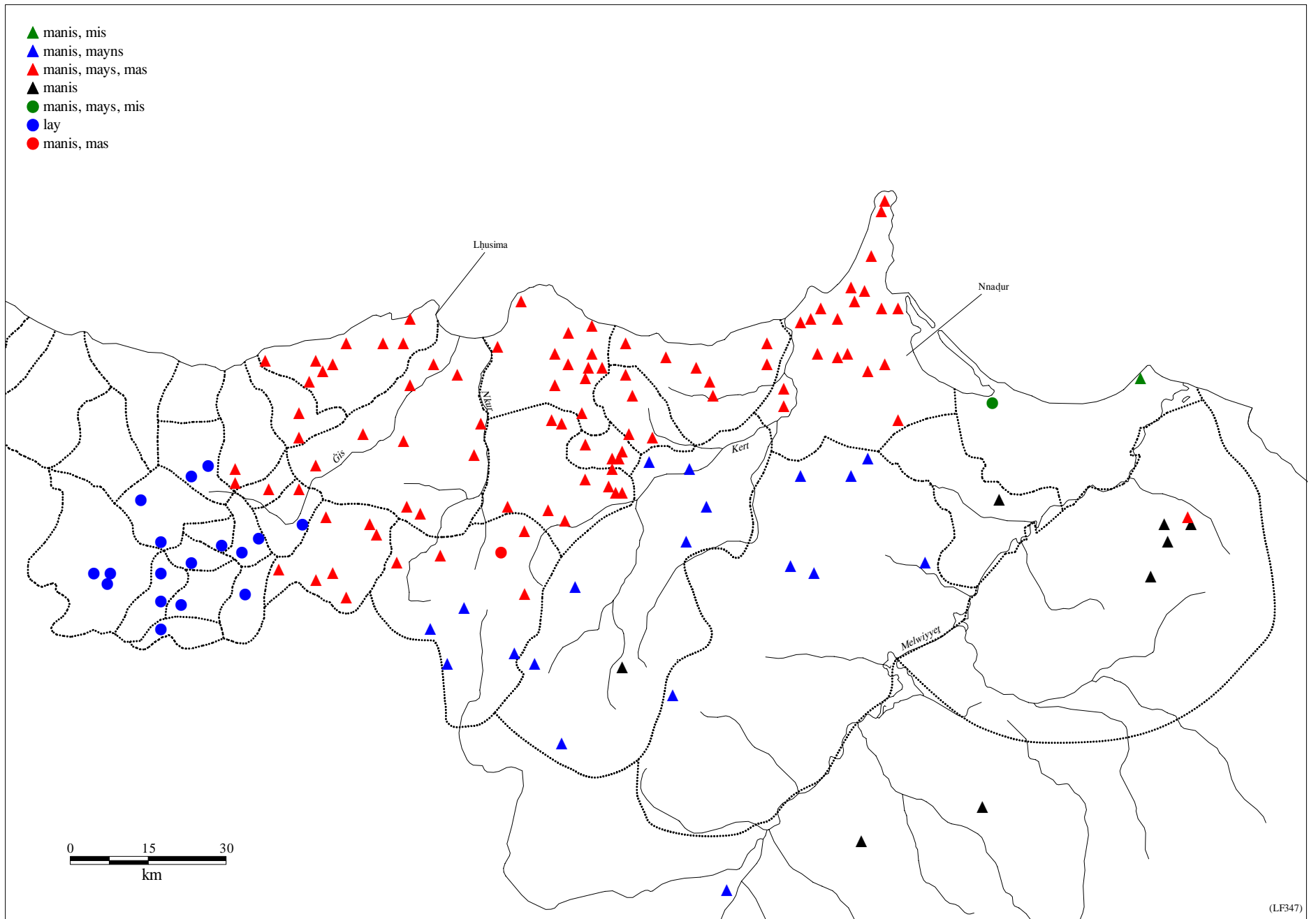
Carte 288 : L'interrogatif « qui est-ce qui ? »



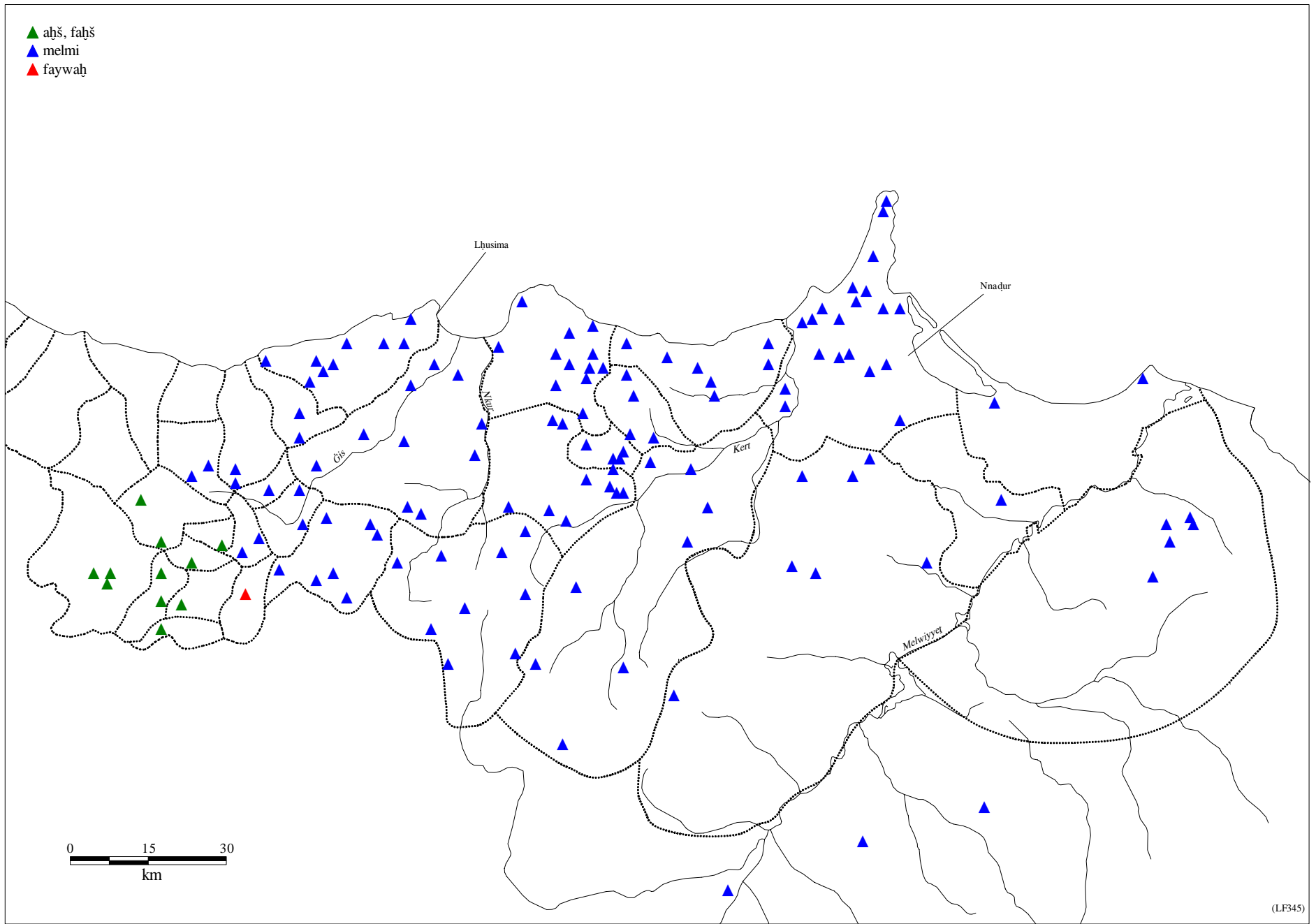
Carte 289 : L'interrogatif « où ? »



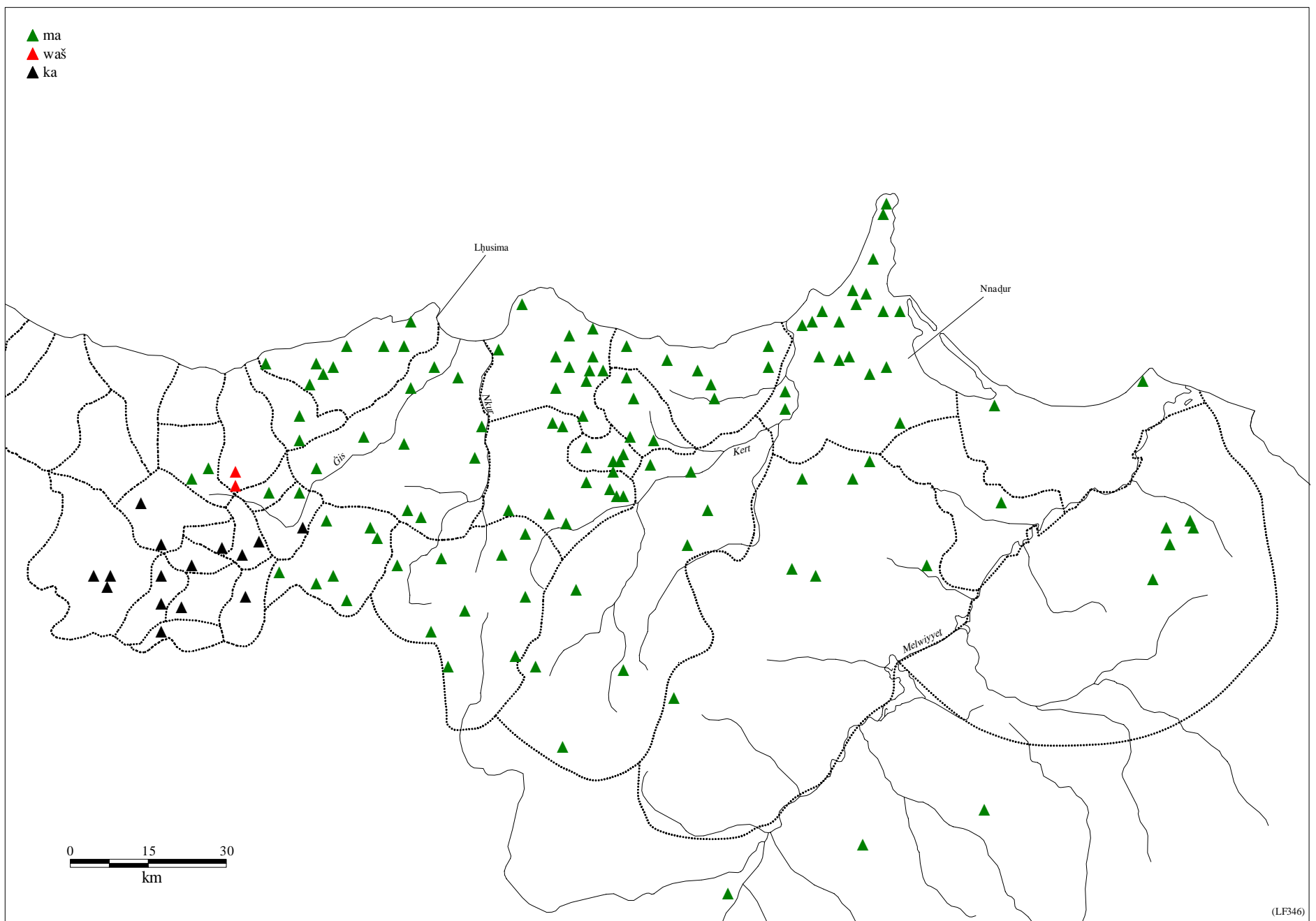
Carte 290 : L'interrogatif « par où ? »



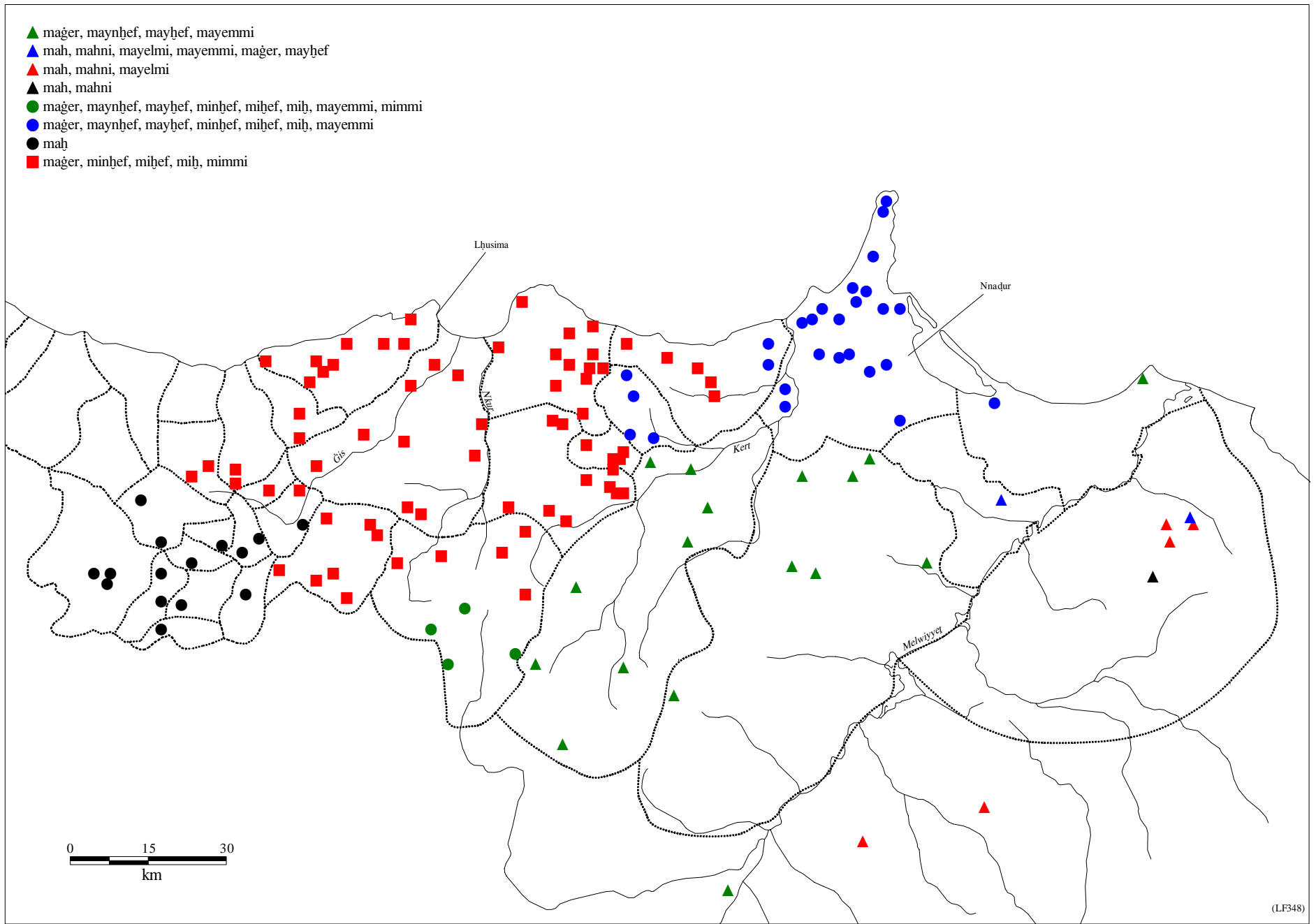
Carte 291 : L'interrogatif « quand ? »



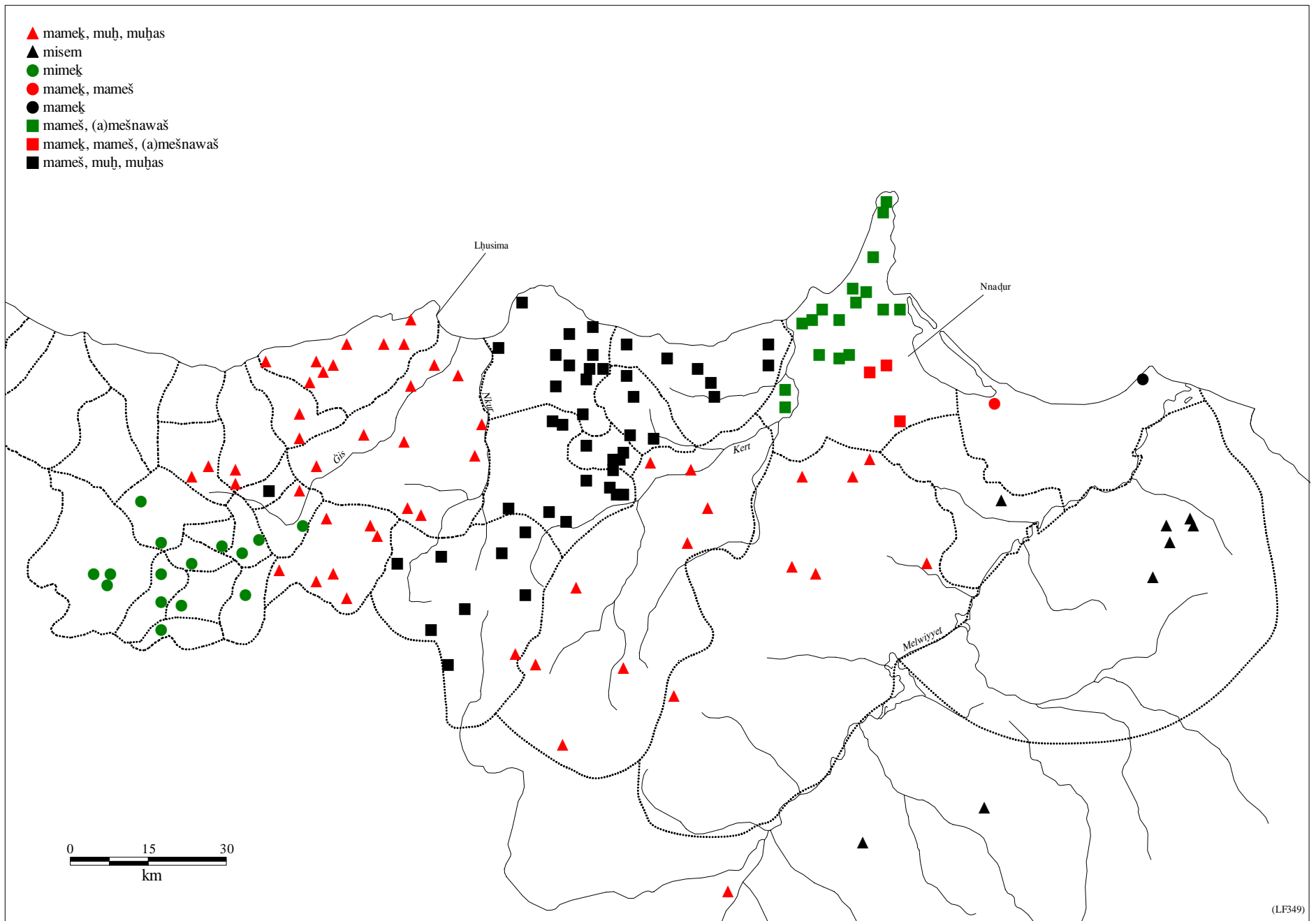
Carte 292 : L'interrogatif « est-ce que ? »



Carte 293 : L'interrogatif « pourquoi ? »



Carte 294 : L'interrogatif « comment ? »



PARTIE IV. GÉOGRAPHIE LINGUISTIQUE DES VARIÉTÉS BERBÈRES DU RIF : LEXIQUE

Dans cette partie du travail, seuls les lexèmes à dimension sémantique dénotative seront retenus pour la comparaison géolinguistique (voir cartes 295 à 356)³²⁰.

La variation phonétique ou phonologique de certains vocables, suite à des processus spécifiques traités antérieurement dans la Partie II, sera – sauf mention explicite – non incluse dans la présentation des faits. Il s'agit, dans la plupart des cas, de la vocalisation de la battue alvéolaire /r/ (Partie II, Chapitre 2 : 1.1.), la spirantisation dynamique des vélaires /k/ et /g/ (Partie II, Chapitre 2 : 2.2.), la palatalisation des vélaires /k/ et /g/ (Partie II, Chapitre 2 : 3), et les mutations consonantiques des liquides /l/, /ll/ et du groupe /lt/ (Partie II, Chapitre 2 : 4). En cas de spirantisation, de palatalisation ou de mutation, le vocable concerné sera représenté par une majuscule : /aKeffay/ (lait), /asKar/ (ongle) et /yeLLi/ (fille) par exemple.

Chapitre 1. Les noms de corps

Les cartes 295 à 315 présentent les noms de corps principaux qui permettent de voir de la variation géolinguistique dans l'aire du Rif.

Le nom « œil » (carte 295) est rendu dans la plupart des variétés berbères par les lexèmes /titt/ ou /tīt/. Seules les variétés de Ktama l'ignorent complètement et utilisent à sa place le lexème /aberruq/. En outre, le lexème /titt/ alterne librement avec /tabelhuḥt/ chez les Ayt Bšir, alors que chez les Ayt Weryaḡel et les Ibeqquyen il alterne avec /tabereust/, tout en dénotant le même signifié de base.

La notion sémantique de « nez » (carte 296) est exprimée par le biais des lexèmes qui pourraient être regroupés ainsi :

- les formes /anzar/ (MS) /inzar/ (MS), /tanzart/ (FS), /tinzart/ (FS), /tinzar/ (FS), /anzaren/ (MP) dont la variation est située au niveau de la voyelle initiale /a-/ ou /i-/ et du marquage de genre et de nombre ;
- les formes /aḡenfur/ (MS) et /taḡenfurt/ (FS) qui se distinguent en genre ;
- la forme /ameḡḡur/ (MS).

Intéressant est la discordance entre le signifiant /anzaren/ (MP) et son signifié « nez » au singulier. Ce lexème réfère, en fait, à un seul « nez » autant qu'à plusieurs « nez » ; il désigne également les « narines ». Bien que /ameḡḡur/ exprime généralement des valeurs connotatives – telles « nez démesuré » ou « naseau » –, il correspond à la valeur dénotative fondamentale de « nez » chez les Ayt Weryaḡel, les Ibeqquyen, les Ayt Zerqet et les Ayt Bšir. Dans ces variétés, ce sont les lexèmes /aḡenfur/ et /taḡenfurt/ qui portent la charge connotative. Le domaine dénotatif de « nez » est donc étendu par le lexème à valeur expressive /ameḡḡur/ (naseau) qui, force à être employé dans des contextes interprétés comme non expressifs, finit par perdre sa coloration expressive. L'emprunt /aḡenfurt/ (naseau) prend le relais en tant que lexème expressif et contribue ainsi à l'extension du champ lexical.

Un autre cas de figure qui montre l'usage des formes expressives des noms de corps dans des contextes sémantiques non-expressifs est celui de /aqemmum/ (bouche, carte 297)³²¹. Ce lexème prédominant dans le Rif est constitué de l'uvulaire /q/, composant expressif qui aurait connu un assemblage avec la variante /imi/ que l'on retrouve uniquement dans les variétés occidentales.

Le signifiant /tigmest/ (dent, carte 298) est repéré dans toutes les variétés berbères du Rif central et du Rif oriental. Les formes que distingue le Rif occidental sont : /aferrum/ et /aferrim/ (lexèmes fort connotés ailleurs dans le Rif), /aqerruḡ/ et /isi/.

Dans les variétés occidentales, le lexème /tigmest/ ou une des ses variantes (/tīg^mmest/, /taḡust/ et /taḡest/) renvoient par contre au signifié « molaire » (carte 299). L'exception est faite par la variété d'Ayt Bšir qui, par son emploi de /tisirit/, se rapproche des lexèmes des variétés centrales et orientales : /tsirit/, /tsirt/, /tisirt/ et /tasirt/. Leur variation est le résultat de jeux vocaliques³²².

L'entité « oreille » est exprimée par la forme nominale /amezzug/ (carte 300) dont la vélaire /g/ connaît d'autres réalisations selon la variété en question³²³. La majorité des variétés rifaines emploie /amezzuḡ/ et ses variantes /amzuḡ/, /amezzuḡ/ et /amzuḡ/. Le lexème /amezzug/ (Ktama) et son correspondant féminin /timezgett/ (Ayt Seddat, Ayt Ḥennus, Ayt Taḡzut, Ayt Bušibet) ont été repérés dans le Rif occidental uniquement. Les variétés orientales et les variétés des Iqelaiyen (Rif central), se démarquent par l'emploi de la forme /imežžan/ (pluriel) qui renvoie à une seule oreille aussi bien qu'aux deux oreilles³²⁴.

Les formes lexicales référant au sémantisme « doigt » (carte 301) varient suivant leur composition vocalique. Les noms sans voyelle préfixale (/ḡaḡ/ et /ḡuḡ/) caractérisent les variétés orientales et centrales, tandis que les noms à voyelle préfixale (/aḡaḡ/, /aḡweḡ/ et /aḡuḡ/) sont typiques pour les variétés occidentales, à quelques exceptions près³²⁵.

Les divers noms de corps pour « lèvre » (carte 302) se réunissent, selon leurs formes lexicales, dans les ensembles suivants :

- /aḡenšuš/, /aḡenšiš/, /anšuš/, /anšiš/ (Rif central et Rif oriental) ;
- /aḡenfir/ et /aḡenbir/ (Rif central et Rif occidental) ;
- /aḡenfuf/ et /anfuf/ (Rif central et Rif occidental) ;
- /aḡendur/ (Rif occidental) ;
- /amir/ (Rif occidental).

Pour « sourcil » (carte 303), les variétés occidentales empruntent à l'arabe soit /leeyun/ soit /lešfaḡ/. Les variétés centrales et orientales, en revanche, font appel aux formes berbères féminines /timmi/, /timi/ et /tmiwt/ ou à la forme masculine /ammiw/.

Certaines variétés occidentales, telles celles des Ayt Ḥennus, Ayt Bunsar, Ayt Ḥmed, Ayt Taḡzut et Ayt Bušibet, emploient /lešfaḡ/ pour signifier « sourcil » aussi bien que « cil » (carte 304). Dans les deux autres régions du Rif, la préférence va au lexème berbère /abeL/ qui est remplacé dans certaines variétés centrales par la variante apparentée /abLiw/³²⁶.

Le sémantisme de « joue » (carte 305) est rendu par des lexèmes divers dont certains exposent des traits de composition communs, soit :

- /alegmiz/, /ameLgiz/, /agemmiz/ et /ameggiz/ détectés dans le Rif central et le Rif oriental ;
- /aqebbuz/, /aqebbaz/, /aqebbuḡ/ observés dans le Rif central et le Rif occidental.

³²⁰ Comme tout lexique de langue naturelle, le lexique berbère est sujet à un renouvellement continu. Celui-ci est motivé par de multiples fonctions langagières, dont celle de l'« expressivité » prend une place particulière. La nécessité de s'exprimer différemment incite à recomposer les matériaux berbères (extension ou restriction du champ lexical) ou à se ressourcer dans les fonds lexicaux d'autres langues. La dernière option est régulièrement choisie en cas de « prohibition lexicale », c'est-à-dire des lexèmes dont on préfère éviter l'emploi dans des contextes précis pour des raisons variées (voir exemples de Destaing, 1925). Les emprunts et les transformations phoniques (phonétiques et phonologiques) font partie des facteurs linguistiques qui brisent la cohérence du lexique berbère, et ce au profit de sa diversification.

³²¹ Les données rifaines confirment le constat de ce rapport par Galand (1970).

³²² Il n'est pas sans importance de signaler que /tasirt/ (ou variante) signifie également « moulin » dans les variétés rifaines.

³²³ Voir à ce propos antérieurement Partie II, Chapitre 2 : 3.3. (carte 67).

³²⁴ A ce sujet, voir antérieurement Partie II, Chapitre 2 : 3.3. (carte 67).

³²⁵ Pour le traitement de la voyelle préfixale, voir antérieurement Partie II, Chapitre 1 : 3.

³²⁶ La variante /tibert/ – variante au féminin dont la liquide /l/ a subi une mutation consonantique – est sporadiquement attestée dans les variétés des Ayt Ḥammart.

Les formes /ayluħ/ (Rif oriental), /amežgag/ (Ibdalsen) et /ağesmar/ (Tağzut) n'entrent dans aucune de ces séries et ne témoignent pas non plus d'une affinité lexicale entre elles³²⁷. Plusieurs de ces formes contiennent des éléments « expressifs », dont l'uvulaire /q/ et la pharyngale /ħ/.

Les locuteurs berbères du Rif forment la notion sémantique de « menton » (carte 306) par des constructions lexicales fondées sur l'élément /mar/ (MS). Celui-ci est attesté tel quel chez les Igzennayen. Son homologue féminin /tmar/ (FS) est une des formes régulières des variétés orientales. Sa variante /tammart/ (FS), par contre, est prédominante dans les variétés occidentales. Les lexèmes composites /aqsmar/ (MS), /taqsmart/ (FS), /ağesmar/ (MS) /tağesmart/ (FS) et /tiğesmart/ (FS) sont répartis sur le terrain rifain de façon inégale. Ils comportent le composant /ğs/ (os) qui a subi une modification d'assimilation en /qs/ dans /aqsmar/ et /taqsmart/. Nous remarquons que /ağesmar/ dénote le signifié de « joue » à Tağzut³²⁸.

Ayant les radicales /nr/ en commun, les formes à semi-voyelle /y/ (/anyer/, /ayner/, /tanyert/, /tinyert/, /taynert/) couvrent l'aire du Rif central et du Rif oriental ; les formes à semi-voyelle /w/ (/tiwerna/ et /tawerna/) apparaissent seulement dans certaines variétés centrales (front, carte 307)³²⁹. Les signifiants /ašenduħ/ (Rif occidental) et /šentiħ/ (Ktama) s'en diffèrent entièrement.

Pour l'expression « fesse » (carte 308), la variante lexicale /ameššaq/ connaît la distribution géographique la plus considérable. Elle alterne facultativement avec la variante /amser/ dans plusieurs variétés du Rif central. Les lexèmes féminins /tağma/ et /tağmat/ ont été constatés dans le Rif occidental, outre les emprunts /lbeḏe/, /lfeħta/ et /lefheḏ/.

La dénotation « cheveux » (carte 309) est signifiée par des lexèmes contenant l'unité /kuk/ (/azeekuk/) ou /aš/ (/ašewwaf/), ou bien les deux à la fois : /aškuk/ et /ašenkuk/. L'emprunt arabe /ššear/ et sa variante /ašeeur/ (plus adaptée à la morphologie berbère) sont employés dans de nombreuses variétés rifaines. Bien que le /r/ fasse l'objet d'une vocalisation dans maintes variétés centrales (Partie II, Chapitre 2 : 1.1), celui du nom /ašeeur/ échappe à cette contrainte phonétique.

Les lexèmes qui rendent le sème « ongle » (carte 310), dans les variétés centrales et orientales du Rif, sont /aššar/ et /iššar/, tous deux le produit de la palatalisation de la vélaire /k/ de /asKar/ et /isKar/ respectivement³³⁰. Les signifiants /ikmez/ (ou /ikmez/) et /aškrud/ du Rif occidental, sont toutefois dérivés d'une racine consonantique autres que /skr/. Le nom /ikmez/ (ou /ikmez/) y désigne tant la valeur de « ongle » que de « pouce ». Ailleurs dans le Rif, il indique le « pouce »³³¹ ; le nom /aškrud/, par contre, y réfère au « sabot ».

Pour signifier « coude » (carte 311), les variétés orientales font appel à l'emprunt arabe /lmerfeg/. Partout ailleurs dans le Rif, des variantes au féminin fondées sur la séquence consonantique /ğmr/ ou /ğmmr/ ont été attestées. Souvent, elles forment des homonymes dénotant également la valeur sémantique de « coin » ; le sémantisme de « coude » en serait dérivé par besoin de spécification. Lorsque le contexte ne permet pas de désambiguïser cette polysémie ou simplement les locuteurs tiennent à distinguer clairement ces deux notions, le déterminant spécifique /n uğiL/ (de bras) est adjoint : /tağmert n uğiL/ (coin du bras = coude).

Quant au sème « talon » (carte 312), c'est l'absence de la nasale /n/ dans le signifiant /awrez/ qui distingue essentiellement les variétés occidentales des autres variétés berbères du Rif. Les formes ayant /n/ divergent entre elles par les jeux vocaliques qu'elles portent.

Le lexème principal pour « foie » (carte 313) est /tasa/. Les variétés orientales et centrales ont fait abstraction de sa voyelle préfixale /a/, /tsa/, phénomène courant dans ces régions³³². Cependant, certaines variétés centrales en diffèrent par leur emploi du lexème /tašwiħ/.

La consonne commune à toutes les formes berbères relevées pour « poumon » (carte 314) est /r/. Elle ne figure pas, en revanche, dans les formes /rriyya/ (emprunt) et /meḥtuta/ employées dans certaines variétés occidentales.

Les variantes lexicales de « nombril » (carte 315) se divisent en deux groupes distincts : celui de type /tmiħħ/ (/tmiħħ/, /tmiħħ/) et celui de type /tabuħ/ (/taebbuħ/). Cependant, les enquêtes de terrain effectuées dégagent des usages locaux variés : emploi de variantes du même groupe, emploi libre de variantes des deux groupes, emploi conditionné de variantes des deux groupes. Un exemple du dernier cas de figure est celui des Ibdalsen où /taebbuħ/ dénote la valeur de « nombril », alors que /tmiħħ/ y dénote la valeur spécialisée de « maladie du nombril ».

³²⁷ Les variétés de Ktama utilisent parfois aussi l'emprunt arabe /ħinka/.

³²⁸ Le lexème /tmar/ dénote aussi la valeur de « barbe » et de « barbichette » dans les variétés orientales. Ailleurs dans le Rif (mais aussi dans certaines variétés orientales), ce sont des lexèmes tels /aēšmar/ (barbe) et /taēšmart/ (barbichette) qui expriment ces notions.

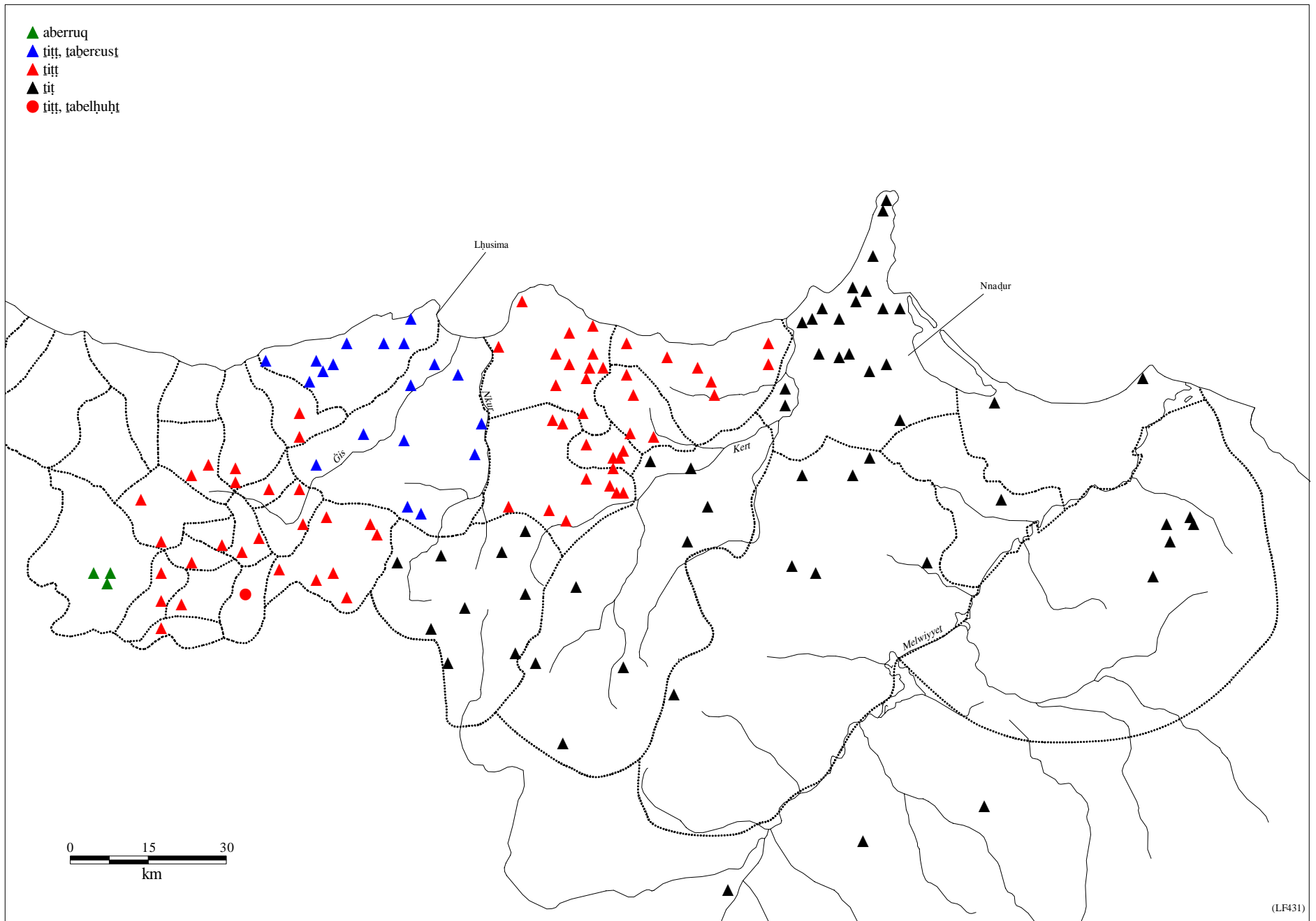
³²⁹ Une différence de position de la semi-voyelle /y/ selon le genre du lexème a été constatée dans les variétés des Iqeleiyen : /ayner/ (MS) par rapport à /tanyert/ (FS).

³³⁰ Pour la palatalisation de la vélaire /k/, voir antérieurement Partie II, Chapitre 2 : 3.1.

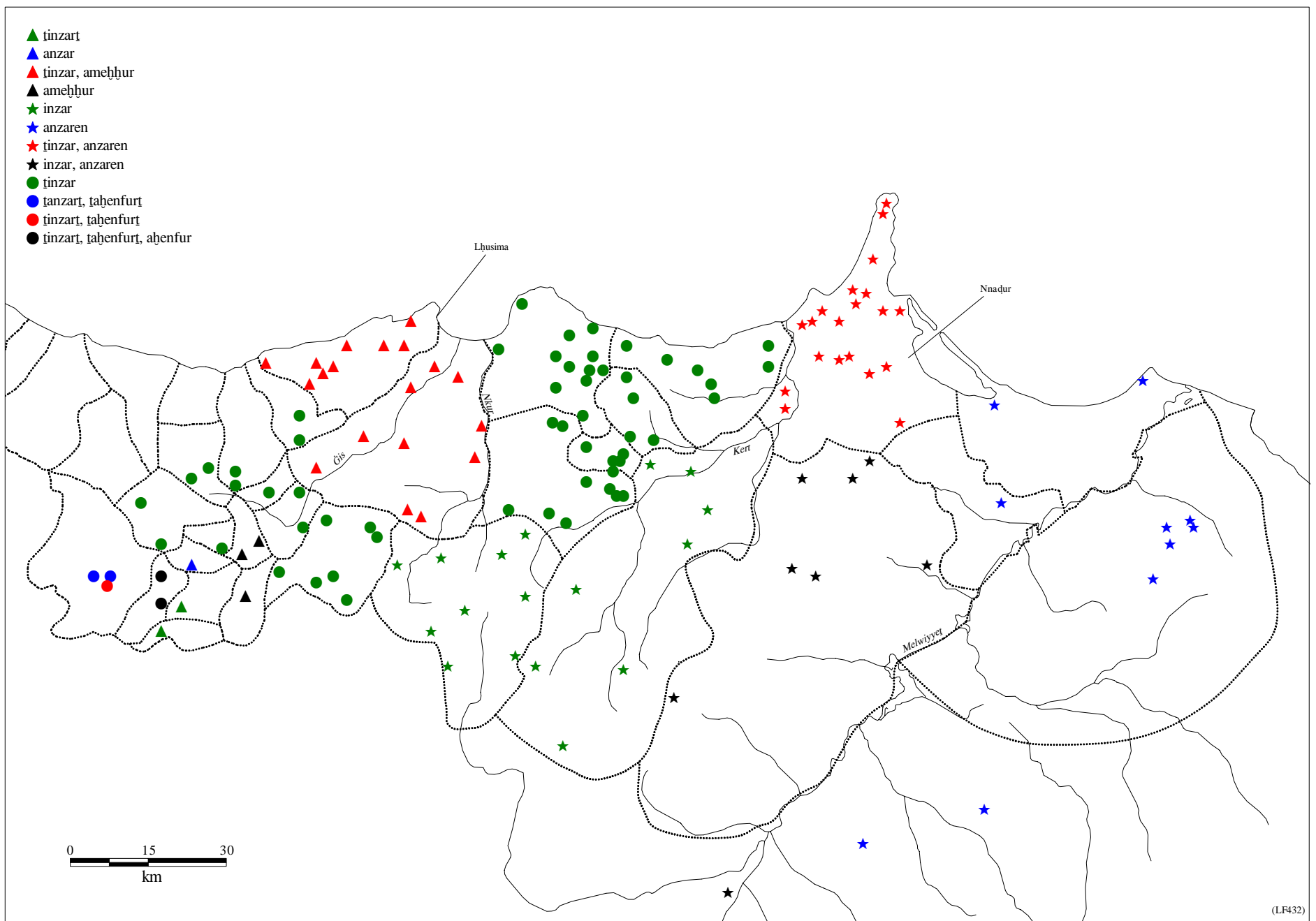
³³¹ C'est la variante lexicale /imez/ qui est régulièrement utilisée dans ces régions rifaines ; pratique observée également dans d'autres variétés zénètes.

³³² Voir antérieurement, Partie II, Chapitre 1 : 3.

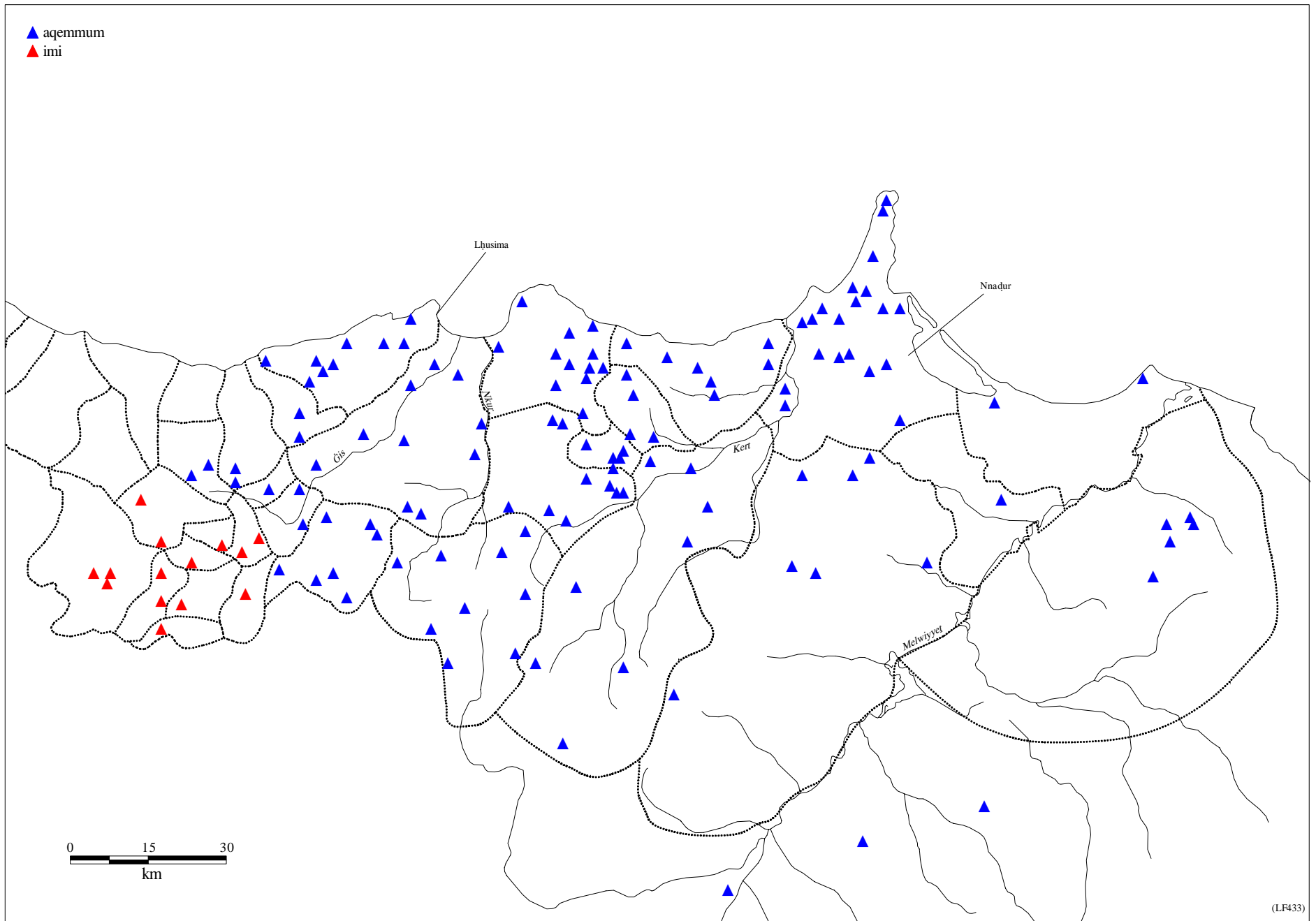
Carte 295 : Le nom de corps « œil »



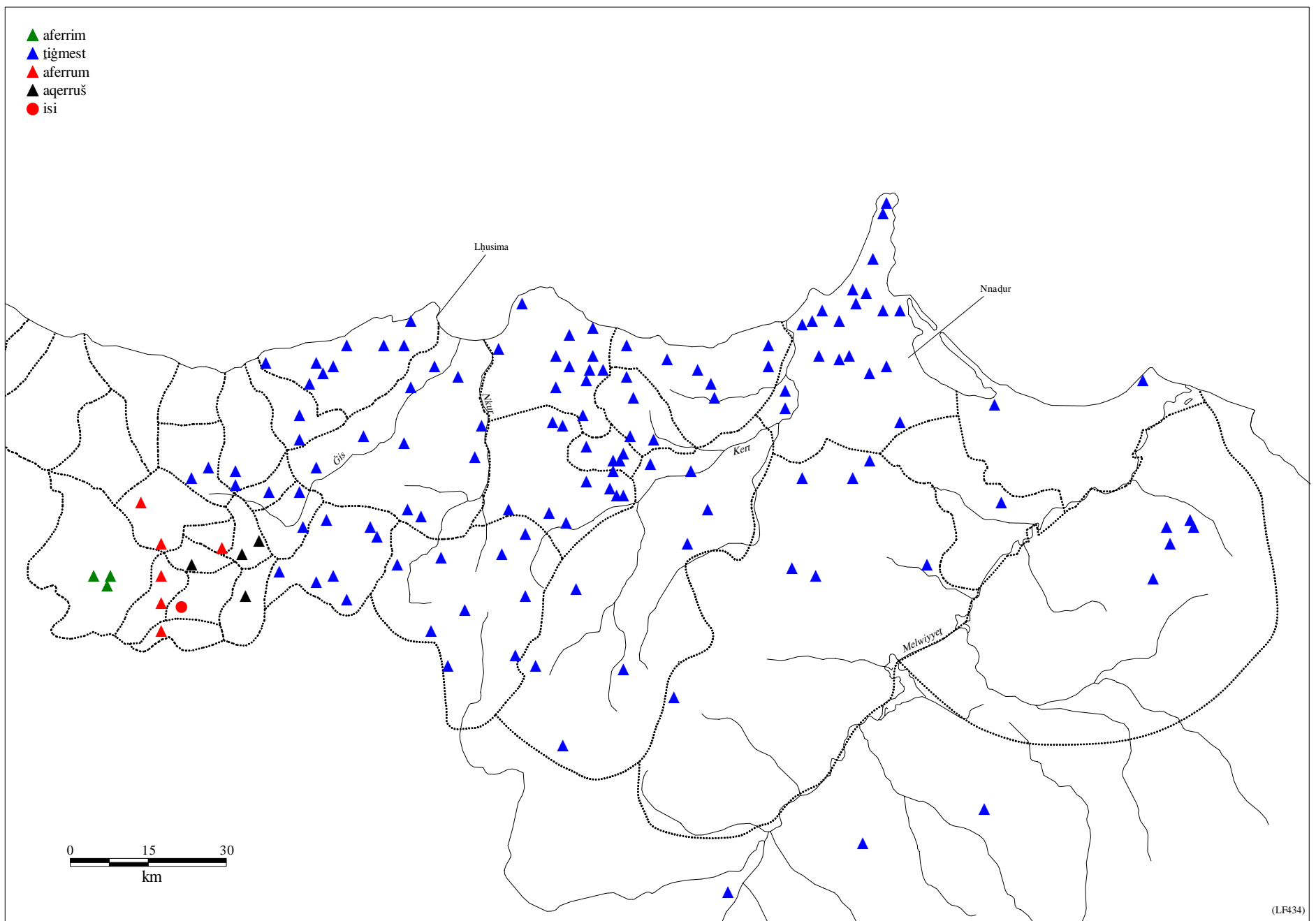
Carte 296 : Le nom de corps « nez »



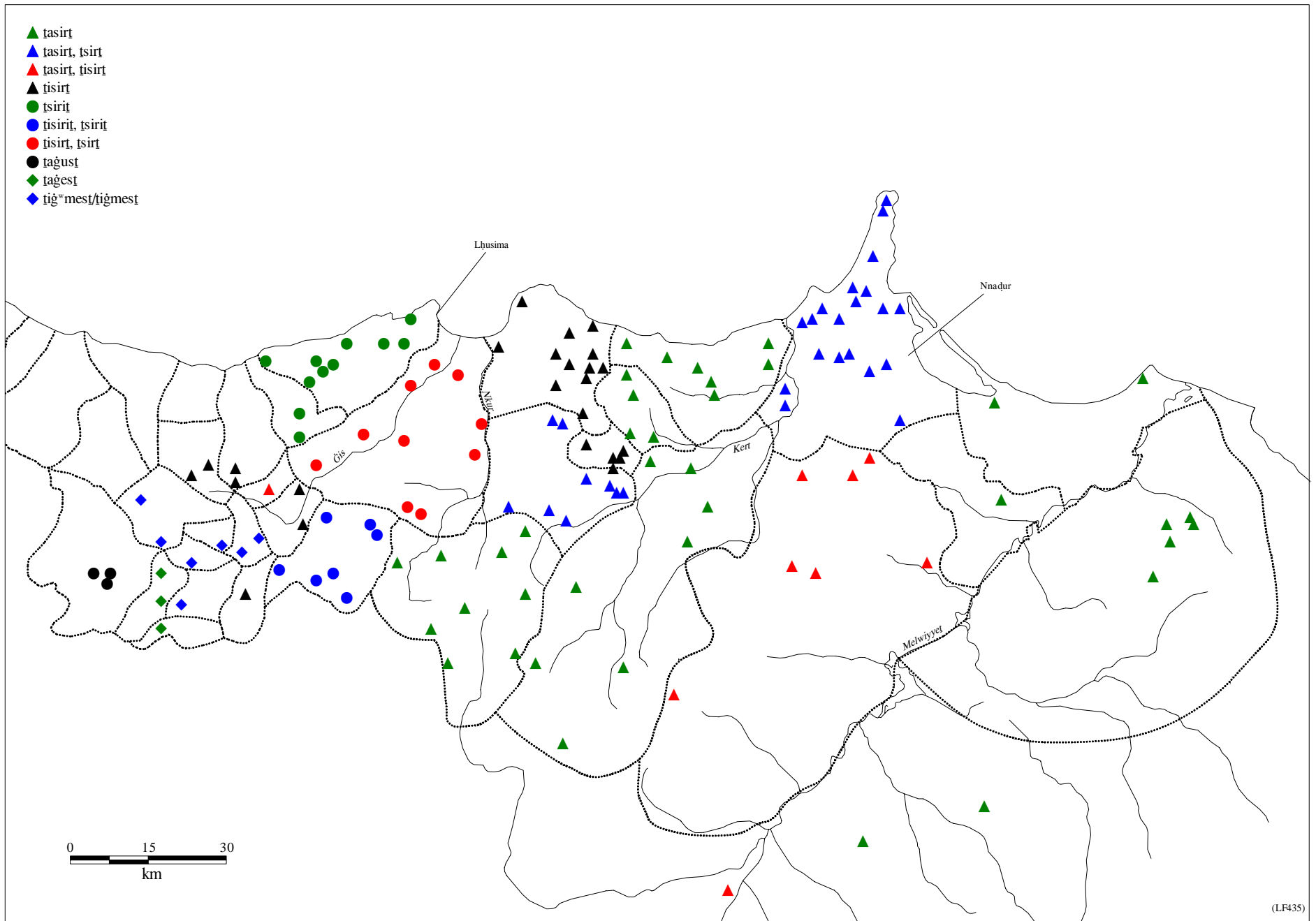
Carte 297 : Le nom de corps « bouche »



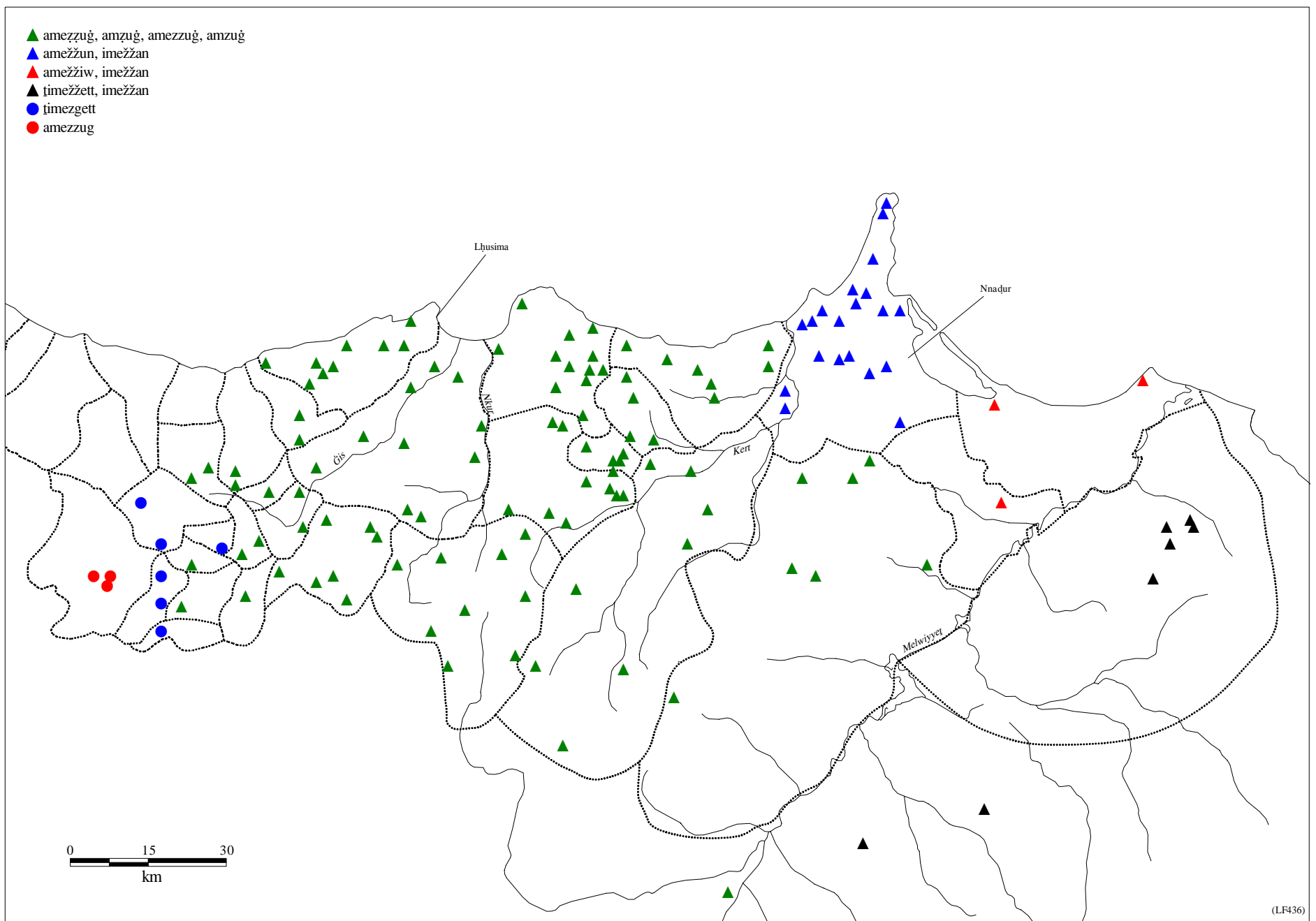
Carte 298 : Le nom de corps « dent »



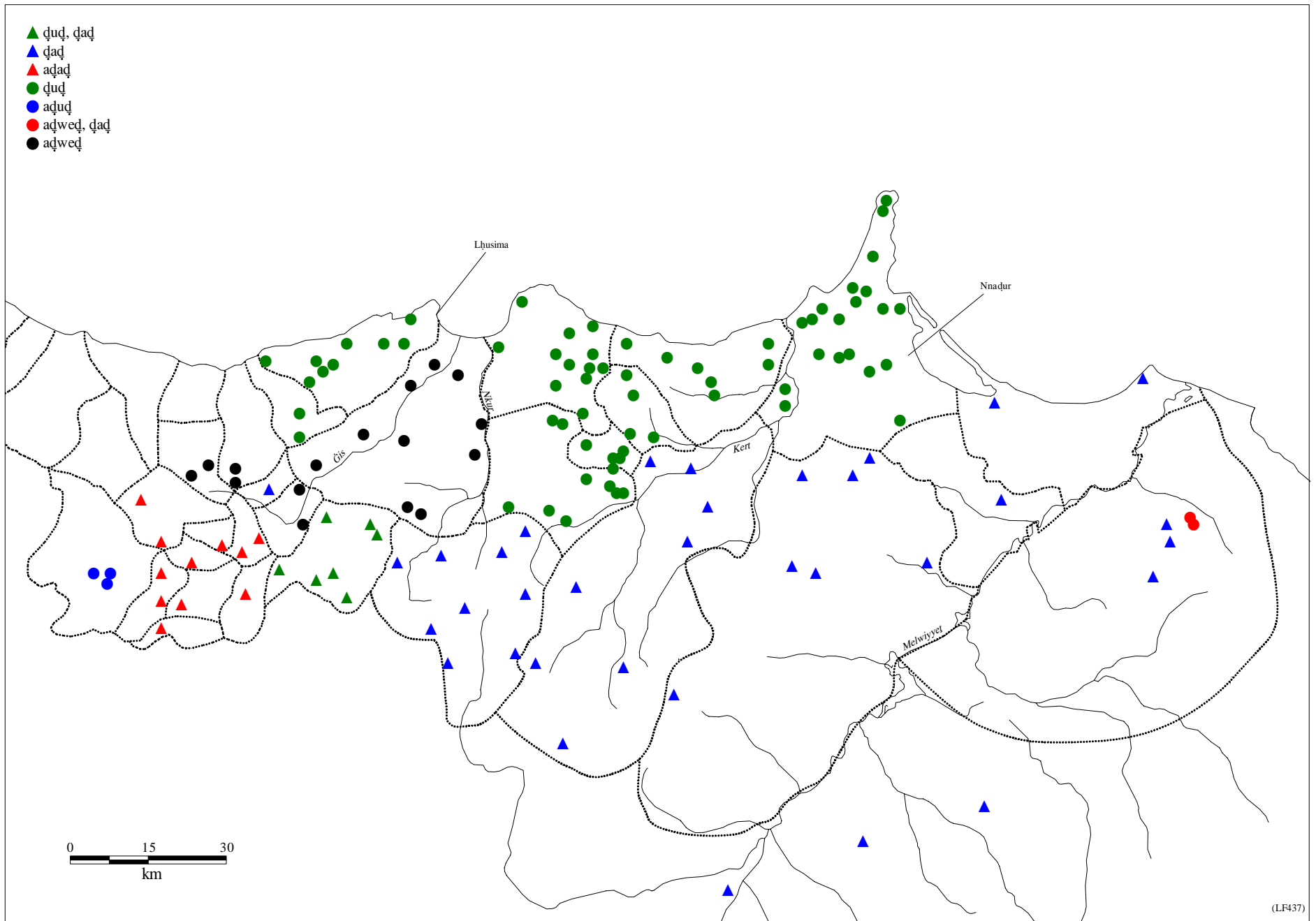
Carte 299 : Le nom de corps « molaire »



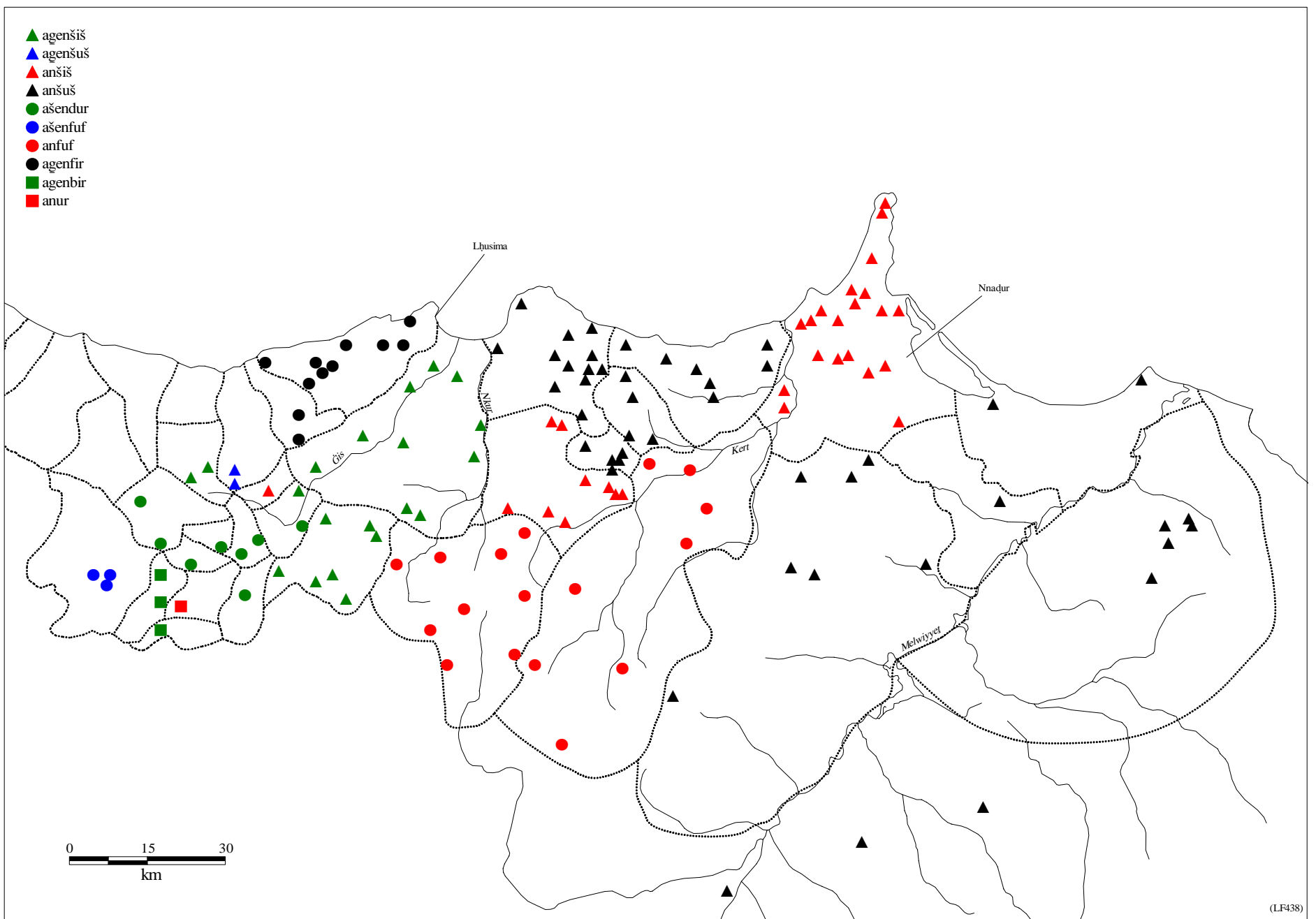
Carte 300 : Le nom de corps « oreille »



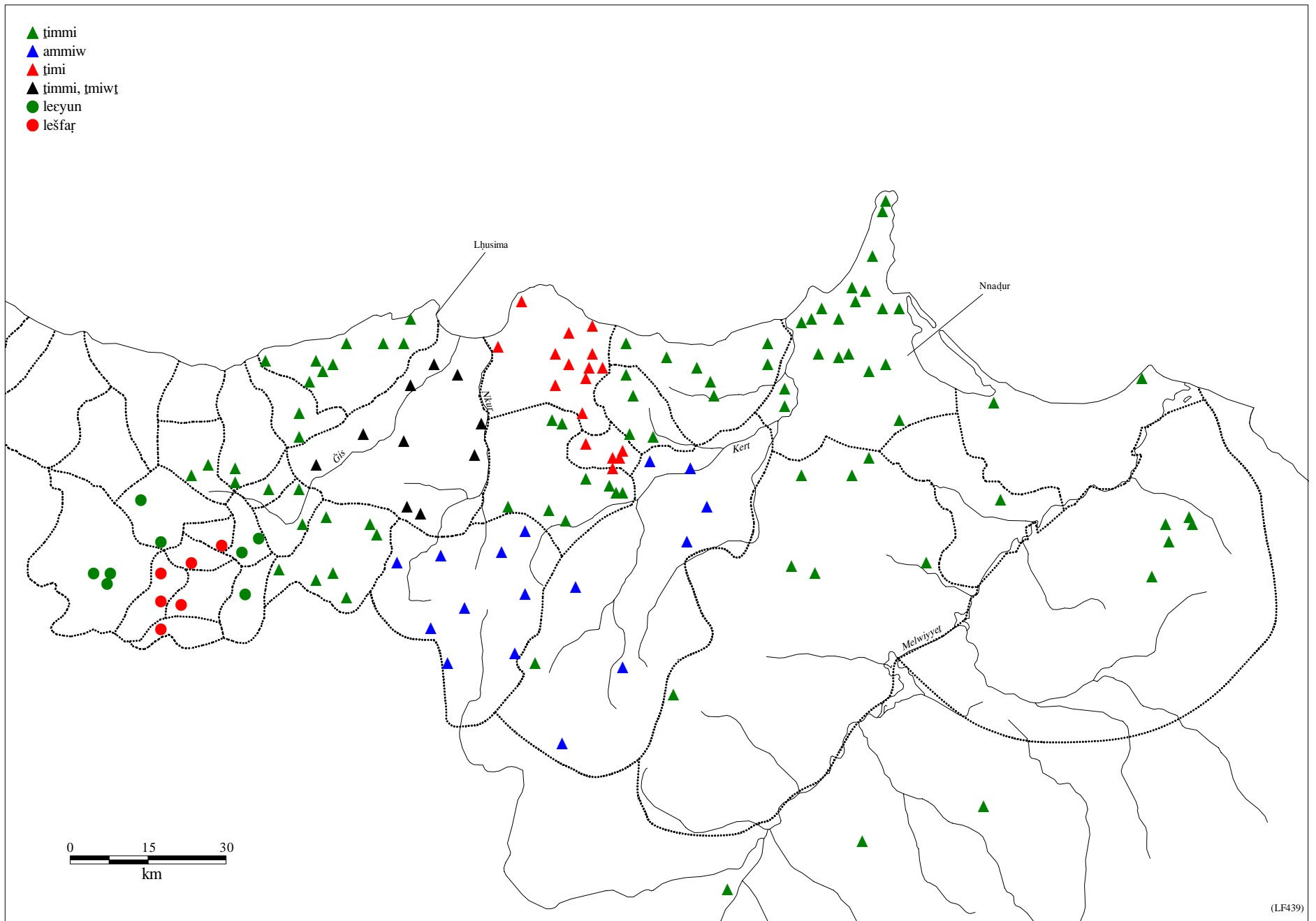
Carte 301 : Le nom de corps « doigt »



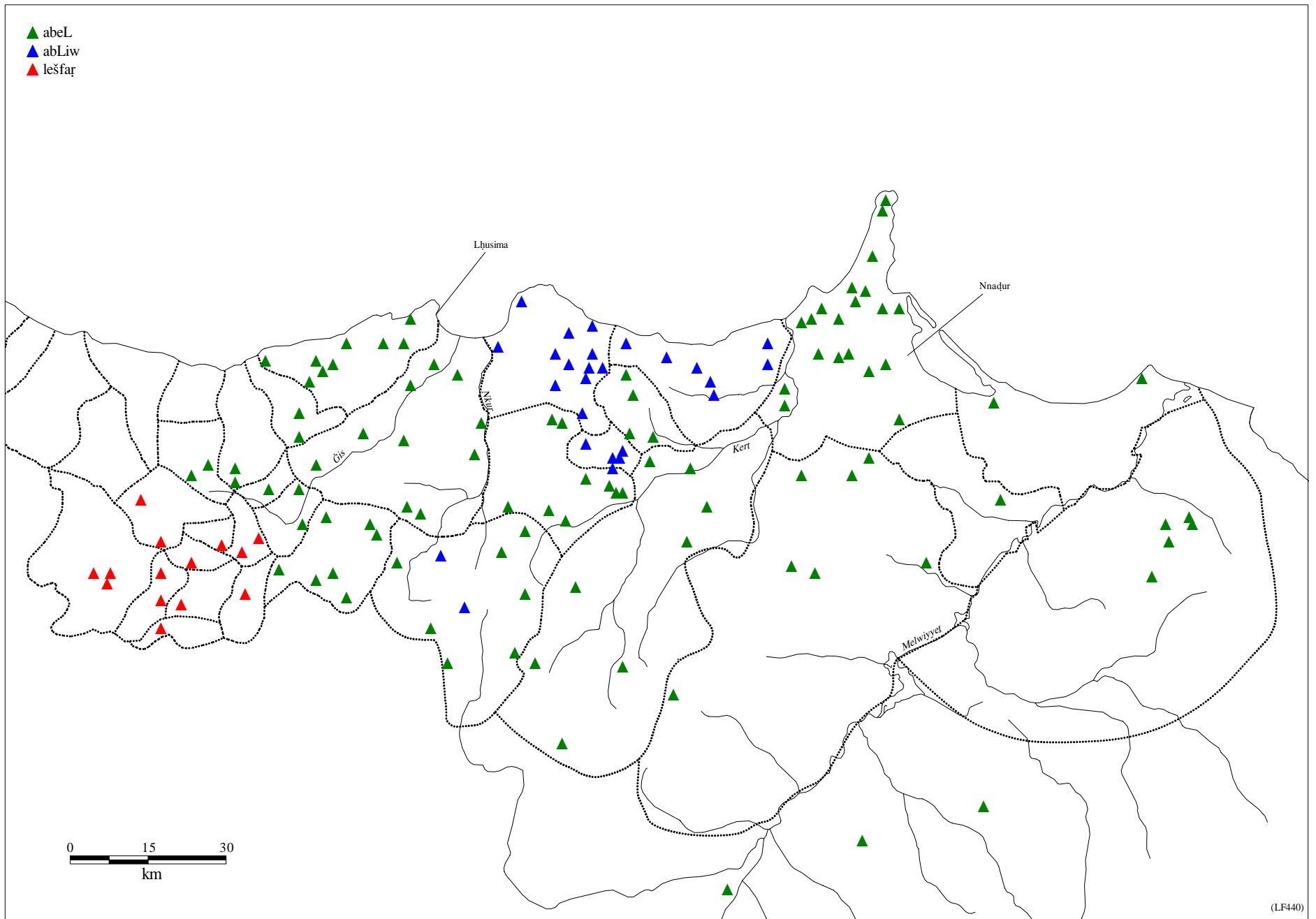
Carte 302 : Le nom de corps « lèvres »



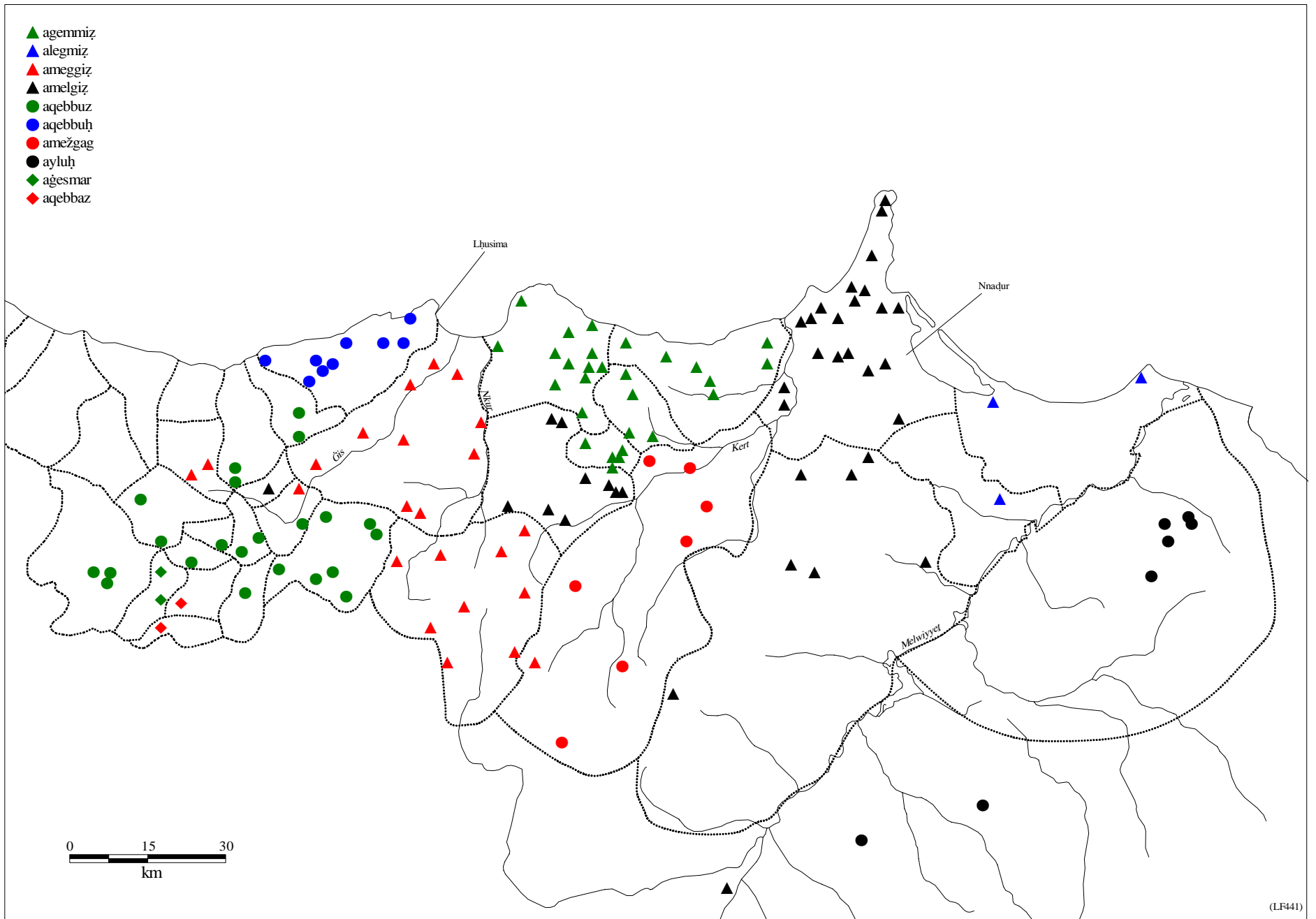
Carte 303 : Le nom de corps « sourcil »



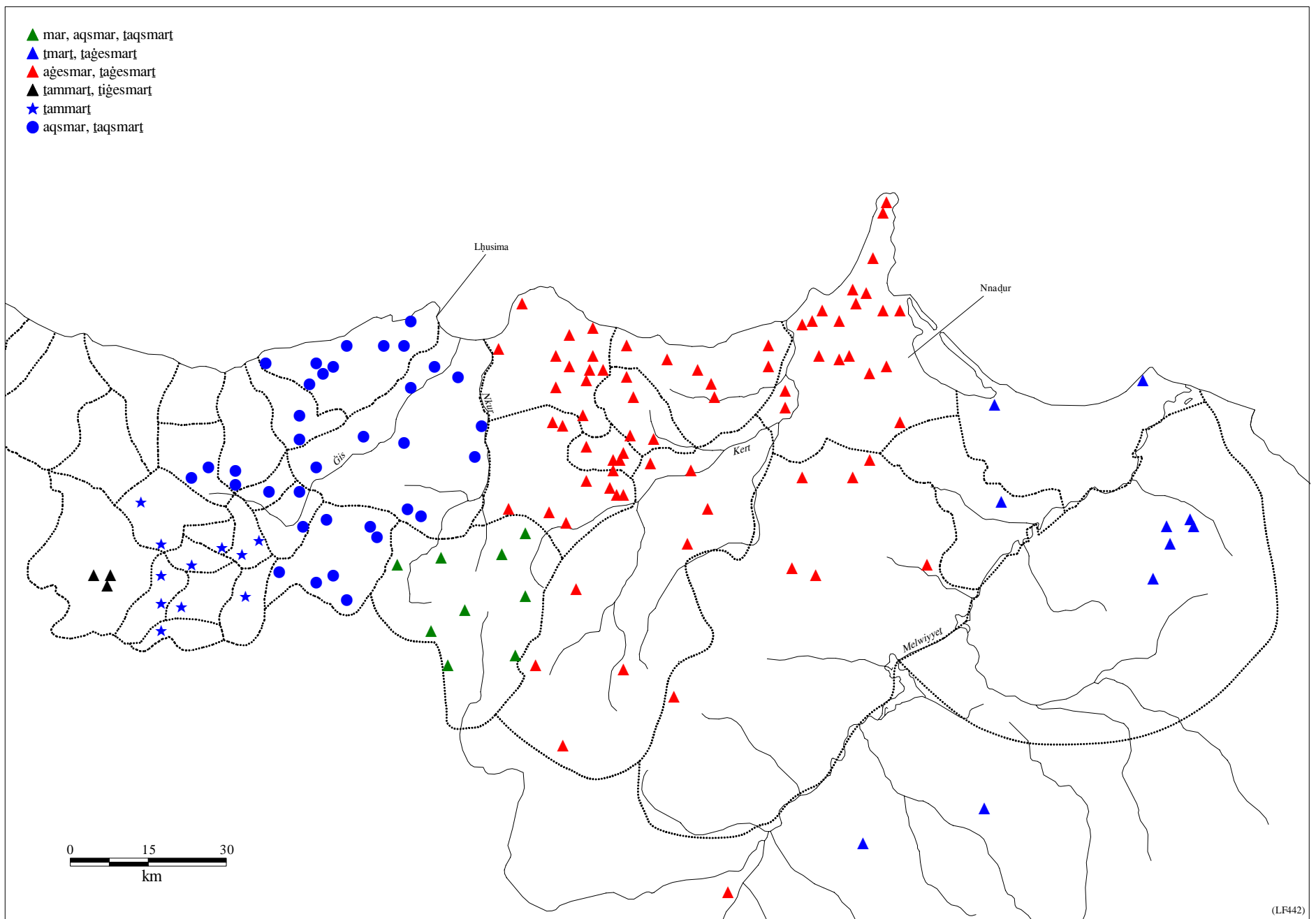
Carte 304 : Le nom de corps « cil »



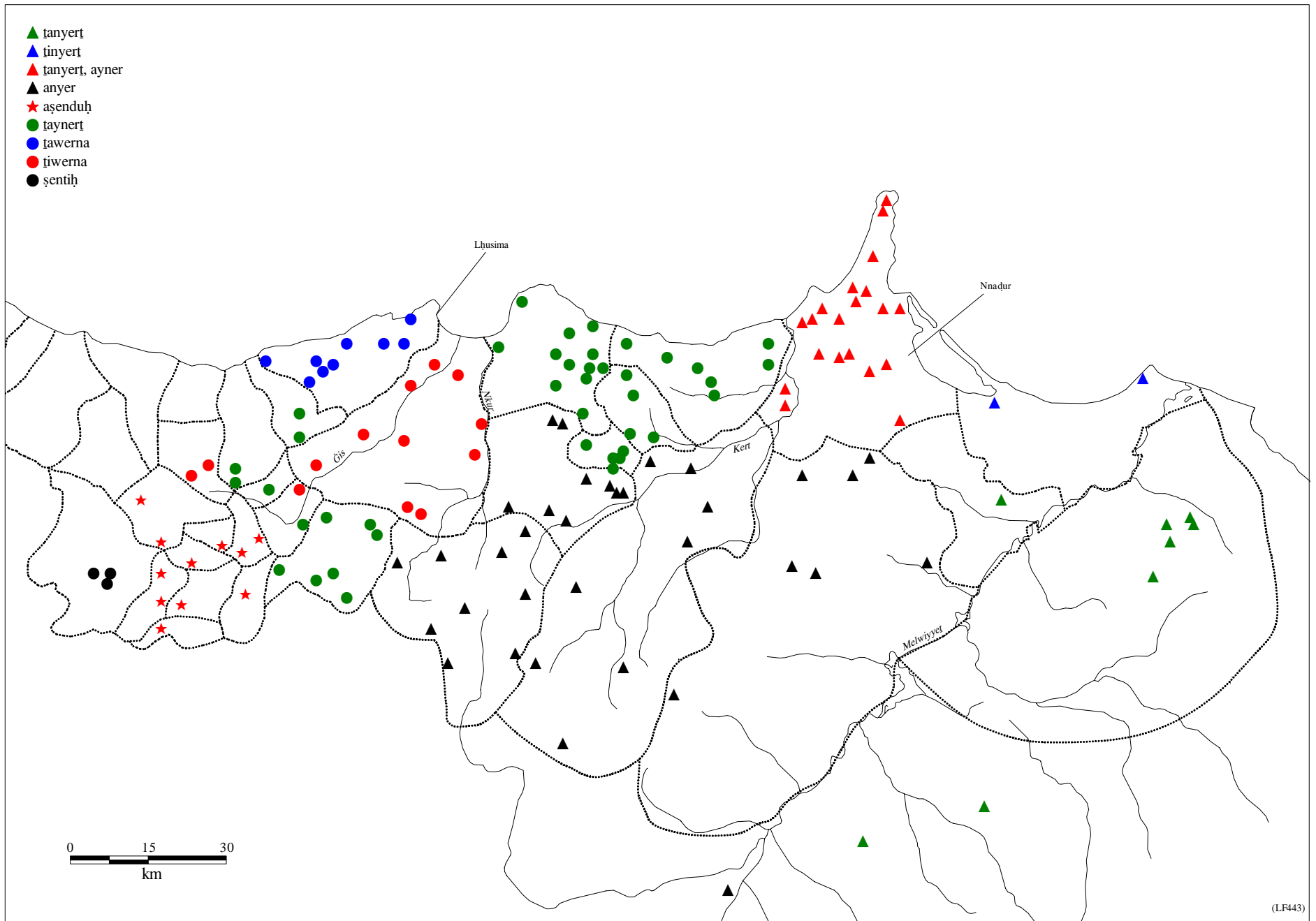
Carte 305 : Le nom de corps « joue »



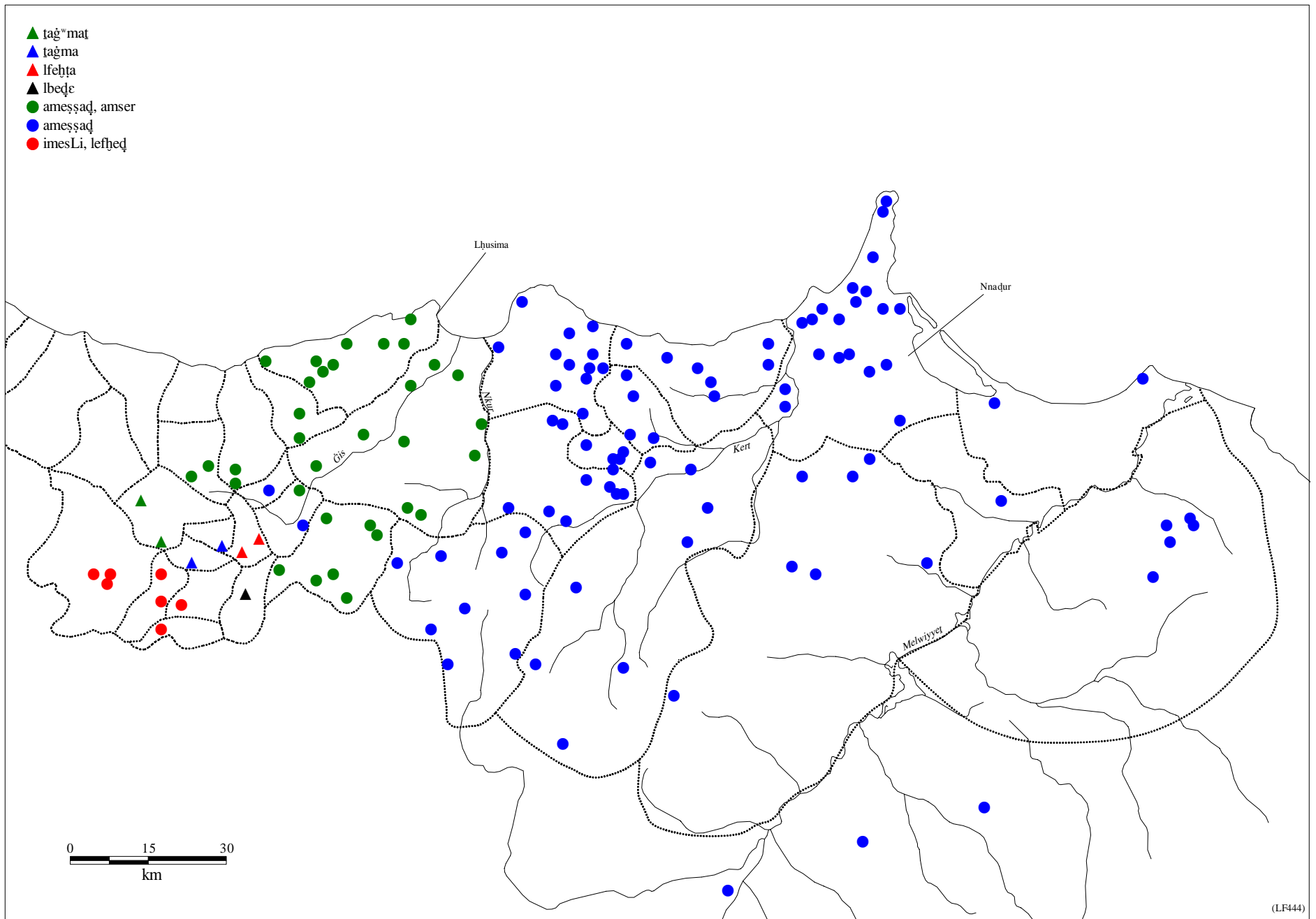
Carte 306 : Le nom de corps « menton »



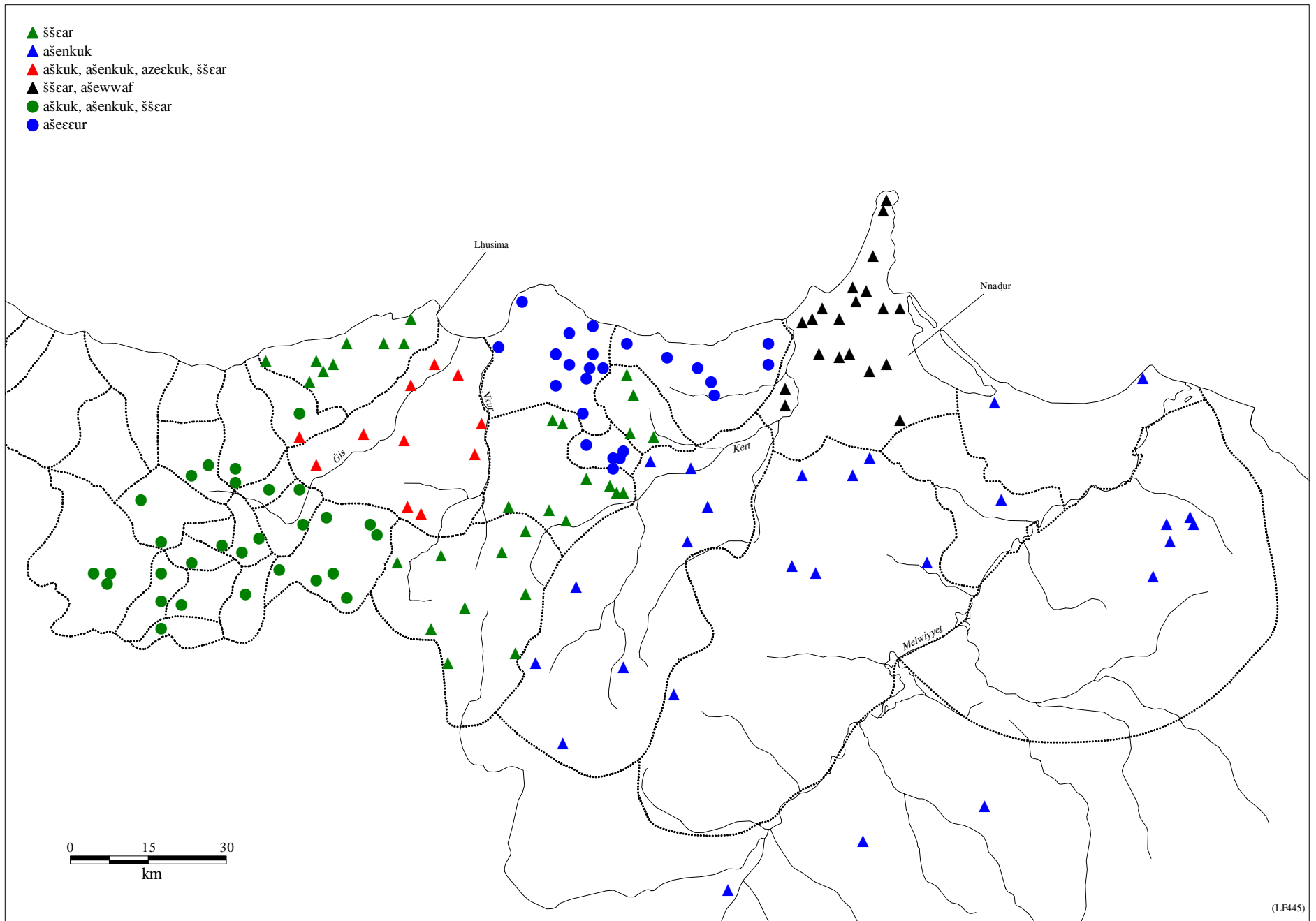
Carte 307 : Le nom de corps « front »



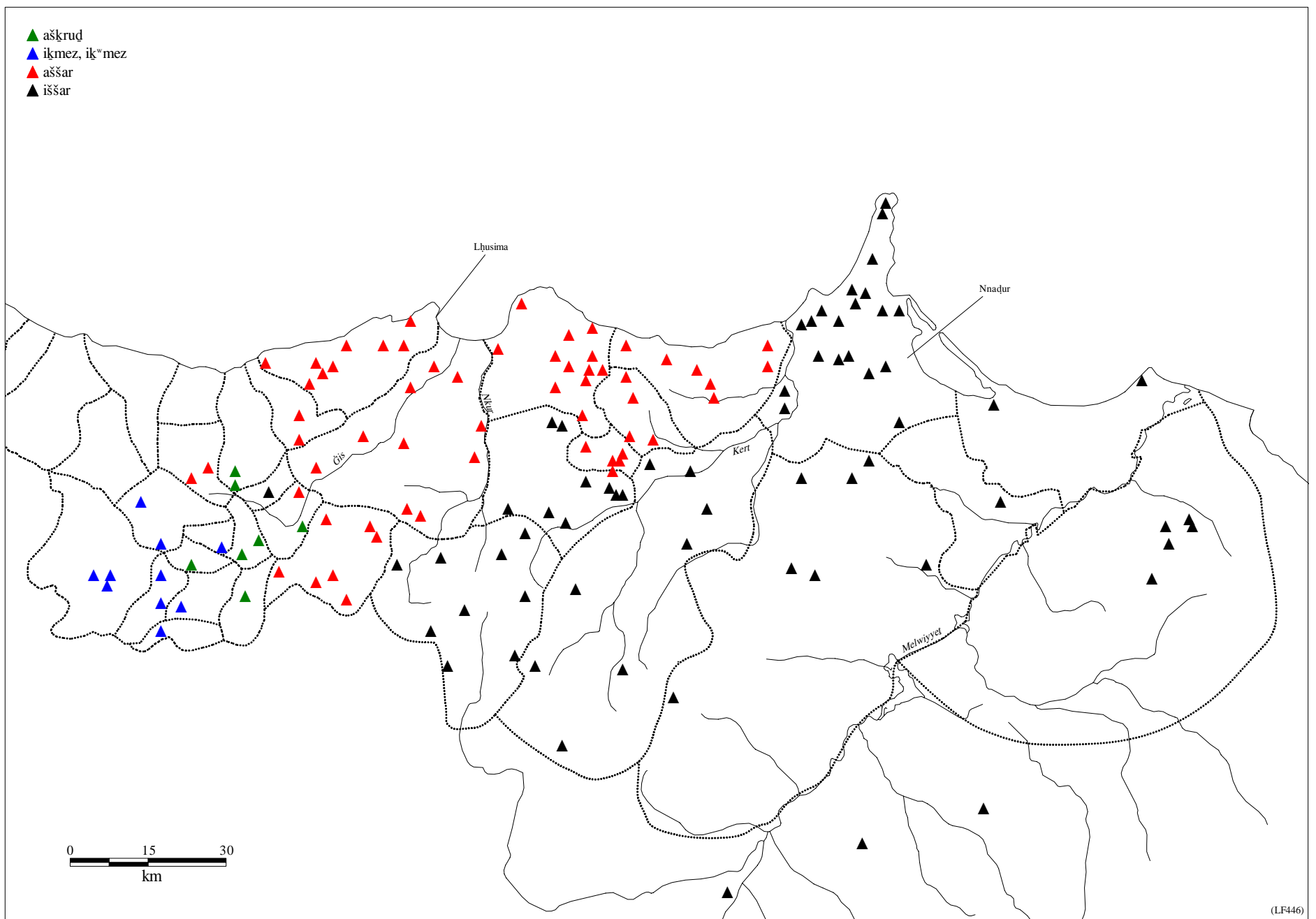
Carte 308 : Le nom de corps « fesse »



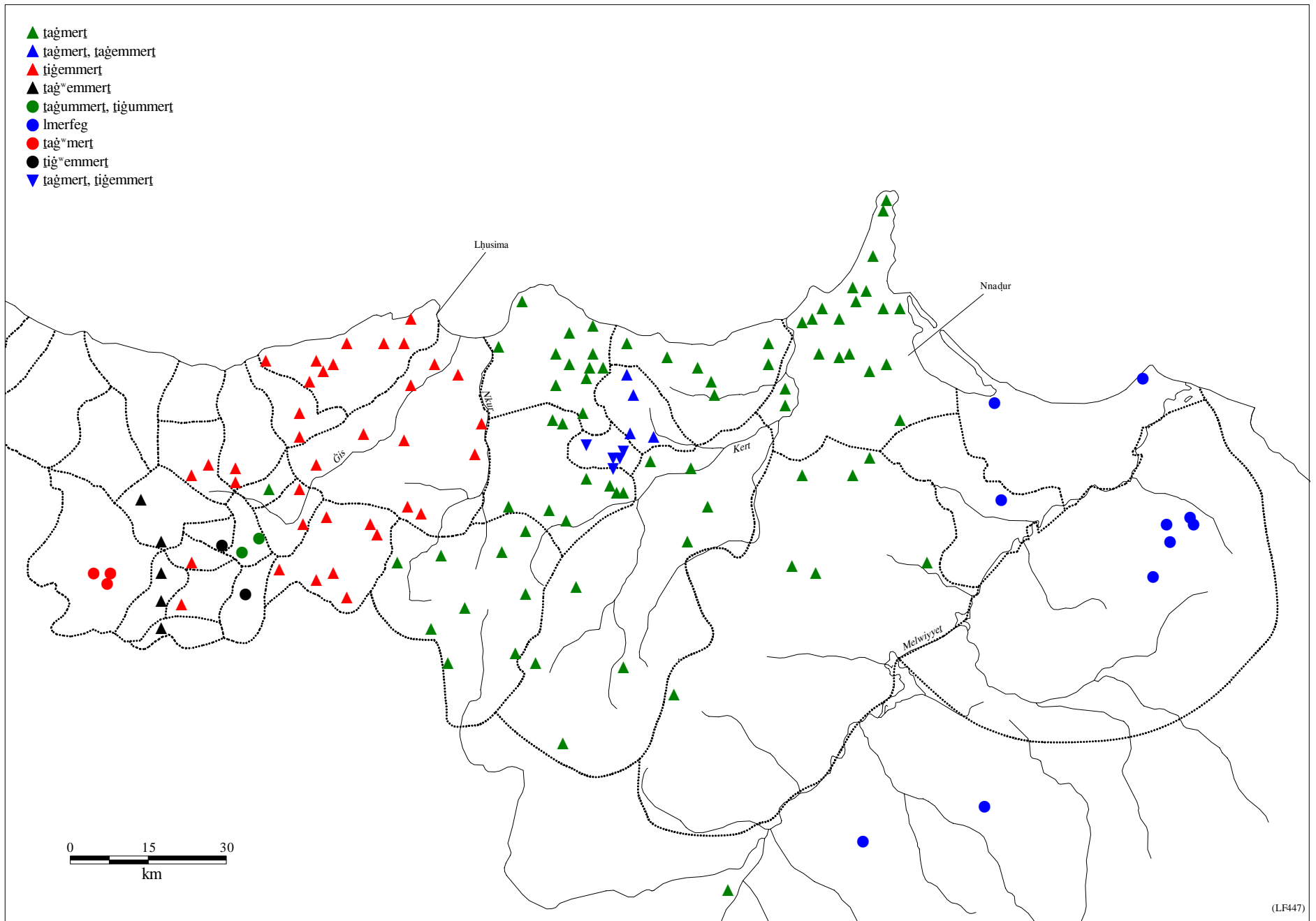
Carte 309 : Le nom de corps « cheveux »



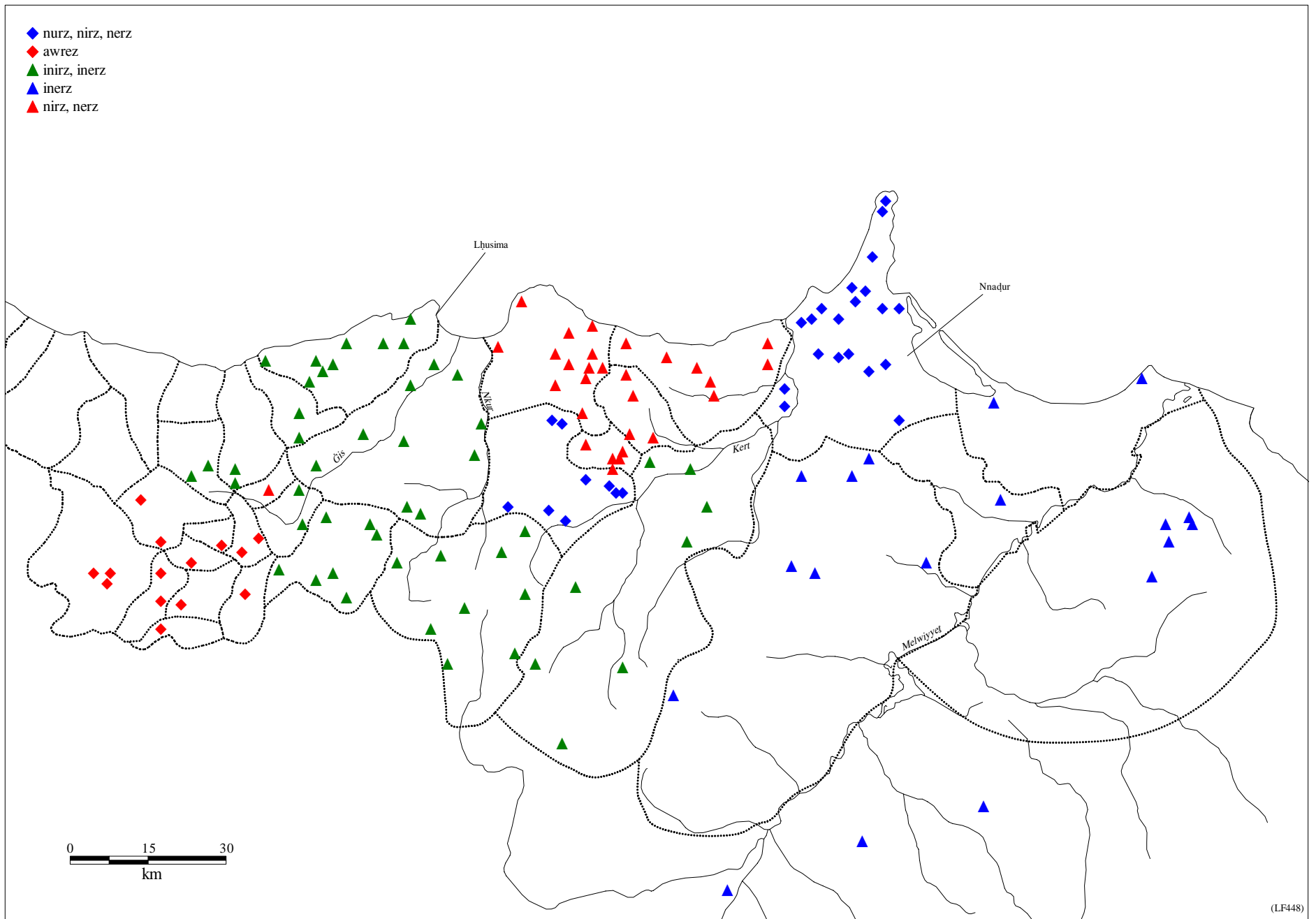
Carte 310 : Le nom de corps « ongle »



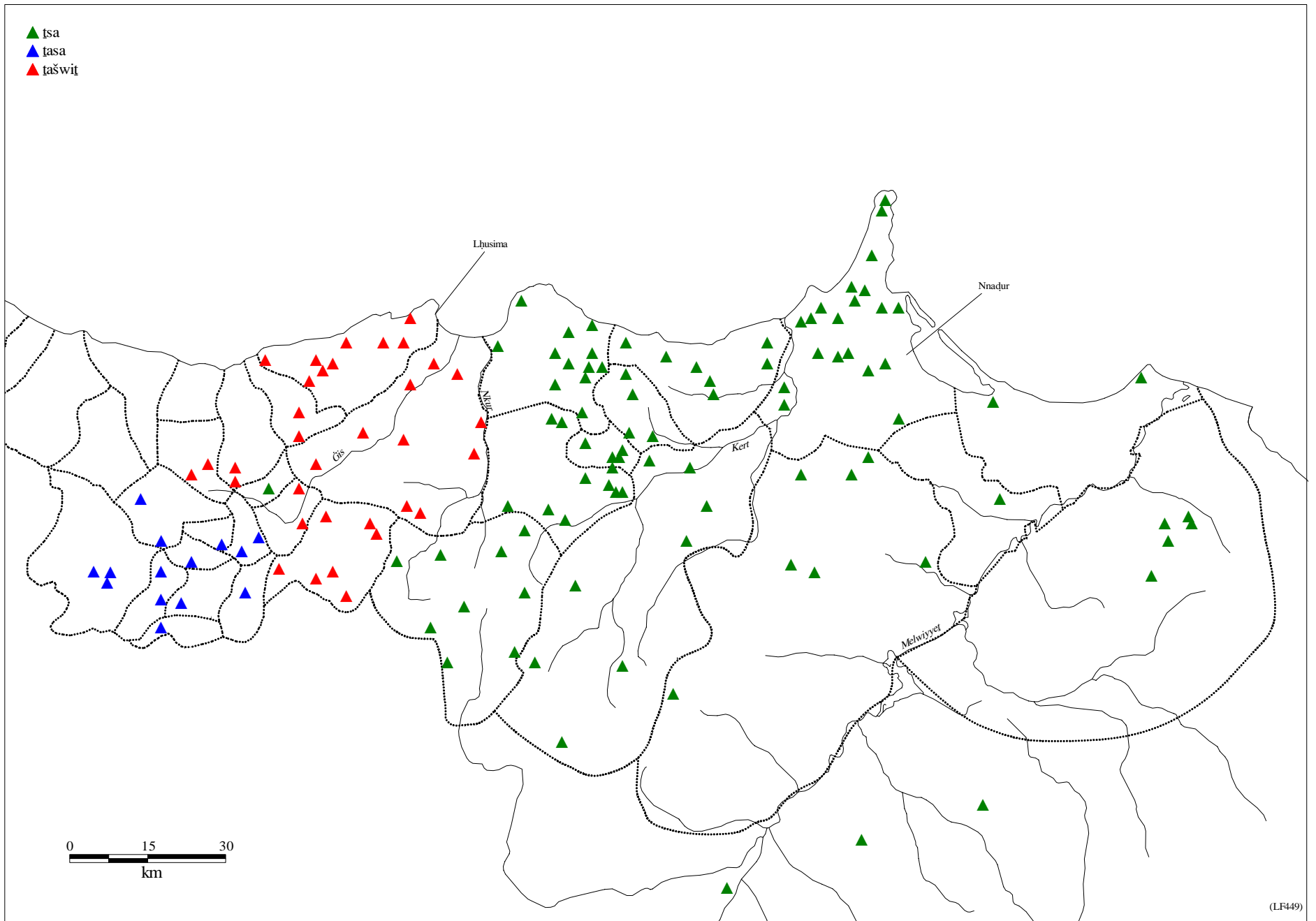
Carte 311 : Le nom de corps « coude »



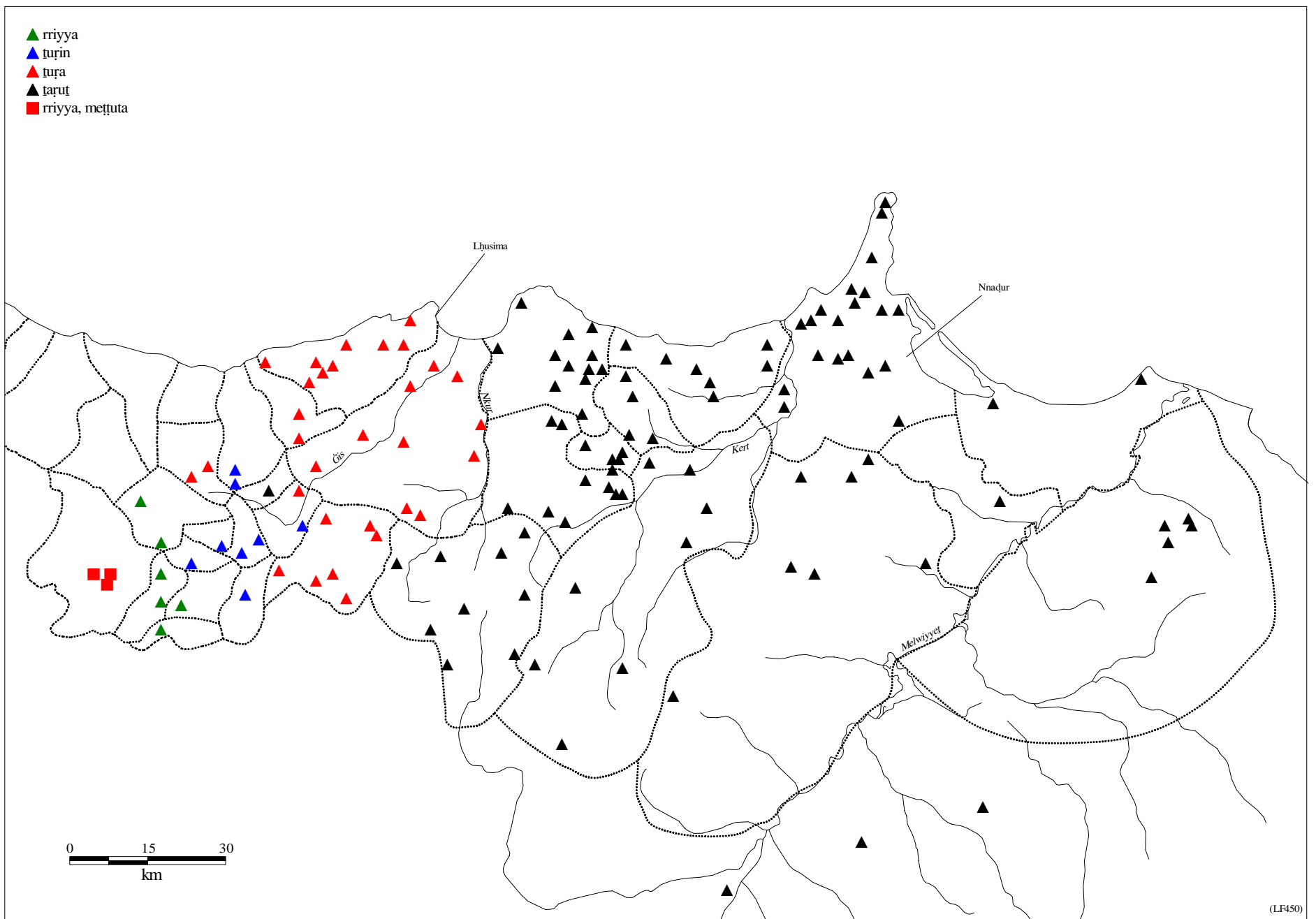
Carte 312 : Le nom de corps « talon »



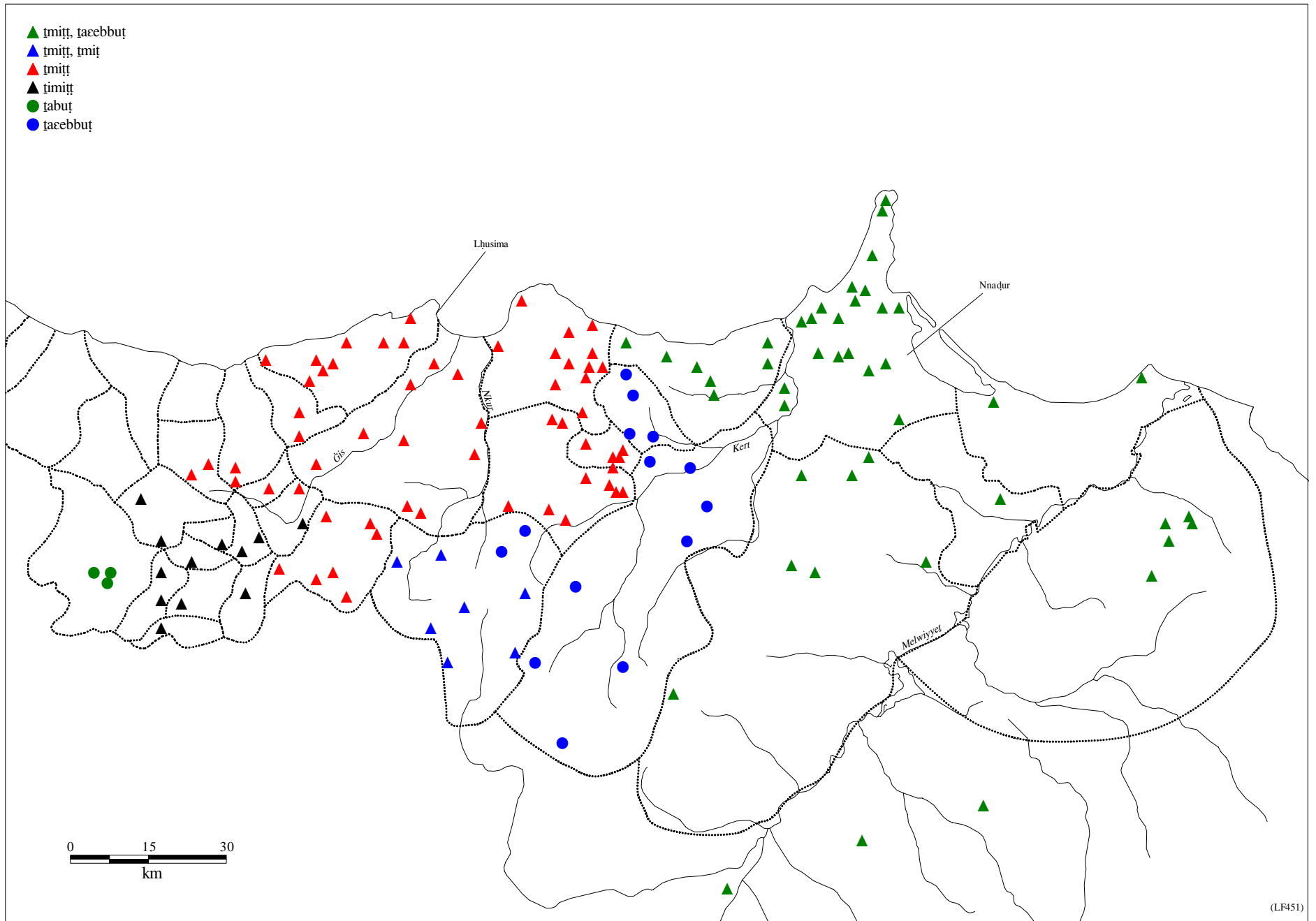
Carte 313 : Le nom de corps « foie »



Carte 314 : Le nom de corps « poumon »

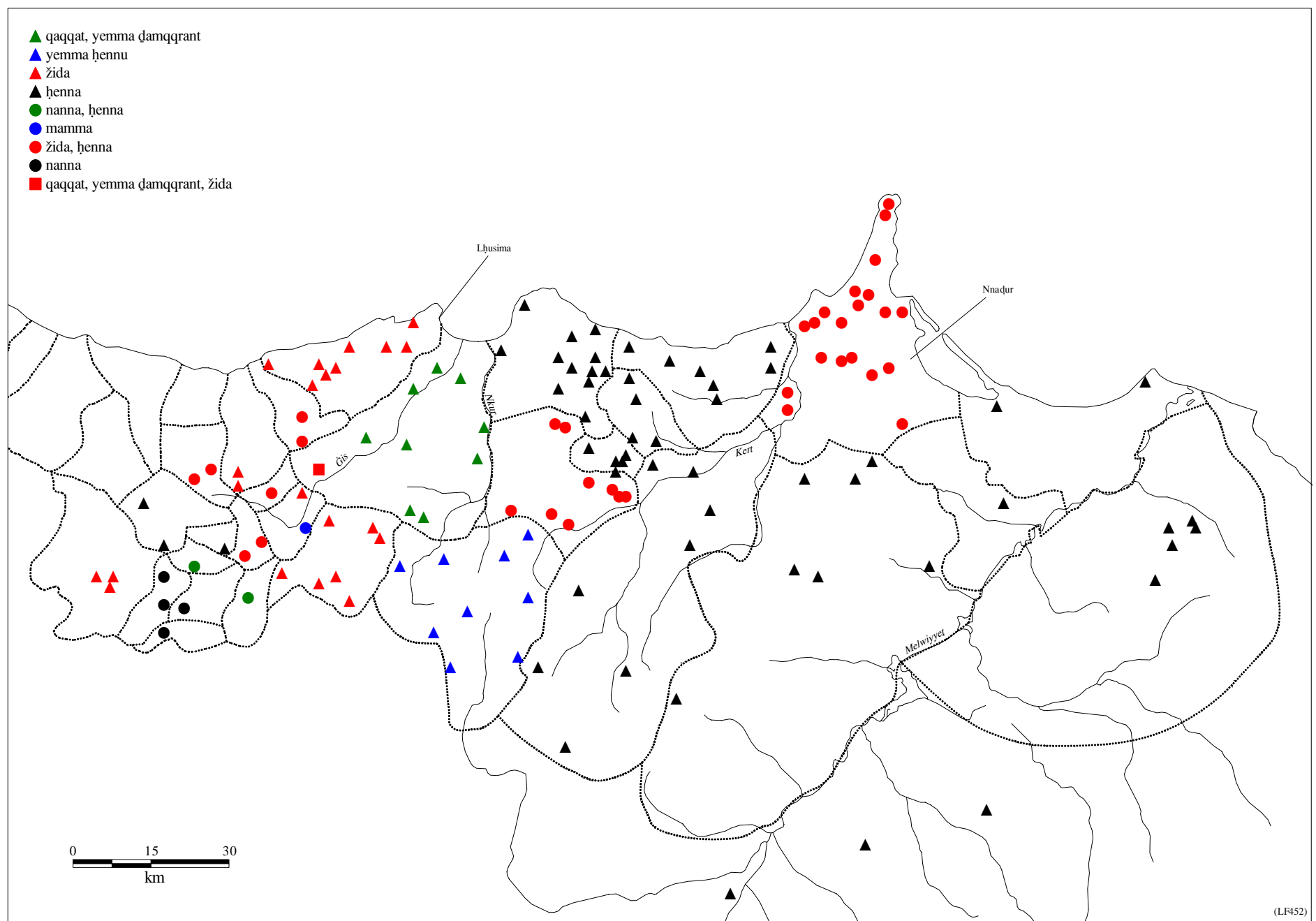


Carte 315 : Le nom de corps « nombril »



Chapitre 2. Les noms de parenté

Carte 316 : Le nom de parenté « grand-mère »



Parmi les noms de parenté qui exposent de la variation géolinguistique considérable figure le nom de « grand-mère » (carte 316 ci-dessus). Des matériaux émane la prépondérance du lexème /henna/ (littéralement, « chérie ») qui couvre, de façon disparate, le terrain rifain de l'est à l'ouest. Sa variante composée /yemma hennu/ (littéralement, « mère chérie ») connaît une pratique régulière chez les Igzennayen. Mais elle est utilisée comme appellation affective pour « mère » dans d'autres tribus telles que les Ayt Weryaġel par exemple. Ses locuteurs ont /yemma tamqqrant/ (littéralement, « mère grande ») ou /qaqqat/ pour désigner la grand-mère³³³. Le nom /zida/ (emprunt arabe) est employé dans une zone restreinte du Rif occidental et du Rif central, en dehors de laquelle il apparaît parfois (chez les Ayt Weryaġel par exemple) comme terme d'adresse à l'ogresse dans des contes merveilleux. Le lexème /nanna/ de certaines variétés occidentales est fort connoté dans la plupart des variétés du Rif central et du Rif oriental, car son emploi dans des expressions idiomatiques renvoie souvent au « sexe féminin ». Le lexème /mamma/, par contre, repéré à Buēdi (Ayt Mezduy), est un ancien nom propre féminin encore en usage actuellement dans le Rif.

La carte 317 (« frère ») présente la distribution géographique de trois types de lexème :

- le type /uma/ et ses variantes dérivées de la même racine berbère ; /n^wa/, /gma/, /g^wma/, /igma/, /ig^wma/, /gma/, /g^wma/, /igma/, /ig^wma/.
- le type /ašqiq/ (emprunt arabe) ; en dehors du Rif occidental, ce nom peut signifier « frère de père et de mère ».
- le type /huya/ et ses variantes dérivées de la même racine arabe ; /ḥay/, /ḥeyyi/.

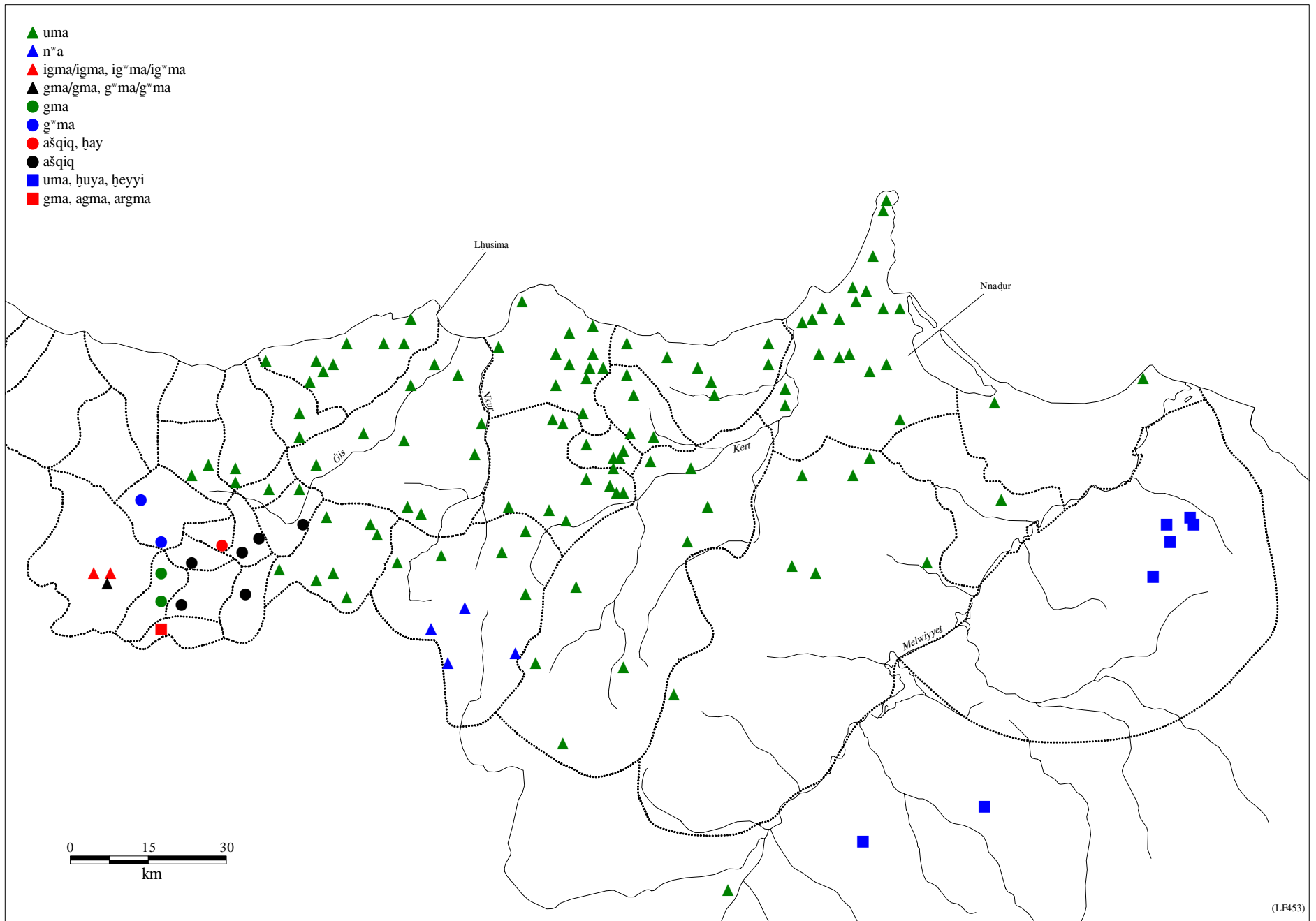
La variation lexicale du nom « sœur » (carte 318) peut être ramenée au schéma suivant :

- le type /weLTma/ et ses variantes dérivées de la même racine berbère³³⁴ ;
- le type /tašqiq/ (emprunt arabe) ; il arrive que ce nom soit utilisé en dehors du Rif occidental pour dénoter « sœur de père et de mère ».
- le type /ḥeyti/ dérivée d'une racine arabe.

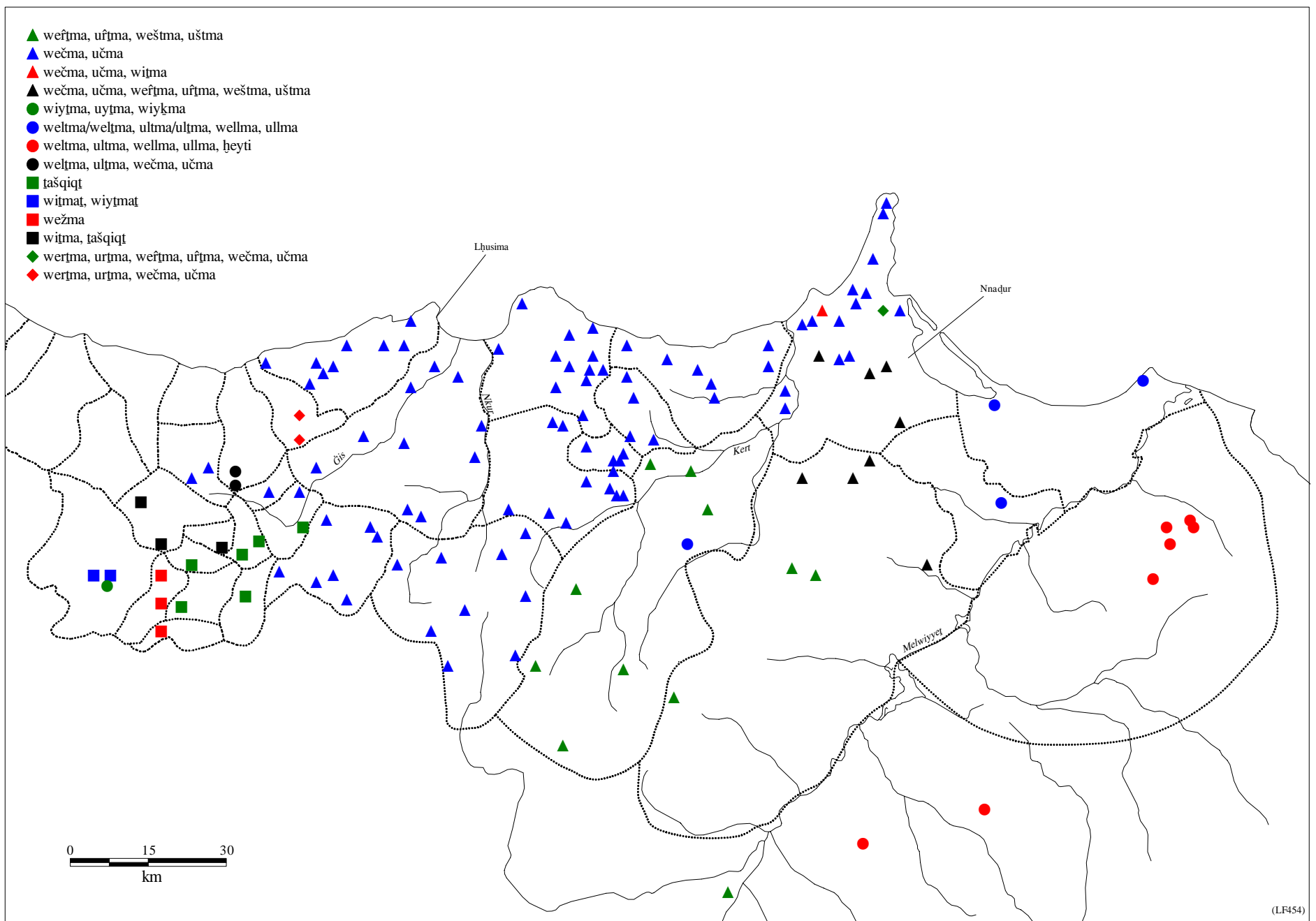
³³³ Nous avons retrouvé /yemma tamqqrant/ (grand-mère) ailleurs dans le Rif, mais comme nom générique. Intéressant aussi est l'observation que seul le terme /qaqqat/ est employé comme nom appellatif. Un autre usage appellatif courant est celui qui fait suivre /yemma/ (mère) par le nom propre de la grand-mère ; par exemple /yemma tuma/ (grand-mère Tuma). Il ne se confond pas avec le signifiant pour « mère » qui n'est jamais suivi d'un nom propre ; il serait inapproprié chez les Berbères d'appeler sa mère par son nom propre.

³³⁴ Les variantes présentées dans la carte 318 sont le résultat des mutations consonantiques de la suite /t/ ; voir Partie II, Chapitre 2 : 4.3.

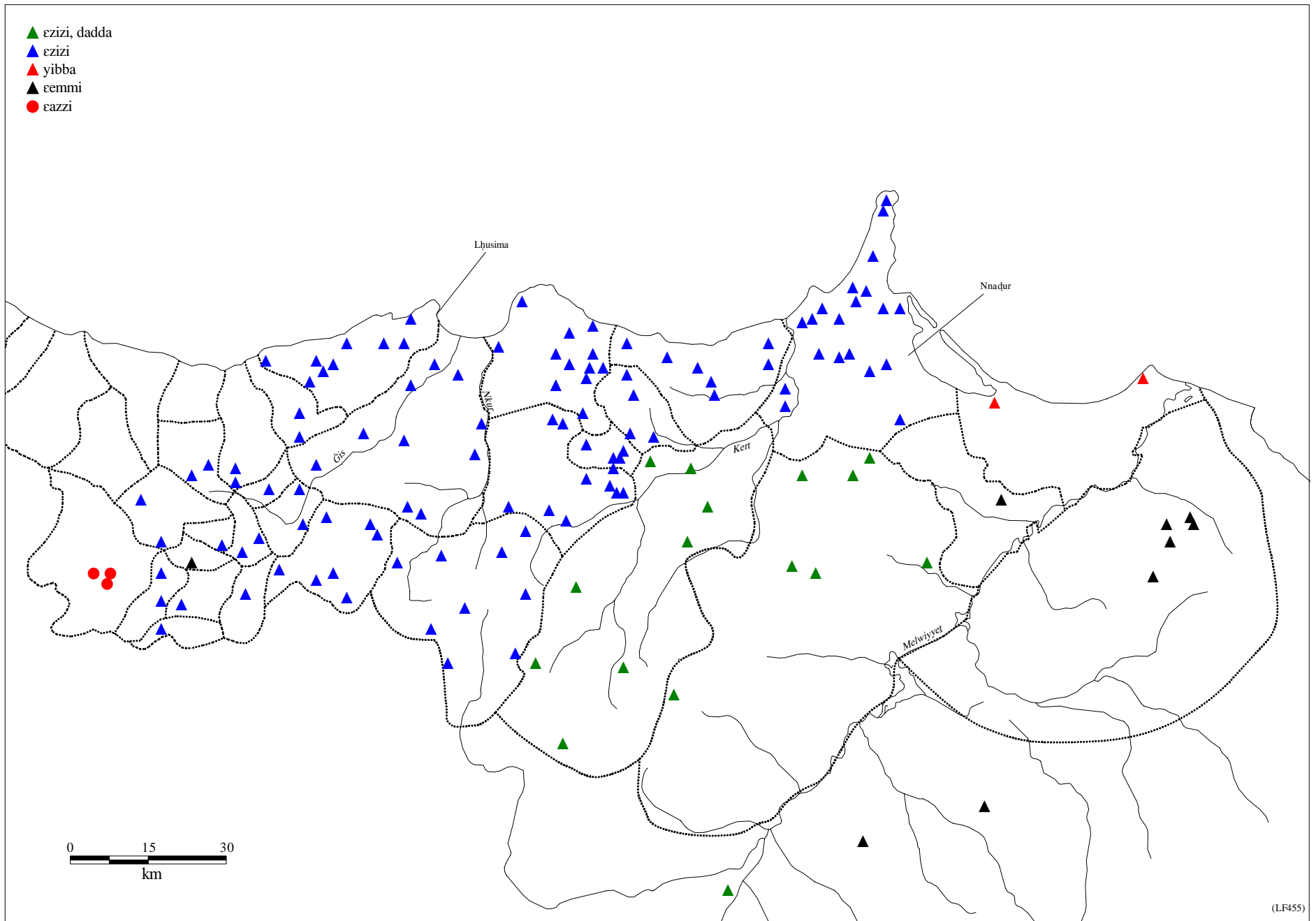
Carte 317 : Le nom de parenté « frère »



Carte 318 : Le nom de parenté « sœur »



Carte 319 : Le nom de parenté « oncle paternel »



L'« oncle paternel » (carte 319) est généralement signifié par des lexèmes d'origine arabe ; /ezizi/, /eazzi/ et /eemmi/. Cependant, les variétés des Ibdalsen et des Ayt Buyehya disposent, outre /ezizi/, du lexème /dadda/ qui a une fréquence d'emploi bien élevée. Le nom de parenté /yibba/, par contre, a été attesté chez les variétés des Ikebdanen.

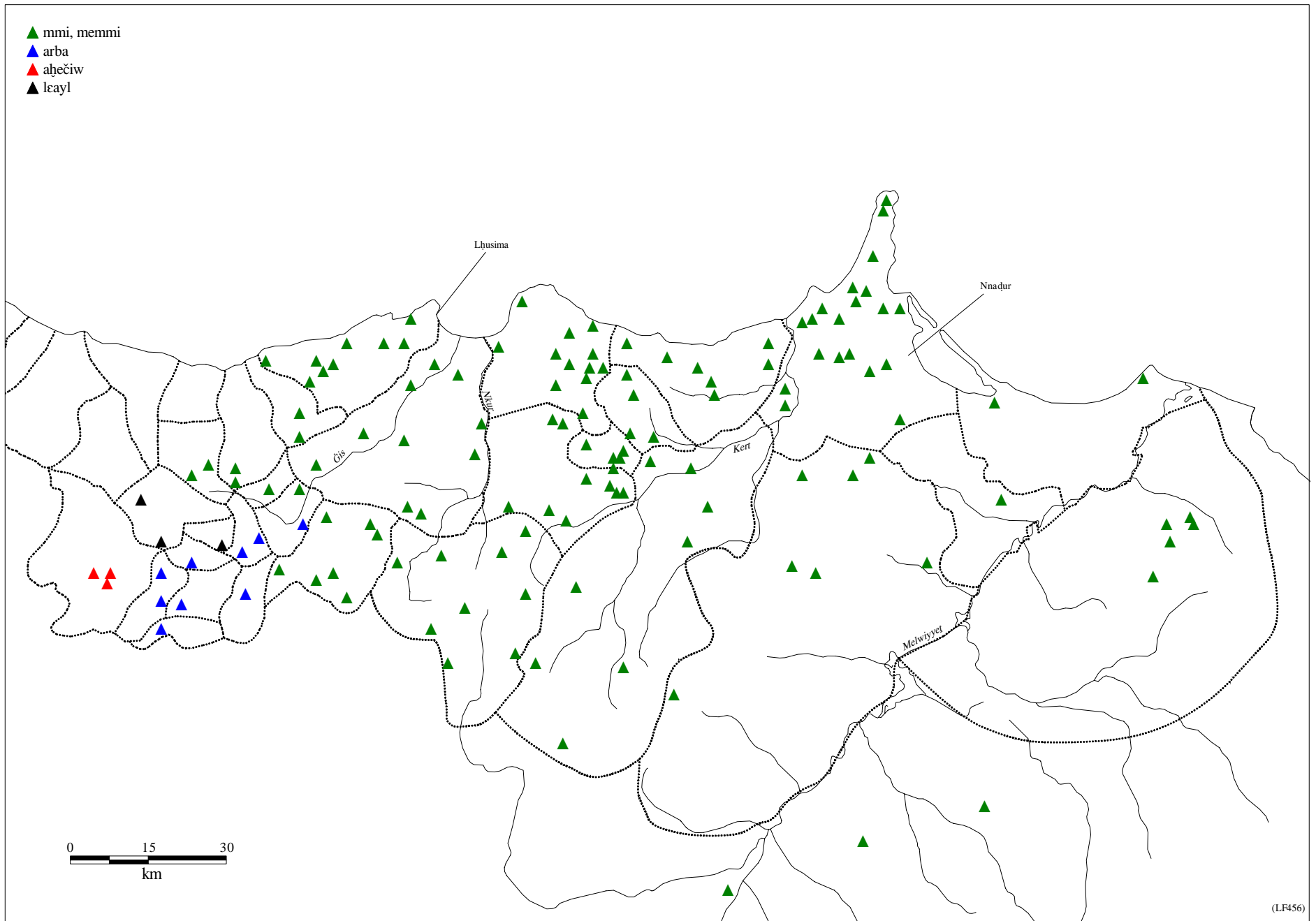
En dehors de /eemmi/, tous ces noms sont utilisés comme terme de respect adressé à un parent plus âgé, souvent le frère aîné ou plus âgé.

La répartition géographique des faits linguistiques portant sur le nom « fils » (carte 320) est la même que celle ayant trait au nom « fille » (carte 321).

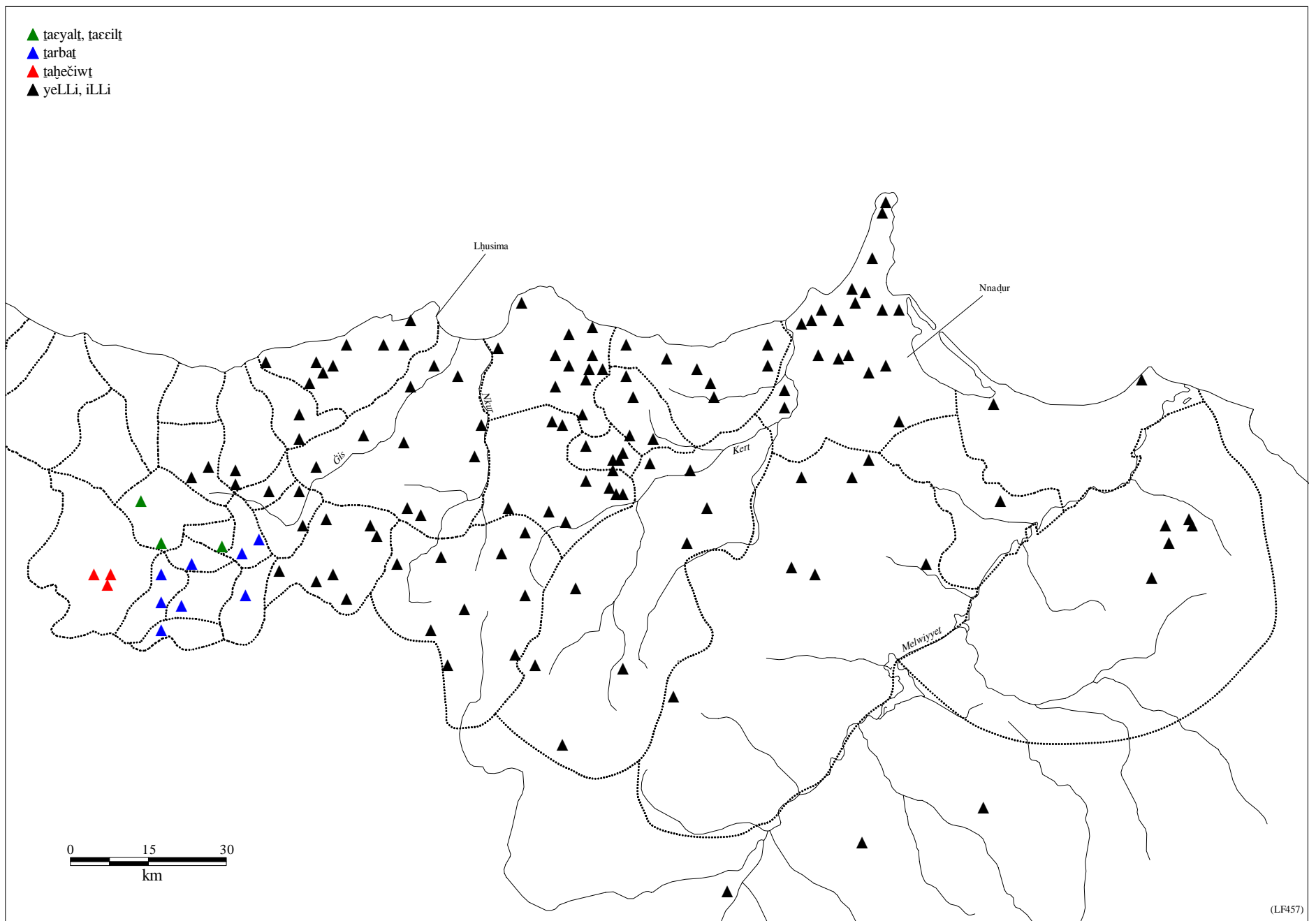
Nous observons pour « fils » (carte 320) une prédominance nette du nom /mmi/ ou /memmi/. C'est le Rif occidental qui se distingue de cette pratique majoritaire par l'emploi de /arba/, /eayl/ et /aḥečiw/ selon la variété en question.

Le même constat est valable pour « fille » (carte 321), si ce n'est que le signifiant principal est /yeLLi/ et que le Rif occidental est caractérisé par les noms /tarbaṭ/, /taeyalt/ ou /taeilt/ et /taḥečiw/.

Carte 320 : Le nom de parenté « fils »

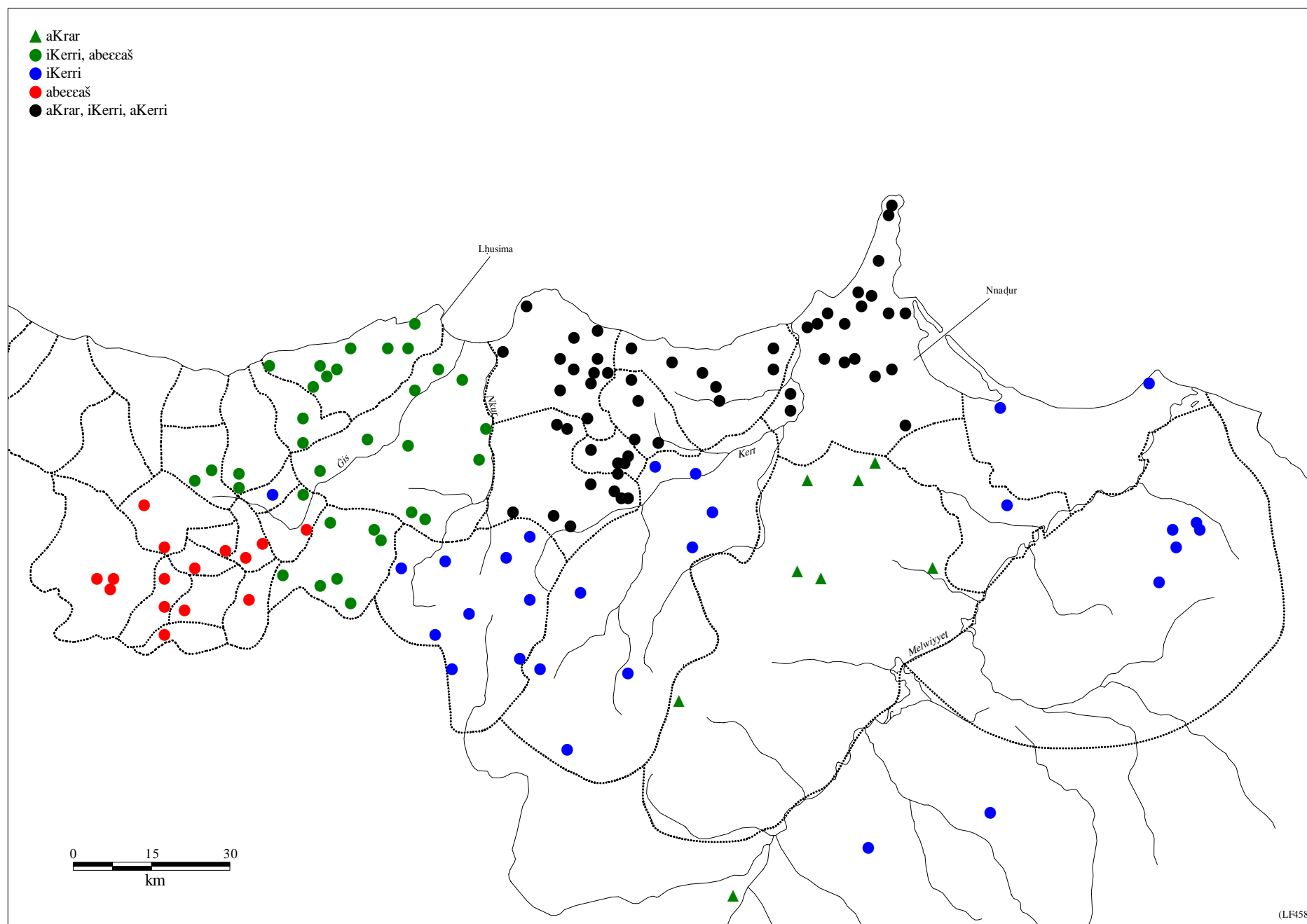


Carte 321 : Le nom de parenté « fille »



Chapitre 3. Les noms d'animaux

Carte 322 : Le nom d'animaux « bélier »



Les variantes lexicales exprimant le nom « bélier » (carte 322 ci-dessus) se rangent, suivant leur racine de dérivation, parmi :

- le type /aKrar/ : /aKrar/, /iKerri/, /aKerri/ ;
- le type /abeεεaš/.

En dehors du lexème /anerbuḥ/, attesté à Ayt Iṭteft, les locuteurs berbérophones du Rif font appel à des formes lexicales apparentées pour rendre le sémantisme de « chat » (carte 323) : /amšiš/, /mušš/ et /miššew/.

Toutes les variétés berbères du Rif ont /ayḍi/ pour « chien » (carte 324), bien que dans les variétés centrales et occidentales son emploi ait tendance à se confiner dans des contextes de type générique, expressif et littéraire³³⁵.

L'exemple de « lapin » (carte 325) offre un tableau de variation intra-lexématique, car toutes les formes détectées sont dérivées de la même racine.

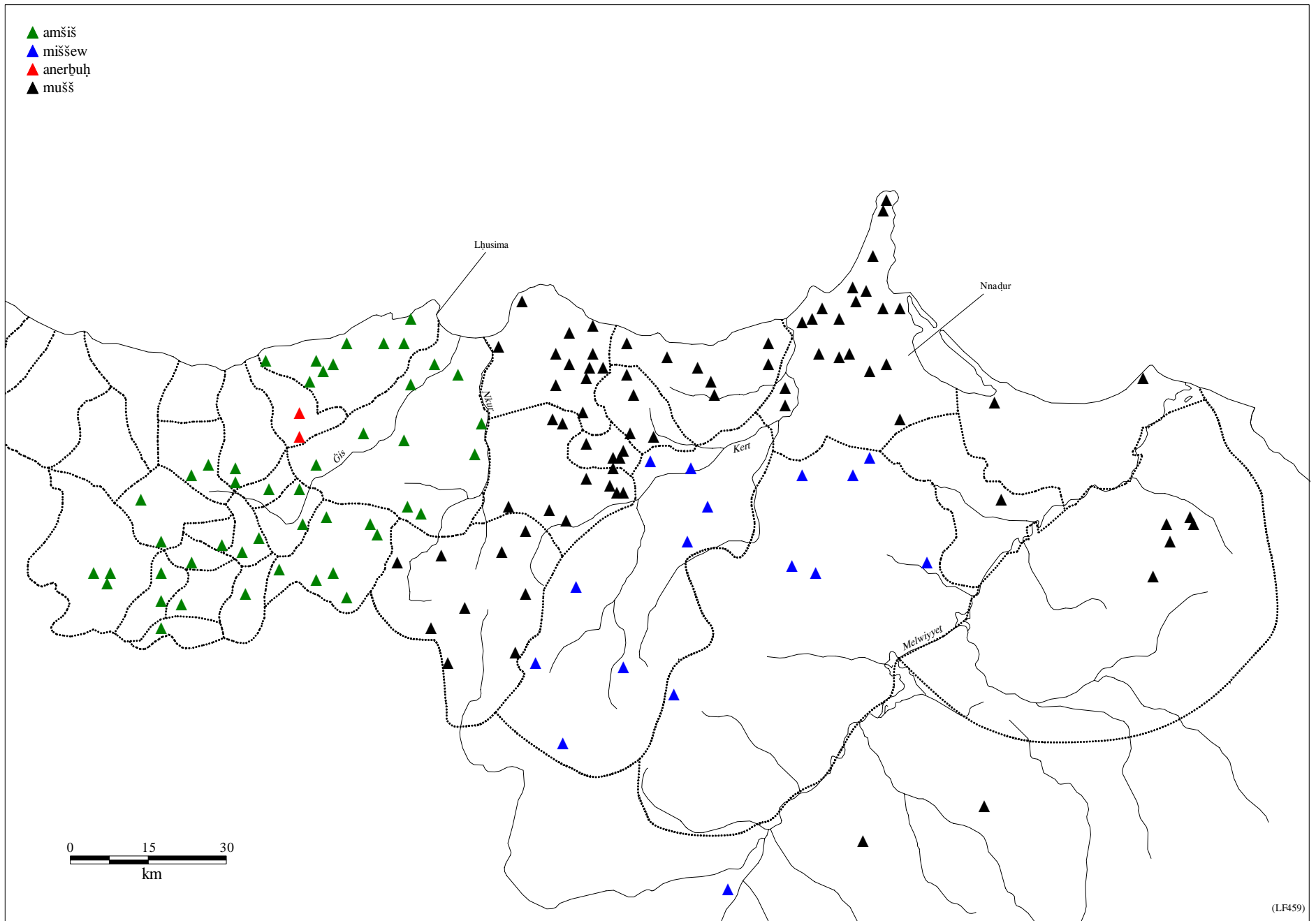
L'entité sémantique « poussin » (carte 326) est lexicalement représentée par des éléments ayant la même racine que /afiLLus/ ou par des éléments de nature onomatopéique comme /asiwsiw/ et /išewšew/.

Le lexème le plus usité dans le Rif pour exprimer la notion de « serpent » (carte 327) est /(a)fiġer/. Seules les variétés des Ibdālsen, des Ayt Buyeḥya et des Ayt Gersif divergent de cet usage par le nom régulier /miġes/. Celui-ci alterne de façon libre avec /aḥefsa/ dans les deux dernières tribus³³⁶.

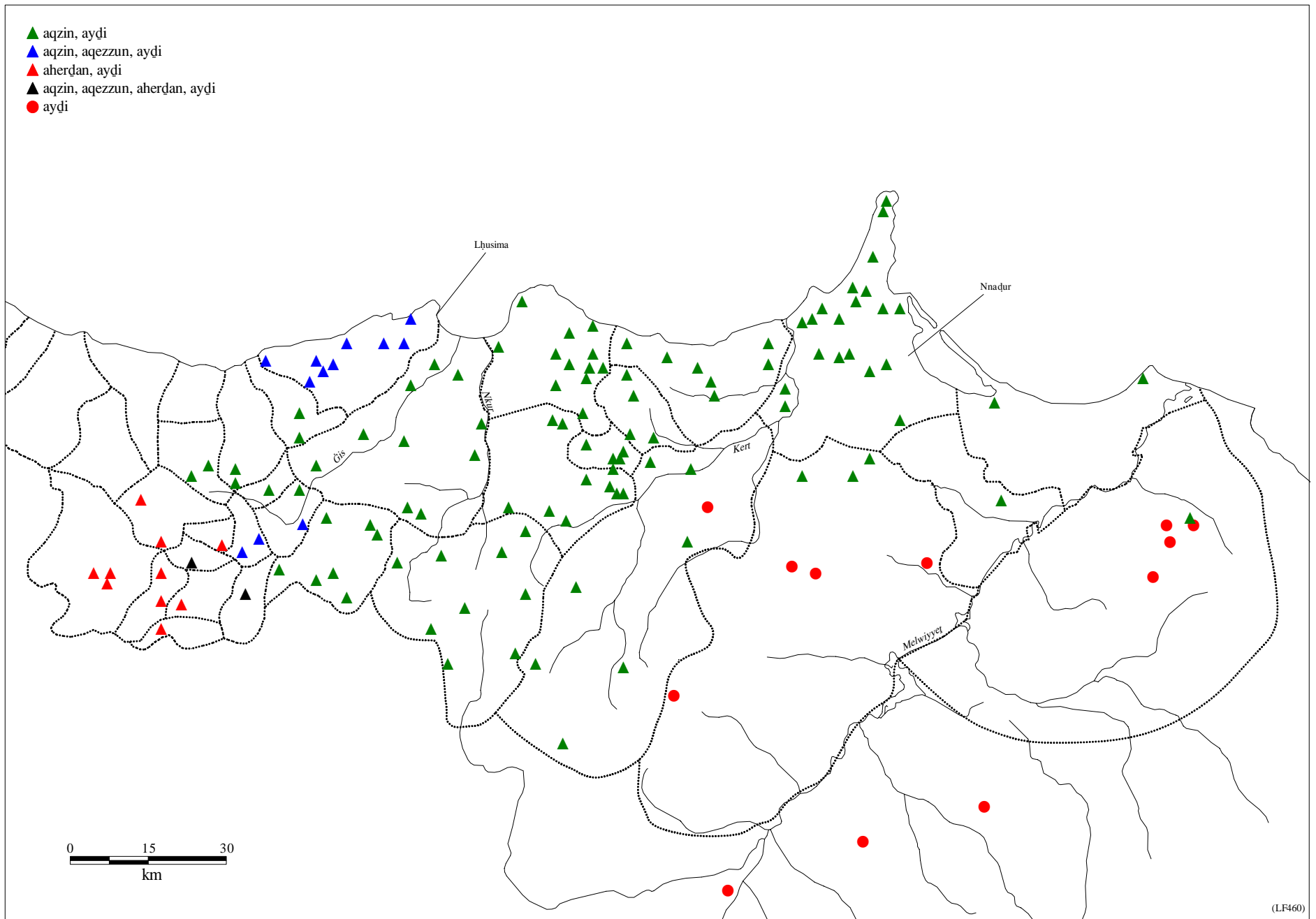
³³⁵ Certaines variétés centrales, dont celles des Ayt Weryaġel et des Ayt Tuzin par exemple, connaissent aussi le nom /anegmar/ (ou variante phonétique) pour signifier « chien » tout simplement ou « chien de chasse » ; son emploi est cependant irrégulier. Il n'est pas sans importance de noter que ce lexème est un nom verbal dérivé de la racine /gmr/ qui correspond à la valeur sémantique de « chasser ».

³³⁶ Le lexème /aLefsa/ signifie généralement « vipère » dans les variétés berbères du Rif, y compris dans ces variétés qui l'utilisent pour « serpent ».

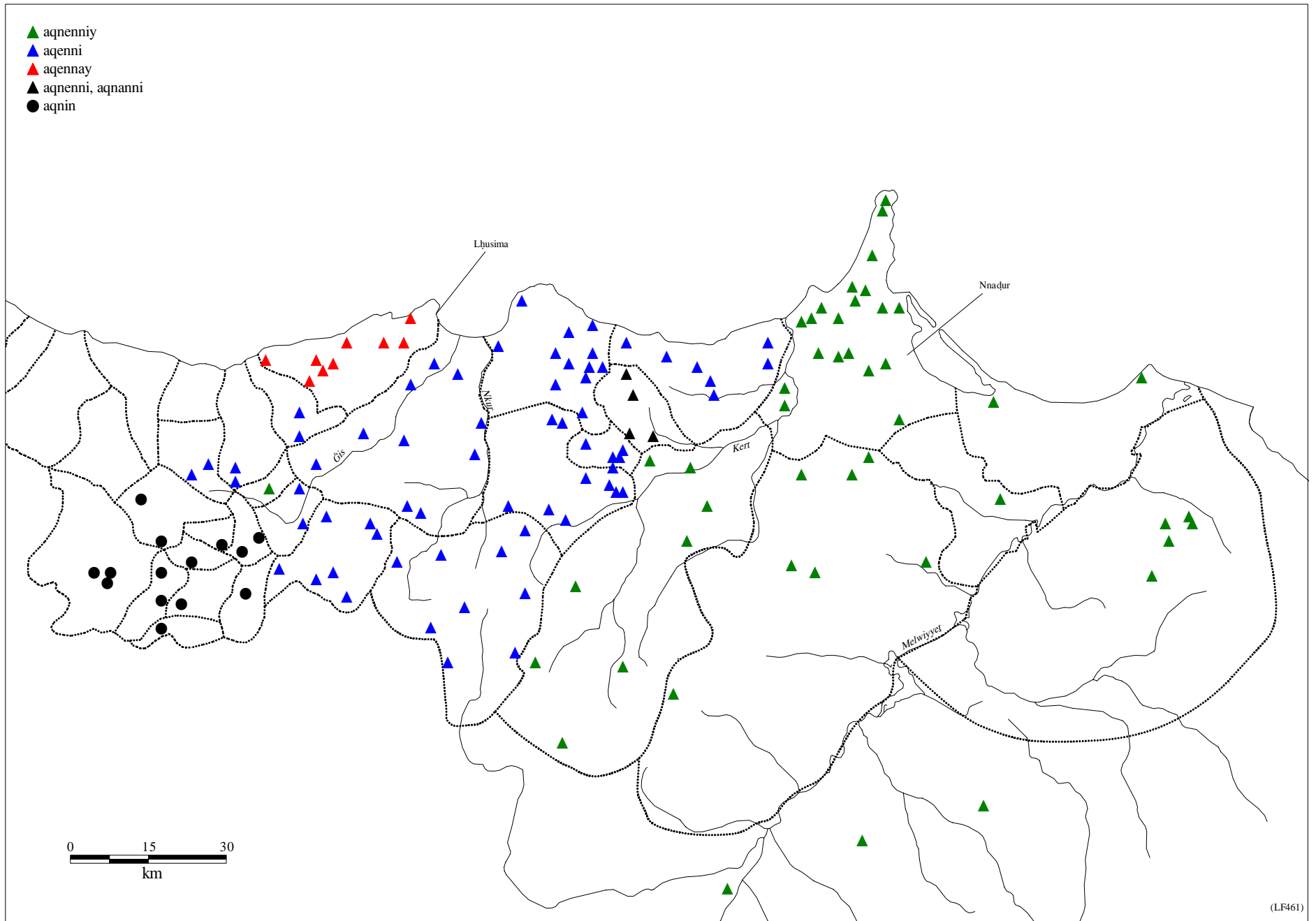
Carte 323 : Le nom d'animaux « chat »



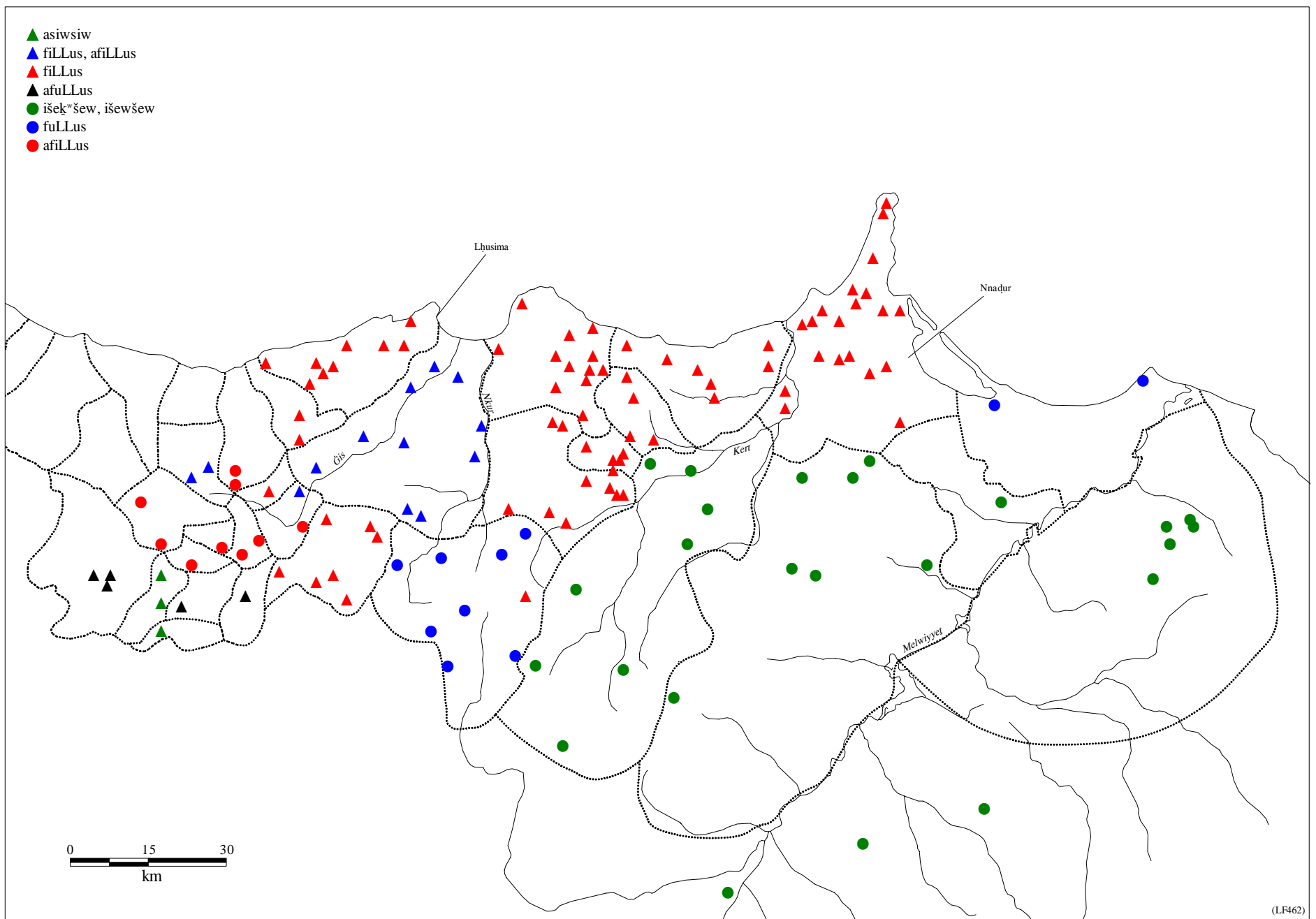
Carte 324 : Le nom d'animaux « chien »



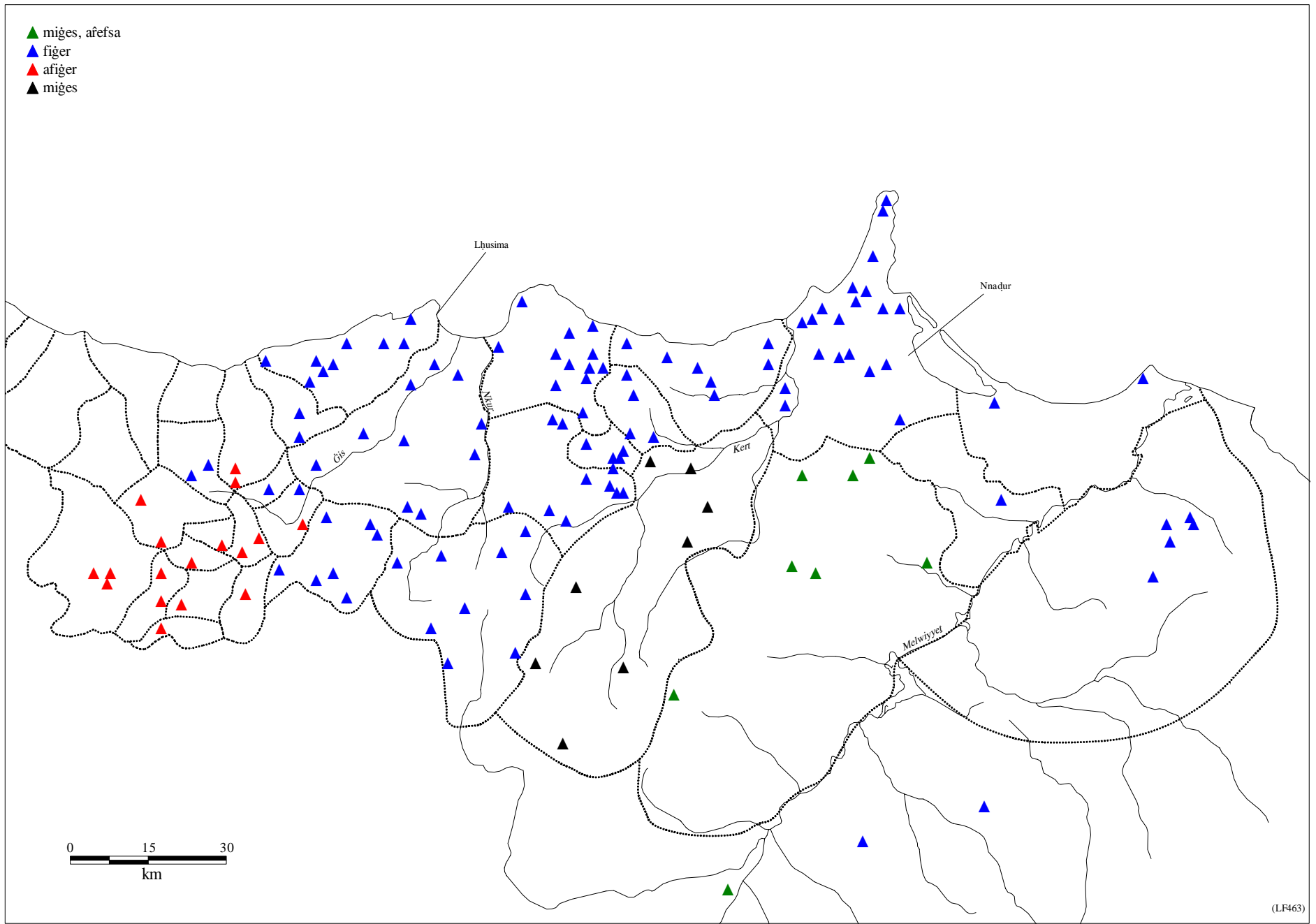
Carte 325 : Le nom d'animaux « lapin »



Carte 326 : Le nom d'animaux « poussin »

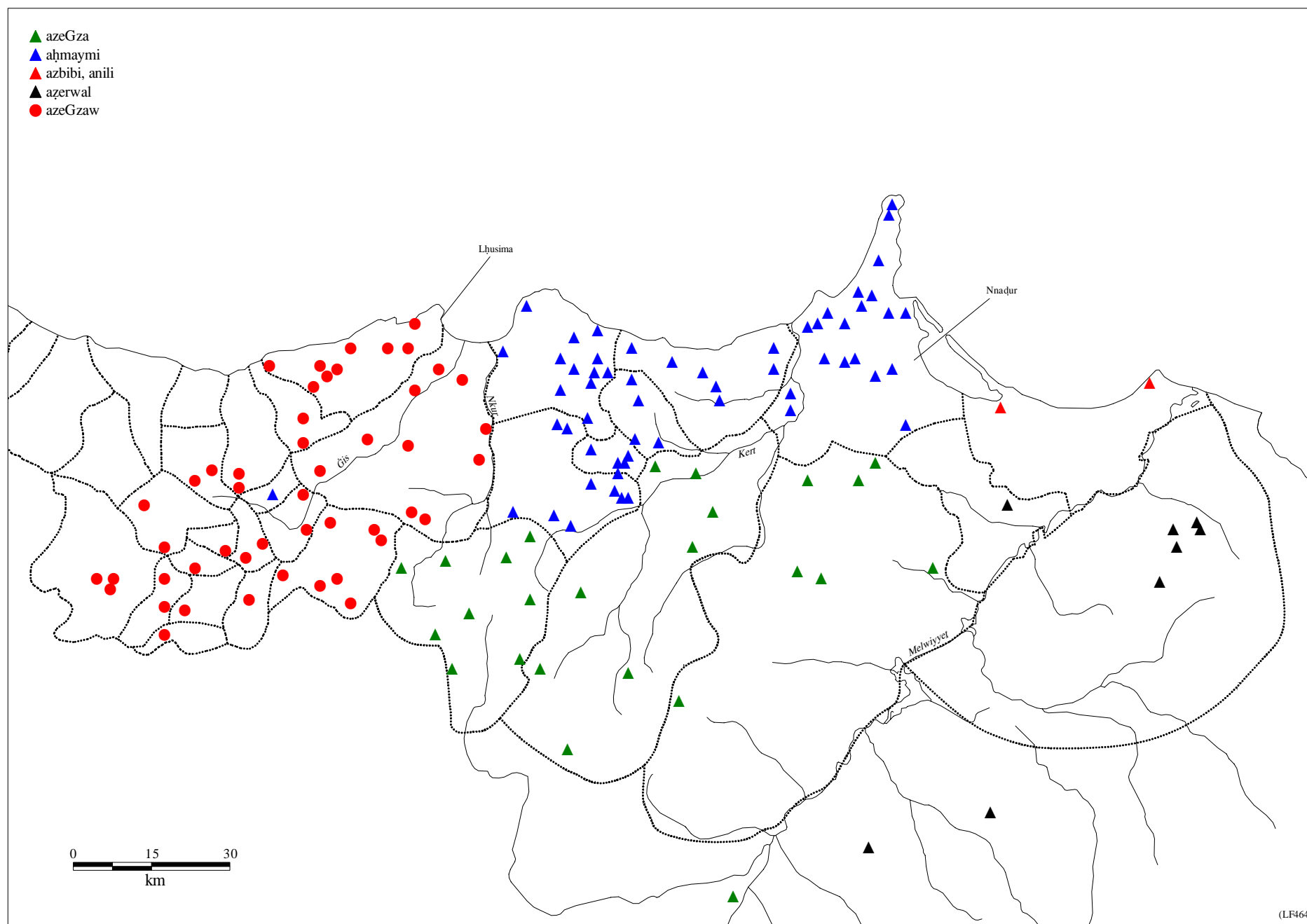


Carte 327 : Le nom d'animaux « serpent »



Chapitre 4. Les noms de couleur

Carte 328 : Le nom de couleur « bleu »



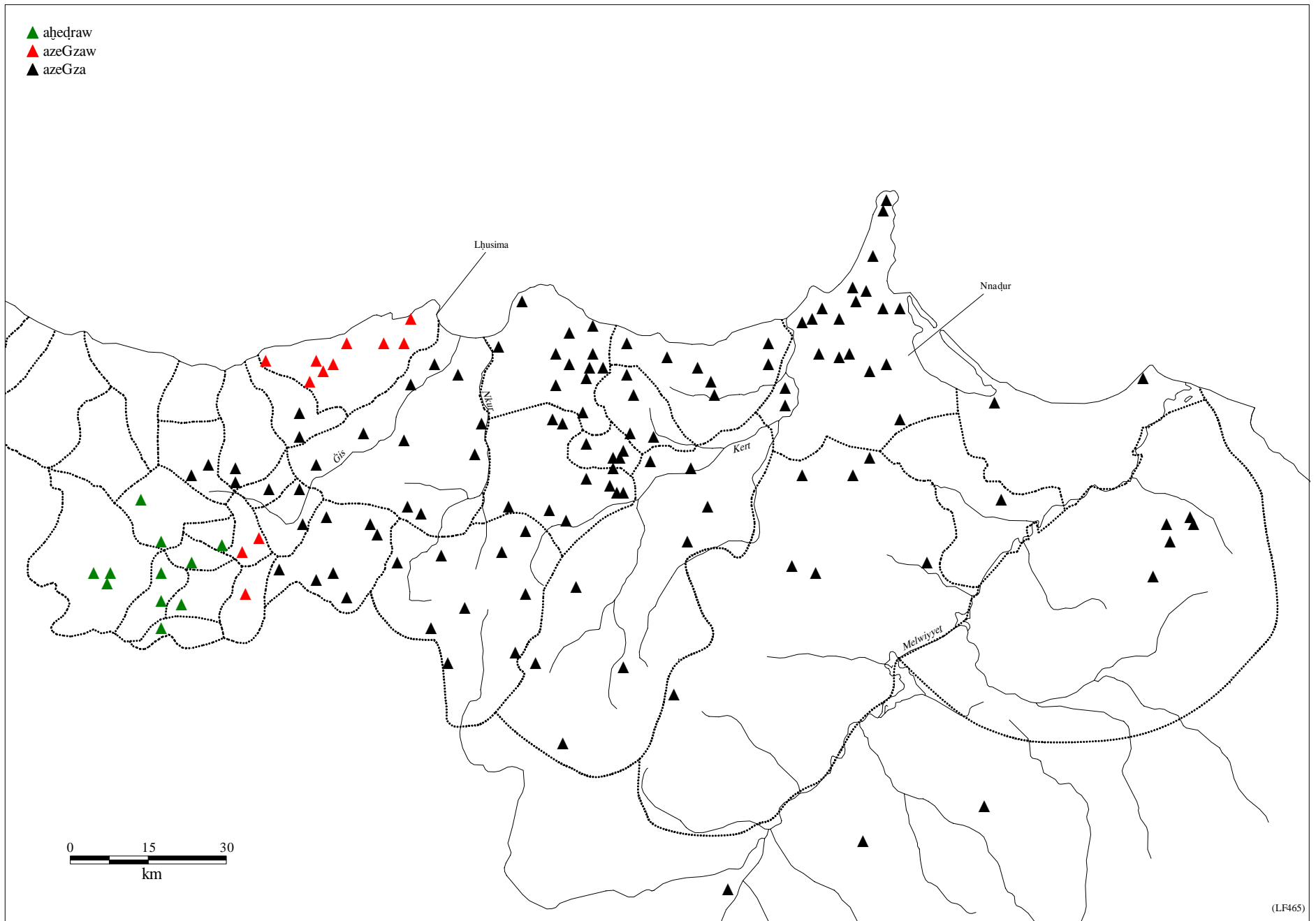
Afin de distinguer le signifié « bleu » (carte 328) du signifié « vert » (carte 329), certaines variétés berbères du Rif se sont servies du fond berbère ou arabe pour la création lexicale.

La plupart des variétés désignent la valeur de « vert » par /azeGza/, exceptées :

- les variétés occidentales qui ont recours à l'emprunt arabe /aḥḍraw/ – adapté à la morphologie berbère – afin d'éviter un éventuel conflit sémantique avec le lexème /azeGzaw/ réservé pour le sème « bleu ».
- les variétés des Ibequyen, des Ayt Mezduy et des Ayt Bšir qui utilisent de manière indifférenciée l'élément /azeGzaw/ pour les deux couleurs.

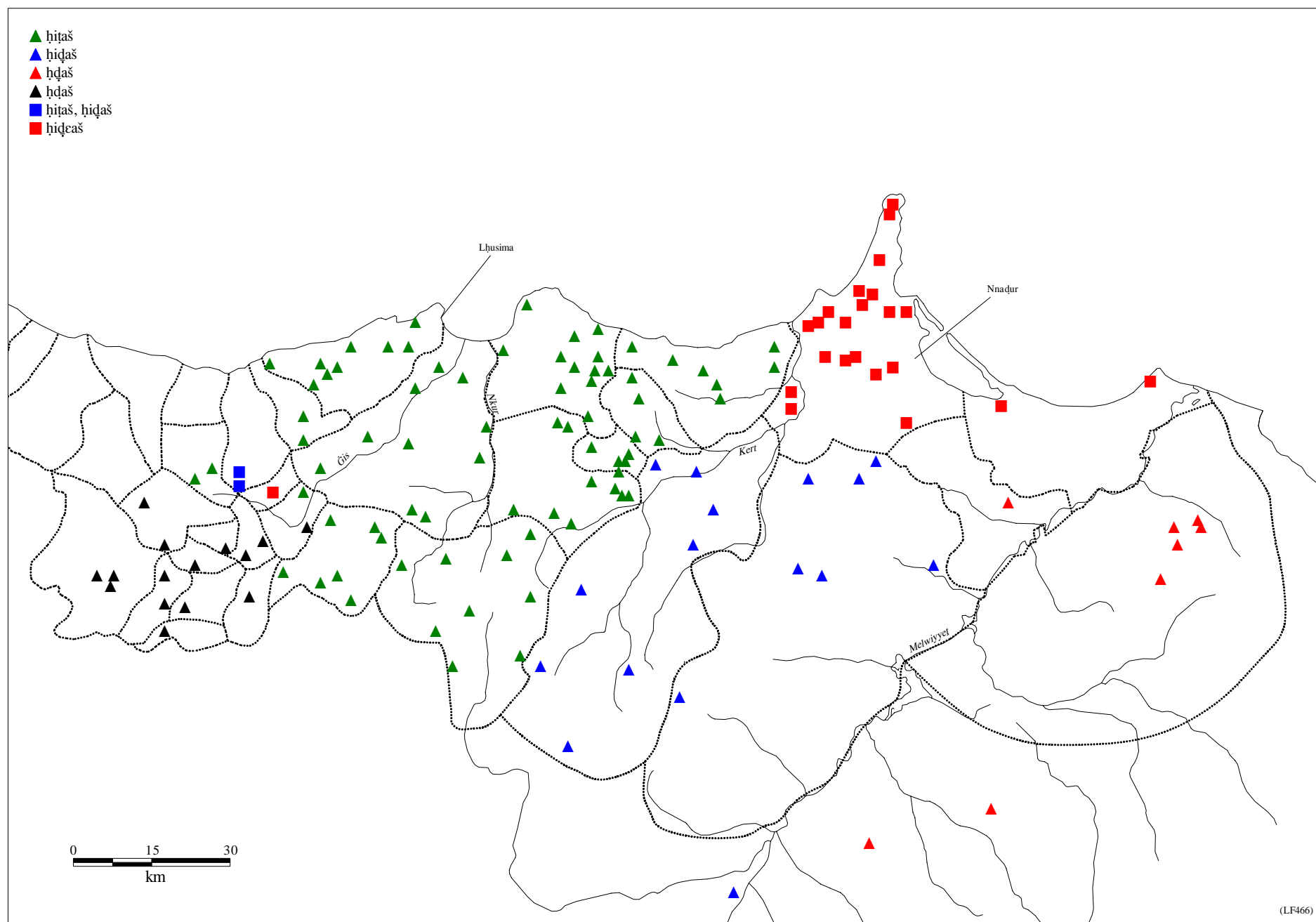
Pour que ces expressions de couleur soient bien différenciées, les variétés qui disposent de /azeGza/ pour « vert » emploient pour la notion de « bleu » la forme apparentée /azeGzaw/ (Ayt Weryaḡel, Ayt ʕammart, Ayt Iṭṭeft, Ayt Mezduy, Ayt Bufraḡ et Ayt Gmil) ou des formes dérivées d'autres racines, et donc nettement distinctes, telles que /aḥmaymi/, /azbibī/, /anilī/ et /azerwal/ (variétés orientales et certaines variétés centrales).

Carte 329 : Le nom de couleur « vert »



Chapitre 5. Les numéraux

Carte 330 : Le numéral cardinal « onze »



A l'exception de « un » (/igen/ et ses variantes), tous les numéraux cardinaux sont empruntés à l'arabe dans les variétés berbères du Rif³³⁷. Toutefois, des adaptations au système linguistique berbère (surtout au plan phonétique) y ont été apportées, comme le montre bien le cas de « onze » (carte 330). Il est le numéral à variation la plus prononcée dans la région du Rif. Le lexème /ʕiḏaš/, par exemple, ne manifeste aucune modification par rapport à la forme principale de l'arabe marocain, mais en expose plusieurs cependant par rapport à la forme de l'arabe standard /iḥda ʕašara/. La pharyngale /ɛ/ de cette dernière apparaît cependant dans la forme /ʕiḏaš/ repérée chez les Iqeleiyen, les Ikebdanen et les Ayt ʕazza de Targist.

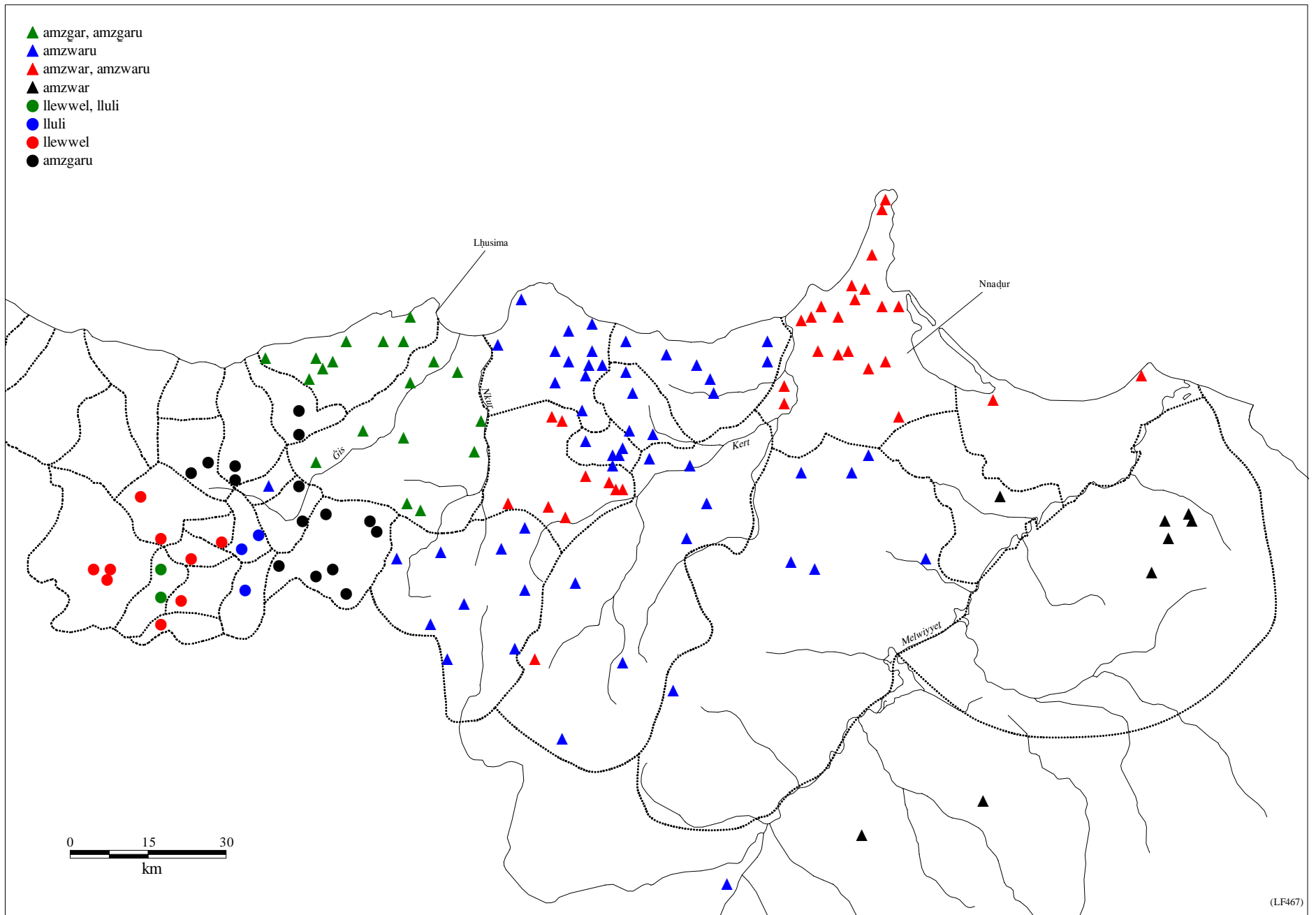
Pour exprimer un ordre numéral, les variétés berbères du Rif central et du Rif oriental font appel à des marqueurs d'ordinaux, et ce à partir du second ordinal : marqueur d'ordinaux + numéral cardinal = numéral ordinal³³⁸. Les variétés occidentales, en revanche, ignorent cette pratique et suivent le modèle de l'arabe marocain, souvent accompagné de certains changements locaux.

Seules les notions de « premier » (carte 331) et de « dernier » (carte 332) échappent à cette contrainte morphologique ; elles sont rendues par des lexèmes berbères spécifiques.

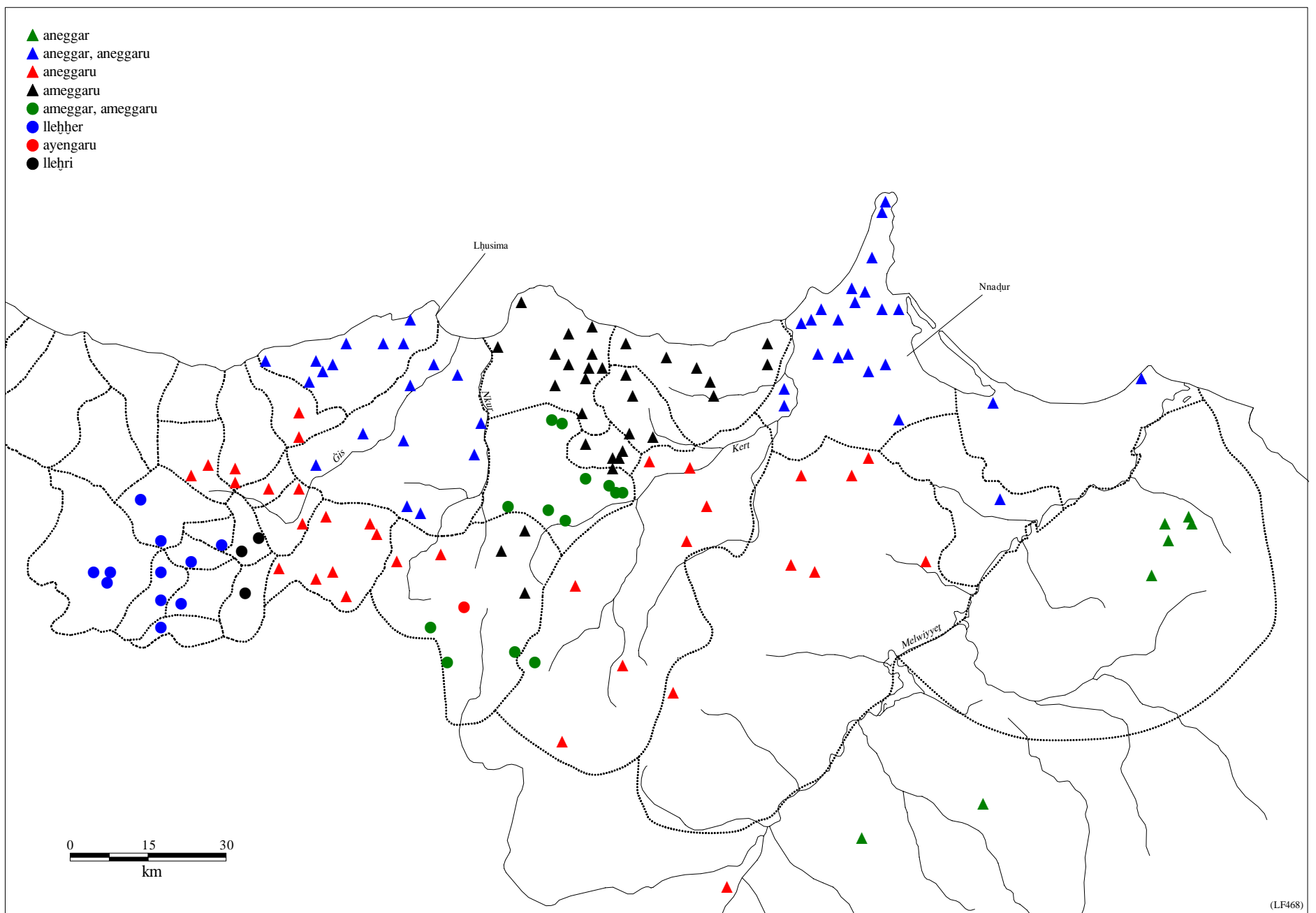
³³⁷ Le numéral berbère /igen/ connaît plusieurs variantes suite à la palatalisation de sa vélaire /g/ (voir antérieurement Partie II, Chapitre 2 : 3.3., carte 66). Il est en compétition d'emploi avec son homologue arabe /waḥed/ et ses variantes régionales.

³³⁸ Les marqueurs d'ordinaux ont été examinés antérieurement dans la Partie III, Chapitre 4 : 5.

Carte 331 : Le numéral ordinal « premier »

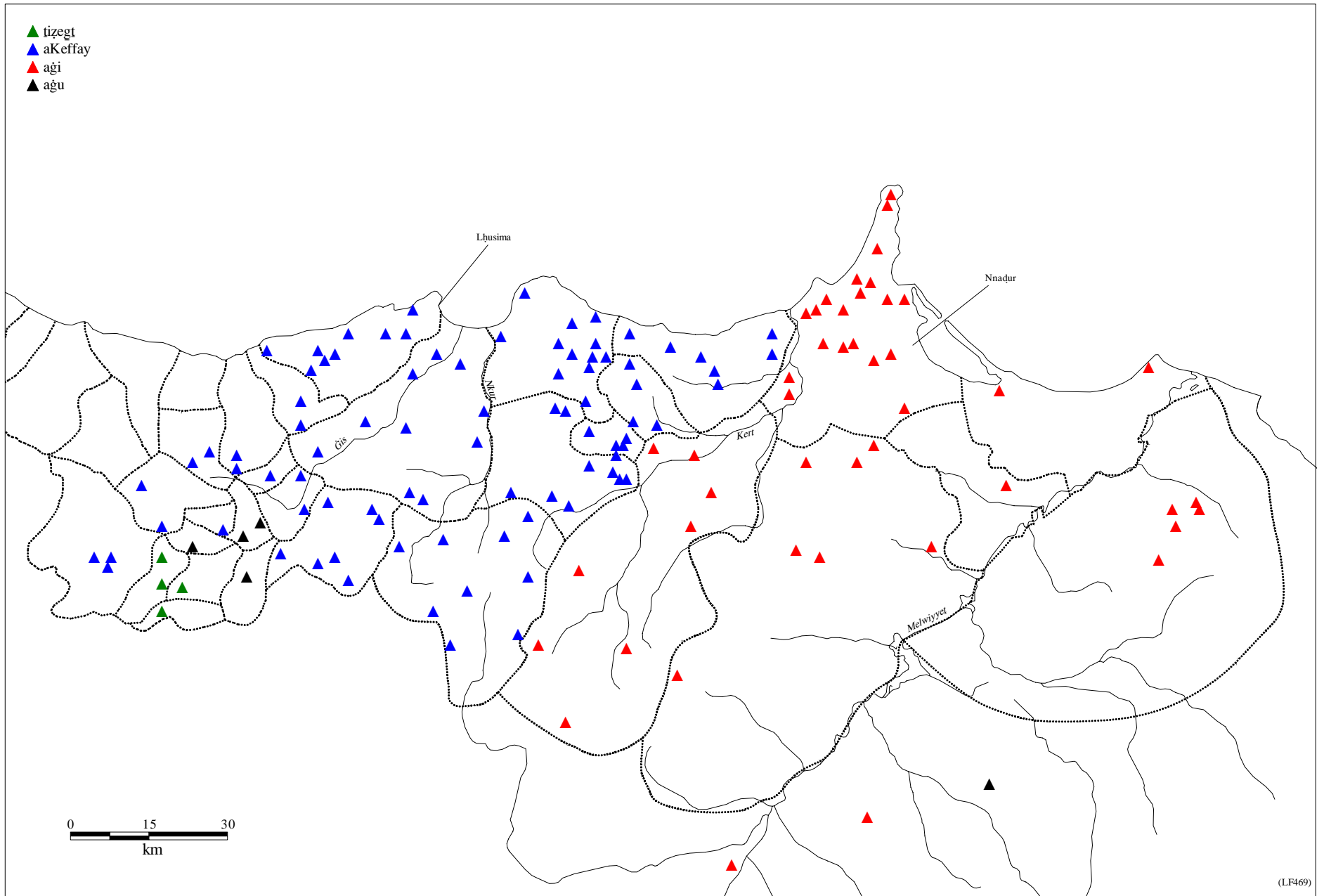


Carte 332 : Le numéral ordinal « dernier »

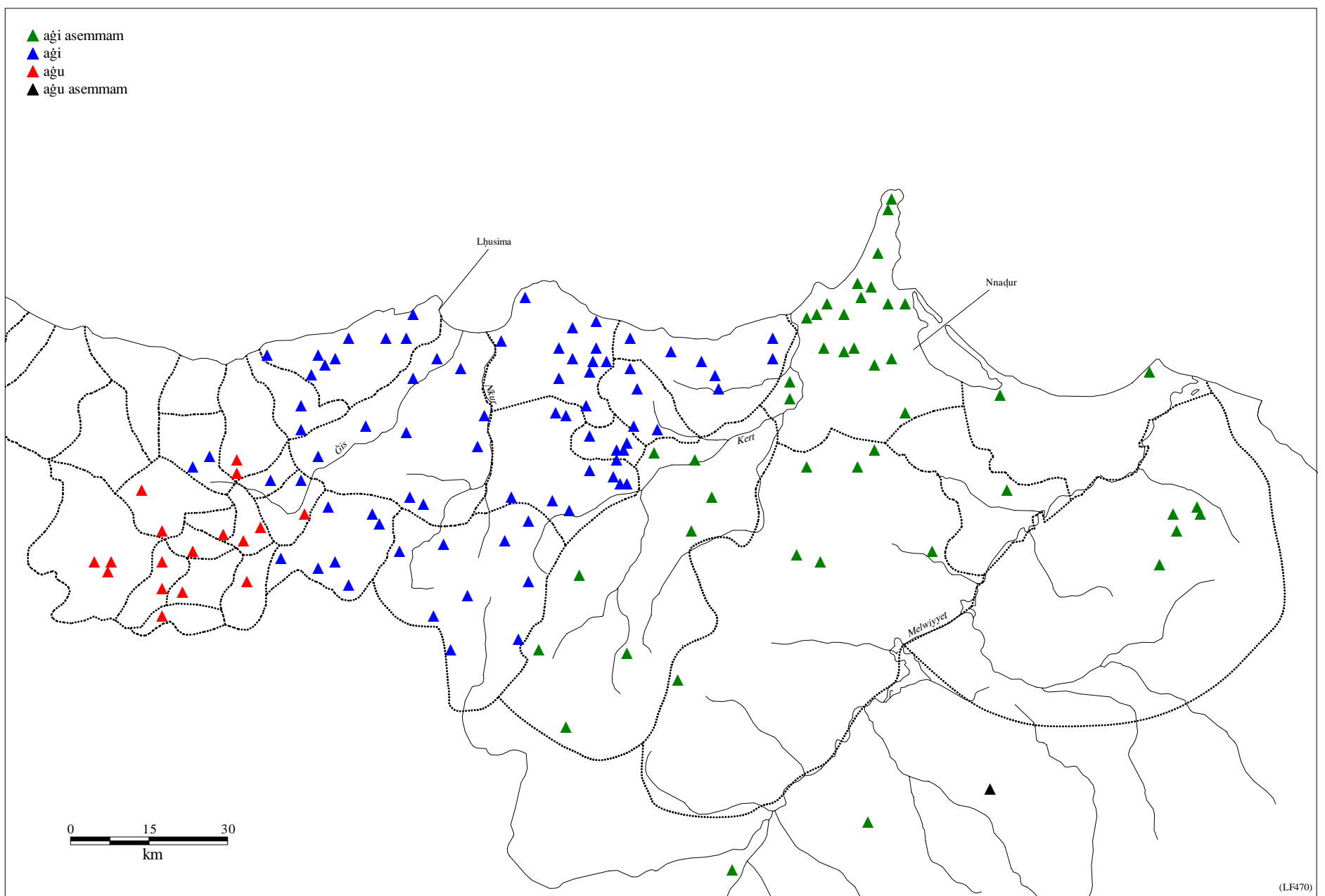


Chapitre 6. Des noms et verbes divers

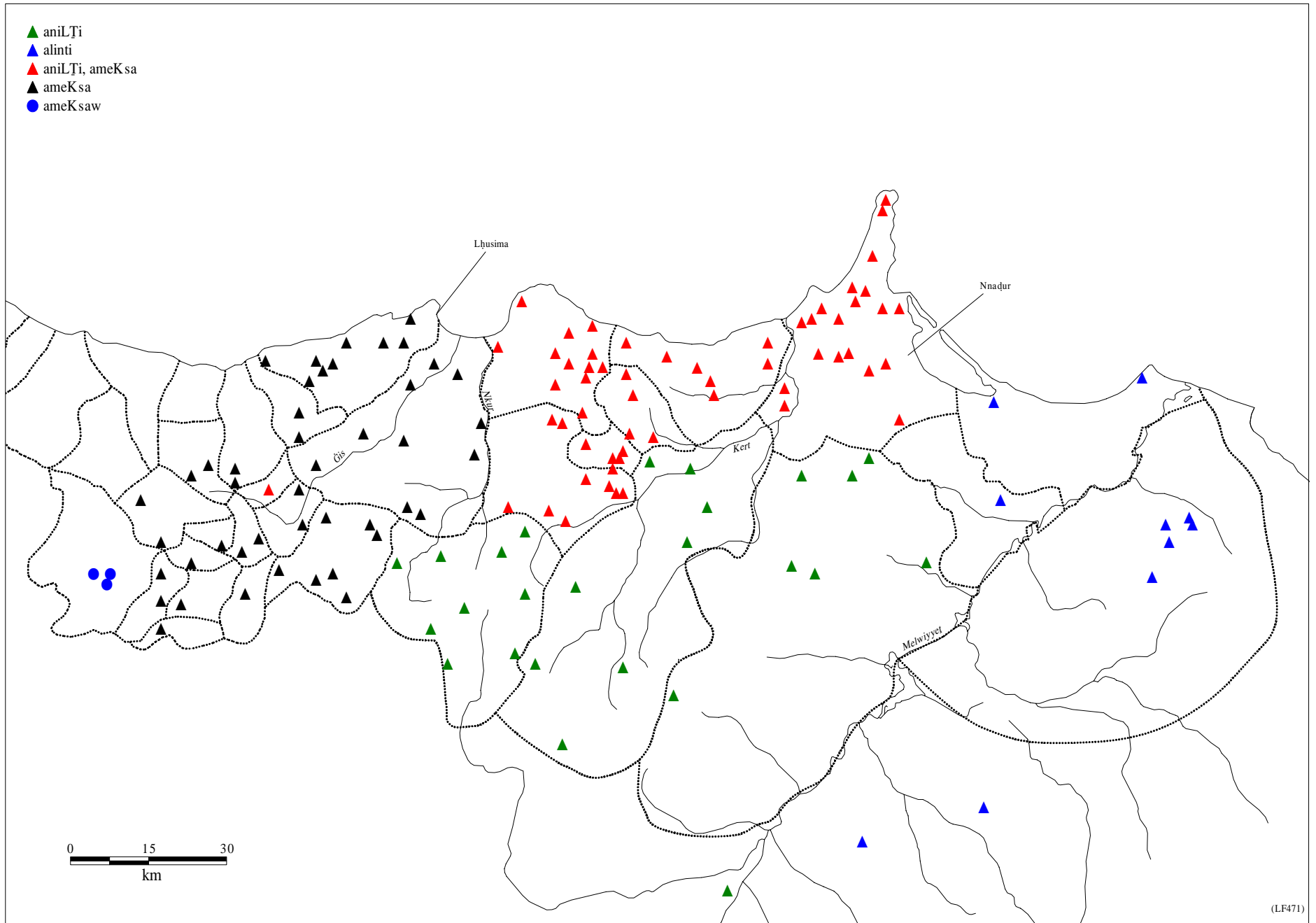
Carte 333 : Le nom de « lait »



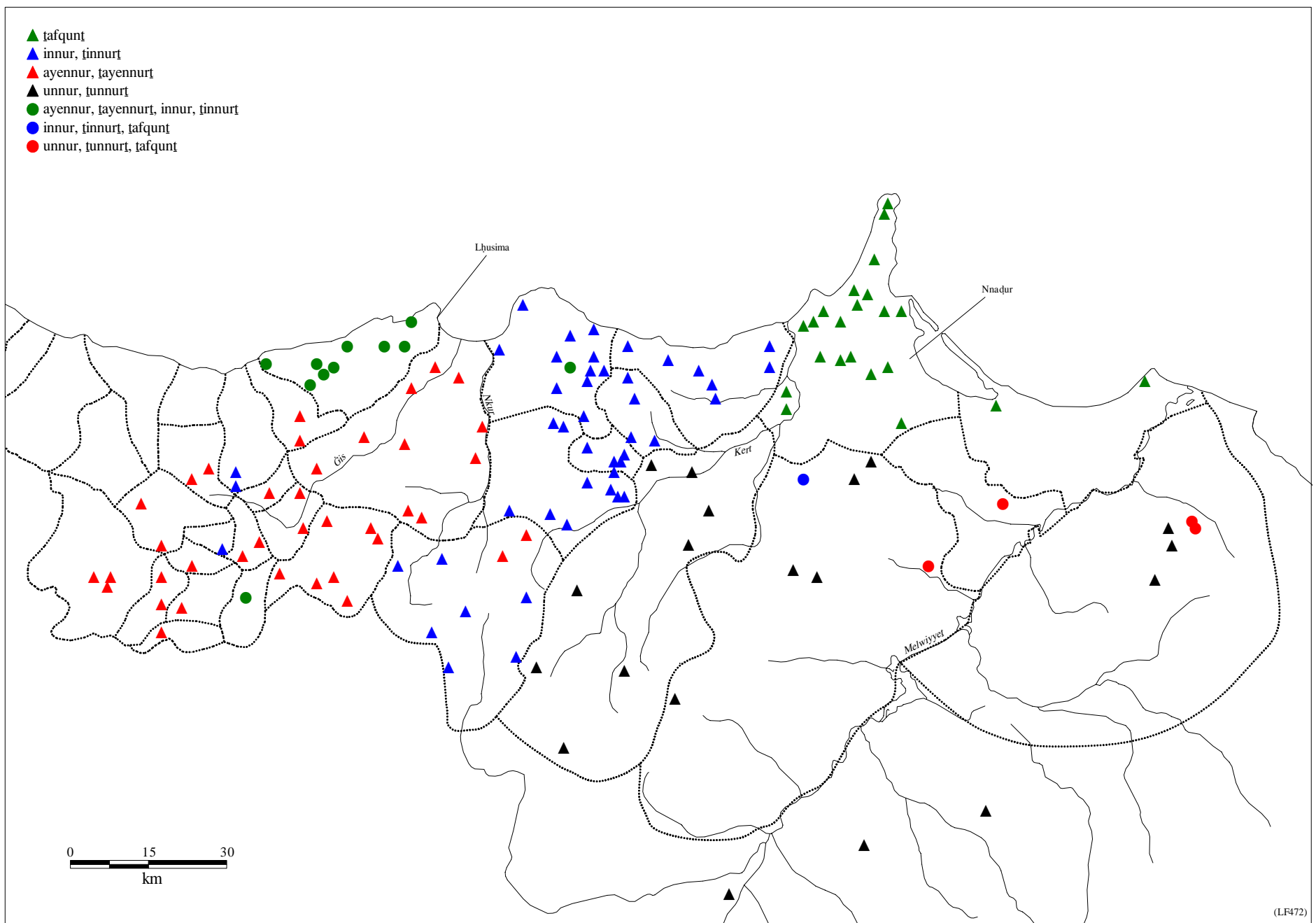
Carte 334 : Le nom de « lait battu »



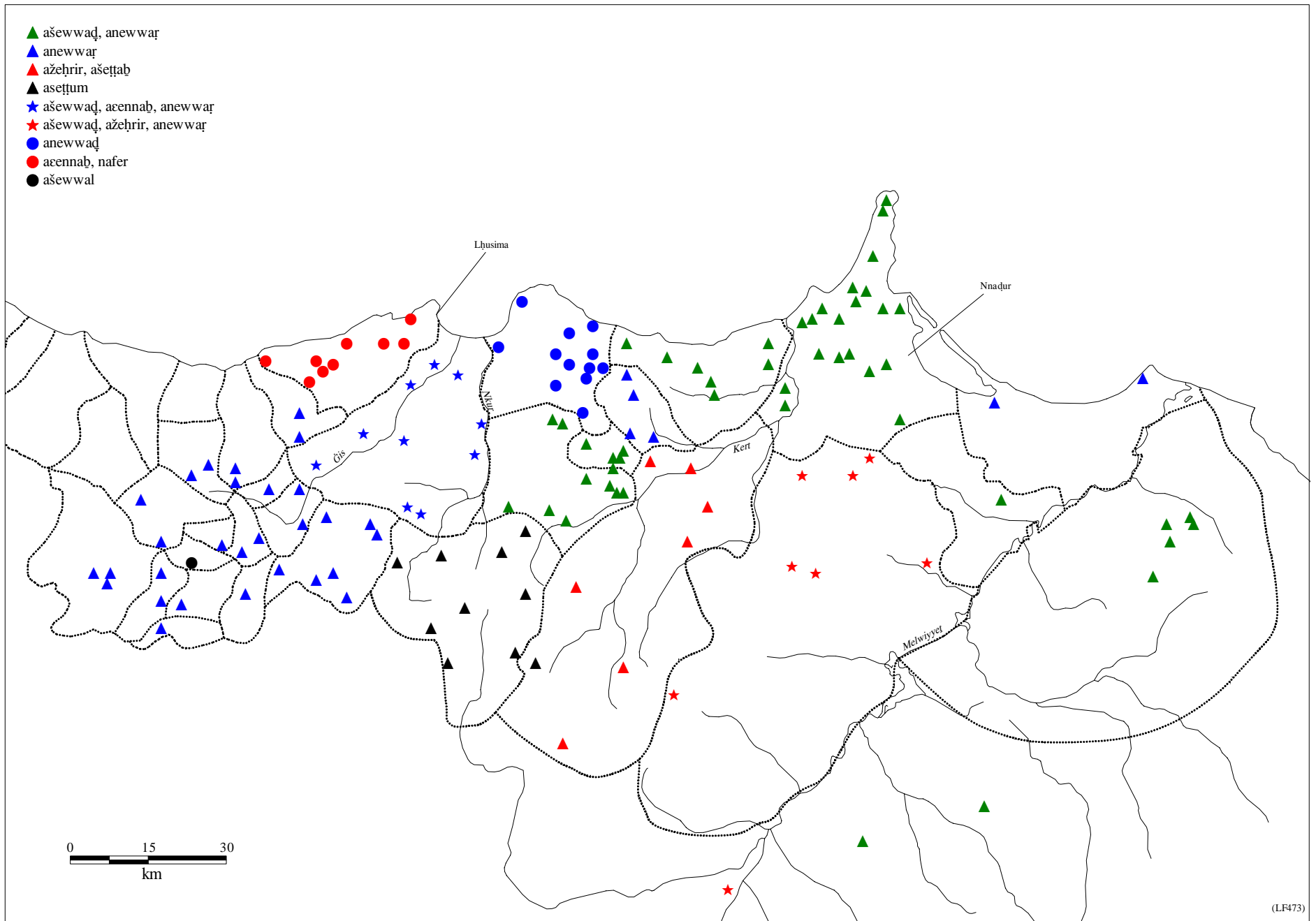
Carte 335 : Le nom de « berger »



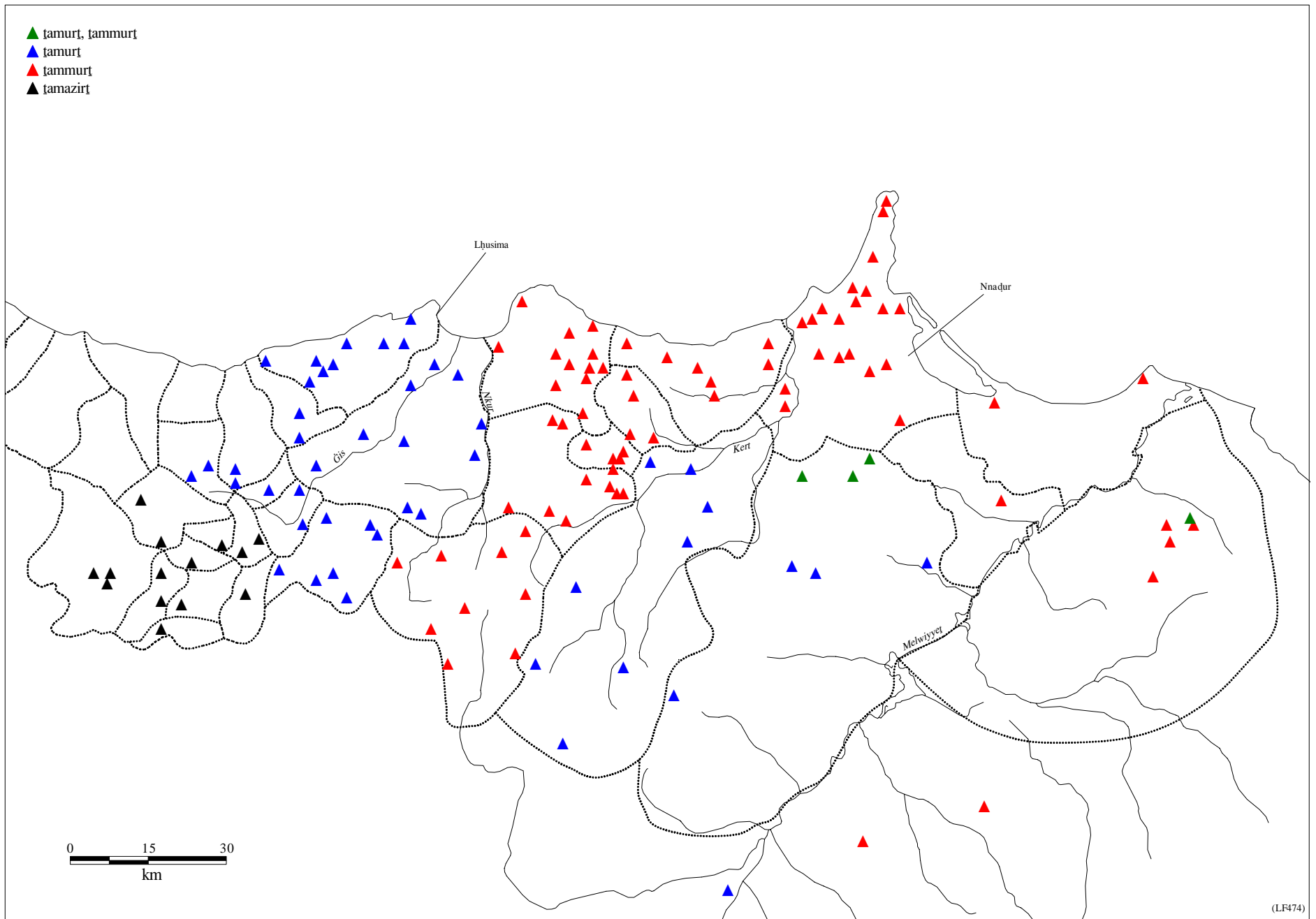
Carte 336 : Le nom de « four traditionnel »



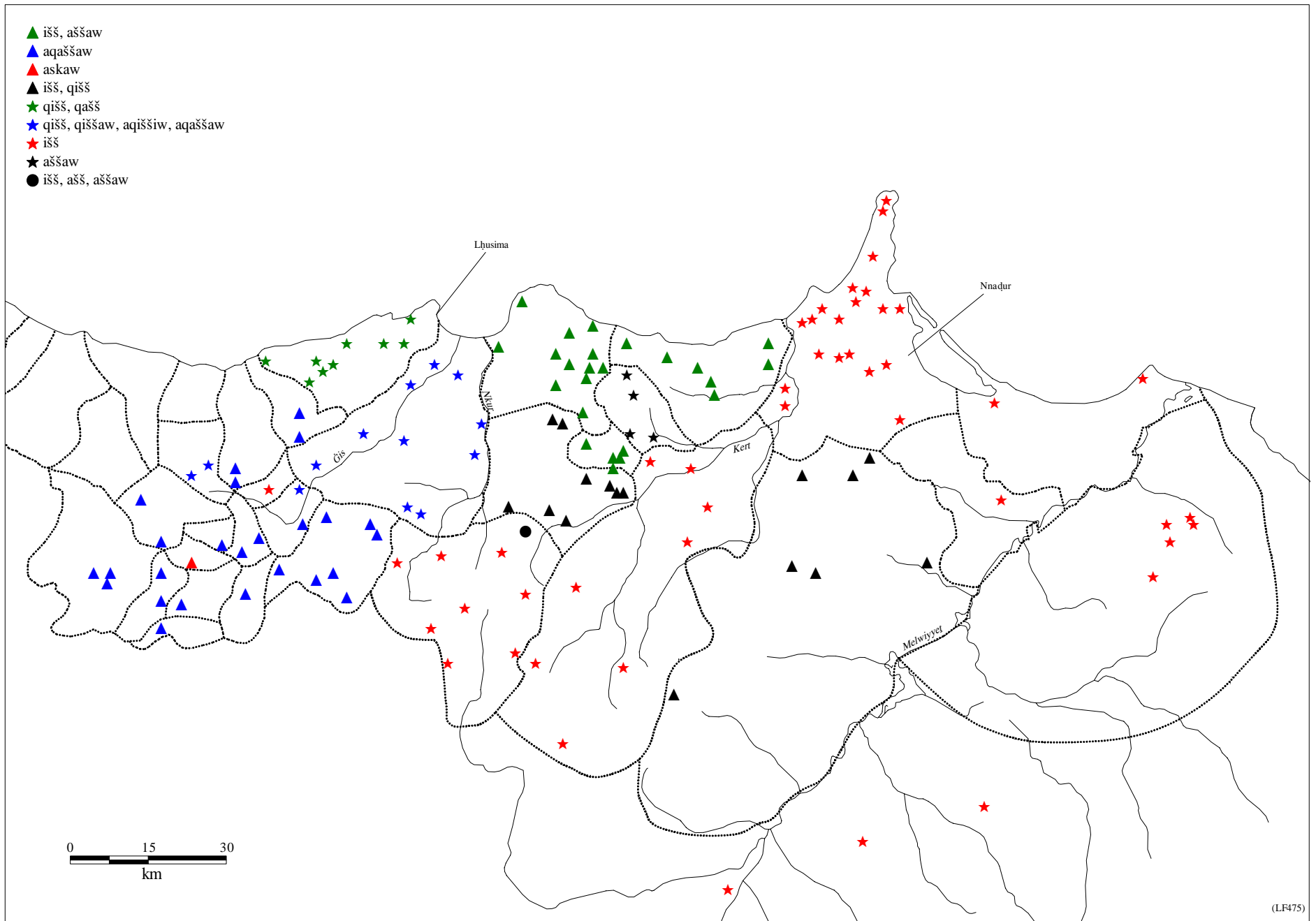
Carte 337 : Le nom de « queue »



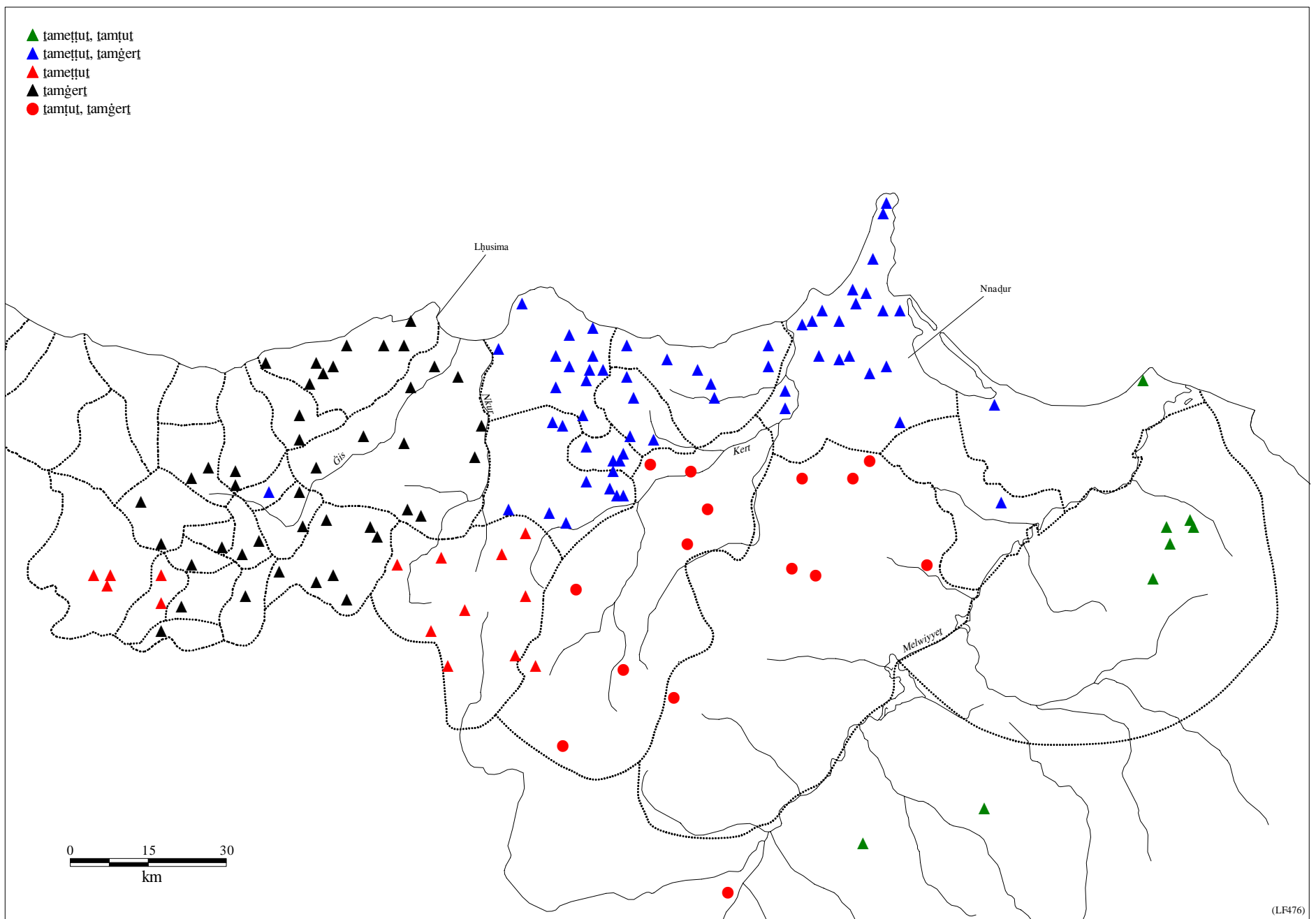
Carte 338 : Le nom de « pays »



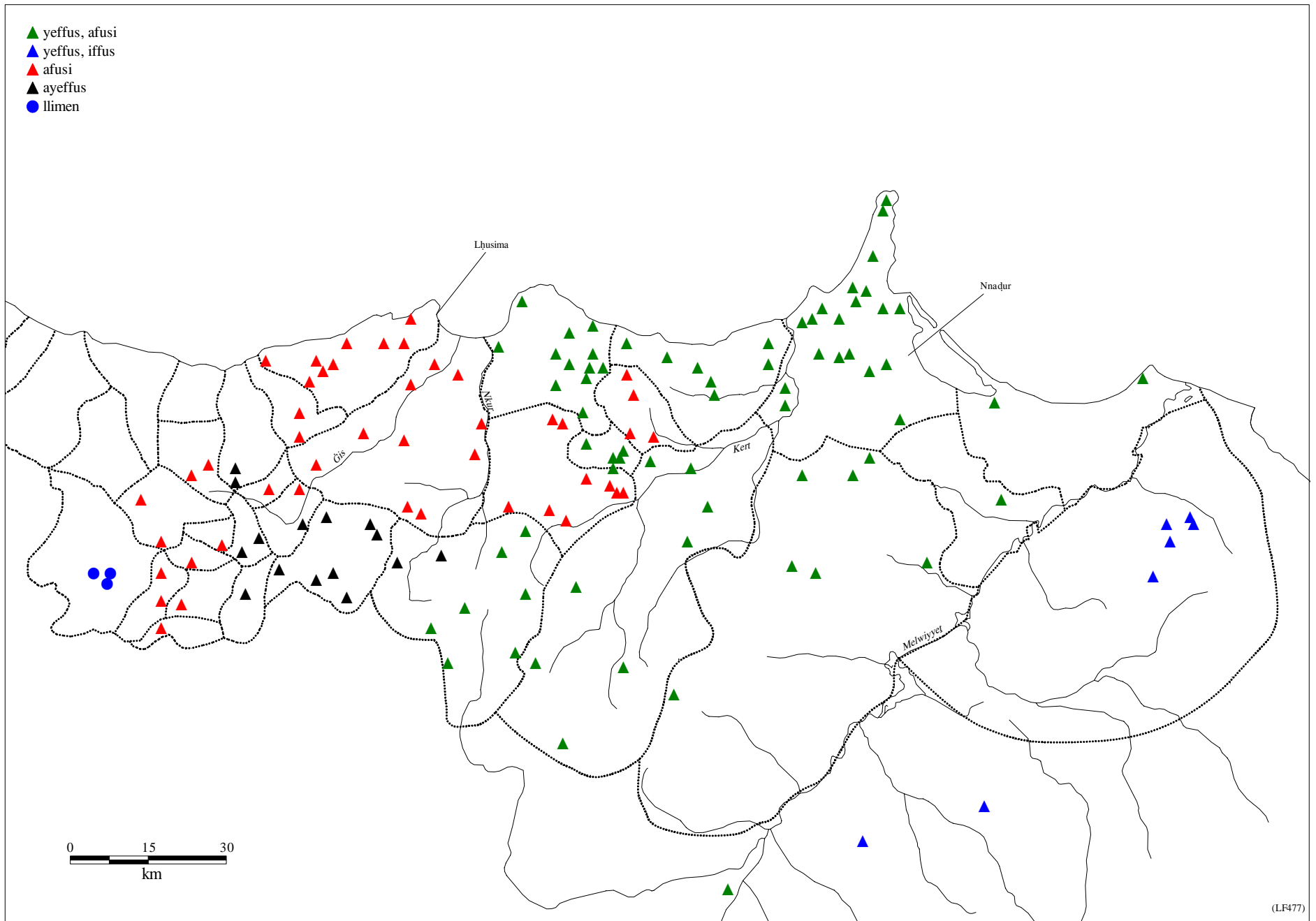
Carte 339 : Le nom de « corne »



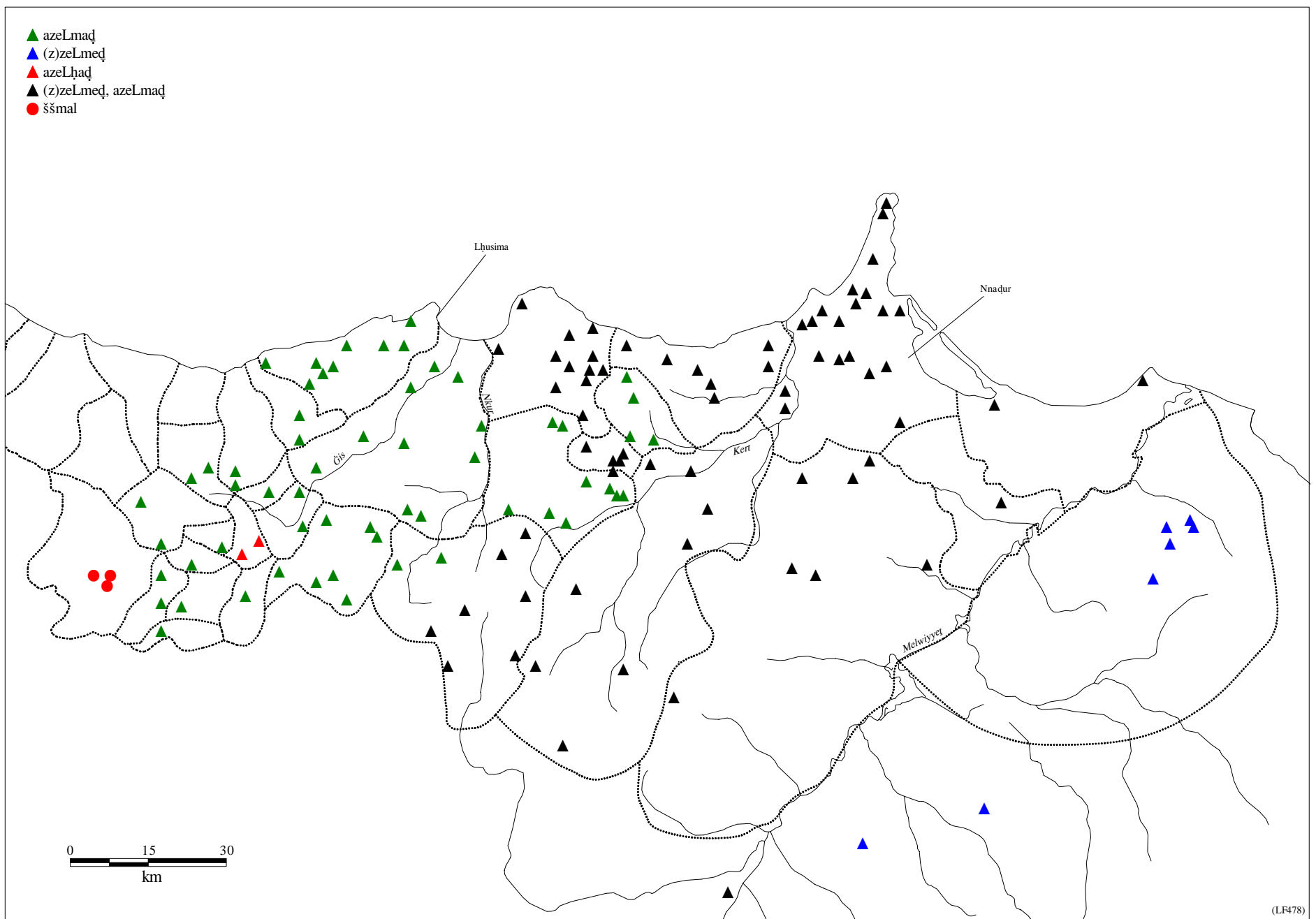
Carte 340 : Le nom de « femme »



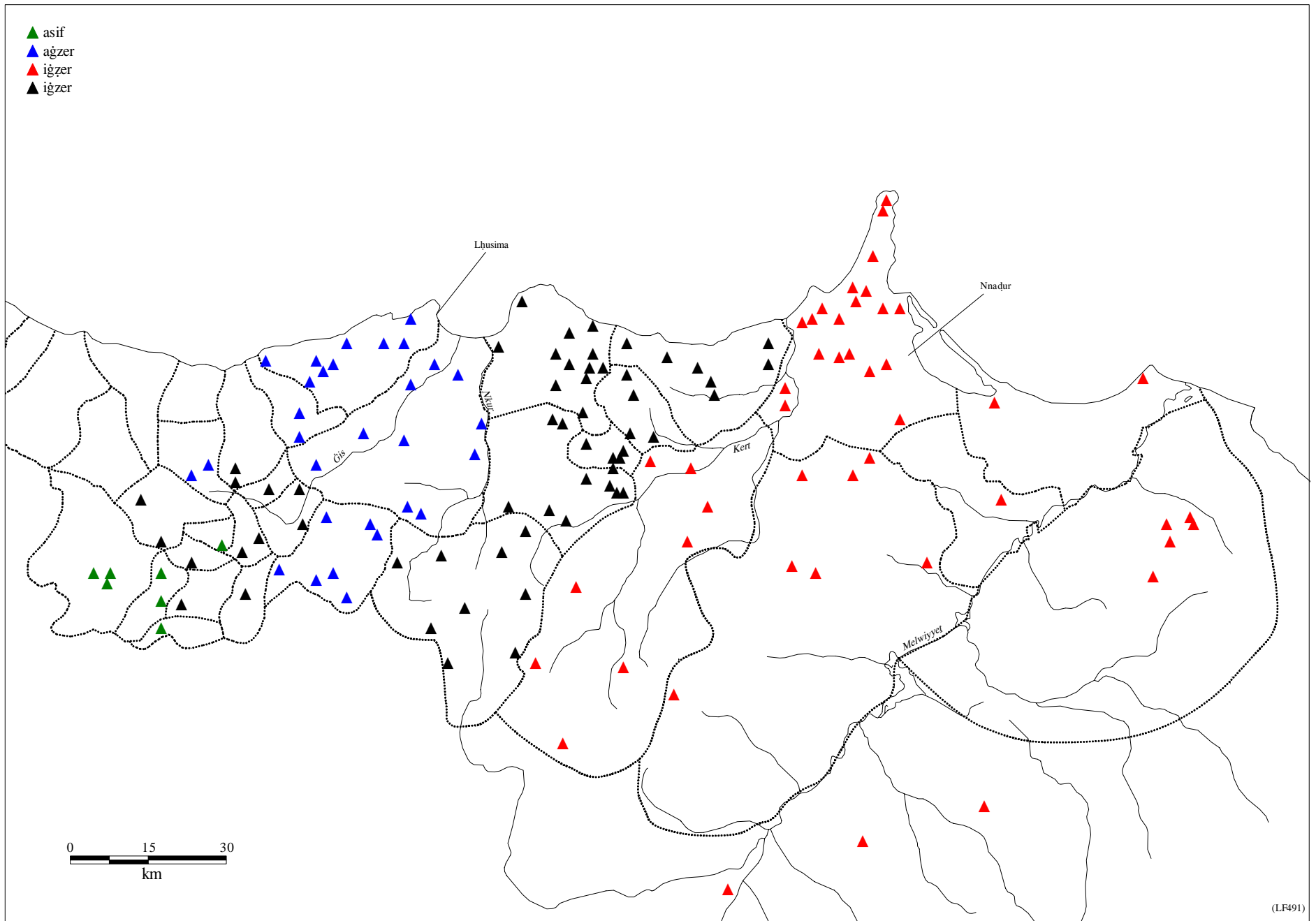
Carte 341 : Le nom de « droite »



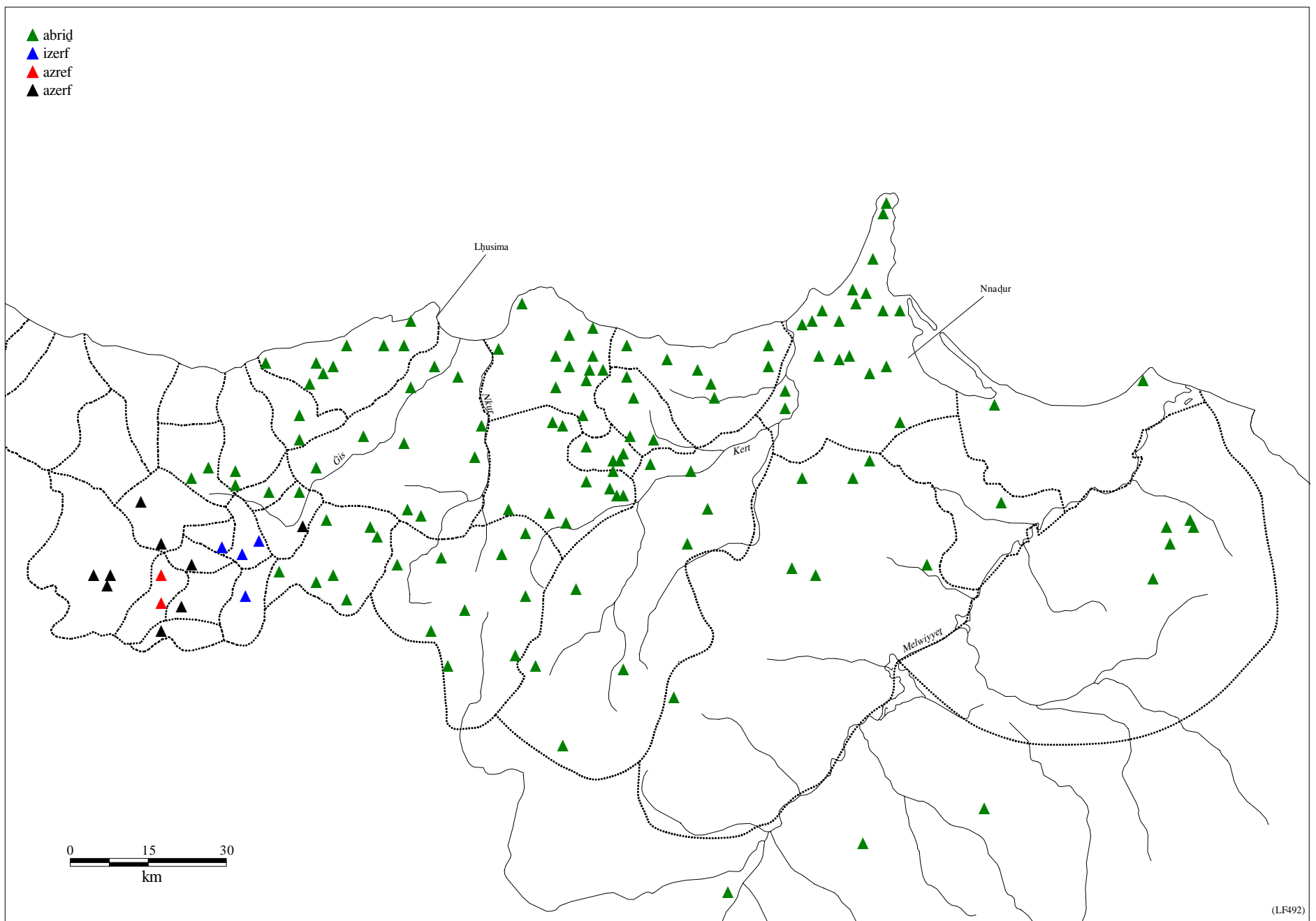
Carte 342 : Le nom de « gauche »



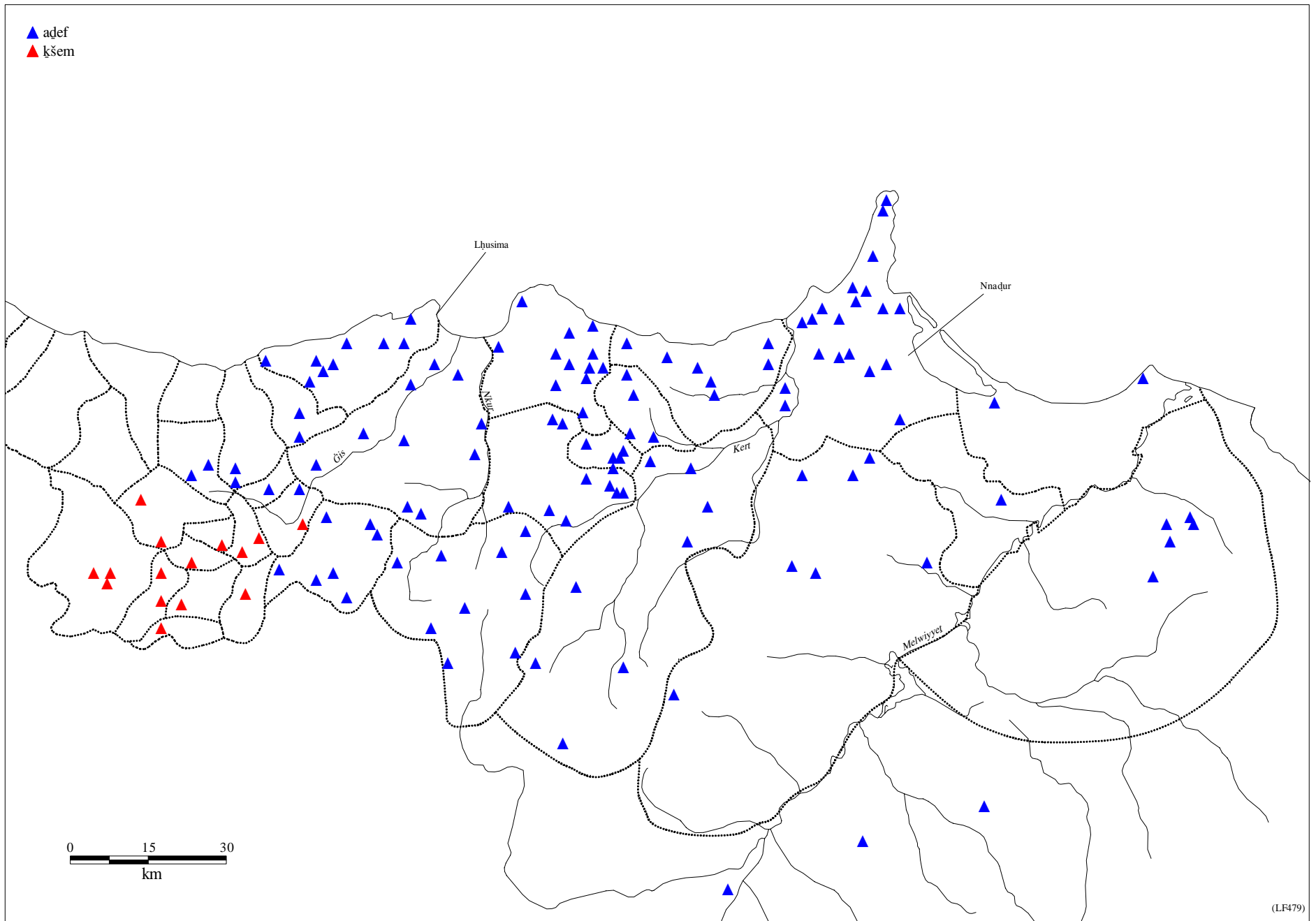
Carte 343 : Le nom de « rivière »



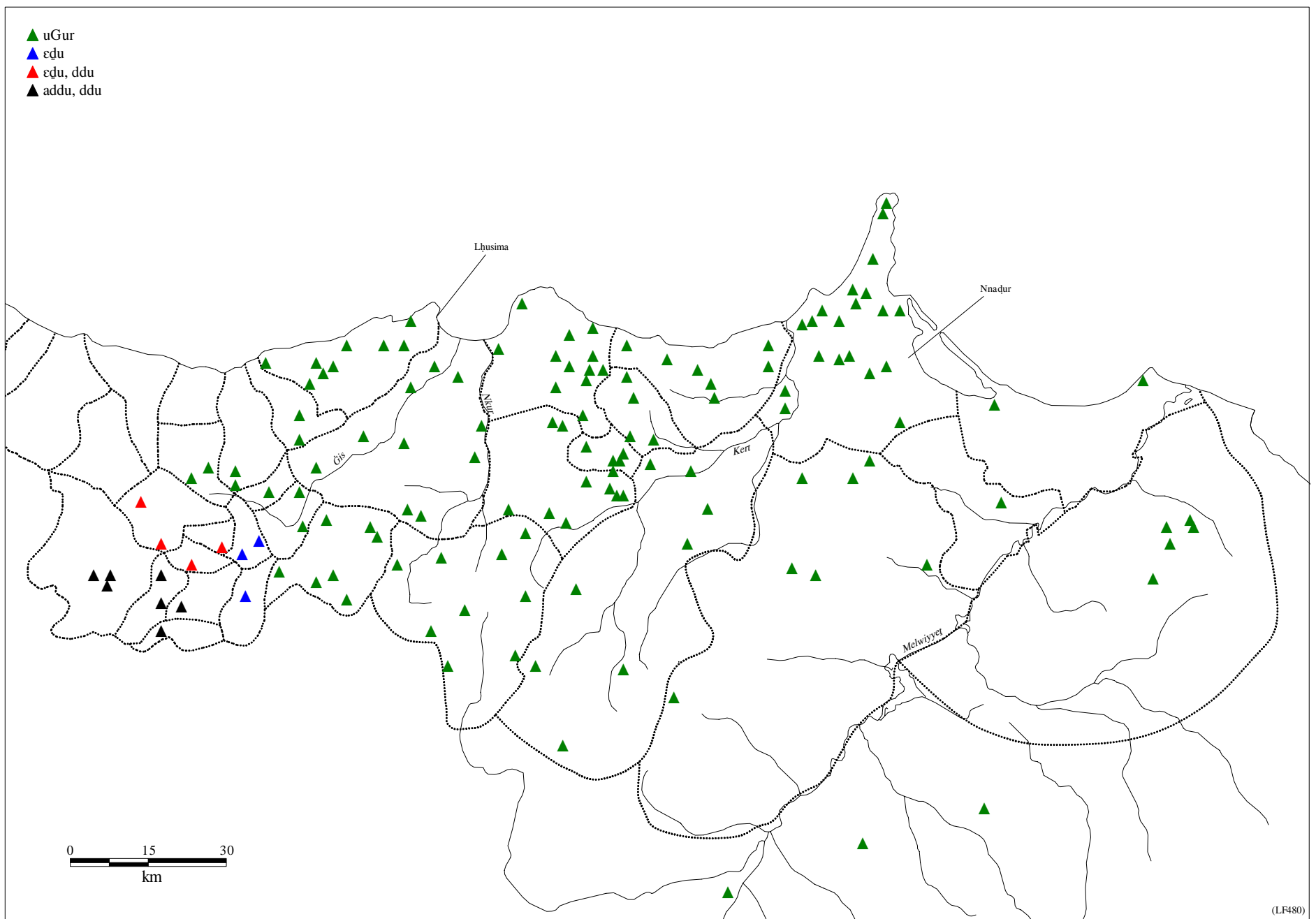
Carte 344 : Le nom de « chemin »



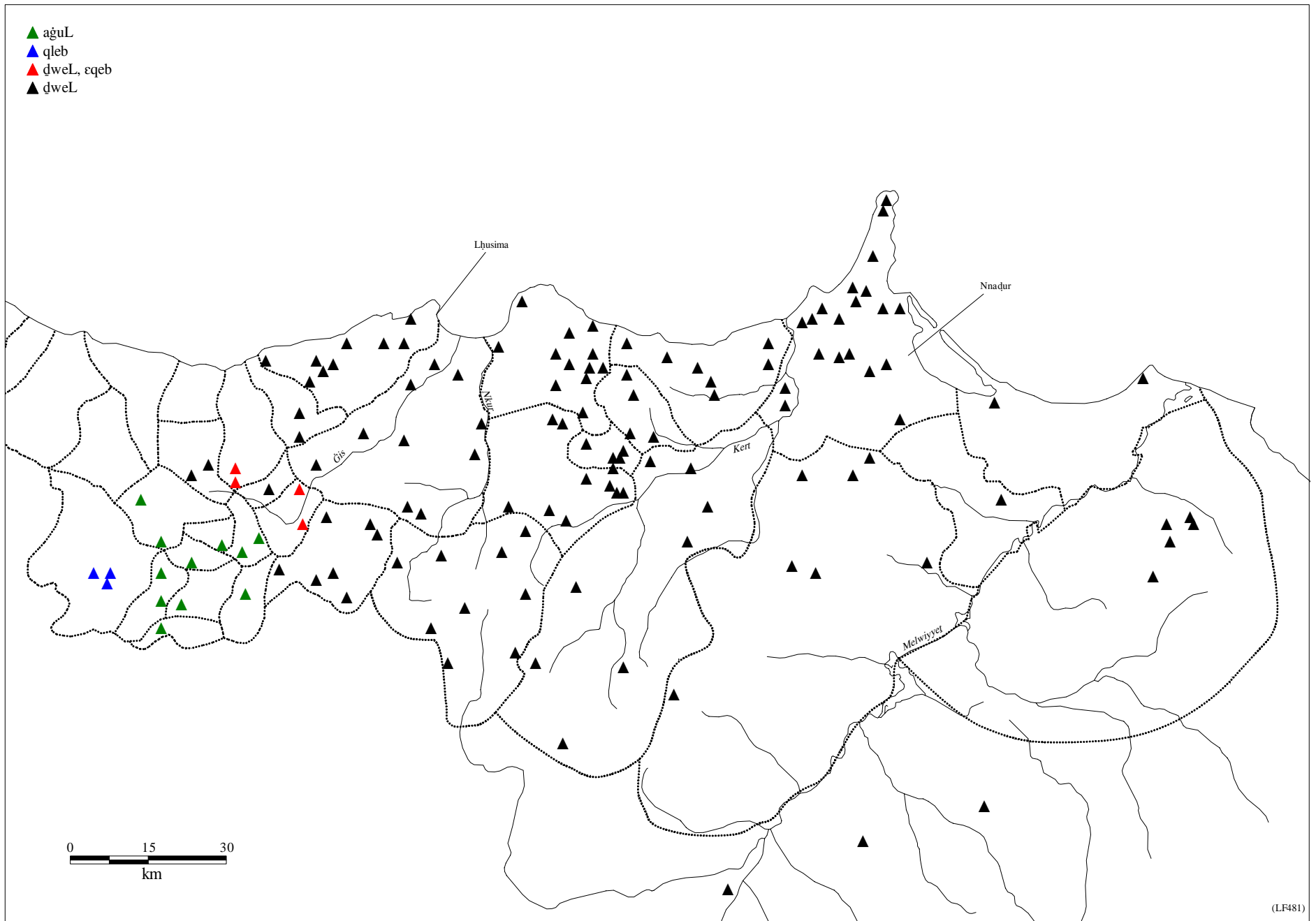
Carte 345 : Le verbe de « entrer »



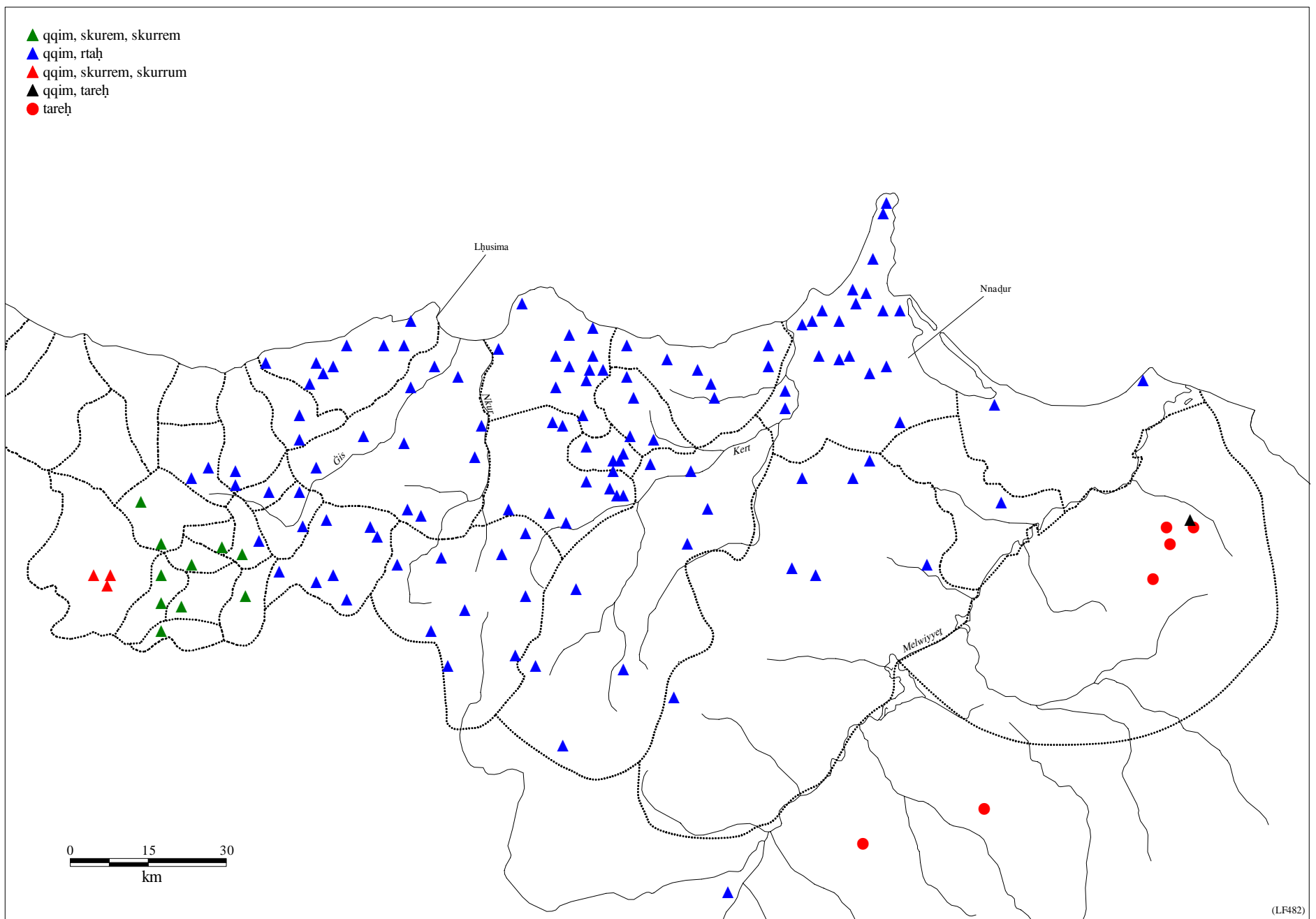
Carte 346 : Le verbe de « marcher »



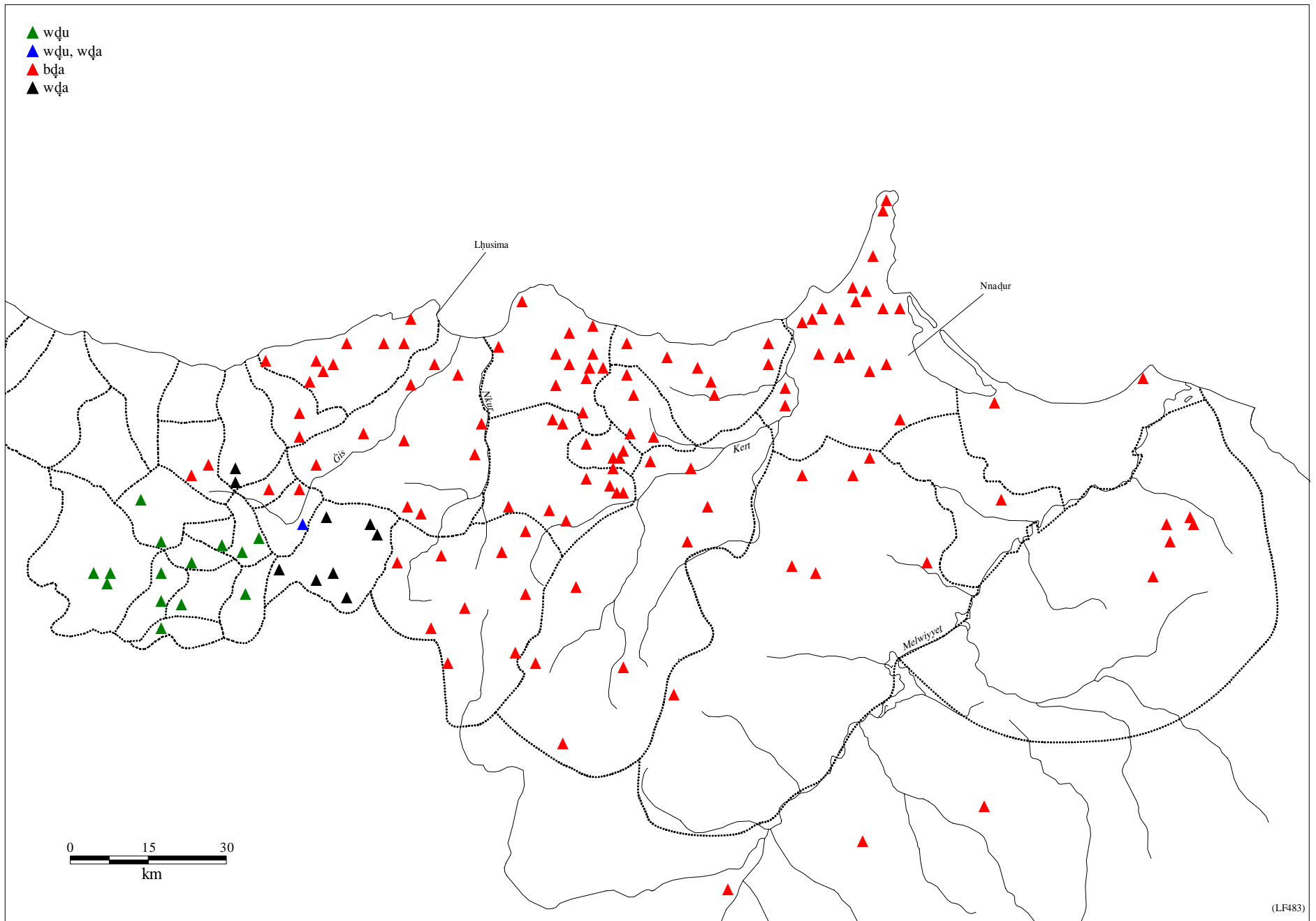
Carte 347 : Le verbe de « devenir »



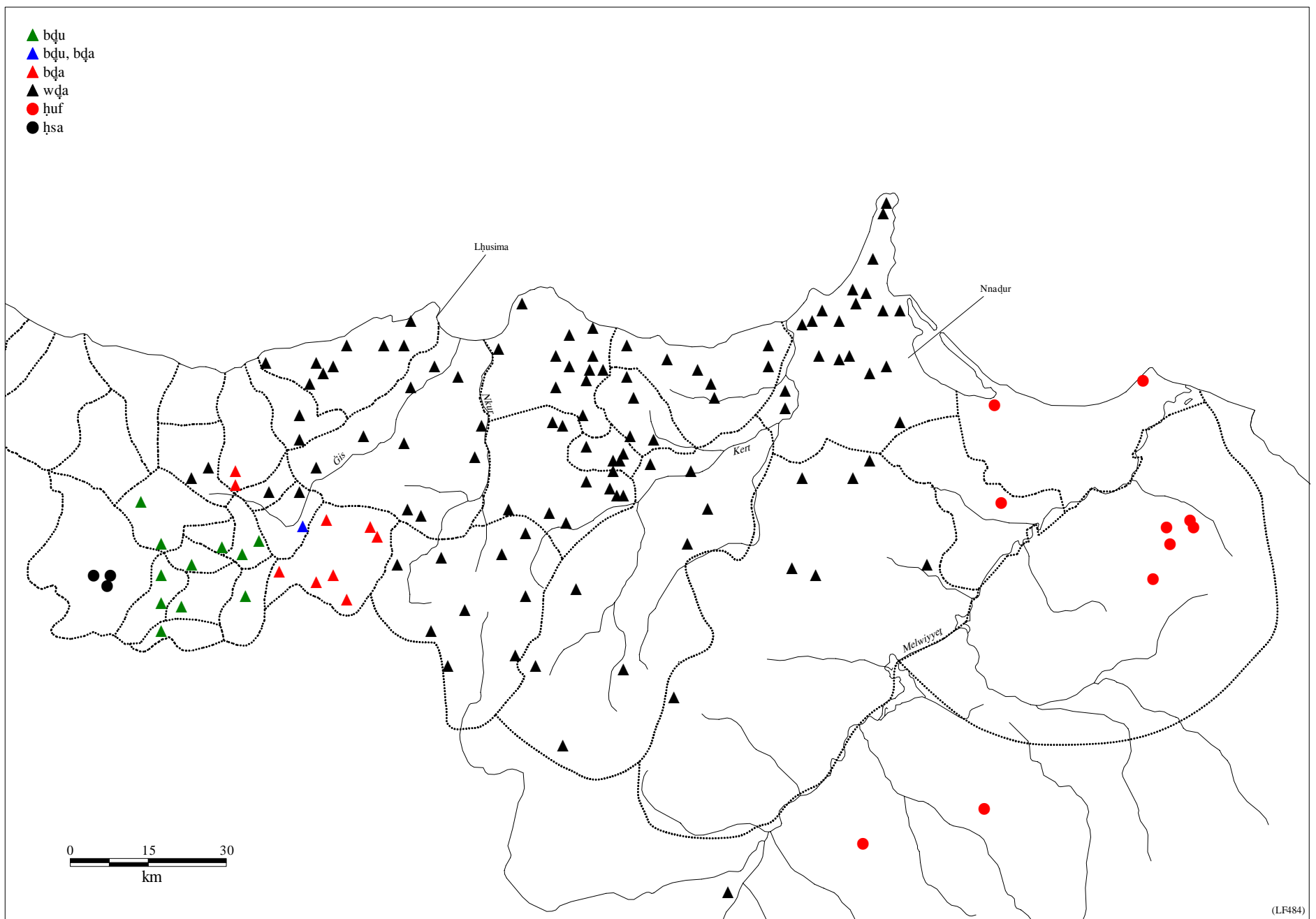
Carte 348 : Le verbe de « s'asseoir »



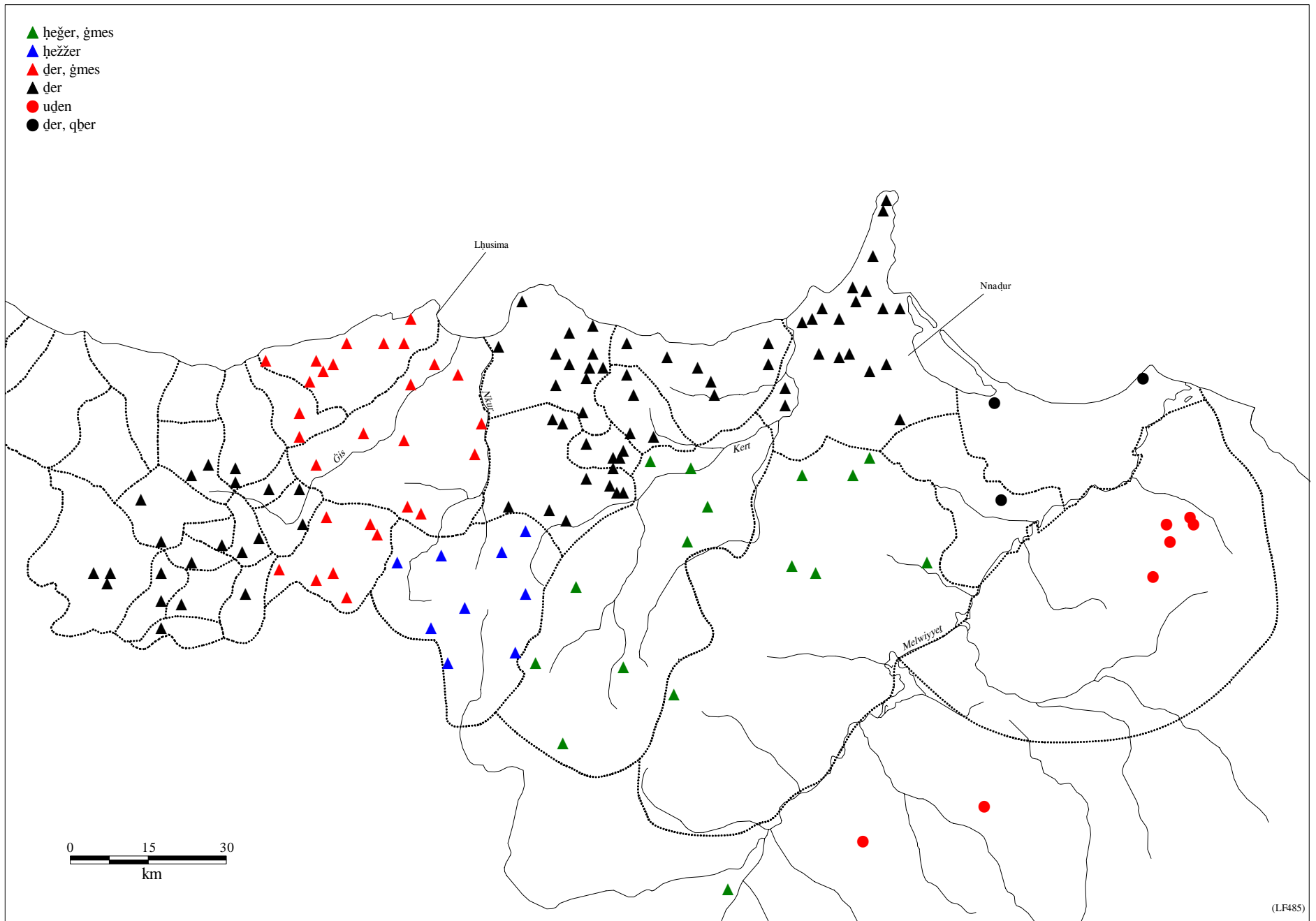
Carte 349 : Le verbe de « diviser »



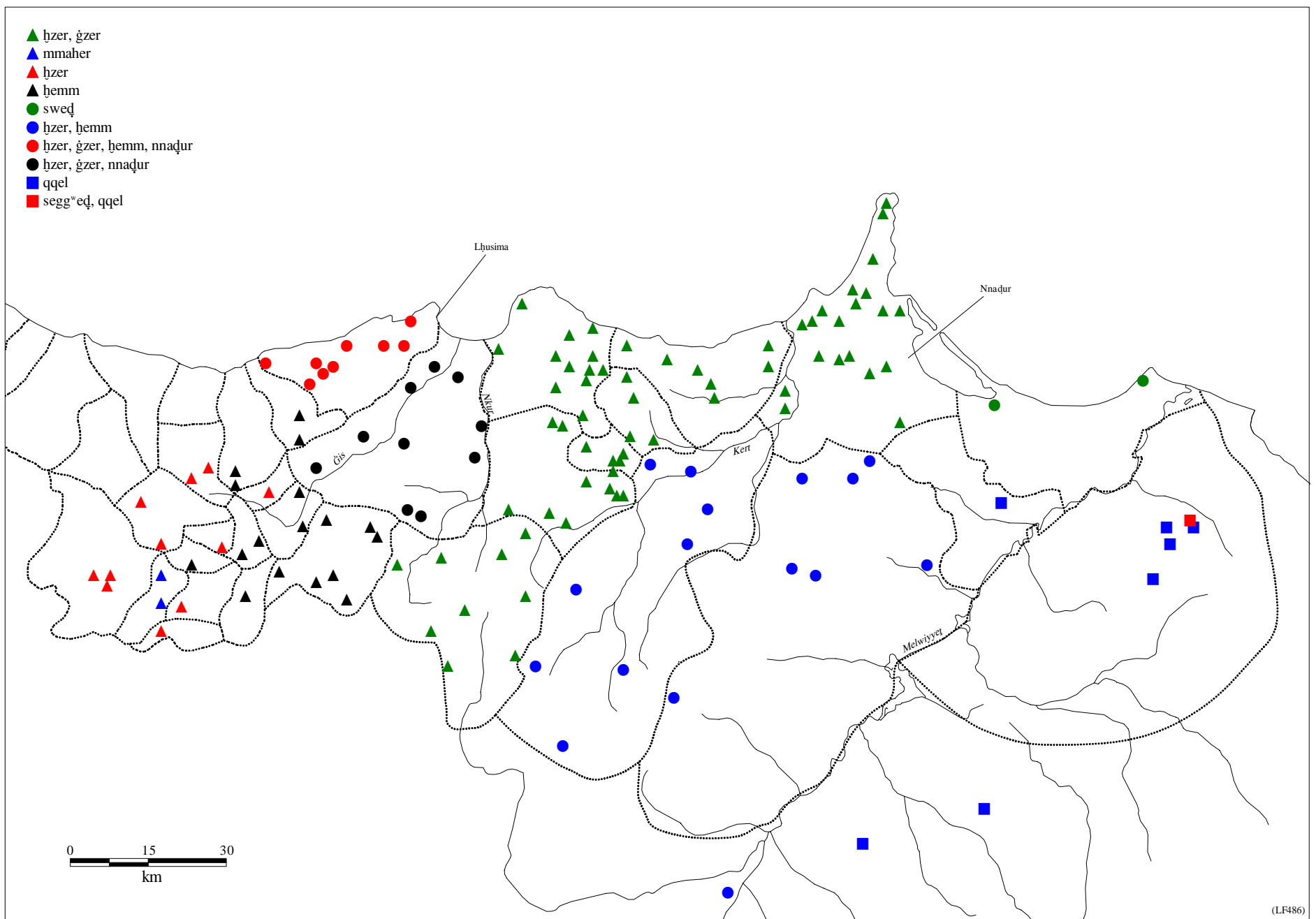
Carte 350 : Le verbe de « tomber »



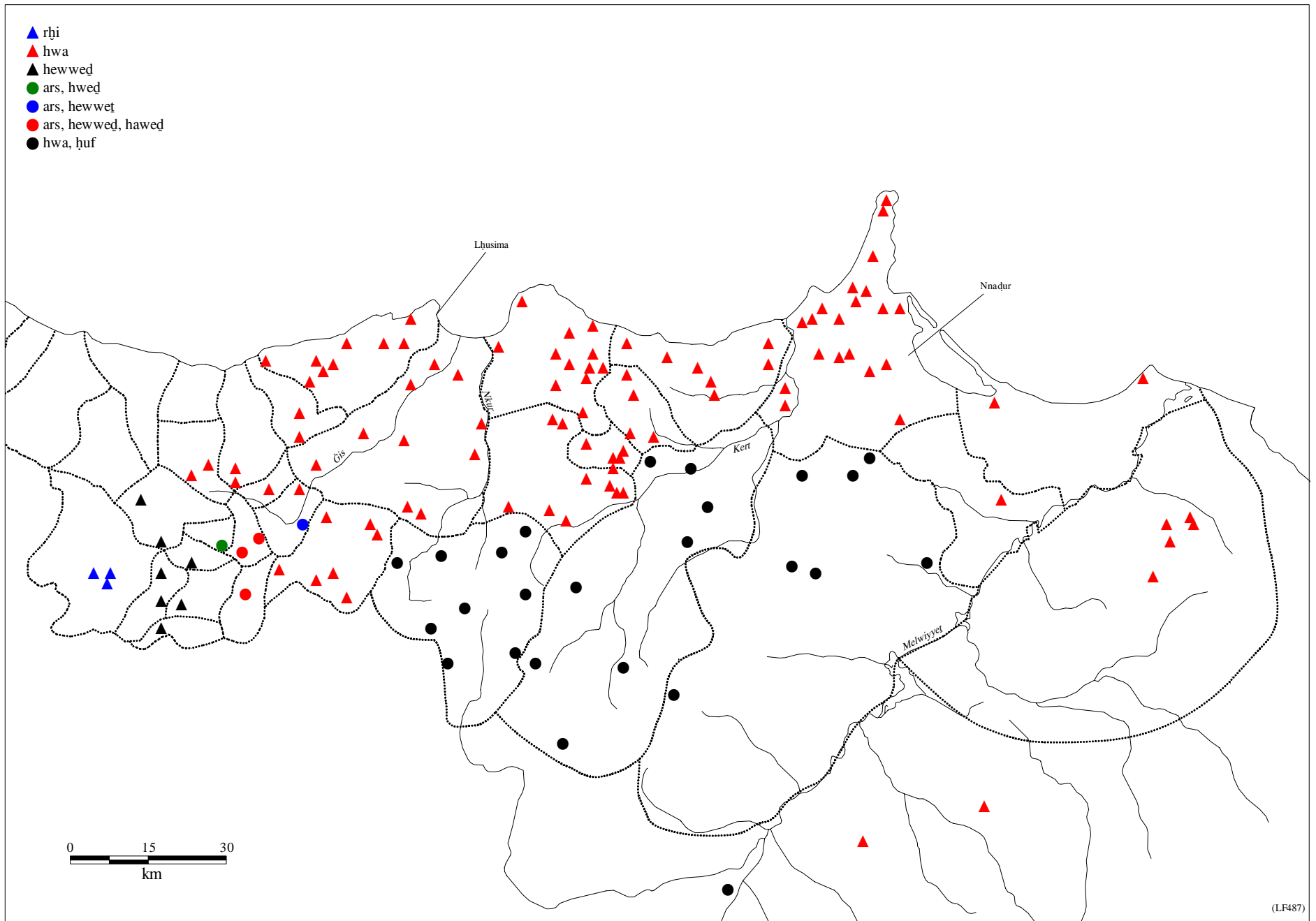
Carte 351 : Le verbe de « couvrir »



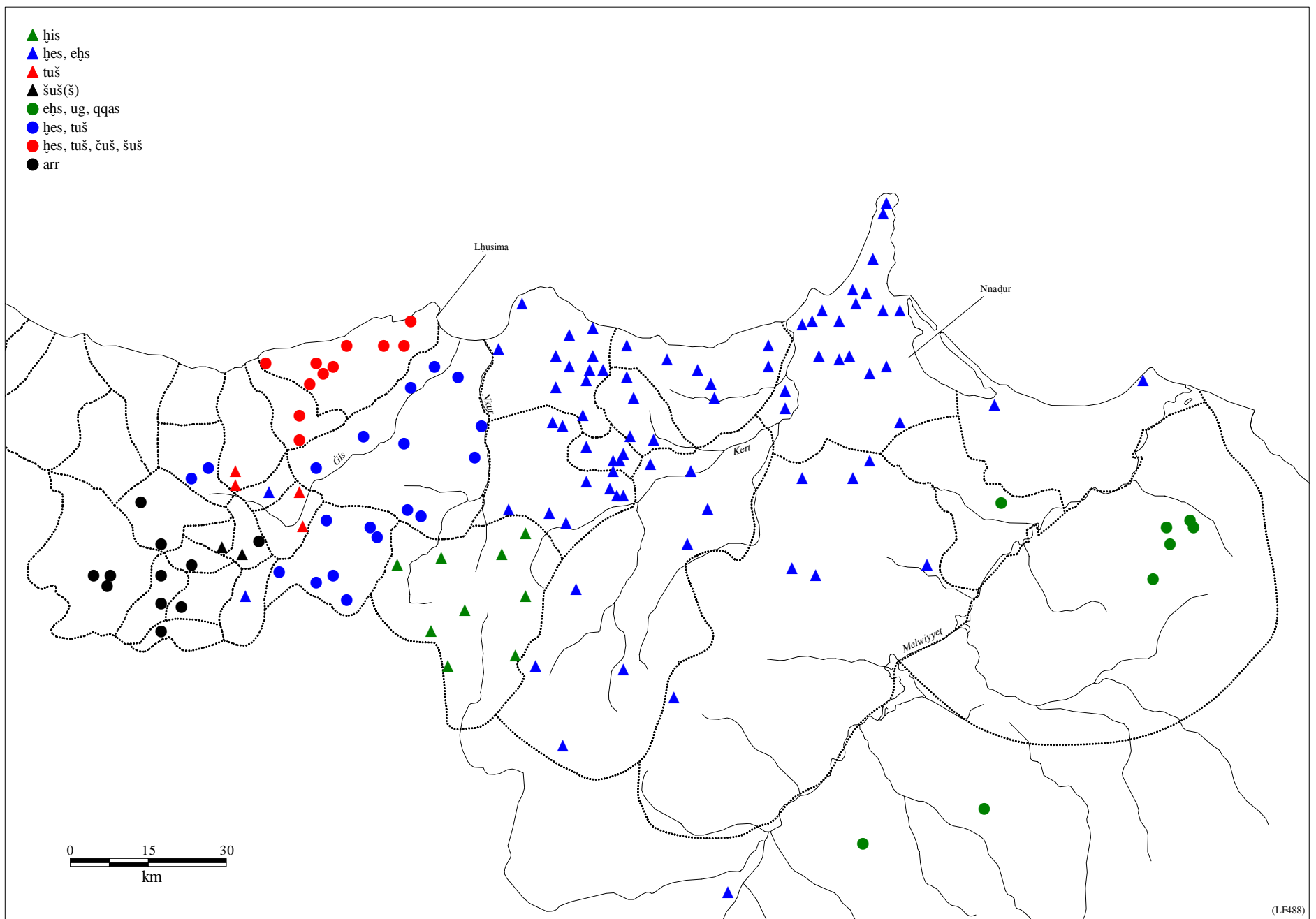
Carte 352 : Le verbe de « regarder »



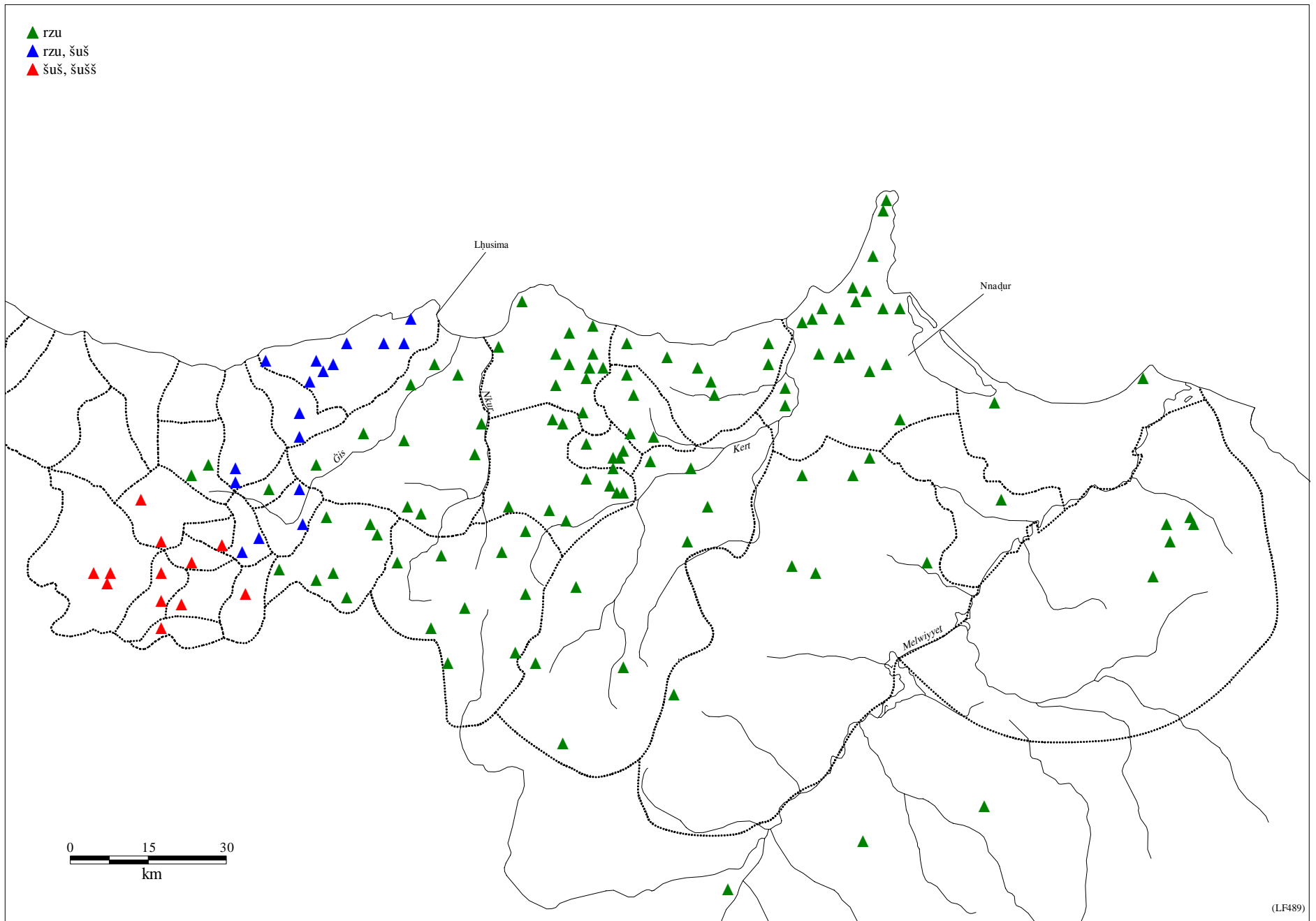
Carte 353 : Le verbe de « descendre »



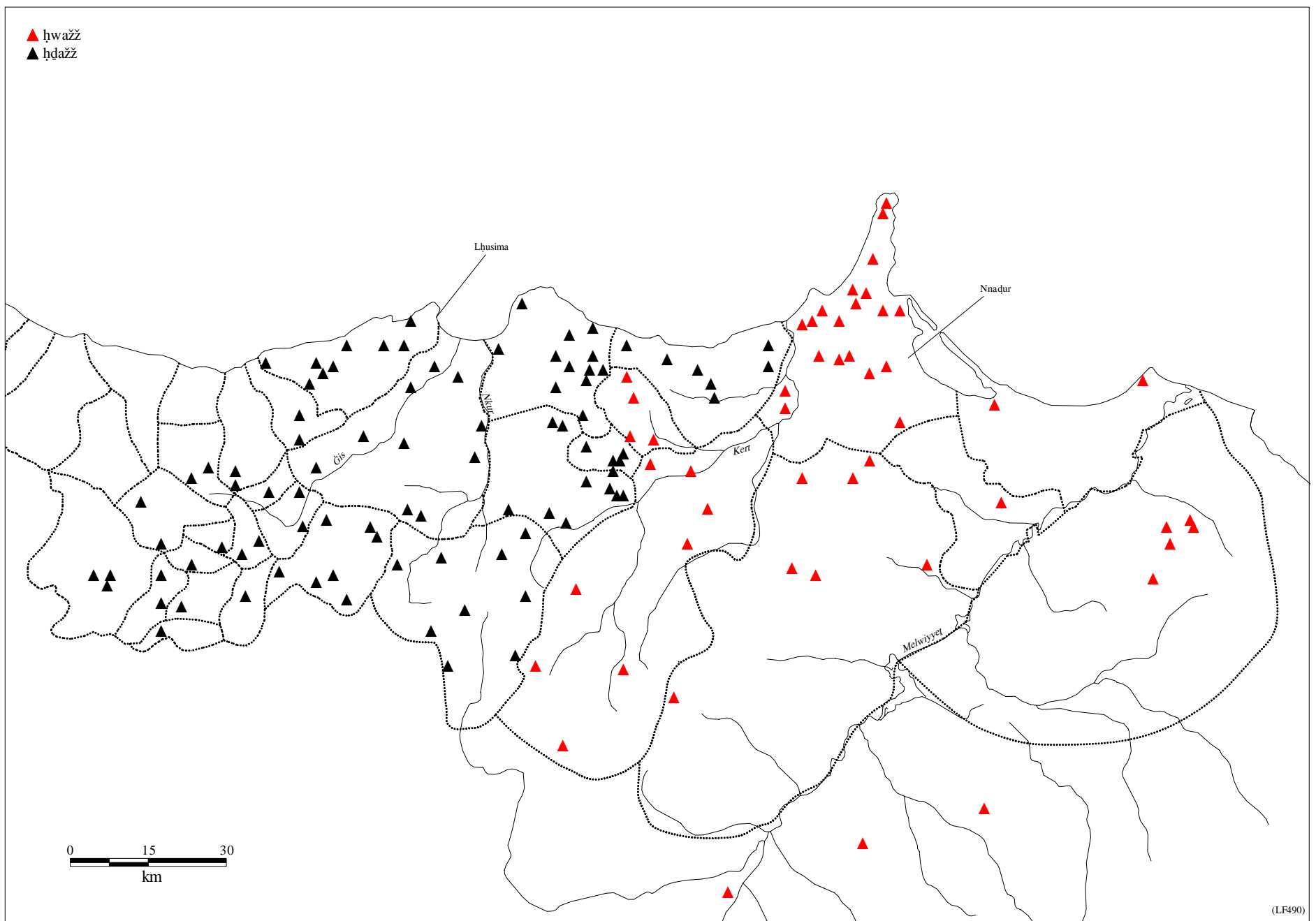
Carte 354 : Le verbe de « vouloir »



Carte 355 : Le verbe de « chercher »



Carte 356 : Le verbe de « avoir besoin »



INDEX DES CARTES

Carte 1 : Variation de timbre vocalique /u/ ~ /i/, /adUf/ (moelle).....	18
Carte 2 : Variation de timbre vocalique /u/ ~ /i/ ~ /e/, /(a)IUm/ (foin)	19
Carte 3 : Variation de timbre vocalique /i/ ~ /u/, /(i)fIU/ (fil).....	19
Carte 4 : Variation de timbre vocalique /a/ ~ /u/, /thAtemt/ (bague)	20
Carte 5 : Variation de timbre vocalique /a/ ~ /i/, /dAhel/ (dans, dedans).....	20
Carte 6 : Absence de la voyelle préfixale, /Afus/ (main).....	21
Carte 7 : Absence de la voyelle préfixale, /tIgirdeMt/ (scorpion)	22
Carte 8 : Variation de timbre de la voyelle préfixale /a/ ~ /i/, /tAfdent/ (orteil)	22
Carte 9 : Variation de timbre de la voyelle préfixale /a/ ~ /i/, /Amensi/ (dîner)	23
Carte 10 : Variation de timbre de la voyelle préfixale /a/ ~ /i/, /Ağzer/ (rivière, fleuve, oued).....	23
Carte 11 : Position de la voyelle centrale /e/ après suffixation du morphème déictique /-d/, /yudEf-d/ (il est entré, P/3MS)	25
Carte 12 : Comportement de la voyelle centrale /e/ en syllabe ouverte, /lhEdmEt-inu/ (mon travail)	26
Carte 13 : Vocalisation de la semi-voyelle /w/, /yeWša/ (il a donné, P/3MS).....	27
Carte 14 : Vocalisation de la semi-voyelle /y/, /wYeğ/ (j'ai apporté/emporté, P/1S).....	28
Carte 15 : Vocalisation de la battue alvéolaire simple /r/, /IRden/ (blé).....	30
Carte 16 : Vocalisation de la battue alvéolaire simple /r/, /atbIR/ ou /adbIR/ (pigeon).....	31
Carte 17 : Vocalisation de la battue alvéolaire simple /r/, /URtu/ (figuier)	31
Carte 18 : Vocalisation de la battue alvéolaire simple /r/, /adrAR/ (montagne)	32
Carte 19 : Vocalisation de la battue alvéolaire simple /r/, /asERdun/ (mulet)	32
Carte 20 : Vocalisation de la battue alvéolaire simple /r/, /ağERda/ (souris, rat)	33
Carte 21 : Vocalisation de la vibrante alvéolaire tendue /rr/, /ERR/ (rendre).....	34
Carte 22 : Comportement de /V ⇐ Vr/ devant l'affixe du pluriel irrégulier, /iwssuRa/ (vieillards).....	35
Carte 23 : Comportement de /V ⇐ Vr/ devant l'affixe du pluriel régulier, /iđaRen/ (pieds).....	36
Carte 24 : Comportement de /V ⇐ Vr/ devant l'affixe prépositionnel à valeur possessive, /amžeR-inu/ (ma faucille).....	36
Carte 25 : Spirantisation synchronique de la bilabiale /b/, /(a)Baw/ (fève)	38
Carte 26 : Spirantisation synchronique de la bilabiale /b/, /ađBiB/ (médecin).....	39
Carte 27 : Spirantisation synchronique de la bilabiale /b/, /Bedd/ (se lever, être debout, A)	39
Carte 28 : Spirantisation synchronique de la bilabiale /b/, /naBil/ (Nabil, nom propre).....	40
Carte 29 : Spirantisation synchronique de la bilabiale /b/, /Bațața/ (pommes de terre).....	40
Carte 30 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /k/, série 1, /-aK/ (te, à toi, affixe indirect).....	42
Carte 31 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /k/, série 1, /Krez/ (labourer, A)	42
Carte 32 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /k/, série 2, /aKer/ (voler, A)	43
Carte 33 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /k/, série 3, /Kmez/ (gratter, A)	43
Carte 34 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /k/, série 4, /taKettant/ (bout de tissu)	44
Carte 35 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /k/, série 5, /taKeča/ (ver)	44
Carte 36 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /k/, série 6, /t(a)riKt/ (selle).....	45
Carte 37 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /k/, série 7, /aKsum/ (viande)	46
Carte 38 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /k/, série 8, /Ksi/ (prendre, A).....	47
Carte 39 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /k/, série 9, /t(a)fuKt/ (soleil).....	47
Carte 40 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /k/, série 10, /sKer/ (devenir/être ivre, A)	48
Carte 41 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /g/, série 1, /aGenduz/ (veau)	50
Carte 42 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /g/, série 1, /arGaz/ (homme).....	50
Carte 43 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /g/, série 2, /aseGnu/ - /iseGnu/ (nuage, nuageux)	51
Carte 44 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /g/, série 2, /azeGrar/ (long)	51
Carte 45 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /g/, série 3, /tiGezzal/ (reins)	52
Carte 46 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /g/, série 4, /aGelzim/ (hachette, pioche, houe).....	52
Carte 47 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /g/, série 5, /tarGa/ (rigole, canal d'irrigation)	53
Carte 48 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /g/, série 5, /Gmar/ (chasser, A)	53
Carte 49 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /g/, le cas de /uGur/ (marcher, A).....	54
Carte 50 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /g/, le cas de /t(a)yuGa/ (paire, paire de boeufs ou d'ânes pour le labour)	54
Carte 51 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /g/, le cas de /aGuGil/ (orphelin).....	55
Carte 52 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /g/, le cas de /ideGdeG/ (mortier).....	56
Carte 53 : Spirantisation dynamique de l'interdentale /t/, /Tamddukelt/ (amie).....	57
Carte 54 : Spirantisation dynamique de l'interdentale /t/, /nettaT(a)n/ (elle, pronom personnel 3FS)	58
Carte 55 : Spirantisation dynamique de l'interdentale /t/, /Tenğid/ (tu as tué, P/2S).....	58
Carte 56 : Palatalisation de la vélaire simple /k/, /Kem/ (toi, pronom personnel 2FS).....	59
Carte 57 : Palatalisation de la vélaire simple /k/, /(a)Kal/ (terre).....	60
Carte 58 : Palatalisation de la vélaire simple /k/, /asKar/ (ongle).....	60
Carte 59 : Palatalisation de la vélaire simple /k/, /tisKert/ (ail)	61
Carte 60 : Palatalisation de la vélaire tendue /kk/, /neKK/ (moi, pronom personnel 1S)	62
Carte 61 : Palatalisation de la vélaire tendue /kk/, /aKKil/ (lait caillé).....	63
Carte 62 : Palatalisation de la vélaire tendue /kk/, /tiKKit/ (pou).....	63
Carte 63 : Palatalisation de la vélaire tendue /kk/, /ifKa-iKka ~ itiKK/ (il a donné ~ il donne, P ~ AI)	64
Carte 64 : Palatalisation de la vélaire simple /g/, /aGemmad/ (versant, côté opposé, rive opposée).....	65

Carte 65 : Palatalisation de la vélaire simple /g/, /Gar/ (entre)	66
Carte 66 : Palatalisation de la vélaire simple /g/, /iGen/ (un)	66
Carte 67 : Palatalisation de la vélaire simple /g/, /amezzuG/ (oreille).....	67
Carte 68 : Palatalisation de la vélaire tendue /gg/, /aGGag/ (tonnerre).....	68
Carte 69 : Mutations consonantiques de la liquide simple /l/, /uL/ (cœur)	70
Carte 70 : Mutations consonantiques de la liquide simple /l/, /asLem/ (poisson).....	70
Carte 71 : Mutations consonantiques de la liquide simple /l/, /aLef/ (mille).....	71
Carte 72 : Mutations consonantiques de la liquide simple /l/, /LmaLik/ (le roi)	71
Carte 73 : Mutations consonantiques de la liquide tendue /ll/, /uLLi/ (bétail).....	72
Carte 74 : Mutations consonantiques de la liquide tendue /ll/, /yeLLi/ (fille)	73
Carte 75 : Mutations consonantiques de la liquide tendue /ll/, /azeLLif/ (tête).....	73
Carte 76 : Mutations consonantiques de la liquide tendue /ll/, /LLuz/ (amandes).....	74
Carte 77 : Mutations consonantiques de la liquide tendue /ll/, /seLLeM/ (saluer, A).....	74
Carte 78 : Mutations consonantiques de la suite /lt/, /tamddukeLT/ (amie)	75
Carte 79 : Mutations consonantiques de la suite /lt/, /taġyuluT/ (ânesse)	76
Carte 80 : Mutations consonantiques de la suite /lt/, /weLTma/ (sœur, ma sœur).....	76
Carte 81 : Tension/Labiovélarisation, /zWa/ (A) ~ /zeGG ^w a/ (AI) ~ /zeKK ^w a/ (AI) (traverser ~ en train de traverser)	77
Carte 82 : Tension/Labiovélarisation, /dWel/ (A) ~ /deGG ^w el/ (AI) ~ /deKK ^w el/ (AI) (retourner ~ en train de retourner)	78
Carte 83 : Tension/Labiovélarisation, /adeGG ^w al/ (S) ~ /adeKK ^w al/ (S) ~ /ideWlan/ (P) (beau(x)-fils, beau(x)-frère(s), gendre(s))	78
Carte 84 : Tension/Affrication, /kSi/ ou /aS(y)i/ (A) ~ /keSSi/ (AI) ~ /keSŞi/ (AI) (prendre ~ en train de prendre).....	79
Carte 85 : Tension/Affrication, /rZu/ (A) ~ /reZZu/ (AI) ~ /reZŞu/ (AI) (chercher ~ en train de chercher)	80
Carte 86 : Exemple de vraie tendue, emprunt arabe /aŽŽal/ ~ /aĠal/ (veuf)	80
Carte 87 : Vélarisation des uvulaires /q/ - /aQrab/ (sac, sacoche) et /qq/ - /amQQran/ (grand)	81
Carte 88 : Dévoisement et vocalisation de la vélaire /ġ/ au contact avec /e/, /-aneĠ/ (nous, à nous).....	82
Carte 89 : Dévoisement de la vélaire /ġ/ au contact avec /i/, /niĠ/ (ou) - /nġiĠ/ (j'ai tué, P/1S)	83
Carte 90 : Dévoisement de la vélaire /ġ/ au contact avec /a/ ou /u/, /awraĠ/ - /awerraĠ/ - /awerruĠ/ (jaune), /ufuĠ/ (l'action de sortir).....	83
Carte 91 : Assimilations paradigmatiques de sonorité de la vélaire /ġ/, /tasmeĠT/ (esclave noir)	84
Carte 92 : Assimilations paradigmatiques de sonorité de la bilabiale /b/, /taġbiBT/ (femme médecin).....	85
Carte 93 : Assimilations paradigmatiques de sonorité de la semi-voyelle /y/, /taġnaYT/ (poutre soutenant la toiture).....	85
Carte 94 : Assimilations paradigmatiques de sonorité de la semi-voyelle /y/, /zzeYT/ (huile).....	86
Carte 95 : Assimilations paradigmatiques de sonorité de la vélaire /ġ/, /iĠSan/ (os, ossature, squelette)	86
Carte 96 : Assimilations paradigmatiques de sonorité de la vélaire /g/, /taGSart/ (pente, descente).....	87
Carte 97 : Assimilations paradigmatiques de sonorité de l'interdentale /t/ ou /d/ dans la variation /aTBir/ ~ /aDBir/ (pigeon).....	88
Carte 98 : Assimilations paradigmatiques de point d'articulation de la bilabiale /m/, /tammeMT/ (miel)	89
Carte 99 : Assimilations paradigmatiques de point d'articulation de la bilabiale /m/, /taMDint/ (ville).....	90
Carte 100 : Assimilations syntagmatiques, /N Waman/ (de l'eau)	91
Carte 101 : Assimilations syntagmatiques, /N Leġmis/ (du jeudi)	92
Carte 102 : Epenthèse entre voyelles (rupture d'hiatus), /amI Inġa/ (quand il a tué, P/3MS)	93
Carte 103 : Variation [simple ~ tendue homophone], /taMurt/ ~ /taMMurt/ (pays)	93
Carte 104 : Variation [/d/ ~ /t/ ~ /tt/], /i(y)Đan/ ~ /iTan/ ~ /iTTan/ (chiens)	94
Carte 105 : Variation [/gg/ ~ /ww/] en position intervocalique, /taGGurt/ (porte)	94
Carte 106 : Variation [/gg/ ~ /gg/ ~ /yy/] en position intervocalique, /taGGut/ (brouillard)	95
Carte 107 : Formations du pluriel du nom « parole »	100
Carte 108 : Formations du pluriel du nom « oiseau »	100
Carte 109 : Formations du pluriel du nom « chacal »	101
Carte 110 : Formations du pluriel du nom « langue ».....	101
Carte 111 : Formations du pluriel du nom « hérisson »	102
Carte 112 : Formations du pluriel du nom « perdrix ».....	102
Carte 113 : Formations du pluriel du nom « côte ».....	103
Carte 114 : Formations du pluriel du nom « menton »	104
Carte 115 : Formations du pluriel du nom « coude » ou « coin »	105
Carte 116 : Formations du pluriel du nom « chèvre ».....	106
Carte 117 : Formations du pluriel du nom « chien ».....	106
Carte 118 : Formations du pluriel du nom « poumon »	107
Carte 119 : Formations du pluriel du nom « foie »	108
Carte 120 : Formations du pluriel du nom « femme »	108
Carte 121 : Formations du pluriel du nom « garçon »	109
Carte 122 : Formations du pluriel du nom « fille ».....	109
Carte 123 : Formations du pluriel du nom « frère ».....	110
Carte 124 : Formations du pluriel du nom « sœur ».....	111
Carte 125 : Formations du pluriel du nom « bélier »	111
Carte 126 : Formations du pluriel du nom « œil »	112
Carte 127 : L'état d'annexion dans le syntagme /awal n weryaz/ (parole d'homme).....	115
Carte 128 : Le pronom personnel indépendant de la 1 ^{ère} personne du singulier (1S)	117
Carte 129 : Le pronom personnel indépendant de la 2 ^{ème} personne du masculin singulier (2MS)	117
Carte 130 : Le pronom personnel indépendant de la 2 ^{ème} personne du féminin singulier (2FS)	118
Carte 131 : Le pronom personnel indépendant de la 3 ^{ème} personne du masculin singulier (3MS)	118
Carte 132 : Le pronom personnel indépendant de la 3 ^{ème} personne du féminin singulier (3FS)	119
Carte 133 : Le pronom personnel indépendant de la 1 ^{ère} personne du pluriel (1P).....	119
Carte 134 : Le pronom personnel indépendant de la 2 ^{ème} personne du masculin pluriel (2MP)	120

Carte 135 : Le pronom personnel indépendant de la 2 ^{ème} personne du féminin pluriel (2FP).....	120
Carte 136 : Le pronom personnel indépendant de la 3 ^{ème} personne du masculin pluriel (3MP)	121
Carte 137 : Le pronom personnel indépendant de la 3 ^{ème} personne du féminin pluriel (3FP).....	121
Carte 138 : Le pronom personnel affixe direct de la 1 ^{ère} personne du singulier (1S) post-verbal Ia et Ib.....	123
Carte 139 : Le pronom personnel affixe direct de la 2 ^{ème} personne du masculin singulier (2MS) post-verbal Ia.....	123
Carte 140 : Le pronom personnel affixe direct de la 2 ^{ème} personne du féminin singulier (2FS) post-verbal Ia.....	124
Carte 141 : Le pronom personnel affixe direct de la 3 ^{ème} personne du féminin singulier (3FS) post-verbal Ia.....	124
Carte 142 : Le pronom personnel affixe direct de la 1 ^{ère} personne du pluriel (1P) post-verbal Ia et Ib.....	125
Carte 143 : Le pronom personnel affixe direct de la 2 ^{ème} personne du masculin pluriel (2MP) post-verbal Ia.....	126
Carte 144 : Le pronom personnel affixe direct de la 2 ^{ème} personne du féminin pluriel (2FP) post-verbal Ia.....	126
Carte 145 : Le pronom personnel affixe direct de la 3 ^{ème} personne du masculin pluriel (3MP) post-verbal Ia.....	127
Carte 146 : Le pronom personnel affixe direct de la 3 ^{ème} personne du féminin pluriel (3FP) post-verbal Ia.....	127
Carte 147 : Le pronom personnel affixe indirect de la 1 ^{ère} personne du singulier (1S) post-verbal.....	129
Carte 148 : Le pronom personnel affixe indirect de la 2 ^{ème} personne du masculin singulier (2MS) post-verbal.....	129
Carte 149 : Le pronom personnel affixe indirect de la 2 ^{ème} personne du féminin singulier (2FS) post-verbal.....	130
Carte 150 : Le pronom personnel affixe indirect de la 1 ^{ère} personne du pluriel (1P) post-verbal.....	130
Carte 151 : Le pronom personnel affixe indirect de la 2 ^{ème} personne du masculin pluriel (2MP) post-verbal.....	131
Carte 152 : Le pronom personnel affixe indirect de la 2 ^{ème} personne du féminin pluriel (2FP) post-verbal.....	131
Carte 153 : Le pronom personnel affixe indirect de la 3 ^{ème} personne du féminin pluriel (3FP) post-verbal.....	132
Carte 154 : Le pronom personnel affixe des noms de parenté, 2 ^{ème} personne du masculin singulier (2MS).....	134
Carte 155 : Le pronom personnel affixe des noms de parenté, 1 ^{ère} personne du pluriel (1P).....	134
Carte 156 : Le pronom personnel affixe des noms de parenté, 2 ^{ème} personne du masculin pluriel (2MP).....	135
Carte 157 : Le pronom personnel affixe des noms de parenté, 2 ^{ème} personne du féminin pluriel (2FP).....	135
Carte 158 : Le pronom personnel affixe des prépositions, 2 ^{ème} personne du masculin singulier (2MS).....	137
Carte 159 : Le pronom personnel affixe des prépositions, 2 ^{ème} personne du féminin pluriel (2FP).....	137
Carte 160 : Le pronom personnel affixe de la préposition /n/, 2 ^{ème} personne du masculin singulier (2MS).....	138
Carte 161 : Le pronom personnel affixe de la préposition /n/, 2 ^{ème} personne du féminin singulier (2FS).....	138
Carte 162 : Le pronom personnel affixe de la préposition /n/, 1 ^{ère} personne du pluriel (1P).....	139
Carte 163 : Le pronom personnel affixe de la préposition /n/, 2 ^{ème} personne du masculin pluriel (2MP).....	139
Carte 164 : Le pronom personnel affixe de la préposition /n/, 2 ^{ème} personne du féminin pluriel (2FP).....	140
Carte 165 : Le pronom personnel affixe de la préposition /n/, 3 ^{ème} personne du féminin pluriel (3FP).....	140
Carte 166 : Le pronom personnel affixe des auxiliaires prédicatifs et des présentatifs, 2 ^{ème} personne du masculin singulier (2MS).....	142
Carte 167 : Le pronom personnel affixe des auxiliaires prédicatifs et des présentatifs, 2 ^{ème} personne du féminin singulier (2FS).....	142
Carte 168 : Le pronom personnel affixe des auxiliaires prédicatifs et des présentatifs, 2 ^{ème} personne du masculin pluriel (2MP).....	143
Carte 169 : Le pronom personnel affixe des auxiliaires prédicatifs et des présentatifs, 2 ^{ème} personne du féminin pluriel (2FP).....	143
Carte 170 : Le pronom personnel affixe des auxiliaires prédicatifs et des présentatifs, 3 ^{ème} personne du masculin pluriel (3MP).....	144
Carte 171 : Le pronom personnel affixe des auxiliaires prédicatifs et des présentatifs, 3 ^{ème} personne du féminin pluriel (3FP).....	144
Carte 172 : Le pronom indéfini animé du masculin singulier (un, quelqu'un).....	146
Carte 173 : Le pronom indéfini animé du féminin singulier (une, quelqu'une).....	146
Carte 174 : Le pronom indéfini animé du pluriel (quelques-uns, quelques-unes, quelques).....	147
Carte 175 : Pronom indéfini masculin singulier (un) + /n/ + un nom au MS (puits).....	147
Carte 176 : Pronom indéfini féminin singulier (une) + /n/ + nom au FS (chèvre).....	148
Carte 177 : Le pronom indéfini inanimé au masculin singulier (une chose indéfinie au MS, un tel).....	148
Carte 178 : Le pronom indéfini inanimé au féminin singulier (une chose indéfinie au FS, une telle).....	149
Carte 179 : Le pronom indéfini inanimé au masculin pluriel (une chose indéfinie au MP, tels).....	149
Carte 180 : Le pronom indéfini inanimé au féminin pluriel (une chose indéfinie au FP, telles).....	150
Carte 181 : Le pronom d'altérité au masculin singulier (un autre, l'autre).....	152
Carte 182 : Le pronom d'altérité au féminin singulier (une autre, l'autre).....	152
Carte 183 : Le pronom d'altérité au masculin pluriel (des/les autres).....	153
Carte 184 : Le pronom d'altérité au féminin pluriel (des/les autres).....	153
Carte 185 : Le pronom démonstratif de proximité au masculin singulier (celui-ci).....	155
Carte 186 : Le pronom démonstratif de proximité au féminin singulier (celle-ci).....	155
Carte 187 : Le pronom démonstratif de proximité au masculin pluriel (ceux-ci).....	156
Carte 188 : Le pronom démonstratif de proximité au féminin pluriel (celles-ci).....	156
Carte 189 : Le pronom démonstratif d'éloignement au masculin singulier (celui-là).....	157
Carte 190 : Le pronom démonstratif d'éloignement au féminin singulier (celle-là).....	157
Carte 191 : Le pronom démonstratif d'éloignement au masculin pluriel (ceux-là).....	158
Carte 192 : Le pronom démonstratif d'éloignement au féminin pluriel (celles-là).....	158
Carte 193 : Le pronom démonstratif anaphorique au masculin singulier (celui en question).....	159
Carte 194 : Le pronom démonstratif anaphorique au féminin singulier (celle en question).....	159
Carte 195 : Le pronom démonstratif anaphorique au masculin pluriel (ceux en question).....	160
Carte 196 : Le pronom démonstratif anaphorique au féminin pluriel (celles en question).....	160
Carte 197 : Le pronom interrogatif au masculin singulier (lequel ?).....	162
Carte 198 : Le pronom interrogatif au féminin singulier (laquelle ?).....	162
Carte 199 : Le pronom interrogatif au masculin pluriel (lesquels ?).....	163
Carte 200 : Le pronom interrogatif au féminin pluriel (lesquelles ?).....	163
Carte 201 : L'indice de personne de la 2 ^{ème} personne du féminin pluriel (2FP).....	168
Carte 202 : L'indice de personne de la 3 ^{ème} personne du féminin pluriel (3FP).....	168
Carte 203 : L'indice d'impératif du masculin pluriel (MP).....	169
Carte 204 : L'indice d'impératif du féminin pluriel (FP).....	169
Carte 205 : Le marqueur de dérivation /twa/ et ses allomorphes.....	173
Carte 206 : Alternances vocaliques des verbes de type /ccv/ au prétérit, l'exemple de /bna/ ou /bnu/ (construire).....	177
Carte 207 : Alternances vocaliques des verbes de type /cc/ ou /C/ au prétérit, l'exemple de /zer/ (voir).....	178
Carte 208 : Alternances vocaliques des verbes de type /ac/ au prétérit, l'exemple de /af/ (trouver).....	179
Carte 209 : Comportement de la voyelle finale de la base /-usa-/ (P/3S, « venir ») devant le marqueur déictique /-d/.....	180

Carte 210 : Alternances vocaliques du cas particulier de /ari/ (écrire) au prétérit.....	181
Carte 211 : Variation de la base du verbe /awY/ (apporter) à l'aoriste.....	182
Carte 212 : Variation de la base du verbe /awY/ (apporter) à l'aoriste intensif.....	183
Carte 213 : Variation de la base du verbe /awY/ (apporter) à l'aoriste intensif négatif.....	183
Carte 214 : Variation de la base du verbe /awY/ (apporter) au prétérit.....	184
Carte 215 : Variation de la base du verbe /awY/ (apporter) au prétérit négatif.....	184
Carte 216 : Variation de la base du verbe /č/ ou /šš/ (manger) dans l'opposition [A ~ AI].....	185
Carte 217 : Variation de la base du verbe /sew/ (boire) dans l'opposition [A ~ AI].....	186
Carte 218 : Variation de la base du verbe /kker/ - /nker/ (lever) dans l'opposition [AI forme primaire ~ P forme dérivée].....	187
Carte 219 : Marqueurs préverbaux d'aoriste et d'aoriste intensif (en dehors du contexte de subordination et d'interrogation).....	190
Carte 220 : Marqueurs préverbaux du passé-révolu non-redoublés.....	191
Carte 221 : Le nom d'action du verbe « rajouter ».....	194
Carte 222 : Le nom d'action du verbe « entrer ».....	194
Carte 223 : Le nom d'action du verbe « venir ».....	195
Carte 224 : Le nom d'action du verbe « devenir, retourner ».....	196
Carte 225 : Le nom d'action du verbe « boire ».....	196
Carte 226 : Le nom d'action du verbe « arroser ».....	197
Carte 227 : Le nom d'action du verbe « faire le lit ».....	197
Carte 228 : Le nom d'action du verbe « voir ».....	198
Carte 229 : Le nom d'action du verbe « lire, étudier ».....	198
Carte 230 : Le nom d'action du verbe « enseigner ».....	199
Carte 231 : Le nom d'action du verbe « monter ».....	200
Carte 232 : Le nom d'action du verbe « voler ».....	200
Carte 233 : Le nom d'action du verbe « acheter ».....	201
Carte 234 : Le nom d'action du verbe « prier ».....	201
Carte 235 : Le nom de qualité du verbe « être petit, jeune ».....	203
Carte 236 : Le nom de qualité du verbe « être petite, jeune ».....	204
Carte 237 : Le nom de qualité du verbe « être petits, jeunes ».....	204
Carte 238 : Le nom de qualité du verbe « être petites, jeunes ».....	205
Carte 239 : Le nom de qualité du verbe « être blanc ».....	205
Carte 240 : Les démonstratifs de proximité.....	207
Carte 241 : Les démonstratifs d'éloignement.....	207
Carte 242 : Les démonstratifs anaphoriques.....	208
Carte 243 : La préposition « au-dessus de ».....	208
Carte 244 : La préposition « au-dessous de ».....	209
Carte 245 : La préposition « devant ».....	209
Carte 246 : La préposition « derrière ».....	210
Carte 247 : L'adverbe de temps « aujourd'hui, à présent ».....	212
Carte 248 : L'adverbe de temps « hier ».....	212
Carte 249 : L'adverbe de temps « avant-hier ».....	213
Carte 250 : L'adverbe de temps « il y a trois jours ».....	213
Carte 251 : L'adverbe de temps « demain ».....	214
Carte 252 : L'adverbe de temps « après-demain ».....	215
Carte 253 : L'adverbe de temps « cette année ».....	215
Carte 254 : L'adverbe de temps « l'an dernier ».....	216
Carte 255 : L'adverbe de temps « il y a deux ans ».....	216
Carte 256 : L'adverbe de temps « l'an prochain ».....	217
Carte 257 : L'adverbe de temps « dans deux ans ».....	217
Carte 258 : L'adverbe de lieu « ici ».....	218
Carte 259 : L'adverbe de lieu « là-bas ».....	219
Carte 260 : L'adverbe de lieu « là-bas plus loin ».....	219
Carte 261 : L'adverbe de lieu « vers ici, en avant ».....	220
Carte 262 : L'adverbe de lieu « de loin ».....	220
Carte 263 : L'adverbe de manière « exprès ».....	221
Carte 264 : L'adverbe de manière « de force ».....	221
Carte 265 : L'adverbe de quantité « peu ».....	222
Carte 266 : L'adverbe de quantité « beaucoup ».....	222
Carte 267 : L'adverbe de quantité « tout, tous, toutes ».....	223
Carte 268 : L'auxiliaire prédicatif du présent non-révolu.....	224
Carte 269 : Les marqueurs d'ordinaux au masculin singulier ou pluriel ; le/les cinquième(s).....	225
Carte 270 : Les marqueurs d'ordinaux au féminin singulier ou pluriel ; la/les cinquième(s).....	226
Carte 271 : La conjonction « mais ».....	227
Carte 272 : La conjonction « parce que ».....	228
Carte 273 : La conjonction « quand, lorsque ».....	228
Carte 274 : La conjonction « tandis que ».....	229
Carte 275 : La conjonction « jusqu'à ce que ».....	229
Carte 276 : La conjonction « si + condition réelle ».....	230
Carte 277 : La conjonction « si + condition irréaliste ».....	230
Carte 278 : La conjonction « pour que ».....	231
Carte 279 : La conjonction « alors, alors que ».....	231
Carte 280 : La conjonction « pendant que ».....	232
Carte 281 : La conjonction « comme si ».....	232
Carte 282 : Les marqueurs de subordination relative.....	233
Carte 283 : Les marqueurs de négation verbale.....	235

Carte 284 : Les marqueurs de négation non-verbale existentielle	235
Carte 285 : Les marqueurs de négation non-verbale attributive	236
Carte 286 : L'interrogatif « qu'est-ce qui ? ».....	237
Carte 287 : L'interrogatif « qu'est-ce que ? »	238
Carte 288 : L'interrogatif « qui est-ce qui ? »	238
Carte 289 : L'interrogatif « où ? ».....	239
Carte 290 : L'interrogatif « par où ? »	239
Carte 291 : L'interrogatif « quand ? ».....	240
Carte 292 : L'interrogatif « est-ce que ? »	240
Carte 293 : L'interrogatif « pourquoi ? »	241
Carte 294 : L'interrogatif « comment ? ».....	241
Carte 295 : Le nom de corps « œil »	245
Carte 296 : Le nom de corps « nez ».....	245
Carte 297 : Le nom de corps « bouche ».....	246
Carte 298 : Le nom de corps « dent »	246
Carte 299 : Le nom de corps « molaire »	247
Carte 300 : Le nom de corps « oreille »	247
Carte 301 : Le nom de corps « doigt »	248
Carte 302 : Le nom de corps « lèvre »	248
Carte 303 : Le nom de corps « sourcil »	249
Carte 304 : Le nom de corps « cil »	249
Carte 305 : Le nom de corps « joue »	250
Carte 306 : Le nom de corps « menton »	250
Carte 307 : Le nom de corps « front ».....	251
Carte 308 : Le nom de corps « fesse »	251
Carte 309 : Le nom de corps « cheveux »	252
Carte 310 : Le nom de corps « ongle »	252
Carte 311 : Le nom de corps « coude ».....	253
Carte 312 : Le nom de corps « talon »	253
Carte 313 : Le nom de corps « foie »	254
Carte 314 : Le nom de corps « poumon »	254
Carte 315 : Le nom de corps « nombril ».....	255
Carte 316 : Le nom de parenté « grand-mère ».....	256
Carte 317 : Le nom de parenté « frère ».....	257
Carte 318 : Le nom de parenté « sœur »	257
Carte 319 : Le nom de parenté « oncle paternel ».....	258
Carte 320 : Le nom de parenté « fils »	259
Carte 321 : Le nom de parenté « fille ».....	259
Carte 322 : Le nom d'animaux « bélier ».....	260
Carte 323 : Le nom d'animaux « chat »	261
Carte 324 : Le nom d'animaux « chien »	261
Carte 325 : Le nom d'animaux « lapin ».....	262
Carte 326 : Le nom d'animaux « poussin »	262
Carte 327 : Le nom d'animaux « serpent »	263
Carte 328 : Le nom de couleur « bleu »	264
Carte 329 : Le nom de couleur « vert ».....	265
Carte 330 : Le numéral cardinal « onze »	266
Carte 331 : Le numéral ordinal « premier ».....	267
Carte 332 : Le numéral ordinal « dernier »	267
Carte 333 : Le nom de « lait ».....	268
Carte 334 : Le nom de « lait battu ».....	268
Carte 335 : Le nom de « berger ».....	269
Carte 336 : Le nom de « four traditionnel ».....	269
Carte 337 : Le nom de « queue »	270
Carte 338 : Le nom de « pays ».....	270
Carte 339 : Le nom de « corne »	271
Carte 340 : Le nom de « femme »	271
Carte 341 : Le nom de « droite ».....	272
Carte 342 : Le nom de « gauche ».....	272
Carte 343 : Le nom de « rivière ».....	273
Carte 344 : Le nom de « chemin »	273
Carte 345 : Le verbe de « entrer »	274
Carte 346 : Le verbe de « marcher »	274
Carte 347 : Le verbe de « devenir »	275
Carte 348 : Le verbe de « s'asseoir »	275
Carte 349 : Le verbe de « diviser »	276
Carte 350 : Le verbe de « tomber ».....	276
Carte 351 : Le verbe de « couvrir ».....	277
Carte 352 : Le verbe de « regarder ».....	277
Carte 353 : Le verbe de « descendre »	278
Carte 354 : Le verbe de « vouloir ».....	278
Carte 355 : Le verbe de « chercher »	279
Carte 356 : Le verbe de « avoir besoin ».....	279

INDEX DES TABLEAUX

Tableau 1 : Système vocalique des variétés berbères du Rif	17
Tableau 2 : Réalisations du /r/ vocalisé.....	29
Tableau 3 : Réalisations phonétiques du /r/ vocalisé	29
Tableau 4 : Réalisations phonétiques du /r/ vocalisé	29
Tableau 5 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /k/	41
Tableau 6 : Spirantisation dynamique de la vélaire simple /g/	49
Tableau 7 : Variantes géolinguistiques du lexème /aGuGil/.....	55
Tableau 8 : Mutations consonantiques des liquides	69
Tableau 9 : Dévoisement et vocalisation de la vélaire /ġ/.....	82
Tableau 10 : Marqueurs d'état du nom en berbère.....	113
Tableau 11 : Exemples de noms masculins aux deux états.....	113
Tableau 12 : Exemples de noms féminins aux deux états.....	113
Tableau 13 : Marqueurs d'état du nom dans les variétés berbères du Rif	113
Tableau 14 : Les pronoms personnels indépendants.....	116
Tableau 15 : Les pronoms affixes directs post-verbaux.....	122
Tableau 16 : Les pronoms affixes indirects post-verbaux.....	128
Tableau 17 : Les pronoms affixes des noms de parenté.....	133
Tableau 18 : Les pronoms affixes des prépositions	136
Tableau 19 : Les pronoms affixes des auxiliaires prédicatifs et des présentatifs.....	141
Tableau 20 : Les composants variables des pronoms indéfinis inanimés fondés sur /-naɣ-/.....	145
Tableau 21 : Les pronoms indéfinis inanimés.....	145
Tableau 22 : Les pronoms d'altérité dans le Rif occidental.....	151
Tableau 23 : Les pronoms démonstratifs	154
Tableau 24 : Éléments invariables du pronom démonstratif.....	154
Tableau 25 : Éléments variables du pronom démonstratif.....	154
Tableau 26 : Les pronoms interrogatifs.....	161
Tableau 27 : Indices d'impératif prédominants.....	166
Tableau 28 : L'opposition [A ~ P]	174
Tableau 29 : L'opposition [A ~ AI] ; préfixation de /t-/ ou /tt-/	174
Tableau 30 : L'opposition [A ~ AI] ; tension de la radicale médiane	174
Tableau 31 : L'opposition [A ~ AI] ; insertions vocaliques	175
Tableau 32 : L'opposition [A ~ AI] ; alternances et insertions consonantiques	175
Tableau 33 : L'opposition [A ~ AI] ; préfixation de /t-/ ou /tt-/ et insertions vocaliques.....	175
Tableau 34 : L'opposition [A ~ AI] ; préfixation de /t-/ ou /tt-/ et alternances/insertions consonantiques	175
Tableau 35 : L'opposition [A ~ AI] ; préfixation de /t-/ ou /tt-/ et alternances/insertions vocaliques et consonantiques	175
Tableau 36 : L'opposition [A ~ AI] ; changement de la racine verbale.....	175
Tableau 37 : L'opposition [P ~ AI].....	175
Tableau 38 : L'opposition [P ~ PN].....	175
Tableau 39 : L'opposition [AI ~ AIN].....	176
Tableau 40 : Les aoristes intensifs du verbe /aɣef/ (entrer) au 3MS chez les Ayt Weryaɣel	176
Tableau 41 : Alternances vocaliques du verbe /bna/ ou /bnu/ (construire) au prétérit.....	177
Tableau 42 : Alternances vocaliques du verbe /zer/ (voir) au prétérit	178
Tableau 43 : Alternances vocaliques du verbe /af/ (trouver) au prétérit.....	179
Tableau 44 : Alternances vocaliques du verbe /ari/ (écrire) au prétérit	181
Tableau 45 : Transformations de la base /-eč-/ ou /-ešš-/ (manger) à l'aoriste intensif.....	185
Tableau 46 : Transformations de la base /-sew-/ ou /-seb-/ (boire) à l'aoriste intensif.....	186
Tableau 47 : Les démonstratifs suffixes prédominants.....	206

BIBLIOGRAPHIE

- ABDELMASSIH E. T., 1968. Tamazight Verb Structure : a generative approach. The Hague, Mouton.
- AGHALI-ZAKARA M., 1986. Essai de psycho-linguistique touarègue. Observations auprès d'enfants d'âge scolaire. *Bulletin des études africaines de l'INALCO*, VI/12 : 7-95.
- ALLAOUA A., 1993. Les verbes de qualité et quelques remarques sur les pronoms personnels en berbère. *Acta Orientalia*, 54 : 31-45.
- ASPINION R. 1953. Apprenons le berbère. Initiation aux dialectes chleuhs. Rabat.
- ALLATI A., 1986. *Phonétique et phonologie d'un parler amazigh du Nord-Est marocain (le parler des Aït Saïd)*. Thèse de 3^e cycle, Université d'Aix-en-Provence.
- ALLATI A., 2002. *Diachronie Tamazighte ou berbère*. Tanger, Imprimerie Altopress.
- AMEUR M., 1990. A propos de la classification des dialectes berbères. *Etudes et documents berbères*, 7 : 15-27.
- BASSET A., 1929a. *Etudes de géographie linguistique en Kabylie*. Paris, Leroux.
- BASSET A., 1929b. *La langue berbère. Morphologie. Le verbe : étude de thèmes*. Paris, Leroux.
- BASSET A., 1933. Notes sur les parlers zénaga. *Bul. Com. Et. Hist. Scient. A.O.F.*, 16 : 319-320.
- BASSET A., 1934a. Présentation de cartes linguistiques berbères. *Comptes rendus du G.L.E.C.S.*, 1 : 42.
- BASSET A., 1934b. Notes sur les parlers touaregs du Soudan. *Bul. Com. Et. Hist. Scient. A.O.F.*, 17 : 496-509.
- BASSET A., 1935. Parlers touaregs du Soudan et du Niger. *Bul. Com. Et. Hist. Scient. A.O.F.*, 18 : 336-352.
- BASSET A., 1936a. *Atlas linguistique des parlers berbères*. Algérie, Territoires du nord, fasc. I, Equidés, Alger.
- BASSET A., 1936b. Présentation des premières cartes d'un atlas linguistique, en cours de réalisation, des parlers du Sahara et du Soudan. *Actes du 4^{ème} Congrès Int. de linguistes* : 177-181.
- BASSET A., 1936c. Siwa, Aoudjila et Imeghran. *Annales Inst. Et. Orient. d'Alger*, 2 : 119-127.
- BASSET A., 1937. Présentation de cartes linguistiques berbères. *Comptes rendus du G.L.E.C.S.*, 2 : 80-82.
- BASSET A., 1939. *Atlas linguistique des parlers berbères*. Algérie, Territoires du nord, fasc. II, Bovins, Alger.
- BASSET A., 1942. Etudes de géographie linguistique dans le Sud marocain. *Hespéris* : 3-22.
- BASSET A., 1945. Siwa et Aoudjila, problème verbal berbère. *Mélanges Gaudéfroy-Demombynes*, Le Caire : 279-300.
- BASSET A., 1948. La langue berbère au Sahara. *Cahiers Charles de Foucauld*, 10 : 115-127.
- BASSET A., 1952. *La langue berbère*. London, Oxford University Press.
- BASSET A., 1959. *Articles de dialectologie berbère*. Paris, Librairie Klincksieck.
- BEGUINOT Fr. 1942. Il Berbero Nefûsi di Fassâto (Grammatica, testi raccolti dalla viva voce, vocabularietti). Roma, Istituto per l'Oriente.
- BENTOLILLA F. 1981. *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère. Aït Seghrouchen d'Oum Jeniba (Maroc)*. Paris, SELAF.
- BIARNAY S., 1917. *Etude sur les dialectes berbères du Rif (Ibeqqoyen, Ait Ouriaghel, Ait Touzin, Temsaman, Ikebdanen, Ait Itteft)*. Paris, Leroux.
- BOUDOT-LAMOTTE A., 1964. Notes ethnographiques et linguistiques sur le parler berbère de Timimoun. *Journal Asiatique*, 252 : 487-558.
- BOUKOUS A., 1990. Vocalité, sonorité et syllabité. *Awal*, n° spécial : Hommage à Mouloud Mammeri : 203-218.
- BOUNFOUR A. & A. BOUMALK, 2001. *Vocabulaire usuel du Tachelhit*. Rabat, Ed. Centre Tariq bnu Zyad.
- BOUQUIAUX L., 1990. Les développements récents de la grammaire comparée et des classifications linguistiques en Afrique subsaharienne. *Linguistique aréale et recherches comparatives. Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, 65-76.
- BOUQUIAUX L. & al. (eds), 1980. *Problèmes de comparatisme et de dialectologie dans les langues africaines*. Paris, Société d'études linguistiques et anthropologiques de France.
- BOUQUIAUX L. & J.M.C. THOMAS, 1987. *Enquête et description des langues à traditions orales*, 3 vols., Paris, SELAF.
- BRUGNATELLI V., 1982. Note di geografia linguistica berbera. *Atti del Sodalizio Glottologico Milanese* (Milano, 30 Marzo 1981), XXII : 37-49.
- BRUGNATELLI V., 1986. Alternanze accentuali e morfo-sintassi nominale nel berbero orientale. *Contributi di Orientalistica, Glottologia e Dialettologia. Quaderni di ACME*, 7 : 61-72.
- BRUGNATELLI V., 1987. Deux notes sur l'état d'annexion en berbère. In : Jungraithmayr & Müller (eds), *Proceedings 4th International Hamito-Semitic Congress*, 349-359.
- BRUGNATELLI V., 1997. L'état d'annexion en diachronie. In : Bausi & Tosco (eds), *Afroasiatica Napolitana. Contributi presentati all'8^o Incontro di Linguistica Afroasiatica (Camito-Semitica)*, 139-150.
- BRUGNATELLI V., 1998. La morphologie des noms berbères en w-. Considérations diachroniques. In : El Medlaoui, Gafaiti, Saa (eds), *Actes du Premier Congrès Chamito-sémitique de Fès*, 51-67.
- BRUGNATELLI V., 1999. I prestiti latini in berbero: un bilancio. In : Lamberti & Tonelli (eds), *Afroasiatica Tergestina. Papers from the 9th Italian Meeting of Afro-Asiatic (Hamito-Semitic) Linguistics*, 325-332.
- CADI K., 1987. *Système verbal rifain. Forme et sens*. Paris, SELAF.
- CHAKER S., 1978. *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) : Syntaxe*.- Thèse de Doctorat d'Etat ès-Lettres (dir. D. François), Paris, Université René Descartes, Sorbonne.
- CHAKER S., 1983. *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie). Syntaxe*., Aix-en-Provence, Publications Université de Provence.
- CHAKER S., 1984. *Textes en Linguistique Berbère. (Introduction au domaine berbère)*. Paris, Editions du CNRS.
- CHAKER S., 1985. Adverbe. *Encyclopédie berbère*. II : 157-163.
- CHAKER S., 1988. Annexion (état de). *Encyclopédie berbère*. V : 157-163.
- CHAKER S., 1989. Aspect (verbe). *Encyclopédie berbère*. VII : 971-977.
- CHAKER S., 1995. *Linguistique berbère. Etudes de syntaxe et de diachronie*. Paris-Louvain, Editions Peeters.
- CHAKER S. & D. CAUBET (eds), 1996. *La négation en berbère et en arabe maghrébin*. Paris, L'Harmattan.
- CHAKER S., 1997. Quelques faits de grammaticalisation dans le système verbal berbère. In : Taïfi (ed), *Voisinage. Mélanges en hommage à la mémoire de Kaddour Cadi*, 183-210.
- CHAMBERS J. K. & TRUDGILL P., 1980 (1998, 2^{ème} ed.). *Dialectology*. Cambridge, Cambridge University Press.
- CHAMBERS J. K., TRUDGILL P. & SCHILLING-ESSTES N., 2001. *The Handbook of Language Variation and change*. Malden / Oxford / Carlton, Blackwell.
- CHAMI M., 1979. *Un parler amazigh du Rif marocain : approche phonologique et morphologique*. Thèse du 3^e cycle, Paris-V.
- CHTATOU M., 1982. *Aspects of the Phonology of a Berber dialect of the Rif*. Ph.D. dissertation, London, University of London/SOAS.
- CHTATOU M., 1994. La représentation vocalique dans les dialectes berbères du Rif. *Etudes et Documents berbères*, 11 : 177-196.
- COLIN G.S., 1929. Le parler berbère des Ghmara. *Hespéris* : 173-208.
- CORTADE J.-M., 1969. *Essai de grammaire touarègue (dialecte de l'Ahaggar)*. Alger, IRS-Université d'Alger.
- DAAN J. C., 1999. Dialects. In : Preston D. R. (ed), *Handbook of perceptual dialectology*, vol. 1 : 9-30.
- DALLET J.-M., 1982. *Dictionnaire kabyle-français (parler des At Mengellat, Algérie)*. Paris, Peeters (Selaf).
- DELHEURE J., 1984. *Ağraw n yiwalen tumzabt t-tfransist – Dictionnaire mozabite-français*. Paris, Peeters (Selaf).
- DELHEURE J., 1987. *Ağraw n iwalen teggargent-tarumit – Dictionnaire ouargli-français*. Paris, Peeters (Selaf).
- DELHEURE J., 1989a, Étude sur le mozabite, *Études et Documents Berbères*, 6 : 120-157.
- DELHEURE J., 1989b. Systèmes verbaux ouargli-mozabite. In : *Journée d'étude de linguistique berbère (Samedi 11 mars 1989, Sorbonne)*, 53-64.
- DELL F. & M. ELMEDLAOUI, 1985. Syllabic Consonants and Syllabification in Imdlawn Tashlhiyt Berber. *Journal of African Languages and Linguistics*, 7/2 : 105-130.

- DELL F. & M. ELMEDLAOUI, 1988. Syllabic Consonants in Berber: Some New Evidence. *Journal of African Languages and Linguistics* 10/1 : 1-17.
- DELL F. & O. TANGI, 1993. On the vocalisation of /r/ in ath-Sidhar Rifain Berber. *Linguistica communicatio*, 5/1-2 : 211-224.
- DESTAING E., 1907. *Etude sur le dialecte berbère des Beni Snous*. Paris, Leroux.
- DESTAING E., 1914a. *Dictionnaire français - berbère (dialecte des Beni Snous)*. Paris, Leroux.
- DESTAING E., 1914b. *Dictionnaire français - berbère (Metmata du Djendel)*. Paris, Leroux.
- DESTAING E., 1920. *Etude sur la Tachelhit du Soûs I : vocabulaire français-berbère*. Paris, Leroux.
- DESTAING E., 1925. Interdictions de vocabulaire en berbère. *Mélanges René Basset*, tome II : 177-277.
- DROUIN J., 1996. Les formes participiales en berbère. Essai de dialectologie comparée. *Littérature orale arabo-berbère (LOAB)*, 24 : 233-260.
- DURAND O., 1992. L'enchevêtrement des parlers berbères. *Rivista di Studi Orientali*, vol. LXV, fasc. 3-4 : 185-194.
- EL AISSATI A., 1989. *A Study of the Phonotactics of Asht Touzine Tarifit Dialect*. Thèse de DES, Rabat, Université Mohamed V.
- EL MOUNTASSIR A., 1999. *Initiation au tachelhit (langue berbère du sud du Maroc)*. Paris, Langues & Mondes - l'Asiathèque.
- EL MOUNTASSIR A., 2003. *Dictionnaire des verbes Tachelhit – Français (Parler berbère du sud du Maroc)*. Paris, L'Harmattan.
- FERGUSON 1978. Phonological processes. In : Greenberg & al. (eds) *Universals of Human language*, Volume 2 : Phonology, Stanford University Press.
- FOUCAULD CH. DE & A. MOTYLINSKI, 1984. *Textes touaregs en prose*. (Chaker, Claudot et Gast ; eds), Aix-en-Provence, Edisud.
- FREI H., 1953. *Le livre des deux mille phrases*. Genève, Librairie Droz.
- GALAND L., 1953. La phonétique en dialectologie berbère. *Orbis*, 2 : 225-233.
- GALAND L., 1957. Un cas particulier de phrase non verbale : l'« anticipation renforcée » et l'interrogation en berbère, *Mémorial André Basset*, Paris, A. Maisonneuve, 27-37.
- GALAND L., 1964. L'énoncé verbal en berbère : étude de fonctions. *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 21 : 33-53.
- GALAND L., 1966a. La construction du nom complément de nom en berbère. *Comptes rendus du G.L.E.C.S.*, X, : 166-172.
- GALAND L., 1966b. Les pronoms personnels en berbère, *BSL*, 61/1 : 286-298.
- GALAND L., 1969. Types d'expansion nominale en berbère. *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 25 : 83-100.
- GALAND L., 1970. Unité et diversité du vocabulaire berbère. *Atti della Settimana Maghribina (Cagliari, 22-25 maggio 1969)*, 5-16.
- GALAND L., 1977. Continuité et renouvellement d'un système verbal : le cas du berbère, *BSL*, 72/1 : 275-303.
- GALAND L., 1978 (republication de 1964). Géographie linguistique dans la région de Imi n Tanout (Grand Atlas marocain). In : A.J. van Windekens, *Communications et rapports du Premier Congrès International de dialectologie générale* (Louvain, 21 au 25 août, Bruxelles 26 et 27 août 1960), 49-63.
- GALAND L., 1980. Une intégration laborieuse : les « verbes de qualité » du berbère, *B.S.L.*, 75/1 : 347-362.
- GALAND L., 1987. Les emplois de l'aoriste sans particule en berbère. In : Jungraithmayr & Müller (eds), *Proceedings 4th International Hamito-Semitic Congress*, 361-379.
- GALAND L., 1988a. Le berbère. In : Perrot (ed), *Les langues dans le monde ancien et moderne*, III, *Les langues chamito-sémitiques*, 207-242.
- GALAND L., 1988b. Typologie des propositions relatives : la place du berbère. *LALIES. Actes des sessions de linguistique et de littérature*, 6 : 81-101.
- GALAND L., 1990. Du nom au verbe d'état. Le témoignage du berbère. In : Mukarovskiy (ed), *Hamito-Semitic, Berber, Chadic*, Volume 1 : 123-138.
- GALAND L., 1994. La personne grammaticale en berbère. *Faits de langues*, 3 : 79-86.
- GALAND L., 1995. La négation en berbère. *Matériaux arabes et sudarabiques*, *GELLAS* (nouvelle série), 8 : 169-181.
- GALAND L., 2002. *Etudes de linguistique berbère*, Louvain/Paris, Peeters.
- GALAND-PERNET P., 1984. Sur l'origine des désinences verbales des 1^{ère} et 2^e personnes du singulier en berbère. *Comptes rendus du G.L.E.C.S.*, 29-30 : 7-38.
- GUERSSEL M., 1977. Constraints on phonological rules. *Linguistic Analysis*, 3 : 267-305.
- GUERSSEL M., 1983. A phonological analysis of construct state in Berber, *Linguistic Analysis*, 11/3 : 309-330.
- GILLIÉRON J., 1902-1910. *Atlas linguistique de la France*. Paris, Champion.
- GOOSSENS J., 1969. *Strukturelle Sprachgeographie. Eine Einführung in Methodik und Ergebnisse*. Heidelberg.
- GOOSSENS J., 1977. *Inleiding tot de Nederlandse Dialectologie*. Groningen, Wolters-Noordhoff.
- GROSSE R., 1960. Strukturalismus und Dialektgeographie. *Biuletyn Fonograficzny*, III : 89-101.
- HAGÈGE CL., 1984. Du concept à la fonction en linguistique, ou la polarité verbo-nominale. *La linguistique*, 20/2 : 15-28.
- HAMDAOUI M., 1985. *Description phonétique et phonologique d'un parler amazigh du Rif marocain (Province d'Al Hoceima)*. Thèse du 3^{ème} cycle, Aix-en-Provence, Université de Provence.
- IBÁÑEZ E., 1944. *Diccionario español-rifeño*. Madrid.
- KENSTOWICZ M. & CH. PYLE, 1973. On the phonological integrity of geminate clusters. In : Kenstowicz & Kisseberth (eds), *Issues in Phonological Theory*, 27-43.
- KOSSMANN M., 1989. L'inaccompli négatif en berbère. *Etudes et documents berbères*, 6 : 19-29.
- KOSSMANN M., 1995. Schwa en berbère. *JALL*, 16 : 71-82.
- KOSSMANN M., 1997. *Grammaire du berbère de Figuig (Maroc oriental)*. Paris-Louvain, Ed. Peeters.
- KOSSMANN M., 1999a. *Essai sur la phonologie du proto-berbère*. Köln, Rüdiger Köppe Verlag.
- KOSSMANN M., 1999b. Cinq notes de linguistique historique berbère. *Etudes et documents berbères*, 17 : 131-152.
- KOSSMANN M., 2000. *Esquisse grammaticale du rifain oriental*. Paris-Louvain, Ed. Peeters.
- KOSSMANN M., 2001. Les désinences modales en berbère. *Rivista degli Studi Orientali*, LXXIV, 1-4 : 25-39.
- KOSSMANN M., 2003. The Origin of the Berber « Participle ». In : Bender, Appleyard & Takács (eds), *Afrasian : Selected Comparative-Historical Linguistic Studies in Memory of Igor M. Diakonoff*, 27-40.
- KURATH H., 1972. *Studies in Area Linguistics*. Bloomington / London, Indiana University Press.
- KURATH H. & BLOCH B., 1939. *Handbook of the Linguistic Geography of New England*. Brown University Press.
- LAFKIOUI M., 1996. La négation en tarifit. In : Chaker & Caubet (eds), *La négation en berbère et en arabe maghrébin*, Paris, L'Harmattan, 49-77.
- LAFKIOUI M., 1998. Les Berbères et leur langue : le cas des immigrés berbères en Belgique. In : C. Canut (ed.), *Attitudes, Représentations et Imaginaires en Afrique*, Paris, L'Harmattan/Langues'O : 119-130.
- LAFKIOUI M., 1999a. *Syntaxe intégrée de l'énoncé non-verbal berbère*. Thèse de Doctorat (dir. S. Chaker), Paris, Inalco, tome I (416 p.) + tome II (annexe corpus).
- LAFKIOUI M., 1999b. Propositions pour la notation usuelle à base latine du berbère et application sur le rifain. *L'enseignement / Apprentissage de l'Amazighe : expériences, problématiques et perspectives* (Agadir, juillet 1996), 66-82.
- LAFKIOUI M., 2000a. Syntaxe intégrée de l'énoncé non-verbal berbère : l'énoncé à auxiliaire de prédication spécifique. *Comptes rendus du G.L.E.C.S.* XXXIII (30 avril et 28 mai 1998), 165-187.
- LAFKIOUI M., 2000b. Propositions pour la notation usuelle à base latine du rifain. *Comptes rendus du G.L.E.C.S.* XXXIII (30 janvier 1997), 189-200.
- LAFKIOUI M., 2001. Typologie des assertions affirmatives non-verbales du rifain. Approche de syntaxe intégrée. *Frankfurter Afrikanistische Blätter*, 13 : 97-120.
- LAFKIOUI M., 2002a. Le rifain et son orthographe : entre variation et uniformisation. In : D. Caubet, S. Chaker & J. Sibille (eds.), *Codification des langues de France*. Paris, L'Harmattan : 355-366.
- LAFKIOUI M., 2002b. L'intonation et ses fonctions syntaxiques en rifain. In : Naït-Zerrad K. (ed), *Articles de linguistique berbère. Mémorial Werner Vycichl.*, Paris : L'Harmattan : 253-281.

- LAFKIOU M., 2006a. La vocalisation des alvéolaires /r/ et /rr/ dans les variétés berbères du Rif. In : Ibrizimow, Vossen & Stroomer (eds), *Etudes berbères III. Le nom, le pronom et autres articles*. Köln, Rüdiger Köppe Verlag : 175-184.
- LAFKIOU M., 2006b. La spirantisation dynamique de la vélaire occlusive simple /k/ dans les variétés berbères du Rif. In : *Studi berberi e mediterranei. Miscellanea in onore di L. Serra*, IUO, Napoli.
- LAFKIOU M., 2006c. Complémentarité syntactico-énonciative entre morphèmes et intonèmes. Le cas du berbère. In : Lonnet & Mettouchi, (eds), *Les langues chamito-sémitiques*, Volume 2, *FDL*, 27 : 141-149.
- LAFKIOU M., à paraître. Les indices personnels verbaux des variétés berbères du Rif, In : Bouhjar & Souifi (eds), *L'amazighe dans l'Oriental et le Nord du Maroc : variation et convergence*, Université de Oujda/Ircam, 10-11 novembre 2005.
- LAFKIOU M. & D. MEROLLA, 2002. *Contes berbères chaouis de l'Aurès*. Köln, Rüdiger Köppe Verlag.
- LAFKIOU M. & M. KOSSMANN, à paraître. Les inaccomplis du tarifit, In : Bouhjar & Souifi (eds), *L'amazighe dans l'Oriental et le Nord du Maroc : variation et convergence*, Université de Oujda/Ircam, 10-11 novembre 2005.
- LANFRY J., 1968. Ghadamès. Etude de linguistique et ethnographique I. Fort-National.
- LAOUST E., 1912. *Etude sur le dialecte berbère du Chenoua*. Paris, Leroux.
- LAOUST E., 1920, *Mots et choses berbères, notes de linguistique et d'ethnographie*. Paris, Challamel.
- LAOUST E., 1932. *Siwa*. Paris, Leroux.
- LEGUIL A., 1981. Remarques sur la labio-velarité en berbère. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 76: 20-23.
- LEGUIL A., 1983. L'injonctif-concessif en berbère. *Bulletin des études africaines de l'Inalco*, 3/5 : 127-138.
- LEGUIL A., 1984. La focalisation en touareg de l'Adhagh, *Bulletin des Etudes Africaines de l'Inalco*, 4/8 : 73-87.
- LEGUIL A., 1988. Sémantique de la focalisation en berbère, *B.S.L.P.*, 83/1 : 6-7.
- LOUALI-RAYNAL N., 1999. La spirantisation en berbère. In : Lamberti & Tonelli (eds), *Afroasiatica Tergestina. Papers from the 9th Italian Meeting of Afro-Asiatic (Hamito-Semitic) Linguistics*, 271-298.
- LOUALI-RAYNAL N., 2000. Vocalisme berbère et voyelles touarègues. In : Chaker (ed), *Etudes berbères et chamito-sémitiques. Mélanges offerts à Karl-G. Prasse* : 263-276.
- LOUALI-RAYNAL N., 2002. Les mutations du l et du r pan-berbère. In : Naït-Zerrad (ed), *Articles de linguistique berbère. Mémoial Werner Vycichl* : 301-334.
- LOUALI N. & G. PUECH, 1997. Le vocalisme en berbère rifain. *Journées d'Etudes Linguistiques : La voyelle dans tous ses états*, Nantes : 38-43.
- LOUALI N. & G. PUECH, 1998. La partition de l'espace vocalique en berbère rifain, *Actes des XXIIèmes Journées d'Etudes sur la Parole*, Martigny : 83-85.
- LOUBIGNAC V., 1924. *Etude sur le dialecte berbère des Zaïan et Aït Sgougou : grammaire, textes, lexique*. Paris. Ernest Leroux.
- MADOUÏ KH., 1994-1995. *Contribution à la géographie linguistique de la Petite-Kabylie*. Mémoire de D.E.A., Paris, Inalco.
- MARTINET A., 1967. *Éléments de linguistique générale*. Paris, Armand Colin.
- MARTINET A., 1985. *Syntaxe générale*. Paris, Armand Colin.
- METTOUCHI A., 2003. Contrastive Focalization on Clefts in Taqbaylit Berber. In : Mettouchi & Ferré (eds), *Proceedings of IP2003 Interfaces Prosodiques*, Nantes (27-29 mars 2003) : 143-148.
- MÖHLIG W. J. G., 1980. L'atlas linguistique du Kenya : méthodes et résultats. In : L. Bouquiaux & al. (eds), *Problèmes de comparatisme et de dialectologie dans les langues africaines* : 57-83.
- NAÏT-ZERRAD K., 2001. *Grammaire moderne du kabyle*. Paris, Karthala.
- NAÏT-ZERRAD K., 2004. *Linguistique berbère et applications*. Paris, L'Harmattan.
- NEHLIL, 1909. *Etude sur le dialecte de Ghat*. Paris, Leroux.
- NICOLAS FR., 1953. *La langue berbère de Maurétanie*. Mémoires de l'IFAN, 33, Dakar, Ifan.
- ORTON H., 1960. An English dialect survey : Linguistic Atlas of England. *Orbis*, 9 : 393-397.
- ORTON H., 1962. Survey of English dialects : introduction. Leeds, E. J. Arnold.
- PARADISI U., 1960. Il berbero di Augila : materiale lessicale. *Rivista degli Studi Orientali*, XXXV : 157-177.
- PELLAT CH., 1955. Textes berbères dans le parler des Aït Seghrouchen de la Moulouya. Paris, Editions Larose.
- PENCHOEN TH., 1973. Etude syntaxique d'un parler berbère (Aït Frah de l'Aurès). *Studi Magrebini*, 5.
- POP S., 1951. *La dialectologie. Aperçu historique et méthodes d'enquêtes linguistiques. Dialectologie non romane*. Louvain-Gembloux, Chez L'auteur-J. Duculot.
- PRASSE K.-G., 1972-74. *Manuel de grammaire touarègue (tahaggart)*. 3 volumes (1972 : Phonétique-Ecriture-Pronom ; 1973 : Verbe ; 1974 : Nom), Copenhagen, Akademisk Forlag.
- PRASSE K.-G., 1975. The Reconstruction of Proto Berber Short Vowels. In : Bynon & Bynon (eds), *Hamito-Semitic* : 215-232.
- PRASSE K.-G. & GH. ALOJALY & GH. MOHAMED, 1998. *Āsāggālalaf Tāmažēq-Tāfrānsist – Lexique Touareg-français*. Copenhagen. Museum Tusculanum Press.
- RABHI A., 1994. *Description d'un parler berbère : Ayt-Mhend d'Aokas. Morpho-syntaxe*. Mémoire de DEA, Paris, Inalco.
- RABDI L., 2004. Le parler d'Ihbachen (Kabylie Orientale – Algérie). Köln, Rüdiger Köppe Verlag.
- RENISIO A., 1932. *Etude sur les dialectes berbères des Beni Iznassen, du Rif et des Senhaja de Srair*. Paris, Leroux.
- ROUX A., 1954. Un aoriste berbère à suffixe -it. *Proceedings of the 23d International Congress of Orientalists (Cambridge)* : 379-380.
- SADIQI F., 2004. *Grammaire du berbère*. Casablanca, Afrique Orient.
- SAIB J., 1974. Gemination and spirantization in Berber: diachrony and synchrony. *Studies in African Linguistics*, 5 : 1-26.
- SAIB J., 1982. Initial vowel and reduction in Tamazight-berber nouns, *Langues et Littératures*, 2.
- SARNELLI T., 1924-25. *Il dialetto berbero di Sokna*. Napoli, Società Africana d'Italia.
- SARRIONANDIA P., 1905. *Gramática de la lengua rifeña*. Tanger, Topografia.
- SAUSSURE F. de, 1968. *Cours de linguistique générale*. Engler (ed), tome 1, Wiesbaden, Otto Harrossowitz.
- SCHUCHARDT, 1918. Die romanischen Lehnwörter in Berberischen. *Kaiserliche Akademie des Wissenschaften in Wien, Philologisch-Historische Klasse, Sitzungsberichte 188, Band 4, Abhandlung*, Wien : 4-81.
- STROOMER H., 1998. Dialect differentiation in Tachelhiyt Berber (Morocco). *Actes du 1^{er} congrès Chamito-sémitique de Fès (12-13 mars 1997)*, El Medlaoui, Gafati & Saa (eds), Fès, 37-49.
- TAÏFI M., 1979. Intégration phonétique des emprunts. *Bulletin économique et social du Maroc*, n° 140.
- TAÏFI M., 1988. Problèmes méthodologiques relatifs à la confection d'un dictionnaire du tamazight. *Awal : Cahiers d'Etudes Berbères*, 4, 15-26.
- TAÏFI M., 1992. *Dictionnaire Tamazight – Français (Parler berbère du Maroc central)*. Paris, L'Harmattan.
- TAINÉ-CHEIKH C., 1999. Le zénaga de Maurétanie à la lumière du berbère commun. In : Lamberti & Tonelli (eds), *Afroasiatica Tergestina. Papers from the 9th Italian Meeting of Afro-Asiatic (Hamito-Semitic) Linguistics*, 299-324.
- TAINÉ-CHEIKH C., 2003. L'adjectif et la conjugaison suffixale en berbère. In : Lentin & Lonnet (eds), *Mélanges David Cohen* : 661-674.
- TANGI O., 1991. *Aspects de la phonologie d'un parler berbère du Maroc : Ath-Sidhar (Rif)*. Thèse de Doctorat, Paris, Paris VIII.
- TRUDGILL P., 1975. Linguistic geography and geographical linguistics. In : Board C. & al. (eds), *Progress in Geography*, vol. VII., Edward Arnold.
- TRUDGILL P., 1994. *Dialects*. London, Routledge.
- VYCICHL W., 1957. L'article défini du berbère, *Mémoial André Basset*, 139-146.
- WILLMS A., 1972. Grammatik der südlichen Berberdialekte (Südmarokko), Glückstadt.